LA
CHRONIQUE MÉDICALE

Ce recueil est dû à la collaboration de MM. :

Barral (G.).

Berthelot, de l'Institut et de l'Académie de Médecine.

Binet-Sanglé (Dr Ch.).

Blanchard (Dr R.), Professeur à la Faculté de Médecine de Paris.

Bonnet (Raoul).

Bouchot (Henri), Conservateur des Estampes à la Bibliothèque nationale.

Callamand (Dr), de Saint-Mandé.

Chambon (F.), Bibliothécaire à la Sorbonne.

Charavay (Noël), Expert en autographes.

Courtade (Dr), assistant à l'Hôpital Lariboisière.

Cros (Dr Antoine).

Delpeuch (Dr), Médecin à l'hôpital Cochin.

Dorveaux (Dr), Bibliothécaire de l'Ecole Supérieure de Pharmacie de Paris.

Dureau (Dr), Bibliothécaire de l'Académie de Médecine.

Félix (Dr Jules), de Bruxelles.

Gélineau (Dr).

Gilbert (Dr), Professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, médecin de l'hôpital Broussais.

Guinard (Dr), Chirurgien des hôpitaux de Paris.

Jullien (Dr), Chirurgien de Saint-Lazare.

Larrieu (Dr).

Laurent (Dr Emile), Rédacteur en chef de l'*Indépendance médicale*.

Matignon (Dr), Médecin de la légation de France à Pékin.

Michaut (Dr).

Pinard (Dr), Professeur à la Faculté de Médecine de Paris.

Régis (Dr E.), Chargé de cours à la Faculté de Médecine de Bordeaux.

Simond (Dr), Médecin principal des colonies.

Stryienski (Casimir), homme de Lettres.

Troubat (Jules), Bibliothécaire à la Bibliothèque nationale.

LA

CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

FONDÉE ET DIRIGÉE

Par le Dr CABANÈS



SEPTIÈME ANNÉE

1900

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, RUE D'ALENÇON, 6

—

1900

7e ANNÉE   1er JANVIER 1900



LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

AVIS TRÈS IMPORTANT

On peut s'abonner à la *Chronique médicale* en remettant la somme de *dix francs* à n'importe quel bureau de poste français, à l'adresse de M. l'Administrateur de la *Chronique médicale*, 149, avenue du Maine, Paris.

On peut encore envoyer un mandat-carte ou un mandat-poste de la somme désignée plus haut à l'adresse ci-dessus indiquée.

Les abonnés étrangers sont priés de nous faire parvenir directement la somme de *douze francs* avant le 15 janvier, *dernier délai*, s'ils désirent ne pas subir d'interruption dans l'envoi du journal.

Nos abonnés français seront considérés comme réabonnés, et il leur sera présenté un reçu par la poste, représentant le montant de leur abonnement, sauf avis contraire de leur part : cet avis devra nous parvenir avant le 10 janvier 1900.

NOTRE PROGRAMME POUR 1900

Il semble que nous ayons tout lieu de chanter victoire, alors que de tous côtés nous arrivent des félicitations, des marques de sympathie, de flatteuses appréciations. Et cependant, c'est plutôt une note attristée que nous faisons entendre au début de cette année, la première d'un siècle nouveau.

Nous avions rêvé — un beau rêve et qui date de loin ! — de faire une revue qui fût non pas l'organe de l'histoire de la médecine, champ, à notre sens, bien trop restreint, mais plutôt un lien entre la médecine et la littérature, entre la médecine et l'histoire. Comment réaliser un projet aussi grandiose par la publication d'un simple fascicule de 32 pages, paraissant deux fois par mois ? C'est ici que nous devons une confession à nos lecteurs. On ne contestera pas les sacrifices qui ont été faits jusqu'à présent pour vulgariser ce journal. On a bien voulu nous assurer de divers côtés qu'il était lu avec plaisir et intérêt ; et cependant, le nombre de nos abonnés n'a pas augmenté.

On se plaint que nous laissions pendant six mois et plus sur

le marbre maints articles intéressants. Beaucoup comprennent les exigences de la mise en pages et patientent. D'autres ont le mauvais goût de nous faire des reproches. Nous ne croyons pas les mériter. Nous nous sommes toujours effacé devant un collaborateur, et souvent nous avons dû demander l'hospitalité des revues littéraires pour des travaux personnels, dont l'étendue aurait dépassé les limites que nous sommes tenu, de par des nécessités matérielles, de ne point excéder.

C'est parce que nous nous sommes attaché à notre œuvre avec goût, avec passion, que nous prenons la liberté d'adresser à nos lecteurs un appel qu'ils sauront entendre : s'ils veulent que leur copie soit tôt insérée, qu'ils consentent au léger sacrifice que nous leur demandons, ce qui nous permettrait d'augmenter le nombre restreint de feuilles dont nous disposons.

Après ce qui vient d'être dit, n'est-il pas superflu d'ajouter que la « Chronique » est fortement outillée pour faire une campagne fructueuse? Nos munitions s'accumulent tous les ans davantage, et tout nous permet d'espérer que nous ne connaîtrons pas de longtemps une époque de disette.

Outre les travaux déjà annoncés (1) dans les précédents programmes et qui viendront à leur heure, c'est-à-dire quand nous aurons de la place, nous avons la promesse d'études ou de monographies sur :

Restif de la Bretonne, par MM. Paul Pérot et le Dr Michaut;

La suite des attachantes études, *de visu*, du Dr Michaut, sur le *théâtre chinois et japonais*.

Du même collaborateur :

La maladie de Baudelaire ; Fagon, médecin du grand Roy ; Un médecin poète, le Dr Camuset ;

La mort de Luther, par M. le Dr Emile Laurent ;

La mort de Charlemagne, par M. le Dr Bougon ;

Un médecin de Louis XV et de la Pompadour, par M. le Dr Mathot;

Souvenirs sur Napoléon et Carnot ; *Une visite à Mme Bonaparte*, par Léon Dufour, membre de l'Institut ;

Diderot et la médecine, par le Dr Cabanès ; *les Médecins à la Bastille*, etc.

Nous continuerons, en outre, la publication de nos *Evadés de la médecine ;* de nos travaux personnels sur *Marat* et *Charlotte Corday ;* sur *J.-J. Rousseau ;* sur *Balzac*.

Nous réservons enfin la surprise de quelques numéros spéciaux, consacrés à une personnalité littéraire ou scientifique, analogues à ceux antérieurement publiés sur *Pasteur*, *Molière*, *Balzac*, et dont le succès a été pour nous un si précieux encouragement.

A. C.

(1) Nous commencerons dans le prochain n° la publication de la très curieuse étude de notre distingué collaborateur, M. Georges Barral, sur *la santé de Napoléon*, qui doit servir d'avant-propos à l'ouvrage, toujours en préparation, sur les maladies de l'Empereur, dont l'élaboration est très avancée.

Vous voulez que je vous fasse connoitre mes peines. Helas ! mon cher Concitoyen vous les connoissez, elles viennent de mes maux qui me mettent hors d'état de supporter le voyage et de me rendre dans la patrie. Je souffre de ma pauvre vessie, à cela près je serois heureux, et j'accepterois peut être vos offres, je ne croyois qu'une sonde d'or me fît mieux pisser qu'une autre.

Rousseau

AUTOGRAPHE INÉDIT DE J.-J. ROUSSEAU

(Communiqué par M. Noël Charavay).

La Médecine et la Littérature

La Surdité de Jean-Jacques Rousseau

par M. le Dr E. Régis,
Chargé de cours à l'Université de Bordeaux.

(Réponse à M. le Dr Courtade.)

M. le Dr Courtade a communiqué à l'Académie de médecine, dans sa séance du 24 octobre dernier, une note sur la surdité de J.-J. Rousseau, dans laquelle il attribue cette surdité à un épanchement labyrinthique.

Ayant étudié de façon particulière la personnalité morbide de J.-J. Rousseau, je crois pouvoir affirmer que sa dureté d'oreilles, — car il ne s'est jamais agi chez lui que d'une dureté d'oreilles, — était due à une cause locale sans doute, mais à une cause locale se rattachant à un processus d'ordre général, qui donne la clef de tous les symptômes somatiques et psychiques présentés par lui. Ce processus, c'est l'artério-sclérose.

J.-J. Rousseau était, en effet, un type de *neurasthénique artério-scléreux*, c'est-à-dire un sujet atteint de cette forme de neurasthénie liée à l'artério-sclérose, sur laquelle j'ai appelé l'attention en 1893, que bon nombre d'auteurs ont admise depuis et que je n'hésite pas à déclarer plus que jamais extrêmement fréquente.

Il suffit de rapprocher l'ensemble des troubles morbides accusés par Rousseau de ceux qui constituent le tableau symptomatique de la neurasthénie liée à l'artério-sclérose tel que je l'ai tracé, pour constater qu'ils se superposent de point en point.

Laissant de côté les manifestations psychiques, qui ne sont pas en cause ici, je signalerai chez Rousseau : les troubles cardiaques ; la dyspnée de fatigue et d'effort ; les spasmes divers ; les poussées congestives à la tête ; la pollakiurie nocturne aussi bien que diurne ; le vertige la tête baissée ; enfin, la dureté d'oreilles avec bourdonnements et battements dont il pouvait aisément, dit-il lui-même, « compter les coups sans se tâter le pouls, ni toucher le corps de ses mains », c'est-à-dire isochrones aux pulsations artérielles.

Or, ce sont là précisément tous les signes sur lesquels j'ai insisté, au point qu'on croirait ma description calquée sur le cas de Rousseau. Je me permets d'y renvoyer, me bornant à reproduire ici, comme preuve de cette identité et puisqu'il s'agit avant tout de phénomènes auditifs, ce que je disais du bourdonnement d'oreilles chez le neurasthénique artério-scléreux :

« Le bourdonnement d'oreilles est plus ou moins intense, plus ou moins continu, plus ou moins variable. Dans les premiers temps surtout, il est intermittent et ne survient qu'à certains moments, par exemple sous l'influence de la constipation, après les repas, la tête baissée, en un mot dans les états et attitudes favorisant la congestion encéphalique. Quel que soit son caractère, sensation d'obstruction, bourdonnement, sifflement, tintement, chute de cascade, bruit de conque, etc., il est, d'habitude, à renforcement ; et si on le fait reproduire par le malade, on voit qu'il affecte le plus souvent un type rythmé, isochrone aux battements artériels. »

L'analogie, comme je l'indiquais, est absolue. J.-J. Rousseau, pourtant si précis quand il s'agit de l'analyse de ses maux, n'a omis qu'un détail, — en tout cas je n'en ai point trouvé mention dans ses écrits, — c'est d'indiquer si le bourdonnement était unilatéral, ou bilatéral, ou prédominant d'un côté, surtout à gauche, ainsi que je l'ai constaté dans la grande majorité des cas.

Je crois donc pouvoir dire que les troubles de l'ouïe chez J.-J. Rousseau, dureté d'oreilles et bourdonnements, étaient dus à une otite moyenne scléreuse, manifestation locale d'une artério-sclérose généralisée.

J'ajoute que cette conception d'une neurasthénie constitutionnelle avec artério-sclérose, chez J.-J. Rousseau, qui explique logiquement ses troubles auditifs et leurs caractères, explique tout aussi bien ses autres accidents morbides, psychiques, génito-urinaires, etc., qui n'ont été si diversement et si confusément interprétés que parce que, par une tendance toute naturelle de l'esprit chez des spécialistes, ils ont été étudiés en général isolément et rattachés à une lésion purement locale.

J'aurai l'occasion de démontrer ultérieurement, tout à fait en détail et avec preuves plus complètes à l'appui, que J.-J. Rousseau a été un *neurasthénique artério-scléreux* et que, envisagée sous ce jour, sa personnalité maladive, avec ses défectuosités et ses souffrances, si variées et si multiples, s'éclaire d'une lueur d'ensemble qui paraît être la vérité.

Trouvailles Curieuses et Documents inédits

Un opuscule de Marat sur... la goutte militaire.

C'est une bien curieuse trouvaille que vient de faire M. G. Pilotelle, déjà connu pour ses érudites recherches sur le séjour de Marat en Angleterre.

Ni le livre, de tendance à la fois politique et philosophique

de Bougeart, ni les savantes recherches de Chèvremont, ni l'ouvrage psycho-physiologique, que nous avons consacré à Marat, n'ont suffi à éclairer complètement la physionomie si ondoyante, si diverse, de l'Ami du Peuple.

La contribution nouvelle que nous apporte M. Pilotelle est aussi neuve qu'imprévue. Un opuscule, que nous croyions à jamais perdu, vient, par une bonne fortune qui n'échoit qu'aux chercheurs ingénieux et patients, d'être retrouvé par notre confrère en bibliographie, qui peut, et à bon droit, tirer vanité de sa découverte.

Essay on Gleets — tel est le titre (1) de la brochure de Marat — est, si nous traduisons bien, un essai sur la blennorrhée, ou, si nous prenons davantage souci de l'exactitude dans la traduction, un essai sur la « goutte militaire ».

Marat date sa plaquette de *Church Street*, *Soho*, novembre 1775. A cette époque, Soho était le quartier de Londres à la mode. Non loin de la demeure du praticien — Marat venait de recevoir son diplôme de docteur en médecine de l'Université Saint-André d'Ecosse, quatre mois auparavant, le 30 juin — habitait, dans Golden Square, la grande artiste peintre Angelica Kauffmann, compatriote de Marat, né comme elle en Suisse. Le savant et l'artiste étaient à peu près du même âge : Brissot, dans ses *Mémoires*, rapporte que Marat l'avait entretenu de sa liaison avec « la célèbre Kauffmann, dont il ne vantait pas moins les talents pour la musique que pour la peinture », et sur laquelle il lui raconta plusieurs anecdotes intéressantes.

Pour en revenir à la brochure de Marat, M. Pilotelle nous révèle, dans l'avant-propos précédant le très curieux ouvrage qui doit prochainement paraître sous le titre de *Marat en Angleterre*, les particularités suivantes :

Essay on Gleets est un grand in-4° format anglais, imprimé sur très beau papier, comprenant 21 pages, plus les titres, l'Avis au lecteur, l'adresse aux chirurgiens de Londres. Il était relié avec d'autres traités de médecine et provenait de la vente de la biblio-

(1) Voici le titre exact, avec sa disposition originale :

An
Essay
on
Gleets
Wherein
The Defects of the Actual method of treating
Those Complaints of the Urethra are pointed out
and
An Effectual way of Curing them indicated
by J. P. Marat, M. D.
London
Printed for W. Nicoll, in St-Paul's Church-Yard, and
J. Williams, in Fleet Street
(Price One Shilling sewed)

Traduction : *Essai sur la blennorrhée où l'on signale les défauts de la méthode actuelle de traiter cette maladie de l'urèthre et on indique le moyen efficace de la guérir*, par J. P. Marat, D. M., etc.

thèque d'un docteur, mort à Manchester il y a quelques années. Son *Avis au lecteur* est surtout intéressant parce qu'il prouve que Marat ne fut aidé dans cet ouvrage par aucun Anglais, comme il l'avait été pour ses *Chains of Slavery*, et *A Philosophical essay*.

M. James Bailey, bibliothécaire du Collège royal des chirurgiens d'Angleterre, a fait réimprimer cette plaquette (1), ainsi que *An Inquiry*, en novembre 1891, c'est-à-dire huit mois après notre traduction en français sous le titre : *La Presbytie accidentelle*, et possédant déjà en cartons celle de : *Essay on Gleets*.

Le dernier opuscule, où Marat ajoute à la suite de son nom les deux majuscules M. D. (docteur en médecine), est d'une telle rareté que nous n'en connaissons qu'un seul exemplaire, dont l'heureux possesseur est le Dr J.-F. Payne, de Londres, qui a bien voulu nous en laisser prendre copie, et nous donner l'autorisation de le traduire en français.

Après l'*Avis*, où Marat réclame l'indulgence du lecteur pour l'imperfection de sa traduction, et à la suite de l'adresse « à l'honorable compagnie des chirurgiens de Londres » (2), l'auteur aborde la description de la maladie dont il se propose de faire connaître le remède. « Si cet essai, dit-il dans une note, est approuvé, j'offrirai au public une nouvelle méthode de guérir radicalement la gonorrhée en peu de temps. »

Pour Marat, la blennorrhée « n'est que trop souvent la triste conséquence d'une gonorrhée virulente ». Elle se manifeste « après avoir trop fréquenté les femmes ou s'être trop livré à la boisson ».

Autrefois, dit-il, on attribuait l'écoulement « à un relâchement des parties affectées ». Mais il est maintenant prouvé que celui-ci est entretenu par des ulcères du canal. C'est à Daran qu'est due cette découverte. Le Daran que Marat cite incidemment dans son opuscule, est sans doute Jacques Daran, né en 1701, à Saint-Farjon, et qui visita successivement, une fois ses études terminées, l'Italie, l'Autriche, pour regagner de là Naples et la Sicile. A Messine, ce chirurgien se distingua au cours d'une épidémie de peste qui désolait la ville. C'est lui qui fit embarquer tous ses compatriotes pour Marseille, afin de les soustraire au fléau. Il se fixa dans cette dernière ville, où il acquit une grande réputation par ses cures dans les affections de l'urèthre, et principalement les rétrécissements.

Daran employait à cet effet des bougies emplastiques, dont l'usage se conserva jusqu'à l'invention des sondes en gomme élastique. Il est l'auteur d'un *Traité complet de la gonorrhée* et d'un *Recueil d'observations chirurgicales sur les maladies de*

(1) Le titre de la réimpression est le suivant : *Reprint of two Tracts : I. — An essay on gleets ; II. — An Inquiry into the nature, cause and cure of a singular disease of the eyes, by J. P. Marat, M. D., edited with an introduction by James Blake Bailey, librarian of the Royal College of Surgeons of England. Printed for private circulation only by Percival and Co. 1891.*

(2) Cette adresse mériter . d'être reproduite textuellement. On la trouvera dans l'ouvrage de M. Pilotelle.

l'urèthre, traitées par la nouvelle méthode que nous venons de faire connaître.

Le procédé de Marat ne diffère pas sensiblement de celui de Daran, bien qu'il prétende y avoir apporté une modification notable.

Son premier défaut (de la bougie de Daran) est la dureté du suppuratif avec lequel sont faites les bougies ordinaires. Cela saute aux yeux quand on considère la structure des parties malades. La tunique interne de l'urèthre, quoique toujours irritée dans une gonorrhée virulente, est souvent le siège de la maladie, qui réside ordinairement dans la tunique glandulaire au-dessous de la tunique musculaire, comme le prouve l'abondance de la suppuration, et, plus incontestablement, la dissection.

Un autre défaut des bougies de Daran, c'est le « manque de graduation dans leur vertu suppurative ». Les bougies devraient être plus ou moins suppuratives, « suivant les degrés de la maladie ».

De même, il n'est pas plus rationnel d'employer les bougies dessiccatives quand la suppuration est encore abondante. On arrête de la sorte le flux pour un temps, mais celui-ci ne tarde pas à reparaître. Enfin, remarque qui nous semble très judicieuse, Marat fait observer qu'avec les bougies ordinaires, l'enduit suppuratif s'étend sur tous les points de l'urèthre, au lieu d'être localisé au seul endroit qui soit affecté par le mal.

N'y a-t-il pas cependant un moyen de découvrir le siège précis de celui-ci ? Il suffit pour cela, dit Marat, « d'introduire une sonde dans l'urèthre » pour y parvenir. Ce n'était pas déjà si mal raisonné !

Un autre reproche que l'auteur fait à l'usage des bougies longtemps continué, est celui de provoquer l'impuissance virile (?), et « une difficulté permanente d'uriner », produite par un rétrécissement fibreux du canal. C'est pour ce motif qu'il leur substitue des bougies de son invention, dont il fait connaître tout au long la composition. Il prescrit, en même temps que les bougies, des injections à base de sel ammoniac, fondu dans de l'eau ordinaire.

« L'espace de temps nécessaire pour guérir une blennorrhée est ordinairement de 25 à 30 jours; pour les blennorrhées tenaces, il faut rarement plus de 10 semaines ».

Chez les malades « d'une constitution flegmatique ou pléthorique », il est nécessaire de donner de l'écorce de quinquina, macérée dans du vin rouge.

A l'appui de sa démonstration, Marat cite deux observations de malades guéris par sa méthode, dont l'un avait été traité par « le célèbre Daran ». Il en conclut qu' « il n'y a pas de blennorrhée qui soit incurable » et qu'il n'y en a aucune « qui ne puisse être facilement et promptement guérie si elle est l'objet d'un traitement convenable ».

Une particularité qui mérite d'être relevée : Marat ne donne pas le nom des deux clients dont il rapporte l'observation. « La discrétion, écrit-il, est un des devoirs du médecin ; mais bien qu'il serait très répugnant aux deux Messieurs dont je parle ici, de voir leurs noms imprimés dans un écrit livré au public, ils ne refuseraient pas, j'en ai leur parole, d'affirmer la vérité de ce que j'avance, si quelques personnes, souffrant du même mal, désiraient avoir une entrevue particulière avec eux. »

Cette déclaration de Marat mérite d'autant mieux d'être soulignée qu'au temps où il vivait, on ne s'embarrassait guère du secret professionnel. Qu'on parcoure les ouvrages de médecine du XVIIe et du XVIIIe siècle, pour ne pas remonter plus haut, et l'on sera surpris de voir les maladies des personnages les plus illustres livrées en pâture à la curiosité du public. Rarement les médecins de cette époque emploient des initiales; le plus généralement, les noms sont imprimés au vif et souvent du vivant même de ceux qui les portent.

Il y aurait là ample matière à réflexion, si nous avions le loisir de nous étendre davantage sur une question qui appellerait de trop longs développements.

A. C.

Informations de la « Chronique »

Un ascendant inconnu du professeur Grancher.

Notre aimable confrère la *Médecine moderne* publiait, dans son n° du 22 décembre 1895, l'écho suivant :

« Un rédacteur du *Journal des Débats* a découvert à la Bibliothèque nationale une plaquette publiée en 1796 et intitulée : *Lettre d'un descendant de Caton le Censeur*.

« L'auteur de cette plaquette nous conte ses visions prophétiques qui lui font voir l'avenir de la France et en particulier l'année 1900 sous les couleurs les plus riantes.

« Entre autres visions, il lui apparaît que dans cette bienheureuse année 1900 « au trouble des factions avaient succédé l'union la plus attendrissante, la tranquillité la plus parfaite ».

« Doux prophète !

« Mais ce qui fait pour nous, médecins, l'intérêt de cette plaquette, c'est le nom de l'auteur. Bien qu'il ait eu la modestie de se couvrir du voile de l'anonymat, l'érudition a su soulever ce voile. Le rédacteur des *Débats* nous apprend que cet aimable visionnaire s'appelait *Jean-Claude Grancher* et qu'il fut recteur de l'Académie de Limoges.

« Serait-ce le grand-père du professeur J.-J. Grancher, qui lui aussi est de Limoges ?

« C'est une question que le Dr Cabanès ne voudra sans doute pas laisser sans réponse. »

Ainsi mis en demeure, nous ne pouvions que nous exécuter — et nous avons écrit au professeur Grancher, qui nous a répondu par la spirituelle lettre qui suit :

Cambo, le 28 nov. 1899.

Monsieur et honoré confrère,

La question soulevée par la *Médecine moderne* est-elle bien intéressante ?

Si oui, je ne puis pas vous aider à la résoudre.

Mon grand-père était tailleur de pierres et mon père tailleur d'habits, tous deux à Felletin (Creuse) où je suis né.

Et voilà tout ce que je sais de l'histoire de ma famille, des plus modestes, comme vous voyez.

Jean-Claude Grancher, recteur de l'Académie de Limoges il y a quelque cent ans, est-il un de mes ancêtres en ligne directe ou indirecte ? J'en serais très flatté, quoique le recteur ait été bien mauvais prophète.

Bien à vous,

Grancher.

Et maintenant, dors-tu content, Capitan ?

Un médecin-fétiche.

Dans une étude des plus curieuses, à laquelle nous nous proposons de faire d'autres emprunts, M. G. Vuillier nous trace un bien joli croquis de médecin de campagne politicien : le type n'est pas isolé et pourrait être tiré à quelques centaines d exemplaires.

« Un médecin fort galant homme, que je connais beaucoup et « pour lequel j'ai la plus grande sympathie, passe pour tenir de son « père le secret de guérir. Eh bien ! à cette légende surtout, plus qu'à « son talent, il doit la majorité qui l'a porté au Conseil général l'an- « née dernière. Son père eut autant que lui le privilège de passion- « ner les foules. Lorsqu'il allait en voyage dans la montagne, sa voi- « ture ne revenait jamais intacte ; les paysans, avec leurs couteaux, « en arrachaient des morceaux pour les conserver comme talis- « mans, et je me suis laissé dire qu'on avait quelquefois rogné un « peu son manteau. Dans sa maison de Tulle, les bancs sur lesquels « les malades s'asseyaient pour attendre, aux jours de consultation, « étaient tellement déchiquetés à la longue par ses clients campa- « gnards, qui en emportaient les morceaux comme amulettes, qu'il « fallait les remplacer de temps à autre par des bancs neufs. »

Se non e vero...

Au cours d'histoire de la médecine.

Le nouveau professeur d'histoire de la médecine, M. le Dr Brissaud, a consacré toute une leçon (leçon du 23 décembre 1899) à Cohausen, l'auteur si curieux et connu de l'*Hermippus redivivus, seu exercitatio physico-medica de methodo rara ad annos CXV propagandæ senectutis per anhelitum puellarum.* (1742, Francfurti, in-8, traduit en français par Laplace.) Le professeur d'histoire de notre Faculté de Paris a emprunté à Cohausen les passages les plus propres à s'attirer l'attention des vieux messieurs qui, de plus en plus, fréquentent son cours. Il est regrettable qu'au lieu de présenter le

savant anatomiste allemand. à qui nous devons des livres comme *Dissertatio satirica de pica nasi, ruptus extatieus in montem Parnassum*, etc..., comme un fantaisiste amateur d'une hygiène grivoise, M. Brissaud n'ait pas montré ce qu'il y avait de tout à fait remarquable dans le traité de Cohausen.

Cohausen prétendait, ainsi qu'on le sait, que l'homme pouvait arriver à une vieillesse avancée et porter la vie jusqu'aux dernières limites permises par le Créateur, en respirant l'*haleine de jeunes filles bien constituées*. Il appuyait sa thèse sur de nombreux exemples tirés de l'Ecriture sainte, de l'histoire grecque, etc. Pour lui, les professeurs qui enseignent à la jeunesse et vivent au milieu d'elle arrivent tous à un âge avancé par cette unique raison qu'ils *respirent un air frais qui a passé par de jeunes poumons*.

Or, en 1887, M. le professeur Strauss et le Dr Wurtz ont démontré *expérimentalement* que l'air expiré *est plus pur au point de vue bactériologique que l'air inspiré;* — qu'en un mot, le poumon sain est un stérilisateur et retient les germes pathogènes de l'atmosphère. Il s'ensuit qu'au point de vue de l'hygiène, l'air déjà respiré (en admettant que chimiquement il soit assez oxygéné) est plus sain que l'air inspiré dans les salles d'hôpital, dans les lieux publics, etc... Avant de se moquer agréablement de la théorie de Cohausen, le nouveau professeur aurait peut-être été mieux avisé en s'informant des travaux de bactériologie moderne, plutôt que de chercher une matière facile d'applaudissements de la part des vieux messieurs qui fréquentent les cours d'hiver.

L'esprit des malades et des médecins.

Le comte de Lauraguais était fort attaché à Sophie Arnould, la célèbre actrice de l'Opéra. Très fatigué d'y rencontrer journellement le prince d'Hénin, que l'actrice appelait le nain des princes, et qui n'était nullement amusant en société, le comte, pour s'en débarrasser, imagina de convoquer une assemblée de médecins, auxquels il proposa la question suivante : « L'ennui peut-il conduire à des maladies graves, et quels en sont les préservatifs ? » les priant de donner leur avis par écrit. Les docteurs n'hésitèrent pas à employer toute leur science à démontrer que l'affection morale, appelée l'ennui, entraînait des résultats physiques très pernicieux, qu'elle pouvait avoir les suites les plus funestes, qu'il était essentiel d'écarter toutes les causes qui pouvaient le faire naître ou l'entretenir, que les objets tristes ou désagréables devaient être éloignés avec soin, etc., etc.

Le comte de Lauraguais, muni de cette consultation bien détaillée, et signée de tout ce qu'il y avait de plus habile dans la Faculté, la fit signifier par huissier au prince d'Hénin, avec sommation de ne plus reparaître chez Mlle Arnould, sous peine de dommages et intérêts, proportionnés aux conséquences fatales qui pouvaient être la suite de ses visites. On ne dit pas si le prince y obtempéra.

ÉCHOS DE PARTOUT

La maladie de Tolstoï.

Le comte Tolstoï, qui a été pris d'une violente colique bilieuse, est dans un état de santé chancelant.

La température est normale, le cœur bat régulièrement, mais faiblement. Le malade est très affaibli et garde le lit.

Etat désespéré de Munkaczy.

D'une lettre de Mme Munkaczy il résulte que l'état de santé de son mari, le fameux peintre hongrois, de précaire qu'il était depuis quelque temps déjà, s'est soudain et sérieusement compliqué par la paralysie des extrémités inférieures. En outre, les facultés cérébrales sont complètement éteintes, et la cécité menace le malheureux artiste.

(*Le Journal.*)

La cataracte de Crispi.

M. Crispi a subi ces jours-ci, à Naples, des mains du professeur de Vincentis, l'opération qui précède celle de la cataracte, c'est-à-dire l'enlèvement de l'iris. Il faut ensuite laisser s'écouler deux semaines avant de procéder à l'opération définitive.

Cette opération préliminaire a parfaitement réussi.

(*L'Eclair.*)

La maladie de Mme Duse.

Le bruit s'était répandu que Mme Eléonora Duse avait été gravement malade. La nouvelle n'était heureusement pas exacte. Le Dr Frœschl, qui est le médecin de la grande artiste, a assuré que la maladie, un catarrhe bronchial, a suivi son cours régulier, et il a même pu constater une amélioration sensible. Il est convaincu qu'elle sera parfaitement rétablie au bout d'une semaine environ. Mme Duse devra néanmoins observer, pendant quelque temps, le repos le plus absolu.

(*Gaz. Méd. de Paris.*)

Les Médecins pisciculteurs.

M. le Dr Fabre-Domergue, inspecteur général des Pêches maritimes, est nommé membre de la Commission chargée de l'étude des questions relatives à la surveillance et au repeuplement des cours d'eau débouchant à la mer, au titre de représentant du Ministre de la Marine.

Les Médecins auteurs dramatiques.

M. le Dr Vigné (d'Octon) vient de terminer, en collaboration avec M. Ernest Gauber, le jeune poète de *Flore d'Eveil* et des *Vendanges de Vénus*, une pièce en trois actes tirée du *Roman d'un timide* et destinée à l'Odéon.

(*Gaz. Méd. de Paris.*)

Un Médecin russe naturalisé Anglais.

La *Gazette de Londres*, journal officiel, annonce que des lettres de naturalisation anglaise viennent d'être accordées à M. Waldemar Mordecal Wolff Haffkine.

Il est bon de rappeler que Haffkine, Juif russe, a, grâce aux travaux de Pasteur, à son séjour à l'institut Pasteur et aux missions que lui a confiées le gouvernement *français*, pu découvrir le sérum de la peste. Il récompense la France de l'appui matériel et moral qu'elle lui a donné en se faisant naturaliser Anglais.

(*La Libre Parole.*)

Un médecin hôtelier.

La médecine mène à tout, à condition d'en sortir.

La *Gazette Médicale de Paris* annonce qu'un étudiant en médecine de 5e année, ayant déjà passé presque tous ses examens, vient de prendre la direction d'un des buffets de la ligne de Paris-Lyon-Méditerranée.

Cet évadé de la médecine est, paraît-il, enchanté de son sort.

Fit-il pas mieux, en effet, que de se plaindre et de traîner la misère en accusant la pléthore médicale ?

(*La Médecine moderne.*)

Propagation de la tuberculose par les poussières des vieux livres.

Les constatations récemment faites dans une administration du gouvernement de Kharkow sont très instructives à cet égard. Dans cette administration (Zemstvo, du gouvern. de Kharkow), en peu de temps 20 employés furent contaminés par la tuberculose pulmonaire, et presque tous étaient des employés qui avaient besoin de consulter souvent les archives du département. On a fait une enquête, et les résultats furent vraiment stupéfiants : la plupart des paperasses étaient imprégnées de bacilles tuberculeux. On apprit alors que, parmi les employés décédés, il y avait eu un phtisique travaillant dans les archives qui avait l'habitude d'humecter le doigt avec la salive pour mieux feuilleter les dossiers ; c'était là l'origine, croit-on, de cette petite épidémie intérieure de tuberculose pulmonaire. (*Arch. russes de pathol.*, 30 septembre.)

La première pharmacienne.

La première pharmacienne établie en France n'est pas Mlle Anna Fichtenholtz, qui vient d'ouvrir une pharmacie à Passy, comme le racontent les journaux. La première pharmacienne a été Mme Gailhard, fille d'un pharmacien de Carbonne (Haute-Garonne), et installée à Toulouse en 1886. La pharmacie fondée par Mme Gailhard a été vendue il y a quelques années par elle à M. Pugens, qui la dirige avec distinction. Ces détails sont connus de tous les Toulousains.

(*Bulletin d'oculistique.*)

Une mission médicale française en Chine.

Une mission médicale vient d'être confiée au docteur Laville, dans les régions populeuses du Sé-Tchouen.

Cette mission a été organisée par le ministère des affaires étrangères à la suite du vote par la Chambre d'un crédit de 60.000 francs, sur la proposition de M. Audiffred, député de la Loire. Sur les fonds de ce même crédit, une mission analogue est en ce moment en voie de formation à Chen-Tou.

(*La Paix.*)

Statues de médecins.

Monument de Pasteur à Versailles. — Une subvention de 300 francs est allouée par le Conseil municipal de Paris, au Comité pour l'érection, à Versailles, d'un buste de Pasteur.

Le Monument de Lavoisier. — M. Berthelot a fait récemment à l'Académie des Sciences le relevé détaillé des sommes qui ont été versées au Comité constitué pour élever une statue à la mémoire de Lavoisier. Il a annoncé que le total des souscriptions s'élevait à quatre-vingt-dix-huit mille francs ; que le sculpteur Barrias avait été chargé de l'exécution du monument, qui, on le sait, sera élevé sur la place de la Madeleine. Les travaux de fondation du piédestal commenceront dans quelques semaines. L'inauguration aura lieu au cours de l'Exposition universelle.

(*Gaz. méd. de Paris.*)

Les pigeons et la médecine.

Nous avons raconté comment un médecin américain se servait de pigeons voyageurs pour se renseigner sur la santé de ses malades.

D'aucuns ont cru sans doute à quelque invraisemblable *humbug* et, pleins d'indulgence, ils ont eu le sourire du sage.

Eh bien, le pigeon voyageur n'est pas seulement employé en Amérique comme porteur de bulletins de santé. En France même, ce volatile est un collaborateur précieux pour nos modernes Hippocrates. Un de nos confrères nous apprend, en effet, que le docteur Caplan, de Janville (Eure-et-Loir), se sert de pigeons voyageur pour rester en rapport constant avec ses malades atteints d'affec tion grave.

(*Gazette du médecin.*)

PAGES HUMORISTIQUES

Réclame fin de siècle.

Il vient d'en arriver une bien bonne au poète Jean Goudezki.

Mais il va vous conter lui-même sa mésaventure.

Un de ses voisins de campagne, le baron du Préchon, eut la fâcheuse idée de l'inviter, la semaine dernière, à une des soirées qu'il a la manie de donner parfois, en sa villa de l'Ermitage.

Il avait, pour la circonstance, fait venir de la ville voisine des « artistes » chargés d'égayer ses invités par des chansons et des monologues. On fait ce qu'on peut.

« J'arrivai, dit Gondezki, au moment où un monsieur chauve, d'une voix mélancolique, récitait le *Vase brisé :*

Le vase où meurt cette verveine
D'un coup d'éventail fut fêlé...

« J'écoutais distraitement, connaissant le morceau par cœur ; mais, arrivé au dernier vers :

Il est brisé, n'y touchez pas,

Le récitant força mon attention. Il continuait plus mélancolique que jamais :

Il est brisé, dit le poète,
Et, certes, nous sommes d'accord,
Mais s'il vous passait par la tête
De vouloir y toucher encor,
Pour le rendre à jamais solide,
Achetez, pour le prix d'un franc,
Un flacon de colle liquide
Portant la marque : Alfred Durand.

« J'étais à peine remis de mon étonnement, quand un autre personnage vint près du piano chanter le *Vieil Habit* de Béranger.

« Et jusqu'au dernier couplet, les invités, bons enfants et pas fiers, reprenaient en chœur :

Mon vieil habit, ne nous séparons pas !

« Nous croyions la chanson terminée, quand le chanteur reprit :

Mais ce matin, en passant dans la rue
De Richelieu, devant le trois cent vingt,
Je vis la foule innombrable accourue,
Qui se pâmait : Ce n'était pas en vain !
On y donnait un complet snr mesure
Et pour quel prix ? Trente-neuf francs dix sous...
Et je te dis, en voyant ton usure :
Mon vieil habit, vite, séparons-nous !

« Puis, sans laisser aux auditeurs le temps de protester, — et ils n'y pensaient guère, — ce baryton, d'un air farouche, commença le *Clairon* de Déroulède :

L'air est pur, la route est large,
Le clairon sonne la charge...
. . . .
Le clairon sonnait toujours,

« Et il finit ainsi :

Et s'il fit cette prouesse
De sonner, sonner sans cesse,
C'est qu'il prenait quelquefois
Deux ou trois pastilles George,
Excellentes pour la gorge,
Pour les bronches et la voix.

Jean Goudezki entendit vanter encore les vertus d'un tas de remèdes et la supériorité de pas mal de marques. A la fin, un des « artistes », à sa demande, lui expliqua le mot de l'énigme. Le Docteur P..., qui a lâché la médecine pour la publicité, a fondé, à Paris, une agence pour l'organisation de représentations mondaines, avec succursales en province. Et, grâce au répertoire qu'il fournit à ses acteurs, il attire l'attention de ses concitoyens sur les produits qu'il est chargé de lancer...

C'est le cas de s'écrier : Bien moderne !

(*Annales politiques et littéraires.*)

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Livres imprimés d'une façon originale. — Bruckmann, médecin allemand du dix-huitième siècle, écrivit deux dissertations *sur l'amiante* et les fit imprimer, en 1727, sur du papier fait avec cette substance.

A-t-on d'autres exemples de pareilles bizarreries ?

H. Dl.

La propreté sous Louis XVI. — A la suite d'un entretien avec une de ses parentes, qui avait vécu au siècle dernier, Arsène Houssaye a consigné dans ses *Confessions* le fait suivant :

« Je n'ai pas oublié ce détail bien curieux. La reine et ses amies qui, je n'en doute pas, croyaient comme Platon que la propreté est une vertu, *ne se lavaient pas la figure à pleine eau. A peine si elles passaient sur leur visage une serviette de batiste trempée dans de l'eau de pluie attiédie au soleil ou devant le feu.* C'est que les médecins de la cour avaient dit que moins on touchait à sa beauté, plus elle durait longtemps. A quatre-vingts ans, ma tante conservait la fraîcheur attiédie des fruits mûrs. Aussi, je ne faisais pas de façons pour l'embrasser. »

Doit-on ajouter créance à ce que, jusqu'à preuve du contraire, nous sommes fortement tenté de considérer comme un racontar ?

Dr Albertus.

L'électrothérapie au XVIIIe *siècle.* — Le 9 janvier 1778, la Société royale de médecine chargeait M. Mauduit de la Varenne de faire des expériences pour connaître si on peut appliquer l'électricité au traitement de certaines maladies. Fut-il fourni à cette occasion un rapport à ladite Société ? C'était-il la première fois qu'une société savante était appelée à discuter sur la méthode thérapeutique qui, depuis, a fait un si brillant chemin ?

Drs L. et A.

La médecine en Bretagne au XVe *siècle.* — La Bretagne possédait au XVe siècle un grand nombre d'hôpitaux et d'institutions charitables. On comptait 2 hôpitaux à Rennes, 2 à Nantes. Il n'était pas une ville qui n'eût au moins une maison destinée aux malades. Les maladreries étaient encore plus nombreuses que les hôpitaux. Le savant archiviste de la Loire-Inférieure, M. Léon Maître, en a compté quinze dans le seul évêché de Nantes. La décentralisation avait-elle eu, dans d'autres provinces, d'aussi heureux effets ?

L. V.

Un ecclésiastique inventeur d'un apéritif.— Pourrait-on donner des détails sur l'ecclésiastique *Le Prieur*, qui habitait rue de la Roquette, faubourg Saint-Antoine, et dont parle Bernier (*Essais*, page 296)? Ce Le Prieur était, paraît-il, inventeur d'un apéritif « propre à débarrasser des plus fâcheuses opilations dans les deux sexes ».

Dr Mathot.

Découvertes médicales consacrées par la numismatique. — Dans son ouvrage sur les *Accouchements dans les beaux-arts et la littéra-*

ture (1), le Dr Witkowski cite un certain nombre de médailles frappées en l'honneur d'une grande découverte de la médecine.

« Les Académies et les Universités, dit notre confrère, ont parfois décerné des *médailles en récompense de découvertes ou de travaux relatifs aux accouchements ;* elles ne faisaient en cela qu'imiter le pape Pie IV (2) qui en accordait une à tous ceux qui se distinguaient dans la pratique obstétricale ; elle a été reproduite par Asdrubali (3). Dans cette catégorie de pièces rentre la médaille, frappée en 1777 (fig. 94-95, *Acc. célèbres*) en l'honneur de Sigault, pour le succès qu'il obtint en pratiquant la symphyséotomie sur la femme Souchot (4).

De même, en 1856, l'Académie des sciences décerna une médaille d'or à James Simpson, d'Edimbourg, pour avoir appliqué, le premier, l'anesthésie avec l'éther chez l'homme, puis chez la femme, dans les accouchements laborieux.

« Parmi les médailles curieuses frappées en France, nous devons un souvenir à celle que Sacombe distribuait en prix aux disciples de son *Ecole anti-césarienne*. Le premier prix était une médaille d'argent, valant 45 livres ; sur une face, Hercule terrassait l'hydre de Lerne ; au-dessous, cette légende : *Plus d'opération césarienne*. Sur le revers, était gravée une ruche entourée d'abeilles, avec cette inscription-réclame : *Ecole anti-césarienne de Sacombe.* »

Existe-t-il encore de ces médailles dans quelque collection publique ou privée ?

CH. L.

Réponses

Livres annotés par Sainte-Beuve (V ; VI, 214, 408, 566, 704). — Je vous ai jadis signalé un livre avec notes de Sainte-Beuve. J'ai, depuis, déniché un autre ouvrage annoté par le grand critique avec commentaires interfoliés qui lui ont servi pour ses conférences à l'Ecole normale : « *Les Romans du renard* », examinés, analysés et composés d'après les textes manuscrits les plus anciens, etc. »

A. DUMAS.

Le chapitre du nez (V ; VI, 600). — Je crois avoir remarqué que certains jeunes gens au collège finissaient par se faire un nez de travers, en se mouchant toujours dans le même sens, avec la mauvaise habitude de se tordre constamment le nez avec les doigts, pendant toute la journée. Notez que c'est précisément à cette période de la vie que les os et les cartilages du nez sont en train de se développer. On se dévie le nez à droite ou à gauche, comme on s'allonge le lobule de l'oreille avec des pendants d'oreille trop lourds, fixés par pression par exemple. Ne voit-on pas les peuples sauvages déformer leurs lèvres, leurs oreilles et même la cloison des narines, avec des ornements en forme d'anneaux et même de rouleaux pesants ?

Dr BOUGON.

Bibliographie des ouvrages sur la pathologie de l'Islam (VI, 627). — Outre la *Pathologie de l'Islam* et les moyens de le détruire, étude

(1) P. 156-159.
(2) Occupa le trône pontifical de 1559 à 1565.
(3) *Traités d'accouchements*.
(4) V. *Accoucheurs célèbres*, p. 149.

psychologique, par D. Kimon ; chez l'auteur, 1897, ouvrage de polémique plutôt que de science sérieuse, nous citerons : *Hypnotisme et Religion*, du Dr Regnault, bonne compilation, bien qu'incomplète, surtout en ce qui touche l'islamisme ; l'*Antisémitisme*, de Lumbroso. (Plaidoyer passionné contre la pathologie sémite.) Voilà trois ouvrages qui répondent en partie à la question, mais la liste est loin d'être complète.

Dr Mathot.

Illustres buveurs d'eau (VI, 625). — Vous citez le général Pierron d'après le « Journal ». On pourrait encore nommer : Thiers, Clémenceau, le Dr Magnan, le poète Bouchor, le savant centenaire Chevreul, V. Hugo (d'après Claretie), du moins dans sa vieillesse.

Parmi les adversaires déclarés du vin et les médecins qui sont tentés de trouver des alcooliques parmi tous leurs malades : les Drs Fernel, Legrain, Magnan, Duguet, Lancereaux et le Dr Legendre, qui a fait afficher une déclaration de principes anti-alcoolique dans les salles de son service à l'hôpital Tenon.

Pourrait-on nommer, *d'après des documents certains*, les hommes politiques, les poètes, les grands inventeurs, qui ne buvaient que de l'eau ?

Dr Michaut.

Descendance des médecins (VI, 527, 628, 727). — Sur ce sujet, M. Michaut n'a fait qu'ébaucher le chapitre des contemporains. Aidons-le, comme dit l'autre, à nourrir son dossier.

Bichat et Cuvier n'ont pas laissé d'enfants.

Le physiologiste Flourens est le père de deux illustrations très différentes : Gustave, orateur et érudit anthropologiste de valeur, mort général de la Commune, et Abel, l'ex-ministre des affaires étrangères.

Les fils de Chevreul et d'Andral furent magistrats. Ceux de Pasteur et de J. Béclard sont dans la diplomatie, secrétaires d'ambassade.

Claude Bernard n'a laissé que des filles, qui s'évertuent, comme leur mère elle-même, à recueillir les chiens errants, en expiation des vivisections paternelles.

Paul Bert, lui aussi, n'eut que des filles, dont l'une a épousé le physiologiste Paul Regnard.

Brown-Séquard avait un fils, que j'ai connu fréquentant certains cafés d'étudiants vers 1875 ; mais, comme dit Villon en sa mélancolie :

Où sont les gracieux gallants
Que je suivais au temps jadis !...

Enfin les professeurs Richet, Nélaton, Broca, Charcot, Fournier, Chauffard, Rochard, Brouardel, paraissent avoir fondé des dynasties médicales, dont les représentants actuels ont, à des degrés divers, forcé l'attention et honoré le nom paternel.

Maintenant, si l'on quitte nos contemporains immédiats, il y aurait d'intéressantes recherches à entreprendre sur la descendance des médecins célèbres pendant les deux ou trois derniers siècles. Voici un exemple des trouvailles que l'on pourrait faire :

Le comte Albert de Mun, l'éloquent champion du Trône et de l'Autel, est l'aboutissant paradoxal, mais bien authentique, d'une

lignée de médecins illustres en leur temps. Son arrière-grand-père était le fermier général Helvétius, philosophe matérialiste, dont le livre de l'*Esprit* fut brûlé par la main du bourreau, après avoir été condamné par toutes les autorités du siècle, par la Sorbonne, le Parlement, la Cour, le Pape, les Jésuites et les Jansénistes. Comme le faisait remarquer M. d'Haussonville, en recevant M. de Mun à l'Académie française, on ne saurait découvrir en tel cas la moindre parcelle d'atavisme.

Cependant l'auteur de l'*Esprit* avait lui-même de qui tenir : il était issu de trois générations de médecins. Son père, médecin en titre de Louis XV et de la reine, était membre de l'Académie des sciences de Paris, de celle de Berlin, de la Société royale de Londres, et fut honoré des faveurs du grand Frédéric. Le grand-père, venu jeune de Hollande à Paris, devint médecin du Régent. C'est lui qui découvrit le premier les heureux effets de l'ipécacuanha dans la dysenterie : il guérit de cette affection le grand Dauphin, fils de Louis XIV. Le premier aussi, il avait eu l'idée de donner le quinquina autrement que par la bouche, c'est-à-dire en lavement, dans certains cas de fièvre.

L'aïeul enfin, né en 1625, et d'origine germanique, s'appelait en réalité Schweitzer, dont Helvétius est la forme latinisée, suivant l'usage ; il était venu se fixer en Hollande, où il devint premier médecin des Etats Généraux et du prince d'Orange.

D[r] E. Callamand (de Saint-Mandé).

Le martyrologe des médecins (VI, 762). — Dans le numéro du 1[er] juillet de *la Chronique médicale*, M. le D[r] Michaut, après une énumération rapide et malheureusement très incomplète de confrères qui furent victimes de leur dévouement, pose à vos lecteurs cette question inspirée par un sentiment dont nous ne saurions trop lui être reconnaissant : Quelles ont été dans votre entourage les victimes du devoir professionnel dont vous avez gardé le souvenir ?

Il est un confrère, victime du devoir professionnel, qui a laissé parmi tous ceux qui l'ont connu, maîtres et camarades, le plus charmant souvenir et dont le nom doit figurer, en bonne place, sur cette page du martyrologe médical que le D[r] Michaut voudrait voir écrire.

Je veux parler du docteur Albert Delausarne, médecin de la « Ville de Buenos-Ayres », mort de la fièvre jaune au Brésil, le 19 mars 1893.

Delausarne avait fait à la Faculté de Paris de très solides études ; sa connaissance aussi parfaite que possible des choses de notre profession, les rares qualités de son esprit et une fortune convenable lui assuraient en France un beau succès, lorsqu'il céda au désir d'aller au loin chercher quelques connaissances nouvelles. Il s'embarqua, le 21 janvier 1893, sur un des paquebots de la Compagnie des Chargeurs réunis, n'ignorant pas qu'il devait arriver sur les côtes du Brésil au moment où la fièvre jaune y sévit avec une intensité effrayante.

On ne lui avait pas laissé ignorer ce qu'est cette baie de Santos, où la nature semble avoir tout disposé pour rendre plus terrible encore l'action du poison amaril : le port, entouré par une chaîne de collines, communique avec la mer par un chenal à l'Est et un à l'Ouest, dessinant une vaste cuvette formée de terrains d'alluvion,

et soumise à l'action néfaste des marées. Au fond se trouve la ville, immonde par ses boues, ses détritus et l'incurie de ses habitants. Le Dantec, qui faillit mourir en étudiant le fléau sur place et fonda à San Paulo un laboratoire, qu'il dirigea pendant la période épidémique de décembre 1892 à mai 1893, n'hésite pas à écrire (*Bull. médical*, 1893, page 599. — Epidémie de Santos) :

« Le séjour prolongé d'un bateau dans le port est une condamnation à mort certaine pour une partie au moins de l'équipage. Quelques navires ont perdu tout leur monde, depuis le capitaine jusqu'au dernier mousse. Il est étonnant que, devant un pareil état de choses, on ne renonce pas à envoyer des bateaux à Santos pendant la saison chaude. »

C'est dans ce foyer que, de gaieté de cœur, se précipita Delausarne ; comme si toutes ses études, tous les espoirs de ses plus belles années devaient aboutir à la catastrophe qui l'attendait !

Après avoir passé huit jours en rivière de Santos, attendant le chargement de son bateau, il est atteint le 12 mars des premiers symptômes de la fièvre jaune et débarqué le lendemain à Cambucci, dans une maisonnette louée par le gouvernement et servant d'hôpital d'isolement à la ville de San Paulo. Malgré les soins dévoués de Le Dantec et les attentions d'une infirmière anglaise, seule affectée au service de ce misérable hôpital, Delausarne succomba le 19 mars aux atteintes de la terrible maladie.

Deux ans plus tard, en 1894, grâce au zèle affectueux de l'abbé Rambour et du Dr J. Mallet, qui eurent bien des obstacles à surmonter, la dépouille de Delausarne a pu être ramenée en France et repose dans le cimetière de Doullens, sa ville natale.

M. le Dr Michaut a mille fois raison. Combien de médecins de paquebots vont, chaque année, mourir obscurément aux Antilles et au Brésil, accomplissant avec simplicité, avec un silencieux héroïsme, les devoirs les plus pénibles ! C'est faire œuvre pieuse que de s'efforcer de conserver les noms de ces braves à notre respectueuse admiration.

Dr Ch. TROGNON.

— Notre distingué confrère et collègue d'internat, le Dr E. *Leflaive*, (de Paris), m'écrit pour me signaler les noms suivants :

1° Dr Trossot (médecin de la Cie transatlantique), mort il y a trois ans environ, dans le naufrage du *Flachat*.

C'était son dernier voyage.

2° Rivet, mort de la diphtérie à l'hôpital de la Charité, à Paris, où il était interne (en 1883).

3° Ayrolles, interne à la Charité, également mort de la fièvre typhoïde, en 1884 ou 1885.

De mon côté, je citerai un camarade d'internat, Louis, dont le portrait orne la salle de garde de cet hôpital, mort de la fièvre typhoïde contractée dans son service, en 1890, je crois. C'était un travailleur acharné et un médecin qui donnait les plus brillantes espérances. Elève du professeur Brouardel.

En 1883, notre confrère Leflaive me cite encore, dans le service de la diphtérie, aux Enfants Malades, deux internes provisoires qui se sont succédé et qui étaient prédisposés par le travail du concours. Tous deux ont eu la diphtérie (*Deville* et *Kahn*). Ils ont heureusement guéri tous deux.

Le Dr Studel (de Saint-Dié) est mort en 1887 d'une blessure qu'il s'était faite dans une opération. On peut également citer les Drs Terrillon, Heydenreich, victimes d'une autre maladie, de cause professionnelle.

Je remercie mon collègue Leflaive, au nom de la rédaction de la *Chronique médicale*, de sa communication, en remarquant toutefois que le Dr Terrillon n'a pas succombé à une affection septique, mais à une maladie mentale, à laquelle le surmenage et surtout la préoccupation des concours n'étaient sans doute pas étrangers.

J'ajouterai que le Dr Legroux, dont le fils est actuellement interne des hôpitaux de Paris, est une victime des accidents professionnels. Le Dr Legroux, ancien chef de clinique de Lasègue, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris et en dernier lieu médecin de l'hôpital Trousseau, était un homme charmant et un professeur très distingué.

Voilà toute une page à classer dans le martyrologe de notre profession. Nous ne doutons pas que l'avenir ne nous en apporte d'autres, grâce au bienveillant concours des lecteurs de la *Chronique médicale*. C'est un pieux souvenir à élever en l'honneur de nos aînés, dont je suis heureux de voir la *Chronique médicale* prendre l'initiative. Toutefois il ne suffirait pas d'indiquer des noms et des dates : c'est un affectueux souvenir et quelques mots de biographie que nous voudrions joindre à ce tableau nécrologique. Il faudra faire revivre les pauvres disparus, victimes de leur devoir professionnel, dans la mémoire de ceux qui ont pu les apprécier et dans l'esprit des jeunes qui n'ont pas eu le bonheur de les connaître. Ce n'est pas seulement une nomenclature sèche et froide que nous désirerions, un tableau statistique, qui passera indifférent sous les yeux des lecteurs, mais une page de souvenir qui parlera d'une façon émue au cœur de notre grande famille médicale.

Dr Michaut.

Origine de l'expression : *aller à la selle* (VI, 627). — Les médecins ne lisent donc plus Rabelais ?

« Faute de *selle percée*, dit Epistémon, me contrainct d'icy partir ; ceste farce m'a desbondé le boyau cullier ».

(*Pantagruel*, IV, 51.)

« Ceux qui auront flux de ventre iront souvent à la *selle* « *percée*. »

(*Pantagrueline pronostication*, ch. III.)

Avant d'être exactement limité au sens de « siège posé sur un cheval », le mot *selle* signifiait *siège en général*, et était synonyme de chaise. Rabelais (ou l'auteur inconnu du cinquième livre), l'emploie en ce sens : « Ils se lavoient curieusement les mains et la « bouche ; puis s'assoient sur une longue *selle*. » (*Pantagruel*, 27, V.)

Enfin le mot *selle* a conservé ce sens primitif dans la métaphore familière : « Entre deux selles le cul par terre. »

Dr H. F.

— Cette expression tire son origine du mot latin *sella*, qui, dans un sens général, signifie selle, petit siège de bois où une seule personne peut s'asseoir, et qui, dans un sens particulier, d'après Scribonius

Largus, médecin romain, désigne une chaise percée. Aller à la selle, aller sur le siège ou bien aller sur la chaise percée, sont donc des expressions de significations analogues. On a l'habitude de se servir de la première comme étant moins commune.

Dr H. COULON (Cambrai).

— *Aller à la selle* vient du latin *sella*, qui a tous les sens de son dérivé français : siège, selle (de cheval), chaise percée. *Sella* vient de SEDERE, être assis.

Dr E. MONIN.

Historique de la « chaise percée » (VI, 691). — En réponse à la question posée dans un récent numéro de la *Chronique médicale*, concernant les fastes de la « chaise percée », je signalerai à votre correspondant sinon une anecdote, au moins un trait de mœurs relatif à cet instrument et qui ne me semble pas déplacé dans le siècle du *Malade imaginaire*. Le narrateur en est l'abbé de Chaulieu, parvenu au château des Bardes, dans le Nivernais, après un voyage assez dur, et qui énumère à une dame de ses amies les plaisirs qu'il goûte dans cette « terre de promission ». Oyez plutôt :

« ... On y mange quatre fois par jour, on y dort vingt heures, et il n'y a point de lit que le sommeil n'ait fait de ses propres mains. Que je vous ai souhaitée pour satisfaire votre *rage des chaises percées!* Chaque chambre a la sienne, de velours avec des crépines, et un bassin de porcelaine, *et son guéridon pour lire*. Le marquis de Béthune a fait apporter la sienne auprès de la mienne, et nous passons les jours dans ce lieu de délices. Il n'y a point de constipé à qui une chaise comme cela ne donnât la diarrhée, et dût le Rolet, ennemi déclaré de la chaise percée, et que j'ai entendu une ois appuyer son opinion d'une dispute fort aigre contre nous, en enrager, j'en aurai une dès que je serai de retour. Je ne sache que Montaigne et moi qui ayons traité le chapitre d'une chaise percée aussi longtemps. Mais, de bonne foi, la force de la vérité m'emporte ! » (*Lettres inédites de l'abbé de Chaulieu*, publiées par le Mis de Bérenger, p. 139. Paris, 1850.)

Voilà-t-il pas une preuve de plus que, si le règne du Grand Roi ne fut pas celui de la liberté de conscience, il fut au moins celui de la liberté du ventre ?

Dr JAKOBUS.

Les ongles et les cheveux de Napoléon Ier (VI, 436, 660). — A propos de la barbe de Napoléon Ier, dont s'occupe souvent votre si intéressante *Chronique médicale*, apprêtez-vous à recevoir un coup : vous êtes prêt ? Oui ? Tenez-vous bien.

La barbe de Napoléon Ier n'a pas eu la peine de pousser après sa mort, par la raison bien simple *qu'à Sainte-Hélène l'empereur portait toute sa barbe*.

Il y a quatre ou cinq ans, j'allai à Sannois (S.-et-O.) voir un de mes amis; il était sorti. Pour attendre son retour, j'entrai dans la première auberge — ou le premier moulin — à droite en haut de la côte en venant du village. Le patron de l'établissement daigna m'honorer de sa conversation et me présenta sa légitime, connue sous le gracieux surnom de « Tata » femme d'âge, retirée sans

doute de la galanterie. Mais ne médisons pas du prochain. Comme mon ami n'arrivait toujours pas, ces braves gens m'engagèrent à dîner et à coucher à l'auberge, pour voir lever le soleil sur les coteaux d'Argenteuil !

Après un bon repas, on me conduisit à ma chambre, chambre rustique avec un papier à fleurs, et brillant sous un verre dans un cadre de bois jaune, une lithographie coloriée.

Au premier plan, vêtu d'un veston de toile ouvert sur une chemise déboutonnée, d'un pantalon à raies, et coiffé d'un vaste chapeau de paille, un personnage singulier, aux grands yeux profonds, au front large, aux cheveux plats et longs, le visage encadré d'une barbe épaisse et grisonnante, la lèvre supérieure ornée d'une moustache, — un type de planteur. Au lointain à droite, des nègres dans le simple appareil.

Jusque-là, rien de particulier; mais mon attention fut tout à coup attirée par un général anglais en grand uniforme, au second plan, et à distance respectueuse du personnage principal, quatre soldats anglais, l'arme au bras.

Je me demandai ce que venaient faire dans ce paysage un peu sauvage ce général et ces soldats; j'approchai ma bougie, et quelle ne fut pas ma stupéfaction en lisant cette légende sous l'image : *Napoléon à Sainte-Hélène !*

C'était bien lui, très ressemblant malgré sa grosse barbe grise. La lithographie était peu soignée, presque grossière, ombrée de traits massifs, et peinte de couleurs en demi-teinte ou effacées. Lithographie datant, autant que je puis m'y connaître, de 1815 à 1820.

Le lendemain, après avoir exprimé mon étonnement à mes hôtes, j'eus la sottise de leur offrir cinq louis de cette image; ils m'en demandèrent cinquante, plus mon addition.

Quelque temps après, mon ami tâcha de l'acheter pour moi; ils en exigèrent une somme encore plus considérable, de quoi payer un Meissonier.

Je ne m'en occupai plus.

La lithographie est-elle encore dans la troisième chambre à gauche, au premier étage? Les propriétaires sont-ils les mêmes? En tout cas, on pourrait retrouver leur piste.

Je signale le fait aux amateurs de curiosités, entre autres au prince Roland Bonaparte, si attentif à ce qui touche la mémoire de l'empereur, et aux historiens, me tenant à leur disposition s'ils ont besoin de détails complémentaires. Dr Guillaume Livet.

P. S. — Peut-être les Drs Leter ou Margery, de Sannois, pourraient-ils compléter ce renseignement?

Je rouvre ma lettre; le souvenir du nom du propriétaire du moulin que je croyais complètement oublié, vient de jaillir tout à coup dans ma mémoire: il s'appelait Louveau. Cherchons Louveau.

Médecins artistes et collectionneurs (VI, 192, 437, 669, 688). — Cette question nous a valu la très intéressante lettre qui suit, et que nous soumettons aux réflexions de nos lecteurs :

Estimé confrère,

C'est avec un véritable plaisir que je lis la *Chronique*, et que je constate combien elle est lue avec intérêt par nos confrères qui ne déchirent même pas la bande des journaux médicaux.

Votre rubrique « les Médecins collectionneurs » est très amusante, et je me permets de vous soumettre l'idée qu'elle me suggère : beaucoup d'entre nous, et vous le prouvez, ont leur petite infirmité, celle des collections en particulier : c'est une maladie qui se manifeste sous mille formes et dont je suis moi-même fortement atteint.

Pourquoi la « Chronique » n'établirait-elle pas des relations entre médecins collectionneurs du même ordre : dire collection, c'est dire échange (une des rages du collectionneur) et rien ne serait plus charmant que de se connaître entre médecins collectionneurs du même acabit.

Une des formes les plus répandues de la « collectionomanie » (!) est la timbromanie, que les gens respectueux appellent philatélie. C'est, je vous l'assure, presque une science, malgré le ridicule qu'elle comporte pour les profanes, et moi-même j'y sacrifie après l'avoir tournée en dérision. Elle sévit avec intensité, et la liste des médecins philatélistes serait curieuse à connaître, sans compter qu'on pourrait créer de cette façon pour les échanges de précieuses relations entre gens estimables, ce qui, dans l'espèce, n'est pas à négliger, et qui sait s'il n'en sortirait pas plus tard quelque « société des médecins timbrophiles » !

Dès maintenant, au risque d'être indiscret, je vous dénonce :

Le Dr Marini, chef de clinique à l'Hôtel-Dieu ;

Le Dr Rieffel, chirurgien des hôpitaux ;

Le Dr Paul Thiéry, professeur agrégé ;

Et, je crois bien, le Dr Chevalier, chirurgien des hôpitaux.

Parmi nos confrères, le Dr Boutarel de Paris et *tutti quanti*.

Voilà la liste ouverte, qu'on s'inscrive ! Surtout n'allez pas dévoiler mon anonymat, car l'idée pourrait bien ne pas faire son chemin et j'ai horreur de l'avortement !

Recevez, je vous prie, mes meilleures confraternités.

Dr X.

Chronique Bibliographique

Un pays de célibataires et de fils uniques par Roger Debury, (librairie E. Dentu, Paris).

L'auteur, un de mes anciens camarades de collège, qui a fait son chemin depuis, puisqu'il est actuellement professeur agrégé dans un grand lycée, en m'envoyant son livre m'en avait recommandé instamment la lecture. La recommandation n'était pas superflue : j'avais, pourquoi ne pas le dire ? une certaine défiance. On a tant écrit sur la dépopulation, ses causes et ses remèdes, que je me demandais avec inquiétude si j'allais apprendre du neuf et si la perte de temps qu'on m'imposait serait compensée par quelques connaissances nouvelles.

Si j'ai bien compris la thèse de M. Debury, son argumentation se réduit à ceci : tous les Français doivent se marier, sauf le cas de force majeure ; ils auront au moins trois enfants : c'est un devoir à la fois patriotique et social ; outre que la famille est un foyer de moralité, nous ne saurions reconquérir notre place dans le monde qu à la condition expresse d'abandonner nos pratiques malthusiennes et

de procréer autant d'êtres semblables à nous que dame Nature voudra nous en concéder. Il faut renoncer à reprendre les provinces perdues et subir tous les outrages des peuples plus forts que nous, tant que nous ne serons pas de taille à nous mesurer avec nos adversaires : or, nous sommes, pour l'instant, dans un tel état d'infériorité numérique par rapport à « l ennemi héréditaire », que mieux vaut attendre l'arme au pied l'heure inévitable de la revanche. « Il naît deux Allemands quand il naît un Français : voilà le fait dans toute sa brutalité. Laissez grandir la génération actuelle : il est clair que, dans vingt ou trente ans, il y aura deux soldats allemands pour un soldat français. »

Est-ce parce que la natalité devient plus forte chez nos voisins, et qu'elle s'affaiblit chez nous? Les chiffres sont là pour donner une réponse affirmative sur ces deux points. C'est une première cause de décadence; mais ce n'est pas, hélas ! la seule.

On a dit bien souvent que la France manquait de cadets. Ne sont-ce pas les cadets qui ont fait la fortune de l'Angleterre ? L'esprit d'aventure semble incompatible avec notre race, essentiellement autochtone; précisément parce que les familles à plusieurs enfants étant peu nombreuses, on veille à la conservation des rares rejetons que l'on possède. De plus — et sur ce point combien nous sommes d'accord avec l'auteur ! — nous sommes un peuple de fonctionnaires; nous n'aspirons qu'à la prébende et au *fixe*. Même dans les branches où notre activité pourrait se donner libre cours, nous restons désespérément routiniers. « Le fabricant français s'en tient aux vieilles méthodes; il est continuellement en retard. » C'est pourquoi la France est de plus en plus un pays d'immigration; les étrangers y affluent, parce qu'ils sont certains de s'y faire une place, grâce à leur initiative et à leurs aptitudes commerciales et industrielles.

N'y a-t-il pas lieu de s'alarmer d'une situation aussi inquiétante ? Et notre insouciance ne peut-elle avoir de graves conséquences? Sans doute, et c'est pour ce motif que l'auteur (qui, m'écrit-il, a prêché d'exemple, puisqu'il est lui-même trois fois père, bien que jeune marié) nous conseille fortement d'unir tous nos efforts pour relever la natalité. Malheureusement s'il est très expert à nous indiquer le mal, il l'est beaucoup moins à nous désigner le remède. Notre auteur voit dans la religion catholique, ou, pour mieux dire, dans le prêtre, un danger permanent. « Le prêtre est le véritable chef dans les ménages où la famille est pieuse, surtout si elle est très pieuse... Avec le pasteur protestant, des rapports familiaux peuvent exister. Rien à craindre de lui; sa chair est calme ; il est pourvu ailleurs ; c'est un homme marié lui aussi. » En quoi cela peut-il influer sur la diminution de la natalité ? Nous y verrions plutôt un élément de repopulation — par voie réflexe. Mais trêve de plaisanterie ! Il n'est pas, selon nous, équitable de prétendre que le catholicisme conseille la limitation du nombre des enfants, puisqu'il enseigne, au contraire, que les familles nombreuses sont bénies de Dieu. Certes, nous convenons que le célibat des prêtres est une monstruosité et que mieux vaudrait agir soi-même que de prêcher l'action. Mais c'est là une grosse question, dont la solution, parce que très difficultueuse, n'est pas prochaine.

Revenons au sujet, dont l'auteur a eu le premier le tort de nous éloigner.

« Il ne faut pas, écrit M. Debury, que, passé trente ans, en tout cas après trente-cinq, il y ait en France un seul homme sain de corps et d'âme qui ne soit pas marié. » Pour atteindre ce but, il faut rendre la vie le plus dure possible au célibataire. Et d'abord, on supprimera les filles publiques, et « il y aurait lieu d'examiner si les maisons de tolérance elles-mêmes doivent être maintenues. » La recherche de la paternité pourrait aussi être admise ; en un mot, « affamer le célibataire, j'entends lui supprimer la fille des rues, la concubine, et lui rendre dangereuse la séduction des filles honnêtes, ce serait déjà un moyen bien plus efficace qu'on ne l'imagine de lui donner le goût du mariage. »

Attendez : il y a d'autres moyens, plus efficaces encore : « On ne devrait pas admettre à représenter un pays des hommes qui ont manqué au devoir le plus essentiel du citoyen... Il faut de toute nécessité une loi qui interdira toute fonction élective et même toute fonction publique élevée au célibataire. A peine devrait-il avoir le droit de voter. » Voilà qui est catégorique.

Mais d'autres mesures coercitives s'imposent contre ce parasite et cet inutile qui s'appelle le célibataire : il faut augmenter les impôts de quiconque n'est pas marié, et le déshériter, sinon totalement, au moins en grande partie, au profit de l'Etat.

Pour notre part, nous n'y contredisons pas ; encore faudra-t-il établir pourquoi on s'est astreint ou pourquoi on a été contraint à garder le célibat. Et puis il est un point que l'on oublie : il ne suffit pas de nous dire : faites des enfants, mais faites-nous de beaux enfants, j'entends des enfants sains, bien constitués, prêts à soutenir le combat pour la vie. Contrairement à l'auteur, nous ne prenons pas tant souci de la *quantité* que de la *qualité* des produits. Et c'est pourquoi nous estimons plus vaines toutes les campagnes qu'ont menées jusqu'à présent les littérateurs et les démographes, que celles, moins bruyantes mais plus efficaces, qu'ont tentées généreusement des philanthropes et des médecins, tels que le professeur Budin, Théophile Roussel et quelques autres, lesquels s'efforcent de diminuer le taux, toujours si élevé, de la mortalité infantile, due, comme nul de nous ne l'ignore, à ces terribles décimeurs d'humanité qui se nomment la tuberculose, l'alcoolisme, la syphilis...

A. C.

CORRESPONDANCE

MON CHER CONFRÈRE,

Puisque vous recueillez tout ce qui a trait à la carrière scientifique de notre « confrère » Marat, peut-être ferez-vous bon accueil à la copie que je vous transmets d'un ouvrage où l'*Ami du Peuple* est apprécié comme... géologue ! C'est une face nouvelle de cette complexe physionomie.

Voici le passage, extrait d'un livre que je crois rare, et intitulé : *Géos* ou *Histoire de la terre, de sa création, de son développement et de son organisation par l'action des causes actuelles* (p. 404 à 405) :

« Un fait qui a droit de nous surprendre, c'est que nos idées sur ce sujet, que nous croyions toutes nouvelles, quand la suite de nos recherches et de nos méditations nous en eut rendu maître, ont été produites au siècle dernier par des hommes instruits, sans avoir eu le privilège d'attirer l'attention de ceux placés alors à la tête de la science. Il est vrai que, dans ce temps, où l'on s'obstinait à nier, malgré les preuves les plus affirmatives, la chute des aérolithes, toutes les branches qui se rattachent à l'étude physique du monde terrestre étaient dans l'enfance.

« Un physicien du nom de Marat disait en 1779 : « Les rayons solaires ne sont autre chose que la matière de la lumière même, poussée en droite ligne par l'action du soleil, et s'ils produisent de la chaleur, ce n'est qu'autant qu'ils excitent dans les corps le mouvement du fluide igné qu'ils contiennent. Le principe de la chaleur n'est point dans les rayons solaires, bien qu'elle se développe toujours dans les corps qu'ils viennent à frapper. S'il était dans la nature quelque corps exempt de fluide igné, il n'acquerrait pas la moindre chaleur au foyer du meilleur miroir ardent. »

« Ce physicien a démontré, par des expériences faites au microscope solaire, que le fluide igné, ce principe de toute chaleur, sans être chaud lui-même, n'existait point dans les régions célestes. »

N'étant pas compétent en la matière, je m'abstiens de tout commentaire.

Veuillez, etc.

R. D.

*
* *

Paris, 19 décembre 1899.

Mon cher confrère,

Je lis dans le dernier numéro de votre intéressant journal, une lettre de M. Jules Troubat qui m'oblige à rétablir exactement les faits concernant l'autopsie de Sainte-Beuve.

Le Dr Piogey m'ayant demandé de l'aider à pratiquer l'autopsie et l'embaumement, j'acceptai avec empressement, car je devais de la reconnaissance au grand écrivain. Munis de ce qui était nécessaire, nous trouvâmes à la maison mortuaire le Dr Veyne, et Tilloy, interne des hôpitaux.

L'autopsie et l'injection conservatrice furent pratiquées par Tilloy et par moi.

Que M. Troubat ait oublié cela, je le comprends, car, d'une part, il était accablé par le chagrin, et d'autre part, je n'étais qu'un mince personnage, étant externe des hôpitaux et non interne, comme on l'a dit à tort.

Telle est l'absolue vérité.

Votre bien dévoué,

Pinard.

Paris. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr.

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

7e ANNÉE N° 2 15 JANVIER 1900

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

AVIS TRÈS IMPORTANT

On peut s'abonner à la *Chronique médicale* en remettant la somme de *dix francs* à n'importe quel bureau de poste français, à l'adresse de M. l'Administrateur de la *Chronique médicale*, 149, avenue du Maine, Paris.

On peut encore envoyer un mandat-carte ou un mandat-poste de la somme désignée plus haut à l'adresse ci-dessus indiquée.

Les abonnés étrangers sont priés de nous faire parvenir directement la somme de *douze francs* ou de faire renouveler leur abonnement par leur correspondant à Paris.

Depuis le 1er janvier 1900, la Chronique médicale *est en dépôt à la Grande Librairie médicale* Maloine, *21-23, Place de l'École de Médecine. On peut envoyer à la même adresse les demandes d'abonnement, de renouvellement, de numéros manquants, et, d'une façon générale, tout ce qui concerne l'administration du journal.*

Pour les souscripteurs au « Cabinet secret ».

Un certain nombre de souscripteurs des 1re, 2e et 3e séries du « Cabinet secret », sur papier de luxe, ne nous ont pas encore fait parvenir leur bulletin de souscription pour la 4e série.

Pour qu'il n'y ait pas malentendu, nous leur rappelons qu'il est *indispensable* que leur bulletin nous soit retourné, revêtu de leur signature, pour que nous leur réservions un exemplaire de notre ouvrage. Cette recommandation nous semble d'autant plus utile à faire qu'il y a *beaucoup de souscripteurs nouveaux* et que le tirage de l'*édition d'amateur* est strictement limité à 110 exemplaires (100 Hollande, 10 Japon).

Pour s'éviter l'ennui de remplir le bulletin, nos souscripteurs n'ont qu'à nous aviser, par une simple carte postale, qu'ils s'inscrivent pour la 4e série, en mentionnant si c'est pour le volume à 10 fr. ou pour le volume à 15 fr.

Nous répétons, en réponse à une question qui nous a été maintes fois posée ces jours derniers, que l'édition de luxe des précédentes séries est *complètement* épuisée — et que nous n'avons pas vu passer encore *un seul* exemplaire de cette édition

dans les catalogues de libraires (1). C'est dire que ces exemplaires sont conservés par leurs possesseurs, ce qui est au moins l'indice que l'ouvrage ne tombera pas de sitôt dans le domaine public et conservera sa valeur aux yeux des bibliophiles.

La Médecine dans l'Histoire

La santé de Napoléon Ier (*a*)
(*d'après des documents nouveaux et inédits*)
par M. Georges Barral.

> Pour bien se porter il faut être maigre.
> Le Général Bonaparte.
>
> A man is known by his actions
> *Proverbe anglais.*
>
> La santé est indispensable à la guerre et ne peut être remplacée par rien.
> Napoléon *empereur.*

Me sachant en possession de quelques renseignements exacts sur la santé de Napoléon Ier, au début de l'année 1887, Lucien Faucou, depuis décédé, alors directeur de l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, me fit parvenir directement la question suivante, qu'il insérait, du reste, un peu plus tard, à la p. 644 du volume de sa Revue de cette même année. Je la reproduis en débutant, car elle pose bien le problème à résoudre : La voici :

« Existe-t-il un ouvrage où l'on puisse trouver des documents aussi sérieux que ceux qui ont été publiés au sujet de Louis XIV, sur la constitution physique, l'état de santé habituel, les infirmités et les maladies de Napoléon, afin d'établir l'influence de ces circonstances sur sa vie politique ? »

A cette rédaction il faudrait ajouter : « ... et sur les blessures qu'il a reçues durant sa carrière militaire. » Il est certain, en effet, qu'il fut frappé de coups de baïonnette, coups de sabre et coups de feu, plus souvent qu'on le croit communément et qu'on l'a dit. Quand on fit son embaumement, on fut étonné de constater sur les cuisses, les jambes, les talons, les traces de nombreuses atteintes.

I

Chose singulière et à peine croyable, parmi les médecins qui ont été attachés à la personne de Napoléon, ou à un membre de sa famille, même parmi ceux qui devinrent de ses amis, comme Larrey et Corvisart, et qui ont écrit des Mémoires, des

(1) Nous prendrons néanmoins bonne note des demandes qui nous seront faites des séries précédentes, et s'il nous revient des exemplaires de ces séries, nous les réserverons aux souscripteurs de la 4e série qui nous auront exprimé le désir de compléter leur collection.
(*a*) La reproduction de cette étude sur Napoléon est *formellement* interdite.

Souvenirs ou des ouvrages, aussi bien que parmi les autres, il n'en est pas un qui ait laissé non pas une communication de longue haleine, mais quelques notes détaillées ou indications sommaires, qui eussent pu éclairer l'histoire sur la constitution et la santé courante de l'Empereur. Il est à penser que la plupart d'entre eux ne considérèrent leur situation que comme une fonction officielle et sans importance, une sinécure, vu le peu d'occupation qu'elle leur donnait, et qu'ils dédaignèrent d'instruire la postérité d'un état de santé toujours identique et florissant. Cependant, il est certain que l'Empereur, ainsi que le commun des mortels, fut sujet à quelques indispositions plus ou moins graves ou passagères. De plus, l'examen approfondi de son caractère moral et de ses portraits, indique nettement qu'il a changé cinq fois de figure et de tempérament, depuis son état d'homme fait. Ces transformations n'ont pas dû s'effectuer sans quelques secousses ou difficultés.

En effet, le Premier Consul est tout autre que le général Bonaparte. L'Empereur Napoléon est tout différent comme aspect et du général et du consul, autant que l'époux de Marie-Louise et le martyr de Sainte-Hélène sont dissemblables des trois autres.

Du 3 octobre (13 vendémiaire) au 31 décembre 1799, apparaît sur la scène politique la maigre silhouette, le visage bilieux et jaune du jeune général Bonaparte. Peu après le dix-huit brumaire, dès le mois de février 1800, se dessine aux Tuileries et à la Malmaison (notons en passant que Napoléon écrit toujours Malmaison et non la Malmaison), l'élégante tournure du chef d'Etat. Les épaules se sont remplies et arrondies ; le visage est encore mince et allongé, mais un peu plus gras ; le teint est devenu blanc et mat ; les cheveux, coupés courts, sont moins noirs.

Après cinq ans révolus, au 2 décembre 1804, journée du couronnement à Notre-Dame, le peuple de Paris constate que la stature du nouvel Empereur est moins élancée, les épaules sont plus larges, la taille est ramassée, le visage est devenu plus fort, plus carré, et son aspect est celui d'une médaille romaine.

Le 1er avril 1810, les Parisiens accourus à Saint-Cloud pour assister aux fêtes du mariage de Marie-Louise et de Napoléon, s'aperçoivent que le vainqueur d'Iéna, de Wagram et de Friedland est devenu beaucoup plus gros, sensiblement obèse ; que les cheveux se sont éclaircis en blondissant : ils sont châtains, le visage est tout à fait carré, vu de face ; de profil, le menton, de tout temps très volumineux, s'est encore accentué. L'Empereur ressemble plus à un bon papa qu'à un fringant général. Tel il est depuis son divorce avec Joséphine, tel il restera jusqu'à son arrivée à Sainte-Hélène (1er novembre 1815).

Eh bien, ni Larrey, ni Desgenettes, ni Corvisart (1), ni Hallé, ni Bourdier, qui furent amis ou médecins particuliers de Napoléon ; ni Cabanis, qui lui fournit le poison de Condorcet ; ni Auvity, ni Bourdois, qui furent nommés médecins des enfants de France ; ni Dubois, le médecin accoucheur de Marie-Louise ; ni Lacroix, chirurgien de l'impératrice ; ni Foureau-Beauregard, le médecin qui a soigné l'Empereur à l'île d'Elbe ; ni Percy, qui fut chirurgien en chef de l'armée à Waterloo ; ni même le pédicure Tobias Koën, rencontré à la Malmaison en 1801 et revu aux Tuileries en 1815 (et cependant on dit les pédicures très bavards), n'ont eu l'idée de composer le moindre lambeau de journal sur ce qu'ils ont vu de la santé de l'Empereur. Il faut excepter de cette indifférence quelques notes de Mestivier et du chirurgien Yvan sur l'attaque de dysurie qui fit souffrir l'Empereur le 7 septembre 1812, à la bataille de la Moskowa. C'était donc un travail original à tenter que celui de l'histoire de la santé de Napoléon, long et difficultueux à entreprendre, mais combien suggestif, car il fallait séparer les racontars et les calomnies, extraire la vérité de sa gangue, afin d'établir, avec preuves à l'appui ou considérations impartiales, si les malaises, maladies ou variations de constitution de Napoléon ont pu avoir quelque influence sur sa destinée et la marche des événements.

Pour dresser ce bilan médical et physiologique de vingt ans, d'octobre 1795 à novembre 1815, il ne fallait rien moins que dépouiller tous les mémoires et les écrits, publiés et inédits (il y en a encore beaucoup de manuscrits), de cette étonnante période historique. Il fallait notamment suivre pas à pas les trente-deux grands volumes in-folio de la Correspondance de Napoléon, car il y parle bien plus souvent de l'état de sa santé que les médecins ne l'ont fait eux-mêmes !

Dès l'année 1858, époque de l'apparition du premier tome, j'ai assisté, en grandissant, à l'éclosion de ce monument, unique dans la littérature politique, et qu'il appartenait à l'esprit si complexe, hardi et aventureux de Napoléon III, d'oser élever à la mémoire de son oncle, dont il différait si complètement. Trois hommes, éminents à divers titres, en poursuivaient, autour de moi, la lecture assidue et successive : Chevreul, Claude Bernard et mon père. Tous les dimanches, pendant l'après-midi, les deux derniers avaient l'habitude de se réunir chez le premier au Muséum d'histoire naturelle, dans un appartement qui avait été habité par le grand Buffon et qui servit

(1) Pour Corvisart, ce n'est peut-être pas tout à fait exact. Nous savons en effet, de bonne source, que le petit-neveu du médecin de l'Empereur, M. le baron Corvisart, se propose de publier un jour les Mémoires de son grand-oncle et de son père ; il y est naturellement beaucoup question des deux Empereurs. Le père du baron Corvisart remplissait, comme on sait, auprès de Napoléon III, les mêmes fonctions qu'occupait son grand-oncle auprès de Napoléon Ier.

A. C.

de domicile à l'inventeur des bougies stéariques jusqu'à sa mort, pendant plus de quatre-vingts ans !

Mon père m'emmenait fréquemment. Je me souviens avoir entendu Claude Bernard s'exprimer ainsi à l'assentiment général : « C'est dans une telle correspondance qui, certes, n'était point faite pour la publicité, qu'il faudra désormais étudier Napoléon. Toutes ces lettres sont des actes qui révèlent l'homme mille fois mieux que tous les jugements si contradictoires de ses contemporains. L'Empereur pouvait être amoindri par une telle publication. Il en sort plus grand, plus merveilleux, plus extraordinaire s'il est possible. Il faudra que je dise à Taine de nous tracer un Napoléon d'après lui-même, et non point d'après les petits papiers qu'il s'efforce de ramasser de tous les côtés. » On sait que Taine n'a pas tenu compte de l'avis du profond physiologiste et psychologue qu'était tout ensemble Claude Bernard, et qu'au lieu de nous donner l'histoire sincère et véridique de Napoléon, il a confectionné un pamphlet qui dépare ses *Origines de la France contemporaine.*

Il est évident, pensions-nous dès cette époque, que l'*Histoire de la santé de Napoléon*, bien faite, serait un livre précieux. Véritablement, il remplirait une lacune. C'est ici que ce vieux cliché aurait raison, car nul ouvrage semblable n'a été tenté, par la raison trop simple qu'il exige un énorme labeur. Cependant le public le désire et l'attend. Pour le mener à bien, il fallait être à la fois écrivain, érudit, savant, par-dessus tout homme de justice et de sang-froid. Il nous semble que le Dr Cabanès, l'heureux et perspicace fondateur de cette *Chronique médicale*, justement renommée, était tout désigné pour cette enviable entreprise. Aussi quand il nous annonça qu'il travaillait précisément à cet ouvrage que nous souhaitions tant lui voir faire, nous fûmes heureux de lui réserver ce présent travail, composé il y a quelques années déjà. Il devenait de la sorte un avant-propos tout désigné à son œuvre.

Les renseignements que nous donnons sur l'état de santé de Napoléon sont d'autant plus précis qu'ils ont été puisés à bonne source et qu'ils ont été contrôlés, comme on va le voir, par le descendant de l'Empereur qui lui ressemblait le plus, moralement et physiquement, par son neveu, le prince Napoléon, fils du roi Jérôme.

II

Lorsque M. Thiers voulut établir, pour le dernier volume de son *Histoire du Consulat et de l'Empire*, l'état réel de la santé de l'empereur pendant les quatre jours de la campagne de Belgique, il consulta le roi Jérôme, ainsi que le comte Marchand, attaché au service de la personne de Napoléon, de 1814 à sa mort. Le roi Jérôme lui assura que l'Empereur se portait

bien, avec une petite faiblesse de la vessie. M. Marchand certifia que l'Empereur n'était incommodé de nulle façon. C'était en 1858, époque à laquelle Thiers mettait la dernière main à son brillant récit de la bataille de Waterloo.

Plus tard, dans une conversation intime qui eut lieu en juillet 1859, au château de Villegénis (Seine-et-Oise), résidence d'été du roi Jérôme, celui-ci confessa à mon père que Napoléon fut gêné un peu à Fleurus, un peu plus à Ligny, et davantage le 18 juin 1815, à Waterloo, par des *hémorroïdes anales* (*sic*), dont la première apparition remontait à la campagne d'automne de Saxe, en 1813. Elles cédaient généralement à des bains prolongés, surtout à des lotions d'eau bouillante, contenant de l'extrait de saturne (dix pour cent de sous-acétate de plomb pour cent d'eau). C'était le baron Larrey, toujours empressé et discret, qui lui avait fourni cette prescription, dont il usa et se trouva fort bien jusqu'à la fin de sa vie.

Le mélange qu'on nomme vulgairement eau blanche ou eau de Goulard, est un résolutif puissant, surtout employé à chaud. Son aspect lactescent tient à ce qu'il se produit une petite quantité de sulfate de plomb par double décomposition du sous-acétate de plomb et du sulfate de chaux, lequel est contenu en plus ou moins forte proportion dans l'eau commune. Le mélange est à peine coloré quand on prend de l'eau de pluie filtrée, surtout de l'eau distillée. Cet aspect laiteux agaçait l'Empereur. C'est pour cela que Larrey avait recommandé à M. Marchand de toujours avoir à sa portée une certaine quantité d'eau distillée. Elle demeurait enfermée dans un bidon spécial, qui accompagnait la garde-robe et la literie de l'Empereur. De plus, Larrey avait conseillé de ne point se servir d'éponge, réservoir de mauvais germes (*sic*), mais de préférer un morceau de flanelle qu'on jetait et qu'on remplaçait chaque fois que l'Empereur avait dû pratiquer cette fomentation astringente. Le roi Jérôme laissa deviner que Napoléon à Waterloo avait dû s'éloigner un instant du champ de bataille, ou avant de remonter à cheval, vers trois heures, pour aller dans sa chambre du Caillou, s'appliquer une de ces lotions à l'eau blanche dont il ressentait un soulagement presque immédiat. Mais on avait dû peu à peu augmenter la proportion de l'acétate de plomb. De dix pour cent, elle avait atteint quinze et vingt pour cent, à cause de l'accoutumance, et pour maintenir un effet actif et prompt.

Le roi Jérôme et le comte Marchand étaient seuls dans la confidence de ce malaise agaçant, que l'Empereur maîtrisait, mais dont sa susceptibilité morale souffrait peut-être plus que sa nature physique. Le mot d'ordre avait été donné de ne le point déceler. Rien n'en avait transpiré jusqu'en 1859. Et lorsque M. Thiers vint consulter le roi Jérôme pour fixer définitivement l'opinion et l'histoire sur la santé de Napoléon en

1815, par un sentiment de piété fraternelle très explicable, et ne voulant pas cependant tromper tout à fait l'illustre historien, le roi Jérôme s'était résolu à dévoiler la moitié de la vérité, c'est-à-dire à avouer que l'Empereur souffrait d'un mal physique, mais localisé dans la vessie, et non point du côté opposé, dans la région plus humiliante de nos servitudes physiologiques.

Quoi qu'il en soit, l'activité de l'Empereur ne s'en était nullement ressentie. Personne ne s'était douté de l'incommodité qui le gênait légèrement dans sa marche, excepté peut-être mon grand-père Barral, de la vieille Garde, qui, le 17 juin au matin, voyant l'Empereur arriver en voiture dans la grand'rue de Fleurus, avait dit à un de ses camarades : « Est-ce que l'Empereur serait indisposé ? Le voilà qui passe en voiture, lui qui est toujours à cheval ! » Mais comme, au bout de peu de minutes, il l'aperçut sur sa jument azurée, galopant vers la plaine, il n'ajouta pas d'importance à sa remarque.

D'un autre côté, M. Boucquéau, le vénérable (il avait soixante-dix-huit ans) propriétaire du Caillou, qui vit l'Empereur le 18 juin au matin et causa avec lui, raconta qu'il avait observé que Napoléon paraissait embarrassé dans sa démarche, et qu'il écartait les jambes — comme s'il était gêné dans les reins ou les entournures. Ce propos qui a été conservé et dont quelques libellistes ont usé, fut répété par M. Boucquéau à mon grand-père Barral, qui, fait prisonnier à Waterloo, avait été emmené à Bruxelles. De là, il était venu visiter son *champ de bataille*, comme il disait. C'est alors qu'il vit M. Boucquéau, s'entretint non seulement avec lui, mais encore avec Decoster, le trop célèbre guide de l'Empereur, dans cette journée fameuse dont j'ai donné le portrait dans mes livres sur cette dramatique et rapide campagne de cinq jours.

Mon grand-père répondit à M. Boucquéau que l'Empereur écartait les jambes parce que sans doute il était mouillé et crotté par suite des rafales de la nuit et de la gluante boue produite par le sol très argileux de Waterloo. Cette boue m'est familière, et pour qui la connaît, comme je l'ai éprouvé en parcourant ces lieux célèbres par les plus mauvais temps, afin de revivre personnellement une partie des sensations transmises par mes deux grands-pères, on sait qu'elle est terreuse, collante et qu'elle pèse lourdement aux pieds du marcheur. Il n'est donc pas surprenant que Napoléon en fût empêtré, lui qui avait parcouru, pendant la nuit pluvieuse, les chemins avec ses grosses bottes.

Le secret de la véritable indisposition de Napoléon en 1815, et que nous venons de révéler, fut gardé religieusement par ses trois dépositaires : le roi Jérôme, Larrey, le comte Marchand. Il fut dissimulé à tel point que tous les historiens des Cent Jours, depuis Lamartine, Thiers, jusqu'au colonel Char-

ras, sont restés dans le doute, et n'ont pas pu indiquer de quelle affection véritable souffrait l'Empereur. Lamartine, dans son *Histoire de la Restauration*, dit « qu'il souffrait d'un échauffement, suite des insomnies et des agitations de son âme, et qui lui rendait la selle de son cheval pénible et douloureuse ». Au surplus, le grand poète ne paraît pas très bien renseigné sur les autres détails, car il appelle la ferme du Caïau ou Caillou, où l'Empereur avait passé la nuit du 17 au 18 juin, la ferme du *Gros-Caillou*, confondant avec le surnom d'un populeux quartier de Paris.

Le colonel Charras, dont l'*Histoire de la campagne de 1815* frise le pamphlet, s'exprime ainsi : « Napoléon était malade. Souffrant de deux affections, dont l'une surtout lui rendait très pénible le mouvement du cheval, il resta à terre pendant presque toute la journée, voyant peu par lui-même ou voyant mal... » Charras se garde bien de dénommer ces deux maladies, car il les ignore ; il préfère demeurer dans le vague, bien que son devoir d'historien militaire lui commandât la précision. De plus, il y a des erreurs multiples dans cette appréciation. Il n'est pas vrai que Napoléon soit resté à pied durant presque toute la journée du 18 juin 1815. Il n'est pas plus exact de prétendre qu'il voyait mal des hauteurs de Rossomme et du mamelon du Trimotiau, où il s'installa avec une table et une chaise, de une heure à trois heures de l'après-midi, pour consulter plus commodément ses cartes. De ce point culminant, il était admirablement placé pour tout contempler, aussi bien le développement de la ligne ennemie que les positions de son armée étalée sous ses yeux. On peut s'en rendre compte encore aujourd'hui, car ce tertre existe toujours. Quand on l'a gravi, on découvre tout l'horizon.

(*A suivre.*)

LES ORIGINAUX DE LA MÉDECINE

David Gruby. — Notes additionnelles à sa biographie,

par M. le Professeur R. Blanchard.

La notice biographique que j'ai consacrée à David Gruby, dans les *Archives de parasitologie* (tome II, p. 43-74, 1899), et dont la *Chronique médicale* a publié la première partie, a excité l'attention des médecins au delà de ce que je pouvais espérer. J'en vois la preuve dans les différents articles publiés depuis lors par la *Chronique*.

Dans ces nouvelles notes, je réponds à quelques articles parus, précédemment ici même, en même temps que j'indique certains faits nouveaux ou restés obscurs.

Dans son intéressant article (1), M. le Dr S. Lagoudaky me

(1) V. *Chronique médicale*, 1899. p. 629.

prête une opinion que je n'ai aucunement exprimée. Il assure que je « donne une date, 1825, aux premiers travaux de micrographie ». Il proteste avec raison contre une pareille opinion ; je proteste à mon tour, car je n'ai rien dit de semblable.

A la fin de 1841, ai-je dit, Gruby ouvrit un laboratoire particulier et y enseigna l'anatomie physiologique et pathologique, c'est-à-dire la micrographie.

« A la même époque, Mandl faisait aussi un cours libre d'anatomie générale et microscopique à l'École pratique de la Faculté de médecine; mais ce cours s'adressait uniquement aux étudiants en médecine. L'enseignement de Gruby se faisait en dehors de la Faculté, rue Gît-le-Cœur, dans un local privé, et pouvait par conséquent être fréquenté par les hommes que j'ai cités. Cet enseignement dura jusqu'en 1854.

« Il serait d'ailleurs très injuste de croire que la micrographie a été introduite en France par les deux Hongrois Louis Mandl et David Gruby ; déjà, vers 1825, F.-V. Raspail s'adonnait à cette science avec un talent trop méconnu ; en 1837, Donné publiait ses *Recherches microscopiques sur la nature des mucus ;* en 1839, paraissait le livre de Ch. Chevalier : *Des microscopes et de leurs usages ;* cette même année, Mandl publiait son *Traité pratique du microscope,* bientôt suivi du *Manuel d'anatomie générale* (1843) et de l'*Anatomie microscopique* (1838-1845). Gruby n'arrivait à Paris qu'à la fin de 1840 et ne commençait son enseignement qu'en 1842, à peu près au moment où F. Dujardin faisait paraître son *Nouveau manuel complet de l'observateur au microscope* (1843). »

Voilà, intégralement reproduit, le passage auquel M. le Dr Lagoudaky fait allusion. J'établis donc que Mandl et Gruby ont été, selon toute apparence, les premiers qui aient enseigné théoriquement et pratiquement la micrographie à Paris, mais qu'avant eux il y avait eu « *en France* » d'excellents micrographes : Chevalier, Donné et Raspail, pour ne citer que ces trois noms. J'aurais pu citer aussi le botaniste Mirbel, *qui a découvert la cellule végétale,* le zoologiste Bory de Saint-Vincent, qui a établi le règne des Protistes (des Psychodiaires, comme il disait), *cinquante ans avant Haeckel,* mais j'ai voulu m'en tenir uniquement à ceux dont les ouvrages étaient d'un intérêt plus direct pour la médecine.

Cela ne veut pas dire que je considère Raspail comme l'inventeur de la micrographie. Quelle hérésie M. Lagoudaky m'attribue-t-il là ! Je n'ai point oublié les œuvres admirables de Leeuwenhoek, Swammerdam, Réaumur, O. F. Müller, Spallanzani, H. Baker, Needham, Ledermüller, von Gleichen et de tant d'autres micrographes du siècle passé ou des premières années de celui-ci.

* * *

J'ai dit d'autre part que les collections et instruments de Gruby, vendus aux enchères publiques en février dernier, avaient été achetés par un libraire allemand. Ce point mérite d'être précisé. Les instruments d'optique et de météorologie sont, pour la plupart, sinon en totalité, demeurés sans acquéreur ; j'ignore ce qu'ils ont pu devenir. Les pièces d'anatomie comparée ont eu le même sort et ont été détruites.

La librairie H. Welter, à laquelle je faisais allusion, n'a acheté que les préparations microscopiques, les photographies et les docu-

ments scientifiques. Depuis lors, je me suis rendu acquéreur de tout le lot qui lui avait été adjugé, en sorte que mon laboratoire possède actuellement tous les documents scientifiques laissés par Gruby. Je donnerai quelque jour une liste détaillée des trésors que j'ai ainsi sauvés de la destruction ou de la dispersion, et je prétends que l'on sera surpris de la grandeur de l'œuvre de Gruby. Pour aujourd'hui, je me borne à dire que j'ai en ma possession une étonnante série de dessins originaux, relatifs à l'anatomie humaine et comparée, à l'histologie, à l'anatomie pathologique, à l'helminthologie.

Je possède en outre toutes les préparations microscopiques, au nombre d'environ douze mille. Montées dans le baume, elles se sont conservées pour la plupart en fort bon état ; dans le nombre figurent les pièces originales se rapportant à la découverte des champignons des teignes. J'en ai commencé la revision, après élimination des pièces sans valeur ou mal conservées ; mon laboratoire aura donc une collection historique d'une valeur inappréciable.

J'ai acquis en outre les trois mille et quelques centaines de clichés photographiques, faits par Gruby lui-même, d'après ses préparations microscopiques. Comme je l'ai dit dans ma notice, on ne saurait trop admirer la grande habileté technique que révèle cet ensemble de photographies ; il y a là, entre autres, un grand nombre de coupes de la substance cérébrale, à l'aide desquelles on pourrait faire un remarquable atlas. Telle était d'ailleurs l'intention de Gruby : il s'était autrefois proposé de publier un grand ouvrage relatif à l'anatomie normale et pathologique, et c'est dans ce but qu'il avait multiplié les préparations, les dessins et les photographies.

De ces dernières, un grand nombre ont été tirées en épreuves positives ; j'ai acquis tout le stock, et, vu la répétition d'une même épreuve à un certain nombre d'exemplaires, j'ai pu constituer plusieurs collections à peu près complètes de ces planches si intéressantes. J'ai distribué ces collections à la bibliothèque du Muséum d'Histoire naturelle, aux laboratoires d'Histoire naturelle des Écoles vétérinaires d'Alfort et de Toulouse, au *Bureau of Animal Industry* du Ministère américain de l'Agriculture, en un mot, aux établissements où l'on s'occupe plus spécialement de parasitologie. Le reste de ces collections est conservé à mon laboratoire, où je serai heureux d'accueillir tous ceux qui auraient quelque curiosité ou quelque intérêt à en prendre connaissance. Je dois dire que tous les négatifs, dont beaucoup sont très remarquables, sont à la disposition de ceux qui voudraient en obtenir des reproductions dans l'intérêt d'une publication scientifique. Je vais les faire classer prochainement, et il sera très facile de trouver instantanément le document dont on pourrait avoir besoin.

*
* *

Je ne reviendrai pas sur le rôle médical de Gruby ; j'ai cité quelques cas destinés à montrer de quelle manière il frappait l'imagination de ses malades. J'aurais pu multiplier beaucoup ces exemples, car je connais un bon nombre de personnes qui ont été traitées par Gruby et qui m'ont raconté les étranges médications qu'il leur prescrivait. Mais j'ai mieux encore : j'ai toute une liasse volumineuse d'ordonnances écrites de la main même de Gruby, et un

cahier dans lequel un diplomate bien connu, qui a fondé un prix important à l'Académie des sciences, a noté au jour le jour les prescriptions de son médecin, le régime qui lui était imposé, la façon dont il s'y conformait et même les réflexions que lui suggérait cette thérapeutique étrange. Ce sont là des documents vraiment curieux : je les tiens à la disposition de celui qui voudrait faire une étude psychologique sur les rapports de médecin à malade et sur l'influence morale que le médecin exerce sur le patient.

***

Dans la *Chronique médicale* du 15 octobre dernier (VI, p. 659), un confrère qui signe D. T. rappelle un travail de Gruby sur l'érythème automnal, travail paru en 1859 dans la *Clinique européenne*. « Une figure, ajoute-t-il, qui est un des chefs-d'œuvre de la gravure sur bois, figure dessinée d'après la photographie sur microscope de Gruby, accompagne ce travail dont je n'ai pas trouvé l'indication dans l'étude de M. Blanchard. »

J'ai bel et bien signalé le travail en question. Au bas de la page 73 de ma notice, se trouve une note ainsi conçue : « La *Clinique européenne* pour 1859 doit renfermer aussi une note sur l'érythème automnal dont le titre m'est inconnu. Gruby attribue très exactement l'érythème à une irritation produite par les larves d'un Trombidion. »

Je n'ai pu jusqu'à ce jour me procurer la *Clinique européenne* pour l'année 1859 ; elle n'existe ni à la Faculté de Médecine, ni à l'Académie, ni à la Bibliothèque nationale, ni à la Bibliothèque Mazarine, ainsi que j'ai eu le regret de le constater lors de la rédaction de ma notice.

Si j'ai cité néanmoins le travail de Gruby sur l'érythème causé par le Rouget, c'est d'abord que j'en ai trouvé une indication sommaire dans les notes manuscrites dictées par Gruby et donnant l'énumération de ses travaux, notes incomplètes ainsi qu'on va voir. Je puis aujourd'hui les compléter, d'une façon assez inattendue, et cela me permet de trancher enfin la grave question de la découverte du pansement ouaté.

Ces jours derniers, je feuilletais la *Bibliotheca entomologica* de Hagen, quand tout à coup, en tournant une page, le nom de Gruby me sauta aux yeux : je trouvais ainsi très inopinément une indication bibliographique relative au travail sur l'érythème automnal. Courir à la bibliothèque de la Faculté fut l'affaire d'un instant, et j'eus la vive satisfaction de trouver enfin la note que je désespérais de jamais rencontrer (1). C'était évidemment une traduction intégrale du travail publié deux ans auparavant dans la *Clinique européenne*.

Gruby indique d'une façon précise les relations de l'érythème avec une petite Arachnide rouge orangé, mais sans mieux reconnaître la nature de cet Arthropode. C'est évidemment une larve de Trombidion, comme le montre la figure. Celle-ci toutefois n'a pas la grande finesse que lui attribue M. D. T. J'en possède le cliché original, qui est classé sous le numéro 512 dans la collection signalée plus haut.

---

(1) Gruby, Herbst-Erytheme. *Allgemeine Wiener med. Zeitung*, VI, p. 19, 1861.

Cette trouvaille inattendue m'a fait penser que les publications de Gruby sur le pansement des plaies et blessures par l'emploi exclusif de l'ouate avaient pu, comme la précédente, être traduites en allemand et insérées dans le même journal viennois. Cette prévision était exacte, car j'ai eu la satisfaction de trouver aussi ces travaux, que j'avais tant cherchés, et qu'aucune publication bibliographique ne signale en cet endroit (1).

Gruby fait le procès de la charpie et n'a pas de peine à démontrer qu'il y a tout avantage à la remplacer par l'ouate dans tous les cas où le chirurgien en fait usage. « En me basant, dit-il, sur une expérience de dix années pendant lesquelles j'ai employé sans interruption l'ouate, je me permets d'affirmer que celle-ci, outre d'autres grands avantages, réunit toutes les qualités que l'on exige de la charpie et du diachylon. L'ouate est en même temps un moyen de pansement et un excellent topique. »

Le passage suivant mérite encore d'être cité :

« Rien n'est plus apte à démontrer l'exactitude de cette opinion que l'exposé de la manière dont on fait la charpie. La meilleure est faite avec de vieux morceaux de toile; mais l'insuffisance du blanchissage ne permet pas au linge dont on fait la charpie d'être débarrassé des excrétions du corps sain ou malade des individus qui s'en sont servis.

« On sait avec quel dégoût on revêt du linge ayant appartenu à un malade, malgré tout le soin avec lequel ce linge a pu être lavé, et il n'est pas un médecin qui ne conseille à ses clients de s'en préserver. Malgré cette répulsion, que nous ne pouvons en aucune manière considérer comme la conséquence d'un préjugé, on n'hésite pourtant pas jusqu'à présent à mettre un tel linge en contact avec une plaie ouverte et saignante, pratique d'autant plus étrange qu'il n'est pas un médecin qui ne sache quelle infime quantité d'une substance organique délétère il faut pour produire une maladie infectieuse.

« Pour ma part, je suis persuadé qu'une foule de suppurations de mauvaise nature, dont on ne sait expliquer l'origine, doivent être attribuées à l'action de la charpie sur la plaie. Chez un individu d'ailleurs bien constitué, libre de toute dyscrasie et non soumis à l'influence nuisible d'un milieu souillé par les miasmes, si, malgré tous les efforts, on ne peut produire une suppuration de bonne nature et conduisant à la guérison, on est à peu près certain que le retard de la guérison doit être attribué soit à la charpie, soit à l'action irritante des emplâtres qui ne sont pas toujours préparés avec de la graisse fraîche.

« Examinons d'autre part la provenance de l'ouate.

« La nature nous l'offre propre, blanche comme neige, sous une enveloppe qui la protège contre les influences extérieures. Il suffit de la libérer de cette enveloppe pour l'employer aux usages médicaux. »

Gruby insiste encore sur les différentes façons dont l'ouate peut être utilisée en chirurgie, pour le tamponnement de la bouche, du nez, du vagin, du rectum, dans les cas de prolapsus utérin, pour la préparation des cataplasmes, des pelotes, des bandages, etc.

---

(1) GRUBY, Ueber die Baumwolle und ihren Werth für die medizinisch-chirurgische Praxis *Ibidem*, IV, p. 71, 75 et 91, 1859.

Pour le pansement des grandes plaies et des amputations, voici comment il procède : « Après l'amputation, les ligatures étant faites, on met sur la plaie de l'ouate imbibée d'huile d'olive, puis on la recouvre avec de l'ouate sèche, maintenue en place par quelques tours de bande. D'ordinaire même, la bande est inutile et l'ouate tient toute seule. Si le malade ne ressent aucune douleur, ce qui est habituellement le cas avec ce pansement, on laisse s'écouler 48 heures avant de toucher la plaie ; le second pansement consiste alors à humecter le morceau d'ouate adhérent à la plaie et à le recouvrir d'ouate sèche. Tant qu'il n'y a pas de douleur, ce pansement est renouvelé tous les deux jours. Le dixième jour, on change l'ouate placée sur la plaie, et quand celle-ci suppure fortement et que le pus contient les fibres conjonctives gangrenées, on multiplie le pansement et on le renouvelle d'une à deux fois par jour. Cela consiste à enlever l'ouate chargée d'huile et à dessécher avec précaution les granulations. »

Il cite plusieurs observations, une entre autres, qui concerne un individu dont la paume de la main avait été profondément déchirée par des éclats de verre. Le pansement, formé d'ouate trempée dans l'huile d'olive pure, puis de plusieurs couches d'ouate sèche, ne fut renouvelé qu'au huitième jour, puis au quatorzième jour, puis finalement au vingtième jour. Quelques jours plus tard, la cicatrisation était complète, sans suppuration et sans douleur.

Telle est la méthode dont Gruby a fait usage. A l'exemple d'Ambroise Paré, il traite les plaies par l'huile, toutefois sans l'employer chaude.

D'autre part, il introduit en chirurgie l'usage de l'ouate comme pansement, et cette dernière innovation lui appartient en propre. L'un des passages cités plus haut montre quelles raisons théoriques l'avaient conduit à remplacer la charpie par l'ouate. On ne connaissait pas alors les microbes ; mais maints bons esprits avaient l'intuition des causes animées de la suppuration et des maladies infectieuses. Gruby était évidemment au nombre de ces esprits d'élite ; il inventa une antisepsie relative, qui réalisait incontestablement un progrès. Médecin plutôt que chirurgien, il n'eut guère l'occasion de pratiquer ce qu'on appelait alors les grandes opérations (amputation de membres, ablation de tumeurs, etc.), ni d'appliquer sa méthode dans un grand nombre de cas. Néanmoins, la description qu'il en donne est assez claire ; et les observations qu'il cite, bien que ressortissant plutôt à la petite chirurgie, sont assez nettes pour qu'on ne puisse douter de l'excellence des résultats acquis. Faisons abstraction de l'emploi de l'huile d'olive, et nous aurons une méthode de pansement qui ne diffère par rien d'essentiel de celle que, onze ans plus tard, Alphonse Guérin allait inaugurer.

C'est en effet le 1er décembre 1870 que Guérin appliqua pour la première fois son pansement ouaté. Comme j'ai eu déjà l'occasion de le dire (page 67 de la notice sur Gruby), ni Guérin, ni aucun de ceux qui ont fait l'historique du pansement ouaté n'ont fait allusion à Gruby. Loin de moi la pensée de dire qu'un pareil silence était voulu ; je crois plutôt que la note de Gruby, publiée dans un journal très peu répandu, a passé d'autant plus facilement inaperçue qu'à cette époque déjà Gruby était tenu par le monde médical quelque peu en suspicion. En montrant ce qu'a été réellement cet

homme qui valait bien mieux que sa réputation et qui se tenait à l'écart, parce qu'il méprisait les ignorants et les envieux, j'ai conscience d'avoir fait connaître en toute impartialité l'un des savants qui, dans le cours de ce siècle, ont le plus honoré les sciences médicales et d'avoir réduit à néant les injustes préventions, voire les calomnies dont il a été l'objet.

Informations de la « Chronique »

NOTRE GRAVURE

Notre aimable confrère, le Dr Delefosse, n'est pas seulement le spécialiste très compétent que nous connaissons tous, mais c'est encore un amateur d'art éclairé et un artiste lui-même, un artiste de grand talent. Si nous y sommes autorisé, nous vous révélerons une autrefois... Mais nous voulons être discret, jusqu'au jour où nous serons autorisé à ne plus l'être.

Nous avions remarqué dans la galerie du Dr Delefosse deux tableaux rapprochés l'un de l'autre, bien que d'un genre très différent.

Le premier, une caricature originale signée Daumier, que nous reproduirons prochainement, et dont, pour le moment, nous ne donnons pas la légende.

L'autre, très curieux de facture et de conception, est un panneau sur bois, représentant la Vierge Marie enceinte de Jésus. L'Enfant divin, comme on peut le voir sur la gravure, semble flotter dans le ventre de la Vierge, comme un ludion dans un bocal d'eau. On dirait, — l'époque où nous sommes permet la comparaison, — un de ces petits « plongeurs » que les pâtissiers mettent dans la galette des Rois.

M. Delefosse croit que le tableau a été composé, par un artiste dont il ignore le nom, vers le XVIe ou le XVIIe siècle, plutôt le XVIIe, d'après les experts qui ont eu l'occasion de le voir.

Les attributs qui y figurent représentent tout l'Ancien Testament : l'échelle de Jacob, le soleil, la lune, l'étoile du berger, l'Esprit-Saint sous la forme de la colombe, le Dieu tout-puissant dans le nuage traditionnel ; et, disséminés, le temple de la Sagesse, le puits de Science, le miroir de la Vérité, le lis de la Virginité.

Le Dr Delefosse a essayé de déchiffrer, dans le coin à gauche, quelques lettres : cela commence par *Notre*, probablement *Notre-Dame* (?) ; mais c'est tout ce qu'on peut débrouiller.

Quoi qu'il en soit, le document est intéressant, et nous espérons qu'il paraîtra tel à nos lecteurs, surtout après les nombreux articles insérés dans cette revue sur la Conception de la Vierge (1).

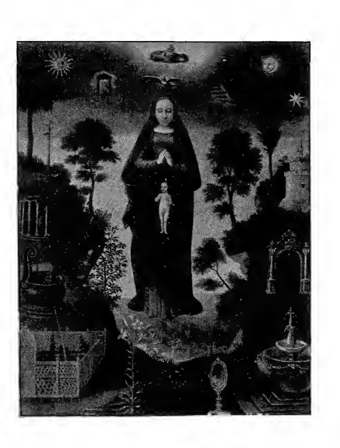
ÉCHOS DE PARTOUT

Les médecins dramaturges.

Relevé au *Courrier des Théâtres* la note suivante :

« *De Bordeaux*. — Le théâtre des Arts vient de donner une comédie à thèse en cinq actes, de nos confrères P. Corneille et A.-P.

(1) Cf. à la *Correspondance médico-littéraire* la rubrique *Vierges enceintes dans l'art religieux*.



de Lannoy, le *Bonheur des autres*. Très gros succès pour cette œuvre et ses interprètes, MM. Perny, Bullier, H. Mass, Mmes Jullien et Chavannes.

M. P. Corneille est, sans doute, notre confrère, le Dr Pierre Corneille.

Les médecins armateurs.

Nous apprenons que M. le Dr VANDAELE est *armateur*.

(*Gazette Médicale de Paris.*)

Médecins écrivains.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord*, du 8 décembre 1899, rapporte ce détail, bon à retenir :

« Un écrivain français, M. le Dr DIDIER, de Stuttgard, est l'auteur des dernières nouvelles authentiques sur l'amour dernier de Gœthe et de la baronne de Levetzow, qui ont fait tant de sensation parmi les lettrés des deux mondes. »

Médecins collectionneurs.

La fille unique d'Ary Scheffer, Mme Marjolin-Scheffer, morte récemment, a légué les portraits de famille, esquisses, dessins, sculptures de son père au musée de Dordrecht.

Au musée du Louvre, elle a légué la célèbre composition représentant la vision dantesque de Paolo et Francesca de Rimini aux enfers, et six portraits : ceux de Lamartine, Lamennais, Villemain, François Arago, Odilon Barrot et Mlle de Fauveau.

Le musée de Versailles reçoit neuf portraits, parmi lesquels ceux de Paul-Louis Courier, Horace Vernet, le général Cavaignac, Gounod, la Taglioni.

Enfin, au musée Condé, à Chantilly, sont attribués un portrait de la princesse Marie d'Orléans et un reliquaire modelé et ciselé par cette princesse.

(*La Libre Parole.*)

Mme Marjolin était, sauf erreur, la femme du Dr Marjolin, membre de l'Académie de médecine, décédé il y a 3 ou 4 ans.

Noms de médecins donnés à des rues.

Nous sommes heureux d'apprendre que le Conseil municipal de Paris va enfin rendre hommage à la mémoire de Bouchut.

M. Chautard a déposé sur le bureau du Conseil une pétition d'un groupe de médecins, faite sur l'initiative du docteur Tapie, et parmi les signataires de laquelle sont MM. les docteurs Descroizilles, Sevestre, Moizard et Comby, médecins chefs de service à l'hôpital des Enfants-Malades, tendant à donner le nom d'Eugène Bouchut, inventeur du tubage du larynx, à une rue de Paris dans le voisinage de l'hôpital des Enfants-Malades.

Cette proposition a été renvoyée à la troisième commission.

(*Gazette des Hôpitaux.*)

Féminisme médical.

Les femmes russes ont, décidément, un très vif amour pour la science médicale.

L'une d'elles a encore, hier, soutenu la thèse de doctorat à la Faculté de médecine de Paris. C'est Mme Olga Latycheff, née en 1865, à Saint-Pétersbourg.

Le sujet de la thèse était « Le traitement du trachome et de quelques-unes de ses complications par la greffe de la muqueuse buccale ».

Mme Latycheff s'en est fort brillamment tirée, et, avec la note « bien » elle a été déclarée docteur en médecine.

(*Le Petit Journal.*)

Le Devoir professionnel.

Un interne en médecine, M. Della Decima, était attaché à l'hôpital annexe du boulevard Macdonald, dit bastion 20.

M. Della Decima était affecté plus particulièrement au service des typhiques. Au cours d'une manipulation de laboratoire, il contracta le germe de la terrible affection qui vient de l'enlever. Il avait vingt et un ans à peine et était de nationalité grecque.

(*Le Petit Parisien.*)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Nouveaux Journaux

Nous signalons à l'attention de nos lecteurs et surtout de nos lectrices une revue d'aimable allure, dont le titre dit le programme : *La Beaute par l'hygiène*. Le rédacteur — pardon, la rédactrice en chef de ce nouveau périodique est une des plus distinguées sages-femmes de Paris, auteur d'ouvrages de gynécologie fort estimés, Mme Gensse.

Nous faisons les meilleurs vœux pour le succès de cette feuille esthético-hygiénique.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Duels médicaux. — Cette absurde et ridicule coutume du duel, qui sévit encore avec intensité en Allemagne et en France, fait même des victimes parmi les médecins.

Une rencontre au pistolet vient d'avoir lieu entre le Dr Boutard et un M. Lavertujon, qui avait écrit contre lui un article offensant ; au premier feu, les deux adversaires ont été simultanément atteints, le docteur Boutard à la cuisse droite et l'autre au mollet droit.

Les docteurs Jean Charcot et Lagelouze se sont, eux, battus à l'épée aussi, pour un article de presse. M. Charcot a été blessé d'un coup d'épée au pouce droit.

D'autre part, le Dr Denoix, sénateur de la Dordogne, a envoyé ses témoins à un M. Lascaron, toujours à la suite d'une polémique de presse.

Est-il d'autres duels où le médecin soit ainsi sorti de ses attributions professionnelles ?

R. C.

Le siège de la faculté du langage. — Les précurseurs de Broca. — On attribue généralement à Broca le mérite d'avoir le premier démontré que la troisième circonvolution frontale gauche était

le siège de la faculté du langage. Mais, avant Broca, il nous semble qu'il en est d'autres qui avaient au moins soupçonné ce que l'auteur du *Traité des Tumeurs* a définitivement établi : tels les Drs Bonnefond, Parchappe et Haspel.

Ces trois observateurs auraient, s'il faut en croire le Dr Dumont (de Monteux), émis la même opinion, chacun de leur côté, en l'année 1849 : le premier, dans l'*Union médicale;* le second, dans un cours public fait à Rouen; le dernier, dans la *Gazette des Hôpitaux*. Cependant la priorité de la découverte paraît revenir à M. Belhomme, puisqu'il l'a émise en 1845 à l'Académie de Médecine.

AN. COQ.

Maisons historiques habitées par des médecins.— Lors d'un récent voyage à Saint-Valery-en-Caux, je revoyais une maison,— historique, puisqu'elle fut habitée une nuit ou deux par Henri IV retour d'Arques, — dont le propriétaire, ou le locataire, je ne sais au juste, est un de nos confrères. D'autre part, en relisant l'autre jour une collection de journaux du siège, j'y ai trouvé et découpé une page exquise de Théophile Gautier, allant voir sa maison que la guerre l'avait obligé d'abandonner. Or, cette maison du poète des *Emaux et Camées*, c'est le docteur Verrier, inventeur de la kinésithérapie, qui l'habite, ou qui l'habitait il y a quelques années ; notre confrère y avait même, touchant hommage, fait placer le buste du poète. Nous ne faisons que poser les jalons sur une voie où l'on pourrait faire des découvertes intéressantes, pour peu que chacun de nous apportât sa personnelle contribution.

C. A. D.

Le certificat de santé des prêtres. — S'il faut en croire Nicolardot (1), qui cite comme référence le *Lévitique*, chapitre XIX : « Chez les Hébreux, les fonctions sacerdotales étaient interdites au lévite, s'il était ou aveugle, ou boiteux, ou chassieux, ou bossu ; s'il avait une taie sur l'œil, ou une gale incurable, ou une descente, ou une gratelle sur le corps, ou une fracture soit de pied soit de main, et même si son nez se trouvait soit trop grand, soit trop petit, soit tordu.

« Saint Anastase Ier, qui fut élu pape en 398, défendait d'ordonner quiconque aurait des infirmités dans le corps.

« Dans ses *Lois*, livre VI, Platon exige que le prêtre soit enfant légitime, issu de père et de mère sains et irréprochables, et que son corps ne cache aucun défaut »

Actuellement, nous ne pensons pas qu'on observe de telles prescriptions; mais n'y a-t-il pas certaines conditions sanitaires requises de ceux qui se destinent à l'état ecclésiastique; ou, pour mieux dire, exige-t-on un certificat de santé des futurs prêtres?

G. FAGNIEZ.

Réponses

Un médecin de Richelieu : Le Fèvre (VI, 499, 664). — Les détails que donne notre confrère le Dr Larrieu sur la dernière maladie du cardinal Richelieu et l'apozème à la fiente de cheval, qu'une femme (une sorcière réputée probablement, l'espèce n'en est pas morte à

(1) *Confessions de Sainte-Beuve*, p. 248-249.

Paris) lui administra, me font penser que l'auguste malade dut faire en avalant ce dégoûtant mélange une bien laide grimace.

Le cardinal, en effet, adorait les parfums, le musc et l'ambre, dont il imprégnait ses habits et son corps. Il était réputé pour cela, de telle sorte qu'à son autopsie (j'ignore si le fait est consigné dans le récit de celle qu'a faite Guy-Patin), les médecins furent grandement surpris, lorsqu'ils ouvrirent le crâne, de constater que le liquide céphalo-rachidien avait une odeur très agréable, ce qu'ils expliquèrent par le goût passionné qu'avait Richelieu pour les parfums (1). Dr Gélineau.

La contagion de la tuberculose avant Villemin (VI, 670, 693). — Dans son *Traité sur la nature et le traitement de la phtisie pulmonaire* (An XII-1804), le Dr Bonnafox-Demalet étudie longuement les « Causes communes de la phtisie. » Il aborde ensuite l'étude de la « Transmission de la maladie, du père ou de la mère à l'enfant avant ou pendant la fécondation et dans le cours de la grossesse. »

Enfin il développe cette proposition : « La phtisie peut se transmettre d'un individu à un autre par la cohabitation, l'autopsie cadavérique, l'usage des hardes et autres effets qui ont servi à une personne pulmonique. » Et il cite des exemples de contagion qu'il emprunte à Van Swieten, Lurde, Baumes (2) (transmission de la phtisie à une famille dont le chef maternel avait acheté le mobilier d'une maison dont le dernier individu était mort phtisique), Luzuriaga et au *Journal de Paris* de 1780.

Bonnafox-Demalet traite également de la prophylaxie :

« Il est prudent de se prémunir contre ses influences. Pour arriver à ces résultats, on aura soin que les malades habitent des appartements dont on puisse renouveler l'air avec facilité. Les effets qui servent à leur toilette seront soumis à des lessives fréquentes ; ils cracheront dans des vases à ce destinés qu'on aura soin de vider et de laver d'autant plus fréquemment que l'atmosphère sera plus chaude. On n'admettra dans leurs chambres aucun meuble d'étoffe ;.... et puisque les dangers de la contagion diminuent par la mort du malade à un point tel qu'on ne cite l'exemple d'aucun anatomiste devenu pulmonique en disséquant les restes inanimés des personnes qui étaient mortes de cette maladie, le médecin ne craindra pas d'interroger le cadavre pour donner à sa pratique une marche régulière.

«... Il est facile (?) de désinfecter les hardes en les exposant en plein air, en les lavant, les lessivant, les soumettant aux vapeurs du soufre, en les plongeant dans un mélange d'eau et de vinaigre, dans un mélange d'eau et d'acide muriatique oxygéné, etc. »

On peut donc ajouter le nom de Bonnafox-Demalet à la liste déjà longue des précurseurs de Villemin.

Dr G. Cochet (Lille).

— Le numéro du 1er juin de la *Chronique médicale* publie des passages de l'ouvrage de Raulin, qui donnent la preuve que la phtisie était considérée comme contagieuse, il y a cent ans et plus.

M. le docteur Don Enrique Fajarnes y Tur, de Palma, le distingué

(1) J'ai signalé le fait dans un article publié par le *Journal de méd. de Paris*, 1892, no 16. (A. C.)

(2) *Traité de phtisie pulmonaire*, p. 92.

directeur de la *Revista Balear de ciencias medicas*, nous apprend, dans sa brochure intitulée : *Pofilaxis de la Tuberculosis*, qui n'est qu'une partie d'un ouvrage d'*Etudes sur l'histoire de la médecine dans le royaume de Majorque*, que, dès le XVIe siècle, la contagion de la phtisie était bien connue dans le royaume et dans l'île de Hiza. Un *Appendice* nous donne toute la législation relative à la question. Les diverses ordonnances et prescriptions royales sont au nombre de neuf, et la première date du *9 janvier 1569*.

Il est intéressant de lire ces documents (1), et on est surpris de la précision et de la clarté des conseils qui y sont donnés.

La déclaration obligatoire de la maladie, la fermeture temporaire des habitations, la destruction de tout par le feu, qui étaient prescrites en temps d'épidémie, l'étaient également contre la tuberculose.

On n'est pas moins étonné de l'autorité possédée à cette époque par le corps médical auprès de l'administration, qui lui obéissait en tous points et suivait scrupuleusement les prescriptions données par les Facultés.

Trois cents ans avant Villemin, les médecins de Majorque avaient reconnu le caractère contagieux de la maladie.

Dr Lobit (de Biarritz).

Origine du mot « rogomme » (VI, 501, 696). — La *Chronique médicale* du 1er novembre 1899 parle de l'origine du mot « rogomme ». La véritable origine de ce mot, ainsi que de celui de *voix de rogomme*, me paraît se trouver dans une notice historique sur le *Grand Thomas*, publiée par la *Gazette des Hôpitaux*, il y a dix à douze ans.

D'après cette notice, le grand Thomas, célèbre arracheur de dents, avait monté ses tréteaux sur le Pont-Neuf et, après l'opération, envoyait ses patients prendre un cordial chez la « mère Rogomme », dont le débit de liqueurs était installé sur le quai en face du Pont-Neuf. Il était peut-être aussi célèbre alors que celui de la « mère Moreau » aujourd'hui. Le grand Thomas se rendit un jour à Versailles en grande pompe porter au roi ses félicitations pour la naissance du Dauphin.

La collection de la *Gazette des Hôpitaux* vous fournira ce document très intéressant.

Dr Marchesi.

Les Epaves de la Médecine (VI, 251, 407). — Dans le numéro du 15 avril 1899, page 252, j'ai cité, à propos de quelques médecins empoisonneurs et empoisonnés, une anecdote ayant trait à l'histoire de deux médecins rivaux, d'un département du midi de la France, dont l'un avait essayé d'intoxiquer son rival en lui adressant du gibier empoisonné.

Notre confrère, le docteur Blanchon, de Passy, m'écrit à ce sujet une lettre très documentée, me fournissant tous les détails que j'avais omis au moment de la publication de cet article.

C'est à Apt (Vaucluse) que le fait s'est passé, en 1884.

L'un des acteurs du drame, l'empoisonné, était doué du nom de

(1) *Estudios sobre la Historia de la medicina en el reino de Mallorca*, par don Enrique Fajarnes y Tur. Palma de Mallorca, Establicimiento tipografico de las hijas de Juan Colomar, 1895.

Tournatoire, déjà célèbre par un des personnages de Tartarin de Tarascon, du regretté Alphonse Daudet.

L'attentat eut lieu avec des grives, régal méridional de saveur genebrée ou juniperée, dont les gourmets gardent le souvenir délectable ! L'empoisonneur avait introduit de l'*extrait de belladone* dans les entrailles des grives. Là-bas, au pays du soleil de Jean Des Figues et de Tartarin, on étale les entrailles sur du pain et *c'est exquis*, me dit le Dr Blanchon, qui paraît doubler ses qualités de lettré de celle d'un gastronome émérite. « Les grives sont à la broche entre une tranche de citron et une bande de lard, rôtissent devant le feu de bois, et dans la lèchefrite s'exhale un parfum auquel ne résiste aucun amateur... Au-dessous, la graisse coule sur le pain beurré. Sur le pain, on étale les entrailles des grives ainsi rôties, en tartine. C'est ce supplice agréable qui mena le *Dr X. aux assises de Carpentras* et lui valut les honneurs de la villégiature à la *Nouvelle* pendant dix ans. »

L'empoisonneur, le Dr X., avait, suivant la mode patriarcale du pays, déposé ses grives *belladonnées* sur l'impériale de la patache. Elles furent bien reçues à la table de l'empoisonné ! La cause de la tentative de l'empoisonnement était une *simple querelle électorale.*

Tant de haine entre-t-elle dans l'âme des éligibles ?

A cette anecdote, je pourrais en joindre une autre, du même genre : la tentative d'assassinat d'un confrère sur... sur sa belle-mère, ou plutôt sur sa future belle-mère. Le confrère devait se marier avec la veuve d'un pharmacien, dont la mère voyait le mariage d'un très mauvais œil... un œil de belle-mère ! Un jour elle l'accuse d'avoir empoisonné son gendre pour faciliter son mariage !... Le confrère, jeune et irascible, se précipita sur sa belle-mère et... la roua de coups. Il l'aurait tuée si on ne l'avait arrachée de ses mains doctorales. Il passa aux assises d'Etampes.

Le tribunal eut égard au motif de la querelle entre gendre et belle-mère et le condamna à une amende minime, grâce à un certificat du Dr Vibert, qui affirma que sur une belle-mère il était *absolument impossible* de déterminer la cause des ecchymoses et des bosses sanguines ; laissant supposer qu'une belle-mère est capable de tout, même de se fabriquer à elle-même des ecchymoses, pour jouer un mauvais tour à son gendre. J'ai ouï dire que le confrère n'a jamais pardonné au confrère qui avait rédigé le certificat médico-légal, constatant les ecchymoses dont il était bien l'auteur, bien que l'auteur excusable ! Il a eu tort certainement, d'autant que sa belle-mère s'était bien gardée de dire au médecin qu'elle avait fait appeler, que c'était un confrère qui l'avait frappée. Simple anecdote ! J'en veux profiter pour remercier le Dr Blanchon de son amabilité. Il est du reste bien connu des lecteurs de la *Chronique médicale* ; et ses études sur les médecins de la Commune, parues dans la *Revue blanche*, sont là pour affirmer qu'il est des nôtres : c'est-à-dire un curieux d'histoire médicale et un friand d'anecdotes professionnelles.

Dr Mathot.

De quand datent les premiers oculistes (VI, 725). — Il a été publié, il y a une quinzaine d'années, une série d'études sur les cachets d'oculistes grecs et romains, dans le *Bulletin de la Société française d'Archéologie.* Les mémoires de cette savante Société se trouvent

certainement dans les grandes bibliothèques de Paris. On trouverait sans doute dans ces études la réponse ou des éléments de réponse à la question posée dans la *Chronique* du 15 novembre.

X.

Médecins dramaturges (VI, 688). — En 1879, le Dr Leménager, chef du service médical au théâtre Déjazet, sous la direction Ballande, y fit représenter une pièce intitulée « Chien d'aveugle ».

Inspiré par l'affaire, récente alors, de la veuve Gras, ce drame nous faisait assister à une anesthésie par l'éther, pendant laquelle une main criminelle enflammait les vapeurs éthérées : d'où la cécité du patient.

Dr Potin.

Cas de fécondités phénoménales (VI, 398, 530, 696). — M. D. Caldine cite dans votre numéro du 1er novembre 1899 un certain nombre de cas de *fécondités phénoménales*.

Je n'y vois pas figurer l'histoire du paysan russe Wassillew, rapportée par un grand nombre d'auteurs (1).

Sa première femme eut quatre couches de quatre enfants, sept de trois et seize de deux.

Sa seconde femme eut encore deux grossesses de trois fœtus et six de deux, de manière qu'il possédait quatre-vingt-quatre enfants vivants sur quatre-vingt-sept qu'il avait engendrés.

Dr Gorodichze.

Le martyrologe des médecins (VI, 347, 443, 762). — Je lis dans un journal politique (*Echo de Paris* du 9 septembre 1899) cet entrefilet relatif à l'hôpital Trousseau, qui est sur le point d'être démoli et transféré rue Michel Bizot, près des fortifications.

« Depuis quelque temps déjà, la démolition de l'hôpital Trousseau est absolument décidée. Mais, avant d'y mettre la pioche, on a voulu se rendre compte de ce qu'on pourrait garder, en guise de souvenir, de l'établissement fondé à la fin du XVIIe siècle, grâce aux libéralités de plusieurs grands personnages, notamment *Etienne d'Aligre* (dont on a donné le nom à une rue voisine), chancelier de France. Nommé d'abord *Hôpital des Enfants-Trouves*, puis, en 1793, *Hospice des Orphelins*, il devint, sous le second Empire, l'*Hospice Sainte-Eugénie*, et ce n'est que sous le régime actuel qu'il a pris le nom d'*Hôpital Trousseau*.

« On en conservera surtout deux ou trois plaques intéressantes : la plaque du deuxième centenaire de la maison, datée du 30 novembre 1874 ; une pierre tombale portant à l'envers : *Hospice des Orphelins*, et aussi une inscription des plus curieuses, encastrée dans le mur de clôture sur la rue de Charenton, et dont voici le texte fidèlement copié :

LANÉ-MILL-CEPT-ANT-XXXX-LE 25-DEBE-LAU A MONTE ICI.

« C'est en souvenir de la terrible inondation qui eut lieu à Paris en décembre 1740, et il faut lire : « L'année mil sept cent quarante, le 25 décembre, l'eau a monté ici. » Cela mérite bien de ne pas disparaître !

Il me semble qu'il y a un souvenir touchant qui mérite égale-

(1) *Traité d'accouchements*, de Tarnier et Chantreuil.

ment de ne pas disparaître, puisqu'il rappelle les morts de notre profession, les noms des internes et des externes en médecine morts de la diphtérie en cet hôpital. Ce sont des plaques scellées sur le mur de l'hôpital, du côté de la rue de Charenton, de chaque côté du péristyle de la porte d'entrée. Je les ai copiés pour la *Chronique médicale.*

A la mémoire de :

à gauche.
Gouget
Externe
décédé le 20 avril 1860
(Diphtérie).

—

Gary François-Vincent
Externe
décédé à l'âge de 25 ans
le 21 novembre 1875.
(Diphtérie).

—

Carette
né à Roubaix (Nord)
Externe
décédé à l'âge de 25 ans
le 27 février 1879.

—

Herbelin
né à Villenauxe (Aube)
Interne
décédé à l'âge de 29 ans
le 3 janvier 1880.
(Diphtérie.)

—

Tulio Anselo Alphonso
né à Porto-Rico
Externe provisoire
décédé à l'âge de 33 ans
le 15 octobre 1880.
(Fièvre typhoïde.)

—

à droite.
Kiezmierski
Externe
décédé à 24 ans
le 12 juin 1888

—

André-Paul-Augustin
Combes
Externe à l'hôpital Trousseau
décédé à l'âge de 25 ans
le 12 octobre 1892.

—

Morts victimes de leur dévouement en soignant les enfants malades. Hommage de la ville de Paris, 1882.

Dr Mathot.

Bibliographie des romans médicaux (VI, 211, 400, 529, 761). — *L'Agité* (roman de psychologie et de psychiatrie), que j'ai cité dans ma première liste de romans médicaux, pour répondre à la question d'un confrère lecteur de la *Chronique*, n'est pas de M. Yves Guyot, comme je l'indiquais du reste avec un point d'interrogation, manifestant le doute de mon souvenir, mais de M. Auguste Germain (chez Perrin, édit.).

Plus bas : « Dans Tolstoï : il y a trois morts », j'ai voulu indiquer le recueil de trois nouvelles du grand écrivain russe, narrant trois agonies, parues sous ce titre : *La Mort.*

A noter également, comme ayant trait à la médecine, la consultation dans *Anna Karénine* et les impressions d'agonisant, dans *La Guerre et la Paix*

Dans mes listes précédentes, j'ai omis un livre de nouvelles, intitulé : *l'Idée fixe*, par Gramont et Ginisty (directeur actuel de l'Odéon). Une des deux nouvelles contenues dans ce volume a pour titre : « Un déjeuner à la Salpêtrière. » C'est l'histoire d'un aliéné atteint de folie passionnelle. L'actrice qui, sans s'en douter, a provoqué la folie, veut faire une visite à l'hospice, en curieuse. Un des internes lui lit les Mémoires dont l'aliéné lui a remis le manuscrit :

c'est son autobiographie. L'actrice demande à voir le malade. Mme Sarah Bernhardt a été visiter la Salpêtrière et s'est fait enfermer dans un cabanon de folle. L'anecdote est à rapprocher de la nouvelle de M. Ginisty, bien que nous ne cherchions nullement à établir un rapprochement entre le roman et l'histoire.

Dr Michaut.

— Je vous envoie la copie d'une épitaphe, copiée à Carnavalet, sans commentaire, heureux d'avoir d'autres renseignements, si la chose est possible.

Ici repose
la mère de cinquante-un enfants et de tous les pauvres
Madeleine Charlotte
Lecouteux
Vve de Charles Jean-Batiste
Brochant
ancien conseiller du roi
correcteur ordinaire en la chambre des Comptes de Paris,
âgée de 80 ans
1807

Suit une sentence en latin.

Provient de l'ancien cimetière Sainte-Catherine, quartier Saint-Marcel.

Est-ce au propre ou au figuré ?

Dr Vimont.

André Thevet (VI, 690). — Né à Angoulême vers 1504, mort à Paris le 23 novembre 1592 et enterré dans le cloître des Cordeliers de Paris, à l'ordre desquels il appartenait, il voyagea 36 ans, parcourant l'Italie, la Grèce, la Terre-Sainte, l'Asie-Mineure, puis le Brésil, d'où, le premier, il rapporta le tabac.

Cosmographe de quatre rois, il publia : *la Cosmographie du Levant*, 1554-1556 ; *les Singularitez de la France antarctique*, 1558 ; *Discours sur la Bataille de Dreux*, 1568 ; *la Cosmographie universelle*, 1575 ; *Vrais portraits et Vies des hommes illustres*, 1584 : une nouvelle édition de ce dernier ouvrage parut, après la mort de l'auteur, sous le titre d'*Histoire des plus illustres et savants hommes et de leurs siècles*, 1670 ; on a encore de lui, à la Bibliothèque nationale, divers ouvrages manuscrits.

Plusieurs notices sur ce personnage ont été publiées :

1° Par le docteur Hoefer, dans la *Nouvelle biographie générale ;*

2° Par Ferdinand Denis, dans sa *Lettre sur l'introduction du tabac en France*, 1851 ;

3° Par Gaffarel, en tête de l'édition qu'il publia, en 1878, des *Singularitez de la France antarctique*.

Mais la meilleure et la plus complète est certainement :

4° Celle que l'abbé Valentin Dufour a placée en tête de *la Grande et excellente cité de Paris*, ouvrage extrait de la *Cosmographie universelle* de Thevet, publié en 1881, chez Quantin, dans la *Collection des anciennes descriptions de Paris* et qui contient entre autres gravures le portrait de Thevet.

Paul Perot.

Etymologie du mot « bistouri » (V, 25, 293). — Bistouri vient de l'ancien mot bistourie, couteau qui se ferme, dont la lame rentre

dans le manche en se repliànt contre lui : De bis-torn, replié en deux, à lame qui se retourne.

Croirait-on que l'on a étéjusqu'à faire venir ce mot de Pistoia, en Italie ! C'est aller chercher bien loin, pour un mot aussi simple.

Dr Bougon.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Cours d'anthropologie préhistorique. La science préhistorique ; ses méthodes, par L. Capitan. Paris, Félix Alcan, 108, boulevard Saint-Germain.

De la multiplication intensive du fraisier par les procédés du marcottage et du bouturage, par M. le Dr Ch. Gazeau (Extrait du « Journal de la Société nationale d'horticulture de France », cahier de mai 1899).

Pemphigus de la conjonctive, par le Dr Bellencontre (de Paris). (Extrait du « Journal des maladies cutanées et syphilitiques »).

Rapport sur l'endodiascopie, sa technique et ses résultats, par le Dr L. Bouchacourt. Bordeaux, imprimerie G. Gounouilhou, 11, rue Guiraude, 1899.

Affaire Augustine Pépé, par le Dr Paul Garnier, médecin en chef de l'infirmerie spéciale de la Préfecture de police. Paris, librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, 1899.

La dissociation dite syringomyélique des sensibilités, leçons cliniques du professeur Grasset, recueillies et publiées par le Dr Gilbert, chef de clinique médicale à l'Université de Montpellier. Montpellier, imprimerie Delord, Bœhm et Martial, 1899.

Etude historique, chimique, et pharmacologique des principales préparations organothérapiques, par Ernest Lépinois, pharmacien de 1re classe, Docteur de l'Université de Paris (Pharmacie). Paris, 7, rue de la Feuillade, chez l'auteur, 1899.

L'Afrique du Sud. — Anglais et Boërs, par Georges Rossignol Bordeaux, 11, rue Guiraude, 1899.

L'abbé P.-A. Denis (1803-1879) (extrait de la « Voix de Notre-Dame », 1899). Chartres, imprimerie Garnier, 15, rue du Grand-Cerf (1899).

Dictionnaire de la Table, encyclopédie alimentaire, hygiénique et médicale, par le Dr Félix Brémond, 19e livraison. Marseille, P. Ruat, 54, rue de Paradis ; et Paris, Octave Doin, 8, pl. de l'Odéon.

Le bégaiement dans la littérature médicale, par Paul Olivier (La Parole, *Institut de laryngologie et orthophonie*, 6, rue Antoine-Dubois, Paris).

La nutrition dans la tuberculose (extrait du *Dauphiné médical*), par Ferdinand Berlioz. Grenoble, imprimerie Allier frères, 26, cours Saint-André, 26, 1899.

Etat actuel de nos connaissances sur l'origine de l'homme, par Ernest Haeckel, professeur à l'Université d'Iéna, traduit sur la 7e édition allemande et accompagné d'une préface par le Dr L. Laloy. Paris, Schleicher frères, éditeurs, 15, rue des Saints-Pères, 1900. (*Sera analysé.*)

Eloge de L.-F. Calmeil, par le Dr Ant. Ritti. Paris, Masson et Cie, 120, boulevard Saint-Germain, 1897.

Le rire et les exhilarants, par le Dr J.-M. Raulin. Paris, librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, 19, 1900. (*Sera analysé.*)

CORRESPONDANCE

Un exemple à suivre.

Nous avons reçu d'un de nos plus distingués professeurs agrégés de la Faculté, chirurgien des hôpitaux, la lettre suivante, que nous livrons aux méditations de ceux de nos lecteurs que nous espérons voir devenir nos abonnés :

MON CHER CONFRÈRE,

Vous avez la bonté de m'adresser régulièrement la *Chronique médicale*. Je la lis avec beaucoup de plaisir ; mais si vous aviez beaucoup de clients comme moi, vous ne pourriez pas la faire durer longtemps. Pour ce qui me concerne, je désire faire cesser cette situation. Ci-joint donc 10 fr. pour l'abonnement de l'année écoulée (1) et 10 fr. pour 1900. Veuillez m'inscrire sur la liste des abonnés *vrais*.

Bien à vous,

Dr X.

Nous aurions pu demander au signataire de cette lettre l'autorisation, qu'il nous eût, nous en sommes certain, gracieusement accordée, de révéler son nom. Mais à quoi bon ? Nous avons reçu, à la suite de la publication de notre *Programme pour 1900*, paru dans le nº du 1er janvier, un certain nombre de lettres, analogues à la précédente quant au fond, sinon quant à la forme. Cela nous prouve que nous avons été compris de quelques-uns.

Espérons qu'à la suite de la lecture de la lettre ci-dessus, la liste des abonnés *vrais* de la « Chronique » augmentera dans de notables proportions.

* * *

MON CHER CONFRÈRE,

Puisque vous avez le « Pilori des plagiaires et des démarqueurs, » je vous signale, dans le numéro du 6 décembre de *La Dosimétrie au Canada*, deux articles copiés *littéralement*, sans aucun changement (*Médecins juifs. — La position pendant le sommeil*, dont je suis l'auteur), et publiés à la page 90, sans *aucune indication* ni d'auteur ni même du journal où la rédaction de *la Dosimétrie* a coupé ces deux articles.

A clouer à votre Pilori !!

Dr MICHAUT.

*

Paris, 5 janvier 1900.

MON CHER CONFRÈRE EN LITTÉRATURE,

Sainte-Beuve définissait la mémoire une faculté matérielle qui jette du lest quand elle est trop surchargée ou qu'elle s'use. Je viens d'en donner une nouvelle preuve. Je n'ai pas de peine à reconnaître que j'avais oublié la part prise par M. le docteur Pinard à l'au-

(1) Nous n'entendons rien réclamer pour l'année écoulée. Nous prévenons, en conséquence, ceux qui, à l'exemple du Dr X.. nous ont envoyé ou nous enverront 20 fr., que, sauf avis contraire de leur part, nous leur réservons un exemplaire sur papier de Hollande du *Cabinet secret*, 4e série, avec une dédicace de remerciements.

topsie de Sainte-Beuve. La vérité me paraît complètement rétablie par la lettre qu'il a bien voulu vous écrire, et dont je ne contesterai qu'une des raisons qu'il donne de mon manque de mémoire. Le trouble où j'étais en ce moment est la seule excuse que je puisse faire valoir à ses yeux. Le seul *mince personnage* en tout cela n'est autre que moi-même, qui n'en fus jamais un, à vrai dire, à aucun degré. Nous étions trop habitués, dans la maison de Sainte-Beuve, à honorer la science, pour faire de différence entre un interne et un externe des hôpitaux. Le grand critique n'avait-il pas été lui-même externe de l'hôpital Saint-Louis ? M. le docteur Pinard était amené par le docteur Piogey et cela suffisait. Moi-même j'avais connu le docteur Piogey, par Champfleury, et j'en avais fait l'ami de Sainte-Beuve. Je dois aussi à Champfleury d'avoir connu le docteur Veyne, républicain irréductible, ami de Raspail autant qu'il l'était du romancier réaliste et du critique des *Lundis*. C'est lui qui vint me demander à Champfleury pour faire de moi le secrétaire de Sainte-Beuve. — Et voilà l'histoire de nos amitiés.

Si je ne craignais d'être indiscret et de réparer lourdement ma bévue, j'oserais demander à M. le docteur Pinard en quoi il devait de la reconnaissance à Sainte-Beuve. Il comprendra la nature de ma curiosité, qui n'a rien de banal.

Votre cordialement dévoué,
JULES TROUBAT.

ERRATA

Chronique médicale, 1er janvier 1900, p. 15 : Fabre-Domergue est Dr ès sc. et non Dr en méd.

P. 21 : Le fils de J. Béclard est actuellement externe des hôpitaux, à Paris. M. Béclard, secrétaire d'ambassade, est le neveu et non le fils de J. Béclard.

Paul Regnard, marié deux fois, n'a nullement épousé l'une des filles de Paul Bert. Celles-ci s'appellent Mmes J. Chailley, Klobukowski et P. Chailley.

Le prof. Brouardel n'a pas d'enfants. Le Dr Georges Brouardel est *son neveu* et non son fils.

Le fils de Brown-Séquard, que j'ai connu aussi, s'est établi dentiste à Genève, après avoir fait endurer à son malheureux père les frasques les plus imprévues. J'ignore s'il est encore à Genève.

R. B.

* * *

L'article paru dans le no du 1er janvier 1900, à la rubrique *Informations de la « Chronique »* sous le titre : *Au cours d'histoire de la médecine*, est du Dr Michaut. C'est sans doute à la suite d'un accident de tirage que la signature aura disparu, car elle figurait sur la première épreuve.

Dans ce même article, p. 14, ligne 2, lire *raptus* et non *ruptus*.

Paris. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr.

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

7e ANNÉE N° 3 1er FÉVRIER 1900

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans la Littérature

Etude médicale sur J.-J. Rousseau

Par M. le Dr E. Régis,
Chargé de cours à l'Université de Bordeaux.

A Monsieur le Dr Cabanès, Rédacteur en chef de la « Chronique médicale ».

Cher et distingué Confrère,

En m'adressant gracieusement, au début de l'année 1898, la troisième série de votre « Cabinet secret de l'Histoire», contenant la biographie médicale, si clairement documentée, de J.-J. Rousseau, vous m'avez fait l'honneur de me demander une étude personnelle sur la maladie de l'illustre philosophe.

Cette étude, dont vous connaissez depuis longtemps la substance, j'ai été pendant longtemps empêché de l'écrire. Je vous l'adresse et vous l'offre aujourd'hui, heureux si, en raison de la haute personnalité qui en fait l'objet, elle intéresse quelque peu les lecteurs de la « Chronique ».

Je ne m'attarderai pas à discuter toutes les opinions scientifiques qui ont été émises au sujet de J.-J. Rousseau. Vous avez résumé les principales d'entre elles dans votre ouvrage : cela suffit. Je rappellerai simplement que les unes et les autres n'envisagent qu'un point plus ou moins limité de l'état pathologique de l'auteur des *Confessions*, négligeant tout le reste ou le subordonnant au mal local qu'elles ont en vue. C'est ainsi qu'ont été savamment analysés tour à tour, dans des mémoires distincts : les symptômes vésicaux, génito-urinaires et spermatorrhéiques de Jean-Jacques ; ses troubles de l'ouïe ; enfin, ses accidents névropathiques et psychopathiques.

Mais, bien que les derniers de ces travaux, en particulier celui de Mœbius et le vôtre, accusent une tendance marquée

vers la généralisation, aucune synthèse nosologique complète du grand écrivain n'a encore été véritablement tentée.

Cette synthèse est-elle possible? Existe-t-il une manière de voir, une interprétation médicale, qui permette à elle seule de comprendre et d'expliquer dans son entier le cas de J.-J. Rousseau, c'est-à-dire ses origines, son tempérament, son caractère, la totalité de ses maux et de ses souffrances, enfin sa mort? Je le crois. Cette manière de voir, cette interprétation, ce sont celles que j'ai émises dans plusieurs leçons cliniques et que je formulais récemment encore en quelques mots dans la «Chronique». Elles consistent à considérer essentiellement Jean-Jacques comme un *neurasthénique artério-scléreux*. L'étude présente a pour but de démontrer le bien fondé de cette opinion.

Pour rendre plus claire et en même temps plus sensible la démonstration que je poursuis, il me paraît nécessaire de résumer tout d'abord dans ses grandes lignes le tableau de la neurasthénie liée à l'artério-sclérose, tel que je l'ai tracé dans mon mémoire de 1895 (1).

J'ai distingué deux variétés ou plutôt deux degrés dans la maladie: 1° la neurasthénie de l'athérome ; 2° la neurasthénie de l'artério-sclérose proprement dite.

Dans la neurasthénie de l'athérome, il s'agit le plus souvent de femmes après la ménopause ou d'hommes d'un certain âge, arthritiques, syphilitiques, alcooliques, chez qui on trouve des maux de tête, des bourdonnements d'oreilles déjà anciens, avec un degré plus ou moins marqué de surdité, de la décoloration de la cornée, de l'état vertigineux et du vertige, de l'arythmie cardiaque avec bruit éclatant ou clangoreux de l'aorte, et parfois des souffles, de la flexuosité et de la dureté des artères, de l'essoufflement pulmonaire, de la pollakiurie, des modifications quantitatives ou qualitatives de l'urine, souvent légèrement albumineuse. Il n'est pas rare de voir ces malades, dont l'état neurasthénique s'accentue lentement ou par paroxysmes avec les progrès de l'artério-sclérose, succomber au bout d'un temps plus ou moins long à l'une des complications de cette dernière sur les viscères, particulièrement sur le cerveau, le rein ou le poumon.

Les faits de la seconde catégorie sont beaucoup plus délicats, en ce que l'artério-sclérose n'y apparaît pas aussi évidente et aussi tranchée ; elle y est discrète, dissimulée pour ainsi dire, persistant très longtemps avec des oscillations marquées à la période préartérielle et n'aboutissant qu'à la longue, lorsqu'elle y aboutit, à la sclérose et à l'athérome confirmés. On s'explique très bien dans de telles conditions

(1) E. Régis, *Neurasthénie et artério-sclérose* (Congrès des *Aliénistes* et *Neurologistes* de Bordeaux, août 1895 ; et la *Presse médicale*, 25 janvier 1896).

que les faits de cette nature soient habituellement méconnus et que les malades soient considérés et traités comme de purs neurasthéniques, sinon comme des malades imaginaires, les quelques symptômes d'artério-sclérose qui apparaissent en eux étant comme instinctivement mis sur le compte de la neurasthénie elle-même, à titre de phénomènes purement nerveux.

Il s'agit le plus souvent ici d'individus jeunes, de teint remarquablement frais et coloré, rougissant facilement, issus, d'après ce que j'ai pu voir, de parents arthritiques et surtout artério-scléreux, ayant eux-mêmes présenté de bonne heure des manifestations d'hérédité arthritico-herpétique ou vasculaire et chez lesquels l'état neurasthénique, du type vertigineux ou hypocondriaque, est venu s'enter, à l'occasion d'une cause fortuite, sur une artério-sclérose préexistante. Cette artério-sclérose latente et fruste, à l'image des cardiopathies artérielles héréditaires signalées par Huchard, reste généralement ignorée ; mais elle se révèle à un examen attentif, par des symptômes tels que: bourdonnements d'oreilles et altérations de l'ouïe, vertiges, troubles cardio-vasculaires, troubles spasmodiques et vaso-moteurs, troubles urinaires, etc., qui, par leur réunion et leurs caractères, ne peuvent laisser place au doute. Et ce qui prouve bien qu'il s'agit là de lésions d'artério-sclérose et non de phénomènes purement nerveux imputables à la seule neurasthénie, c'est que, par une aggravation insensible et après un temps plus ou moins long, quelquefois fort long, ils aboutissent le plus souvent à la période de sclérose et d'athérome proprement dite, avec tous ses désordres et toutes ses complications, le cas ne différant plus alors en rien de ceux de la première catégorie.

Dans les deux ordres de faits, l'état neurasthénique proprement dit est toujours à peu près identique. Il s'agit, et j'insiste sur ce point, de neurasthénie vraie, présentant tout ou partie des stigmates classiques, à savoir : somatiquement, la céphalée, la sensation d'étau, de craquement ou de vide crânien, le mauvais sommeil, la rachialgie et les topoalgies, l'amyosthénie, les troubles vaso-moteurs, gastriques et génitaux; psychiquement, l'impotence avec difficulté de l'effort et fatigue rapide, la diminution de la volonté et de l'attention, l'hypocondrie spéciale avec souci analytique et émotif de la santé mentale et physique, les obsessions diverses et une tendance à l'angoisse vertigineuse se produisant sous forme de topophobie. C'est, en un mot, dans son tableau le plus complet, la neurasthénie dite vertigineuse ou hypocondriaque, suivant le symptôme prédominant.

Chacun des principaux signes d'artério-sclérose présentés par ces sujets : bourdonnement d'oreilles, vertiges et état vertigineux, troubles cardio-vasculaires, troubles urinaires, offre des particularités caractéristiques qui sont les suivantes:

Le bourdonnement d'oreilles se produit surtout dans les états et attitudes favorisant les congestions céphaliques (constipation, digestion, tête baissée) ; il offre un type le plus souvent rythmé et isochrone aux battements artériels, prédomine très manifestement dans l'oreille gauche, s'accompagne enfin d'une diminution de l'acuité auditive et de lésions d'otite scléreuse soit double, soit unilatérale.

Le vertige a lieu de préférence dans les conditions où s'opère une modification rapide du tonus vasculaire, et cela non seulement dans les cas d'impression morale vive, mais encore et le plus souvent après les repas, sous l'action de la chaleur, du froid, des variations atmosphériques, dans les déplacements brusques de la tête et du corps, au moment du lever (vertige du saut du lit).

Les troubles cardio-vasculaires consistent en modifications passagères ou permanentes de bruits du cœur et du pouls, et parfois aussi en symptômes de pseudo-angine de poitrine, d'aphasie transitoire, de claudication intermittente, de doigt mort.

La pollakiurie enfin, comme le bourdonnement d'oreilles et le vertige, se manifeste bien moins sous l'influence des impressions morales que dans les conditions modificatrices de la tension et de la circulation artérielles, après les repas, dans les changements brusques de température, mais surtout *la nuit.* Certains malades qui dans la journée urinent avec une fréquence normale ou à peu près, sont pris, à partir d'une heure déterminée de la nuit, habituellement après leur premier sommeil, d'un besoin impérieux et subit d'uriner qui, à dater de ce moment, se renouvelle plus ou moins souvent jusqu'au matin, sans qu'on puisse invoquer, dans la plupart des cas, la moindre action émotive ou psychique. D'ordinaire, le malade urine peu à la fois et par spasmes, en plusieurs temps ; il peut cependant y avoir une véritable polyurie. Ce sont là, comme on le voit, les caractères de la pollakiurie de l'artério-sclérose. Ce qu'il y a de remarquable et ce qui vient encore à l'appui de l'étiologie scléro-vasculaire du phénomène, c'est qu'il est très tenace et qu'il se montre non seulement inaccessible, cela va sans dire, à toute médication suggestive, mais encore plus rebelle que tout autre au traitement proprement dit. C'est pourquoi il peut devenir chez quelques malades soit le principal objet de préoccupations hypocondriaques, soit le point de départ d'obsessions génito-urinaires.

Telle se présente, en clinique, l'association de la neurasthénie et de l'artério-sclérose. Quant aux conditions et au mécanisme étiologique de cette association, voici comment on peut les comprendre :

La neurasthénie, on le sait, reconnaît habituellement une origine toxique ou infectieuse (arthritisme, syphilis, alcoo-

lisme, maladies infectieuses aiguës, surmenage, émotions, etc.), et elle peut être considérée en dernière analyse comme un état d'épuisement organique produit par un trouble de la nutrition, avec élection sur le système nerveux. Or, l'artério-sclérose dérive exactement, cela est acquis, de la même source. De sorte qu'on est en droit de se demander si c'est l'artério-sclérose qui provoque la neurasthénie, ou si l'une et l'autre ne sont pas sous la dépendance d'une cause commune et primordiale, *le trouble de nutrition*. Par exemple, chez les neurasthéniques artério-scléreux arthritiques, les plus communs dans l'espèce, est-ce l'artério-sclérose qui détermine la neurasthénie, ou n'est-ce pas plutôt l'arthritisme qui les engendre toutes deux, soit séparément, soit l'une par l'autre ? Et n'en est-il pas de même lorsque, au lieu de l'arthritisme, c'est la syphilis ou tout autre facteur étiologique qui est en cause ? Je serais assez disposé personnellement à me rattacher à cette dernière conception, d'autant que, loin de rien enlever aux rapports qui unissent les deux états morbides, elle les rend encore plus étroitement solidaires.

Il est impossible, dès le premier aspect, de ne pas être frappé de la similitude de ce tableau nosologique sommaire, fidèlement extrait de notre mémoire, avec le cas de J.-J. Rousseau qui semble en avoir été comme l'objectif. C'est l'impression très nette que j'ai eue, pour ma part, en relisant, dans ces derniers temps, les *Confessions* et les ouvrages de Mœbius et de Cabanès.

Mais une simple impression ne saurait suffire et il nous faut montrer avec quelques détails maintenant que l'ensemble des particularités morbides présentées par J.-J. Rousseau et celles de la neurasthénie liée à l'artério-sclérose, telles que nous venons de les résumer, sont absolument identiques et se superposent de point en point.

*
* *

Nous savons relativement peu de chose sur les origines de J.-J. Rousseau, mais le peu que nous en savons suffit à établir qu'il descendait d'arthritiques et de nerveux.

Son père, Isaac Rousseau, le second de douze enfants dont six seulement parvinrent à l'âge adulte, était d'un tempérament très vigoureux, adorant la chasse et la bonne chère, irritable, violent, condamné une fois par le Consistoire à 25 florins d'amende pour avoir, étant en état d'ivresse, eu une querelle avec des seigneurs anglais. Avec cela très aimant, et très sensible, mais d'une mobilité et d'une instabilité extrêmes, qui le firent vivre la plus grande partie de son existence loin de sa patrie et loin des siens et le portèrent à se remarier trois ans après la mort de la mère de Jean-Jacques, qu'il adorait.

Quarante ans après l'avoir perdue, il est mort dans les bras

d'une seconde femme, mais le nom de la première à la bouche et son image au fond du cœur (1). » Je n'ai pu savoir comment il mourut et il serait intéressant, à cet égard, de rechercher s'il ne fut pas atteint de quelque ictus congestif ; en tout cas, il devait être certainement arthritique, car J.-J. Rousseau, parlant de sa sciatique, l'appelle quelque part « un mal héréditaire dans sa famille (2). »

Sa mère, Suzanne Bernard, mariée à 23 ans et morte à 40 ans de fièvre puerpérale, huit jours après la naissance de Jean-Jacques, paraît avoir été une femme intelligente, instruite, douée de talents artistiques, supérieure en distinction à son mari, affectueuse et sensible comme lui.

Le frère aîné de Jean-Jacques, de sept ans plus âgé que lui, fut de bonne heure « un polisson, » un libertin, s'échappant de chez ses patrons ainsi qu'il l'avait fait de la maison paternelle, négligé et souvent châtié de façon violente par son père. « Il tourna si mal, disent les *Confessions*, qu'il s'enfuit et disparut tout à fait. Quelque temps après, on sut qu'il était en Allemagne. Il n'écrivit pas une seule fois. On n'a plus eu de ses nouvelles depuis ce temps-là ; et voilà comment je suis devenu fils unique (3). »

Si l'on sait relativement peu de chose sur la famille directe de J.-J. Rousseau, on sait moins encore sur sa collatéralité. Corancez parle d'un cousin germain de Rousseau du côté paternel, homme intelligent et ressemblant à Jean-Jacques d'une manière frappante, qui aurait été atteint d'un accès de délire de suspicion, au sujet duquel il cite un épisode étrange (4). Si le fait est vrai, il s'agit là bien plutôt d'une crise d'emportement violent et aveugle, que d'un véritable délire : ce qui expliquerait comment cet individu aurait pu continuer jusqu'à sa mort en 1808 ses fonctions de consul. Remarquons toutefois que Corancez le fait naître en Perse. Or J.-J. Rousseau n'eut qu'un cousin germain de son nom, Gabriel Rousseau, fils de David, né à Genève et qui fut maître orfèvre.

On a des données plus précises sur un cousin doublement germain de Rousseau, fils d'un frère de sa mère et d'une sœur de son père, Abraham Bernard, qui s'enfuit à l'étranger et finit par ne plus donner de ses nouvelles. Son père, Gabriel Bernard, pris lui aussi d'un de ces besoins de migration si étrangement communs dans la famille de Rousseau, s'était déjà expatrié dans la Caroline du Sud, où il mourut.

En somme, et pour si imparfaitement connues qu'elles soient,

---

(1) *Confessions*, livre I.
(2) Lettre à Milord Maréchal.
(3) *Confessions*, livre I.
(4) Corancez, Extrait du *Journal de Paris*, an VI, tome II, nos 259 à 261 (cité par Cabanès, *Le Cabinet secret*, 3e série, p. 175).

les origines de Jean-Jacques montrent dans sa famille l'existence de l'arthritisme et de la névropathie.

Cet arthritisme et cette névropathie, ainsi puisés dans l'hérédité, s'accusent nettement chez Jean-Jacques, et ce sont là, on peut le dire, les deux facteurs essentiels de son caractère et de son tempérament.

De sa névropathie, qui est incontestable, nous ne dirons rien ici, devant y revenir en détail plus loin.

Quant à son arthritisme, bien qu'il en ait beaucoup moins parlé dans ses écrits, il ressort manifestement aussi de sa sciatique, de ses crises néphrétiques, de ses accès de rhumatismes, et de tous ses autres accidents d'ordre congestif.

Nous allons établir maintenant que J.-J. Rousseau a été à la fois un neurasthénique et un artério-scléreux, ce qui l'explique tout entier. Nous parlerons d'abord de sa neurasthénie.

*
* *

La neurasthénie de J.-J. Rousseau, à peu près généralement admise aujourd'hui, fut une neurasthénie *constitutionnelle* ou de tempérament, tenant aux racines mêmes de l'individu et commençant dès l'enfance pour ne finir jamais.

Quelle en fut la forme ?

Il convient à cet égard, ai-je dit ailleurs (1), de distinguer deux types de neurasthénie : dans l'une, l'inquiétude qui fait le fond de la maladie a spécialement trait à l'état du corps. On a alors des sujets qui passent leur vie à s'analyser, se demandant sans cesse comment ils respirent, comment ils mangent, comment ils boivent, comment va leur pouls et leur cœur, comment va... tout le reste. Car c'est souvent sur les plus basses fonctions que se portent de préférence et que se concentrent même parfois toutes les pensées. Molière, qui a connu ce type d'hypocondriaque, en a tracé dans le *Malade imaginaire* (2) l'im-

---

(1) E. Régis, *La Médecine et le Pessimisme contemporain* (Revue philomathique de Bordeaux, 1898).

(2) L'opinion de M. Régis se rapproche assez de celle de certain professeur de la Faculté de Paris. Précisément ces jours derniers, un rédacteur du *Journal* nous rapportait le diagnostic du maître, que nous ne pouvons plus clairement désigner, celui-ci devant prochainement faire une conférence sur Molière et le *Malade imaginaire*.

« On a beaucoup écrit sur ce délicieux « Malade », on ne l'a jamais bien compris : c'est que les écrivains manquent communément de préparation médicale. Pour un clinicien, le diagnostic d'Argan est extrêmement simple : c'est un neurasthénique, et un neurasthénique au dernier degré. Molière a tort de le railler : il souffre réellement ; on ne connaît point encore sa maladie, voilà tout. Ce n'est pas lui qui est dans son tort, ce sont les médecins. Le régime auquel le soumet M. Purgon est, d'ailleurs, de tous points absurde : il devrait lui prescrire les fortifiants, la gymnastique, la marche, l'hydrothérapie, une suralimentation énergique. Au lieu de cela, il lui ordonne... exactement le contraire. Aujourd'hui, un modeste externe des hôpitaux remettrait Argan sur pieds en trois mois. Et Molière serait réconcilié avec la Faculté. Au fond, il ne la haïssait pas tant que les apparences permettent de le supposer. Il rejaillit même une sorte de gloire sur le médecin de se trouver constamment associé avec la femme dans les préoccupations de ce grand homme passionné

mortel portrait-charge que l'on sait. Qu'on se rappelle cet Argan tout entouré de médecins, d'apothicaires et de leurs accessoires, qui demande combien de grains de sel il faut mettre dans son œuf, de combien de pas en long ou en large doit se composer sa promenade, et qui, ne vivant pour ainsi dire que pour son tube digestif, se préoccupe et veut qu'on se préoccupe exclusivement autour de lui des résidus de sa nutrition. Le tableau médicalement est un chef-d'œuvre. Molière n'a omis qu'un trait : c'est la manie qu'ont ces individus de noter minutieusement tout ce qu'ils ressentent et qui les a fait désigner par Charcot sous le nom de malades aux *petits papiers*.

Cette neurasthénie est la neurasthénie commune, avec sa dominante, l'*hypocondrie physique*. Le second type est la neurasthénie des êtres supérieurs, qui est à l'esprit ce que la précédente est au corps. Les malades de cette catégorie sont, eux aussi, malheureux et préoccupés d'eux-mêmes ; mais tout en se regardant encore manger, respirer, dormir, ils se regardent surtout sentir, penser, agir, fouillant, pour s'analyser jusqu'aux plus intimes replis de leur être, s'enfonçant de plus en plus chaque jour dans cette introspection douloureuse qu'ils subissent plutôt qu'ils ne la provoquent et à laquelle ils sont voués comme à un supplice éternel.

Ceux-là aussi éprouvent souvent le besoin d'écrire, de raconter leur vie et de se raconter eux-mêmes, de noter les moindres détails de leur personnalité qu'ils scrutent et décomposent pièce à pièce. Et c'est ainsi que naissent tant de confessions intimes, qui, depuis celles de J.-J. Rousseau, d'Amiel ou des Goncourt, jusqu'aux auto-observations que nous recevons de nos malades, ne sont au fond que des monuments d'hypocondrie morale plus ou moins éloquents.

Ce sont là, pourrait-on dire, et par opposition aux précédents, *les malades aux grands papiers*.

Dans cette forme se place naturellement l'*hypocondrie misanthropique*, qui consiste dans l'envie, le mépris ou la haine du semblable. Tantôt, en effet, le neurasthénique misanthrope souffre de voir les autres hommes se bien porter, être gais, heureux à côté de lui et il leur en veut de leur sort qui fait injure au sien. Tantôt au contraire, devant ces êtres assez inférieurs pour oser jouir d'une vie dont ils ne comprennent pas comme lui l'amertume et l'inanité, il savoure sa supériorité et éprouve comme une âpre volupté d'orgueil à sentir et à analyser sa propre douleur. Tantôt enfin, débordant de bile et en courroux contre l'humanité entière, il ne voit autour de lui que vice, méchanceté, dissimulation, fourberie, qu'il stigmatise à tout venant et à tout propos. C'est alors le misanthrope proprement dit et

et maladif... S'il médit de nous avec une âpreté jalouse, c'est peut-être qu'il nous avait placés d'abord trop haut dans sa confiance et dans son estime... »
La thèse est pour le moins curieuse.

ici encore il faut invoquer le nom de Molière, dont le plus beau des chefs-d'œuvre est consacré à la peinture admirablement exacte, et sans doute vécue, hélas ! par l'auteur lui-même, de cette triste maladie.

On trouve là enfin cet état dans lequel le neurasthénique, élevant son humeur noire au-dessus même de l'humanité, la porte jusque dans les grands problèmes de la vie et de l'au delà, dont le côté douloureux l'attire et le tourmente. C'est l'*hypocondrie métaphysique*, celle de certains philosophes et grands penseurs.

Jean-Jacques Rousseau, homme de génie, ne pouvait évidemment appartenir qu'à la seconde catégorie de ces neurasthéniques, à ceux qui, tout en souffrant physiquement et se tourmentant plus que de raison des fonctions de la bête, éprouvent surtout des tortures intellectuelles et morales, dans l'analyse et la peinture desquelles ils s'abîment tout entiers.

C'est dire que les symptômes physiques de la neurasthénie ont été chez lui réduits au second plan. Il parle cependant à diverses reprises de maux de tête, de maux de reins s'étendant aux jambes, de faiblesse générale, d'atonie et de dilatation gastrique, d'insomnie, de spasmes, etc., qui sont tout à fait caractéristiques.

Ne connaissant pas les liens qui pouvaient unir entre eux ces accidents si éloignés les uns des autres et si différents en apparence, il les attribuait, comme on le fit du reste pendant sa vie et même après sa mort, dans des écrits restés célèbres, à des maladies purement locales : ses troubles gastriques furent mis par lui sur le compte de la mauvaise eau qu'il buvait ; dans ses troubles génito-urinaires, il vit la conséquence d'un calcul, que tous les spécialistes de l'époque, y compris le frère Côme, cherchèrent en vain, alors qu'il s'agissait tout simplement sans doute, comme l'a décelé l'autopsie, d'un état purement spasmodique. Quant à son insomnie, nous possédons un joli trait qui en précise bien la nature et la ramène à ses véritables proportions. On sait que les neurasthéniques ont une insomnie particulière, telle qu'ils ne savent au juste s'ils dorment ou non, et que, leur maladie aidant, ils affirment tous les jours n'avoir pour ainsi dire pas fermé l'œil de la nuit. C'est là une particularité typique chez eux. On la retrouve chez Jean-Jacques. Voici à cet égard une anecdote rapportée par d'Escherny : « En compagnie du comte et d'une ou deux autres personnes, Rousseau avait passé la nuit sur la montagne, sans doute après avoir herborisé tout le jour. Le lendemain matin, comme, selon l'usage, on se demandait si on avait bien dormi : « Pour moi, dit Rousseau, je ne dors jamais. » Un de ses interlocuteurs, le colonel de P... l'arrête, et d'un ton leste et militaire : « Pardieu ! M. Rousseau, vous m'étonnez, je vous ai entendu ronfler toute la nuit ; c'est

moi qui n'ai pas fermé l'œil. Ce diable de foin qui ressue... » Ainsi, ajoute le narrateur, Rousseau, par une faiblesse humaine bien innocente, prétendait à une insomnie permanente comme à un état habituel d'infirmité et de souffrance (1) ».

La neurasthénie de J.-J. Rousseau a été, nous l'avons dit, une neurasthénie de forme essentiellement mentale : avec un homme tel que lui, il ne pouvait guère en être autrement. On peut même dire qu'au point de vue psychique, il a poussé la neurasthénie à sa plus extrême limite, non seulement à cause de la multiplicité et de la richesse de ses symptômes intellectuels, mais aussi parce qu'elle a touché presque à la folie. Il ne faut donc pas s'attendre à trouver uniquement, chez l'auteur des *Confessions*, les grands stigmates mentaux de la névrose dans leur commune banalité : ces stigmates existent, mais ils sont noyés et comme perdus dans un ensemble de manifestations moins habituelles peut-être, mais qui n'en appartiennent pas moins à l'état neurasthénique.

(*A suivre.*)

VARIÉTÉS MÉDICO-LITTÉRAIRES

Les Aliénistes au théâtre.

L'intelligent et consciencieux directeur du Théâtre Antoine est l'ami des médecins : un ami qui, selon le dicton, châtie bien parce qu'il aime bien. Il nous a déjà donné, si mon compte est exact, trois pièces essentiellement médicales. Grâce à lui, le chirurgien de *Sœur Philomène*, le savant de la *Nouvelle Idole* et le féroce opérateur d'*Une belle opération* ont vécu, à nos yeux, d'une vie intense, d'une vie réaliste et *libre* comme son théâtre. Je ne préjuge pas de l'avenir et ne veux point ici déflorer pour les lecteurs de la *Chronique médicale* la pièce qu'il nous prépare, *le Village voisin*, de MM. Descaves et Maurice Donnay, pièce dans laquelle un confrère tiendra, paraît-il, un rôle important.

Mais revenons à la pièce, nous allions presque dire au *plat du jour*. Un être humain peut-il, à notre époque et sous le couvert de notre législation, être séquestré comme aliéné, alors qu'il jouit pleinement de ses facultés intellectuelles intactes ? Et si vous voulez, pour préciser le sujet du drame que nous donne le Théâtre Antoine : un honnête commerçant, d'intelligence moyenne mais saine, et vaillant au travail, peut-il, étant donnée notre législation sur le régime des aliénés, être enfermé comme fou dans une maison de santé ? M. Bruyerre l'affirme ; sa pièce ne tend à rien moins qu'à le démontrer.

Je le regrette pour M. Bruyerre, qui est un homme d'esprit certainement et un auteur dramatique qui a donné plus que des pro-

(1) *Œuvres du comte d'Escherny*, cité par Cabanès, p. 43.

messes, mais je suis obligé de le constater comme ami des lettres, sa pièce est un mélodrame de la grosse espèce. Voyez ce hasard malheureux : *En Paix* nous est donné à la scène au moment où le *Petit Journal* publie un feuilleton qui, incidemment, dramatise la même situation. M. Bruyerre se rencontre avec M. Xavier de Montépin dans le *Mariage de Léone*, où une jeune femme est enfermée indûment comme folle dans une maison de santé à Nice.

C'est un hasard malheureux, c'est une rengaine romantique, que ces internements de héros de romans, qu'on essaie de faire passer pour aliénés afin de capter leur fortune !

M. Bruyerre semble avoir puisé son inspiration non seulement dans les rez-de-chaussée du *Petit Journal*, mais dans Eugène Süe, Frédéric Soulié et tout l'arrière-ban des feuilletonistes dédaignés par les amateurs de vraie littérature. M. Bruyerre mérite d'être placé dans une autre catégorie ; il s'est compromis, pour une fois, en bien mauvaise compagnie.

Je connais la réplique facile : l'affaire *Sandon*, lequel fut, dit-on, enfermé par ordre de l'Empire pour raison politique. Quoi encore ? L'affaire La Roncière le Noury, condamné sur le seul mensonge d'une hystérique ; et, dernièrement, l'affaire de Mademoiselle Monastério. Le public s'émeut ou crie à l'illégalité. On s'effraie de la puissance d'un aliéniste, qui peut faire séquestrer sur un simple rapport un homme parfaitement sain d'esprit. Puis on vous sert comme dernier argument : Connaissez-vous exactement la limite qui sépare la mentalité saine de la folie ? En vertu de quelle loi précise pouvez-vous affirmer qu'un être humain est placé en deçà ou au delà de ces frontières de la folie, alors que Lumbroso déclare que le génie et la folie se peuvent confondre ?

N'épiloguons pas à perte de vue. Le Dr Collas, que nous a présenté M. Bruyerre, est un gredin ou un maniaque; peut-être réunit-il les deux types. Est-ce un personnage réel ? Nous en doutons. En tout cas, si les séquestrations arbitraires ne sont pas absolument impossibles avec notre législation de 1838, il faut, pour qu'elles puissent se réaliser, la complicité de trois personnes. Ce qui est possible pour un romancier ne l'est pas dans la réalité.

L'auteur a réuni toutes les circonstances favorables à sa thèse et il a éloigné toutes les garanties qu'offre la loi. L'interné a le droit d'écrire au Parquet, le directeur a le devoir de transmettre ses lettres, quelles qu'elles soient, et un article de la loi vise spécialement les directeurs qui supprimeraient cette correspondance. L'auteur n'en tient aucun compte. L'interné doit être, dans le délai de trois jours, examiné par un médecin inspecteur ; l'auteur supprime de parti pris le médecin inspecteur qui l'aurait gêné. Il a fait une pièce à thèse, et la thèse est mauvaise. D'autant plus mauvaise que l'œuvre nous est présentée au moment précis où une nouvelle loi va être votée.

Si M. Bruyerre voulait faire le procès de la loi du 30 juin 1838, il devait critiquer cette loi dans son ensemble et ne pas en éliminer les articles qui gênaient sa thèse. Quand Dumas fils a transporté sur le théâtre la question du divorce, quand l'auteur de *Madame Caverlet* a repris sa thèse, ils faisaient œuvre utile, aidant à propager des idées saines. M. Bruyerre illusionne le public en lui montrant un cas exceptionnel, une situation outrée, un aliéniste aliéné et un séquestré qui

pourrait bien aux yeux des spécialistes passer pour un fou véritable.

Pour tout dire, la loi du 30 juin 1838 offre de sérieuses garanties, si sérieuses que quand on a voulu, à différentes reprises, la modifier, on l'a compliquée sans la transformer dans son principe. Le cas de Varambaut ne se rencontre pas dans la réalité, et il ne se rencontre pas précisément parce que le Dr Collas n'existe pas dans la vie réelle. Le rôle de l'interne du Dr Collas est odieux. Certains internes des maisons de santé peuvent être des paresseux, des ignorants. De quel droit en ferait-on les complices de gredins ou les auxiliaires de maniaques? On comprend d'autant moins la nécessité d'une telle pièce, que déjà l'idée qu'on enferme des gens bien portants dans les asiles n'est que trop répandue dans le gros public. Cette idée est un préjugé qu'on ne doit pas encourager dans son développement, bien au contraire.

Au résumé, M. Bruyerre s'est trompé. Son erreur est *une erreur ennuyeuse* : pour lui d'abord et pour le public ensuite, car la pièce n'est vraiment pas divertissante ! Pour nous médecins, elle évoque le souvenir du pamphlet des *Morticoles*. Or, si disposé qu'on soit dans le public à se moquer des médecins en général, et des médecins aliénistes en particulier, on ne montre que peu d'enthousiasme quand il s'agit d'applaudir à des œuvres qui nous montrent des gredins ou de aliénés dans les hommes qui doivent, par profession sinon par devoir, sauvegarder la santé publique. Nous aurions aimé trouver, à côté du Dr Collas, d'autres types plus vraisemblables, plus réels que ce fantoche de mélodrame. Certes, les aliénistes ne sont pas à l'abri de la critique ; mais encore faut-il que cette critique ne tombe pas sur le même personnage, chargé de tous les péchés d'Israël pour le besoin d'une cause passionnée, mais nullement passionnante, au théâtre du moins.

En Paix n'intéresse que les médecins. Or, le public médical n'est pas suffisamment nombreux pour que l'auteur y trouve un succès, alors surtout qu'il a traité un sujet médico-légal, non en observateur, mais en pamphlétaire passionné qui déforme volontairement la réalité.

Dr Michaut.

PAGES HUMORISTIQUES

Excentriques et demi-fous.

La représentation du drame de M. L. Bruyerre a mis la folie à l'ordre du jour. Parisis (*aliàs* Emile Blavet) rappelle, à cette occasion, quelques cas d'aliénation mentale, ou plutôt de demi-aliénation, qu'il a eus sous les yeux. Nous lui empruntons les deux *observations* qui suivent, dont nous lui laissons l'entière responsabilité.

«.. Je connaissais un jeune chirurgien à qui quelques opérations malheureuses avaient irrémédiablement détraqué le cerveau. Sa folie consistait à se promener tous les jours de 1 heure à 3, dans le cimetière Montmartre, et à débiter sur les tombes toutes sortes de choses inarticulées. Je le surpris un jour qu'il voulait forcer la grille d'une concession perpétuelle.

— Que faites-vous ? lui demandai-je en cherchant à l'emmener.

— Laissez-moi, me répondit-il ; je vais faire des excuses à mon dernier malade !

A quelque temps de là, le pauvre diable mourut chez le docteur Blanche. Tous les pensionnaires de la maison suivirent son convoi, et le lendemain on put lire dans une feuille facétieuse : « Hier ont eu lieu les obsèques du docteur X... Il y avait un monde *fou*. »

Après la note lugubre, la note gaie.

Beaucoup d'entre nos lecteurs ont certainement entendu parler du docteur Campbell, l'un des accoucheurs les plus distingués du Royaume-Uni.

Bien que d'origine anglaise, Campbell exerçait en France, et n'avait conservé qu'un seul client de l'autre côté du détroit...

— Client ! interrompit toute la table en chœur... vous voulez dire cliente ?

— Point du tout !

— Mais Campbell était accoucheur !

— Eh bien ?

— On n'accouche que les femmes...

— Et les hommes aussi.

— Mauvais plaisant !

— C'est comme j'ai l'honneur de vous le dire. Voici, d'ailleurs, l'anecdote en deux mots, telle que je la tiens de Campbell lui-même. Son client d'outre-Manche était lord D.... Ce gentleman, colossalement riche, et, du reste, absolument sain de corps et d'esprit, était atteint d'une folie unique en son genre, que j'appellerai la folie de la génération.

A certaines époques déterminées, le noble lord croyait ressentir les symptômes de l'enfantement. Il s'alitait, commandait la layette, prenait toutes les dispositions usitées en pareil cas et mandait Campbell par télégraphe.

Le docteur arrivait. Inutile de dire que son intervention était purement platonique, et que le malade accouchait par la simple opération de son propre cerveau. La délivrance accomplie, on recherchait parmi les nouveau-nés du village le plus intéressant et le plus nécessiteux ; on le présentait à lord D... qui le choyait, le caressait, le dotait et, une fois relevé de couches, n'y pensait pas plus qu'à sa première molaire.

La dernière fois qu'il fut en mal d'enfant, il n'y avait, dans le pays, que des mioches hors d'âge. Comment faire ? Le cas était urgent. Passe un collégien en uniforme : on le hèle, on l'empoigne, et, sans qu'il ait eu le temps de protester, on le dépose sur le lit de souffrance.

— Ah ! fit lord D..., avec un soupir, et tapant sur la joue du bonhomme, je m'explique pourquoi j'ai tant souffert... ce sont les boutons !

Nouveaux journaux.

Annonçons, quoique tardivement, que, depuis le 1er janvier 1900, la *France médicale*, dirigée jusqu'alors avec tant d'autorité et de bonne grâce par le Dr Chevallereau, est passée entre les mains de notre distingué confrère et ami, le Dr Alb. Prieur. Nous n'avons pas besoin de présenter M. Prieur à nos lecteurs : ils savent tous qu'il compte au nombre des rares journalistes de talent et de tempérament, dont notre presse professionnelle ait le droit de s'enorgueillir. Avec lui nous sommes tranquille : les destinées de la « France médicale » sont en de bonnes mains.

Contentons-nous aujourd'hui de lui souhaiter la bienvenue. Un peu plus tard, nous dirons quel est son but, son programme, ses moyens d'action.

Informations de la « Chronique »

NOTRE GRAVURE

La caricature de Daumier que nous publions dans ce numéro, nous devons de la reproduire à l'obligeance, une fois de plus mise à l'épreuve, de notre confrère, le Dr Delefosse.

Bien que la signature du génial artiste ne figure pas au bas de l'original, l'authenticité du document n'est pas douteuse ; elle serait attestée, au surplus, par les initiales du grand caricaturiste, par la touche du dessin, etc., etc.

C'est, comme on en peut juger, une charge contre les médecins : l'infirmier gros et gras, l'instrument classique en mains ; le malade, maigre, hâve, minable. C'est de la satire, mais indulgente, malicieuse, sans être méchante.

Les rhumes du ténor.

Nos lecteurs ont appris par la grande presse la mort d'un des directeurs de l'Opéra, M. Bertrand, un *évadé de la médecine*, comme chacun sait.

Le directeur survivant, M. Pedro Gailhard, ne voulant pas assumer seul les responsabilités et la charge d'une aussi grosse administration, a fait appel au concours de son compatriote et ami, le chanteur Capoul.

Cette entrée en scène de l'ex-tenorino devait naturellement stimuler la verve de nos chroniqueurs.

De tous côtés s'est ouverte la boîte aux anecdotes. Entre toutes, nous avons cueilli la suivante, qu'a rapportée, dans la *Fronde*, Mme Marie-Louise Néron, femme de notre distingué confrère M. Jean Bernard.

« Victor Massé était si satisfait de Capoul, qu'il surveillait la santé du ténor avec un soin que jamais mère ne poussa plus loin pour son enfant.

« Capoul entrait-il au foyer du théâtre, vite Massé faisait fermer les portes et se précipitait, suppliant l'acteur d'accepter un grog. Il lui offrait un foulard et l'attirait dans un coin pour lui dire tout bas, entre deux portants : « Au moins, mon ami, vous portez de la flanelle ? »

« Et la répétition finie, le pauvre compositeur suivait longtemps d'un regard triste le ténor qui s'en allait sifflant gaiement.

« Je crains les courants d'air, murmurait Victor Massé. Oh ! ce Capoul me fera mourir de frayeur avant ma première. »

PETITS RENSEIGNEMENTS

COURS ET CONFÉRENCES DE 1900 A L'INSTITUT PSYCHO-PHYSIOLOGIQUE, 49, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 49.

Les jeudis, à 8 heures et demie du soir, Conférences.

JEUDI 1er FÉVRIER, à huit heures et demie, M. le Dr Bérillon fera une conférence sur : *Psychologie des foules : Les sectes religieuses en Russie*



(*Skoptsy*, *molokanes*, *ascètes*, *emmurés*, etc.). (Cette conférence sera accompagnée de projections à la lumière oxhydrique.)

JEUDI 8 FÉVRIER, à huit heures et demie, M. Albert Coutaud, docteur en droit, fera une conférence sur : *Le rêve à l'état de veille chez les hommes de lettres.*

JEUDI 22 FÉVRIER, à huit heures et demie, M. le Dr Bérillon fera une conférence sur : *Excursion psychologique à travers les anomalies et les excentricités de l'espèce humaine.* (Cette conférence sera accompagnée de projections à la lumière oxhydrique.)

JEUDI 1er MARS, à huit heures et demie, M. le Dr Garnault, docteur ès sciences, fera une conférence sur : *La ventriloquie religieuse.*

JEUDI 8 MARS, à huit heures et demie, M. Jules Bois fera une conférence sur : *La psychologie dans le roman et dans la littérature contemporaine.*

JEUDI 15 MARS, à huit heures et demie, M. le Dr Henry Lemesle, licencié en droit, fera une conférence sur : *L'idée de responsabilité au moyen âge : les procès de sorcellerie et les procédures intentées contre les animaux.*

Agences de Presse.

L'Argus de la Presse fournit aux artistes, littérateurs, savants, hommes politiques, tout ce qui paraît sur leur compte dans les journaux et revues du monde entier.

L'Argus de la Presse est le collaborateur indiqué de tous ceux qui préparent un ouvrage, étudient une question, s'occupent de statistique, etc., etc.

S'adresser aux bureaux de l'*Argus*, 14, rue Drouot, Paris. — Téléphone.

Le *Courrier de la Presse*, fondé en 1880, fournit comme l'*Argus* les coupures de journaux et revues du monde entier sur tous sujets et personnalités. Ces deux agences se complètent l'une par l'autre et ne font pas double emploi.

Le *Courrier* a ses bureaux 21, boulevard Montmartre.

ÉCHOS DE PARTOUT

La mésaventure du Dr Schenk.

On se souvient du docteur Schenk, dont la prétention de pouvoir à volonté déterminer les sexes fit tant de bruit il y a quelque deux ans.

Aussitôt l'apparition de l'ouvrage où il publia sa prétendue découverte, le docteur Schenk vit affluer chez lui, des cinq parties du monde, des centaines de clients appartenant aux classes les plus élevées, parmi lesquels, dit-on, figurait la tsarine. Son traitement eut-il tout le succès qu'il prétendait ? Nous n'en savons rien, mais une dépêche nous apprend que la Faculté de médecine de Vienne

vient de déclarer que la découverte du docteur Schenk, qui, vingt-huit ans durant, dirigea l'Institut embryologique autrichien, ne reposait sur aucune base scientifique, et que la publicité qui s'attachait à son nom était indigne d'un membre de la Faculté.

Après un examen disciplinaire, le ministre de l'instruction publique d'Autriche a proposé au docteur Schenk de demander sa retraite, ce qu'il a naturellement dû faire.

(*Le Journal.*)

Un médecin président d'âge à la Chambre des Députés.

Un privilège peu enviable, le privilège de l'âge, a porté, pour la séance d'ouverture du Parlement, M. Turigny à la Présidence de la Chambre des Députés.

M. Turigny est né le 17 janvier 1822. Il est âgé de soixante-dix-huit ans, et il est entré il y a plus de vingt-cinq ans au Palais-Bourbon. Elu pour la première fois, le 23 avril 1873, député de la deuxième circonscription de Nevers, il n'a point cessé, depuis cette époque, de faire partie de chacune des législatures qui se sont succédé. On a beaucoup applaudi son discours inaugural, lu d'une voix très basse, et l'on a notamment souligné la phrase où ce bon républicain se proclame l'ennemi des proscriptions et des coups d'Etat ministériels.

M. Jean Turigny est né à Chantenay, dans la Nièvre. Docteur en médecine de la Faculté de Paris, établi à Néronde, puis à Melun-sur-Yèvres, conseiller général de Saint-Pierre-le-Moutier, maire de Chantenay, c'est un républicain de vieille roche, qui a été proscrit au Deux-Décembre.

(*L'Eclair.*)

Féminisme médical.

Au dernier concours de l'externat de Paris, nous relevons les noms de onze étudiantes : Mme Grandjean, Mlles Pascal, Delaporte, Roussel, Debains, Volck, Tufesco, Yscovescu, Volavatz, Boïasky, Bonnin.

(*Lyon médical.*)

La Maison de Pasteur à Strasbourg.

Un comité vient de se former à Strasbourg à l'effet de placer un médaillon commémoratif sur la façade de la maison, rue des Veaux, 3, qu'habitait Louis Pasteur, en 1853, lorsqu'il était professeur à la Faculté des Sciences de l'Université de Strasbourg. Ce médaillon, une œuvre d'art où rayonnent la vie et la pensée, a été exécuté par M. Auguste Patay, sculpteur parisien, attaché à l'hôtel des Monnaies. Il représente l'effigie du grand Français, avec l'inscription suivante : « Pasteur, 1822-1895 ».

(*Gaz. méd. de Paris.*)

Un nouveau sérum contre la vieillesse.

Depuis quelques jours, les journaux politiques font grand bruit au sujet d'un nouveau sérum découvert à l'Institut Pasteur, par M. Metchnikoff. Renseignement pris, cette nouvelle est inexacte, M. Metchnikoff, tout en continuant la série de ses remarquables travaux, n'a rien publié de ce genre.

(*Gazette des Hôpitaux.*)

De quoi est mort Washington ?

Le glorieux fondateur de l'indépendance américaine a-t-il été la victime de la maladresse de ses médecins, comme le prétend un de ses biographes,lequel n'hésite pas à écrire : « Il n'est guère douteux que le traitement de la dernière maladie de Washington ait été une sorte d'assassinat ».

Le docteur Solis Cohen, de Philadelphie, a pris à tâche, dans le numéro de décembre du *Lippincott's Magazine*, de laver ses confrères de cette accusation et d'en démontrer la fausseté.

Washington a succombé à une laryngite aiguë œdémateuse. L'étude attentive des symptômes le prouve. Or, le diagnostic des médecins traitants, Craick, Dick et Brown, a été « *cynanche trachealis* » ou inflammation de la partie supérieure des voies aériennes. Ils n'ont pu préciser davantage, puisque le laryngoscope ne date que d'une soixantaine d'années. Mais ils ont vu le fait principal, à savoir que la maladie siégeait dans les voies supérieures.

Dans ces conditions pouvaient-ils faire autre chose que ce qu'ils ont fait? « D'abord une large saignée, dans l'espoir, en vidant les vaisseaux, de supprimer l'obstacle à la circulation dans le larynx. En deuxième lieu, essayer, au moyen de dérivatifs intestinaux et de sudorifiques, de diminuer encore la masse du sang: d'où le calomel et l'antimoine qui répondaient à ces indications. Troisièmement, soustraire le sérum du sang au voisinage de la partie enflammée : d'où les vésicatoires. Quatrièmement, s'efforcer de combattre la douleur et les effets locaux du refroidissement, par la chaleur et les applications calmantes : d'où les inhalations de vapeurs chaudes et de vinaigre. »

Il est probable que les saignées, les purgatifs et le tartre stibié ont fait plus de mal que de bien au malade. Mais c'est la faute des idées de l'époque et non des médecins. *Non crimen professoris, sed artis.*

Et d'ailleurs, aurions-nous mieux fait aujourd'hui, et Washington eût-il été sauvé ?

Sur 41 cas d'œdème aigu du larynx, colligés dans la littérature médicale de ces dix dernières années, on compte 29 guérisons; sept fois la trachéotomie a été pratiquée, six fois avec succès.

(*Med. mod.* et *British med. journal.*)

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE [(a)]

Réponses

Comment on devient médecin (VI, 215, 566, 669). — En 1784, Pinel eut comme concurrent au concours pour l'obtention d'une chaire de docteur-régent, un jeune docteur qui, ayant été *gendarme*, s'était dégoûté de sa profession et qui, à l'époque où Pinel était encore à Montpellier, s'y était rendu pour se faire médecin. « Le temps venu

(*a*) Force nous est de ne pas insérer de questions nouvelles pendant quelque temps, afin de permettre de liquider le stock considérable (environ 250) de réponses qui restent à publier.

de soutenir sa thèse, il eut recours à Pinel, raconte Pariset ; et, pensant qu'il parlerait plus à l'aise sur un sujet qu'il avait pratiqué, Pinel composa pour lui une Dissertation latine sur l'*Equitation*; le jeune homme, fut reçu avec applaudissement. Le hasard l'avait amené à Paris en 1784, et je ne sais quel démon, ennemi de Pinel, lui souffla l'envie de concourir. Quel contraste ! D'un côté, une taille imposante, un grand fracas de voix, de l'assurance, des paroles à torrents ; d'idées, peu ou point ; de l'autre, une petite taille, une petite voix ; de l'embarras, de la contrainte, beaucoup d'idées, point de paroles. »

Le gendarme fut reçu ! Ceci dédié aux ennemis des concours. Qui pourrait nous dire le nom de ce gendarme, émule du baron de Vaux, que le jury de 1784 préféra à Pinel ?

Corvisart se destinait au barreau : contre la volonté de ses parents il quitta l'Ecole de droit pour l'Hôtel-Dieu où il était allé chercher asile et où il occupa d'abord les plus bas emplois.

Le *professeur Depaul* ne déserta les rayons de percaline et de calicot que quand la mort d'un de ses oncles lui laissa dix mille bonnes livres de rente, qui lui permirent de faire ses études médicales.

Le *professeur Pajot* commença par se destiner au théâtre.

C'est en rencontrant un marchand ambulant qui vendait des chiens en carton que l'étndiant *Auzoux* conçut le projet de faire ces fameuses pièces anatomiques en carton colorié, qui ont rendu tant de services aux générations d'étudiants, alors que l'Ecole pratique n'était accessible qu'à quelques-uns, et qui en même temps lui inspira l'idée de faire sa médecine.

Dr MICHAUT.

Le coup du médecin (VI, 146, 216, 403, 535, 693). — Si l'on se reporte au rôle des tailles de 1292, publié par Springer, un érudit allemand de Bonn, dans son volume sur « Paris au XIIIe siècle », p. 23, on trouve que le taux moyen de l'impôt dans la Cité et l'Université (rive gauche) est de 14 sols, dans la ville de 16 sols et sur la rive droite de 20 sols. Ce qui porte la valeur du sol à environ 5,70 de notre monnaie : on voit donc qu'à cette époque, il y a 500 ans, le médecin avec ses 5 sols n'était pas trop mal rétribué, s'il les touchait chaque fois.

Il y a 200 ans, le sou valait encore 2 l. à 2 l. 50.

D^r^ A.

Etymologie et signification du mot FIC (VI, 734). — Cet ancien mot désigne, pour un de vos lecteurs, les *hémorrhoïdes fluentes*, et, pour un autre, le *panaris*. Il veut dire exactement *ulcère à l'anus*, *thacor* ou *thécor*, en hébreu. *Thacor* est le nom des fics dont furent affligés les Philistins. (Voy. le *Livre des Rois*, ch. VI, vers. 5.)

Tous les commentateurs de Rabelais sont d'accord pour attribuer ce sens à l'expression *Thacor*, employée par lui dans le chapitre XLV du livre IV de l'épopée pantagruélique.

Dr A. LE DOUBLE.

Livres annotés par Sainte-Beuve (V ; VI ; VII, 20). — J'ai déjà cité (*Chronique* du 15 juin 1899, pages 408-409), un exemplaire du *Vieux Cordelier*, qui présentait cette curieuse particularité de

contenir sur ses marges des annotations de Sainte-Beuve et de son père. Ce livre fait partie actuellement de la bibliothèque de M. *Otto Friedrichs*. Le correspondant parisien de l'*Indépendance belge*, M. *Jean Bernard*, y avait déjà fait allusion dans une de ses chroniques. Voici ce que dit à ce sujet l'auteur bien documenté des *Souvenirs et Indiscrétions :* « M. de Sainte-Beuve (père) collectionnait, en curieux et en homme qui s'y intéressait, les journaux du temps (*Le Courrier de l'Egalité*, le *Journal de Paris*), et un grand nombre de brochures. Un exemplaire du *Vieux Cordelier*, conservé avec beaucoup de soin par son fils, qui a écrit dessus : *Exemplaire de mon père*, portant en tête un portrait gravé de Camille Desmoulins (dans la meilleure manière des graveurs de l'époque), nous est arrivé tout couvert de notes de la main de M. de Sainte-Beuve père. Ce sont des souvenirs et des portraits caractéristiques que l'histoire n'a pas démentis. Il y a là des témoignages contemporains qui seraient curieux à recueillir, quoiqu'ils n'ajoutent rien à ce qu'on sait depuis, mais pourraient être une preuve à l'appui de la vérité. On s'est toujours piqué d'exactitude et de véracité de père en fils, et on les trouvait sans les chercher, par netteté et rectitude d'esprit. Je relève en marge du *Vieux Cordelier* ce portrait, entre autres, de Camille :

« Desmoulins avait un extérieur désagréable, la prononciation pénible, l'organe dur, nul talent oratoire ; mais il écrivait avec facilité, et était doué d'une gaîté originale qui le rendait très propre à manier l'arme de la plaisanterie.

« N'est-ce pas un type du pamphlétaire comme on se le figure ? Et il y aurait bien d'autres traits à relever sur *les marges* de ce recueil qui n'eut que sept numéros, et qui s'achève par la lettre que Camille écrivit de la prison du Luxembourg à sa femme. »

N'est-il pas curieux de noter au passage cette habitude héréditaire des Sainte-Beuve, père et fils, de couvrir leurs livres d'annotations ? Le grand critique des *Lundis* n'avait pas connu son père, et il avait hérité de ses habitudes de travail et de ses façons de penser.

Citons encore un exemplaire de *Virgile*, couvert de notes par le père de Sainte-Beuve — il serait curieux de savoir ce qu'il en a tiré pour ses *Etudes sur Virgile*.

Il a dit quelque part, en parlant de son père :

S'il a vu le moment qu'il pût enfin sortir,
Sans oublier jamais son Virgile-elzévir
Il sortait ; il doublait la prochaine colline...

C'était l'édition dont le fils se servait aussi.

Son édition de *La Bruyère* était également couverte de notes. L'auteur des *Souvenirs* ajoute : « Son La Bruyère sera publié un jour *avec tous ses commentaires* » : ce jour n'est pas encore venu. On pourrait faire un volume avec les notes de Sainte-Beuve — comme les volumes faits avec ses *Cahiers*.

Il faut remarquer que le premier ouvrage de Sainte-Beuve fut une étude sur La Bruyère et La Rochefoucauld, étude non signée, devenue rare aujourd'hui. Dr Mathot.

Bibliographie des romans médicaux (VI, 761 ; VII 58). — Je continuerai à vous signaler les romans médicaux que je rencontrerai dans mes investigations. Il est certain qu'avec l'aide de vos correspondants les plus zélés, il sera possible de dresser une

liste définitive, en refondant les indications venues de tous les côtés, peu à peu. Cette liste sera instructive à plus d'un point de vue, et, de plus, très utile à posséder par les romanciers tentés par les sujets médicaux, chirurgicaux et physiologiques. Mais pour épargner les pertes de temps aux écrivains, il serait bon d'indiquer les éditeurs, autant que possible. C'est ainsi que la *Chronique médicale* deviendra un arsenal précieux et plein de richesses indicatives pour les travailleurs.

Georges Barral (Bruxelles).

— Le Dr Mathot dit avec raison que trop longue serait la liste des ouvrages de cette nature s'il fallait la donner complète. J'estime avec lui que le titre de *Romans médicaux* doit s'appliquer à tout ouvrage dans lequel le médecin est l'acteur principal, et non à ces œuvres plus ou moins intéressantes dans lesquelles le médecin ne remplit qu'un rôle secondaire ou purement épisodique.

Il est certain qu'il n'existe pas dans notre littérature un travail d'ensemble, une critique quelconque sur le roman médical. Plus d'une fois, dans mes heures de loisir, assez rares d'ailleurs, j'ai eu la pensée de prendre la plume et de traiter ce sujet, en mettant à profit les nombreux éléments que je possède sur la matière. Mais j'ai dû y renoncer, soit en raison des exigences professionnelles, soit en raison des difficultés de l'entreprise qui réclamerait beaucoup de temps et pas mal de patience.

Peut-être votre correspondant, le Dr H. M., poursuit-il cette idée. S'il en est ainsi, je m'estimerai très heureux de lui avoir fourni une série de documents qui, venant s'ajouter à ceux que lui a déjà signalés le Dr Mathot, pourront lui être d'une grande utilité.

Ci-jointe la liste des *vrais romans médicaux* que je possède dans ma bibliothèque, défalcation faite de ceux déjà mentionnés par la « Chronique » et qui, pour la plupart, ne m'étaient pas inconnus :

Le Médecin des voleurs, 6 volumes, par Henry de Kock, fils de Paul de Kock; *Le Diable médecin*, 1 vol. par Eugène Sue ; *Le Docteur mystérieux*, 2 vol., par Alexandre Dumas ; *Le Médecin de campagne*, 1 vol., par Balzac; *Le Roman d'un médecin de campagne*, 1 vol., par Margan ; *Un médecin de campagne au* XIXe *siècle*, 1 vol., par le Dr J. Lafage ; *Le bon médecin de campagne*, 1 vol., par le Dr H. G.; *Le Médecin des Pauvres*, 1 vol., par Philarète Chasles ; *Les Mémoires d'un médecin*, 4 vol , par le Dr Harisson ; *Le Cahier d'un médecin*, 1 vol., par le Dr Dupasquier ; *L'aventure d'un jeune médecin polonais*, 1 vol., par Michel Masson, dans les historiettes du Père Broussailles ; *Le Secret du médecin*, *Le Parchemin du Dr Maure*, 1 vol., par Emile Souvestre; *Les Aventures d'un médecin*, 1 vol., par E. Putégnat ; *Les mémorables aventures du Dr Quiès*, 1 vol., par Paul Célières ; *Les soirées du Dr Sam*, 1 vol., par Henry Berthoud ; *Le Roman de la femme médecin*, 1 vol., par Sarah-Orne-Jewet ; *Le Médecin de Madame*, 1 vol., par le Dr J. Gérard ; *Le Médecin à la corde*, 1 vol., par Théodore Henry ; *Le Médecin du Peeq*, 1 vol., par Léon Gozlan ; *Le Médecin confesseur*, 2 vol., par Octave Féré et Eug. Moret *Le Médecin chrétien*, 1 vol., par Mgr Scotti ; *Le Médecin juif*, 2 vol., par Adèle Verneuil ; *Le Dr Léonard*, 1 vol., par Stany ; *Le Dr Richard*, 1 vol., par Alix de Sault ; *Le Dr Chabot*, 1 vol., par E. Lionnet ; *Le Dr André*, 1 vol., par Charles Valois ; *Le Dr Sidoine*, 1 vol., par de Lamothe ; *Le Dr Claudius*, 1 vol., par Marion Crawford ; *Le Dr Plémen*, 1 vol., par René de Pont-Jest ; *Le Dr Américain*, 1 vol., par H. Révoil ;

Le Dr Lemoine, 1 vol., par Philippe Louvet; *Le Dr Antonio*, 1 vol., par J. Ruffini; *Le Dr Blanc*, 1 vol., par Monplaisir; *Le Docteur dans l'embarras*, 1 vol., par Hesba Stretton; *Le Dr Judassohn*, 1 vol., par Alfred Assollant; *Le Dr Yves*, 1 vol., par Gaston Gyl; *La femme du Docteur*, 2 vol., par Miss E. Braddon ; *Les clientes du Dr Bernagius*, 1 vol., par Lucien Biart; *M. le Docteur*, 1 vol., par Georges Régnal ; *M. le Professeur*, 1 vol., par Georges Maldague; *L'autopsie du Dr Z...*, 1 vol , par un anonyme ; *Le Charlatan*, 1 vol., par Elie Berthet; *Une cure du Dr Pontalais*, 1 vol., par Robert Halt ; *Les amours d'un interne*, 1 vol., par J. Claretie ; *Les quatre filles du Dr Marsh*, 1 vol., par G. Stahl ; *Les théories du Dr Wurtz*, 1 vol., par Girardin ; *La sœur des étudiants*, 1 vol., par Gonna ; *La Doctoresse*, 1 vol., par Roger Dombre ; *Le filleul du Dr Trousse-Cadet*, 1 vol., par Armand Silvestre ; *Jean Mornas*, 1 vol., par J. Claretie ; *Le mal nécessaire (Dr Caresco)*, 1 vol., par André Couvreur ; *La peste de Marseille*, 1 vol., par Mary Lafon ; *Hystérique*, 1 vol., par Armand Dubarry.

Théâtre médical : *L'Evasion*, comédie, par Brieux, 1897 ; *Le Dr Oscar*, comédie-vaudeville, 1890, par Antony Mars ; *Le Dr Crispin*, opéra-bouffe, 1869, par Ricci et Nuitter ; *Le médecin des Dames*, comédie, 1870, par Gustave Haller ; *Le Dr Vingt-ans*, comédie, 1866, par Péricaud ; *La poudre aux yeux*, comédie, 1861, par Labiche ; *Le Dr Mirobolan*, opéra-comique, 1860, par Cormon et Gautier ; *Le chirurgien-major*, comédie-vaudeville, 1847, par Souvestre et Trouessart ; *Le Dr Miracle*, opérette, 1857, par Battu et Halévy ; *Les marionnettes du Docteur*, drame, 1852, par Carré et Barbier ; *Le Dr Chiendent*, vaudeville, 1851, par Varin ; *L'ordonnance du médecin*, comédie-vaudeville, 1847, par Jules de Prémaray ; *Le Médecin des enfants*, drame, 1855, par Anicet-Bourgeois et Dennery ; *Le Dr Noir*, drame, 1846, par Anicet Bourgeois et Dennery ; *Le Médecin Volant*, comédie burlesque, 1663, par Boursault, plagiat de la comédie de Molière.

Dr Villard,
professeur de clinique médicale (Marseille).

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Notes et mémoires sur le Japon, par Ch. Remy, professeur agrégé de la Faculté de médecine. Paris, 7, rue Baillif, 7, 1884.

Le rôle humanitaire de la Femme, par le docteur P. Fabre. Montluçon, imprimerie du *Centre médical*, 1900.

Des poussières charbonneuses dans l'industrie houillère et de leurs effets sur l'organisme, par le Dr P. Fabre, de Commentry. Montluçon, imprimerie du *Centre médical*, 1899.

La vie de jeune homme, par le docteur Surbled. Paris, A. Maloine, éditeur, 23-25, rue l'Ecole-de-Médecine (*Sera analysé*).

De l'anesthésie par le protoxyde d'azote et l'oxygène en chirurgie courante, par le docteur R. Nogué.

Les sérums thérapeutiques, par M. Léon Grimbert, docteur ès sciences, professeur agrégé à l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris, Pharmacien en chef de l'hôpital Cochin. Paris, O. Doin, éditeur, 8, place de l'Odéon, 1899.

CORRESPONDANCE

La Surdité de J.-J. Rousseau

(Réponse à une réponse)

par M. le Dr A. Courtade,
Ancien Interne des hôpitaux,
Ancien Assistant à l'hôpital Lariboisière pour les maladies du larynx, nez, oreilles.

Dans la *Chronique médicale* du 1er janvier 1900, M. le Dr Régis revient sur la question de la surdité de J.-J. Rousseau, à l'occasion de ma communication à l'Académie de médecine sur ce sujet, insérée dans le numéro de novembre dernier.

Notre honorable confrère, n'étant pas de mon avis sur la pathogénie de la surdité du célèbre écrivain, croit devoir formuler son opinion sous forme d'une réponse à son adversaire.

Je me vois contraint de faire, à mon tour, une réponse à la réponse, pour répliquer aux objections qui me sont présentées et démontrer que la surdité ne peut être due à une sclérose de l'oreille, mais à une légère lésion du labyrinthe.

Tout d'abord, mon honorable confrère semble insinuer, en plaçant entre guillemets «car il ne s'est jamais agi que d'une dureté d'oreilles», que je regardais Rousseau comme atteint d'une surdité complète. Cela me ferait presque supposer qu'il n'a pas lu mon article ou qu'il n'a fait que le parcourir, car je me suis borné à transcrire les termes mêmes dont Rousseau s'est servi pour exprimer son état.

Il faut d'abord savoir que le terme de surdité ne signifie pas perte complète de la fonction de l'ouïe, comme le terme de cécité signifie perte de la vision ; les auristes, peut-être par un abus de langage, expriment par surdité la diminution plus ou moins grande du sens de l'ouïe, en ayant soin d'ajouter un adjectif qui en désigne le degré, comme surdité légère, moyenne, forte, complète; on évite ainsi l'usage des termes barbares de *dysécie, hypoacousie, cophose*, que le public et même bien des médecins ne comprendraient pas. Le terme de « surdité » est si général qu'on l'emploie même pour exprimer l'état où la diminution de la fonction n'est révélée que par l'examen fonctionnel : c'est la surdité latente; bien plus, on peut n'être sourd que pour une note musicale ou une série de notes, alors que les autres sont parfaitement bien perçues.

Quand donc j'ai écrit *surdité*, il était loin de mon esprit de faire croire que J.-J. Rousseau était complètement sourd ; je me suis servi simplement du terme général, quitte à en indiquer le degré en employant l'expression, d'ailleurs très impropre, de l'illustre écrivain, de « dureté d'oreilles », qui est le terme dont on se sert encore dans le monde par euphémisme, pour désigner une surdité très notable; on consent bien à être dur d'oreilles, mais pour rien au monde on ne veut être sourd.

M. Régis croit pouvoir dire que les troubles de l'ouïe chez J.-J. Rousseau, dureté de l'oreille et bourdonnements, étaient dus à une « otite moyenne scléreuse, manifestation locale d'une artériosclérose généralisée. »

Evidemment la conviction ne peut résulter que de l'analyse et de l'interprétation des symptômes accusés par Rousseau, puisque l'auteur d'*Emile* s'est refusé à vivre jusqu'à notre époque afin de pouvoir être examiné au point de vue qui nous occupe.

Comme le disait un poète du XVI[e] siècle, Antoine du Saix :

Preuve de l'œil vaut mieux que de l'ouïe.

Mais puisque la preuve de l'œil ne peut nous être donnée, nous chercherons dans les indications que nous fournit la pathologie. M. Régis croit que « par une tendance toute naturelle de l'esprit chez des spécialistes, ils (les troubles auditifs, aussi bien que les accidents morbides, psychiques) ont été étudiés, en général, isolément et rattachés à une lésion purement locale ». On pourrait appliquer à notre honorable contradicteur le reproche opposé, celui de ne voir que les troubles généraux et de méconnaître la lésion locale, au moins en ce qui concerne les oreilles.

C'est précisément parce que je crois avoir quelque compétence en maladies d'oreilles que je me suis permis d'émettre une opinion, tout en recherchant la cause générale de la localisation aux oreilles, ainsi qu'on peut s'en assurer en lisant ma communication.

C'est un grand point que parler doctement ;
Mais qui voudra m'instruire utilement
Doit faire bien le métier dont se mesle ;
Faire est le masle, et le dire femelle.

Le meilleur moyen de parler judicieusement de joyaux et bijoux est encore d'être orfèvre, comme M. Josse ; si je suis orfèvre pour les oreilles, M. Régis me paraît l'être aussi en ce qui concerne la neurasthénie des artério-scléreux.

Je ne discuterai pas sur le type neurasthénique artério-scléreux ; mais je ne puis laisser passer, sans protestation, une affirmation des plus hasardées en ce qui touche à la pathologie auriculaire. M. Régis dit que la dureté d'oreilles et les bourdonnements étaient dus *à une otite moyenne scléreuse, manifestation locale d'une artério-sclerose généralisée.* J'avoue très humblement que c'est la première fois que je lis une pareille assertion, et je ne me doutais pas le moins du monde que les nombreux scléreux auriculaires de 15 à 30 ans que j'ai pu soigner, fussent atteints d'artério-sclérose généralisée.

J'ignore si Rousseau était artério-scléreux à 24 ans, quand la surdité lui survint brusquement ; mais je puis affirmer qu'il n'avait point d'otite scléreuse, à moins que les maladies d'oreilles ne se comportassent pas, au siècle dernier, comme elles le font à notre époque.

L'otite scléreuse a un début latent ; elle est progressive, elle se traduit par des bourdonnements, intermittents d'abord, continus ensuite, et par une surdité de plus en plus accentuée, qui peut aller jusqu'à la cophose, pour employer le terme technique ; jamais la surdité n'apparaît ou plutôt n'augmente subitement, à moins de complications.

Or, Rousseau n'a rien présenté de semblable ; il dit : « *le bruit était si grand qu'il m'ôta la finesse de l'ouïe que j'avais auparavant.* »

La surdité n'a pas été davantage progressive, puisque le patient écrit : « ... me rendit, non tout à fait sourd, *mais dur d'oreilles comme je le suis depuis ce temps-là.* »

Ainsi Rousseau passe brusquement, en un instant, de l'état d'un homme qui entend parfaitement bien, à un état de demi-surdité qui est resté tel quel jusqu'à sa mort, survenue à l'âge de 66 ans ! J'ignore si M. Régis a examiné des oreilles et observé une semblable évolution ; mais, pour mon compte, je ne l'ai jamais vuê sur les milliers de malades que j'ai eu à examiner à l'hôpital ou dans ma clientèle.

Que la congestion ou l'épanchement labyrinthique puisse survenir chez des artério-scléreux, cela n'est point douteux, et personne ne songe à le contester ; ces derniers y sont même beaucoup plus exposés que les autres sujets, mais ils ne sont pas les seuls qui jouissent de ce triste privilège.

Rousseau, n'ayant pas d'otite scléreuse, pouvait-il être artério-scléreux ? Bien que je ne puisse en avoir la certitude, pas plus, du reste, que M. Régis, je ne le crois pas, et cela, pour plusieurs raisons : d'abord, la sclérose des artères ne survient pas à l'âge où était Rousseau, 24 ans, quand il fut frappé de surdité ; et, en supposant qu'il le fut, je ne comprendrais pas qu'il pût arriver jusqu'à l'âge de 66 ans sans être en proie à des troubles cardiaques de gravité croissante, à des troubles respiratoires de plus en plus marqués, qui l'auraient emporté bien avant l'âge assez avancé où il a succombé ; c'est, au moins, ce que la clinique journalière nous enseigne.

Je suis resté si peu confiné dans l'observation particulière de l'oreille que, dans ma courte note, j'ai cherché la cause des troubles circulatoires du côté du labyrinthe, et que j'ai cru pouvoir les attribuer à des troubles cardiaques passagers ; j'avoue n'avoir pas pensé, et c'était la dernière hypothèse qui me serait venue à l'esprit, que ces troubles cardiaques fussent dus à la sclérose artérielle ; j'ai jugé, tout simplement — et peut-être me suis-je trompé, — qu'il pouvait s'agir d'une dilatation du cœur droit, secondaire à des troubles digestifs non douteux, accusés par Rousseau à l'époque qui nous occupe. Cette pathogénie des troubles circulatoires, enseignée par le Professeur Potain, dont l'autorité en pareille matière est incontestable, semble assez plausible, puisque, sous l'influence d'un changement dans le genre de vie, d'un voyage à Montpellier en compagnie aimable, les troubles cardiaques disparaissent ; les médecins de la célèbre Faculté ne trouvent rien, et Rousseau, si bon observateur de ce qu'il ressent, n'en parle plus.

Est-ce ainsi que se comportent les affections organiques du cœur ou l'artério-sclérose ? M. Régis nous en donnera sans doute la démonstration scientifique, ainsi que de l'existence de la sclérose artérielle, chez les jeunes sujets qui ont, en attendant l'autre, la sclérose auriculaire.

Rousseau était-il neurasthénique vers l'âge de 24 ans, seule période de sa vie dont j'ai à m'occuper ? C'est possible, c'est même probable, car le surmenage cérébral auquel il s'était soumis lui en donnait le droit : c'est l'avis de plusieurs médecins qui ont écrit sur

l'état cérébral de Rousseau et ont trouvé qu'il n'était pas normal. Cela étant admis, il reste à démontrer que la neurasthénie, je ne dis point l'hystérie, peut produire de toutes pièces une surdité durable sans qu'il y ait la moindre lésion objective de l'organe auditif. Je ne sais s'il existe dans la science des observations convaincantes; mais je n'en connais pas, car dans les cas mentionnés par Eitelberg, les malades neurasthéniques présentaient, en même temps, les symptômes de l'otite catarrhale chronique, ce qui compromet singulièrement l'origine purement neurasthénique de leur surdité.

M. Régis nous annonce qu'il démontrera ultérieurement, *tout à fait en détail et avec preuves plus complètes à l'appui*, que tous les maux dont souffrait J.-J. Rousseau étaient dus à un état neurasthénique artério-scléreux. Je ne suis pas si exigeant et je demanderai seulement cette démonstration pour la surdité de l'illustre écrivain, car les preuves données sont très insuffisantes, et le besoin de détail et de preuves plus complètes se fait vivement sentir pour entraîner la conviction.

Pour ne pas allonger inutilement ma communication, je n'ai pas passé en revue toutes les causes susceptibles de produire la surdité rapide et les bourdonnements, parce que rien ne pouvait, d'après la description de Rousseau, faire soupçonner leur existence: albuminurie, hémorrhagie ou tumeurs cérébrales, intoxication, labyrinthite, etc., et m'en suis tenu à la lésion qui pouvait expliquer les troubles fonctionnels constatés par Rousseau lui-même.

Je reconnais volontiers que la lésion correspondant au vertige de Ménière est encore assez mal connue, puisque, dans un article sur ce sujet, publié en mars 1899, dans les *Annales des Maladies du larynx, nez, oreilles*, j'écrivais: « La nature de la lésion dans la maladie de Menière, à part les quelques cas suivis d'autopsie, et qui ne suffisent pas pour expliquer toutes les modalités cliniques de cette affection, nous est à peu près inconnue. On peut admettre cependant qu'en dehors de la rupture vasculaire et de l'hémorrhagie consécutive, il est des cas bénins qui ne peuvent s'expliquer que par une congestion intense de tout l'appareil labyrinthique ou une transsudation qui augmente la pression dans l'espace clos qui renferme les éléments si délicats de l'oreille interne. De la soudaineté de l'altération dépend la violence de l'attaque ; de son étendue et sa distribution le nombre et la nature des symptômes ; enfin du genre de lésion dépend la bénignité ou la gravité de l'affection. »

Politzer mentionne les affections du cœur comme cause possible d'hyperhémie ou d'ecchymoses siégeant sur la lame spirale du limaçon ou la face externe du modiolus.

Dans la *Gazette médicale de Paris* (1861), Menière dit qu'il a observé la maladie chez des enfants et qu'elle paraît être la cause la plus efficace de surdité absolue suivie de mutisme.

Il termine son Mémoire par des conclusions, dont la 1re et la 4e sont les suivantes: « un appareil auditif, jusque-là parfaitement sain, peut devenir, tout à coup, le siège de troubles fonctionnels consistant en bruits de valeur variable, continus ou intermittents, et ces bruits s'accompagnent d'une diminution plus ou moins grande de l'audition.

« Tout porte à croire que la lésion matérielle qui est cause de

ces troubles fonctionnels réside dans les canaux semi-circulaires. »

Jusqu'à preuve du contraire, nous ne pouvons considérer J.-J. Rousseau que comme un sujet ayant été atteint de la *maladie de Ménière*.

***

Descendance des médecins.

Saint-Mandé, 18 janvier 1900.

MON CHER DIRECTEUR,

Je remercie R. B., mieux renseigné que moi, d'avoir corrigé mes erreurs sur la descendance des médecins contemporains. (Cf. *Chronique méd.*, p. 21 et 64). Elles sont légères d'ailleurs, car je voulais surtout signaler les familles médicales, les dynasties qui sont en train de se fonder sur un nom, et non pas seulement les filiations directes. J'ai donc attribué aux oncles une paternité qui n'est, en réalité, qu'un simple népotisme, d'accord en cela avec l'expression courante qui veut que les petits-neveux représentent plus spécialement la postérité.

On n'a le plus souvent, pour se documenter sur les contemporains, que des renseignements personnels, forcément restreints, ou la notoriété publique, qui verse facilement dans l'erreur. Mieux vaut pourtant se tromper en pareil cas que risquer d'être indiscret. Et n'est-ce pas être indiscret que d'évoquer les péchés de jeunesse d'un camarade d'antan, qui est sans doute aujourd'hui, à Genève ou ailleurs, le plus correct des dentistes, et se serait bien passé d'une réclame aussi imprévue que gratuite ?

N'est-ce pas votre avis, mon cher Directeur, à qui je présente mes salutations dévouées ?

Dr E. CALLAMAND.

Notre Pilori.

La *Cure thermale* nous a emprunté quatre articles, sans indiquer la source de son emprunt. Nous l'avertissons confraternellement que ce procédé ou plutôt ce manque de procédés nous est très désagréable.

Rectification

Dans le no du 1er janvier 1900, p. 21, article : *Médecins collectionneurs*, il est dit, d'après la *Libre Parole*, que madame Marjolin était la *fille unique* du peintre Ary Scheffer. Un de nos abonnés, M. Vanvincq-Reniez, nous fait observer que l'artiste avait une autre fille, mariée à M. Ernest Renan.

Dont acte, et sous la responsabilité de l'auteur de la rectification.

Paris. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr.

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

7e ANNÉE N° 4 15 FÉVRIER 1900

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Aux souscripteurs du « Cabinet secret ». — Réponse à diverses questions.

Plusieurs souscripteurs de la 4e série du *Cabinet secret de l'Histoire* nous ont demandé si nous possédions encore les séries précédentes sur papier de luxe. Nous répétons qu'il ne nous en reste pas *un seul* exemplaire. Nous prenons toutefois bonne note des demandes qui nous sont faites, pour racheter les volumes épuisés, si l'occasion s'en présente, à l'intention de nos souscripteurs, mais nous ne saurions prendre à cet égard *ancun engagement*.

D'autres nous ont écrit pour savoir si nous ne publierions pas une édition ordinaire, à 3 fr. 50, de cette 4e série. Très probablement oui ; mais cette 4e série contenant certains chapitres un peu... osés, nous ne répondons pas.... d'Anastasie. Cette peu vénérée douairière a encore fait parler d'elle récemment, et pourrait bien ne pas autoriser une publication, pourtant *d'un caractère exclusivement scientifique*. Nous garantissons, par contre, que les souscripteurs des volumes sur Japon et Hollande seront, quoi qu'il arrive, servis dans l'ordre de leur inscription. Nous engageons les retardataires à se hâter, car nous disposons à peine d'une douzaine d'exemplaires (11 Hollande, 1 Japon) (1).

A ceux qui nous ont exprimé la crainte de retrouver dans le volume des articles publiés déjà dans la « Chronique », nous devons une explication bien franche : *une seule* des études qui composent *Le Cabinet secret*, 4e série, a paru dans cette revue : c'est celle qui a trait à l'accusation d'inceste portée par Hebert contre Marie-Antoinette ; encore, dans l'ouvrage, avons-nous ajouté *quantité* de notes et de pièces justificatives qui en font une étude presque neuve.

Nous devons encore aviser nos souscripteurs d'une modification que nous avons été contraint de faire au dernier moment: au chapitre sur la *Flagellation pendant la Révolution*, nous avons substitué un travail sur « La prétendue folie du marquis de Sade », travail entièrement inédit, composé d'après

(1) Nous n'entendons pas faire une opération de librairie : cette édition de luxe sera véritablement une édition *pro amicis*. C'est une occasion pour nos lecteurs de témoigner leur sympathie à qui essaie de les intéresser, tout au moins de les délasser de leurs professionnelles occupations.

des documents puisés aux Archives des affaires étrangères et aux Archives de la maison nationale de Charenton ; celles-ci nous ont été libéralement ouvertes par l'aimable directeur de cet établissement, M. Strauss, et le sous-directeur, notre distingué confrère, M. le Dr Ligier ; nous devons aussi un remerciement à M. le Dr Ritti, qui nous a servi, avec tant d'empressement, d'intermédiaire dans cette circonstance.

Enfin, une dernière surprise, que nous réservions à nos souscripteurs : *seule*, l'édition de luxe contiendra un certain nombre de *gravures hors texte*, qui, par leur intérêt documentaire autant que par leur valeur artistique, augmenteront l'attrait d'un ouvrage qu'il nous est permis, moins qu'à tout autre, de souligner.

LES MORTS DE L'HISTOIRE

La mort de Luther,

PAR M. LE Dr EMILE LAURENT.

Bien des légendes, dont quelques-unes calomnieuses, ont été répandues sur la fin du Réformateur.

Du vivant même de Luther, un pamphlet stupide racontait sa mort. D'après ce libelle, Luther, venant de rendre le dernier soupir, aurait pris la sainte hostie et demandé que son corps fût placé sur l'autel et adoré. Ce désir ne fut pas satisfait ; aussi, dès que le corps fut mis en terre, on entendit un bruit terrible, et l'on vit l'hostie, qu'il avait indignement reçue, rester suspendue en l'air. On replaça l'hostie dans le ciboire, et le bruit cessa. Mais, la nuit suivante, il recommença si terrible que tout le monde en fut épouvanté. On ouvrit le tombeau : il était vide, et il s'en dégageait une odeur insupportable. Luther, qui eut connaissance de cet écrit, ne fit qu'en rire, et il le publia lui-même avec la traduction.

Une autre légende est due à Sedulius, qui raconte gravement et comme un fait historique, que, le jour de la mort de Luther, tous les possédés, qui s'étaient rendus à Gheel en Brabant pour être guéris par la vertu de sainte Dymnx, furent délivrés. Mais, le lendemain, ils étaient possédés de nouveau et plus tourmentés que jamais. Les démons, interrogés, répondirent que leur chef les avait réunis pour faire un cortège triomphal à son prophète et collaborateur Martin Luther. Sedulius ajoute qu'effectivement on vit une grande multitude de corbeaux accompagner le corps de Luther jusqu'à Wittemberg. Ces corbeaux auraient formé, d'après lui, le cortège des démons.

Si nous avons rapporté ces deux légendes, c'est simplement pour montrer jusqu'où peuvent mener le fanatisme et la mauvaise foi.

En 1890, Paul Majunke, curé à Koch-Kirch, dans la Basse-Silésie, fit paraître une brochure, dans laquelle il prétendait démontrer, par des documents authentiques, que Luther avait eu une fin misérable : qu'il s'était pendu. Or, toute l'accusation de Majunke repose sur un récit qui n'apparaît dans l'histoire que quarante-six ans après la mort de Luther.

En 1592, l'oratorien Th. Bozio publiait à Rome un ouvrage (*De signis Ecclesiæ*, lib. XXIII, c. 3), où il racontait avoir appris d'un ancien domestique de Luther que celui-ci se serait pendu à son lit.

En 1606, dans un ouvrage publié à Anvers (*Præscriptiones adversus hæreses*), le moine franciscain Sedulius, dont nous avons déjà cité l'inepte récit, donne pour la première fois la déposition de ce domestique dont parle Th. Bozio. Il déclare simplement tenir ce document d'un homme digne de foi. M. G. Claudin l'a reproduit avec la traduction, dans sa thèse, en 1895. Le voici, ou du moins voici la traduction de M. G. Claudin :

« Vos instances religieuses et vos procès me poussent à braver l'indignation des hommes et la crainte de les offenser, pour rendre témoignage à la vérité ; mais mon respect pour la Divinité suprême et tous les saints m'y excite encore davantage... Pour la gloire du Christ et l'édification du monde catholique, je dévoilerai au grand jour ce que j'ai vu moi-même et annoncé aux princes réunis à Eisleben. Je le ferai sans aucune haine, sans y être poussé par le désir de mériter l'amour ou les faveurs de quelqu'un.

« Voici ce qui est arrivé.

« Martin Luther, se trouvant un jour à Eisleben, en compagnie des plus illustres seigneurs d'Allemagne se laissa aller à son penchant, de sorte que nous dûmes l'emmener en état complet d'ivresse, et le mettre au lit. Après lui avoir souhaité une bonne nuit, nous allâmes dans notre chambre, sans rien présager ni soupçonner de fâcheux, et nous nous sommes endormis paisiblement. Mais le lendemain, en allant, selon notre habitude, aider notre maître à s'habiller, nous le trouvâmes, oh douleur ! lui, notre maître Martin, pendu à son lit et misérablement étranglé. A cet horrible spectacle, nous fûmes frappé de terreur ; mais, sans hésiter plus longtemps, nous sommes allé, en tonte hâte, prévenir les princes, ses convives de la veille, de la fin abominable de Luther.

« Ceux-ci, terrifiés comme nous-mêmes, nous firent aussitôt les plus belles promesses, et nous conjurèrent de garder toujours le plus profond silence sur cet événement, pour qu'il ne soit pas divulgué. Ils nous demandèrent ensuite de dégager du lieu l'horrible cadavre de Luther, de le placer dans son lit et de répandre ensuite parmi le peuple que mon maître Martin était mort subitement... »

A propos de ce récit, dont l'authenticité est loin d'être incontestable, M. G. Claudin fait remarquer que la lettre de Justus Jonas à l'Electeur, pour lui annoncer la mort de Luther, a été écrite le 8 février, à quatre heures du matin. D'autre part, une lettre de l'Electeur au landgrave Philippe nous apprend que la lettre de J. Jonas arriva à Wittemberg vers le soir. Or, la distance de Wittemberg à Eisleben est d'au moins 70 kilomètres, ce qui fait déjà une assez belle étape pour un cavalier. Si le récit du serviteur que nous venons de rapporter était exact, il faudrait que Justus Jonas eût écrit sa lettre avant la mort de Luther.

Un récit des derniers moments du Réformateur fut précisément rédigé, sur l'ordre de l'Electeur, par ce même Justus Jonas, par Aurifaber et Michel Cœlius, qui, le 27 février, prononça l'oraison funèbre de Luther et protesta dès ce moment contre les faux bruits et les versions calomnieuses qu'on donnait de sa fin.

D'après ce document, Luther mourut paisiblement dans la nuit du

17 au 18 février 1546, à Eisleben, sa ville natale. Il y était venu, quoique très affaibli déjà, appelé par les comtes de Mansfeld pour leur servir d'arbitre dans un différend sur lequel ils ne pouvaient s'entendre.

Il dut se mettre au lit en arrivant à Eisleben. Le lendemain pourtant, il allait mieux, car il put prendre part aux délibérations, pour lesquelles il était venu. Il était très faible. La plaie qu'on avait dû lui faire à la jambe pour le soulager de ses maux de tête et qu'il tenait toujours ouverte, s'était cicatrisée ; il devenait de plus en plus malade.

Il prêcha pour la dernière fois à Eisleben le 14 février. Le 16, l'accord entre les seigneurs de Mansfeld était fait en principe. Le 17, les dernières dispositions furent arrêtées, et Luther, qui avait été trop faible pour prendre part aux délibérations, signa l'accord qui venait d'être conclu. Le soir, quoiqu'il n'eût pas été très bien dans la journée, il soupa comme d'habitude avec ses amis et prit part à la conversation. Rien ne faisait prévoir que sa fin fût si proche. Pourtant, après avoir prié à sa fenêtre selon son habitude, il se sentit oppressé et se fit frictionner avec des éponges chaudes ; il prit aussi un peu de poudre de licorne dans une cuillerée de vin. Puis, se trouvant un peu soulagé, il se coucha sur un lit de repos et dormit assez paisiblement jusque vers dix heures. Il s'étonna à son réveil de voir Cœlius et Jonas auprès de lui ; il leur recommanda de se coucher et se mit lui-même au lit en disant en latin : « Père, je remets mon esprit entre tes mains. Tu m'as racheté, Seigneur, Dieu de vérité ! »

Vers une heure, il fut réveillé par une nouvelle oppression. C'était le commencement de l'agonie. Il se leva, puis, souffrant beaucoup, il se mit sur son lit de repos. Dans sa chambre se trouvaient déja ses deux jeunes fils Martin et Paul, Michel Cœlius, Jean Aurifaber et Justus Jonas. On fit venir l'hôte Jean Albrecht, sa femme et deux médecins : maître Simon Wild et le docteur Ludwig. Bientôt après, arrivèrent aussi le comte et la comtesse Albert de Mansfeld, puis plusieurs autres personnes.

Luther, sentant son mal augmenter, se mit à prier. Puis, après avoir recommandé son âme à Dieu, il dit en latin : « Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle » ; puis : « Nous avons un Dieu qui sauve. Notre-Seigneur qui nous délivre de la mort. » Le médecin lui fit alors prendre un remède énergique, ce qui ne l'empêcha pas de répéter : « Je m'en vais ; je vais mourir ! »

Par trois fois il s'écria en latin : « Père, je mets mon esprit entre tes mains ; tu m'as racheté, Seigneur, Dieu de vérité ! » Il resta ensuite silencieux, malgré toutes les tentatives qui furent faites pour le ranimer. Jonas et Cœlius lui dirent alors à haute voix : « Vénéré père, persévérez-vous à vouloir mourir dans le Christ et dans la voie que vous avez enseignée? » On l'entendit répondre distinctement : « Oui ». Un quart d'heure après il rendait le dernier soupir sans faire aucun mouvement. Il était environ trois heures du matin.

On ne put croire que tout était fini. On se souvenait qu'à Smalkade, en 1537, lorsqu'il souffrait de la pierre, il avait passé pour mort ; et on mit tout en œuvre pour le ranimer. Un apothicaire fut mandé en toute hâte, mais ses soins furent inutiles. Le corps resta froid et inerte.

Tels furent les derniers moments de Luther d'après le récit des

témoins oculaires, récit que nous avons fidèlement résumé d'après la thèse de M. G. Claudin.

Mais ce sont là les témoignages des amis de Luther. On possède encore le récit d'un autre témoin oculaire, un catholique qu'on pourrait difficilement accuser de partialité en faveur de Luther. Ce témoin oculaire ne serait autre que l'apothicaire Jean Landau, précisément celui qui fut appelé au chevet de Luther le 18 février, à trois heures du matin.

Le récit de J. Landau fut publié en 1548 par Cochläus, un adversaire du réformateur, dans son écrit : *Ex compendio actorum Martini Lutheri*. Il le donna alors comme venant d'un bourgeois de Mansfeld dont il ne mentionnait pas le nom. M. G. Claudin l'a reproduit dans sa thèse et en a donné la traduction que voici :

« Le mercredi 17 février, Luther se montra de nouveau très « joyeux à table ; il faisait rire tout le monde par ses plaisanteries et « ses gais propos. Mais, vers huit heures, il ne se trouva pas bien. « Après minuit on fit venir à la hâte deux médecins : un docteur et « un maître. A leur arrivée le pouls ne battait plus. Ils écrivirent « pourtant une ordonnance pour lui faire prendre un clystère. C'est « pourquoi vers trois heures un apothicaire fut réveillé, et il reçut « l'ordre de préparer un clystère et de l'apporter à Luther.

« En arrivant, et pendant que, sur l'ordre des médecins, il prépa- « rait et chauffait le clystère, il pensait qu'il vivait encore. Mais, « après avoir retourné le corps pour donner le clystère, l'apothicaire « s'aperçut qu'il était mort, et il dit aux médecins : « Il est mort : « qu'est-il besoin de lavement ? » Le comte Albert et quelques hom- « mes instruits se trouvaient là. Mais les médecins répondirent : « Qu'importe ! Donne le clystère pour le ranimer s'il a encore quelque « souffle de vie. » En approchant la canule, il remarqua des flatuosi- « tés et des bruits ; car le corps était rempli de liquides par suite des « excès de table. Son office était en effet somptueusement pourvu et « il y avait chez ses hôtes des vins fins et étrangers en abondance. On « dit que Luther buvait à chaque repas un setier de vin fin et « étranger. Dès que l'apothicaire eut donné le clystère, tout fut ré- « pandu sur le lit qui était magnifiquement préparé. L'apothicaire « dit alors aux médecins : « Le clystère ne reste pas ».

« Ils lui répondirent : « Cela suffit ».

« Les deux médecins se mirent alors à discuter entre eux sur la « cause de sa mort. Le docteur disait que c'était une attaque d'apo- « plexie. On vit en effet la bouche convulsée et le côté droit tout « noir (*visa est enim tortura oris, et dextrum latus totum infuscatum*). « Mais le maître pensait qu'un homme aussi saint ne pouvait mou- « rir de la main de Dieu par un coup de sang ; il soutenait qu'il « était mort étouffé (*dicebat fuisse catharum suffocativum, et per viam* « *suffocationis mortem intrasse*). »

Certes, l'auteur de ce document ne saurait être soupçonné de trop de bienveillance à l'égard de Luther. Il parle de ses excès de table, rapporte ce qu'il buvait à chaque repas, et insiste sur des détails qu'un ami dévoué se serait bien gardé de mentionner. C'est là le récit d'un témoin oculaire, récit qui a toutes les allures de la vérité.

Au résumé, il est très probable que Luther soit mort comme le raconte Landau.

La Médecine dans l'Histoire

La Santé de Napoléon Ier (a)

(d'après des documents nouveaux et inédits)

Par M. Georges Barral *(Suite).*

Nous avons fait le décompte, à la page 156 de notre *Epopée de Waterloo*, du temps passé à cheval par Napoléon pendant les journées de la campagne de Belgique. Sur cent neuf heures écoulées, nous avons calculé que Napoléon resta à cheval durant soixante-treize heures, avec des alternatives de dix-neuf heures, dix-huit heures, treize heures et vingt-six heures d'une seule traite. C'est assez coquet pour un homme qui, au dire des libellistes, était à bout d'énergie, accablé d'affections multiples et d'infirmités fondamentales.

Jusqu'en août 1813, date initiale de l'apparition des hémorroïdes, une seule chose avait préoccupé l'Empereur, l'avait toujours tourmenté, sans qu'il s'en plaignît autour de lui, car toute douleur physique était pour lui chose négligeable, et personne en aucun temps ne l'entendit se plaindre. La constipation chez lui était habituelle depuis l'enfance, et jamais il n'avait pu la vaincre. C'était pour ainsi dire une incommodité de naissance. Elle ne le quitta point toute la vie durant ; elle devint, au contraire, plus exagérée, plus pénible sur la fin de ses jours. « Sans les bains répétés, sans les lavements, disait-il à Sainte-Hélène, je n'aurais pas pu supporter l'existence, et conformément à mes idées sur les droits de l'homme au suicide, j'aurais abrégé mes jours pour m'y soustraire, sans mes occupations incessantes. » Il joignit, pour atténuer cette pénible prédisposition, à la sobriété de son régime alimentaire, les boissons douces, les demi-diètes, même la diète complète. Il dut même espacer, sinon supprimer le chocolat liquide, qu'il aimait beaucoup, et dont il avait rapporté d'Espagne, en 1808, un goût prononcé.

Corvisart lui avait indiqué l'usage de la soupe à la reine, remède populaire ou de bonne femme, composé d'un mélange de sucre, de jaunes d'œuf et de lait, qui lui réussit à merveille, prétendait-il, partout, jusqu'à Sainte-Hélène.

Il faut ajouter que chez lui les fonctions urinaires ne s'étaient jamais accomplies régulièrement. Retenu par un travail absorbant, durant de longues heures il omettait d'uriner. On connaît le terrible mot de Fouché : « L'Empereur vous a nommé ministre : dans trois mois vous ne serez plus foutu de pisser ! » Jusqu'en septembre 1811, où il eut à la Moskowa une attaque sérieuse de dysurie, il n'avait pas souffert extrêmement de ces

(a) V. la *Chronique médicale* du 15 janvier 1900.

incommodités. En juin 1815, c'était l'affection hémorroïdale qui dominait, et nous ne pensons pas qu'elle ait eu une action sensible sur la lutte engagée et la conduite des événements.

Sur ce point essentiel, nous sommes parfaitement d'accord avec M. Guizot, qui a écrit, au chapitre III du tome deuxième de ses *Mémoires :* « On a prétendu, quelques-uns de ses plus chauds admirateurs ont prétendu qu'en 1815, le génie et l'énergie de Napoléon avaient baissé ; on a cherché dans son embonpoint, dans ses accès de langueur, dans ses longs sommeils, l'explication de son insuccès. Je crois le reproche injuste et la plainte frivole; je n'aperçois, dans l'esprit et la conduite de Napoléon pendant les Cent Jours, aucun symptôme d'affaiblissement ; je lui trouve, et dans le jugement et dans l'action, ses qualités accoutumées. Les causes de son mauvais sort sont plus hautes. Il n'était plus alors, comme il l'avait été longtemps, porté et soutenu par le sentiment général et le besoin d'ordre et la sécurité d'un grand peuple... »

On sait que Guizot, âgé de vingt-huit ans en 1815, fut un des spectateurs les plus attentifs de tout ce qui se passait. Il était constamment à la fenêtre pour saisir les événements. Pendant les Cent Jours, il avait partagé son temps entre Gand et Paris, toujours exactement renseigné sur l'Empereur, le point de mire de son sagace esprit. En 1866, j'ai entendu M. Guizot affirmer verbalement à mon père que la magnifique santé de Napoléon avait toujours été pour lui un sujet d'admiration, et qu'il ne fallait pas ajouter foi aux racontars émis sur son prétendu déclin physique, autant par ses adversaires que par de malencontreux amis.

En dehors de ces témoignages, je possède encore deux autres corroborations précieuses et oculaires. La première est celle de Fleury de Chaboulon, l'instigateur du retour de l'île d'Elbe, de concert avec le duc de Bassano, qui fut secrétaire intime de Napoléon en 1815, assista à la bataille de Waterloo, et qui fut le compagnon de route pendant la fuite du grand vaincu.

La seconde est celle de Dominique Chandelier, le dernier cuisinier de Sainte-Hélène, à partir de 1819, et que Napoléon a immortalisé en le nommant dans son testament.

Fleury de Chaboulon, qui mourut à Paris en 1835, avait été lié avec Alexandre Bixio, l'ami intime et le collaborateur scientifique de mon père. Il lui certifia que la santé de l'Empereur n'avait pas cessé d'être excellente de mars à juillet 1815.

Dominique Chandelier, devenu, par l'effet du hasard, le voisin immédiat de mon grand-père Janot, dans sa petite maison de retraite à Montrouge, lui assura que Napoléon était arrivé en bonne santé à Sainte-Hélène ; et c'était dans cette île infernale, disait-il, que l'Empereur avait acquis le germe de la maladie qui devait le conduire au tombeau.

Les déclarations très nettes de ces témoins authentiques et de ces compagnons de l'Empereur confirment de tous points le certificat suprême rédigé par le Dr Antommarchi pour Madame Mère, après 1821, à son retour en Europe : « Le père de l'Empereur Napoléon est mort d'un squirre au pylore. L'Empereur Napoléon a succombé aux suites d'une gastro-hépatite chronique. Cette affection morbide ne lui avait pas plus été transmise que son génie. Tout résidait en lui. La même maladie ne l'eût pas atteint en Europe. Si l'on avait changé de lieu, il vivrait encore. Sa constitution était forte ; il a fallu deux ans pour la détruire. L'ulcère ne datait que de cette époque (1818). »

J'ai entendu le comte Marchand et le baron Larrey fils certifier devant moi la vérité absolue de cette consultation écrite du dernier médecin de Napoléon. Le rocher de Sainte-Hélène était mortifère au dernier degré. L'empereur y devait dépérir graduellement : c'était fatal.

Il y a trois ans, à Anvers, en mai 1894, je me suis rencontré avec un capitaine au long cours, d'origine italienne, nommé Calcati. En revenant du Transvaal, par l'Océan Atlantique, il s'était arrêté à Sainte-Hélène durant quinze jours, et il avait eu la curiosité d'aller en pèlerinage jusqu'à Longwood. Il m'a raconté sa lugubre impression à la vue de l'état de délabrement de l'ancienne habitation de Napoléon. Tout est en ruine, et l'horreur du site est restée effroyable. Arrivé dans la matinée, il n'en est reparti que le soir, après s'être rendu à l'ancien tombeau de l'empereur. Dans l'espace de dix heures, il a eu à supporter une humidité intense, à tel point que de grosses gouttes d'eau tombaient des feuilles des rares arbres, une chaleur extrême et, le soir, un froid excessif avec un vent sec et violent. « Pour vivre dans ce lieu maudit, il fallait un tempérament de fer, m'a-t-il dit, et je ne conçois pas comment Napoléon et ses compagnons d'infortune ont fait pour résister six années. Torturer l'empereur dans un tel lieu, c'était évidemment vouloir le supprimer à une échéance plus ou moins brève. »

Pendant longtemps, le gouvernement anglais s'est efforcé d'entretenir l'idée que Napoléon était arrivé en piteux état aux Briars, et que son mal datait de l'Europe, de longtemps, de 1812. Mais, d'après tous les témoignages et l'étude impartiale des faits, il reste avéré que la constitution de l'empereur était très bonne en juin 1815, et que, pendant une année au moins, il a supporté victorieusement les intempéries de Sainte-Hélène.

En lisant attentivement les ouvrages de Warden, Las Cases, Montholon, O'Méara, Héreau, la vérité éclate d'elle-même. On voit naître et grandir le mal, et quand Antommarchi arrive à Longwood, le 22 septembre 1819, il est en plein développement, et il est trop tard pour y remédier. « Ah ! ces Anglais, ces Anglais ! disait souvent un vieil officier de la garde, camarade

de mes grands-pères, et qui avait été fait prisonnier en Espagne par Wellington et envoyé sur les pontons de Portsmouth, — ces sacrés Anglais, comme ils se connaissent bien en raffinements pour persécuter leurs ennemis ! Mais ils ont sur la conscience Jeanne d'Arc et Napoléon ; et si Dieu est juste... » La phrase se terminait toujours dans un formidable juron. Jamais je n'en ai entendu la fin. (*A suivre*).

Trouvailles Curieuses et Documents inédits

I. — Une lettre inédite de Laënnec à Cuvier. — L'inventeur de l'auscultation, candidat au prix Montyon.

Nos lecteurs ont appris par la grande presse la nouvelle du don princier que M. Osiris venait de faire à l'Institut de France. Le capital légué par le généreux bienfaiteur, représentant une rente de 33.000 fr. environ, devra servir, avec les intérêt accumulés, à constituer un prix d'une valeur au moins égale à 100.000 fr., prix qui sera décerné tous les trois ans au savant qui aura fait la découverte la plus importante se rattachant de préférence aux sciences biologiques.

On sait, d'autre part, que le philanthrope suédois Nobel, l'inventeur de la dynamite, a légué, l'an dernier ou il y a deux ans, une somme importante destinée au même objet que la donation Osiris.

Il nous a paru que jamais occasion meilleure ne se présenterait de publier la lettre qu'on va lire, lettre adressée par Laënnec à Cuvier, en vue de poser sa candidature au prix fondé par Montyon en faveur de l'auteur de la « découverte la plus utile en médecine ».

Voici le texte de la pièce, dont un amateur pourra acquérir l'original chez M. Noël Charavay, rue de Furstenberg :

Monsieur le Baron,

Je viens d'apprendre qu'il doit être question incessamment, à l'Académie des Sciences, de la distribution du prix fondé par M. de Montyon pour la découverte la plus utile en médecine.

Je sais que quelques médecins, membres de la classe, qui d'abord m'avaient oublié, doivent parler de mon traité de l'auscultation. J'aurai l'honneur de vous adresser sous peu de jours la 2e édition de cet ouvrage.

Si les suffrages de tous ceux de mes confrères qui ont cherché à vérifier mes observations ; si ceux des Facultés de médecine étrangères, dans plusieurs desquelles mes élèves ont déjà introduit l'enseignement de telle nouvelle branche de séméiotique ; si l'avantage de faire rentrer dans la catégorie des maladies chirurgicales, les lésions internes jusqu'ici les plus obscures ; si des résultats nombreux et presque tous nouveaux en anatomie pathologique, physiologie, séméiotique et thérapeutique, dont j'aurai l'honneur de vous faire parvenir une courte

notice ; si la découverte, fortuite il est vrai, d'une mine féconde de faits positifs que je n'ai pu fouiller qu'à l'aide de dix années d'observations et de recherches dans les hôpitaux et les amphithéâtres auxquelles ma santé vient de succomber pour la seconde fois ; si le succès enfin d'un enseignement qui attire chaque année à la Faculté et au Collège de France un nombre remarquable d'élèves et de jeunes médecins étrangers, peuvent avoir quelque mérite à vos yeux, je ne devrais peut-être plus désespérer d'un jugement bienveillant de l'Académie.

Je m'adresse à vous avec d'autant plus de confiance que j'espère que vous aurez la bonté et la patience de vous faire informer de l'exactitude des faits que je viens d'avancer.

Veuillez bien agréer l'assurance du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur le baron,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

LAENNEC D. M.

Paris, le 18 mai 1826.

A Monsieur,
Monsieur le baron Cuvier, conseiller d'Etat, au jardin du Roi.

II. — Le cœur du tragédien Talma. — Lettre inédite du Dr Breschet.

On a pu lire dans les journaux de la dernière semaine de janvier que, sur l'initiative de la municipalité de Poix-du-Nord, arrondissement d'Avesnes, un comité venait de se former en vue d'ériger un monument au célèbre tragédien Talma, originaire de cette commune.

Nous laissons aux annaliste du théâtre le soin de faire revivre pour notre génération qui n'a pu le connaître celui qu'on a si heureusement baptisé du nom de Roscius français, l'acteur tragique le plus accompli des temps modernes. L'hommage qui va lui être rendu nous servira seulement de prétexte pour mettre au jour un document des plus curieux, qui a trait à la préparation anatomique du cœur de Talma (1). La pièce ci-dessous a été, jusqu'à ce jour, conservée dans nos cartons ; c'est dire qu'elle fait partie de notre collection personnelle et qu'elle n'a jamais été publiée.

MONSIEUR,

J'ai envoyé à M. Boudet, pharmacien à la Croix-Rouge, le bocal contenant le cœur de Talma, avec l'instruction de tout

---

(1) La Comédie-Française conserve, au nombre de ses reliques, un *fragment du cœur de Talma*, étiqueté sous le n° 389, et accompagné de la note suivante : « Don de M. le Dr Abel Jeandet, ancien archiviste de la ville de Lyon, bibliothécaire de Mâcon (octobre 1893) ». Sous le n° 448, et dans un médaillon entouré d'un cadre en bois, se trouvent des *cheveux de Talma*, avec cette mention manuscrite : « Donné par le Dr Amédée Talma, neveu du tragédien, à Mlle Hénocq, le 19 octobre 1826, à 8 heures du soir. » D'autres cheveux ont été donnés par le baron Taylor, qui a rétrocédé le testament olographe du tragédien (juillet 1875).

Puisque nous en sommes au chapitre des reliques anatomiques du Théâtre-Français, rappelons qu'en 1894, un président de chambre à la cour de Lyon, M. Eug. Tallon, avait offert à M. Claretie une main de la célèbre tragédienne Mlle Duchesnois. La Comédie eut cette fois le bon goût de refuser ce présent macabre.

ce qu'il faut faire. M. Boudet est la personne qui s'entend le mieux à ce genre d'opération, et c'est toujours lui que j'en charge. Comme sa demeure est à peu près sur votre route en allant à Bagneux, je désire que vous puissiez entrer chez lui et lui donner aussi vos instructions. J'ai écrit à M. Biett, rue Coq-Héron, n° 5, pour le prier de rédiger le procès-verbal de dépôt, et pour constater et faire constater l'identité de l'organe et faire signer ce procès-verbal à toutes les personnes qui ont été présentes à l'autopsie du corps de Talma. M. Biett a été le médecin de Talma, et peut-être se formaliserait-il si tout autre que lui faisait ce procès-verbal. Par convenance et déférence à son titre de médecin particulier de Talma, j'ai cru devoir lui demander, en votre nom, de faire ce procès-verbal ; je désirerais même que vous adressassiez une petite demande par écrit à M Biett, en l'assurant que je ne veux me charger de ce soin que sur son refus.

Le zèle et le dévouement que le Dr Biett a portés à Talma pendant toute sa maladie, réclament cet égard. Sans doute il m'écrira son intention, et cette précaution n'entraînera aucun retard. J'aurai soin que tout se fasse avec promptitude et exactitude, et qu'avant le 19, toutes dispositions soient achevées.

Recevez, Monsieur (1), l'assurance de mon zèle pour tout ce qui vous sera agréable et celle de mon attachement à toute votre maison.

Je suis avec respect, Monsieur,

Votre très humble serviteur,

G. Breschet.

Ce 11 novembre 1827.

M. Biett demeure rue Coq-Héron, n° 5.

M. Boudet, pharmacien, rue du Four Saint-Germain, près la Croix-Rouge.

L'esprit des malades et des médecins.

Ricord parlait un jour de blennorrhagie :

« Messieurs, dit-il avec son sourire sardonique, la blennorrhagie a été créée avant l'homme, et je le prouve la Bible à la main : les animaux ont été créés avant l'homme, et comme la blennorrhagie existe chez les animaux, donc elle a été créée avant l'homme. »

C'est lui encore qui, parlant des différentes méthodes thérapeutiques tour à tour employées contre la syphilis et arrivé à la saignée, qui avait fait son temps, trouva, avec un sens profond de clinicien, un mot stigmatisant mieux les errements de cette méthode sanguinaire que ne l'avaient fait des ouvrages volumineux qu'on ne cessait de publier continuellement : « Eh bien, la médecine a eu aussi son 93 ».

(1) La lettre est adressée à un M. Davillier, négociant à Paris.

Informations de la « Chronique »

Une distinction méritée. — Le Dr Gélineau.

Sous ce titre, notre excellent confrère du *Journal de médecine de Bordeaux*, le Dr E. Mauriac, publie un portrait de notre collaborateur, qui est l'expression exacte de la vérité. Nous nous associons de tout cœur aux éloges que renferme cet article, dont nous empruntons les traits principaux.

« Par décret du 18 janvier, rendu sur la proposition du grand chancelier, le gouvernement a conféré la croix de chevalier de la Légion d'honneur à M. le Dr Gélineau, ancien chirurgien de la marine. C'est bien le cas de le dire : « Mieux vaut tard que jamais ! »

« Nous applaudissons des deux mains à cette distinction si bien méritée par notre vaillant confrère et compatriote girondin (le Dr Gélineau est de Blaye). C'est le couronnement d'une longue carrière, tout entière consacrée à la pratique, à la science et aux intérêts matériels bien entendus du corps médical.

« M. Gélineau n'est pas seulement un ancien médecin de la marine, comme l'indique le décret précité ; il est le véritable fondateur de la *Société française des Eaux minérales*, de cette œuvre si utile de prévoyance professionnelle, dont beaucoup de nos lecteurs font partie, et c'est là, pour nous médecins, son principal titre de gloire.

« M. Gélineau a été l'apôtre de la prévoyance médicale *pratique*, de la prévoyance accessible aux petits et aux humbles.

« La Société qu'il a fondée et dirigée pendant vingt ans est en pleine prospérité. Plus de 2.000 médecins (qui seront bientôt 4.000 et plus) sont venus se grouper autour de lui et constituent d'ores et déjà une force imposante vis-à-vis de nos éternels exploiteurs. Il faut maintenant compter avec la puissance qui ne se manifeste que pour mettre à l'abri de la misère ses membres âgés ou infirmes, et pour les aider à se procurer dans leur vieillesse l'*otium cum dignitate*.

« Actuellement, tout sociétaire, âgé de soixante ans et comptant quinze ans de sociétariat, touche une *retraite de droit*, dont le chiffre a été, l'an dernier, de 450 francs. Grâce aux rapides progrès que fait la Société, cette retraite s'élèvera bientôt à 600 francs, à 800 francs, et peut-être, dans quelques années, à 1,200 francs. Or, chaque membre du Corps médical peut aspirer à cette pension de retraite en adhérant à l'œuvre et en achetant simplement une part de jouissance, dont le prix n'est que de 50 francs.

« N'est-ce pas là un résultat admirable, qui répond à toutes les critiques et devant lequel devraient tomber toutes les préventions ? »

Combien tout cela est vrai et qu'il serait à souhaiter que nos confrères, surmontant leur apathie ou des scrupules exagérés, contribuent de leurs deniers à la prospérité d'une œuvre éminemment philanthropique, dont l'utilité et les avantages n'ont pas besoin d'être davantage précisés !

Mr Alexandre doit au
Dr Broussais pour visites faites
à sa maison [illegible] sa fille.

1824

Novembre. les 11.13.18.26.29. Cinq visites fr 30
Decembre. les 10.17.24. trois vis. fr 18

1825

Janvier les 6.7.14.17.24. Cinq vis. fr 30
Fevrier. les 5.14.20.23.25. Cinq vis. fr 30
Mars: les 8.25. deux vis. fr 12
Avril les 2.4.13.25.29. Cinq vis. fr 30
Septembre. les 5.7.11.12.15. Cinq vis. fr 30
decembre. les 7.17. deux vis. fr 12

Total 192

UNE NOTE D'HONORAIRES DE BROUSSAIS.

ÉCHOS DE PARTOUT

Féminisme médical.

Aujourd'hui, il est beaucoup de familles où, lorsque la mère, l'enfant, voire même le père, est malade, on n'hésite pas à faire appeler une doctoresse. Elle soigne et guérit avec plus de soin, de dévouement, sinon plus de science que tout autre médecin.

Cependant, nul n'avait encore songé que l'on pût demander une femme pour assister, en qualité de médecin, à un duel.

C'est ce qui vient de se passer en Allemagne.

Il y a quelques jours, à Berlin, un duel au sabre eut lieu entre deux étudiants ; une doctoresse était là, qui surveillait les coups et pansait les blessures.

(*La Fronde.*)

Dans le rapport de M. Petit de Julleville au ministre de l'instruction publique sur la dernière année scolaire, le féminisme tient une place importante.

Seule, la théologie paraît n'offrir aucun attrait au sexe aimable, dont les préférences vont à la médecine.

La Faculté de médecine ne compte pas moins de 129 étudiantes, dont 29 Françaises et 100 étrangères, ainsi réparties : 91 Russes, 5 Roumaines, 2 Allemandes, 1 Suissesse, 1 Anglaise.

20 femmes convoitent les lauriers décernés par l'Ecole de pharmacie : dix-neuf sont Françaises, et une seule étrangère.

(*Figaro.*)

Maladie du roi des Belges.

Malgré la consultation qu'il était allé demander à Wiesbaden, Léopold II n'a éprouvé aucune amélioration dans l'état de ses yeux. Il ne quitte plus le château de Laeken. La grande lumière lui est interdite, et ce sont ses officiers d'ordonnance qui lui lisent les journaux et dépouillent sa correspondance.

C'est pour cette raison que la date des bals de la cour n'a pas été fixée. (*La Patrie.*)

L'envers de la gloire.

Quel roman l'on écrirait sur ce Ruskin qui prêcha si noblement le culte du Beau ! et que sa vie fut douloureuse !

Marié malgré lui, — car il était, hélas ! un disgracié de la nature, — marié à une créature adorable, par la volonté de son père, il souffrit le martyre de Tantale, toute l'amertume de ne pouvoir cueillir ni un fruit ni une fleur dans le merveilleux jardin d'amour que l'ironique destin lui avait donné. Puis, ce fut cette tristesse de voir son ami le meilleur, le peintre Millais, beau et passionné, s'éprendre follement de sa femme, et la conquérir toute. Et le sacrifice, le départ des amants, le divorce sans la moindre parole de haine ou de rancune, la solitude morne avec une fortune de plusieurs millions ! Enfin, au crépuscule de la vieillesse, presque la folie, des accès furieux d'érotisme, qui le faisaient se ruer sur toutes les jupes, à travers son parc seigneurial et son magnifique

palais, qui obligeaient toute une suite de médecins et de domestiques à le surveiller sans cesse, à marcher dans son ombre.

Voilà, nous disait hier un des plus fervents disciples du vieil esthète, l'envers de cette vie auréolée de gloire.

(*Le Cri de Paris.*)

Un médecin pasteur protestant.

La Faculté de médecine de Paris vient d'avoir une soutenance de thèse pour le pasteur protestant, M. le Dr Migot, à la tête d'une grande paroisse dans le faubourg Saint-Antoine. Il y avait déjà des pasteurs docteurs ès lettres, docteurs ès sciences, docteurs en droit et, naturellement, docteurs en théologie. Mais M. Migot est le premier pasteur qui soit docteur en médecine, et il est probable que longtemps il sera le seul. On lui demandait, à la sortie de la soutenance, s'il abandonnerait la cure des âmes pour la cure des corps. « Il n'y a pas, a-t-il répondu sans embarras, antagonisme entre les deux. Le Christ guérissait les âmes et les corps. Le modèle est bon : je tâcherai de l'imiter. » (*La Dosimétrie au Canada.*)

Un étudiant en médecine papetier.

Un étudiant en médecine est établi papetier aux abords de l'Ecole des Arts décoratifs. Ses camarades, par esprit de solidarité, ont organisé un mouvement contre la direction de l'Ecole des Arts décoratifs. Interwievé, il a déclaré : « Oui, c'est moi, l'étudiant en médecine papetier. Ma famille est lorraine. Elle a opté pour la France ; ça l'a ruinée. Je ne pouvais plus continuer mes études. Afin de pouvoir les finir, je me suis établi *papetier*. Et dès les premiers jours, les ennuis, venant du voisinage de l'Ecole des Arts décoratifs, ont commencé ». (*Gaz. méd. de Paris.*)

Les médecins sénateurs.

Les élections du 28 janvier ont envoyé au Sénat un grand nombre de confrères. Au risque d'être incomplets, citons :

MM. les docteurs Bataille (Puy-de-Dôme), Béraud (Vaucluse), Bontemps (Haute-Saône), Boularan (Tarn), Collinot (Yonne), Contancin (Vienne), Francoz (Haute-Savoie), Guillemaut (Saône-et-Loire), Guyot (Rhône), Léon Labbé (Orne), Legludic (Sarthe), Lordereau (Yonne), F. Martin (Saône-et-Loire), Parisot (Vosges), Pédebidou (Hautes-Pyrénées), Petitjean (Nièvre), Piettre (Seine), Quintaa (Basses-Pyrénées), Rolland (Tarn-et-Garonne), Sigallas (Var), Vagnat (Hautes-Alpes). (*La Gazette des Hôpitaux.*)

Médecin préfet.

Le nouveau préfet d'Agen, M. le Dr Bonnet, est né en 1859 à Tlemcen, département d'Oran : il avait donc quarante ans quand parut sa nomination nouvelle ; le mouvement est, en effet, daté du 31 décembre 1899. Il est docteur en médecine et licencié en droit.

(*Journal de médec. de Bordeaux.*)

Colombophilie médicale.

Il paraît avéré que la colombophilie médicale a pour père un *médecin français*, puisque M. le Dr Bonenfant (de Limselles, Nord) y a recours depuis 1894 au moins. Nous en sommes particulièrement très fiers pour notre pays, si fertile en idées nouvelles.

(*Gazette méd. de Paris.*)

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Réponses

Littérature scatologique ou méditation forcée (VI, 657, 799). — Outre le chapitre connu de Rabelais, dans lequel notre grand confrère traite des différents moyens de pratiquer l'asepsie anale après la défécation, la littérature nous a donné une dissertation sur le même sujet (Dissertation sur un *certain* usage) due à Grosley et à Lefèvre.

L'abbé Dubois a traité le même sujet (Sur *certains* usages de l'Inde).

La princesse Palatine, électrice de Hanovre, consacre deux lettres connues à ce sujet.

On connaît encore : « Description de six espèces de pets » et « l'Art de péter ».

La Chizonomie, poésie didactique, par Ch. Rémard, et le « Nouveau Merdiana », manuel scatologique ; plusieurs passages de « l'Art de parvenir », de Beroald de Verville, où le sphincter anal est ingénieusement comparé à l'orifice d'une bourse qui se tire sans cordon, et la défécation, l'art de faire de la M... avec les dents.

Le docteur *Swift* a écrit un livre, introuvable, intitulé : *Le grand mystère ou l'Art de méditer sur la garde-robe.*

Saint-Simon, dans ses célèbres Mémoires, nous rapporte qu'à leur petit lever, certaines princesses ne se gênaient pas pour entretenir la conversation sur leurs chaises privées. Les reines de France ont reçu des ambassadeurs sur ce meuble, qui n'avait rien d'isolé ni de honteux.

Enfin, dans les lettres de *Lord Chesterfield* à son fils, Ph. Stanhope (1748), nous voyons le noble lord recommander à son fils de ne pas perdre son temps *même à la garde-robe*, et il lui cite l'exemple de ce lord érudit, qui emportait quelques pages d'une édition vulgaire d'Horace, qu'ensuite il envoyait bas comme un sacrifice à Cloacine !

Ne pourrait-on donner une série d'anecdotes, de passages d'historiens, permettant d'établir une « Contribution à l'étude des personnages qui ont médité sur la garde-robe ou l'histoire anecdotique et littéraire des garde-robes et des chaises percées à travers l'histoire ? »

Rabelais est, du reste, loin d'avoir été complet dans son célèbre chapitre.

En Chine, on sait que le papier antiseptique moderne est remplacé par la langue des chiens, chiens comestibles du reste. Au Japon, pays où les bestiaux européens font défaut, il est d'usage de mettre le matin à la porte des « chaïa » un double seau, que le vidangeur emporte et doit payer ou remplacer par des seaux remplis de légumes, par un procédé de libre-échange. Les architectes japonais donnent tous leurs soins à la construction du petit pavillon solitaire entretenu dans un soigneux état de propreté et entouré de fleurs et d'arbres rares.

Un grand médecin avait l'habitude de dire : « Je suis tellement occupé que je n'ai le temps de réfléchir qu'à la garde-robe. » Un grand nombre de confrères surchargés de clientèle avouent qu'ils n'ont le temps de parcourir les journaux médicaux qu'aux cabinets. Cela

n'est pas un fait isolé, si on réfléchit au nombre énorme de maximes grotesques, d'adages scatologiques ou grivois, de poésies *légères*, qu'on trouve souvent sur les murs des water-closet d'hôtelleries, en province. Cette inspiration soudaine, venue dans un endroit retiré où l'on a l'habitude d'être seul, n'a-t-elle pas une cause physiologique? Je dis : où l'on a l'*habitude d'être seul*, point contestable, car, il y a quelques années, dans l'Yonne, j'ai remarqué un water-closet géminé. La table de sacrifice à Cloacine était percée de *deux orifices* jumeaux et très voisins, sans séparation aucune. Comme j'en faisais l'observation, en riant, au propriétaire d'hôtel, il me fit cette réponse : « Que voulez-vous, il vient souvent ici des jeunes gens en voyage de noce... et ces nouveaux mariés sont bien exigeants : ils ne veulent jamais se quitter, même... en cet endroit?

Point d'hygiène à traiter par une plume d'humoriste. Il a bien tenté notre illustre confrère Swift et Rabelais !

Spiritus flat ubi vult!

Il n'est pas de petits sujets à glaner, si inférieur que puisse en paraître, *a posteriori*, l'intérêt.

Notons qu'il existe une pathologie de la garde-robe : la position accroupie peut être l'origine de luxation des cartilages semi-lunaires de l'articulation du genou. Le regretté professeur Le Fort s'insurgeait dans ses cours sur la mauvaise installation des water-closet de la Faculté de Médecine. Il prétendait y avoir contracté une luxation d'un de ses cartilages semi-lunaires.

Il n'y a pas de petites questions pour l'hygiéniste et pour l'anecdotier de la médecine : on a parlé récemment de la *flagellation* comme perversion sexuelle. Les Chinois emploient dans les maisons de prostitution un appareil très singulier. Il est essentiellement constitué par deux boules d'ivoire, reliées par une corde à boyau, telle que celle des instruments de musique, — et d'un archet. On introduit dans le rectum, assez haut, une des boules, et on fixe l'autre, puis on fait vibrer la corde en promenant dessus l'archet. Les Chinois trouvent, paraît-il, une volupté particulière à ce singulier moyen de communiquer des vibrations au rectum. Je n'ai vu décrit cet appareil dans aucun récit de voyage. On y joint quelquefois des pièces métalliques qui, en s'entre-choquant, augmentent et prolongent les vibrations.

P. M.

***Médecins** artistes et collectionneurs* (VI, 192, 437, 669, 688). — Votre correspondant, le Dr Surbled (de Corbeil), se porte garant de ma modestie en affirmant, avec une conviction trop forte pour que j'ose la démentir, que je n'ai pas la prétention de faire connaître *toutes les collections du corps médical*. Ce serait, en effet, comme le dit excellemment notre confrère, « un gros travail », s'il me fallait citer tous les confrères qui possèdent un bahut, fût-il du XVIe siècle. J'avoue que je compte un peu sur la vanité de tout collectionneur qui aime à révéler ses richesses. Le Dr Surbled me donne raison en apprenant aux lecteurs de la *Chronique médicale* que le musée de Cluny lui envie un bahut superbe du XVIe siècle.

Je suis heureux de lui apprendre que le Dr Piogey, praticien très renommé, mort il y a quelques années, possédait chez lui, rue Buffault, une des collections du XVIIIe siècle, qui n'avait de comparable

que celle des Goncourt et du duc de Chimay (château de Sellière). Il avait, entre autres, réuni une *collection unique* d'environ *500 cartes de visite du XVIII[e] siècle.* Peut-être son neveu, le Dr Piogey (de Paris), sait-il ce qu'est devenue cette collection ?

Le Dr Gilette, chirurgien des hôpitaux de Paris, possédait une collection *de tatouages* très riche (plus de 300 pièces).

Enfin je pourrai citer un collectionneur de *boîtes d'allumettes* de tous les pays du monde... mais peut-être m'en voudrait-il de révéler cet amour pour les boîtes d'allumettes, que lui-même considère comme une douce manie, bien qu'il en ait d'aspect fort esthétique.

Dr MATHOT.

Le chapitre du nez (V, 289, 353, 737 ; VI, 600). — Le chapitre du nez, que vous avez ouvert, me semble loin d'être épuisé. Par exemple, il est certaines particularités dont l'explication physiologique n'est donnée nulle part et que sans doute les lecteurs de la *Chronique* pourraient éclairer d'un jour nouveau.

Pourquoi, dans les débuts d'intoxication par la morphine, les malades éprouvent-ils de violentes démangeaisons nasales ? Démangeaisons qui n'existent que dans l'intoxication par voie hypodermique, alors que l'opium et la morphine, pris par voie stomacale ou pulmonaire (fumeurs d'opium), ne produisent pas les mêmes effets ? Il en est ainsi pour l'aconit, qui produit des picotements violents du côté de la muqueuse nasale.

De même, dans les affections péritonéales (hernies étranglées, étranglement intestinal), pourquoi le nez s'effile-t-il ? ce qui donne *immédiatement* au malade un *facies* spécial, que les Anciens désignaient sous le nom de *facies hippocratique.* Et d'où vient ce terme de *facies hippocratique ?*

Chez certains épileptiques que j'ai observés, l'*aura* commençait par un sentiment de constriction nasale, une sensation de corps étranger dans le nez, qui avertissait le patient de la crise prochaine, plusieurs heures auparavant. De même, dans les crises d'asthme, le début peut être marqué par un sentiment de chatouillement nasal intense, analogue à celui de l'*asthme des foins.* Inutile de rappeler le coryza de la rougeole au début : quelle en est l'explication, alors qu'il n'existe pas d'écoulement ?

L'existence de tumeurs érectiles du nez est également curieuse : l'excroissance prend des proportions énormes quand le malade se met en colère. On a signalé des femmes, chez lesquelles la tumeur prenait l'aspect d'un membre viril en érection.

Les *cornes* du nez sont signalées.

Ceci est tiré de l'*Histoire de divers cas juridiques* (Imprimé à Lemgow, chez Meyer, 1771) :

« Un cordonnier avait mal au nez. Un chirurgien entreprit de le guérir, mais les remèdes qu'il appliqua ne firent qu'augmenter le mal. Le cordonnier, tourmenté par la douleur, fut obligé de quitter son métier. Le nez lui tomba quelque temps après. Cependant le chirurgien lui demanda 50 *écus pour ses peines et soins.*

« Mais le cordonnier, au lieu de le payer, alla porter plainte en justice, soutenant que la perte de son nez était l'effet de l'ignorance du chirurgien. Il gagna son procès et le chirurgien fut condamné à lui payer 3000 *livres* de dommages-intérêts. »

Martial, dans l'épigramme LXVIII du XIV[e] livre, parle d'un ci-

toyen romain, pourvu d'un très long nez, qu'il appelle *Bene nasatus :*

Tongilianus habet nasum : scio, non nego, sed jam
Nil propter nasum Tongilianus habet.

Dans le *Lévitique* des Juifs, cap. XXI, vers. 18, on lit :

« Nec accedet ad ministerium ejus.... si parvo, vel grandi, *vel torto naso.* » Ce qui démontre qu'on excluait du sacerdoce et du trône ceux qui avaient un trop petit ou un trop grand nez ou *un nez de travers.*

Il existe un arrêt du Parlement (Muralt, *Lettres sur les Anglais et les Français*), qui ordonne que le nez soit mis au *rang des membres.* L'arrêt fut pris dans les circonstances suivantes. Un homme ayant coupé le nez à son ennemi, on voulut le condamner ; mais l'accusé se défendit en soutenant *que ce qu'il avait coupé n'était pas un membre.* L'arrêt rendu, l'accusé dut subir les peines portées par la loi.

Dans la comédie des *Ménechmes,* de Regnard, le tailleur, qui se dit syndic et marguillier, réclame son argent pour un habit de régiment, que Menechme n'a jamais acheté. Celui-ci, furieux, s'écrie : « Laissez-moi lui couper le nez ». A quoi son valet répond : « Laissez-le aller. Que feriez-vous, Monsieur, du nez d'un marguillier ? »

On payait alors les hommes d'armes, qui apportaient en justice le nez des brigands, comme les commandants de louveterie payaient les paysans sur la présentation du nez et des oreilles des loups tués par eux. C'était la prime, d'après les ordonnances de police de l'époque.

Les Hébreux mettaient la colère dans le nez : « Ascendit fumus de nasibus ejus, de nasibus ejus procedit fumus. »

Perse dit (Satire V) :

Disce : sed ira cadat naso, rugosaque sanna.

Et Plaute :

Fames et mors bilem in naso conciunt.

Ne dit-on pas, en effet, quand on a des sujets d'ennui : *Il en fait un nez !.... Il fait un nez long d'une aune !*

Dans la colère, le nez se fronce sur la contraction des muscles et le nez paraît plus court (Duchesne et Darwin, *De l'expression des sentiments*). L'origine de ces proverbes vient sans doute de là.

Le père Théophile Raynaud, Jésuite, dans son ouvrage *Laus brevitatis,* passe en revue une grande quantité de nez. Il décrit avec détails le nez de.... *la sainte Vierge*, qui était *long* et aquilin, ce qui, d'après le père, était un signe évident de *bonté et de dignité.* Où diable le père Raynaud avait-il pu se documenter sur le nez de la sainte Vierge ? Qu'en pensent les théologiens ?...

Enfin, pour terminer, cette autre anecdote, qui mérite un petit coin, je crois, dans *la Chronique* :

« Les Sarrazins ayant surpris, vers le XIe siècle, la ville de Pouzzol, en emportèrent les objets les plus précieux. Ne jugeant pas à propos de se charger du buste de saint Janvier, qui est encore dans l'église des Capucins (1893) de cette ville, ils résolurent de le mettre en pièces : mais ils n'eurent que le temps de lui abattre le nez, qu'ils jetèrent dans la mer. Les habitants de Pouzzol, au désespoir de ce que leur patron était ainsi défiguré, firent promptement travailler un sculpteur pour rétablir le nez abattu. Mais aucun artiste

ne put en venir à bout. Quelques précautions qu'ils prissent, quelques mesures qu'ils employassent, ils ne pouvaient jamais fabriquer un nez qui convînt au visage du saint; il était trop gros ou trop menu, trop court ou trop long. De fameux statuaires, mandés de tous côtés, perplexes et confus, prirent le parti de modeler les plus beaux nez du pays, espérant mieux réussir à rendre un objet qu'ils auraient sous les yeux ; mais même maladresse de leur part : le nez fatal se trouvait toujours hors de mesure et des proportions nécessaires! En sorte qu'après avoir vainement essayé tous les nez du royaume de Naples, il fallut avoir recours aux nez étrangers, et payer très cher toute personne qui avait la patience de laisser modeler son nez. Cet usage fut cause que lorsqu'on voyait en Italie un homme qui avait un beau nez, on lui disait en proverbe :

Cours à Pouzzol, tu feras fortune.

« 400 ans se passèrent ainsi dans des tentatives inutiles !!! On commençait à croire que le buste de saint Janvier devait toujours rester sans nez, quand un pêcheur apporta sur la place du marché un poisson extraordinaire. Tout le peuple vint en foule admirer cette singularité. Après que la curiosité des spectateurs fut satisfaite, on ouvrit publiquement le monstrueux poisson, et l'on trouva dans son ventre un morceau de marbre blanc, qui paraissait avoir une forme qu'on ne pouvait définir. Chacun examinait ce morceau de marbre, et ne savait qu'en penser, *lorsqu'un enfant à la mamelle* (sic) s'écria : que c'était le nez de saint Janvier. On porta sur-le-champ en procession ce nez si longtemps attendu : on l'appliqua au buste, et il s'y attacha d'une façon si ferme qu'il n'a pas branlé depuis 300 ans. Aucun indice n'annonce même qu'il y ait eu autrefois une fracture. » (*Voyage d'Espagne et d'Italie*, par le père Labat, tome V, page 96.)

Mais ce qu'il y a de plus merveilleux et ce qui prouve bien la puissance de saint Janvier, c'est qu'un avocat, nommé *Dom Girolamo Murano*, ayant douté du prodige, et s'étant avisé de vouloir éclaircir si le nez du saint tenait bien ferme, le nez tomba aussitôt (*Voyage d'un Français en Italie*, tome VI, page 31). *Se non e vero, e bene trovato !!...*

En 1883, à Lariboisière, une femme, déséquilibrée mentalement, venait, tous les samedis, se plaindre qu'elle avait une araignée au fond du nez qui la gênait horriblement. L'araignée tissait sa toile et alors la malheureuse étouffait. Un jour, fatigués de la voir et de l'entendre, nous résolûmes de la guérir par suggestion. On l'endormit et à son réveil, au milieu d'un grand étalage d'instruments, on lui présenta une énorme araignée recueillie à cet effet. La malheureuse se crut guérie. Mais, un mois après, nous la revîmes, venant se plaindre qu'elle avait une autre araignée dans le ventre qui lui mangeait l'intestin.

L' « araignée dans le plafond » n'est donc pas dénuée de tout rapport psychologique. Ce cas de manie est-il fréquent ? je l'ignore.

Voilà pas mal d'anecdotes autour du nez. Je crois bien qu'en voilà trop pour aujourd'hui?

Dr Mathot.

— Peut-être aura-t-on plaisir à retrouver ici ce fragment d'une lettre adressée par Horace Vernet à sa femme et reproduite dans l'ouvrage aussi intéressant que peu connu : *Joseph, Carle et Horace Vernet*, d'Amédée Durande, p. 237-238 :

« ... Je m'amuse seulement pour faire couler le temps que je ne puis employer à la peinture. Je flaire à droite et à gauche, je fourre mon nez partout où je peux, sans m'occuper de ce que j'entends de l'opinion des autres bavards ; car, chère amie, plus je vis, plus je suis convaincu que le nez est l'organe le plus important de notre machine humaine. Il perçoit tout. Epluche-t-on des oignons, il fait pleurer les yeux. Prend-on du tabac, il donne de l'énergie au cerveau et vous secoue tout le système par ces fameux éternuments que tu exécutes si solidement. Les bonnes, les mauvaises odeurs font battre le cœur ou le soulèvent. Un nez busqué, retroussé ou même de mie de pain change l'expression du visage. Enfin, depuis le premier nez d'Adam dans le Paradis jusqu'à la descente d'Enée aux Enfers (vieux calembour), c'est toujours par le nez que le sort nous a conduits. Nous avons les yeux trop près de cette exubérance pour bien juger, sans loucher, comment nous sommes empoignés; mais nous avons la prétention de juger ceux que nous voyons conduire de loin. Je m'amuse donc ici faute de mieux à juger les différentes directions que prennent tous les nez. Dans aucun pays du monde il n'en existe une aussi grande variété. Depuis l'Arménie jusqu'au Kamchatka, ils vont toujours en diminuant. Aussi l'attelage est-il différent : les plus longs vont comme on les tire ; les plus courts (par la raison qu'il y a moins de prise) vont comme on les pousse... Ce ne serait que pour te faire rire que je croirais n'avoir pas perdu mon temps... »

A. C.

— Le n° 23 de la *Chronique médicale* (1898) contient, page 738, une demande de renseignements, signée *Thank You,* sur une série d'articles qui auraient paru dans *La Lecture,* il y a 2 ou 3 ans, sous la signature J. Leclercq, sur le nez des artistes (?). Le demandeur ajoute qu'il les a vainement cherchés et qu'il commence à désespérer.

Les points d'interrogation, placés dans la demande de renseignements, indiquent, semble-t-il, que *Thank You* n'est pas certain du titre de l'article. Ne s'agit-il pas des articles publiés, en effet, dans *La Lecture*, dans le dernier trimestre de 1896, sous la signature de Julien Leclercq, sur *le nez des hommes politiques*, illustrés de documents photographiques ? Le même volume contient, du même auteur, toujours avec illustrations, un article sur la bouche des actrices, et un autre sur le front des écrivains et des savants.

Le demandeur se procurerait facilement les articles en question à l'administration de *La Lecture*, 10, rue Saint-Joseph ; Juven, éditeur.

Dr Morard (Mâcon).

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

La pathologie mentale à la fin du XIXe siècle, par le Dr Roubinovitch. Paris, 15, rue de Verneuil, 1900.

Le jugement du silence (Histoire de l'heure présente), par Henri Gaillard. Paris, édition de la *République de demain*, 111 ter, rue d'Alésia, 1899.

La fin d'une présidence, par Witness. Paris, Chamuel, éditeur, 5, rue de Savoie.

Etymologie des noms des évêques de Noyon et de Vermand, par le Dr Georges Bougon. Montdidier, imprimerie Radenez, 1900.

Poèmes ingénus, par Fernand Séverin. Paris, librairie Fischbacher, 33, rue de Seine, 1899 (*Sera analysé*).

Miscellanea Napoleonica, a cura di Alberto Lumbroso : Les domiciles de Napoléon Ier, par Georges Barral. Roma, Modes et Mendel ; Paris, librairie Picard ; London, Wohlleben ; Dusseldorf, Fr. Teufner, 1899.

Mémoires de M. de Bourrienne (ministre d'Etat) *sur Napoléon. Le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration*, par Désiré Lacroix, ancien attaché à la commission de la Correspondance. Tomes I, II, III et IV. Paris, Garnier frères, libraires-éditeurs, 6, rue des Saints-Pères, 6.

CORRESPONDANCE

Les Vierges enceintes dans l'art religieux.

La publication de la gravure représentant la Vierge et l'enfant Jésus, parue dans notre avant-dernier numéro, nous a valu les intéressantes lettres qu'on va lire :

Paris, le 21 janvier 1900.

MON CHER CONFRÈRE,

Voici le sens du tableau si curieux du Dr Delefosse, que vous reproduisez dans votre excellente Revue :

1° Le jardin du coin en bas à gauche, c'est l'*hortus conclusus* ; un ardin fermé par des clayonnages, représentant le silence et le recueillement dans lequel vivait Marie, au fond de sa cellule de Nazareth.

2° Le puits est le *puteus aquarum*, où se trouve figurée la source des grâces.

3° Le miroir est le *speculum sine maculâ*, car Marie est le miroir sans tache, où le Très-Haut retrouve sa propre image.

4° Le lis est le *lilium convallium*, le lis étendant sa corolle immaculée, symbole d'innocence, au milieu des vallées.

5° Le temple de la sagesse, *templum Dei.*

6° La tour, *turris Davidica*, tour symbolisant la protection de Marie.

7° La cité puissante est la *civitas Dei ;* cette riche cité symbolisant la fille de David, devenue le refuge du monde régénéré.

8° La Vierge entourée de l'aureole représente le *tota pulchra es.*

9° L'enfant Jésus dans son sein : *Mater Christi.*

10° *Flos campi*, la plante fleurie au milieu de l'aridité des champs.

11° *Janua Cœli*, Marie, porte du ciel, qu'elle nous ouvre par son intercession.

12° *Vas insigne devotionis*, le vase, si richement orné, du coin, à droite.

13° *Stella matutina*, Marie belle comme Vénus, l'Etoile du matin ou l'étoile du Berger, la planète qui précède le lever du soleil.

14° La lune, *pulchra ut luna:* Marie est belle comme la lumière de la lune. Comme elle, elle réfléchit vers nous la lumière du soleil, l'astre vivifiant, la matérialisation de Dieu lui-même.

15° Le soleil, *sol justitiæ :* Marie est le soleil de justice ; elle brille au milieu des justes, comme le soleil au milieu des autres astres.

16° La fontaine, dans le beau vase, *fons pietatis,* ou plutôt *fons signatus,* la fontaine scellée dans le vase, où ne puisent que les âmes privilégiées.

17° Le rosier, *rosa mystica,* Marie est la rose mystique.

18° La colombe représente le Saint-Esprit, en faisant allusion à l'immaculée Conception : *Et concepit de Spiritu Sancto.*

19° L'échelle de Jacob, de l'Ancien Testament.

20° Enfin Dieu le Père bénissant la conception de la sainte Vierge : *Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui*: « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances. »

Ce tableau est du XVIIe siècle. Il représente différents passages des Livres saints, traduits par des ornements symboliques qui s'harmonisent parfaitement avec le texte.

Nous avons vu jadis un fragment de rétable, où toutes les expressions latines que nous avons soulignées se trouvaient écrites sur des banderoles, avec des ornements analogues. On l'avait tiré de la chapelle de la Sainte-Famille, dans notre rue d'Amiens, à Noyon. Son propriétaire habitait Lassigny.

Dr Bougon.

Le superbe portique représente peut-être *Domus aurea* (la porte du ciel faisant pendant à l'échelle de Jacob), *auxilium christianorum,* pour monter au ciel.

*
* *

Monsieur,

La description que vous donnez du tableau de la Vierge (*Chron. méd.*, 15 janv. 1900) est inexacte et incomplète. Voici, à mon avis, ce qu'on doit y voir :

1° En haut, le Père Eternel, le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe se reposant sur la Vierge, allusion au passage de l'Evangile racontant l'Incarnation : *Spiritus sanctus superveniet in te* (*Maria*), *et virtus Altissimi obumbrabit tibi.*

2° A droite et à gauche de la colombe, la gravure ne permet pas de reconnaître les objets figurés ; il faudrait se reporter au tableau même ; mais l'échelle de Jacob n'a rien à faire là (1), et ce n'est certainement pas cela qu'on verra sur le tableau en l'examinant bien.

3° Le soleil, la lune, l'étoile sont des figures de la Vierge. La liturgie catholique dit d'elle qu'elle est : *pulchra ut luna, electa ut sol.* Dans les litanies de Lorette, la Vierge est appelée : *Stella matutina ;* ailleurs, *Stella maris.*

4° Dans les mêmes litanies, la Vierge est appelée *Sedes sapientiæ, Speculum justitiæ, Domus aurea, Turris Davidica,* ce qui explique la

(1) Ce n'est pas l'échelle de Jacob, mais une allusion à cette échelle. Jean Damascène (*in Deiparæ dormit.*) appelle la Vierge : *Echelle de Jacob* ; c'est donc encore un symbole. De même que l'échelle de Jacob partant de la terre allait jusqu'au ciel — et Dieu se tenait au sommet, — ainsi, par Marie, les chrétiens arrivent à Dieu.

présence du temple (*temple de la sagesse*),du miroir (*miroir de justice*), du portique (*maison d'or*), de la tour (*tour de David*). (Ces deux derniers non indiqués dans la description imprimée.)

5° Le *puits*, la *fontaine*, le *jardin fermé* (ces deux derniers non portés à la description), le *lis*, sont encore des symboles. La Vierge est désignée dans différents textes sacrés sous les noms de : *Puteus aquarum viventium, Fons hortorum, Fons signatus, Hortus conelusus, Lilium convallium*, expressions tirées du *Cantique des Cantiques* (ch. IV, 12, 15 ; ch. II, 2).

Si l'on pouvait définir exactement les objets qu'on ne distingue pas sur la gravure, la description serait alors complète.

X.

*
* *

26, boulevard d'Argenson, à Neuilly-sur-Seine, ce 26 janvier 1900.

MONSIEUR,

J'ai vu chez le docteur Henry, un de mes amis, le n° 2 de votre *Chronique médicale* de 1900, qui m'a fort intéressé au sujet des vierges enceintes dans l'art religieux. Arrière-petit-neveu de l'abbé Brothier, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1780, qui a laissé en manuscrit l'*Histoire de toutes les madones depuis l'origine jusqu'en 1789*, j'amasse depuis 20 ans les images de toutes les madones que je puis rencontrer dans tous mes voyages de France et de l'étranger. J'en ai plus de 3000. Celle que vous publiez à la page 49 m'intéresse et m'intrigue au plus haut point : d'abord c'est une œuvre d'art du pur XVIe siècle et non du XVIIe, datant au plus de 1560 et peut-être avant. Les attributs extérienrs sont tirés des litanies de la Vierge. Le dispositif même de ces attributs, le costume et le symbolisme des figures peuvent seuls en donner l'origine et la provenance...

Quant au nom de l'artiste qui a peint ce tableau, la recherche en sera plus difficile; mais, étant donnés la date, l'école, le genre d'ornementation, on arriverait, j'espère, à un résultat.

Croyez, Monsieur, etc.

B. DE ROLLIÈRE.

Le Dr Gruby et le Dr Mandl.

Dimanche, 21 janvier 1900.

MON CHER CONFRÈRE,

Je viens de lire le travail que M. le professeur Blanchard a consacré au Dr Gruby, et par ricochet au Dr Mandl, dans l'avant-dernier numéro de la *Chronique*.

Le hasard m'a fait le spécialiste traitant de ces deux confrères pendant les six ou sept dernières années de leur existence. Je les ai souvent entendus, l'un et l'autre et séparément, se vanter d'avoir introduit la micrographie en France. En fait d'originalité, ils se valaient presque, du moins en ce qui concernait le traitement de leurs maladies personnelles.

J'étais convaincu que le Dr Mandl avait la pierre. Jamais il ne voulut me permettre d'explorer la vessie avec un instrument métallique. Son raisonnement était celui-ci : « Si vous constatez la pierre, cela n'aura aucune importance, car jamais je n'accepterai

l'opération ; donc j'aime mieux rester dans le doute. » Et de fait, mon rôle consistait à sonder le malade quand il était pris de rétention.

En ce qui concerne le Dr Gruby, c'était encore pis : ce confrère, qui avait des idées très originales sur le traitement des névropathies et des maladies d'estomac, ne voulait en aucune façon entendre parler de l'influence microbienne sur les affections des voies urinaires. Atteint d'un catarrhe purulent très intense, il ne consentit jamais à se laisser faire un lavage de la vessie, et je ne le voyais, lui aussi, que lorsqu'il y avait une difficulté de sondage. Je n'ai jamais vu M. Gruby couché et je ne suis jamais entré dans sa chambre à coucher.

Cela me rappelle cet autre fait qui m'est personnel. Etant en villégiature à Constantinople, je fus appelé à donner une consultation à un grand personnage de la cour, que ses médecins ne soignaient que médicalement, sans toucher ni voir les organes sexuels, bien qu'il fût atteint d'une maladie des voies urinaires, et cela par un motif de religion. Comme j'étais un « chien de chrétien », je pus examiner tout à mon aise le canal du patient, pendant que mes confrères étaient à l'autre bout de la chambre. Chaque pays a ses mœurs...

Quant au Dr Gruby, personne, ai-je dit, ne pénétrait dans sa chambre à coucher. C'était, au surplus, un excellent homme, très charitable. Combien de fois, ne voulant pas accepter d'honoraires, m'a-t-il offert de l'argent pour des confrères malheureux ! Autre originalité : n'ayant pas voulu accepter d'argent pour honoraires, il me fit cadeau un jour... d'une lunette marine ! Tous les quinze jours, je recevais une magnifique brioche.

Il m'avait promis de me porter sur son testament pour un tableau et une gravure représentant le Dr Ségalas, avec un quatrain sur le calcul vésical, gravure d'une valeur intrinsèque de 1 fr. 50. A sa mort, je la réclamai au notaire chargé de la succession ; mais celui-ci trouvait sans doute que ce serait encore payer trop cher six ou sept ans de soins, et il ne me fit même pas l'honneur d'une réponse.

Cela c'est de l'à-côté. Je voulais surtout insister sur l'introduction de la micrographie en France par les Drs Mandl et Gruby, d'après leur version personnelle ; sur l'originalité de ces deux confrères, qui avaient des idées bizarres sur la chirurgie contemporaine et qui ont payé de quelques années d'existence au moins les conséquences de ces mêmes idées ; enfin, sur la bonté du Dr Gruby.

Il faudrait un de vos numéros entiers pour raconter bien des choses dont j'ai été témoin. Mais je m'arrête en vous adressant mes meilleurs compliments.

Dr Delefosse.

Diderot et la médecine. — Un ouvrage projeté par Claude Bernard.

Bruxelles, 26 janvier 1900.

Mon cher Directeur,

Je reçois votre question sur vos projets concernant *Diderot et la médecine*. Voici ma réponse. Notre étude spéciale, à Claude Bernard

et à moi, choisie et poursuivie dans les travaux si multiples et variés du vigoureux directeur de l'*Encyclopédie*, devait s'intituler : *La physiologie de Diderot, mise en ordre, annotée et publiée par Claude Bernard et Georges Barral.* Voici comment nous procédions. Les dimanches matins des trois dernières années de la vie de notre maître à tous (médecins ou penseurs), j'avais l'habitude d'aller passer environ trois heures à son foyer solitaire de la rue des Ecoles, n° 40. Je débutais par lui lire à haute voix quelques belles poésies nouvelles ou anciennes. J'ai raconté le fait dans mes *Frances littéraires de l'étranger,* placées en guise d'introduction aux *Poèmes ingénus* de Fernand Séverin (page XLI). Ensuite, nous passions à Diderot et aux Notes physiologiques qu'il a laissées, car il a touché à tout, avec excellence. Je lisais ces dernières, lentement, également à haute voix. Claude Bernard écoutait attentivement, tisonnant en hiver au coin de son feu, respirant en été, devant la fenêtre ouverte, les fleurs que je lui apportais. Il m'interrompait fréquemment pour dire : « Ceci est une erreur, et voici pourquoi. — Diderot a bien vu. — Diderot se trompe, mais il ne pouvait faire autrement, par suite de l'état arriéré de la physiologie de son temps. — Ceci est véritablement une vision. — Ceci est mieux encore, c'est une prévision, etc. » Puis, les développements suivaient. J'écrivais ces remarques, après avoir fait mes réflexions, s'il y avait lieu, car Claude Bernard ajoutait souvent : « Qu'en pensez-vous? » Nous discutions, et d'accord nous rédigions l'observation définitive. A midi sonnant, je partais, emportant le dossier.

Le tiers du travail est à peu près debout. Pour terminer le surplus, il me serait facile d'y appliquer les idées et la méthode de Claude Bernard. J'ai vécu suffisamment dans son intimité pour être resté pénétré de ses pensées. Mais ce qui manquerait, certes, à la dernière partie de cette curieuse et précieuse entreprise, ce seraient les vues aiguës et profondes du maître disparu. En effet, depuis la mort de Claude Bernard et celle de Pasteur, on n'a pas fait de découvertes capitales en physiologie. Les élèves et les disciples qu'ils ont laissés sont laborieux, ingénieux, subtils. Ils n'ont point la puissance investigatrice de leur génie supérieur. Ils passent auprès des vérités à découvrir, sans les voir. Ce sont des détaillants habiles, des suiveurs pleins d'adresse, point du tout des créateurs, nullement des fondateurs.

Cet ouvrage devait être précédé d'une notice sur Denis Diderot, jugé au point de vue scientifique, surtout physiologique, sans se préoccuper du médecin qu'il pouvait aussi y avoir en lui, à l'état latent. Médecin et physiologiste font souvent *deux* (à tort), vous le savez. « Je suis si peu médecin, — disait ingénument Claude Bernard devant moi à une bonne femme de sa maison, lui apportant son bébé couvert de rougeurs, — qu'il me serait impossible (hélas !) de vous affirmer si votre enfant est atteint de rougeole ou de scarlatine. » Claude Bernard pensait que Diderot aurait pu faire un physiologiste remarquable, un chercheur inventif et passionné, mais qu'il eût été un médecin de peu de capacité, un praticien médiocre. Il avait trop de fougue, de génie, pas assez de bon sens courant.

Je ne demande pas mieux, mon cher Directeur, que de mettre sur pied, à son heure, cette publication sur *La physiologie de*

Diderot, ainsi que vous m'en exprimez le désir, d'accord avec vous. Nous le ferons après l'apparition de votre *Histoire de la Santé de Napoléon*, attendue par tout le monde. Vos études en préparation sur Diderot et la médecine en seraient, il me semble, une introduction tout indiquée.

Votre tout dévoué collaborateur et fidèle abonné,

GEORGES BARRAL.

Nous nous rallions pleinement à l'idée exprimée par notre distingué collaborateur. Aussitôt le travail sur la santé de Napoléon terminé — mais quelle grosse besogne à faire encore ! — nous aborderons Diderot. Le malheur est que notre excellent confrère et ami Helme a défriché le terrain, avec la maîtrise qu'on lui connaît, ce qui rendra notre tâche singulièrement malaisée ; mais nous escomptons l'indulgence de nos aimables lecteurs, et cela suffit à nous faire reprendre courage.

*
* *

28, rue de Longchamps (Neuilly-sur-Seine).

TRÈS HONORÉ CONFRÈRE,

La photogravure, fort bien faite du reste, que vous publiez dans le numéro du 1er février 1900, n'est certainement pas la reproduction d'un dessin de Daumier, comme vous semblez le croire.

Les initiales qui sont au bas du dessin ne sont point celles du grand caricaturiste, qui signait H. D. (Honoré Daumier).

Le monogramme de votre dessin doit s'appliquer à un nommé Deny qui a fait quelques caricatures à l'époque de 1830. C'était alors la grande vogue du genre.

Recevez, je vous prie, très honoré confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

4 février 1900.

Dr DUCHET.

ERRATA

MON CHER DIRECTEUR,

J'ai commis jadis la même erreur que notre collègue M. X..., mais je l'ai rectifiée page 254 de la *Chronique*, année 1895. La fille de Ary Scheffer avait épousé le docteur René Marjolin, et Renan était marié à la fille de Henry Scheffer, frère de Ary et peintre comme lui : René Marjolin et Renan n'étaient donc pas beaux-frères, mais cousins par alliance.

Dr A. D.

Paris. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr.

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

7e ANNÉE N° 5 1er MARS 1900



LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Remerciements à nos souscripteurs

Notre appel a été entendu : bon nombre de nos fidèles lecteurs nous ont envoyé leur souscription à la quatrième série du *Cabinet secret de l'histoire*. Nous les en remercions bien cordialement.

A l'heure actuelle, l'édition sur japon est entièrement souscrite.

Il ne nous reste que trois exemplaires de l'édition sur hollande.

Nous pouvons dès à présent annoncer que l'édition à 10 fr. contiendra *dix* très belles gravures (1), tirées hors texte, sur papier japon impérial. L'édition à 15 francs contiendra ces mêmes gravures, plus une seconde suite, tirée sur papier de Chine.

Si nous ajoutons que le volume comportera 336 pages environ, nous serons bien en droit de répéter que nous n'entendons, en aucune façon, faire une opération de librairie.

C'est à nos amis et à nos amis seuls que cette édition, *non mise dans le commerce*, est bien réellement destinée.

Curiosités Médico-Historiques

L'engorgement ganglionnaire dans l'érysipèle, découvert par le mémorialiste Saint-Simon,

Par M. le Dr A. Guinard,

Chirurgien des hôpitaux de Paris.

Les *Mémoires de Saint-Simon* fourmillent d'anecdotes médicales, souvent piquantes et suggestives. L'auteur avait eu des occasions répétées d'avoir recours à la chirurgie. Son père, le fidèle admirateur de Louis XIII, avait succombé en 48 heures à une taille pratiquée par le fameux frère Jacques. Lui-même avait été sauvé par le bistouri de Maréchal qui, depuis lors, resta son ami et son confident. A la suite d'une saignée au pli du coude, Saint-Simon avait eu un phlegmon diffus qui ne céda que lorsque Maréchal appelé en consultation eut fait de longues incisions, telles qu'on les ferait encore de nos jours,

(1) Profitons de l'occasion qui s'offre à nous de remercier, pour la gracieuse communication de quelques-uns des portraits que nous reproduisons, M. Dumont, l'obligeant libraire de la rue de Grenelle, et nos aimables confrères, MM. le Dr Beluze et P. Guillon.

Cette cure retentissante de Saint-Simon fit beaucoup pour le succès de Maréchal à la Cour ; mais son entrée auprès du grand Roi était due surtout à ce que Fagon, le tout-puissant médecin de Louis XIV, l'avait choisi pour se faire tailler.

Le roi, comme il l'avait déjà si bien montré à l'occasion de sa fistule, aimait les chirurgiens qui avaient fait leurs preuves *in anima vili*, c'est-à-dire sur d'autres que lui. Fagon fut donc taillé par Maréchal et guérit merveilleusement : ce fut assez pour que le roi en fît son premier chirurgien.

Est-ce à un long commerce d'amitié avec Maréchal que Saint-Simon devait ses notions de chirurgie ? On peut le supposer. Quoi qu'il en soit, je vais montrer qu'il avait sur l'érysipèle des idées très précises et qu'il en connaissait au moins un symptôme, l'engorgement ganglionnaire, qu'on voit dans tous nos livres, décrit d'après les travaux de Chomel.

Avant de rapporter l'amusante anecdote de Saint-Simon, voyons ce que nos auteurs classiques disent de l'engorgement ganglionnaire dans l'érysipèle.

Avec mon interne, M. Belgrand, nous avons pris quelques citations dans les livres récents pour remonter ensuite jusqu'à Chomel dont on note le nom partout à ce sujet.

Grisolle disait déjà que c'est Chomel « qui a attiré l'attention sur l'engorgement ganglionnaire dans l'érysipèle ».

On lit aussi dans le *Manuel de médecine* de MM. Debove et Achard, que « Chomel a attiré l'attention sur l'engorgement et surtout l'endolorissement précoce des ganglions de la région sur laquelle va s'étendre la plaque érysipélateuse ».

Dans le *Traité de médecine* de Charcot et Bouchard, M. L. Guinon écrit, toujours en citant Chomel : « qu'un symptôme doit dès le début attirer l'attention du médecin, c'est l'endolorissement et la tuméfaction des ganglions lymphatiques de la région sous-maxillaire. »

Enfin, M. F. Widal, dans le *Traité de médecine et de thérapeutique*, note, en propres termes, que, « *depuis Chomel*, on accorde une importance peut-être exagérée à un symptôme, l'engorgement ganglionnaire, qui représente le retentissement sur les ganglions de l'inflammation du derme. »

On trouve, en effet, dans les *Eléments de pathologie générale* de Chomel (1841), ainsi que dans l'article *Erysipèle* du *Dictionnaire en* 30, par Chomel et Blanche, l'origine de cette légende qui attribue à Chomel la découverte de ce symptôme de l'érysipèle. Nous allons voir, par l'anecdote que je vais rapporter, que ce symptôme est depuis longtemps connu et que Chomel a eu le seul mérite de le signaler avec insistance et d'indiquer sa précocité.

*
* *

Pendant la minorité de Louis XV, le duc de Saint-Simon, l'ami et le conseiller de tout temps du régent, duc d'Orléans,

fut chargé de la fameuse ambassade en Espagne, au cours de laquelle se fit dans l'île des Faisans l'échange des deux princesses qui, par un habile chassé-croisé, devaient devenir, l'une reine de France et l'autre reine d'Espagne. Cette dernière était la fille du duc d'Orléans et épousa le prince des Asturies. Mais on sait que la moitié du programme fut seule exécutée et que l'infante d'Espagne, après son séjour à la cour de Paris, quitta la France sans avoir été reine.

A peine mariée à Madrid, la jeune princesse des Asturies fut prise d'un érysipèle de la face, qui jeta le trouble dans la cour austère de Philippe V. Ce qui frappa le plus le roi et la reine d'Espagne, c'est l'engorgement des glandes du cou au cours de cet érysipèle. Or, les mœurs du régent, père de la princesse, étaient connues de toutes les cours d'Europe, comme étant plutôt légères : les soupers orgiaques du Palais-Royal, les bals de l'Opéra, qui depuis peu venaient d'être inventés, les fêtes perpétuelles avec les fameux *roués*, en un mot la folie de plaisir qui de tout temps avait fait du duc d'Orléans ce que nous appellerions le plus joyeux des fêtards, tout ce fracas de sensualité et de vice, étalé avec fanfaronnade au plein jour, n'était pas sans avoir scandalisé le pieux et chaste Philippe V.

L'apparition de ces glandes sous-maxillaires engorgées sur la fille du duc d'Orléans mit le roi et la reine d'Espagne dans la plus grande inquiétude. Ne s'agissait-il pas de quelque syphilis léguée par le régent à sa fille? Dans un scrupuleux tête-à-tête, avec le plus grand mystère, en lui recommandant toute discrétion, le roi et la reine s'en ouvrirent nettement à Saint-Simon. « Vous ne savez pas tout, lui dit le roi, il faut vous l'apprendre. Il y a deux glandes fort gonflées à la gorge, et voilà ce qui nous inquiète tant, car nous ne savons qu'en penser. »

Saint-Simon comprit ce langage, d'ailleurs fort clair : Louis XIV avait supprimé les Pyrénées et le roi d'Espagne était un prince français qui devait connaître par le menu la chronique scandaleuse du Palais-Royal. Aussi répondit-il résolument : « qu'il ne pouvait assurer que leur inquiétude était sans fondement. » Mais je préfère citer textuellement :

Je ne pouvais dissimuler au roi, dit Saint-Simon, que la vie de M. le duc d'Orléans n'eût été licencieuse, mais je pouvais l'assurer très fermement qu'elle avait toujours été sans mauvaises suites ; que sa santé avait toujours été constante et sans soupçon ; qu'il n'avait jamais cessé un seul jour de paraître dans son état ordinaire ; que j'avais vécu sans cesse dans une si grande privance avec lui qu'il eût été tout à fait impossible que la plus légère mauvaise suite de ses plaisirs m'eût échappé, et que néanmoins je pouvais jurer à Leurs Majestés que jamais je ne m'étais aperçu d'aucune; qu'enfin Mme la duchesse d'Orléans avait toujours joui de la

santé la plus égale et la plus parfaite, rempli chaque jour chez le roi, chez elle et partout, les devoirs de son rang en public, et qu'aucun de tous ses enfants n'avait donné lieu par sa santé au plus léger soupçon de cette nature.

Malgré toutes ces raisons, habilement présentées, Leurs Majestés catholiques restaient perplexes, et deux jours plus tard, voyant que ces « glandes ne diminuaient point, malgré les remèdes qu'on y faisait », Hyghens écrivit, par ordre, à Chirac, premier médecin du duc d'Orléans, pour lui demander la vérité vraie en toute franchise sur la santé génitale du régent.

Saint-Simon se hâta d'écrire au duc d'Orléans « de sa main et à lui seul » pour le mettre au courant, et revint à la charge auprès du roi d'Espagne pour lui démontrer que cet engorgement ganglionnaire au cours de l'érysipèle de la princesse des Asturies n'avait rien de syphilitique. Et ici je cite encore textuellement :

Il y a tout lieu de croire, dit Saint-Simon, que *ces glandes ne sont engorgées que de l'humeur de l'érysipèle si voisin, et de ne pas douter qu'elles ne se guérissent avec la cause qui les a fait enfler.*

La princesse des Asturies guérit, d'ailleurs, rapidement de son érysipèle et les ganglions disparurent : ce qui donna raison à Saint-Simon et dissipa les craintes du roi d'Espagne.

N'est-ce pas là une conception très nette de l'infection ganglionnaire dans l'érysipèle ? Et n'avais-je pas raison de dire en commençant que ce symptôme était connu bien avant Chomel ?

La Médecine dans la Littérature

Etude médicale sur J.-J. Rousseau [a]

(*Suite*)

Par M. le Dr E. Régis,
Chargé de cours à l'Université de Bordeaux.

La caractéristique de l'état mental dans la neurasthénie, c'est ce que l'on appelle l'*adynamie psychique*, correspondant à l'adynamie musculaire ou amyosthénie, et se traduisant par une difficulté de l'attention et une faiblesse de la volonté, de l'imprécision dans la mémoire et de la fatigue rapide sous l'influence de l'effort. Bien que Rousseau n'ait pas insisté sur ces particularités, elles se montrent cependant nettement chez lui.

« Il faut, dit-il, que je ne sois pas né pour l'étude, car une longue application me fatigue à tel point qu'il m'est impossible de m'occuper une demi-heure de suite avec force du même sujet, surtout en suivant les idées d'autrui. Quand j'ai suivi durant quelques pages

(*a*) V. *Chronique médicale*, 1er février 1900.

un auteur qu'il faut lire avec application, mon esprit l'abandonne et se perd dans les nuages. Si je m'obstine, je m'épuise inutilement: les éblouissements me prennent, je ne vois plus rien (1) ».

Voilà pour la difficulté d'attention et la fatigue rapide sous l'influence de l'effort. La faiblesse de volonté n'est pas moins évidente chez Rousseau, qui a toujours été un hésitant, un perplexe, prenant des résolutions subites et comme impulsives, mais y revenant après pour les regretter et en changer, incapable en un mot de se décider fermement et sans retour, si bien que le Dr Cabanès a pu dire avec raison que « l'hésitation était son vice natif » (2).

Il en est de même en ce qui concerne le manque de mémoire :

« Je passai de là à la géométrie élémentaire, car je n'ai jamais été plus loin, m'obstinant à vouloir vaincre *mon peu de mémoire*, à force de revenir cent et cent fois sur mes pas et de recommencer incessamment la même marche... Après cela venait le latin. Je me perdais dans ces foules de règles et, en apprenant la dernière, j'oubliais tout ce qui avait précédé. Une étude de mots n'est pas ce qu'il faut à un homme *sans mémoire*, et c'était précisément pour forcer ma mémoire à prendre de la capacité que je m'obstinais à cette étude... Je m'étais mis dans la tête de me donner par force *de la mémoire* ; je m'obstinais à vouloir apprendre par cœur. Pour cela, je portais toujours avec moi quelque livre qu'avec une peine incroyable j'étudiais et repassais tout en travaillant. Je ne sais pas comment l'opiniâtreté de ces vains et continuels efforts ne m'a pas enfin rendu stupide. Il faut que j'aie appris et rappris bien vingt fois les églogues de Virgile, dont je ne sais pas un seul mot. J'ai perdu ou dépareillé des multitudes de livres par l'habitude que j'avais d'en porter partout avec moi, au colombier, au jardin, au verger, à la vigne. Occupé d'autre chose, je posais mon livre au pied d'un arbre ou sur la haie ; partout j'oubliais de le reprendre, et souvent au bout de quinze jours je le retrouvais pourri ou rongé des fourmis ou des limaçons. Cette ardeur d'apprendre devint une manie qui me rendait comme hébété, tout occupé que j'étais sans cesse à marmotter quelque chose entre mes dents (3) ».

Il peut paraître étonnant, et le fait m'avait surpris tout d'abord, qu'avec une mémoire aussi précaire, Jean-Jacques ait pu être un botaniste distingué. Le comte d'Escherny, qui souvent herborisa avec lui dans la montagne, nous fournit l'explication de ce fait, en apparence paradoxal. « Il avait pour la botanique un goût beaucoup plus vrai que le mien, quoique je lui aie entendu dire souvent : « Chaque printemps, je suis obligé de recommencer, parce que tout s'échappe de ma mémoire pendant l'hiver (4). » Il ne peut donc y avoir de doute. Rousseau avait cette défectuosité de mémoire, si commune dans la

(1) *Confessions*, liv. VI.
(2) Cabanès, *Le Cabinet secret de l'Histoire*, 3e série, p. 31.
(3) *Confessions*, liv. VI.
(4) D'Escherny, cité par Hippolyte Buffenoir : *J.-J. Rousseau et ses visiteurs*, fasc. 1, p. 23.

neurasthénie qui, avec une facilité d'acquisition plus ou moins grande, se traduit essentiellement par l'inconsistance et la fragilité de conservation des souvenirs.

A côté de l'adynamie, se place l'*hypocondrie*, comme stigmate psychique de la neurasthénie. A cet égard, il est superflu de donner des preuves, car Rousseau a été, on le sait, le type du neurasthénique hypocondriaque. Toute sa vie, il a eu le souci excessif de sa santé ; et tous les accidents morbides qu'il a présentés, si légers qu'ils fussent, soit du côté du cœur, soit du côté de la vessie, soit du côté de l'oreille, soit du côté du cerveau, devenaient inévitablement chez lui le point de départ d'anxieuses et poignantes préoccupations allant jusqu'à la crainte de la mort.

« Rien pourtant ne me procurait un soulagement réel ; mais n'ayant pas de douleur vraie, je m'accoutumais à languir, à ne pas dormir, à penser au lieu d'agir, et enfin à regarder le dépérissement successif et lent de ma machine comme un progrès inévitable que la mort seule pouvait arrêter (1). »

Une autre page de ses *Confessions*, connue de tous, où il raconte comment, après la lecture d'un ouvrage de médecine, il se crut atteint d'un polype au cœur et entreprit le voyage de Montpellier pour se faire soigner, est tellement caractéristique qu'elle peut passer pour un modèle d'auto-observation nosophobique.

Mais les préoccupations hypocondriaques des neurasthéniques ont cela de particulier, on le sait, que pour si ancrées et si angoissantes qu'elles soient, il suffit d'une distraction susceptible de captiver le malade pour les faire évanouir. C'est exactement ce qui arriva à Rousseau qui, pendant qu'il se rendait à Montpellier, s'éprit tout à coup de Mme de Larnage. C'en fut assez pour tout oublier.

« Voilà Mme de Larnage qui m'entreprend, et adieu le pauvre Jean-Jacques, ou plutôt adieu la fièvre, les vapeurs, le polype ; tout part auprès d'elle, hormis certaines palpitations qui me restèrent et dont elle ne voulut pas me guérir (2). »

L'accompagnement fréquent, sinon obligé, de cet état d'esprit du neurasthénique, et en particulier de son hypocondrie, c'est la *misanthropie*, le *pessimisme* et le *désir de la mort*, allant parfois, bien que rarement, jusqu'au suicide. Le pessimisme et la misanthropie, chez Jean-Jacques, sont des plus évidents : ils se manifestent à chaque page de ses écrits et dans chacun de ses actes, dans sa tendance à voir tout en noir, à s'assombrir et à s'inquiéter pour un rien, à ne considérer la vie et les hommes que par leur mauvais côté, à fuir ombrageusement toute société. Quant à son désir de la mort,

(1) *Confessions*, liv. VI.
(2) *Ibid.*

il y fait allusion à diverses reprises, notamment dans sa lettre du mois d'août 1763 à Duclos :

« Ma situation physique a tellement empiré, dit-il, et s'est tellement déterminée que mes douleurs sans relâche et sans ressource me mettent absolument dans le cas de milord Edouard répondant à Saint-Preux : *usque adeone mori miserum est ?* J'ignore encore quel parti je prendrai ; si j'en prends un, ce sera le plus tard possible, sans impatience et sans désespoir ».

Pour si typiques que soient ces symptômes intellectuels de la neurasthénie, ils sont cependant, chez certains sujets, dominés par les symptômes d'ordre *émotif*. On peut même dire que la neurasthénie est avant tout une névrose de la sensibilité. C'est en particulier mon opinion. « L'excès de sensibilité, voilà la porte d'entrée, la cause immédiate et directe de la névrose. On est neurasthénique, obsédé, pessimiste, non parce qu'on a le cerveau fait de telle ou telle sorte, parce qu'on a l'esprit plus ou moins tourné au noir, mais parce qu'on sent davantage et que chaque sensation représente une souffrance qu'on analyse et qu'on déguste amèrement. « Ma sensibilité est devenue trop vive, dit Stendhal ; ce qui ne fait qu'effleurer les autres me blesse jusqu'au sang. » Toute la neurasthénie est là, dans cette façon douloureuse de sentir et de s'analyser (1). »

Or, aucun neurasthénique, aucun pessimiste n'a offert cet excès de sensibilité à un plus haut degré que Jean-Jacques Rousseau, et ç'a été là, on peut le dire, la dominante de son tempérament. Il ne pouvait, pour sa part, s'y tromper. « Je sentis avant que de penser : c'est le sort commun de l'humanité, je l'éprouvai plus qu'un autre (2). » Ailleurs, il écrit :

« Deux choses presque inalliables s'unissent en moi sans que j'en puisse concevoir la manière : un tempérament très ardent, des passions vives, impétueuses, et des idées lentes à naître, embarrassées et qui ne se présentent jamais qu'après coup. Cette lenteur de penser, jointe à cette *vivacité de sentir*, je ne l'ai pas seulement dans la conversation, je l'ai même seul quand je travaille (3). »

Tous ceux qui ont connu Jean-Jacques l'ont également jugé tel. M. Champagneux, qui le peint à un ami, s'exprime ainsi :

« Tu verras Rousseau quelquefois en robe de chambre, et, sans cesser de le respecter, tu le plaindras sur les erreurs que *sa trop grande sensibilité* lui faisait commettre (4). »

Bernardin de Saint-Pierre, traçant de même son portrait, dit :

(1) E. Régis, *La Médecine et le Pessimisme contemporain.*
(2) *Confessions*, liv. I.
(3) *Ibid.* liv. III.
(4) *Mémoires de M. Champagneux*, cités par Hipp. Buffenoir, fasc. 1, p. 3.

« Les traits obliques qui tombent des narines vers les extrémités de la bouche et qui caractérisent la physionomie, exprimaient dans la sienne *une grande sensibilité* et quelque chose même de douloureux (1). »

Corancez écrit :

« La postérité ne verra de Rousseau que ses écrits : elle ne s'arrêtera que sur les traits hardis de son éloquence entraînante ; elle s'échauffera aux peintures tracées par son style animé et brûlant, puisées dans une *sensibilité vraie* et dans un cœur le plus susceptible d'aimer (2). »

D'Escherny, enfin, rapporte le trait suivant, très significatif:

« Rousseau était le meilleur homme du monde, excepté quand il voyait que nous avancions de trop près sur le précipice ; il nous priait en grâce de nous retirer. Je l'ai vu donner une preuve de son *excessive sensibilité*. Comme le plus jeune de la troupe, j'étais aussi le plus étourdi, et je poussai l'imprudence jusqu'à pirouetter sur cette lisière scabreuse. Je l'ai vu se jeter à genoux et me supplier en grâce de ne pas récidiver, que je lui faisais un mal affreux (3). »

C'est cette hypersensibilité de Jean-Jacques qui éclaire le mieux certains côtés de son existence et certains éléments de sa personnalité. C'est elle qui a fait de lui un émotif essentiellement vaso-moteur, un *timide* (4), n'osant entrer dans une boutique pour y acheter les objets qu'il convoite, qui fuit la société et les salons parce qu'il a peur de s'y troubler, de rougir (*éreuthophobie*), de paraître stupide, et qui résume lui-même sa timidité dans les termes suivants :

« Prenez-moi dans le calme, je suis l'indolence et la timidité même ; tout m'effarouche, tout me rebute ; une mouche en volant me fait peur ; un mot à dire, un geste à faire épouvantent ma paresse ; la crainte et la honte me subjuguent à tel point que je voudrais m'éclipser aux yeux de tous les mortels. S'il faut agir, je ne sais que faire ; s'il faut parler, je ne sais que dire ; si l'on me regarde, je suis tout décontenancé (5) ».

C'est encore cette vivacité d'impression, poussée chez Jean-Jacques jusqu'à un degré extrême, qui explique ses transports ardents, ses emballements, ses outrances, son amour des chimères et des fictions et même sa misanthropie.

« Cet amour des objets imaginaires et cette facilité de m'en occuper, achevèrent de me dégoûter de ce qui m'entourait et déterminèrent ce goût de la solitude qui m'est toujours resté depuis ce

(1) Bernardin de Saint-Pierre, *Œuvres posthumes* : Essai sur J.-J. Rousseau.
(2) Corancez, *loc. cit.*
(3) D'Escherny, *loc. cit.*
(4) Chacun des traits du caractère et de la maladie de Jean-Jacques pourrait fournir matière à une étude spéciale et à d'intéressants développements. Il en est ainsi notamment de sa *timidité*, déjà justement signalée par M. Dugas, dans son opuscule, comme un exemple de timidité n'excluant pas l'effronterie, et qui sera sans doute décrite et commentée de façon plus complète par le Dr Hartenberg, dans son ouvrage en préparation. Nous ne faisons ici que la rappeler.
(5) *Confessions*, liv. I.

temps-là. On verra plusieurs fois dans la suite les bizarres effets de cette disposition si misanthrope et si sombre en apparence, mais qui vient en effet d'un cœur trop affectueux, trop aimant, trop tendre, qui, faute d'en trouver d'existants qui lui ressemblent, est forcé de s'alimenter de fictions (1). »

Il semble étrange d'admettre que Jean-Jacques est devenu misanthrope, défiant, ombrageux, persécuté, par suite de la délicatesse même de sa sensibilité et de son affectuosité ; cependant rien n'est plus vrai, et M. Hipp. Buffenoir a bien raison quand il dit excellemment :

« Doué d'une *sensibilité maladive*, porté par son premier mouvement à la sympathie et à l'affection envers tous les hommes, Jean-Jacques éprouvait bientôt une désillusion et un froissement en constatant combien peu méritaient vraiment l'estime, et il se repliait sur lui-même, et dans son amertume, jetait l'anathème à la société tout entière (2). »

C'est enfin ce même excès de sensibilité qui a été, on peut le dire, la source première de toutes les obsessions de Jean-Jacques, *obsessions-impulsions* et *obsessions-inhibitions* (3), sur lesquelles il me reste maintenant à dire quelques mots.

Les actes impulsifs ont été chez Rousseau : la *fugue*, le *vol*, l'*exhibitionnisme*.

La tendance à la *fugue* s'est montrée tout particulièrement héréditaire dans sa famille. On la retrouve, en effet, comme nous l'avons vu, chez son père, chez son frère, chez son oncle Gabriel Bernard et chez Abraham, le fils de celui-ci. Cette tendance devait être une sorte de besoin conscient et irrésistible, si l'on en juge par le cas du père, qui, à l'âge de 22 ans, exerçant déjà comme ses ancêtres le métier d'horloger, forme une association avec deux maîtres de danse étrangers en stipulant « qu'il lui sera permis de faire un voyage quand bon lui semblera ». C'était évidemment se bien connaître et supprimer sagement par avance tout obstacle à des fuites impulsives considérées comme fatales et inéluctables. De fait, à peine marié, aussitôt après la naissance de son premier enfant, Isaac Rousseau quittait sa femme pour aller à Constantinople chercher fortune. Revenu à Genève en 1711, au bout de 7 ans, il s'enfuit de nouveau en 1722, à la suite d'une querelle, voyagea quelque temps et finit par se fixer à Nyons, où il mourut en 1747, à l'âge de 75 ans.

Chez Jean-Jacques, la tendance à la fugue s'est manifestée dès la plus tendre enfance et elle s'est perpétuée durant toute sa vie, qui ne fut en vérité qu'un continuel déplacement. Si,

(1) *Confessions*, liv. I.
(2) Hipp. Buffenoir, *loc. cit.*
(3) Voy. Pitres et Régis, *Séméiologie des Obsessions et Idées fixes*. (Rapport au *Congrès international de Moscou*, 1897.)

dans les derniers temps, elle fut en partie influencée par les idées délirantes de persécution qui le dominaient, elle s'était présentée jusque-là avec tous les caractères de la fugue de la neurasthénie constitutionnelle. Celle-ci, bien différente de l'automatisme ambulatoire de l'épilepsie et de l'hystérie somnambulique, consiste dans une propension obsédante, consciente et sans amnésie à la marche, à la migration. Elle a été étudiée par M. Pitres (1) et par Géhin (2), sous le nom de *vagabondage impulsif*, par mon élève M. Dubourdieu (3) et par moi (4) sous celui de *dromomanie*, qui la rapproche des obsessions impulsives similaires. Dans ces cas, l'idée de partir, de s'en aller sans but ou vers un objectif plus ou moins lointain, s'empare de l'individu, soit brusquement, sans raison aucune, comme un accès subit, soit plus lentement, comme conséquence d'une contrariété, d'un ennui. Il s'en va, heureux de se mouvoir, de respirer, d'être libre, et, la fugue accomplie, s'arrête jusqu'à ce qu'une nouvelle crise opère à nouveau le déclanchement et le pousse à partir. *Le Juif-Errant à la Salpêtrière*, type de neurasthénique ataviquement migrateur, si bien étudié par le Dr Meige (5), appartient à cette catégorie. C'était aussi le cas de Jean-Jacques, avec ses envies irrésistibles de « marcher, ce besoin d'aller et de venir », cette « fureur des voyages », qui le mettaient toujours en mouvement et le firent prendre par Thévenin à Grenoble pour le *voyageur perpétuel*. « Dès lors, dit-il à propos de sa fuite avec Bâcle, je ne vis plus d'autre plaisir, d'autre sort, d'autre bonheur, que celui de faire un pareil voyage ». Deux fois encore, il décrit en termes enthousiastes la « jouissance » qu'il ressent à marcher. « La vie vagabonde, la vie ambulante est celle qu'il me faut. » Pendant ces marches, il n'a aucun souci de ses conditions d'existence, quelque précaires qu'elles soient : il passe au besoin les nuits étendu sur un banc ou par terre, tout entier à une sorte d'extase. Trait caractéristique, il ne sent pas la fatigue, il maigrit, il est affamé, il est heureux ; il a devant les yeux des « chimères magnifiques ».

Mon savant ami M. Espinas, qui fait si bien ressentir cette « félicité ambulante » de Rousseau (6), voit à tort là, je crois, de l'hystérie : c'est bien nettement de la *dromomanie neurasthénique*.

(*A suivre*).

---

(1) Pitres, *L'automatisme ambulatoire* (Congrès des Aliénistes et Neurologistes. Bordeaux, 1895.)

(2) Géhin, *Contribution à l'étude de l'automatisme ambulatoire ou vagabondage impulsif* (Thèse de Bordeaux, 1892).

(3) Régis, *Manuel pratique de médecine mentale*, 2e édition, 1891. — *Un cas d'automatisme ambulatoire hystérique* (Journ. de méd. de Bordeaux, 1893).

(4) Dubourdieu, *Etude sur la dromomanie des dégénérés*. Thèse de Bordeaux, 1894.

(5) H. Meige, *Le Juif-Errant à la Salpêtrière*.

(6) Espinas, *Rousseau hystérique simulateur*, in Cabanès, *Le Cabinet secret de l'Histoire*.

Informations de la « Chronique »

La collection de vases de pharmacie du roi Stanislas.

Un entrefilet a couru, ces temps derniers, dans certains journaux, qui appelle une rectification. Au nombre des collections bizarres, on a cité celle du roi Stanislas Leczinski, le beau-père de Louis XV, qui, disait-on, recueillait « les bocaux de pharmacie ». Ainsi présentée, l'information était inexacte. Voici la vérité, rétablie en quelques lignes.

Le 25 avril 1750, le roi Stanislas fondait à Nancy « une maison de trois Religieux de la Charité, ordre de Saint-Jean-de-Dieu », lesquels devaient être « tirés du nombre des plus habiles des religieux en chirurgie et en pharmacie ». Ladite maison devait être « mise en état » aux frais de Sa Majesté. Pareillement aux frais de S. M. devaient être fournis « des lits complets, tables, chaises, linges et *autres effets nécessaires...* » (1).

Ces effets comprenaient, entre autres objets, le matériel de la pharmacie, c'est-à-dire divers ustensiles, des mortiers, et surtout des vases destinés à renfermer les drogues. L'hôpital de Saint-Jean-de-Dieu, création du roi Stanislas, ayant disparu au moment de la Révolution, le mobilier, ou une partie du mobilier revint à l'hôpital Saint-Charles.

Ce n'est que le 5 avril 1881 que la Commission des hospices de Nancy, se rendant au vœu exprimé par le Conseil municipal, dans sa séance du 11 novembre précédent, faisait déposer au Musée lorrain les bocaux conservés jusqu'alors dans la pharmacie de l'hôpital Saint-Charles.

« Ces charmants produits de la céramique lorraine, écrit M. Wiener (2), ont été dignement installés dans la galerie des Cerfs, où ils occupent aujourd'hui une place d'honneur... La collection de vases se divise en deux parties : la première comprend deux grands vases d'ornement et quatre séries de vases de différentes grandeurs, à décors polychromes: la seconde partie comprend deux séries pareilles aux précédentes comme forme, mais à décors bleus. »

Les deux vases d'ornement sont deux œuvres d'art des plus remarquables ; ils portent sur la panse les principaux attributs des armes du roi Stanislas « peints avec un très grand soin et surmontés de la couronne royale » (3).

La seconde partie de la collection comprend une première série « de vases à anses et cols de même forme que dans la première suite, mais de faïence moins pure et à décor bleu. Au lieu des armes de Stanislas s'y trouvent les armes suivantes : d'azur à trois fleurs de lys d'or, qui sont les armes de France ; sur le tout un écu d'argent chargé d'une grenade au naturel, surmonté d'une croix latine, qui sont les armoiries des Frères Saint-Jean-de-Dieu... »

La Commission des hospices a également fait don au Musée lor-

---

(1) V. *Recueil des ordonnances*, t. VIII, p. 158.

(2) *Les vases de la pharmacie de Saint-Charles au Musée lorrain* (par L. Wiener). Nancy, 1881.

(3) Cf. la brochure de M. Wiener précitée et l'ouvrage dont le titre suit : *Musée historique lorrain au Palais ducal de Nancy*, catalogue des objets d'art et d'antiquité, par Lucien Wiener. Septième édition, Nancy, 1895.

rain de trois mortiers, dont l'un en marbre, aux armes de Stanislas, et les deux autres en bronze. Un de ces mortiers avait été fait pour la maison des religieux de Saint-Jean-de-Dieu, fondée par le roi.

Cette maison était, semble-t-il, assez importante, à en juger par les statuts que nous reproduisons ci-après :

« A chacune des douze missions royales qui se feront par année, le supérieur (des Pères) enverra un religieux pour y voir, soigner, panser et soulager les pauvres malades qui se trouveront dans les lieux où se feront lesdites missions et leurs dépendances, et ce sans aucune rétribution. — Les remèdes nécessaires, et qui conviendront aux pauvres malades, seront fournis gratuitement par lesdits religieux de la Charité... — Le supérieur de ladite maison de Charité fournira les religieux qui lui seront demandés... au sujet des maladies populaires; lesquels seront obligés de se rendre dans les endroits qui en seront attaqués, pour donner tous les secours dont ils seront capables... » (1).

Après avoir lu cette courte note, les nouvellistes se disant bien informés répéteront-ils que le roi Stanislas *collectionnait* les vases de pharmacie ? A tout le moins souhaitons-le, sans trop l'espérer (2).

Une nouvelle conception du « Malade imaginaire ».

Connaissez-vous des malades imaginaires ?

Le professeur Debove vient de publiquement (3) proclamer que pour sa part, oncques il n'eut à en traiter. Tous ses collègues et confrères consultés à ce propos lui firent la même réponse : cette entité morbide, si j'ose m'exprimer ainsi, avait disparu du cadre nosologique — depuis deux siècles et plus.

Le type a-t-il d'ailleurs réellement existé ? Il y a tout lieu d'en douter.

Au temps où le Roi-Soleil brillait, un nommé Molière, dramaturge de son état, imagina bien de mettre à la scène un bourgeois œgrotant, qui importune tout le monde de ses plaintes continuelles, réclamant à tous les échos un remède à ses nombreux maux. Mais M. Argan n'est pas un malade imaginaire, car il souffre véritablement. C'est un névropathe, un neurasthénique, comme nous en connaissons des milliers autour de nous.

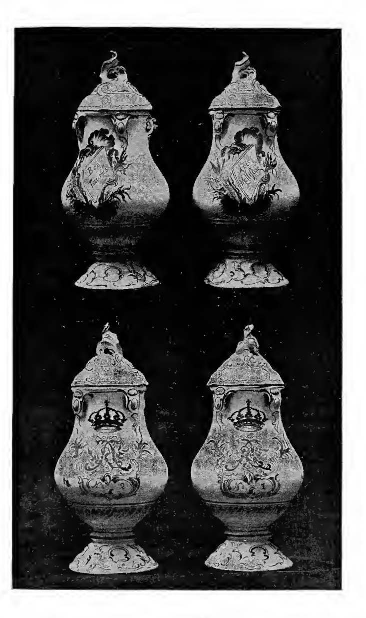
M. Argan nous paraît ressembler quelque peu à Molière, le scepticisme en moins : il a foi dans la médecine, bien qu'il n'ait pas trop lieu de se louer des médecins. Et cependant ils sont à peu près les seuls à compatir à ses souffrances, ces suppôts de la Faculté, que dans l'entourage du malade on accable de quolibets.

Un certain Béralde, frère de M. Argan, se distingue particulièrement par ses invectives et ses épigrammes contre la profession. Béralde, comme l'a finement fait observer M. Debove, est de tous les temps. Il n'est pas un de nous qui ne l'ait rencontré dans le monde, après le dîner, à l'heure du cigare. C'est le gros industriel enrichi ou le fonctionnaire bien assis, que la migraine ne tourmente pas, et dont la fâcheuse dyspepsie n'altère pas l'humeur. Si, par aventure, vous êtes « chambré » par cet insupportable

(1) L. Wiener, *op. cit.*

(2) Nous reproduisons ci-contre quatre des vases, donnés par le roi Stanislas, dont nous devons les photographies à notre confrère M. Blancard, le savant pharmacien de la rue Bonaparte. Nous lui exprimons ici toute notre gratitude.

(3) Conférence faite à la Sorbonne le 17 février 1900.



VASES DE PHARMACIE DE LA « COLLECTION » DU ROI STANISLAS.

rasour, c'en est fait de vous : vous devrez subir votre supplice jusqu'au bout. « Ah ! vous êtes médecin ! (*sur un ton légèrement méprisant*)... La médecine est une bien belle science... (*l'ironie va crescendo*) ; mais parlez-moi de la chirurgie... elle marche à pas de géant, tandis que la médecine (*une moue dédaigneuse*)... Moi, j'ai un système qui m'a toujours réussi : je ne contrarie pas la nature !... (*Le jabot s'enfle et le ton devient solennel.*)

Or, entendez Béralde parlant à Argan : « Je ne vois rien de plus ridicule qu'un homme qui veut se mêler d'en guérir un autre... Les ressorts de notre machine sont des mystères jusques ici où les hommes ne voient goutte, et la nature (toujours la nature) nous a mis au-devant des yeux des voiles trop épais pour y connaître quelque chose (1). »

— « Mais alors, interrompt l'infortuné Argan, les médecins ne savent donc rien, à votre compte ?

« — Si fait, mon frère, réplique Béralde : ils savent la plupart de fort belles humanités, savent parler en beau latin, savent nommer un peu toutes les maladies, les définir et les diviser ; mais pour ce qui est de les guérir, c'est ce qu'ils ne savent pas du tout. »

Béralde a pour une fois raison... Il reviendrait en ce monde que son langage changerait.

C'est un des plus grands services que Molière nous ait rendus, à nous médecins (et le profeseur Debove n'a pas manqué d'en faire la très juste remarque), de nous affranchir de la tutelle des Anciens. Aussi bien M. Purgon que Diaforus, Macroton que Desfonandrès, tous les praticiens du XVIIe siècle en un mot, ne jurent que par Galien et par Aristote. Leur autorité ne doit pas être mise en discussion ; ce sont les seuls guides qu'il soit permis de suivre. Au diable les novateurs, et leurs découvertes ! Les mêmes hommes qui exaltent la saignée, la bienfaisante, la « divine » saignée, vouent aux gémonies Harvey et la circulation dû sang... Et c'est encore l'histoire d'hier ! Laënnec et Jenner, Pasteur et Charcot n'ont-ils pas eu à lutter contre les mêmes préventions ?

Ceci démontre — et c'est par là que nous tombons encore d'accord avec le professeur Debove, — que nous aurions mauvaise grâce à garder rancune à Molière d'avoir quelque peu tourné en ridicule les médecins de son temps. Qu'il ait poussé la caricature à l'outrance, l'optique du théâtre l'exigeait. Mais ce qu'on ne saurait lui dénier, c'est que ses propos sont en général ceux d'un homme de ferme raison, d'un homme de bon sens.

On a toujours profit, n'est-il pas vrai ? à écouter les leçons de pareils hommes.

Grands hommes et petites infirmités

Un critique théâtral se plaignait un jour à Harel qu'il fatiguait beaucoup trop mademoiselle Georges en la faisant jouer sans relâche sur un théâtre aussi vaste que celui de la Porte-Saint-Martin. — « *Point du tout*, répliqua l'impresario ; *je lui laisse un jour par semaine, le dimanche... pour mettre des sangsues.* »

On ne l'inventerait pas.

(1) *Le Malade imaginaire*, acte III, scène III.

VIEUX-NEUF MÉDICAL

Un projet de maison de santé en 1771 (a).

« Le projet d'une maison de santé n'est point un établissement nouveau. Il y a plusieurs années que des médecins et chirurgiens l'avaient conçu, par la comparaison qu'ils étaient dans le cas de faire d'un pareil établissement d'avec celui de gardes-malades; mais leurs occupations ne leur ont pas permis dans le tems d'y donner toute l'attention nécessaire.

« Toute cette entreprise consiste à prendre des malades de toute espèce, à fournir des lits propres, des gardes, hommes et femmes, un garçon-chirurgien qui résidera dans ladite maison, une pharmacie composée de médicamens simples et pris chez un des meilleurs apoticaires de Paris.

« Un médecin et un chirurgien y feront tous les jours les visites et pansemens nécessaires. Si les malades, ou les parens, ou maîtres des malades, avaient confiance dans un autre médecin ou chirurgien que ceux de la maison, ils les feront appeler : nous les assurons même que dans les cas de maladies graves et d'opérations critiques, nous serons les premiers à consulter les plus célèbres praticiens. Nous nous flattons aussi que ceux qui voudront bien s'y transporter pour décider et agir, ne pourront qu'augmenter la sécurité et la confiance dans le traitement des malades.

« La somme de 4 livres par jour paraît suffisante par chaque malade ; on n'y payera ni le médecin, ni le chirurgien, ni les médimens. Nous devons avertir que la maison ne se chargera point des honoraires des médecins et chirurgiens étrangers; elle se chargera seulement de faire exécuter leurs ordonnances et de fournir tous les remèdes avec l'exactitude la plus scrupuleuse. Les malades y trouveront des bouillons proportionnés à leur état, et les convalescens, des consommés et alimens qui leur seront permis.

« On tâchera de conserver quelques chambres pour des particuliers qui voudraient être seuls, ils donneraient 2 livres de plus par jour.

« Serait-il nécessaire de faire observer que les femmes auront des appartemens séparés, et que les maladies contagieuses seront traitées dans des chambres qui n'auront aucune communication avec les autres ?

« On veillera sans cesse aux secours spirituels des malades : le prêtre de la paroisse, de semaine, sera supplié d'y passer tous les jours.

« Notre intention est encore de faire participer les pauvres à l'utilité de cet établissement. On donnera dans la semaine deux jours, à une heure indiquée, pour des consultations gratuites, et on fera chaque jour les pansemens.

« Un établissement aussi considérable ne peut avoir une exécution prompte, quoique facile. En attendant, nous proposons une maison, telle que nous l'avons détaillée, dans la rue des Brodeurs (1), du côté de la rue de Sèves (2). Elle n'est intérieurement

---

(a) Extrait du *Mercure de France* (avril 1771, second volume, page 136), communiqué par M. le Dr Dorveaux, bibliothécaire de l'École supérieure de pharmacie de Paris.

(1) Aujourd'hui rue Vaneau.

(2) Rue de Sèvres.

bornée par aucune maison ; la vue s'étend sur un jardin qui en dépend et sur des jardins du voisinage. »

N'est-ce pas là une des premières, sinon la première maison de santé particulière, créée à Paris (1) ?

Le Phonographe il y a 51 ans.

Bien qu'il ne s'agisse ici que du phonographe, j'imagine que les lecteurs de la *Chronique médicale* seront heureux de trouver ici ,dès l'année 1864, la prévision de l'appareil connu sous ce nom.

J'extrais les lignes suivantes du livre de notre confrère *Nadar* père, un « évadé de la médecine. » (*Mémoires du Géant*, par Nadar, avec introduction de M. Babinet, de l'Institut. E. Dentu, éditeur 1864. Avec cette devise en exergue : *Rien que la vérité*, qui, entre parenthèses, ressemble fort à celle de Sainte-Beuve, de J.-J. Rousseau et de Marat.)

« Je m'amusais, dormant éveillé, il y a quelque *quinze ans*, à écrire dans un coin ignoré qu'il ne fallait défier l'homme de rien et qu'il se trouverait un de ces matins quelqu'un pour nous apporter la daguerréotype du son : *le phonographe*, quelque chose comme une boîte dans laquelle se fixeraient et se retiendraient les mélodies, ainsi que la chambre noire surprend et fixe les images.

« Si bien qu'une famille, je suppose, se trouvant dans l'impossibilité d'assister à la première représentation d'une *Forza del Destino* ou d'une *Africaine* quelconque, n'aurait qu'à députer l'un de ses membres, muni du phonographe en question.

« Et au retour : — Comment a marché l'ouverture ? — Voici... — C'est fort bien. — Et le final du premier acte, dont on parle tant d'avance ? — Voilà !... — Et le quintette ? — Vous êtes servi. — A merveille. Ne trouvez-vous pas que le ténor crie un peu trop ?

« Ne riez pas si vite ! Ce que je rêvais, moi ignorant, homme d'imagination, un homme de science le trouvait cinq ou six ans après — non tout à fait du premier coup, il est vrai, et dans ces proportions de perfection fantastique.

« Mais, je vois encore entrant chez moi, tout bouleversé, le digne académicien M. Conder, qui m'a donné le seul livre de dessin que j'aie reçu de ma vie, et s'écriant : « Notre Institut est sens dessus dessous ! on vient de nous faire VOIR le BRUIT ! ! ! »

« C'étaient les ondes sonores, notées, graphiées par le savant M. Lissajoux — l'harmonie démontrée science aussi rigoureusement que la géométrie. » Pages 271-272 des *Mémoires du Géant*.

Ainsi, non pas en 1864 (date de la 1re édition du livre), mais quinze ans avant déjà, Nadar, étudiant en médecine, aéronaute, caricaturiste, romancier, humoriste, photographe, etc., etc., avait rêvé, comme il le dit, et *prévu* le phonographe. Notre confrère avait même trouvé le nom que l'inventeur américain lui donnerait bien des années après !

N'est-ce pas un beau trait pour le *Vieux-neuf* ?... Et maintenant, ouvrez le *Tableau de Paris* de Mercier, qu'on vient de rééditer — et vous y trouverez la même précision et le mécanisme du phonographe, décrit comme enregistreur des « chansons d'opéra » !

Tout a été dit !...

Dr MICHAUT.

(1) V. plus loin, p. 152.

ÉCHOS DE PARTOUT

Monument à Pasteur.

Un monument à la mémoire de Pasteur sera élevé à Dôle ; ce monument est dû au sculpteur Antonin Carlès et à l'architecte Dolois-Chifflot.

L'inauguration aura lieu vers la fin de cette année.

(*Echo de Paris.*)

Médecins romanciers.

Sait-on que le célèbre romancier Conan DOYLE, l'auteur d'un grand nombre d'ouvrages littéraires, mais très populaires, et en particulier du *Détective Amateur*, est médecin et grand voyageur ? Le « Gaboriau » anglais vient de s'embarquer, après s'être enrôlé comme médecin volontaire, pour le Transvaal.

(*Gaz. méd. de Paris.*)

Médecins archéologues.

Le docteur Carton, médecin-major, chargé de mission en Tunisie, vient de terminer une nouvelle campagne de fouilles qu'il avait entreprises à Dougga.

L'Académie des inscriptions et des belles-lettres l'avait chargé d'achever l'exploration d'un théâtre, découvert lors de précédentes recherches.

Le docteur Carton a trouvé, au pied de l'édifice, une énorme quantité de tablettes d'une grande richesse. Il a également mis à jour de nombreux tronçons d'une énorme inscription qui décorait la façade du théâtre. Les lettres, de trente-cinq centimètres de hauteur, peintes en rouge, s'apercevaient de très loin et devaient faire le plus bel effet sur le mur antérieur de cet édifice qui dominait de toute sa masse la vallée du Khalled. (*Petit Journal*).

Médecins explorateurs.

Depuis des siècles, les savants se sont demandé où pouvait bien se trouver Ophir, la contrée mystérieuse, Pérou de l'antiquité, où Salomon envoyait chercher tout son or. Le Dr Karl PETERS, un explorateur étranger, de retour du Zambèze, affirme qu'il a découvert la situation exacte de l'ancienne Ophir ; et ses déclarations, il faut le dire, semblent basées sur des faits si probants que la plupart des érudits, en Angleterre et en Allemagne, n'ont pas hésité à adopter les conclusions du Dr Peters.

(*Gazette médicale de Paris.*)

Les médecins voyageurs.

La Société de géographie a reçu récemment une note du Dr WEISGERBER sur la province de Chanouïa (Maroc). Cette note est accompagnée d'un croquis-carte au 1/500,000e.

(*Gaz. méd. de Paris.*)

Les évadés de la médecine.

Un journal de Bordeaux annonçait récemment que le nouveau préfet d'Agen était le Dr Bonnet. Ce n'est pas le seul médecin qui

soit actuellement dans l'administration ; nous pourrions encore citer le Dr Guillemaut, sous-préfet de Bourganeuf, descendant d'une longue lignée de médecins et fils de notre confrère M. Guillemaut, sénateur de Saône-et-Loire.

Quelles sont d'ailleurs les professions où on ne rencontre pas de médecins ? On a cité récemment le médecin papetier, le médecin buffetier dans une gare de P.-L.-M. Il existe, paraît-il, un cocher de fiacre étudiant en médecine : le matin entre deux courses il fait son stage dans un de nos grands hôpitaux parisiens ; l'après-midi on peut voir son « sapin » attendre dans la cour de l'Ecole pendant que l'automédon dissèque.

Souhaitons-lui de pouvoir plus tard rouler carrosse pour son propre compte.

(*Gazette des Hôpitaux.*)

Les souverains et la médecine.

La reine de Grèce se propose de fonder un sanatorium pour tuberculeux. Elle vient d'acheter aux environs d'Athènes le couvent de Pétraki, qui, situé dans une région très salubre, répond pleinement au but désiré.

La reine d'Italie, sur la demande du professeur Bacelli, a accepté le patronage du Congrès contre la tuberculose, qui se réunira à Naples au mois d'avril.

(*Gaz. Méd. belge.*)

Hygiène des souverains.

Voici le détail de la journée de la reine de Hollande, que nous donne un journal de là-bas :

Elle se lève très régulièrement à sept heures, prend le premier déjeuner avec la reine-mère à huit heures précises ; reçoit de neuf à onze heures les ministres et les membres du cabinet.

Après une promenade à cheval et le second déjeuner, elle s'occupe de nouveau de la « chose publique ».

A cinq heures le thé, et à six heures et demie le dîner. Le soir, lecture et piano. A onze heures, l'étiquette exige que chacun dorme.

On le voit, pas de bicyclette. A moins que ce ne soit la nuit, dans ses rêves dorés, que la reine Wilhelmine voyage sur un cycle aérien.

(*La Paix.*)

Comment dorment les souverains.

C'est le tsar qui possède les chambres à coucher les plus luxueuses. Il s'endort rarement avant le matin, et se lève tard. Trait particulier : le tsar abhorre les ténèbres et ne saurait dormir sans que les lampes électriques de sa chambre soient toutes allumées ; il n'en est protégé que par le rideau de soie de son lit.

Le kaiser dort dans un lit de sangle très étroit, assez semblable à celui du vieux Guillaume ; mais là s'arrête la comparaison, car, contrairement à son illustre aïeul, les draps sont d'une toile extra-fine, et un édredon de soie le recouvre. Guillaume II se retire généralement vers onze heures et se lève à cinq heures. Il dort six heures d'un sommeil des plus légers.

Le roi d'Italie jouit de huit heures de sain et profond sommeil,

sur une paillasse des plus rudes, ornée de draps de toile grossière et d'un oreiller fort dur.

Léopold de Belgique va se coucher très, très tard, car c'est le soir qu'il écrit. Hiver comme été, il ne saurait supporter de l'air frais dans sa chambre à coucher, et il repose sur un matelas de plume si doux, que Sa Majesté s'y enfouit complètement.

(*Revue Mame.*)

Antipathies singulières et zoophobies.

Voici une anecdote très curieuse que nous empruntons à un des journaux les plus sérieux de Londres, *The Daily Telegraph* :

« Il faut espérer que les Boërs ne connaissent pas l'antipathie profonde de lord Roberts pour les chats.

« Pendant une bataille sous Caboul, le général, entouré de son état-major, restait, comme à l'habitude, impassible sous une grêle de balles et d'obus. Tout à coup il se mit à trembler. Cet homme, qui a vu cent batailles, montrait, avec des gestes désespérés, le sommet d'un mur qui se trouvait à côté de lui.

« Les officiers de son état-major, tournant leurs yeux dans cette direction, virent, sur la crête du mur, un chat à demi-mort de faim. On chassa le chat, et lord Roberts reprit possession de lui-même.

« Un autre jour, à Mandalay, un aide de camp, se rendant au quartier général pour accompagner le commandant en chef au mess, le trouva assis, presque évanoui, regardant un petit chat qui se frottait le long de ses jambes.

« Un littérateur connu, qui a beaucoup voyagé en Asie, avait rapporté un magnifique chat ; il était, naturellement, très fier de le montrer à ses amis. Lord Roberts dînait chez ce littérateur, lorsque le chat entra dans la salle à manger et sauta sur les épaules de l'amphitryon. Immédiatement, lord Roberts expliqua, avec embarras, qu'il avait oublié un rendez-vous important et se voyait dans la nécessité de se retirer. Mais, comme on insistait, il resta, à la condition cependant qu'on éloignât le chat. »

Emploi culinaire du spéculum de Dupuytren.

Il y a quelques mois, l'un de nous, appelé chez un propriétaire des Basses-Pyrénées, s'arrêta plein d'étonnement en face d'un spéculum n° 0 en étain, admirablement astiqué, mais accroché entre deux superbes casseroles au râtelier d'une cuisine.

Se doutant que ce riche Basque ne savait pas la destination première de cet instrument, notre confrère lui demanda l'usage que sa cuisinière en faisait.

« C'est un entonnoir à saucisses, répondit-il; je l'ai trouvé dans une villa de Pau, dont j'ai acheté tout le mobilier. C'est le modèle que les gens du Nord emploient, paraît-il, pour faire leurs saucisses. Du reste, grâce à cette queue, il est d'un maniement plus commode que l'entonnoir du Midi. Ce qui lui assure une supériorité complète, c'est le mandrin de buis. »

Et, ce disant, il montrait l'embout de Melier.

(*Bulletin d'oculistique.*)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Bibliographia medica.

Le 15 février a paru, dans les bureaux de l'*Institut de Bibliographie*, à Paris, 93, boulevard Saint-Germain, le n° 1, pour l'année 1900, de la publication consacrée à la *Bibliographie internationale des Sciences médicales*, sur le modèle de l'*Index Medicus* américain, dont elle continuera les traditions scientifiques, si appréciées de tous les bibliographes contemporains.

Les noms des Directeurs de ce recueil, MM. C. Potain, Membre de l'Institut, et Charles Richet, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, et de notre si actif confrère Marcel Baudouin, nous sont un sûr garant de la réussite de cette louable entreprise.

Association de la presse médicale française.

Réunion du vendredi 2 février 1900.

Le vendredi 2 février 1900, a eu lieu la première réunion de 1900 de l'*Association de la Presse médicale*, au restaurant Marguery, sous la présidence du Dr Laborde, syndic. — 24 personnes assistaient à cette réunion.

I. — *Nominations.* — 1° Membres honoraires : ont été nommés Membres honoraires de l'Association : M. le Dr Chevallereau (Paris), M. le Dr Richelot, M. le Dr Duplay.

2° Membres titulaires. — Ont été élus Membres titulaires : M. le Dr Louis Guinon, M. le Dr Moulonguet, M. le Dr M. Baudouin, représentant désormais la *Gazette médicale de Paris* ; M. le Dr Prieur.

II. — *Membres honoraires.* — L'Association a voté, à l'unanimité, l'article suivant, nouveau, des statuts : « Tous les fondateurs de l'Association peuvent demander à être nommés membres honoraires. »

Nouveaux journaux.

Tous nos souhaits de bienvenue à notre nouveau confrère les *Archives de stomatologie et Journal de l'anesthésie*, dont le rédacteur en chef, le Dr R. Nogué, est un de nos bons camarades. Les bureaux des *Archives* sont 8, place de la République, Paris.

Congrès d'histoire des sciences.

Un congrès d'Histoire des sciences, officiellement reconnu et rattaché à l'Exposition universelle de 1900, comme *cinquième section du Congrès international d'Histoire comparée*, s'ouvrira à Paris du 23 au 28 juillet 1900.

Le comité d'organisation propose, entre autres questions, les suivantes, qui intéressent plus particulièrement l'histoire de notre profession :

Documents nouveaux sur l'histoire de l'hygiène et de la médecine dans l'antiquité.

Histoire de la Médecine en Europe pendant le moyen âge.

Documents relatifs à l'histoire de la Médecine chez les peuples non européens.

De l'influence réciproque que les doctrines médicales et les doctrines scientifiques ou philosophiques ont exercée les unes sur les autres, etc.

La langue officielle du Congrès est le français ; les communications et publications peuvent être faites en allemand, en anglais ou en italien.

Tout projet de communication devra être notifié, avant le 1er juin 1900, au Secrétaire de la Section, M. le Dr Sicard de Plauzolles, 124, rue Saint-Dominique, Paris.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Réponses

Le jardin médicinal de Pincourt (VI, 627). — Ce jardin fut fondé sous Louis XIV au village de Pincourt, par Nicolas de Blégny, comme annexe d'une maison de santé qu'il venait d'y établir.

Le village de Pincourt tirait, par une abréviation populaire, son nom de la maison de campagne, qu'y avait fait aménager Jean de Popincourt, président au Parlement sous Charles VI.

Quant à de Blégny, il était chirurgien, bandagiste, professeur d'anatomie, et avait même fait un cours sur les perruques ! Une Société académique, fondée par lui, a publié des Mémoires jusqu'en 1682, époque à laquelle leur vente fut interdite en France, par suite de la plainte de plusieurs médecins qui y avaient été maltraités.

Le personnage en question se targuait d'être préposé à la vérification de nouvelles découvertes intéressant la medecine, publiait des *Secrets concernant la beauté et la santé*, et se donnait comme habile à guérir *les descentes, maux vénériens et toutes les maladies ex traordinaires.* Il avait un cabinet à Paris, rue Guénégaud, avec officine de remèdes secrets, avoisinant le domicile de sa mère, qui avait le titre de directrice honoraire perpétuelle de la communauté des jurées sages-femmes de Paris.

Ce praticien assez singulier fut nommé chirurgien de la reine en 1678, chirurgien ordinaire du duc d'Orléans en 1683, puis médecin du roi quatre ans plus tard. En 1693, il dut fermer la maison de santé de Pincourt, à la suite d'escroqueries qui le firent enfermer pendant huit ans au château d'Angers. Il mourut septuagénaire à Avignon, en 1728.

Quant à la maison de santé susdite, elle était belle et vaste, et avait plusieurs entrées. Les malades y payaient par jour de 20 sols à 6 livres. Un pavillon séparé était réservé aux femmes en couches, d'autres aux vénériens et aux fous. On y trouvait aussi une bibliothèque ouverte aux seuls médecins, apothicaires et élèves ; enfin, le jardin médicinal, avec un labyrinthe à son extrémité, qui donnait sur les jardins du couvent des Annonciades du Saint-Esprit, situé, comme la maison de santé, rue Popincourt, laquelle est devenue, en 1868, le prolongement de la rue Folie-Méricourt.

Il est maintenant assez facile de déterminer la situation exacte de cette maison : la chapelle des Annonciades a été rachetée en 1811 par la ville de Paris et érigée en succursale de Sainte-Marguerite, sous le vocable de Saint-Ambroise ; elle a été depuis reconstruite sur le même emplacement.

La rue Saint-Ambroise avait été ouverte dès 1783 sur les dépendances du monastère entièrement morcelé en 1781, et sur une autre partie avait été disposée une caserne, convertie plus tard en hospice d'incurables (hommes). D'autre part, Lefeuve, dans son *Histoire de Paris rue par rue et maison par maison*, d'où j'extrais la plupart de ces renseignements, dit qu'en 1862 plusieurs corps de bâtiment de la maison de santé subsistaient encore entre l'hospice et la dernière maison de la rue actuelle, et aussi qu'après la fermeture de 1693, le fils du maréchal de Richelieu en acheta une partie

pour y établir une petite maison ou « folie », comme il y en avait beaucoup dans le quartier; cette maison, dont la façade était ornée d'une niche de saint, qui, elle aussi, se voyait encore en 1862, était située à peu près en face de la rue Saint-Sébastien.

On peut donc en conclure que le monastère des Annonciades comprenait le terrain recouvert actuellement par l'église et la rue Saint-Ambroise, s'étendant jusqu'à la caserne (depuis hospice) figurée par le n° 14 actuel de la rue de la Folie-Méricourt. La maison de santé et sa dépendance devaient donc occuper tout le terrain latéral, jusques et y compris le n° 28 actuel.

Aucun des anciens plans de Paris que je possède n'indique l'établissement de Nicolas de Blégny; peut-être figure-t-il sur un de ceux de la bibliothèque Carnavalet.

Paul Perot.

Littérature scatologique (VI; VII, 115). — Le Dr Mathot (voir *Chronique Médicale*, 1899, p. 657) trouvera, dans le *Grand Dictionnaire* de Larousse (XII, p. 700) des documents sur les bruyants fils d'Eole qui viennent du monde par le bas, la mention d'une société des francs-peteurs dont le siège était à Caen, et l'indication d'un livre sur cet odorant sujet, imprimé en Westphalie en 1776.

D'où il faut conclure que le pétomane du Moulin-Rouge n'était pas un inventeur : un rénovateur tout au plus. Quant à l'énigme bien connue sur la « femelle traîtresse », je n'ai pu retrouver le nom de son auteur.

Dr Cordes (Genève).

— Dans un bouquin acheté sur les quais, et paru en 1660, contenant des poésies choisies de MM. Corneille, Benserade, Scudery, Boisrobert, et de plusieurs autres, dit le titre, j'ai trouvé une pièce de vers de Petit (?), intitulée :

A une demoiselle tourmentée des vents.

STANCES

Que le respect une autre fois
Ne vous empesche point la voix ;
Faites parler votre derrière,
Et me croyez asseurément ;
Car de tous vos maux la matière
N'est autre chose que du vent.

Que votre superstition
Vous a causé d'affliction !
Vous péchez contre la morale
Par l'excez de vostre pudeur.
Croyez-vous causer un scandale
En mettant hors une vapeur !

Mais, ma mignonne, pensez-vous
Que l'on vous ait fait tant de trous
Pour faire la Sainte Mitouche ?
Comme vous avez pour chanter
Une belle petite bouche,
Vous avez un cul pour peter.

Devant le monde vous mouchez,
Devant un chacun vous crachez,

Vous pissez même en compagnie,
Et vous n'en faites pas grand cas.
Après cela, quelle manie
Vous tient, que vous ne pétez pas ?

Pétez donc magnifiquement
Pour vous délivrer du tourment
Que vous arrache la constance ;
Ne renfermez jamais du vent,
Et laissez garder le silence
A ceux qui sont dans un couvent.

En quel hazard vous vous mettez !
Ces vents dans votre dos montez
Gagneront le dernier estage ;
Puis après cela sera beau
De voir une fille si sage
Avoir du vent dans le cerveau.

PETIT.

(J'ai conservé l'orthographe : il y a bien Sainte Mitouche, et hazard avec un z.)

Parmi les autres bouquins parlant de pétomanie, il est inutile, tant ils sont connus de tous, de citer la *Terre*, de Zola, *Dans la Rue*, de Bruant, et les contes d'A. Silvestre.

G.-C. FÉLIZET,
Etudiant en droit.

La survie après les amputations doubles (VI, 438, 662). — Le cas cité par le Dr Surbled dans un des récents numéros de la *Chronique médicale* a été communiqué en détail à l'Académie de médecine (tome VIII, n° 31, 1880), par Rochard, au nom de l'auteur, le Dr de Leseleuc.

Les lésions consistaient en une luxation compliquée du coude, qui nécessita ultérieurement l'amputation du bras ; une fracture compliquée de jambe et un broiement de la cuisse du côté opposé. L'amputation de cuisse fut faite aussitôt après l'accident, l'amputation de jambe le lendemain; celle du bras, quelques jours plus tard. Le blessé guérit bien.

Tremaine (*N.-York med. journ.*, janvier 1882) a rapporté l'observation d'un homme, à qui on dut pratiquer l'amputation des deux mains et deux pieds, pour gangrène suite de gelure. Le blessé guérit. (Photographie annexée au travail.)

Ashurot (*Medical News*, 3 mars 1883) relate 4 cas d'amputations multiples, tous bien guéris :

1° Bras droit et jambe gauche.
2° Bras et jambe gauches.
3° Avant-bras droit et jambe gauche.
4° Pied droit et jambe gauche.

Mac Cann (*Transact. of Americ. surg. Assoc.*, t. II, p. 197) relate, dans une statistique d'amputations pour accidents de chemins de fer, 29 cas d'amputations doubles avec 14 guérisons ; une, d'amputation simple, jambes et avant-bras, chez un enfant de 9 ans qui a guéri.

Bland (*J. of amer. med Assoc.* 31 mars 1885), relate un cas, dû à

TRAITEMENT DE LA CONSTIPATION

Poudre laxative de Vichy

Du Docteur Léonce SOULIGOUX

LAXATIF SUR, AGRÉABLE, FACILE A PRENDRE

Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 de poudre de séné lavé à l'alcool.

La dose est de une à deux cuillerées à café délayées dans un peu d'eau le soir en se couchant.

Kœhler et remontant à 1847, d'amputation simple. Le malade survécut 38 ans après l'opération.

Le Dr Paul Delon, dans sa thèse (Lyon, 1894), a relevé tous les cas d'amputations simultanées des deux membres inférieurs. Il a réuni 10 observations. Les résultats n'ont pu être connus que pour 62 :

Amputations de 2 cuisses : 9 guéris, 2 morts ; des deux jambes : 42 guéris, 3 morts ; d'une cuisse et d'une jambe : 5 guéris, 1 mort.

Vous avez pu voir, il y a une douzaine d'années, une femme amputée des deux jambes ou des deux cuisses, je ne puis me rappeler, qui était assise au coin du boulevard et de la place de l'Opéra, devant le magasin de Siraudin, le confiseur. *L'Illustration* avait donné le dessin de cette mendiante, dans un numéro affecté aux curiosités du boulevard.

A la même époque, on voyait aussi un nègre, amputé des deux membres inférieurs, jouant de l'accordéon dans les quartiers de la Madeleine et de l'Opéra.

Les voyageurs en Abyssinie ont cité de nombreux cas d'amputation des deux mains ou des deux pieds (supplice des voleurs), avec survie des sujets. Dr Cartaz.

— En 1864, alors que j'étais interne à l'hôpital Saint-Charles de Nancy, on pouvait voir place Stanislas, près la fontaine. Neptune, dans la rue des Dominicains, surtout près du passage du Casino, deux vieillards amputés des deux membres inférieurs.

Je me souviens très bien que le plus court amputé des deux, au lieu d'élection, avait les moignons très courts. D'un air martial, vigoureux et frais, il saluait militairement et était presque toujours vêtu de tuniques de fantassins réformées.

L'autre avait subi l'amputation sus-malléolaire double, et marchait comme le premier, sur des pilons, mais avec plus de difficultés, avec des crosses. D'un aspect moins robuste, il paraissait souffreteux.

Enfin, il y avait comme portier-consigne au chemin de fer, près du pont Saint-Jean, un agent de la Compagnie de l'Est, jeune encore, amputé d'un bras et d'une jambe. Ces trois individus, si mes souvenirs sont bien exacts, avaient dû être opérés à Saint-Charles par mon excellent et très regretté maître, le professeur Simonin.

Dr Nivelet (Commercy).

— Dans un des derniers numéros de votre si intéressante *Chronique médicale*, plusieurs de nos confrères rapportent des exemples de survie après amputations doubles ou triples. Voici qui est mieux :

« Dernièrement, à la gare de Constantine, un portefaix Kabyle « est écrasé par un train ; la tête seule reste attachée au tronc ; à « l'hôpital, un confrère de la ville ampute ou régularise les *quatre* « membres broyés, et le blessé guérit au bout de trois semaines, « sans jamais avoir inspiré d'inquiétude. » (L'*Anthropologie*, 1897, mars-avril, p. 185.)

Ces lignes sont tirées d'un mémoire, que j'ai fait en collaboration avec le Dr Verneau, rédacteur en chef de l'*Anthrophologie*, sur « les Chaouïas et la trépanation du crâne dans l'Aurès ». Je parlais de la résistance remarquable de la race berbère aux grands traumatismes, et j'en citais quelques exemples; celui-ci est ce que j'ai vu de mieux.

Le blessé en question a été amputé des deux bras, au tiers supérieur, d'une cuisse et d'une jambe. Il est resté environ deux ans à

l'hôpital de Constantine, attendant l'issue d'un procès qu'il avait intenté à la Compagnie P.-L.-M. qui l'avait broyé. Nous avons été trois médecins experts (j'en étais) pour constater son état. Le blessé gagna son procès à Constantine, et la Compagnie dut lui faire une pension. Mais en appel, à Alger, il le perdit. La Compagnie lui donna cependant quelque dédommagement pécuniaire.

A l'heure actuelle, le blessé a regagné son douar ; il était en très bonne santé quand il quitta Constantine.

Pensez-vous qu'il existe de nombreux mutilés dans le genre de mon Kabyle ? Ce serait une question à poser à vos érudits correspondants. Dr H. MALBOT (Constantine).

Bibliographie des romans médicaux (VI ; VII, 58, 87). — Si, quelque jour, votre attrayante *Chronique* ramenait le lecteur à la question des *romans médicaux*, peut-être pourrait-elle utiliser l'indication que je me permets de vous donner ici, d'un ouvrage de ce genre, peu connu, je crois, et qui est bien un roman médical, tant par le sujet que par les personnages mis en scène, sous l'œil des dieux du vieil Olympe.

La Thériacade ou d'Orviétan de Léodon, et la *Diabotanogamie ou les noces de Diabotanus*, poème héroï-comique, en deux parties (et deux volumes in-12), est une parodie, à élément pharmaco-médical, de l'Iliade et de l'Odyssée, « les modèles de l'auteur qui n'a écrit en prose que pour ne pas sacrifier à la forme l'intérêt et la véracité du récit. »

Cela a paru en MDCCLXIX, à Francfort et à Leipsig, en foire, sans nom d'auteur. On a cru pouvoir l'attribuer à un médecin de Lons-le-Saulnier, du nom de Giraud. Récit burlesque de la vie d'un jeune médecin, féru d'amour-propre et assoiffé de renommée ; de ses bonnes fortunes et de ses mésaventures dans ses relations mondaines ou dans l'exercice de sa profession, cette satire peut avoir visé à ridiculiser certaines personnalités du temps de l'auteur, voire de son voisinage, gens de la médecine aussi bien que du monde. — A vrai dire, elle serait encore d'actualité.

« *Ridendo castigare mores* » peut sans doute être œuvre méritoire..., mais combien téméraire ! La critique est aisée, nous le savons de reste. Nous savons aussi que l'humanité, si perfectible qu'elle soit, s'acharne à conserver ses faiblesses, en dépit des moralistes et des moraliseurs. Dr MARQUEZ.

Médecins kleptomanes (VI, 725). — Lavater parle d'un médecin qui ne sortait pas de chez ses malades sans leur avoir dérobé quelque chose. Le larcin fait, il n'y pensait plus. Le soir sa femme visitait ses poches et en tirait des clefs, des ciseaux, des dés à coudre, couteaux, cuillers, boucles, étuis, qu'elle rendait au propriétaire.

Marc rapporte avoir connu un médecin instruit, dont la manie était de voler des couverts de table ; jamais il ne déroba autre chose. Le même auteur ajoute : « J'ai connu un célèbre anatomiste, fort désintéressé d'ailleurs, propriétaire d'une riche collection d'anatomie pathologique, qui ne rêvait que la possession d'une tête dont les mâchoires étaient ankylosées, et qu'il voulait à tout prix soustraire d'une collection étrangère. Il donna à cet effet ses instructions à un élève qui devait se rendre dans la ville où se trouvait la tête tant désirée : mais ses instructions ne furent pas exécutées. Cet élève, c'était moi !... » A. C.

Chronique Bibliographique

La vie de jeune homme, par le Dr Surbled. (A. Maloine, éditeur, 1900)

Le Dr Surbled est un écrivain aussi bien pensant que fécond, et cependant il prêche la continence... il la prêche, c'est le mot exact, pendant 160 pages ! Ce sermon nous a paru long.

L'auteur nous affirme que « *tout le monde qui pense est d'accord pour reconnaître que la continence est une vertu sociale, un devoir d'hygiène en même temps qu'une vertu chrétienne.* » Il paraît faire bon marché du *Croissez et multipliez*, ce qui nous étonne d'un esprit aussi religieux. Epoque curieuse que la nôtre, où les docteurs qui aiment à se faire présenter par les cardinaux prêchent la continence, alors que les romanciers et les économistes déplorent la dépopulation !

M. le Dr Surbled a écrit un livre destiné aux sacristies et non un livre médical : c'est le moindre défaut de son... sermon. Tout le mal vient de ce que nous n'allons plus à la messe. Cette salade hygiénico-catholique, d'autres, moins indulgents que nous, la décoreraient de l'épithète *pompier*. Pourquoi M. le Dr Surbled ne choisit-il pas son terrain avec plus de soin ? Il y a *confusion de genres*. Le sermon ne s'allie que fort mal avec une compilation de préceptes d'hygiène.

Son livre ne s'adresse qu'au jeune homme *chrétien*, — il y en a d'autres, le docteur l'oublie, — or, c'est mal connaître notre rôle que de mettre des étiquettes religieuses sur des livres qui ont la prétention d'être des livres de science et d'hygiène. La science, *l'hygiène surtout* s'adresse à tous et est faite pour tous. Quand nous soignons un malade, notre première question ne doit pas être : *Etes vous chrétien ?* mais : *Où souffrez-vous ?*

Si l'auteur avait posé cette question, l'observation élémentaire de l'état dont nous souffrons lui aurait répondu de ne pas nous donner la peine de faire assez d'enfants. J'ai peur que M. le Dr Surbled se soit trompé de pays : il aurait dû publier son livre en Chine ou en Allemagne. Il paraît que dans ces pays la continence serait mieux et plus utilement prêchée. Espérons qu'il y sera traduit.

Dr Michaut.

Le rire et sa signification dans les états pathologiques, par le Dr J.-M. Raulin, ancien externe des hôpitaux, élève à l'Ecole nationale du Louvre. 1 vol. in-8 de 290 pages, avec 100 photogravures et dessins : 7 fr. 50. Paris, J.-B. Baillière, éditeur.

M. le Dr J.-M. Raulin vient de consacrer une importante monographie à *l'Étude anatomique, psycho-physiologique et pathologique* sur *le rire et les exhilarants*. Cette étude n'est point une tentative nouvelle à la Faculté de médecine de Paris, où D.-P. Roy défendit autrefois un *Traité médico-philosophique sur le rire*. Depuis lors, nombre de mémoires ont paru sur ce sujet, dans lesquels notre confrère a puisé pour écrire un travail d'un réel intérêt pour le médecin, le psychologue et l'artiste, et qui constitue la monographie la plus complète du rire, étudié au point de vue anatomique, physiologique et séméiologique.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Résultats obtenus à la consultation des nourrissons de la clinique Tarnier, pendant les mois de juin, juillet, août et septembre 1899, par le Dr Pierre Planchon.

Recherches sur l'étiologie de l'hypertrophie sénile de la prostate, par le Dr Jean Reliquet. Paris, Vigot frères, éditeurs, 23, place de l'École-de-Médecine (1900).

Quand j'étais photographe (préface de Léon Daudet), par Nadar. Paris, Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine. (*Sera analysé.*)

Hygiène et Morale, étude dédiée à la jeunesse par le docteur Paul Good. Saint-Etienne, aux bureaux du « Relèvement social », 2, rue Balay, 1900.

Le Cinquantenaire de la librairie C. Reinwald (Schleicher frères, éditeurs, neveux et successeurs, 15, rue des Saints-Pères, Paris). Album avec portraits (1849-1899).

Les Eaux minérales en Roumanie. Stations balnéaires et climatériques, par le Dr M.-S. Diamantberger. Paris, 34, rue de Maubeuge, 34.

CORRESPONDANCE

MON CHER CONFRÈRE,

A propos du tableau du Dr Delefosse.

La Vierge de Noyon était *auréolée*, tandis que celle du Dr Delefosse est *ombragée* par le Père Eternel. Comme le fait très bien observer notre confrère X : *Et virtus Altissimi obumbrabit tibi* (*Maria*).

La désignation du XVIIe siècle s'appliquait à la peinture de Noyon, et non pas au tableau de Delefosse, qui peut fort bien être du XVIe, comme le croit M. de Rollière. Sur le tableau de Noyon, il y avait autant de banderoles que de sujets représentés. C'était évidemment une réminiscence d'un tableau plus ancien ; peut-être du tableau qui appartient actuellement au Dr Delefosse.

Bien cordialement à vous,

Dr BOUGON.

Notre Pilori.

La *Revue internationale de médecine et de chirurgie* nous a emprunté, sans nous citer, une anecdote extraite de notre *Correspondance médico-littéraire* (réponse d'examen). Nous prions notre confrère d'être, à l'avenir, moins oublieux. Nous ne nous plaignons pas d'être pillé, bien au contraire, mais à la condition qu'on ne donne pas comme étant de soi ce qui est pris chez le voisin.

A notre rubrique : *Echos de partout*, nous donnons un exemple de probité professionnelle qui devrait bien être imité.

Paris. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr.

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

7e ANNÉE N° 6 15 MARS 1900

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Aux souscripteurs du « Cabinet secret de l'histoire ».

Nous prions instamment MM. les souscripteurs à l'édition de luxe du « *Cabinet secret de l'Histoire* », 4e série, qui ne nous auraient pas encore fait parvenir le montant de leur souscription, de nous l'envoyer au plus tôt, s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans l'envoi du volume, tenu dès à présent à leur disposition.

Tous les exemplaires sur japon et hollande sont souscrits, et il nous serait de toute impossibilité de satisfaire aux demandes qui pourraient nous être désormais adressées.

Nous enverrons, contre mandat de 12 francs, les 4 séries du *Cabinet secret* sur papier ordinaire, à qui voudra bien nous exprimer le désir de les posséder.

L'ADMINISTRATEUR DE LA *Chronique médicale.*

La Médecine dans l'Histoire

Les maladies de Catherine de Médicis (a)

Par M. HENRI BOUCHOT,

Conservateur des Estampes à la Bibliothèque Nationale

La nouvelle que le cardinal Bibiena, légat du Pape, répand à la cour de France, sur la fin du mois d'avril 1519, est accueillie par le roi avec un sourire d'indifférence et quelques politesses vagues. On sent combien peu il lui importe que la duchesse d'Urbin ait mis au monde une petite fille le 13 avril, à sept heures de la matinée. Son intérêt de prince jeune, adulé, parti depuis Marignan pour les grandes espérances, est orienté sur d'autres sujets ; s'il feint de se réjouir de ce que l'enfant soit bien constituée, que la mère ait du bonheur et le père une joie sincère, c'est de sa part simple concession à la courtoisie...

Le 16 avril, l'enfant était baptisée Catharina-Maria-Romola.

(a) M. H. Bouchot, le très distingué conservateur du département des Estampes à la Bibliothèque nationale, a consenti à nous accorder gracieusement l'autorisation de composer, avec une série d'extraits empruntés à la magnifique publication qui vient de paraître chez les éditeurs d'art Boussod et Valadon, un chapitre relatif à l'état de santé de Catherine de Médicis. Nos lecteurs voudront bien le remercier avec nous de la marque d'intérêt qu'il témoigne ainsi à notre publication. (A. C.)

Le 18, Madeleine de La Tour n'est plus bien ; une fièvre monte ; on la dit mal délivrée par les matrones. Le 22, le mal puerpéral gagne ; le 25, la malade est oppressée ; le 26, on l'administre ; le 28, elle est morte.

Le 4 mai au matin, six jours après sa femme, Laurent n'est plus de ce monde. Catherine, « feuille unique d'un rameau frêle », est orpheline à vingt-deux jours.

De ses parents proches, il n'est guère qu'Alfonsina Orsini pour la gâter ; Léon X est de l'âge où le célibataire s'émeut volontiers, mais ne se contraint pas.

Catherine a une tante germaine, Clarisse, mariée à Philippe Strozzi ; elle a un frère naturel, né d'une esclave maure, et un cousin, Hippolyte, bâtard du duc de Nemours, Julien de Médicis. En réalité, personne sauf une grand'mère, et encore Alfonsina, femme artiste, rêveuse, n'est-elle point de complexion maternelle. Aussi, lorsque, après avoir assumé la charge complète, elle a fait les diligences nécessaires, manque-t-elle, faute de surveillance, de laisser une entérite emporter l'enfant.

En août 1519, sur ses cinq mois, la *fanciulla* est à l'extrémité. Balthasar de Castiglione, le cortiggiano de Raphaël, écrit au pape une lettre désolée : « *Credo che a quest'ora la sia morta* ! »

Ces chétifs ont des ressources de vie, ils sont nés sous le fatalisme oriental, ils existent s'ils doivent. Catherine devait ; le 2 septembre elle était hors de peine.

Voilà bien le rameau frêle livré aux hivers, pauvre de sève, condamné à disparaître par les envahissements proches. A ses ennemis acharnés et résolus, ceux que l'enfant porte en elle ou ceux du dehors qu'elle contrarie, elle n'a à opposer que des soins mercenaires, les bonnes volontés impatientes ou son sourire d'innocence. C'est miracle qu'elle échappe, qu'elle ait assez de bonheur, étant fille de ce dolent « Monseigneur le duc », pour avoir pris des La Tour ce qui leur restait de vigueur auvergnate et saine. Car de Madeleine s'établira son tempérament, par les fautes originelles, de cette mère dont le pape Léon X louait les carnations plantureuses et bien portantes, et dont l'ambassadeur du Sforza reconnaissait les qualités sérieuses.

*
* *

On voit Catherine au musée de Versailles sur ses dix-huit ou vingt ans, présentée par un artiste modeste de la Cour, peu jolie, la chair nette et blanche, les lèvres pleines, le menton fuyant, et déjà ces crêpelures de cheveux aux tempes qui lui resteront pour avoir été sa parure de jeunesse. Ce portrait de Versailles est une peinture ; mais il a sa réplique à Chantilly, au musée Condé, en un crayon ténu, tout à fait délicieux de facture.

Sur ses trente ans, Catherine est dans une phase d'embonpoint hors de laquelle les pléthores menacent. On les sent envahir un peu et déjà poser nettement le visage en gras...

Dix ans de hontes et d'humiliations, 1533 à 1543.

Elle n'espérait plus, acceptant l'aumône d'une entrevue hâtive, surprise par le Dauphin à sa maîtresse. En ces instants, elle n'aime plus son mari ; il lui est indifférent qu'il passe, mais elle a trop de courtoisie et de soumission pour en manifester rien ; elle reste

la compagne de bonne humeur constante ; de ses proverbes italiens elle tire l'horoscope : « Suivez votre ombre, elle vous fuit ; fuyez votre ombre, elle vous suit ». Catherine ne fuit pas, elle ne suit pas son mari; ne lui accordant que les révérences dues, elle escompte les remords ou les ruptures.

En ce qui regarde son état spécial, elle est très parfaitement renseignée ; l'absence d'héritier dont on lui fait un crime est incontestablement une tare personnelle, puisque, à la Cour, dans sa maison même, une fillette grandit dont son mari s'est reconnu le père. Et cette enfant, Diane d'Angoulême, « Madame la bâtarde », est née en 1538; elle a pour mère Philippine Duc, dame piémontaise, sœur d'un écuyer du Dauphin. Ce sont alors de tristes journées, même si elle est avec la Petite Bande aux chasses du roi, même si elle danse une pavane aux bals, et sous ses atours expose aux yeux l'une des plus belles princesses de la famille royale. Confondant ses piétés et ses superstitions, elle demande aux Murate un enfant comme on sollicite le secours des riches ; à Montmorency, « son compère » elle réclame, sans fausse honte, les secrets dont il lui a parlé. De son médecin Fernel elle quête une hygiène, sans dire les sorciers ou les matrones qu'elle interroge, les misérables panacées dont elle attend un miracle.

Avec l'illogisme des êtres malheureux, elle reporte à autrui l'origine de ses misères. Comme nulle cause ne la semble condamner à jouer les Sarah, elle se croit victime de sortilèges ou des philtres, elle se fatigue à des recherches vaines. Et ç'avait été subitement l'annonce d'une grossesse, si imprévue que maintenant elle doute, qu'elle n'en parle, sinon à la minute où il n'est plus permis de craindre, quand on lui prohibe les chevauchées, qu'on la sèvre de fêtes et qu'on l'envoie « avec sa compagnie » — le mot est du Dauphin — prendre l'air des champs et, par anticipation, jouir de son bonheur.

En vérité, elle a de la joie, et cette joie déborde en phrases; elle en a pour tous ceux qui lui ont été secourables dans leurs prières. Elle n'imagine point que ce gros garçon, tombé pour elle comme le Messie, à Fontainebleau, le 19 janvier 1543, entre les quatre et cinq heures de vesprée, dont le pape Paul III, le roi François et la Seigneurie de Venise seront parrains ; dont Marguerite, duchesse de Berry, sa tante, sera marraine ; qui, dans cinq ans, sera Dauphin, bel enfant d'apparence, hérite, en sa personne lymphatique et névrosée, de toutes les humeurs, de toutes les faiblesses originelles prises aux Médicis, au roi son grand-père, au Dauphin son père.

De ce qu'il s'est jeté goulument sur le sein de sa nourrice Claude Gobelin, on le juge parti pour un long voyage, sauf que peut-être Fernel ou Chrétien, médecins de la reine, trouvent à ce nez serré d'en haut, à ces boursouflures de visage, quelque méchant présage. Ils n'en disent rien, et en eussent-ils parlé, les oracles importaient peu dans l'instant.

Le Dauphin Henri est venu soupeser l'héritier de la couronne, il a reconnu combien ce mignon lui est proche en ressemblance et Diane de Poitiers l'assurant, c'est donc la vérité pure. Quant à Catherine, on lui surprend des exaltations à faire craindre une fièvre, on la tance avec de gros yeux, mais tout de même elle parle,

elle crie son triomphe à qui veut, et tout le monde veut, les dames, les seigneurs, les ambassadeurs. Jamais ensuite pareil enthousiasme lorsque, de deux ans en deux ans, posément, ponctuellement, les autres petits se succéderont : le 2 avril 1545, Elisabeth, aussi à Fontainebleau ; le 12 novembre 1547, Claude, à Fontainebleau encore ; le 3 février 1549, Louis, duc d'Orléans, à Saint-Germain ; le 27 juin 1550, Charles-Maximilien, le futur Charles IX, à Saint-Germain ; le 20 septembre 1551, Edouard-Alexandre, le futur Henri III, à Fontainebleau ; le 14 mai 1553, Marguerite, la reine Margot, à Saint-Germain ; le 18 mars 1554, Hercule, qui sera le duc François d'Alençon ; et enfin, le 24 juin 1556, deux jumelles, « les deux bessonnes » à Fontainebleau.

Entre tant de « bénédictions célestes », combien apporteront la santé du corps et de l'âme ? Aucun. Élisabeth, qui sera reine d'Espagne, qui est née brune, robuste, plantureuse, sur le berceau de laquelle Henri VIII, roi d'Angleterre, Éléonore d'Autriche et Jeanne d'Albret ont appelé la faveur des bonnes fées, sera Valois authentique, romanesque, aventureuse, gâtée de névrose.

Claude, la future duchesse de Lorraine, frêle et blonde comme sa grand'mère Claude de France, comme elle un peu déformée et coxalgique, tournera au rachitis, à la vie pauvre, sustentée et armaturée ; ses parrains auront été les Suisses, ses marraines, Marguerite de Valois, sa grand'tante, et la vieille duchesse de Guise.

Louis, duc d'Orléans, tenu sur les fonts par le roi de Portugal, le duc de Ferrare et la reine d'Ecosse, dont la naissance, par un éclatant prodige, fut connue à Rome le jour même, à qui les astrologues prédisaient tous les royaumes, mourra à vingt et un mois, d'athrepsie et de rougeole.

Et que sera Charles-Maximilien, joli poupon dans ses langes, châtain, brun de peau, très vivace, dont l'archiduc d'Autriche, régent des Espagnes, Antoine de Bourbon, roi de Navarre et Renée de Ferrare, sa grand'tante, répondront devant Dieu? Un maniaque, un impulsif, tellement pauvre de sève que, devant une mouche qui vole, il se pâme, et devant un germe putride, il tombe.

Edouard-Alexandre, ce sera Henri III, et d'un mot tout en est dit, car en intelligence, en race, il est le Florentin, en valeur le Français, en complexion, la synthèse morbide et exaspérée d'atavismes ruinés ; tant de mécomptes que ses parrains, Edouard, roi d'Angleterre, le duc de Vendôme et la duchesse de Mantoue, auront médiocrement combattus par leurs oraisons du baptême.

Marguerite après, et celle-ci est la belle fille, la bonne part, sa mère au physique, si exactement, que bientôt elle en prendra les profils fuyants, les yeux, la bouche, le corps même. Et cependant, que de tares encore, si l'on compte juste ; comme on la sent déséquilibrée, emportée de passions, tournée à des fougues, à des enthousiasmes, à des bontés qui, dans cette Cour, semblent plutôt des faiblesses que des vertus !

Mais, d'entre ces enfants, qui sera le pire, exécrable par les vices, les déchéances congénitales, les perversités monstrueuses ? Qui s'en ira en loques, eczémateux, bourgeonné, comme si, à sa naissance, ses parrains et marraine, le cardinal de Lorraine, le duc de Montmorency, Anne duchesse de Guise, eussent jeté un mauvais sort ? On l'aura nommé Hercule au baptême ; lui-même, plus



La mere de nos Roys, mere encor' puis ie dire
De la saincte union. &. du bien de la paix.
Jamais ce bel esprit n'a fleschy sous le faix
Digne Atlas de ce sceptre & l'heur de nre Empire

P. Gourdelle Excudit. J. Granthõme fe. An. 1588.

tard, prendra le nom de François dans un but inavoué d'intrigue. Il sera duc d'Anjou, puis d'Alençon, duc de Brabant et finira en rebelle, en ennemi de son frère, Médicis tellement que Catherine aura l'illusion de retrouver en lui quelque Lorenzino, l'Atride florentin dont la chronique est brutale.

Tout à la fin, la reine fatiguée de ses grossesses et de sa régence, ç'avaient été les deux petites jumelles, « les deux bessonnes », Jeanne et Victoire, venues chétivement, l'une avant de naître, l'autre portée de Fontainebleau à Amboise et envolée dans un souffle d'air.

Plus sa famille s'augmente, plus les causes de soucis croissent ; elle cependant, contrainte par les devoirs de sa régence à d'incessants déplacements, forcée même, si l'un des mignons gémit d'une fièvre, de sauter en chaise, de mettre cent lieues entre son amour et ses charges, de broyer son cœur !

*
* *

Catherine est à Lyon... Elle a reçu les portraits de ses petits le jour même ; on lui mande que leur médecin, Christophe Chrétien, est près d'eux, ce qui est très bien pour empêcher les gens venant de Paris d'approcher, car à Paris il y a une épidémie. La petite Claude, de dix mois à peine, s'est trouvé une nourrice convenable : si l'on aide celle-ci dans ses besognes, que ce soit de panades légères et non de bouillies indigestes. Le chapitre de ces mercenaires est la pierre d'achoppement. Certaines nourrices excellent au physique qui ont un épouvantable caractère et, se sachant ou se croyant indispensables, menacent de partir à toute heure. Celle du petit Charles IX aura toutes les vertus, et cependant laissera dépérir l'enfant. « Qu'on la change », ordonne Catherine, « car pour sa prudence et sagesse son lait n'est pas meilleur. » Si insuffisant en effet, qu'il faut en hâte prier François de Coligny, sieur d'Andelot, frère de l'amiral, d'en quérir une en Bresse, et que Diane de Poitiers, Madame du Perron, Henri II lui-même, en réclameront une possible à tous les échos. Françoise de Contay sera tancée : « Je vous prie », écrit la reine de sa main, « ne laissez plus faire comme on a fait cette fois, demander tant de fois une chose, et que d'ici en avant, quand le roi ou moi l'aurons demandé, faites-le, autrement nous n'en serions pas contents ! »

Ce qu'elle guette, en réalité, sur ces physionomies d'enfançons « chaufourés de charbon », c'est une constatation de santé ou de malaises : savoir si le petit Charles IX garde ses éruptions de visage, si les autres ont toujours leurs bouffissures, « car ils sont plus tost malades d'estre trop gras que trop maigres ». Au demeurant, c'est une pérennité d'alertes, de frayeurs, parce qu'en arrière de tout il y a pour la mère des prédictions d'astrologues, les oracles d'Epidaure, venus pour gâter ses joies et empoisonner ses repos. Une légende veut qu'elle et Henri II eussent appelé Nostradamus, et, sur ce qu'il a vaticiné, c'en est fini des tranquillités à jamais.

François, Dauphin, se nourrit mal, il a d'irréductibles flux, « procédant d'humeurs cuittes et accumulées dans son corps pour « ne se mouscher point la plupart du temps ». Là se borne la maigre science de Chrétien ou de Castellan, lesquels ignorent le secret

des excroissances adénoïdes réservées aux rejetons des races surmenées et à bout.

La petite Claude a des déviations de corps ; c'est tout à coup une épouvante. Henri II en écrit au Connétable, dont les filles se sont souvent servies de corselets de métal. Les chirurgiens répondent d'elle ; mais elle est bien frêle, tellement même qu'il la faut à tout prix éloigner des villes, et que, sur ce simple avis, trois cents personnes la conduisent de Blois à Amboise.

Autre cause de terreurs folles : le petit Louis d'Orléans meurt de la rougeole confluente ; mais la maladie, d'abord bénigne, s'est logée et développée en un milieu favorable, grâce aux lymphes et aux faiblesses congénitales. Et cependant le roi Henri, le père, est aperçu en des cérémonies religieuses, touchant le front des scrofuleux agenouillés devant lui, guérissant les écrouelles que, par une effrayante ironie, il est impuissant à détruire dans sa descendance propre....

* * *

On veut Catherine grande et imposante ; mais Brantôme, qui le dit, est un petit homme sec, qu'une taille un peu au-dessus de la moyenne impressionne. D'autres prétendent la reine entre ceci et cela, c'est dire ordinaire ; une demi-tête en moins que le roi Henri II, dont les un mètre soixante-dix-huit ne sont pas exceptionnels. Aux tapisseries de Florence, où l'on voit la reine-mère debout près de sa fille Marguerite, elle serait plutôt en deçà des triomphantes majestés de celle-ci. Les peintres, et en général tous les artistes, se gardent d'être sincères ; ils omettent ce que la reine-mère gagne en large, en étoffé, et ce que, dans leurs malicieuses écritures, les ambassadeurs décèlent. Embonpoint énorme et peu rassurant ! prononce Jean Michiel en 1561, et pour les quarante-deux ans de Catherine, c'est trop d'une bonne moitié. En outre, on lui voit le teint blême et olivâtre, indication grave, pourrait-on croire. Or, à deux ans de là, elle est redevenue jeune, blanche, sans une ride. Cornaro le constate, et si Lippomano à son tour l'aperçoit, aux environs de 1580, elle allant sur ses soixante ans, elle s'est gardée étonnamment fraîche, sauf que la lèvre inférieure lui tombe à la Médicis et que, pour un rien d'effort physique, elle est en eau ! Autant d'impressions cueillies à la hâte, au hasard, suivant que la reine a bien ou mal dormi, que les soucis oppriment ou laissent une embellie ; au fond, rien de très sûr. Par contre, et ceci, Mademoiselle de la Chataigneraie, devenue Madame de Dampierre, peut seule nous l'apprendre, la reine-mère a le « cuir net » sur tout son corps, sa jambe est admirable, sa main potelée et d'un galbe exquis. Un seul de ses enfants tiendra cette main d'elle, Henri III ; les autres n'ont que des *valoises*, et les valoises, ce n'est ni élégant ni gracieux. Du pied on parle rarement, mais il y a au musée de Cluny des chaussures pointues qu'on dit avoir été faites pour elle ; ce pied eût été de bonne aristocratie, long et mince, tout à fait celui d'une reine.

Avec sa naissance mouvementée, abandonnée comme elle fut à des indifférents, ayant, à quatre mois, contracté une entérite dont les suites sont graves, puis, au moment de sa formation, la prison aux Murate, les effrois, tant de révolutions, son tempérament pauvre d'origine n'a guère eu les moyens de se reconstituer. Pourtant,

à la façon des natures sans résistance, jamais rien de très grave ne l'assaille. Ses plus grands malaises seront d'accidents, de chutes de cheval, car, pour ce jeu de casse-cou, nul écuyer au monde ne montre une équivalence de folies. En 1537, elle a un bras « desnoué », et si nous le savons, c'est par un compte, l'argent donné au courrier qui amènera de Paris à Fontainebleau, où elle est, le *renoueur* du roi. L'an d'après, c'est l'accident de la cabane; Catherine, emballée par un genêt, s'était à demi brisée contre une poutre. Bien plus tard, touchant à quarante-quatre ans, très enforcie et moins ingambe, sa selle chavire, et elle est à terre, tête première, droit sur le nez, ce qui la marque — elle l'écrit — comme un mouton berrichon. Encore serait-ce une bagatelle si elle n'avait pas ses « gales », un eczéma dartreux dont héritera le duc d'Alençon ; mais elle a ses gales, et du même coup il faut guérir les boutons et le nez. Ces aventures exceptées, assez peu de chose, puisque, de 1533 à 1589, sauf la maladie de Joinville soignée par la Grand'Sénéchale, la seule dangereuse qu'elle ait éprouvée, elle aura, en juin 1551, un dérangement d'estomac ; en mai 1568, un accès de fièvre ; en 1570, un autre accès à Angers, un rhume à Monceaux dans la même année ; quelques rhumatismes en 1573, des fluxions, des bobos pour lesquels elle ne garde même pas la chambre. Or, pour un tel résultat, avec l'appétit qu'on lui sait, tant d'imprudences qu'elle commet, jamais autour d'elle ce cortège de nécromans et d'empiriques que la légende lui donne; elle a son hygiène, les bains fréquents, l'eau à boire qu'elle fait chercher à grands frais.

Si elle a recours aux médecins, ce sont les plus célèbres qu'elle consulte ; elle a Castellan, faiseur élégant, joli cavalier, fort habile homme ; elle a Burgensis ou Braillon, elle a le sieur Masil, « qui est un des bons ». A-t-elle occasion de donner un avis sur ce point à sa fille d'Espagne, à son amie Anne d'Este, à la Connétable ? Ce sont les praticiens officiels qu'elle indique ou qu'elle vante, jamais la moindre indication d'orviétan. Le duc de Nemours est au lit en 1568 ; elle le veut à Paris, là seulement il trouvera des médecins capables. Nous l'avons vue, pour ses enfants, tendue à ces recherches, infiniment sage et pleine de bon sens dans ses prescriptions.

Vers le déclin de sa force, ayant, un beau coup, commencé à douter de la science, par horreur des morts répétées autour d'elle, son orientation se dessine autre : elle incline aux sciences occultes, elle se cherche des talismans. De ce qui n'avait été chez elle autrefois qu'une sorte de crainte superstitieuse, tenue cachée, prise un peu en joujou — ç'avait été un jeu, certes, de consulter Nostradamus pour les petits, au temps où le roi Henri vivait encore — elle se fit une terreur tout à coup telle, qu'en 1573, elle avait eu d'étranges et indéfinissables angoisses pour livrer Côme Ruggieri à la cour de justice. Lui condamné aux galères, d'où il sortira au bout de quatorze ans, dans le courant de 1587, que devient la légende? D'après cette fable, Côme Ruggieri eût accompagné la reine sur la fameuse colonne de la Halle au blé et, elle présente, eût interrogé les astres. Eh bien ! lorsqu'on le condamne, la colonne n'est point bâtie, et lorsqu'il est rendu à la liberté, la reine est impotente. Voudrait-on admettre que, par l'escalier en colimaçon raide et étroit, conduisant à un observatoire de vingt-cinq

mètres, la reine-mère, empêchée de monter à cheval par « ses graisses », eût tenté l'escalade, au risque, une fois en haut, de prendre mal ou de se rompre le cou à la descente ? De ce côté donc, tout est invention et roman, c'est bien assez que les amulettes, les cornes de licorne, les scapulaires en peau d'enfant mort-né troublassent Catherine. Sa prétendue astrologie, c'est Rantzau qui la dénonce, en 1580, dans son *Catalogus* publié à Anvers ; mais Rantzau hait la reine-mère, alliée de l'Espagne, ce serait pain bénit qu'on la crût sorcière...

* * *

Le Roi a entraîné sa mère au voyage de Blois, en plein hiver ; elle n'ignore rien de ce qui se trame, et dans son état de santé, à soixante-neuf ans, tout à l'heure soixante-dix, avec un emphysème dont elle souffre, des troubles au cœur, la révolution ne lui est point bonne. Par surcroît, comme personne ne la craint plus, qu'on lui soupçonne sous sa déchéance physique un arriéré de rancunes à satisfaire, on affecte vis-à-vis d'elle des mépris comme pour l'ennemi tombé cherchant à daguer l'adversaire. « Vous nous avez conduits à la boucherie ! » s'exclame le cardinal de Bourbon, bien en face, dédaigneusement. Et ce n'est pas l'intention reprochée, mais bien plutôt la façon de s'exprimer qui la suffoque. Qu'un vent coulis filtrant aux portes s'en aille maintenant courir sur son front et la glace, c'est pis que le poison dont les chroniques parlent. La reine-mère a un frisson, elle s'alite; on croit à un malaise, c'est de la pneumonie, et sur un tempérament à ce point usé, calamiteux et sans défense, loin comme on est des praticiens habiles, une congestion aux poumons est la fin irrémissible.

Elle doute, elle ne veut croire que si peu de chose lui donnant l'assaut, elle ne la surmonte. On est dans l'octave de Noël, une belle semaine de fêtes, et sauf le brouhaha causé par la tenue des Etats, le doublement des gardes, à part surtout tant de murmures perçus dans le silence, la malade repose. Seule la tête travaille, et dans les lueurs que l'anémie cérébrale concède, pendant la nuit, Catherine songe. Elle pense que l'oracle d'autrefois lui laisse une espérance, car la voici loin à cette heure de Saint-Germain, près duquel elle doit mourir.

N'était l'attitude du roi à son égard, ses affectations de condescendance polie, ce je ne sais quoi d'ironique dont il recevait ses avis, le reste serait peu. Ceci blesse étrangement son orgueil et monte sa fièvre. Puis, quelles choses vont être ? Il est douloureux et bien injuste, que, après tant de sang versé pour ce fils, sa vie à elle si rudement prodiguée, on la juge à présent la pauvre loque inutile.

L'oracle avait dit Saint-Germain. Il se trouva qu'aux derniers moments un seul prêtre fut rencontré dans le château. Il reçut la confession de la reine et lui administra les sacrements ; c'est dans ses bras qu'elle rendit l'âme. Il se nomma en signant au registre : Julien de Saint-Germain ; ce fut un gros point de doute enlevé aux âmes crédules.

* * *

Tout ainsi qu'à sa naissance, Catherine connaît à sa mort l'indifférence que les préoccupations plus instantes mettent sur le affaires de cœur. Si on ne l'abandonne point tout à fait sur son lit

funèbre, c'est qu'en dépit du froid, l'empoisonnement du sang fait son œuvre et qu'elle-même se rappelle affreusement aux vivants. Des ordres furent donnés pour l'exposition de son corps suivant les rites royaux et l'embaumement. Mais à Blois, en ces brouhahas, aucun spécialiste ne se trouve ; sur une table, au hasard, un chirurgien d'emprunt se risque ; encore n'a-t-il ni les instruments utiles, ni surtout les aromates. Puis, l'opération faite, il manquait, pour l'ostension du cadavre, la robe longue et le surcot de princesse à l'antique, exigés pour la cérémonie ; on utilisa d'anciennes défroques enfouies dans des coffres et qui avaient autrefois servi à la reine Anne de Bretagne. Catherine en fut revêtue, on l'offrit aux prières à visage découvert, sous une chapelle ardente improvisée, avec, pour bénitier, une coupe antique soutenue par deux faunes. Elle demeura ainsi très peu d'heures ; petit à petit elle s'anéantissait, son visage plein d'autrefois se ratatinait, et brusquement elle s'était affaissée toute. La mise en bière fut déclarée inévitable ; on l'enferma alors en un sarcophage de plomb, soudé de partout, et là, dans un coin de chapelle où on la dépose, elle devra attendre une éclaircie. Eh bien ! même ce transitoire repos. Catherine de Médicis ne l'eut pas ! A travers le plomb, par les fissures du cercueil, ce qui restait d'elle se volatilisa et, cherchant des issues, s'en vint poursuivre le roi Henri III jusqu'en ses chambres. On la dut inhumer en pleine terre, près d'un pilier d'église, parce que n'ayant rien prévu, on ne put avoir de caveau prêt assez vite.

« Misérable est la condition humaine ! » écrit Pasquier, misérable et ironique !...

La Médecine dans la Littérature

Etude médicale sur J.-J. Rousseau [a]

(Suite)

Par M. le Dr E. Régis,
Chargé de cours à l'Université de Bordeaux.

La *tendance au vol*, chez Jean-Jacques, n'a guère eu lieu que dans son enfance et sa jeunesse, car on ne saurait appeler ainsi les quelques indélicatesses légères de son âge mûr. Dans tous ses larcins, il se conduit comme un enfant : tenté par un objet sans importance, fruit, friandise, vin, ruban brillant, il ne peut résister au désir de s'en emparer. Son désir satisfait, il donne ces objets plutôt qu'il n'en jouit, mais ne recule pas devant une accumulation de mensonges pour se disculper. C'est encore là une tendance impulsive, une véritable *kleptomanie*, comme la tendance à la fugue était une *dromomanie*, et Rousseau, qui s'analyse fort bien, déclare qu'il est incapable de « vaincre ses tentations ». « J'aurais grand'peur, dit-il, de voler comme dans mon enfance, si j'étais sujet aux mêmes désirs. »

(*a*) V. *Chronique médicale*, 1er février et 1er mars 1900.

L'exhibitonnisme de Jean-Jacques Rousseau est bien connu. On sait, — car il l'a avoué lui-même avec cette sincérité à la fois délicate et brutale, cynique et raffinée de ses *Confessions*, — que, pendant un temps, il se complut à mettre son derrière à nu et à l'exhiber sur le passage des femmes. Cette tendance, nettement obsédante, était au fond une manifestation symbolique de son masochisme. Rousseau, en effet, comme l'a montré mon éminent collègue et ami le professeur de Krafft-Ebing, de Vienne, dans son célèbre ouvrage sur la *Psychopathia sexualis* (1), était atteint de *masochisme* hétéro-sexuel, c'est-à-dire de cette perversion qui consiste à n'éprouver de volupté que sous l'influence d'une domination ou de violences exercées par des personnes de l'autre sexe. La fessée reçue de la main de Mlle Lambercier, à l'âge de 8 ans, avait été pour lui la révélation de sa sexualité pathologique, et depuis, n'osant s'attirer de nouvelles fessées réelles, il en concevait d'imaginaires, allant chercher des allées sombres, des réduits cachés où il pût s'exposer de loin aux personnes du sexe dans l'état où il aurait voulu être auprès d'elles.

« Ce qu'elles voyaient, dit-il, n'était pas l'objet obscène, je n'y songeais même pas ; c'était l'objet ridicule. Le sot plaisir que j'avais de l'étaler à leurs yeux ne peut se décrire. Il n'y avait de là plus qu'un pas à faire pour sentir le *traitement désiré*, et je ne doute pas que quelque résolue ne m'en eût, en passant, donné l'amusement, si j'eusse eu l'audace d'attendre (2). »

Les *obsessions-inhibitions* ont été nombreuses chez Jean-Jacques, et il est plus facile encore de se rendre compte qu'elles étaient, comme les précédentes, sous la dépendance de son hypérémotivité neurasthénique. Nous dirons quelques mots, sans insister, sur les principales : les obsessions ou phobies *urinaires*, *génitales*, *verbales* et *psychiques*.

Les constatations nécroscopiques faites sur le corps de Rousseau, en montrant chez lui l'absence totale de calcul et de lésion prostatique, ont permis d'envisager, sous leur vrai jour, les troubles vésico-urinaires qu'il a présentés durant sa vie. Après l'abandon successif de toutes les hypothèses émises à cet égard, y compris celle d'une valvule de la vessie, formulée par Mercier, il ne reste plus guère aujourd'hui, en effet, qu'une opinion légitime : celle qui consiste à voir dans ces troubles vésico-urinaires des phénomènes névropathiques de nature purement spasmodique ou, comme le dit M. Lagelouze, dans un intéressant travail récent, « un rétrécissement spasmodique de la portion membraneuse de l'urèthre, ou, plus exactement encore, une contracture du sphincter membraneux (3). » Rousseau a

(1) De Krafft-Ebing, *La Psychopathie sexuelle*, traduction d'Emile Laurent.

(2) *Confessions*, liv. II.

(3) Lagelouze, *La psychopathie urinaire de Jean-Jacques Rousseau*, in *Revue médicale*, n° du 22 février 1899 et suivants.

été essentiellement, nous l'avons dit et tout concourt à le prouver, un neurasthénique à type spasmodique, vaso-moteur. Dès ses premiers ans, il a eu des spasmes du côté de l'appareil urinaire, comme du côté d'autres organes, et c'est sur ces spasmes perturbateurs de sa miction, qu'il a pris pour un vice de conformation congénital, que se sont naturellement édifiées les obsessions ou phobies urinaires créées par son émotivité.

Quelle forme ont revêtue ces troubles urinaires : rétention ou pollakiurie ? *A priori*, il paraît difficile de l'établir d'une façon nette, car les faits paraissent parfois contradictoires. Rousseau dit tout d'abord :

« Un vice de conformation dans la vessie me fit éprouver, durant mes premières années, une *rétention* d'urine presque continuelle, et ma tante Suzon, qui prit soin de moi, eut des peines incroyables à me conserver. Elle en vint à bout cependant : ma robuste constitution prit enfin le dessus, et ma santé s'affermit tellement, durant ma jeunesse, qu'excepté la maladie de langueur dont j'ai raconté l'histoire, et de *fréquents besoins* d'uriner que le moindre échauffement me rendit toujours incommodes, je parvins (1)... »

Plus loin, il revient à différentes reprises sur ses besoins fréquents d'uriner, augmentés par les émotions, et cite à cet égard le trait caractéristique suivant : engagé, de la part du roi, après le brillant succès du *Devin du village*, à aller le voir le lendemain sur les onze heures, il tombe dans une grande perplexité.

« Ma première idée se porta sur un fréquent besoin de sortir, qui m'avait fait beaucoup souffrir le soir même au spectacle, et qui pouvait me tourmenter le lendemain, quand je serais dans la galerie ou les appartements du roi, parmi tous ces grands, attendant le passage de Sa Majesté. Cette infirmité était la principale cause qui me tenait écarté des cercles et qui m'empêchait d'aller m'enfermer chez les femmes. L'idée seule de l'état où ce besoin pouvait me mettre était capable de me le donner au point de m'en trouver mal, à moins d'un esclandre auquel j'aurais préféré la mort. Il n'y a que les gens qui connaissent cet état qui puissent juger de l'effroi d'en courir le risque (2). »

Enfin il s'étend longuement, par la suite, sur sa rétention et sur l'obligation où elle le mit d'user de la sonde, ce qui le détermina, pour plus de commodité, à prendre l'habit d'Arménien.

Le Dr J. Janet, qui a si finement étudié Jean-Jacques Rousseau à ce point de vue, émet l'avis que l'auteur des *Confessions* a dû faire erreur lorsqu'il parle à la fois de rétention et de besoins fréquents d'uriner dans sa première enfance. Il pense que, dans les débuts de sa vie, il ne s'est sans doute agi chez lui que de pollakiurie, favorisée par sa *timidité urinaire*, et

(1) *Confessions*, liv. VIII.
(2) *Ibid.*, liv. VIII.

que, plus tard seulement, lorsqu'il a été atteint de phobie du calcul, de *lithophobie*, il est devenu rétentionniste (1).

La chose est, à la rigueur, possible. Mais n'est-il pas plus simple d'admettre, comme le fait observer le Dr Lagelouze, que Jean-Jacques Rousseau, si subtil analyste de ses misères, ne s'est pas trompé et qu'il a été à la fois, dès le jeune âge, un pollakiurique et un rétentionniste? Cela n'est pas, en effet, inconciliable, car, suivant le moment, ou suivant la nature de l'idée concomitante, le spasme peut être, aussi bien du côté de la fonction urinaire que de la fonction génitale et de bien d'autres, — et c'est précisément le cas de Rousseau, — soit dynamogénique, soit inhibitoire. Cela expliquerait comment les deux troubles urinaires opposés, rétention et pollakiurie, ont pu coexister chez Jean-Jacques durant toute sa vie, même au temps où, n'urinant qu'à l'aide de la sonde, il était malgré tout obligé de se lever plusieurs fois par nuit.

Il ne s'agit là, d'ailleurs, que de simples particularités, échappant nécessairement à un contrôle rigoureux. Le fait important, c'est que Rousseau était un obsédé urinaire à type spasmodique, que ses spasmes se soient traduits successivement ou simultanément par de la rétention et de la pollakiurie.

Au point de vue *sexuel*, les choses se présentent à peu près sous le même jour.

Je n'ai point à parler de *l'onanisme* de Jean-Jacques, qui n'a pas dans son histoire pathologique toute l'importance qu'on pourrait croire. L'onanisme a été chez lui, comme chez beaucoup de névropathes et de dégénérés à tous les degrés, un effet plutôt qu'une cause, un symptôme plutôt qu'un facteur étiologique. Lorsqu'il est devenu masturbateur, il était déjà neurasthénique et même spermatorrhéique, et sa masturbation ne fut qu'une conséquence de sa timidité sexuelle, un artifice grâce auquel il se procurait des femmes en imagination.

« J'avais, dit-il, senti le progrès des ans; mon tempérament inquiet s'était enfin déclaré, et *sa première éruption, très involontaire*, m'avait donné sur ma santé des alarmes qui peignent mieux que toute autre chose l'innocence dans laquelle j'avais vécu jusqu'alors. Bientôt rassuré, j'appris ce dangereux supplément qui trompe la nature et sauve les jeunes gens de beaucoup de désordres, aux dépens de leur santé, et de leur vigueur, et quelquefois de leur vie. Ce vice, que la honte et la timidité trouvent si commode, a de plus un grand attrait pour les imaginations vives; c'est de disposer, pour ainsi dire, à leur gré, de tout le sexe, et de faire servir à leurs plaisirs la beauté qui les tente sans avoir besoin d'obtenir son aveu. Séduit par ce funeste avantage, je travaillai à détruire la bonne constitution qu'avait rétablie en moi la nature et à qui j'avais donné le temps de se bien former (2). »

(1) J. Janet, in Cabanès, *Le Cabinet secret de l'histoire*.
(2) *Confessions*, liv. VIII.

L'onanisme a certainement retenti sur l'état de santé, physique et mental, de Rousseau ; mais c'est uniquement par cercle vicieux, par choc en retour, absolument comme on voit, par exemple, la dipsomanie ou la morphinomanie, conséquence dans nombre de cas d'une prédisposition héréditaire, devenir à leur tour facteurs d'aggravation

Ce qui nous intéresse surtout ici, dans Jean-Jacques, c'est sa conduite génitale, sa formule génésique, pourrait-on dire, vis-à-vis du sexe féminin.

Il est facile de voir que, même en laissant de côté son masochisme, dont nous avons déjà parlé et qui constitue la manifestation la plus nette de sa timidité sexuelle, il se présente à cet égard sous le même aspect qu'au point de vue urinaire.

La timidité sexuelle revêt habituellement chez les névropathes émotifs, surtout neurasthéniques, deux formes en apparence opposées : l'éjaculation prématurée, l'impuissance par défaut d'érection, ou moins suffisante. L'une et l'autre se produisent surtout sous l'influence d'appréhensions, de phobies. Elles ont existé toutes deux, particulièrement la première, chez Jean-Jacques. Parlant de son premier rendez-vous avec Mme Warens, de l'état où ce rendez-vous le mit, « plein d'un certain effroi mêlé d'impatience, redoutant ce qu'il désirait, jusqu'à chercher quelquefois tout de bon dans sa tête quelque honnête moyen d'éviter d'être heureux », il dit :

« Naturellement, ce que j'avais à craindre dans l'attente de la possession d'une personne si chérie était de l'anticiper, et de ne pouvoir assez gouverner mes désirs et mon imagination pour rester maître de moi-même. On verra que, dans un âge avancé, la seule idée de quelques légères faveurs qui m'attendaient près de la personne aimée, animait mon sang à tel point qu'il m'était impossible de faire impunément le court trajet qui me séparait d'elle (1). »

C'est de Mme d'Houdetot que Rousseau veut certainement parler dans ce passage, confirmé du reste par le suivant :

« Je rêvais en marchant à celle que j'allais voir, à l'accueil caressant qu'elle me ferait, au baiser qui m'attendait à mon arrivée. Ce seul baiser, ce baiser funeste, avant même de le recevoir, m'embrasait le sang à tel point, que ma tête se troublait; un éblouissement m'aveuglait, mes genoux tremblants ne pouvaient me soutenir ; j'étais forcé de m'arrêter, de m'asseoir : toute ma machine était dans un désordre inconcevable, j'étais prêt à m'évanouir. Instruit du danger, je tâchais, en partant, de me distraire et de penser à autre chose. Je n'avais pas fait vingt pas que les mêmes souvenirs et tous les accidents qui en étaient la suite revenaient m'assaillir sans qu'il me fût possible de m'en délivrer ; et de quelque façon que je m'y sois pu prendre, je ne crois pas qu'il me soit jamais arrivé de faire seul ce trajet impunément. J'arrivais à Eaubonne faible, épuisé, me soutenant à peine (2). » (*A suivre*).

(1) *Confessions*, liv. V.
(2) *Ibid.*, liv. IX.

Informations de la « Chronique »

Les causes grasses (1). — **Un motif rarement invoqué pour la séparation de corps.**

Nous lisons dans le journal *la Loi* (23 janvier 1900) :

« Le fait par le mari d'avoir recours à des procédés frauduleux et immoraux dans ses rapports intimes avec sa femme, contre la volonté de celle-ci, et de lui refuser ainsi les joies, ou tout au moins les légitimes espérances de la maternité, constitue un grief suffisant pour entraîner la séparation de corps. »

Le sieur X. reprochait à sa femme et à sa belle-mère, entre autres griefs, « de lui imposer la présence d'un certain nombre de chats qui, pendant les repas, montaient sur la table pour y prendre leur nourriture, et dont l'un couchait habituellement dans le lit de la dame X. ».

La dame X. refusait d'habiter avec son mari, « à cause de la présence, dans la maison, de son beau-père, vieillard de 87 ans, dont, affirmait-elle, la société eût été dangereuse pour elle, au point de vue de la moralité » ; et elle présentait une demande reconventionnelle en séparation de corps, basée sur ce fait : l'emploi par X., dans ses rapports avec elle, de *préservatifs* destinés à empêcher toute grossesse.

Le tribunal civil de Cherbourg (8 février 1899) prononça la séparation de corps au profit de X. et rejeta la demande reconventionnelle formée par Mme X.

Sur appel, la Cour de Caen a réformé le précédent jugement, prononcé la séparation de corps des époux X. en faisant supporter les dépens par moitié par chacune des deux parties.

Dr A. Bloch.

Ainsi, d'après cet arrêt, les fraudes dans l'accomplissement des fonctions génératrices seraient condamnées par la loi civile. Est-ce là un jugement isolé, ou y a-t-il une jurisprudence établie sur ce point ? Ceux de nos confrères qui sont pourvus du diplôme de docteur ou licencié en droit voudront-ils nous éclairer là-dessus ?

A. C.

Balzac et l'électricité nerveuse.

En son début de *Cesar Birotteau*, Balzac a écrit, et en la *Revue de polytechnique médicale* du 28 février 1893, à propos du *Franklinisme en neurologie*, je le rappelai :

« La peur est un sentiment morbifique à demi, qui presse si violemment la machine humaine que les facultés sont soudainement portées, soit au plus haut degré de leur puissance, soit au dernier de leur désorganisation. La physiologie a été pendant longtemps surprise de ce phénomène, qui renverse ses systèmes et bouleverse ses conjectures, quoiqu'il soit tout bonnement un *foudroiement opéré à l'intérieur, mais comme tous les accidents électriques bizarre et capricieux dans ses modes*. Cette explication deviendra vulgaire le jour

(1) Il était autrefois dans les usages et les traditions du Parlement de s'associer aux joies du carnaval par la plaidoirie d'une cause grasse. « Chaque année, écrit Dulaure dans son *Histoire de Paris*, le jeudi de la première semaine du carnaval, on plaidait à l'audience de la Bazoches une cause nommée *cause grasse*, parce que la matière en était burlesque ou scandaleuse. »

où les savants auront reconnu le rôle immense que joue l'électricité dans la pensée humaine. »

On sait que les récentes recherches histologiques de Ramon y Cajal, Golgi, sur la *contiguïté* des neurones, et non leur continuité, et celles, physiques, du Dr Edouard Branly, sur le tube à limailles, dont il a découvert la merveilleuse réception des ondes électriques de l'espace, ont permis à ce dernier maintes analogies électro-nerveuses, expliquant l'inhibition, certains phénomènes de l'hystérie, etc.

Dr Foveau de Courmelles.

ÉCHOS DE PARTOUT

Féminisme médical.

Mlle Marie Kritchevsky-Gochbaum est, depuis hier, docteur en médecine de la Faculté de Paris, ayant soutenu victorieusement la thèse qu'elle présentait sur « un cas d'ankylose articulaire progressive et généralisée ou synarthrophyse » ; un sujet qui a paru fort intéresser les examinateurs et qui a valu la mention « très satisfaisant » à la candidate.

(*Petit Journal.*)

Mme Vogt, une Française, a obtenu ces jours derniers, pour sa thèse de doctorat en médecine, la mention « extrêmement bien », que les membres du jury d'examen ne décernent que dans des cas très rares. Mme Vogt, née Augustine Magnier, est née à Annecy, le 27 mars 1875.

(*La Nature.*)

Les femmes chirurgiens.

Il y a beaucoup de femmes chirurgiens (sans compter les gynécologistes) actuellement, au moins aux Etats-Unis. D'après le *Pacific medical Journal* de 1878, ce serait miss Charlotte B. Brown, de San Francisco, reçue docteur en médecine au *Woman's medieal college* de Philadelphie, en 1871, qui aurait fait, sur les côtes du Pacifique, la première laparotomie, en 1878. D'ailleurs, en 1890, miss Mary B. Wernes, de l'école de Philadelphie, avait déjà pratiqué vingt fois cette opération ; et son confrère Elizabeth C. Keller, trente-cinq fois en 1893.

(*Intermédiaire des chercheurs et curieux.*)

Les Médecins conférenciers.

Au Jardin d'Acclimatation, dans la grande salle du Palais d'Hiver, le 21 décembre 1899, a eu lieu une conférence de M. Henry Labonne, sur son voyage si intéressant dans l'archipel des Féroës et les Hébrides. — A citer une Conférence du Dr Lesage, sous les auspices de l'*Union des Femmes de France.*

(*Gaz. méd. de Paris.*)

Les Médecins artistes peintres.

M. le Dr Chenantais (de Nantes), fils de l'ancien professeur de clinique chirurgicale de cette ville, qui est chirurgien comme son père, est en même temps un artiste peintre de talent. Il vient de se promener du côté de Pont-Avent, cette vallée si gracieuse de la Haute-Bretagne, avec ses toiles et ses pinceaux. Il en a rapporté des études qui sont pour lui comme autant de souvenirs.

Bien que l'artiste ait qualifié son exposition des sous-titres modestes d'études, d'esquisses, et même de pochades, l'envoi est des plus estimables, et l'ensemble a fait grand plaisir.

(*Gaz. méd. de Paris.*)

Médecin diplomate.

Le docteur Kolotovitch, élève de la Faculté de médecine de Montpellier et médecin de l'hôpital Alexandre de Sofia, qui est *persona grata* auprès du prince Ferdinand, doit être envoyé prochainement à Paris, comme agent diplomatique de Bulgarie, en remplacement de M. Guéchof, transféré depuis quelque temps déjà à Constantinople.

Le poste de Paris étant resté vacant pour des raisons budgétaires, il sera de nouveau occupé, afin que la Bulgarie ait un représentant à Paris pendant l'Exposition.

(*Archives orientales de médecine.*)

Médecin directeur de prison.

M. le docteur Bondon vient d'être nommé directeur de la Roquette, à Paris.

Les gaietés de l'annonce.

Lu à la quatrième page d'un journal grave (janvier 1900) l'annonce suivante :

« Docteur, 34 ans, vie exemplaire ; clientèle, 10 à 15,000 francs ; caractère affectueux et très dévoué ; épouserait demoiselle de 20 à 26 ans, pas mondaine, aimant intérieur, caractère excellent, apportant de suite revenu minimum de 5 à 10,000 francs de rente, pour habiter Ouest. X. Y. Poste restante à Niort (Deux-Sèvres). »

Et l'on nie la crise médicale !

D[r] Dx.

Le prolétariat médical.

Découpé dans un journal médical :

N° 50. — Un docteur recommande aux familles de ses confrères la fabrique de dentelles de sa fille, qui enverra (franco) sur demande des échantillons de dentelles pur fil à la main, pour lingerie, ameublement, etc. ; dentelle de laine, noire, blanche. Ecrire à M[lle] Carrière, à Pradelles (Haute-Loire).

Une collection d'instruments de chirurgie anciens.

L'ambassade grecque à Berlin vient d'acquérir du gouvernement prussien une remarquable collection d'instruments de chirurgie usités en Grèce dans l'antiquité. Cette collection, qui sera incessamment expédiée au musée central d'Athènes, comprend plusieurs centaines d'instruments en bronze, en fer, en verre et en terre, datant de périodes différentes. On y trouve, entre autres pièces très curieuses, dont l'emploi n'est pas encore bien défini, des spéculums, assez semblables à ceux usités de nos jours ; en outre, il y a des vases, des ustensiles pour l'administration des remèdes et pour leur préparation. Notre correspondant se propose de nous donner prochainement un aperçu complet de cette rare collection, qui pourra éclairer d'un jour nouveau la pratique médicale dans l'antiquité.

(*Archives orientales de médecine et de chirurgie*).

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Réponses

Les bocaux de couleur des pharmaciens (VI, 179, 439). — L'usage de ces bocaux est antérieur à 1840, car on lit dans le tome III des *Français peints par eux-mêmes* (monographie du *Pharmacien*, par Emile de la Bédollière), à la page 312 :

.. « Esculape et Hippocrate en grisaille montraient leurs têtes chauves au-dessus de la porte de l'arrière-boutique. On apercevait à travers les carreaux des piles de tablettes de gélatine et de chocolat ferrugineux, des guirlandes de pois à cautère, des festons de colliers dentifrices, un boa constrictor dans l'esprit de vin, et un fœtus bicéphale. L'air était imprégné d'odeurs *sui generis*, des parfums combinés de l'éther, de l'assa fœtida, de l'ammoniaque liquide, du camphre, et de diverses plantes aromatiques. De nombreuses affiches indiquaient qu'on trouvait à la pharmacie des dépôts de pâte de Regnauld, de sirop de colimaçon, de mixture brésilienne, et d'autres créations éminemment utiles à leurs inventeurs. Le soir, *des bocaux d'eaux colorées* avec le sulfate de cuivre, l'acide sulfurique et la teinture de coquelicot, dardaient sur le pavé leurs reflets rouges et bleus, et menaçaient les passants d'une amaurose immédiate. Il y avait tant de bon goût dans l'arrangement de ces richesses thérapeutiques, tant de magnificence dans ces ornements professionnels, que l'avidité des consommateurs était stimulée, et qu'on se sentait presque tenté d'être malade pour avoir le droit d'entrer dans ce sanctuaire pharmaceutique. »

Philippe (*Histoire des Apothicaires*, Paris, 1853, p. 318) a refait, après La Bédollière, la description de la boutique du pharmacien ; il la termine ainsi : « La devanture de ce boudoir pharmaceutique sera peinte en blanc mat, avec filets d'or ; le soubassement sera construit en marbre turquin ou de Paros ; enfin, des glaces de la plus pure diaphanéité remplaceront le vitrage terne et vulgaire. Maintenant, s'il vous arrive de passer le soir près de ce temple, vous serez éblouis par l'éclat du gaz qui illumine toutes ces magnificences; et pourtant, vous distinguerez, à côté des *vases remplis d'eaux rendues vertes ou rouges* par la solution de sulfate de cuivre ou l'infusion de coquelicot, des bas anti-variqueux en caoutchouc, des pessaires... »

Dorvault a publié, dans la première édition de son *Officine* (Paris, 1844, p. 604), la recette des « eaux de couleurs pour flacons de devantures ». « Ces eaux, dit-il, sont pour ainsi dire les enseignes supplémentaires obligées des pharmaciens. Voici la manière de les obtenir » ; puis il donne la formule d'eaux bleue, verte, jaune, rouge et blanche.

Dans le *Catalogue pharmaceutique ou Prix-courant général de la Pharmacie centrale de France*, de 1862, sont figurés, page 271, des « flacons à eaux colorées pour devanture, forme œuf et forme urne »; et, page 273, un « flacon anglais forme gourde ». Le *Prix-courant*, du 15 mars 1895, de la même maison, contient en plus des figures de « sphères à eau colorée, taillées étoile et taillées facettes ».

D[r] DORVEAUX.

Les autopsiés vivants (VI, 798). — Je m'étais promis de vous écrire à ce sujet, il y a déjà bien longtemps, lorsque, dans ce même journal, on a rappelé que M le professeur agrégé Letulle avait assisté à l'autopsie d'un enfant vivant, aux *Enfants assistés*, dans le service de Parrot.

J'avais remis au lendemain mon envie de vous écrire, puis je n'y avais plus songé. Pour ne pas oublier à nouveau, je m'exécute de suite ; d'autant que le *jour des morts* (2) est un jour tout de circonstance.

C'est justement du cas dont Letulle a été témoin que je veux vous entretenir.

En 1875, j'étais externe chez Parrot avec Labbé, aujourd'hui médecin à Saint-Servan, et Albert Robin était interne.

Parrot avait le service de médecine, le seul important alors, et Guéniot celui de chirurgie.

Comme ce dernier service était insignifiant, et comme Letulle, interne de Guéniot, n'avait rien à faire chez lui, il venait chez nous et nous aidait, à Labbé et à moi, à peser les enfants et à prendre leur température, et aussi à faire les autopsies.

Nous avions beaucoup de travail, car il n'y avait jamais moins de deux ou trois autopsies chaque matin, et tous ceux qui ont connu Parrot, savent qu'on ne laissait jamais passer l'occasion de faire une autopsie et de la faire aussi complète que possible.

Je n'ai vu qu'une fois Parrot reculer devant la puanteur. La veille il nous avait fait travailler dans une charogne insensée ; ce jour-là il y avait deux autopsies de croup ; c'était en plein été, il s'était produit dans les intestins des petits cadavres une quantité colossale de gaz, et leur ventre était distendu outre mesure. Pour me rendre compte jusqu'où notre maître — que nous aimions beaucoup, mais auquel il pouvait bien être permis de jouer un mauvais tour — pousserait l'amour de l'anatomie pathologique, j'avais, après avoir ouvert l'abdomen, piqué avec la pointe d'un scalpel un certain nombre d'anses intestinales. Le météorisme cessa immédiatement, mais il se répandit dans l'amphithéâtre une odeur horrible, comme je n'en ai jamais senti. Bravement, je restai dans la puanteur en attendant notre maître.

Parrot arrive ; mais à peine a-t-il mis un pied dans la salle : « Eh bien, me dit-il, vous avez un fier toupet de rester là dedans, moi je m'en vais. »

J'étais vengé de la besogne peu ragoutante de la veille ; mais mes vêtements restèrent près de quinze jours empuantés.

Pardon de cette longue digression ; je reviens à l'autopsie en question.

Au moment de la visite, un bébé venait de rendre le dernier soupir. Parrot le met dans la poche de mon tablier, et tout le service se rend à l'amphithéâtre. Quel ne fut pas notre étonnement à tous, lorsque j'ouvris le thorax, de voir le cœur se contracter encore. Il n'y avait plus de battements réguliers, mais les contractions se succédaient encore assez fréquentes. Les viscères retirés de la poitrine, le cœur se contractait toujours, et, même complètement isolé, il

(1) M. le Dr Chaumier nous a envoyé, en effet, ses communications le 3 novembre. Nos collaborateurs voient combien, par suite de l'encombrement des matériaux, nous sommes contraint de leur faire attendre leur tour, à notre corps défendant.

battait encore. Nous l'avons tous eu dans les mains, ce cœur humain se contractant : Parrot, Albert Robin, Letulle, Labbé et moi.

Les muscles des membres avaient conservé leur excitabilité, et en frappant la jambe ou le bras avec le dos du scalpel, les doigts ou les orteils se fermaient, le pied ou la main se ployaient.

Maintenant, est-ce bien là un autopsié vivant ? Oui et non. Oui, puisque certains phénomènes vitaux existaient encore ; non, puisque la respiration et la circulation n'existaient plus. En effet, les sections nécessitées par l'autopsie n'avaient, elles, pas donné de sang.

Je ne veux pas pousser plus loin cette question de savoir où finit la vie, où commence la mort, mais j'ai cru qu'il vous agréerait d'avoir quelques détails sur ce cas dont on a parlé, d'une façon peut-être un peu succincte, dans votre journal.

Dr Edmond Chaumier.

Origine d'un dicton sur la section du filet de la langue (VI, 658.) — Réponse que je propose à ma propre question : par rapprochement de *avoir la langue déliée,* c'est-à-dire dépourvue de filet, la grande parleuse est celle dont on a *bien coupé le filet*; mais il est tout simple que la mégère qui a fait l'opération n'a pas perdu ses honoraires !

Le Dr Le Double nous citera, avec de savants commentaires, l'histoire du mari de Rabelais, qui fit couper le filet à sa femme, puis, fatigué de son bavardage, voulut qu'on le lui recousît.

Les enfants qui parlent tard *ont le filet*; c'est une tradition populaire.

En certaines provinces, et même, je crois, à Paris, c'est la sage-femme qui ne perd pas ses *quatre sous* quand elle pratique l'opération chez les nouveau-nées appelées à devenir de grandes bavardes !

Mais comment se fait-il que ce soit précisément les langues *bien pendues* qui passent pour avoir le *filet bien coupé* ? Etrange !

Dr Mathot.

— C'était jadis, et c'est encore un préjugé à peu près général, que la section du *frein* ou *filet de la langue*, autrement dit du repli muqueux étendu de la face inférieure de cet organe au plancher de la bouche, est indispensable pour assurer aux enfants une parole facile.

A xviiie siècle, on disait couramment d'un grand parleur : « Il n'a pas de filet. »

Dans son épître IV, Boileau s'exprime en ces termes :

> Tout charme en un enfant, dont la langue sans fard,
> A peine du filet encor débarrassée,
> Sait d'un air innocent bégayer sa pensée.

M. Sébillot affirme que l'usage de couper le frein ou *sublet* est très répandu dans les campagnes de la haute Bretagne.

M. Moisset assure que dans l'Yonne, c'est une opinion acceptée par tous que le nouveau-né dont on aurait omis de couper le frein de la langue, serait muet.

Dans le Poitou, on répond à un bavard : « Celui qui t'a coupé *le lignoux* n'a pas volé ses cinq sous. »

« Il faut remarquer avec soin, avance Riolan, que la nature n'a mis de frein qu'à la langue seulement et aux parties honteuses,

parce qu'elle a voulu que sur toutes choses, les hommes fussent modestes dans l'usage de ces organes. »

Le frein de la langue, il est à peine besoin de le dire, ne rend réellement la prononciation et la succion difficiles que lorsqu'il est très court ; alors, mais alors seulement, il est indiqué de le sectionner. Il est question de cette petite opération dans la comédie (*La femme mute*) (1) composée par Rabelais et jouée à Montpellier, en 1531 ou 1532, par lui et ses camarades, Antoine Saporta (2), Guy Bourguier, Balthazar Noyer, Tolet (3), Jean Quentin (4), François Robinet (5) et Jean Perdrier (6).

Il s'agit d'un « bon mary qui avoit espousé une femme mute. Il vouloit qu'elle parlast. Elle parla par l'art du médecin et du chirurgien qui luy coapèrent (7) un encyliglotte (8) qu'elle avoit soubs la langue. La parole recouverte (9), elle parla tant et tant, que son mary retourna au médecin pour remède de la faire taire. Le médecin respondit en son art bien avoir remèdes propres (10) pour faire parler les femmes ; n'en avoir pour les faire taire. Remède unique estre surdité du mary (11) contre cestuy (12) enterminable parlement (13) de femme. »

On sait que c'est dans cette comédie de Maître François que Molière a puisé les éléments de son *Médecin malgré lui*. Elle a été mise en vers français par Albert Millaud et représentée sur diverses scènes théâtrales, notamment sur la scène du grand théâtre de Tours, lors des dernières fêtes du centenaire de Balzac. Dans la pièce de Millaud, le nom d'un des principaux personnages de la *Femme mute* est même orthographié *Mas de Cabre*, ce qui constitue une erreur philologique. Albert Millaud étant mort, la commission tourangelle des fêtes du centenaire de Balzac a dû, en dépit de mes observations, respecter cette erreur. Le linguiste habile qu'était Rabelais a bien écrit Nazedecabre, *Naz de Cabre*, nez de chèvre en patois languedocien.

Dr A. LE DOUBLE (Tours).

---

(1) Mute, du latin *mutus*. M. Dubouchet a retrouvé dans le *Liber procuratoris* de la Faculté de Montpellier, ab anno 1530, l'indication de la somme payée à l'auteur : « *Pro compositore moralitatis, stultice et comedie quatuor aureos valentes VIII libras Turonensium.* »

(2) Antoine Saporta, d'origine espagnole, a été professeur en médecine et chancelier de l'Université de Montpellier.

(3) Pierre Tolet a été médecin de l'hôpital de Lyon et a laissé divers ouvrages importants : un *Traité de la goutte* ; une traduction des Œuvres de Paul d'Égine. etc.

(4) Peut-être Jean Quindiani, qui a habité Venise en 1546, et qui a pris à partie Galien, dans un opuscule intitulé *Vid II Spach Biblioth. med. imp.* Francofurt, 1590.

(5) François Robinet a exercé la médecine à Ypres.

(6) Rabelais était le précepteur de Jean Perdrier à l'époque (1531 ou 1532) où cette pièce a été représentée (voy. *Histoire abrégée de la ville de Montpellier, avec un abrégé de la vie de quelques hommes illustres tant en droit civil qu'en médecine de ladite ville qui s'y sont rendus recommandables*, par M. Serre, 2e part., pp. 24 et 25. Montpellier, MDCCXIX.

(7) Coupèrent.

(8) « Ancyloglotte ou Encyliglotte. Une maladie de la langue, sçavoir est un empeschement ou retraction d'icelle (de celle-ci) ; le fil ou filet des petits enfants : en Poitevin le Digon ; ἀγκύλος, crochus, contre-bas et γλῶττα. Voy. Paul Eginete, liv. VI, chap. XXIX. » (Alphabet de l'auteur François.)

(9) Recouvrée.

(10) Efficace, souverain, du latin *proprius*.

(11) *Utinam aut hic surdus, aut hæc muta facta sit*, dit Davus dans l'*Andrienne* de Térence.

(12) Cet.

(13) Bavardage (liv. III, chap. XXXIV).

Examens médicaux curieux ou drôlatiques (VI, 796). — « Ce fut son triomphe ; il eut des compliments de tous nos examinateurs, entre autres de Trélat, pour une résection du coude ; et cependant on disait Trélat *peu commode, et notre étudiant s'en faisait grand'peur.* » Docteur J. Gérard, *Le Médecin de Madame.*

Le héros du Dr Gérard, qui pouvait bien être le Dr Gérard lui-même, n'avait pas tort. Voici une anecdote personnelle :

Au troisième examen de doctorat (pathologie externe), épreuve pratique de médecine opératoire, j'eus cette opération à faire, énoncée par le professeur Trélat, de quinteuse mémoire (On disait qu'à partir du troisième accès de toux survenu pendant l'examen, il ajournait impitoyablement tous les candidats) : *ligature de la tibiale antérieure au tiers supérieur de la jambe.* On sait qu'après Lisfranc, le professeur Farabeuf, auteur classique, dont tout candidat devait étudier le Manuel, conseille de diviser d'abord l'aponévrose en travers pour ne pas manquer l'interstice, puis de glisser la sonde cannelée près de la crête tibiale, jusqu'à ce que la pointe rencontre la forte cloison qui sépare les péroniers de l'extenseur commun. On fait ensuite la section longitudinale.

A peine avais-je commencé à glisser ma sonde. que le professeur Trélat, au milieu d'un accès de toux (était-ce le troisième ?), m'interpella violemment : « Où avez-vous appris à opérer comme ça?... A-t-on jamais employé la sonde pour les ligatures avant de charger l'artère... Couper une aponévrose *superficielle* sur la sonde cannelée !!! quelle faute !!! »

Je sentis le vent de l'ajournement passer sur ma face,et mes poils se hérissèrent. Cependant, le passage de l'ouvrage de Farabeuf était si bien gravé dans ma mémoire que je citai mon auteur presque textuellement. Le professeur Trélat agitait négativement la tête et allait me marquer une note sans doute désastreuse,quand le chirurgien Reynier,auquel je dois une belle chandelle,intervint : « Oui, on leur apprend ce manuel opératoire aux Pavillons... », dit-il au professeur Trélat. Le terrible examinateur n'en revenait pas. « On leur apprend à sectionner une aponévrose *superficielle* sur la sonde ? » — « Oui, M. Farabeuf le leur enseigne... »

Je fus reçu, mais le professeur Trélat ne cacha pas son mécontentement, et il eut au moins six accès de toux pendant le reste de l'examen ; la série fut chargée en *ajournements.*

J'ignore si M. le professeur Farabeuf, qui n'était alors qu'agrégé, sait qu'il a été la cause involontaire d'une pareille crise d'asthme chez notre terrible examinateur. En tout cas, j'ai à remercier M. Reynier de m'avoir sauvé d'un bien mauvais pas.

Ce qui prouve que les examinateurs d'alors n'avaient pas comme lecture courante le Manuel de Farabeuf, au grand dommage des examinés.

Dr Michaut.

Le « Par-dessus de viole » (VI, 690). — A propos de cette question, nous avons reçu la réponse suivante :

Mon très honoré confrère,

Voulez-vous me permettre de répondre à la question posée par *Agathos,* à la page 690 de votre si intéressante *Chronique médicale,* (no 21, du 1er novembre 1899?

Agathos demande : « Qu'entendait-on au siècle dernier par un *par-dessus de viole ?...* » — Réponse : La viole, au siècle dernier, était le nom, pas d'un seul instrument, ainsi qu'on le croit généralement aujourd'hui, mais bien d'une *famille* d'instruments à archet et à cordes.

(Autrefois les violes étaient fort en usage. Aujourd'hui, la *viole d'orchestre* se nomme *alto*, ou *quinte.*)

Cette famille se divisait en plusieurs espèces, tirant leur nom de leur diapason et de l'étendue relative de leur portée musicale.

En procédant de l'aigu au grave, on trouvait d'abord : les *premiers dessus*, ou *par-dessus* de viole ; *les violes*, proprement dites ; les *basses de viole*, et les *violones*.

La plus usitée était la basse de viole, que les Italiens appelaient *Viola da gamba*.

La viole d'amour était montée avec sept cordes, et, sous le chevalet, il existait d'autres cordes métalliques entrant en vibration lorsque les cordes principales étaient frottées à vide

Les *violes d'amour* sont aujourd'hui remplacées par les violons, les *violones* par les contre-basses, et la *viola da Gamba* par les violoncelles.

Voilà, cher confrère, les renseignements les plus exacts qu'il me soit permis de vous adresser pour votre « Chronique » toujours si bien documentée.

Dr L. Marevéry.

Origine du mot « rogomme » (VI ; VII, 55). — *De râ*, feu, et *Kam*, boisson (Burnouf) ; proprement, en sanscrit : *liqueur de feu*.

Dr Monin.

Trouvailles Curieuses et Documents inédits

On enterrait, il y a quelques jours, la spirituelle, l'exquise comédienne qui fut Madeleine Brohan. En un temps où l'horizon politique eût été moins obscurci, cette mort ne serait pas passée inaperçue : c'est à peine si les chroniqueurs, les anciens, ont versé quelques larmes sur la disparition de la charmante artiste.

Elle méritait pourtant mieux que le dédain, celle qui aux quatre vents sema son esprit endiablé. Mais ce n'est pas ici le lieu de rappeler ses saillies, fusées étincelantes qui brillent, rayonnent et disparaissent.

Nous ne voulons que rapporter un épisode de la vie de la comédienne qui, nous en sommes certain, resta ignoré, sauf de ses plus intimes.

Etant enfant, Madeleine Brohan avait eu le croup ; et son *observation* fut insérée dans un ouvrage de médecine où nous avons eu la bonne fortune de la retrouver. La voici telle que nous l'extrayons d'un volume du Dr Guillon, père, si nous ne nous trompons, de notre sympathique confrère, le Dr Paul Guillon.

Le fait le plus ancien de date est celui d'une angine couen-

neuse avec croup membraneux commençant, dont fut affectée dans son enfance Mme Madeleine Brohan, du Théâtre-Français, et que M. le professeur Cayol avait considérée comme mortellement atteinte. Deux insufflations de nitrate d'argent, faites sous les yeux de M. Trousseau, suffirent pour la guérison ; une heure après l'insufflation, l'enfant avait expulsé une certaine quantité de couennes diphtéritiques, dont l'une avait la forme de la muqueuse du larynx ; et, au bout de quelques jours, la malade était en pleine convalescence.

On ne lira pas sans intérêt, — j'ai lieu de le croire, — les certificats ci joints des deux célèbres comédiennes:

Je soussignée, Suzanne Brohan, ex-artiste du Vaudeville et du Théâtre-Français, demeurant à Fontenay-aux-Roses, 99, Grand'Rue, certifie et atteste les faits suivants :

Au mois de juin 1841, ma fille Madeleine, alors âgée de huit ans, fut atteinte d'une angine couenneuse; l'enfant était fort mal et semblait perdue, lorsque le docteur Guillon pratiqua une insufflation de nitrate d'argent dans la gorge ; le remède fit merveille, la guérison ne se fit pas attendre, et l'excellent docteur Guillon, qui donnait alors ses soins à ma jeune famille, a également soignée et sauvé une autre de mes filles, Anna, aujourd'hui Mme Dortes, atteinte d'une fièvre pernicieuse des plus graves.

Paris, le 15 novembre 1876.

SUZANNE BROHAN.

La reconnaissance et la vérité m'obligent à mettre mon attestation à la suite de celle de ma mère.

MADELEINE BROHAN.

Une des sœurs de Madeleine Brohan, Augustine, qui elle aussi a laissé le souvenir d'une artiste incomparable, avait souffert, à une époque de sa vie que nous n'avons pu déterminer, d'une maladie d'yeux. La lettre ci-dessous, écrite au Dr Mandl, l'oculiste en renom, a été jadis acquise par nous chez Mme Veuve Charavay :

Monsieur le Docteur,

Je ne puis assez vous remercier d'avoir bien voulu voir le Docteur Gubler... mais je dois encore recourir à vous pour l'hygiène de l'œil.

Aurez-vous cette bonté de me mettre en garde contre ce que je *ne dois pas faire* et de fixer le degré de liberté pour mes faibles possibilités ?

J'ai le vice des cigarettes, puis-je fumer ?

Les cartes sont ma seule distraction depuis que je ne puis plus travailler, puis-je faire un cent de piquet ?

J'adore le café noir, puis-je en prendre ?

Depuis plusieurs années j'ai donné ma démission de professeur du Conservatoire, l'action des leçons me faisant monter le sang à la tête et aux yeux, mais ne pourrais-je en les limitant donner quelques conseils à des artistes qui veulent bien me les demander ?

J'attends une direction de votre grand savoir et de votre affabilité dont je suis demeurée très touchée.

Veuillez encore me dire quand vous jugerez utile de me revoir, et acceptez, je vous prie, l'assurance de ma reconnaissance et de mes meilleurs sentiments.

AUGUSTINE BROHAN,
46, avenue Gabriel, 10 juin 1875.

CORRESPONDANCE

Où se trouve le cœur de Talma.

Paris, le 21 février 1900.

TRÈS HONORÉ CONFRÈRE,

Dans le numéro de la « Chronique médicale » du 15 février 1900, et à la page 108, je lis, dans le renvoi au bas de la page, que la Comédie-Française conserve au nombre de ses reliques un *fragment du cœur de Talma*, étiqueté sous le n° 389 et accompagné de la note suivante : « Don de M. le Dr Abel Jeandet, ancien archiviste de la ville de Lyon, bibliothécaire de Mâcon (octobre 1893) ».

Je suis porté à croire que le fragment dont il s'agit appartient à l'un des vaisseaux afférents ou efférents du cœur, car, aujourd'hui même, j'ai entre les mains le cœur entier du célèbre tragédien qui est en la possession de Madame veuve Talma, sa belle-fille.

Ce cœur est contenu dans une boîte en acajou rectangulaire de 18 centimètres sur 15, recouverte par une planche de même essence, surmonté d'une pyramide quadrangulaire tronquée, également en acajou. Sur la face supérieure est incrustée une plaque de cuivre cordiforme où sont gravés ces mots :

Cette boîte contient le cœur de Talma.

Le couvercle est fixé par douze vis, trois sur chaque côté.

A chaque extrémité de la boîte se trouvent incrustées deux poignées en cuivre.

Après avoir enlevé le couvercle, je trouve un grand parchemin plié en quatre, sur lequel est écrit le procès-verbal suivant :

Nous, soussignés, docteurs en médecine de la Faculté de Paris, certifions que le cœur contenu dans cette boîte est celui de Monsieur François-Joseph Talma, artiste dramatique du Théâtre Français de la ville de Paris, décédé en cette ville le dix-huit octobre mil huit cent vingt-six.

Fait à Paris le dix-huit octobre mil huit cent vingt-sept. En présence de Messieurs Davillier, légataire universel ; Bellanger et Nicod,

exécuteurs testamentaires ; Ducis, beau-frère ; Kératry, commissaire spécialement désigné, et Boudet , pharmacien, dépositaire du cœur.

Et encore en présence de Monsieur le baron Taylor, commissaire du Roi près le Théâtre Français.

Bréchet,		*Le Bn V. Taylor.*
Boudet,	*Kératry,*	*Bellanger,*
	Nicod,	*Davillier aîné.*
		Ducis.

Le cœur, qui est entier avec l'origine des vaisseaux, est entouré de plantes aromatiques.

Il est complètement recouvert d'une feuille d'étain qui en moule l'extérieur, y compris même les vaisseaux propres de l'organe.

L'ensemble, de la base à la pointe, mesure 15 centimètres, et 30 centimètres de circonférence au niveau des cloisons auriculo-ventriculaires.

A la naissance de l'aorte, se trouve soudée, sur l'étain, une plaque en cuivre semblable à celle du couvercle, sur laquelle sont gravés ces mots :

François-Joseph Talma
artiste
du Théâtre-Français
mort à Paris
le 18 octobre
1826.

Tels sont, mon cher confrère, les renseignements que je crois devoir vous donner sur le cœur de Talma.

Tout à vous

Dr Le Véziel.

Nous avons transmis la lettre du Dr Le Véziel à M. Monval, le distingué archiviste du Théâtre-Français, avec prière de nous communiquer les réflexions qu'elle lui inspirerait. On verra, par la réponse ci-dessous, que M. Monval fait toutes réserves sur l'authenticité de la relique macabre conservée dans la collection du Théâtre-Français.

Samedi 3 mars.

Cher docteur,

J'avais reçu et lu avec intérêt votre « Chronique médicale » à laquelle je vais joindre la lettre de Breschet dont vous voulez bien faire don à nos archives.

Je vous retourne celle de M. le Dr Le Véziel que vous publierez sans doute dans votre Revue et qui me paraît fort curieuse. Je ne tiens pas autrement à l'authenticité du fragment donné par le Dr A. Jeandet, et la relique appartenant à la belle-fille de Talma me paraît indiscutable.

Mille remerciements de votre tout dévoué,

Monval (1).

A propos du phonographe.

Mon cher confrère,

Le Dr Michaut vante fort justement les nombreuses idées scientifiques, souvent justes, quelques-unes à la façon de Jules Verne, de

(1) M. G. Monval est l'obligeant et distingué archiviste du Théâtre-Français.

notre quasi-confrère Nadar, le photographe bien connu. Son rêve à propos du *phonographe* était d'autant plus justifié, d'autant plus dans l'air, qu'en 1825 Duhamel avait noté, enregistré, compté les vibrations sonores musicales avec son vibroscope, lame vibrante munie d'un poil de sanglier, et placée en face d'un verre couvert de noir de fumée : c'est le principe de nos appareils médicaux enregistreurs pneumographes.

Plus tard, vers 1850, Léon Scott, alors ouvrier typographe, depuis marchand d'estampages, 8, rue Vivienne (voir l'*Année scientifique* de Louis Figuier, en 1878), enregistra de même la parole sur le papier d'étain de son *phonantographe*, et Barlow essaya de l'y lire (*logographie*). Si ces auteurs avaient fait faire ensuite à la pointe le même trajet sur son tracé, et par un mouvement approprié, elle aurait imprimé à sa plaque vibrante des oscillations sonores identiques et ils auraient eu le phonographe actuel. C'est ce que Charles Cros, un habitué du « Chat-Noir », un de ces esprits géniaux et méconnus, proposa en vain à Bréguet, en 1876, ce que je rappelai en l'*Esprit scientifique contemporain* (1899), puis à l'Académie des sciences, six mois avant Tison.

Notre confrère, le docteur Antoine Cros, l'a depuis trouvé.

Dr Foveau de Courmelles.

*
* *

5 mars 1900.

Monsieur le Directeur de la *Chronique médicale*.

Je lis dans votre numéro du 1er mars une communication des plus amusantes sur l'emploi culinaire du spéculum utérin. Vous pouvez y joindre la suivante :

Madame X..., herboriste, pressée par l'heure du dîner, veut rapidement préparer sa mayonnaise ; elle cherche et ne trouve pas la cuillère en bois dont elle se sert ordinairement. Elle avise alors dans sa boutique un spéculum muni de son mandrin en bois, et sans plus de façon, s'en sert pour confectionner la sauce, disant à une personne présente : « C'est un instrument neuf ; je peux bien m'en servir sans inconvénient ! » Or, la sauce ne réussit pas et tourne à l'aigre !

Madame X... en prépare une autre avec le même spéculum. Sur ces entrefaites, le mari entre et lui dit : « Que fais-tu là ? Tu sais bien que cet instrument a servi à autre chose !... Fiche-moi ça aux ordures ! »

Et voilà Madame qui recommence une troisième mayonnaise, avec la cuillère en bois retrouvée.

Tous mes compliments pour vous et votre *Chronique*.

Dr Moura,
72 bis, rue Amsterdam.

Paris. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr.

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

7e ANNÉE N° 7 1er AVRIL 1900

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

AVIS A NOS ABONNÉS ET LECTEURS

Changement d'Adresse

Pour cause d'agrandissement, les bureaux de la Chronique médicale sont transférés, 6, rue d'Alençon.

Nos collaborateurs, abonnés et lecteurs sont priés d'envoyer leurs communications à l'adresse précitée, à partir du 15 avril prochain. Nous prévenons également ceux de nos confrères qui font avec nous l'échange de leurs publications, de prendre bonne note de cet avis pour le changement d'adresse.

Pour la vente au numéro, prière de continuer à s'adresser à la librairie Maloine, 23-25, rue de l'Ecole-de-Médecine.

PRIME

Aux souscripteurs du **Cabinet Secret**

Pour répondre à de nombreuses demandes, nous prévenons à nouveau nos lecteurs qu'ils n'ont qu'à adresser un mandat-poste ou un mandat-carte de 12 francs à l'administrateur de la *Chronique médicale*, 149, avenue du Maine, pour recevoir *franco* (1) la collection complète des volumes du *Cabinet secret*, du Dr Cabanès.

Une série, prise seule, sera envoyée contre mandat de 3 fr. 50 pour Paris ; 4 fr. pour la province ou l'étranger, franco ; deux séries, sept francs ; trois séries, neuf francs.

Grâce à la générosité de notre aimable confrère le Dr Potiquet, nous pourrons désormais joindre (2) à chaque collection complète le volume de notre distingué collaborateur, *La mort de François II*, à titre de prime.

(1) Pour l'étranger, ajouter 2 francs, c'est-à-dire 14 fr. pour recevoir *franco* la collection complète, avec la prime indiquée plus loin.

(2) Ceux qui possèdent déjà la collection n'auront qu'à nous envoyer en timbres-poste la somme de *un franc*, représentant les frais de port et d'empaquetage, pour recevoir *franco* le volume du Dr Potiquet.

Même faveur sera faite à tout acheteur d'au moins trois volumes, ainsi répartis : deux séries du *Cabinet secret* et un *Marat inconnu* ; une série du *Cabinet secret, Marat inconnu* et *Balzac ignoré*. Le prix des trois volumes est de 11 francs pour la France, port compris ; 12 fr. pour l'étranger.

Nous rappelons, à cette occasion, qu'il ne nous reste plus que *quinze* exemplaires du *Marat* et *huit* du *Balzac*. Les demandes seront servies dans l'ordre où elles nous parviendront.

L'édition sur papier de luxe des *quatre* séries du *Cabinet secret* est *complètement* épuisée.

Il ne nous reste plus de collection complète de la « Chronique ».

Nous indiquerons prochainement quels sont les numéros épuisés.

La Médecine dans la Littérature

Etude médicale sur J.-J. Rousseau [a]

(*Suite*)

Par M. le Dr E. Régis,
Chargé de cours à l'Université de Bordeaux.

Ce sont là des faits d'éjaculation prématurée, telle qu'elle se produit dans la neurasthénie sous l'influence de l'excitation psychique, le plus souvent au début même du rapport sexuel.

Quant à l'impuissance émotive de Jean-Jacques, il en existe au moins deux exemples. Le premier concerne précisément ses relations avec Mme d'Houdetot. Nous en empruntons le récit au Dr Cabanès :

Mme d'Houdetot a raconté dans sa vieillesse à Népomucène Lemercier qu'elle courut en effet du danger certain soir, mais qu'elle fut sauvée par le juron inattendu d'un charretier qui suivait le mur du jardin et qui faisait relever sa bête. « Un de ses jeunes éclats de rire, si vifs, si francs, partit de sa bouche ; Rousseau frémit de colère et de honte, et la poésie resta seule maîtresse de la nuit. (V. les *Mémoires de Mme d'Epinay*, t. II, ch. VII, note de l'éditeur.)

Nous avons trouvé une confirmation de cette tradition dans les *Mémoires de Villenave*, publiés par la *Revue rétrospective* (1894, tome I, p. 131-132) :

« On voit encore, à Eaubonne, dans le jardin de Mme Pérignon, et sur le bord de la voie publique, les vieux acacias sous lesquels J.-J. Rousseau tomba aux genoux de Mme d'Houdetot. Le mur de l'enclos sépare seul les arbres du chemin. La tradition porte que, tandis que le philosophe soupirait aux pieds de Mme d'Houdetot, un charretier vint à passer, en criant : « Eh ! avance donc, b.. . ! » Mme d'Houdetot ne put s'empêcher de rire, et Jean-Jacques se releva

(*a*) V. la *Chronique Médicale* des 1er février, 1er et 15 mars 1900.

(1) Cabanès, *Le Cabinet secret de l'histoire*, 3e série.

furieux et déconcerté. » — « M. Gohier, ajoute Villenave, me contait cette anecdote sur les lieux, juin 1826. »

C'est bien là l'inhibition génitale émotive, produite sur certains neurasthéniques par des incidents inattendus du dehors. Voici le second exemple, plus authentique et plus typique encore, où l'inhibition résulte, cette fois, d'une pensée intérieure. Il s'agit de son aventure à Venise avec Zulietta. Au moment où il veut se hâter de la posséder, de peur d'un spasme encore trop précoce, il est envahi par toutes sortes de pensées, de doutes au sujet de cette fille, tant et si bien que son ardeur tomba subitement dans une sorte de crise d'angoisse nerveuse.

« A peine eus-je connu, dès les premières familiarités, le prix de ses charmes et de ses caresses que, de peur d'en perdre le fruit d'avance, je voulus me hâter de le cueillir. Tout à coup, au lieu des flammes qui me dévoraient, je sens un froid mortel couler dans mes veines, les jambes me flageolent et, prêt à me trouver mal, je m'assieds et pleure comme un enfant (1). »

Zulietta, un instant interdite, ne tarda pas à comprendre « que le dégoût n'avait point de part à ce rapt ». Aussi, n'en tint-elle pas rigueur à Rousseau. Celui-ci, emballé de nouveau, était prêt à se pâmer sur une si belle gorge lorsqu'il s'aperçut qu'elle avait un téton borgne. Voilà cette particularité qui l'étonne, qui captive son esprit, l'entraîne à toutes sortes de raisonnements et de réflexions, et, pendant ce temps, le feu s'éteint encore. Cette fois, l'Italienne ne pardonna pas ; se promenant par la chambre en s'éventant, elle dit d'un ton froid et dédaigneux à son partenaire déconfit : « Zanetto, lascia le donne, e studia la matematica. » Et comme celui-ci demandait un autre rendez-vous, elle le remit au troisième jour, en ajoutant, avec un sourire ironique, qu'il devait avoir besoin de repos. L'influence inhibitoire d'une crainte, d'une pensée, se mettant brusquement à la traverse de la fonction génitale, comme par une sorte d'*interférence*, si fréquente chez les neurasthéniques, est ici des plus nettes.

Mais il ne s'agit là, évidemment, que d'impuissance purement émotive, susceptible de coïncider avec une virilité des plus manifestes, surtout avec la femme d'habitude. C'est ce qui existait chez Rousseau qui, malgré les pertes séminales auxquelles Lallemand a attribué une trop grande part de sa débilitation, devint père de cinq enfants (2) avec Thérèse et finit par renoncer à toute relation avec elle, pour ne pas en avoir d'autres.

Je ne rappellerai que pour mémoire, pour en terminer avec les manifestations obsédantes de la sphère génitale, la *phobie syphilitique* passagère dont fut atteint Rousseau après ses relations avec la Padoana, où il crut « s'être poivré ».

(1) *Confessions*, liv. VII

(2) Sur la question si controversée, lire le *Cabinet secret*, 3e série, où le Dr Cabanès a cherché à élucider le difficile problème de la paternité, contestée par beaucoup, de Jean-Jacques Rousseau.

Ces phénomènes d'inhibition émotive, que Jean-Jacques a éprouvés du côté de ses fonctions corporelles, il les a éprouvés également du côté de ses fonctions cérébrales proprement dites.

Ainsi, il a été atteint de cette forme de *phobie verbale*, signalée par le Dr Chervin, et dont j'ai observé moi-même tant d'exemples chez les neurasthéniques émotifs, qui consiste à ne savoir que dire, à bafouiller devant du monde, parfois même à rester coi et à en souffrir au point de désirer s'anéantir et même mourir sur le coup. Toute la vie de Jean-Jacques est pleine de faits de ce genre. Je n'en citerai qu'un seul :

Il y a trois ans, dit-il, qu'étant allé voir à Yverdun mon vieux ami M. Roguin, je reçus une députation pour me remercier de quelques livres que j'avais donnés à la bibliothèque de cette ville. Les Suisses sont grands harangueurs ; ces messieurs me haranguèrent. Je me crus obligé de répondre ; mais je m'embarrassai tellement dans ma réponse, et ma tête se brouilla si bien, que je restai court et me fis moquer de moi. Quoique timide naturellement, j'ai été hardi quelquefois dans ma jeunesse, jamais dans mon âge avancé. Plus j'ai vu le monde, moins j'ai pu me faire à son ton (1).

Cette difficulté de parole tenait uniquement chez Rousseau à une phobie verbale, manifestation de sa timidité émotive. Elle ne se produisait en effet que dans certaines occasions, devant du monde, lorsqu'il avait de la crainte, qu'il était troublé. Lorsqu'il se trouvait à l'aise, dans l'intimité et tout à fait pris par son sujet, Jean-Jacques était au contraire, paraît-il, d'une éloquence rare et des plus entraînantes. Je n'en citerai que deux témoignages. Le premier est celui de M. Champagneux, qui, rendant compte de la cérémonie du mariage de Rousseau à Bourgoin, le 29 août 1768, écrit :

« Tenant toujours la main de Thérèse dans la sienne, il prononça un discours où il fit un tableau touchant des devoirs du mariage, s'arrêta sur quelques circonstances de sa vie, et mit un intérêt si ravissant à tout ce qu'il disait, que Thérèse, mon cousin et moi versions des torrents de larmes commandées par mille sentiments divers où sa chaude éloquence nous entraînait ; puis, s'élevant jusqu'au ciel, il prit un langage si sublime qu'il nous fut impossible de le suivre. S'apercevant ensuite de la hauteur où il s'était élevé, il descendit peu à peu sur la terre, nous prit à témoins des serments qu'il faisait, d'être l'époux de Thérèse, en nous priant de ne jamais les oublier (2). »

Le second témoignage, plus probant encore, est celui de Dussaulx.

« J'ose dire qu'il ne se connaissait pas lui-même lorsqu'il prétendait que la nature lui avait refusé le talent de la parole. La solitude,

(1) *Confessions*, liv. IV.
(2) Champagneux, cité par Hipp. Buffenoir, *loc. cit.*

sans doute, avait concentré ce talent en lui-même ; mais, dans ses moments d'abandon et lorsque rien ne l'offusquait, il débordait comme un torrent impétueux à qui rien ne résiste. S'il se fût exercé dans l'art oratoire, s'il eût abordé une tribune vraiment nationale, qui sait jusqu'où cette âme de feu, pourvue de tant de moyens dans tous les genres, aurait porté l'éloquence française (1) ? »

Cette action inhibitrice d'une appréhension, d'une idée émotive, s'exerçait chez Rousseau sur nombre d'autres manifestations cérébrales, en particulier sur la mémoire. Voici un fait typique à cet égard, à son arrivée à Genève, au mois de juin 1754. Jean-Jacques, honteux d'être exclu de ses droits de citoyen par sa qualité de catholique, résolut de rentrer dans le culte de ses pères. Il fut admis sans difficulté à la communion. Mais on lui fit savoir qu'on se réjouissait de l'entendre parler devant le consistoire.

« Cette attente, dit-il, m'effraya si fort, qu'ayant étudié jour et nuit, pendant trois semaines, un petit discours que j'avais préparé, je me troublai lorsqu'il fallut le réciter, au point de n'en pouvoir pas dire un seul mot ; et je fis dans cette conférence le rôle du plus jeune écolier. Les commissaires parlaient pour moi ; je répondais bêtement *oui* et *non* (2). »

Il est inutile, pensons-nous, de pousser plus loin les citations et les exemples.

L'ensemble des faits qui précèdent est certainement suffisant pour établir non seulement que J.-J. Rousseau fut un neurasthénique, mais encore que sa neurasthénie fut surtout une neurasthénie psychique avec son état mental et normal, son hyperesthésie emotive, ses obsessions et phobies caractéristiques.

Il nous faut maintenant montrer qu'à l'exception du délire, sur lequel nous dirons un mot en terminant, les autres accidents morbides présentés par Rousseau, inexplicables par la seule neurasthénie, deviennent compréhensibles par la coexistence de cette neurasthénie avec l'artério-sclérose.

On ne s'attend évidemment pas ici à une démonstration mathématique, à la preuve successive de chaque symptôme et de chaque lésion correspondantes. Ces démonstrations et ces preuves, déjà discutables souvent pour des malades qu'on a sous les yeux, deviennent tout à fait impossibles quand il s'agit de médecine rétrospective, à plus d'un siècle de distance.

Notre but est simplement de montrer que les principaux signes d'artério-sclérose, qui accompagnent ceux de la neurasthénie, dans le complexus d'association décrit par nous, et que nous avons rappelés au début de ce travail, se retrouvent

(1) Dussaulx, cité par Hipp. Buffenoir, *loc. cit.*
(2) *Confessions*, liv. VIII.

chez Jean-Jacques Rousseau, d'où nous pourrons tirer cette conclusion d'ensemble : qu'il était atteint de neurasthénie avec artério-sclérose.

On n'a pas manqué d'être frappé, dans la description que nous avons faite de l'état neurasthénique de Rousseau, de la prédominance d'un phénomène se retrouvant pour ainsi dire partout, et plus particulièrement à la base de toutes ses manifestations d'émotivité : le spasme vaso-moteur.

Or, le spasme vasculaire répété est, on le sait, le prélude et l'indice de l'hypertension artérielle.

En principe donc, toute neurasthénie à type franchement spasmodique doit être tenue pour suspecte et considérée comme annonçant ou accompagnant une artério-sclérose en voie d'évolution. « Défiez-vous, a dit Huchard, qui a si nettement mis en lumière cette notion du début de l'artério-sclérose par une lente période de spasmes ou préartérielle, défiez-vous des *névroses vaso-motrices* qui peuvent, après un temps plus ou moins long, franchir la période des troubles fonctionnels et entrer dans celle des lésions organiques (1). »

C'est déjà là, chez Rousseau, une présomption sérieuse en faveur du substratum vasculaire de sa neurasthénie, que met hors de doute l'existence chez lui de divers accidents congestifs et hémorragiques, et surtout des signes principaux de l'artério-sclérose, dont l'ensemble est réellement pathognomonique : troubles cardio-vasculaires — vertige congestif — bourdonnements et dureté d'oreille — dyspnée d'effort — pollakiurie diurne et nocturne.

Le fait seul que cet ensemble se retrouve au complet en Rousseau ne permet guère de douter qu'il fût atteint d'artério-sclérose. Aussi, ne dirons-nous qu'un mot de chacun de ces signes, d'autant que si l'auteur des *Confessions* les a clairement indiqués dans son autobiographie, ç'a été brièvement, comme il l'a fait en général pour tout ce qui se rapportait exclusivement à sa santé physique.

Les *troubles cardio-vasculaires* se sont montrés chez Rousseau dès la jeunesse. Son ami Bernardin de Saint-Pierre nous dit qu'il eut à cet âge « des palpitations si fortes qu'on entendait les battements de son cœur dans l'appartement voisin et qu'il continua d'avoir, de temps à autre, quelques ressentiments de ce mal » (2).

Lui-même rapporte qu'il éprouva chez Mme de Warens un batte- « ment d'artères », qui dura toujours par la suite et qui vint dans des conditions bien connues, mais qu'il est bon de rappeler :

Un matin que je n'étais pas plus mal qu'à l'ordinaire, en dressant une petite table sur son pied, je sentis dans tout mon corps une révolution subite et presque inconcevable. Je ne saurais mieux

(1) Huchard, *Traité clinique des maladies du cœur et des vaisseaux*, 2e édit., p. 56.
(2) Bernardin de Saint-Pierre, *Œuvres posthumes :* Essai sur J.-J. Rousseau.

la comparer qu'à une espèce de tempête qui s'éleva dans mon sang et gagna à l'instant tous mes membres. Mes artères se mirent à battre d'une si grande force que non seulement je sentais leur battement, mais que je l'entendais même et surtout celui des carotides (1).

Ce récit, très précis dans sa brièveté, nous montre Rousseau pris, à l'occasion d'une attitude congestionnante, d'une véritable attaque vaso-paralytique avec afflux de sang vers l'extrémité céphalique et battements carotidiens non seulement sentis, mais entendus (2).

Plus tard, ses troubles cardiaques sont tels, qu'il en arrive à localiser ses appréhensions sur ce point et à s'imaginer que « la base de son mal était un polype au cœur » (3).

Assurément, c'est là une idée hypocondriaque au premier chef, et il ne s'ensuit pas, de ce que Rousseau a cru avoir un polype au cœur, qu'il fût vraiment atteint d'une affection de cet organe. Mais si l'on songe, et c'est ce que nous apprend la psychiatrie moderne, que les idées hypocondriaques, même les plus folles en apparence, ont une raison d'être, un fondement organique ou fonctionnel, il est permis de penser que la conception cardiophobique de Rousseau était motivée par les désordres réels que présentait son cœur.

Ces troubles cardio-vasculaires s'accompagnaient chez lui, comme cela a lieu habituellement, du *vertige*.

... Quand j'étais baissé, dit-il, mes battements redoublaient et le sang me montait à la tête avec tant de force qu'il me fallait bien vite me redresser (4)..... Mes battements d'artères étaient terribles, mes palpitations plus fréquentes ; j'étais continuellement oppressé, et ma faiblesse enfin devint telle que j'avais peine à me mouvoir ; je ne pouvais presser le pas sans étouffer, je ne pouvais me baisser sans avoir de *vertiges* (5).

Il s'agit là, on le voit, non pas d'un grand vertige intermittent, par accès, mais de cet état vertigineux « chronique, habituel », se produisant surtout la tête baissée, sur lequel Grasset a si justement insisté et qu'il appelle le « vertige cardio-vasculaire ou vertige des artério-scléreux » (6).

Cela n'a pas empêché Jean-Jacques d'éprouver plus tard, à deux ou trois reprises différentes, un vertige marqué. C'est ce qui lui arriva notamment le 24 février 1776, deux ans avant sa mort, lorsque, se rendant à Notre-Dame pour déposer sur l'autel le manuscrit de ses *Dialogues*, qu'il confiait à la Providence, il s'aperçut avec stupeur que les portes du chœur étaient fermées par une grille.

(1) *Confessions*, liv. VI.
(2) Huchard, *Traité clinique des maladies du cœur*, 3e édit. (*Palpitations de la puberté*; *Battements violents et pénibles dans les tempes, les oreilles, la tête : battements exagérés et visibles des artères du cou dans l'hypertension artérielle*, p. 78, 87 et seq.)
(3) *Confessions*, liv. VI.
(4) Id., ibid.
(5) Id., ibid.
(6) Grasset, *Leçons cliniques* : Du vertige des artério-scléreux.

Au moment où j'aperçus cette grille, je fus saisi de *vertige*, comme un homme qui tombe en apoplexie, et ce vertige fut suivi d'un bouleversement de tout mon être, tel que je ne me souviens pas d'en avoir jamais éprouvé un pareil. L'église me parut tellement avoir changé de face que, doutant si j'étais bien dans Notre-Dame, je cherchai avec effort à me reconnaître et à mieux discerner ce que je voyais (1).

C'est là un grand vertige, d'origine psycho-émotive et de nature très probablement vaso-motrice.

Les bourdonnements et la dureté d'oreille ont été très nettement signalés par Rousseau. Relatant l'accident congestif dont nous avons parlé, début de ses phénomènes morbides, il continue ainsi :

Un grand bruit d'oreilles se joignit à cela, et ce bruit était triple ou plutôt quadruple, savoir : un bourdonnement grave et sourd, un murmure plus clair comme une eau courante, un sifflement très aigu et le battement que je viens de dire, et dont je pourrais aisément compter les coups sans me tâter le pouls ni toucher mon corps de mes mains. Ce bruit interne était si grand qu'il m'ôta la finesse d'ouïe que j'avais auparavant et me rendit non tout à fait sourd, mais dur d'oreille, comme je le suis depuis ce temps-là... (2).

Et plus loin, il s'exprime ainsi :

Au bout de quelques semaines, voyant que je n'étais ni mieux ni pire, je quittai le lit et repris ma vie ordinaire, avec mes battements d'artères et mes bourdonnements qui, depuis ce temps-là, c'est-à-dire depuis trente ans, ne m'ont pas quitté d'une minute (3).

Ce passage montre que les troubles auditifs apparaissent chez Rousseau comme manifestation symptomatique de cette tempête sanguine générale qui constitua son attaque vaso-motrice ; qu'ils consistèrent en bourdonnements intimement liés aux battements vasculaires et en dureté de l'ouïe ; qu'ils affectèrent d'emblée le type continu et ne cessèrent jamais.

Un détail nous manque : ces troubles auditifs occupaient-ils une seule oreille, les deux, ou prédominaient-ils d'un côté ? Jean-Jacques ne l'a dit nulle part, je crois, faute peut être d'y avoir pris garde comme beaucoup d'autres, et cela est regrettable, car j'ai constaté, chez les très nombreux neurasthéniques artério-scléreux que j'ai pu observer, que les bourdonnements et la dureté d'ouïe prédominaient dans l'oreille gauche dans la proportion de 70 à 75 pour cent.

La dyspnée d'effort ou dyspnée de Corvisart, ce symptôme si typique d'artério-scléreux, consistant en ce que le « moindre exercice cause un essoufflement accablant et que de temps en temps le sujet est forcé, pour respirer plus facilement, de sus-

(1) Histoire du précédent écrit (*Dialogues*).
(2) *Confessions*, liv. VI.
(3) Id., ibid.

pendre sa marche, surtout quand il monte un escalier » (1), est également bien spécifiée par l'auteur des *Confessions*, conjointement avec les phénomènes auriculaires. Voici en quels termes :

J'étais importuné de ce bruit, mais je n'en souffrais pas ; il n'était accompagné d'aucune incommodité habituelle, que de l'insomnie durant les nuits, et en tout temps d'une *courte haleine* qui n'allait pas jusqu'à l'asthme et ne se faisait sentir que quand je voulais courir ou agir un peu fortement (2).

Et ailleurs :

J'ai une assez bonne carrure, la poitrine large, mes poumons doivent y jouer à l'aise ; cependant j'avais la *courte haleine*, je me sentais *oppressé*, je soupirais involontairement, j'avais des palpitations, je crachais le sang ; la fièvre lente survint, et je n'en ai jamais été bien quitte (3).

Ce passage semble indiquer qu'en outre de sa dyspnée, si caractéristique, Rousseau avait encore des crachements de sang, sans doute d'origine congestive.

Enfin il n'est pas jusqu'à la *pollakiurie*, dont notre malade n'ait mentionné chez lui l'existence. Et je ne veux pas parler de sa pollakiurie diurne, qui figure plus haut avec tous les autres phénomènes d'émotivité obsédante, mais sa pollakiurie nocturne, bien plus significative au point de vue de l'artériosclérose. Il y fait allusion, en particulier dans une lettre à Madame Boy de La Tour, citée par J. Janet, où il dit qu il « bat le fusil plusieurs fois la nuit (4) ».

Mais Jean-Jacques n'a pas seulement vécu en artério scléreux ; on peut dire aussi qu'il est mort en artério-scléreux.

Il est superflu, en effet, aujourd'hui, me semble-t il, après la lumière déjà faite et qui deviendra complète, je l'espère, avec le prochain ouvrage du Dr Cabanès (5), de discuter à nouveau les causes de la mort de Rousseau et de se demander s'il a fini naturellement ou tragiquement, par le suicide ou l'assassinat.

Nulle mort n'a été plus naturelle que celle de Rousseau. Mais lorsqu'il s'agit d'un homme tel que lui, dont les vicissitudes et les écrits ont rempli le monde, la légende est plus forte que tout et se mêle à tout. C'est ainsi que, dès le lendemain de sa mort, ceux même qui adoptèrent la version de la fin naturelle ne purent s'empêcher de poétiser ses derniers instants et de placer dans sa bouche des discours appropriés à ses idées et à ses sentiments.

J'ai sous les yeux une très fine gravure — récemment acquise par hasard — reproduisant le tableau de Moreau le jeune, intitulé : « Les dernières paroles de J.-J. Rousseau ».

(1) Huchard, *Traité clinique des maladies du cœur*, 3e édition, p. 105.
(2) *Confessions*, liv. VI.
(3) Id., liv. V.
(4) Lettre à Mme Boy de la Tour, citée par J. Janet, in Cabanès, *Le Cabinet secret de l'histoire*, 3e série.
(5) *Les Morts mystérieuses de l'histoire.*

Ce tableau, qui date presque du lendemain de sa mort, représente Jean-Jacques assis sur un modeste fauteuil, dans sa chambre d'Ermenonville, l'air plutôt inspiré que moribond, le bras gauche étendu et s'écriant pathétiquement, pendant que sa femme, seule avec lui, ouvre en hâte et toute grande la fenêtre vers laquelle ses yeux sont tournés :

Chère femme, rendez-moi le service d'ouvrir la, fenêtre, afin que j'aie le bonheur de voir encore une deuxième fois la verdure. Comme elle est belle ! Que ce jour est pur et serin ! (*sic*). Oh ! que la nature est grande ! Voyez ce soleil dont il semble que l'aspect riant m'appelle ; voyez vous-même cette lumière immense : voilà Dieu ; oui, Dieu lui-même qui m'ouvre son sein, et qui m'invite enfin à aller goûter cette paix éternelle et inaltérable que j'avais tant désirée !

Quel long et sublime discours pour un homme qui se meurt, brusquement frappé ! Et comme l'impartiale histoire est facile à établir, dans ces conditions !

Elle l'était, cependant, dans l'espèce, si, au lieu de faire un sort aux fantaisistes inventions de chacun, on s'en était tenu purement et simplement à la réalité, c'est-à-dire au procès-verbal officiel de l'autopsie pratiquée par Casterès, chirurgien à Senlis, en présence de six de ses confrères, en particulier de Le Bègue de Presle, écuyer, médecin de la Faculté de Paris et censeur royal.

Bien que ce document soit connu, il me paraît utile de le reproduire ici.

Rapport de M. Casterès, chirurgien à Senlis, de l'ouverture du corps de Jean-Jacques Rousseau.

« Je soussigné, Casterès, lieutenant de M. le premier chirurgien de Senlis, ayant été appelé au château d'Ermenonville, aujourd'hui, trois juillet mil sept cent soixante-dix-huit, et requis de faire l'ouverture du corps de M. Jean-Jacques Rousseau (de Genève), décédé le jour précédent, audit lieu, vers onze heures du matin, après environ une heure de douleurs de dos, de poitrine et de tête, lequel avait recommandé, tant dans cette attaque que dans une précédente maladie, qu'on ouvrît son corps après sa mort pour découvrir, s'il était possible, les causes de plusieurs maux et incommodités auxquels il avait été sujet en différents temps de sa vie, et dont on n'avait pas pu assurer alors le siège ni la nature.

« J'ai, ledit jour, à six heures du soir, procédé à ladite ouverture et recherché, avec l'aide de mes confrères soussignés : Gilles, Casimir Chenu, chirurgien à Ermenonville, et Simon Bourret, chirurgien à Montagny, et en présence de MM. Achille-Guillaume Le Bègue de Presle, écuyer, médecin de la Faculté de Paris et censeur royal, et Bruslé de Vileron, médecin à Senlis.

« L'examen des parties extérieures du corps nous a fait voir un bandage qui indiquait que M. Rousseau avait deux hernies inguinales peu considérables dont nous parlerons ci-après ; tout le reste du corps ne présentait rien contre nature, ni taches ni boutons, ni dartres, ni blessures, si ce n'est une légère déchirure au front

occasionnée par la chute du défunt sur le carreau de sa chambre, au moment où il était frappé de mort.

« L'ouverture de la poitrine nous en a fait voir les parties internes très saines, le volume, la consistance et la couleur tant de leur surface que de l'intérieur étant très naturelles.

« En procédant à l'examen des parties internes du bas-ventre, nous avons cherché avec attention à découvrir la cause des douleurs de reins et difficultés d'uriner qu'on nous a dit que M. Rousseau avait éprouvées en différents temps de sa vie, et qui se renouvelèrent quelquefois lorsqu'il était depuis longtemps dans une voiture rude ; mais nous n'avons pu trouver ni dans les reins, ni dans la vessie, les uretères et l'urèthre, non plus que dans les organes et canaux séminaux, aucune partie, aucun point qui fût maladif ou contre nature ; le volume, la capacité, la consistance, la couleur de toutes les parties internes du bas-ventre étaient parfaitement saines et n'avaient point la mauvaise odeur qu'elles exhalent d'ordinaire dans un temps aussi chaud, au bout de plus de trente heures de mort. L'estomac ne contenait que du café au lait que M. Rousseau avait pris suivant sa coutume, pour son déjeuner, vers sept heures, avec sa femme. Les portions des intestins qui avaient formé les hernies ne portaient aucun signe qu'il y ait eu ni inflammation, ni étranglement.

« Aussi, il y a lieu de croire que les douleurs dans la région de la vessie et les difficultés d'uriner que M. Rousseau avait éprouvées en différents temps, surtout dans la première moitié de sa vie, venaient d'un état spasmodique des parties voisines du col de la vessie, ou du col même, ou d'une augmentation de volume de la prostate, maux qui se sont dissipés en même temps que le corps se sera affaibli et maigri en vieillissant.

« Quant aux coliques auxquelles M. Rousseau a été sujet depuis environ l'âge de cinquante ans, et qui n'étaient ni trop longues ni trop vives, elles dépendaient, selon toute apparence, des hernies inguinales.

« L'ouverture de la tête et l'examen des parties renfermées dans le crâne nous ont fait voir une quantité très considérable (plus de huit onces) de sérosité épanchée entre la substance du cerveau et les membranes qui le recouvrent.

« Ne peut-on pas, avec beaucoup de vraisemblance, attribuer la mort de M. Rousseau à la pression de sérosité, à son infiltration dans les enveloppes ou à la substance de tout le système nerveux ? Du moins il est certain que l'on n'a point trouvé d'autres causes apparentes de mort dans le cadavre d'un grand nombre de sujets péris aussi promptement. Ce qui tend à prouver que la cause de mort a attaqué l'origine des nerfs ou les parties principales du système nerveux, c'est que M. Rousseau ne s'est plaint, durant la dernière heure de sa vie, que d'un fourmillement et picotement très incommodes à la plante des pieds, ensuite d'une sensation de froid et d'écoulement de liqueur froide le long de l'épine du dos, puis de douleurs vives, lancinantes et déchirantes dans l'intérieur de la tête.

« Ce trois juillet mil sept cent soixante-dix-huit.

« Signé à la minute : Le Bègue de Presle, Casterès, lieutenant ; Bruslé de Vileron d. m. »

S'il résulte de ce document, qui nous offre toutes les garanties de véracité, que la mort de Rousseau a été absolument

naturelle, la cause exacte de cette mort n'en ressort pas, en revanche, avec la même évidence.

Cette mort a-t-elle eu lieu, comme le croit Möbius, par paralysie du cœur? C'est possible ; mais il est plus probable, à notre avis, qu'elle s'est faite par le cerveau, ainsi que l'ont pensé les signataires du rapport d'autopsie. Malheureusement, on s'est contenté, semble-t-il, d'ouvrir le crâne et de noter l'abondant épanchement de sérosité sous-méningée qu'il contenait. Si le cerveau avait été enlevé et méthodiquement sectionné, on eût sans doute découvert sans difficulté le véritable corps du délit.

En l'absence de cette preuve péremptoire, nous sommes évidemment réduits aux conjectures, ou plutôt aux probabilités, car les détails des derniers moments de Rousseau, les sensations subjectives prémonitoires qu'il a éprouvées, ses douleurs de tête, « si violentes qu'il en portait, déclare Le Bègue de Presle, les deux mains à sa tête et disait qu'il lui semblait qu'on lui déchirait le crâne », sa chute sur le front, enfin l'absence de lésions autre part ailleurs que dans les centres nerveux, tout semble plaider en faveur d'un *ictus cérébral*, sans qu'on puisse toutefois préciser davantage. L'hypothèse d'une mort par le cœur ne contre-indiquerait en rien, d'ailleurs, bien au contraire, l'existence préalable d'une artério-sclérose et, dans les deux cas, c'est le système cardio-vasculaire qui aurait frappé le dernier coup.

Qu'on veuille bien, maintenant, rassembler et coordonner tous ces détails épars de l'histoire pathologique de Jean-Jacques, et les comparer, dans leur groupement, à la magistrale description de l'artério-sclérose tracée par Huchard, ainsi qu'au tableau clinique de l'association de l'artério-sclérose avec la neurasthénie, que j'ai résumé au début de cette étude. Il est impossible de ne pas voir que cette histoire rentre exactement dans ce cadre général ou plutôt, comme je l'ai dit, qu'elle se superpose à lui de point en point.

(*La fin dans un prochain numéro.*)

L'Esprit des malades et des médecins. — Un jour, le comte de Laborde reçut la visite du fameux chirurgien Larrey, qui venait lui demander son suffrage pour l'Institut.

— Que n'êtes-vous arrivé plus tôt ? répond l'académicien ; je me suis engagé. — Eh bien ! ce sera pour une autre fois, dit Larrey, prenant son parti. Mais qu'avez-vous donc ? Vous paraissez souffrir. — Eh ! oui ! j'ai là un rhumatisme qui me désole. Et le bon M. de Laborde montrait son genou enflé. « — Bah ! bah ! ce n'est que cela ! Soyez tranquille. Qu'on lui applique le moxa. » On obéit, ou plutôt Larrey lui-même fait l'opération et le laisse dans des douleurs atroces qui mettent le patient aux abois. Celui-ci jette les hauts cris ; sa femme accourt. — « Qu'y a-t-il? » Il explique l'affaire : — « Mais comment, lui dit-elle, vous êtes-vous laissé prendre d'assaut ? — « Eh ! que voulez-vous ? je lui avais refusé ma voix ; pouvais-je lui refuser mon genou ? »

Informations de la « Chronique »

Le dernier entretien du Père Didon avec Claude Bernard.

Au lendemain de la mort de l'illustre dominicain, quelques journaux ont rappelé, très sobrement, du reste, faute d'une suffisante documentation, que le Père Didon avait été jadis très lié avec Claude Bernard, à qui il avait, disaient-ils, fermé les yeux.

Le Père Didon avait, en effet, suivi les leçons du maître pendant quelques années avant d'être admis dans son intimité. Il a rapporté, dans une brochure (1) qu'on aurait quelque peine à se procurer aujourd'hui, dans quelles circonstances il avait approché pour la première fois le célèbre physiologiste.

« La première fois que je me présentai à Claude Bernard, conte le père Didon, il eut un étonnement. Il m'avait vu suivre assidument son cours et il me dit :

« — C'est très beau de voir des hommes chercher la vérité partout où elle se trouve.

« — Je lui répondis simplement : La vérité ne nous est indifférente nulle part ; et la vérité scientifique est ici dans un éclat bien fait pour attirer et séduire même les profanes.

« Il s'offrit alors spontanément à m'initier en particulier aux connaissances plus détaillées de la science qu'il créait.

« Je l'ai revu l'avant-veille de sa mort. Son esprit avait encore sa lucidité et même cette légère excitation que donne à ceux qui vont mourir la fièvre lente qui les consume. Il me fit asseoir près de son lit. Nous causâmes longtemps. Son âme s'ouvrait à moi avec une cordialité dont je resterai toujours ému.

« ... Je lui parlai de la science; et, se ressouvenant d'une parole que je lui avais dite dans un entretien précédent, il me la rappela en disant : — Mon Père, combien j'eusse été peiné si ma science avait pu en quoi que ce soit gêner ou combattre votre foi ! Ce n'a jamais été mon intention de porter à la religion la moindre atteinte.

« Je lui dis : — Votre science n'éloigne pas de Dieu, elle y mène, j'en ai fait l'expérience personnelle. Je lui rappelai à ce propos un mot sublime qui, dans une des dernières leçons du Collège de France, me frappa. Parlant des conditions déterminées qui donnent naissance aux phénomènes, il disait : « Ces conditions ne sont pas des causes ; il n'y a qu'une cause, c'est la Cause première. »

« — La Cause première, repris-je, la science est obligée de la reconnaître, à tout instant, sans pouvoir la saisir ; et, à ce titre, la science est éminemment religieuse.

« — Oui, mon Père, vous le dites bien ; le positivisme et le matérialisme qui le nient sont, à mes yeux, des doctrines insensées et insoutenables. »

« Je louai son livre immortel de l'*Introduction à la médecine expérimentale* :

« — C'est assurément, à mon avis, lui dis-je, un des ouvrages les

(1) *Claude Bernard*, par le P. Didon, de l'Ordre de Saint-Dominique. Extrait de la *Revue de France*. Paris, 1878.

plus considérables qui aient été écrits de notre temps. Je me permettrai cependant, ajoutai-je, quelques réserves sur les premières pages.

« — C'est un livre de jeunesse, reprit-il ; j'ai toujours voulu faire ce livre, en réalité je ne l'ai jamais achevé.

« — Vous avez mieux fait, vous l'avez réalisé dans votre vie entière.

« Je le remerciai de tout ce qu'il avait fait pour le progrès de la vérité, et je lui dis que cette Cause première, inaccessible à la science, lui en tiendrait compte. Il me répondit avec une modestie et une émotion qui me touchèrent au plus profond du cœur : « J'ai bien souffert en ma vie, physiquement et moralement ; j'ai bien lutté ; mais je ne veux rien dire de tout cela, j'aurais l'air de me faire valoir... ; et puis je n'ai fait que ce que j'ai pu, pas plus que je n'ai pu ; par conséquent je n'ai fait que mon devoir... Mais il ne fait pas bon marcher sur la queue des principes de certains hommes...

« Nous nous séparâmes en nous disant au revoir. Il me tendit une main affectueuse. Son âme était tournée vers Dieu. Il avait l'air d'un soldat blessé à mort, quittant à regret le champ de bataille tout rempli de ses hauts faits, et semblant trouver qu'il était trop tôt pour partir et qu'il avait encore des victoires à gagner.

« Je ne devais plus le revoir qu'agonisant et dans le râle... »

Le cerveau de Vacher et le cerveau de Gambetta.

Vacher avait eu jusqu'à présent plutôt une mauvaise presse. Grâce au Dr Laborde, il est en passe de devenir, au lieu du noir criminel que chacun connaissait, presque le « sympathique éventreur ». Ceci dit en manière de plaisanterie, il est certain que le Dr Laborde aura, sans le vouloir, tendu à la réhabilitation du monstre.

Dans une remarquable communication, faite à la séance de l'Académie de médecine du 20 mars dernier, et qui, au sein de cette assemblée grave, a produit quelque stupéfaction, l'éminent physiologiste s'est attaché à démontrer que Vacher était une sorte de monomane sanguinaire, un érotomane sadique, ainsi que, dans son lumineux rapport, l'avait établi le professeur Lacassagne ; et, par suite, que sa responsabilité était très atténuée (1).

Au reste, Vacher avait été, pendant de longues années, enfermé dans divers asiles d'aliénés, et son ascendance était manifestement entachée de vésanie.

Néanmoins, et c'est ici que le profane que nous sommes est

(1) Le docteur Toulouse a, l'an dernier, communiqué à la *Société médico-psychologique* le résultat des recherches qu'il avait entreprises dans son laboratoire avec le docteur Marchand, parallèlement à celles qu'il avait provoquées de la part des docteurs Klippel, Philippe et Rabaud, sur le cerveau de Vacher.

Ces savants n'ont trouvé aucune lésion capable d'expliquer les troubles mentaux présentés durant la vie par ce criminel ; ils ont seulement relevé des particularités histologiques qui ne peuvent apporter aucune lumière spéciale dans le débat et n'intéressent que les spécialistes.

Le docteur Toulouse a déclaré que son opinion sur la folie de Vacher ne saurait, ainsi qu'il l'avait annoncé avant le début de ses recherches, être modifiée par ces résultats négatifs ; car tous les jours il meurt des aliénés notoires, dont l'autopsie ne permet de découvrir aucune lésion anatomique appréciable. D'après lui, l'examen histologique pouvait apporter une confirmation au diagnostic, porté sur le vivant, mais non l'infirmer. *La Paix*, 13 octobre 1899.

quelque peu déconcerté, l'examen du cerveau du tueur de bergères est plutôt un cerveau normal, presque un cerveau supérieur — un beau cerveau, s'est exclamé avec enthousiasme — enthousiasme tout scientifique, — M. le professeur Mathias Duval.

A part MM. Lombroso et Roncoroni, qui ont cru observer sur ledit cerveau certaines des altérations spéciales aux criminels-nés — mais où Lombroso ne voit-il pas de criminel-né ? — le Dr Laborde a été frappé par les particularités suivantes : le volume du cerveau était supérieur à la moyenne ; de même, le degré de complication des plis cérébraux attestait un homme supérieur. Mais ce que MM. Laborde et Manouvrier ont surtout mis en évidence, c'est que la troisième circonvolution frontale, chez Vacher, avait un développement exceptionnel. M. Laborde n'a trouvé qu'un homme qui pût être comparé au grand criminel, à ce point de vue : c'est... Gambetta ! Il a ajouté même — et nous lui laissons l'entière responsabilité de cet audacieux paradoxe, si c'en est un — que, « placé dans d'autres conditions, Vacher eût pu être un grand orateur et un grand citoyen, alors que Gambetta eût pu être un grand criminel ».

Pour tout dire, Vacher est un *pas-de-chance !* Nous nous en étions toujours un peu douté.

Les ancêtres de Bretonneau.

Depuis le magnifique ouvrage du Dr Triaire (1), on n'avait rien publié sur le grand médecin tourangeau qui valût la peine d'être mentionné. Un externe à l'hôpital de Tours, M. Louis Dubreuil-Chambardel, membre de la Société archéologique de Touraine, vient de communiquer à cette Société un mémoire des plus attachants sur *Les Ancêtres de Bretonneau* (2).

La généalogie de la famille Bretonneau n'avait pas encore été établie. Grâce aux recherches nouvelles, dont M. Dubreuil nous donne le résultat dans son opuscule, nous savons aujourd'hui que Bretonneau se rattache, par une filiation ininterrompue, « à une famille de praticiens éclairés et d'écrivains de valeur ».

Le premier personnage connu de la famille est *Jean Bretonneau*, qui était, vers 1522, docteur en médecine dans le Bas-Poitou ; son nom est orthographié tantôt *Brethoneau*, tantôt *Berthonneau*, ou encore *Bretoniau*.

Jean Bretonneau eut deux fils : René *Bretonnayau*, ou encore *Berthonneau* (si l'on s'en rapporte aux registres de l'état civil de la Haye, en Touraine), qui exerça de bonne heure la médecine. René Bretonnayau est l'auteur d'un *Esculape françois*, poème pas tout à fait sans mérite, resté à l'état manuscrit, sauf une partie, publiée en 1583, sous le titre singulier de : *La Génération de l'homme et le temple de l'âme avec autres œuvres poétiques, extraits de l'Esculape de René Bretonnayau, médecin natif de Vernantes en Anjou.*

Outre son *Esculape*, René Bretonnayau publia nombre de mémoires, entre autres *La cosmotique et illustration de la face et des mains*, écrit dans le but de faire connaître « aux damoiselles »

Les souverains secrets pour se maintenir belle.

(1) *Bretonneau et ses correspondants.* Paris, Alcan, 1892, 2 vol.
(2) Tours, librairie Péricat, 1900.

C'est une longue énumération de recettes de fards, de baumes, d'onguents, « de lait virginal » pour « éclaircir le teinct », effacer « les rides et la crasse » ; de teintures et de mixtures pour «reteindre et redorer l'argent de ses cheveux» ou « régénérer le poil mort » ; « de dentifrices pour remédier à la « rouilleure » des dents ; de mucilages et de pâtes pour rendre les mains « mollettes et blanches ».

On lui attribue encore l'*Histoire étrange d'une femme qui a porté son enfant vingt-trois mois et qui, enfin, a été tiré par le côté os à os.*

René Bretonnayau épousa la fille d'un apothicaire, qui eut son heure de célébrité : Thibault Lespeigney, que notre ami le Dr Dorveaux a fait revivre dans une très curieuse monographie (1). Bretonnayau eut de Jeanne Lespleigney un fils, Théodore *Bretonnayau*, né en 1566, et qui conquit, lui aussi, ses grades de docteur en médecine ; et une fille, née en 1578. Ce Théodore Bretonnayau commit de méchants vers, un peu plus mauvais que ceux de son père, ce qui n'est pas peu dire. Son *Traité de la maladie pestilencieuse* aurait, nous assure-t-on, plus de valeur.

Théodore Bretonnayau épousa la fille du médecin Jean Soret, dont il eut : Théodore Bretonneau, né dans la dernière année du XVIe siècle, et René Bretonneau.

Théodore exerça la double profession de maître chirurgien et apothicaire, et, comme son père et son aïeul, écrivit plusieurs ouvrages à prétention scientifique. Marié à la fille d'un chirurgien, René Bonneau, il en eut cinq fils, dont l'un, Pierre, baptisé en 1622, étudia la médecine à Paris et fut reçu docteur en 1642. Il s'établit à Amboise, où il devint médecin ordinaire du roi.

Un autre des fils de Théodore Bretonneau, Louis, exerça, comme son père, la chirurgie et l'apothicairerie.

Louis Bretonneau n'eut pas moins de dix enfants.

L'un d'eux, Pierre, fut avocat au Parlement, et est inscrit au d'Hozier.

Un autre, Louis-Pierre, baptisé à Loches le 7 mai 1700, docteur de l'Université de Montpellier, exerça d'abord la médecine dans cette ville, puis se fixa définitivement à Tours. Il acquit une grande réputation.

Nous ne ferons plus que mentionner René *Bretonneau*, fils de Théodore Bretonnayau et d'Anne Soret, apothicaire à Loches, lequel exerça la chirurgie, et dont le petit-fils, Robert, fut, comme son grand-père, chirurgien. Trois des fils de ce dernier furent également chirurgiens.

L'un de ces trois fils, Jean Bretonneau, né en 1706, eut un fils, Jean, qui devint chirurgien du prince Hercule de Rohan, prince de Guéménée et duc de Montbazon ; un autre, Pierre, maître-chirurgien à Saint-Georges ; et une fille, qui épousa, en 1768, Pierre Mahiet, maître-chirurgien.

Le chirurgien de Saint-Georges eut à son tour deux filles et un fils, *Pierre-Fidèle*, né le 3 avril 1778, à Saint-Georges, « dans une maison située au centre du bourg, non loin de l'église, près de l'intersection des routes de Bléré et d'Epeigné. »

C'est le seul Bretonneau dont l'histoire de la médecine avait jusqu'ici conservé le nom. C'était peut-être aussi le seul dont il

---

(1) *Notice sur la vie et les œuvres de Thibault Lespleigney*. Paris, A. Welter, 1898.

nous importait de connaître le *curriculum vitæ*. Il est tout de même intéressant de savoir, et de cela nous savons gré à M. Louis Dubreuil-Chambardel, que la médecine, comme les maladies, est le plus souvent un vice — ou une qualité héréditaire.

La supériorité intellectuelle et la névrose

C'est un peu la thèse de Max Nordau (1) que le professeur Grasset vient de rajeunir, avec talent et autorité, du reste, dans la conférence « sur la supériorité intellectuelle et la névrose », faite au mois de janvier 1900, devant la Société nîmoise des Amis de l'Université de Montpellier et à l'Association générale des étudiants de la même ville.

Il faut en prendre son parti : on n'appartient à l'humanité supérieure qu'à la condition d'être plus ou moins névrosé. La névrose, c'est la rançon du génie. A ce compte, comme le dit spirituellement le maître de Montpellier, *beati pauperes spiritu* ., puisqu'ils ont la santé, le premier des biens.

De nombreux exemples établissent la vérité de l'opinion exprimée par le professeur Grasset : à savoir que la plupart des intellectuels sont des névropathes, ce qui, ajoute-t-il, ne veut pas dire que le génie soit une névrose; Et, à l'appui, il fait défiler sous nos yeux une théorie de dégénérés, de maniaques, d'impulsifs, qui, tous ou à peu près tous, portent un nom célèbre.

Nous ne les énumérerons pas à notre tour, le professeur Grasset convenant lui-même, avec une parfaite loyauté, dont nous le remercions bien cordialement, qu'il a emprunté une bonne part de ses documents à notre recueil. Nous nous permettrons seulement de lui signaler quelques lacunes ou omissions.

Pour Villemain, M. Grasset aurait pu rappeler ce qu'en dit Victor Hugo dans cet admirable livre de reportage qui est intitulé *Choses vues*.

M. Grasset nous paraît ignorer ce que nous avons écrit sur J.-J. Rousseau, dans notre *Cabinet secret*, 3e série. Par contre, il n'oublie pas de mentionner l'étude de Möbius, un Allemand — naturellement.

Nous avons consacré à la folie du Tasse un article assez long dans la *Chronique* ; il n'en est pas question dans la brochure de M. Grasset. Mais celui-ci n'oublie pas de nous parler du travail d'un Italien sur le même sujet.

La folie de Salomon de Caus est très discutable ; nous y reviendrons quelque jour.

Nous aurions aussi beaucoup à dire de la névrose de la princesse de Lamballe, sur laquelle nous avons tout un volume en préparation.

Voltaire fut-il vraiment un neurasthénique ? Nous avons tout lieu de penser que c'était plutôt un dyspeptique. L'un n'empêche pas l'autre, il est vrai.

Sur l'épilepsie de Flaubert, l'étude qui nous reste à publier du Dr Ch. Binet-Sanglé, fera, nous l'espérons, définitivement la lumière.

L'épilepsie de Napoléon, de Molière et de Richelieu serait matière à discussion. Le témoignage de Michelet nous paraît insuffisant pour nous faire accepter le diagnostic de cet historien sur Charles-Quint, dont il fait, sans autres preuves, une victime du *mal sacré*.

(1) « Le philistin, écrit Nordau, est un gaillard tout à fait réussi. »

Nous ne sachions pas que Robespierre ait eu une sœur enfermée à la Salpêtrière. M. Grasset ne s'en porte pas, d'ailleurs, autrement garant, et abrite son opinion derrière M. Henri Jolly, qui serait peut-être embarrassé de nous dire sur quoi il l'étaye.

Quoi qu'il en soit, nous sommes d'accord avec M. le professeur Grasset quand il conclut que « la supériorité n'est pas une suite, un symptôme de la névrose : beaucoup peuvent avoir, par exemple, la névrose de Pascal sans en avoir le génie, absolument comme on peut avoir le nez de Cyrano sans en avoir l'esprit, ou être grêlé comme Mirabeau et Danton sans avoir leur éloquence. Donc la théorie de Lombroso n'est pas plus soutenable que celle de Moreau de Tours. »

Il faut donc trouver autre chose. Mais en attendant de formuler un axiome, enregistrons les faits. C'est encore la méthode la moins décevante, la plus sûre.

LES MÉDECINS SUR LES PLANCHES

Le médecin-chansonnier Montoya.

Après la conférence du professeur Debove sur le *Malade imaginaire*, à la Sorbonne, nous avons eu la conférence du Dr Gabriel Montoya sur la chanson de Montmartre, au Gymnase.

Après avoir rapidement exposé l'historique du cabaret du *Chat Noir*, montré les ouvriers de la première heure fondant les Hydropathes, avec Goudeau, Delmet, Charles Cros, etc., le conférencier a présenté la physionomie de quelques-uns de ses confrères en poésie Montmartroise. Notre confrère Montoya est sinon une gloire médicale, au moins une célébrité de la chanson. Il est même plus que glorieux, il est populaire ! Il est telles de ses chansons qui sont répétées par l'écho de tous nos faubourgs parisiens. Sa *Berceuse* est chantée partout. Son *Eventail* est connu dans tous les salons du quartier de l'Europe et dans ceux des hôtels des Champs-Elysées. Sa *Chanson d'antan* a été applaudie par tous nos confrères dans les salons confraternels, où le Dr Montoya se prodigue avec une libéralité jamais lassée. On sait que Montoya a déjà publié deux volumes : un recueil de ses poésies et une histoire des cabarets de Montmartre des mieux documentées.

Le voilà maintenant devenu conférencier, et conférencier très goûté, très applaudi. C'est ainsi que dans la matinée des *Auteurs gais*, du 17 mars, il a connu la gloire du verre d'eau !

Nous souhaitons que l'organisateur de ces matinées des « Auteurs gais » réunisse plus tard les jolies conférences qui ont été faites au Gymnase par Allais, Courteline, Weber, Tristan Bernard, et par notre confrère, le poète-chansonnier Montoya.

Si les conférences des matinées classiques de l'Odéon ont eu du succès, que sera-ce des conférences du Gymnase !

Théâtre médical.

Au théâtre Antoine signalons la pièce de Courteline : *Le Commissaire est bon enfant*, qui stigmatise gaîment un point de notre législation au sujet de l'internement des aliénés ;

L'*Empreinte*, d'Abel Hermant, qui dramatise la théorie de l'*imprégnation* avant la lettre, thèse déjà soutenue dans un de ses romans par Emile Zola ;

Enfin, *Mademoiselle Bullier* (au théâtre de l'Athénée), par M. Henri Giraud.

Frédérick, le héros de la pièce, est un étudiant en médecine, qui se marie avec... une étudiante qui a *connu* son père ;

A l'Opéra-Comique, *l'Irato*, qui comporte un rôle de médecin.

Dr Michaut.

VIEUX-NEUF MÉDICAL

Quel est l'inventeur de l'auscultation obstétricale?

A qui devons-nous l'auscultation obstétricale?

Nous en rapportant à ce que nous avions lu dans un périodique provincial, nous avions attribué (1) au Dr Isaac Mayor, de Genève, cette importante découverte.

C'est, nous dit-on, une gloire usurpée.

Le mérite de l'invention reviendrait, s'il faut du moins en croire notre distingué confrère, le Dr P. Charbonnier (2), à un modeste praticien francais, Limousin d'origine, le Dr Marsac, qui alla s'installer à Niort entre 1630 et 1640.

Tarnier et Chantreuil, et après eux tous les traités classiques d'accouchement, ont prétendu que Mayor et Lejumeau de Kergaradec furent les premiers qui perçurent les battements du cœur du fœtus.

Mais nul n'a fait allusion au petit médecin de province que le Dr Charbonnier vient d'exhumer.

Il y eut, nous apprend notre confrère, une controverse mémorable, dans la première moitié du XVIIe siècle, entre un certain Lussaud et Marsac, d'une part, qui soutenaient que la circulation fœtale et l'auscultation obstétricale étaient aisées à mettre en évidence; et deux de leurs contradicteurs, du nom de Goust et Pérault, qui prétendaient que le fœtus n'accomplit aucune des fonctions vitales caractéristiques de l'adulte. Marsac alla jusqu'à exposer son argumentation en vers et, circonstance aggravante, en vers grecs (3) !

Quoi qu'il en soit, Marsac, de l'aveu même de ses contradicteurs, a pratiqué l'auscultation obstétricale et perçu les battements du cœur du fœtus, qu'il compare au « traquet d'un moulin ».

Ainsi, dès 1648, c'est-à-dire plus de 150 ans avant Mayor, un médecin rural, un Français, nous nous plaisons à le répéter, avait entendu battre le cœur du fœtus.

Nous ne saurions trop remercier le Dr Charbonnier de nous avoir révélé ces intéressantes particularités.

(1) Cf. *Chronique médicale*, no 18, 1899, p. 599.
(2) *Limoges illustré*, 15 mars 1900.
(3) Son adversaire Goust lui répliqua en langue limousine !

ÉCHOS DE PARTOUT

Rayons X et Palimpsestes.

Les historiens et les chercheurs seront heureux d'apprendre que les rayons X de Rœntgen pourront les aider, eux aussi, dans leurs recherches.

Le professeur Brigiuti, qui occupe la chaire de paléographie aux archives de l'Etat, à Rome, a étudié d'une manière très approfondie les encres dont se servaient les anciens pour écrire leurs manuscrits.

On sait qu'au moyen âge, lorsqu'on manquait de parchemin pour écrire de nouveaux documents, on grattait les vieux parchemins et on écrivait une seconde fois sur la feuille.

Le grattage n'était jamais bien parfait, de sorte que les lettres pouvaient apparaître encore en appliquant des acides. Seulement, cette opération détériorait les manuscrits.

Le professeur Brigiuti a imaginé de soumettre les parchemins palimpsestes aux rayons Rœntgen. Il a obtenu ainsi des résultats très heureux qui dispensent de recourir aux acides et rendent intacts les manuscrits.

(*La Lanterne.*)

Un enfant dont les yeux émettent des rayons X.

Afley Leonel Brett, de South-Braintree (Massachusetts), est le garçon le plus extraordinaire qui existe, dit-on. Il a 11 ans et est doué d'une intelligence au-dessus de la moyenne. Il voit avec ses yeux comme avec des rayons X. Plusieurs médecins ont déjà expérimenté cette faculté et signé des procès-verbaux la constatant. L'enfant a pu diagnostiquer un grand nombre de fractures et rectifier des diagnostics faits par les médecins. On soupçonnait un petit enfant d'avoir avalé une pièce de monnaie ; il affirma que tel n'était pas le cas ; l'autopsie prouva que le petit malade avait succombé pour une cause toute différente. Pour exercer cette voyance spéciale, le jeune Brett concentre sa vision de telle sorte qu'il n'aperçoit plus la lumière du jour ; l'air lui paraît alors rempli d'étincelles d'un vert pâle qui éclairent les objets soumis à son examen. Cette lumière vert-pâle serait celle de l'ampoule de Crookes génératrice des rayons X. La lumière du jour devient alors de l'obscurité ou est d'un noir rougeâtre. Il conserve la parfaite connaissance de ce qui l'entoure, comme on a pu s'en assurer. Mais toute expérience qui dépasse une demi-heure ou qui se renouvelle plus d'une fois par semaine, lui devient pénible. Dans son enfance, le jeune Brett n'avait pas d'allures particulières ; la seule chose que ses parents aient observée, c'est qu'il regardait de très près les petits objets. A l'âge de 9 ans, jouant un jour avec les mains de son père, il s'écria, au grand étonnement de ses parents : « Oh ! je vois l'intérieur des mains ! » D'autres faits analogues s'étant présentés, les parents consultèrent un médecin qui examina l'enfant, conféra de la chose avec un spécialiste, et le résultat fut que l'enfant pouvait de son regard pénétrer les objets à l'instar des rayons X. — Il semble bien qu'il ne s'agit là, en somme, que d'un cas de voyance somnambulique.

(*Uebersinnl. Welt*, et *La Lumière.*)

Féminisme médical.

On annonce de Moscou qu'un riche négociant, M. Astrachow, consacre une somme de trois millions de roubles à la création d'une université pour femmes. L'autorisation gouvernementale a déjà été obtenue.

La nouvelle institution ne comprendra provisoirement que des facultés de médecine, de mathématiques et de sciences naturelles.

(*Le Petit Bleu.*)

Deux jeunes Russes, Mlles Motchan et Tarkhaniants, l'une de Tiflis, l'autre de Saint-Pétersbourg, ont soutenu, ces jours-ci, avec succès leurs thèses de doctorat devant la Faculté de médecine.

Le jury était composé de M. Brissaud, président, et de MM. Joffroy. Gilles de la Tourette et Widal, qui, après avoir entendu les deux candidates, les ont déclarées reçues avec la mention Bien.

Mlle Motchan, petite, mince, l'air plutôt timide, devait cet heureux succès à la façon dont elle avait observé « certaines formes des contractures dans l'athétose » ; Mlle Tarkhaniants, grande, de forte stature et d'allure plutôt décidée, à une « contribution à l'étude du foie dans la chlorose ».

Un groupe nombreux de jeunes femmes slaves, camarades des deux nouvelles « docteurs », ont félicité chaudement celles-ci après l'examen.

(*Petit Journal.*)

La reine Victoria et l'influenza.

L'influenza a inquiété bon nombre de personnes, cet hiver. Mais il n'a inquiété -- disons plus : terrorisé — personne plus que la reine d'Angleterre.

C'est, en effet, la maladie que Victoria redoute le plus depuis une prédiction qui lui a été faite par une somnambule.

Un jour, vers 1895, la reine se laissa conduire chez une chiromancienne, à l'inspection de laquelle elle présenta les lignes augustes (!) de sa main.

Après une minute d'examen attentif, la pythonisse déclara qu'elle pouvait faire connaître à la reine trois choses : 1° que, dans la dernière année du siècle, l'Angleterre se verrait engagée dans une guerre sanglante ; 2° que la succession du duché de Saxe-Cobourg ne s'opérerait point en ligne directe ; 3° que le jour où Victoria serait atteinte d'influenza, sa santé ne se remettrait point des suites de cette maladie.

L'événement a justifié les deux premières de ces prophéties. Et voilà pourquoi la reine craint si fort que la troisième ne se réalise.

(*La Lanterne.*)

La santé du roi des Belges.

Le roi Léopold de Belgique, souffrant toujours d'une persistante maladie d'yeux, va aller en Allemagne consulter un oculiste dont on dit merveille.

La lecture est interdite au roi ; il se tient, pendant le jour, dans une chambre obscure. On lui recommande le silence et le plus grand calme ; et toutes autres distractions dont il était jusqu'ici très friand lui sont interdites.

(*Journal.*)

Patriotisme de médecins anglais.

Certains médecins militaires anglais ont une singulière façon de comprendre le patriotisme.

Un journal anglais ayant annoncé que le chef du service sanitaire du corps expéditionnaire sud-africain, sir William Cormac, s'était gracieusement mis à la disposition de son pays, sir Mac Cormac s'est empressé, non seulement de démentir cette information, mais d'apprendre, le plus naturellement du monde, *urbi et orbi*, qu'il a passé avec le gouvernement de la Grande-Bretagne un contrat qui lui assure le joli petit traitement de cinq mille livres sterling (125,000 francs) par an.

En veine de confidence, sir Mac Cormac fait connaître les émoluments de quelques-uns de ses confrères : un seul, M. Cheatte, un tout jeune docteur, gagne le même traitement que lui. Seulement, c'est le fait d'une erreur ; il était engagé à raison de 3,000 livres, mais un employé distrait du ministère de la guerre a mis un 5 à la place du 3.

Quatre médecins : MM. Treves, Makins et Cheyne, sont payés à raison de cent mille francs par an. D'autres se contentent de 75,000, 60,000, 42,000 francs. Celui qui touche le moins est M. H. Scharlieb, de l'*University College Hospital* : 27 francs par jour et une somme à débattre après la guerre, en cas d'issue heureuse.

Il nous reste à citer un nom, celui du docteur Conan Doyle, qui a offert les ressources de son art gratuitement.

(*Le Gaulois.*)

Trouvailles Curieuses et Documents inédits [a]

Un mandat d'arrestation pendant la Terreur.

Le 5 avril prochain, doit avoir lieu à l'hôtel Drouot la première vente d'autographes faisant partie de la collection du regretté Etienne Charavay. Cette vente, qui comprendra plusieurs vacations, est appelée, en raison de l'intérêt qu'offrent les pièces portées au catalogue, presque toutes de premier ordre, à avoir dans le monde des autographiles et des historiens un grand retentissement.

Grâce aux relations qui nous unissent depuis longtemps avec la maison Charavay, dont le propriétaire actuel, Noël Charavay, met si libéralement à notre disposition les documents qui nous paraissent rentrer dans le cadre de notre revue, nous avons pu obtenir communication de deux documents qui sont, chacun dans leur genre, des plus intéressants.

Le premier (1), dont nous donnons ci-joint un fac-similé réduit, mais d'une exactitude parfaite, est le mandat d'arrestation du

(1) La seconde pièce sera publiée dans un de nos plus prochains numéros.
(a) La *Correspondance médico-littéraire* est, faute de place, renvoyée à un numéro ultérieur.

DÉPARTEMENT DE POLICE

COMMUNE DE PARIS





LE Concierge de la maison d'arret de Luxembourg recevra les nommées Terrier inspecteur et Dusault chirurgien major de l'hospice de l'humanité

ordre du comité de Sureté generale de la Convention

~~qui lui envoyé de la Mairie~~, et il les gardera jusqu'à nouvel ordre.

Fait au Département de Police, Hôtel de la Mairie, le 11 Prairial 179 , l'an deux de la République.

Les Administrateurs de Police.

Fleury Michel

citoyen Dusault (1) (*sic*), « chirurgien major de l'hospice de l'Humanité », c'est-à-dire de l'Hôtel-Dieu.

Dusault, dont le nom est ici mal orthographié, n'est autre que le célèbre chirurgien Desault, le maître de Bichat, celui-là même qui fut chargé de donner ses soins au jeune Dauphin enfermé au Temple.

Desault avait été nommé en qualité de chirurgien, en 1788, à l'Hôtel-Dieu, où il succédait à Ferrand et à Moreau. Il y établit le premier cours de clinique chirurgicale.

Sur la dénonciation de Chaumette (2) à la Commune de Paris, Desault fut arrêté au milieu de sa leçon, le 28 mai 1793, et traduit au Luxembourg, alors converti en prison.

Les nombreuses réclamations qui s'élevèrent de toutes parts, déterminèrent le Comité de sûreté générale à le remettre en liberté : sa détention n'avait duré que trois jours.

Mais cet événement eut sur sa santé un fâcheux contre-coup : il conserva, à partir de ce jour, un fond de tristesse, qui ne devait prendre fin qu'avec sa mort. Celle-ci survint, on le sait, dans des circonstances étranges, dont le mystère n'a pas encore été complètement éclairci (3).

Le musicien Méhul botanophile.

On vient de ressusciter Méhul ou, pour mieux dire, la musique de Méhul qui, de l'avis des amateurs, méritait mieux que le dédain dont on l'avait jusqu'ici accablé.

Le Lyrique de la Renaissance a récemment exhumé une délicieuse partition de l'auteur de *Joseph*, *Euphrosine et Coradin*, que les dilettanti se sont empressés d'aller entendre.

Nous allons profiter, nous aussi, de cette résurrection pour tirer de nos cartons une lettre du célèbre musicien, qui nous le révèle sous un jour tout à fait inattendu : elle est adressée par Méhul à son médecin, ce qui nous la rend doublement précieuse.

Voici cette curieuse épître dans son intégralité (4) :

D'Hyères, le 22 mars.

MONSIEUR,

Je suivrai ponctuellement vos conseils, soyez-en certain ; j'y suis porté de confiance et d'inclination. Mais avant de vous parler de ma santé, permettez-moi de vous témoigner ma tendre reconnaissance pour l'intérêt que vous manifestez à mon égard, et pour les sentiments d'amitié que vous voulez bien m'accorder. Je

---

(1) Il signait ses lettres Dusault, du moins avant la Révolution. Dans son excellente *Etude sur la vie et les travaux de Desault* (Besançon, 1867), le Dr Labrune a donné la copie d'une lettre du chirurgien à son frère, signée *Dusault*. Par une singulière contradiction, l'adresse en est pourtant ainsi libellée : *A Monsieur Desault*.

Outre le travail précité du Dr Labrune, qui est accompagné d'une bibliographie des plus copieuses, il a paru sur Desault une thèse de doctorat en médecine, par le Dr Emile Sauzay, Paris, 1889, dont nous avons jadis fait une analyse assez détaillée, dans le *Journal de Médecine de Paris*, 1890, nº 13 ; voir également la *Chronique Médicale*, 1895, p. 346.

(2) Chaumette, qui était alors maître de la municipalité, dénonça Desault à ses collègues, comme ayant refusé de donner ses soins aux blessés du 10 août, alors qu'au contraire ils emplissaient les salles de l'Hôtel-Dieu. Cf. *Un chirurgien au siècle dernier*, par Emile Sauzay, p. 36.

(3) V. *Chronique médicale*, 1895, *loc. cit.*

(4) Nous en devons l'obligeante communication à M. Raoul Bonnet, de la maison Noël Charavay.

n'en suis pas indigne par le prix que j'y attache, et par les soins que je prendrai de les conserver. J'ai bien souvent murmuré contre un voyage fait à contre-temps, et qui m'a causé de nombreuses contrariétés, mais à présent je suis bien aise de l'avoir entrepris. Il m'a procuré, Monsieur, l'occasion de vous connaître, d'apprécier toutes les qualités qui vous distinguent, et le bonheur d'être compté au nombre des personnes que vous aimez.

Il n'y a rien de nouveau dans mon état. L'appétit se soutient, le lait passe toujours bien et les forces reviennent peu à peu. Elles feraient plus de progrès si je pouvais prendre un peu d'exercice ; mais les vents sont si violents et si aigus, que je suis plus souvent au coin de mon feu qu'à la promenade. Hier et avant-hier nous avons eu de la neige et de la gelée qui ont fait bien du mal aux productions de la terre. A propos de la terre et de ses productions, apprenez, Monsieur, que je suis amateur passionné des fleurs, que j'en possède un grand nombre de la plus rare beauté, et que me voilà tourmenté du désir d'être à Paris pour voir mes tulipes en fleurs. J'en ai une collection qui est peut-être la plus riche qui existe. Mes jacinthes sont aussi très belles, ainsi que mes oreilles-d'ours, mes anémones, mes renoncules, mes roses, mes œillets. Convenez, docteur, qu'il serait cruel d'être à deux cents lieues de mes plantes chéries au moment où elles brilleront de tout leur éclat, de toute leur magnificence. J'espère donc que vous permettrez mon retour. En mai je dois trouver de beaux jours à Paris. J'y trouverai du lait d'ânesse, toutes les commodités de la vie, des soins empressés, et tous les moyens de suivre vos conseils pour achever mon rétablissement. Je veux vous devoir ma santé, Monsieur, et je vous devrai aussi, bien certainement, une portion de mon bonheur, par la réciprocité que vous voulez bien accorder à tous les sentiments que vous m'avez inspirés, et avec lesquels je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

MÉHUL.

Mille témoignages d'affection et de reconnaissance à M. Chrétien.

CORRESPONDANCE

5 mars 1900, 32, avenue Rapp.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

C'est toujours avec plaisir que je vois arriver la « Chronique médicale », et je la lis attentivement, certain d'y trouver un délassement aussi instructif qu'agréable.

Dans votre dernier numéro, à propos du « Vieux-Neuf », le Dr Michaut cite Nadar qui, dès 1850, avait *prévu* le phonographe.

Mais Nadar lui-même avait eu un précurseur ; il n'arrivait tout au plus que bon deuxième avec seulement ***200 ans*** de retard.

Il est difficile, en effet, de trouver une description plus exacte du phonographe, que celle que l'on lit dans les œuvres de Cyrano de Bergerac, dont la première édition de l'***Histoire comique des état et empire de la Lune*** parut en ***1650***.

Bretteur et soldat aventurier, poète et philosophe, Cyrano était, en outre, un excellent physicien pour son époque, si l'on en juge par les « Fragments de Physique » qui terminent ses œuvres et dont nous ne possédons malheureusement que les têtes de chapitre.

Je vous adresse ci-joint le paragraphe concernant le phonographe, copié dans l'édition que je possède, pensant que cela pourrait peut-être intéresser vos lecteurs, si vous n'avez pas déjà relevé ce point dans quelque numéro d'une précédente année.

Veuillez agréer, Monsieur et cher Confrère, l'assurance de mes sentiments distingués. Dr G. Durante.

Les œuvres de M. de Cyrano Bergerac, nouvelle édition ornée de figures en taille-douce. A Amsterdam, chez Jacques Desbordes, libraire vis-à-vis la grande porte de la Bourse. MDCCIX, 2e partie.

(*Histoire comique des état et empire de la Lune*, pages 108 et 109.)

Cyrano de Bergerac, étant parvenu dans l'Empire de la Lune, y est mis en prison. On lui apporte des livres pour le distraire, et voici la description qu'il en donne :

« Il (un habitant lunaire qui s'intéressait à lui et qu'il appelle son démon) fut à peine sorti, que je me mis à considérer attentivement mes livres, et leur boëtes, c'est-à-dire leurs couvertures qui me semblaient admirables pour leurs richesses. L'une était taillée d'un seul diamant, sans comparaison plus brillant que les nôtres ; la seconde ne paraissait qu'une monstrueuse perle fenduë en deux. Mon Démon avait traduit ces livres en langage de ce monde ; mais, parce que je n'ai point de leur imprimerie, je m'en vais expliquer la façon de ces deux Volumes.

« A l'ouverture de la boëte, je trouvai dedans un je ne sçai quoi de metail, presque semblable à nos horloges, plein de je ne sçai quels petits ressorts et de machines imperceptibles : c'est un livre à la vérité, mais un livre miraculeux, qui n'a ni feüillet, ni caractères ; enfin c'est un livre, où, pour apprendre, les yeux sont inutiles ; on n'a besoin que d'oreilles. Quand quelqu'un donc souhaite lire, il bande avec grande quantité de toutes sortes de petits nerfs cette machine, puis il tourne l'éguille sur le chapitre qu'il désire écouter, et au même temps il en sort comme de la bouche d'un homme, ou d'un instrument de musique, tous les sons distincts et differens qui servent entre Grands Lunaires à l'expression du langage... »

Nous avons copié ce passage en respectant l'orthographe et les ponctuations de l'édition que nous possédons ; mais cette édition est postérieure à la mort de l'auteur. Cyrano de Bergerac mourut vers 1655. La première édition de l'*Histoire comique des état et empire de la Lune* a paru en *1650*.

Cette description du phonographe, qui, croyons-nous, est bien la première, remonterait donc à *250 ans*.

Paris, le 17 mars 1900.

MON CHER CONFRÈRE,

Je suis désolé d'avoir si mal écrit ma lettre « *A propos du phonographe* », et d'être obligé d'y revenir. Léon Scott, après avoir inventé le *phonautographe*, devint marchand d'*estampes*. Charles Cros trouva, *avant Edison*, le phonographe, et son frère Antoine Cros l'a *prouvé*.

Bien cordialement.

Dr FOVEAU DE COURMELLES.

*
* *

MON CHER DIRECTEUR,

Notre confrère, le savant électricien Foveau de Courmelles, signale Charles Cros, habitué du « Chat Noir », comme le premier inventeur du phonographe, dans une lettre qu'il adresse à la *Chronique médicale*. Charles Cros était, en outre, un poète remarquable. Le *Coffret de Santal*, paru chez Alphonse Lemerre en 1873, est une œuvre que certains lettrés mettent à côté des *Fleurs du Mal*, d'autant qu'elle contient de petits poèmes en prose aussi délicats que ceux de Ch. Baudelaire. Mais n'existe-t-il pas un Antoine Cros, docteur en médecine et littérateur lui-même ? Cet Antoine est un physicien et un chimiste remarquable. Auquel doit-on rapporter la découverte du phonographe ? A la belle époque du *Chat Noir*, certains se rappellent avoir entendu un Cros, esprit tout à fait extraordinaire par son amplitude et son universalité, démontrer le mécanisme du phonographe. Charles n'était pas docteur en médecine. Victor Meunier, le poète Dorchain, Carjat, Catulle Mendès, José-Maria de Heredia ont connu et apprécié le talent de ce poète et pourraient nous donner des renseignements sur cette famille Charles, Antoine et Henri Cros : elle le mérite entre toutes.

Quant au pauvre Charles Cros, si oublié, il mériterait à lui seul une étude qui n'a jamais été faite ; c'était un rêveur de génie qui ne se faisait pas d'illusion :

Au plus grand nombre je déplais,
Car je semble tombé des nues,
Rêvant des terres inconnues
D'où j'exile les gens trop laids.

Hélas ! ils le lui ont bien rendu ! On ne saurait mieux le comparer qu'à Gérard de Nerval, mais à un Gérard de Nerval astronome, physicien, linguiste et inventeur ! Dr MATHOT.

Notre Pilori.

La Mère et l'Enfant, une revue avec laquelle nous faisons un échange qui ne nous est d'aucune utilité, nous pille sans façon (article sur *La propreté sous Louis XVI*) et ne nous cite point. A la récidive, nous supprimerons l'échange. Avis à l'intéressé.

Paris. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr.

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

7e ANNÉE N° 8 15 AVRIL 1900

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

AVIS A NOS ABONNÉS ET LECTEURS

Changement d'Adresse

Pour cause d'agrandissement, les bureaux de la Chronique médicale sont transférés, 6, rue d'Alençon.

Nos collaborateurs, abonnés et lecteurs sont priés d'envoyer désormais leurs communications à l'adresse précitée. Nous prévenons également ceux de nos confrères qui font avec nous l'échange de leurs publications, de prendre bonne note de cet avis pour le changement d'adresse.

Pour la vente au numéro, prière de continuer à s'adresser à la librairie Maloine, 23-25 rue de l'Ecole-de-Médecine.

PRIME

Aux souscripteurs du **Cabinet Secret**

Pour répondre à de nombreuses demandes, nous prévenons à nouveau nos lecteurs qu'ils n'ont qu'à adresser un mandat-poste ou un mandat-carte de 12 francs à l'administrateur de la *Chronique médicale*, 6, rue d'Alençon, pour recevoir *franco* (1) la collection complète des volumes du *Cabinet secret*, du Dr Cabanès.

Une série, prise seule, sera envoyée contre mandat de 3 fr. 50 pour Paris ; 4 fr. pour la province ou l'étranger, franco ; deux séries, sept francs; trois séries, neuf francs.

Grâce à la générosité de notre aimable confrère le Dr Potiquet, nous pouvons joindre (2) à chaque collection complète le volume de notre distingué collaborateur, *La Mort de François II*, à titre de prime.

(1) Pour l'étranger, ajouter 2 francs, c'est-à-dire 14 fr. pour recevoir *franco* la collection complète, avec la prime indiquée plus loin.

(2) Ceux qui possèdent déjà la collection n'auront qu'à nous envoyer en timbres poste la somme de *un franc*, représentant les frais de port et d'empaquetage, pour recevoir *franco* le volume du Dr Potiquet.

Même faveur sera faite à tout acheteur d'au moins trois volumes, ainsi répartis : deux séries du *Cabinet secret* et un *Marat inconnu* ; une série du *Cabinet secret, Marat inconnu* et *Balzac ignoré*. Le prix des trois volumes est de 11 francs pour la France, port compris ; 12 fr. pour l'étranger.

Nous rappelons, à cette occasion, qu'il ne nous reste plus que *huit* exemplaires du *Marat* et *cinq* du *Balzac*. Les demandes seront servies dans l'ordre où elles nous parviendront.

L'édition sur papier de luxe des *quatre* séries du *Cabinet secret* est *complètement* épuisée.

Il ne nous reste plus de collection complète de la « Chronique ».

Nous indiquerons prochainement quels sont les numéros épuisés.

Le « Cabinet secret » à l'Académie de médecine.

Notre maître et ami le Dr Laborde a bien voulu présenter notre dernier ouvrage à l'Académie de médecine, dans sa séance du 27 mars dernier.

Voici en quels termes cordiaux et véritablement trop bienveillants, dont nous ne saurions le trop remercier, s'est exprimé notre éminent collègue de l'*Association de la Presse médicale*:

En présentant, en hommage, à l'Académie, de la part de M. le docteur Cabanès, son auteur, le quatrième volume du **Cabinet secret de l'histoire**, j'ai à peine besoin de signaler le puissant, je pourrais dire le passionnant intérêt qui s'attache à cette curieuse publication, laquelle soulève tant de troublants problèmes, réveille tant d'ardentes discussions.

Ainsi que le dit lui-même l'auteur, dans la préface de ce nouveau volume : « Il n'y a pas de grand homme pour son valet de chambre; à plus juste titre pourrait-on dire qu'il n'en est pas pour son médecin. »

La nature des sujets traités par le docteur Cabanès est, il est vrai, terriblement délicate. Son livre n'est pas pour être mis entre toutes les mains — oh ! certes non ! — mais combien sa lecture en est suggestive, instructive, et nous révèle des particularités piquantes et ignorées !

Les escapades des trois rois galants, François Ier, Henri IV, Louis XV, nous sont dévoilées par un impitoyable reporter qui ne nous fait grâce d'aucun détail. Nous pénétrons, à la suite de ce guide si précieusement informé, jusque dans l'alcôve de nos souverains, et ce qu'on y voit est, nous vous le garantissons, un spectacle de haut goût !

Et, sorti de cette lecture, le philosophe est saisi d'épouvante à la pensée de toutes les conséquences qui peuvent résulter d'un pouvoir sans limites, abandonné aux mains d'un seul, surtout quand ce privilégié est atteint de quelque tare morbide, acquise ou dont il a hérité de ses ascendants.

La psychologie morbide revendique ainsi dans l'histoire tous ses droits et toute sa portée dans son application au choix par les nations du régime et du pouvoir politiques.

C'est pourquoi de tels livres vont bien au delà du mérite de la simple curiosité, la première qualité d'attraction apparente; ils ont leur place marquée à côté des œuvres vraiment utilitaires ; et si l'on y ajoute le talent de recherches et d'observations perspicaces et consciencieuses, qui préside à la conception, doublé des qualités littéraires appropriées à leur exposition et à leur composition, l'on ne peut se défendre des justes félicitations dont je suis heureux d'être l'interprète.

La Médecine dans l'Histoire [a]

La Santé de Napoléon Ier (*suite*)
(*d'après des documents nouveaux et inédits*)
Par M. Georges Barral.

En août 1864, je me trouvai au palais de Meudon, chez le prince Napoléon, avec mon père, qui depuis 1848 entretenait avec lui des relations cordiales et désintéressées. Le prince Louis y était né. peu de jours auparavant, le 16 juillet. La princesse Clotilde y poursuivait sa convalescence heureuse de jeune accouchée. Le prince, lui, très actif de corps et d'esprit, employait ses loisirs à perfectionner les cultures de la ferme modèle qu'il avait annexée au château, en même temps qu'il surveillait la publication de la Correspondance de l'empereur, dont il avait pris la haute direction depuis le 3 février écoulé. Il s'était passionné pour l'agriculture : c'était un calmant pour son âme dévorante. Il aimait à consulter mon père sur ses entreprises agronomiques, et volontiers aussi il l'entretenait de sa grande préoccupation : montrer Napoléon sous son véritable jour. Nous avions déjeuné dans un petit pavillon du jardin, presque en plein air, car il était ouvert de tous côtés. Le jeune prince Victor, âgé d'un peu plus de deux ans, étant né à Paris au Palais-Royal, le 18 juillet 1862, jouait sur le sable. A un moment donné, je le pris sur mes genoux et le fis sauter, à son grand plaisir, en disant : « Encore !... toujours !... » Depuis cette époque, je ne l'ai jamais revu, ni approché, et il est probable qu'il m'ignore.

Le café servi, le prince Napoléon se fit apporter le dossier du volume de la Correspondance en cours d'impression, et fit venir le comte Marchand, qu'il avait convoqué pour interroger ses souvenirs. C'est avec une vive curiosité, on s'en doute bien, que je dévisageai l'homme qui avait fermé les yeux de l'empereur. Le prince l'interrogea sur diverses personnes et à

(*a*) V. la *Chronique* des 15 janvier et 15 février 1900.

brûle-pourpoint lui demanda comment allait Napoléon Ier en 1815. — « Mais très bien, Monseigneur. » — « N'avait-il pas des hémorroïdes qui lui rendaient pénible l'exercice du cheval ? » — « C'est vrai ; mais il en souffrait très peu, le soir seulement, après les fatigues de la journée. »

— « Il serait intéressant d'établir l'histoire de la santé de l'empereur, reprit le prince Napoléon. Il est même incroyable que personne n'y ait songé, ne s'en soit occupé, ni pendant la vie de l'empereur, ni depuis sa mort. J'ai récemment interrogé Corvisart-Pepsine (c'est ainsi qu'on nommait à la cour de Napoléon III le baron Corvisart, petit-neveu du grand Corvisart). Il m'a assuré que son grand-oncle n'avait laissé aucun papier sur ce sujet, qui cependant a dû l'occuper, sinon le préoccuper. Vous, Marchand, faites-moi donc une note sur ce que vous savez depuis 1814 jusqu'à Sainte-Hélène. Je dis Sainte-Hélène, car, à partir de là, ce n'est plus *santé* qu'il faut dire, mais *maladie*. C'est une autre phase. » Le comte Marchand promit d'apporter ce travail. Il serait intéressant de savoir s'il a été rédigé. Je n'ai pas connaissance qu'il ait été remis au prince Napoléon dans la suite. Peut-être se trouve-t-il dans les papiers laissés par le comte Marchand, décédé en 1876, si je ne me trompe. Il avait composé des *Mémoires*, qui n'ont pas été publiés, ni de son vivant, ni depuis sa mort. Il serait intéressant de les rechercher, et de les sauver de l'oubli ou de la destruction

En ce qui me concerne, j'eus l'idée, pour me conformer à la pensée du prince Napoléon, d'établir en raccourci le bilan de la santé de Napoléon, depuis sa naissance jusqu'à juillet 1815. En février 1868, j'en fis la lecture à haute voix, au prince Napoléon, dans son cabinet du Palais-Royal. Il parut m'écouter avec intérêt, m'approuva, m'encouragea à continuer, en me faisant, au cours de ma lecture, des observations que j'ai consignées au fur et à mesure de leur émission. Je devais rapporter un travail plus complet. Mais l'orage de 1870 grondait ; l'horizon s'assombrissait de toutes parts. Les événements m'emportèrent. Je laissai de côté Napoléon, convaincu qu'un jour on verrait la résurrection de cette grande mémoire.

Par suite de la mort du prince Napoléon, qui, pour ainsi dire, a collaboré à cette note, elle est devenue *document*. C'est à ce titre que je la reproduis dans cette « Contribution à l'histoire de la santé de l'empereur ». La voici dans son intégralité.

*
* *

1° *Première enfance* : du 15 août 1769 au 15 août 1776, de la naissance à sept ans révolus.

Développement normal. Les deux dentitions se font fort bien. Dents magnifiques. L'enfant est vif, turbulent, adroit dans ses jeux. Caractère impérieux.

(*Ici le prince Napoléon me fait un signe d'assentiment.*)

2° *Seconde enfance* : du 15 août 1776 au 15 août 1781, de sept ans à douze ans. Croissance légèrement souffreteuse, mais sans maladie grave. Pas d'accident. Nommé boursier royal à l'Ecole militaire préparatoire de Brienne, l'enfant séjourne d'abord au collège préparatoire d'Autun, du 1er janvier au 23 avril 1779. Durant ces quatre mois, il travaille avec ardeur et se porte bien. Le 25 avril 1779, il entre à l'Ecole militaire de Brienne. Il est âgé de neuf ans huit mois et dix jours. Il est mince, élancé. Sa santé est excellente. Son esprit tourne à la mélancolie.

(*Nouveau signe d'assentiment du prince Napoléon.*)

3° *Adolescence* : du 15 août 1781 au 15 août 1790, de douze ans à vingt et un ans.

Le 15 août 1781, le jeune Napoléon a douze ans accomplis. Il est à Brienne depuis deux ans. Il en sort le 17 octobre 1784, âgé de quinze ans deux mois et deux jours. Durant son séjour, il n'a cessé d'être bien portant. Il n'a jamais mis les pieds à l'infirmerie de l'Ecole, malgré quelques journées de découragement, causé par les railleries de ses camarades.

Il entre à l'Ecole militaire de Paris, cinq jours après, le 22 octobre 1784, ayant pris le coche de Nogent-sur-Seine, pour débarquer dans la capitale. Il en sort le 1er septembre 1785, classé dans l'artillerie, avec le numéro 42 sur cinquante-huit élèves. Il était donc compris dans le dernier tiers. Il annonçait un esprit studieux, pas extrêmement brillant, plutôt concentré, rêveur. Il était bon mathématicien. Les rêveries et les mathématiques vont très bien ensemble...

Ici le prince Napoléon m'interrompt : « C'est ce que Laplace dit plus tard à l'Empereur... »

Après un silence, je continue.

... Le jeune homme est frêle, maigre, très maigre. Mais sa santé est bonne. Il n'a pas eu la plus légère indisposition durant les dix mois et dix jours de son séjour dans les bâtiments du Champ-de-Mars. A sa sortie, âgé de seize ans et quinze jours, il est nommé lieutenant en second au régiment de la Fère-Artillerie. Il restera durant sept années dans ce grade, successivement en garnison à Valence-sur-Rhône, Douai, Lyon, Auxonne, Seurre. Il s'attache sans relâche, durant cette période, à perfectionner son instruction, à fortifier son esprit. Il dévore les bibliothèques et tous les livres qu'il trouve dans ses résidences.

En 1787, il a, selon sa propre expression, une première crise d'hypocondrie. Une deuxième en 1788. Une troisième en 1789.

En juillet 1789, il est à Auxonne et écrit à sa mère : « Je n'ai d'autre ressource ici que de travailler. Je ne m'habille que tous les huit jours ; je ne sors que très peu depuis ma mala-

die : cela est incroyable. Je me couche à dix heures, et je me lève à quatre heures du matin. Je ne fais qu'un repas par jour, à trois heures : cela me fait très bien à la santé. »

Ici le prince Napoléon rit aux éclats et dit : « *Il devait vite en rabattre !* » Sur un signe, je continue ma lecture.

... Il dut cesser bientôt ce régime de Spartiate. Il est chaste. Ses amourettes sont sans importance, essentiellement cérébrales. (*Assentiment du prince.*)

4° *Jeunesse* : du 15 août 1790 au 15 août 1794, de vingt et un à vingt-cinq ans révolus.

A vingt et un ans, le 15 août 1790, époque à laquelle il passe de l'adolescence à la jeunesse, Bonaparte est en congé à Ajaccio auprès de sa mère.

Vers le printemps de 1791, d'après une note communiquée par le baron Larrey, fils du grand Larrey, Mme Letizia éprouve une triple inquiétude. Ses trois fils aînés, réunis chez elle, Joseph, Napoléon et Lucien, prenaient souvent pour but de leur promenade le vallon dit *des Salines*, situé à une petite distance d'Ajaccio. Cette vallée, formant un bas-fond de terrain humide et marécageux, devenait parfois malsaine et provoquait la fièvre intermittente des marais. Les trois frères en furent atteints ensemble, mais guérirent grâce aux soins de leur mère, habituée à intervenir utilement jusqu'à l'arrivée du médecin.

La convalescence se prolongea un peu pour Napoléon, appelé bientôt à une position nouvelle. En effet, le 21 juin suivant (1791), à vingt et un ans neuf mois et quinze jours, il fut nommé lieutenant en premier au 4e régiment d'artillerie, ancien Grenoble-Artillerie, et envoyé de nouveau en garnison à Valence-sur-Rhône, après dix-sept mois d'absence passés en Corse. Huit mois après, le 6 février 1792, il est nommé capitaine dans le même régiment, à vingt-deux ans six mois et quinze jours Il a conservé des traces de son attaque d'impaludisme, et se plaint fréquemment *d'être tourmenté d'une fièvre tierce*.

Cependant son service n'en souffre pas. Le 3 juillet 1793, il est en garnison à Nice. A partir de ce moment, sa fortune va s'accélérer. Le 7 septembre, il est envoyé au siège de Toulon, tombé aux mains des Anglais le 27 juillet précédent. Le 29 septembre il est nommé chef de bataillon au 2e régiment d'artillerie. Il joua un rôle important, décisif, dans l'attaque de la ville et le bombardement, qu'il dirigea très habilement sur la flotte anglaise.

Le 20 décembre, Toulon est repris ; Bonaparte y entre le 21, et va se loger à Port-la-Montagne. Le 22 décembre, il est nommé général de brigade et chargé de faire relever les batteries et de fortifier la côte contre un retour possible des Anglais.

Ici doit se placer l'incident de la gale.... « Etait-ce bien la

gale ? dit le prince Napoléon, en m'interrompant. Le baron Larrey m'a affirmé que c'était une affection psorique, sans importance, née d'un frottement répété des habits sur la peau, compliquée d'un échauffement intestinal, et nullement produit par l'acarus de la gale. » — Voici mon document, répondis-je : il est emprunté aux *Mémoires* du Dr Antommarchi qui fait, à la date du 31 octobre 1819, l'étrange récit suivant sur une crise périodique de l'Empereur qu'il faudra élucider, il me semble :

« L'Empereur était agité, inquiet. Je lui conseillai de faire usage de quelques calmants que je lui indiquai. — Merci, docteur ; j'ai quelque chose de mieux que votre pharmacie. Le moment approche, je sens que la nature vient au secours. » — En même temps, il se laissa couler sur un siège, saisit sa cuisse gauche et la déchira avec une espèce de volupté. Les cicatrices s'ouvrent, le sang jaillit. — « Je suis soulagé, je vous l'ai dit, j'ai mes crises, mes époques. Dès qu'elles arrivent, je suis sauvé ». Cette espèce de lymphe, qui sortait d'abord avec abondance, cessa bientôt ; la plaie se ferma, et s'étancha d'elle-même. — « Vous le voyez, me dit Napoléon, la nature en fait tous les frais ; dès qu'il y a du trop-plein, elle rejette, et l'équilibre se rétablit ». Ce phénomène singulier excita ma curiosité ; j'en recherchai toutes les circonstances, et j'appris qu'il était périodique, régulier, qu'il datait du siège de Toulon. L'empereur, qui n'était alors que chef de bataillon d'artillerie, échauffait le feu d'une batterie. Un canonnier tombe à ses côtés. Il s'empare du refouloir, charge, tire, sue, aspire la gale dont le mort était couvert. Il se soumet à un traitement ; mais l'impatience de la jeunesse, l'activité du service, un coup de baïonnette qui le frappe au-dessus du genou, le lui font bientôt abandonner. L'éruption rentre, l'humeur s'échappe, et prend son cours à travers la blessure. Cette négligence faillit lui devenir fatale. Le virus se développa durant les campagnes d'Egypte et d'Italie. La poitrine devint douloureuse, la toux continuelle, la respiration pénible. Le Premier Consul était maigre, pâle, défait, semblait toucher au terme de sa carrière. « Mes alentours m'obsédaient, ne cessaient de me faire des représentations sur mon insouciance ; mais elle ne nuisait pas à la marche des affaires, je laissais dire. A la fin cependant, les sollicitations devinrent si puissantes que je consentis à prendre les conseils d'un médecin. On me proposa Desgenettes. Tout choix m'était bon, j'acceptai ; mais le parleur me fit une si longue dissertation, me prescrivit tant de remèdes, que je restai convaincu que l'adepte était un discoureur et l'art une imposture ; je ne fis rien. Les obsessions recommencèrent, je cédai, on m'amena Corvisart. Il était brusque, impatient, bourru. Je ne lui avais pas rendu compte de ma situation, qu'il me dit : — Ce que vous avez n'est rien ; c'est une éruption rentrée qu'il faut rappeler à l'extérieur. Quelques jours de vé-

sicatoires suffiront. — Il m'en appliqua deux sur la poitrine : la toux disparut. Je repris de l'embonpoint, de l'énergie, et fus à même de supporter les plus dures fatigues. La sagacité de Corvisart me charma. Je vis qu'il avait pénétré ma structure, que c'était le médecin qui me convenait. Je me l'attachai et le comblai de biens. Il me fit plus tard un cautère sur le bras gauche ; mais la guerre d'Espagne éclata, je le laissai fermer et ne m'en trouvai pas plus mal. L'irritation, la démangeaison continuèrent à se faire sentir comme à l'ordinaire. Je me fis de nouvelles blessures; il se forma de nouvelles cicatrices. L'humeur eut des écoulements, et je jouis d'une santé de fer. »

Ayant terminé la lecture de cette citation d'Antommarchi, le prince Napoléon se leva, mit la main sur mon manuscrit, pour m'empêcher de continuer, et me dit : « Il faudrait avoir l'opinion de plusieurs médecins, de savants, de physiologistes. Allez consulter successivement Claude Bernard, Flourens, Velpeau, Nélaton, Béhier. Il faudrait vérifier encore si Corvisart ne fait pas allusion à ce phénomène dans ses publications, dans son livre sur le cœur, ouvrage commandé par l'Empereur. — Je le ferai, répondis-je. Quant à Corvisart, j'en parle justement tout de suite; j'ai lu son « Essai sur les maladies de cœur » ; il est mu et sur la constitution de l'Empereur ; et je repris ma lecture.

... C'est au mois de mars 1801 qu'avait eu lieu la présentation officielle de Corvisart au Premier Consul. Mais ils s'étaient déjà rencontrés à une soirée chez Barras, au palais de Luxembourg, en février 1798, peu avant le départ pour l'Egypte. Le général Bonaparte était maigre, pâle, souffreteux. Joséphine interrogea Corvisart sur la constitution de son mari. Corvisart avait répondu : « Le général me semble prédestiné à une maladie de cœur. »

— « Eh bien ! pour me le démontrer, faites donc un livre là-dessus, répliqua Bonaparte ; seulement faites vite, car le cœur est sujet à des surprises. »

En 1806 seulement, parut l'*Essai sur les maladies et les lésions du cœur et des gros vaisseaux*. « Si je ne m'abuse, dit Corvisart en débutant, un tel ouvrage doit jeter un grand jour sur un genre de maladies trop peu aperçues, quoique très fréquentes ; il doit faire reconnaître les erreurs nombreuses dans lesquelles un grand nombre de médecins, tant anciens que modernes, sont tombés. Je ne doute pas que la majorité des hommes qui ont été inhumés, réputés morts d'hydropisie générale, de leucophlegmasie, d'hydropisie de poitrine, et de diverses espèces d'asthmes, de dyspnées singulières, etc., n'aient péri de maladies de cœur. » — « Je crois que Corvisart exagère, dit l'Empereur : le cœur n'est point si malade chez

les Français. Mais peu importe, il peut me dédier son ouvrage. » Et le volume parut peu après avec la dédicace suivante : *A Napoléon Ier, empereur des Français et roi d'Italie.* « Sire, ce n'est point à ma faible voix à faire entendre des « éloges qui ne peuvent atteindre les *faits* dont vous avez « étonné la terre ; je laisse cet effort immense à ceux qui « oseront le tenter. Mais, Sire, j'ai dû ambitionner la faveur de « placer votre NOM IMMORTEL au-devant de cet ouvrage, puisque, « en l'obtenant, j'assure à mon livre une portion de la durée « que votre *nom* garantit à tout ce qui doit le porter. »

Si Corvisart était bon médecin, dit le prince Napoléon en aparté, *il était aussi habile courtisan. — Poursuivez.*

(*A suivre.*)

Informations de la « Chronique »

Un ancêtre (?) ignoré du Président de la République.

Tout récemment, une revue d'érudition (1) insérait la note suivante :

« Ancien chirurgien-major des régimens de Senterre et de Touraine, et chirurgien-major de l'hôpital royal et militaire d'Ostende », tels sont les qualificatifs que je relève sur un volume imprimé en 1761, et intitulé : *Lettres sur la maladie de la goutte.* Ces lettres ayant été critiquées par un médecin de Bourg-en-Bresse, nommé *Chavy de Mongerbe*, Loubet répond à sa critique d'une façon assez pittoresque. Les premières lettres critiquées sont datées de Versailles, 1756, et adressées A. MLCD. L., initiales que je n'ai pu déchiffrer. Ce Loubet appartiendrait-il à la famille du président ? »

Ayant transmis à notre ami M. F. Roussel, sous-directeur du cabinet civil de la Présidence de la République, l'entrefilet qui précède, nous en avons reçu le jour même la réponse quasi-officielle qui suit :

Paris, le 28 mars 1900.

MON CHER AMI,

Le Président est très touché de votre lettre; mais il n'a aucune indication lui permettant de rattacher son origine (2) au chirurgien des armées du roi que vous étudiez.

Merci, et bien à vous.

F. ROUSSEL.

Votre dernier livre a ici — et ailleurs — un grand succès.

---

(1) *Intermédiaire*, 1900, n° 873, p. 480.

(1) Nos lecteurs savent que le président actuel de la République a un frère, docteur en médecine : le Dr Loubet exerce la médecine à Grignan, canton de Montélimar.

Historique des hôpitaux parisiens : l'hôpital Trousseau.

L'hôpital Trousseau va disparaître sous la pioche des démolisseurs; il nous a paru intéressant de recueillir sur ce vieil hôpital quelques renseignements relatifs à son histoire.

Jusqu'en 1854, Paris ne possédait qu'un établissement spécialement affecté au traitement des maladies de l'enfance, l'*Hôpital des enfants malades*, plus généralement connu sous le nom de l'*Enfant Jésus*, rue de Sèvres.

Le 15 mars 1854, sur la rive droite de la Seine, un second hôpital d'enfants fut ouvert sous le nom de *Sainte-Eugénie*. Depuis 1880 (date de la laïcisation de la plupart des établissements hospitaliers de Paris), cet hôpital s'appelle *Hôpital Trousseau*.

Précédemment, cet établissement avait eu des affectations diverses : la première remonte à 1660, époque à laquelle la famille d'Aligre (1) consacra à une œuvre charitable les services actuels et un pavillon, existant encore aujourd'hui et qui porte le nom de son fondateur.

En 1670, l'administration des Enfants trouvés, qui venait de se rattacher à l'hôpital général de Paris, faisait l'acquisition de cette maison et l'affectait tout spécialement au service des orphelins et des enfants abandonnés.

En 1674, Marie-Thérèse d'Autriche posait les premières pierres de la chapelle (M. de Nerveaux, Directeur général de l'Assistance publique, a présidé, en 1874, à la célébration du deuxième centenaire de cette cérémonie).

Cette chapelle existe encore aujourd'hui dans son intégrité. La rue Trousseau, qu'on doit percer à travers l'hôpital, doit en amener la démolition.

Des particuliers s'intéressèrent à l'œuvre des Enfants trouvés, ainsi qu'en témoignent deux inscriptions placées sur les bâtiments actuels :

Fondés par M. Grizot de Belle-Croix :

M. DCCLVIII (côté Giraldès).

M. DCCLIX (côté Denonvilliers).

Lorsqu'en 1838 le service des Enfants trouvés fut centralisé entièrement rue d'Enfer, la maison du faubourg Saint-Antoine et ses annexes devenaient un hôpital pour les adultes des deux sexes.

Le 2 février 1839, elle s'ouvrait avec cette dénomination : *Hôtel-Dieu annexe*.

Les registres d'entrées constatent qu'à partir du 8 juillet 1848, l'hôpital prit le nom de *Sainte-Marguerite*, pour le conserver jusqu'au 17 janvier 1854, date de l'évacuation complète de l'hôpital d'adultes, afin de procéder à sa transformation en hôpital d'enfants.

Depuis cette date (1854), l'hôpital est resté un hôpital d'enfants.

Actuellement, l'hôpital Trousseau occupe un terrain d'une superficie totale de 32,500 mètres. Deux entrées y donnent accès, l'une située rue de Charenton, l'autre faubourg Saint-Antoine.

Chose bien curieuse, dans un pays où on parle tant d'hygiène et où le gouvernement semble se préoccuper de la santé publique, depuis plus de 30 ans il existe, exactement en face de l'hôpital, une fabri-

(1) Le portrait du chancelier d'Aligre, datant de l'époque, est conservé dans le cabinet du directeur de l'hôpital. Son tombeau existe dans la chapelle. Un des descendants de la famille dut faire transporter les cendres dans un des cimetières de Paris avant la démolition de l'hôpital.

que de colle-forte, où chaque jour on amène des cargaisons de pieds de mouton, d'os et de fragments d'animaux à moitié pourris. Cette fabrique répand dans tout le quartier des exhalaisons nauséabondes et est évidemment un foyer de contagion. Il ne se passe pas d'année où il ne se déclare des cas de choléra nostras, de fièvres typhoïdes, de phlegmons et de maladies infectieuses de toute espèce. Cette fabrique insalubre ne disparaîtra, paraît-il, qu'en même temps que l'hôpital.

Au fond de la première cour de l'hôpital, se trouve un bâtiment parallèle à celui qui borde la rue de Charenton, surmonté d'une horloge.

A droite et à gauche de l'entrée, sont placées les deux plaques de marbre noir, qui portent les noms des étudiants en médecine, morts victimes de leur dévouement, en soignant les enfants malades. Nous avons, il y a quelque temps, publié ces noms dans la *Chronique*. C'est dans ce bâtiment que se trouvent au rez-de-chaussée, à gauche, le cabinet du directeur (M. Richer, à l'obligeance duquel nous devons ces renseignements), et celui de l'économe ; à droite, bureaux de la salle d'attente des malades. Les étages sont affectés aux cabinets des médecins et à diverses salles de malades.

Dans le jardin, sont installés les pavillons destinés aux malades atteints d'affections contagieuses : Pavillon *Davenne* (scarlatine) ; *Bretonneau* (diphtérie) ; à droite, *Donseur*, et d'*Aligre* (rougeole).

A gauche, se trouve un pavillon affecté au logement des internes en médecine, précédé d'un jardin qui leur est réservé.

Comme les livres, les hôpitaux n'échappent pas à leur destinée.

Dr Michaut.

VIEUX-NEUF MÉDICAL

Quelle est l'origine de la douche écossaise ?

Il semblerait que la douche dite écossaise ait dû prendre naissance... en Ecosse ? *Or, en Ecosse, on ne connaît pas la douche écossaise !* Le Dr Forestier, médecin à Aix-les-Bains, nous rapporte que, lors d'un voyage qu'il fit dans ce pays il y a quelques années, il a pu s'assurer que « la douche écossaise » y était absolument inconnue.

« En Ecosse, écrit notre confrère (1), on ne connaît pas la *douche écossaise*, comme j'ai pu m'en assurer lors d'un voyage que je fis dans ce pays il y a trois ans. Les différentes variétés de douche chaude, de douche froide, sont désignées par les Anglais sous le nom générique de *shower-bath*. En Amérique, en Allemagne, les livres d'hydrothérapie emploient peu le nom de douche *écossaisc*. »

Pourquoi donc *douche écossaise* ? Le Dr Forestier a trouvé l'origine de ce nom dans deux vieux livres sur les eaux d'Aix.

L'auteur de l'un de ces ouvrages, *Manuel de l'Etranger aux eaux d'Aix-en-Savoie*, le Dr Despine, écrit ce qui suit :

« *Douche écossaise.* — Nous appelons ainsi le bain froid, tiède ou chaud, administré sous forme de pluie : c'est le *shower-bath* des Anglais. Mon aïeul, le Dr Th. Despine, l'ayant vu employer avec succès en Ecosse, dans les affections hypocondriaques, l'importa en Savoie, il y a 50 ou 60 ans, en lui donnant le nom de *bain anglais*

(1) *Archives générales d'hydrologie*, mars 1900.

ou *écossais*. Mon père l'introduisit, en 1822, dans l'établissement thermal d'Aix, à l'occasion de diverses affections nerveuses qu'il traitait par la méthode perturbatrice ; et dès lors cette espèce de bain a reçu chez nous de nombreux perfectionnements, qui en ont rendu l'emploi fréquent dans un grand nombre de maladies. »

Le grand-père de l'auteur, qui fut nommé directeur de ces bains par le gouvernement sarde en 1787, fut élève du Dr Cullen, à l'Université d'Edimbourg, et là apprit l'emploi et l'application du *shower-bath* froid.

A son retour à Aix, il introduisit ce procédé de traitement des maladies nerveuses, auquel il donna le nom de *douche écossaise*, en souvenir du pays où il avait étudié la médecine.

Ainsi, c'est à Aix-en-Savoie ou Aix-les-Bains que la douche écossaise aurait reçu son baptême.

C'est un fait à rapprocher de celui, plus intéressant encore, qui rattache aussi à Aix l'origine du massage. (V. le *Progrès médical* du **25** mai 1895.)

Le massage, comme en fait foi le livre de Daguin, « Des eaux thermales d'Aix-en-Savoie », Chambéry, 1808, aurait été importé d'Egypte à Aix par des personnes (des médecins probablement) revenant de l'expédition de Bonaparte, et c'est probablement le premier texte où soit écrit le mot massement, massage. Cette pratique fut substituée par Daguin à la friction alors en usage et donna naissance à la pratique thermale spéciale d'Aix : la douche-massage.

Mais revenons à la douche écossaise. Sous cette dénomination, Despine comprenait diverses combinaisons de la douche chaude et de la douche froide.

Aujourd'hui l'appellation « douche écossaise » est moins large. Les auteurs spécifient seulement que la « douche écossaise » n'est autre chose qu'une douche chaude de longue durée, suivie d'une douche froide très courte.

En somme, l'acception du mot « douche écossaise » aurait peu varié depuis le temps de Despine. A. C.

Les inventions de M. de Chamousset : l'extrait de malt, la levure sèche, la bière de malt, les pâtes et les tablettes d'extrait de malt.

Le malt a été introduit dans la thérapeutique par un chirurgien anglais, David Macbride, qui en a fait connaître les vertus dans un livre intitulé : *Experimental essays on medical and philosophical subjects* (1), et publié à Londres en 1764. C'était, d'après ce savant, un spécifique contre le scorbut et un remède « particulièrement utile dans les maladies aiguës putrides ». On l'administrait en infusion, c'est-à-dire à l'état de « moût de bière frais » (2).

Le « bienfaisant » M. de Chamousset (3), toujours à l'affût des nouveautés utiles, apprit la découverte de Macbride, l'étudia soigneusement et en reconnut toute la valeur. Il résolut immédiatement d'en faire profiter ses compatriotes ; mais il voulut la leur

(1) Ce livre a été traduit en français et publié sous le titre de : *Essais d'expériences*, par Abbadie, chirurgien du duc de Penthièvre (Paris, P.-G. Cavelier, 1766, in-12).

(2) Macbride, *Essais d'expériences*, pages 268 et 272. Dans cette traduction, le *malt* est appelé habituellement *drèche* : de nos jours ces deux mots ne sont plus synonymes.

(3) V. *Chronique médicale*, 1898, p. 667 ; 1899, p. 49, 177, 274, 784.

présenter avec de sérieux perfectionnements. Doué de connaissances étendues en chimie et en pharmacie, il dirigea ses recherches du côté de la fabrication de la bière, et, sans doute avec le concours des « deux chymistes célèbres placés à la tête du laboratoire de son apothicairerie » (1), il inventa successivement : 1° un « rob de bierre » ou extrait de malt houblonné ; 2° deux procédés de fabrication de levure sèche ; 3° un « rob d'orge » ou extrait de malt sans houblon (2).

Le « rob de bierre » était d'une consistance qui le rendait inaltérable et permettait de le transporter sans crainte. Délayé dans six fois son volume d'eau et additionné de levure, il fournissait une excellente bière, qui devait être une « boisson saine, rafraîchissante, nourrissante et économique pour les habitants des pays brûlants de nos colonies », et un spécifique contre le scorbut pour nos marins.

La levure, destinée à la confection de la bière sur mer et dans les colonies, était préparée « sous une forme solide et renfermée dans une vessie ». Un autre procédé de fabrication consistait à tremper dans de la levure fraîche « des petits bâtons tordus comme des liens de fagot » et à les faire sécher quand ils étaient bien imbibés. Une petite quantité de levure sèche devait suffire, car « les premières pièces que l'on ferait fermenter avec cette levure en formeraient abondamment pour en faire fermenter d'autres, quelques jours après ».

Quant au « rob d'orge, bien préférable à l'orge même pour la tisane et l'aliment dans un nombre presque infini de maladies », on l'employait ou dissous dans l'eau, ou mêlé à des boissons médicamenteuses. Fondu dans l'eau, il donnait une solution légère, sucrée, claire et d'un goût gracieux, bien supérieure à la décoction d'orge qui était trouble, fade et d'un goût désagréable.

M. de Chamousset parle bien dans ses publications « des préparations et des cuissons qu'il a fait éprouver à l'orge pour le mettre en état de rob » ; mais il se garde d'indiquer son mode d'opérer. Conformément à l'usage de l'époque, il veut tenir son procédé secret et l'exploiter lui-même. Son but n'est point d'augmenter sa fortune par la vente de ses produits (car il se propose de les céder au prix coûtant) ; c'est tout simplement de venir en aide à l'humanité souffrante.

Toutes ses inventions furent présentées à l'Académie royale des sciences de Paris (3), qui les fit examiner par une commission composée de Bernard de Jussieu, Morand, Bourdelin et Poissonnier. Dans leur procès-verbal en date du 1er juillet 1766, ces quatre savants nous apprennent qu'ils se sont transportés chez le sieur Vilot, brasseur dans le faubourg Saint-Antoine, où ils ont vu fabriquer : d'abord « un rob ou extrait de consistance syrupeuse », composé uniquement des « mêmes matières qui sont employées pour la bierre ordinaire » (c'est-à-dire, un extrait de malt houblonné), entièrement soluble dans l'eau et destiné soit à la fabrication d'une bière parfaite, soit à la préparation instantanée d'une boisson agréable

---

(1) Chamousset, *Œuvres*, précédées de son éloge par l'abbé Cotton Des Houssayes, t. I, p. xj. Paris, 1783.

(2) Chamousset, *Œuvres*, t. II, p. 103.

(3) *Histoire de l'Académie royale des sciences*, année 1766, *Histoire*, p. 160 (Paris, 1769).

et saine, nutritive et rafraîchissante ; puis de la levure sèche en « petits bâtons » et de la bière de malt dont la fermentation avait été provoquée par lesdits bâtons ; enfin « une autre espèce de rob sans houblon », plus spécialement « à usage de tisanne pour les malades ».

Tout en reconnaissant que les expériences annoncées par M. de Chamousset ont pleinement réussi, l'Académie décide qu'avant de « donner un rapport définitif », il faut voir si, parmi les produits examinés, ceux destinés à la marine et aux colonies pourront « soutenir les épreuves d'un long voyage ».

Elle avait raison de faire des réserves, cette prudente Académie, car, si l'extrait de malt « de consistance syrupeuse » était à peu près inaltérable et transportable dans les pays chauds, en revanche la levure sèche ne l'était pas du tout.

En effet, du rob de bière fut expédié à Saint-Domingue et s'y conserva ; mais on n'en put tirer parti parce que la levure qu'on avait transportée en même temps s'étant gâtée, la dissolution de ce rob dans l'eau ne put fermenter et ne donna qu'une liqueur sucrée, amère et plate, mais sans aucune aigreur.

Sans se décourager, M. de Chamousset continua ses recherches, toujours dans la même direction, et finalement il aboutit à des résultats très satisfaisants : il parvint à fabriquer de la levure fraîche au moyen d'un levain quelconque ajouté à du moût de bière ; il transforma, par la dessiccation, ses « robs ou syrops d'orge » en « pâtes d'orge », dont il prépara « trois espèces différentes : l'une simple, une seconde anisée, et une troisième chargée de la portion aromatique du sureau » ; enfin il fit des tablettes avec sa pâte simple « et différents mélanges, tels que la crème de tartre, le sucre, la gomme arabique, ou autres », dans le but, dit-il, « de rendre cette base salutaire de la pâte d'orge propice à grand nombre d'indispositions que l'on guérirait plus sûrement et plus promptement, si l'on trouvait le moyen de faire porter au malade dans sa poche le remède à son mal et de le lui faire prendre sous une forme et un goût qui, loin de lui répugner, lui paraîtraient agréables ».

Les pâtes d'orge, distribuées gratuitement à toutes les personnes qui désiraient en faire usage, opérèrent des cures merveilleuses, « surtout dans les maladies qui intéressent la poitrine » ; aussi solubles dans l'eau que le « rob ou syrop d'orge », elles se prenaient « soit en boisson, soit en lavement ».

M. de Chamousset avait reçu, pour ses pâtes et syrops, « une approbation authentique » de la Faculté de médecine de Paris, en 1770 et, l'année suivante, il avait obtenu de Louis XV « le privilège exclusif de les composer, vendre et débiter pendant l'espace de quinze ans dans les colonies françaises ». Dans les premiers jours de l'année 1772, il présentait ses inventions au public dans une brochure de 32 pages, intitulée : *Lettres sur l'usage d'une nouvelle découverte de pâtes, de sirops et de tablettes d'orge*, dans laquelle il discutait les observations de Macbride, il vantait l'excellence de ses préparations et leur efficacité, avec attestations à l'appui, et il annonçait leur prochaine mise en vente : les pâtes devaient être données en gros et aux débitants à raison d'un sol l'once et les sirops, « réservés pour les consommations prochaines du lieu de la fabrication », à un prix inférieur. Quant aux « syrops et pâtes de bierre », ils devaient être cédés « au prix coutant ».

La mort vint surprendre M. de Chamousset le 27 avril 1773, avant qu'il eût réalisé ses projets. Ils furent repris, en 1774, par son héritière, la dame Berthelot, comtesse d'Amfreville, assistée de l'apothicaire Cadet de Gassicourt, qui ne conserva que les pâtes d'orge et les offrit au public à titre d'essai, « à raison de 24 sols la livre, sans y comprendre les pots et bouchons, se réservant la faculté d'en augmenter le prix dans la suite, pour ne pas opérer sa propre ruine et celle de sa famille » : la livre médicinale étant de 12 onces, le prix en était donc doublé ; à la distribution philanthropique succédait l'exploitation commerciale.

Cette même année 1774, la comtesse d'Amfreville avait obtenu de la Commission royale de médecine la permission « de composer, vendre, faire vendre et débiter dans toute l'étendue du royaume les pâtes d'orge dont M. de Chamousset lui avait laissé le secret ; de Louis XV, un brevet confirmatif de ladite permission, valable pour trois ans seulement et pouvant être renouvelé après ce laps de temps, et de la Faculté de médecine une approbation authentique.

L'Etat de médecine, chirurgie et pharmacie en Europe pour l'année 1776, qui donne la nomenclature de tous les remèdes secrets en vogue à cette époque, mentionne « la pâte d'orge de M. de Chamousset » aux pages 184 et 204, et même il en dévoile la composition : « ce n'est pas autre chose, dit-il, que l'extrait de l'orge germé dont les brasseurs se servent » ; mais, contrairement à l'affirmation de son inventeur qu' « elle se garde plus d'un an, pourvu qu'on ne la mette pas dans un endroit chaud ou humide », il ajoute : « elle se corrompt facilement ».

*
* *

Les inventions de M. de Chamousset ne paraissent pas avoir obtenu le succès qu'elles méritaient ; en tout cas, elles tombèrent rapidement dans un profond oubli. Elles sont passées sous silence dans le « Rapport concernant la nourriture des gens de mer » (1), fait en 1784 par une commission de la Société royale de médecine, présidée par Poissonnier, médecin consultant du roi, inspecteur et directeur général de la médecine, chirurgie et pharmacie dans les ports et colonies, membre de l'Académie des sciences, etc. ; le même Poissonnier qui, en 1766, avait assisté aux expériences faites chez le brasseur Vilot et, en 1771, avait délivré une attestation très élogieuse aux « pâtes et tablettes d'orge » et recommandé leur emploi dans la marine et les colonies. Ce rapport se contente de rappeler que M. de Chamousset a « indiqué, il y a plus de vingt ans (2) », le moût de bière préparé avec du malt conservé comme un excellent antiscorbutique. L'extrait de malt y est cependant indiqué, mais dans une note sans importance (3).

De 1784 à 1861, les médecins français ne font plus aucune mention ni du malt, ni de l'extrait de malt (4).

(1) Rapport sur plusieurs questions proposées à la Société royale de Médecine par M. le maréchal de Castries, ministre de la marine, relativement à la nourriture des gens de mer, rédigé par MM. DE LA PORTE et THOURET. (*Histoire de la Société royale de Médecine*, années 1784 et 1785, *Histoire*, p. 221-305, Paris, 1788.)

(2) *Loc. cit.*, p. 272.

(3) *Loc. cit.*, p. 273, note (*a*).

(4) Le malt et l'extrait de malt (ce dernier sous le nom d'*essence de malt*) figurent dans la *Pharmacopée universelle* de JOURDAN (1re édition, Paris, 1828, t. II, p. 8 ; 2e édition, Paris, 1840, t. II, p. 7), dont l'article *Malt* n'est qu'une compilation tirée de pharmacopées et de traités de matière médicale étrangers.

En 1861, le Dr Charles Frémy (1), médecin de l'hôpital Beaujon, apprend qu'en Allemagne on emploie le malt comme médicament et qu'on l'administre avec succès aux phtisiques et aux dyspeptiques. Il en fait venir diverses préparations et les expérimente dans son service. La « poudre de malt houblonné » et la « bière de malt » ont autant d'efficacité en France qu'en Allemagne, et, comme au temps de M. de Chamousset, opèrent des cures merveilleuses, surtout dans les maladies de poitrine. Mais le Dr Frémy, en donnant à la « bière de malt » le nom impropre « d'extrait de malt » ; introduit dans la nomenclature pharmaceutique une confusion qui dure encore de nos jours.

Enfin, en 1874, un savant pharmacien de Paris, M. H. Duquesnel, l'auteur bien connu de plusieurs modes de préparations d'alcaloïdes cristallisés, publie dans le *Bulletin général de thérapeutique* (tome 87, p. 20 et 71) un excellent mémoire « sur la diastase et les préparations de malt » ; il y donne entre autres la préparation du seul véritable extrait de malt, « d'une consistance de miel, d'une odeur un peu aromatique et d'une saveur sucrée très agréable », parfaitement identique au « rob d'orge » de M de Chamousset.

Depuis cette époque, les préparations de malt, fort prônées dans les annonces des journaux de médecine et dans d'alléchants prospectus, ont conquis la faveur des médecins et du public. Alors qu'elles n'avaient pu réussir comme remèdes secrets au XVIIIe siècle, elles fournissent, au déclin du XIXe, une carrière très fructueuse comme spécialités pharmaceutiques.

Dr P. DORVEAUX.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Inauguration de l'Hôpital international de Paris.

Le 5 avril, à 2 heures, a eu lieu l'inauguration de la Clinique générale de Chirurgie (*Hôpital international de Paris*), 95 et 95 bis, boulevard Arago, sous la présidence de M. le Dr Drouineau, inspecteur général de l'Assistance publique, délégué de M. Waldeck-Rousseau, Président du Conseil, Ministre de l'intérieur, entouré de MM. Piettre, sénateur, président du Conseil général de la Seine, John Labusquière, vice-président du Conseil municipal de Paris, Jacques, maire du XIVe arrondissement, le Dr Emile Dubois, député de la Seine, et plusieurs notabilités médicales et politiques. On s'est accordé généralement à trouver l'installation de notre confrère très complète et très bien comprise. Nul doute que le Dr Aubeau, dont on connaît la maîtrise opératoire, recueille bientôt le prix des gros sacrifices qu'il a dû s'imposer, dans un but si généreux, si élevé, de philanthropie sociale.

Congrès de 1900.

Le 2e *Congrès international de l'hypnotisme expérimental et thérapeutique* se réunira à Paris du 12 au 16 août 1900. La séance d'ouverture est fixée au 12 août, à 3 heures.

Le droit d'admission est fixé à 20 francs. Les adhérents sont invités à adresser le plus tôt possible le titre de leurs communications à M. le secrétaire général.

(1) FRÉMY (Charles) : Du Malt comme agent thérapeutique. (*Moniteur des sciences médicales et pharmaceutiques*, 1861, p. 1132.)

Toutes les communications relatives au congrès, demandes d'admission, ouvrages manuscrits et imprimés, etc., doivent être adressés à M. le docteur Bérillon, secrétaire général, 14, rue Taitbout, à Paris (Téléphone 224-01).

* * *

Le *Congrès international des sciences de l'écriture* s'ouvrira au palais des Congrès, à l'Exposition, le 25 mai 1900.

Le minimum de cotisation est fixé à *quinze francs* pour les membres effectifs. Elle est réduite à *dix francs* pour les membres des sociétés suivantes : la Société de l'Ecole des Chartes ; l'Association française pour l'avancement des sciences ; la Société de graphologie ; les sociétés étrangères ayant pour but l'étude d'une des sciences de l'écriture.

Le montant de la cotisation doit être adressé, par mandat-poste français international, au trésorier, M. J. Depoin, 150, boulevard Saint-Germain, Paris.

Au programme des questions proposées, nous relevons les suivantes, qui intéressent plus particulièrement nos lecteurs :

15. De l'atavisme dans l'écriture ;

16. Direction à imprimer à l'éducation et à l'instruction d'après les aptitudes de l'enfant, révélées ou contrôlées par l'évolution de son écriture ;

17. L'écriture des malades. Pathologie du graphisme. Comparaison des tracés sphygmographiques et des variations de l'écriture ;

18. L'écriture des aliénés. Graphisme des candidats à l'aliénation mentale ou à l'ataxie ;

19. Examen de l'idée émise par certains observateurs de découvrir le sexe et les qualités physiques par l'étude des tracés graphiques.

Nouveaux Journaux.

Vient de paraître le premier numéro de *Paris — Théâtre médical*, « organe de la Société amicale des médecins des théâtres de Paris, paraissant tous les mois, excepté août et septembre. »

Le secrétaire de la rédaction est notre ami le Dr L. Droubaix, demeurant 10, Place de la Bastille, auquel doit être adressée toute communication. Bonne chance et cordiale bienvenue.

Agences de presse.

Pouvoir recueillir dans les journaux du monde entier tout ce qui paraît sur un sujet quelconque, sur une question dont on aime à s'occuper ; — surtout savoir ce que l'on dit de vous et de vos œuvres dans la presse, qui ne le souhaite parmi les hommes politiques, les écrivains, les médecins ?

Le *Courricr de la presse, bureau de coupures de journaux*, fondé en 1880, par M. Gallois, 21, boulevard Montmartre, à Paris, répond à ce besoin de la vie moderne avec autant de célérité que d'exactitude.

M. A. Gallois vient d'organiser un service spécial rapide de coupures de journaux en vue de l'Exposition de 1900, pour tous les Exposants, Architectes, Concessionnaires, Congrès, Attractions, etc. *L'Argus de la Presse* fournit également aux médecins, littérateurs,

savants, hommes politiques, tout ce qui paraît sur leur compte dans les journaux et revues du monde entier.

L'Argus de la Presse est le collaborateur indiqué de tous ceux qui préparent un ouvrage, étudient une question, s'occupent de statistique, etc., etc.

S'adresser aux bureaux de *l'Argus*, 14, rue Drouot, Paris. — Téléphone.

ÉCHOS DE PARTOUT

Les masques de l' « Aigle » et de l' « Aiglon ».

On connaît le moulage, exécuté à Sainte-Hélène, par le docteur Antommarchi, du masque de Napoléon Ier. Cette opération faillit ne pas réussir. Il n'y avait pas de plâtre dans l'île. Mais le docteur découvrit fort à propos des blocs de gypse dans les rochers; on les calcina, et avec ce plâtre natif le moulage fut obtenu. A son retour en France, des Anglais offrirent au docteur Antommarchi 6,000 livres sterling du masque napoléonien; mais il refusa, voulant l'offrir à la mère de l'empereur.

L'effigie mortuaire de Napoléon II est moins connue. Le plâtre original, exemplaire unique, est en la possession du prince Roland Bonaparte. Une épreuve en bronze, qui appartient à notre confrère L. de Beaumont, a servi de modèle au buste du duc de Reichstadt par Louis Oury, exposé depuis quelques jours avenue de l'Opéra et, à côté du masque authentique, saisissant de vérité, la tête pensive et mélancolique de l'Aiglon attire l'attention de la foule.

(*L'Eclair.*)

Les Médecins sur les planches.

Dans *Education de Prince*, de M. Donnay, aux Variétés, le Docteur est « raseur », dit H. Fouquier. A propos d'un duel, il rédige le procès-verbal avec les témoins, et n'est pas moins complaisant qu'eux. Il transforme en une blessure « intéressant la région du foie » une égratignure reçue par Sacha. C'est M. Demay qui joue ce docteur fin de siècle. (*Gaz. Méd. de Paris.*)

Un musée chirurgical anglais.

Le « Collège royal des chirurgiens ». de Londres possède un grand musée, qui abrite une des plus remarquables collections de tout ce qui se rapporte aux sciences médicales. Ce musée, nous apprend la *Nature*, a été formé au début par un don magnifique de John Hunter, qui vint à Londres, il y a un siècle, pour apprendre la chirurgie. Il s'était épris de l'idée de créer un musée où serait représentée toute forme de maladie ou d'état non morbide.

Durant sa vie, il dépensa quelque chose comme 1,800,000 francs pour son projet de prédilection, l'argent ainsi employé venant de l'exercice de son métier de médecin. Il mourut en 1793, et il ne fallut pas moins de six ans de lutte pour que le gouvernement voulût bien payer les 380,000 francs que Hunter avait spécifiés comme prix d'achat de sa collection. Depuis lors, le « Collège des chirurgiens » a dépensé au moins 10 millions pour étendre et compléter le projet de Hunter.

Le musée possède les spécimens pathologiques les plus variés, des curiosités diverses, comme les vêtements de gens frappés par la foudre, des objets se rattachant à des guérisons extraordinaires de blessures considérées généralement comme fatales, et aussi, entre bien d'autres choses, un vrai petit musée historique des instruments de chirurgie et des appareils d'orthopédie usités chez les Romains.

Médecins conférenciers.

Dimanche dernier a eu lieu à Limoges, au Cirque, une grande conférence faite par M. le Dr VERNEAU (de Paris), au profit des Boërs, sous les auspices du comité d'action en faveur des Républiques sud-africaines. Cette conférence a eu un immense succès.

Un voyage d'exploration dans la Terre de Glace (Islande) [Nos quatre mille pêcheurs, les volcans, les Geysers, les mines de soufre, poneys et renards bleus, jour perpétuel et aurores boréales]. Conférence par M. le Dr H. LABONNE, licencié ès sciences, officier de l'instruction publique, chargé de mission. Projections de photographies prises par le conférencier lui-même. Cette conférence a eu lieu à la mairie du Mans, le 7 mars 1900.

Les Médecins à la Société des Gens de lettres.

Notre excellent collègue et ami, M. le Dr Maurice DE FLEURY, auteur de nombreux ouvrages scientifiques et littéraires, a été reçu, à la presque unanimité des votants, membre de la Société des Gens de lettres. — Toutes nos félicitations.

(*Gaz. méd. de Paris.*)

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Réponses

Bibliographie des romans médicaux (VI et VII). — A la liste déjà publiée par moi et par les collaborateurs de la *Chronique médicale*, il convient d'ajouter :

Le docteur Festus, de Töpffer, qui fait partie de cette collection d'albums si spirituellement illustrés et dans lesquels l'auteur des *Nouvelles Genevoises*, qu'estimait tant Sainte-Beuve, donne pleine carrière à sa verve de caricaturiste et d'humoriste ;

Brelan de Docteurs, par Charles Montagne, 1900, publié en feuilleton, mars 1900, dans le *Journal*. Ce même titre avait déjà été pris par Charles d'Osson, en 1884, pour un roman que j'ai cité dans les précédentes listes ;

En démence, par Paul Bru, 1900. L'auteur est déjà connu par une histoire de Bicêtre, très documentée et aggravée d'une préface du Dr Bourneville. C'est le roman d'un halluciné, auteur dramatique, interné précisément à Bicêtre. L'auteur a dû certainement utiliser des observations médicales ;

Un Médecin (1900). C'est le roman vécu d'un médecin de campagne, établi dans les environs de Grenoble. Le *Médecin de cam-*

pagne du Balzac contemporain, avec toute la tristesse, toute l'amertume d'un jeune docteur qui s'enlise dans l'existence monotone du médecin de province et meurt d'une angine de poitrine après un court roman d'amour pittoresquement conté ;

Un Cérébral, par Jean Revel. Un cas de déséquilibrement doublé d'une étude de séropathie ;

Baiser suprême, par Julien Sermet, 1900. L'auteur d'*Une belle opération* (Théâtre Libre) a retrouvé sa verve satirique pour nous tracer quelques portraits médicaux ;

Le Fou du Palais-Royal. Paris, Librairie Sociétaire, 1845.

La liste, on le voit, s'augmente chaque jour de romans nouveaux. Le roman médical a encore de beaux jours.

D[r] MICHAUT.

Le « pardessus de viole » (VI). — Permettez-moi de signaler à votre curiosité toujours éveillée un médecin, le D[r] Fau, passionné pour la musique, et collectionneur émérite. Le Musée du Conservatoire de musique est devenu possesseur de la belle collection du D[r] Julien Fau, dont Viollet-le-Duc fait grand éloge, dans son *Dictionnaire raisonné du mobilier français.*

Julien Fau s'était rendu acquéreur de pièces rarissimes provenant des trésors d'art du comte Pietro Correr, héritier des Contarini de Venise.

Ambassadeur fastueux de la puissante république, un Simon Contarini se faisait accompagner dans ses missions diplomatiques à Rome, à Madrid chez le Grand Turc et chez le Roi de France, par une bande de musiciens jouant sur de merveilleux instruments, chefs-d'œuvre de la lutherie de ce temps-là.

Le D[r] Fau a doté le Musée de deux pardessus de viole.

Avant la formation du quatuor moderne, le jeu de violes, dit Chouquet, comprenait une basse de viole, une taille de viole, un haute-contre de viole et un dessus de viole.

Le dessus de viole s'accordait ainsi, au milieu du XVI[e] siècle :

Clef d'*ut*, 1[re] ligne, *ré, la, mi, ut, sol, ré.*

Le D[r] Fau a laissé, vous disais-je, au Conservatoire, deux pardessus de viole.

1o Un pardessus de viole français à 7 cordes, orné d'une tête à panache, bien sculptée. Œuvre d'Antoine Véron, luthier établi à Paris, rue de la Juiverie, en 1740.

Cet instrument porte le no 139.

2° Le no 146 n'a que cinq cordes.

Ce joli instrument marqueté est orné d'une tête admirablement sculptée et d'un manche dit de La Fille.

Le D[r] Julien Fau était un violoniste distingué. Si vous consacrez un chapitre aux médecins musiciens, n'oubliez pas ce virtuose.

A. BERTHIER.

— *Le pardessus de viole* était le patron le plus petit et par conséquent, comme sonorité, le plus aigu de la famille des *violes*, instruments à cordes et à archet, prédécesseurs de notre *quatuor* moderne. Les luthiers italiens et français construisaient des par dessus de viole à cinq et à six cordes. Ils s'accordaient une quarte plus haut que le dessus de viole : *sol* (du violon actuel), *ut, mi, la, ré, sol.* Le

Musée du Conservatoire national de musique possède onze pardessus de viole, qui portent au catalogue les nos 137 et suivants.

La famille des violes, en usage au XVIIe siècle, céda, non sans résistance, la place à la famille du violon, dans le premier tiers du XVIIIe siècle. Elle conserva jusqu'à la fin de l'ancien régime des partisans de plus en plus rares, qui s'en servaient uniquement pour les concerts de chambre, et se recrutaient surtout parmi les amateurs.

MICHEL BRENET.

— Dans un des derniers numéros de la *Chronique médicale*, Agathos demande ce qu'il faut entendre par « pardessus de viole ». La réponse est facile. Les violes, très employées au moyen âge, ne disparurent complètement qu'au siècle dernier. Elles ont donné naissance au violon et à tous les instruments à cordes qui constituent le quatuor d'orchestre. Les violes étaient des instruments à archet, dont la caisse de résonnance se terminait en pointe du côté du manche. Les courbes latérales étaient à peu près semi-circulaires et la partie supérieure de la caisse de résonnance était de beaucoup plus étroite que l'inférieure. Les éclisses étaient plus hautes que celles du violon; la table d'harmonie et le dos étaient absolument plats. Les ouïes étaient en forme de croissant. Elles étaient garnies de 6 cordes, qui correspondaient à peu près à l'accord du luth. Le dessus de viole, en France, ne possédait que 5 cordes, d'où son nom de quinton. Les cordes passaient sur une touche divisée en tons. Le chevalet, peu arrondi, ne permettait pas de jouer isolément sur les cordes intermédiaires, mais cette disposition facilitait le jeu des accords.

Le *pardessus de viole*, qui répond à la partie de violon actuelle, exécutait la partie aiguë de l'ensemble des violes. Celle qui répondait à notre alto actuel, s'appelait comme le pardessus de viole, *viola da braccio*, et les violes qui se plaçaient entre les genoux comme le violoncelle prenaient le nom de *viola di gamba*.

Dr CHARTIER.

La littérature des aliénés (VI, 690). — « J'ose dire que s'il y a encore un livre curieux à faire au monde, disait Nodier, c'est la bibliographie des fous, et que, s'il y a encore une bibliothèque piquante, curieuse et instructive à composer, c'est celle de leurs ouvrages. »

Le vœu de Nodier a été en partie réalisé, car nous avons :

Le Démon de Socrate, 1856, in-8o, par le Dr *Lélut*.

L'Amulette de Pascal, 1846, in-8o, par le même Dr *Lélut*.

De la folie considérée sous le point de vue pathologique, philosophique et historique. Paris, 2 vol. in-8o, 1845, par le Dr *Calmeil*.

Illustrations of Insanity, furnished by letters and writings of the insane, in « American Journal of insanity », par le Dr *Brighan*. The Morningside Mirror, par le Dr Skæ.

M. Léon *Daudet* doit avoir en manuscrit une Etude sur la Folie de Pascal. La folie de Swift a été étudiée par Taine (*Hist. de la Litt. anglaise*), et par le Dr *Max Simon*.

Nous avons les poésies de l'autrichien *Leno*, de *Poe*, le poème épique du *Tasse*;

L'Angelus, dernier roman de Guy de Maupassant; quelques poésies de *Gill*, alors qu'il était à Charenton ;

Dégénérescence, de Max Nordau (1894, Alcan);

Histoire littéraire des fous, par Octave Delepierre ;

L'étude du Dr Laurent sur le style des décadents (*La Poésie décadente devant la science psychiatrique*, 1897) ;

Certaines fables de *Lachambaudie*, composées alors que l'auteur avait donné des signes de perturbation mentale.

J'ai cité précédemment le curieux article d'Arago. La liste des poètes morts fous serait très longue.

Le Dr Lélut fait observer qu'un livre publié sous le titre de *Vies des hallucinés célèbres* serait du plus grand intérêt : Swedenborg, l'admirateur de Balzac, était halluciné ; Auguste Comte fut halluciné. Nous avons les mémoires de *Benvenuto Cellini*, qui fut un halluciné ; les romans du *Marquis de Sade* et ceux de *Restif de la Bretonne*, qui semble avoir été un persécuté ; (je ne parle pas du cas de *J.-J. Rousseau*, étudié bien des fois déjà) ; l'histoire d'un fou qui s'est guéri deux fois, malgré les médecins, et une troisième fois sans eux, *Charbonnel ;* etc., etc.

Mais un recueil d'ensemble, comprenant une étude de pathologie mentale sur l'écrivain et appuyée de passages bien choisis de ses œuvres, manque encore. Du reste, je suis loin d'avoir cité tous les documents importants auxquels on pourrait avoir recours pour le composer.

Dr Michaut.

Descendance des Médecins (VI, 805 ; VII, 21). — Les rectifications d'abord :

Le *Dr A. Trousseau*, l'oculiste, médecin des Quinze-Vingts, est le petit-fils, non le neveu du célèbre professeur de clinique. — Le *Dr G. Richelot*, chirurgien de l'hôpital Saint-Louis, est fils, non d'un « ancien chirurgien des hôpitaux de Paris, actuellement vivant », mais d'un médecin inspecteur des Eaux du Mont-Dore, décédé depuis au moins cinq ou six ans. — Le *Dr Tuffier*, chirurgien de l'hôpital Lariboisière, n'est pas le gendre du professeur Guyon, mais a épousé une de ses nièces.

Et maintenant, pour compléter la série : Le *Dr Nélaton*, chirurgien de l'hôpital Saint-Louis, est le fils du célèbre professeur de clinique chirurgicale. — Le *Dr Barth*, médecin de l'hôpital Necker, est le fils du professeur Barth. — Le *Dr Rendu*, médecin de l'hôpital Necker, et le *Dr Champetier de Ribes*, accoucheur des hôpitaux, tous deux agrégés, sont les gendres de Labric, qui était médecin de l'hôpital des Enfants. — Le *Dr André Petit*, médecin de la Pitié, est le gendre de Féréol, qui était médecin de la Charité et secrétaire de l'Académie de médecine. — Le *Dr Dalché*, médecin des hôpitaux, est le gendre de Gallard, qui était médecin de l'Hôtel-Dieu, et dont le fils est actuellement médecin aux eaux de Biarritz. — Le *Dr Lamy*, médecin des hôpitaux, est le gendre du Dr François-Franck, le physiologiste bien connu. — Le *Dr Lermoyez*, le laryngologiste de l'hôpital Saint-Antoine, est le gendre du chirurgien Léon Labbé, le sénateur. — Le *Dr P. Claisse*, médecin des hôpitaux, est fils d'un médecin distingué de Paris, et gendre du professeur Gaujot, ancien médecin inspecteur de l'armée. En outre, il a un frère interne des hôpitaux. — Le *Dr Reynier*, chirurgien de l'hôpital Lariboisière et agrégé, est le gendre du Dr Hérard, ancien médecin de l'Hôtel-Dieu et ancien président de l'Académie de médecine. — Le *Dr Baudouin*, ancien interne des hôpitaux, est le gendre de Blachez, ancien médecin de l'hôpital Necker, et dont les deux autres gendres sont : le

Dr Regnault, fils du professeur de la Faculté, et le *Dr de Beurmann*, médecin de l'hôpital Broca.

D'autre part, le père du *Dr G. Thibierge*, médecin de la Pitié, était médecin à Paris et ancien interne. — Le *professeur Fournier* a un fils interne des hôpitaux. — Le *professeur Brissaud* a également un fils étudiant en médecine.

Enfin, le *Dr A. Siredey*, médecin de l'hôpital Saint-Antoine, est le neveu de Siredey, qui était médecin des hôpitaux, — et le *Dr Valude*, ancien interne et chef de clinique ophthalmologique, actuellement médecin aux Quinze-Vingts, a un frère, ancien interne des hôpitaux de Paris, médecin à Vierzon.

Pardonnez-moi, mon cher confrère, cette longue liste (elle est élogieuse pour notre profession).

UN CONFRÈRE.

— Parmi les familles médicales citées par le Dr Michaut, dans votre n° du 15 nov., il y en a une qui m'intéresse tout particulièrement et qu'il m'eût été agréable d'y voir comprise. Elle compte :

Le Docteur Louis *Paul-Boncour*, ancien interne des hôpitaux, Saint-Aignan (Loir-et-Cher) ;

Le Docteur Eugène *Paul-Boncour*, ancien interne des hôpitaux, Paris ;

Le Docteur Georges *Paul-Boncour*, ancien interne des hôpitaux, Paris, fils du premier ;

Le jeune Eugène-M.-J. *Paul-Boncour*, étudiant en médecine, fils du second.

Si la qualité fait défaut, la quantité du moins ne manque pas, et ce n'est peut-être pas fini !...

Dr PAUL-BONCOUR.

— Ordinairement on ne se vante pas d'être *le fils à papa*, parce qu'alors cela signifie qu'on avoue une ascendance archiépiscopale (comme on dit rue Royale), pour peu qu'on soit arrivé soi-même à être quelque chose, avant d'être quelqu'un.

Cependant, pour ce qui est du signataire de ceci, comme son père était mort depuis 15 ans quand il a concouru pour l'externat, le souvenir du père n'a été pour le fils qu'un faible levier de succès.

C'est ce qui me permet de protester contre l'oubli de mon nom dans la *Descendance de médecins*, du Dr Michaut, dans la *Chronique*. Car cette omission ne peut être que flatteuse pour moi, mais dure pour la mémoire de mon père qui, avant que son fils n'eût mis la main à la pâte syphiligraphique, avait suffisamment illustré le nom qu'il m'a laissé : bruit de roue hydraulique du péricarde ; épanchements traumatiques de sérosité par décollements obliques ; cystite pseudo-membraneuse de cantharidisme, etc.. Vous voyez, cher ami, que Cyrus n'avait pas besoin de Cambyse. Sur quoi, donc, Cambyse II (« mince » de modestie !) étreint affectueusement vos mains loyales.

Dr MOREL-LAVALLÉE.

— Les fils des Dr Legroux et Gouraud sont internes des hôpitaux.

Seul le Dr Broca, chirurgien des hôpitaux, est le fils de Paul Broca ; le Dr André Broca est son neveu.

Le père du Dr G. Richelot est mort il y a quelques années. Il exerçait la médecine au Mont-Dore.

Le Dr Péron, gendre du Dr Magnan, a succombé il y a quelques mois.

Le Dr Tuffier a épousé une nièce, et non la fille du professeur Guyon.

Le Dr Jousset est le père du Dr Marc Jousset et le beau-père du Dr Chatellier.

Le fils du chirurgien Trélat est secrétaire général du Conseil d'Etat.

Les Drs Ferrand, Guéniot et Hallopeau, membres de l'Académie de médecine, ont aussi des fils internes des hôpitaux.

Le Dr H. Lamy, médecin des hôpitaux de Paris, a épousé la fille du Dr François-Franck, membre de l'Académie de médecine.

Le Dr P. Reynier, chirurgien de l'hôpital Lariboisière, est le gendre du Dr Hérard, membre de l'Académie de médecine, et le Dr Lermoyez, médecin de l'hôpital Saint-Antoine, a épousé la fille du chirurgien Léon Labbé.

La fille du professeur Raymond est mariée au Dr Delpeuch, médecin de l'hôpital Cochin.

Une lectrice.

— Vous citez dans votre *Chronique* des généalogies médicales. Permettez-moi de vous signaler la mienne qui, du côté maternel (familles Girard-Giraud, ma mère étant née Giraud), possède des médecins depuis 1670 environ. Je dis « environ », parce qu'on n'a pu établir exactement à quelle époque le premier en date (Jean Girard) avait obtenu le grade de maître en chirurgie à Grasse.

Toute la lignée a exercé la médecine à Valbonne près Grasse, exception faite, bien entendu, pour votre confrère, qui vous écrit de Neuilly-sur-Seine.

Je dois ces recherches à l'amabilité de mon compatriote et ami, M. Alexis Julien, professeur libre d'anatomie (35, rue Monge) qui, originaire lui-même de Valbonne, a bien voulu compulser les archives de la commune pour arriver à établir l'arbre généalogique.

V.-L. Henry.

Sigaud de Lafon et la rue Greneta (VI, 685). — La confusion signalée par l'auteur de l'article de la *Chronique* n'est peut-être qu'apparente. Elle est en tous cas fondée sur cette note de Lefeuve (1) :

« Le célèbre accoucheur Sigaud de Lafon faisait son cours au grand hôtel de Coislin, 9, rue du Renard-Saint-Sauveur ; la Faculté de médecine avait voulu par gratitude qu'une médaille fût frappée en l'honneur de ce praticien, pour consacrer l'expérience heureuse d'une découverte spéciale qu'il avait faite, étant encore élève en chirurgie. »

En ce qui concerne la rue Greneta, j'ajouterai, pour ceux des lecteurs de la *Chronique* que ces questions intéressent, qu'elle fut formée en 1868 de la réunion sous un même nom de trois très anciennes voies, incorporées à la voirie parisienne, lors de l'achèvement de la clôture de Charles VI, en 1383.

Ces trois voies étaient :

La rue Greneta proprement dite, entre les rues Saint-Martin et Saint-Denis ; l'origine de son nom n'a jamais été éclaircie, bien que des étymologies ne manquassent pas : en effet, un titre du XIIIe siècle

(1) *Hist. de Paris, rue par rue*, etc., IV, p. 647 (éd. de 1875).

l'appelle rue Darnétal ou d'Arnétal, qui peut être le nom d'un particulier, mais qui, en dialecte bas-normand, signifie *vallon* (le village Darnétal, près de Rouen, est situé au fond d'une vallée étroite).

D'autre part, un acte de donation par Amaury de Meudon à l'abbé de N.-D. de la Roche en 1236 l'appelle rue de la Trinité à cause de l'hôpital de la Trinité-aux-Asniers, construit de 1202 à 1230, détruit au commencement de la Révolution et qui avait dans cette rue son entrée principale ; on a vu dans « Greneta » une altération de Trinité ou de Darnétal.

Enfin on a aussi prétendu que la rue Greneta tirait son nom des greniers qui y furent établis à une certaine époque pour le commerce des graines, ou encore d'une corruption de *garenella* (garenne), d'où est venu aussi le nom de *Grenelle*, porté par un quartier et plusieurs voies publiques de Paris.

Quoi qu'il en soit, un almanach de 1691 nous apprend que « le sieur Bessière, chirurgien fameux pour les plaies et grandes opérations, y demeurait près la Trinité. »

La seconde partie de la rue, entre celle de Saint-Denis et des Deux-Portes Saint-Sauveur (aujourd'hui rue Dussoubs), s'appelait rue du Renard-Saint-Sauveur. Mentionnée au rôle des taxes de 1313 sous le nom de rue Percée, nous voyons, au censier épiscopal de 1382, que Robert Renard y possédait devant la Trinité une maison portant, suivant l'usage du temps, un renard pour enseigne ; le nom de cette rue avait donc la même étymologie que celle du Renard-Saint-Merri, qui tirait son nom de l'enseigne du Renard qui prêche. C'est au nº 9 de la rue Renard-Saint-Sauveur que se trouvait, nous l'avons dit, le grand hôtel de Coislin, où habitait Sigaud de Lafon ; au nº 5 était situé un petit hôtel du même nom.

La troisième partie, qui va de la rue Dussoubs à la rue Montorgueil, est mentionnée dès 1255 dans un cartulaire de l'évêché de Paris ; trois ans plus tard une charte l'appelle : « Vicus qui dicitur Bellus reditus », d'où on avait fait Beaurepaire.

Au nº 2 de cette rue, se trouvait l'hôtel habité au siècle dernier par un autre médecin : de Vermond, accoucheur de la reine Marie-Antoinette, de par le crédit de son frère l'abbé de Vermond, docteur en Sorbonne, confident de la reine, qui la poussa au fâcheux éclat qui servit de début à la fameuse affaire du Collier.

PAUL PÉROT.

Chronique Bibliographique

Sanglots, par GUSTAVE TILLIE. *Le Mentor*, 86, r. du Cherche-Midi.

La Bibliothèque « Le Mentor », 86, rue du Cherche-Midi, vient d'éditer un élégant volume du poète Gustave Tillié. Le titre de cet ouvrage : *Sanglots*, définit la souffrance d'un cœur épris d'amour et de douceur, et qui rencontre auprès de la femme qu'il croit idéale les plus grandes désillusions, d'où dérivent le chagrin et la tendresse qui s'imprègnent dans l'âme du lecteur avec une rare émotion. Le peintre Félix Bouisset a dessiné une couverture très originale qui symbolise toute l'œuvre du poète.

A. Lutaud. — **Manuel complet de gynécologie médicale et chirurgicale.** (Nouvelle édition, entièrement refondue, contenant la technique opératoire complète. Un fort volume in-8°, de 780 pages et 607 fig. Paris, Maloine éditeur.)

Ce qui caractérise ce nouveau *Manuel*, c'est le soin apporté par l'auteur à la description de la *technique*, non seulement des grandes opérations abdominales, mais des interventions plus modestes, *abordables par tous les praticiens.*

Mais, si l'auteur s'est attaché à conserver à la thérapeutique médicale et non opératoire l'importance qu'elle comporte, il a tenu à faire figurer dans cet ouvrage la technique des interventions les plus récentes et les plus audacieuses. C'est ainsi que de nouveaux chapitres sont consacrés à la grossesse extra-utérine et à son traitement chirurgical, à l'hystérectomie subtotale appliquée au cancer utérin, aux traitements des suppurations pelviennes, etc.

Les méthodes opératoires les plus récentes de Segond, de Doyen, de Kelly, de Pozzi, de Ricard y sont nettement exposées.

Mais ce qui rend cet ouvrage essentiellement utile aux praticiens, c'est le nombre considérable des figures (plus de 600) et la place importante consacrée à la thérapeutique.

CORRESPONDANCE

Claude Bernard et le Père Didon.

Saint-Mandé, le 4 avril 1900.

Ne laissons pas s'accréditer la légende de la liaison intime de Cl. Bernard avec le P. Didon (1). Bien faite pour réjouir tous ceux qui s'en vont prêchant la faillite de la science et la modernité de Bossuet, elle est absolument contraire à la vérité.

J'ai suivi très assidument les leçons de Cl. Bernard au Collège de France pendant les trois dernières années de sa vie, qui se termina, comme on sait, en février 1878, à 65 ans. Deux fois par semaine, à dix heures et demie du matin, j'allais m'asseoir sur les bancs du petit amphithéâtre de physiologie. Autour de la chaire du maître ou plutôt derrière sa table d'expériences, il y avait son préparateur, d'Arsonval, Mathias Duval qui rédigeait ses leçons, puis Dastre, Gréhant, Paul Regnard, d'autres encore que j'oublie. Près de moi, sur les gradins, un petit nombre d'auditeurs fidèles, sans aucun lien entre eux que leur admiration pour le maître, arrivant chacun de son côté et pour l'amour de l'art. Plus d'une fois l'empereur du Brésil, don Pedro, non encore détrôné, est venu s'asseoir à nos côtés. Derrière nous, sur le plus haut gradin, deux robes blanches de dominicains, dont l'un, vigoureux et râblé, aux traits durs et épais, était précisément le P. Didon, alors complètement ignoré du public. Je ne connus son identité que plus tard, longtemps après la mort de Cl. Bernard.

Bientôt, le maître faisait son entrée, souriant à ses élèves et saluant ses auditeurs de sa belle tête pensive et un peu triste. Or, *jamais* je n'ai aperçu, de lui aux moines blancs, le moindre signe

(1) Cf. *Chronique médicale* du 1er avril 1900, p. 207.

d'intelligence, l'échange d'un regard ami. Cl. Bernard ne sembla jamais, j'y insiste, les avoir seulement remarqués.

Il ressort d'ailleurs du récit même du P. Didon, à le lire avec attention, qu'il n'a visité Cl. Bernard que deux fois : une première fois pendant sa maladie, et une autre fois l'avant-veille de sa mort. De cette visite *in extremis* le P. Didon a su jouer le plus habilement du monde pour faire croire à une véritable profession de foi catholique de la part de Cl. Bernard et tâcher de l'accaparer, comme on fit pour le vénérable Littré et pour bien d'autres.

Peine perdue. Les véritables amis et les dépositaires de la pensée de Cl. Bernard s'appelaient Ernest Renan, Paul Bert, Berthelot, Vulpian, Emile Alglave, c'est-à-dire les représentants les plus qualifiés de la foi scientifique et de la libre recherche. Ce n'est pas à eux — j'en appelle à M. Georges Barral qui a réellement vécu dans l'intimité du maître — ce n'est pas à eux que Cl. Bernard a jamais confié que « le positivisme et le matérialisme sont des doctrines insensées et insoutenables ». Pareille niaiserie, soi-disant recueillie par le P. Didon de la bouche de Cl. Bernard, sent son prédicateur d'une lieue. Les jeunes vicaires ne lancent pas autrement l'anathème contre les doctrines illustrées par les grands noms d'Epicure et Lucrèce, de Spinoza et d'Auguste Comte, de Schopenhauer et de Nietzsche.

Jamais, en ses nombreux écrits, Cl. Bernard n'a sacrifié à l'esprit de système ni à la passion personnelle. Il se refusa toujours, non par prudence, mais par loyauté, à prendre parti entre les deux grandes écoles qui se disputent le monde philosophique (1).

En somme, il y a un abîme entre le déterminisme scientifique d'un Cl. Bernard et le verbe révélé d'un P. Didon. Les équivoques de la *dernière heure* ne suffisent pas à réconcilier les contraires.

Veuillez agréer, mon cher directeur, l'assurance de mes sentiment dévoués. Dr E. CALLAMAND.

Le Bourdaloue culinaire.

MON CHER CONFRÈRE,

Laissez-moi vous conter une histoire qui peut faire le pendant du spéculum dont vous avez parlé récemment.

Un jour, c'était vers 1883-84, ayant été invité à déjeuner chez un

(1) Cf. *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, 1865, pages 386 et suivantes :

« La médecine expérimentale, a dit Cl. Bernard, ne sent le besoin de se rattacher à aucun système philosophique. Le rôle du physiologiste, comme celui de tout savant, est de chercher la vérité pour elle-même, sans vouloir la faire servir de contrôle à tel ou tel système de philosophie...

« Il faut éviter avec soin toute espèce de système, et la raison que j'en trouve, c'est que les systèmes ne sont point dans la nature, mais seulement dans l'esprit des hommes. Le positivisme qui, au nom de la science, repousse les systèmes philosophiques, a comme eux le tort d'être un système...

« Le meilleur système philosophique consiste à ne pas en avoir... Et je pense, quant à moi, que les savants font leurs découvertes, leurs théories et leur science sans les philosophes.

« Je n'admets pas la philosophie qui voudrait assigner des bornes à la science...

« Tout en fuyant les systèmes philosophiques, j'aime beaucoup les philosophes et je me plais infiniment dans leur commerce... »

Il faut croire que le P. Didon a lu l'*Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, puisqu'il s'en vante, mais on avouera qu'il l'a bien mal comprise.

pharmacien en villégiature à Marly, on nous servit un rôti quelconque avec une sauce contenue dans un saucier ordinaire.

Le plat suivant était une langouste. Cette fois la mayonnaise était présentée dans un vase qui me parut extraordinaire. En effet, lorsque le domestique s'approcha de moi (nous étions très nombreux à table), je reconnus le vulgaire bourdaloue dont l'usage jusqu'ici m'était inconnu, au point de vue culinaire. J'en fis la remarque à mes voisins qui propagèrent rapidement leur hilarité à toute la table. La sauce resta pour compte dans le vase qui faisait son apparition pour la première fois, je le croyais du moins, dans un milieu où on ne le voit généralement pas en aussi bonne posture; je dois ajouter qu'un élève en pharmacie fut le seul à plonger sa cuiller dans cette mayonnaise.

Après le déjeuner, comme nous passions devant le domicile de la propriétaire, j'eus la curiosité de demander l'histoire de ce bourdaloue. Il avait été oublié, quelques années auparavant, par des Parisiens venus pour l'été dans cette maison. Lors de leur départ, la propriétaire ayant trouvé ce vase à côté d'un pot à cidre dans les water-closets de l'endroit, crut que ces objets avaient été oubliés : aussi les rangea-t-elle dans l'armoire à vaisselle. Le bourdaloue fut employé comme saucier par le locataire de l'année suivante, et voilà comment, quelques mois plus tard, on nous le servit, à notre tour, un jour de gala, où l'on eut besoin d'un deuxième saucier.

Agréez, mon cher confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments. Dr B. J.

Errata

27 mars 1900.

Mon cher ami,

Dans votre dernier no de la « Chronique médicale », page 189, vous rapportez une lettre écrite par Augustine Brohan au Dr Mandl et vous dites : *l'oculiste en renom*. J'ignore s'il y avait un oculiste portant ce nom ; mais il y avait, en tout cas, un laryngologiste qui a fait un *Traité pratique des maladies du larynx et du pharynx* (1872) et un ouvrage sur l'*Hygiène de la voix* (1876). A vous d'élucider la question de savoir s'il y avait deux Mandl à cette époque ou seulement le laryngologiste, comme je le crois, à qui Mme Brohan aurait demandé un conseil, bien que cela ne fût pas de son ressort.

Cordialement à vous. Dr A. Courtade.

Notre pilori.

M. le Dr Caradec, rédacteur en chef de « la Mère et l'Enfant », auquel nous reprochions, dans notre dernier numéro, de nous avoir emprunté un écho sans signaler la source de son emprunt, nous avise, en termes d'ailleurs très courtois, que c'est par inadvertance que la chose est arrivée. Nous lui donnons d'autant plus volontiers acte de cette explication, qu'il passe dans les milieux professionnels pour un confrère très loyal et de relations aimables. L'incident doit donc être désormais considéré comme clos.

Paris. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr.

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

7e ANNÉE N° 9 1er MAI 1900



LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

AVIS A NOS ABONNÉS ET LECTEURS

Changement d'Adresse

Pour cause d'agrandissement, les bureaux de la Chronique médicale sont transférés, 6, rue d'Alençon.

Nos collaborateurs, abonnés et lecteurs sont priés d'envoyer désormais leurs communications à l'adresse précitée. Nous prévenons également ceux de nos confrères qui font avec nous l'échange de leurs publications, de prendre bonne note de cet avis pour le changement d'adresse.

Pour la vente au numéro, prière de continuer à s'adresser à la librairie Maloine, 23-25, rue de l'Ecole-de-Médecine.

LES ÉVADÉS DE LA MÉDECINE

Un médecin conventionnel et auteur dramatique. — J.-B. Salle.

L'homme dont nous voudrions faire revivre l'originale physionomie, bien qu'ayant joué un rôle notoire dans le drame révolutionnaire, est presque inconnu de la génération actuelle : nous avons jugé que c'était faire œuvre de réparation de le sortir de l'injuste oubli où l'ont enseveli les biographes.

J.-B. Salle était Lorrain d'origine : il naquit à Vézelize, en 1760. Après avoir fait de bonnes études à Nancy, il revint exercer la médecine dans son pays natal. Il y fut, presque dès son arrivée, nommé médecin *stipendié* de l'hôpital (1786). Trois ans après, le Tiers-État de Nancy le nommait son député aux Etats généraux : il avait à peine 28 ans. Son mandat ayant été renouvelé en 1792, Salle fut appelé à siéger à la Convention nationale.

Au dire d'un de ses biographes, notre confrère fut un orateur « ardent, convaincu ». En juin 1791, il s'éleva avec force

contre ceux qui voulaient enlever l'inviolabilité à Louis XVI (1) ; il prodigua ses efforts pour faire rapporter le décret par lequel la Convention se constituait juge du roi, et prit une part active au procès de celui qui était promis d'avance à l'échafaud.

Ce fut J.-B. Salle qui, le premier, souleva la question de l'appel au peuple, dans la séance de la Convention du 27 décembre (1792). Buzot, Rabaut Saint-Etienne appuyèrent la proposition, mais ce fut en vain ; après une discussion qui ne dura pas moins de trois jours, l'appel au peuple était repoussé, la mort était votée sans sursis.

L'ère des violences était ouverte ; désormais elles se succéderont sans interruption.

Du 25 au 28 mai 1793, les sections de Paris prennent le titre de *Comité central révolutionnaire*, s'insurgent contre la Convention elle-même en incarcérant Hébert, premier adjoint de la commune. Le 30 du même mois, la Convention est sommée de faire arrêter à leur domicile les députés Girondins, devenus suspects : J.-B. Salle est au nombre des victimes désignées par la fureur populaire.

Le 25 juillet, les Girondins proscrits étaient déclarés *hors la loi et traîtres à la Patrie*. Quelques-uns d'entre eux restèrent à Paris, d'autres gagnèrent la province, où ils tentèrent d'organiser la résistance. Salle se rendit d'abord à Evreux, puis à Caen ; de là, il gagna Dinan, poursuivi, traqué comme une bête fauve, réduit à se cacher tantôt dans une grange, tantôt dans les bois, parfois même dans une mare !

Après des péripéties sans nombre, Salle, avec huit de ses collègues, arrive à Quimper ; là, une barque les emmène sans incident jusqu'au bec d'Ambez. Guadet, qui avait pris la mer à Brest, les rejoignait peu après.

Le 27 septembre, dans la soirée, les fugitifs frappaient à la porte du père de Guadet, qui habitait une maison en rase campagne, près de Saint-Emilion. Ne s'y sentant pas en sûreté, ils errèrent autour de la ville, cherchant un abri où reposer leur infortune. Salle et Guadet trouvèrent asile chez une tante de Guadet, Mme Bouquey, où Barbaroux, Buzot et Pétion ne tardèrent pas à les rejoindre. La prudence les obligea bientôt à quitter leur refuge. Tandis que trois d'entre eux se dirigeaient vers les Landes, Salle, en compagnie de Louvet et de Guadet, gagnait les carrières de Saint-Emilion. Mais leur vie errante ne devait pas se terminer là : Louvet, malade, bravant le danger, retournait à Paris ; Barbaroux, Buzot et Pétion reprenaient le chemin de l'hospitalière maison de la sœur du père Guadet, qui offrait de nouveau asile à son fils et à Salle.

(1) Cette question fut débattue à la suite de l'arrestation du roi à Varennes. On parla même à ce moment de proclamer la République ; Salle s'y opposa avec la plus vive ardeur, déclarant qu'on le « poignarderait » plutôt que de voir le gouvernement « passer entre les mains de plusieurs ».



J.-B. SALLE.

Les proscrits étaient dans le plus absolu dénûment. « Salle est encore moins fortuné que nous, écrit Buzot dans ses *Mémoires*; il a laissé les trois cents livres qu'il possédait dans une ville de Bretagne, où un pieux ecclésiastique voulut bien les garder. A Quimper, il manquait de tout ; un ami lui prêta quelques assignats, dont il lui reste à peu près 80 livres, avec un mauvais habit et une culotte tombant de vétusté, qu'il recouvre d'un pantalon de grosse toile grise. »

C'est dans le galetas de Saint-Emilion que J.-B. Salle composa sa tragédie, en cinq actes, sur Charlotte Corday (1). « Salle avait vu se dérouler devant lui toute la Révolution ; il avait vu à l'œuvre tous les hommes de cette époque ; membre de l'Assemblée constituante et de la Convention, il avait pu étudier dans leur carrière publique tous ceux qu'il met en scène : Robespierre, Danton, Barrère, Amar, Hérault de Séchelles, Bazire, Henriot ; il avait vu à Caen cette belle Corday, dont la tenue paisible cachait un cœur brûlant du feu de la liberté. Il confia, sous forme poétique, ses impressions passées et ses pensées présentes à des feuilles légères qui sont arrivées jusqu'à nous (2). »

Certes, la tragédie de J.-B. Salle est loin d'être un chef-d'œuvre (3), mais, comme on l'a judicieusement fait observer, composer une tragédie dans de pareilles conditions, n'est-ce pas un remarquable tour de force ? « L'homme qui, en présence de l'échafaud, dans une obscurité à peu près complète, a pu conserver assez de liberté d'esprit pour mener à bien une pareille œuvre, cet homme-là n'était pas d'une trempe, ordinaire (4). » C'est dans les mêmes conditions que Salle termina un autre drame, intitulé, d'après Guadet : *Satan cédant le fauteuil à Marat* ; le même ouvrage, sans doute, que

(1) Le drame de Charlotte Corday doit être, de l'avis de Guadet, « considéré moins peut-être comme une œuvre littéraire que comme un écrit historique. » C'est également l'avis de Barbaroux, qui, dans une lettre adressée à son ami Salle, lettre toute relative à sa pièce, écrit cette phrase caractéristique : « La tragédie est l'histoire en action, et l'historien ne doit pas oublier des circonstances aussi essentielles. » Barbaroux, dans le document que nous devons à la sagacité de M. Moreau-Chaslon, fait, du reste, sous la forme la moins apprêtée, la critique la plus raisonnée, la plus impartiale de la pièce de J.-B. Salle. Le drame de Salle avait, au moins, le mérite d'être un *drame vécu*, et c'est une qualité qui en vaut bien d'autres.

(2) Guadet, *Histoire des Girondins.*

(3) Conçue dans la plus pure et la plus banale forme classique, la *Charlotte Corday* de J.-B. Salle a ceci de particulier qu'elle commence après l'assassinat de Marat, au moment où l'on vient annoncer le crime au comité de Salut public, où sont réunis Amar (l'auteur écrit Amare pour les besoins de la rime), Barrère, Bazire, Hérault de Séchelles et Robespierre. C'est Bazire qui annonce à ses collègues la mort de Marat, et Danton qui donne à Henriot l'ordre d'arrêter Charlotte.

En effet, au deuxième acte, on amène Charlotte devant le Comité... Et voilà qu'elle produit un effet tel sur Hérault de Séchelles, que celui-ci en devient éperdument amoureux et s'efforce de la sauver. La lutte entre cet amour, que Charlotte ne partage pas, et les sentiments de vengeance des membres du Comité, cette lutte constitue le nœud de l'action, qui se termine par la mort de Charlotte et celle d'Hérault de Séchelles. Telle est cette *Charlotte Corday* girondine.

(4) Moreau-Chaslon, *Charlotte Corday*, tragédie par J.-B. Salle, Paris ; 1864 Préface, p. 12.

M. Moreau-Chaslon a édité, en l'accompagnant de fort curieuses notes, sous le titre de : *Descente de Danton aux Enfers* (1).

On connaît l'épisode si mouvementé de l'arrestation de Salle (2). On sait comment, après avoir fait fouiller les nombreuses grottes des environs de Saint-Emilion par des agents, secondés par une *bande de chiens*, les poursuivants allaient se retirer, quand deux d'entre eux s'aperçurent que, dansla maison du père de Guadet, *le premier était moins long que le rez-de-chaussée* ; montés sur le toit afin de découvrir les tuiles de ce côté, ils entendirent tout à coup le *raté* d'un pistolet (3) : c'était Salle qui ne voulait pas être livré vivant à ses proscripteurs. Vain espoir : transférés dans les prisons de Bordeaux, interrogés le 30 prairial (18 juin) au Comité de surveillance, Salle et Guadet étaient traduits le lendemain devant la Commission militaire. Ils furent exécutés (4) le jour même, dans la crainte d'une évasion !

Le 6 messidor an II (24 juin 1794), le conventionnel Dumas annonçait en ces termes à la Société des Jacobins l'exécution de Salle : « J'annonce à la Société que Guadet et Salle ont enfin payé de leur tête leurs crimes contre la République. Les scélérats s'étaient réfugiés à Saint-Emilion ; on les a trouvés dans le grenier du père de Guadet. Salle s'y occupait à faire une comédie (*sic*) où le Comité de Salut public jouait les principaux rôles et y était traité comme il est facile de se l'imaginer; mais Salle ne se doutait pas qu'il s'agissait plutôt d'une tragédie où il devait figurer lui-même. »

On ne saurait être plus férocement ironique, et tous ces fanfarons de vertu n'étaient au fond que de sinistres cabotins (5)...

* * *

Existe-t-il un portrait authentique du conventionnel Salle ? Nous sommes obligé de reconnaître que sur ce point nos recherches sont demeurées infructueuses. Avant nous, l'érudit Ch. Vatel (6), auteur de travaux très estimés sur Ch. Corday et les Girondins, s'était mis en quête de ce document iconogra-

(1) Dans une lettre à Duperret, Barbaroux parle d'un ouvrage sur la Constitution, dû à la plume de Salle. Ceux qui voudront s'éclairer sur le rôle politique de Salle devront consulter surtout la table de la réimpression de l'ancien *Moniteur* (tome XXXI, p. 418), ou l'opuscule précité de M. Moreau-Chaslon, *Charlotte Corday*, etc., p. 209-211 (note).

(2) Pour les détails de l'arrestation, cf. le *Moniteur* du 10 messidor an II (samedi 28 juin 1794), p. 77.

(3) V. l'admirable lettre, écrite par Salle à sa femme, à la veille de sa mort, dans l'ouvrage de M. Moreau-Chaslon, p. 13-15.

(4) *Notice historique et biographique sur J.-B. Salle*, par J.-B.-V. Salle, son petit-neveu; Nancy, 1893.

(5) Salle laissait après lui une veuve et trois enfants : deux fils et une fille.

La fille de Salle, mariée à un M. Contal, eut deux enfants : un fils, qui est devenu le *docteur* Alphonse Contal (de Nancy), et une fille.

Le *docteur* Georges-François-Sigisbert Salle est un arrière-petit-neveu du conventionnel girondin.

(6) *Recueil de gravures pour l'ouvrage intitulé*: CHARLOTTE DE CORDAY ET LES GIRONDINS, par Charles Vatel, p. 3-4.

(Document inédit communiqué par M. Noël CHARAVAY).

je declare que mes veritables sentimens concernant le
gouvernement que je souhaitte à la france sont deposés
dans l'ecrit intitulé charlotte corday tragedie. tous mes autres
ecrits se rapportent à celui-la. dans la bagatelle touchant
la mort de danton composée dans un instant où j'etois
moi-meme sous le couteau si j'y peins la position d'un
peuple qui donne, sous des couleurs un peu fortes; il faut
l'entendre comme dans la tragedie de cette minorité turbulente
eloignée des mœurs republicaines dans les republiques mêmes,
qu'il faudroit eclairer, regenerer, lesser a la dignité d'homme
avant d'en separer des sentimens salutaires et qui neanmoins
donne aujourd'hui sinon partout, de paris, la loi a la france.
je declare enfin que si dans quelques uns des autres ecrits, il
~~[illegible]~~
qu'il commencent calculer les effets d'un mouvement qu'on ne
dirige pas soi-meme, mais qu'on prevoit, et par lequel on est
touché pour bat. mon but etoit alors de me transporter enfin
dans la suisse, ou à la nouvelle angleterre pays republicains
pour de la servir mon pais: mon voeu etoit que les desastres
qui affligent la france dût finir au moins sentir que le
gouvernement qui les occasionne ne leur convient pas [illegible] eclairer par
sur les intentions des vrais republicains et finir par lui
donner la Republique: mon plus ardent voeu eut été que ces
affligeans desastres n'eussent jamais existé. je renvoye
sur tous ces objets a l'ecrit principal. le premier messidor
l'an deux de la Republique une et indivisible

Salle

phique, sans parvenir à le découvrir. Il était arrivé à cette conclusion que le portrait de Salle n'existait pas ou n'existait plus.

« Salle, pendant qu'il siégeait à la Convention, habitait rue Gaillon, hôtel des Etats-Unis. Là demeurait une portraitiste habile, dont le nom ne nous est pas connu ; elle avait fait de Salle, qui avait de fort beaux traits, un pastel remarquable.

« C'est de la même main qu'est le portrait de Saint-Just que possède M. Ern. Hamel. Saint-Just logeait aussi rue Gaillon, hôtel des Etats-Unis, ce qui explique bien l'origine commune des deux pastels.

« Le portrait de Salle avait échappé à tous les désastres de la Révolution. Il était conservé précieusement dans la famille. »

Ce portrait aurait péri à la suite d'un accident, qui a été rapporté de la manière suivante par Ch. Vatel, lequel tenait le renseignement de Mme Raguel (de Villars), la propre petite-fille de Salle.

« Non, malheureusement, écrivait cette dame le 3 octobre 1867, et à mon profond regret, je n'ai point de portrait de mon pauvre et infortuné grand-père ! Je sais que la famille en a possédé un, mais qu'il fut maladroitement détruit par l'ignorance d'une servante. Ma mère en a souvent manifesté sa peine devant moi, et m'a redit bien des fois comment ce portrait était devenu la propriété de la pauvre veuve.

« Lors de son premier séjour à Paris, une personne artiste et amie, frappée sans doute de la beauté si expressive et si remarquable de mon grand-père, fit de cette tête si belle un portrait d'une ressemblance frappante.

« Après la catastrophe du 20 juin 1794, inspirée par un sentiment de délicate sympathie, cette personne, dont j'ignore le nom, fit hommage à ma grand'mère de ce précieux souvenir et le lui envoya dans sa retraite de Vézelise.

« Cette chère relique fut gardée avec amour et vénération... La famille y attachait le plus haut prix.

« Un jour, une servante mal inspirée, mais poussée par une intention droite, remarqua cette poussière fine que laisse toujours le pastel, et la prit, dans sa simplicité, pour une poussière de malpropreté, s'empara du portrait, le démonta, défit le cadre et livra cette chère image à un lavage complet !!! Vous comprenez, Monsieur, ce qu'il advint... Ni regrets ni larmes ne purent rétablir ce qui était à tout jamais détruit ! Et voilà comment nous fûmes privés du bonheur de connaître les traits que j'aurais tant aimé à contempler.

« Un autre regret, c'est celui d'ignorer le nom de l'auteur du portrait, car il me semble qu'avant de s'en dessaisir pour l'offrir à la pauvre veuve, cette personne aura dû en prendre copie et la garder pour elle.

« Tout ce que je sais, c'est que mon grand'père habitait alors rue Gaillon, hôtel des Etats-Unis ; que le peintre, qui était une femme, je crois, demeurait vis-à-vis cet hôtel. Je vous donne ces détails, peut-être puérils, mais à qui cherche rien ne peut être inutile.

« V. Raguel. »

M. Vatel ajoutait, en guise de commentaire à cette lettre :

« Il existe plusieurs lithographies représentant un prétendu portrait de Salle, mais il y a là un faux certain. Le personnage représenté est non pas Salle, député de la Meurthe, mais de la Salle, député de la Moselle. Pour s'en convaincre, il suffit de se reporter à la collection des portraits des Constituants, par Desjobins; et si l'on veut plus de certitude encore, on peut consulter les dessins originaux de cette collection, dessins qui se trouvent au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale.

« En outre, M Soliman Lieutaud, qui a fait une collection très curieuse des portraits faux qui circulent dans le monde iconographique, nous a attesté que cette supercherie était à sa connaissance personnelle. Il a su que c'est par fraude que l'éditeur a publié le portrait de la Salle pour celui de Salle, qu'il ne pouvait trouver (1). »

Peut-être les descendants de Salle, entre autres M. le Dr Contal (de Nancy), ont-ils en leur possession une image de leur aïeul vénéré. Puissent-ils accéder au désir que nous n'osons plus clairement exprimer !

Variétés Médico-Historiques

Charlotte Corday au théâtre (2).

II. — LES PIÈCES ÉTRANGÈRES.

Ce n'est pas seulement en France que le meurtre de Marat avait eu du retentissement ; à l'étranger il souleva une explosion au moins égale d'enthousiasme et d'indignation, selon qu'il trouvait écho dans le camp des fanatiques admirateurs de l'héroïne ou dans celui des partisans exaltés de la victime.

En Allemagne, la première pièce qu'on trouve signalée qui ait trait à ce dramatique épisode porte le titre suivant :

C. Corday, oder Die Rebelion von Calvados, etc. (*Charlotte Corday* ou la *Rébellion du Calvados*, tragédie républicaine en quatre actes, épisode du temps de la Révolution française, *en iambes. Stettin*, 1794, chez *Jean-Sigismond Kaffke*.)

Trois ans plus tard, le même sujet tente un nouvel auteur. A remarquer que Ch. Corday s'est transformée, sous la plume de ce dernier, en Ch. Gorday — on a l'accent tudesque sur les bords du Rhin :

Charlotte Gorday oder *Marat's Emordung*, dramatisvit, etc. (*Charlotte Gorday* ou l'*Assassinat de Marat*, mis en drame. Dédié à la Sérénissime Princesse *Louise de Hesse-Darmstadt* — Frankfort-sur-le-Mayn, chez Georges-Louis Macklot, 1797.)

Charlotte Corday, Trauerspiel in fünf Acten mit Chœren, etc. (*Charlotte Corday*, tragédie en cinq actes avec chœurs, ornée d'un portrait sur cuivre. — Hambourg, 1804, chez B. G. Hoffmann.)

Cette pièce avait été attribuée à A. W. Schlegel par Quérard, dans

(1) Le portrait que nous donnons a été dessiné par l'habile artiste, M. Kreutzberger, d'après une mauvaise épreuve qui se trouve au département des Estampes, à la Bibliothèque nationale.

(2) V. la *Chronique* du 1er octobre 1899.

l'article de la *France littéraire périodique*, qu'il avait consacré à Charlotte Corday. Mais F. L. Hoffmann, de Hambourg, ayant démontré, dans les *Feuilles de littérature et de critique*, que cette attribution était une erreur, Quérard publia la rectification suivante, qui fait connaître le véritable auteur de la pièce :

« Ce drame, dit-il, a été composé par une dame de Hambourg, née le 8 décembre 1758, morte le 10 mai 1840, madame Angèle-Christine Westphalen, née de Axen, épouse du négociant et sénateur Jean-Ernest-Frédéric Westphalen, dont la maison était le point de réunion de beaucoup d'hommes spirituels et où étaient accueillis avec la plus affectueuse hospitalité les émigrés français les plus marquants, parmi lesquels se trouvaient le duc d'Orléans, Louis-Philippe, depuis roi des Français, qui se donnait pour un Américain, afin de rester inconnu ; le général Dumouriez, etc. »

L'illustre dramaturge allemand Schiller avait, lui aussi, conçu le projet d'une tragédie sur Charlotte Corday. Sa mort, arrivée le 9 mai 1805, l'empêcha seule de donner suite à une idée qu'il devait avoir à cœur, si l'on en juge par le billet qu'il écrivit à Gœthe, à ce sujet.

Schiller inscrivait très régulièrement sur son agenda ses dépenses, les lettres qu'il recevait ou écrivait, ses visites faites ou à faire, les fêtes de famille à souhaiter, les travaux qu'il exécutait ou projetait. Ces tablettes, tenues avec ordre, mais d'une manière large, et tracées à grands traits, ont été publiées en 1865 par madame Emilie von Gleichen-Ruszwurm, née de Schiller, sous le titre de *Schillers Calender*, etc. ; elles s'étendent du 18 juillet 1795 au 29 avril 1805, et s'arrêtent dix jours avant la mort du grand écrivain. Elles sont suivies d'une liste dressée par Schiller lui-même, contenant l'indication des ouvrages dramatiques qu'il projetait ; de ce nombre se trouve *Charlotte Corday*. Nous ne sachions pas que le drame projeté ait jamais vu le jour.

La pièce de Victor Ducange, que nous avons signalée dans un précédent n°, a eu les honneurs de la traduction en allemand, sous le titre qui suit : *Charlotte Corday*, oder *Marat's Tod*. Dramatisches Gemoelde aus der franzœsischen Revolution in 5 Abtheilungen, nach *Victor Ducange* frei bearbeitet von *Ludwig Myer*, etc. — *Charlotte Corday* ou *la Mort de Marat*. — Tableaux dramatiques de la Révolution française, en cinq parties, librement arrangés d'après *Victor Ducange* par *Ludwig Meyer*, actuellement membre du théâtre de ville à Leipzig. Donnés pour la première fois, le 25 février 1830, sur le théâtre de ville d'Aix-la-Chapelle ; et ensuite représentés à Berlin, Baden, Cologne, Dusseldorf, Leipzig, Francfort, Magdebourg, Kœnigsberg, etc. Leipzig, 1833, chez Otto Wigand.

A en croire le titre, l'auteur allemand aurait remanié librement l'œuvre de Victor Ducange. Malheureusement, il n'en est rien, et ses prétendus arrangements se réduisent à quelques modifications insignifiantes pour le fond du drame (1).

A citer seulement, faute de renseignements complémentaires, les pièces suivantes :

Charlotte Corday, dramatisches Gedicht von Julius Bamme. (*Charlotte Corday*, Composition dramatique, par Julius Bamme. — Magdebourg, imprimerie de Walter Delbruck, 1852) ;

Charlotte Corday, Eine historische Tragœdie in fünf Acten, von

(1) Vatel, *op. cit.*

Ernst Rommel, etc. (*Charlotte Corday,* Tragédie historique en cinq actes, par Ernest Rommel. — Hanovre, de l'imprimerie de Victor Lohse, 1856);

Charlotte Corday, Drama in fünf Acten, etc. (*Charlotte Corday,* drame en cinq actes, en vers et en prose, par Otto Girndt. — Œuvres dramatiques, 2e volume. — Hamburg, Otto Meissner, 1857) ;

Charlotte Corday, Trauerspiel in fünf Aufzügen, von Carl von Appen, etc. (*Charlotte Corday,* tragédie en cinq actes. en vers et en prose, par Carl von Appen. — Kiel, chez K. Schœder et Comp., 1861) ;

Marat's tod, eine dramatische Skizze, 1820, von Graf von Platen Hallermünde. (Vermischte Schriften.) — Erlangen, C. Heyder, 1822. *La mort de Marat,* esquisse dramatique par le comte Auguste de Platen Hallermünde. (Mélanges. — Erlangen, C. Heyder, 1822.)

La pièce du Comte de Platen est en prose. Elle est fort courte. Ce n'est qu'une esquisse tracée magistralement, nous en convenons, mais ne répondant pas à l'idée que nous avait fait concevoir l'éloge de M. N. Martin (1).

Charlotte Corday, tragédie composée en langue danoise par Mlle *Athalie Schwartz,* jouée à Copenhague en 1864. (Non imprimée.)

Passons maintenant aux pièces anglaises ; elles ne présentent guère, comme les précédentes, qu'un intérêt documentaire. En voici l'énumération aussi complète qu'il nous a été possible de l'établir :

The Maid of Normandy or *the Death of the Queen of France,* trag. in four acts, by E. J. Eyre, 8°, 1793-1794.(*La Jeune Normande* ou *la Mort de la Reine de France,* tragédie en quatre actes, par E. J. Eyre, in-8°, 1793-1794) ;

Charlotte Corday, A Play, in four Acts. — London, Simpkin, Marshall and C° 1870. Grand in-12 de cinquante et une pages (*Charlotte Corday,* pièce en quatre actes. — Londres, Simpkin, Marshall et Cie, 1870. In-8° anglais de cinquante et une pages. Sans nom d'auteur).

« Nous ne pouvons pas terminer cette récapitulation, écrit M. Vatel, qui nous a fourni les éléments de cette revue bibliographique, sans une dernière observation que nous suggère l'examen de la liste que nous avons dressée : c'est l'infinie variété des conditions de ceux qui la composent.

« Les uns sont placés à l'extrémité supérieure de l'échelle sociale, tels que M. le baron de Senkenberg et le comte de Platen ; les autres sont à l'extrémité opposée : Jules Prior, Villiet, Digand, simple receveur des douanes belges.

« Il y a des littérateurs de premier ordre : Schiller, Zschokke, Ponsard, et des dramaturges de profession : V. Ducange et Anicet Bourgeois, Destourbet, Dumanoir et Clairville.

« Des femmes : Mme Westphalen, Mme L. Colet, Mlle A. Schwartz ; et la pléiade des écrivains amateurs : C. Berrier, Bœhm, J. Bamme, Rommel, Von Appen.

« Des contemporains de l'événement : Salle, Gassier Saint-Amand, Ferrn, Barrau, Eyre ; et des contemporains de notre époque qui datent leur œuvre d'hier : Girndt, Giles.

« Enfin, des auteurs de tous les pays : Français, Belges, Allemands, Anglais, Danois. »

(1) Id., ibid.

Qu'en doit-on conclure ? C'est qu'il est des événements qui ont le privilège de frapper l'imagination publique ; que certains personnages de l'histoire exercent sur les esprits une sorte d'attraction, qui ne va qu'augmentant, à mesure qu'on s'éloigne du drame dont ils ont été les acteurs ou les témoins.

La Médecine dans le Roman

Paul Bourget et la médecine

(*A propos de son dernier roman :* DRAMES DE FAMILLE *ou* LES DÉBUTS DE DEUX IMMORTELS).

Dans le dernier recueil de nouvelles, intitulé : *Drames de famille,* de M. Paul Bourget, on trouve l'*Echéance* avec le type d'étudiant en médecine d'*Eugène Corbière,* qui fait ses études grâce à l'argent volé par ses parents aux dépens d'un bohème auquel ils doivent faire des rentes. Corbière explique en quelques phrases définitives la cause qui l'a décidé à faire ses études médicales. Il nous semble que cette belle page doit figurer dans la *Chronique médicale,* qui a déjà reproduit les meilleurs passages que nos grands écrivains contemporains ont consacrés à la médecine et aux médecins.

« Je me suis rappelé le raisonnement de Pascal : tu te souviens, « celui du pari? Je me suis dit : quelle est, parmi les sciences naturelles, la branche qui prête à une application pratique telle que « cette application soit acceptable dans toutes les hypothèses ? Il « m'a semblé que la médecine, comprise d'une façon un peu haute, « répondait à ce programme. Examine, en effet, l'une et l'autre « solution. Suppose démontrées toutes les théories spiritualistes ; va « plus loin, toutes les théories chrétiennes. Quel est le devoir? Soulager l'être qui souffre. Le médecin le fait. Suppose démontrées « toutes les théories contraires. A quoi se réduit la morale? Aux « instincts d'altruisme qu'il faut constater et satisfaire comme tous « les instincts et qui consiste dans un besoin de nous associer à nos « semblables, de les aider et d'en être aidé, en face de la nature « hostile. Qui accomplit cette tâche mieux que le médecin? Il est « l'altruiste par excellence. Il est dans le vrai, quel que soit le postulat métaphysique auquel nous nous rangions. Et la preuve, c'est « que depuis le jour où j'ai pris ma première inscription et passé le « seuil de l'hôpital, j'ai goûté une espèce de calme que je ne connaissais pas. J'ai eu l'évidence qu'intellectuellement et moralement j'avais les pieds par terre, que je marchais sur du solide... « Enfin, je n'ai plus douté... »

Celui qui parle et qui pourrait bien être M. Paul Bourget lui-même ajoute : « Je crois que je vais faire comme toi et me mettre à la médecine... Je me suis mis à la médecine, et cette soudaine résolution d'imiter Corbière se réduisit à quelques séances d'hôpital qui eurent du moins ce bon effet de me placer en présence d'un peu de réalité. »

Nous savions déjà que M. Paul Bourget avait beaucoup fréquenté chez les étudiants en médecine, qu'il avait été professeur à l'Insti-

tution Roger avec son collègue à l'Académie française, M. *Brunetière* (1). Il vient de nous apprendre qu'il a fait ses études médicales ; qu'il a fréquenté la Pitié. Nous nous en doutions un peu, car dans ses livres se trouvent des passages qui dénotent un esprit médical ; particulièrement dans la *Psychologie de l'Amour moderne*, qui est dans son œuvre le pendant de la *Physiologie du Mariage*, dans l'œuvre de Balzac.

On trouve là certains passages sur les maladies de l'amour, sur la maternité, qui démontrent que l'auteur a fait plus que d'accompagner des étudiants à l'hôpital du Midi et à la Maternité. Il a fréquenté la salle de Bicêtre ; il a profondément fouillé la physiologie de l'amour.

Il serait sans doute fort intéressant de rechercher dans l'œuvre déjà si vaste de Paul Bourget les traces de ses préoccupations médicales. Bornons-nous pour le moment à constater le fait curieux que, comme Sainte-Beuve, comme Eugène Süe, comme Flaubert et tant d'autres de nos romanciers célèbres et de nos hommes de lettres glorieux, Paul Bourget s'est occupé de science médicale.

Peut-être quelques correspondants de la *Chronique* se rappelleront ils avoir croisé, soit dans les vastes cours de Bicêtre, soit dans quelque service de médecine de la Pitié, un jeune homme au regard très doux, derrière un binocle sans cordons, aux fines moustaches, qui observait en amateur malades et médecins : c'était le futur auteur du *Disciple* et de *Cosmopolis*. Peut-être aussi ces confrères nous écriront-ils pour nous raconter leurs souvenirs d'alors, du temps où l'académicien célèbre d'aujourd'hui n'était encore que le professeur de l'Institution (2) Roger-Mommenheim, qui a eu la gloire de voir se succéder comme professeurs trois Immortels : Moissan, le chimiste, professeur à l'Ecole de Pharmacie, Bourget et Brunetière — et ce n'était qu'un *four à bachot* du quartier latin.

Dr Michaut.

VIEUX-NEUF MÉDICAL

L'art de peindre et de fabriquer les cils.

« On fabrique, écrit notre excellent confrère, *Le Progrès médical*,
« à l'usage des beautés incomplètes, des sourcils, des dents, des
« nez, et d'autres accessoires encore. Ne parlons pas des faux che-
« veux, dont l'usage, en France, est antérieur à la conquête de Cé-
« sar. Mais la science et l'art se perfectionnant à la fois, on fabri-
« quera désormais des cils. *La Médecine française* nous en donne le
« moyen, qui est simple. Avec une aiguille enfilée d'un cheveu vous
« faites sur le bord de la paupière un point de couture très serré.
« Quand la paupière est ainsi ourlée, à l'aide de ciseaux fins, vous
« coupez chaque point en son milieu. Chaque bout du cheveu qui
« vous a servi de fil devient un cil. On pleure un peu dans les pre-
« miers temps. Nous croyons cependant que l'industrie du cil arti-
« ficiel est appelée à un bel avenir. »

---

(1) M. Brunetière était professeur de latin, M. Bourget de grec et de philosophie, de 1878 à 1880, je crois.

(2) L'institution Mommenheim est située rue Lhomond, dans le voisinage de la rue d'Ulm

C'est évidemment un progrès, car au temps jadis, au dix-huitième siècle, on n'était arrivé qu'à *peindre* les cheveux et les sourcils. A preuve cette très curieuse annonce, que notre ami Dorveaux a bien voulu nous signaler dans l'ancien *Mercure de France* :

« Le sieur DELAC, rue de Bourbon, à la Villeneuve, chez le sieur « Quinson, perruquier, peint les cheveux, sourcils et paupières de « la couleur qu'on désire ; il arrête leur chute en 24 heures, indique « les moyens de les conserver, en fait venir à ceux qui en manquent, « et donne la façon de le faire à ceux qui veulent eux-mêmes en « faire l'expérience. Le prix des bouteilles, soit pour la peinture « des cheveux, soit pour arrêter leur chute, est de 7 livres 4 sols. « Il guérit les corps (*sic*) aux pieds et le mal de dents, et distribue « une eau qui prévient ce dernier mal, et une poudre qui facilite « aux personnes le moyen de s'arracher leurs dents elles-« mêmes. (1) »

Que désirer de plus ?...

L'Opothérapie dans l'histoire.

De la préparation des poumons de renard et de placenta frais.

« On prendra, par exemple, des poumons de renard frais, tirés de l'animal récemment tué ; on les lavera, on les coupera en tranches, on les fera sécher au jour par une douce chaleur, puis on les enveloppera d'hysope ou de marrube pour les garder.

« Ils sont estimés pour les maladies de poitrine et des *poumons*, comme pour l'asthme, pour la *phtisie*.

« Il ne faut pas que le renard dont on veut tirer les poumons soit mort de maladie, de peur que ce viscère ne soit imbu de quelque méchante impression, ni qu'il n'ait péri de vieillesse, car il serait privé d'esprits ; il faut qu'il soit mort de mort violente, afin que le poumon soit dans sa vigueur et abondant en esprits. On doit observer la même chose à l'égard du loup.

« Pour *l'arrière-faix*, il faut qu'il vienne d'une femme saine, qu'il soit entier et bien conditionné... est dit propre pour empêcher les tranchées des femmes en couches (2). »

On voit que ce que notre confrère Félix Brémond a ingénieusement, quoique peu respectueusement appelé la *triperie* médicale, était connu dès 1763.

La théorie seule a changé ; ce n'était pas de la sérothérapie, mais de la *spirituo-thérapie* ; on ne faisait pas absorber de sérum, mais des *esprits animaux*. Seule, la doctrine a changé, la pratique avait la même base.

Dr MICHAUT.

(1) *Pharmacopée universelle*, de Nicolas Lémery, 1763 (pages 125 et suivantes), 5e édition.
(2) *Mercure de France*, avril 1771, premier volume, page 200.

ÉCHOS DE PARTOUT

Neurasthénie et divorce.

La quatrième chambre du tribunal civil de la Seine vient, en matière de divorce, de rendre un jugement qui ne manquera pas d'intéresser nombre de ménages.

La question qui lui était soumise était celle de savoir si les gros mots et les violences d'un mari neurasthénique à l'égard de sa femme pouvaient être considérés comme des injures graves de nature à motiver le divorce entre les époux.

Les juges de la quatrième chambre, présidée par M. Richard, ont résolu la question dans le sens de la négative.

Voici quelques passages du très intéressant jugement de la quatrième chambre :

« Attendu que la demande de la dame X... doit donc être rejetée ; que si le mauvais état de la santé de son mari, les inégalités, les excès même de son caractère, la longue séparation, nécessitée par les traitements successifs qu'il a suivis, ont fait à la jeune femme une existence difficile, pénible. et ont pu la détacher de celui qui, loin d'elle, ne manifestait, même plus par une lettre, un souvenir, la situation qui lui était ainsi faite ne la dispensait pas de ses devoirs d'épouse et laissait intacts les liens légaux qui l'unissaient à son mari ;

« Attendu qu'au point de vue moral, loin que les infirmités physiques de l'un des époux puissent relever l'autre de sa mission de secours et d'assistance, c'est alors surtout, dans les tristes épreuves de la vie, que celui-ci est tenu à remplir envers son conjoint malheureux les plus étroites et les plus saintes obligations du mariage... »

Bref, la neurasthénie, tout en excusant les *vivacités* du mari, engendre juridiquement le dévouement de la femme.

Féminisme médical.

Cinquantenaire de l'entrée régulière des femmes dans la carrière médicale.

Il y a cinquante ans environ qu'une femme, Anglaise d'origine, mais fixée alors aux États-Unis, Mlle Elisabeth Blackwell (elle est actuellement à Londres), conquit, pour la première fois dans les temps modernes, à coups d'examens régulièrement subis et de haute lutte, le titre de docteur en médecine. Cette date mérite d'être retenue, et un ouvrage important (1), actuellement sous presse, viendra bientôt la rappeler d'une façon plus efficace aux générations médicales nouvelles.

En France, le mouvement féministe ne s'est dessiné que beaucoup plus tard, et la première femme française reçue docteur à Paris est Mme Madeleine Gebelin-Brès, dont la thèse est de 1875. Son exemple fut suivi, de 1876 à 1883, par de rares compatriotes, parmi lesquelles nous citerons seulement : Mmes Ribard (1876), Rosa Mouton-Perrée-Raimond (1881), Zénaïde Guénot (1881), Vic-

(1) Marcel Baudouin, *La Femme-Médecin*. — Publication internationale. — Paris, 1900, 2 vol.

torine Benoit (1883), etc., etc. Depuis, les femmes-médecins françaises ne se comptent plus.

Dans les autres pays d'Europe, c'est la Russie qui, comme toujours, a la première marché dans la voie ouverte par les Etats-Unis.

La Suisse est venue après, et, parmi les premières Suissesses reçues, il faut mentionner Mme Vogtlein-Heim (1873). L'Allemagne et l'Autriche n'ont suivi que d'un pas très lent ce progrès spécial et, aux côtés de Mlle Anna Kuhnow (de Leipzig), docteur de 1889, c'est à peine si l'on peut citer une quinzaine de doctoresses au pays saxon, dont les plus anciennement reçues sont Mmes Lehmus (1875), et Tiburtius (1876) (de Berlin).

(*Gaz. méd. de Paris.*)

Monuments à des médecins.

Les admirateurs russes du célèbre initiateur de l'homéopathie, Samuel Hahnemann, avaient ouvert en Russie une souscription pour élever un monument sur sa tombe. Cette souscription a produit environ deux mille roubles.

L'inauguration du monument aura lieu à Paris, pendant l'Exposition universelle, en présence des membres du congrès homéopatique international, qui se réunira dans cette ville l'été prochain.

(*Petit Bleu.*)

Un traitement antisyphilitique au XVIIIe siècle.

En racontant sa visite chez Voltaire, Casanova mentionne en passant une visite que lui firent le duc de Villars et son médecin Tronchin Le Dr ***, « élève de Boerhaave, qui le chérissait, n'ayant ni le jargon, ni le charlatanisme, ni la suffisance des suppôts de la Faculté, m'enchanta. Sa médecine était basée sur le régime, et pour l'ordonner, il avait besoin d'être philosophe. On m'a assuré, ce que j'ai de la peine à croire, *qu'il guérit un pulmonique d'une maladie secrète au moyen du lait d'une ânesse qu'il avait soumise à trente fortes frictions de mercure* administrées par quatre portefaix vigoureux. (*Mémoires de Casanova de Seingalt*, t. IV, p. 455.)

(*Lyon médical.*)

La transfusion du sang au théâtre.

Dans la *Bûcheronne*, pièce de Charles Edmond, qui vient de mourir, et qui parut trop mélodramatique à la Comédie-Française quand elle fut jouée, il y a un poignant épisode (dangereux du reste !), celui de la *transfusion du sang*. Charles Edmond n'a pas imprimé sa pièce; mais on peut lire du moins le roman d'où elle fut tirée.

(*Gazette médicale de Paris.*)

La tombe de Mozart.

Certains journaux ont annoncé que la tombe de Mozart venait d'être découverte au cimetière de Saint-Marx-lez-Vienne.

Un correspondant de la *Nouvelle Presse Libre* s'inscrit en faux contre cette assertion.

Il rappelle les circonstances qui suivirent la mort du grand musicien.

La veuve de Mozart ne se rendit pas au cimetière sous le prétexte que le temps était atroce. L'illustre maître y fut conduit sans cérémonie ni musique et enterré dans la fosse commune.

Trois jours après l'inhumation, un fossoyeur n'eût pu retrouver l'endroit exact où reposait Mozart. Du reste, au cours des temps, quatre fois de nouvelles inhumations ont été faites à l'endroit où Mozart est censé reposer, les dernières fois en 1861 et en 1869.

(*La Paix.*)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Sociétés d'assistance médicale.

L'*Association médicale mutuelle* (*fondation Lagoguey*) a tenu son assemblée générale annuelle le dimanche 18 mars, dans le grand amphithéâtre de la Faculté. La marche progressive de cette œuvre s'accentue chaque année, et les résultats actuellement obtenus, après seulement quatorze années d'existence, sont vraiment très encourageants. Qu'on en juge par les chiffres suivants, que nous empruntons au rapport de M. le trésorier :

L'avoir, au 1er janvier 1899, était de 261.383 fr. 05. Les recettes, au cours de cette année, ont été de 65.600 fr. 45, ce qui fait un total, au 1er janvier 1900, de 326.983 fr. 50.

Dans le courant de cette année, la Société a eu à payer 2848 journées de malades, soit 28480 francs. Les autres frais ont fait monter les dépenses à 32.748 fr. 42.

Malgré ces dépenses assez considérables, la Société a encore augmenté sa réserve, cette année, de 32.852 francs.

Le nombre des sociétaires est actuellement de 448. Dans cette séance il a été reçu 37 adhérents nouveaux.

Comme on le voit, d'après ces chiffres, la prospérité de l'œuvre de Lagoguey est maintenant indiscutable, et il est permis de lui prédire un très bel avenir.

Avis aux intéressés, c'est-à-dire à nos jeunes confrères.

(*Gaz. des Hôpitaux.*)

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Réponses

Sigaud de Lafon et la rue Greneta (VI, 685 ; VII, 250). — Sigaud, docteur en médecine de la Faculté de Paris, connu pour avoir imaginé l'opération de la symphyse s'est également beaucoup occupé de *magnétisme*; il était disciple de Mesmer. Le 30 juillet 1784, il adresse une lettre à la commission chargée par le Roi de l'examen du *magnétisme animal* (commission constituée, comme on le sait, par MM. Borie, Sallien, d'Arcet, *Guillotin*, Franklin, Le Roy, Bailly, de Bory, Lavoisier. Il ne serait donc pas étonnant qu'il y eût confusion et qu'il se fût occupé aussi d'électricité. La question est discutable. *Quel est le Sigaud qui a occupé le rez-de-chaussée de l'hôtel Coislin ?*

La figure de ce Sigaud est, du reste, fort intéressante et mériterait

une étude, surtout comme précurseur des *hynoptiseurs* de l'école de la Salpêtrière et de Nancy. Cette étude devrait tenter un correspondant de la *Chronique médicale*.

D[r] Michaut.

L'inventeur de la micrographie (VI ; VII, 42, 125). — « Si c'est folie de croire qu'une invention quelconque ait été l'œuvre d'un seul jour et l'œuvre d'un seul homme », comme le dit M. le D[r] Le Double en réponse à la question : « Quel est l'inventeur de la micrographie » (*Chronique médicale* du 1[er] juillet 1899), il nous faut faire, pour ainsi dire, deux portions de l'honneur qui revient à ceux qui ont ouvert de nouvelles voies à la science : en accorder une part à celui qui a pressenti, et en réserver une autre à celui qui, sans se contenter d'un simple soupçon, a su dépasser la limite du rêve et est entré le premier dans le domaine d'une systématisation à la fois théorique et pratique, que l'avenir modifiera ou perfectionnera peut-être, mais qu'il ne changera ni ne renversera.

C'est sous l'inspiration de cette judicieuse pensée que M. J. Thoulet, auquel j'emprunte en partie ce qui suit, a examiné un point de l'histoire des sciences (*Revue scientifique*, 23 avril 1887), qui se rapporte directement à cette seconde question (voir le numéro précité de la *Chronique*) : « Raspail est-il le premier qui ait appliqué méthodiquement le microscope, d'invention bien antérieure, aux investigations scientifiques ? »

« Si Leeuwenhoek et Ledermüller ont jadis soupçonné la puissance d'investigation que devait posséder le microscope, si aujourd'hui Boricky, Rosenbusch, Behrens et, récemment encore, Hanshofer ont donné des procédés de microchimie d'une sensibilité inouïe, il est certain que le premier qui ait énoncé les principes de la science du microscope et qui ait fourni assez d'exemples pour montrer nettement la marche à suivre, est un Français, dont le nom, accolé à une notoriété d'un ordre tout différent, est maintenant trop oublié. Je veux parler de F. V. Raspail, auteur du livre intitulé : *Nouveau Système de Chimie organique, fondé sur des méthodes nouvelles d'observation*, J.-B. Baillière, Paris, 1833.

La dédicace à l'abbé Eysséric est datée de la maison d'arrêt de Versailles, le 20 mars 1833. La première édition ne se composait que d'un seul volume in-8° ; une seconde édition, publiée en 1838, comprend trois volumes et un atlas de vingt planches...

« F.-V. Raspail indique, dès le début, les idées générales qui l'ont guidé, le but qu'il s'est proposé et les moyens dont il a cru devoir faire usage. Avant lui, le microscope avait été employé dans les recherches d'histoire naturelle, et, sans faire ici l'historique de cet instrument nous nous bornerons à citer Antonyan Leuwenhoek (*On the figures of salts ; on the solution of silver ; on the figures of crystals ; configuration of diamond ; de particulis et structura adamantum.* — Phil. Frairs ; London, 1705-1709) ; et Ledenmüller qui, dans son ouvrage (*Mikroskopische genniths und Augcnergotzungen, Baireuth,* 1761), intitulé : *Amusements microscopiques*, avait dessiné un certain nombre de cristallisations de sels dont il connaissait d'avance la nature, et qui, après avoir évaporé du sérum de sang sur une lame de verre et l'avoir examiné au microscope, avait signalé l'analogie qui existe entre les arborisations qu'on y remarque et celles du sel ammoniac. Mais ces savants n'avaient eu que de vagues pressen-

timents de ce qui pouvait devenir une science; la science elle-même, le corps de doctrine était encore loin d'exister... »

M. Thoulet reprend successivement en détail les méthodes ou les procédés de Raspail, et montre la sagacité avec laquelle ils ont été inventés, le degré de perfection où ils ont été amenés et, quand il y a lieu, la manière dont ils ont été repris, modifiés ou améliorés à une époque plus récente. Je me bornerai à indiquer les points principaux de cet intéressant exposé, que sa longueur m'empêche de reproduire intégralement.

M. Thoulet critique certaines hypothèses de Raspail sur la cristallogénie et, après un examen sommaire du chapitre intitulé : *Bases inorganiques des tissus*, il s'exprime comme suit : « L'analyse à laquelle nous venons de nous livrer des travaux de F.-V. Raspail sur la microchimie et la cristallogénie nous montre que leur auteur est vraiment digne d'être considéré comme un maître, car il a posé ces deux sciences sur des bases telles que plus de cinquante années se sont écoulées sans qu'aucun changement essentiel ait été fait à ses méthodes ingénieuses, sinon que beaucoup d'entre elles ont été découvertes de nouveau. »

Jusqu'ici, nous n'avons considéré de l'œuvre de Raspail que ce qui a trait aux réactions microchimiques et à la cristallisation. Dans d'autres domaines encore, en anatomie, en zoologie, en chimie organique, il a fait, à l'aide du microscope et de ses méthodes d'observation, des découvertes de premier ordre, consignées dans les *Annales des sciences naturelles*, dans les *Mémoires du Muséum*, dans les *Mémoires de la Société d'histoire naturelle*, dans le *Répertoire général d'anatomie*, dans le *Bulletin universel des sciences*, de Férussac, et dans les *Annales des sciences d'observation*.

Je ne rappellerai que sa découverte capitale sur la fécule, considérée par les chimistes comme homogène dans sa composition, comme matière immédiate et cristallisée ; la théorie cellulaire, attribuée généralement aux naturalistes Schwaun, Schleiden et au Dr Wirchow. Le savant anthropologiste Paul Broca s'est exprimé à ce sujet (*Traité des tumeurs*, 1er vol, pages 29 et suivantes) en termes très explicites : « On croit généralement que la théorie cellulaire est une conception allemande ; c'est une complète erreur. Elle n'est née ni en 1838 ni même en 1837 ; elle n'est fille ni de Schwaun ni de Schleiden. Elle est plus vieille de douze ans : elle est française et appartient à M. Raspail. »

Le microscope achromatique avait été présenté à l'Académie des sciences au mois d'août 1824. En octobre 1825, M. Raspail publia, dans les *Annales des sciences naturelles*, les premiers travaux sur les cellules végétales.

Bientôt, élargissant ses recherches, il étudie de front les tissus animaux et les tissus végétaux et put annoncer, en février 1827, dans le *Bulletin des sciences naturelles*, que toutes les parties organisées se forment aux dépens des vésicules élémentaires microscopiques.

La même année, il donna dans le *Répertoire d'anatomie et de physiologie*, de Breschet, son beau mémoire sur le tissu adipeux. C'est là qu'après avoir décrit les cellules adipeuses, expliqué comment de nouvelles cellules se développent dans l'intérieur des anciennes et comment ces cellules donnent naissance au tissu cellulaire et au tissu musculaire, c'est là, dis-je, qu'il s'écrie dans un moment d'en-

thousiasme : « Enfin, tout tissu, animal ou végétal, ne serait qu'une modification de cette structure ; les vaisseaux se formeraient de la même manière dans l'un comme dans l'autre règne, en sorte qu'il ne me paraît pas éloigné le temps où, sans être taxé d'orgueil et de témérité, l'on pourra porter ce défi purement scientifique : *Donnez-moi une vésicule dans le sein de laquelle puissent s'élaborer à mon gré d'autres vésicules, et je vous rendrai le monde organisé.* » (Cf. Raspail, *Recherches physiologiques sur les graisses et le tissu adipeux*, dans le *Répertoire d'anatomie et de physiologie*, de Breschet, t. III, page 174. Paris, 1827.)

Les publications antérieures de Raspail, relatives surtout aux cellules végétales, se trouvent dans les *Annales des sciences naturelles*, octobre et novembre 1825 ; dans le *Bulletin des sciences naturelles et de géologie*, février 1827, n° 176, t. X, page 251, et dans le 3e volume des *Mémoires de la Société d'histoire naturelle*, 1er cahier.

M. Broca ajoute : « Jamais la doctrine cellulaire n'a été formulée avec plus de précision et de hardiesse, et ceux qui, dix ans plus tard, prétendirent l'avoir inventée, ne surent pas revêtir leur pensée d'une forme aussi saisissante. »

Il est à remarquer que Raspail ne borna pas son horizon au champ du microscope. Le 15 décembre 1829, il ouvrit un cours public de *chimie microscopique appliquée à la physiologie, ou l'art de transporter le laboratoire sur le porte-objet, dans l'étude des corps organisés* ; et il continua ses leçons en 1834 et en 1836 à l'Ecole pratique de médecine. Dans le compte rendu de la séance d'ouverture du 17 novembre 1836, M. Victor Meunier fit ressortir l'impression profonde, produite par les éloquentes paroles du professeur : « ... M. Raspail était à la fois pour les jeunes gens l'auteur des découvertes, auxquelles la chimie organique et l'anatomie moléculaire devront une face toute nouvelle...

« .... Nous n'essaierons pas de dire les marques de sympathie qui ont accueilli son arrivée dans un lieu où il avait laissé, il y a deux ans, d'honorables souvenirs. Ceux qui savent tout ce qu'il y a de générosité et de noblesse dans le cœur de la jeunesse des écoles le comprendront assez.

« .... M. Raspail doit faire à l'école pratique un cours de chimie microscopique appliquée à l'anatomie, branche de ce vaste enseignement qui doit comprendre toute l'anatomie, enseignée sous tous ses aspects et conduite à toutes ses applications. On comprend la valeur scientifique de ce sujet, au progrès duquel ont concouru d'une manière si efficace les travaux de l'auteur... »

Pour ne pas sortir de la question posée, que les explications qui précèdent auront, j'espère, suffisamment élucidée, je me vois obligé de passer sur d'autres travaux non moins intéressants de cette grande figure, que sa compassion pour les malheureux et les faibles rend si sympathique, et je conclus :

L'univers, est dans toutes ses parties et dans leurs sens quelconques, aussi grand et aussi petit qu'il nous plaît, c'est-à-dire qu'il n'est *absolument* ni grand ni petit. L'idée géniale de transporter le laboratoire sur le porte-objet du microscope découle donc logiquement de ce fait, que la grandeur n'est que relative ; et l'auteur du *Nouveau système de chimie organique* a pu dire avec raison : « Il n'y a de petit dans la nature que les petits esprits ». PAUL BERNER.

— Je prends connaissance de la note du Dr Socrate Lagoudaky et de la lettre de Dufay relativement à un charlatan nommé Boile ou Boyle. Je puis vous donner d'autres renseignements à ce sujet. La lettre Dufay indique qu'il n'y a rien de publié à cet égard ; c'est une erreur. J'ai trouvé à la Bibliothèque Nationale, en faisant des recherches sur les théories médicales, un volume ainsi intitulé : *Système d'un médecin anglais, par M. A. C. D.*, Paris, 1726 (Cote Td $\frac{11}{17}$). Il y a sur la couverture ou sur le catalogue, je ne me souviens plus, que le système est basé sur l'emploi du microscope et attribué à Boyle. On présume que la publication a été faite par Chirac. Après en avoir pris connaissance, j'étais très intrigué, et me demandai si c'était à Robert Boyle qu'il fallait l'attribuer. La *Chronique médicale* supprime mes doutes. Cet opuscule est très curieux ; il n'est qu'uue partie d'un ouvrage plus volumineux ; c'est regrettable, car il y a dedans des idées originales. L'auteur admet et dessine tous les insectes et animaux vus dans le sang, les crachats, les urines, le pus, etc., et les indique comme causes de toutes les maladies. Inutile de dire qu'ils sont fantasmagoriques, sauf cependant les poux, puces, morpions, et même l'acarus de la gale, assez bien esquissé. Il y a des formes d'insectes, escargots, millepattes, etc., pour la phtisie, les écrouelles, le rhume, la pleurésie, etc. Je pensai que l'auteur avait interprété à sa façon des débris pathologiques de tissus ou des globules déformés, mais, d'après les lettres précédentes, c'est de la pure imagination, à moins qu'il ne se soit servi d'un autre microscope. D'après lui, les insectes volent dans les airs et produisent les épidémies ; ils se communiquent d'homme à homme Il y a des notions pratiques que ne désavoueraient pas les microbiologistes : si l'on guérit par la saignée, c'est qu'on soutire par là un certain nombre d'insectes qui sont dans le sang ; si l'on guérit par des drogues composées, c'est que dans le nombre il y en a qui sont poisons pour les insectes.

Boyle est donc plus précurseur de Raspail et Pasteur que ne le pense le Dr Lagoudaky.

Dr H. Grasset.

— Votre correspondant, M. Socrate Lagoudaky, a très heureusement remis en mémoire la très curieuse figure de Boïle, ce charlatan de genre qui peut-être fut un précurseur de Raspail. Connaît-il le très documenté article de M. Albert Pignot, dans l'*Intermédiaire des curieux* (n° du 25 septembre 1885) ? il y est fait mention de l'*immense* microscope, où il faisait voir au public les gouttes de sang qu'on voulait bien lui octroyer moyennant finances. Pour y voir les animalcules de la vérole, Boïle se servait, pour les faire disparaître, ces ancêtres de nos microbes, d'un liquide spécifique qui était son secret. Ce liquide contenait des animalcules *contraires*. Etait-ce la théorie du vaccin à son aurore ? Etait-ce à ce Boïle que Voltaire faisait allusion, en écrivant cette phrase connue : « Nous avons eu *plusieurs charlatans* qui font accroire que toutes les maladies étaient causées par des vers et que chaque espèce d'animaux étant dévorée par une autre espèce, on pourrait faire manger les vers de l'apoplexie par des vers anti-apoplectiques et anti-épileptiques ».

La curieuse figure de Boïle mériterait toute une monographie. Quant au microscope, il n'est pas inutile de rappeler que c'est dans la séance du *30 avril* 1777 que fut présenté un des premiers modèles

du microscope, tel que ceux que nous possédons actuellement. Il avait été fabriqué par J.-G.-A. *Chevalier*, sur les indications de *Dellcbarre*, et fut l'occasion d'un rapport académique. On en trouve une description dans le *Journal encyclopédique*.

Dr Mathot.

Le Chapitre du nez (VI). — Il est évident que l'esthétique du nez a été longtemps dominée par l'idéal de la statuaire grecque. Jusqu'au XIIIe siècle, la beauté du nez répond à la conception hellène. Voici *Adam de la Hale* qui nous fait le portrait de sa maîtresse : « Entre les deux yeux, descendait *tout droit* le « tuyau » du nez, modelé avec art et mesure, et auquel la gaîté imprimait la mobilité. »

Villon, deux siècles après Adam de la Hale, dans ses « Regrets de la Belle Heaulmyere », a le même idéal :

« Le beau nez, ne grand ne petit. »

L'idéal du nez a bien changé depuis ! Regardez les Primitifs : les Vierges et les Eves de Van Eyck, de Stuerbourt, de Van der Weyden ; ce sont de graciles personnes au nez allongé, droit, impeccable et sans imprévu, — le nez retroussé, le nez recourbé à la juive, le nez malicieux moderne leur est inconnu. On peut se demander avec Viollet-le-Duc, en regardant l'idéal des nez du moyen âge, « *comment certains caractères de formes, rares aujourd'hui, étaient si communs alors ?* »

Chaque siècle n'a-t-il pas ses types de beauté particuliers ? Le nez des Vierges de Raphaël n'est pas le nez de son maître le Perugin : la Fornarine a dû passer par là sans doute. Mais si les peintres célèbres ont surtout reproduit avec complaisance les traits de leur maîtresse, ils n'ont pu idéaliser à tel point leurs traits que nous ne soyons forcés de reconnaître que le nez du Moyen-Age et de la Renaissance était moins capricieux dans sa forme que celui de nos contemporaines.

Henri Corneille Agrippa, *docteur* en médecine, composa, au début du XVIe siècle, un ouvrage en l'honneur du sexe féminin, *De præcellentia feminei sexus* » ; il y dit proprement : « Oculos habet vibratiores micantioresque, amabili hilaritate et gratia contemperatos, supra hos supercilia in tenuem gyrum composita, cœlumque cum decora planitie, decenti distantia divisa, *e quorum medio descendit nasus æqualis, et intra rectum cohibitus.* » Toujours le nez *régulier* de *forme droite* ! Cet Agrippa était un expert en la matière : il a composé tout un long chapitre (qui semble inconnu à Lavater), « de humani corporis proportione et mensura harmoniaque. »

Si un esthéticien voulait tracer des points de repère pour l'histoire de l'anatomie comparée du nez dans les types de beauté féminine, il me semble qu'il n'aurait qu'à prendre le nez de la Vénus de Milo, d'une part, et celui des bergères de l'Embarquement pour Cythère. Quel abîme... nasal entre le nez de la Parisienne du XIXe siècle et le nez grec ! Quel abîme encore plus grand entre l'idéal du Japonais, qui rêve un nez mince, long, légèrement recourbé, et celui du Cafre qui rêve d'un aplatissement sans grandeur !

« Il est vraisemblable que nous ne sçavons guères ce que c'est que beauté en nature et en général ; puisque à l'humaine et nostre

beauté nous donnons tant de formes diverses... », dit quelque part Montaigne.

L'idéal de la forme du nez varie avec le climat et se transforme avec le temps. Le nez de la Vierge a varié de forme avec le modèle de la maîtresse qui inspirait nos grands peintres; et la mère de notre Dieu a eu un nez camard ou bourbonien, selon que l'inconnue qui troublait le cœur de l'artiste avait les cartilages plus ou moins épais ! O fantaisie de l'anthropomorphisme !

Notez que je ne fais ici qu'une critique de la forme... car si nous voulions parler de la couleur !... Nous connaissons des nez rouges, des nez violets, des nez veinés de bleu, des nez marbrés, pointillés, etc., etc..

Mon nez, on le prendrait pour un soleil couchant.
Et souvent, crois-le bien, j'ai peur, en te mouchant,
De changer quelque chose à sa belle harmonie
Que te donna le vin, ce merveilleux génie !

nous confesse le fantaisiste poète Ponchon.

Et si nous voulions parler de l'odeur :

« Naris utraque odore *imbalsamata mellitio*, nec citra modum humilis, nec injuste præminens, vultui quoddam repræsentabat insigne », dit un poète scolastique, Alain de Lille : un nez à l'odeur *de miel*, en avez-vous souvent rencontré ?...

Dr M. P.

Chronique Bibliographique

Comment on se défend du rhumatisme : la lutte contre les douleurs et l'arthritisme, par le Dr Henry Labonne, LICENCIÉ ES SCIENCES, OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

L'*arthritisme* est la maladie du siècle, conséquence de bien-être et surtout d'une hygiène déplorable : aussi sommes-nous heureux de recommander cet opuscule, fort intéressant et très suggestif, que nous avons lu tout d'une traite. Nous nous attendions bien un peu à le trouver pratique, car dans la même excellente série des « *Comment on défend* », nous avions étudié « *Comment on défend ses poumons* », dû à la plume autorisée du même auteur.

Envoi franco à tous ceux qui en feront la demande en envoyant un franc en mandat, de préférence, ou en timbres, à la Société d'Editions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois, place de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

Année ophtalmologique (1898-1899), par le Dr A. Leprince, membre de la Société française d'ophtalmologie, médecin oculiste à Bourges. Préface du professeur Truc. (Librairie Maloine.)

Cette publication résume avec clarté et exactitude tous les travaux publiés en ophtalmologie pendant ces deux dernières années. Ces travaux sont groupés en une série de chapitres dont chacun concerne une des branches de la pathologie de l'œil et même de l'anatomie et de la physiologie de cet organe. C'est ainsi qu'à côté des questions générales qui ont trait à la bactériologie de l'œil ou à ses troubles fonctionnels, on trouve un chapitre spécial pour chacune de ses parties constituantes.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Leçons cliniques sur les maladies des enfants, faites à l'hôpital Saint-Sauveur (2e semestre 1898-99), troisième série, par le Dr E. Ausset. Paris, A. Maloine, libraire-éditeur, 23-25, rue de l'Ecole-de-Médecine, 1900. (*Sera analysé.*)

Le signe automatique de la mort réelle, un volume in-8° de 114 pages, du prix de 3 fr. 50 c., par le Dr Laborde. Paris, Schleicher, rue des Saints-Pères.

L'amour et l'art (poèmes évolutionnistes), par Lucien Villeneuve. Paris, Alphonse Lemerre, éditeur, 23-31, passage Choiseul.

Notice sur le modus faciendi, traité médico-pharmaceutique en langue espagnole de la première moitié du XVIe siècle et sur son auteur, Bernardino Laredo, par Ernest Cordonnier, pharmacien à Paris.

Dictionnaire de la table, encyclopédie alimentaire, hygiénique et médicale, par le Dr Félix Brémond (fascicule 23, 15 mars 1900). O. Doin, éditeur.

CORRESPONDANCE

Charles Cros inventeur et poète.

Saint-Mandé, 6 avril 1900.

Mon cher Directeur,

J'ai rencontré bien des fois Charles Cros, il y a vingt ans et plus, à la célèbre réunion des Hydropathes, puis au cénacle plus modeste des Hirsutes. Je vois encore sa tête étrange, cheveux crépus, teint basané, moustache fine et frisée, œil petit et sourcil froncé, l'air soucieux d'un tzigane dans l'embarras, suivant le mot pittoresque de je ne sais quel humoriste de ses amis. Nature éminemment complexe de poète et d'inventeur, de travailleur attelé à toutes les besognes, qui s'échappait bientôt, par bordées, dans le rêve et la fantaisie.

En 1876, en même temps qu'Edison, il avait donné le principe et la construction du phonographe, qu'il appelait, je crois, le *paléophone*. Mais l'Anglo-Saxon arrivait bon premier et réalisait l'instrument pratique, remplaçant par une feuille d'étain le verre enduit de noir de fumée de Ch. Cros.

Charles Cros s'occupa avec succès de la photographie des couleurs, et l'on retrouverait facilement quelques communications de lui sur ce sujet toujours neuf dans les comptes rendus de l'Académie des Sciences de ces temps déjà lointains.

On racontait aussi qu'il travaillait à la reproduction artificielle des pierres précieuses, rubis, saphirs, topazes, améthystes, etc. ; qu'il étudiait les moyens de correspondre avec les planètes...

Cependant la grande invention de Ch. Cros relève, chose singulière, de la seule littérature. C'est lui qui a créé ce genre nouveau, le *monologue*, dont le succès rapide et universel, hélas ! sévit comme au premier jour. Avec quelle joie nous l'écoutions alors détailler le *Hareng saur*, l'*Obsession*, les *Amours d'une machine à coudre et d'un*

cerf-volant, et surtout le *Bilboquet*, ce pur chef-d'œuvre d'ironie voilée !...

Quant au *Coffret de santal*, ce sont des vers d'amour, des petits poèmes fantaisistes, qui ne dépassent guère une bonne moyenne ; ce mince recueil fut couronné par l'Académie, et c'est assez dire qu'il ne ressemble que de fort loin aux *Fleurs du mal*. Je me rappelle, entre autres, la ballade de l'*Archet*, mise en musique par Cabaner, dont voici deux tercets qui me remontent à la mémoire et caractérisent bien sa manière facile et gouailleuse :

Elle avait de beaux cheveux blonds
Comme une moisson d'août, si longs
Qu'ils lui tombaient jusqu'aux talons.
. . . .
Et dans ses dernières caresses :
« Fais un archet avec mes tresses
Pour charmer tes autres maîtresses. »

Charles Cros avait deux frères : Antoine, l'aîné de tous, médecin et poète lui-même, et l'autre, Henri, sculpteur. Le père était un savant et un érudit. Sur cette famille tout imprégnée de science et d'art, Emile Goudeau a conté joliment la légende que voici :

Les trois fils Cros viennent un matin déjeuner chez leur père. Antoine est plus grave que de coutume, et annonce qu'au dessert il fera une communication importante. Entre la poire et le fromage, le docteur Antoine, tenant un papier à la main, profère : « Mon cher père, mes chers frères, j'ai enfin découvert le moyen de rendre tous les hommes *immortels*. J'en ai les preuves là-dessus. »

Aussitôt Charles et Henri battent des mains : « Bravo ! bravo ! Enfin ! ! »

Mais le père est demeuré sombre ; sa figure prend une indicible expression de souffrance.

— Eh bien ! père ? demande Antoine.

Alors le père se leva et dit : « Quoi ! tu veux éterniser cette vie misérable, chétive, où fleurissent les injustices, les poisons, les lèpres physiques et morales ? Tu veux nous lier pour toujours à cette planète basse et arriérée ? Tu voudrais nous priver des cieux attendus ? Non, mon fils, tu ne feras pas cela... Non, je t'en supplie. »

Les trois frères demeurèrent atterrés ; puis, suppliants, ils crièrent : « Laisse, laisse donner l'immortalité aux hommes ! »

Le père, inflexible, déclara : « Je ne le peux pas, non ! »

Alors, pâle, Antoine jeta dans le feu le mystérieux papier, tandis que ses frères disaient : « Père, père, tu n'es qu'un Saturnien, tu dévores tes fils ! »

Charles Cros mourut vers 1885, à l'âge de 38 ans environ. Son souvenir vivra parmi les curieux comme celui d'un autre Cyrano, de moindre envergure, qui trouvera peut-être son Rostand au siècle prochain.

Veuillez, etc.

D[r] E. CALLAMAND.

Paris. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr.

Le Propriétaire-Gérant : D[r] CABANÈS.

7e ANNÉE N° 10 15 MAI 1900

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

AVIS A NOS ABONNÉS ET LECTEURS

Changement d'Adresse

Pour cause d'agrandissement, les bureaux de la Chronique médicale ont été transférés, 6, rue d'Alençon.

Nos collaborateurs, abonnés et lecteurs sont priés d'envoyer désormais leurs communications à l'adresse précitée. Nous prévenons également ceux de nos confrères qui font avec nous l'échange de leurs publications, de prendre bonne note de cet avis pour le changement d'adresse.

Pour la vente au numéro, prière de continuer à s'adresser à la librairie Maloine, 23-25, rue de l'Ecole-de-Médecine.

JOURS DE RÉCEPTION

A partir du 15 Mai, le Directeur de la Chronique Médicale recevra les *Jeudis* **et** *Dimanches* **matin, de 8 à 10 h., et les** *Mercredis* **et** *Samedis*, **de 1 h. à 3 h.**

Variétés Médico-Historiques

Comment se fabrique un mot historique : « La République n'a pas besoin de savants ».

Une anecdote qui a été répétée dans toutes les biographies, avec un certain nombre de variantes, veut que Lavoisier, après sa condamnation, ait demandé au tribunal un sursis pour achever quelques expériences, et qu'il lui ait été répondu : « La République n'a pas besoin de savants. »

Dans une très intéressante lecture, faite à l'assemblée générale de la *Société de l'histoire de la Révolution*, le 29 avril 1900, M. J. Guillaume vient péremptoirement d'établir que c'est là un mot légendaire, fabriqué de toutes pièces, et qui n'a jamais été prononcé.

Louis Blanc, à qui l'on doit la réfutation de tant de légendes contre-révolutionnaires, s'est laissé prendre à celle-ci: il a cru à la réalité de la demande de sursis, en mettant néanmoins en doute

l'authenticité de la réponse prêtée au tribunal. Il a écrit, en effet :

« Il est affreux d'avoir à dire qu'on le condamna, et plus affreux encore d'avoir à rappeler qu'il ne put obtenir un délai pour compléter des expériences utiles. Les uns prêtent à Dumas (1), le président du tribunal révolutionnaire, les autres à Fouquier-Tinville, une réponse que rend heureusement douteuse l'excès de sa brutale imbécillité, joint à la non-concordance des témoignages : *Nous n'avons pas besoin de savants.* »

Si le mot fameux avait été prononcé, remarque fort judicieusement M. Guillaume, il aurait dû l'être par Coffinhal, et non par Dumas ou Fouquier-Tinville, puisque ni Dumas, ni Fouquier n'étaient présents : ce fut Coffinhal, vice-président, qui présida la section du tribunal révolutionnaire chargée du jugement des anciens fermiers généraux, et ce fut le substitut Liendon qui prononça le réquisitoire.

Dans la *Notice* biographique sur Lavoisier, par de Lalande, comme dans les *Mémoires* de Delahante, le silence gardé sur un fait aussi capital est bien significatif.

Maintenant viennent ceux qui prétendent savoir ce qu'ont ignoré et l'exact Lalande et le minutieux Delahante, l'un et l'autre si bien placés pour avoir connu tous les détails du procès.

Fourcroy a fait allusion, vingt-sept mois après l'événement, au propos qui aurait été tenu par un juge ; il n'a pas parlé de sursis, mais c'est probablement parce qu'il n'avait pas besoin d'introduire ce mot dans sa phrase.

La mention d'une demande de sursis se trouve, par contre, dans une cantate du littérateur Charles Désaudray, directeur du Lycée des arts, qui fut exécutée le 15 thermidor an IV dans cette même cérémonie funèbre où Fourcroy prononça son discours apologétique. Cette cantate est intitulée : *La Mort de Lavoisier*, hiérodrame, mis en musique par le citoyen Langlé.

Quenard, dans la Notice sur Lavoisier, écrite par lui pour la *Collection des portraits d'hommes de la Révolution*, de Bonneville, s'exprime ainsi :

« Il avait demandé un sursis pour terminer un dernier ouvrage. *Le peuple n'a pas besoin de chimie* », lui répondit-on.

Le même mot est répété, en l'an IX, par Desessarts dans les *Siècles littéraires de la France* ; et cet auteur est le seul qui ait corrigé un détail de l'anecdote pour la rendre plus vraisemblable, en attribuant la réponse à Coffinhal.

Biot, dans son *Essai sur l'histoire générale des sciences pendant la Révolution française* (an XI, 1803), a parlé du procès et de la mort de Lavoisier. Il ne dit pas un mot de la prétendue demande de sursis et de la réponse du président. Si Biot eût cru l'histoire vraie, il n'eût pas manqué de la rapporter, car il cite volontiers les anecdotes qui lui paraissent intéressantes.

Le témoignage de Cuvier étant de seconde main, nous ne croyons pas utile de l'invoquer.

---

(1) La réponse dont il s'agit est attribuée à Dumas par les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, t. Ier, p. 183. Elle est attribuée à Fouquier-Tinville par l'auteur de l'article *Lavoisier* du *Dictionnaire de la Conversation* ; et quant à la *Biographie universelle* (de Michaud), elle ne nomme personne et s'exprime ainsi : *Le chef de cette horrible troupe*, etc. (Note de Louis Blanc).

Reste un dernier argument qui, celui-là, semble décisif, d'après l'auteur de la conférence que nous analysons en ces quelques lignes.

Au printemps de l'an III, moins d'un an après la mort de Lavoisier, eut lieu le procès de Fouquier-Tinville et d'un certain nombre d'anciens juges et jurés du tribunal révolutionnaire, procès où une multitude de témoins vinrent apporter à la charge des accusés une quantité d'imputations vraies ou fausses. Si l'histoire du sursis demandé par Lavoisier et refusé par le tribunal eût été authentique, n'aurait-elle pas été rappelée dans une occasion comme celle-là ? Or, à l'audience du 2 floréal an III, où l'on parla du procès des fermiers généraux, Dobsen, ancien juge au tribunal révolutionnaire, — celui-là même qui avait sauvé la vie à Delahante et à ses deux collègues en provoquant le décret du 19 floréal an II, — cité comme témoin, raconta ce qu'il savait de ce procès, parla de ses démarches en faveur des trois adjoints, rappela différents détails ; il ne dit pas un mot de la prétendue demande de sursis. A l'occasion de cette déposition de Dobsen, le rédacteur du compte rendu du procès de Fouquier a consacré un paragraphe spécial à la mort de Lavoisier : il est également resté muet à l'égard du sursis demandé et refusé. A l'audience du 5 floréal an III, il fut de nouveau question du procès des fermiers généraux ; on parla de la rédaction de l'acte d'accusation, de l'irrégularité du jugement, sur la minute duquel la déclaration du jury avait été laissée en blanc ; et dans cette audience encore, personne ne mentionna ce fait monstrueux, qu'il eût été si à propos de dénoncer et de faire constater judiciairement, si réellement il avait eu lieu. Il paraît inutile d'insister davantage.

*
* *

Reste à se demander quel a été le premier éditeur de la légende qui a eu la vie assez dure, puisqu'elle est accréditée encore de nos jours.

M. Guillaume ne se fait aucun scrupule de taire son nom. Il ne serait autre, d'après notre collègue à la *Société de l'histoire de la Révolution*, que le fameux évêque Grégoire !

Dans son troisième rapport sur le vandalisme, lu à la Convention le 24 frimaire an III, c'est-à-dire dix-huit mois avant la cérémonie du 15 thermidor an IV, et sept mois après la mort de Lavoisier, Grégoire a glissé ce petit alinéa :

« Il faut transmettre à l'histoire un propos de Dumas, concernant une science dont les bienfaits incalculables s'appliquent à divers arts, et spécialement à celui de la guerre : Lavoisier témoignait le désir de ne monter que quinze jours plus tard à l'échafaud, afin de compléter des expériences utiles à la République. Dumas lui répondit : *Nous n'avons plus besoin de chimistes* ».

« Voilà, conclut M. Guillaume, la source originelle à laquelle ont puisé tous ceux qui ont répété l'anecdote, en l'arrangeant ou en la déformant selon leurs passions politiques ou le degré de leur ignorance. C'est par Grégoire que cette niaise calomnie a été lancée dans le monde.

« Combinaisons, additions et adultérations : opérations tantôt inconscientes, tantôt méditées, d'où sortent, pour être offerts en pâture à la crédulité humaine, ce qu'on appelle les mots historiques ! »

Plaques édilitaires. — L'hôpital de la Maternité et le contrôleur général Turgot.

Deux plaques nouvelles vont, dit-on, être placées, l'une sur la façade de l'hôpital de la Maternité, boulevard de Port-Royal, l'autre sur la maison mortuaire de Turgot, rue de l'Université.

Voici, pour l'hôpital de la Maternité, la rédaction adoptée par le comité des Inscriptions :

L'hôpital de la Maternité
a été installé
en 1814
dans ces bâtiments
construits de 1626 à 1648
par les Religieuses de Port-Royal.

De l'ancien Port-Royal il ne reste plus guère aujourd'hui que la chapelle, bâtie par Lepautre en 1646, achevée deux ans plus tard, et consacrée par Mgr de Gondy. Elle ne présente de remarquable que sa chapelle des fonts baptismaux, dont les murs sont recouverts d'une boiserie ancienne, d'une sculpture très fouillée. Il y a notamment sur l'un des panneaux un vase antique qui représenterait, croit-on, un des vases employés aux noces de Cana, et dont le couvent de Port-Royal avait le précieux dépôt.

Avant la Révolution, on pouvait admirer, dans le chœur des religieuses, un tableau représentant la Cène, peint par Philippe de Champaigne (1), dont la fille était religieuse dans la maison. Ce tableau a été, en 1793, transporté au musée du Louvre.

La chapelle de la Maternité possédait encore la pierre tombale d'Arnauld d'Andilly ; et aussi une épine de la couronne du Christ, donnée par un certain M. Leroy de la Portherie. D'après une tradition, qui avait cours autrefois, Mlle Périer, la nièce de Pascal, aurait été, à l'âge de dix ans, guérie d'une fistule lacrymale par l'attouchement de cette épine.

Le chœur des religieuses (actuellement la lingerie), et les bâtiments qui règnent au-dessus (dortoirs d'élèves sages-femmes), furent construits par Madame Hurault de Chiverni, qui, devenue pensionnaire de Port-Royal, en acquitta les dettes, fit élever les murs de clôture du grand jardin, et se fit construire dans l'intérieur du couvent un pavillon à deux ailes (logement du directeur et magasin). Le chapitre, qui est au bout du chœur, et les bâtiments au-dessus ont été élevés aux frais de la marquise de Sablé (ouvroir des femmes enceintes, salle d'études, infirmerie).

Le logement au-dessus de la sacristie et tous les bâtiments situés au couchant, du côté du cloître, ont été construits par la princesse de Guéméné (2).

*
* *

Depuis 1792, de nombreux changements avaient été faits dans les bâtiments de l'abbaye, pour les approprier à leur destination nou-

(1) Dans le cabinet de la Maternité se trouve un magnifique portrait, peint par Philippe de Champaigne, et représentant, selon les uns, le chancelier d'Aligre, selon d'autres, le grand Arnauld. Il a été trouvé dans les combles de l'hôpital primitif des Enfants-Assistés.

(2) Henriette Carrier, *Origines de la Maternité de Paris*, p. 223, note.

velle. L'abbaye de Port-Royal avait été supprimée, en même temps que les autres communautés religieuses, en août 1792.

En 1793, on fit une prison (Port Libre) pour les suspects. L'abbaye ne fut désaffectée qu'en vendémiaire an IV ; il ne resta de la prison que l'entrée de la rue de la Bourbe.

En vertu d'un décret de la Convention, du 7 ventôse an II, les bâtiments du Val-de-Grâce devaient servir à la création d'un hospice pour les Enfants de la Patrie, et d'un asile de filles ou femmes indigentes, qui voudraient y faire leurs couches. Quelques mois plus tard, un nouveau décret de la Convention (10 vendémiaire an IV) transformait le Val-de-Grâce en hôpital militaire pour la légion de police, et ordonnait que l'Hospice de la Maternité serait transporté à l'abbaye de Port-Royal, rue de la Bourbe, et à l'institution de l'Oratoire, rue d'Enfer.

A dater de l'an IV, les accouchements, qui s'étaient faits jusqu'alors partie à l'Hôtel-Dieu, partie à la maison de Port-Royal, s'opérèrent en totalité à la maison de l'Oratoire.

La maison de Port-Royal, située rue de la Bourbe, renfermait les enfants abandonnés, les nourrices sédentaires, et les femmes enceintes, attendant le moment de leurs couches. Elle fut désignée sous le nom de *Section de l'allaitement*.

La maison de l'Oratoire, ou *Section de l'accouchement*, située rue d'Enfer, abrita d'abord les femmes en couches, et, quelques années plus tard, en l'an X (30 juin 1802), les élèves sages-femmes, à l'époque où le ministre de l'Intérieur, Chaptal, venait de créer l'Ecole d'accouchement.

En 1814, nouvelle transformation : la maison d'accouchement et l'Ecole des sages-femmes étaient transférées dans l'abbaye de Port-Royal, où elles sont depuis lors restées.

*
* *

Par décision du même Comité des Inscriptions parisiennes, qui vient de décréter l'apposition d'une plaque sur les anciens bâtiments de Port-Royal, sur la maison mortuaire de Turgot on lira désormais ces lignes :

Turgot
Contrôleur général des finances
né à Paris le 10 mai 1727
est mort dans cet hôtel
le 18 mars 1781

Puisque le nom de l'ancien ministre revient sur le tapis de l'actualité, nous allons rééditer l'*observation clinique*, rédigée par Portal, de la maladie à laquelle aurait succombé le célèbre contrôleur des finances. Le document étant des moins connus, nous en publions le texte intégral. Nos lecteurs en feront aisément eux-mêmes le commentaire :

« M. Turgot, ancien contrôleur général, avait été atteint d'une apoplexie véritablement arthritique ; il guérit par la saignée du pied ordonnée par Bouvart (1). Le malade se rétablit, mais il eut une longue convalescence ; on accusa la saignée qui lui avait conservé

(1) Voyez l'exposé de cette observation dans notre ouvrage sur l'apoplexie. (Note de Portal.)

la vie. M. Turgot donna sa confiance à M. Tronchin. Cependant, avant quelque temps, de nouveaux accès de goutte revinrent aux pieds de temps en temps, et la santé se maintint ; à la fin, ces accès diminuèrent en intensité, en durée, et même s'éloignèrent ; ils devinrent irréguliers.

« Le malade éprouva des coliques; les hémorrhoïdes dont il était depuis longtemps atteint ne fluèrent plus, et les digestions furent troublées. Le malade maigrit; on prescrivit les amers, les martiaux, les vins généreux, le mal ne diminua pas. On négligea d'opérer la déplétion des vaisseaux, ou par la saignée ou par des sangsues à l'anus; la fièvre lente s'établit; on tenta vainement de rappeler la goutte aux pieds par les sinapismes, elle n'y revint plus. Le malade mourut après avoir éprouvé une maladie du foie, caractérisée par tous ses symptômes : les douleurs dans la région épigastrique, le trouble dans les digestions, la jaunisse, les flatuosités, des dévoiements, la fièvre lente, l'œdématie des extrémités inférieures et supérieures. La goutte avait affecté le foie et y avait produit des altérations mortelles (1). »

Les frais de dernière maladie et d'enterrement du ministre Turgot.

On sait que le 1er mars dernier, la Commission du Vieux Paris procédait dans la chapelle des anciens Incurables, aujourd'hui hôpital Laënnec, à l'exhumation des membres de la famille Turgot qui y étaient inhumés dans une même sépulture.

Quelques points intéressants pour les médecins sont à noter : M. Villain, conseiller municipal et président de la deuxième sous-commission du Vieux Paris (commission des fouilles), a lu, à l'avant-dernière séance de la commission, un très curieux travail, basé sur des documents authentiques, fournis pour la plupart par M. E. Dubois de l'Estang, descendant de Turgot. Dans ce travail, M. Villain examine le détail des frais de la dernière maladie du ministre et ceux de son enterrement.

Voici d'abord le texte de la note du médecin :

Je soussigné, docteur régent de la Faculté de médecine, reconnais avoir reçu de M. Cornet, en l'acquit de la succession de feu monsieur Turgot, ministre d'Etat, la somme de quatre-vingt-dix livres pour les honoraires des visites que j'ay faittes tant à mondit sieur Turgot qu'à quelques-uns de ses gens. A Paris le 12 avril 1781.

Signé : GEOFFROY.

(Turgot était mort le 18 mars 1781.)

Franchement ce n'était pas cher. Il faut croire que ledit sieur Geoffroy n'aura pas eu beaucoup de visites à faire à son illustre client.

Voici maintenant une autre note, celle de Cheminard, ainsi libellée :

Fourni pour l'ouverture du corps de feu M. Turgot, d'après le billet de M. Poloni, par Cheminard, apothicaire de S. A. S. Monseigneur le duc d'Orléans et membre du collège de Pharmacie.

---

(1) *Observations sur la nature et le traitement des maladies du foie*, p. 412-413.

Du 20 mars 1781 :

Quatre flacons de cristal garnis de leur bouchon et remplis de vinaigre radical à une livre seize sols la pièce, font sept livres quatre sols.

A quoi a bien pu servir ce vinaigre radical (solution concentrée d'acide acétique) ? à pratiquer une désinfection quelconque ? Il y a d'ailleurs un fait intéressant, que nous avons pu observer au moment où le cercueil du ministre a été sorti de la fosse. Une fissure s'étant produite près de la tête du cercueil, il s'est écoulé un liquide brut, foncé, épais, qui imbibait la sciure recouvrant le corps du ministre. Or, ce liquide d'odeur empyreumatique, dont notre ami Bourquelot, le savant chimiste, a bien voulu faire l'examen, ne renferme pas trace d'acide acétique. Il ne s'est pas altéré depuis que nous l'avons recueilli et semble être un liquide conservateur dont nous poursuivons l'étude.

Le cercueil lui-même a coûté 162 livres. La facture du fournisseur est libellée ainsi (nous respectons son orthographe) :

Mémoire d'un cerqeuille de plomb pour inumer le corre de Monsieur Turgot ministre d'Etat et ansien controlleur général des finances, décédé en son hostel rue de Bourbon Faubourt St-Germain, fourny par Halbot et Paturel son neveu et assosiée demcurant à Paris rue Geoffroy Lasnier

Le 20 mars 1781 :

Fourny ledit cerqeuille, pour ce, eent cinquante livres.
Plus fourny une épitafe soudé sur ledit cerqeuille, pour ce, douze livres.

Quant aux frais d'enterrement de tous genres, ils furent fort élevés : 1,092 livres pour les tentures et la location des vêtements des domestiques et pour 500 billets grand format : 40 livres.

A l'église, il y eut 423 livres de dépenses, et pour les crespes, gands et draps de pauvres, 894 livres.

Ces curieux détails étaient à signaler, et montrent à quelle somme, élevée pour l'époque, s'élevèrent les frais d'enterrement du ministre Turgot, tandis que ses frais de dernière maladie l'avaient été si peu. — CAPITAN. (*La Médecine moderne.*)

ACTUALITÉS (a)

La journée de l'Empereur d'Allemagne

Guillaume II, à Potsdam comme à Berlin, été comme hiver, commence sa journée dès cinq heures du matin. Aussitôt levé, il endosse l'uniforme. Ses sujets ne l'ont jamais vu en habit noir ou en civil. Changer de vêtements est, d'ailleurs, une des occupations impériales. Le souverain paraît jusqu'à cinq ou six fois dans la même journée sous un costume différent. Il possède une quarantaine d'uniformes prussiens, wurtembergeois, bavarois, russes, autrichiens, anglais, italiens, portugais, correspondant à chacun des régiments de toute arme dont il est le chef : il s'habille volon-

(a) Le récent voyage de l'empereur d'Autriche à Berlin nous fournit le prétexte légitime de faire connaître à nos lecteurs l'emploi du temps des deux potentats : c'est un fragment d'un travail étendu sur l'*hygiène des souverains*, dont nous espérons publier de temps à autre un chapitre.

tiers aussi en amiral allemand, et, selon les circonstances, en amiral anglais, russe, suédois, norvégien et danois (1).

Vers six heures et demie. Guillaume II déjeune avec l'impératrice et passe ensuite dans son cabinet de travail où il trouve les papiers qui doivent être placés sous ses yeux.

Vers 8 heures et demie, l'hiver, il sort en voiture, la plupart du temps avec l'impératrice.

A 1 heure et demie, il retrouve au « dîner » sa femme et ses enfants. Dès 2 heures et demie, il sort de nouveau en traîneau, s'il y a de la neige, en voiture ou à cheval. C'est le moment attendu avec impatience par les badauds et les provinciaux qu'aucune rebuffade de la police ne lasse dans leur station sur la promenade de Unter-den Linden. Si l'empereur est à cheval, la joie est complète ; on peut le contempler plus longtemps.

La promenade dure deux heures au plus. Elle a pour but, à Berlin, le Thiergarten et le Grünwald, bois de sapins situé aux environs.

La fin de la journée est consacrée à des occupations analogues à celles de la matinée ; ou bien le souverain « travaille seul », traduisez : il sommeille.

L'emploi des soirées varie plus à Berlin qu'à Potsdam. Guillaume II a, dans sa capitale le choix des distractions et certaines obligations. S'il reste chez lui, il soupe à 8 heures, passe quelques instants au milieu de ses enfants, retourne au travail qu'il interrompt plus tard pour faire des armes ou une partie de billard.

A 11 heures, il se retire dans ses appartements.

Hors de son intérieur, l'Empereur, conscient de l'honneur que sa présence apporte à ses hôtes, apprécie le luxe et la bonne chère : il mange peu cependant et ne boit que du champagne, français, quoi qu'on dise.

Guillaume II paraît avoir sincèrement le goût de la mer, bien qu'il soit presque constamment malade à bord d'un navire.

L'empereur d'Allemagne est grand amateur de déplacements : dès son avènement, il a commencé ses voyages à travers l'Europe et dans ses Etats. Il n'avait guère, comme jeune prince, quitté la Prusse ; il a donc voulu compléter son éducation. Ses sujets ont d'abord été inquiets de ces allures nouvelles ; ils s'y sont accoutumés et s'étonnent presque, aujourd'hui, quand flotte, sur les palais de Berlin et de Potsdam, l'étendard pourpre du roi de Prusse.

L'empereur et l'impératrice vivent extrêmement unis et avec une grande simplicité.

---

(1) Guillaume est certainement le souverain d'Europe qui possède le plus d'uniformes et de costumes.

D'après notre confrère le *Gaulois*, un garde-robier en chef et douze valets de chambre sont chargés de l'entretien de la garde-robe impériale, qui représente une valeur de plusieurs millions, ne serait-ce qu'à cause des décorations précieuses de l'empereur, qui trouvent leur place sur chacun de ses uniformes. Dans d'immenses armoires sont enfermés les uniformes de tous les régiments de l'armée prussienne avec leurs casquettes, casques, shakos, épaulettes, sabres et cuirasses. Les uniformes de la marine impériale allemande sont rangés de la même façon ; ensuite viennent les uniformes saxons, bavarois, wurtembergeois, badois et hessois.

Dans d'autres placards, les uniformes autrichiens, russes, suédois et anglais sont prêts à accompagner l'empereur dans ses déplacements ou bien à être revêtus lors des visites princières en Allemagne. Il y a enfin es costumes de chasse, ceux de cour, de yachting, de lawn-tennis, inventés et dessinés par l'empereur, et enfin sa garde-robe civile.

Lorsque l'empereur voyage, un wagon entie suff .. peine à transporter ses uniformes.

A 8 heures du matin, la souveraine prend, en tête-à-tête avec son époux, le premier déjeuner, consistant en du thé et des rôties. Le grand déjeuner a lieu à une heure ; on y invite ordinairement une dizaine de familiers. Au dîner, assistent des convives deux ou trois fois plus nombreux. Après ce dernier repas, on se réunit dans un des salons, ordinairement pour faire de la musique. L'impératrice, qui est excellente pianiste, joue divers morceaux, le plus souvent de Beethoven, de Mozart ou de Bach. L'empereur se laisse a ss volontiers persuader de chanter un *lied*. Il a une assez belle voix de baryton, mais ne chante jamais qu'accompagné par sa femme ou par son frère, le prince Henri, le futur « empereur de la Chine ».

L'empereur fumait autrefois des cigares de la Havane très forts, qu'on faisait spécialement pour lui et qui étaient enveloppés dans des tubes de verre. Les médecins lui ont conseillé un tabac plus inoffensif, et il fume aujourd'hui des cigares hollandais, beaucoup plus doux, à la grande satisfaction de l'impératrice.

Il n'est guère qu'un sujet où le couple souverain soit en désaccord : c'est le sujet de la toilette. L'impératrice y porte des habitudes de minutieuse économie ; elle a continué de faire exécuter par les ouvrières du palais, sous la surveillance d'une de ses dames d'honneur, toutes ses robes, à l'exception des costumes de gala, et de faire remettre des garnitures neuves à des robes défraîchies. L'empereur raille ces habitudes bourgeoises ; il est grand amateur de toilettes féminines, ce qui se comprend aisément, si l'on songe au nombre d'uniformes éclatants qu'il revêt chaque jour. Mais ces railleries n'ont aucun succès, et l'impératrice continue de faire ses robes elle-même (1).

La journée de l'Empereur d'Autriche.

François-Joseph s'accorde au plus sept heures de sommeil : il se lève donc, la plupart du temps avant le soleil, entre quatre heures et demie et cinq heures du matin. Dès qu'il a revêtu son uniforme, il passe dans son cabinet de travail. Sur un coin de son bureau, on lui sert alors du thé et du pain ; puis, il se plonge dans la lecture des rapports qu'on lui a soumis et dans celle des journaux nationaux et étrangers. Il lit tout, étudie tout, et ne signe rien sans avoir eu connaissance des moindres détails. Sa mémoire est extraordinaire et a souvent embarrassé ses ministres.

Vers midi, le travail est interrompu pour le deuxième repas, qu'on apporte dans le cabinet même, sur une table à part, ou que l'on dépose sur une planchette spéciale du bureau. Le menu en est simple : deux plats de viande le composent avec une sorte de pâtisserie croustillante au cumin et salée. Une quantité, toujours la même, de bière de Pilsen et de pain blanc complète ce frugal repas.

Puis François-Joseph se remet à sa tâche. Le soir, entre cinq et six heures, dans la salle à manger, est servi le dîner, auquel sont invités un ou deux archiducs ou quelques personnages de la cour. C'est le premier moment de repos depuis le matin, et la soirée se prolonge rarement, car à neuf heures l'empereur se retire dans ses appartements.

---

(1) D'après les *Débats* et les *Lectures pour tous*.

Depuis l'âge de quinze ans, la chasse est sa principale distraction et sa véritable passion. Il s'y adonne encore avec une habileté consommée, et on évalue à quatre mille le nombre des chamois tombés, dans les quarante dernières années, sous les balles de son *express rile* de Lancastre. Marcheur infatigable, il ne redoute pas de grimper par des sentiers escarpés à la poursuite du chamois, de passer des heures à l'affût du cerf, ou des nuits pour abattre à l'aurore un coq de bruyère.

Dans sa veste courte, sa culotte verte laissant le genou nu, avec son chapeau de même couleur orné d'une touffe de plumes, il prend l'aspect et les allures d'un montagnard intrépide. Son bonheur est complet quand il réside, en août et septembre, dans sa villa d'Ischl. Le voisinage des montagnes giboyeuses du Salz Kammergut lui fournit l'occasion de se livrer à son plaisir favori.

L'empereur d'Autriche défie la vieillesse. Il a trouvé que la chasse, les revues et parades militaires ne suffisent pas à son besoin de mouvement et d'exercices physiques. En conséquence, il a commencé depuis peu une série d'exercices équestres.

Tous les deux jours, aux premières heures de la matinée, il passe une heure au manège espagnol de la Cour.

François-Joseph est actuellement dans sa soixante-douzième année (1).

Informations de la « Chronique »

Quel a été l'inventeur de la quinine ?

On sait qu'un comité s'est formé, il y a quelque temps, pour rendre un hommage posthume à la mémoire de Pelletier et Caventou, considérés tous deux comme les inventeurs de la quinine. A ce propos, ne serait-il pas intéressant de rechercher quelle fut la part de chacun dans cette découverte, dont la portée a été si considérable ?

S'il faut en croire certains on-dit, c'est à Pelletier seul qu'en reviendrait la gloire ; Caventou était simple garçon de laboratoire à la pharmacie Pelletier et n'aurait fait que travailler d'après les indications du « patron ». La preuve, nous dit-on, que Caventou n'était qu'un sous-ordre, c'est que, sous Louis-Philippe ou sous Charles X, nous ne pouvons mieux préciser faute d'avoir sous les yeux le document qu'on avait promis de nous communiquer, le ministre de l'époque ordonna de placer dans la galerie des célébrités de la France (?), à Versailles, le buste de Pelletier, et qu'il ne fut nullement question de celui de Caventou. On nous dit encore que Dumas, l'illustre chimiste, appelé à prononcer un discours sur la tombe de Pelletier, ne fit pas la moindre allusion à Caventou, quand il parla de la découverte qui était le principal titre de gloire de celui dont il prononçait l'éloge. Peut-être de mieux renseignés que nous rétabliront impartialement la vérité et nous diront si nous devons continuer à associer dans une commune gratitude les deux noms honorés de Pelletier et de Caventou.

(1) D'après les *Lectures pour tous* et la *Libre Parole*.



J. Pelletier.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Congrès de la Presse médicale.

La commission d'organisation du *Congrès de la Presse médicale* vient de fixer définitivement au 27 juillet 1900 la date de son ouverture.

Le Congrès durera trois jours et s'ouvrira à l'Exposition, au *pavillon de la Presse*, gracieusement mis à la disposition des journalistes médicaux par le Comité central des Associations de presse. Les séances suivantes auront lieu à la Faculté de médecine.

Le bureau de la Commission d'organisation se compose : du professeur Cornil, sénateur, président ; de MM. les docteurs Lucas-Championnière et V. Laborde, membres de l'Académie de médecine, vice-présidents, et du docteur R. Blondel, chef de laboratoire à la Charité, secrétaire général.

Les questions à l'ordre du jour du Congrès sont les suivantes : 1o création d'une Association internationale de la presse médicale ; 2o protection de la propriété littéraire dans les publications médicales, etc.

Le professeur Virchow, de Berlin, pour le comité allemand, et le professeur Baccelli, pour le comité italien, ont accepté la présidence d'honneur du congrès.

Agences de presse

Le *Courrier de la Presse*, 21, boulevard Montmartre, mettra en vente dans le courant de mai, un *Catalogue* très complet des *Journaux* français, Paris, départements et colonies ; comprenant : adresse, périodicité ; les différents chroniqueurs ; journaux étrangers, etc., environ 13.000 journaux, dont 3,800 pour Paris, 4.500 départements et colonies et 4.800 étrangers. Ce catalogue rendra les plus grands services aux intéressés.

En souscription dès aujourd'hui : 1 volume in-8° carré, de 450 pages environ, pris au bureau, 2 fr. 50 ; *franco* à Paris, 2 fr. 75 ; départements et étranger, 2 fr. 90. — Après l'apparition du volume, 3 fr., pris au bureau ; 3 fr. 25 pour Paris domicile, et 3 fr. 40 départements et étranger *franco*, contre mandat-poste.

Cours de maladies nerveuses et mentales.

M. le docteur Bérillon, médecin inspecteur des asiles publics d'aliénés, directeur de la *Revue de l'Hypnotisme*, a commencé le lundi 7 mai, à cinq heures du soir, à l'Ecole pratique de la Faculté de médecine, amphithéâtre Cruveilhier, un cours libre sur les *Applications cliniques, psychologiques et médico-légales de l'hypnotisme.*

Il le continuera les lundis et vendredis suivants, à cinq heures.

ÉCHOS DE PARTOUT

Les évadés de la médecine (1). — Le naturaliste Haeckel.

M. Maurice Muret, dans les *Débats*, fait l'analyse d'un livre de W. Bœlsèhe sur Ernest Haeckel, le grand naturaliste. Nous en détachons l'anecdote suivante : La philosophie est une vocation, mais ce n'est pas une carrière. Les parents d'Ernest Haeckel désiraient voir leur fils embrasser une profession déterminée. Haeckel fit selon leurs vœux. Il prit son grade de docteur, puis ouvrit à Wurzbourg un cabinet médical. Sur la porte était clouée une pancarte avec ces mots : « Heures de consultations : tous les matins, de cinq à six. » Pendant la première année, — la seule où il exerça l'art médical, — Haeckel prodigua ses soins à trois clients : « Aucun d'eux, dit-il, n'est mort par ma faute. »

(*Progrès médical.*)

Médecins dramaturges.

Dans une soirée donnée à l'*Association générale des étudiants de Paris* par Mlle Maguéra, les artistes ont interprété une pièce de M. Charles Epheyre, *aliàs* Ch. Richet, le professeur de physiologie à la Faculté de médecine de Paris.

Voici en quels termes le Bulletin officiel de l'Association, l'*Université de Paris*, rend compte de la représentation :

« M. Charles Epheyre a fait ce soir revivre devant nous en son *Agnès Sorel* l'antagonisme et les luttes de la religion et du patriotisme en ces temps d'incertitude morale qui suivirent la mort de Jeanne, les troubles de conscience et les remords rongeant jusqu'à l'hallucination et la mort l'âme des meurtriers de la vierge lorraine. Mlle Maguéra nous a dévoilé avec toute la forte sincérité de son beau talent les états d'âme d'une Agnès Sorel, tour à tour cédant à la foi jurée ou au sentiment plus fort du devoir national, se sacrifiant enfin à ce qu'elle pense être le salut de la France et de son roi. »

Médecins candidats à l'Académie française.

La mort de M. Joseph Bertrand crée une vacance à l'Académie française ; mais cette vacance n'intéressera certainement pas les gens de lettres ; le successeur de M. Joseph Bertrand ne pourra être, en effet, un poète, un romancier ou un auteur dramatique.

Il fut longtemps de tradition sous la coupole de réserver à l'Académie française deux fauteuils à deux savants, membres de l'Académie des sciences. C'est ainsi que, voici quelques années, Pasteur et Joseph Bertrand siégeaient à l'Académie française.

Or Pasteur n'a pas été remplacé par un savant; Joseph Bertrand était donc le seul à représenter la science pure à l'Académie.

Au Palais-Mazarin, on estime que le siège de Joseph Bertrand ne pourra, dans ces conditions, revenir qu'à un savant, et l'on cite,

(1) Le professeur Milne-Edwards, directeur du Muséum, mort récemment, était également un *évadé de la médecine* : il avait été reçu docteur en médecine en 1860. De même, MM. Planchon, directeur de l'Ecole supérieure de Pharmacie, et Ed. Grimaux, professeur à l'Ecole polytechnique.

comme le candidat *gratissimus*, M. Berthelot, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; on cite aussi MM. de Lacaze-Duthiers, d'Arsonval et Duclaux comme candidats probables.

(*Echo de Paris*).

Maladies de Souverains et de Princes.

La maladie du roi de Grèce.

Selon l'*Asty*, le roi est souffrant d'une otite, qui s'est déclarée à la suite d'une attaque d'influenza. Le roi compte partir prochainement pour Vienne, où il consultera un spécialiste.

La maladie du prince de Galles.

Le prince de Galles est atteint d'un mal de gorge qui l'a décidé à consulter un médecin spécialiste. Il n'en a pas moins manifesté l'intention de venir visiter l'Exposition de Paris après son retour en Angleterre.

(*Gaz. méd. de Paris.*)

Les Mécènes de la science.

Le prince de Monaco, à qui rien de ce qui touche à la science ne saurait demeurer indifférent, vient de présider la *Société médicale Monégasque*, et, de ce fait, lui donner sa consécration officielle. La séance fut occupée par une série de communications cliniques des plus intéressantes et par la lecture des travaux d'hygiène qui seront présentés au nom de la Société médicale de Monaco au congrès qui se tiendra prochainement à Paris. Le prince a fait une allocution sur la similitude des accidents qui accompagnent le mal de montagne et des constatations que lui permettent de faire ses recherches sur la flore des grands fonds sous-marins.

(*La Paix.*)

Féminisme médical.

Encore une Russe, sans doute ?

Non, une Française. Mlle Sérard, âgée de vingt-cinq ans, originaire du département du Calvados, a brillamment soutenu, mercredi, à la Faculté de médecine, sa thèse de doctorat.

(*La Lanterne.*)

Une « docteur en médecine » par jour : mardi, Mlle Sérard ; hier, Mme Stodel, née Félicie Ziégel, Française elle aussi, et même Parisienne.

Mme Stodel, qui, née en 1874, a fait toutes ses études médicales à Paris, a rompu avec la tradition qui semble faire choisir de préférence aux candidates des sujets de thèse aux titres redoutables pour le profane. Elle a simplement intitulé son opuscule : « De l'utilité de l'enseignement aux jeunes filles de l'hygiène et de quelques éléments de médecine pratique. »

Ce sujet, très simple, demi-médical et demi-pédagogique — Mme Stodel est fille d'un chef d'institution — n'a pas empêché, bien au contraire, le jury de lui décerner la mention « extrêmement satisfaisant », qu'on ne prodigue pas à la Faculté, même aux dames.

Mme Stodel, grande, brune, de belle prestance et d'allure élégante, a été, au sortir de la salle d'examen, très chaleureusement félicitée par ses camarades et par ses amies. Elle avait déjà reçu des éloges

de ses examinateurs, M. Bouchard, président ; MM. Chantemesse, Desgrez et Langlois.

(*Petit Journal.*)

Nous apprenons avec plaisir que Mlle Louise Napias vient de soutenir devant l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris une thèse sur *l'Action de la bactéridie charbonneuse sur les hydrates de carbone.* C'est la première thèse de femme soutenue en pharmacie devant l'Université de Paris, et Mlle L. Napias a obtenu la mention « très bien », avec félicitations du jury, qui comprenait trois professeurs de l'école. Mlle Napias collabore à la *Fronde* sous le pseudonyme de Blanche Galien depuis la fondation de ce journal et, de temps en temps, au « Progrès médical ». Ajoutons que Mlle Napias est professoresse du cours de *Petite pharmacie* à l'école municipale d'infirmiers et d'infirmières de Lariboisière.

(*Progrès médical.*)

L'origine des Boërs.

Voici quelle serait, d'après des documents apportés à la Société d'ethnographie par le docteur Verrier, l'origine des Boërs :

En 1652, le Hollandais van Biébeck avait été envoyé par la célèbre Compagnie des Indes-Orientales pour fonder un point de ravitaillement au Cap, qui dès lors changea son nom de Cap des Tempêtes pour celui de Cap de Bonne-Espérance. On y fonda aussi un orphelinat hollandais, de telle sorte qu'en 1680, il y avait au Cap 600 Blancs, tous d'origines néerlandaise.

Peu après, en 1685, Louis XIV avait la malheureuse idée de révoquer l'Edit de Nantes, et trois cents familles françaises venaient demander l'hospitalité à la Compagnie des Indes, qui les envoya au Cap. Elles y furent reçues à bras ouverts ; on leur assigna des terres; on leur donna du bétail, des grains et même de l'argent, mais elles durent abandonner leur langue.

Ce sont ces Français et ces Hollandais, unis par une foi commune et par une sympathie réciproque, qui formèrent la population que nous appelons aujourd'hui les Boërs ou les Bours. Ce sont eux qui ont colonisé, par la culture et l'industrie, le territoire du Cap, le Natal, l'Orange et le Transvaal.

Ainsi s'explique comment, parmi les noms des Bours, on rencontre des noms français, comme celui du glorieux général Joubert.

(*Revue internationale de médecine et de chirurgie.*)

Le temple d'Esculape.

On vient de faire à l'île de Cos (Stankeny) une découverte archéologique, qui conduira, espère-t-on, à la mise au jour du célèbre temple d'Esculape.

Le 4 de ce mois, un vigneron musulman plantait un cep, quand sa bêche heurta une coupole en maçonnerie. Le vigneron avisa les autorités; et les fouilles entreprises sous la direction d'un *Kaïmakan* mirent à nu un mausolée de 30 à 45 mètres carrés, dans lequel se trouvaient des ossements et des débris de poteries.

Le monument est en brique et paraît dater de l'époque romaine. On y descend par une échelle de 2 à 5 mètres de hauteur. L'intérieur ressemble à une chapelle.

En face de l'entrée se trouvent trois niches pouvant contenir chacune un cercueil, et au-dessus une ouverture en forme de porte basse. De chaque côté il y a deux autres niches. Aucune inscription n'a été découverte pouvant donner une indication sur l'affectation exacte du monument. Divers indices font supposer qu'il existait aux environs un temple ou autre établissement public, et que ce serait même le temple d'Esculape.

(*Archives orientales de médecine et de chirurgie.*)

Le couteau de Ravaillac

Le comte de la Force, dont l'ancêtre était capitaine des gardes au moment où Henri IV fut assassiné rue de la Ferronnerie et avait recueilli le couteau de Ravaillac, prête cette arme historique à l'Exposition rétrospective militaire, où on pourra bientôt la contempler.

(*La Paix.*)

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Réponses

Les plagiats célèbres en médecine (VI, 767). — En 1880, époque à laquelle je travaillais à ma thèse sur les *Ruptures musculaires*, j'ai relevé, dans le cours de mes recherches bibliographiques, un plagiat qui peut, à mon avis, figurer parmi les *célèbres en littérature médicale*.

En effet, le Dr Bouquet avait soutenu en 1847, à Paris, une thèse, remarquable du reste, sur la *Rupture spontanée des muscles*.

L'année suivante, la *même thèse* fut soutenue à Montpellier par le Dr X..., dont le nom est facile à retrouver dans le recueil des thèses. Celui-ci a copié mot à mot l'ouvrage entier de Bouquet, sans même se donner la peine d'en corriger quelques erreurs typographiques; et, si j'ai bonne mémoire, il a conservé les mêmes caractères d'impression, et la même pagination.

Chose remarquable : le plagiaire eut les honneurs d'une analyse élogieuse dans les *Archives* de l'époque. Mais de Bouquet, il n'est question nulle part.

Dr Régeard.

— Voyez mes *Essais de bibliographie médicale* (p. 190 et suivantes), et vous serez édifié.

Dr L.-H. Petit.

— J'ai été trop souvent la victime des plagiaires pour n'être pas très bien documenté ; mais mes documents offriront-ils le même intérêt à vos lecteurs ?

Dans *Nos médecins contemporains*, de P. Labarthe (1868), pages 54 et 55, l'auteur met dans la bouche de Pajot l'histoire des femmes de Madagascar, copiée dans les *Anecdotes de médecine*, de Süe.

Page 55, même supercherie, au sujet de « l'histoire de cette dame de province ».

Passons aux plagiats qui m'intéressent tout spécialement et contre lesquels je n'ai pas encore protesté ; d'abord par paresse, puis, en ma qualité de compilateur, je suis, comme l'abbé Trublet, porté à l'indulgence, mais je m'efforce de citer l'origine de mes emprunts.

En février 1879, je demande à P. Labarthe, déjà nommé, s'il veut collaborer avec moi pour les *Anecdotes médicales* ; il y consent. Je lui porte mon manuscrit ; mais, au lieu d'y ajouter, il en prend le meilleur et en fait le feuilleton de mars, dans le *Petit moniteur de la médecine*, signé de son nom. Parmi ces extraits, sans indication d'origine, il s'attribue un mot, qui m'est personnel, et que j'avais prêté à Ricord, dans mes petites biographies du *Calino* et du *Petit Evénement*, publiées sous le titre de *Nos bons docteurs*. A une curieuse, qui lui demandait si la petite vérole et l'autre étaient de la même famille : « Elles sont sœurs, répondit Ricord, mais pas du même lit. »

Mais voici plus fort !

Dans les *Merveilles de l'œil*, étude religieuse d'anatomie et de physiologie humaine (Plon édit., 1876), M. l'abbé A. Riche a copié textuellement dans mon *Appareil de la vision* : 17 lignes, page 25 ; 14 lignes, page 26 ; toutes les pages 27, 28, 29, 30, 33, 34, 35 (un seul mot de changé : je dis « La Nature a donné », l'abbé écrit : « Le Créateur a donné ») ; la page 36 ; 10 lignes, page 37 ; la page 38 ; 6 lignes, page 39, sans me citer une seule fois ; de sorte que, dans les Universités catholiques, apostoliques et romaines — où je suis déjà vu d'un mauvais œil — c'est moi qui passerai pour le plagiaire.

L'abbé anatomiste s'approprie même une de mes observations sur la tache scléroticale que l'on constate quelques heures après la mort, *lorsque les paupières sont ouvertes et la figure tournée du côté de la lumière du jour* ; d'où il conclut avec moi, — mais en oubliant de me nommer, — qu'on ne devrait jamais couvrir le visage ni fermer les yeux de ceux que l'on croit morts, avant l'apparition de cette tache, signalée par Larcher.

Et voilà comme j'ai fait de l'*Anatomie religieuse*, sans m'en douter, comme M. Jourdain, homme naïf, qui s'étonnait de faire de la prose sans le savoir.

Plagiat encore plus audacieux, toujours à mon détriment :

La librairie Ochreiber et Eklingen (Hechengen ?) a reproduit, sans y rien changer, mon atlas iconoclastique du *Corps humain* : mêmes dessins, même nombre et forme de pièces et d'articulations (il eût été pourtant facile de modifier quelques appliques, comme vient de le faire l'auteur anonyme de l'*Anatomie élémentaire du corps humain*, Delagrave, édit.). Cette librairie a attribué sa contrefaçon à un Théodor Eckardt, qu'elle intitule « Schul director » à Vienne (un nom imaginaire sans doute). Elle a fait une traduction allemande, hollandaise, russe, finlandaise, etc., et, comble de l'impudence, chaque atlas porte cette mention : « tout contrefacteur sera poursuivi ! » Et cette exploitation malhonnête dure depuis 1874, paraît-il.

La même contrefaçon française, réduite, a paru l'année dernière, à Paris, librairie Fischbacher, sous les auspices d'un Dr P. Ebenhœch ; elle a l'avantage de ne coûter que 2 francs 50, tandis que mon atlas en vaut 7. Allez dans ces librairies exotiques et vous verrez : ils

m'accusent sans doute d'être le voleur ; mais il m'est facile de les confondre, preuves irréfutables en mains.

Il vient de paraître (1899) une *Anatomie élémentaire du corps humain*, de E. Rabaud, chez Schleicher, avec planches superposées ; il y a entre la planche qui représente l'appareil oculaire et celle de ma collection un air de famille plus que singulier. C'est, du reste, la moins mauvaise de la série ; les autres n'ont rien de scientifique et le mode d'articulation, que nous nous efforçons à dissimuler, est ici des plus primitifs. Il me semble que l'auteur eût pu signaler dans sa préface, comme je l'ai fait dans celle de mon volume sur le *Corps humain*, ceux qui ont tenté ce genre de travail avant lui.

Si l'*Hygiène infantile*, de MM. Auvard et Pingat, brochure de 74 pages, a quelque intérêt, c'est en raison des 85 figures qu'elle contient. Or, presque toutes ces figures, à l'exception de berceaux ayant figuré à l'Exposition d'hygiène, se trouvent dans mon *Histoire des accouchements* ; pas une fois ces Messieurs ne donnent l'origine de eur emprunt ; bien mieux, ils reproduisent, comme leur appartenant, un dessin, d'après un document à nous envoyé par le Dr Zambaco, de Constantinople, et une « Nourrice au xviie siècle », que nous avons détachée d'une gravure d'A. Bosse ; mais, comble d'inadvertance, ils l'accompagnent de cette légende : « Nourrice du moyen âge ! » Certes, ces documents figurés ne m'appartiennent pas plus qu'à eux, mais ils auraient pu me remercier de l'économie de temps et d'argent (1) dont je les faisais profiter, en signalant mon ouvrage au moins une fois. Un document figuré est aussi peut-être plus difficile à découvrir qu'un document écrit, n'est-ce pas, mon cher confrère et maître Cabanès ?

Il suffit de feuilleter pendant quelques instants le *Parnasse hippocratique* du Docteur Minime, pour reconnaître qu'il se compose, en grande partie, de pièces de vers parues dans mes quatre petits volumes d'anecdotes. L'auteur m'a souvent, peut-être trop souvent, nommé dans la première édition (1884) ; mais, dans la seconde (1896), malgré le remplacement d'un certain nombre de pièces anciennes par des inédites, il me semble qu'une simple mention de mon nom dans la préface eût été aimable et équitable. Ces pièces appartiennent à tout le monde, soit ; mais, pour faire une anthologie semblable, il faut bien des recherches dans les bibliothèques, chez les libraires, bien des démarches auprès des auteurs, sans compter l'achat de certains documents coûteux. Une simple citation eût évité cette récrimination, car, comme Jenny l'Ouvrière, je me contente de peu.

Le *Médecin populaire* comprend dix petits livres, publiés chez Boulanger, sous la signature d'un docteur H. Deville, qui n'existe pas dans l'Annuaire. L'auteur s'est rendu coupable de nombreux plagiats vis-à-vis de Larousse. Il m'a fait aussi de nombreux emprunts dans les petits volumes intitulés : *Fruits de l'amour*, la *Jeune mère*, la *Reproduction de l'espèce*. Deux fois seulement, l'auteur masqué me cite, en estropiant mon nom. Dans les *Blessures de l'amour*, sur 124 pages, il en a copié 96 chez Larousse, aux articles *Blennorrhagie*, *Syphilis*, etc.

(1) Voici le prix de revient de cette gravure ; le gilottage n'existait pas encore : achat de la gravure, 10 fr. ; photographie du groupe sur bois, 2 fr. ; gravure par Thiriat, de l'*Illustration*, à 0 fr. 50 le cent. carré, 7 × 10 = 70 cent., soit 35 fr. ; galvano, 2 fr ; total : 49 fr.

Ceci comme mot de la fin : *risum teneatis* !

A mon tour d'être accusé de plagiat : Le Dr Adolphe Mourret, — qui un beau jour vit en moi un concurrent dangereux, l'empêchant de faire fortune avec son *Panseur gynécologique*, — a écrit, dans le journal d'Hamonic, qu'il était fort surpris de trouver, dans la circulaire de mon *Auto-panseur pour maladies de femmes*, en tout différent de son appareil, quatre mots imprimés dans la sienne. Faut-il s'étonner que deux médecins, parlant d'un mode opératoire similaire, se rencontrent dans des termes pour ainsi dire techniques : « S'installe sur le lit »... « ouverture naturelle »... « écarte ». et c'est tout ? Or l'instrument de mon confrère est exactement le même que celui de Dibot, qu'il m'a avoué ne pas connaître : l'un est en verre et l'autre en bois. Si l'on compare sa fameuse circulaire, intangible, à celle des ovules Chaumel, on trouvera des points de ressemblance autrement nombreux, sans parler de l'emprunt direct des ovules même, dont l'idée première appartient sans conteste à Chaumel et à Gibart.

Il est une phrase, que mon confrère ne m'a pas accusé d'avoir copiée, celle-ci : « La femme ne pouvait jusqu'à aujourd'hui se panser elle-même ! » Voyez-vous cette prétention ! Ainsi, un médecin qui s'occupe de gynécologie, ancien interne des hôpitaux... de Saint-Denis et du Hâvre, ignore les nombreux panseurs gynécologiques, imaginés avant lui par Gübler, Gariel, Dibot, Delisle, Navel, etc., sans compter tous les porte-tampons Miesch et autres ovules du commerce, qui n'ont besoin d'autre propulseur que le doigt.

Dr Witkowski.

P.-S. — Femme-médecins, au théâtre : Hippocratine, dans le *Monde renversé*, de Lesage, Théâtre de la Foire, 1718 ; l'auteur allemand que vous avez cité a pris le titre et le sujet de la pièce à notre bon comique : encore un plagiaire !

André Thevet (VI ; VII, 61). — Un détail, qui intéressera sans doute votre correspondant qui signe *Nescio*, sans répondre à sa question, un peu *extra-médicale* : André Thevet était cosmographe du roi. Philibert Bretin, docteur en médecine, né à Dijon le 19 mars 1574, *poète*, lui dédie une ode à la louange de la *Cosmographie universelle*, « dans l'institution des Fastes Lyriques, à la louange des Muses ». Donc l'auteur des *Vies*, André Thevet, avait aussi composé une *Cosmographie*. Ses successeurs en biographies le considèrent comme doué de plus d'imagination que d'exactitude et traitent ses biographies de *contes*.

Mais (ceci entre parenthèses), André Thevet n'était pas médecin, et son *Histoire des hommes illustres* n'a pas trait à des biographies de médecins. D'où je conclus que la question n'est pas du ressort de la *Chronique médicale*. Je cite seulement l'ode de Philibert Bertin à Thevet, parce que Bretin est encore un *évadé de la médecine*, dont la « Chronique » n'a pas parlé Nous y reviendrons plus tard.

Du reste, Nescio ne pourrait-il consulter la *Biographie universelle*, de Michaud, — ouvrage connu — où il trouverait sans doute ce qu'il cherche ?

Dr Michaut.

Bibliographie des romans médicaux (VII, 58, 87, 245). — Pour ajouter à la liste des romans médicaux, c'est-à-dire des romans

qui traitent un sujet médical, ou dans lesquels un médecin joue le rôle principal, voici quelques titres qui viennent à mon esprit : *Un fou*, par Yves Guyot (drame dans une maison d'aliénés et types de médecins aliénistes), chez Flammarion, éditeur ; *Les Détraqués*, par Charles Barbara ; *Un cas de folie*, par Henri Cauvain ; *Le Jeune Médecin*, *Le Médecin pauvre*, *le Vieux Médecin*, trois études de Philarète Chasles ; *Le jeune docteur*, par Henri Conscience ; *Le Médecin du Pecq*, par Léon Gozlan ; *Le Médecin des dames*, par Charles Joliet ; *Les rentes du docteur*, par F. de Biotère; *Le docteur Taupin*, par Brethous-Lafargue ; *Les énervés*, par Paul Perret ; *Les Sœurs hospitalières*, belle étude du chirurgien Armand Desprès, ancien député de la Seine. Tous ces volumes se trouvent chez Calmann-Lévy. Enfin, il faut citer le *Médecin de Madame*, roman professionnel (*sic*), de feu le docteur Joseph Gérard, chez Ernest Flammarion. G. B.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Le signe automatique de la mort réelle, par le docteur J.-V. Laborde. Paris, Schleicher frères, éditeurs.

Infection d'origine auriculaire sans thrombo-sinusite, par le Dr Lucien Roy, de la Faculté de Médecine de Paris. Paris, Jouve et Boyer, 15, rue Racine, 1900.

Du classement des voix, par le docteur Joal, du Mont-Dore. Paris, J. Rueff et Cie, éditeurs, 106, boulevard St-Germain, 1898.

Considérations sur la gastrotomie en général et sur le procédé de Marwedel en particulier dans les sténoses cancéreuses de l'œsophage, par le Dr J. Barozzi. Paris, Georges Carré et C. Naud, éditeurs, 13, rue Racine, 1898.

Contes briards, par D. Caldine. Paris, Société libre d'édition des gens de lettres, 30, r. Laffitte, 1900.

Annuaire des eaux minérales, stations climatiques et sanatoria de la France et de l'étranger, suivi d'une nomenclature des établissements hydro-thérapiques, par le docteur G. Morice, rédacteur en chef de la *Gazette des Eaux*. Paris, librairie Maloine, au bureau de la *Gazette des Eaux*, 1900.

Recherches cliniques sur l'épilepsie et sur son traitement, avec 42 graphiques dans le texte, par le docteur Maurice de Fleury. Paris, J. Rueff, éditeur, 106, boulevard Saint-Germain, 1900.

Etude psycho-physiologique-médico-légale et anatomique sur Vacher, par M. J.-V. Laborde ; sept dessins dans le texte et hors texte. Paris, librairie C. Reinwald, Schleicher frères, éditeurs, 15, rue des Saints-Pères, 1900.

La rougeole à la crèche, par M. le Dr E. Beluze. Paris, Masson et Cie, 120, boulevard St-Germain. (Extr. de la *Revue d'hygiène et de police sanitaire*.)

Les ancêtres de Bretonneau, par Louis Dubreuil-Chambardel, membre de la Société archéologique de Touraine, externe à l'hôpital de Tours. Tours, librairie Péricat, 35, rue de la Scellerie, 1900.

Notes sur la famille Descartes, par A. Labbé, membre de la Société des Antiquaires de l'Ouest. Châtellerault, imprimerie Bichon-Jacob, 1893.

Lettres inédites de Prosper Mérimée, avec introduction et notes par F. Chambon. Paris, 1900. Tirage à 42 exemplaires. (*Sera analysé.*)

L'électricité et ses applications, par le Dr Foveau de Courmelles. Paris, C. Reinwald, 15, rue des Saints-Pères.

Trois femmes de la Révolution, Olympe de Gouges, Théroigne de Méricourt, Rose Lacombe, par Léopold Lacour. Paris, Plon, 1900. (*Sera analysé*)

Comment on se défend contre l'insomnie, par le Dr P. Dheur. Paris, Société d'éditions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois.

Débaptisations révolutionnaires des communes, 1790-1795 (par M. de Figuères). Paris et départements, 1896.

Eléphantiasis du nez, par M. le Dr Cartaz. Extrait des comptes rendus de l'*Association française pour l'avancement des sciences* (1898). Paris, 28, rue Serpente.

Une amitié à la D'Arthez. — Champfleury, Courbet, Max Buchon, suivie d'une conférence sur Sainte-Beuve, par Jules Troubat. Paris, L. Duc, 35, r. Rousselet, 1900.

Causeries pour les médecins, 3e série : Boutades et revendications, par le Dr L. Grellety. Mâcon, Protat frères, imprimeurs, 1898.

CORRESPONDANCE

Mon cher Confrère,

Je suis heureux de trouver dans votre si intéressante « Chronique Médicale » du 15 avril courant, au Vieux-Neuf Médical, la vraie définition de la *douche écossaise* : douche chaude d'une certaine durée, suivie d'un douche froide très courte.

Nombre de personnes, de doucheurs, de médecins confondent encore, en effet, *douche alternative* et *douche écossaise*. C'est ainsi que, dans certaines stations thermales, en renom cependant, la douche alternative est donnée sous le nom de « douche écossaise ». Tout près de moi, un de mes excellents confrères, décédé depuis peu, médecin en chef d'uu asile d'aliénés, faisait appliquer depuis plus de trente ans à ses malades la douche alternante, croyant donner la véritable écossaise.

Plusieurs fois j'ai eu l'occasion de discuter scientifiquement avec lui non seulement l'appellation de ces deux termes, mais les effets différents des deux douches ; je n'ai jamais été assez puissant pour l'amener à l'évidence.

La douche écossaise est bien l'application d'une douche chaude, immédiatement suivie d'une courte application d'eau absolument froide.

La douche alternante, au contraire, ainsi que le mot l'indique, consiste, suivant l'exacte définition de Beni-Barde, un maître en hydrothérapie, à faire succéder plusieurs fois de suite, et pendant un temps égal, alternativement, une douche chaude et une douche froide.

Je ne comprends donc pas, à cette heure, cette confusion entre les deux douches, confusion qui peut avoir des effets désastreux dans les moyens d'application. Si la première (la douche écossaise)

demande à être maniée prudemment, la seconde (la douche alternante), arme la plus sérieuse en hydrothérapie à percussion, demande à être savamment appliquée.

Je ne partage pas l'avis de votre honorable correspondant lorsqu'il dit : « En somme, l'acception du mot « douche écossaise » aurait peu varié depuis le temps de Despine ». Si Despine appelait ainsi le bain froid tiède *ou* chaud, administré sous forme de pluie (le shower-bath des Anglais), nous sommes loin de la définition de ladite douche : jet chaud unique, auquel succède immédiatement un jet froid unique, définition acceptée par tous les hydrothérapeutes.

Mes sentiments distingués et dévoués.

Dr J. Malphettes.

*
* *

Mon cher Directeur,

Voici, pour faire suite à votre article au sujet de la zoophobie (1) : c'est une simple énumération qu'il serait sans doute intéressant d'étayer d'un commentaire explicatif.

Les antipathies et les zoophobies sont-elles le fait de l'atavisme ou la persistance de craintes éveillées dans l'enfance ? On sait que le Dr Magnan veut voir dans les zoophobies des psychoses appartenant au domaine des aliénistes — et cependant l'amour des Coppée, Alphonse Karr, Th. Gautier, Baudelaire, Anatole France, Huysmans pour les chats est-il vraiment une manifestation morbide ? De même l'universel amour de Mme Séverine pour tous les animaux ? Sans aller jusqu'à l'amour de Pellisson pour son araignée et de Saint-Antoine pour son cochon !

G. Docquois a publié, sur l'amour des gens de lettres pour les bêtes, une très curieuse suite d'articles dans l'*Echo de Paris*.

Zola a accepté la présidence d'honneur de la Société protectrice des animaux.

Les écrivains célèbres qui n'étaient pas zoophobes sont très rares ; il serait intéressant de les rechercher.

Voici la liste, qui pourra intéresser les amateurs de cette question: Rameau, le célèbre musicien, avait horreur du bruit et des sons faux. Etant un jour en visite chez une dame, il se lève tout à coup, enlève de dessus ses genoux un petit chien qui jappe, et le jette brusquement par la fenêtre. — « *Eh ! Monsieur, que faites-vous donc ? — Il aboie faux !* », répond Rameau en proie à la plus violente colère.

Henri III ne pouvait demeurer seul dans une chambre avec un chat, mais il adorait les chiens.

Juste Lipse n'aimait que les chiens. Il en avait un qu'il appelait *Saphir*. Il l'avait accoutumé à boire du vin. Aussi a-t-il écrit : *Ce qui rapproche Saphir de l'homme, c'est qu'il aime le vin et est sujet à la goutte.*

Passeroni, poète italien mort en 1802, aimait un coq qu'il célèbre dans ses poésies.

Le financier français Samuel Bernard (mort en 1739) croyait que son existence était liée à celle d'une poule noire qu'il choyait en conséquence.

L'empereur Honorius adorait une poule; il l'appelait *Rome*. Quand on lui annonça, à Ravenne, la prise de Rome, il s'écria : *Comment !*

(1) *Chronique* du 1er mars 1900.

Rome est perdue, mais il n'y a qu'un moment qu'elle a mangé dans ma main ! (Procope, *Histoire de la guerre des Goths.*)

Saint-Evremond et Crébillon étaient toujours entourés de chiens et de chats.

Lalande, l'astronome, mangeait des araignées et des chenilles. Il en portait toujours sur lui une provision dans une bonbonnière.

Tout le monde sait qu'Auguste adorait un perroquet, Commode un singe, et Alexandre, Bucéphale. Je laisse la plume à d'autres.

D[r] MATHOT.

*
* *

Colmar, 29 avril 1900.

TRÈS HONORÉ CONFRÈRE,

Dans son humoristique histoire du *Bourdaloue culinaire* (n° du 15 avril), notre confrère B. J. met involontairement à toute sauce le nom du très savant prédicateur. Tout en appréciant la saveur de la mayonnaise, je lui conseille de retirer son *e* d'une saucière que les médecins ne tiennent pas en odeur de sainteté.

Agréez, très honoré confrère, l'expression des meilleurs sentiments d'un vieux praticien, qui goûte tout particulièrement l'intérêt et le charme de votre *Chronique.*

D[r] M.

C'est par suite d'un mauvais déchiffrage, — l'écriture de notre correspondant est, de son propre aveu, des plus défectueuses, — que le compositeur a lu *saucier* au lieu de *saucière.*

*
* *

MON CHER DIRECTEUR,

Ce n'est pas seulement de physique mais de biologie générale, de philosophie et de toutes les sciences naturelles que Cyrano de Bergerac s'est occupé ou du moins dont il avait l'intention de s'occuper. Quant au *fragment de physique* ou *la Science des choses naturelles*, placé à la fin de ses œuvres dans nombre d'éditions, et auquel fait allusion votre correspondant, le D[r] G. Durante, à propos du phonographe prévu ou mieux deviné par Cyrano, ce fragment, dis-je, n'est qu'une indication très sommaire des chapitres que l'auteur de l'histoire comique des Etats et des Empires du soleil avait l'intention d'écrire, mais, tels qu'ils sont, on y trouve la preuve que Cyrano avait étudié l'anatomie :

Histoire de l'œil et de ses parties ;

De l'apulsement de la lumière et des couleurs sur les parties de l'œil.

De certains vices des yeux ;

Du moyen de les corriger à l'aide de différentes lunettes ;

Pourquoi l'air poussé de nos poulmons paroist tantost chaud, tantost froid ;

Des saveurs;

Explication de la lumière des écailles, ou de la peau fort lissée du poisson qui se corrompent et des vers luisants.

Ces titres suffisent à démontrer combien cet ingénieux esprit était universel.

Voltaire a dit que Cyrano était mort fou, à la suite d'une longue folie. Calomnie indigne d'un grand esprit qui aurait dû voir dans Cyrano un précurseur de sa libre-pensée philosophique. La lettre

TRAITEMENT DE LA CONSTIPATION

Poudre laxative de Vichy

Du Docteur Léonce SOULIGOUX

LAXATIF SUR, AGRÉABLE, FACILE A PRENDRE

Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 de poudre de séné lavé à l'alcool.

La dose est de une à deux cuillerées à café délayées dans un peu d'eau le soir en se couchant.

de Cyrano sur les *sorciers*, qu'on brûlait encore 50 ans après, est d'un écrivain aussi sûr que l'auteur de *Candide ;* et *Agrippine* vaut bien *Mérope*.

N'empêche qu'il a fallu le titre d'une pièce à succès pour qu'on reparle un peu de lui !

D[r] MICHAUT.

Charles Cros, co-inventeur de la photographie des couleurs.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Dans une brochure (1) bien connue de ceux qu'intéressent les choses de l'art, nous avons trouvé quelques détails curieux sur Charles Cros, dont la « Chronique médicale » s'est déjà occupée à plusieurs reprises.

Pour l'intelligence de ce qui va suivre et pour apprécier la valeur des éloges décernés à Charles Cros, il est bon de se rappeler que le signataire de cette brochure est Alcide Ducos du Hauron, le propre frère de Louis Ducos du Hauron : ce dernier, auteur des premières découvertes sur la photographie des couleurs, est encore vivant, pensons-nous.

Après plusieurs années d'expérimentation, et après avoir surmonté d'innombrables difficultés, Louis Ducos du Hauron, en superposant un triple cliché monochrome, était parvenu à reproduire « toute la gamme des colorations du modèle ». Ceci se passait, en 1868, à Lectoure (Gers). Le 23 novembre de ladite année, il prenait un brevet pour son invention, et le 7 mai 1869 il envoyait à la Société française de photographie (de Paris) un mémoire détaillé en y joignant « deux spécimens de photographie pigmentaire en trois couleurs ». Le même jour, à la même séance, devant la même assemblée, Charles Cros, de Paris, adressait une communication sur le même sujet, par un procédé absolument semblable à celui de Ducos du Hauron. Ce mémoire était intitulé : *Solution générale du problème de la photographie des couleurs*. Charles Cros habitait Paris ; il avait conquis, parmi les lettrés, un grand renom par des poésies d'une remarquable envolée. A de certaines heures, son organisation, comme celle de Louis Ducos, aimait à évoluer au pays de la science, et c'est ainsi que, dans une publication toute récente, il avait décrit les moyens scientifiques d'entrer en correspondance avec les habitants des planètes de la banlieue de la terre, suggérant à cet effet un système, absolument rationnel, de signaux lumineux, qu'il fallait, d'après lui, se hâter d'inaugurer dans les régions hyperboréennes, les longues et sereines nuits polaires étant éminemment propices à cette télégraphie interplanétaire. Il n'avait qu'une crainte, et elle faisait son tourment : quelle humiliation pour les habitants de la terre, disait-il, si, dès les premiers signaux, ils s'aperçoivent qu'en cette affaire l'initiative ne leur appartient pas, mais qu'ils ont, hélas ! été devancés par les citoyens de la planète Mars ! Des conceptions, si abracadabrantes, et pourtant basées sur le terrain ferme de la logique la plus rigoureuse, faisaient de Charles Cros le digne précurseur de Jules Verne. En tout cas, elles témoignaient de son profond mépris pour les classiques programmes,

(1) *La photographie des couleurs et les découvertes de Ducos du Hauron.* Paris, Guyot.

de son aversion pour n'importe quel lit de Procuste servant à écourter l'intelligence humaine, et elles témoignaient surtout de la puissance créatrice qui était la caractéristique de sa riche nature.

Quelle conduite allaient tenir ces deux rivaux, si inopinément mis en présence? Leur attitude fut non moins exceptionnelle que leur rencontre et atteste la générosité de caractère qui les animait tous deux. Ils apprécièrent d'un commun accord, après un court examen de la question, qu'il ne pouvait y avoir, dans la circonstance, ni vainqueur ni vaincu, et, pleins d'estime l'un pour l'autre, reconnaissant mutuellement leurs droits à la propriété de l'invention, ils se lièrent de bonne amitié. Louis Ducos a conservé un grand nombre de lettres, dans lesquelles Charles Cros, le qualifiait de « *confrère unique* », étudiant avec lui divers projets pour une commune mise en vente manufacturière du procédé. Les événements les forcèrent à renoncer à cette collaboration, qui aurait été cependant très conforme aux désirs de tous les deux.

Il serait intéressant de rechercher, en ce qui concerne Charles Cros, quels furent ces événements. Puisque Charles Cros, ainsi qu'on l'a dit (Dr Callamand), mourut vers 1885, à l'âge de 38 ans environ, il avait 22 ans lorsqu'il fit cette mémorable découverte.

Après trente ans de lutte opiniâtre contre l'indifférence des uns et l'hostilité des autres, contre la malchance de la fortune qui, par une sorte de fatalité, frappait de mort les éditeurs successifs de ses œuvres; après avoir vu ses découvertes publiées à l'étranger et son nom passé sous silence, Louis Ducos du Hauron a enfin connu le triomphe. La Société française de photographie lui décerna, en 1890, la médaille Janssen, et M. Vallon, rapporteur, en faisant ressortir l'importance de la découverte de Ducos du Hauron, ajouta : « Son nom restera invariablement lié, dans l'histoire de la photographie, à celui de Charles Cros.... Charles Cros est mort, et nous ne pouvions diviser la récompense ; nous avons voulu du moins en partager l'honneur. »

On le voit, Charles Cros fut plus qu'un rêveur, qu'un fantaisiste. Il fit connaître la théorie d'un procédé absolument neuf, en même temps que Louis Ducos le rendait pratiquement utilisable. Pour qui connaît la complexité de la méthode qu'il a découverte et la multiplicité des moyens d'exécution qu'elle suppose, il est indéniable que Charles Cros fut, *au moins à ses heures*, un esprit sagace et réfléchi.

Dr Auguste Dumont (de Tourcoing).

La vérité sur les relations du Père Didon avec Claude Bernard (1)

Mon cher Directeur,

Votre savant et honoré collaborateur, le Dr Callamand, invoque mon témoignage au sujet des relations du Père Didon avec Claude Bernard. Je réponds volontiers à son appel. Il ne faut point laisser s'accréditer, en effet, la légende *d'une liaison intime* entre le célèbre dominicain et l'immortel physiologiste, car elle est contraire à la vérité.

Au lendemain même des funérailles de Claude Bernard, qui eu-

(1) V. les livraisons de la *Chronique médicale* des 1er et 15 avril 1900, pp. 207 et 254.

rent lieu aux frais de l'Etat, le 16 février 1878 (sept jours après sa mort), j'ai agi tout de suite en protestant publiquement contre le bruit qui se répandait d'une prétendue réconciliation *in extremis* du créateur du Déterminisme expérimental avec l'Eglise catholique. Ma protestation fut insérée dans le *Bien public*, journal politique, dirigé alors par M. Yves Guyot, et dans la *Revue internationale des sciences naturelles*, publiée par M. de Lanessan. Elle fut reproduite dans la plupart des feuilles périodiques de l'époque, tant en France qu'à l'étranger. Attaqué violemment, à ce propos, par Louis Veuillot, dans son journal *l'Univers*, je fus amené à soutenir une vive polémique avec le rude champion des *Odeurs de Paris* et des *Parfums de Rome*. Quelques semaines plus tard, quand le Père Didon eut inséré dans la *Revue de France* ses pages sur Claude Bernard, réunies ensuite en brochure, dont je possède un des rarissimes exemplaires, je protestai de nouveau contre les allégations du Père Didon.

Le Père Didon ne répliqua pas, et pour cause. J'étais un témoin gênant. L'ardent dominicain me connaissait bien et ne pouvait oublier que c'était moi (imprudent !), qui avais mis le loup dans la bergerie, en l'introduisant auprès de Claude Bernard. En effet, le 14 août 1876 (je précise, car j'ai conservé le registre de ces faits), m'ayant vu plusieurs fois accompagner notre maître dans les allées du Jardin des Plantes, et me trouvant assis par hasard auprès de lui à gauche du professeur, sur les hauts gradins du petit amphithéâtre de physiologie du Muséum, si bien décrit par le Dr Callamand, le Père Didon me dit qu'il avait une question de biologie végétale à poser, et il me demanda de le présenter, après le cours, à Claude Bernard. Ne voyant dans tout cela aucune arrière-pensée, je fis, très innocemment, la présentation sollicitée. Il s'agissait pour le Père Didon d'un éclaircissement sur la fonction chlorophyllienne des feuilles, sujet traité ce jour-là, et d'une petite expérience méditée sur la végétation rapide du cresson alénois, qu'il projetait de reproduire dans sa cellule conventuelle.

D'août 1876 à février 1878, je dois à la vérité de dire que le Père Didon se présenta plusieurs fois au domicile de Claude Bernard, rue des Ecoles, n° 40, et qu'il fut toujours reçu avec la plus grande politesse. Claude Bernard était la courtoisie et la bonté même. Mais jamais la conversation ne s'égara sur le terrain religieux. Elle resta toujours circonscrite sur celui de la science pure ou des recherches de laboratoire. Claude Bernard, durant toute sa vie, fut bien plus près de Diderot que de Bossuet, dans la notion de la Cause première invoquée par le Père Didon dans sa notice. Claude Bernard employait facilement, il est vrai, cette expression commode de *Cause première*. C'est ainsi qu'il répondait souvent, quand quelqu'un de nous tentait de l'entraîner sur le terrain théologique : « Ne nous occupons pas de la Cause première ; elle nous est absolument fermée. Seules, les Causes secondes sont abordables. » Par Cause première, il n'entendait nullement le Dieu révélé des catholique, je vous le certifie. Cette ambiguïté de langage fut créée, exploitée habilement par le Père Didon, pour faire croire, après coup, à des doctrines qui, jamais, *au grand jamais*, ne furent celles de l'auteur de l'*Introduction à la Médecine expérimentale*.

Toutefois, le Père Didon dit vrai quand il ajoute qu'il ne devait

plus revoir notre maître bien-aimé, notre guide et notre ami, *qu'agonisant et dans le râle*. Claude Bernard avait professé, pour la dernière fois, au Collège de France, le 28 décembre 1877, à dix heures et demie du matin. Il tomba malade le 5 janvier suivant et s'alita le 6. A partir de cette date, il ne fit que décliner, pour succomber le 10 février 1878, dans la matinée, aux atteintes d'une inflammation des reins ou *pyélonéphrite*, prise dans le froid glacial de son laboratoire. Quand le Père Didon se présenta de nouveau, et pour la dernière fois, ayant appris la situation désespérée de Claude Bernard, il le vit, mais à toute extrémité et dans le cours de la mort approchante. Avouez-le, ce n'est pas dans un tel état que Claude Bernard était capable de soutenir une discussion théologique, de *se repentir* (de quoi ?) et *de demander pardon* (pourquoi?).

Tel est, mon cher Directeur, en raccourci, le véridique procès-verbal des relations de Claude Bernard et du Père Didon. Pour le surplus, je n'ai rien à ajouter à la protestation du Dr Callamand, car elle est parfaite en tous points.

GEORGES BARRAL.

Errata.

1900, *Page* 248 : *Swedenborg, l'admirateur de Balzac.*

L'auteur du *De cultu et amore Dei, De Œconomia rcgni animalis*, etc., visionnaire bien connu auquel le Dr Ballet vient de consacrer un volume, est mort à Londres en 1772, le 29 mars. Honoré de Balzac qui l'a mis en scène dans *Seraphita* et l'avait lu au collège de Vendôme, était son admirateur — mais Swedenborg ne pouvait être l'admirateur de Balzac et pour cause. Donc lire : *Swedenborg, l'auteur admiré par Balzac.*

*
* *

Etude de séropathie (à propos du roman de Jean Revel). Qu'est-ce que la *séropathie* ? pour psychopathie sans doute ! ! ! la séropathie n'étant pas encore inventée — que je sache.

*
* *

Page 236, *en note* (au bas de la page) : le portrait du *chancelier* d'Aligre est conservé dans le cabinet du directeur de l'hôpital (Trousseau). Il s'agit du portrait de *la femme du chancelier d'Aligre*. Peinture du reste fort médiocre.

*
* *

P. 256 : Lire *saucière* et non *saucier*.

*
* *

Page 275 : le renvoi (1) *Pharmacopée universelle de Nicolas Lémery* se rapporte à la note no 2 du bas de la page et non à la note numérotée (1).

Paris. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr.

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

7e ANNÉE N° 11 1er JUIN 1900



AVIS A NOS ABONNÉS ET LECTEURS

Changement d'Adresse

Pour cause d'agrandissement, les bureaux de la Chronique médicale ont été transférés, 6, rue d'Alençon.

Nos collaborateurs, abonnés et lecteurs sont priés d'envoyer désormais leurs communications à l'adresse précitée. Nous prévenons également ceux de nos confrères qui font avec nous l'échange de leurs publications, de prendre bonne note de cet avis pour le changement d'adresse.

Pour la vente au numéro, prière de continuer à s'adresser à la librairie Maloine, 23-25, rue de l'Ecole-de-Médecine.

JOURS DE RÉCEPTION

A partir du 15 Mai, le Directeur de la Chronique Médicale recevra les *Jeudis* **et** *Dimanches* **matin, de 8 h. à 10 h., et les** *Mercredis* **et** *Samedis,* **de 1 h. à 3 h.**

Nos DE LA « CHRONIQUE » ÉPUISÉS

Actuellement nous ne possédons plus les nos suivants de la *Chronique médicale* :

1895 : 1er février, 1er mai.
1896 : 15 septembre.
1897 : 15 août.
1899 : 1er février.

Nous serions très reconnaissant à ceux de nos lecteurs qui possèdent ces nos en double (ou qui ne collectionnent pas le journal), de bien vouloir nous les retourner.

La Médecine dans l'Histoire [a]

La santé de Napoléon Ier

(d'après des documents nouveaux et inédits)

par M. Georges Barral

5° *Age viril* : du 15 août 1794 à juillet 1815.

Au 15 août 1794, le général Bonaparte accomplit sa vingt-cinquième année. Il va aussi entrer dans la période de l'âge viril. A partir de ce jour, il appartient à l'histoire. Il est plus aisé de l'étudier, car il tient le premier grand rôle sur la scène du monde, et l'univers entier a les yeux fixés sur lui. Il ne peut se dérober à la curiosité attentive des nations. A ce moment précis du 15 août 1794, il est incarcéré au fort d'Antibes, coupable d'avoir entretenu des rapports d'amitié avec Robespierre jeune. Mais sa position ayant été trouvée nette, il est remis en liberté.

Au printemps de 1795, il est appelé à Paris, et nommé au commandement d'une brigade d'infanterie de l'armée de l'Ouest. Il refuse cet emploi comme incompatible avec ses études et ses goûts. « Je ne veux pas quitter l'artillerie, dit-il, c'est mon arme. » Aubry, ministre de la guerre, menace de le destituer. Il résiste, il est mis à pied. Il est à Paris, et va loger rue de la Michodière, n° 19, agité, pauvre, maladif.

Le 22 juin, il écrit à son frère Joseph : « Je suis malade. » Le 25 juillet, il lui répète :

« Ma maladie me retient ici. »

Peu à peu, il se rétablit. Il est attaché en août au bureau topographique du Comité de Salut public. Sa nomination au commandement en second de l'armée de l'intérieur le trouve en parfaite santé. Son action énergique au 13 vendémiaire (30 octobre 1795) démontre le bon état de son esprit et de son corps.

Général de division le 16 octobre, commandant en chef de l'armée de l'intérieur, le 20 octobre, il écrit le 1er novembre à son frère : « Ma santé est bonne, quoique je mène une vie très occupée. »

Promu, le 23 février 1796, général en chef de l'armée d'Italie, marié le 9 mars, il part en poste le 11 mars, avec Junot, son aide de camp, et Chauvet, ordonnateur des guerres, pour se rendre à Nice, quartier général désigné.

On sait dans quel affreux délabrement il trouva les soldats qu'il devait conduire au combat : sans chaussures, à peine vêtus, mal armés, mal nourris, encore plus mal payés. Et parmi eux des quantités énormes de galeux.

Il les fait trier, mettre à part, nettoyer, aérer, laver. Durant

(a) V. la *Chronique* des 15 janvier, 15 février et 15 avril 1900.

toute la campagne (première d'Italie), il ne cessera de s'en préoccuper. Chat échaudé craint l'eau froide ! Le 4 juin 1797, il écrit au général Berthier, à Montebello : « Vous voudrez bien donner l'ordre aux différents généraux de division de faire traiter les galeux et de faire établir des hôpitaux à ce destinés dans l'arrondissement de leurs divisions. »

Mon grand-père Janot, qui fut des premières batailles de Montenotte, Dego, Lodi, racontait que la plupart de ses camarades étaient galeux. Il semblait même se rappeler qu'il n'avait pas échappé à la gale, pas plus, disait-il, que le général en chef, sur lequel courait le quatrain suivant, car on était facétieux, spirituel et un petit grain irrévencieux à l'armée d'Italie :

Le petit caporal s'est occupé de moi ;
En générosité, nul autre ne l'égale.
Il m'a serré la main, m'a promis un emploi :
Sur-le-champ j'attrapai la gale !

Du 5 avril 1796, début de la première campagne d'Italie, à décembre 1797, date du retour à Paris du général Bonaparte, la vie a été tellement active pour lui, qu'il n'a pas eu le loisir d'être malade. Par de longs sommeils, il a réparé des fatigues excessives. Cela lui a suffi pour maintenir l'équilibre de sa santé.

Pendant son séjour à Paris jusqu'à son embarquement pour l'Egypte (10 décembre 1797 au 19 mai 1798), le général Bonaparte se porte bien. Il ne paraît pas se ressentir de son accident de Toulon. Cependant il est maigre, pâle, les joues sont creuses. Joséphine s'inquiète de cette apparence souffreteuse. C'est à cette époque qu'elle rencontre Corvisart à une soirée de Barras, qu'elle l'interroge, et que se passe la scène que nous avons rapportée plus haut.

En Egypte et en Syrie, du 1er juillet 1798 jusqu'au jour de son embarquement pour l'Europe, le 21 août 1799, le général en chef n'a jamais eu recours à un médecin pour lui-même. Sa constitution d'homme maigre a supporté les chaleurs et les fatigues de la campagne avec une extraordinaire facilité. Cependant il ne s'est point ménagé. Tout au contraire, il s'est exposé, de propos délibéré, au pire danger, à celui de la contagion pestilentielle.

En effet, il est probable que le tableau de Gros est inexact, théâtral, conventionnel...

Ici le prince Napoléon sursaute et m'arrête brusquement... « Dites que la composition de Gros ne représente nullement ce qui s'est passé. Ce n'est pas d'un doigt prudent qu'il touche un pestiféré ; c'est à bras le corps qu'il le saisit, le ramasse et le transporte sur son lit. Au reste, j'ai dans mes papiers une note très explicite du baron Larrey à ce sujet. Le baron Larrey prépare un livre sur ma grand'mère

et mon oncle, et il doit y faire des rectifications importantes. » *Le prince Napoléon cherche dans ses papiers et me tend un grand feuillet rempli de la belle écriture du baron Larrey:* — « *Prenez ce passage, me dit-il.* » *Je le copie immédiatement et je le reproduis ici :*

« En Syrie, Bonaparte en personne, accompagné par le médecin en chef Desgenettes, et suivi de plusieurs officiers de son état-major, donne à tous l'exemple d'un courage surnaturel, au milieu des pestiférés de Jaffa. Il relève spontanément de ses propres mains le corps d'un de ces malheureux couverts de la dégoûtante suppuration d'un bubon pestilentiel. Tous les assistants, comme les moribonds, expriment l'épouvante de l'action téméraire du général en chef, resté seul, impassible en face du danger. Cette scène a été bien décrite dans tous ses détails par le comte d'Aure, ordonnateur en chef de l'armée. (Voir notamment *Bourrienne et ses erreurs*, tome II, p. 44, 1830.) L'illustre peintre Gros en a esquissé l'ensemble qu'il n'a pas osé reproduire dans son grand tableau jugé son chef-d'œuvre. Le comte d'Aure, en rapportant l'acte de courageux sang-froid du général Bonaparte au milieu des pestiférés de Jaffa, savait sans doute, comme aurait pu le savoir Madame Mère, que le grand peintre Gros avant de finir son tableau en avait esquissé la scène véridique. L'illustre artiste a pu regretter de n'avoir pas retracé cette scène mémorable avec la plus rigoureuse vérité, afin d'honorer davantage la mémoire du fils de Mme Bonaparte. Il a du moins esquissé cette scène telle qu'elle s'était passée sous les yeux de d'Aure, de Desgenettes et d'autres témoins irrécusables. Cette esquisse a été achetée par moi à la vente des œuvres du grand peintre, ami de mon père ; elle a été vue par des artistes connaisseurs, tels que David d'Angers, Müller, Gustave Doré, Charles Blanc, etc. »

Cette note prise, je continue ma lecture en disant que la composition du tableau de Gros était toute de convention classique, et que s'il était peu probable que le général Bonaparte se fût inoculé le bubon générateur de la peste, pour démontrer sa non-contagion, il avait plus fait que de toucher du doigt un pestiféré, il l'avait ramassé et maintenu sur lui durant plusieurs minutes. A une séance, restée célèbre, de l'Institut d'Egypte, tenue au Caire le 19 juillet 1799, la discussion rapportée par Etienne Geoffroy Saint-Hilaire fut extrêmement vive entre le général Bonaparte et Desgenettes. Le premier voulait, pour calmer la terreur des soldats revenant de Syrie, qu'on déclarât la non-contagion de la peste de Syrie. Le second, qui croyait à sa transmissibilité, s'opposa à cette déclaration. Bonaparte s'emporta et dit : « Voilà comme vous êtes tous, avec vos principes d'école, médecins, chirurgiens et phar-

maciens : plutôt que d'en sacrifier un, vous laisseriez périr toute une armée, toute la société ! »

Un mois après, Bonaparte partait pour l'Europe. En débarquant à Fréjus le 9 octobre, il fut péniblement saisi par le changement de climat et le mistral qui soufflait.

Le 10 octobre, il est à Aix-en-Provence ; il se décide à s'y reposer, et de cette ville il écrit au Directoire exécutif : « Je serai à Paris presque en même temps que ce courrier ; mais l'air sec et frais qu'il fait ici me saisit et me fatigue extrêmement, ce qui m'occasionne un retard de trente ou quarante heures. »

Du coup d'État de brumaire (9 novembre 1799) aux premiers temps du Consulat (printemps de 1801), sa santé est chancelante par moments. Les uns accusent les effets du bubon de Jaffa, les autres la gale de Toulon. Corvisart apparaît officiellement ; il pose des vésicatoires, et le Premier Consul engraisse et embellit.

En 1802, 1803, 1804, il se porte à ravir et ne cesse de le montrer par son activité physique et intellectuelle. De Boulogne-sur-mer, le 12 novembre 1803, il écrit à son collègue le consul Cambacérès : « J'ai passé toute la journée d'hier dans le port, en bateau et à cheval. C'est vous dire que j'ai été constamment mouillé. Dans la saison actuelle, on ne ferait plus rien si l'on n'affrontait pas l'eau. Heureusement que, pour mon compte, cela me réussit parfaitement, et je ne me suis jamais si bien porté. »

En 1805, l'année d'Austerlitz, la santé du jeune empereur est excellente, jusqu'au 3 décembre, où il déclare qu'il est surmené. En effet, il y a de quoi. Le 3 décembre, du champ de bataille, il écrit à Joséphine : « Hier, je t'ai expédié Lebrun. J'ai battu les armées russe et autrichienne, commandées par les deux empereurs. Je me suis un peu fatigué ; j'ai bivouaqué huit jours en plein air, par des nuits assez fraîches. Je couche ce soir dans le château du prince de Kaunitz où je vais dormir deux ou trois heures. L'armée russe est non seulement battue, mais détruite. Je t'embrasse. »

A la suite de son séjour en plein air, Napoléon a une légère conjonctivite, les 5, 6 et 7 décembre. Il la soigne et la fait disparaître avec des lavages à l'eau bouillante et à l'eau de rose.

Le 10 décembre, il écrit de Brunn à l'impératrice : « On travaille à conclure la paix. Les Russes sont partis et fuient loin d'ici : ils s'en retournent en Russie bien battus et fort humiliés. Je désire bien me retrouver près de toi. Adieu, mon amie ; mon mal d'yeux est guéri. »

En 1806 et 1807, Napoléon n'a aucune indisposition.

En 1808, il se plaint parfois d'être enrhumé. On sait qu'il guérissait ses rhumes par de fortes suées.

Le 9 octobre, il est en Allemagne. Il écrit d'Erfurt à José-

phine : « J'ai assisté au bal de Weimar. L'empereur Alexandre danse, mais moi non : quarante ans sont quarante ans. Ma santé est bonne au fond, malgré quelques petits maux. » Il faudrait savoir quelles étaient ces légères indispositions. Quant à son âge, l'empereur l'exagère. A cette date, il a exactement trente-neuf ans un mois et vingt-quatre jours.

En novembre et décembre de cette année 1808, il est en Espagne pour tenter d'y rétablir les affaires de son frère le roi Joseph. Il s'y porte fort bien.

En 1809, à différentes époques de l'année, il est tourmenté par la bile, notamment en mai et en juillet.

A propos de l'éloge accordé par Antommarchi au docteur allemand Frank, célèbre à Vienne, en mai 1809, où Napoléon se trouvait à la suite de ses victoires, il a fait le 17 novembre 1819, à Longwood, le récit de sa maladie. Il faut le rapporter tout au long, car il nous semble absolument véridique (ici le prince Napoléon me fait un signe d'assentiment) :

« Frank ! Habile assurément! Je l'éprouvai la dernière fois que je fus à Vienne, en mai 1809. Il m'était survenu une petite éruption à la partie postérieure du cou ; c'était peu de chose, mais ma suite s'en inquiétait, me pressait de recevoir un médecin dont on disait merveille. J'y consentis. Frank fut appelé. Il me trouva un vice dartreux, une maladie grave ; j'avais besoin de traitements préparatoires, de médicaments, de drogues : c'était à n'en pas finir. Je demandai Corvisart. Il n'en fallut pas davantage pour ranimer des espérances éteintes. J'étais malade, alité, j'avais perdu la tête. Chacun faisait son plan, sa version. Tout s'agitait déjà. Corvisart, dans ce mouvement, ces inquiétudes, accourut d'autant plus vite, et ne s'arrêta pas qu'il ne fût à Schœnbrunn. Il croyait me trouver a la mort. Je passais une revue. Sa surprise fut extrême. Je rentrai. On m'annonça son arrivée. Je me mis à rire de l'étonnement qu'il avait montré. — « Eh bien ! Corvisart, quelle nouvelle ? Que dit-on à Paris? Savez-vous qu'on me soutient ici que je suis gravement malade ? J'ai une petite éruption, une légère douleur de tête. Le docteur Frank prétend que je suis attaqué d'un vice dartreux qui exige un traitement long, sévère. Qu'en pensez-vous ? » J'avais défait ma cravate ; il m'examina. — « Ah ! Sire, me faire venir de si loin pour un vésicatoire que le dernier médecin eût pu appliquer aussi bien que moi ! Frank extravague. Vous allez à merveille. Ce petit accident tient à une vieille éruption mal soignée, et ne résistera pas à quatre jours de vésicatoire. » Il ne résista pas, en effet, et ne se reproduisit plus. — « Vous voyez, me dit-il en levant le dernier appareil, voilà à quoi se réduisent les terribles maladies dont un Allemand vous a gratifié. » Il alla rendre visite à Frank, le remercia d'une manière peu gracieuse du rapide voyage qu'il lui avait fait faire et repartit pour Paris.

Son retour calma les têtes. On sentit que je n'étais pas à bout. Chaque chose a son temps. »

Je crois aussi, ajouta à ce moment le prince Napoléon, que cette inflammation du cou avait été produite, au moins pour une bonne partie, par les collets de son habit et de sa redingote, tous les deux durs et très montants, et qui souvent lui occasionnaient des rougeurs sur la partie inférieure de l'occiput, surtout quand l'empereur demeurait de longues heures sans se dévêtir. — J'en prends note, répondis-je ; et je continuai ma lecture sur l'invitation de mon illustre auditeur.

En 1810, année de son mariage (1er avril) avec Marie-Louise, et de sa lune de miel (elle dura au moins six mois) ; en 1811, année de la naissance du Roi de Rome, la santé de l'empereur est très florissante, malgré un embonpoint qui s'accentue visiblement.

En 1812, pendant le premier semestre, Napoléon se porte bien. Pendant le second semestre, il est atteint, d'après Yvan et Mestivier, d'une violente attaque de dysurie, l'avant-veille de la bataille de la Moskowa, le 5 septembre au matin. A ce sujet, il faudrait relire la polémique intervenue, en 1825, entre Yvan et Mestivier, et tâcher d'en extraire la vérité.

D'après le comte Philippe de Ségur, la crise ne cessa qu'à Moscou, le second jour après l'entrée de l'empereur au Kremlin. Quoi qu'il en soit, il fit preuve d'une grande activité pendant son séjour à Moscou, supporta avec vaillance les terribles péripéties de la retraite et revint aux Tuileries en bonne santé. On connaît la malencontreuse phrase finale du rapport paru au *Moniteur* sur la retraite de Russie : « L'empereur ne s'est jamais mieux porté. »

En 1813, à la fin d'août, au moment de la bataille de Dresde, le 27, apparaissent les hémorrhoïdes anales. L'empereur continue à en souffrir d'une façon intermittente, en 1814 et 1815.

En 1814, dans la nuit du 5 au 6 avril, tentative d'empoisonnement à l'aide d'une dose insuffisante ou vieillie d'un poison identique à celui qui avait servi à Condorcet pour se suicider le 8 avril 1794, et qui avait été préparé par Cabanis, son beau-frère. Dès 1801, Napoléon avait demandé à Cabanis de lui en fournir une préparation spéciale. Elle fut livrée et renfermée dans un médaillon en or que l'empereur portait toujours sur lui.

Le prince Napoléon me certifie cette tentative d'empoisonnement. En 1887, il en a renouvelé l'affirmation, à la page 288 de son beau livre sur *Napoléon et ses détracteurs*. Il serait intéressant d'y apporter quelque lumière, car elle a été mise en doute. Il serait surtout curieux de rechercher la composition du poison.

En 1814, à l'île d'Elbe, l'empereur jouit d'une excellente santé. Pendant les Cent Jours, à Paris, 1815, il ne fut point malade. Nous avons insisté plus haut sur son état spécial pendant la campagne de Belgique.

Du 7 août au 7 novembre 1815, c'est-à-dire de sa livraison aux Anglais à son arrivée à Sainte-Hélène, pendant toute la traversée, les médecins admirent la bonne santé morale et physique de l'empereur déchu.

Pendant son premier séjour aux Briars, à Sainte-Hélène, rien ne se passe d'anormal dans sa constitution. Ce n'est qu'à partir de son transfèrement à Longwood que des symptômes alarmants éclatent. Mais l'histoire de la santé de Napoléon est terminée. A ce moment commence l'histoire de sa maladie et de sa mort. Il faudrait la donner comme complément nécessaire. Il est facile d'en suivre la marche jour par jour, heure par heure, avec les écrits laissés par Warden, O'Méara, Antommarchi, Las Cases, Montholon. Seulement, il serait indispensable de les débrouiller, de les contrôler les uns par les autres, de les résumer avec méthode et clarté dans un exposé nouveau.

Ici je m'arrêtai, ayant épuisé mon manuscrit. « *Tout cela est bien, me dit le prince Napoléon. Continuez vos recherches. Développez-les et revenez me voir. Il y a là un bel ouvrage à faire. Je vous y aiderai.* » Hélas ! nous avions compté, tous les deux, sans Sedan et la mort.

V

Après trente ans de silence, j'ajoute les considérations suivantes. Il serait utile de décrire aussi dans un semblable ouvrage, procès-verbal d'une si extraordinaire existence, le régime alimentaire de Napoléon, ses habitudes d'hygiène, de propreté minutieuse pour lui-même, les siens, son armée. Il faudrait insister sur l'usage et l'abus qu'il a fait des bains; expliquer sa méthode de dormir, ses sommeils fréquents et coupés, par la nécessité même de sa vie, constamment occupée et laborieuse, nuit et jour. Quelques instants de repos remontaient, comme par un prodige, ses forces morales et physiques. Après une heure de sommeil, il n'était plus le même, il se sentait comme ressuscité, apte à de nouveaux travaux, à de nouveaux efforts. Un jour d'avril 1815, il dit à Fleury de Chaboulon : « L'envie de dormir est pour moi comme un empoisonnement du sang qui s'élimine par le repos. » N'est-ce point là, en germe, une des théories les plus scientifiques pour expliquer le sommeil et qui a été émise et développée par un remarquable savant belge, M. Léo Errera ?

On a fait un crime à Napoléon de ses sommeils renouvelés. On a prétendu que c'étaient des somnolences, symptômes précurseurs d'un menaçant gâtisme. Erreur ! C'était une excel-

lente méthode pour ne jamais quitter le timon du vaisseau de l'Etat. L'expression est usée, mais très picturale, car partout et toujours, à cheval, en voiture, sous la tente, en plein air, parcourant l'Europe, pendant toutes ses campagnes militaires, on le vit (c'est le mot) gouverner, rectifier et signer ses décrets, ses lois, ses ordonnances, ses règlements d'administration, sa correspondance avec sa famille, ses ministres, les potentats de l'Europe. Maintes fois son état-major, ses soldats, sa vieille garde, le virent sommeiller à cheval. Comme Las Cases lui en faisait compliment à Sainte-Hélène, il se défendit de mériter cet éloge en disant : « Avoir dormi au moment d'une bataille, il n'est point de nos soldats, de nos généraux, qui n'aient répété vingt fois cette merveille, et tout leur héroïsme n'était guère que dans les fatigues de la veille. » A cela, le grand-maréchal Bertrand, ayant ajouté qu'il pouvait dire, lui, avoir vu l'empereur dormir non seulement la veille de la bataille, comme Turenne, mais durant la bataille même : « Il le fallait bien, répliqua Napoléon. Quand je donnai des batailles qui duraient trois jours, la nature devait avoir aussi ses droits. Je profitais du plus petit instant, je dormais où et quand je pouvais. » En effet, l'empereur dormit sur les champs de bataille de Wagram, de Bautzen, durant le combat même et fort en dedans de la portée des boulets. Mon grand-père Barral le vit sommeiller à Ligny, pendant l'attaque des trois villages de Saint-Amand occupés par les Prussiens.

A la frugalité de ses repas, à la simplicité de sa vie, de son habillement, à ses besoins intellectuels (ce fut toujours un grand liseur), il faudrait ajouter des détails brefs et réels sur sa complexion amoureuse.

En amour, ce fut surtout un cérébral et non un sensuel. Il ne fut ni débauché comme César, ni intempérant comme Alexandre, ni cruel comme Charlemagne. Il n'aima véritablement que deux femmes : l'impératrice Joséphine et Mme Walewska. Jamais il ne s'attarda aux manœuvres voluptueuses. Comparativement, il faut avouer qu'il posséda bien peu de femmes quand on voit toutes celles de Paris, de France et d'Europe s'offrir continuellement à lui. Opposez-lui ces insatiables philogynes appelés François Ier, Henri IV, Louis XIV et Louis XV!

Dans cette histoire inexplorée de la santé de Napoléon, il serait facile de démontrer l'inanité, pour ne pas dire plus, de ces prétendues attaques d'épilepsie que personne n'a jamais vues, pas même Talleyrand, *ce bas de soie plein de m...*, ainsi que l'appelait Louis-Philippe en petit comité. Il serait facile aussi de faire bon marché de ses accès de colère, qu'on a exagérés à plaisir, et qui n'étaient que les emportements bien légitimés, au reste, par la bêtise ou la trahison. C'est surtout quand on gouverne, qu'on apprend à mépriser les hommes.

A vrai dire, il eut une seule infirmité dont on ne parle pas : il fut réellement un peu sourd, ou plutôt il eut l'oreille légèrement paresseuse, à tel point que les officiers recommandaient aux soldats de répondre d'une voix forte aux questions de l'empereur. Je tiens ce détail de mes deux grands-pères, soldats et officiers de la Grande-Armée pendant dix-huit ans. D'ailleurs cette dureté de l'ouïe est commune à tous les hommes de guerre. Mais elle avait atteint Napoléon de bonne heure, dès Toulon. De là sa façon impérative de parler et d'élever le ton. Ce n'était point chez lui brusquerie, mais nécessité et inconscience.

En dernière analyse, ce n'est point en romancier qu'il faut étudier l'homme chez Napoléon, mais en philosophe, en savant, avec impartialité et sang-froid.

C'est le programme que le docteur Cabanès nous semble plus apte que quiconque à pleinement remplir.

Variétés Médico-Historiques

Les poignards historiques.

Nous avons, dans un précédent numéro (1), mentionné brièvement le don qui venait d'être fait à l'Exposition rétrospective militaire du prétendu *couteau de Ravaillac ;* nous disons à dessein *prétendu*, car l'attribution en serait, paraît-il, plus que suspecte.

Dès 1882 (cet objet figurait sans doute là depuis bien des années), un curieux signalait (2) la relique historique au Musée d'artillerie : un crêpe noir y était attaché et une inscription la désignait à l'attention des visiteurs.

D'autre part, à en croire le *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, de Jal, d'ordinaire si bien informé, le duc Aug de Caumont la Force possédait, lui aussi, « un poignard à deux tranchants et à manche de corne de cerf, *que l'on croit être* celui dont se servit Ravaillac pour commettre son régicide ». Le maréchal de la Force était un de ceux qui approchaient Henri IV au moment où il reçut le coup mortel. Il aurait retiré le couteau de la plaie et ramassé la gaine dans la voiture. Depuis lors, le couteau était resté à la famille de la Force (3).

Mais voici une autre version qui contrarie singulièrement la tradition ; peut-être n'est-ce pas la vraie, mais on ne peut pas dire qu'elle soit, plus que la précédente, dénuée de vraisemblance.

D'après certains auteurs, Ravaillac fut arrêté aussitôt après son crime par le duc d'Epernon et conduit à l'hôtel de Retz, où il resta deux jours. Un Italien, du nom de Pietro di Malaghino, attaché

(1) 15 mai 1900.

(2) *Intermédiaire*, XV, 324.

(3) L'objet possédé par le duc de la Force actuel se compose d'une gaine très riche, renfermant un grand couteau et deux stylets plus étroits. D'après la tradition, Henri IV aurait été tué avec un de ces petits stylets.

à la personne du duc, fut chargé de désarmer l'assassin. Comme il était grand amateur de curiosités, il ne trouva rien de mieux que de confisquer le poignard à son profit. Lorsqu'au jour du jugement, le Parlement réclama la remise de l'arme, l'Italien répondit avec aplomb qu'il l'avait égarée.

Par suite de quelles vicissitudes cette arme parvint-elle entre les mains du maréchal de Saxe, c'est ce que nous ne nous chargerons pas d'expliquer. Disons seulement que le maréchal en fit don à son médecin, Sénac, en octobre 1750. A la mort de Sénac, le poignard devint la propriété du fils de celui-ci, Sénac de Meilhan.

Sénac de Meilhan, qui était un galant homme, fit, à son tour, cadeau du couteau de Ravaillac à une dame, en y joignant un joli billet parfumé, dont les deux premiers vers seuls nous sont connus :

De ce couteau d'un régicide
Recevez le don, belle Armide...

L'Armide était la marquise de Créquy, qui fit don du poignard au baron de Blanchefort, son cousin.

En 1882, on le retrouve dans les mains d'un pauvre étudiant en droit dont le père était intendant de la maison de Raimboval.

Tombé dans la misère la plus noire, celui-ci tenta de se suicider avec l'arme même dont était mort Henri IV. Saisi par le commissaire de police, le poignard de Ravaillac fut vendu avec d'autres objets provenant du greffe criminel. Depuis lors on ne sait ce qu'il est devenu (1).

*
* *

Avant l'attentat de Ravaillac, Henri IV avait failli être victime d'un autre énergumène, du nom de Jean Chastel.

Les chroniqueurs du temps n'ont pas laissé de description du poignard avec lequel Jean Chastel essaya de tuer Henri IV, l'avant-veille de Noël, en 1594. C'était, croyons-nous, un vulgaire couteau, assez bien affilé.

L'assassin voulait frapper le roi à la gorge, mais celui-ci fit un mouvement instinctif du menton et il ne fut atteint qu'à la bouche. Il eut la lèvre fendue et une dent cassée. Henri IV, qui croyait à quelque mauvaise plaisanterie de sa folle Mathurine, s'écria : « Au diable soit la folle !

— Sire, c'est un élève des jésuites ! » lui dit quelqu'un. Le Béarnais, qui avait l'esprit de riposte, répliqua tout de go : « Il fallait donc que les jésuites fussent convaincus *par ma bouche!* »

Le poignard avec lequel Jacques Clément frappa, le 31 août 1589, Henri III, à Saint-Cloud, était une lame très aiguë, à manche noir. Le moine bourguignon l'avait acheté la veille à Paris. Tout aussitôt il s'était défait de la gaine, qu'il jugeait embarrassante. Lorsqu'il présenta à Henri III, qui était en robe de chambre, les lettres du comte de Brienne qui lui donnaient accès auprès du roi, il tenait le poignard nu, caché sous la large manche de sa robe de jacobin.

Au moment où le dernier des Valois se pencha pour lire, le moine tira son couteau « et lui en donna, droit dans le petit ventre, au-dessous du nombril, si avant qu'il laissa le couteau dans le trou ».

Le roi eut la force de retirer le poignard de la plaie et d'en frap-

(1) Dans le musée rétrospectif, à l'Exposition de 1867, on voyait un poignard « *trouvé sur Ravaillac* par le maréchal de la Force », disait l'inscription gravée sur la lame. Cette arme n'était donc pas celle dont s'était servi l'assassin.

per l'assassin, en s'écriant : « Ah ! le méchant moine, il m'a tué ! »

Le couteau dont se servit Damiens (1) pour frapper Louis XV se composait de deux lames : l'une était pointue, assez longue, à deux tranchants. Ce ne fut point de celle-là que le régicide usa.

Ce fut de l'autre, une petite lame de canif, à peine longue de cinq pouces. « Ce fut une piqûre d'épingle », dit Voltaire, dont le roi ne s'aperçut pas sur le moment. Damiens aurait pu redoubler le coup, il ne le fit pas; il se borna seulement à érafler le dos sur la longueur de quelques centimètres.

Une autre arme célèbre, c'est le couteau dont Charlotte Corday frappa Marat.

« C'était, dit le commissaire Guellard dans son procès-verbal relatif au meurtre du 13 juillet 1793, c'était un couteau de table à manche en bois d'ébène dont la lame toute fraîche émoulue nous a paru teinte de sang. » Charlotte Corday avait acheté 40 sols ce couteau de table, « qui avait une lame de cinq pouces, au manche de bois brun à virole d'argent, avec une gaine en façon de chagrin », à un coutelier du Palais-Royal, le troisième jour de son arrivée à Paris.

Le poignard de Charlotte Corday figura à son procès et fut ensuite déposé au greffe. Qu'est-il devenu depuis ? Nous ne sommes jamais parvenu à le savoir (2).

***

Le couteau avec lequel Suleiman assassina Kléber le 14 juin 1800, dans le jardin de son quartier général du Caire, était une arme de peu de prix.

Celui dont se servit, en 1809, le jeune Staaps, à Schœnbrunn, pour tenter de frapper Napoléon Ier, était fort long et tranchant.

Louvel frappa le duc de Berry avec une lame pointue et tranchante, une sorte d'alène de sellier — son ancien métier — emmanchée dans un morceau de buis qu'il avait travaillé lui-même.

Après Louvel, les régicides ont recours à des armes diverses, mais le poignard semble abandonné.

Caserio renoue la tradition un moment interrompue : c'est avec le poignard que cet anarchiste, à peine adolescent, frappe le président Carnot à Lyon. La description de l'arme dont il se servit a été souvent faite; nous ne faisons que la rééditer sommairement : « un stylet catalan ayant trente centimètres de longueur, y compris la poignée, qui ne mesure que dix centimètres et est légèrement recourbée.

« La lame, d'acier bien trempé, est damasquinée. Très acérée, elle porte à la partie médiane, d'un côté, une sorte de serpentin gravé ; de l'autre une rainure qui la parcourt longitudinalement dans toute son étendue. Le tout, lorsque Caserio perpétra son crime, était enfermé dans une gaine en velours rouge. »

Enfin, pour clore la série, nous rappellerons seulement que c'est avec le poignard que l'anarchiste Lucclieni frappa l'impératrice Elisabeth d'Autriche. Mais le drame est trop près de nous pour qu'il soit utile d'en évoquer à nouveau les sombres péripéties.

A. C.

---

(1) « C'est, dit le *Précis historique* placé en tête du recueil des pièces et procédures, un couteau à deux lames, l'une à l'ordinaire, assez large et pointue, l'autre en forme de canif, longue de quatre à cinq pouces. » Cf. *Le Parlement, la Cour et la Ville, pendant le procès de Robert-François Damiens*, par G. d'Heilli. Paris, 1875. P. 8 (note).

(2) Cf. *Chronique médicale*, 15 juillet 1899, p. 471.

ACTUALITÉS

La Naissance d'Alphonse XIII.

(A l'occasion de son 14e anniversaire.)

Le jeudi 17 mai, a été célébré à Madrid l'anniversaire du jeune roi, qui a accompli, ce jour-là, la quatorzième année de son âge.

Quelques mois après la mort de son royal époux, la reine Marie-Christine mettait au monde l'enfant appelé à placer un jour sur sa tête la lourde couronne d'Espagne.

« *Le cyclone est passé et un roi nous est né, la plus petite quantité de roi possible !* » telles étaient les paroles par lesquelles l'*Illustracion Iberica* annonçait au peuple espagnol, le 17 mai 1886, la naissance de son roi (1).

Un cyclone, en effet, venait de porter ses ravages dans les plaines de Castille et, comme miraculeusement, cessait dans la nuit du 16 au 17 mai, alors que la reine régente était prise des douleurs de l'enfantement.

L'enfant naquit débile (2) et fut pendant longtemps d'une complexion délicate. Mais grâce aux soins attentifs d'une mère toujours penchée sur son chevet, le royal rejeton, sans être très robuste, jouit d'une santé relativement bonne.

A l'âge de 4 ans, il eut pourtant une maladie à laquelle il fut bien près de succomber : le commencement de l'année 1890, si triste pour l'Espagne, allait jeter dans le cœur de la royale mère les plus terribles appréhensions. Une nouvelle alarmante vint fondre comme un coup de foudre sur Madrid : le petit roi était gravement malade — à l'article de la mort, ajoutait-on tout bas.

Depuis quelque temps, en effet, la santé d'Alphonse XIII laissait à désirer ; mais ce n'était là, croyait-on, qu'une indisposition passagère. Pourtant le mal augmentait, et lorsque, le soir du 7 janvier, on interrogea le fidèle Dr Ocaña, on ne put que recevoir cette réponse évasivement diplomatique : « Les maladies des rois sont toujours dangereuses. »

---

(1) Les vieilles chroniques d'Espagne nous rapportent une naissance quasi-miraculeuse qui semble bien la contre-partie de celle d'Alphonse XIII.

Inigo Garcia, roi de Navarre au XIIe siècle, était allé se promener dans la montagne avec sa femme, la reine Urraca, qui était près d'accoucher. Ils tombèrent dans un parti de Sarrasins qui les dépouillèrent et les tuèrent.

Peu de temps après, le capitaine des gardes, qui les cherchait, trouva leurs cadavres, et voyant que du flanc de la morte surgissait un bras d'enfant, il élargit la blessure et put sauver le petit être. C'était un garçon ; il vécut et plus tard devint roi de Navarre sous le nom de Sanche Abarca. Il avait coutume de dire au vieux capitaine Guevara, son sauveur : *O que buen ladron !* tu m'as volé à la mort.

(2) Le comte Vasili, dans son livre, plein d'indiscrétions piquantes, sur la *Société à Madrid*, a rapporté une anecdote qui peint bien les exigences de l'étiquette encore en usage dans les Cours :

« Au commencement de son mariage, elle (Marie-Christine) eut à supporter un grand ennui qui lui fut très sensible. La reine avait amené avec elle son médecin viennois, le Dr Riedel. Mais, au moment de ses dernières couches, la Faculté de Madrid réclama ses droits à la mise au jour du futur enfant. La souveraine ne voulait pas d'autre médecin que le sien ; de là une série de réclamations et un étalage d'arguments contradictoires. Les médecins de la Maison royale ne cédèrent pas la place ; le gouvernement dut intervenir et tout se termina par un arrangement : le nouveau-né entra dans le monde tendant la main droite à M. Riedel et la main gauche au docteur espagnol. »

Une accalmie se produisit vers la fin de la journée du 8, et le soir, en se mettant à table, la reine, qui, depuis le commencement de la maladie, avait elle-même veillé son enfant, disait à son chambellan : « Dieu soit loué ! Cette nuit, je pourrai dormir quelques instants. Voilà cinq nuits que je ne me suis pas déshabillée ! » Néanmoins, le repas fut vite expédié, et S. M. Marie-Christine revenait auprès du petit malade.

Vers le milieu de la nuit, l'état du petit roi empirait soudainement; la fièvre augmentait et une douloureuse crise cardiaque torturait le pauvre enfant. Cette aggravation persista toute la nuit et toute la matinée du 9 janvier. Un Conseil de cabinet eut lieu sous la présisidence de M. Sagasta afin d'envisager l'éventualité de la succession. En quittant la séance, M. Sagasta courut auprès de son jeune maître et demeura près de lui, partageant l'angoisse de la souveraine et des assistants, jusqu'à deux heures du matin, heure à laquelle les médecins, après consultation, décidèrent d'apposer des vésicatoires sur la tête.

Vers 5 heures du matin, l'enfant s'éveilla et, plus calme, déjà gai, il s'empressa, avec une obéissance touchante, de prendre les médicaments que lui offrait sa mère.

A partir de ce moment, l'espoir revint et, avec l'espoir, la santé du petit roi.

Le samedi 12 janvier, le mieux persistant, les médecins décidèrent de transporter le petit malade dans une chambre moins spacieuse où sa mère et les gardes seules seraient admises.

La convalescence marcha rapidement. Trois jours après, on pouvait afficher dans les rues un bulletin annonçant que le roi était hors de danger ; et, le 25 janvier enfin, Alphonse XIII pouvait faire sa première sortie en voiture. Des services d'actions de grâces furent célébrés dans toutes les églises d'Espagne, et la joie fut si vive, après de telles craintes, qu'il fut décidé de solenniser le jour de la convalescence du roi comme une troisième fête d'Alphonse XIII (1).

Un monstre à l'Académie de médecine.

A la demande de notre confrère en journalisme, M. F. Martin-Ginouvier, M. le professeur Lannelongue a présenté, dans la séance du 15 mai dernier, à l'Académie de médecine, un monstre hétéradelphe.

Ce phénomène ou plutôt ce monstre, âgé de 8 ans, à l'œil vif et intelligent, jouit d'une constitution très robuste.

Il présente la particularité curieuse de porter, accolés à son abdomen (2), deux bras, un bassin et deux jambes bien conformés; la tête manque complètement. Ces organes surajoutés sont formés d'os et de muscles et sont des membres normaux au point de vue de leur forme et de leur disposition.

La palpation de ces parties permet cependant d'y reconnaître un certain nombre de vertèbres, les os iliaques et un rudiment du squelette des membres. Entre les membres supérieurs et les os

(1) Cf. *La Cour d'Espagne intime*, par Austin de Croze.

(2) Voir, pour des cas analogues, les *Anomalies chez l'homme et les mammifères*, par Louis Blanc, chef des travaux anatomiques à l'Ecole vétérinaire de Lyon. Paris, J.-B. Baillière, 1893, p. 272 et suiv.

pelviens on ne trouve, à la région antérieure de ce sujet accessoire, que des parties molles au-dessous desquelles on ne perçoit aucune anse intestinale.

Les deux sujets appartiennent au sexe masculin, et il paraît que tous deux urinent en même temps.

Ce jeune Hindou à double corps est le seul de sa famille à présenter cette monstruosité ; son père, sa mère, ses deux sœurs et son frère étaient bien constitués.

Certes, entre toutes les formes de monstruosité, aucune assurément n'a davantage excité la curiosité que celle présentée naguère par les frères Siamois ou par les sœurs Millie-Christine, qui étaient, celles-ci et ceux-là, ainsi que chacun sait, irrémédiablement unis par une portion de leur corps. Sans être aussi satisfaisante, celle du sujet de M. Martin-Ginouvier ne laisse pas d'être infiniment curieuse.

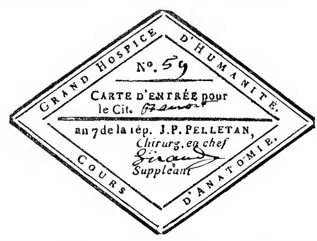
Disons en terminant que la photographie du petit Vermoral, le jeune Hindou de Madras, restera dans les collections de l'Académie, grâce à l'obligeance de notre confrère M. Martin-Ginouvier.

Informations de la « Chronique »

Notre gravure.

Les deux fac-simile que nous publions ci-dessous représentent deux cartes d'entrée à des cours de médecine, à la fin du siècle dernier. L'une d'elles, celle que nous publions hors texte, est surtout remarquable : elle est certainement d'un artiste habile, car elle est, ainsi qu'on peut s'en convaincre, très finement gravée.

Nous en devons la communication à M. Dumont, libraire, 32, rue



de Grenelle, qui en possède les originaux. Nous ne révélerons rien aux collectionneurs en leur disant que des pièces de la nature de

celles que nous reproduisons sont *rarissimes*, ce qui n'est pas pour diminuer leur valeur, bien au contraire.

L'Académie nationale de médecine; son origine, ses attributions, d'après les documents officiels.

Beaucoup de médecins et de publicistes confondent encore l'Académie actuelle de médecine avec plusieurs sociétés privées qui ont porté ce nom ; et bien de nos confrères ne se rendent pas un compte exact des attributions confiées à l'Académie, par l'ordonnance de création du 20 décembre 1820, attributions qui avaient appartenu jusqu'alors à diverses institutions officielles.

L'Académie nationale de médecine est la suite légale des institutions suivantes : *Superintendance générale des bains et fontaines médicinales*, établie par un édit de Henri IV, du 17 juin 1605 ; *Société académique royale de chirurgie*, fondée par Louis XIV, le 11 décembre 1731, qui prit bientôt le nom d'*Académie royale de chirurgie ; Commission royale pour l'examen des remèdes particuliers nouveaux et distribution des eaux minérales*, fondée le 25 avril 1772 ; *Commission royale de médecine*, établie le 29 avril 1776, pour entretenir une correspondance avec les médecins du royaume, pour les épidémies et épizooties ; cette commission devint, le 26 juin 1778, la *Société royale de médecine*, et des lettres patentes du 1er septembre lui concèdent les attributions de la Société royale de 1772 ; *Société centrale de vaccine ou Comité central de vaccine*, reconnu par décret du 16 mars 1809.

L'Académie de médecine actuelle possède les archives des institutions ci-dessus et j'espère en publier le catalogue abrégé dès l'installation de l'Académie rue Bonaparte.

Il faut ajouter que plusieurs sociétés privées ont porté les noms de *Société Académique*, et *Académie de médecine ;* j'en donnerai la liste prochainement. Dr Dureau.

Le Rire. — Son emploi en thérapeutique.

Après la thèse inaugurale du Dr Raulin, voici un philosophe (1), et qui plus est un normalien, qui réunit en un volume les trois articles qu'on avait remarqués dans la *Revue de Paris*.

Le sujet est à la mode, puisque, après la Faculté de Médecine, la Sorbonne et l'Université se mêlent d'une question qu'on avait abandonnée aux humoristes. Est-ce parce que nous n'avons jamais tant eu d'humoristes ou d'écrivains qui s'intitulent tels, qu'on s'occupe tant du rire ? M. le Dr Raulin avait surtout traité la question en physiologiste et en artiste, après Darwin et Ribot ; M. Bergson traite le rire en psychologue, après Philbert, Baudelaire et Stendhal, sans compter les autres !

Il est à remarquer que personne n'a voulu s'occuper de la question au point de vue thérapeutique, car s'il existe une thérapeutique de la volonté (Dr Emile Levy), une éducation de la volonté (M. Payot), il existe sans doute, au même titre, une thérapeutique hilarante ou, mieux, un *emploi rationnel du rire comme moyen thérapeutique*. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a remarqué que l'on di-

(1) *Le Rire* (*Essai sur la signification du comique*), par Henri Bergson (*maître de conférences à l'Ecole normale supérieure*). Alcan, édit., 1900.


HOTEL DIEU
Département
DE LA CHIRURGIE
Entrée dans l'Amphitheatre
et les Salles de Chirurgie
accordée à Benoist
par P. J. Desault
Chirurgien Major. 620
Manoury
Supleant

gère mieux quand on rit ; que la tristesse engendre certaines affections, du moins à ce titre de causes occasionnelles, et non comme causes efficientes : les vieux auteurs indiquaient tous les passions tristes et les chagrins comme pathogéniques du cancer de l'estomac. On trouve encore cette étiologie même dans le grave et savant Grisolle, et Ambroise Paré, ce profond observateur, avait remarqué que les *joyeux guarissent toujours*.

Il serait intéressant de traiter cette question en médecin encore plus qu'en psychologue.

Depuis Cabanis, si l'on admet l'*influence du moral sur le physique*, on est porté à croire que certaines psychoses naissent de la répétition de certaines émotions renouvelées sur un terrain prédisposé ; pourquoi n'admettrait-on pas que certaines psychoses peuvent guérir ou s'améliorer par la thérapeutique du rire ? A ce compte, la *Maison du Rire* de l'Exposition deviendrait une station de cure psychopathique à prescrire, comme l'on prescrit l'Eau de Vichy aux dyspeptiques ; et la lecture d'Alphonse Allais et de Courteline remplacerait les pilules et les potions.

Quel nouvel horizon s'ouvre pour nous !

Dr Michaut.

ÉCHOS DE PARTOUT

La reine Victoria aveugle.

Le *Daily Chronicle* dit que l'état des yeux de la reine Victoria devient de plus en plus inquiétant ; on est obligé de lui lire toutes les dépêches et toutes les lettres. Elle ne prend plus guère la plume que pour signer.

Un célèbre oculiste étranger a été appelé tout dernièrement, mais la consultation n'a pas été très encourageante.

Les médecins à l'Académie française.

Dans sa séance de jeudi (1), l'Académie a décerné le prix Vitet à M. Jean Lahor et le prix Botta à M. Auguste Dorchain. Tous ceux qui aiment les beaux vers et les hautes pensées ont lu l'*Illusion* et le *Livre du Néant*, et savent que Jean Lahor est le pseudonyme du docteur Henri Cazalis.

L'Académie a discuté aussi sur les prix Gobert, Thérouanne et Lambert, mais sans prendre de décision.

Hors séance, on causait de la candidature de M. Berthelot. On sait que l'illustre savant se présente au fauteuil vacant par la mort de Joseph Bertrand.

M. Berthelot, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, s'est déjà présenté une fois à l'Académie française, en 1893, au fauteuil de Renan. Mais, par un caprice de vieille grande dame, l'Académie lui préféra Challemel-Lacour.

Aujourd'hui son élection paraît certaine. D'après les pointages, il aura au moins vingt-deux voix, quel que soit son concurrent.

(*Echo de Paris*.)

(1) 17 mai.

Médecin prédicateur. — Le Dr dom Sauton, moine bénédictin.

Le 29 avril, à 4 heures, a eu lieu en l'église Saint-François-Xavier, boulevard des Invalides, un sermon de charité prêché par le docteur dom Sauton, bénédictin, en faveur de la création du sanatorium Saint-Martin, pour les lépreux. Ce *sanatorium français*, dont le projet a été conçu par dom Sauton et qui est destiné à l'hospitalisation, à l'étude et au traitement de la lèpre, va être construit près de Neufchâteau, dans les Vosges.

Monuments à des médecins.

Le Congrès des États-Unis a voté un projet autorisant les médecins homœopathes à ériger un monument à Hahnemann sur une des places publiques de Washington.

La place n'a pas encore été choisie, mais tous les comptes sont faits : 48,000 dollars pour le monument même, 27,000 dollars pour les frais et dispositions accessoires. Un contrat est même signé sur ces bases avec un entrepreneur.

Il ne manque plus que l'argent.

Le signe de Musset.

M. Armand Delpeuch décrit, dans la *Presse Médicale,* un nouveau signe de l'insuffisance aortique, les secousses rythmées de la tête.

Ce sont des secousses régulières, des oscillations antéro-postérieures brusques, parfaitement isochrones aux pulsations radiales.

Chez un de ses malades, l'aspect était caractéristique. Comme le pouls ne dépassait pas 60 pulsations par seconde, la tête de cet homme battait, en quelque sorte, la seconde avec la régularité d'un pendule. Ce qui, dit M. Delpeuch, évoquait immédiatement l'image d'une enseigne bien connue des Parisiens, où l'on voit un nègre qui porte un cadran sur le ventre et salue chaque seconde d'une inclinaison de tête.

M. Delpeuch propose d'appeler ce nouveau signe aortique « le signe de Musset ». Voici pourquoi, et ce n'est pas la partie la moins curieuse de son article.

Dans la biographie d'Alfred de Musset par son frère Paul, on lit le passage suivant : « Un matin du mois de mars 1842, pendant le déjeuner, je m'aperçus que mon frère, à chaque battement du pouls, éprouvait un petit hochement de tête involontaire. Il nous demanda pourquoi nous le regardions d'un air étonné, ma mère et moi. Nous lui fîmes part de notre observation : « Je ne croyais pas, nous répondit-il, que cela fût visible ; mais je vais vous rassurer. » Il se pressa la nuque, je ne sais comment, avec l'index et le pouce et, au bout d'un moment, la tête cessa de marquer les pulsations du sang. Nous nous rassurâmes par ignorance, car nous venions de remarquer le premier symptôme d'une affection grave à laquelle il devait succomber quinze ans plus tard. »

Et cette affection, comme nous l'apprend, quelques pages plus loin, Paul de Musset, était « une altération des valvules aortiques ».

(*La Médecine moderne.*)

Une Cure par le Somnambulisme.

Du Prel rapporte, d'après Schopenhauer, qu'une phtisique guérit radicalement après avoir été mise pour neuf jours en état de somnambulisme par son médecin. Elle-même avait indiqué ce moyen somnambuliquement à son médecin. — Chacun sait combien la phtisie est réfractaire à tout traitement médical ; d'autre part, toutes les personnes qui se sont occupées de magnétisme savent qu'à l'état de somnambulisme la puissance curative de l'organisme atteint son summum. Les blessures les plus graves guérissent dans un minimum de temps en ne laissant le plus souvent pas de cicatrice. Qu'on se rappelle les fêtes lamaniques de la Tartarie : pendant l'extase le lama s'ouvre l'abdomen et fait jaillir son sang et le contenu de son intestin sur les pèlerins, puis passe simplement la main sur ses plaies qui se referment instantanément sans laisser de cicatrice. La même force de régénération a été observée chez les convulsionnaires sur la tombe du diacre Pâris.

M. Widar pense qu'on devrait tenter la guérison de la phtisie par le somnambulisme, toujours inoffensif d'ailleurs, et adresse un pressant appel à tous les médecins pour qu'ils essayent de ce moyen. Il adresse une fervente prière au Père tout-puissant pour que son appel en faveur des pauvres phtisiques ne reste pas sans écho, et demande que sa proposition soit répandue le plus possible.

(*Zeitschr. F. Spirit.*, 18 nov. 1899, et *La Lumière*.)

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions (*a*)

Médecin de Montpellier. — Un passage de Regnier à expliquer. — A quoi fait allusion ce passage du *Médecin pédant* (IVe Satire), de Regnier :

Il traite d'écolier
L'homme le plus savant
S'il vient de Montpellier ?

Vers 1695, Pierre Langlois, de la Faculté de Montpellier, et François Prieur, de la Faculté de Reims, entrèrent en lutte contre les docteurs de la Faculté de Paris qui ne voulaient pas les reconnaître. Un factum du roi vint leur donner raison. Ces vers ne font-ils pas allusion à la haine des praticiens de Paris contre les praticiens de Montpellier et se rapportent-ils à quelque célèbre docteur de cette époque ?

Dr Mathot.

Eau d'arquebusade. — Quelle était la composition de cette mixture, très employée, je crois, au temps du bon Ambroise Paré ? Et d'abord d'où lui venait ce nom ? Il me semble avoir lu quelque anecdote là-dessus que je ne parviens pas à retrouver dans mes nombreuses notes. Os. F.

L'ovariotomie dans les harems. — Quel était le procédé opératoire

(*a*) Que nos correspondants se rassurent : nous avons encore ***plus de cent*** réponses à publier ! Nous leur demandons seulement un peu de patience. Chaque chose a son temps.

des ovariotomistes des harems orientaux, *avant qu'on pratiquât cette opération en Europe?* Où peut-on trouver ce renseignement ?

P. M.

Etymologie des mots PHARYNX, LARYNX. — Les mots *pharynx*, *pharyngien*, *pharyngite* viennent originairement du grec φαρυγξ, gorge, gosier, pharynx. Mais ce mot lui-même ne proviendrait-il pas du radical φαω, parler, qui a fait le verbe φημι, dire, associé au radical ρεγχω, ronfler ; de sorte que pharynx, φαρυγξ, signifierait : lieu du retentissement de la parole, organe du ronflement?

De même, les mots *larynx*, *laryngien*, *laryngite*, ne viendraient-ils pas du grec λαρυγξ, gosier, gorge, larynx ; de λαω et ρεγχω, adoucissement de la sonorité, organe qui produit la voix ? N'est-ce pas du radical λαω qu'est venu λαρος, doux, agréable, charmant?

Le pharynx serait donc, par son étymologie même, l'organe du ronflement ; tandis que le larynx est l'organe de la voix ordinaire douce et agréable.

Naturellement je donne ces étymologies pour ce qu'elles sont, étant tout disposé à en accepter d'autres, si on trouve mieux.

Dr BOUGON.

Etymologie des mots LÈVRES *et* LAPAROTOMIE. — Lèvre, *labium*, originairement du mot latin *labrum*, *labre*, et s'écrivait probablement *laivre* pour *lèvre*.

Labrum vient du grec λαβρος, gourmand, vorace, avide et large, mot qui dérive de λαπτω, boire gloutonnement. Nous en avons fait les mots laper, lamper (1), avaler comme un chien qui lèche avidement avec sa langue :

« Et le drôle eut lapé le tout en un moment »,

dit La Fontaine, dans la fable du Renard et de la Cigogne.

λαπτω, lape et boit en glouton, vient, sans doute, de λαμβανω, prendre ; du radical λαβ, pris, saisi.

Laparotomie, section du flanc, λαπαρον, ne viendrait-il pas aussi du même mot λαπτω, boire avec avidité, qui a fait l'adjectif λαπαρος, vide, flasque, et le substantif λαπαρον (2), flanc, région aplatie du corps, sur les côtés du ventre ; de λαπτω, laper, boire, vider, faire évacuer, d'où l'idée de vide et plat comme les flancs ?

Ainsi les deux mots, si dissemblables en apparence, lèvres et laparotomie, viendraient du même radical λαβ, prendre, λαπτω, boire avidement, vider gloutonnement : les lèvres saisissent pour boire, et les flancs sont vides et aplatis, à peau flasque. Qu'en pensent les lecteurs de la *Chronique* ? Dr B.

Professeurs d'Histoire de la médecine à la Faculté de Paris. — Pourrait-on donner la liste exacte et complète des professeurs d'Histoire de la médecine à la Faculté de Paris ?

Dr MICHAUT.

Shakespeare et Villon. — La première édition d'*Hamlet* parut en 1604. Villon est mort en 1484. Shakespeare connaissait-il Villon ? C'est peu probable. En tout cas, ne trouve-t-on pas une certaine ana-

(1) On dit indifféremment en grec λαπη et λαμπη, pour dire évacuation. Ne pas confondre avec le mot λαμπας lampe, de λα πω, luire, briller.

(2) La patience d'eau, Rumex hydrolapathum, de λαπαθον, herbe purgative, vient du même radical λαπτω, boire avec gloutonnerie ; qui a fait λαπαζω, amollir, faire évacuer, purger.

logie d'idées et d'inspiration entre un passage du *Grand Testament* (CXLIX, page 172, édition Jannet) et la célèbre scène du cimetière dans *Hamlet* (Acte V, scène I) ?

Quand je considère ces testes
Entassées en ces charniers :
Tous furent maistres des requestes,
Ou tous de la Chambre aux deniers ..
Et icelles qui s'inclinoient,
Unes contre autres en leurs vies,
Desquelles les unes regnoient,
Des autres craintes et servies :
Là, les voy toutes assouvies,
Ensemble en ung tas pesle-mesle,
Seigneuresses leur sont ravies ;
Clerc ne maistre ne s'y appelle.
Où sont-ilz mortz, Dieu ayt leurs ames.
Quant est des corps, ils sont pourriz.

F. VILLON (*Grand Testament*).

Comparez avec *Hamlet* : « C'était peut-être la caboche d'un politique, ce crâne que cet âne traite avec tant de sans-gêne, d'un homme qui croyait pouvoir jouer Dieu ; n'est-ce pas possible ? Ou bien le crâne d'un courtisan, etc... » Et tout le reste de la scène (Acte V, scène I.)

Pourrait-on dire si on connaît d'autres auteurs lyriques qui aient, vers cette époque, traité ce même sujet avec le même naturalisme ?

Question médicale, puisqu'il s'agit de crânes, d'ossements et du temps que les cadavres mettent à se décomposer. La scène du cimetière, le passage cité de Villon, sont-ils uniques dans toutes les littératures ?

Dr MATHOT.

Trouvailles Curieuses et Documents inédits

Victor Cousin pris pour arbitre d'une question médicale.

Les papiers de Victor Cousin, que nous dépouillons en vue d'une étude sur sa correspondance, contiennent des lettres intéressantes (1), mais celle reçue par le philosophe quelques jours avant sa mort est certainement une des plus curieuses. Nous ignorons le motif qui avait poussé M. Martinenq, docteur-médecin, à faire juge Victor Cousin d'une question médicale, car, quoique malade depuis longtemps, et aimant bien recevoir des renseignements *médicaux* sur la maladie et la mort de ses amis (2), Victor Cousin ne paraît pas avoir eu la moindre compétence en médecine.

F. CHAMBON.

(1) Cf. l'ouvrage que M. Barthélemy Saint-Hilaire a consacré à Victor Cousin (Paris, Hachette, 1894, 3 vol. in-8°).
(2) Nous reviendrons sur ce sujet prochainement dans la *Chronique médicale*.

Grasse (Alpes-Maritimes), ce 5 janvier 1867.

MONSIEUR,

Une question importante à laquelle sont attachés les intérêts les plus graves de l'humanité et du commerce est encore en litige depuis 50 ans. Je veux parler de la nature et de la contagion du choléra.

Une position exceptionnelle pendant l'épidémie de Toulon en 1835 me fit penser autrement que les autres médecins. Je proclamai la non-contagion du fléau. Depuis ce temps, des études incessantes n'ont fait que corroborer mon opinion, et j'ai eu la douce satisfaction d'être approuvé par des confrères d'une compétence irrécusable, tels que M. Casalas, inspecteur général du service de santé militaire, entre autres.

Les académies ont nommé des inspecteurs. Nous attendons leur jugement. Puisse-t-il être définitif ! et je pense qu'avant leur décision il peut ne pas être inutile que les hommes haut placés dans la hiérarchie sociale par leur intelligence hors ligne ou leur position officielle, connaissent les preuves données par les deux parties adverses. Voilà pourquoi j'ose prendre la liberté de vous faire hommage de mes travaux, en vous priant de vouloir bien observer que je n'exerce plus, vu mon âge et ma santé, afin que vous ne puissiez pas trouver d'autre mobile de ma démarche que l'amour de la vérité, et une profonde conviction de la justesse et de l'importance humanitaire de votre façon de penser.

Une intelligence comme celle à laquelle j'ose m'adresser ne saurait être sans influence sur l'opinion publique ; il n'est donc pas inutile qu'elle connaisse tout ce qui peut la mettre à même de continuer à diriger cette opinion vers le beau, l'utile et le vrai.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très respectueux et très dévoué serviteur. MARTINENQ, D. M.

Docteur-médecin, chirurgien de première classe de la marine en retraite, membre des sociétés médicale, d'émulation, médico-chirurgicale de Paris, etc., Officier de la Légion d'honneur.

Lettre d'un médecin au chevalier d'Eon.

C'est à l'obligeance de M. Voisin, le libraire-expert à l'érudition si avertie, que nous devons la curieuse pièce qu'on va lire. Le signataire de cette lettre est un certain Demalon (Charles-Gabriel) (1), médecin français établi à Londres à la fin du siècle dernier. Demalon avait eu plusieurs fois recours à la bourse de son ami qui était, au reste, très charitable et très bon. Mais ce n'est pas là ce qui constitue l'intérêt du document : celui-ci réside surtout dans l'allusion, très voilée, qui est faite au sexe du chevalier d'Eon par un médecin qui, de par ses fonctions, avait dû être appelé à examiner son client et ami, comme on dit, *intus et cute*.

(1) Cf. Quérard, *La France littéraire*, art. *Malon* (de).

9 août 1777.

Monsieur le Chevallier,

Ma parfaitte reconnoissance de vos bontés, ma tendre amitié pour M. Drouët, celle qu'on ne peut vous refuser après vous avoir connû quelque tems, vous sont de surs garens que j'eusse préféré la mort au chagrin de vous déplaire, je say que vous m'avés soupçonné de partager la haine de vos ennemis, mais aujourd'huy que vous avés sous vos ïeux le meilleur témoin de mes sentimens qui vous dira quema porte étoit consignée pour eux et qu'on se servoit du prétexte de vouloir parler à mon associé et d'avoir un besoin indispensable des secours de ma profession, vous serés un peu plus juste dans vos spéculations et plus charitable dans vos propos, si vous vous ressouvenés que ma délicatesse seule ma privé de vous voir pendant que j'étais le médecin de votre ennemi, que je ne lay évité qu'affin que vous ne pûssiés me soupçonner de luy redire ce que je pouvois entendre chés vous, que toujours j'ay blamé sa conduite, comme jay osé vous faire des représentations sur la votre dans vos différens avec M de Beaumarchais, ou je vous annonçais les suittes que vous n'avés que trop éprouvées et qui peut-être iront encore plus loin, peut être M. le chevalier que vous seriés autrement mon ami que vous ne lavés été et que vous ne lêtes, si je n'avois pas crû que levidence de votre sexe ne pouvait que vous combler de gloire comme je vous lay toujours dit. J'aurois plutot quitté lAngleterre pour eluder le témoignage qu'on me demandoit, mais en quoy pouvoit-il vous nuire après avoir été couronnée de lauriers comme femme par la cour de France et comme la femme la plus illustre et la plus étonnante. Dailleurs ne m'avés vous pas laissé le maître à cet égard il y a deux ans et ma déclaration au juge avoit-elle quelque détail qui put vous offenser ou vous compromettre, dailleurs monsieur le chevalier, je vous le répète, si vous pouvés surprendre un quart d'heure de ma vie ou jaie manqué pour vous d'attachement et de respect, je veux subir à discrettion le chatiment que mériteroit un ami perfide, ce que je ne fus jamais et ce que je suis absolument incapable de devenir : je n'oublie jamais les devoirs de l'amitié, à plus forte raison les egards dont vous mavés honoré.

Je suis avec un profond respect
Votre très humble serviteur,
Demalon.

Lond., 7 août 1777.

Peut être Monsieur le Chevalier aurois-je encore digéré vos injustes soupçons actuels comme ceux qui les ont précédés, mais on me dit que vous partés pour France. Donneriés vous cher Chevallier dans le piège fatal qui vous est si adroittement tendû par vos ennemis, oubliés vous la force de ce despotisme dont depuis si longtemps vous êtes affranchi, que prétendés vous faire et pouvés vous approfondir le labyrinte dans lequel vous jettera lastuce consommée de vos ennemis, pouvez vous voir dans les souterrains de leurs trames ? Jay entendu des choses qui me font frémir... arrêtés, arrêtés, et réfléchissés...

Voulés vous bien m'envoier Antony (1) ce soir à sept heures ?...

(1) Probablement son domestique.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Une illuminée au XIXe siècle (*la baronne de Krüdener*), 1756-1824, par Joseph Turquan. Paris, Montgredien et Cie, Librairie illustrée, 8, rue Saint-Joseph.

Considérations pratiques sur l'analyse des urines et sa valeur comme élément de diagnostic, par C. Vieillard, pharmacien. Paris, Société d'éditions scientifiques, 1, rue Antoine Dubois.

Proposition de loi ayant pour objet l'institution et l'organisation de l'assistance aux enfants des familles indigentes; présentée par M. Emile Rey, député (Chambre des Députés, septième législature, session de 1900, annexe au procès-verbal de la séance du 18 janvier 1900).

Mementos de médecine thermale, à l'usage des praticiens, publiés sous la direction du Dr Morice, rédacteur en chef de la *Gazette des Eaux*. — Stations hydro-minérales de la France, première série.

(*A suivre.*)

CORRESPONDANCE

Claude Bernard et le Père Didon.

20 mai 1900.

Monsieur le Directeur,

J'ai lu avec curiosité et attention les trois articles qui se sont succédé dans la *Chronique médicale* sur les relations du Père Didon avec Claude Bernard. Si je me permets de vous apporter mon faible témoignage sur cette question, c'est pour écarter ce que les « protestations » de MM Callamand et Georges Barral semblent prêter d'équivoque à la conduite de l'orateur religieux. L'entourage de ce dernier ne l'a jamais vu se flatter d'une « liaison intime » avec l'immortel physiologiste ; pas plus qu'on ne l'a surpris « exploitant » des « ambiguïtés », fort étrangères d'ailleurs au langage de Claude Bernard.

Fréquemment, je me suis entretenu avec le Père Didon de l'œuvre et de la personne de Claude Bernard. Aucun des disciples les plus autorisés du maître ne l'a fait revivre pour moi en termes aussi émus. Je voudrais que M. Barral eût entendu « l'ardent dominicain », comme il dit, rappeler la bonté, la simplicité, le désintéressement, toutes les vertus de Claude Bernard, évoquer les moindres traits de l'homme, caractériser les merveilleuses ressources du savant, son habileté, sa sûreté, sa langue simple et lucide, analyser les vues claires et solides du penseur ; à cette parole, véritablement ardente, en effet, il eût senti le charme puissant d'un portrait vigoureux et vrai, plein de maîtrise, que ne vaut pas, si respectueusement crayonnée soit-elle, l'esquisse terne et défectueuse d'un simple familier du modèle.

Que M. Barral se rassure : le « loup » qu'il s'accuse d'avoir « introduit dans la bergerie » n'allait y commettre aucun méfait. Les

détails que j'ai recueillis du Père Didon me permettent de confirmer que la conversation resta toujours sur le terrain scientifique, et philosophique aussi, faut-il ajouter, car je ne sache pas que Claude Bernard se soit montré jamais moins bon philosophe qu'ingénieux biologiste.

Le religieux ne venait point chez le savant pour en faire un théologien, pas même un simple pénitent. Le froc du dominicain, la blouse de l'expérimentateur, abritaient deux âmes aussi robustement loyales, deux esprits aussi franchement libres, aussi incapables tous deux de ruser, l'un pour masquer une pensée, l'autre pour extorquer un aveu. Une démarche que n'inspirait aucun maladroit prosélytisme reçut un accueil sans prévention : l'entretien fut exempt de toute réticence.

Mais les mots sont les mots, et je doute que Claude Bernard ait parlé de cause première simplement, d'après M. Barral, parce que « l'expression était commode ». L'auteur de l'impeccable *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale* se laissant aller à employer un terme, un seul, même celui-là, — et surtout celui-là —, qui ne correspondît pas dans sa pensée à un concept positif, voilà une faiblesse, pour ne pas dire plus, difficile à imaginer.

Au reste, la phrase rapportée par M. Barral résume tout ce que, dans les divers récits qu'il a bien voulu en faire, le Père Didon m'a dit avoir recueilli de la bouche de Claude Bernard : « Nous nous occupons des causes secondes, c'est-à-dire des conditions, des phénomènes : la Cause première est fermée à la science. » Sans fausser la pensée du maître, dont il reçut l'assentiment, le Père Didon, aussi bon logicien que Claude Bernard, entendait que les conditions ne sont pas des causes, et que séparer n'est pas exclure. Il lui suffisait de constater qu'en s'arrêtant devant la Cause première, le père du déterminisme ne prenait pas l'attitude du sceptique, ni celle du positiviste, et surtout qu'il ne tirait de ses expériences ni système de philosophie matérialiste ni religion de l'avenir, comme c'est la mode en Allemagne. Voilà tout le Credo de Claude Bernard ; on voit qu'il ne se formule pas comme celui du charbonnier ; mais tous les deux se rencontrent, car entre la Cause première de Bernard et le « Dieu des catholiques » la distance n'est peut-être pas si grande que le croit M. Barral.

Ne nous exposons pas à déformer les grands hommes en voulant trop les définir : nous les altérons à notre contact, et nos passions les obscurcissent. Entre un Claude Bernard mécréant et un Claude Bernard dévot, il subsiste assez de nuances pour qu'un esprit vraiment libre puisse se représenter un Claude Bernard respectueux du mystère, comme Aristote, Leibnitz ou Descartes : il n'en devient pas moins digne d'admiration.

Et quand deux hommes très éminents, aussi riches en vigueur, en droiture et en indépendance, viennent à s'aborder courtoisement, désireux de se comprendre et de se mettre d'accord, ne doutons pas qu'ils n'y parviennent, sans jouer à un misérable cache-cache, malgré les formes différentes que la vie leur a données, quels que soient leur caractère, leurs aptitudes, leur éducation ou leur but.

Or s'il est « une légende à ne pas laisser s'accréditer », c'est bien celle du Père Didon accouru pour entamer avec un moribond des « discussions théologiques » et lui dicter son *Confiteor*. Cette façon

de représenter l'hommage tout spontané rendu aux derniers moments d'un maître, le religieux adieu adressé à un ami mourant, ne cadre qu'avec un anticléricalisme mesquin, déjà vieillot.

On ne force pas une conscience, mieux que personne le Père Didon le savait : dans son inviolable liberté, elle opère ce qu'elle veut. Claude Bernard ne se conçoit guère sur la même route que Durtal. Qu'importe ? C'est l'affaire du religieux, s'il a tenu compte au savant, comme d'une conversion, de ce qu'il a jugé être un acte d'humilité : un tel libéralisme honore l'homme dont il était la loi ; il ne surprend point ceux qui n'ont pu en saisir tant d'autres preuves.

Lucien Roques,
Ancien interne des hôpitaux de Paris.

P. S. — Je ne veux pas prendre congé de la *Chronique médicale* sans lui avoir apporté une anecdote, et la voici :

Le Père Didon descendait, après avoir salué l'agonie de Claude Bernard, l'étroit escalier de la rue des Ecoles. Il s'effaça pour laisser passer quelqu'un qui montait : c'était un savant illustre, qui a su plus tard se dérober du laboratoire pour accepter un portefeuille de ministre. « Toujours, m'a dit le Père Didon, je sentirai l'insulte du regard venimeux qu'il me lança. C'était un soufflet d'autant plus perfide qu'il me savait bien désarmé. Aucun sectaire n'a enveloppé mon habit d'un mépris aussi haineux : celui-là portait plus loin que l'habit : c'est l'homme même qu'il atteignit. »

L. R.

Quel est le véritable inventeur de la quinine ?

Cher ami,

Le *Journal de Pharmacie et de Chimie*, dans sa livraison de février 1821, a publié le mémoire original de Pelletier et Caventou sur les quinquinas (ce qui a trait à la quinine est relativement court), mémoire qui avait été lu à l'Académie des sciences le 11 septembre 1820. Il semble donc bien que, dès le début, Pelletier ait tenu à présenter à tous Caventou comme son collaborateur. Peut-être l'a-t-il renié plus tard : mais où en est la preuve ?

A vous cordialement.

L. P.

Errata.

P. 317, ligne 32, après *couleurs*, ouvrir les guillemets, pour les fermer page 318, ligne 3, après *nature*.

P. 318, ligne 7, après *tous deux*, ouvrir les guillemets, pour les fermer ligne 16, après *tous les deux*.

Paris. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr.

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

7e ANNÉE N° 12 15 JUIN 1900

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans la Littérature

Etude médicale sur J.-J. Rousseau [a]
(Suite)

Par M. le Dr E. Régis,
Chargé de cours à l'Université de Bordeaux.

Une telle identité d'éléments et d'ensemble, lorsqu'il s'agit surtout de processus aussi complexes, revêt la valeur d'une véritable démonstration, autant du moins qu'il puisse y avoir démonstration en ces matières. Aussi, n'essaierai-je pas d'aller plus loin et de reprendre un à un, dans une analyse complète et détaillée, chaque phénomène morbide. Ce serait sortir de mon plan et du caractère essentiellement synthétique de cette étude. Ce qui importe avant tout, pour la thèse que je soutiens, c'est qu'aucun des syndrômes, grands ou petits, de l'état pathologique de Rousseau : syndrôme névropathique, cardio-vasculaire, génito-urinaire, auditif, dyspnéique, vertigineux, ne soit en contradiction formelle avec l'existence chez lui d'une artério-sclérose : et il me semble qu'il en est bien ainsi.

De ce rapprochement si probant du cas de Rousseau avec le bloc symptomatique résultant de la combinaison de la neurasthénie et de l'artério-sclérose, je conclus donc que *J.-J. Rousseau a été atteint d'artério-sclérose avec neurasthénie* ou, si l'on veut, d'artério-sclérose neurasthénique. J'ajoute que cette conception, en harmonie avec les faits, est encore d'accord avec la logique. Car à moins de supposer que Jean-Jacques a été atteint à la fois de vingt affections différentes, l'hypothèse d'une maladie générale de la circulation est la seule susceptible de grouper dans une même explication nosologique tous les accidents qu'il a éprouvés et, par suite, de donner satisfaction à l'esprit.

Au surplus, quelle difficulté pourrait-il y avoir à admettre, chez l'auteur de l'*Emile*, un complexus clinique qui est, à n'en pas douter, des plus fréquents ?

Cette association de l'artério-sclérose et de la neurasthénie

(a) V. la *Chronique* des 1er février, 1er et 15 mars, 1er avril 1900.

est tellement, en effet, un fait réel que certains auteurs l'avaient maintes fois pressentie : les uns, comme Beard, Bouveret, en signalant, dans la neurasthénie, des symptômes qui appartiennent à l'artério-sclérose ; d'autres, comme Dana, en décrivant, sous le nom de *neurasthénie angio-paralytique* ou « pulsatile » (1), des formes de neurasthénie essentiellement spasmo-vasculaires, dont les attaches artério-scléreuses seules leur échappaient. Et, d'autre part, depuis que j'ai tracé les grandes lignes de cette association, nombre de savants comme Huchard (2), Mathieu, (3) Kowalewsky (4) l'ont reconnue vraie, pendant que nombre de praticiens la rencontraient chez leurs malades. Quant à moi, je n'en suis plus à compter les cas qui me sont passés sous les yeux.

C'est pourquoi j'ai la ferme conviction que, lorsque chacun aura personnellement observé des exemples de ce genre, il ne restera plus guère de doute dans les esprits ; et Jean-Jacques Rousseau apparaîtra alors à tous, ainsi qu'il m'apparaît aujourd'hui, comme un type de *neurasthénique artério-scléreux*.

Je pourrais terminer là mon travail, puisqu'il avait surtout pour but d'esquisser à grands traits la personnalité morbide de J.-J. Rousseau, telle que je la comprends.

Mais je n'ai encore rien dit de son *délire*, et cela est invraisemblable, sinon impardonnable, de la part d'un aliéniste. Je crois donc devoir, au risque de lasser une attention dont je n'ai déjà que trop abusé, terminer ces pages par quelques considérations aussi brèves que possible à ce sujet.

* * *

Il est généralement admis que Jean-Jacques Rousseau a été fou, au moins pendant la dernière partie de sa vie, et que sa folie a consisté dans un *délire systématisé typique de persécution*. C'est là l'opinion de la plupart des aliénistes qui l'ont étudié, en particulier celle de John Morley (5), de Hawkes (6), de Châtelain (7).

Or, cette opinion n'est pas exacte.

Il suffit, pour l'établir, de rappeler qu'on ne retrouve chez Rousseau aucun des grands caractères de cette entité morbide bien définie et bien décrite aujourd'hui sous le nom de *folie systématisée progressive* ou *délire de persécution essentiel* : no-

(1) Dana, *Sur un nouveau type de désordres neurasthéniques : la neurasthénie angio-paralytique ou « pulsatile »* (Journal of the American Med. Association, 26 janv. 1895), travail traduit par le Dr Cart, qui a bien voulu me le signaler, dans les *Archives générales de médecine*, 1895, t. I, p. 615.

(2) Huchard, *Bullet. Acad. médecine*, janv. 1900.

(3) A. Mathieu, *Neurasthénie et Artério-sclérose*, leçon clinique faite à l'Hôpital Andral (*La Revue des Hôpitaux*, décembre 1896).

(4) Kowalewsky, *Sur l'artério-sclérose de l'encéphale* (Deutsche Med. Zeit., 7, 3, 1898.)

(5) John Morley, *La vie de Rousseau* (Voy. *Mental Science*, 1873, n° 3).

(6) J. Hawkes. *J.-J. Rousseau*, étude psychologique, *Mental Science*, 1874, n° 2.

(7) Châtelain, *La Folie de J.-J. Rousseau*, 1890.

tamment les hallucinations de l'ouïe et l'évolution régulièrement chronique et fatale.

Jean-Jacques Rousseau n'était donc pas un vrai persécuté.

Möbius, dans son ouvrage récent (1), dont nous avons déjà parlé, a exprimé une manière de voir un peu différente, en considérant la maladie mentale de Rousseau comme appartenant à la « combinatorische formen » de la *paranoia* de Kraepelin, c'est-à-dire, autant que les deux termes correspondent à des états identiques, à notre *délire raisonnant de persécution.*

Cette hypothèse, bien que plus proche de la vérité, n'est cependant pas non plus absolument fondée, et l'auteur appelle lui-même les critiques, en reconnaissant que deux particularités, chez Jean-Jacques, sortent de l'ordinaire : le début de son délire à un âge avancé et les limites relatives dans lesquelles il s'est maintenu.

Bien d'autres différences cliniques séparent en réalité Rousseau du persécuté raisonnant : par exemple, l'étendue, la variabilité et les fluctuations de ses idées délirantes, mais surtout l'absence chez lui de toute réaction agressive et violente.

Car ce qui caractérise le persécuté raisonnant bien plus encore que le persécuté halluciné, c'est sa tendance pathognomonique à se révolter contre ses ennemis imaginaires et à les poursuivre de toute façon sans trêve ni merci : d'où le nom de *persécuté-persécuteur* qui lui a été si justement attribué.

Or, Jean-Jacques a été le plus passif et le plus résigné des persécutés, et le fait est à ce point frappant que Möbius ne peut s'empêcher d'y faire allusion et d'en donner une explication. Il dit, en effet, que si Rousseau, même au plus fort de ses paroxysmes, ne commit aucun acte de violence contre ceux qu'il croyait acharnés à sa perte, c'est qu'il en fut empêché par la bonté native de son cœur, le caractère de l'individu ayant une grande influence sur la forme de sa folie.

Assurément, il y a là une proposition générale vraie ; mais elle se retourne contre l'auteur, car un caractère doux, aimant et timoré, comme celui de Jean-Jacques, doit non pas empêcher le sujet d'être persécuteur s'il devient persécuté raisonnant, mais, ce qui est tout autre, de devenir persécuté raisonnant, et, par suite, persécuteur. C'est même sur cette donnée psychologique d'un tempérament spécial antérieur qu'est fondée en grande partie la théorie de la constitution paranoïenne des aliénistes italiens, si bien exposée récemment en France par mon ami le Dr Anglade et qui, à ce point de vue, contient une grande part de vérité : en ce sens que, pour devenir un persécuté, il faut avoir eu plus ou moins de tout temps

(1) J. Möbius, *J.-J. Rousseau's Krankheitgeschichte*, 1889, et *J.-J. Rousseau's Jugend*, 1899.

un tempérament de persécuté, c'est-à-dire être, par nature, sombre, défiant, ombrageux, vindicatif.

Quoi qu'il en soit d'ailleurs de ces considérations théoriques, ce qui est certain, c'est que cliniquement Jean-Jacques Rousseau ne fut pas un persécuté raisonnant.

Que fut-il alors ?

C'est ce que nous allons essayer d'établir aussi sommairement et aussi clairement que possible.

L'attention a été appelée depuis quelques années, en France, sur une catégorie de malades qui, tout en ayant des idées délirantes de persécution, se comportent plutôt en mélancoliques. Ces malades ont été désignés et étudiés par MM. Ballet et Séglas sous le nom de *persécutés auto-accusateurs*, par M. Lalanne et par moi sous celui de *persécutés mélancoliques*. Il est utile de faire remarquer ici, au seul point de vue du fond même de la question, que le dernier terme est d'une exactitude plus rigoureuse : car ce qui distingue spécialement ces sujets, ce n'est pas qu'ils se reconnaissent coupables des méfaits dont ils se croient accusés — cela n'a lieu que dans certains cas, — c'est qu'ils réagissent vis-à-vis de ces accusations non pas exclusivement en persécutés, mais, simultanément ou uniquement, en mélancoliques. Et c'est tellement là le caractère fondamental de leur état, qu'on peut cliniquement les classer suivant que cette sorte de psychopathie mixte dont ils sont atteints se traduit par des réactions prédominantes de persécuté ou de mélancolique. Dans un cas on pourrait dire qu'il s'agit de *persécutés mélancoliques*, dans l'autre de *mélancoliques persécutés*.

Eh bien ! J.-J. Rousseau a été manifestement un *mélancolique persécuté*, c'est-à-dire un malade qui, avec du délire de persécution, a surtout réagi en mélancolique ; et c'est là ce qui explique toutes les particularités de son état morbide, même celles inalliables avec les autres hypothèses.

Disons un mot, tout d'abord, de son délire, et, sans entrer dans des détails connus de tous, rappelons-en, de façon précise, le thème essentiel.

Jean-Jacques a près de 50 ans. En dix ans il vient de publier la plupart de ses écrits ; et ces œuvres, dans lesquelles son génie s'est librement épanché avec une passion, une audace et une éloquence inconnues jusqu'alors, ont attiré sur lui, avec la célébrité, des ennuis et des déboires de toute sorte.

Impressionnable et sensible à l'excès, il s'est ému, inquiété; son esprit s'est exalté, et il a vu dans les coups qui l'atteignaient, dans « les désastres de sa destinée », non l'effet du hasard ou le résultat logique des événements, mais les manifestations d'un véritable « *complot* ».

Ce complot a été tramé de longue main, dans un grand secret, entre peu de personnes, les membres de ce qu'il appelle

« la coterie holbachique », c'est-à-dire ses anciens amis, Grimm, Diderot, d'Alembert, Voltaire, le baron d'Holbach. Ces promoteurs « ont trouvé le moyen de gagner successivement tous les individus dont ils avaient besoin : les grands, les auteurs, les médecins (cela n'était pas difficile), tous les hommes puissants, toutes les femmes galantes, tous les corps accrédités, tous ceux qui disposent de l'administration, tous ceux qui gouvernent les opinions publiques. »

« Cette aversion contre Jean-Jacques une fois inspirée, s'étend, se communique de proche en proche dans les familles, dans les sociétés, et devient en quelque sorte un sentiment inné qui s'affermit dans les enfants par l'éducation, et dans les jeunes gens par l'opinion publique. C'est encore une remarque à faire qu'excepté la confédération secrète de vos dames et de vos messieurs, ce qui reste de la génération dans laquelle il a vécu n'a pas pour lui une haine aussi envenimée que celle qui se propage dans la génération qui suit. Toute la jeunesse est nourrie dans ce sentiment par un soin particulier de vos messieurs, dont les plus adroits sont chargés de ce département. C'est d'eux que tous les apprentis philosophes prennent l'attache ; c'est de leurs mains que sont placés les gouverneurs des enfants, les secrétaires des pères, les confidents des mères ; rien dans l'intérieur des familles ne se fait que par leur direction sans qu'ils paraissent se mêler de rien ; ils ont trouvé l'art de faire circuler leur doctrine et leur animosité dans les séminaires, dans les collèges, et toute la génération naissante leur est dévouée dès le berceau... C'est par eux que cette génération nouvelle qui doit certainement à Jean-Jacques d'être moins tourmentée dans son enfance, plus saine et mieux constituée dans tous les âges, loin de lui en savoir gré, est nourrie dans les plus odieux préjugés et dans les plus cruels sentiments à son égard. Le venin d'animosité qu'elle a sucé presque avec le lait lui fait chercher à l'avilir et à le déprimer avec plus de zèle encore que ceux mêmes qui l'ont élevé dans ces dispositions haineuses (1). »

Tout le monde est ainsi gagné, et ne peut que l'être.

« Si l'administration, si la police elle-même trempe dans le complot pour abuser le public sur le compte de Jean-Jacques, quel homme au monde, quelque sage qu'il puisse être, pourra se garantir de l'erreur à son égard (2) ?

« L'art des moteurs de la trame a été d'ailleurs de ne pas la dévoiler également à tous les yeux. Ils ont gardé le secret principal entre un petit nombre de conjurés ; ils n'ont laissé voir au reste des hommes que ce qu'il fallait pour les y faire concourir. Il n'y a peut-être pas dix personnes qui sachent à quoi tient le fond de la trame, et, de ces dix, il n'y en a peut être pas trois qui connaissent assez leur victime pour être sûrs qu'ils noircissent un innocent. Le secret du premier complot est entre deux hommes (Grimm et Diderot) qui n'iront pas le révéler ; les autres persécuteurs de Jean-Jac-

(1) J.-J. Rousseau, *Second Dialogue*, Edition Werdet et Lequien fils, 1826, tome XVI, p. 349, 350.

(2) *Second Dialogue*, p. 378.

ques sont trompés et croient naïvement à sa fausseté et à ses crimes (1). »

Ce complot, si admirablement machiné, a pour but de perdre Jean-Jacques dans le présent et dans l'avenir, en le donnant comme une sorte de monstre capable de tous les crimes et de toutes les infamies.

Tous les moyens sont bons pour cela. On représente son visage sous un aspect horrible et repoussant ; on falsifie ses opinions et ses écrits ; on lui attribue les vices et les actes les plus indignes. C'est ainsi que son faux ami Hume a fait faire de lui un portrait, répandu partout, où il a l'air d'un cyclope affreux. C'est ainsi également qu'on fait imprimer clandestinement ses livres, en y introduisant des théories et des attaques personnelles abominables. C'est ainsi enfin qu'on l'accuse de tous les vices. Il est couramment traité d'orgueilleux, d'égoïste, de débauché, de brutal, de cynique, d'empoisonneur, d'assassin.

« Je ne dis rien de ces créatures qu'il s'amuse à violer, quoique rien ne soit moins nécessaire, des écus qu'il escroque aux passants dans les tavernes et qu'il nie ensuite avoir empruntés. Je veux que tous ces faits, quoique prouvés, soient sujets à chicane comme les autres ; mais ce qui est généralement vu par tout le monde ne saurait l'être. Cet homme est si bien connu pour un satyre plein d'impudence que dans les maisons mêmes où l'on tâchait de l'attirer à son arrivée à Paris, on faisait, dès qu'il paraissait, retirer la fille de la maison pour ne pas l'exposer à la brutalité de ses propos et de ses manières. Il se disait honnête, modeste ; on l'a trouvé cynique, débauché ; il se vantait de bonnes mœurs, et il est pourri de vérole ; il se disait pitoyable et doux, il est cruel et sanguinaire (2). »

Mais on ne se contente pas de le défigurer et de le dénigrer ainsi. On le tient tellement enserré dans les mailles d'un invisible filet qu'il est constamment surveillé, épié, dirigé, sans qu'il y paraisse.

« Ses ennemis ont fait en sorte que, libre en apparence au milieu des hommes, il n'eût avec eux aucune société réelle, qu'il vécût seul dans la foule, qu'il ne sût rien de ce qui se fait, rien de ce qui se dit autour de lui, rien surtout de ce qui le regarde et l'intéresse le plus ; qu'il se sentît partout chargé de chaînes, dont il ne pût montrer ni voir le moindre vestige. Ils ont élevé autour de lui des murs de ténèbres impénétrables à ses regards, ils l'ont enterré vif parmi les vivants ... Dès qu'il s'établit quelque part, ce qu'on sait toujours d'avance, les murs, les planchers, les serrures, tout est disposé autour de lui pour la fin qu'on se propose, et l'on n'oublie pas de l'envoisiner convenablement, c'est-à-dire de mouches venimeuses, de fourbes adroits et de filles accortes à qui l'on fait bien la leçon. On a trouvé l'art de lui faire de Paris une solitude plus affreuse que les cavernes et les bois, où il ne trouve au milieu des hommes

(1) *Second Dialogue*, p. 378.
(2) *Second Dialogue*, p. 378.

ni communication, ni consolation, ni conseil, ni lumière, ni rien de tout ce qui pourrait l'aider à se conduire. On tient note de tous ceux qui demandent à le voir (1). »

Jean-Jacques est revenu maintes fois sur cet espionnage secret dont il se croyait victime, notamment dans les deux passages suivants :

« Les planchers sous lesquels je suis ont des yeux, les murs qui m'entourent ont des oreilles : environné d'espions et de surveillants malveillants et vigilants, inquiet et distrait, je jette à la hâte sur le papier quelques mots interrompus, qu'à peine j'ai le temps de relire, encore moins de corriger (2) ».

« Pour me forcer en attendant de boire la coupe de l'ignominie, on aura soin de la faire circuler sans cesse autour de moi dans l'obscurité, de la faire dégoutter, ruisseler sur ma tête, afin qu'elle m'abreuve, m'inonde, me suffoque, mais sans qu'aucun trait de lumière ne me l'offre jamais à ma vue et me laisse discerner ce qu'elle contient... Non! je ne serai point accusé, point arrêté, point jugé, point puni en apparence; mais on s'attachera, sans qu'il y paraisse, à me rendre la vie odieuse, insupportable, pire cent fois que la mort; on me fera garder à vue; je ne ferai pas un pas sans être suivi; on m'ôtera tous les moyens de rien savoir de ce qui me regarde et de ce qui ne me regarde pas; on ne laissera courir mes lettres et mes paquets que pour ceux qui me trahissent; on coupera ma correspondance avec tout autre; tout se taira dans toute assemblée à mon arrivée (3). »

Et le malheureux en vient jusqu'à s'imaginer que son existence à venir même est aux mains de ses ennemis, qui la préparent à leur gré.

« Tous les événements de sa vie, qui paraissent accidentels et fortuits, ne sont que de successifs développements concertés d'avance et tellement ordonnés que tout ce qui lui doit arriver dans la suite a déjà sa place dans le tableau et ne doit avoir son effet qu'au moment marqué (4). »

Un tel concert de haines et d'acharnements n'a pas tardé à porter ses fruits. Rousseau est honni et vilipendé par tous et ne peut plus se montrer en public sans être soumis aux pires vexations.

« L'air seul dont il est regardé passant dans les rues montre évidemment cette disposition qui se gêne et se contraint quelquefois dans ceux qui le rencontrent, mais qui perce et se laisse apercevoir malgré eux. A l'empressement grossier et badaud de s'arrêter, de se retourner, de le fixer, de le suivre, au chuchotement ricaneur qui dirige sur lui le concours de leurs impudents regards, on les prendrait moins pour d'honnêtes gens qui ont le malheur de rencontrer un monstre effrayant, que pour des tas de bandits, tout

(1) *Second Dialogue*, p. 343.
(2) *Confessions*, liv. VII.
(3) *Lettre à M. de Saint-Germain*, 16 février 1770.
(4) *Second Dialogue*.

joyeux de tenir leur proie, et qui se font un amusement digne d'eux d'insulter à son malheur. Voyez-le entrant au spectacle, entouré dans l'instant d'une étroite enceinte de bras tendus et de cannes, dans laquelle vous pouvez penser comme il est à son aise! A quoi sert cette barrière? S'il veut la forcer, résistera-t-elle? Non, sans doute. A quoi sert-elle donc ? Uniquement à se donner l'amusement de le voir enfermé dans cette cage, et à lui faire bien sentir que tous ceux qui l'entourent se font un plaisir d'être, à son égard, autant d'argousins et d'archers. Est-ce aussi par bonté qu'on ne manque pas de cracher sur lui, toutes les fois qu'il passe à portée, et qu'on le peut sans être aperçu de lui? Envoyer le vin d'honneur au même homme sur qui l'on crache, c'est rendre l'honneur encore plus cruel que l'outrage. Tous les signes de haine, de mépris, de fureur même, qu'on peut tacitement donner à un homme, sans y joindre une insulte ouverte et directe, lui sont prodigués de toutes parts... (1). »

Un tel langage est trop significatif pour qu'il soit possible de s'y méprendre, et il s'agit là, à n'en pas douter, d'un *délire de persécution*.

Cela étant, nous allons voir que Jean-Jacques Rousseau s'est comporté, vis-à-vis de ce délire, bien moins en persécuté qu'en mélancolique. Avec un tempérament comme le sien, il ne pouvait en être autrement.

Rappelons, tout d'abord, le caractère propre à chacun des deux types de malades.

Le franc persécuté est un être foncièrement susceptible, défiant, haineux, vindicatif, qui, en face d'injustices, d'hostilités, vraies ou supposées, se révolte, s'indigne et tend à se venger. Le mélancolique au contraire est un être doux, aimant, sensible, scrupuleux, qui, sous l'influence des mêmes causes, se déprime, s'affecte douloureusement et courbe plus ou moins la tête sous l'injure qu'il se borne à repousser en innocent suppliant, quand il ne va pas jusqu'à l'accepter en coupable.

Or, que savons-nous de Jean-Jacques? Qu'il possédait précisément, et au plus haut degré, les attributs intellectuels et moraux qui font les mélancoliques.

De sa sensibilité nous n'avons pas à parler. Nous l'avons déjà suffisamment mise en lumière, et nous savons qu'elle a été, par son excès même, la source de tous ses maux. Nous nous bornerons donc, pour en rappeler le côté si étrangement douloureux, à citer ce qu'en a dit un écrivain qui fut bien à même de l'apprécier, David Hume :

« Rousseau n'a fait que sentir toute sa vie durant, et sous ce rapport, sa sensibilité s'élève à un degré dont je n'ai jamais vu d'exemple. Mais les sensations qu'il éprouve lui donnent plus de peine que de plaisir. Il ressemble à un homme dépouillé non seulement de ses vêtements, mais encore de sa peau, qu'on enverrait

(1) *Second Dialogue*, p. 337-338.

en cet état soutenir une lutte contre l'âpreté et la fureur des éléments (1). »

Pour ce qui est de sa bonté, de sa douceur, de son besoin d'aimer et d'être aimé, ils sont aussi marqués et aussi caractéristiques. Voici ce qu'en dit le même Hume :

«... Je ne connus jamais un homme plus aimable ni plus vertueux. Il est doux, modeste, aimant, désintéressé, doué d'une sensibilité exquise. En lui cherchant des défauts, je n'en trouve point d'autres qu'une extrême impatience, de la susceptibilité et une disposition à nourrir contre ses meilleurs amis d'injustes soupçons. Je n'en ai cependant aucune preuve ; mais ses querelles avec d'anciens amis me le font présumer. Il a dans ses manières une simplicité remarquable, et c'est un véritable enfant dans le commerce ordinaire. Cette qualité, jointe à une grande sensibilité, fait que ceux qui vivent avec lui peuvent le gouverner avec la plus grande facilité (2). »

Son besoin d'aimer et d'être aimé s'étendait du reste jusqu'aux animaux.

« Sa passion la plus vive et la plus vaine était d'être aimé; il croyait se sentir fait pour l'être ; il satisfait du moins cette fantaisie avec les animaux. Toujours il prodigua son temps et ses soins à les attirer, à les caresser ; il était l'ami, presque l'esclave de son chien, de sa chatte, de ses serins; il avait des pigeons qui le suivaient partout, qui lui volaient sur les bras, sur la tête jusqu'à l'importunité; il apprivoisait les oiseaux, les poissons avec une patience incroyable, et il est parvenu à Monquin à faire nicher des hirondelles dans sa chambre avec tant de confiance, qu'elles s'y laissaient même enfermer sans s'effaroucher (3). »

Voilà, dans son ensemble, un tempérament qui, on en conviendra, ressemble plus à celui du mélancolique qu'à celui du persécuté.

C'est pourquoi Rousseau a réagi, vis-à-vis de ses idées de persécution, en mélancolique. Il est facile de le démontrer.

Nous savons déjà que, même au plus fort de son délire, jamais il n'essaya de frapper ses ennemis, de se venger d'eux, de leur faire du mal.

« Impatient, emporté, sujet aux plus vives colères, il ne connaît pas néanmoins la haine, et jamais désir de vengeance n'entra dans son cœur (4)... La morale de mes ennemis, dit-il, purement offensive, ne sert point à la défense et n'est bonne qu'à l'agression. De quoi me servirait-elle dans l'état où ils m'ont réduit ? Ma seule innocence me soutient dans les malheurs, et combien me rendrais je plus malheureux encore si, m'ôtant cette unique mais puissante ressource, j'y substituais la méchanceté ? Les atteindrais-je dans

(1) David Hume, cité par John Morley.
(2) David Hume, *Lettre à Madame de Barbantane*, 16 février 1766.
(3) *Second Dialogue*, p. 416.
(4) *Second Dialogue*, p. 296.

l'art de nuire ? Et quand j'y réussirais, de quel mal me soulagerait celui que je pourrais leur faire ? Je perdrais ma propre estime, et je ne gagnerais rien à la place (1)...

« Dans la position où je suis, me livrer aux amusements qui me flattent est une grande sagesse et une grande vertu : c'est le moyen de ne laisser jamais germer dans mon cœur aucun levain de vengeance ou de haine ; et pour trouver encore dans ma destinée du goût à quelque amusement, il faut assurément avoir un naturel épuré de toutes passions irascibles. C'est me venger de mes persécuteurs à ma manière : je ne saurais les punir plus cruellement que d'être heureux malgré eux (2). »

Et non seulement il n'a point rendu coup pour coup à ses ennemis et n'a point cherché à s'en venger, mais encore, trait plus caractéristique, il ne les hait point.

« Jamais sentiment haineux, vindicatif n'approcha de mon cœur. Le souvenir de mes amis donne à ma rêverie un charme que le souvenir de mes ennemis ne trouble point. Je suis tout entier où je suis, et point où sont ceux qui me persécutent. Leur haine, quand elle n'agit pas, ne trouble qu'eux, et je la leur laisse pour toute vengeance (3)...

« Je ne les hais point, parce que je ne saurais haïr ; mais je ne puis me défendre du mépris qu'ils méritent ni m'abstenir de le leur témoigner (4). »

Jean-Jacques éprouve même pour eux de la pitié, il les plaint.

« Ils ont beau faire, ma répugnance ne put jamais aller jusqu'à l'aversion ; en pensant à la dépendance où ils se sont mis de moi pour me tenir dans la leur, ils me font une pitié réelle ; si je suis malheureux, ils le sont eux-mêmes, et chaque fois que je rentre en moi, je les trouve toujours à plaindre (5)...

« Que ses persécuteurs continuent de triompher, il verra leur prospérité sans peine ; le désir de la vengeance ne le tourmenta jamais. Au milieu de tous leurs succès, il les plaint encore et les trouve bien plus malheureux que lui (6). »

D'autre part, il est toujours resté juste et impartial vis-à-vis d'eux et continue de rendre hommage à leur mérite.

« Mais surtout, ce que je n'ai vu qu'en lui seul au monde, c'est un égal attachement pour les productions de ses plus cruels ennemis, et même pour celles qui déposaient contre ses propres idées, lorsqu'il y trouvait des beautés faites pour toucher son cœur, les goûtant avec le même plaisir, les louant avec le même zèle que si l'auteur eût été son meilleur ami, et s'indignant avec le même feu des cabales faites pour leur ôter, avec les suffrages du public, le prix qui leur était dû (7). »

(1) *Les Rêveries*, troisième promenade, p. 270.
(2) *Les Rêveries*, septième promenade, p. 325.
(3) Lettre à M. de Mirabeau, septembre 1766.
(4) *Les Rêveries*, sixième promenade, p. 316.
(5) *Les Rêveries*, sixième promenade, p. 319.
(6) *Second Dialogue*, p. 234.
(7) *Second Dialogue*, p. 227.

Et qu'on ne croie pas qu'il s'agisse là de pur platonisme et de vaines déclamations, car les actes de Rousseau répondaient à ces généreux sentiments. Bernardin de Saint-Pierre nous dit « que jamais on ne l'entendit médire des hommes dont il avait le plus à se plaindre, et que toujours il sut rendre justice à ses plus ardents ennemis » (1). On sait, d'autre part, que la seule souscription de sa vie fut celle à la statue de Voltaire, un de ses adversaires les plus haineux. « C'est ainsi, dit Musset-Pathay, qu'il se vengea de la *Guerre de Genève* et des autres libelles, où le patriarche de Ferney oubliait sa gloire et consolait l'envie (2). »

Jean-Jacques semble même avoir été presque jusqu'au pardon des injures, jusqu'à l'amour de ses ennemis.

« La plus sublime des vertus, celle qui demande le plus de grandeur, de courage et de force d'âme, est le pardon des injures et l'amour de ses ennemis. Le faible Jean-Jacques, qui n'atteint pas même aux vertus médiocres, irait-il jusqu'à celle-là ? Je suis aussi loin de le croire que de l'affirmer. Mais qu'importe si son naturel aimant et paisible le mène où l'aurait mené la vertu (3) ?

« Je n'ai jamais connu les passions humaines ; jamais l'envie, la vengeance, la méchanceté n'entrèrent dans mon cœur .... Que Diderot, que Grimm, surtout, le plus caché, le plus ardent, le plus implacable, celui qui m'attira tous les autres, dise pourquoi il me hait. Est-ce pour le mal qu'il a reçu de moi ? Non ; c'est pour celui qu'il m'a fait, car souvent l'offensé pardonne, mais l'offenseur ne pardonne jamais (4). »

Jean-Jacques Rousseau, n'ayant aucune animosité, aucune rancune contre ses ennemis et ne leur voulant aucun mal, n'avait qu'un moyen de se soustraire à leurs coups : *la fuite*. C'est à elle en effet qu'il eut pour ainsi dire constamment recours dans les dernières années de sa vie. Sollicité de tous côtés par des gens heureux d'avoir chez eux un homme aussi célèbre, il acceptait la résidence qui lui paraissait la plus sûre et la plus conforme à ses goûts. Tout d'abord, il se trouvait bien et se promettait de finir là ses jours troublés ; mais bientôt, au moindre incident, sa tranquillité s'envolait ; il ne voyait plus autour de lui qu'espions, embûches, trahisons, et, affolé, il s'enfuyait, mû à la fois par ce besoin de déplacement qui l'avait tourmenté toute sa vie et par les troublantes suggestions de son délire, pour chercher à nouveau, sans jamais le trouver, l'abri définitif vers lequel il tendait.

Certes, la fuite n'est pas une réaction, un moyen de défense exclusivement propre au mélancolique, et nombre de persécutés, ceux par exemple appelés *migrateurs* par Ach. Foville, y

(1) Bernardin de Saint-Pierre, *loc. cit.*
(2) Musset-Pathay, *Précis de la Vie de J.-J. Rousseau*
(3) *Second Dialogue*, p. 305.
(4) Lettre à M. de Saint-Germain, 16 février 1770.

ont fréquemment recours. Mais la fugue du mélancolique a quelque chose de spécial. Résultat de la crainte, de la frayeur, elle est accomplie le plus souvent dans un état d'anxiété, d'effroi, de bouleversement de tout l'être qui rappelle la panique affolée des individus fuyant un sinistre.

C'est dans cet état que Rousseau s'est sauvé des lieux où il croyait son honneur et sa vie en danger. C'est ainsi notamment qu'il a fui l'Angleterre au mois de mai 1767. Son agitation et sa peur étaient telles qu'il partit sans argent et sans vouloir embarrasser sa marche d'effets ou de paquets qui ne fussent pas de première nécessité. Il ne savait plus ce qu'il faisait. Au lieu d'aller à Douvres, où il voulait se rendre, il erra dans une direction toute différente, payant sa dépense dans les auberges avec des fragments de couverts d'argent qu'il brisait à mesure qu'il en avait besoin, se croyant retenu de force en Angleterre pour y mourir, et écrivant sa fameuse lettre au général Conway, pour le supplier de le laisser s'embarquer. Arrivé au port, les vents étaient contraires : il ne voit dans cet événement si ordinaire qu'un complot et des ordres supérieurs pour retarder le départ. Quoiqu'il ne parlât pas la langue, il se met cependant sur une élévation et harangue le peuple qui ne comprenait pas un mot de son discours. Enfin le vent le permet, et l'on part. Son délire cessa lorsqu'il fut embarqué, et l'air et le climat de la France le calmèrent entièrement (1).

C'est bien là une fugue apeurée, panophobique de mélancolique.

Si le persécuté et le mélancolique n'ont pas, vis-à-vis de leurs persécuteurs, les mêmes sentiments et la même attitude, ils ont également une façon bien différente de protester contre les accusations dont ils sont l'objet. Le persécuté s'indigne, s'irrite, parle haut et réclame violemment justice sans s'abaisser à prouver son innocence. Le mélancolique, plus doux, plus humble et sans menacer personne, se borne simplement à établir sa *justification*. C'est ce qu'a fait Rousseau à divers moments de sa vie délirante, notamment dans la circonstance qui suit, rappelée par Cabanès (2).

Pendant son séjour au château de Trye, Jean-Jacques, qui s'était cru une première fois déjà soupçonné par son ami Dupeyrou d'avoir voulu l'empoisonner, ce qui avait provoqué chez lui une crise de désolation et de sanglots, s'imagina à nouveau être l'objet d'une accusation d'empoisonnement. Le concierge du château, Deschamps, qu'il considérait comme son plus mortel ennemi, se mourant d'hydropisie, il lui avait

(1) Corancez, De J.-J. Rousseau (*Journal de Paris*, an VI, n° 260) ; Voyez aussi Musset-Pathay, *Précis de la vie de J.-J. Rousseau*.
(2) Cabanès, *Cabinet secret*, 3ᵉ série.

envoyé du vin, des confitures et du poisson. Quelques mots échappés au malade lui firent croire qu'on le soupçonnait de s'être vengé en offrant un poisson empoisonné. Le concierge étant mort une semaine après, sa croyance n'en fit que s'accroître.

« Tout ce que je vis et entendis dans le cours de cette journée, les propos équivoques et insidieux de M. Manoury (l'intendant du prince), du frotteur, du perruquier, ceux qui se répandaient sourdement dans le voisinage, la contenance qu'avait eue le défunt vis-à-vis de moi les derniers jours, tout me disait que j'étais accusé de l'avoir empoisonné. Alors je pris mon parti. J'écrivis le 8 au matin à M. Manoury pour lui proposer l'ouverture du cadavre. M. Manoury refusa. Sur ce refus net et décidé, je pris le parti de m'adresser au fermier. La lettre dont je le chargeai pour Son Altesse Sérénissime contenait une déclaration que je voulais aller purger mon décret à Paris, une prière de m'y faire conduire le lendemain, très sûr que si je me mettais en devoir d'y aller moi-même, les gens à qui j'avais affaire ne manqueraient pas de m'accuser de vouloir m'évader, et enfin une résolution de ma part, si je n'avais nulles nouvelles le samedi, de me consigner le dimanche dans la prison de Trye pour y rester jusqu'à ce qu'il plût à Son Altesse Sérénissime de me faire conduire à mes juges. »

Bien qu'afin de le rassurer, le prince de Conti eût permis de pratiquer l'autopsie, Jean-Jacques quitta Trye le 28 juin 1768 (1).

Voilà une attitude qui est bien celle d'un mélancolique.

C'est la même tendance qui dicta à Jean-Jacques ses *Dialogues*, ce triste et éloquent plaidoyer en vue de sa justification vis-à-vis de l'avenir, qu'il chercha à déposer, dans les conditions que l'on sait, sur l'autel de Notre-Dame, sous la protection de la Providence.

A côté de cette tendance, humble et suppliante, à se disculper, le mélancolique en présente souvent une autre, très caractéristique, à s'accuser lui-même, à se faire des reproches, à exhaler ses remords, à considérer ses tourments comme mérités : c'est l'*auto-accusation* délirante.

Jean-Jacques ne s'est évidemment pas reconnu coupable de tous les forfaits imaginaires dont il s'est cru accusé ; mais il avait une tendance générale à se juger sévèrement et, sans en excepter même l'abandon de ses enfants, dont il s'est amèrement repenti, bien qu'ayant obéi à un mobile qu'il croyait bon, il n'a jamais hésité à faire spontanément des aveux pénibles de culpabilité, les accentuant même et manifestant des regrets, parfois excessifs, de ses fautes. Citons quelques exemples.

Parlant de la dernière visite qu'il reçut, en 1754, de

(1) Note commémorative de la maladie et de la mort de M. Deschamps et Lettre de Jean-Jacques au prince de Conti (Manuscrits de Neuchâtel). Cabanès, *loc. cit.*

Mme de Warens, durant son séjour à Genève, il se reproche de n'avoir pas à ce moment acquitté sa dette vis-à-vis d'elle en quittant tout pour la suivre, en s'attachant à elle jusqu'à sa dernière heure et en partageant son sort, quel qu'il fût.

« De tous les remords que j'ai sentis en ma vie, voilà le plus vif et le plus permanent. Je méritai par là les châtiments terribles qui depuis lors n'ont cessé de m'accabler : puissent-ils avoir expié mon ingratitude! Elle fut dans ma conduite; mais elle a trop déchiré mon cœur pour que jamais ce cœur ait été celui d'un ingrat (1).....

« Un jour, à la promenade, la première idée qui me vint en commençant à me recueillir, fut celle d'un mensonge affreux fait dans ma première jeunesse, dont le souvenir m'a troublé toute ma vie et vient, jusque dans ma vieillesse, contrister encore mon cœur déjà navré de tant d'autres façons. Ce mensonge, qui fut un grand crime en lui-même, en dut être un plus grand encore par ses effets, que j'ai toujours ignorés, mais que le remords m'a fait supposer aussi cruels qu'il était possible (2). »

Partant de là, Rousseau consacre cette promenade à s'étudier sur le mensonge, et il constate et explique, dans une fine analyse, qu'il n'a jamais menti que par fausse honte, timidité, par un besoin instinctif de répondre de suite dans une conversation, avant toute idée et toute réflexion. Mais foncièrement il hait le mensonge, et il le prouve en montrant qu'il ne tenait qu'à lui de mentir dans ses *Confessions* où, par un tour d'esprit qu'il a peine à s'expliquer, il s'est plutôt accusé avec trop de sévérité, qu'excusé avec trop d'indulgence.

« Que si quelquefois, sans y songer, par un mouvement involontaire, j'ai caché le côté difforme, en me peignant de profil, ces réticences ont bien été compensées par d'autres réticences plus bizarres, qui m'ont souvent fait taire le bien plus soigneusement que le mal. Ceci est une singularité de mon naturel qu'il est fort pardonnable aux hommes de ne pas croire, mais qui, tout incroyable qu'elle est, n'en est pas moins réelle : j'ai souvent dit le mal dans toute sa turpitude, j'ai rarement dit le bien dans tout ce qu'il eut d'aimable, et souvent je l'ai tu tout à fait parce qu'il m'honorait trop et que, faisant mes *Confessions*, j'aurais l'air d'avoir fait mon éloge (3). »

Et Rousseau cite, à l'appui, deux incidents de sa vie dans lesquels il dissimula héroïquement une bonne action.

Voici encore deux autres exemples frappants de la tendance de Jean-Jacques à reconnaître ses torts, a s'accuser quand il se sentait coupable.

Il s'agit de l'*Emile*, dont la publication devait déchaîner sur lui tant d'outrages et de rigueurs.

(1) *Confessions*, liv. VIII.
(2) *Les Rêveries*, quatrième promenade, p. 273.
(3) Lettres à M. de Malesherbes du 18 novembre 1761 et à Moultou du 12 décembre et du 23 décembre 1761.

L'impression ayant subi quelque retard, il se persuade qu'on l'a « berné, leurré, et que son livre est supprimé ». Le 8 novembre 1761, il écrit dans ce sens à son libraire Duchesne et quelques jours après à M. de Malesherbes lui-même, se plaignant qu'on voulait déshonorer sa mémoire en falsifiant son *Emile*. Deux jours plus tard, une lettre de Duchesne l'ayant rassuré, il se déclare prêt à reconnaître ses torts, en faisant à son libraire une remise de trois cents écus.

Un mois ne s'était pas écoulé que ses craintes le reprenaient. Il se figura que les jésuites voulaient s'emparer de son œuvre, en retarder l'impression jusqu'à sa mort et faire après paraître sous son nom une doctrine jésuitique. Reconnaissant bientôt qu'il s'était trompé à nouveau, il écrit à son ami Moultou ces lignes, très caractéristiques :

« Il y a six semaines que je ne fais que des iniquités et n'imagine que des calomnies contre deux honnêtes libraires dont l'un n'a de torts que quelques retards involontaires et l'autre un zèle plein de générosité et de désintéressement, que j'ai payé, pour toute reconnaissance, d'une accusation de fourberie. Je ne sais quel aveuglement, quelle sombre humeur, inspirée dans la solitude par un mal affreux, m'a fait inventer, pour en noircir ma vie et l'honneur d'autrui, ce tissu d'horreurs dont le soupçon changé dans mon esprit prévenu presque en certitude n'a pas été mieux déguisé à d'autres qu'à vous (1). »

Voilà évidemment de l'auto-accusation.

La dernière particularité du mélancolique que nous ayons à signaler, c'est sa tendance, sous l'influence de ses idées de persécution, non pas à s'exalter, à s'irriter, à menacer, à frapper, à tuer même, comme le persécuté, mais au contraire à tomber dans la dépression, l'abattement, le désespoir, le désir de la mort, parfois le suicide.

Tel encore a été Jean-Jacques.

« Il est, dit-il lui-même, des sortes d'adversités qui élèvent et renforcent l'âme, mais il en est qui l'abattent et la tuent : telle est celle dont je suis la proie. Pour peu qu'il y eût quelque mauvais levain dans la mienne, elle l'eût fait fermenter à l'excès, elle m'eût rendu frénétique ; mais elle ne m'a rendu que nul... (1).

« Dans le raffinement de leur barbarie, ils ont trouvé l'art de me faire souffrir une longue mort en me tenant enterré tout vif... Mais c'est encore plus à tort que je me suis affecté de leurs outrages au point d'en tomber dans l'abattement et presque dans le désespoir... (2).

« Combien de fois, dans ces moments de doute et d'incertitude, je fus prêt à m'abandonner au désespoir ! Si jamais j'avais passé dans cet état un mois entier, c'était fait de ma vie et de moi. Mais ces crises, quoique autrefois assez fréquentes, ont toujours été

(1) *Les Rêveries*, sixième promenade, p. 317.
(2) *Histoire des Dialogues*, p. 483.

courtes ; et maintenant je n'en suis pas délivré tout à fait encore.... Il n'est pas possible qu'une solitude aussi complète, aussi permanente, aussi triste en elle-même, l'animosité toujours sensible et toujours active de toute la génération présente, les indignités dont elle m'accable sans cesse, ne me jettent quelquefois dans l'abattement ; l'espérance ébranlée, les doutes décourageants reviennent encore de temps en temps troubler mon âme et la remplir de tristesse (1)...

« A force d'outrages sanglants, mais tacites, à force d'attroupements, de chuchotements, de ricanements, de regards cruels et farouches, ou insultants et moqueurs, ils sont parvenus à le chasser de toute assemblée, de tout spectacle, des cafés, des promenades publiques ; leur projet est de le chasser enfin des rues, de le renfermer chez lui, de l'y tenir investi par leurs satellites et de lui rendre enfin la vie si douloureuse qu'il ne la puisse endurer. En un mot, en lui portant à la fois toutes les atteintes qu'ils savaient lui être les plus sensibles, sans qu'il puisse en parer aucune, et ne lui laissant qu'un moyen de s'y dérober, il est clair qu'ils l'ont voulu forcer à le prendre (2). »

Dans son égarement, Jean-Jacques croyait, comme on le voit, que ses ennemis voulaient se débarrasser de lui en l'acculant à un acte de désespoir. De fait, à certaine époque de sa vie, sous l'influence de ses grandes crises de souffrance physique et morale, il présenta nettement, sinon de la propension vraie au suicide, au moins quelque penchant à y recourir, en tout cas, un souhait sincère de la mort libératrice.

Dans sa lettre du 1er août 1763, à Duclos que nous avons déjà citée, il dit en effet :

« Depuis ma lettre écrite, ma situation physique a tellement empiré et s'est tellement déterminée que mes douleurs, sans relâche et sans ressource, me mettent absolument dans le cas de l'exception marquée par milord Edouard répondant à Saint-Preux : *Usque adeone mori miserum est?* J'ignore encore quel parti je prendrai : si j'en prends un, ce sera le plus tard qu'il me sera possible, ce sera sans impatience et sans désespoir, comme sans scrupule et sans crainte. Si mes fautes m'effraient, mon cœur me rassure. Je partirais avec défiance, si je connaissais un homme meilleur que moi ; mais je les ai bien vus, je les ai bien éprouvés, et souvent à mes dépens. Si le bonheur inaltérable est fait pour quelqu'un de mon espèce, je ne suis pas en peine de moi : je ne vois qu'une alternative et elle me tranquillise ; n'être rien, ou être bien (3). »

Dans sa lettre à M. de Saint-Germain, du 16 février 1770, que Dusaulx appelle son testament mystique et qui est un véritable supplément aux *Confessions*, Jean-Jacques s'exprime encore ainsi en terminant :

« Monsieur, j'ai vécu ; je ne vois plus rien, même dans l'ordre des possibles, qui pût me donner encore sur la terre un moment de

(1) *Les Rêveries*, troisième promenade, p. 267, 271.
(2) *Second Dialogue*, p. 383.
(3) Lettre à Duclos, 1er août 1763.

vrai plaisir. On m'offrirait ici-bas le choix de ce que je veux y être, que je répondrais : *Mort* (1) ! »

Voilà, me semble-t-il, une accumulation de preuves qui montrent jusqu'à l'évidence que Rousseau, avec un délire de persécution, a surtout réagi en mélancolique ; qu'il fut par conséquent, ainsi que je l'ai dit, un *mélancolique persécuté*.

J'ai insisté un peu longuement peut-être sur ce point ; mais comme il n'avait pas encore été mis en lumière et que c'est celui qui peut le mieux contribuer à fixer, au point de vue de sa forme clinique, l'état psychopathique du grand philosophe, j'ai cru devoir en présenter, du mieux que j'ai pu, la démonstration.

Il ne me reste plus maintenant qu'à répondre d'un mot en terminant aux deux questions suivantes :

Jusqu'à quel degré Jean-Jacques fut-il délirant? Le fut-il jusqu'à la folie?

Le délire de persécution mélancolique de Jean-Jacques s'accommode-t-il ou non avec l'existence de l'artério-sclérose neurasthénique d'origine arthritique que nous avons admise, pour ne pas dire démontrée, chez lui ?

(*La fin à un prochain numéro.*)

Informations de la « Chronique »

Inauguration de la statue de Jean Hameau à la Teste-de-Buch.

Dans le n° du 1er avril 1899, la *Chronique médicale* publiait le portrait de Jean Hameau, précurseur de Pasteur, avec une notice sur la vie et les travaux de ce génial médecin de campagne qui, cinquante ans avant Pasteur, avait nettement affirmé et démontré, avec une grande puissance de logique, la nature vivante des contages infectieux. Elle annonçait, en même temps, qu'une souscription était ouverte, sous l'impulsion du corps médical girondin, pour ériger, à la mémoire de ce précurseur, un monument digne de lui.

Ce monument se dresse aujourd'hui sur une charmante petite place ombragée de la ville de la Teste, tout près d'Arcachon. Il a été inauguré, le 27 mai, sous la présidence du professeur Lannelongue, président de l'Association générale des médecins de France.

C'est un bronze très artistique, dû à un habile statuaire, M. Gaston Leroux, professeur à l'Ecole nationale des beaux-arts de Bordeaux.

Jean Hameau est représenté assis, les jambes croisées, la main gauche sur le genou et le bras droit appuyé sur deux ou trois gros in-folio, dont l'un dégringole à ses pieds, semblant indiquer que ce grand observateur n'a pas trouvé dans les livres la solution des problèmes étiologiques qui absorbent ses méditations. Aussi l'œil

(1) Lettre à M. de Saint-Germain, 16 février 1770.

profond, très expressif, regarde-t-il au loin, avec calme et confiance.

Cette œuvre de réel mérite, bien modelée et bien vivante, a figuré au dernier Salon où elle a obtenu une 2e médaille.

Le bronze repose sur un beau piédestal en marbre granité des Pyrénées. On y peut lire les inscriptions suivantes, réparties sur les quatre faces :

JEAN HAMEAU
1779-1851
Précurseur de Pasteur

Etude sur les Virus.
1836

Découverte de la
Pellagre, en France
1818

Sur l'initiative
des médecins de la Gironde ;
Avec le concours
des Conseils généraux de la région,
des Communes, de nombreux souscripteurs,
Le Corps médical
érige ce monument à la mémoire
du Dr JEAN HAMEAU,
modeste et grand médecin de campagne,
le 27 mai 1900.

Les médecins Procope-Couteaux.

Le célèbre café Procope, fondé sous Catherine de Médicis, vient encore une fois de fermer ses portes. Situé, comme on sait, rue de l'Ancienne-Comédie, en face la Comédie française, il a vu passer toutes les célébrités artistiques, littéraires et politiques des trois derniers siècles. Son histoire est encore à faire, et son dernier directeur, M. Théo de Bellefond, nanti de documents intéressants, a déjà lu, à la Société historique du VIe arrondissement, des fragments de cette histoire, qu'il complétera, il faut le souhaiter.

De mon côté, j'ai recueilli sur les Procope médecins un certain nombre de renseignements qui ne manquent pas d'intérêt, et je détache de mon dossier, pour la *Chronique Médicale*, un extrait de la notice assez complète qui va paraître prochainement dans le *Bulletin de la Société historique du VIe arrondissement.*

Michel Procope, Coltelli ou Couteaux, le médecin popularisé par divers écrits originaux, entre autres, un *Art de faire des garçons*, et par ses pièces de théâtre, n'était pas le fils, comme le disent la plupart des biographies générales, du fondateur du café Procope, mais son petit-fils ; les mêmes biographies l'appellent indifféremment Procope-Couteau ou Couteaux, de l'italien Coltello, Coltelli, selon qu'ils emploient le singulier ou le pluriel du mot italien Coltello. C'est encore une erreur. Les médecins, — ils étaient deux frères, fils de Francesco Procopio Coltelli, qui lui était fils d'Onofrio Procopio Coltelli, le fondateur du café, — sont désignés sous le nom de Procope Couteaux dans les actes de la Faculté.

Quoi qu'il en soit, Michel Procope Couteaux, né à Paris le 7 juillet 1684, était destiné à l'état ecclésiastique ; il avait déjà reçu les ordres mineurs, lorsque, malgré de fort heureuses dispositions, disent les chroniques du temps, il se tourna du côté de la médecine. Les registres de la Faculté constatent qu'il a passé la première

partie de son baccalauréat en 1707, la deuxième en 1708, et la licence, le doctorat et l'acte de régence dans la même année, c'est-à-dire les 2 octobre, 25 octobre et 11 décembre 1708.

L'auteur de *Gil Blas,* qui fréquentait le café Procope tenu par le père de Michel, l'a mis en scène, sous le nom de Cuchillo (traduction espagnole de Couteau). Il l'a peint comme un petit médecin laid et chétif, bossu et spirituel, ce qui était exact.

Michel Couteaux fut toute sa vie un vigoureux défenseur des privilèges de la Faculté et il a bataillé ferme en son honneur. Un certain nombre de libelles et de mémoires, écrits à l'occasion de la lutte des médecins et des chirurgiens, sont signés de lui et la Faculté a reconnu son zèle en le nommant bibliothécaire pour les années 1751 à 1753.

Marié deux fois, la seconde à une riche Anglaise qu'il eut le malheur de perdre trop tôt, Michel Couteaux devint besogneux : il fit du théâtre. Nous analysons dans notre notice ses nombreuses publications scientifiques et littéraires, presque toutes originales et spirituelles : son *Art de faire des garçons* a été l'objet d'une polémique curieuse. Ajoutons qu'il a connu Piron, Voltaire, et tous les habitués célèbres du café Procope ; qu'il a été chansonné, qu'il a eu les honneurs d'une apothéose : tout cela n'est pas donné à tout le monde. Il est mort à Chaillot, le 21 décembre 1753.

J'ai peu de choses à dire de Jean-Baptiste-Marie Procope Couteaux, frère du précédent. Il a passé ses examens de bachelier en 1704, sa licence en 1706. Sa thèse de doctorat et son acte de régence sont de la même année. Il a dû quitter Paris peu d'années après sa réception, et s'est rendu à Palerme, où nous le trouvons médecin du vice-roi de Sicile.

Dr A. Dureau.

PAGES HUMORISTIQUES

Ballade d'admonition.

Claudite jam rivos, pueri, sat prata biberunt (Virgile).

Au Dr Jacquin, chef de clinique mentale de l'Université de Lyon.

De mille bouches mignotté
Dans le déduit cubiculaire,
Tettin perd grâce et fermeté ;
Que dit logis trop habité ?
« Bren » et non « Musc » à nez qui flaire.
Tels, de nombre encore grandis,
Les mires sont comme en taudis
Où point ne fleure marjolaine :
Bacheliers, mes beaux étourdis,
N'en jetez plus, la cour est pleine.

Ah ! fi du métier de santé
Gros d'essoine et non de salaire !
Qui de pécune est mal lesté
Ne s'en vienne à perpétuité
Ramer dans pareille galère !
Ramez des pois, je vous le dis,
Vendez pruneaux, sucres candis,

Socques de vair, chausses de laine ;
Mais des savants, des érudits,
N'en jetez plus, la cour est pleine.

Vieille ribaude ou faculté
A cocquebin toujours sait plaire :
Contre virus de pauvreté,
Plus que vérole redouté,
Ayez baudruche tutélaire !
Mignons, ne soyez trop hardis,
Ne faites point les assourdis
Quand je vous crie à toute haleine :
« Temps présent ne vaut temps jadis,
N'en jetez plus, la cour est pleine ! »

Envoi.

Prince, depuis l'antiquité
La rue est temple oraculaire
Dont issit mainte vérité.
Pour moi j'ai, triste, répété
Un dict joyeux du populaire :
Las ! je vois aux nords, aux midis,
Mires pousser comme radis,
A droite, à gauche, en mont, en plaine :
Pour un qui part, il en vient dix,
N'en jetez plus, la cour est pleine.

REMY GIROUD,
D. M.

Juin 1900.

ÉCHOS DE PARTOUT

La santé des souverains et chefs d'Etat.

L'état de M. Mac-Kinley inspire des inquiétudes à son entourage et plus encore à ses amis politiques. Le président américain est un fumeur enragé, et l'abus qu'il a fait des « havanes exquis » a, paraît-il, profondément altéré sa santé. Actuellement, M. Mac-Kinley n'en serait encore qu'à la période de neurasthénie, mais des esprits pessimistes prédisent que s'il ne rompt pas avec ses fâcheuses habitudes, il s'expose à des accidents plus graves encore. Des médecins — de la race du docteur Tant Pis — vont même jusqu'à pronostiquer des troubles sérieux du côté du cœur.

(*La Paix.*)

Le shah de Perse vient d'arriver à Contrexéville, où il doit séjourner trente-quatre jours.

Le roi des Belges vient de traverser Paris pour se rendre à Gastein où il va faire une cure d'assez longue durée, pense-t-on.

Depuis mercredi soir le pape est enrhumé et garde le lit; il souffre, en outre, dit-on, d'une légère douleur à l'oreille. Cependant le docteur Lapponi, interviewé, déclare que le pape n'est pas indisposé, mais seulement fatigué à la suite d'une longue réception des pèle-

rins espagnols qui dura deux heures et demie. Le pape a gardé le lit hier, et il le gardera probablement encore aujourd'hui, par simple mesure de précaution, dit le docteur.

(*Eclair*, 9 juin.)

Le génie et les premiers-nés.

D'un article publié dans une revue italienne par un professeur de l'Université de Pérouse, il résulte que les trois cinquièmes environ des hommes de génie sont des premiers-nés. Les autres personnalités éminentes sont nées, ou les deuxièmes ou troisièmes de la famille, ou bien les dernières d'une nombreuse progéniture. Les exceptions, c'est-à-dire les gens remarquables qui viennent vers le milieu dans la série des enfants de même souche, sont très rares.

Citons, au hasard, parmi les premiers-nés : Raphaël, Molière, Dante, Buffon, Gœthe, Heine, Byron, Schopenhauer, Guizot, Rossini.

Parmi les derniers-nés : Franklin, Volta, Schubert.

(*Gazette du Médecin.*)

L'appareil orthopédique de Talleyrand.

Le Musée de la ville de Paris (1) vient de s'enrichir d'une curieuse relique : c'est une des chaussures que portait, dans les derniers temps de sa vie, le prince de Talleyrand (2).

Sorte de brodequin sans talon, à bout carré, cette chaussure présente une particularité : elle est dotée, du côté droit, d'un contrefort très épais. C'est une chaussure orthopédique. Et voilà comment, grâce à un vieux soulier, les foules, qui l'ignoraient peut-être, apprendront que M. de Talleyrand était pied-bot.

Le soulier en question porte, inscrite sur la semelle, cette date : 1838. Il a été donné au musée Carnavalet par un rentier, M. Certain, qui le tenait lui-même du médecin qui soigna le prince de Talleyrand. Après la mort de ce dernier, la famille de Talleyrand demanda au médecin qui l'avait soigné quel objet il désirait en souvenir du prince, et l'homme de science demanda le brodequin que nous verrons figurer à côté du fauteuil de Voltaire.

(*Gaulois.*)

Le divorce pour cause d'erreur de sexe.

C'est une cause peu banale. Neugebauer n'en a pas moins réuni cinquante cas authentiques où le divorce a été prononcé pour erreur dans la qualité sexuelle des parties contractantes.

Dans certains cas, la conformation de ces hermaphrodites était telle que les médecins eux-mêmes ne purent s'accorder, après examen minutieux, sur le sexe de l'individu.

46 fois sur les 50 cas, il s'agissait de mariage entre un homme et un hermaphrodite mâle. Dans trois cas, c'était le contraire, la femme avait épousé une hermaphrodite femme.

---

(1) Le même Musée conserve une autre relique bien faite pour éveiller les réflexions du médecin philosophe. C'est le fauteuil ou plutôt la brouette dans laquelle Couthon, paralysé des jambes (*Cabinet secret*, 3e série), se faisait porter à la Convention. Notre ami G. Lenôtre, a naguère publié dans le *Temps* un article du plus haut intérêt sur *la brouette de Couthon*.

(2) Cf. *Le Cabinet secret de l'Histoire*, 1re série, 1897, p. 158.

Dans un de ces derniers ménages, le mari supposé devint, dirai-je « enceinte », et accoucha à terme d'un enfant bien conditionné.

Le cas le plus remarquable est celui d'un hermaphrodite mâle qui eut successivement trois maris. C'est le troisième mari qui demanda le divorce après qu'elle, ou plutôt il, lui eut communiqué une blennorrhagie.

(*Echo méd. du Nord.*)

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Pénalités d'autrefois. — Il existait jadis, au mont Saint-Michel, un cachot de punition où l'on enfermait parfois les prisonniers par trop indociles. C'était un petit réduit très exigu, dans lequel le malheureux qu'on y plaçait ne pouvait ni se coucher ni rester complètement debout. De plus, le sol était recouvert de demi-sphères en bois dur, grosses comme un œuf, clouées à côté les unes des autres. Le contact continuel de ces sphères déterminait, paraît-il, chez le prisonnier, des irritations cutanées tellement pénibles et douloureuses par leur répétition qu'il n'était pas possible de le maintenir longtemps dans cette cellule de torture, sous peine de voir survenir des accidents nerveux graves. Or, voici qu'en ces derniers temps un fabricant de Dresde a eu la lumineuse idée d'introduire ce mode de torture dans la thérapeutique, en lui donnant d'ailleurs une forme aussi moderne qu'élégante. Il a fabriqué une série d'espèces de roulettes sphériques en fer, recouvertes de cuir, pesant quatre livres, et munies d'un manche à l'extrémité duquel elles roulent facilement. On promène cette boule sur les parties malades, de façon à produire une sorte de massage ; pour certaines régions, le dos, par exemple, on emploie tout un jeu de boules, placées les unes à côté des autres. Pour les pieds, les boules sont disposées dans une sorte de cadre sur lequel le patient piétine, tout comme le prisonnier dont nous parlions tout à l'heure. Enfin, il y a même des boules en charbon réunies à une machine électrique, de manière à combiner roulottage et électricité, synthèse du massage et de l'électrisation cutanée.

Nous ne nous souvenons plus malheureusement de l'ouvrage où nous avons puisé les détails que l'on vient de lire, mais ce que nous certifions, par exemple, c'est qu'ils ne sont pas inventés. Un lecteur de la « Chronique » serait-il plus exactement renseigné que nous ?

Dr B. R.

Réponses

Les Médecins pendant la Commune (VI, 145, 192, 373, 406, 602, 759, 796). — Paschal *Grousset* n'a peut-être pas poussé ses études médicales jusqu'à la thèse, mais comme le député *Vaillant* il les a certainement commencées. Cependant, il n'a jamais exercé, tandis que M. Vaillant a, paraît-il, pratiqué la médecine pendant qu'il était réfugié à Londres.

Vers 1867, Paschal Grousset rédigeait au *Figaro* des notices biographiques sur les célébrités médicales de cette époque, précédant dans cette voie notre confrère de Fleury (aliàs Bianchon), mais ces portraits n'ont jamais été réunis en volume, comme *Nos grands médecins*,— il faut se donner la peine d'aller feuilleter l'ancienne collection du *Figaro*. On y trouvera une silhouette de Jobert de Lamballe très poussée. Pour être moins systématiquement flatteurs que ceux de Bianchon, ces portraits n'en sont pas moins très bien venus et peut-être plus près de la réalité, ayant été moins retouchés par une plume qui savait, au besoin, griffer.

Flourens, tué pendant la Commune de Paris, dans une sortie faite sous le Mont Valérien (un gendarme lui fendit le crâne), était, si je ne me trompe, le propre fils du célèbre *Flourens*, de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, professeur au Muséum, etc., l'auteur des *Eloges* et le physiologiste du nœud vital. Doué d'une intelligence hors ligne, d'une capacité d'assimilation vraiment merveilleuse, le fils donnait les plus hautes espérances. Ceux qui l'ont connu étaient émerveillés de l'universalité de ses connaissances et de la profondeur de ses vues philosophiques. Tout jeune, il avait conquis déjà une foule de titres universitaires,— je crois qu'il était plusieurs fois docteur en Sorbonne, — et aussi docteur en médecine, si je ne me trompe. Cette intéressante figure est bien oubliée aujourd'hui.

J'ai déjà indiqué, dans les colonnes de la *Chronique Médicale*, l'esprit tout à fait original que fut le Dr *Tony Moilin*, fusillé après l'insurrection de 1871. Il conviendrait de signaler encore l'excellent manuel qu'on peut recommander à tous ceux qui veulent pratiquer le magnétisme avec succès, dont il est l'auteur : *Traité élémentaire, théorique et pratique de magnétisme, contenant toutes les indications nécessaires pour traiter soi-même, à l'aide du magnétisme animal, les maladies les plus communes.* Paris, 1869.

C'est un des premiers ouvrages modernes, écrits en style scientifique, dans lequel l'auteur ait traité la question de l'hypnotisme appliqué au traitement des maladies.

Or le traité de Tony Moilin est de 1869, ce qui nous le fait présenter comme un précurseur de Liébault (de Nancy) et de Charcot. Bien avant eux, Tony Moilin s'était occupé du traitement de certaines affections par la suggestion, dont on parlait alors beaucoup moins qu'à notre époque. N'avions-nous pas raison de dire que Tony Moilin était un véritable et très intéressant précurseur ? Précurseur indiquant la création nécessaire d'un chemin de fer métropolitain, précurseur de la science hypnotique contemporaine.

A lui seul ce médecin de la Commune mériterait une étude spéciale. Nous y reviendrons.

Dr Michaut.

— La « Chronique » du 15 décembre 1899 affirme que Rastoul, membre de la Commune, était médecin. C'est vrai.

Il me souvient que, lors de l'arrivée en rade de Nouméa du transport la *Garonne*, Ct Gervais, dont j'étais aide-médecin, dans les premiers jours de mars 1875, on signala l'évasion de l'île des Pins de 22 déportés conduits par le docteur Rastoul.

Le *Cher* et le *Coëtlogon*, deux avisos de la station, furent envoyés à leur recherche, mais ne trouvèrent rien. Il avait venté très

fort les jours précédents ; la mer était très dure dans les parages de l'île des Pins. Les évadés ne purent aller bien loin vers le large et sombrèrent près de l'île.

Dr PHILIP.

Le martyrologe des médecins (VI, 798). — Si vous désirez compléter — ample moisson — votre martyrologe des médecins, faites demander au médecin de Gorée (Sénégal) la liste des victimes de l'épidémie de fièvre jaune (1878), inscrite sur un marbre dans la salle de garde, Roche, Borallo, Maissin, etc., etc., etc.

Ils furent 23 médecins ou pharmaciens à succomber sans bruit. Puisque vous avez le culte du souvenir, donnez à ces chers camarades un hommage en signalant leur nom : c'est peu pour eux, mais c'est encore quelque chose.

Dr PHILIP.

— Pour faire suite au *martyrologe* des médecins morts à l'étranger en faisant leur service des transatlantiques, voici une autre *observation*, c'est celle du Docteur Fort (le frère du sympathique confrère de Fontainebleau), mort de la fièvre jaune à Rio-de-Janeiro, en 1895, si je ne me trompe. Fort avait pris un engagement sur un paquebot, comptant sur sa robuste nature pour faire ce voyage. Il descendit à terre à Rio-de-Janeiro .. et ne revint plus à bord.

Mais un côté tristement curieux de cette fin, ce fut la fatalité qui le poussa presque à cette mort. Notre pauvre confrère devait, en effet, faire un remplacement aux environs de Fontainebleau. Rendez-vous était pris, lorsque, faute d'un télégramme mal compris, ce ne fut pas lui qui vint faire l'intérim, mais un autre, le Docteur L., qui exerce à Paris. C'est alors que Fort, abandonnant cette piste, prit un engagement d'un an à la Compagnie Transatlantique. Voilà bien la fatalité telle que la comprennent les Mahométans ! N'est-il pas vrai que sans un concours *fatal* de circonstances, sans un télégramme mal envoyé ou mal compris, le Dr Fort aurait fait son remplacement sur les bords de la Seine où le *vomito negro* n'existe pas, et où il aurait continué — probablement — à vivre de son existence vigoureuse ?

Dr L. LÉON ARCHAMBAULT.

— Je viens de lire, dans le numéro du 1er janvier de la toujours si intéressante *Chronique Médicale*, une lettre du Dr Trognon à laquelle je me permettrai de faire une petite rectification. Le confrère dont il s'agit et dont je me souviens fort bien s'appelait Delansorne et non Delausarne Ce ne peut être là qu'une faute d'impression. — Je vous signale dans le même ordre de faits le Dr Fort, né, je crois, à la Souterraine (Creuse), et qui est mort dans des conditions analogues. Son frère aîné doit exercer actuellement, et bien des confrères seraient plus à même que moi de compléter ce renseignement.

Enfin le Dr Blanc, de Lyon, n'est-il pas mort, il y a quelques années à peine, de septicémie suraiguë (sans suppuration), contractée en soignant une accouchée atteinte d'infection puerpérale? L'infection n'a-t-elle pas, de plus, agi avec tant de violence sur lui que parce qu'il était très fatigué par suite du concours de l'agrégation d'accouchements ?

Dr H. BOUQUET.

— J'ai à vous faire une rectification, à propos d'un nom altéré d'un jeune médecin mort au Brésil et cité par vous dans le « Martyrologe » de notre profession.

Albert Delansorne, originaire du Pas-de-Calais, avait été externe chez le Pr Fournier, alors que j'avais l'honneur d'y être chef de clinique ; c'était un charmant garçon avec qui j'avais gardé les rapports les plus affectueux. Ce fut à la suite de chagrins de famille qu'il prit une place sur les Chargeurs réunis et fit ce voyage au Brésil qui devait lui être si fatal.

La fièvre jaune, primitivement limitée au golfe du Mexique, et y ayant la Floride comme extrême limite nord, est descendue, depuis une quarantaine d'années, si je ne me trompe, sur les côtes du Brésil, où elle se maintient et fait tache d'huile. Le port de Santos, par où se fait un commerce de cafés considérable, est une des dernières conquêtes, et la plus avancée vers le Sud, du typhus amaril.

Pendant quelques mois de l'année il y fait rage : tout matelot européen qui, descendu à terre, n'est pas rentré à son bord au coucher du soleil et n'y reste pas jusqu'à son lever est un homme mort, ou à peu près, à cette période de l'année. Précisément Delansorne, avant de partir, me racontait un soir, en soupant à l'Américain, que le gouvernement italien (?) était en train de négocier la vente à quelque puissance sud-américaine d'un stationnaire qui, étant en rade de Santos, avait perdu TOUT SON ÉQUIPAGE, moins DEUX hommes !

Le redoutable fléau ne quitte pas la mer, ou du moins il ne fait pas souche au loin. Si, de Santos, vous prenez le train pour monter en quelques heures à Saô Paulo, vous y verrez parfois des malades de fièvre jaune ; mais soyez sûr qu'ils l'ont prise à Santos ; et d'ailleurs, la contagion ne s'effectue pas à Saô Paulo, qui est pour Santos ce que Pétropolis est pour Rio-de-Janeiro, c'est-à-dire un Versailles toujours à l'abri du choléra de l'endroit.

Donc, le pauvre Delansorne partit à bord d'un Chargeur : il fit relâche à Santos, et partit indemne de ce lieu maudit lorsqu'en mer, à quelques heures de là, il ressentit le terrible « coup de barre » du vomito. Je ne me rappelle plus s'il mourut dans le trajet, ou bien en rade de Rio, à l'hôpital ; cette dernière hypothèse est, en effet, la plus probable, puisque son corps fut inhumé en terre brésilienne, pour que plus tard... l'Océan rendît son cercueil à la France.

Voilà, mon cher Cabanès, ce que j'avais à rectifier ; si ces lignes tombent sous les yeux de la famille Delansorne, puisse ce souvenir ému que j'ai gardé de mon pauvre petit camarade être pour eux et pour le digne prêtre qui fut le ramener, une faible consolation.

Dr MOREL-LAVALLÉE.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

La Maison Nationale de Charenton, par Charles Strauss, ancien préfet de la Drôme, Directeur de la Maison Nationale. Paris, Imprimerie Nationale, 1900. (*Sera analysé.*)

Vade-mecum du médecin-expert : Renseignements généraux pou-

vant être appliqués dans toute expertise, par le docteur Lacassagne. (*Sera analysé.*)

Les Mancenilles, par André Couvreur. Paris, librairie Plon, 8, rue Garancière, 1900. (*Sera analysé.*)

René Levasseur, chirurgien accoucheur au Mans, ancien conventionnel, 1747-1834. Angers, Germain et G. Grassin, imprimeurs-libraires, 4, rue du Cornet, et rue Saint-Laud, 1899.

La conversion de Mme de Warens, par M. Albert Metzger, membre du Cercle de la librairie de Paris, Fetscherin et Chuit, éditeurs, 18, rue de l'Ancienne-Comédie.

Lyon sous le Directoire, le Consulat de l'Empire, par Albert Metzger. Lyon, librairie générale Henri Georg, 65, rue de la République.

Comment on se défend des maladies du rein, la lutte contre le sucre et contre l'albumine, par le Dr Henry Labonne. Paris, Société d'éditions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois.

Jésus est-il bouddhiste, par M. A. D. Paris, Alphonse Picard et fils, 82, rue Bonaparte, et Félix Alcan, éditeur, 108, boulevard Saint-Germain.

Les bibliothèques particulières de l'Empereur Napoléon, par Antoine Guillois. Paris, librairie Henri Leclerc, 219, rue Saint-Honoré, 1900.

Cirrhose atrophique du foie d'origine toxi-alimentaire, par le Dr Gibert. Montpellier, Delord-Boehm et Martial, éditeurs du nouveau *Montpellier médical*, 1900.

Pathologie buccale et naso-faciale, par le prof. Goldenstein. Paris, librairie J. B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille.

Deux victimes de la Terreur, par Casimir Stryienski. Paris, Girard et Villerelle, libraires-éditeurs, 59, rue des Mathurins.

(*A suivre.*)

CORRESPONDANCE

Claude Bernard et le P. Didon (1).

Saint-Mandé, 4 juin 1900.

MON CHER DIRECTEUR,

La question des rapports de Claude Bernard avec le P. Didon paraissait épuisée par le récit vibrant, plein de faits et de dates, de votre éminent collaborateur M. Georges Barral.

Qu'apporte de neuf, en l'espèce, la lettre de M. Lucien Roques? Je n'y vois, pour ma part, qu'une homélie grandiloquente, dont la fin dégénère en un pathos passablement nébuleux. Et pourtant, y étant quelque peu malmené, il faut bien que je réponde.

De toute évidence, le P. Didon ne fut, vis-à-vis de Claude Bernard, qu'un amateur indiscret jusqu'aux portes de la mort.

Libre à M. Roques, ancien interne des hôpitaux, de se faire l'écho enthousiaste des commentaires verbeux du P. Didon, et de les préférer aux pages admirables qu'ont laissées sur le maître ses « familiers » comme Ernest Renan — un noble et discret ami,

(1) Voir la *Chronique médicale*, pages 207, 254, 318 et 350.

celui-là, — ou ses « disciples les plus autorisés » comme Paul Bert, ce bon serviteur de la libre pensée et de la patrie. Cependant, tous ceux qui voudront connaître l'illustre physiologiste autrement que par ses livres, devront se reporter au prestigieux *Discours de réception* de Renan à l'Académie française, et à la conférence donnée par Paul Bert à la Sorbonne, devant l'Association scientifique de France, sur « les travaux de Claude Bernard (1). »

Dans sa magnifique et très complète étude, P. Bert fait quelque allusion, sans le nommer d'ailleurs, au P. Didon et aux faiseurs de systèmes, dont « chacun cherche, parmi les hasards des rédactions diverses, quelque fragment qui lui permettra d'apporter à l'appui de sa thèse l'autorité du grand physiologiste ».

« Peut-être en est-il parmi vous, disait très loyalement P. Bert à ses auditeurs, qui, se faisant une idée fausse de ce puissant et prudent esprit, pensent qu'il a pris parti dans des questions élevées et insolubles qui éternellement diviseront les hommes... Messieurs, il faut dégager Claude Bernard de toutes ces compromissions ; il n'est ni matérialiste, bien qu'il réduise tous les phénomènes vitaux, même ceux qui se passent dans le cerveau, à des actes physico-chimiques ; ni spiritualiste, bien qu'il sente en lui et affirme la liberté agissante. »

Voilà la vérité sur la métaphysique de Cl. Bernard. Et le voilà bien aussi, cet affreux sectaire de Paul Bert, visé dans l'anecdote contée par M. Roques à la fin de sa lettre — *in caudâ venenum.* Relisez, et savourez ce regard venimeux, qui devient un soufflet perfide, puis enveloppe et traverse finalement l'habit (?) d'un pauvre moine désarmé. Quelle langue bizarre ! Peut-être supportable en chaire, elle fait plutôt sourire à la lecture.

Le Père Didon avait l'imagination pleine de ressources et d hyperboles. Il va « saluer l'agonie » du maître, au lieu de le laisser mourir en paix. Il rencontre P. Bert, qui naturellement le regarde de travers, et c'est un soufflet qu'il ressent. Cl. Bernard lui confesse, comme à tout le monde, qu'il n'a jamais été matérialiste, et le Père Dominicain met dans la bouche du maître ces colossales inepties : que « la science est éminemment religieuse, et que le positivisme et le matérialisme sont des doctrines insensées ».

Quelques mots maintenant sur la cause première de Cl. Bernard et le Dieu des catholiques :

Des Dieux que nous servons voyons la différence !

M. Roques n'en voit guère, dit-il. Tout dépend du point de vue, en effet. Je sais bien qu'en regardant de très haut, on n'aperçoit plus que des nuances de l'esprit à la sottise, du génie à la folie, du jour à la nuit. Mais c'est par de tels sophismes qu'on arrive à obscurcir les notions les plus simples. Or, nul ne peut ignorer que le grand effort des philosophes du XVIIIe siècle a été précisément de substituer au Dieu des catholiques la Cause première, le Grand Architecte, et de remplacer la loi révélée par la loi naturelle ; qu'il y a un abîme enfin entre les fils de Voltaire et les fils de Loyola ou de saint Dominique.

Après cela, rien d'étonnant si M. Roques, qui confond tous les genres, taxe notre libre pensée d' « anticléricalisme mesquin et

(1) *Revue scientifique* du 8 février 1879.

vieillot ». Pour les émules du Père Didon, c'est tout un : qui n'est pas avec eux est contre eux, et digne seulement de leur mépris.... depuis qu'il n'y a plus de fagots ni de bras séculier.

Agréez, mon cher directeur, mes remerciements dévoués.

Dr E. CALLAMAND (1).

ERRATA

Les plagiats célèbres en médecine.

MON CHER CONFRÈRE,

Je reçois, à propos de la note parue sous ma signature, dans le numéro du 15 mai de la *Chronique*, une protestation du docteur Etienne Rabaud, qui déclare avoir ignoré jusqu'à ce jour l'existence de mes *Atlas iconoclastiques*. « De plus, ajoute-t-il, je n'avais jamais examiné de très près des planches à feuillets superposés, avant le jour où l'éditeur Schleicher m'offrit d'écrire un texte pour accompagner les quatre planches que vous connaissez. Ces dernières sont la propriété des éditeurs et ont été exécutées sur leur initiative. »

C'est avec plaisir que nous donnons acte à notre confrère de sa déclaration. Mais notre observation s'applique dès lors à l'auteur voilé de la planche des voies lacrymales.

Recevez, mon cher confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Dr WITKOWSKI.

Un quatrain sur la gale de Napoléon Ier

MON CHER CONFRÈRE,

Je crois que la mémoire de M. Georges Barral l'a trahi à propos du quatrain sur la gale de Napoléon ; celui qu'il cite dans la *Chronique* du 1er juin ne doit pas être exact.

Voici celui que je tiens de mon grand-père, qui fut officier dans la garde impériale ;

Par une faveur sans égale,
L'Empereur me serrant la main,
Dit : « Vous aurez quelque chose demain. »
Le lendemain, j'avais la gale !

Dr G. LIVET.

***

Je connais depuis bien longtemps, sur le même sujet, un quatrain qui me paraît meilleur et médicalement plus logique :

Le grand Napoléon, me prenant par la main,
(Cette faveur est sans égale)
Dit : « De moi vous aurez quelque chose demain. »
Le lendemain, j'avais la gale.

Dr LEFLAIVE.

(1) Nous publierons dans le prochain numéro les autres lettres qui nous sont parvenues sur le même sujet, et dont le défaut de place nous a obligé à remettre la publication à une date ultérieure.

Paris. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr.

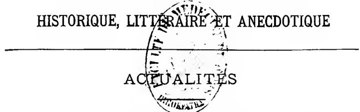
Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

7e ANNÉE N° 13 1er JUILLET 1900

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE



ACTUALITÉS

Le « fauteuil des savants » à l'Académie française

PAR LE Dr CABANÈS.

Avec M. Berthelot entre à l'Académie française, non seulement un savant de grande valeur, mais un lettré de haute distinction : sa correspondance avec Renan, ses notices académiques, son livre de *Science et Philosophie* (1) suffiraient à le classer parmi nos prosateurs les plus purs, ceux dont le nom figurera dans les anthologies futures.

Mais ce n'est pas à ce titre que nous le revendiquons. Il nous appartient non pas tant parce qu'il est membre de notre Académie de médecine, ou qu'il est le fils du docteur Berthelot, ce philanthrope aux vues généreuses dont nous avons naguère esquissé la biographie (2). Nous nous réclamons de M. Berthelot parce qu'il a écrit sur la médecine des anciens et sur les origines de l'alchimie (3) des ouvrages pleins d'érudition, que nous consultons toujours avec fruit, comme les consulteront tous ceux qui auront à traiter des sujets que nous affectionnons.

Le fauteuil que va occuper M. Berthelot à l'Académie fondée par Richelieu pourrait être appelé le « fauteuil des savants », car, depuis sa fondation, sur quatorze occupants on ne compte pas moins de six hommes de science. Il nous suffira, pour l'instant, de rappeler les noms plus ou moins glorieux de Buffon, Vicq d'Azyr, Cabanis, J.-B. Dumas, Joseph Bertrand et le dernier entré dans la lice académique, M. Marcellin Berthelot.

Comme on le voit par cette simple énumération, c'est une tradition qui remonte haut que cette hospitalité donnée aux savants dans l'asile des belles-lettres.

Les sciences et les lettres ne sont-elles pas, du reste, deux provinces limitrophes, qui sont en rapport constant? « L'esprit littéraire, a dit excellemment Prévost-Paradol, tantôt intervient dans les conceptions mêmes de la science, influe sur la direction de ses recherches, et prétend même en déterminer d'avance le résultat;

(1) 1896, in-8.

(2) Sur les attaches médicales de M. Berthelot, v. la *Chronique médicale*, 1895, p. 282, et la notice sur le même, id., p. 701.

(3) *Origines de l'alchimie*, 1895, in-8; *Collection des anciens alchimistes grecs*, en collaboration avec M. Ruelle, etc.

tantôt, au contraire, il n'a d'autre ambition que de servir d'interprète à la science, que de faire comprendre et admirer ce qu'elle a découvert, que de la rendre accessible, agréable et profitable à tous par le don qu'il possède d'éclairer et d'embellir tout ce qu'il a touché. »

Une particularité que nous avons depuis longtemps signalée (1), c'est qu'entre tous les savants que l'Académie française s'est associés, on ne compte qu'un nombre infime de médecins. Lettrés par éducation, écrivains par entraînement, orateurs par nécessité, bon nombre de médecins auraient dû, semble-t-il, trouver de tout temps, sous la coupole Mazarine, le même hospitalier accueil que les illustrations non moins professionnelles de la science pure et du barreau. Et cependant quoi d'invariablement dlus rare que l'apparition d'un nom médical parmi les élus du suffrage académique (2)!

En deux cent soixante-trois ans, les portes du palais Mazarin ne se sont ouvertes que cinq fois devant un représentant de l'art de guérir; et encore si nous ne considérons comme médecins que ceux qui pratiquent, nous devrons réduire de plus de moitié ce pourtant modeste contingent.

Pour ne pas faire de vaines répétitions, nous limiterons l'incursion que nous allons tenter, en votre compagnie, dans le passé, aux bornes qu'assigne le titre de cet article, c'est-à-dire que nous fixerons d'un trait bref la physionomie des titulaires successifs du fauteuil que les annalistes de l'avenir désigneront sans doute sous le nom de *fauteuil de Berthelot*, comme on dit déjà : le *fauteuil de Claude Bernard*, le *fauteuil de Pasteur*.

Celui qui s'est assis le premier dans le fauteuil qu'occupa, jusqu'à ce que la maladie l'eût terrassé, l illustre mathématicien Joseph Bertrand, est le protecteur de l'Académie, le chancelier SÉGUIER (3). Il est trop connu pour que nous nous attardions à vous le présenter.

De son successeur, Claude BAZIN DE BEZONS, nous dirons seulement que c'était un Parisien de Paris; c'était à peu près son unique titre.

« Après avoir été avocat général au grand Conseil dès l'année 1639, nous apprend un de ses biographes, il fut pendant vingt ans intendant en Languedoc, d'où il revint en 1673 à Paris, et y fit jusqu'à sa mort les fonctions de conseiller d'Etat ordinaire avec une grande réputation de capacité et d'intégrité » (4).

Pour faire oublier ce choix malheureux, l'Académie désigna comme successeur à l'obscur personnage que nous venons de vous révéler, l'auteur de l'*Art poétique*, l'écrivain satirique dont l'œuvre n'a pas subi l'injure du temps, BOILEAU-DESPRÉAUX.

Après la mort de son ami Racine, Boileau ne parut plus qu'une seule fois à la cour pour prendre les ordres du roi dont il était l'historiographe. « Souvenez-vous, lui dit le monarque, que j'ai toujours une heure par semaine à vous donner quand vous voudrez venir. » Cette protection que lui accordait Louis XIV lui fut

(1) V. *France médicale* des 11 novembre et 2 décembre 1892.

(2) Article de M. Delmas dans le *Correspondant*, juillet-septembre 1899, p. 77 et suiv.

(3) Cf. l'excellent livre de M. René Kerviler sur *Le Chancelier Séguier*. Paris, librairie académique Perrin.

(4) T. Tastet, *Histoire des quarante fauteuils de l'Académie française*, t. IV.

utile lorsqu'il manifesta le désir d'entrer à l'Académie française. Les traits de satire qu'il avait prodigués à plusieurs des membres de la docte Compagnie lui en avaient jusqu'alors fermé les portes.

A l'âge de quarante-sept ans, ayant produit tous ses chefs-d'œuvre, il n'était pas encore de l'Académie. Le monarque désira que chacun fît taire son ressentiment. Boileau fut admis le 3 juillet 1684.

Après Boileau, ce fut le tour de l'Abbé d'Estrées. L'abbé fut reçu à l'Académie du vivant du cardinal d'Estrées, son oncle, qui y siégeait déjà, et qui se trouvait alors le doyen de la Compagnie.

« Il n'en fallait pas moins, écrit d'Alembert, pour consoler la Compagnie du vide immense que laissait au milieu d'elle la mort de Despréaux, auquel il (l'abbé d'Estrées) succédait. Nul homme de lettres n'aurait rempli ce vide; l'Académie avait besoin d'un nom aussi respectable que celui de d'Estrées, pour lui tenir lieu du nom illustre qu'elle était obligée d'effacer de sa liste. La Fontaine avait été remplacé de même par un académicien qui joignait la naissance au talent (Clérembault). Racine n'avait pu l'être d'une manière convenable que par son ami M. de Valincourt, et le frère seul du grand Corneille avait osé lui succéder. »

René d'Argenson, qui vient ensuite, avait été vingt et un ans lieutenant général de la police. En le nommant, on avait voulu surtout récompenser vingt et un ans de bons et loyaux services. Il obtint la faveur d'être reçu à l'Académie sans prononcer de discours. Personne autre que Colbert n'avait été dispensé de cet usage ; mais le grand ministre de Louis XIV et le directeur de la police de Louis XV, avaient de si absorbantes occupations que l'on sut presque gré à l'Académie d'avoir manqué en ces deux circonstances à ses règlements.

Languet de Gergy est surtout connu par ses traités de théologie et ses controverses religieuses. « Le nombre de ses ouvrages est si considérable, au dire de d'Alembert, que si la quantité est un titre suffisant pour l'Académie, aucun des prélats qu'elle a possédés n'a été plus digne de ce titre que Languet de Gergy ».

En accueillant Buffon, ce n'est pas le savant qu'en 1753 l'Académie française admettait dans son sein, mais l'écrivain élégant, le prosateur impeccable, qui devait consacrer sa réputation de styliste incomparable en composant ce merveilleux discours sur le style, justement considéré comme un chef-d'œuvre ; « si bien qu'en l'entendant dire, dans le langage si brillant et si pur qui lui était familier, les choses si neuves et si justes qui remplissent cet admirable morceau, les critiques les plus rigoureux ne songèrent plus à discuter le bagage de l'académicien nouveau... L'Europe intellectuelle n'eut qu'une voix pour applaudir à cet heureux choix » (1).

La succession de Buffon était lourde ; il fallait un certain courage pour oser la briguer. Le médecin Vicq-d'Azyr eut cette témérité et n'eut point lieu d'en avoir regret.

Vicq-d'Azyr était surtout connu pour avoir jeté les assises de la *Société de Médecine*, le berceau de notre Académie actuelle. C'est en sa qualité de secrétaire perpétuel de la Société qu'il avait plus que

(1) Tastet, *op. cit.*

tout autre contribué à fonder, qu'il fut appelé à rédiger ces *Eloges* qui assurèrent sa réputation d'écrivain. L'Académie française lui ouvrit ses portes en 1788.

Nul mieux que Cabanis n'était qualifié pour succéder à Vicq-d'Azyr.

Vicq-d'Azyr n'avait survécu que de très peu à la violente dissolution de l'Académie. Celle-ci venait de cesser, le 5 août précédent, une existence dont la silencieuse agonie n'avait pu trouver grâce devant l'intransigeante susceptibilité de l'ignorance révolutionnaire (1).

Le siège de Vicq-d'Azyr échut à Cabanis, qui, par une sorte de fatalité inhérente à ce septième fauteuil, ne devait aussi s'y asseoir qu'en passant, sur les derniers jours d'une existence non moins prématurément brisée que celle de son prédécesseur (2).

Après la mort de Cabanis, la tradition est pour un temps interrompue : le fauteuil de Buffon, de Vicq-d'Azyr et de Cabanis va être occupé par un philosophe, Destutt de Tracy, auquel succédera un orateur et un homme politique de grande envergure, M. Guizot. Coïncidence curieuse : ce fut le comte de Ségur qui présida à la réception de Guizot, comme son père avait présidé, vingt-sept ans auparavant, à celle de Destutt de Tracy.

Pour succéder à Guizot, l'Académie allait fixer de nouveau son choix sur un savant doublé d'un homme de lettres, J.-B. Dumas. En parlant des Eloges lus à l'Académie des Sciences par Dumas, qui en fut le secrétaire perpétuel, comme l'ont été depuis Joseph Bertrand et M. Berthelot, Saint-René Taillandier disait : « Toutes ces pages sont d'un écrivain, quelques-unes d'un peintre et d'un poète. »

J.-B. Dumas avait commencé par être simple élève en pharmacie, comme Claude Bernard. Plus tard, il devint membre de l'Institut, professeur à la Faculté de médecine, etc. Il céda sa chaire à Wurtz, qui devait l'occuper avec tant de distinction.

J.-B. Dumas fut élu à l'Académie française le 17 décembre 1875. Claude Bernard avait patronné chaudement sa candidature, tout comme Dumas patronna plus tard celle de Pasteur.

Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, à l'exemple de Dumas, Joseph Bertrand sut mettre en relief, dans cette situation privilégiée, les brillantes qualités littéraires qu'il possédait à un

(1) « Le coup d'Etat du 18 brumaire (1799), auquel ses relations avec Sieyès et Bonaparte l'avaient entraîné à prendre une part des plus actives, termina, très à point pour sa tranquillité, la vie politique de Cabanis. On ignore sans doute, ou tout au moins les historiens ne paraissent-ils pas avoir suffisamment mis en lumière, que le succès final de cette célèbre journée, où Bonaparte engagea témérairement l'enjeu de sa fortune naissante, doit être en grande partie considéré comme le résultat d'une spirituelle boutade de Cabanis. La faction jacobine, encore toute-puissante, hésitait, non sans raison, à se livrer à la merci du jeune conquérant, en qui les esprits les moins sagaces pressentaient le futur et intraitable despote. L'heure s'avançait ; la discussion, de plus en plus troublée, menaçait de dégénérer en un indescriptible tumulte, lorsqu'on entendit la voix sonore de Cabanis jeter, par-dessus le bruit des querelles et des invectives qui se croisaient de tous les coins de la table, ces paroles dont l'accent autant que l'à-propos calmèrent soudain la folle agitation de l'Assemblée : « Mais enfin, citoyens représentants, pourquoi vous méfiez-vous de Bonaparte ? De tous les militaires dont vous êtes menacés de subir le joug n'est-il pas le plus civil ?... » La cause était irrésistiblement gagnée. Bonaparte pouvait se préparer à devenir Napoléon. » *Le Correspondant*, loc. cit.

(2 *Le Correspondant*, loc. cit., p. 363-364.

degré si éminent. Abandonnant pour un temps les études abstraites, Joseph Bertrand se consacra presque exclusivement aux travaux littéraires, entrevoyant déjà, a-t-on écrit, l'avenir qui lui était réservé. Ses pronostics étaient fondés, car, le 4 décembre 1884, il voyait s'ouvrir devant lui les portes de l'Académie, en remplacement de J.-B. Dumas.

Joseph Bertrand eut le grand honneur d'être reçu par Pasteur, qui sut justifier en cette circonstance le précepte que Renan avait formulé à propos de Claude Bernard, et qui est applicable à tous les savants que tentent les lauriers académiques : « Soyez aussi peu littéraire que possible si vous voulez être bon littérateur. »

La Médecine dans la Littérature

Etude Médicale sur J.-J. Rousseau (a)

(Fin)

Par M. le Dr E. Régis,
Chargé de cours à l'Universite de Bordeaux.

Certains auteurs ont déjà exprimé cette opinion que J.-J. Rousseau n'avait pas été complètement fou. Tels notamment Delasiauve (1), Möbius (2), et, tout récemment encore, Cabanès (3).

Cela nous paraît exact, et on peut, pensons-nous, en fournir les preuves.

Et, d'abord, il est avéré que Jean-Jacques a été réellement en butte à toutes sortes de persécutions et que lui, l'homme le plus sensible du monde, a eu à souffrir de la part des gouvernements, des corps constitués, de ses concitoyens, surtout de ses amis, tout ce qu'il est possible de souffrir. Il n'est pas d'injures, de calomnies, d'indignités qui lui aient été épargnées.

Delasiauve dit fort justement à cet égard :

« Chez Jean-Jacques, relativement à certains hommes et à certaines choses, la crainte, la défiance, le soupçon avaient pris des proportions malheureuses. Ces sentiments s'éveillaient au moindre indice. Etait-ce toujours sans fondement ? M. Dubois ne saurait le prétendre, et il a eu, selon nous, l'immense tort de ne point envisager cette circonstance atténuante. Que Rousseau, commentant tel acte, telle parole, tel écrit, telle démarche, ait établi des filiations illégitimes et souvent enveloppé dans ses récriminations des personnes inoffensives, même amies, nous l'accorderons volontiers. Mais on avouera aussi que son existence tourmentée excuse largement cette injustice involontaire. Rien n'est moins fictif que les persécutions qu'il a souffertes, que les trahisons et les calomnies dont il fut la victime. Puissant, il eût vu ses rivaux à ses pieds ;

(a) V. la *Chronique* des 1er février, 1er et 15 mars, 1er avril, 15 juin 1900.
(1) Delasiauve, *La mort de J.-J. Rousseau*, in *Journal de médecine mentale*, 1866.
(2) Möbius, *loc. cit.*
(3) Cabanès, *loc. cit.*

humble, leur cabale s'est formée pour l'accabler. On n'aurait pas besoin d'aller bien loin, de nos jours, pour trouver encore de semblables exemples. Et, par malheur, il prêtait le flanc à la haine. L'abandon de ses enfants fut, notamment, une arme qui lui fit de profondes blessures.

« Si l'effet dépassait la cause, il était du moins en rapport avec elle, et l'on entrevoit comment, *mitigée ainsi, la folie ne se manifestait, en quelque sorte, que par les excentricités d'une logique outrée* (1).»

Il est difficile, à notre avis, de mieux saisir et de mieux préciser le caractère purement relatif de la psychopathie de Rousseau.

Nous ne nous attarderons pas à passer en revue toutes les persécutions dont J.-J. Rousseau fut l'objet ni à relever tout ce qu'il peut y avoir de fondé dans ses doléances et ses allégations. Ce travail a été fait et bien fait par plusieurs auteurs, en particulier par Morin (2). Nous nous contenterons de citer un trait qui donne une idée exacte de la perfidie de ses amis à son endroit.

On sait que Rousseau, cédant aux avances réitérées de David Hume, se laissa conduire par lui en Angleterre, au mois de janvier 1766.

On sait aussi qu'au bout de deux mois, un revirement brusque s'opéra dans son esprit vis-à-vis de Hume, et qu'après l'avoir traité jusqu'au 29 mars d'ami et de « cher patron », tout d'un coup, le 31, il émit sur son compte des doutes injurieux, l'accusant d'être lié avec ses plus dangereux ennemis, et qu'il finit par se brouiller avec lui après sa fameuse lettre d'explication du 19 juillet 1766 (3).

Pendant longtemps, et encore aujourd'hui peut-être, beaucoup ont considéré Jean-Jacques comme seul responsable de cette rupture et comme ayant, par pur égarement d'esprit, imputé à Hume d'imaginaires félonies.

Or, il est certain que Hume avait trahi indignement Rousseau et qu'au moment même où il l'emmenait sous son égide amicale en Angleterre, il collaborait à la fausse lettre du roi Frédéric de Prusse à Jean-Jacques, fabriquée par Walpole avec le concours de d'Alembert, Holbach, Nivernois et même Helvétius. Hume, bien qu'il l'ait faussement nié, a dû avouer à diverses reprises, notamment dans sa lettre du 16 février 1766 à Mme de Barbantane et dans d'autres parties de sa correspondance, qu'il avait proposé à cette lettre l'addition d'une plaisanterie qui n'était pas la moins piquante. Il faisait dire par le roi de Prusse à Rousseau :

« Si vous persistez à vous creuser l'esprit pour trouver de nouveaux malheurs, choisissez-les ; je suis roi, je puis vous en procu-

(1) Delasiauve, *loc. cit.*, p. 272.
(2) Morin, *Essai sur la vie et le caractère de J.-J. Rousseau*, 1820.
(3) Lettre à David Hume, 10 juillet 1766.

rer au gré de vos souhaits : je cesserai de vous persécuter quand vous cesserez de mettre votre gloire à l'être (1). »

Cette lettre de Walpole, que Jean-Jacques put lire dans le « Saint-James Chronicle » les premiers jours d'avril et dans laquelle il sentit la complicité de Hume, le navra.

« La peine de cœur que j'éprouve est excessive ; elle trouble ma raison; toutes mes facultés sont dans un bouleversement qui ne me permet pas de vous parler d'autre chose (2). »

Ce n'était donc pas sans motif que Jean-Jacques rompit avec Hume, et ses idées de persécution vis-à-vis de lui n'avaient un fondement que trop réel. Ce qui n'empêcha pas Hume de le traiter de scélérat, d'Alembert et Suard de publier sa lettre avec des notes de Hume en y joignant une préface injurieuse (3), et les écrivains français, Voltaire en tête, de prendre ouvertement parti pour son adversaire.

La vie de l'auteur des *Confessions* est pleine de douloureuses épreuves de ce genre, et il a eu à subir, on peut le dire, toutes les humiliations et toutes les flétrissures: depuis l'arrêt de prise de corps rendu lors de la publication de son *Emile* et son expulsion de Genève, sa ville natale, jusqu'à l'accusation d'escroquerie portée contre lui par Thévenet le chamoiseur et à sa lapidation par des cailloux à Motiers-Travers. Non, tout n'était pas imaginaire dans les inquiétudes de Jean-Jacques; et il n'est pas contestable que son délire de persécution ait été en grande partie créé ou tout au moins alimenté et renforcé par les tourments sans nombre dont il fut accablé.

Voilà qui diminue singulièrement le degré de son trouble mental. Ce qui le diminue encore, c'est la lucidité et la conscience de soi qu'il a conservées, en même temps que la puissance créatrice de son esprit, au milieu même de ses maladives conceptions.

Nous avons déjà vu qu'à diverses reprises Rousseau avait compris l'absurdité de ses soupçons et se les était sincèrement reprochés, notamment vis-à-vis de son libraire et des jésuites, lors de l'impression de l'*Emile*.

Dans bien d'autres circonstances, il fit preuve d'une égale clairvoyance.

Parlant du moment où il découvrit le complot tramé contre lui, il dit :

« L'indignation, la fureur, le délire s'emparèrent de moi; je perdis la tramontane, ma tête se bouleversa (4). »

Il dit ailleurs, parlant de lui-même :

« Je ne prétends pas vous donner pour des réalités toutes les

(1) David Hume, *Lettre à Madame de Barbantane*, du 16 février 1766.

(2) Lettre à Madame de Boufflers, du 9 avril 1766.

(3) *Exposé succinct de la contestation qui s'est élevée entre M. Hume et M. Rousseau, avec pièces justificatives*, traduit par Suard, avec préface, 1766.

(4) Les Rêveries, *Huitième promenade*, p. 347.

idées inquiétantes que lui fournit l'obscurité profonde dont on s'applique à l'entourer. Les mystères qu'on lui fait de tout ont un aspect si noir qu'il n'est pas surprenant qu'ils affectent de la même teinte son imagination effarouchée. Mais, parmi les idées outrées et fantastiques que cela peut lui donner, il en est qui, vu la manière extraordinaire dont on procède avec lui, méritent un examen sérieux avant d'être rejetées (1). »

Ailleurs encore :

« Peut-être, sans m'en apercevoir, ai-je changé moi-même plus qu'il n'aurait fallu : quel naturel résisterait sans s'altérer à une situation pareille à la mienne ? Convaincu par vingt ans d'expérience que tout ce que la nature a mis d'heureuses dispositions dans mon cœur est tourné par ma destinée et par ceux qui en disposent au préjudice de moi-même ou d'autrui, je ne puis plus regarder une bonne œuvre qu'on me présente à faire que comme un piège qu'on me tend et sous lequel est caché quelque mal (2). »

Ces indices évidents de lucidité et de conscience se retrouvent chez Jean-Jacques jusque dans ses crises les plus aiguës : par exemple dans sa lettre au général Conway, écrite au cours de sa fugue panophobique d'Angleterre, c'est-à-dire au moment le plus délirant de son existence. Après s'être engagé d'honneur à ne faire aucun éclat et à ne plus rien publier, si on lui laisse la vie sauve et la liberté, il ajoute :

« Lorsqu'il sera pressé de s'expliquer sur les plaintes indiscrètes qui, dans le fort de ses peines, lui sont quelquefois échappées, il les rejettera sans mystère sur son humeur aigrie et portée à la défiance et aux ombrages par des malheurs continuels. Je pourrai parler de la sorte avec vérité, n'ayant que trop d'injustes soupçons à me reprocher par ce malheureux penchant, ouvrage de mes désastres, et qui maintenant y met le comble (3). »

Un tel langage n'est pas, certes, celui d'un délirant ordinaire, surtout au plein de son paroxysme. Au reste, dès le lendemain de sa fuite anxieuse d'Angleterre, Jean-Jacques écrit plusieurs lettres calmes et reposées (4) et, parvenu à Amiens, il a avec Gresset, l'exquis poète, une série d'entrevues charmantes, où ne perce pas la moindre trace de déraison.

La plupart des aliénistes qui ont écrit sur Rousseau n'ont pas manqué de constater et de signaler cette lucidité, exceptionnelle chez un aliéné : aussi se sont-ils efforcés de l'expliquer. Châtelain (5) dit que, ainsi que cela a lieu dans le délire de persécution, délire partiel, Jean-Jacques restait en pleine possession de son jugement tant qu'on ne touchait pas à l'objet de son délire, mais que, sur ce point, il extravaguait aussitôt.

(1) Deuxième Dialogue, p. 196, 197.
(2) Les Rêveries, *Sixième promenade*, p. 316.
(3) *Correspondance*, Lettre au général Conway du 30 avril 1767.
(4) *Correspondance*, Lettre du 13 mai 1767 à M. E. J., chirurgien. — Lettres du 22 mai à M. le marquis de Mirabeau et à M. du Peyrou.
(5) Châtelain, *loc. cit.*

Cela n'est point exact, puisque, nous venons de le voir, sur le chapitre même de ses suspicions, Jean-Jacques s'analysait assez sainement pour reconnaître qu'il était en grande partie victime de son humeur chagrine et de ses défiances exagérées.

Möbius (1), lui, attribue le caractère atténué du trouble mental de Rousseau à la solidité de son intelligence qui opposait une barrière au développement complet de la psychose. Pure hypothèse encore, car les fortes intelligences et le génie même, si grand qu'il soit, ne sont pas, hélas! à l'abri de la folie.

En réalité, la lucidité consciente de Rousseau n'a pas besoin d'explication. Elle était la conséquence naturelle de la forme et du degré de sa maladie. L'auteur de l'*Emile* ne fut jamais un *fou*, au sens propre du mot. Bien que tourmenté par des craintes et des soupçons imaginaires, bien qu'ayant obéi à ses idées fausses au point d'accomplir parfois des actes déraisonnables, il n'a jamais franchi cette ligne de démarcation difficile à préciser, mais réelle, qui sépare l'inquiétude, la suspicion outrée, l'exaltation et même certains délires rudimentaires de la vraie insanité. Il fait partie non pas des vésaniques persécutés qui peuplent les asiles, en proie à leurs dangereuses impulsions, mais de ces grands sensibles, doublés souvent de grands penseurs, dont l'hyperalgésie native s'est tellement accrue aux chocs douloureux de la vie, qu'ils en arrivent à souffrir de tout et de tous et à tomber dans une noire misanthropie, pathologique assurément, mais n'atteignant pas jusqu'à la folie.

*
* *

Un trouble mental de ce genre n'est certainement pas incompatible avec une maladie faite à la fois de neurasthénie et d'artério-sclérose. Car il se rattache bien moins à la psychose pure qu'au neuro-arthritisme, dont il représente une sorte d'exacerbation cérébrale, et il se lie souvent, comme lui, à des lésions générales de la circulation.

Il en était ainsi chez Rousseau. Cliniquement, en effet, son délire n'a été que l'efflorescence mentale d'une hyperesthésie neurasthénique, orientée par les circonstances mêmes vers la suspicion maladive.

La preuve en est dans ce fait que, chez lui, la neurasthénie ne s'est pas effacée, ni même atténuée devant le délire, au moment de son éclosion. Au contraire, elle a constamment marché de pair avec lui, en une évolution nettement commune, et jamais ces deux syndromes n'ont été l'un et l'autre aussi marqués qu'aux moments où les souffrances physiques se trouvaient à leur maximum.

Quant aux rapports du trouble mental de Rousseau avec

(1) Möbius, *loc. cit.*

l'artério-sclérose, ils résultent des particularités spéciales de son processus et de sa terminaison.

Comment, en effet, s'est achevée la mélancolie persécutée de Jean-Jacques ?

Elle s'est achevée, ainsi que cela a généralement lieu dans les cérébropathies en rapport avec l'artérite chronique, par un apaisement et une diminution du délire, correspondant à un affaiblissement lentement graduel de l'intelligence, et cela jusqu'à l'ictus final.

L'apaisement et la diminution du délire, aux derniers temps de la vie de Jean-Jacques, sont indéniables. Très sensibles dans sa manière d'être, devenue plus calme, ils se manifestent avec la même évidence dans ses productions. Rien n'est plus significatif à cet égard que la comparaison entre les *Dialogues*, qui datent de 1775, et les *Rêveries*, qu'il écrivait encore à sa mort, en 1778. Autant les premiers sont passionnés, fiévreux, exaltés, sonnent la fêlure, comme dit M. Brunetière (1), autant les dernières sont touchantes et reposées dans leur sereine mélancolie. Dans cette œuvre, le plus humain et le plus délicat des chants du cygne, on trouve encore des idées de persécution, mais moins aiguës, moins intenses, avec quelque chose de tranquille et de rasséréné, comme le récit d'un vieillard qui évoquerait dans un lointain adouci les dramatiques événements de sa vie d'autrefois.

Quant à l'affaiblissement lent de l'intelligence chez Rousseau, il fut moins apparent et il n'a pas, que je sache, été signalé ; mais il n'en est pas moins certain. L'auteur de l'*Emile* était trop pénétrant analyste et trop bon observateur de lui-même pour s'y tromper, et il a noté les premiers signes de sa décadence intellectuelle en termes d'une précision et d'une justesse admirables.

« J'ai bientôt senti que j'avais trop tardé d'exécuter ce projet. Mon imagination, déjà moins vive, ne s'enflamme plus comme autrefois à la contemplation de l'objet qui l'anime ; je m'enivre moins du délire de la rêverie ; il y a plus de réminiscence que de création dans ce qu'elle produit désormais ; un tiède alanguissement énerve toutes mes facultés ; l'esprit de vie s'éteint en moi par degrés ; mon âme ne s'élance plus qu'avec peine hors de sa caduque enveloppe, et sans l'espérance de l'état auquel j'aspire parce que je m'y sens avoir droit, je n'existerais plus que par des souvenirs (2)...

« Aujourd'hui que mon cœur, serré de détresse, mon âme affaissée par les ennemis, mon imagination effarouchée, ma tête troublée par tant d'affreux mystères dont je suis environné, aujourd'hui que toutes mes facultés, affaiblies par la vieillesse et les angoisses, ont perdu tout leur ressort, irais-je m'ôter à plaisir toutes les ressources que je m'étais ménagées et donner plus de confiance à ma raison déclinante, pour me rendre injustement malheureux,

(1) Brunetière, *La folie de Rousseau*, in *Revue des Deux-Mondes*, 1890.
(2) *Les Rêveries*, deuxième promenade, p. 239, 240.

qu'à ma raison pleine et vigoureuse pour me dédommager des maux que je souffre sans les avoir mérités (1)...

« Durant cet intervalle, le peu que je savais s'est presque entièrement effacé de ma mémoire et bien plus rapidement qu'il ne s'y était gravé. Tout d'un coup, âgé de soixante-cinq ans passés, privé du peu de mémoire que j'avais et des forces qui me restaient pour courir la campagne... (2) »

Mais voici le passage le plus explicite et le plus net :

« Je ne puis plus, comme autrefois, me jeter tête baissée dans ce vaste océan de la nature, parce que mes facultés affaiblies et relâchées ne trouvent plus d'objets assez déterminés, assez fixes, assez à ma portée, pour s'y attacher fortement et que je ne me sens plus assez de vigueur pour nager dans le chaos de mes anciennes extases. Mes idées ne sont presque plus que des sensations, et la sphère de mon entendement ne passe pas les objets dont je suis immédiatement entouré (3). »

Je ne crois pas qu'il soit possible de dépeindre mieux que dans ces derniers mots le début de l'insénescence intellectuelle, avec ses deux caractères fondamentaux : la faiblesse de transformation des sensations en idées ; le rétrécissement du champ cérébral.

Jean-Jacques est du reste revenu encore sur ce point, notamment dans sa dernière *Rêverie* :

« Réduit à moi seul, je me nourris, il est vrai, de ma propre substance, mais elle ne s'épuise pas; je me suffis à moi-même quoique je rumine pour ainsi dire à vide, et que mon imagination tarie et mes idées éteintes ne fournissent plus d'aliments à mon cœur. Mon âme offusquée, obstruée par mes organes, s'affaisse de jour en jour, et, sous le poids de ces lourdes masses, n'a plus assez de vigueur pour s'élancer, comme autrefois, hors de sa vieille enveloppe (4). »

Bien que lumineusement constaté par lui-même, ce qui est rare sans être cependant une exception, l'affaiblissement mental existait donc déjà à un certain degré chez Rousseau sur la fin de ses jours, et il est présumable que si l'ictus dont il est mort n'avait brusquement coupé court à cette décadence commençante, il fût tombé, par degrés, dans la démence par ramollissement lent des artério-scléreux.

Le trouble psychopathique de Jean-Jacques n'est donc en rien, comme on voit, incompatible avec l'existence, que nous avons admise chez lui, d'une artério-sclérose neurasthénique ; il vient même la confirmer.

J'ajoute que j'ai eu l'occasion d'observer, dans ces dernières années, des cas identiques. Un entre autres, tout récent, semblait absolument calqué sur le sien : Arthritisme héréditaire. — Artério-sclérose lente avec vertige, bourdonnements et dureté

(1) *Les Rêveries*, troisième promenade, p. 268.
(2) Septième promenade, p. 324.
(3) Septième promenade, p. 332.
(4) Huitième promenade, p. 332.

d'oreille à gauche, cercle cornéen, pollakiurie nocturne, symptômes cardio-vasculaires, etc. — Neurasthénie constitutionnelle avec hypocondrie. — Puis, vers 50 ans, troubles cérébraux sous forme d'idées de persécution ; déplacements et fugues perpétuelles ; commencement d'affaiblissement mental. — Le tout accompagné d'un état congestif du cerveau qui, selon toute apparence, terminera plus ou moins rapidement ce long processus.

On s'est demandé si l'affection mentale de Rousseau était curable, et la question a été diversement interprétée (1). Les considérations qui précèdent permettent, nous semble-t-il, de la résoudre de façon un peu plus précise.

Cette affection mentale, mélancolie à délire de persécution, greffée sur une artério-sclérose neurasthénique, était susceptible de se modifier autant que peut l'être un état semblable, c'est-à-dire de façon relative, sous la double influence du traitement moral (repos d'esprit, éloignement du monde, renoncement à tout, ce que Jean-Jacques s'est si judicieusement imposé à lui-même) et du traitement somatique, à la fois antitoxique et vasculaire. Il est certain qu'une telle thérapeutique eût pu amender notablement l'ensemble des symptômes morbides, et j'en ai obtenu dans des cas semblables d'excellents résultats : mais, malgré tout, on n'arrête pas indéfiniment les progrès de l'usure artérielle, et il m'est arrivé maintes fois de voir de tels malades succomber brusquement à un ictus cérébral, même après la disparition des accidents nerveux.

*
* *

Me voilà arrivé à la fin de cette étude, beaucoup plus longue que je ne l'avais pensé et que je ne l'eusse voulu. Je m'en excuse de mon mieux.

Ainsi qu'il arrive parfois, je me suis laissé gagner par mon sujet et aussi par mon malade, car j'avoue qu'au fur et à mesure que j'ai mieux compris et pénétré Rousseau, je me suis mis à l'aimer davantage. Si bien qu'à l'heure actuelle, subjugué peut-être en partie par le charme et l'attrait qui se dégagent de lui, il m'apparaît non seulement comme un grand écrivain, mais comme une nature tendrement exquise, comme un être essentiellement doux et bon, dont les défaillances morales relevaient de la morbidité plutôt que du vice et qui, suivant la juste opinion de M. Brunetière, puisa dans sa sensibilité hyperesthésiée avec le principe de sa névrose délirante, celui même de son talent.

Et, le jugeant ainsi, je ne puis m'empêcher de songer malgré moi à ce passage de ses derniers écrits où, renonçant à un retour du public en sa faveur, même dans l'avenir, il déclare

(1) Cabanès, *loc. cit.*

que les médecins et les oratoriens surtout (1) le poursuivront éternellement.

« Quand tous mes ennemis particuliers seront morts, les médecins, les oratoriens vivront encore ; et quand je n'aurais pour persécuteurs que ces deux corps-là, je dois-être sûr qu'ils ne laisseront pas plus de paix à ma mémoire après ma mort, qu'ils n'en laissent à ma personne de mon vivant. Peut-être, par trait de temps, les médecins, que j'ai réellement offensés, pourraient-ils s'apaiser ; mais les oratoriens, que j'aimais, que j'estimais, en qui j'avais toute confiance, et que je n'offensai jamais ; les oratoriens, gens d'église et demi-moines, seront à jamais implacables... »

Pauvre Jean-Jacques ! je ne sais ce que pensent de toi, à ce jour, tes ennemis de l'Oratoire ! Mais quant aux médecins, rassure-toi. Voilà longtemps qu'ils te plaignent et qu'ils t'admirent, comme ils plaignent et comme ils admirent ton génial prédécesseur Molière qui, plus que toi cependant, leur voulut du mal. Et lorsque, comme je viens de le faire, ils se permettent de t'étudier dans ton organisation, dans ta santé et ta maladie, ce n'est point, ô grande âme, pour te poursuivre à travers la tombe et insulter à ta mémoire ; c'est parce que tu le voulus ainsi toi-même, en t'offrant délibérément aux fouilles du scalpel dans ton entière nudité. Tu le voulus et tu fis bien. Car t'étudier en ton essence intime, dans la vie de ton corps, de ton cerveau et de ton cœur, c'est voir en toi ce que tu fus : le plus humain, le plus délicat et le plus douloureux des génies.

Informations de la « Chronique »

Notre gravure

A la suite d'articles parus jadis dans cette revue sur la blessure de Garibaldi (2), notre ami, le Dr Bérillon, voulut bien nous signaler l'existence, dans son musée psychologique, qui recèle tant de trésors, d'une médaille frappée à l'occasion de la fameuse opération qui commença la réputation de Nélaton.

Nous avons chargé l'artiste Kreutzberger de nous en dessiner un croquis, et c'est celui-ci que nous avons fait reproduire par la gravure et que nous publions dans ce numéro.

Les amateurs de numismatique médicale (et nous savons qu'il en est un certain nombre parmi les lecteurs fidèles de la *Chronique*), ne sauraient être qu'intéressés par cette reproduction.

---

(1) Il n'avait pas toujours professé les mêmes sentiments à l'égard des oratoriens. De l'Ermitage (de Montmorency), où il composa la *Nouvelle Héloïse*, Jean-Jacques écrivait, en effet, la lettre suivante à M. de Nucly, supérieur de la maison de l'Oratoire à Montmorency, en lui envoyant un exemplaire de son *Emile* : « J.-J. Rousseau prie Messieurs de l'Oratoire de Montmorenci, de vouloir bien accorder à ses derniers écrits une place dans leur bibliothèque. Comme adopter le livre d'un auteur n'est pas adopter ses principes, il a cru pouvoir, sans témérité, leur demander cette faveur.

29 mai 1762. »

(Cf. *Mes Voyages aux environs de Paris*, par J. Delort, t. I, p. 33.)

(2) V. *Chronique médicale*, 1898, p. 455 et 556.

ÉCHOS DE PARTOUT

Duels entre Médecins

Une vive altercation a eu lieu au Club médical entre M. Pozzi, sénateur, et M. Devillers, médecin et ami de M. Deroulède, au sujet du procès de la Haute Cour. M. Devillers, après quelques écarts de langage, jeta un de ses gants au visage de M. Pozzi Ce dernier envoya à M. Devillers deux de ses amis, MM. Ranc et Berardi, pour demander une réparation par les armes. M. Devillers désigna comme témoins MM. Dumonteil et Beauvois-Devaux.

MM. Ranc et Gaston Berardi soulevèrent tout d'abord une question préjudicielle. Le Dr Devillers avait insulté le Dr Pozzi à cause de son vote à la Haute Cour condamnant Déroulède: ils firent remarquer que le Dr Pozzi n'avait pas assisté à toutes les séances de la Haute Cour, par suite de maladie, et n'avait pas pris part au vote. Après avoir fait part au Dr Devillers de cette observation, MM. Dumonteil et Beauvois-Devaux ont déclaré, au nom de leur client, que celui-ci maintenait ce qu'il avait dit, incriminant « l'attitude générale » du Dr Pozzi au Sénat. Une rencontre a été, dès lors, jugée inévitable. D'après le *Temps*, le Dr Pozzi, offensé, avait le choix des armes.

Bien que son adversaire, élève des frères Roubau, jouît d'une réputation d'escrimeur bien entraîné, et que lui-même ne fasse pas d'escrime, M. Pozzi a choisi l'épée, ayant pris seulement deux leçons de terrain chez Baudry. La rencontre a eu lieu aux environs de Louveciennes. M. Pozzi a été blessé très légèrement à la main, la pointe de l'épée ayant pénétré dans un espace interosseux. Les deux adversaires se sont réconciliés sur le terrain.

Malgré cette solution, le Parquet a décidé d'intenter des poursuites au Dr Devillers en application des articles 222 et 223 du Code pénal qui punit ceux qui ont insulté ou menacé des magistrats ou des jurés durant l'exercice de leurs fonctions ou à propos de ces mêmes fonctions.

M. le sénateur Pozzi, à la fois magistrat et juré comme membre de la Haute Cour, a eu la généreuse courtoisie de faire une démarche au ministère de la Justice pour arrêter les poursuites intentées à son récent adversaire.

(*Le Progrès médical.*)

Les Médecins journalistes

M. le Dr Marcel Baudouin, secrétaire général de l'*Association de la Presse médicale française*, est nommé *membre de la* Commission supérieure de la Presse a l'Exposition universelle de 1900. — C'est la première fois qu'un *journaliste médical* force la porte des grandes Commissions de Presse, à titre de simple journaliste. — C'est d'un bon augure pour l'avenir de notre profession.

(*Gazette médicale de Paris.*)

Effets de la suggestion mentale.

Le célèbre aliéniste de New-York, M. Spitzka, rappelle une série de faits qui prouvent la puissance de la suggestion mentale. Ainsi la mortalité du fait des blessures et des maladies, dans une armée



MÉDAILLE COMMÉMORATIVE DE L'OPÉRATION DE GARIBALDI, PAR NÉLATON.

vaincue, est dans le rapport de 4 à 3, et même de 3 à 2, comparativement à ce qu'elle est dans une armée victorieuse. On a constaté que des personnes bien portantes et bien nourries ne résistent pas à la privation d'aliments plus de 3 à 4 jours ; or il est certain, par comparaison avec la résistance des jeûneurs volontaires, qu'elles meurent uniquement de l'effet psychique que la faim produit sur elles. Lorsque les troupes de Guillaume d'Orange assiégeaient Bréda, elles souffraient du scorbut, et Guillaume, en l'absence de remède réel, fit préparer un prétendu élixir dénué de toute action, mais il convainquit ses hommes que c'était là une merveilleuse panacée et faisant ainsi renaître l'espoir chez eux, les sauva presque tous. Inutile d'insister sur l'efficacité de la suggestion chez les hystériques, ce sont des faits bien connus. M. Spitzka pense aussi qu'il faut certainement attribuer à de la suggestion mentale le fait que bien des gens meurent précisément à l'heure qu'ils avaient annoncée à l'avance. Soit ; mais si semblable prédiction est inconnue de la personne qu'elle concerne et que seul son entourage connaît, il ne peut plus être question de suggestion mentale, à moins d'admettre des transmissions de pensée bien compliquées agissant sur l'inconscient de l'intéressé. Enfin, il est curieux de rappeler que bien des personnes se refusent à faire leur testament, de crainte qu'elles ne meurent plus tôt.

(*La Lumière et la Nature.*)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Congrès internationaux intéressant les médecins

A l'occasion de l'Exposition universelle, nombre de congrès internationaux seront réunis à Paris. Parmi ces congrès, plusieurs intéressent la médecine et les médecins, tels sont :

1° Le *Congrès de médecine*, qui aura lieu du 2 au 9 août. Cotisation : 25 francs. S'adresser à M. le Dr Duflocq, trésorier du Congrès, rue de l'Ecole-de-Médecine, 21, Paris ;

2° Le *Congrès de médecine professionnelle et de déontologie médicale*, qui aura lieu du 23 au 28 juillet. Cotisation : 15 francs. S'adresser à M. Pierre Masson, trésorier du Congrès, boulevard Saint-Germain, 120, Paris;

3° Le *Congrès d'hypnotisme expérimental et thérapeutique*, qui aura lieu du 12 au 16 août. Cotisation : 20 francs. S'adresser à M. le Dr Edgar Bérillon, secrétaire général de la Commission d'organisation, rue Taitbout, 14, Paris ;

4° Le *Congrès d'électrologie et de radiologie médicales*, qui aura lieu du 27 juillet au 1er août. Cotisation : 25 francs. S'adresser a M. le Dr A. Moutier, secrétaire de la Commission d'organisation, rue de Miromesnil, 11, Paris ;

5° Le *Congrès d'assistance publique et de bienfaisance privée*, qui aura lieu du 30 juillet au 5 août. Cotisation : 20 francs. S'adresser au Secrétariat général de la Commission d'organisation , rue Cambacérès, 6, Paris ;

6° Le *Congrès de la Presse médicale*, qui aura lieu du 26 au 28 juillet. Cotisation : 25 francs.

Citons encore : le *Congrès des végétariens*, qui s'est ouvert le 21 juin ; le *Congrès d'homœopathie*, qui sera inauguré le 18 juillet ; le

Congrès de pharmacie, le 2 août; le *Congrès de dermatologie et syphiligraphie*, le 2 août également; le *Congrès dentaire*, le 8; le *Congrès d'hygiène*, le 10; le *Congrès contre l'abus du tabac*, le 20; le *Congrès de psychologie*, le 22; le *Congrès de l'éducation physique*, le 30 août; enfin, le *Congrès des spécialités pharmaceutiques*, le 3 septembre.

Nouveaux journaux

Vient de paraître le premier n° des *Archives de médecine et de chirurgie spéciales*, rédacteur en chef le Dr Suarez de Mendoza, à qui nous souhaitons une confraternelle bienvenue.

Notre distingué confrère le Dr Guimbail, en même temps qu'il nous envoie son beau volume de la *Thérapeutique par les agents physiques*, ouvrage qui comble vraiment une lacune, nous avise qu'il prend la direction d'un nouveau journal de médecine, le *Monaco médical*, qui fusionnera désormais avec la revue que dirigeait auparavant notre collègue.

Le *Monaco médical* paraîtra deux fois par mois. Sa fusion avec la *Thérapeutique par les agents physiques*, précédemment publiée à Monaco, le nom de son Directeur et Rédacteur en chef, qui s'est acquis une légitime notoriété dans le journalisme scientifique, la collaboration de médecins distingués de la Principauté sont garants du succès de notre nouveau confrère, auquel nous désirons longue vie et prospérité.

Annuaire de l'« Argus de la Presse »

L'*Argus de la Presse* prépare une publication des plus documentées qui portera le nom d'*Annuaire de l'Argus de la Presse*; ce travail, qui est commencé depuis 1895, renfermera plus de 25.000 journaux, de tous les points les plus reculés du globe.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Littérature médico-pornographique. — Beaucoup d'entre vos lecteurs ont dû remarquer certains articles parus dans un journal de médecine de Paris, articles que Zola, le Zola de la *Terre* et de *Nana*, ne désavouerait certainement pas. Au moins Zola ne cache-t-il pas son drapeau et va toute bannière déployée.

Il n'en est pas de même du correspondant du journal précité, de celui qui a notamment communiqué à notre confrère les articles sur les *Redingotes* (lisez : capotes) *anglaises*, les *Fétichistes des poils*, et une série de poésies — quelle poésie ! — extraites des manuscrits d'un apothicaire du xviiie siècle, du nom de Demachy; je puise ce dernier renseignement dans un numéro du journal mis en cause, du 25 février 1900.

C'est ce même numéro qui contient l'étude intitulée : *Les Fétichistes des poils*, étude signée : Dr Dx.

Pourrait-on nous dire si c'est bien un docteur en médecine authentique qui se dissimule sous un pseudonyme de circonstance et, en

ce cas, quelles raisons l'empêchent de nous faire connaître sa véritable personnalité ? Rougirait-il de mettre son nom au-dessous d'œuvres relevant plutôt, il est vrai, de la basse littérature, de la littérature putride que de la littérature médicale ? En ce cas, nous ne pourrions que lui savoir gré d'avoir encore le souci de la dignité professionnelle.

Dr Ab. Vézel.

Un précurseur du Dr Calot au XVIIIe siècle. — « Pendant plus de douze années, écrit le médecin Verdier dans son *Discours sur l'éducation nationale, physique et morale des deux sexes* (1792), j'ai travaillé avec Tiphaine, célèbre bandagiste de Paris, sur la cure des bosses et autres difformités. Nous avons trouvé et annoncé en 1772 les moyens de rectifier les membres difformes par des exercices appropriés, soutenus de machines mobiles, qui font l'effet de muscles artificiels. Cette nouvelle orthopédie, aussi salutaire que l'ancienne est inutile et dangereuse, a été continuée dans notre Maison d'Education et ailleurs par les plus grands succès ; les moyens qu'elle emploie ne peuvent nuire, lorsqu'ils sont dressés, appliqués et suivis par un homme instruit de la mécanique animale. Je me trouve obligé de renvoyer mes lecteurs au *Discours* que j'ai fait imprimer sur ce nouvel *Art* en 1784, et au prospectus du traité que j'en dois donner... » Pourrait-on nous donner des détails plus circonstanciés sur la méthode de ce précurseur ignoré du Dr Calot ?

C. A.

Médecins de marine romanciers. — M. Jean Charcot a donné récemment, dans la revue intitulée la *Vie en plein air*, le récit des 28 jours qu'il a faits à bord d'un cuirassé comme médecin de marine. Pourrait-on citer d'autres médecins ayant donné le récit de leur séjour dans l'armée pendant leur période de 28 jours ; ou connaît-on des médecins de marine ayant publié le récit de leurs voyages au long cours ? Une liste intéressante serait à dresser pour les chercheurs qui auront plus tard recours à la *Chronique médicale*.

Dr Michaut.

Pharmaciens dramaturges. — La *Chronique* a donné le nom d'un certain nombre de docteurs en médecine ayant publié ou fait représenter des ouvrages dramatiques. Pourrait-elle donner le nom de quelques pharmaciens auteurs dramatiques, traducteurs ou *adaptateurs* à la scène de romans ou d'ouvrages littéraires ?

Dr Mathot.

Réponses

Le martyrologe des médecins (VI, 798 ; VII, 378). — La *Chronique médicale* prend une heureuse initiative. Elle fait le relevé de ceux de nos camarades morts victimes du devoir professionnel. Pendant mes dernières années d'internat, j'ai eu la peine de voir disparaître autour de moi quatre de mes amis :

A l'hôpital Trousseau, *Combes*, externe dans le service de Moizard, mort à 25 ans d'une diphtérie hypertoxique, enlevé en 48 heures, en octobre 89. Ce malheureux était candidat à l'internat. Le matin de sa mort, qui a eu lieu à midi, le jour même du concours, il nous manifestait encore ses regrets de ne pouvoir aller faire sa copie.

Il est mort dans une de nos chambres d'interne à l'hôpital Trousseau.

L'année suivante, en 90, j'étais l'interne de Bucquoy, à l'Hôtel-Dieu: c'était l'année où le typhus a fait son apparition à Paris. J'ai eu la douleur de voir encore mourir un de mes externes, Joseph *Lallemand*, contagionné en même temps qu'une sœur du service. Cette dernière guérit ; ce pauvre Lallemand, qui était en première année d'externat, est mort à l'Hôtel Dieu annexe en avril 1890. Garçon très travailleur et très distingué.

A la fin de cette même année, j'ai encore perdu un de mes camarades de promotion, Joseph Laurent-*Préfontaine*, mort d'une fièvre typhoïde contractée au chevet d'un enfant atteint de cette maladie, dans la clientèle de son père, qui exerçait depuis trente ans, rue Taitbout. Cette année, Laurent-Préfontaine finissait son internat à l'hôpital Beaujon (octobre 1890).

Enfin, je clos cette longue liste par le Dr *Gundelage*, installé depuis quelques années rue de Saint-Pétersbourg, mort de septicémie suraiguë, à la suite d'une piqûre à l'index, en ouvrant un panaris à un enfant (1895).

Voilà, mon cher confrère, des renseignements précis qui pourront peut-être vous intéresser. Ils sont très exacts, car j'ai assisté à la mort de tous ces malheureux.

Dr J. Touchard.

L'Ecole de Salerne et la symphyséotomie (VI, 806). — A propos d'un sonnet (?) de l'école de Salerne, où il est question de la symphyséotomie,

De partu in mala pelvis transformatione
Pelvis in augusta, etc.,

page 806 de la *Chronique médicale*, 1899, on ajoute qu'on a cherché ce passage de l'école de Salerne dans les anciennes éditions et qu'on ne l'a pas trouvé dans l'édition de Ch. Meaux-Saint-Marc, avec introduction par Daremberg; j'ai trouvé ce sonnet, qui mesure vingt-sept vers (c'est long pour un sonnet), dans l'édition de l'école de Salerne, publiée par M. Levacher de la Feuterie, à Paris, chez Méquignon l'aîné, libraire, rue des Cordeliers, près des écoles de chirurgie, M. DCC. LXXXII.

Dr Eug. Moynier.

La bibliographie du rire (VI, 789). — Depuis que j'ai posé cette question, plusieurs mois avant son impression dans la correspondance médico-littéraire de la *Chronique*, une excellente thèse a paru sur ce sujet où la question bibliographique a été traitée avec soin. L'auteur n'a cependant parlé ni d'un chapitre de Stendhal (publié) dans *Racine et Shakespeare*, ni de l'article de Baudelaire. Je fais allusion à la thèse toute récente de M. le Dr J. M. Raulin. M. Paul Hartenberg a consacré à cette thèse une analyse très intéressante (in *Revue de Psychologie*, novembre 1899) ; et M. Jules Claretie, une chronique très spirituelle (dans le *Journal*).

Un des livres les plus curieux qui aient été publiés sur la question, est le *Traité du ris*, par Joubert. Le titre exact en est : *Traité du Ris contenant son essence, ses causes, et merveilleus effais, curieusement recherchés, raisonnés et observés, par M. Laur. Joubert, conseiller et médecin ordinaire du Roy, et du Roy de Navarre, premier docteur regent, chancelier et iuge de l'Université de Médecine de Montpellier. Item La cause morale du ris de Démocrite, expliquée et témoignée*

par Hippocras — plus Un dialogue sur la Cacographie française, avec des annotacions sur l'orthographie, par M. Joubert. A Paris. M. D. LXXIX.

Le livre est dédié à Marguerite de France, Royne de Navarre. Ce livre est du plus grand intérêt, et la *Chronique*, qui s'occupe d'histoire, devrait en donner une analyse.

L'édition que je possède contient un portrait de l'auteur accompagné de ces vers :

Ce livre de Joubert
Ha exprimé l'image
De toute la Nature :
Et toute la Nature
Ha exprimé l'image
De ce mœme Joubert.

L'auteur analyse l'opinion de tous les auteurs grecs et latins au sujet de l'essence du rire. Il y démontre « que le Ris vient d'une affeccion du cœur et non pas du cerveau ». La physiologie du rire et son action bienfaisante y est expliquée. On y trouve un chapitre intitulé : « D'où vient qu'on pisse, fiante et suë à force de rire », et des déductions physiologiques sur le mouvement des mâchoires, dont seule l'inférieure est mobile, chez tous les animaux, sauf le crocodile. Il explique les mouvements du diaphragme, dont le cœur est l'auteur, etc. etc.

Le rire sardonique est causé par la rate :

La rate anflée à l'homme nuit :
Et toute fois elle produit
Un ris inepte : tellement
Qu'elle ressemble proprement
A l'herbe dite Sardonie
Qui faisant rire ôte la vie...

Dr Michaut.

Les punaises en thérapeutique (VI, 788). — Un de vos correspondants demande si les punaises ont été employées en médecine à autre chose qu'à faire rendre les sangsues avalées par mégarde. — Oui.

Elles furent employées dans l'antiquité comme fébrifuges, mangées avec des fèves, contre la fièvre quarte en particulier ; absorbées de la même façon, elles préservaient de la morsure de l'aspic.

Leur odeur passait pour antispasmodique.

Enfin, indépendamment de l'usage cité par votre correspondant, elles facilitaient, en topique, la miction.

Encore une panacée en désuétude ! En tout cas, les punaises passent encore pour diurétiques dans certaines campagnes, et pour calmants.

Dr Artault de Vevey.

— Dioscoride en faisait introduire la poudre dans le canal de l'urèthre. A Paris, pendant le xviiie siècle, on introduisait des punaises vivantes dans ce canal, *de même que les poux*, « afin qu'elles « y excitent une espèce de chatouillement et qu'elles obligent par « là le sphincter de la vessie à se relâcher. » On les conseillait encore, brûlées et prises en poudre, pour chasser « l'arrière-faix », ou encore dans la suppression d'urine. Mais voici l'usage le plus

extraordinaire qu'on faisait des punaises, qui correspond bien aux préoccupations actuelles des sérothérapeutistes : on faisait prendre sept à huit punaises, cueillies dans le lit du malade, pour guérir les fièvres intermittentes au moment de l'accès.

Si on en faisait autant pour la peste?

Pour finir, mentionnons que Linnæus, Charles Linné (1707-1778), et Charles Linné fils (1741-1783), parlent de quarante-trois espèces de punaises. Dr SOCRATE LAGOUDAKY.

— Dans les commentaires de André Matthiolus sur Dioscoride, liv. II, chap. XXXIII, on lit ce qui suit :

« Sept punaises de lict, prinses et avallées en gousses de febves (i'entens en la peau de la febve) autant que l'accès vienne, donnent grand secours aux fievres quartes : et avallées sans gousses des febves, elles surviennent à ceux qui sont mord(u)s des serpent, aspicz. Les femmes travaillées de l'amarris, sentant les punaises, y treuvent grand secours. Beues en vin, ou vinaigre, elles font tomber les sansues attachées au corps de la personne. Broyées et seringuées par la verge, elles servent à la difficulté d'urine.

« Les punaises sont les plus facheux et importuns ennemis qu'on puisse avoir la nuict au lict : car elles ne piquent seulement e sucent notre san(g) : ains sont tellement puantes, que les sens et les esprits sont plus offensés de leur puanteur, que les parties du corps, qu'ils pourroyent avoir piquées et sucées. Toutefois encore que cest animal soit vilain, facheux et puant, Nature neantmoins ne la voulu laisser inutile en la medecine : plusieurs modernes les mettent vives dedans la verge ou dedans les lieux naturels des femmes, pour les faire uriner, sans les broyer, selon l'ordonnance de Dioscoride. Ceste opinion me semble fort bonne : car les punaises vives merchan par les membres naturels, chatouillent et provoquent les conduits de l'urine à s'ouvrir, et la pousser dehors. Il y a aussi des punaises des champs, qui sont moindres que les punaises des lictz. Elles se nourrissent d'herbes et sont vertes, et aussi puantes que les autres. Quant à celles-cy, ie ne sache qu'elles ayent aucune vertu ny propriété en la médecine. » L. WEISSENBACH (Fribourg).

— Voici ce qu'on lit dans le *Dictionnaire des drogues simples*, de Lémery (1698). (Voir docteur Ingebraus : *Nicolas Lémery*, in *Echo médical du Nord*, 1898, page 463) :

« La punaise contient beaucoup de sel volatil et d'huile. Les punaises excitent l'urine étant prises intérieurement, elles poussent l'arrière-faix, elles chassent les fièvres intermittentes, on en avale 7 ou 8 à l'entrée de l'accès ; on les estime propres contre les morsures des serpents. » Dr L. (Lille).

— Parmi les nombreux médicaments tirés du règne animal et employés depuis l'antiquité jusqu'au commencement du XIXe siècle, figurent les cimex ou punaises.

Malgré la répugnance que devaient inspirer ces hideux animalcules, nous les voyons préconisés dans la plupart des anciens ouvrages de thérapeutique et dans les pharmacopées des temps modernes. Pour ne parler que des principaux auteurs qui ont exposé les prétendues propriétés de ce remède, nous citerons : *Pline* le naturaliste, *Dioscoride*, *Avicenne*, *Myrepse Nicolas*, *Jean-Jacques Wecker*, *Matthiole*, *Nicolas Lémery*, etc.

En son XXIXe livre d'histoire naturelle, chapitre XVII, *Pline* dit que les punaises sont très bonnes contre la morsure des serpents et contre toutes sortes de poisons; que les fumigations de punaises font tomber les sangsues attachées au corps; qu'écrasées et mélangées avec du sel et du lait de femme, elles servent à nettoyer les yeux malades; que deux punaises posées sur le bras gauche avec de la laine dérobée à des bergers font éviter les fièvres nocturnes, tandis qu'enveloppées dans de l'étoffe rose elles font disparaître les fièvres diurnes.

Là ne se bornaient pas les vertus médicales de ces insectes. *Dioscoride* nous apprend que la respiration de l'odeur de punaises fait revenir de *pamoison* les femmes atteintes de *suffocation de matrice*, — c'est ainsi que l'on désignait autrefois l'étouffement provoqué par la boule hystérique. Suivant le même médecin, les punaises enveloppées dans des pelures de fèves et prises au nombre de sept, avant l'accès, sont très efficaces contre les fièvres intermittentes. Broyées et mises dans le canal de l'urèthre, elles guérissent la difficulté d'uriner.

Matthiole, médecin Senois, utilisait également les punaises contre cette dernière affection, seulement il préférait les appliquer vivantes, trouvant que le chatouillement produit par leur contact provoquait plus sûrement l'émission des urines.

Lémery, dans son *Dictionnaire des drogues simples*, publié en 1760, recommande les punaises pour hâter la délivrance, en cas de rétention placentaire. Quant aux autres applications, il ne fait que répéter ce que tous les autres auteurs avaient dit avant lui.

Dr COULON (Cambrai).

Médecins français ayant primitivement écrit leurs œuvres en anglais (VI, 725). — Paul Broca, dont le puissant cerveau avait embrassé le cycle des connaissances humaines, et qui fut même un peu poète et grand amateur de musique, savait l'allemand et surtout l'anglais. En 1861, il collaborait à la *Cyclopedia of pratical Surgery*, et y écrivait notamment les articles *tumeurs, ostéite, nécrose, ostéophymie, perchlorure de fer*, en anglais bien entendu.

Quelques années plus tôt, en 1854, il lisait un mémoire sur la nécrose des cartilages articulaires devant la Société médicale allemande de Paris (*Verein deutscher Ærzte in Paris*), qui célébrait le dixième anniversaire de sa fondation. Qu'est devenue cette étrange *Verein ?*

J'ajouterai, dans le même ordre d'idées, qu'une œuvre considérable de Broca, absolument inédite en France, a été traduite en russe sur le manuscrit et publiée à Moscou en 1879 par la Société impériale des amis des sciences naturelles. C'est un barême anthropologique, avec des instructions étendues sur son emploi, et sur l'application de la méthode trigonométrique à la crâniologie.

Dr E. CALLAMAND (de Saint-Mandé).

L'Esprit des malades et des médecins.

Un jour qu'un de ses élèves présentait à Claude Bernard une grenouille et un crapaud préparés sur des linges :

« La musculature de la grenouille, dit le grand physiologiste, fait songer à Canova; celle du crapaud à Michel-Ange. »

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Chirurgie de l'estomae, quinze eas de gastro-entérostomie rétro-eolique postérieure en Y et deux eas de pyloreetomie et de gastreetomie, par le Dr J. Pantaloni, de Marseille. (Tirage à part des *Arehives provineiales de chirurgie*, 1er octobre 1899.)

La goutte à Evian les-Bains, par le Dr F. Chiaïs (de Menton) ; Paris, *Soeiété d'Editions scientifiques*, 4, rue Antoine-Dubois, 1900.

Histoire de la pharmaeie, origines, moyen âge, temps modernes, par L. André-Pontier, pharmacien. Paris, Octave Doin, éditeur, 8, place de l'Odéon, 1900. (*Sera analysé.*)

Synthèse, par Lanoaille de Lachèse. Paris, imprimerie F. Lievens, 119, boulevard Sébastopol. 1897.

Une famille française : les de Lesseps, d'après l'ouvrage récent de M. Louis Bridier, membre titulaire de la Société des études historiques, par Gabriel Joret-Desclosières. Paris, Albert Fontemoing, éditeur, 4, rue Le Goff.

Notiee sur le eolonel H. Fabre de Navaeelle et Louis Wiesener, par Gabriel Joret-Desclosières. Paris, Albert Fontemoing, éditeur, 4, rue Le Goff.

L'Hygiène du dyspeptique, par le Dr Linossier. Paris, Masson, éditeur, 1900. (*Sera analysé.*)

Dernière Idylle, par J. Turquan. Paris, Montgredien et Cie, Librairie illustrée, 8, rue Saint-Joseph, 1900. (*Sera analysé.*)

Comment on se défend des maladies nerveuses : la lutte contre la neurasthénie et les névroses, par le Dr Henry Labonne. Paris, *Soeiété d'Editions seientifiques*, 4, rue Antoine-Dubois.

Guerre aux mierobes, par le Dr Grellety. Mâcon, Protat frères, imprimeurs, 1900.

La Thérapeutique par les agents physiques, par le Dr Henri Guimbail. Paris, librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, 1900. (*Sera analysé.*)

Statistique des opérations pratiquées en 1899, par Robert Sorel, du Havre, chirurgien de l'hôpital Pasteur. (Tirage à part des *Arehives provineiales de ehirurgie*, 1er avril 1900.) Paris, *Institut International de bibliographie seientifique*, 93, boulevard Saint-Germain. 1900.

L'hypertrophie sénile de la prostate, par le Dr Guépin. Paris, Vigot frères, 1900.

CORRESPONDANCE

Claude Bernard et le Père Didon.

Paris, le 8 juin 1900.

MON CHER AMI,

Voulez-vous me permettre d'ajouter aussi mon faible témoignage à celui de M. Roques dans la question fameuse de la pseudo-conversion de Claude Bernard par le R. P. Didon. Je pense que l'auteur de l'*Esprit seientifique contemporain* ne sera pas taxé de partialité malgré d'apparentes et adverses attaches. Je m'explique :

Il y a 15 ans, licencié ès sciences physiques et naturelles, étudiant

en médecine, affligé du « struggle for life », j'entrai à l'école Albert-le-Grand d'Arcueil comme professeur de sciences physiques et naturelles (1[re] chaire). Le P. Jourdan, alors directeur, ne me demanda nulle profession de foi, ni pratique religieuse. Docteur en médecine en 1888, j'abandonnai cet enseignement pour la clientèle et la spécialisation électrique, mais je gardai à Arcueil de nombreux amis. Quand le P. Didon en fut directeur, ayant sympathisé avec lui, j'allai très souvent voir l'éminent dominicain.

Quand l'Ecole Lacordaire fut fondée rue Saint-Jacques, les lundis ou les samedis, une fois par semaine, pendant au moins deux ans, je m'y rendais à midi. C'était alors, de midi à 2 heures, 2 heures et demie même, de bonnes et franches causeries avec le bon et loyal républicain que m'a toujours paru être le Père Didon. Nous abordions ainsi tous les sujets ; et Claude Bernard a été assez souvent l'objet de notre réciproque admiration. Mais jamais, au grand jamais, j'y insiste, le P. Didon ne m'a parlé de la conversion de Claude Bernard, et encore moins ne s'en est-il jamais vanté vis-à-vis de moi, pas plus certainement que vis-à-vis de personne.

Cette grande figure de l'Eglise, que des supérieurs ont punie et frappée, était trop franche pour mentir, et j'ai tenu, en votre intéressante et si documentée « Chronique », à le dire bien haut.

Votre tout dévoué,

D[r] Foveau de Courmelles.

Mon cher Cabanès,

J'ai suivi avec un vif intérêt la correspondance échangée dans la *Chronique médicale*, à l'occasion des rapports qui ont pu exister entre Claude Bernard et le Père Didon.

La question est intéressante, en effet, et je conçois qu'elle ait pu exciter l'attention des deux camps qui sont éternellement en présence.

Je me rappelle parfaitement que lorsque je suivais, en 1877-78, les cours de Claude Bernard, le Père Didon figurait parmi les auditeurs les plus assidus du Maître. J'eus même quelquefois l'occasion d'échanger des notes prises au vol, et je remarquai que Claude Bernard mettait une bienveillante attention à bien porter la voix du côté du moine. Je ne vis qu'une seule fois le dominicain en tête à tête avec le grand physiologiste.

Plus tard, en 1890, je rencontrai le Père Didon à Berlin.

Il y a deux ans, je fis avec lui le trajet assez long de Marseille à Cannes. Il se rendait à Nice pour un sermon de charité.

Nous causâmes longuement des cours, déjà anciens, du Collège de France, et de ceux qu'il avait fréquentés en Allemagne. Je trouvais qu'il avait trop exalté les Universités allemandes : « Evidemment, concédait-il, quand on suit les cours en Allemagne, on se laisse toujours un peu *épater*. Ces gens-là ne pratiquent pas la simplicité de notre Claude Bernard, ajoutait-il ; je serais peut-être moins enthousiaste, si j'appréciais aujourd'hui. »

Il me parla alors de Claude Bernard comme ayant été reçu amicalement par lui, et lui exprimant des idées spiritualistes.

Je lui répondis que je n'en avais jamais douté, en retrouvant dans mes vieux carnets des phrases comme celles-ci, lancées comme au hasard, après des démonstrations :

« L'âme ! l'âme, elle est partout en nous ; mais quand nous ne sommes plus *nous*, elle est bien forcée de déménager. »

Et cette autre : « Les éléments physiques se transforment mais ne disparaissent pas : belle image de la vie qui se transforme sans cesse. »

J'en vois une autre qui se rapproche de celle discutée dans les correspondances que vous avez reçues : « Les causes premières « nous échapperont-elles toujours ? Espérons que non. »

Le Père Didon et moi, nous parlâmes donc de Claude Bernard en le rapprochant de Pasteur, de Sainte-Claire Deville, plutôt que de ces intelligences moins larges qui veulent sceptiquement trancher en dernier ressort nos origines et notre fin.

A mon humble avis, les théories admirables de l'Evolution, admises aujourd'hui par tous ceux qui pensent, furent celles du grand savant et du grand prédicateur Ce que nous pouvons affirmer, c'est que Claude Bernard n'avait rien du *sectarisme* qu'on rencontre encore, mais rarement, chez les Pontifes de nos Académies.

Toujours vôtre,

D[r] DE BACKER.

***

17 juin 1900.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Si M. Callamand, dans sa réponse, se bornait à me donner quelques conseils sur l'art d'écrire, je pourrais le remercier, malgré la rigueur de sa férule. Mais sa philosophie reste sujette à caution. Je me suis trouvé à meilleure école : car c'est d'un maître très moderne, qui brille aujourd'hui dans la maison illustrée par Claude Bernard, que je tiens la liberté d'esprit nécessaire pour ne pas regarder de travers un homme, à cause de son costume. Tout le monde ne peut pas en faire autant.

En présence des attaques injustes dont le Père Didon était l'objet, je n'ai eu d'autre mobile que celui de le montrer tel qu'il était, d'écarter toute fausse interprétation de sa conduite et de ses actes, en ce qui concerne ses relations avec Claude Bernard. Je ne l'eusse pas tenté, si je ne m'étais précisément trouvé à cet égard, n'en déplaise à mon contradicteur, aussi bien documenté que possible.

Je m'étonne qu'un libre penseur fulmine contre moi l'anathème, parce que j'ai voulu détruire la légende du Père Didon allant sermonner Claude Bernard ; je m'étonne qu'il m'empêche d'insister, avec beaucoup d'autres, sur le fond *idéaliste* de la philosophie scientifique, dont l'*Introduction à l'étude de la médecine expérimentale* est le monument impérissable.

Il ne faut pas toucher, je m'en aperçois, au monopole que quelques élèves d'un grand homme se réservent de sa pensée. Je saisis, dans toute sa justesse, la pittoresque et expressive parole de Claude Bernard : « Il ne fait pas bon marcher sur la queue des principes de certains hommes. »

Libre, après tout, à M. Callamand d'exhiber son Grand Architecte, et les fils de Voltaire, et les fils de Loyola, et les philosophes du XVIII[e] siècle, et les fagots, et le bras séculier, et autres vieux clichés.

Mais, en qualifiant de « colossales inepties » les paroles du Père Didon, il fait dégénérer la controverse.

L'anecdote qui a eu le don de l'exaspérer s'est trouvée tronquée à l'impression. Après avoir cité les paroles du Père Didon, j'ajoutais : « En vérité, de quel côté de l'escalier se trouvait alors le fanatique ? » Du reste, il ne s'agissait pas de Paul Bert, à qui M. Callamand attribue cette petitesse.

Agréez, Monsieur le Directeur, mes respectueux remerciements.

LUCIEN ROQUES.

La gale du chef de bataillon d'artillerie Napoléon Bonaparte

Paris, 18 juin 1900.

N'en déplaise au savant docteur G. Livet, la mémoire ne m'a point fait défaut, au sujet du quatrain sur la gale de Napoléon. C'est ma version qui est la bonne. En effet, cette fameuse affection psorique, qui tourmenta le grand homme durant plusieurs années, date du début du siège de Toulon (septembre 1793). A cette époque, Napoléon était chef de bataillon d'artillerie. « Il échauffait le feu d'une batterie, écrit le Dr Antommarchi dans son journal des « Derniers moments de Napoléon à Sainte-Hélène ». Un canonnier tombe à ses côtés. Il s'empare du refouloir, charge, tire, sue, aspire la gale dont le mort était couvert. Il se soumet à un traitement ; mais l'impatience de la jeunesse, l'activité du service, un coup de baïonnette qui le frappe au-dessus du genou, le lui font bientôt abandonner. L'éruption rentre, l'humeur s'échappe et prend son cours à travers la blessure. Cette négligence faillit lui devenir fatale. Le virus se développe pendant les campagnes d'Italie et d'Egypte. La poitrine devient douloureuse, la toux continuelle, la respiration pénible. Le Premier Consul était maigre, pâle, défait, semblait au terme de sa carrière. Alors, Joséphine appelle Desgenettes. Mais celui-ci se perd en dissertations et en médicaments. Napoléon n'aimait ni les uns ni les autres. Desgenettes est renvoyé. On amène Corvisart, entrevu une première fois en janvier 1796 à une soirée chez Barras. Il ausculte le Premier Consul, l'interroge sur ses antécédents et lui dit : « Ce que vous avez ne sera rien. Ce sont des imbéciles qui vous ont soigné. Votre éruption est rentrée. Il faut l'attirer à l'extérieur. Quelques jours de vésicatoires suffiront. » Corvisart en appliqua deux sur la poitrine. La toux disparut. Puis contre la gale il prescrivit des frictions sur tout le corps, sauf le visage, avec la mixture suivante, dont je tiens la composition du Prince Napoléon lui-même :

Cévadille en poudre.	15 grammes
Huile fine d'olive.	90 grammes
Alcool pur.	90 grammes

Ce double traitement réussit fort bien. Le Premier Consul prit de l'embonpoint et ne fut plus jamais *sérieusement* malade jusqu'à Sainte-Hélène.

Donc, la gale de Napoléon datant du siège de Toulon, c'est peu après, durant la première campagne d'Italie notamment, pendant laquelle les soldats nommèrent leur général le *petit caporal*, que le bruit s'en répandit. La malignité publique s'en mêla et produisit successivement les trois quatrains suivants, modifiés selon les circonstances :

Première variante : Le petit caporal s'est occupé de moi :
En générosité, nul autre ne l'égale,
Il m'a serré la main, m'a promis un emploi
Sur-le-champ, j'attrapai la gale !

Deuxième variante : Notre Premier Consul va tout faire pour moi :
En générosité nul autre ne l'égale.
Il m'a donné la main, m'a promis de l'emploi :
Sur l'heure, j'attrapai la gale !

Troisième variante : Par une faveur sans égale,
L'empereur me *gardant* la main,
Dit : « *De moi* vous aurez quelque chose demain... »
Et le lendemain j'eus la gale !

La première variante est l'original, et c'est la bonne. Toutefois, je suis de l'avis de l'érudit docteur Leflaive : la troisième est la plus médicale. Pour *attraper* la gale, il faut la transmission par un contact un peu prolongé et le temps nécessaire pour l'évolution de l'*acarus scabiei* sur le nouveau patient.

Quant à la paternité du premier de ces quatrains *caustiques* (c'est l'adjectif tout désigné), mon grand-père Barral, officier aux grenadiers de la garde, comme celui du docteur Livet, l'attribuait à Ecouchard-Lebrun, l'auteur de plus de six cents épigrammes, mort en 1807. Mais je ne crois pas qu'on la trouve dans le recueil de ce poète.

Cher Directeur, tout à vous cordialement.

GEORGES BARRAL.

Notre Pilori

Un de mes amis me faisait récemment le reproche, un reproche dont je m'honore, d'abuser des notes et des citations. « Nous vous croyons sur parole, me disait-il ; inutile d'indiquer à tout instant vos références. »

Nous ne partageons pas cette opinion, estimant, au contraire, qu'il faut rendre à chacun ce qui lui est dû et indiquer très consciencieusement la source de ses emprunts. Ce n'est sans doute pas l'avis de M. le Dr Delvaille (de Bayonne) qui a fait, il y a deux ou trois mois, une conférence sur la *Médecine et les médecins au temps de Molière,* dont il a emprunté presque tous les éléments à la *Chronique médicale* sans la citer une seule fois.

Nous ne cesserons de répéter que, toutes les fois que nous nous apercevrons de ces larcins, nous protesterons avec énergie. La propriété littéraire est une propriété... comme le champ du voisin !

ERRATA

P. 352, ligne 10, supprimer *n'*, après *qui*.

P. 351, ligne 22, lire *me* au lieu de *en* ; ligne 24, supprimer la virgule après *conditions*.

Paris. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr.

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

7e ANNÉE N° 14 15 JUILLET 1900

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LA CHINE

Au point de vue médical et ethnographique

Les événements qui se passent en Chine depuis quelques semaines absorbent l'attention publique. Jamais heure ne fut, semble-t-il, plus propice pour nous éclairer sur ce peuple qu'on nous disait à l'avant-garde de la civilisation et que l'on voit avec stupéfaction obéir au mot d'ordre d'une bande d'émeutiers sanguinaires.

Qui nous renseignera sur une nation si obstinément fermée à toute pénétration extérieure, qui voit dans l'étranger l'ennemi prêt à la dépouiller, et qui, pour ce motif, garde à son endroit une défiance extrême ? Il n'y a guère que le médecin, l'homme revêtu d'un titre imposant, malgré tout, le respect ; l'homme qui, apportant avec lui l'espérance et la vie, sera accueilli comme le sauveur et pourra, à la faveur de ce talisman, approcher d'assez près une société qui se tient par tous les moyens à l'abri des investigations indiscrètes.

Un de nos plus distingués confrères, le Dr Matignon, médecin attaché à la légation de France à Pékin, a su très habilement profiter de sa situation pour observer de près ce peuple au milieu duquel ses fonctions l'appelaient à vivre, et il nous en a dévoilé en termes saisissants les tares et les plaies. L'enquête personnelle, dont il a publié le résultat, sur *la superstition, le crime et la misère en Chine* (1), restera comme une des plus consciencieuses, une des plus passionnantes études de biologie et de pathologie sociales. Nous devions tout d'abord, pour composer ce numéro spécial, recourir à cette source, si pittoresque et si précise à la fois, d'informations.

Nous avons également recherché les impressions que ceux de nos confrères ayant séjourné dans ces régions lointaines, avaient rapportées, et nous avons de la sorte recueilli : une intéressante étude du Dr Simond, médecin de première classe des colonies, sur les *Mœurs et Coutumes médicales en Chine* ; quelques feuillets de reportage de l'explorateur Jean Hess sur *La maladie de l'empereur de Chine* ; et des renseignements de diverse nature, dus aux docteurs

(1) Nous recommandons instamment à nos confrères la lecture de l'ouvrage du Dr Matignon, dont nous n'avons pu leur donner que de trop courts extraits. Ils trouveront facilement à se le procurer, soit chez Masson, 120, boulevard Saint-Germain, à Paris, soit à la librairie Storck, à Lyon, 8, rue de la Méditerranée.

Morache et Voderman, au pharmacien Debeaux, au consul Louis Vossion, M. André Bellesort, etc.

Notre collaborateur le Dr Richaut nous a, de son côté, adressé un très curieux article sur *l'opothérapie en Chine*.

Enfin les docteurs Jullien, Hureau de Villeneuve et M. Marcailhou d'Ayméric, ancien président de la Société de pharmacie du Sud-Ouest, nous ont apporté, eux aussi, leur précieuse contribution.

Grâce à tous ces concours, nous avons pu grouper un ensemble de notions, imparfaites assurément, mais que nous croyons tout au moins exactes, sur la Chine considérée exclusivement *au point de vue médical et ethnographique.*

Nos lecteurs sauront nous dire si nous avons réussi à mener à bien la tâche que nous nous sommes imposée dans le seul désir de leur être agréable.

A. C.

Mœurs et Coutumes médicales en Chine,

par M. le Dr Simond,
Médecin de 1re classe des colonies.

Les difficultés sont grandes de pénétrer assez avant dans l'intimité de cette population méfiante, remplie de préjugés à l'égard de l'Européen, qu'elle voit d'un œil haineux s'introduire sur son territoire, pour obtenir des renseignements précis et détaillés sur les usages médicaux du pays. Je n'ai pu qu'effleurer ce vaste domaine d'études intéressantes.

Parlons d'abord des médecins. Ils sont fort nombreux en raison de la liberté d'exercice de la profession, et s'ils ne deviennent pas guérisseurs malgré eux, comme Sganarelle, du moins n'ont-ils pas besoin d'autres licences que le médecin de Molière. Aucune étude régulière ne les prépare à leur métier ; rarement même ils ont été initiés par un autre médecin ; il leur est indispensable toutefois de connaître assez les caractères pour lire les livres chinois traitant de l'art de guérir. Dans ces ouvrages très nombreux ils puisent des notions de pathologie, apprennent à catégoriser les maladies suivant qu'elles sont attribuées au froid, à la chaleur, à l'humidité, etc. Ils apprennent surtout les propriétés plus ou moins merveilleuses des innombrables médicaments qui composent la pharmacopée chinoise et attachent une grosse importance à se meubler le cerveau de formules compliquées dont ils retiennent par cœur des volumes entiers. Armés de ce bagage de connaissances, ils peuvent affronter la clientèle.

En présence d'un malade le médecin ne se préoccupe point de rechercher par un examen général le siège, la nature, la gravité du mal, d'établir un diagnostic raisonné que rend impossible son ignorance absolue de l'anatomie et de la physiologie des organes ; il n'en connaît ni la configuration, ni la situation, ni le rôle, à ce point qu'un boucher lui en remontrerait. Il se contente des signes tirés du pouls (1) et des renseignements fournis par le malade pour

(1) En Chine, « l'examen du pouls des doigts » sert au diagnostic des maladies. (V. *Revue britannique*, janvier 1838, p. 162 (R.).

fixer son opinion. Il prescrit ensuite le traitement dont toute l'importance réside dans la médication interne ; le traitement externe intervient seulement comme accessoire. Quant à l'hygiène générale, au régime, ils sont entièrement négligés. Parfois des pratiques mystérieuses et cabalistiques s'ajoutent à la prescription : ici comme ailleurs on n'est pas bon médecin sans être un peu sorcier.

Il ne m'a pas paru que les médecins utilisent, si toutefois ils les connaissent, les vomitifs et les purgatifs. Les agents actifs, également employés chez nous, qui se rencontrent dans leurs formules complexes sont principalement des sédatifs, comme le camphre, l'opium ; des stimulants, comme la cannelle, les épices, le musc ; des toniques stimulants et reconstituants, comme le phosphate de chaux, la gentiane et d'autres amers. Mais il n'entre pas dans ces longues ordonnances un seul médicament qui ne jouisse, d'après eux, de hautes vertus exprimées de la façon la plus pittoresque : les uns doivent apaiser le feu des nerfs et la chaleur des os, d'autres pénètrent le poumon et dissolvent les glaires, d'autres chassent du cerveau les esprits tristes et réchauffent le cœur, d'autres pénètrent les entrailles et excitent les sens, etc., etc. Les agents du traitement externe consistent soit en révulsifs : ventouses, applications de chaux, emplâtres irritants, acupuncture ; soit en sédatifs, tels que cataplasmes d'herbes, briques chaudes, lotions d'eau chaude, etc. ; le massage est fort usité. La médication mercurielle est appliquée indistinctement contre les diverses maladies vénériennes (1) et poussée à une intensité qui détermine parfois des intoxications graves. J'en ai constaté deux beaux exemples : dans un cas, les pilules mercurielles avaient été prescrites contre une blennorrhagie, dans l'autre contre des chancres nullement syphilitiques. Le cinabre est un des sels mercuriels les plus employés. Il serait intéressant de rechercher si l'application du mercure à la syphilis n'est pas plus ancienne en Chine qu'en Europe.

Rarement le médecin est appelé près des femmes; et, quand cela a lieu dans une maison riche pour une femme jeune, celle-ci est dissimulée par un rideau ; il ne peut voir que le bras pour lui tâter le pouls. Les renseignements qui lui paraissent nécessaires lui sont fournis par l'entourage.

J'ai dit quelle importance les praticiens du pays attachent aux signes fournis par le pouls. Non seulement ils croient pouvoir y baser leur appréciation de l'état d'un malade, mais encore chez l'individu en santé ils ont la prétention de reconnaître au pouls les qualités physiques du sujet, d'en tirer son horoscope au point de vue pathologique. L'un d'eux a consenti à pratiquer en ma présence un examen de ce genre sur un mandarin qui voulut bien s'y prêter. Après avoir exploré le pouls radial en trois points différents de l'avant-bras à gauche et à droite, exploration qui dura plusieurs minutes, il nous déclara d'un air capable que le sujet était de constitution très vigoureuse, qu'il éprouvait néanmoins des borborygmes, fréquents surtout après les repas, causés par la chaleur trop grande de l'intestin, qu'il toussotait parfois le matin au lever, enfin que son tempérament robuste le mettait à l'abri des maladies de chaleur (sans doute les maladies épidémiques), mais non de la fièvre. Ce

(1) V. plus loin l'article sur *La syphilis en Chine*.

confrère, l'un des médecins en renom de Long-Tchéou, est attaché au service des troupes indigènes casernées en ville.

Les indications justes que tous m'ont paru tirer de l'exploration attentive du pouls sont celles ayant trait à l'état fébrile et à l'approche de la mort.

La chirurgie ne tient aucune place dans la pratique médicale. Jamais le médecin n'intervient par la méthode sanglante. S'il s'agit d'un abcès, il attend qu'il s'ouvre de lui-même. Les plaies, de quelque nature qu'elles soient, sont recouvertes d'emplâtres d'herbes fraîches pilées auxquels on incorpore parfois des substances médicamenteuses. D'amputations, il ne saurait en être question, non seulement à cause de l'incapacité des praticiens, mais aussi en raison de la répulsion qu'éprouve le Chinois à l'idée de la perte d'un membre. Ainsi que je l'ai constaté plus d'une fois, il préfère la mort, et c'est un sentiment religieux bien plus que la crainte de la douleur qui l'empêche de se résoudre à une opération urgente quand elle lui est proposée par un médecin européen. Il accepte au contraire et subit sans sourciller toute opération autre que l'amputation. Les fractures sont soumises au repos sans aucune tentative de réduction ; les luxations également ne sont pas réduites.

La profession médicale est assez lucrative dans les villes où la visite se paye de 10 à 30 cents suivant l'importance du client; mais les médecins sont éloignés de tenir un rang élevé dans l'échelle sociale. Certains font de la réclame; c'est ainsi qu'on peut lire sur l'enseigne de l'un d'eux, à Quan-Tsian-Ai, un boniment complet rappelant ceux de nos charlatans : « Il guérit toutes les maladies connues et inconnues. » D'autres vivent obscurément et parfois cumulent avec l'exercice de la médecine quelque autre branche d'industrie.

Comme chez nous, le médecin ne s'occupe pas des maladies dentaires. Il existe des dentistes ambulants. Des Chinois m'ont affirmé que ceux-ci possédaient une substance capable d'atténuer la douleur de l'extraction. Je n'ai jamais été mis à même de vérifier ce fait ni d'examiner de près les instruments qu'ils emploient.

L'habitant est grand amateur de remèdes, et, en ville comme à la campagne, il n'a pas souvent recours aux prescriptions du médecin pour se les appliquer. Pour le moindre bobo il se couvre d'emplâtres, de ventouses et s'administre à l'intérieur non seulement les remèdes qu'il connaît, mais aussi ceux qui lui sont indiqués par le premier venu : de là résulte une grande extension dans le commerce des drogues. A Long-Tchéou il existe, à côté de quelques grandes pharmacies très bien approvisionnées, des débits nombreux de moindre importance où la vente des remèdes se cumule avec celle de toute denrée. L'épicier du moindre hameau a ses étagères à médicaments. Des marchands ambulants vont en outre de bourg en bourg offrir leur panacée ; ceux-ci spécialisent davantage le commerce des produits pharmaceutiques tirés du règne animal, os, dents, griffes, barbes, fœtus de félins, cornes de cerfs, peaux de serpents. La gélatine obtenue par eux des os de tigre jouit d'une renommée universelle ; celle provenant des peaux d'âne, de bœuf, est moins prisée. Pour employer cette gélatine, remède populaire entre tous, on en fait fondre un fragment à la flamme d'une allumette au-dessus d'un bol rempli d'eau : elle coule à demi carbonisée dans cette eau et lui communique une teinte brune ; quand la teinte est suffisamment

accentuée, on possède une tisane souveraine contre la plupart des maux.

La croyance populaire veut que toute substance et même tout objet fabriqué possède des propriétés curatives. Aussi serait-il difficile de trouver une plante, un animal ou un minéral qui n'ait pas ses indications contre quelque maladie. La théorie de la signature se retrouve ici comme dans la vieille pharmacopée européenne : c'est ainsi que la peau bigarrée du serpent, la carapace écailleuse du pangolin, sont administrées contre la lèpre et diverses affections de la peau ; que le gui, parasite des arbres et se nourrissant de leurs sucs, comme le fœtus vit aux dépens de la mère, se donne indistinctement pour prévenir ou pour guérir toutes les maladies de la grossesse ; que la peau résistante de l'éléphant est un remède de choix contre les fortes contusions. La grande renommée dont jouit, surtout comme aphrodisiaque, dans tout l'Empire, la racine de Panax Gin Seng paraît relever aussi de cette théorie. Cette racine bifide, comparable jusqu'à un certain point à la partie inférieure d'un corps humain, est d'autant plus appréciée que la forme se prête mieux à cette comparaison ; c'est assurément pour le Chinois ce qu'était pour nos anciens la mandragore, l'anthropomorphon. Il a suffi que le Gin Seng jouît de quelque propriété stimulante ou tonique pour asseoir sa réputation au point qu'une armée chinoise est détachée en Corée à la garde du territoire où croît à l'état sauvage la plus belle sorte, exclusivement réservée à la cour.

La thérapeutique, savante ou populaire, est peu différente, en somme, dans ses principes et dans ses applications, de celle en honneur chez nous il y a peu de siècles.

A côté des remèdes pour lesquels j'ai signalé l'engouement de la population, les pratiques superstitieuses tiennent une large place dans le traitement des maladies, de celles à forme grave principalement. Pour ces populations, en effet, la maladie n'a pas sa source dans une altération des organes, dans une atteinte aux principes de la vie occasionnée par les agents extérieurs. Elle est le résultat de l'action des esprits qui s'acharnent à tourmenter l'individu. De là des incantations, des conjurations, des cérémonies diverses ayant pour objet de chasser de vive force ces esprits ou d'obtenir qu'ils se retirent de bonne grâce du corps du malade. Les esprits, toujours plus forts que les remèdes, sont d'autant plus redoutables qu'après la mort d'une victime ils demeurent dans la maison où ils se plaisent à en choisir une nouvelle. En raison de cette coutume attribuée aux esprits de quitter le cadavre aussitôt après le décès pour persister à hanter la demeure, les habitants n'admettent pas volontiers un étranger à leur famille à mourir chez eux ; maintes fois j'ai pu voir des moribonds transportés sur le bord de la rivière dans les broussailles ou près d'une pagode et abandonnés là à l'abri d'une simple natte. C'étaient presque toujours des serviteurs sans lien de parenté avec leur maître et étrangers au pays. On les envoyait mourir au grand air parce qu'ils n'avaient pas à Long-Tchéou leur famille pour les recueillir et accepter le dangereux héritage des esprits prêts à abandonner leur corps avec leur dernier souffle.

La raison de ces pratiques et de ces croyances ne me paraît pas devoir être recherchée ailleurs que dans l'observation des faits de contagion et d'épidémie. Esprit est, ici comme chez d'autres peuples,

synonyme de cause inconnue ; les superstitions populaires le multiplient, et le matérialisent en raison du degré d'ignorance des lois et procédés de la nature. Etant donnée la confusion qui règne, même chez les médecins indigènes, dans la nosologie, la méconnaissance absolue de la pathogénie, il n'est pas surprenant de voir attribuer exclusivement à des esprits la succession des maux qui peuvent frapper une même demeure et généraliser les mesures prises pour éviter ces maux conformément à l'idée admise de leur cause.

Je tiens de M. Bons d'Anty que ces superstitions et les cérémonies d'exorcisme auxquelles elles donnent lieu sont particulières à ces régions du Quang-Si. Les Chinois eux-mêmes les raillent, et un auteur chinois parlant des habitants de cette contrée dit : « *quand ils sont malades, ils n'appellent point le médecin, mais font venir une sorcière.* »

La science médicale des Chinois,

par M. le Dr Matignon
Médecin de la Légation de la République française en Chine.

Les Chinois en sont encore aux principes élémentaires des peuples primitifs. Et ceci, surtout parce qu'ils ne sont que des observateurs superficiels. Ils ont fait de la médecine une science en quelque sorte spéculative. Leurs théories ne reposent sur aucune base solide, l'observation des phénomènes vitaux étant toujours insuffisante et très souvent fausse.

Jamais un médecin chinois n'a fait de dissections. Tout ce qu'il sait de l'anatomie, il l'a appris par des tableaux plus ou moins fantaisistes reproduits, avec quelques variantes, depuis des siècles, et dans lesquels nerfs et tendons, veines et artères, sont confondus. Le crâne est un seul os, ainsi que le bassin, d'ailleurs. Le nombre des côtes est des plus variables. Entre l'avant-bras et le bras, on voit une sorte de rotule. L'intestin grêle communique avec le cœur. Le colon, qui a seize circonvolutions, débouche dans le poumon.

La physiologie n'est pas soupçonnée. Les fonctions du cœur, du cerveau, du rein, du foie sont lettre morte pour les Chinois, eu égard à nos connaissances tout au moins, car ils ont, de leur côté, des idées tout à fait personnelles à ce sujet. Le cœur est le prince du corps. Avec le creux de l'estomac, il est la source d'où dérivent les idées et les plaisirs. L'âme siège dans le foie, et de cette glande partent les sentiments nobles et généreux. La vésicule biliaire est le réceptacle du courage ; on est timide ou belliqueux suivant son siège. Son ascension, dans le corps, cause l'excès de colère. Les Chinois se doutent à peine de la circulation, sans quoi ils n'auraient pas cette théorie invraisemblable des soixante-quatorze variétés de pouls perçus en même temps chez le même sujet. Ils ne savent pas que les veines ont des valvules, et ne connaissent pas le rôle des capillaires pulmonaires, dont ils ignorent probablement l'existence. Leurs diagrammes de la circulation sont ultra-fantaisistes et rarement deux se ressemblent.

Leurs notions histologiques peuvent se résumer ainsi : le corps est composé de cinq éléments : feu, eau, métal, bois et terre, lesquels ont des rapports (exactement : *sont en harmonie*) avec 5 plantes, 5 goûts, 5 couleurs, 5 métaux, 5 viscères solides. Les maladies résultent de la perturbation de l'harmonie de ces 5 éléments ; mal-

gré de nombreux efforts, je n'ai pu parvenir à saisir les harmonies existant entre éléments aussi dissemblables.

Fort heureusement les Chinois ont la plus souveraine horreur pour la chirurgie, car on ne voit guère des médecins, ayant des idées anatomiques aussi vaguement rudimentaires que celles que nous venons d'exposer, tentant des opérations sur leurs patients.

L'appréhension des Chinois pour le bistouri ne résulte pas précisément de la crainte de la douleur. Elle est plutôt un effet de certaines idées morales de ce peuple relatives à la piété filiale. Tous les philosophes, depuis Confucius, ont propagé cette idée, qui a pénétré dans toutes les classes de la société, que toute atteinte portée à notre corps (plaie, blessure, etc.) était une insulte faite à la piété filiale. Notre corps étant la plus précieuse chose que nous tenions de nos ascendants, nous ne saurions trop veiller à le conserver intact. Les nombreux clients qui viennent à l'hôpital français ne se soumettent pas très volontiers aux opérations, et encore, dois-je leur promettre qu'ils pourront emporter les tumeurs ou les membres que je pourrai bien leur enlever. J'ai déjà parlé ailleurs (1) du soin pieux avec lequel les eunuques conservent, en bocal, leurs parties sexuelles, pour qu'elles soient inhumées avec eux et qu'ils puissent de la sorte se présenter entiers dans l'autre monde.

Le médecin chinois ne pratique pas d'opération, au sens propre du mot. A l'acupuncture et à l'ouverture de quelques abcès se limite la thérapeutique chirurgicale sanglante.

La trousse d'un chirurgien de l'Empire du milieu se réduit à peu près à ce qu'était, il y a cinquante ans, celle de nos vétérinaires de campagne. Le pédicure chinois — homme d'une habileté rare — a un arsenal beaucoup mieux fourni que le chirurgien. Tous les instruments que j'ai pu me procurer, grâce au concours d'un confrère céleste fort dévoué, arrivent au chiffre de 36.

Voici d'abord deux *abaisse-langue*, l'un droit, l'autre courbe, formés par une mince lame de fer; instruments peu pratiques, car la petitesse du manche ne permet pas aux doigts de prendre un appui solide.

Un instrument original et assez pratique est *l'ouvre-bouche*, qui comporte deux pièces. L'une est un demi-cylindre de fer de quinze centimètres de longueur, de deux centimètres de diamètre, mousse à ses deux extrémités. Celle-ci est appliquée sur la langue par sa partie convexe. On fait glisser dans la partie concave la deuxième partie de l'instrument, qui n'est au fond qu'un abaisse-langue courbe ; celle-ci écarte les arcades dentaires. L'examen de la gorge est assez fréquemment pratiqué, et le *tube à insufflation* pour poudres médicamenteuses est d'usage courant, surtout dans la diphtérie (2). Ces tubes sont en fer, de la grosseur d'un crayon et longs de dix-huit à vingt centimètres.

Les *aiguilles à acupuncture* sont petites, grandes ou très grandes. L'acupuncture est très en faveur chez les Chinois, et le nombre des affections dans lesquelles on l'emploie, considérable : fractures et constipation, choléra et ophtalmies. On ne pique pas au hasard, et

(1) Matignon, *Les eunuques du Palais impérial*, in *Archives cliniques de Bordeaux*, mai 1896.

(2) Matignon, *Un traitement chinois de la diphtérie*, in *Bulletin général de Thérapeutique*, 30 août 1895.

les points de ponction sont déterminés pour chaque affection. Il y avait autrefois, dans l'ancien Collège impérial de médecine, un mannequin de bronze portant un nombre considérable de trous, lesquels correspondaient aux points de ponction chez le vivant. Au moment de l'examen, le mannequin était recouvert de papier et le candidat, interrogé sur l'acupuncture, devait avoir suffisamment présente à l'esprit la topographie de tous ces orifices pour introduire, au travers du papier, sans la moindre hésitation, son aiguille dans celui de ces orifices correspondant à la maladie, sujet de l'interrogation.

J'ai pu me procurer treize variétés de *bistouris*, de formes les plus diverses et d'usages fort restreints, car leur rôle principal consiste à ouvrir des abcès.

L'ouverture de ces derniers nécessite souvent l'emploi de la *sonde cannelee*, qu'il serait plus exact d'appeler *sonde annelée*. Elle consiste, en effet, en une tige de fer de la dimension d'une forte aiguille à bas, dont l'une des extrémités, aplatie, est repliée en forme de faucille. L'anneau incomplet, ainsi obtenu, est appuyé sur l'abcès à inciser. Sous l'influence de la pression, la peau s'engage en partie dans l'anneau et proémine légèrement au-dessus des bords de ce dernier : c'est alors qu'on donne le coup de bistouri.

Les *écarteurs, ciseaux, pinces*, dont l'une est à verrou, ne présentent rien de particulièrement intéressant.

Les *cautères*, en forme de petites pelles, rappelant beaucoup les instruments employés pour l'obturation des dents au ciment, sont peu utilisés.

Les spéculums, forceps ne sont point connus. Il en est de même des *cathéters uréthraux*. Il existe cependant de petites bougies, en plomb, longues de quelques centimètres, terminées par une tête de clou, qui servent à lutter contre l'atrésie du canal des eunuques (1).

Le massage est connu en Chine depuis la plus haute antiquité. Il consiste surtout en frictions superficielles ou profondes, faites soit avec la main, soit avec une pièce de monnaie. Dans la méthode dite « Koung-fou », au massage on joint le martelage du muscle et de l'os, fait au moyen de petits *maillets de bois* ayant, l'un, un pied de long sur six pouces de circonférence, et l'autre, six pouces de longueur sur un demi-pouce de diamètre.

Tous les instruments de chirurgie chinois sont d'une exécution particulièrement grossière (2).

La pharmacie dans l'empire chinois

PAR M. H. MARCAILHOU-D'AYMÉRIC,
Pharmacien de 1re classe à Ax-les-Thermes (Ariège),
Ancien Président de la Société de pharmacie du Sud-Ouest (3).

Les Chinois possèdent dans les grandes villes de l'empire des établissements analogues à nos pharmacies et drogueries : mais ce sont plutôt des boutiques à médecines.

A Tien-Tsin, ville de 950.000 habitants, il existe, en dehors des officines indigènes, des maisons de pharmacie et droguerie tenues par des étrangers, qui sont des succursales de produits chimiques

(1) La gravure se trouve dans ma monographie des eunuques.
(2) Extrait des *Archives cliniques de Bordeaux*.
(3) Extrait de la communication de la séance du *Cinquantenaire de la fondation de la Société de pharmacie du Sud-Ouest*, publiée par les *Archives de thérapeutique*.

anglais et français de Hong-Kong. Ces maisons sont autorisées également à exercer leur commerce sans difficulté, dans les ports ouverts par un traité.

A Chang-Haï (que les Anglais écrivent Shang-Haï), ville de 355.000 hab., port le plus important de la Chine, tous les magasins de pharmacie et de droguerie, tenus par des indigènes ou des étrangers, doivent remplir les prescriptions médicales, considérées comme la propriété du client. Habituellement, aucun remède préparé, ni aucune drogue, ne sont vendus en dehors de ces mêmes officines, approvisionnées surtout de produits anglais et américains. On fait une grande consommation de quinine et de toute sorte de remèdes toniques et fortifiants. Les changements subits et extrêmes de température, les fortes chaleurs de l'été, la grande somme d'humidité qui règne durant toute l'année et la mauvaise habitude qu'ont les Chinois d'entretenir dans leurs maisons une chaleur artificielle pendant la saison froide, tout cela provoque des maladies des bronches très fréquentes, pour lesquelles la médecine chinoise a une foule de remèdes. Beaucoup de pharmacies chinoises vendent la contrefaçon des spécialités (*proprietary medecines*) et des parfums étrangers, car il n'existe pas de traité pour la réglementation de la vente de ces produits spéciaux.

*
* *

L'exercice de la pharmacie est libre et n'est soumis à aucune formalité légale. Il n'existe encore aucune école de pharmacie où il soit possible d'apprendre l'art de préparer les médicaments. Aucun diplôme n'est exigé par le gouvernement, et chacun a le droit d'avoir une officine ouverte sans avoir fait de sérieuses études préalables.

Il existe bien à Pé-King un comité central d'examinateurs devant lequel les pharmaciens ou plutôt les vendeurs de remèdes sont supposés devoir être interrogés ; mais la formalité de l'examen est facultative, et si quelque candidat se présente devant le comité, il est toujours admis.

Comme il faut posséder certaines notions de thérapeutique et de matière médicale indigène, engager une certaine fortune dans le commerce et savoir écrire la langue officielle, ce qui n'est pas permis pour tous, les officines se transmettent de père en fils dans des conditions qui interdisent au premier venu l'exercice de la pharmacie.

Le pharmacien chinois (si l'on peut le dénommer ainsi) est, dans les petites villes, par le fait de sa position, l'un des principaux lettrés de la cité.

Dans les grandes villes, les officines sont ordinairement bien tenues. « Le local d'une pharmacie qui a de la réputation est divisé en général en deux compartiments : l'un destiné à recevoir les clients, l'autre réservé au pharmacien et à ses élèves. Ces deux compartiments sont séparés par un comptoir qui occupe toute la longueur de l'officine.

« Les substances médicales sèches sont toutes renfermées dans des tiroirs, s'ajustant les uns au-dessous des autres dans une boiserie qui fait le tour de la partie du local non réservée au public. L'étage supérieur de cette boiserie est destiné aux potiches et autres vases en porcelaine ou en verre dans lesquels sont ren-

fermés les conserves, les électuaires, ainsi que les poudres pharmaceutiques.

« Selon l'aisance et la fortune du pharmacien, la boiserie est confectionnée en bois de chêne, de pin ou de frêne, et quelquefois en bois de rose. La surface extérieure en est souvent peinte et vernissée. Des étiquettes en papier jaune ou rouge sont collées sur le devant de chaque tiroir et indiquent le contenu de chacun d'eux. Dans l'arrière-pharmacie se trouvent ordinairement les magasins et les laboratoires, où tout est bien rangé avec ordre et méthode. Lorsqu'un client, porteur d'une ordonnance d'un médecin, se présente dans une pharmacie, celui-ci, après les saluts d'usage, est invité à s'asseoir par le chef de la maison. L'ordonnance, étant lue, est déployée sur le comptoir et maintenue par un presse papier. Alors le pharmacien ou son élève pèse chaque substance devant le client, en fait des paquets séparément, et il a le soin d'indiquer sur chacun d'eux le contenu, le poids et le prix. Le tout est ensuite réuni et ficelé en un même paquet, selon le nombre des prescriptions faites dans chaque ordonnance, et qui, en général, sont très polypharmaques.

« Dans les pharmacies des petites villes du littoral et de l'intérieur, on distribue aux marins, aux voyageurs et aux indigents, des médicaments préparés à l'avance dans une pièce attenant à la pharmacie. Ces médicaments sont le plus souvent des infusés ou décoctés, des vins médicinaux, des électuaires, des conserves, des pilules, etc., que le malade prend lui-même, soit sur sa demande, soit sur l'indication qui lui en est faite par le pharmacien (1). »

En résumé, la tenue irréprochable de l'officine, la prévenance et l'empressement du chef de la maison envers les malades, les soins minutieux apportés à la confection des médicaments, et enfin le bon état des drogues et des plantes demandés sont des motifs suffisants pour expliquer la foule des clients qui se presse parfois dans quelques officines des grandes villes chinoises ouvertes au commerce étranger.

L'alchimie, l'astrologie, la magie ont régné dans l'empire chinois plus qu'en Europe ; mais tandis que chez les Occidentaux la saine observation et l'examen approfondi ont fait peu à peu justice de ces éléments, ils sont restés dans les officines de la Chine comme aux beaux temps de la superstition, de la crédulité et de l ignorance. On est surpris de retrouver encore aujourd'hui dans la pharmacopée en vogue chez les Chinois, les substances les plus étranges et souvent les plus répugnantes.

Grâce à l'impulsion des étrangers, aux relations diplomatiques, nous espérons que le gouvernement chinois, mieux éclairé, marchera dans la voie du progrès, et qu'en rétablissant sur de nouvelles bases l'enseignement de l'ancien collège médical (*Tay-y-Yuen*) de Pé-King, il exigera de tous ceux qui désirent exercer la médecine (2) et la pharmacie, des études sérieuses, des examens probatoires, et que nul ne pourra exercer sans diplôme.

---

(1) O. Debeaux, *Essai sur la pharmacie et la matière médicale des Chinois* (1865).

(2) Dans le dernier demi-siècle, les médecins américains et beaucoup de médecins missionnaire sont fait progresser la médecine. En 1887, a été créée l'Association des médecins mis-

Quelques remèdes de la pharmacopée chinoise (1).

PAR M. LE Dr JULLIEN.

Un de mes amis, M. Louis Vossion, consul de France, revenant de Honolulu et faisant escale à San Francisco, entra dans une pharmacie du quartier chinois et se fit délivrer quelques-uns des médicaments les plus en vogue. C'est à son obligeance que je dois de vous présenter aujourd'hui les petits paquets suivants :

Le premier paquet contient le spécifique contre la gonorrhée. Il porte une inscription en caractères chinois *Sen mei Zyntn Yaku*, qu'un obligeant Chinois de Paris a bien voulu me traduire ainsi : *remede composé de clarté*, destiné à clarifier. Il s'agit d'animaux séchés et dont il faut faire une décoction ; ces animaux appartiennent à la classe des *myriapodes* et représentent avec quelque variante la *scolopendra morsitans* ou *scolopendra norreda* (ordre des *chelopodes*). Cet insecte, dont on trouve un diminutif en Provence, est, comme on le sait, armé d'une paire de forcipules, en rapport avec un appareil à venin fort redoutable. Leur piqûre est douloureuse et redoutée à l'égal de celle du scorpion. Douleur et fièvre en sont la conséquence, et l'on a cité des cas de mort.

Le deuxième paquet renferme un tonique excellent et à la fois fébrifuge. L'étiquette porte *Saï Seï tô, il faut sauver la vie.* Ce sont des lézards séchés à prendre en infusion. J'ouvre le *Traité de Zoologie medicale*, de R. Blanchard, et j'y lis, tome II, page 729 : « L'ancienne médecine faisait usage des lézards. On choisit, dit Lemery, les mieux nourris, raisonnablement gros, de couleur verte ; ils contiennent beaucoup d'huile ou de sel volatil. Ils sont propres pour digérer, pour résoudre, pour ouvrir les pores, pour fortifier les parties, pour faire croître les cheveux. On ne s'en sert qu'extérieurement. » Ambroise Paré n'écrivait-il pas : « Le lézard vert est ennemi juré et capital du serpent, et grand ami de l'homme. »

3o Voici maintenant un remède qui s'adresse aux ophtalmies. C'est l'insecte nocturne connu sous le nom peu sympathique de *blatte* ou *cancrelat*, *Blatta laponica*, *periplaneta orientalis*. Le papier qui l'enveloppe ne porte pas d'inscription chinoise. Je rappelle que l'ancienne médecine employait les blattes infusées dans l'huile ; récemment on les a conseillées comme diurétiques (*Journ. de thérap.*, 1879, 475, et Stan. Martin, *Bulletin gén. de thérap.*, 30 août 1880.)

Enfin l'*hippocampe* ou *cheval de mer* ou *syngrathus*, que ren-

---

sionnaires, qui a un organe officiel : *China medical missionnary Journal*, édité à Shang-Haï et qui paraît tous les trois mois.

Beaucoup de traductions d'ouvrages de médecine d'Europe ont été faites en chinois, surtout par M. G. Kerr, qui arriva à Canton en 1854 et est connu par ses nombreux manuels de chinois. Le *Traité d'anatomie* de Gray a été également traduit par M. Osgood : le *Traité de chimie*, de Bloxam et Roscou, par Fryer, etc.

Actuellement il y a plus de 100 médecins européens ou américains qui résident en Chine Il existe à Hong-Kong une société médicale dont Manson a été membre.

Chaque port ouvert à l'étranger a un « Surgeon of Customs », et tous les six mois ces médecins publient des rapports qui sont rassemblés par un inspecteur et publiés.

L'école de médecine de Pékin a commencé à faire passer des examens en 1883, elle exigeait quatre années d'études ; un de ses élèves, le Dr Kin Ta Chin, a été décoré par l'empereur pour services rendus pendant la guerre sino-japonaise. Mais cette école est fermée depuis 1893 (*Medecine moderne*.)

(1) Communication à la *Société de médecie de Paris.*

ferme le dernier pli et sur lequel s'étale à demi effacée une inscription chinoise incompréhensible : *Zi o tin, champignon jade colonne*, est, paraît-il, fort recherché pour guérir les dyspepsies.

Telles sont les curiosités thérapeutiques que je tenais à présenter à la Société de médecine de Paris. En même temps qu'une excursion dans cet Extrême-Orient, si mystérieux encore, elles nous font faire un retour vers notre passé thérapeutique. C'était le temps où le bon Paré exposait que « les bêtes ont certaines amitiés et inimitiés, non seulement estant en vie, mais aussi après leur mort, par une occulte et secrète propriété » ; c'était le règne des remèdes animaux et des simples. Nous vivons aujourd'hui sous celui des alcaloïdes et des synthèses de laboratoire. Nous avons foi dans les triméthyl, para-sulfo, benzo-méthyl, etc., mais nous ne devons pas oublier que nos anciens croyaient non moins ardemment à la vertu des vipères, comme les Chinois croient aujourd'hui à l'efficacité des cancrelats.

L'opothérapie en Chine,

Le sang et la chair humaine employés comme remède,

PAR M. LE Dr MICHAUT.

J'ai connu un garde principal de milice indigène au Tonkin qui m'a raconté l'anecdote suivante. Je la cite, parce qu'intéressante elle est absolument digne de foi.

On avait coupé la tête, la veille, à un chef de bande, pirate redouté, qui terrorisait la contrée. Le garde, au retour d'une excursion, rentrait au poste, dans sa *canya*. Passant dans la cuisine pour se débarrasser de ses chaussures, il aperçoit sur la table un énorme fragment de viande qui attira son attention : c'était un foie... mais un foie qui, par son volume, ne paraissait appartenir à aucun animal qui lui fût connu. Il appelle sa cuisinière indigène et l'interroge : c'était en effet la victuaille attendant l'apprêt du cuisinier et qui devait servir à son repas du matin. — « Mais de quel animal vient-il ? » Alors avec force *laïs* (salutations), le cuisinier lui assura que c'était là le foie du chef pirate qu'il se préparait à faire manger à son maître et qu'il se félicitait fort d'avoir obtenu, car le morceau était digne seulement de *la table des grands chefs*. Le cuisinier vantait le mérite qu'il avait à servir à la table de son maître un pareil morceau ! Le garde principal avait failli être, sans s'en douter, un anthropophage, au moins une fois dans sa vie. Il en frémissait encore en me contant cette anecdote.

J'ai rapporté ici même la tradition qui fait qu'en Chine le foie pris comme aliment donne un *cœur de héros*. Le foie est le siège du courage et les bons Chinois et Annamites se nourrissaient du foie de leurs ennemis morts, comme Achille de la moelle des lions. Il serait curieux de rechercher l'origine de cette tradition populaire. L'expression courante « *il a du foie* » signifie en annamite : il est brave. Les Annamites emploient cette expression, comme celle en usage dans nos vieux tragiques « *il a du cœur !* » Il y a transposition d'organes : en passant d'Europe en Orient, le courage change de place, et de gauche passe à droite, du cœur descend au foie. Nous avons changé tout cela, s'écrie le médecin ridicule de Molière ; les fils de l'Orient ont changé, en effet, eux aussi, toute la pathologie populaire et la signification traditionnelle des organes.

On sait que les Hébreux et les Persans placèrent aussi dans le

foie le courage. L'expression : *leurs foies se liquéfièrent*, leurs foies se fondirent en eau — se traduit par : *ils eurent peur*.

Les *Védas* affirment que le *principe vital* réside dans le cerveau, la poitrine et l'*ombilic*. L'ombilic préside à la génération et aux déjections du corps : d'où sans doute la corrélation que l'on imagina entre le foie et le courage quand on observa que la peur exagère les fonctions alvines présidées par le foie.

Dans un article du *Pays* du 20 décembre 1854, l'auteur de l'article rapporte qu'il a vu des soldats chinois enlever le foie aux morts et le dévorer avec grand appétit. Les mêmes faits furent rapportés par les compagnons du commandant Rivière.

Du reste, si nous voulions rechercher ce qu'on dit les auteurs latins, nous trouverions la même opinion, maintes fois reproduite à propos du *foie* :

Cor attonitum salit
Pari dumque trepidis palpitat venis *jecur*.
(Sénèque le Tragique, *Hercules Ætæus*, V, 574.)

Vitruve dit que quand on bâtissait un édifice, il fallait examiner le *foie* des victimes pour savoir si ce bâtiment durerait longtemps.

Les envoûteurs piquaient le foie de l'image en cire pour ôter le courage et la vie à leur ennemi.

J'ai cité ici même des passages de vieux auteurs, indiquant le foie de renard comme d'un usage courant contre la tuberculose pulmonaire. On trouverait bien d'autres passages intéressants à ce sujet.

On le voit, ce n'est pas une tradition particulière à la Chine d'attribuer au foie des propriétés psychiques et thérapeutiques spéciales.

*
* *

M. J. Drexelius étudie dans un récent numéro du *Mercure de France* (mai 1900) l'emploi de la chair humaine comme remède en Chine. Il se documente surtout d'après une étude du Dr *Macgowan*, médecin américain, qui résida plus de 40 ans en Chine, étude publiée dans le *North China Daily News* et reproduite dans le *Daily Press* de Hong Kong (16 juillet 1892), traduite en portugais par M. Demetrio Cinatti, consul de Portugal à Canton (Lisbonne, *Imprimerie Nationale*, 1892).

Dans le *Pents'ao*, grand traité de pharmacopée chinoise, on ne compte pas moins de 37 médicaments tirés du corps humain. Le sang humain sucé de la veine vivante par le malade, y figure en première ligne. Une institutrice anglaise de Ningpo, nous dit M. Drexelius, fut longtemps accusée d'avoir conservé la fraîcheur de son teint par ce moyen ; car les Chinois nous reprochent d'endormir des enfants pour leur sucer le sang. Au chapitre qui traite de la *chair humaine*, le *Pents'ao* note cette pratique de saignée de bouche à veine comme très utile dans la phtisie. On voit que rien n'est nouveau sous le soleil, où qu'il se lève : les buveurs de sang dans nos abattoirs parisiens et la méthode récente de MM. Richet et Héricourt, l'hémopulvine de Paul Bert, ont leurs pendants en Chine. Cette méthode était encore en usage en Chine au XIVe siècle. Les soldats du Nord appréciaient fort, paraît-il, une bonne lampée de *sang humain* ou une hanche de *mouton à deux pattes*.

Le cannibalisme semble avoir régné en maître dans toute la Chine

aux temps anciens. Au VIIIe siècle, Chien-Tsang-Chi rapporte que nombre de Chinois riches considéraient la chair humaine comme indispensable à leur bien-être. Il n'est peut-être pas nécessaire d'aller jusqu'en Chine pour retrouver ces coutumes barbares nées du préjugé et de l'ignorance. Au XVIIIe siècle, ne voyons-nous pas certaines grandes dames de la cour prendre journellement des bains de sang ? Le marquis de Sade en certain passage ne se vante-t-il pas d'avoir goûté à la chair humaine ? Et encore de nos jours ne coupe-t-on pas en deux un pigeon vivant sur le crâne des enfants chez lesquels le médecin a déclaré la méningite possible ? A telle enseigne que le Dr Legué nous signalait tout dernièrement la boutique d'une commère des Halles de Paris qui était réputée pour ses pigeons guérisseurs de méningite !

* * *

Aujourd'hui, en Chine, la forme la plus fréquente d'anthropophagie est liée au culte des ancêtres, poussé jusqu'à l'absurde. Quand un vieux Chinois, homme ou femme, est à l'agonie, que tous les remèdes ont échoué, un des enfants *se coupe un morceau du bras, le fait cuire*, l'enrobe dans quelque pâte et le fait ingérer au malade. C'est un beau trait de piété filiale. Une foule d'Actes de l'Empire mentionnent des récompenses accordées aux enfants qui emploient cette bizarre thérapeutique.

L'empereur *Hung Wo*, nous dit l'auteur de l'article du *Mercure*, exila un Chinois qui, après avoir fait manger un morceau de son biceps à sa propre mère, tua sa fille en l'honneur des dieux qui avaient sauvé sa mère : il en avait fait le vœu. « Un lettré que j'avais à mon service, dit le Dr Macgowan, trouvant fort douloureux de s'arracher un lambeau de chair sur le bras, prit une hachette et d'un coup rapide se trancha le doigt. Il en fit *un petit potage*, dans lequel il mêla divers médicaments et que sa *mère absorba* comme une potion ordinaire. Il est en effet indispensable que le *patient ignore la nature* du remède humain qu'on lui fait prendre. De plus, ce remède n'a jamais de *valeur descendante ;* il ne peut être préparé ni par *un mari pour sa femme, ni par un père pour ses enfants.* »

Un gouverneur, Wan-Pem, lance un jour la proclamation suivante : « Selon la loi, celui qui, en se coupant un morceau du bras, aura mis sa vie en danger, ne recevra aucune récompense honorifique ; il pourra même encourir une punition. » Il dut faire exception pour un jeune garçon de neuf ans, qui s'était coupé deux morceaux de chair, l'un au bras gauche, l'autre au bras droit, pour soigner sa mère adoptive. L'empereur lui accorda des honneurs particuliers, et le peuple était au comble de l'enthousiasme !...

* * *

Le *fiel* est un fortifiant pour les Chinois. Le fiel de bœuf est bon, le fiel d'ours est meilleur, *mais rien ne vaut le fiel humain.*

« Prenez le fiel d'un homme *récemment abattu*, joignez-y du sulfure de mercure, du tri-sulfure d'arsenic et de la gomme ; pulvérisez et apprêtez en pilules dans de la soie floche et appliquez-les sur le côté droit *du ventre d'un homme ou sur le côté gauche du ventre d'une femme :* la guérison ne se fera point attendre. »

Telle est une des formules de la thérapeutique chinoise. Cela ne fait-il pas souvenir de cet autre passage macabre que je cite, bien que les lecteurs de la *Chronique* le connaissent tous : « Nombre de gentle-

men ayant détruit, depuis peu, leur gros gibier, on pourrait suppléer à ce manque de venaison par des corps de jeunes garçons et de jeunes filles, pas au-dessus de quatorze ans et pas au-dessous de douze, *tant d'enfants des deux sexes étant en ce moment menacés de mourir de faim,* faute d'ouvrage et de service, et les parents étant tout disposés à s'en défaire. » On sait que cette boutade vient de ce cruel railleur, auteur de la « Modeste proposition pour empêcher les enfants des pauvres en Irlande d'être à la charge de leurs parents ou à leur pays et pour les rendre utiles au public », mémoire qui fut inspiré à Swift par un passage de la *Description de l'Ile de Formose*, de l'imposteur George Balmanazar, qui racontait que, lors de son voyage dans cette île, la chair humaine était sa nourriture ordinaire et qu'il y trouvait du reste beaucoup de goût.

L'auteur de l'article du *Mercure de France* cite le cas suggestif du jugement obtenu contre un homme de Canton qui aurait assassiné pour obtenir le fiel nécessaire à la confection d'une *ordonnance médicale*. Le malade était un lépreux fort riche, qui aurait offert *120 taëls* (700 à 800 francs) pour une potion au *fiel humain.* L'assassin se procura un enfant ; mais, après lui avoir ouvert le ventre, il ne put trouver le foie. Il fut arrêté et raconta son crime avec une inconscience parfaite. La victime mourut le lendemain.

En 1892, le tribunal du Kuang-Si eut à juger le cas suivant : on avait surpris un homme en train de dépecer le cadavre d'un nouveau-né ; c'était le cadavre de sa propre petite-fille. Un de ses amis lui avait conseillé *l'emploi du foie pour guérir son fils atteint de tuberculose pulmonaire*. Sa bru étant enceinte, il la fit avorter et ouvrit le cadavre de son petit-fils pour se procurer le remède qui devait sauver son fils. Quand on le surprit, il avait déjà arraché les yeux, la cervelle de l'enfant pour la faire manger au malade. Le magistrat lui demanda dans quel traité il avait lu l'indication de ce remède. Le malheureux ne sut que répondre ; il n'avait pas lu le traité classique, le vénérable Pênts'ao, nous dit le Dr Macgowan qui rapporte le fait.

Ne nous hâtons pas, au surplus, de triompher : est-ce que les parents qui, à Paris même, ouvrent un pigeon vivant sur la tête de leur enfant, en l'inondant du sang chaud de l'innocent volatile, pourraient dire où ils ont lu que ce remède peut être utile dans la méningite ?

De l'accouchement en Chine,

PAR LE Dr HUREAU DE VILLENEUVE.

Les préceptes de l'art des accouchements, hygiène, thérapeutique et manœuvres, sont contenus dans le *Pao-tsan-ta-seng-Pien*, ce qui veut dire *livre qui enseigne à protéger la sortie du produit vivant*. Il reconnaît cinq présentations : tête, bras, tronc, fesses et jambes, mais ne fait mention d'aucune combinaison de ces différentes positions. En effet, les Chinois sont dans une telle ignorance du squelette qu'on peut supposer qu'ils ne soupçonnent pas même l'existence du bassin.

Ce livre, écrit pour les sages-femmes, qui seules peuvent présider à l'accouchement, auquel ni le médecin ni le mari lui-même ne peuvent assister, conseille l'usage de l'eau froide et des bains de mer pendant la grossesse, une série de remèdes

en cas de maladies intercurrentes, remèdes tout différents de ceux qu'on emploie quand l'utérus n'est pas gravide ; une foule de préceptes sur la diagnose de la présentation et du sexe, diagnose basée sur le pouls ; enfin des règles sur le pronostic de la terminaison heureuse ou fatale, ou pour la mère ou pour l'enfant ou pour les deux. Je n'ai pas besoin de dire que ces préceptes sont aussi fastidieux que ridicules. Dès que la Chinoise ressent les premières douleurs, la sage-femme prévenue arrive, suivie de son aide qui porte ses nombreuses drogues.

La parturiente, vêtue d'un jupon fendu par devant et d'une espèce de camisole, se place sur une natte, à genoux et les cuisses écartées ; elle tient le buste droit et s'appuie des mains sur les cuisses. Cette position qui ne laisserait pas que d'être fatigante à la longue ne se prend que tardivement et de plus est rendue très tolérable par l'aide sage-femme. Celle-ci, assise derrière la malade, lui passe les bras autour du corps et la soutient ainsi au niveau des aisselles ; en outre, sa poitrine présente un appui solide à la tête de la parturiente. La sage-femme, placée en avant et à genoux aussi, a les deux mains libres, puisqu'elle n'a pas à soutenir le périnée et procède alors aux opérations suivantes :

D'abord elle place entre les genoux de la malade une brique très chaude, et pour protéger les membres inférieurs contre son rayonnement, applique contre elle à droite et à gauche, mais un peu obliquement, deux planchettes de bois. Cela fait, elle verse sur la brique de l'eau parfumée avec des essences, et il se dégage immédiatement une quantité considérable de vapeur d'eau, qui, dirigée par l'obliquité des deux planchettes, monte directement vers la vulve et remplit bientôt la pièce tenue déjà à une température élevée au moyen de réchauds. La brique refroidie est remplacée par une autre et ainsi jusqu'à la fin.

Entre temps, la sage-femme pratique le fameux *Cong-fou*, sorte de massage consistant surtout en frictions très douces, presque des caresses, sur les tempes, les ailes du nez, la nuque, les oreilles, l'abdomen, les lombes, les aines. En même temps, elle fait respirer la malade en mesure et, toujours en mesure, lui fait ouvrir et fermer les yeux. Ces différentes manœuvres ne tardent pas à produire un certain degré d'hypnotisation destiné à diminuer la vivacité des sensations douloureuses.

Après l'accouchement, les prescriptions de la délivrance ne présentent rien de particulier : l'enfant est emmailloté à peu près comme les nôtres et la femme est couchée, le bassin soulevé et les jambes légèrement fléchies sur les cuisses. On lui interdit le sommeil pendant quelques heures et on lui fait boire un peu d'urine d'enfant, mélangée d'eau-de-vie de grain (1).

(1) Le travail est généralement abandonné à la nature. Parfois une matrone y aide en exerçant avec les mains des pressions vigoureuses sur le ventre. S'il survient un accident,

Superstitions relatives aux accouchements en Chine,

PAR M. LE Dr MATIGNON,
Médecin aide-major de l'armée, attaché à la Légation de la République française en Chine.

La médecine chinoise contient souvent des choses singulièrement drôles qui, parfois, ont l'air de revêtir un cachet hautement scientifique : on verra tout à l'heure comment, par les mathématiques, les Célestes prétendent arriver à reconnaître le sexe de l'enfant, avant sa naissance.

Certains caractères extérieurs, tirés de la forme du ventre, de la teinte de la peau, de la coloration du bout du sein, permettent aux commères et sages femmes — « wan-pou », qui, soit dit en passant, ont, dans l'Empire du Milieu, une habileté toute spéciale pour provoquer les avortements précoces — d'affirmer que l'enfant sera mâle ou femelle.

La mère, de son côté, dès l'instant que les mouvements du fœtus sont perçus par elle, conclut d'après le genre des mouvements, d'après les points où le fœtus s'agite, que le produit de la conception sera de tel ou tel sexe.

Nous avons aussi, en France, encore un certain nombre de préjugés de cette nature, et on va voir que quelques-uns sont communs aux paysans de nos campagnes et aux habitants du Céleste-Empire.

Voyons, d'abord, les indications données par les signes extérieurs.

Un ventre gros, très bombé, globuleux, très lourd, « difficile à porter », nécessitant une courbure exagérée, fait, à bon droit, supposer une fille.

Au contraire, s'il s'agit d'un mâle, le ventre de la mère est beaucoup moins bombé ; il est plus allongé dans le sens de la hauteur. La marche et les occupations courantes sont peu gênées ; la femme vaque à ses travaux, « car le corps d'un garçon est bien moins lourd à porter que celui d'une fille ».

La peau de la figure reste fraîche ; les traits sont peu tirés, le bout du sein pousse très légèrement, s'il s'agit d'une fille. Mais si l'aréole devient très noire, si les éphélides de la face se montrent de bonne heure et abondent spécialement sous les yeux, si la figure est tirée, la peau ridée, sèche, presque parcheminée, il y a beaucoup de chances pour que l'enfant soit du sexe masculin.

Quant aux signes tirés des mouvements du fœtus par la mère, voici en quoi ils consistent :

Si l'enfant donne des coups de pied et de poing, il s'agit d'une fille : le sexe faible a, même en Chine, la réputation d'avoir très mauvais caractère dès la plus tendre enfance.

---

hémorrhagie ou présentation vicieuse, la sage-femme ne dispose d'aucun moyen pour y remédier. De tels accidents sont heureusement rares chez cette population de mœurs simples ; j'ai eu connaissance de quelques décès survenus chez les accouchées à la suite de présentations de l'épaule.

Dès qu'elle en a retrouvé la force, quelquefois le jour même de l'accouchement, la nouvelle accouchée se lève et vaque aux soins de son ménage.

Le nouveau-né, après sa toilette faite à l'eau chaude, est revêtu d'une simple chemisette ; on évite de le sortir au grand air pendant les premiers jours. Dès le second mois après la naissance on lui rase la tête et l'on commence à lui donner à manger du riz bouilli et écrasé. Le sevrage a lieu vers la fin de la première année. (Dr SIMOND.)

Un garçon remue, s'agite, saute même dans le ventre de sa mère, mais ne donne jamais de coups de poing et de pied.

Si, après le septième mois, la main droite — je ne sais, par exemple, par quel artifice la mère peut arriver à reconnaître l'une de l'autre les mains du fœtus et, de plus, à les distinguer des pieds ! — remue dans le flanc gauche du sein maternel, nous avons affaire à un garçon.

Si, après le huitième mois, c'est la main gauche qui s'agite dans le flanc droit de la mère, ce sera une fille.

Voici, maintenant, un des nombreux calculs auxquels se livrent les parents pour savoir quel sera le sexe de leur rejeton. Il m'a été enseigné par un Chinois chrétien, qui le considère comme excellent. Il prétend être, en ce qui concerne sa femme, tombé juste trois fois sur quatre, et encore pour la quatrième fois n'avait-il pu exactement préciser le début de la grossesse, sans quoi, dit-il, il n'aurait pas fait d'erreur.

Trois facteurs entrent en jeu : l'âge de la femme, le moment de la conception et la lune. En Chine, on ne compte pas par mois, mais par lunes. Il faut que le dernier chiffre de l'âge de la femme et celui de la lune où doit être rapporté le moment probable de la grossesse, soient tous deux impairs, pour que l'enfant soit mâle ; si l'un est pair et l'autre impair, on aura une fille. Une femme de vingt-deux ans aura été mise enceinte à la quatrième lune, elle aura un garçon ; elle aura également un garçon si, âgée de vingt-trois ans, le début de sa grossesse remonte à la troisième ou à la cinquième lune. Mais si, âgée de vingt-deux ans par exemple, sa grossesse commence à la septième lune, le dernier chiffre de son âge, 2, et celui de la lune, 7, étant l'un pair, l'autre impair, elle ne peut avoir qu'une fille.

S'il s'agit d'une femme mariée, on compte par lunes écoulées depuis son mariage et non par les lunes de l'année; et il faut, comme dans le cas précédent, qu'il y ait harmonie entre le dernier chiffre de son âge et celui de la lune, qu'ils soient tous deux ou pairs ou impairs, pour qu'elle ait un garçon.

La superstition médicale triomphe surtout en matière d'accouchements et de pédiatrie.

Un accouchement laborieux ne peut être attribué qu'aux esprits malintentionnés s'opposant à la sortie de l'enfant. Un prêtre taoïste est dans ce cas requis pour pratiquer certaines cérémonies ayant pour but de faire fuir les démons. Sur une table on dispose des chandelles, des bâtonnets odoriférants, des simili-monnaies en papier d'argent, 3 coupes de vin, une assiette contenant 3 sortes de grains. Le prêtre commence à réciter entre ses dents quelques prières, accompagnées de coups rythmés frappés sur la table. Puis, après une demi-heure de cet exercice, le bonze remet au mari trois morceaux de papier, de 2 à 3 pouces de large, sur un pied de longueur. L'un est collé au-dessus de la porte d'entrée de la chambre de la femme, l'autre sur son front, et le troisième réduit en cendre est avalé, dans du thé, par la parturiente. Puis on attend que les charmes fassent leur effet.

On attend souvent fort longtemps, et la vie de la malade paraissant en danger, on recourt au moyen suprême, auquel pas un accouchement ne saurait résister : une séance de marionnettes, dans laquelle

figure la déesse de la Maternité. La chose se passe en général au niveau de la porte de la chambre de la parturiente. Mais, dans certains cas, lorsqu'il faut produire le maximum d'effet dans le minimum de temps, la déesse de la Maternité — la Mère — est enlevée de son théâtre et promenée sur le ventre de la femme. Ce procédé est considéré comme infaillible, et quand il est suivi d'insuccès, les Chinois, au lieu de douter de son efficacité, préfèrent croire que le résultat négatif est dû uniquement à une mauvaise application de cette excellente méthode.

Pour guérir la nervosité des femmes enceintes et aussi pour les garantir contre toutes sortes de mauvais esprits qui pourraient gêner l'accouchement, on place devant la porte de leur maison *un vieux morceau de filet:* les démons ne peuvent manquer de prendre la fuite, car ils savent que c'est avec de tels instruments qu'ils sont pincés par les prêtres taoïstes

Dès leur naissance, les enfants doivent être soustraits à l'influence des mauvais esprits qui pourraient contrarier leur bonheur, leur fortune future. Aussi sont-ils protégés par des petits couteaux en argent, des clous ayant servi à clouer un cercueil. Ces fétiches sont des protecteurs moraux et physiques, car ils garantissent contre malheurs, accidents et maladies.

L'infanticide en Chine.

L'infanticide est ordinairement décidé en une sorte de conseil de famille, auquel prennent part le père, la mère, la belle-mère, les parents et parfois les voisins, — et pratiqué aussitôt après l'accouchement. On attend rarement plusieurs jours. Aussi, quelques sages-femmes à qui ce crime répugne, déclarent-elles comme garçon une fille au moment de sa naissance, espérant que lorsque, deux ou trois jours plus tard, les parents seront définitivement fixés sur son sexe, ils n'oseront plus se défaire du nouveau-né, qu'ils auront déjà laissé vivre quelque temps.

C'est à la sage-femme qu'incombe habituellement le soin de se débarrasser de l'enfant.

Tantôt le nouveau-né est simplement jeté dans la caisse à détritus, où la poussière et les ordures l'ont rapidement étouffé.

Tantôt il est placé sur le «kahn» (lit) et recouvert d'un coussin : un parent s'assied dessus, comme par hasard.

Plus souvent la noyade est employée : la victime est placée la tête en bas dans un seau qu'on remplit d'eau, ou bien on la plonge, la tête la première, dans la chaise percée et on la laisse barboter dans les matières fécales.

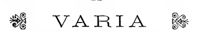
Rarement on a recours à l'écrasement de la tête, à la strangulation, à l'incinération ou au dépècement.

Il est un procédé, dit le « coup du pont », qui ne manque pas d'une certaine originalité. Au-dessus d'une jarre ou d'un baquet plein d'eau, on place une fine lame de bois devant céder sous le poids le plus léger. Le nouveau-né est placé dessus et tiré par les bras pour lui faire traverser ce pont en glissant sur le dos ou le ventre. Pendant ce temps l'assistance chante la complainte du « Pont cassé ». Il casse en effet, l'enfant tombe à l'eau, d'où on ne le retire que bien mort.

Il arrive parfois que les enfants sont simplement abandonnés par les parents, dans la rue, où ils meurent très vite pendant l'hiver. Les

religieuses trouvent de temps à autre devant la porte de leurs dispensaires des enfants laissés là pendant la nuit et déjà gelés. Dans les campagnes, les enfants sont déposés aux flancs des talus de la route, ou quelquefois mis dans une caisse, laquelle est placée entre deux grosses branches d'arbres.

En vain les vice-rois des provinces lancent-ils des proclamations contre l'infanticide. Leurs ordonnances n'ont point d'effet. Il en est de même des exhortations des philosophes chinois. Des sociétés charitables essayent d'effrayer les auteurs de l'infanticide en faisant circuler de petites brochures illustrées, dans lesquelles sont racontées des histoires d'une naïveté enfantine, traitant des châtiments célestes réservés à ceux qui pratiquent l'infanticide et des récompenses divines accordées à ceux qui essayeront de conjurer ce crime. Jusqu'ici les résultats les plus positifs ont été obtenus par l'*Œuvre de la Sainte-Enfance*.



VARIA

UN ÉVADÉ DE LA MÉDECINE

M. Stephen Pichon, ministre de France à Pékin.

M. Stephen Pichon, le plénipotentiaire de la France à Pékin, dont nous publions le portrait dans ce numéro consacré à la Chine, est, on l'ignore généralement, un ancien étudiant en médecine, un *évadé* de notre profession. Après avoir fait ses études au lycée de Besançon, il vint les terminer à Paris, puis il suivit des cours de médecine, qu'il interrompit bientôt pour se lancer dans la politique militante (1). Il fut quelque temps externe à l'hôpital Saint-Antoine et prit une douzaine d'inscriptions, peut-être même davantage.

Rappelons seulement, ceci n'étant plus de notre domaine, que M. Stephen Pichon, après avoir été rédacteur à la *Commune affranchie*, puis à la *Justice*, fut successivement conseiller municipal de Paris, député de la Seine, secrétaire de la Chambre des députés. Ayant échoué aux élections législatives, il entra dans la carrière diplomatique, où il réussit d'emblée par son abord sympathique et surtout son habileté et son esprit de décision.

Nommé ministre plénipotentiaire de la République française à Port-au-Prince, au moment où nos relations avec Haïti étaient fort tendues, M. Pichon sut contraindre le gouvernement haïtien à faire droit à nos légitimes réclamations.

Envoyé à Rio de-Janeiro, M. Pichon fut tout aussi heureux dans ses rapports avec le Brésil.

Le 8 avril 1898, il était nommé à Pékin, avec la première classe de son grade et la rosette d'officier de la Légion d'honneur. En ses deux années de séjour dans la capitale du Fils du Ciel, M. Stephen Pichon a conquis de nouveaux titres à notre sympathie et à notre reconnaissance; dans ce poste si délicat il a su faire respecter le

(1) M. le Dr Dagouet a bien voulu nous transmettre les quelques notes biographiques qui suivent : « En quittant le lycée Louis-le-Grand, nous avons, avec Pichon et deux autres camarades, pris nos inscriptions à la Faculté de médecine, pour l'année scolaire 1876-1877. S. Pichon a suivi très irrégulièrement le cours de cette année ; il consacrait son temps à l'organisation de conférences et de réunions à la salle de la rue d'Arras et prenait part aux manifestations qui se produisaient dans le Quartier Latin... Il a renoncé aux études médicales pour entrer dans le journalisme... »

drapeau de la France et notre suprématie dans le concert européen en face des menées chinoises.

C'est, on le voit, une étrange destinée (1) que celle de ce jeune diplomate qui, dans ses premiers postes, s'est justement trouvé en présence de situations troublées dont il a toujours su sortir avec bonheur et succès.

La maladie de l'empereur de Chine,

PAR M. JEAN HESS,

Explorateur français.

Dans le palais dont les murs sont couverts de pourpre et d'or, sous le plus élevé de ces toits à la masse énorme, dessinée légère comme une tente du désert, dans ce palais qui est un sanctuaire, vit l'homme que cinq cents millions de sujets disent le Fils du Ciel et le maître de toutes les existences... Dans cette enceinte de forteresse, à l'heure où l'on doit dormir, quand les officiers, les scribes, les courtisans, les ministres et les soldats se sont éloignés, c'est là que, pour les nuits, au milieu de centaines de femmes et de milliers d'eunuques, un seul homme reste... chétif et pitoyable souverain, écrasé de son empire, de son ennui et de son mal.

Ah! si les dépêches disent vrai (2), s'il est mort, « monté sur le dragon pour devenir un hôte d'en haut », je crois qu'on aurait tort de chercher à sa fin une cause criminelle. Depuis longtemps il n'était, en effet, qu'un incurable malade. C'est miracle même qu'il ait pu vivre tant d'années dans la torture des rites, les inflexibles rites qui font là-bas d'un empereur, lorsqu'il souffre dans sa chair ou dans son âme, un malheureux plus à plaindre que le plus misérable de ses sujets. En 1898, lorsque l'impératrice douairière eut le courage et la force de réprimer le « coup d'Etat anglais » du faux réformateur Kang-Yu Weï, on l'accusa d'avoir assassiné l'empereur. Pour se justifier devant l'opinion européenne, l'impératrice Tsi-An, sur les conseils de son vieil ami Li-Hung-Tchang, pria le ministre de France d'envoyer son médecin au palais. Il s'agissait moins de soigner l'empereur que de constater officiellement son existence. La constatation fut faite par le docteur Dethève, qu'accompagnait M. Vissière, interprète de la légation. Li-Hung-Tchang m'a dit qu'il supposait, en la lui faisant demander, que M. Pichon confierait cette mission au docteur Depasse, qui, en sa qualité de directeur de l'Ecole impériale de médecine de Tien-sin, aurait eu plus de chances de conserver son impérial client d'un jour.

On constata que l'empereur Quang-Su était vivant, et très malade. Suivant la coutume chinoise, il avait rédigé lui-même l'observation de sa maladie.

---

(1) Cet article a été écrit dans les premiers jours de juillet, à un moment où on ignorait le sort de l'éminent diplomate.

(2) Cet article a paru originairement dans le *Journal*, au commencement de l'année courante.

Ce document est curieux, je le transcris. On me permettra seulement d'en atténuer quelques termes.

Ma maladie, écrit l'empereur, est l'insuffisance des organes nobles... Il arrive que j'ai des pertes successives pendant deux ou trois fois. Cela lorsque j'entends en rêve le bruit du gong. J'éprouve alors des désirs et des pertes Plus récemment, j'en eus sans rêve. J'en eus également la sensation sans la réalité... Ces pertes en écoutant le son du gong proviennent de ce que, lorsque j'avais seize ans, pendant l'automne, assistant à des représentations théâtrales, chaque fois que l'on battait le gong. en entendant ce bruit, j'éprouvais au cœur de la satisfaction, si bien que des désirs sensuels se produisirent en moi. J'avais alors à volonté des preuves de ma virilité. Il me semblait que quelqu'un me commandait. C'est de ce temps que date mon initiation aux sensations charnelles.

Pendant l'année dernière et l'avant-dernière, ce n'est que pendant la nuit, lorsque j'ai entendu du bruit en rêve, que j'ai eu des pertes.

Ce n'est pas guérison, mais faiblesse plus grande.. je ne puis être homme à ma volonté.

Après avoir décrit certaines douleurs trop spéciales, il ajoute :

... Je ne puis supporter ni le froid, ni la chaleur, ni la fatigue. Si je reste longtemps debout, mes reins et mes jambes sont encore plus douloureux. Ma poitrine est pleine. Mon souffle est précipité, et je ne sens pas de base sous mes pieds. Si je reste assis longtemps, mes yeux éprouvent un gonflement et mes quatre membres sont douloureusement engourdis; ma poitrine est obstruée et mon souffle pressé. Pendant que je dors, la nuit, mes jambes et mes genoux deviennent froids. Après le réveil, tout mon corps est inerte, et il m'est difficile de bouger ou de me retourner ; à l'ordinaire, j'ai un bourdonnement constant d'oreilles, et une légère surdité. Mes mains ont une sensation permanente de froid.

C'est encore des symptômes difficiles à publier. Puis il termine ainsi :

... J'ai, pendant le jour, de la paresse à me remuer ou à faire quelque chose, et le plus grand désir de me coucher. Cependant, lorsque je reste longtemps couché, j'ai à la poitrine un malaise difficile à supporter. Je crains aussi au plus haut point le vent. Si le vent frais m'a quelque peu atteint, j'éprouve une douleur au-dessus de la tempe droite, et je ne me sens soulagé que lorsque j'ai vomi..

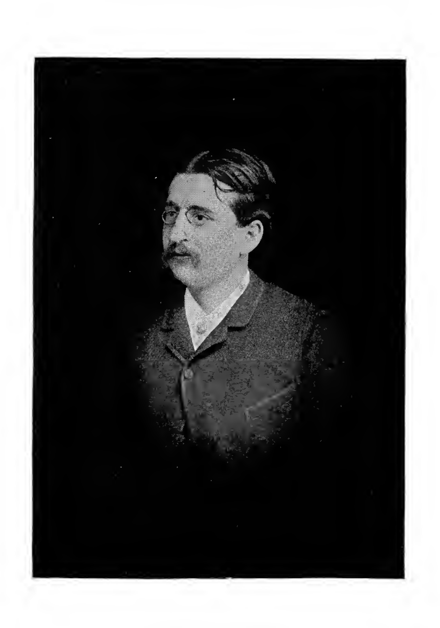
... Il est, en vérité, difficile de soigner ce mal et de maintenir la santé.

Ces lignes de douleur caractérisent le misérable empereur mieux que toutes les observations possibles au cours des visites permises, lorsqu'un ministre étranger va lui présenter ses lettres de créance ou de rappel...

Les petits pieds des femmes chinoises (1).

La coutume d'estropier la plus belle partie du genre humain n'est

(1) D'après les travaux publiés sur la question par MM. les Drs Morache, Matignon, Lobit, et MM. André Bellesort et W. de Fonvielle.



M. STEPHEN PICHON

point commune à toute la nation chinoise ; le peuple ne la pratique que rarement (1), mais elle est ponctuellement suivie par les classes dites supérieures, à l'exclusion cependant des Tartares. Les Mogols et les Mandchoux professent même un tel mépris pour cette pratique idiote que l'on répand dans le public le bruit que toute femme à petits pieds, trouvée dans le palais impérial, serait immédiatement mise à mort. Mais en réalité il n'existe aucune loi pareille.

Pourquoi cette coutume ? depuis quand est-elle établie en Chine? C'est là un mystère qui jusqu'ici n'a pu encore être éclairci. Les opinions les plus singulières ont été émises à ce sujet.

Pour certains auteurs, cette pratique se perdrait dans la nuit des temps. Un historien chinois prétend que cette mode fut établie en 1100 avant Jésus-Christ.

Une certaine impératrice Ta-Ki avait un pied bot ; elle persuada à son mari — vraisemblablement homme faible — de faire obligatoire la compression des pieds des petites filles pour les rendre semblables à celui de leur Souveraine, donné comme modèle de beauté et d'élégance. Peut-être cette version a-t-elle un fond de vérité ; le pied déformé est légèrement *varus équin.*

D'autres auteurs prétendent qu'un monarque fantaisiste, Gang-ti, 600 ans après Jésus-Christ, avait forcé une de ses concubines à se comprimer les pieds. Il avait fait imprimer sous la semelle une fleur de lotus, qui, à chaque pas de la favorite, laissait son empreinte sur le sol : de là, le nom de *lis d'or*, encore employé pour désigner le pied de la Chinoise.

Une autre tradition prétend que cette habitude remonte à l'empereur Li-Yo, qui tenait sa cour à Pékin en 916 après Jésus-Christ; le souverain s'avisa de faire tordre le pied d'une de ses femmes pour lui donner une vague ressemblance avec le croissant de la lune. Les courtisans se pâmèrent aussitôt d'admiration, et la chose devint de mode.

D'autres auteurs prétendent que cette habitude de déformer le pied n'a d'autre but que d'empêcher la femme de courir et de donner la sécurité au Chinois, très jaloux (2). Si tel est le but poursuivi, le résultat est négatif, car les petits pieds n'empêchent guère la femme de marcher, de courir, de danser, de jouer au volant ou de faire des acrobaties à cheval ou sur la corde.

Quelle qu'en soit l'origine, cette habitude est fort répandue. La beauté chinoise réside en grande partie dans le pied. « Un pied non déformé est un déshonneur », dit un poète. Pour le mari, le pied est plus intéressant que la figure. Seul, le mari peut voir le pied de sa femme nu.

« Dans les villes de la côte où les Européens sont établis, écrit

---

(1) « En Chine, rapporte M. André Bellesort, le luxe des petits pieds n'est point un signe de noblesse ou de richesse. J'ai vu moi-même dans les campagnes et dans les plus infectes rues de Canton, des femmes debout sur leurs espèces de moignons, qui travaillaient à la terre ou vaquaient aux soins de leur ménage. Ainsi cette mode est répandue dans toutes les classes de la société ; mais si ce serait presque un déshonneur pour les filles de bonne maison de s'y soustraire, les femmes du peuple ne s'y soumettent pas toutes. Je ne me rappelle point avoir rencontré une seule batelière aux pieds déformés. »

(2) Si l'on s'en rapporte au Dr Lobit, cette compression forcée des pieds occasionnerait des déformations consécutives, des ulcérations difficiles à guérir, des abcès, des caries et aussi la gangrène.

La marche est difficile à cause du poids du corps sur les tubérosités du calcanéum dont

M. A. Bellesort (1), à Hong-Kong et particulièrement à Shanghaï, les femmes chinoises commencent à manifester une certaine indépendance. Là seulement la mode des petits pieds tend à disparaître. On en voit peu. Il me souvient même d'avoir assisté au spectacle suivant dans une rue de Hong-Kong : une riche Chinoise dont l'incroyable petitesse de ses pieds semblait menacer l'équilibre, gagnait avec précaution et difficulté son palanquin au milieu des coolies et des harengères qui se moquaient d'elle et la poursuivaient de leurs quolibets.

D'une origine assez mystérieuse, cette mode est évidemment ridicule et cruelle. Mais elle ne nous paraît ni plus extraordinaire ni plus gênante que celle du corset aux peuples orientaux. Et, sans parler des Japonais, les Chinois ne s'expliqueront jamais que nous emprisonnions la taille et que nous la déformions en d'étranges cuirasses, pour le simple plaisir de faire saillir les hanches. Ou plutôt ils se l'expliquent par analogie, puisqu'il faut, paraît-il, aller chercher dans le plaisir des sens la raison des petits pieds. Mais ils pensent (avec quelques Européens) que nous les passons en barbarie, d'autant que notre esthétique amoureuse va souvent jusqu'à compromettre l'intérêt de la race. »

*
* *

Pour réduire les pieds de volume, on commence dès la plus tendre enfance, âge auquel les os du tarse, du métatarse et des quatre derniers orteils peuvent être facilement tournés en dedans, les phalanges principalement et les troisième, quatrième et cinquième métatarsiens. Pour maintenir solidement les quatre derniers orteils, on les renverse au-dessous du gros orteil, qui reste dirigé en haut, de façon que son articulation métacarpo-phalangienne reste déprimée, aplatie et ankylosée. Tous les doigts passent au-dessous et sont dirigés en dedans de la région plantaire, de telle sorte que les trois derniers, et surtout le quatrième et le cinquième, sont complètement renversés, convertissant en plantaire la face dorsale.

Les régions tarsienne et métatarsienne forment entre elles un angle dont le sommet est formé par le cuboïde et les cunéiformes ; le premier de ces os est le moins violenté ; cependant, il est isolé et un peu éloigné de son articulation scaphoïde. La tête de l'astragale se dirige en haut et en avant, et sa poulie articulaire un peu en bas et en arrière. Le calcanéum, dans sa petite portion articulaire avec le cuboïde, participe à la formation de l'angle formé par les métatarsiens et cet os. Sa tubérosité est convertie en face plantaire, ainsi que dans l'amputation de Pirogoff. La face supérieure du cal·

les téguments sont très minces. Il y a des femmes qui ne peuvent marcher par suite des atroces douleurs qu'elles éprouvent. C'est à petits pas que s'effectue l'ambulation, et le corps se balance d'un côté à l'autre comme avec des échasses : pour ne pas perdre l'équilibre, la femme fait continuellement aller les bras qui font l'office de balancier. Les douleurs, les crampes et la fatigue obligent la malheureuse à s'appuyer sur un bâton, canne ou parapluie, ou sur l'épaule d'un petit garçon, allant courbée sur son appui, ce qui ne contribue pas peu à déformer sa cavité thoracique. Il y a cependant des femmes qui, malgré leurs déformations, ont pu effectuer de longues marches et, en 1851, le Dr Stevens, à Shantung, fit cheminer un grand nombre d'entre elles pendant plusieurs milles, jusqu'à l'hôpital de Chusan, sans trop de douleur. M. Bellesort écrit de son côté : « Il ne semble pas que la santé des Chinoises souffre gravement de cette compression pourtant si douloureuse et dont on martyrise les fillettes à partir de 6 ou 7 ans. On m'a bien dit qu'il en résultait parfois des cas de gangrène, mais cela est assez rare. »

(1) *La Fronde*, 21 janvier 1900.

canéum devient postérieure et forme une ligne verticale qui continue celle du tibia.

L'opérateur, pour diriger les quatre derniers orteils au-dessous du gros, se sert d'une bande de soie de deux à trois doigts de long ou de toute autre toile fine et forte, enroule avec soin le pied, en commençant par l'extrémité du gros orteil et terminant au tiers inférieur de la jambe, à trois travers de doigt au-dessus de l'articulation tibo-tarsienne.

Ce sont des *orthopédistes* chinois et aussi des femmes qui ont cette spécialité. Le pied est ensuite enfermé dans une chaussure forte, semblable à un sabot de ruminant ; le talon en est droit, dur et élevé, et atteint le tiers inférieur de la jambe où il est attaché. L'ouverture du soulier reste ouverte jusqu'à l'extrémité digitale, pour que la région tarsienne puisse se diriger facilement en haut et former un angle dont le sommet existe en ce point.

Les chaussures sont changées tous les six ou sept ans.

Les pieds véritablement élégants doivent avoir cinq pouces et demi de long et trois et demi de haut : la mesure en est immédiatement faite afin de pouvoir agir par des moyens de compression si les limites étaient dépassées (1).

*
* *

On a prétendu que cette déformation des pieds avait pour résultat d'amener un développement plus considérable des cuisses, du Mont de Vénus. M. Morache a, depuis longtemps, démontré que cette hypothèse n'avait rien de très fondé. Les recherches et les mensurations, faites par le Dr Matignon (2) à ce sujet, ne font que confirmer l'opinion du Dr Morache.

Mais il est un point sur lequel personne n'a insisté avant M. Matignon : nous voulons parler du rôle du pied comme excitant du sens génésique chez le Chinois.

« Le pied, surtout quand il est très petit, écrit le Dr Matignon, pris dans la main d'un Céleste, lui produit un effet identique à celui que provoque, chez un Européen, la palpation d'un sein jeune et ferme ; pure question de sentiment... et de sensation. J'ai pris, pour me confirmer dans l'opinion que j'avance, beaucoup de renseignements auprès des Chinois. Tous les Célestes interrogés ont été univoques.

« Oh ! le petit pied ! Vous, Européens, ne pouvez pas comprendre tout ce qu'il a d'exquis, de suave, d'excitant ! » L'attouchement des organes génitaux par le petit pied provoque chez le mâle des frissons d'une volupté indescriptible. Et les grandes amoureuses savent que, pour réveiller l'ardeur par trop refroidie de leurs vieux clients, prendre la verge entre leurs deux pieds vaut mieux que tous les aphrodisiaques de la pharmacopée et de la cuisine chinoise, y compris le « ginsen » et les nids d'hirondelles.

« Le Chinois, croisant dans la rue un joli pied, fait des réflexions aimablement libidineuses, tout comme la vue d'un corsage bien garni et d'une jolie taille parle aux sens d'un Européen. Il n'est pas rare de voir les chrétiens chinois s'accuser à la confession d'avoir « pensé à mal » en regardant un pied de femme (3). »

(1) Article du Dr Lobit (*Journal d'Hygiène*).

(2) V. *Superstition, crime et misère en Chine*, par le Dr J.-J. Matignon. Lyon, Storck et Cie, 1899.

(3) *Archives d'anthropologie criminelle*, 1898 ou 1899, n° 76.

On comprend, écrit un de nos confrères (1), qu'un peuple rigoureusement utilitaire et absolument dépourvu de délicatesse, ne voyant dans la femme qu'un être inférieur subordonné aux plaisirs de l'homme, ait adopté avec empressement tout ce qui lui paraissait de nature à augmenter le bonheur domestique et favoriser ses appétits désordonnés de jouissance.

Quand l'idée de morale et de devoir disparaît dans une société humaine, ou lorsqu'elle n'y a point encore fait son apparition, il n'est point étonnant que l'égoïsme masculin conduise à des combinaisons aussi monstrueuses.

Espérons qu'un jour prochain viendra où l'on mettra un terme, non pas à la vivisection des lapins, mais à la vivicompression des Chinoises.

Traitement des corps étrangers du tube digestif en Chine.

Des corps étrangers qu'on rencontre dans le tube digestif, les plus fréquents sont l'épingle et la sapèque (monnaie de cuivre de 1 centim. 1/2 de diamètre).

Quand un enfant avale une épingle, le médecin prescrit l'ingestion d'yeux de poisson qui viennent se fixer aux deux extrémités du corps étranger, lequel serait alors éliminé sans danger.

Quand c'est une sapèque, on fait prendre deux boulettes d'une pâte qui, venant adhérer de chaque côté de la sapèque, l'empêcherait d'être nuisible pendant son séjour dans l'organisme.

La syphilis en Chine

C'est le livre Tsouk-I-Shut, écrit par U-Pin, qui nous rend compte de la première apparition de la syphilis en Chine. « Vers la fin de la période Wang Chi, écrit-il (environ vers 1488 ou 1505 de notre ère), la population de la Chine, notamment du sud, a été atteinte d'une maladie exanthématique qui, pour la couleur, ressemble à la plante Yenung-mui (*Myrica rubra*).

On croit que la maladie a été introduite par un navire marchand européen. A cette époque furent publiés de nombreux livres qui traitaient en détail des symptômes et de la thérapeutique du chancre, des érosions de la syphilis, héréditaire, de la contagiosité, etc.

Le médecin Chan-Sz-Shing a publié même un livre spécial sur la syphilis. L'auteur y exprime l'avis que la maladie est due à des miasmes contagieux. Mais un autre auteur de la même époque, Chik-Shoui-un-Chu, dit que l'affection se contracte par le coït impur avec une prostituée. Chan-Shat Kung s'est particulièrement occupé de la syphilis héréditaire.

Quant au traitement, on a, dès la première apparition, eu recours au mercure, car il faut remarquer que, dès l'antiquité, les Chinois se servaient de mercure sous ses formes diverses contre les maladies de la peau. Chan-Sz-Shing a trouvé un médicament composé de mercure, soufre, arsenic et de quelques substances végétales. Ce médicament fut pendant longtemps employé en Chine et au Japon, comme un remède des plus efficaces (2).

(1) *Journal de la Santé* (article de M. W. de Fonvielle), du 4 septembre 1898.
(2) *Monatsh für Praktische Dermatologie*, 15 *mars*, traduit par *l'Indépendance médicale*

Paris. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr.

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

ANNÉE N° 15 1er AOUT 1900

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Les réserves de la « Chronique »

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que nous publierons successivement les études suivantes, dues à nos érudits et dévoués collaborateurs :

La maladie d'oreille de l'Empereur Guillaume II, par M. le Dr Courtade ;

L'Aphonie de Boileau, par M. le Dr Courtade ;

Ch. Cros: notes biographiques, par M. le Dr Antoine Cros;

Les Epileptiques célèbres, par M. le Dr Gélineau ;

L'épilepsie de Gustave Flaubert, par M. le Dr Ch. Binet Sanglé ;

La maladie, l'opération et la mort de Napoléon III, par M. le Dr Guépin ;

La mort de Charlemagne, par M. le Dr Bougon ;

De quand datent les premiers oculistes, par M. le Dr Pansier (d'Avignon) ;

Voisenon à Cauterets, par M. Ach. Taphanel ;

Un aïeul de Descartes médecin ; *Un philanthrope oublié du XVIIIe siècle*, etc., etc., par le Dr Cabanès ; sans préjudice de quantité de communications sur différents sujets et qui seront publiées sous la rubrique des *Informations* ou de la *Correspondance médico-littéraire.*

Les amis de la « Chronique » peuvent donc être rassurés sur son avenir.

La Médecine dans la Littérature

Paul Bourget et la médecine

par M. le Dr Callamand.

L'intéressant article du Dr Michaut (1) appelle une réponse ou plutôt un complément, car mes souvenirs du quartier Latin (plus d'un quart de siècle déjà !) ne concordent point ; et j'estime que les rapports de l'illustre écrivain avec la médecine

(1) V. la *Chronique médicale* du 1er mai, page 273.

furent quelconques, d'ordre livresque et, si j'ose dire, tout platonique, en tout cas nullement comparables aux études réellement pratiques de notre Sainte-Beuve ou à la sévère documentation de Flaubert.

On connaît le Bourget des salons mondains, du *high life* et des *five o'clock*, grand prosecteur de dessous et d'ameublement, fin connaisseur en toilettes et bibelots ; le Bourget des cocottes et des garçonnières, des *aimoirs*, comme il les baptise lui-même quelque part ; le Bourget artiste et cosmopolite, voyageur et préraphaëlite, le Bourget d'Oxford, de Piccadilly et d'outre-mer ; le Bourget critique et penseur, prédicateur même dans la préface du *Disciple*. Nous venons d'assister à une nouvelle incarnation : le Bourget des familles, dont le dernier volume, intitulé précisément *Drames de famille*, peut, selon la formule banale, être mis dans toutes les mains. En attendant le Bourget des sacristies et des cathédrales, qui ne saurait plus tarder (1), il serait excessif, je crois, d'ajouter à cette série, pourtant très variée, un Bourget des hôpitaux, des laboratoires et des cliniques.

C'est en 1872, aux environs de la vingtième année, que Paul Bourget, ex-lauréat du concours général, débuta dans la vie littéraire, en même temps que ses amis Maurice Bouchor, Jean Richepin, Raoul Ponchon, etc. Poète et essayiste tout d'abord, professeur bénévole, il ignora la lutte et les amères difficultés qui assaillent l'homme de lettres à ses débuts ; il ne connut jamais le redoutable « faulte d'argent » de Panurge. Son père, qui a laissé un nom dans la science mathématique, était alors professeur de spéciales et directeur des études au collège Sainte-Barbe (2), et lui eût ouvert toutes grandes les portes de l'Université.

Paul Bourget aima mieux garder son indépendance, et, cherchant sa voie, se contenta de donner des leçons dans une « boîte » de la rue de la Vieille-Estrapade.

Que de fois, dit-il (3), j'ai franchi le seuil de la porte peinte en vert pour aller empâter de latin et de grec les estomacs récalcitrants des retoqués de tous les baccalauréats, et j'étais si fervent alors, si

---

(1) Je venais d'écrire ces lignes, quand le hasard me fit lire, sous la signature de M. Charles Maurras, cette curieuse interview de P. Bourgot en sa solitude de Costebelle, à Hyères. Tous deux causaient en marchant :

« Le voilà, dit M. Maurras, qui me conduit, au détour d'une allée, devant la chapelle du jardin. La messe y est dite chaque dimanche ; et, tous les jours de la semaine, l'auteur du *Disciple* mesure le degré de ses analyses à l'ombre austère de cette croix. Il est devenu un fervent chrétien. A d'autres, le catholicisme d'Etat. A d'autres, encore plus libertins, la simple profession d'amis du catholicisme. M. Paul Bourget croit. Il voit. Il sent, dit-il, la vérité pratique du dogme chrétien. Et c'est peut-être pour mieux songer à ce dogme qu'il s'est réfugié ici, entre la petite chapelle et les œuvres complètes de M. de Bonald, toujours entr'ouvertes dans son cabinet de travail. » *L'Aurore*, du 20 mai 1900.

Qu'en pensez-vous ? L'homme absurde est celui qui ne change jamais ; et puis, quand le diable devient vieux... A bientôt donc le Révérend Père Bourget et sa *Physiologie de l'amour mystique* !

(2) Il devint plus tard recteur d'Académie à Aix, puis à Clermont-Ferrand, où il est mort.

(3) *Physiologie de l'amour moderne*, page 369.

passionné d'art ! Je composais des vers, entre deux conférences à quatre francs l'une. Je griffonnais des pages de roman sur la table d'angle d'un petit estaminet, qui existe toujours auprès de la pension, en attendant l'heure de mon cours...

Ce fut sans doute vers le même temps qu'il éprouva pour les choses de la médecine cette vague curiosité qui prend tous les étudiants du pays latin et les attire au moins une fois vers le mystère de l'hôpital et de l'amphithéâtre. Il alla donc, comme tout le monde, à l'hôpital où il vit « des nudités féminines à dégoûter du vice un équipage de marins en bordée (1). »

Il visita la Maternité et surtout Bicêtre (2).

L'odeur m'a dégoûté dès la première salle. Je n'ai jamais été très passionné pour ces spectacles, même quand je jouais au carabin par vanité dans les salles de Bicêtre (3).

J'ai bien souvent mangé dans la salle de Bicêtre affectée aux repas des internes, sur les murs de laquelle se profile une suite d'inscriptions bien étrange. Les listes des internes y sont gravées, année par année, et dans chaque liste, depuis quinze ans, il y a un nom à côté duquel se voient deux initiales. Ce sont celles d'une femme de service qui, à chaque nouvelle fournée, devient la maîtresse d'un des futurs docteurs envoyés dans cet hôpital. Ecrire le roman de cette femme, quel sujet pour un conteur naturaliste (4) !

A cela s'est bornée toute l'initiation médicale de Paul Bourget. La société des jeunes, d'ailleurs, ne le retenait pas longtemps, et leur vie bruyante était pour lui sans charme. Il vivait plutôt solitaire. Il avait la réputation de se coucher à huit heures du soir, pour se lever à trois heures du matin et travailler jusqu'à sept, en avalant force tasses de café.

P. Bourget avait à peine 22 ans, quand parut son premier volume de vers, *Vie inquiète* (1874). La psychologie féminine ne l'absorbait pas encore tout entier, et la pure littérature était sa maîtresse préférée. Comme j'aime, disait-il,

Ces lettres dont j'ai fait ma volupté suprême !
Comme je sens vibrer tout mon cœur dans les mots !
Ce qu'ils m'ont prodigué de plaisirs et de maux,
Ce que j'ai consumé de nuits passionnées
A guetter une phrase au vol, et de journées !

Grand admirateur de Baudelaire, de Taine et surtout de Balzac, « le plus étonnant génie du XIXe siècle, notre père à tous », proclame-t-il dans la préface d'EDEL, il rêvait d'apporter une poésie nouvelle, psychologique, destinée à prendre

(1) *Physiologie de l'amour moderne*, page 366.

(2) P. Bourget cite (page 83) un couplet qu'il a sans doute entendu à Bicêtre. Un carabin chante avec sa maîtresse :

Nous buvons dans le même verre
La liqueur de van Swieten,
Et nous nous partageons en frères
Les pilules de Dupuytren...

(3) *Loc. cit.*, page 358.

(4) *Loc. cit.*, page 347.

place entre la poésie historique de Leconte de Lisle et la poésie romantique de Hugo et de ses élèves.

Bientôt, dès 1875, sous l'influence de Barbey d'Aurevilly, pour lequel il professa toujours un véritable culte, P. Bourget versa dans la mondanité, le dandysme, le botticellisme et l'anglomanie. Il fréquenta le cirque, les bars anglais, le monde des jockeys et des acrobates. Il voulut devenir l'arbitre des élégances avant d'en être l'historiographe. Ce n'est pas sans une certaine stupeur que ses amis, plutôt rebelles au costume de gommeux, le virent arborer des cravates singulières, inaugurer des gilets de forme inédite, risquer des pantalons vert d'eau et brandir dans sa dextre « une mince badine qui se terminait par un petit ivoire japonais représentant un singe en train de se gratter (1). »

Cette fois, le temps était bien passé des fréquentations médicales et des visites à Bicêtre, et P. Bourget s'appliqua dès lors à déchiffrer les énigmes du cœur féminin, à pénétrer les dessous de la haute vie.

Lorsqu'il eut acquis une expérience suffisante de la fête parisiene, — à 36 ans, — il en tira la philosophie dans la *Vie parisienne* de 1888, sous le titre de *Physiologie de l'amour moderne*, et le pseudonyme de Claude Larcher, — un archer qui a des traits plein son carquois (2), et que d'aucuns traitèrent, paraît-il, de « Stendhal pour Alphonses ».

Cette physiologie, dénommée de ce gros nom par naïf snobisme littéraire et ressouvenir d'un vieux genre démodé, se compose de notes sans lien, quelquefois justes, plus souvent excessives, quelque chose comme des propos de club ou de fumoir, entre voisins qui goûtent la malice des anecdotes sans trop y croire, qui ne peuvent se passer d'aimer et qui voudraient n'être pas trop dupes, tout en se résignant à l'être d'avance (3).

Des fragments d'autobiographie à peine voilée, des observations d'une psychologie raffinée, des historiettes délicieuses, les unes pas plus longues qu'une nouvelle à la main, les autres qui sont de petit romans concentrés ; des pensées brutales ou précieuses et des subtilités entortillées ; des statistiques amusantes et des mots dignes de Chamfort ou de Scholl : il y a de tout dans ce livre troublant, excepté de la physiologie.

Les définitions que P. Bourget tente de l'amour sont plutôt pathologiques : « L'amour, c'est l'obsession du sexe. Une haine féroce entre deux accouplements (4). » Il s'extasie sur une phrase du dictionnaire de médecine de Nysten, admirée par Taine et citée par Dumas fils dans une de ses préfaces. Voici cette phrase :

(1) *Physiologie de l'amour moderne*, p. 372.
(2) Beaucoup de passages, par trop folâtres, ont été adoucis dans la publication en volume, deux ans plus tard.
(3) Préface de la *Physiologie*, p. III et IV.
(4) *Physiologie de l'amour moderne*, p. 9.

« Chez la plupart des mammifères et même quelquefois chez l'homme, l'instinct entre en jeu en même temps que l'instinct sexuel. »

Et P. Bourget d'applaudir et de paraphraser, s'écriant : « L'amour moderne et l'amour sauvage seraient-ils donc la même chose, avec l'adultère, la prostitution et le sadisme par-dessus le marché (1) ? »

Mais bientôt l'écrivain de la *Vie parisienne* reparaît sous l'écorce dogmatique, et savoure cette verte riposte d'une fine marquise à un romancier indiscret qui lui demandait : Que pensez-vous de l'amour ? — Je le fais le plus que je peux, Monsieur, et je n'en parle jamais (2).

Une des rares pages de ce livre (charmant, je le répète,) qui répondent bien à son titre médical, est celle où P. Bourget a magnifiquement tracé le portrait de l'homme à femmes :

Parmi les hommes à bonnes fortunes que j'ai bien étudiés physiologiquement, tantôt avec envie, tantôt avec dégoût, toujours avec curiosité, huit sur dix étaient plutôt nerveux que musclés, plutôt minces et souples que robustes et athlétiques. Mais ils avaient tous ce fond de tempérament où gît la force vitale. Ils mangeaient et digéraient supérieurement. Ils avaient aussi cette indéfinissable faculté d'adaptation du mouvement qui est l'adresse. Presque tous possédaient quelque talent tout physique : bien danser, bien monter à cheval, bien jouer à la paume, bien tirer des armes. En vertu de cette même agilité corporelle, ils étaient admirablement habillés, ou ils en avaient l'air, sans d'ailleurs s'en occuper davantage. L'élégance qui distingue l'amant professionnel ne réside en effet ni dans la coupe d'un vêtement, ni dans le choix d'une étoffe ; elle résulte d'une espèce de grâce animale qui ne s'apprend pas et que les années n'enlèvent guère, témoin le plus fameux des amants de ce siècle, le seul peut-être qui ait cumulé une existence d'homme d'amour, d'homme de pensée et d'homme d'action : Lamartine, adorable séducteur, qui demeura superbe d'allure jusqu'à la fin, et à travers quelles dégradations (3) !

La laideur, pour être aimé, n'est pas un vice rédhibitoire, à condition qu'elle soit compensée par quelque avantage :

Soyez bossu, mais ayez de jolies dents, on vous aimera peut-être en dépit de votre infirmité. Soyez borgne, mais ayez un charmant sourire. Soyez boiteux avec un joli regard. Soyez hirsute et sale, avec une encolure d'hercule. Soyez un monstre même. Il y a des chercheuses qui vous désireront. Mais si votre glace à barbe vous révèle tous les matins sur votre visage et toute votre personne la laideur commune, n'attendez pas l'expérience pour suivre le conseil que la courtisane vénitienne donnait à Jean-Jacques : *Lascia le donne e studia la mathematica* (4).

---

(1) *Physiologie de l'amour moderne*, page 20.
(2) *Loc. cit.*, page 32.
(3) *Loc. cit.*, page 61.
(4) *Loc. cit.*, p. 36.

Quelques pages de fantaisie pseudo-médicale pimentent çà et là le livre de P. Bourget. Telle est cette effarante statistique :

J'ai connu dans un hôpital de femmes un médecin qui avait le génie de la statistique. Il s'appliquait, entre autres curiosités, à dresser la liste des déflorateurs (1). Pas une malheureuse ne lui passait par les mains qu'il ne lui posât cette question : Quel a été votre premier amant? Il était devenu, de radical, réactionnaire outrageux, parce que cette enquête lui avait révélé que les déflorateurs appartiennent tous à la classe ouvrière. La profession qui en fournit le plus est, chose étrange, celle des maçons, environ 50 pour 100. Puis viennent les domestiques et les autres corps de métier. Il y a de la logique dans ces chiffres. Le maçon, c'est celui qui passe, que l'on ne reverra plus. Le domestique, c'est celui qui est là, le voisin de la pauvre fille, dans ce dortoir de mansardes qui règne en haut des maisons. Mais le bourgeois, lui, ignore ce que c'est que la virginité d'une fille du peuple (2).

P. Bourget s'est amusé à dresser la statistique des professions par rapport à l'amour. L'acteur comique est le triomphateur de la liste. Viennent, en tête de liste, les lieutenants, commis de magasin, peintres, ténors, journalistes, sculpteurs et architectes ; au milieu, les poètes, chefs de rayon, romanciers, auteurs dramatiques, musiciens et médecins; en queue, les professeurs, magistrats, officiers supérieurs, patrons, banquiers, académiciens et chefs d'État. Cette liste prouverait, dit P. Bourget, que l'homme est d'autant plus aimé qu'il est moins haut dans la société. »

Je voudrais signaler encore aux connaisseurs les amères réflexions de P. Bourget sur la femme à tempérament :

Beaucoup plus rare dans nos races fatiguées que notre fatuité masculine n'en veut convenir, ou que notre niaiserie ne l'imagine. Il est vrai que l'observation habituelle la confond souvent avec la femme nerveuse, au lieu que cette dernière devrait être rangée parmi les cérébrales s'il en fut. Il y a un dialogue légendaire entre

---

(1) Les *Déflorateurs* de Paul Bourget me rappellent — d'un peu loin, je l'avoue — ces *cadeberiz* dont parle un célèbre voyageur du XIVe siècle, sir John Maundeville. Voici l'anecdote très précieuse, et qui vaut d'être reproduite ici :

« Dans une autre île qui est grande, belle et très peuplée, c'est une coutume que, la première nuit du mariage, on introduise un autre homme auprès de sa femme pour la délivrer de sa virginité, service pour lequel on lui donne un fort salaire et nombre de remerciements. Il y a dans chaque ville un certain nombre de gens qui ne font pas d'autre travail, et on les appelle *cadeberiz*, c'est-à-dire les fous du désespoir, parce qu'on croit que leur opération est fort dangereuse. »

Cet excellent sir John Maundeville, sorte d'aventurier militaire, parti pour faire le pèlerinage de Terre-Sainte, séjourna pendant trente-quatre ans, de 1322 à 1356, tant en Egypte, au service du sultan, qu'en Syrie, Palestine, Arménie, Turkestan, et à la cour du grand khan du Cathay (Chine du Nord). A son retour, il publia en trois langues, latin, français et anglais, et avec un succès prodigieux, le récit des merveilles qu'il avait vues ou entendu conter. En même temps, il se fixa à Liège, où il aurait exercé la médecine jusqu'à sa mort, vers 1382, mettant ainsi à profit les nombreux secrets qu'il avait rapportés d'Orient. A ce titre, sir John rentre dans la catégorie des médecins ignorés.

(2) *Loc. cit.*, p. 37-39.

deux filles, dont il est toujours sage de se souvenir, quand des camarades vous vantent les félicités dont ils enivrent leurs maîtresses :

— Un homme, ça te fait plaisir à toi ?

— Toujours au moins deux fois : quand il me paye et quand il s'en va.

C'est la même fille sans doute qui, devant la cage des singes au Jardin des Plantes, proféra cette phrase monumentale : « Après tout, il ne leur manque que de l'argent (1) ! »

Vers la fin du livre, P. Bourget a tracé une esquisse de médecin assez bien venue : le docteur Noirot, cynique et intelligent, méthodique et doucement implacable, avec un air d'employé plus que de praticien... Il n'a jamais aimé, et pour lui il n'y a pas d'amour, il n'y a que des amants.

Je me souviens que, me montrant un cheval de fiacre fortement battu par son cocher et saignant sous la lanière, Noirot me disait : Une passion, c'est, sur notre système nerveux, une place comme celle qu'a ce cheval sur sa croupe. Tâchons de ne pas nous laisser faire de place au cœur (2).

Ce Noirot ne croit guère à la médecine ; mais, en sa qualité de matérialiste, il préférerait volontiers une boîte de pilules à l'Evangile, suivant un mot pittoresque de P. Bourget. Il émet des idées fort justes sur l'hygiène gastrique de l'amoureux, qui a toujours mal à l'estomac, parce que

Il mange à des heures quelconques et n'importe quoi. A-t-il un rendez-vous à midi, il déjeune à deux heures ; un rendez-vous à une heure, il déjeune à midi, hâtivement, goulument, et malgré les plus rigoureux principes, il court posséder sa maîtresse, en plein travail de la digestion... S'il reçoit une mauvaise nouvelle de cette maîtresse, il n'a pas d'appétit ; une bonne, il n'en a pas non plus...

Je crois bien avoir tout dit où à peu près sur le Bourget médical, et je terminerai par une anecdote, qui se trouve aujourd'hui singulièrement déplacée depuis les dernières métamorphoses de l'illustre écrivain.

C'était à l'Académie française, un jour où ses amis, dont il n'était pas encore le confrère, voulaient lui faire attribuer je ne sais quel prix : « Un prix à Bourget, s'écria ce vieux Gaulois d'Emile Augier, mais savez-vous ce que c'est que ce garçon, c'est un cochon triste (3) ! »

Evidemment, le mot est injuste si on l'applique au Bourget total, dont l'étape dernière sera probablement très orthodoxe ; mais il caractérise avec vigueur et précision l'état d'âme de Claude Larcher, ce « Pascal qui fait la noce » et voit dans l'amour une fonction physiologique.

---

(1) *Loc. cit.*, pages 103 et 117.

(2) A rapprocher de la boutade de Noirot cette jolie recommandation d'un père sentimental et pratique tout à la fois : « Amuse-toi, mon garçon, c'est de ton âge ; mais ménage ta santé, et mets toujours dans tes plaisirs une pointe de sentiment : ça te fera des souvenirs ! » *Loc. cit.*, page 46.

(3) *Physiologie de l'amour moderne*, p. 347 et suiv.

Actualités Rétrospectives

Les Précurseurs de Lavoisier.

L'inauguration de la statue de Lavoisier, érigée sur la place de la Madeleine, à peu près en face de la maison où habitait l'illustre chimiste, a eu lieu le 27 juillet dernier (1).

En honorant Lavoisier, on rend surtout hommage au rénovateur, et non, comme on l'a imprimé parfois, au créateur de la chimie. Lavoisier fut avant tout un vulgarisateur, mais un vulgarisateur génial. Certes, il s'en faut qu'il fût dépourvu de puissance créatrice; mais il eut surtout l'incontestable mérite de mettre en relief les découvertes que d'autres, avant lui, avaient entrevues en germe sans réussir à en tirer toutes les conséquences qu'elles comportaient. C'est ce que M. Berthelot, à qui l'on doit une étude des plus fouillées et des plus impartiales sur la vie et l'œuvre de Lavoisier, nous semble avoir nettement démontré.

Il n'est pas vrai, par exemple, dit l'éminent académicien, que Lavoisier ait promulgué le premier cet axiome que : « rien ne se perd et rien ne se crée ». Cette doctrine était fort répandue en science et en philosophie, depuis l'antiquité : *Ex nihilo nihil, in nihilum nil posse reverti ;* rien ne vient de rien, rien ne retourne à rien ! » Et encore : *Nil posse creari de nihilo.*

« Rien n'est créé, » disait Lucrèce, après Epicure et l'école atomique. Les alchimistes eux-mêmes n'ont jamais prétendu créer l'or ou les métaux, mais seulement en transmuter la matière première et préexistante.

Lavoisier n'a pas davantage découvert l'emploi de la balance, comme on l'a répété souvent par une erreur non moins singulière. En effet, les chimistes ont employé de tout temps cet instrument : les alchimistes gréco-égyptiens, auteurs du papyrus de Leyde, le plus vieux monument connu de notre science, procèdent continuellement par pesées.

Dans la célèbre image de la *Mélancolie*, d'Albert Dürer, parmi les instruments et les symboles de la science, à côté du sablier qui mesure les temps, on voit la balance qui mesure les poids. C'étaient là des notions courantes.

Au XVIe siècle, l'augmentation des poids des métaux pendant la calcination est clairement connue de Cardan, de Césalpin, de Libavius, qui en proposent d'ailleurs des explications plus ou moins chimériques.

Jean Rey, médecin du Périgord, émit à cet égard une supposition plus voisine de nos idées actuelles : dans un livre publié en 1630, il dit que l'étain et le plomb augmentent de poids quand on les calcine, à cause de l'air épaissi et adhésif qui s'y fixe. Mais c'était là une simple hypothèse, non appuyée d'expériences.

---

(1) Les frais du monument ont été couverts par une souscription internationale qui a produit 99.572 francs. L'exécution en a été confiée au sculpteur Barrias. Il se compose d'une statue en bronze, dont le piédestal porte, sur deux de ses faces, des bas-reliefs représentant, d'après des documents authentiques, l'un : « Lavoisier travaillant dans son laboratoire, avec Mme Lavoisier, qui écrit sous sa dictée », et l'autre : « Lavoisier exposant ses expériences devant l'Académie des sciences ». *La Lanterne.*

L'opinion de Rey passa presque inaperçue. En tout cas, elle était oubliée lorsque Bayen, jaloux de Lavoisier, retrouva ce vieux livre, dont il n'existait pour ainsi dire plus d'exemplaires, et se hâta d'en imprimer une nouvelle édition pour contester à son rival l'originalité de sa grande découverte.

Cependant Robert Boyle, l'un des physiciens les plus célèbres du XVII[e] siècle, avait exécuté réellement, un demi-siècle après J. Rey, en 1673, l'expérience de la calcination des métaux en vases clos ; et il avait pris soin de peser rigoureusement les produits, avant et après l'opération : ce qui montre que la pesée était à cette époque dans la tradition des chimistes.

Ce fut l'Anglais Black, l'auteur de la découverte de la chaleur latente en physique, qui démontra sans réplique l'existence en chimie d'un gaz absolument distinct de l'air ordinaire et capable de subsister par lui-même à l'état élastique, sans support indépendant : il s'agit de notre acide carbonique, appelé alors *air fixé* ou air fixe.

Black démontra, par des expériences appuyées de pesées rigoureuses, que l'air fixe, en s'unissant à la chaux, lui enlève sa causticité ; qu'il peut en être régénéré par l'action du feu ou des acides, avec ses propriétés premières ; enfin qu'il se maintient inaltéré, en passant de la potasse à la magnésie, lorsqu'on précipite du sel d'Epsom (notre sulfate de magnésie) par l'alcali fixe commun (notre carbonate de potasse). L'étude de Black et la méthode par laquelle il établissait la fixation et le départ alternatif d'un corps gazeux dans le cours de ses expériences, ont servi de modèle à celle de Lavoisier sur l'oxydation des métaux. Il en a été le véritable précurseur, comme Lavoisier lui-même l'a toujours déclaré, en exprimant son admiration pour Black : « le savant illustre qui le premier a réuni et mis en corps de doctrine le phénomène de la fixation de l'air dans les corps. »

Dans l'extrait de son mémoire, publié en décembre 1774 dans le *Journal de Physique* de l'abbé Rozier, on lit ces lignes significatives : « Cet air dépouillé de sa partie fixable (sur les métaux dans la calcination) est en quelque façon décomposé, et il m'a paru résulter de cette expérience un moyen d'analyser le fluide qui constitue notre atmosphère et d'examiner les principes qui le constituent... Je crois être en état d'assurer que l'air, aussi pur que l'on puisse le supposer, dépouillé de toute humidité et de toute substance étrangère, loin d'être un être simple, un élément, comme on le pense communément, doit être rangé au contraire... dans la classe des mixtes, et peut-être même dans celle des composés. »

Lavoisier était à ce moment le premier qui eût reconnu le caractère de l'air et le fait de sa composition, et il est probable qu'il serait arrivé par lui-même à en isoler les véritables composants, s'il avait été seul à courir cette carrière. Mais, au moment où il publiait ces lignes, le gaz qui communique à l'air sa principale activité, l'oxygène, venait d'être découvert, quoique l'auteur n'ait fait connaître son travail qu'un peu plus tard.

Cette découverte est due à Priestley. Priestley constata d'abord que ce gaz entretenait avec une extrême vivacité la flamme d'une chandelle ; puis, en mars 1775, il observa que ce gaz entretenait également la respiration et même la rendait plus aisée. Priestley obtint aussi le nouveau gaz par la calcination du minium. Il reconnut que son

mélange avec l'hydrogène détone, et il proposa de profiter de sa propriété d'exciter la combustion pour développer des températures élevées. Enfin, concluant de la combustion à la respiration, il pensa aussitôt aux applications médicales de l'oxygène.

Dans l'enthousiasme causé par cette découverte, les contemporains crurent pouvoir en attendre les moyens d'exalter les forces vitales, de ranimer la vieillesse, et presque d'atteindre l'immortalité.

Lavoisier se servit des faits découverts par Priestley pour en conclure : que l'air atmosphérique et les gaz qui en dérivent ne sont pas un seul et même élément, plus ou moins chargé de phlogistique; mais que le premier est un véritable corps composé, dont les autres sont les constituants.

Lavoisier développa les mêmes expériences que son rival, mais avec plus de détail et de précision, et il en tire cette conclusion nette, hardie, et que personne n'avait osé jusque-là mettre en avant : l'air est un mélange de deux gaz différents : *l'air vital* (qu'il nomma plus tard oxygène) et la *mofette* ou *azote* (nom imaginé postérieurement par Guyton de Morveau) ; mais le phlogistique n'a rien à voir dans sa composition. Ce sont ces affirmations qui constituent la découverte de Lavoisier.

Loin d'être accueillie avec empressement, elle excita tout d'abord un tolle général L'indignation fut telle parmi les partisans du phlogistique que Lavoisier fut, dit-on, brûlé en effigie à Berlin, par dérision, comme un hérétique de la science.

Ce que Lavoisier a le droit de revendiquer en toute propriété, c'est la théorie de l'oxydation et de la combustion, l'analyse et la décomposition de l'air par les métaux et corps combustibles, la théorie de la formation des acides, les premières idées sur la composition des matières végétales et animales, la théorie de la respiration.

Mais, chose singulière, conclut M. Berthelot, et qui montre combien il est difficile, même à un inventeur, de concevoir la portée réelle de ses travaux : Lavoisier ne parle ni de l'équation de poids entre les matières mises en expérience, ni de la séparation fondamentale entre les matières pondérables et les fluides de la chaleur et de la lumière : découvertes de Lavoisier que nous regardons aujourd'hui comme les plus caractéristiques et par lesquelles il a véritablement fondé la chimie moderne.

Ce qu'on trouve dans les vieux journaux.

Découpé dans le *Temps*, du 6 juillet 1832 :

« Une affaire judiciaire a fait la semaine dernière beaucoup de bruit à Londres. Un médecin, qui paraît n'avoir qu'une réputation équivoque, avait porté plainte contre l'auteur de la *Lancette ;* le jury lui décerna un liard d'indemnité. Le lendemain le même article, répété par un autre journal, fut incriminé devant le jury, qui accorda au plaignant 400 livres sterling (10.000 francs) de dommages-intérêts. Le public demande comment la réputation du médecin, qui valait hier un liard, a pu s'accroître en 24 heures jusqu'à valoir maintenant 10.000 fr. »

Summum jus, summa injuria !...

Histoire de la Médecine

Les précurseurs de Hahnemann.

Nos lecteurs n'ont peut-être pas perdu le souvenir des jolies pages de M. Legouvé que, l'an dernier, presque à pareille date (1), nous leur servions comme régal de haute saveur littéraire. L'anniversaire de la mort de Hahnemann nous avait fourni le prétexte de cette exhumation. Nous allons profiter aujourd'hui de la réunion du *Congrès international d'Homéopathie* (2), pour jeter un coup d'œil rapide sur les étapes d'une doctrine qui eut son heure de vogue et qui, à l'heure actuelle, compte encore nombre de partisans.

Hahnemann a lui-même raconté comment lui était venue l'idée de la thérapeutique dont il devait être le plus brillant protagoniste. Son attention fut, pour la première fois, éveillée quand, après avoir pris du quinquina dans l'état de santé, il éprouva quelques-uns des symptômes de la fièvre intermittente. Surpris de ce phénomène, il consulta un grand nombre d'auteurs pour savoir s'il existait des faits analogues. Quarante pages de citations prouvent que ses recherches n'ont pas été vaines. Nous indiquerons seulement quelques-uns des faits les plus remarquables relatés par lui, en y ajoutant le résultat de nos recherches personnelles.

Hippocrate dit, dans son cinquième livre, qu'un Athénien, attaqué par le plus violent *choléra*, fut guéri en prenant de l'ellébore qui, d'après les observations de Forestus, Ledelius, Reimann et quelques autres, produit lui-même une espèce de *choléra*, et qui, d'ailleurs, est fort connu pour être un purgatif très violent (3).

Un des contemporains de l'oracle de Cos, Démocrite, avait également reconnu la vérité de la loi de similitude, puisqu'il a dit : « Les semblables peuvent agir sur leurs semblables, les semblables guérissent leurs semblables » ; et que, dans une de ses lettres adressées à Hippocrate, il a soutenu que l'ellébore produisait et guérissait l'aliénation mentale (4).

Le grand principe du *simile* paraît avoir été oublié depuis ces temps lointains jusqu'au moyen âge, époque à laquelle Basile Valentin, auteur d'un grand travail sur l'antimoine, a expliqué l'action curative de cette substance par la loi des semblables.

La suette anglaise, qui parut pour la première fois en 1485, et qui fut tellement meurtrière que, sur cent malades, quatre-vingt-dix-neuf périssaient, ne fut maîtrisée que lorsqu'on recourut à l'emploi des sudorifiques.

(1) *Chronique médicale*, 15 juin 1898 et 1er juillet 1899.

(2) Nous lisons dans la *Gazette médicale de Paris*, de notre ami M. Baudouin : « Les représentants de la Société des médecins homéopathes de Saint-Pétersbourg, ayant en tête le Dr Brasol, partiront au mois de juillet pour Paris, afin de participer au prochain Congrès international d'Homéopathie et d'assister à l'inauguration du monument du Dr Hahnemann, père de l'homéopathie, érigé au cimetière du Père-Lachaise sur la tombe de l'illustre défunt à l'occasion du centenaire d'existence de cette branche de la science médicale, monument qui a été construit avec les ressources pécuniaires fournies par une souscription internationale. » Le monument n'est pas au Père-Lachaise, mais à Montparnasse.

(3) *Revue britannique*, février 1830, p. 188 et suiv.

(4) *Intermédiaire*, 1894, n° 669.

Fritze et De Haen observèrent des convulsions accompagnées de délire, qui avaient été causées par une espèce de morelle. Chose étrange, ce fut avec de petites doses de la même espèce de morelle qu'on guérit un délire et des convulsions analogues.

Parmi les nombreux symptômes provoqués chez des personnes saines par la belladone, Camerarius, Cullen et d'autres médecins ont noté l'impossibilité de dormir, la difficulté de respirer, une soif brûlante, et en même temps l'horreur que les malades éprouvent pour les liquides qui leur sont présentés, l'impossibilité d'avaler, et un violent désir de mordre les personnes présentes ; en un mot, une image parfaite de cette espèce d'hydrophobie que Thomas de Mayerne, Buchholz, etc., ont complètement guérie au moyen de cette plante (1).

Mais ce fut surtout au XVIe siècle que la loi de similitude fut proclamée comme la base de la thérapeutique par Paracelse, Stahl, Jérôme Cardan, Thomas Erastus, Stoerck, Van Helmont, etc.

Voici en quels termes Paracelse recommande que l'on combatte les semblables par les semblables (2) :

«... Car il ne faut pas entendre, dit-il, de cette façon l'homme, qu'il faille en iceluy chasser le contraire par le contraire, comme le feu par l'eau : qui auroit-il donc qui chasseroit l'eau, qui l'air, qui la terre, qui l'hyver, qui l'esté ? Le sel donc veut avoir son sel, le mercure son mercure, le soulphre son soulphre : la nature montre cela et choses semblables, que les semblans se demandent et appetent (3) ».

Descartes, lui aussi, s'engoua de cette médication des semblables par les semblables, et l'histoire nous dit que l'essai lui en coûta la vie.

« Descartes, dit un de ses biographes, s'étoit mis si fort en tête que les semblables se guérissoient par les semblables, qu'étant malade de la fièvre dont il est mort, il se fit apporter de l'eau-de-vie qu'il but dans le dessein de guérir le semblable par le semblable, ce qui lui causa des hoquets furieux et ensuite la mort. »

Nous pourrions borner là cet historique de l'homéopathie ; nous nous en voudrions pourtant de ne pas signaler, au nombre des précurseurs de Hahnemann, deux saints, et des plus qualifiés : saint Grégoire et saint François de Sales !

Saint Grégoire, parlant des doctrines médicales qui avaient cours de son temps, nous apprend que nos ancêtres étaient déjà divisés en deux camps nettement tranchés, qui correspondent assez à nos allopathes et nos homéopathes (4).

Quant à François de Sales, il est allé plus loin encore et n'a pas craint de proclamer que le principe sur lequel se base l'homéopathie est une des lois de la nature. C'est dans son *Traité de l'amour divin* (5) qu'il jette cette lumière imprévue sur l'un des points les plus controversés de l'histoire des maladies humaines.

---

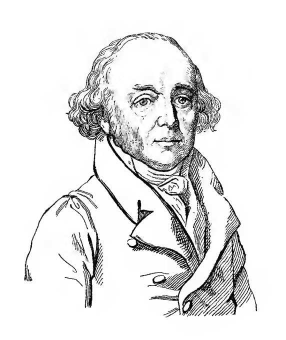
(1) *Revue britannique*, loc. cit.

(2) *Traité des apertions de la peau*, ch. VII. — Ce passage est cité par Malgaigne. Œuvres d'Ambroise Paré, *Introduct.*, p. CCXVIII, comme preuve du peu de nouveauté du système homéopathique.

(3) Polybe, gendre d'Hippocrate, à qui, selon M. Littré, il faut rendre le *Traité de la nature de l'homme*, essayait aussi de guérir par les semblables. M. B. de Xivrey pense que Hahnemann a fort bien pu s'inspirer de lui. (*Journal des Débats*, 29 janv. 1839.)

(4) *Moralia in Job*, lib. XXIV, c. I, cité par Ed. Fournier, *Vieux-neuf*, t. I, p. 140-143.

(5) Liv. II, ch. XX.



HAHNEMANN

« Quelle méthode, dit-il, doit-on tenir pour ranger les affections et les passions au service du divin amour ? Les médecins méthodiques ont toujours en bouche cette maxime : *que les contraires sont guéris par les contraires*, et les spagyristes célèbrent une sentence opposée à celle-là, disant : *que les semblables sont guéris par leurs semblables*. Or, comme, quoi qu'il en soit, nous sçavons que deux choses font disparaître la lumière des étoiles : l'obscurité des brouillards de la nuit, et la plus grande lumière du soleil ; de même nous combattons les passions, en leur opposant des passions contraires, ou en leur opposant de plus grandes affections de leur sorte. L'amour sensuel et terrestre sera ruiné par l'amour céleste, ou, comme le feu est éteint par l'eau, à cause de ses qualités contraires, ou, comme il est éteint par le feu du ciel, à cause de ses qualités semblables plus fortes et prédominantes. Notre-Seigneur use de l'une et de l'autre méthode en ses guérisons spirituelles. »

N'est-ce pas que le passage est curieux et valait la peine d'être cité ?

*
* *

Hahnemann ne semble pas avoir connu ces ascendants illustres ; sans quoi il n'aurait pas manqué de nous en faire part, dans la notice qu'il consacre aux antécédents de sa doctrine. D'ailleurs il descend vite des hauteurs de l'érudition pour s'abaisser aux pratiques de la vie journalière.

A l'appui de son principe, il observe que l'on guérit un membre gelé en le frottant avec de la neige. Le cuisinier avisé, dont la main a été échaudée dans l'exercice de son utile emploi, la rapproche du feu, surmontant avec courage la douleur plus vive qu'il éprouve, convaincu par l'expérience que le mal cessera après quelques minutes de patience. D'autres appliquent sur la brûlure de l'esprit-de-vin chauffé ou de l'huile de térébenthine, et sont guéris au bout de quelques heures, tandis que l'eau froide ne ferait qu'aggraver le mal, et que des onguents rafraîchissants le prolongeraient pendant plusieurs mois. Sur ce point, l'empirisme se trouve appuyé par des autorités imposantes : Fernel recommande d'approcher du feu la partie brûlée ; John Hunter en fait autant et condamne également l'usage de l'eau froide. Sydenham et Benjamin Bell se déclarent pour l'esprit de vin ; Keutish, Heister et John Bell conseillent l'huile de térébenthine.

« Ainsi donc, s'écrie Hahnemann, il y a eu, de temps à autre, des médecins qui entrevirent cette importante vérité, que les médicaments guérissaient seulement les maladies par la propriété qu'ils avaient d'exciter des affections semblables chez les personnes saines. » Et, reprenant son argumentation, l'apôtre de l'homéopathie rappelle que Boulduc (1) attribuait à la faculté purgative de la rhubarbe la propriété qu'elle avait de guérir la diarrhée ; que Detharding explique la propriété qu'a le séné de guérir la colique, par sa tendance à la provoquer chez les personnes en santé (2) ; que Bertholon affirme que l'électricité peut produire chez les sujets sains les affections qu'elle guérit chez ceux qui sont malades (3) ;

(1) *Mémoires de l'Académie royale*, 1710.
(2) *Eph. Nat. Cur.*, Cent. X, obs. 76.
(3) *Médecine Electr.*, II, p. 15 et 282.

que Van Stœeck dit positivement que la pomme épineuse peut être utilement employée à guérir la folie, attendu qu'elle en provoque les symptômes quand elle est administrée aux personnes qui jouissent de leur raison (1); et que Stahl, chirurgien danois, a dit encore, d'une manière plus explicite, que l'ancienne méthode de traiter par les contraires est tout à fait erronée, et que les maladies peuvent être guéries par des moyens qui pourraient produire les mêmes symptômes (2).

« Mais, conclut Hahnemann, tout cela n'eut jamais plus de consistance qu'une pensée fugitive; les fantaisies absurdes de la vieille école se maintinrent jusqu'à nos jours, où on y a enfin substitué une méthode simple, prompte, infaillible de guérir. »

Sûre, infaillible, c'est peut-être beaucoup dire. S'il avait été donné à Hahnemann de vivre jusqu'à nos jours, l'évolution des doctrines successives à laquelle il aurait assisté l'aurait sans doute rendu plus modeste (3).

Informations de la « Chronique »

Le mariage de Hahnemann.

L'histoire du mariage de Hahnemann a un côté romanesque qui n'est pas sans nous rendre sympathique cette originale physionomie.

En octobre 1834, Mlle Marie-Mélanie d'Hervilly, jeune encore, mais déjà grave personne, ayant passé sa vie dans l'étude des sciences et des arts, quitta l'Italie où elle était pour sa santé, traversa la France et l'Allemagne et se rendit à Gothen pour consulter Hahnemann. Celui-ci devint son médecin ; et, vivement frappé de l'étendue des connaissances de sa cliente, de la bonté et de la noblesse de son cœur, il la présenta à sa famille. Une vive amitié ne tarda pas à s'établir entre eux. Hahnemann, qui avait toujours été malheureux, crut enfin avoir trouvé le bonheur.

Il prit la résolution d'épouser celle qui paraissait partager son affection et communiqua ce projet à ses amis. Ceux-ci favorisèrent vivement cette union qui, quoique disproportionnée, paraissait offrir à Hahnemann toutes les garanties désirables.

Le 18 janvier 1835, le mariage fut célébré. Mlle d'Hervilly refusa tous les cadeaux que reçoit ordinairement une mariée ; et bientôt, pour donner à son mari un témoignage de sa tendresse et au monde une preuve irrécusable de son désintéressement, elle engagea Hahnemann à donner toute sa fortune à ses enfants. Le partage fut fait selon son désir : tous les biens furent donnés aux enfants, et Mme Hahnemann se plut à leur distribuer aussi jusqu'aux plus petits objets de la maison de leur père. Elle était maîtresse d'une belle fortune qu'elle mit à la disposition de son mari.

Hahnemann trouva dans sa femme une collaboratrice intelligente

(1) *Mémoire à l'Académie de Caen.*

(2) *Comment. de Arthritide*, 1738.

(3) L'homéopathie a été introduite en France par le docteur des Guidi, qui s'établit à Lyon vers 1815 et fut le propagateur des méthodes du docteur Hahnemann. Une médaille a été frappée en son honneur par les fervents adeptes des doctrines d'Hahnemann. (*Intermédiaire*, 1894, n° 670.)

autant que dévouée. Les connaissances anatomiques qu'elle avait acquises précédemment favorisèrent ses études homéopathiques, auxquelles elle se livra avec ardeur. Hahnemann fit d'elle son élève de prédilection. Il lui enseigna les sciences accessoires nécessaires à la connaissance approfondie de son art ; il lui rendit compte de tous les motifs qui le dirigeaient dans le traitement des maladies. A cette excellente école M[me] Hahnemann fit des progrès rapides, et son mari lui confia désormais le traitement de tous les pauvres qui venaient réclamer ses soins (1).

VIEUX-NEUF MÉDICAL

L'emploi thérapeutique de la levure de bière.

Plusieurs médecins se disputent l'honneur d'avoir appliqué la levure de bière au traitement de la furonculose. Voici une note qui les mettra tous d'accord et que je relève dans le premier volume de la *Revue de thérapeutique médico-chirurgicale* (1853), p. 100 :

« On lit dans le journal anglais *The Lancet* que M. Masse a, depuis huit ans, recours avec un grand avantage à la levure de bière contre les éruptions furonculeuses qui sont très fréquentes dans les contrées occidentales de l'Angleterre. Il administre cette substance à la dose d'une cuillerée à soupe, délayée dans l'eau, trois fois par jour. »

Ce n'est pas le D[r] Masse qui a été le premier à se servir de la levure de bière comme agent thérapeutique. Déjà, en 1818, le *Nouveau journal de médecine, chirurgie, pharmacie*, reprochait au D[r] Delens, auteur d'un article sur cette substance et inséré dans le *Dict. des sc. méd*, d'avoir traité son sujet comme s'il l'eût fait pour un dictionnaire de chimie : « On ne penserait guère qu'un médecin en fût l'auteur : car un médecin doit savoir que, depuis le siècle de Sylvius, on a fait usage de cette substance comme médicament, et cela sans prétendre diriger à son gré de soi-disans phénomènes chimiques. »

On voit quelques médecins anglais du début de ce siècle, Cartwright et Robert Thomas entre autres, se louer de l'emploi de la levure de bière dans différentes maladies.

Enfin, un mémoire du D[r] Strom, inséré dans le cinquième volume des *Acta regiae Societatis medicae Hauniensis* (Copenhague, 1818), est exclusivement consacré à l'emploi de la levure de bière à l'intérieur dans le traitement de l'érysipèle malin : quatre cas, compliqués de symptômes généraux plus graves, furent très promptement améliorés par cette médication.

Ce sont les seules mentions que j'aie pu trouver de l'emploi de la levure de bière en thérapeutique avant notre époque. On en trouverait vraisemblablement d'autres dans les pharmacopées du XVIII[e] siècle (2).

D[r] J. F. Larrieu.

Parémiologie médicale.

Les Anciens employaient l'ache de différentes façons : Suidas nous apprend qu'ils s'en servaient dans les funérailles ; qu'ils en répandaient sur les tombeaux, et qu'ils croyaient que cette racine était très goûtée des morts. S'il faut en croire Plutarque, on disait proverbialement : « il a besoin d'ache », à peu près dans le sens que nous disons : « ***il sent le sapin*** » ou il a « un pied dans la fosse ».

(1) V. *Revue britannique*, juillet 1838, p. 195-196.
(2) V. la *Chronique*, du 15 avril 1900, p. 238 et suiv.

ÉCHOS DE PARTOUT

Les Rois et la tuberculose.

Oscar II est un adepte fervent des théories nouvelles pour combattre la tuberculose. A maintes reprises, le souverain a donné des preuves de sa sollicitude pour les travaux des médecins et des professeurs qui se sont spécialement adonnés à l'étude de la terrible maladie et des moyens prophylactiques. A Paris, le roi a manifesté le désir d'assister à une vente de charité organisée dans les jardins et les salons de l'hôtel de Talleyrand et Sagan, rue Saint-Dominique, au profit de l'Œuvre des Tuberculeux.

(*Gazette méd. de Paris.*)

Les Doctoresses.

Le titre de docteur vient d'être conféré par la Faculté de médecine de Montpellier à trois jeunes femmes, deux Russes et une Anglaise.

Cette dernière, Mlle Hamilton. a envisagé dans sa thèse le rôle des infirmières dans les hôpitaux. La nouvelle doctoresse (qui a obtenu la mention *Très Bien*) a insisté sur la nécessité d'une instruction rigoureusement scientifique pour les infirmières, reléguant les sœurs de charité, le plus souvent dépourvues de connaissances techniques, à la chapelle, les montrant inaptes à servir utilement les malades et plus préoccupées de leur salut moral que de leur santé.

(*La Lanterne.*)

L'anneau mystérieux.

Peu après son avènement au trône, le roi Charles Ier d'Angleterre reçut, en 1630, la visite d'un joaillier, qui se jeta aussitôt à ses genoux pour le prier d'acheter un anneau qu'il lui offrait. Le roi eut à peine jeté un coup d'œil sur cet anneau qu'il se détourna et ordonna d'expulser le joaillier : ce qui fut fait séance tenante. Mais l'anneau était tombé sur le sol et un serviteur, l'ayant trouvé, le remit au roi. Ce singulier anneau représentait, en or, deux squelettes, tenant entre leurs doigts un gros diamant rouge sang : on pouvait y lire ces mots : « *Memento mori.* » Le roi regarda avec un frisson le bijou et donna l'ordre de rechercher le joaillier. On le chercha partout à Londres, on chercha dans toute l'Angleterre et en Ecosse, mais en vain. Le roi conserva l'anneau et le glissa à son doigt. Journellement il le regarda ; lorsque son propre peuple le condamna à l'échafaud, il regarda encore l'anneau en souriant; la mort le trouva calme et bien préparé. Cet anneau est conservé dans le trésor royal de Londres. On n'a jamais su ce qu'était l'homme mystérieux qui l avait apporté au roi — si c'était toutefois un terrestre.

(*La Lumière.*)

L'hygiène du costume féminin.

Dans un Congrès qui a eu lieu à Rome, les savants les plus autorisés de l'Italie se sont longuement occupés du costume féminin. Ils

ont été unanimes à condamner, au nom de l'hygiène et de la prophylaxie, la mode qui oblige les femmes à porter des jupes longues.

Un médecin, M. le Dr Casagrandi, a montré d'ailleurs d'une façon saisissante, et par des expériences très simples, les inconvénients et les dangers de cette sorte de vêtement. Il a eu l'idée de faire porter par un certain nombre de dames des jupes dont la traîne, formée d'une bande mobile, haute de 20 centimètres, était soumise, après une heure de promenade dans les rues de la ville, à l'examen micrographique. Sur chacune de ces traînes, le Dr Casagrandi a constaté la présence de colonies entières de microbes et de bacilles. Influenza, phtisie, fièvre typhoïde, tétanos, tels sont les moindres maux dont les mères, après chaque promenade, apportent les germes auprès des berceaux de leurs enfants. En présence de ces constatations, les hygiénistes n'ont pas hésité à proscrire l'emploi de la traîne.

(*Gazette médicale de Paris.*)

PETITS RENSEIGNEMENTS

XIIIe Congrès international de Médecine (1)

(*Paris* 2-9 *août* 1900.)

1° PROGRAMME DES FÊTES QUI SERONT OFFERTES A MESSIEURS LES MEMBRES DU XIIIe CONGRÈS INTERNATIONAL DE MÉDECINE.

2 août, jour de l'ouverture du Congrès, fête offerte le soir par M. le président du Conseil, au nom du gouvernement de la République.

3 août, fête, le soir, sur invitation, offerte par M. le président du Congrès.

5 août, réception des membres du Congrès, le soir, par M. le Président de la République au palais de l'Elysée.

8 août, fête, le soir, dans le palais du Sénat et le jardin du Luxembourg, offerte aux membres du Congrès par le bureau et les comités d'organisation du Congrès.

Une fête sera demandée au Conseil municipal de Paris.

En outre, des fêtes particulières seront organisées dans la plupart des sections.

Pour toutes ces fêtes seront invitées les femmes, filles et sœurs de MM. les membres du Congrès.

2° COMITÉ DE DAMES

Il vient de se constituer, sous la présidence de MMmes Lannelongue et Brouardel, un comité de dames, composé des femmes des membres du Comité exécutif du Congrès et des présidents de section. Ces dames s'adjoindront, dans la séance qui aura lieu aujourd'hui, un certain nombre d'auxiliaires du sexe féminin. Le but de ce comité est de s'occuper de la réception des femmes, filles et sœurs des membres du Congrès, et de leur rendre agréable leur séjour à Paris pendant la durée du Congrès. (*Le Bulletin médical.*)

(1) En raison du désir exprimé par M. le Président de la République de clôturer le Congrès, le programme des fêtes se trouve un peu modifié et arrêté définitivement de la manière suivante :

5 août : Fête offerte aux membres du Congrès par le bureau et le comité d'organisation du Congrès au palais et dans les jardins du Luxembourg.

7 août : Fête offerte par le Conseil municipal, dans les salons de l'Hôtel de Ville.

9 août : Fête offerte par M. le Président de la République, au palais de l'Élysée. Le reste comme précédemment.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Un médecin ambassadeur sans l'être, au XVIIe *siècle.* — Dans un curieux passage du *Journal de l'Estoile*, qui n'a pas été assez remarqué, il est dit, à la date de mars 1601 : « En ce mois arriva à Paris, de la part de Mahomet, empereur des Turcs, le nommé *Barthélemy du Cuœur*, natif de Marseille, chrétien renié et médecin de Son Altesse et son envoyé, sans pourtant ni la suite, ni le titre d'ambassadeur; il présenta au roy un cimeterre et un poignard dont les gardes et les fourreaux estoient d'or garnis de rubis, avec un pennache de plumes de héron dont le tuyau estoit couvert de turquoises et autres pierres précieuses. Entre autres choses que cet envoyé demanda au roi, fut de rappeler le duc de Mercœur de la Hongrie, qui estoit général des troupes de l'empereur. Le roy lui demanda pourquoy les Turcs craignaient tant ce duc. C'est, respondit-il, qu'entre les prophéties que les Turcs croient, il y en a une qui porte que l'épée des François chassera les Turcs de l'Europe et renversera leur empire et que, depuis que le duc de Mercœur combattoit contre les Turcs, tous les bachas l'apprehendoient. Le roy luy dit alors que le duc de Mercœur estoit à la vérité son sujet, mais qu'il estoit prince du sang de la maison de Lorraine qui n'appartient pas à la couronne de France et que les troupes qu'il y a en Hongrie n'ont pas été levées en France, mais en Lorraine, et qu'il ne fait la guerre que comme vassal de l'empire, et qu'estant chrestien, il ne peut pas empescher qu'il ne serve l'empereur... » (*Supplément au Journal du règne de Henri IV*, 1736, in-8, t. 2, p. 271.)

Est-il parlé de ce Barthélemy du Cuœur dans d'autres ouvrages que le journal précité ?

P. D. F.

Un médecin mathématicien. — Boucharlat. — A-t-on quelque indication à nous fournir sur la vie et les ouvrages du médecin dont nous inscrivons le nom en tête de cette question ? Tout ce que nous en savons c'est qu'il est né à Lyon en 1775 et mort en 1848. Il a écrit, croyons-nous, un poème sur le choléra.

UN LYONNAIS.

Médecins-bourreaux. — Dans un article publié par la revue hollandaise *Janus*, un médecin danois, le Dr K. Karoe (de Copenhague) nous apprend que les bourreaux ont exercé, en Danemark, la profession de médecin et de chirurgien pendant au moins quatre siècles. Il rapporte même qu'au XVIIe siècle, le roi Christian IV fit venir le bourreau de Glückstadt pour examiner le pied malade du Dauphin, et quoique l'état du pied malade empirât sous les soins de l'ignare, il en fut récompensé par une somme de 200 rixdales et un grand gobelet d'argent doré ; Christian V versa la même somme au bourreau de Copenhague pour la guérison de la jambe du page Zepelin.

Un autre bourreau de cette ville, Andreas Liebknecht, aurait écrit de sa main un livre sur le « mal de Naples ».

Encore un bourreau-médecin que ce Erik Pétersen, né en 1766, et fabricant de chaises de son état. Nommé bourreau à Drontheim

en Norwège en 1796, à partir de 1798, il fut employé en qualité d'aide à l'hôpital de cette ville, accompagna en 1808 un régiment d'infanterie pendant la guerre avec la Suède et dirigea, en qualité de chirurgien-major, une ambulance. Depuis 1810-1812, il remplit les fonctions d'aide-major durant une épidémie de fièvre typhoïde dans les environs de Drontheim ; il fut, pendant quelque temps, médecin au bagne de cette ville, et, en 1814, il eut sa retraite comme chirurgien-major. Puis il reprit le métier d'exécuteur, en même temps que sa profession de fabricant de chaises et vaccinateur à Drontheim. En 1818, il demanda l'autorisation d'exercer la médecine, mais il essuya un refus. Il mourut en 1835.

Y a-t-il eu en France des bourreaux devenus médecins ou inversement ?

D[r] DANGLARS.

Réponses

Vierges enceintes dans l'art religieux (VI, 796). — Votre « Chronique » a rapporté des faits intéressants sur la conception par l'oreille et les Vierge Marie enceintes. Ces faits étaient presque oubliés ; permettez-moi de prendre la liberté de vous présenter à ce sujet quelques détails sur ces traditions intéressantes.

Ces deux groupes de représentations nous viennent du moyen âge et à chacun d'eux se rapportent des traditions sur lesquelles on peut se méprendre.

D'abord, pour la conception par l'oreille, le moyen âge avait fait cette représentation et avait établi ces légendes sans vouloir leur donner de signification terre-à-terre, précise, matérielle. C'était sa façon naïve d'exprimer les mystères inexprimables qui lui étaient chers.

Pour ce qui est de l'enfantement de la Vierge, votre correspondant dit qu'il se fit par les voies naturelles, mais une tradition beaucoup plus large ouvre à ce sujet des horizons tout différents. Au moment de la nativité, la Vierge aurait été soulevée de terre, ravie en extase, enveloppée de lumière, et la divinité serait sortie de son sein intact avec la même facilité qu'elle pénètre toute substance. De plus, une tradition assez curieuse pense que la Vierge aurait eu la constitution primitive d'Eve, et qu'Eve avait pour la multiplication du genre humain une constitution plus noble, moins cachée, plus abdominale que celle de la femme actuelle.

D'autres traditions élargissent encore ces questions, les portant à une sphère plus élevée, et y recherchant le symbolisme général du plan de la création, en vertu duquel tout le monde matériel représenterait des symboles du monde spirituel. Ces traditions établissent ainsi une analogie entre la descente de la Divinité dans le sein de la Vierge, sa sortie de ce même sein, et la descente et la sortie de la même Divinité dans la chair des chrétiens par l'hostie de la communion.

Je trouve tout particulièrement intéressante cette tradition d'un état des organes génitaux féminins autre que celui que nous connaissons. Il y a là, il me semble, une idée curieuse à signaler.

UN ABONNÉ.

P. S. Le musée de Cluny possède une Vierge enceinte avec l'Enfant visible dans le ventre. Très originale.

— A propos des « Vierges enceintes, » je vous signale un chapitre d'iconographie chrétienne, publié par Didron dans les *Annales archéologiques*, en 1844 (t. I, p. 211), sous le titre : *La mère et l'enfant*.

Après avoir montré comment l'enfant Jésus était représenté tantôt dans un médaillon porté par la Vierge, tantôt sur les bras de sa mère, il établit qu'aux xve et xvie siècles, on a été jusqu'à le montrer dans le sein de la Vierge.

Il cite à ce propos :

1° Un émail limousin appartenant à l'abbé Tixier;

2° Une peinture sur bois, de Lyon, xve siècle, représentant la Visitation. La Vierge et sainte Elisabeth sont enceintes; dans le sein des deux cousines le peintre montre deux petits êtres qui figurent Jésus et saint Jean-Baptiste; les deux enfants se saluent de leur côté comme leurs mères de l'autre.

3° Un vitrail de l'église de Jouy, près Reims (xvie siècle). La Vierge y figure entourée du soleil, de la lune, de fleurs, d'arbres, d'une fontaine, etc. Elle est au centre, les mains jointes. Au-dessous et au milieu d'une auréole apparaît l'enfant Jésus nimbé, également debout et les mains jointes dans une pose hiératique.

Ce vitrail figuré par Didron (p. 222, fig. 8) existe encore dans l'église de Jouy.

Dr O. G.

Hallucinations des personnages célèbres (VI, 789). — Le Dr Michaut demande quels sont les auteurs qui ont analysé leurs hallucinations. Je puis lui signaler, comme remarquable auto-observation, la relation des hallucinations de Marillier, publiée dans un des premiers numéros du *Bulletin de la Société de psychologie physiologique*, alors qu'il était étudiant de première année, entrant *in nostro docto corpore* avec l'espoir d'y cultiver et d'y développer ses connaissances et ses conceptions de jeune agrégé de philosophie, d'ailleurs des plus distingués, mais s'évadant bientôt sans aller jusqu'au bout, stupéfait autant qu'écœuré de l'abord et du recrutement de nos concours. Il enseigne aujourd'hui, professeur libre, en Sorbonne et à l'Hôtel de Ville, notre histoire nationale.

Il y a, en outre, dans le même numéro du *Bulletin de la Société de psychologie physiologique*, une auto-observation d'hallucination après absorption de haschich, de M. Charles Richet.

Ces deux observations furent publiées vers 1885 ou 1886 ; je n'ai plus le Bulletin sous la main.

Charles Nodier, cité par Moreau de Tours (*Du haschich et de l'aliénation*, 1845), rapporte des faits curieux de rêves et d'hallucinations qui les prolongent.

De même Baillarger, Balzac, Edgar Poë ont personnellement éprouvé l'influence des rêves nocturnes dans la journée qui les suit.

Maury (*Le Sommeil et les Rêves*, 1878) a décrit d'intéressants rêves observés sur lui-même.

Le rêve à l'état de veille du *Nabab* est-il une analyse personnelle d'Alphonse Daudet ?

Le *Horla*, de Guy de Maupassant, passe pour être une auto-observation.

les *Contes d'Hoffmann* ?

Faut-il rappeler les hallucinations de Cazotte ? le rêve classique

de Cloquet ? les résolutions de problèmes par maints savants en rêve ? l'histoire de la sonate de Tartini ? etc., etc.

D[r] Artault de Vevey.

— Les personnages célèbres qui ont eu des hallucinations sont assez nombreux ; nous n'avons pas la prétention de les nommer tous ; nous signalerons plus particulièrement :

Socrate, qui entendait une voix, qu'on appelle le *démon de Socrate*, (V., dans Platon, le Dialogue *Theages*) :

« La faveur céleste m'a accordé un don merveilleux qui ne m'a pas quitté depuis mon enfance : c'est *une voix* qui, lorsqu'elle se fait entendre, me détourne de ce que je vais faire et ne m'y pousse jamais. »

Le Juif Saul, plus tard l'*apôtre Paul*, dans le chemin de Damas, entend une voix qui le pousse à se convertir.

L'*apôtre Jean*, exilé à Pathmos, a une vision, une hallucination de la vue et de l'ouïe, qui est le point de départ de l'Apocalypse.

Constantin, dans sa marche contre Maxime, au fort de la bataille a une hallucination de la vue. Il aperçut une croix illuminée avec les mots : *Hoc signo vinces*.

Mahomet entend une voix qui lui dit : « Ecris le Koran ».

Jeanne Darc entend des voix.

Pascal, après l'accident de Neuilly, a une vision : il voit un globe de feu. (V. Lélut, *l'Amulette de Pascal*.)

Benvenuto Cellini, enfermé dans un cachot obscur, a des hallucinations de la vue et voit un globe de feu, comme Pascal.

Parmi ces personnages illustres qui ont eu des hallucinations, quelques-uns les ont analysées, l'*apôtre Jean*, par exemple, au début de l'Apocalypse. Il *entend* derrière lui « une voix forte et éclatante comme le son d'une trompette... » Il se retourne et *voit* : « Sept chandeliers d'or et au milieu un homme, » etc.

Sainte Thérèse, dans sa Vie, raconte ses extases ; son rêve est de voir Jésus-Christ :

« Un jour que je tenais à la main une croix qui était attachée à « mon Rosaire, Notre-Seigneur me la prit de la sienne, et quand « il me la rendit, elles était de quatre grandes pierres précieu- « ses plus éclatantes sans comparaison que des diamants ; je dis « sans comparaison, parce qu'en effet il n'y en a aucune à faire « avec ce qui est surnaturel : les diamants ne paraissant que comme « des pierres contrefaites, fausses et artificielles auprès de ces « pierres incomparables où les cinq plaies paraissaient admirable- « ment gravées. Notre-Seigneur me dit que je verrais désormais « cette croix de la sorte, et cela est ainsi arrivé depuis ; ne discer- « nant en aucune manière le bois, mais seulement ces pierres, sans « pourtant qu'elles soient vues d'aucune autre personne que de « moi. »

Une autre fois, ce sont des anges qu'elle voit, et qui la blessent d'une flèche : blessure qui lui cause une grande volupté. Mais elle ne voit toujours pas Jésus-Christ ; elle a beau le prier, il n'apparaît pas. Elle a cependant une vision qui la console, une lumière blanche, d'une blancheur douce et ravissante, un éclat qui se répand imperceptiblement dans l'âme ; c'est une lumière toute différente de celle d'ici-bas, etc.

Van Helmont, un mystique aussi, a des extases, tout comme sainte

Thérèse; ce savant demande à Dieu de lui faire voir son âme et il a une première vision en 1610 (il nous donne des dates). Il se trouve dans une cour obscure ; à gauche, il avait une table avec un flacon à moitié rempli de liquide, et *la voix* du liquide lui dit : Veux-tu des honneurs ? veux-tu des richesses ? Il est très étonné de cette *voix* insolite — et, pendant ce temps, à droite, apparaît une fente qui laisse passer une lumière d'un éclat extraordinaire.

La seconde vision se fit vingt-trois ans plus tard, en 1633, et dans cette vision son âme, dit-il, lui apparut avec forme humaine. C'est une métaphore. Car ce n'était qu'une lumière, dont le tout homogène jetait des feux ardents, substance spirituelle, cristal brillant de sa propre splendeur, il va vers cette lumière, et c'est alors qu'il s'aperçoit que c'est la même lumière qu'il avait aperçue vingt-trois ans auparavant par la fente.

Michelet, dans son *Journal*, très affecté de la mort de son ami Poinsot, mort en février 1821, *revoit* en avril son ami en rêve :

« Les rêves fréquents où il m'apparaît sont loin de m'éclaircir « cette troublante énigme... A qui raconter ces songes aussi « étranges que douloureux ? Celui, par exemple, où je l'ai vu dans « sa bière, passant la tête et me souriant, me rassurant, sans me « parler, par ce seul sourire. Et celui où m'approchant d'un caveau « resté ouvert, j'apercevais au fond des membres épars jetés là sans « sépulture ; ces membres, c'étaient les siens ; — et cet autre, plus « funèbre encore, où l'on me montrait sous verre une face pâle en « me disant : « Voilà la tête de votre ami ! » Jamais je n'éprouvai tant « de douleur et d'horreur à la fois. »

Plus loin, jeudi 30 mai :

« Cette nuit, j'ai encore revu Poinsot. Il était seul, assis dans une « grande chambre démeublée... Saisi de le trouver là, je m'écriais : « D'où vient que tu sois ici vivant quand je t'ai enterré et pleuré ? « Il me répondait : — Après qu'on m'a eu mis dans la terre, on est « venu tout près creuser une autre fosse. Le bruit que faisait la « pioche du fossoyeur m'a éveillé, car je n'étais pas mort, mais « seulement en léthargie. Je me suis échappé... »

Edmond de Goncourt, dans son *Journal*, raconte des rêves analogues au sujet de son frère Jules, qu'il revoit et avec lequel il parle, etc., etc.

Un lecteur (de Beaumont).

Une singulière coutume chinoise (VI, 793). — Pour faire justice de l'accusation d'inexactitude que M. le Dr Demade, publiciste de Bruxelles, me reproche dans le n° du 15 décembre 1899 de la *Chronique*, je vous prie de bien vouloir reproduire ces lignes, empruntées au plus récent ouvrage publié sur la Chine (E. Bard, *Les Chinois chez eux*. Colin, éditeur, 1899, page 58) :

« C'est ici l'occasion de faire justice de la légende qui veut que les Chinois donnent leurs enfants à manger aux pourceaux. Pour ce qui est des enfants masculins, *jamais on ne les abandonne*, puisque le but de l'existence des Chinois est d'avoir des fils pour leur rendre des honneurs funèbres. Les filles sont *rarement* abandonnées, à moins *d'impossibilité absolue* de les nourrir, et bien souvent dans ces cas-là elles sont vendues pour suppléer à l'infériorité numérique des femmes dans certaines provinces, etc. »

On voit que M. E. Bard n'a pas écrit son livre à Bruxelles et qu'il a dit ce qu'il a vu.

Dr Mathot.

Médecin d'eau douce (VI, 790). — *Médecin d'eau douce*, ce n'est qu'une déformation de l'expression *marin d'eau douce* qui s'explique seule.

Professeur Viaud-Grand-Marais.

— Cette expression est fort ancienne. On lit dans *Pantagruel* : « Feu Amer, *medicin d'eau doulce* à Angiers, deffendoit aux malades l'aisle du chappon gras ou celle de la perdrix, le croupion de la géline et le col du pigeon, disant : Ala mala, cropium dubium, collum bonum, pelle remotâ.

Par « medicin d'eau doulce », Le Duchat croit que Rabelais a voulu dire : « médecin dont les remèdes ne font pas plus de bien ou de mal que si ce n'était de l'eau douce ».

Maintenant, que vaut cette interprétation du commentateur le plus estimé de l'œuvre rabelaisienne ?...

Dr A. Le Double.

— « C'est un médecin peu habile ou qui n'ordonne que des remèdes insignifiants : par allusion aux marins d'eau douce, qui seraient de chétifs marins de mer. »

Littré.

« Sa femme lui fit défendre par médecin d'eau douce qu'il ne bust point de vin. » (Despériers, *Contes*, LXXIX.)

Le chapitre du nez (VI ; VII, 285). — Où votre correspondant a-t-il vu que Cléopâtre avait un trop petit nez ? Ses médailles sont là pour prouver le contraire : s'il avait parlé d'un cou et d'un menton un peu longs, je serais de son avis ; mais je ne le suis plus par rapport au nez de la fille des Ptolémées.

Dr Viaud-Grand-Marais.

— Les médecins ne lisent donc plus Rabelais ? — dit un de vos correspondants dans un récent numéro de la *Chronique médicale*. Il faut bien croire qu'il en est ainsi puisque, dans les diverses réponses à la question posée par un de vos lecteurs, « de l'influence des pressions sur les déformations du nez, » il n'est pas fait mention, jusqu'ici, des lignes que maître François a écrites, pour le plus grand ébaudissement de tous, sur ce sujet. Les voici (l. I, ch. xl) :

— Pourquoi, dit Gargantua, est-ce que frère Jean a si beau nez ? — Parce que, respondit Grandgousier, qu'ainsi Dieu l'ha voulu, lequel nous faict en telle forme et telle fin selon arbitre, que faict un potier ses vaisseaulx. — Parce que, dist Ponocrates, qu'il fut des premiers à la foire des nez. Il print des plus beaulx et plus grands. Trut avant, dist le moine, selon vraie philosophie monastique, c'est parce que ma nourrice avait les tétins mollets : en la laictant, mon nez y enfondrait comme en beurre, et là s'eslevoit et croissoit comme la paste dedans la met. Les durs tétins des nourrices font les enfants camus. Mais gai, gai, *ad formam nasi cognoscitur ad te levavi* »

Cette explication des déformations du nez encore cartilagineux du nouveau-né humain, se retrouve dans la Nouvelle XLVIII de des Périers. Elle est certainement risible et, comme l'a remarqué mon

savant confrère M. le Dr Brémond, Rabelais n'a pas voulu la donner comme sérieuse, bien que Bouchet ait prétendu dans la *Serée des Nourrices*, qu'Ambroise Paré la soutenait gravement. » (Dr Brémond, *Rabelais médecin*, note 141.)

Quant à la phrase latine *Ad formam nasi cognoscitur ad te levavi* de Frère Jean, elle répond aussi, si mes souvenirs sont bien exacts, à une autre question soulevée, il y a quelque temps déjà, par la *Chronique médicale*.

Les dames romaines favorisaient, en proportion de la longueur du nez, les gladiateurs. L'exemple, il est vrai, venait de loin et de haut. Le grand nez de Vulcain avait séduit Vénus — Vénus qui devait s'y connaître !

Noscitur a pede quantum sit virginis antrum.
Noscitur a naso quanta sit hasta viri.

Ovide.

Qu'y a-t-il de scientifique dans ce distique proverbial du poète, dont la phrase latine de frère Jean et les licencieux adages italien et provençal : *Al nazzo cognoscecte il cazzo*, et *gros nas, gros dobas*, ne sont que des réminiscences ? A la *Chronique médicale* de nous l'apprendre.

Dr A. Le Double.

Duels médicaux (VII, 52). — Est-il des duels où le médecin soit sorti de ses attributions professionnelles ? demande votre correspondant.

Sans doute les duels entre étudiants allemands sont très fréquents, même les duels sérieux. On rencontre en Allemagne un grand nombre de professeurs qui portent les cicatrices de ces combats dont ils ne tirent plus aucune vanité, à l'encontre des étudiants.

On peut rappeler également qu'un certain nombre de médecins connus et même célèbres ont *failli* aller sur le terrain et n'ont échappé à cette « absurde et ridicule coutume », pour me servir des termes de votre questionnaire, que grâce à l'esprit de conciliation de leurs témoins.

Il n'est pas sorti encore de toutes les mémoires que MM. Déjerine et Massé, tous deux professeurs agrégés à notre Faculté de Paris, ont *failli* avoir un duel à propos d'une question purement scientifique. On en trouvera la preuve dans la collection du journal *le Progrès Médical*.

Enfin M. Heim, professeur agrégé à la Faculté de médecine, à Paris, a envoyé ses témoins à M. le professeur Raphaël Blanchard. Le procès-verbal des témoins de M. Heim a figuré dans tous les journaux politiques. C'est du reste l'unique raison qui nous autorise à en parler ici pour répondre à la question *historique* de votre correspondant dans un journal *historique*.

Sous la Restauration, il y eut un duel qui resta célèbre dans les annales des duellistes, entre le colonel D..., un des plus terribles duellistes de la Restauration, et un jeune étudiant en médecine qui fut tué. (*Physiologie du duel*, par Alfred d'Alembert, 1853.)

Enfin ne faut-il pas rappeler le fameux duel que proposa le Dr Péan au professeur Verneuil, en 1893 ? On se le rappelle ! il s'agissait d'opérer devant témoins... le plus rapide opérateur devait avoir la palme dans ce duel *au couteau*, dont le malade subissait tous les coups.

Dr Michaut.

Chronique Bibliographique

L'hypertrophie sénile de la prostate, par le docteur A. Guépin, professeur libre de pathologie génito-urinaire. Vigot frères, éditeurs, 23, place de l'École de Médecine.

Le Dr A. Guépin qui, dans la spécialité des voies urinaires, a plus particulièrement étudié les maladies prostatiques dans un grand nombre de travaux dont l'Académie des sciences et l'Académie de médecine ont reçu la primeur, réunit aujourd'hui en volume ces publications éparses, les complète et les classe de manière à offrir — quoiqu'il s'en défende, — au médecin comme à l'étudiant un véritable traité théorique et pratique de l'hypertrophie sénile de la prostate.

L'ouvrage divisé en chapitres se présente clairement. D'abord, l'*anatomie* et la *physiologie* normales de la prostate et des vésicules, la description tout à fait nouvelle du lobule prostatique sont traitées en détail d'après les recherches de l'auteur. Ensuite et successivement l'exposé minutieux de l'*étiologie* et de la *pathogénie* glandulaire ou épithéliale de l'hypertrophie sénile, la démonstration de la *curabilité* et l'étude des formes curables de cette affection du vieillard, les *complications* ordinaires ou possibles (congestion, douleurs, orchite prostatique, foyer infectieux prostato-génital, cancer glandulaire) ; le *diagnostic* à toutes les périodes de l'évolution progressive de la sclérose systématisée ; le *traitement* enfin et surtout (la sonde à demeure dans ses modes d'action et dans les moyens d'en faire tolérer la présence, la compression digitale ou massage raisonné, la rareté des indications opératoires, les opérations palliatives, les dangers de certaines médications).

En résumé, il s'agit encore d'un livre absolument personnel, déjà attendu depuis longtemps, écrit dans une langue simple, que le malade et le médecin méditeront avec profit.

Hygiène du dyspeptique, par le Dr G. Linossier. Paris, Masson, éditeur, 1900.

Ce nouveau volume de la bibliothèque que dirige avec tant de compétence et d'habileté le professeur Proust aura le succès des précédents. Il ne s'adresse plus cette fois à une classe particulière de malades, mais à tout le monde en général, peut-on dire, car la dyspepsie guette tous ceux qu'elle n'a pas encore atteints. Grâce aux conseils, contrôlés par l'expérience, du Dr Linossier, on pourra désormais prendre les précautions nécessaires pour l'éviter et suivre rigoureusement les règles thérapeutiques capables d'en pallier les fâcheuses conséquences et d'amener la guérison. L'ouvrage, conçu dans un sens très pratique, est divisé en deux parties: dans la première, l'auteur étudie la valeur nutritive des aliments naturels, leur préparation, la ration d'entretien, le régime, et expose en quelque sorte l'hygiène physiologique de la digestion. Muni de toutes ces données, le médecin peut dès lors entreprendre la cure des différentes catégories de dyspeptiques, et c'est là l'objet de la deuxième partie du volume, consacrée à l'hygiène spéciale, aux divers troubles digestifs, guide sûr et complet, qui sera le vade-mecum du praticien et qui lui rendra les plus grands services.

L. V.

Voix et chant, par le docteur Moura, lauréat de l'Académie de médecine, avec planches illustrées. Chez P. Sevin et E. Rey, libraires, 8, boulevard des Italiens.

C'est un vade-mecum pratique pour l'enseignement du chant.

L'auteur y met en rimes faciles, l'exposé clair et précis de la nouvelle Théorie de la Voix, sanctionnée par l'Académie de médecine (prix Alvarenga).

Ce livre, d'une grande originalité, contient des aperçus entièrement nouveaux, très intéressants et très dignes de l'attention des artistes lyriques, maîtres d'école et professeurs de chant.

Les loisirs d'un Praticien, par le Dr H. Pauthier, de Senlis.

Comme son titre peut le faire présumer, ce livre n'est pas une manifestation pédante de la science médicale pure ; c'est une suite de causeries frappées au coin du bon sens et pleines de conseils pratiques, non seulement pour l'homme de l'art, mais pour le citadin et le paysan.

L'hygiène y tient une place honorable, mais les questions d'actualité médicale les plus récentes n'y sont pas négligées.

Les malades pourront y trouver çà et là de sages avertissements, les voyageurs et les promeneurs d'utiles recettes, et tous les lecteurs un agréable passe-temps.

Envoi franco du volume, contre un mandat postal de 2 fr., adressé à M. le Directeur de la *Société d'Editions scientifiques*, 4, rue Antoine Dubois, Paris.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Questions d'Internat, liste des questions d'internat et d'externat publiées dans la presse médicale, par le Dr Marcel Baudouin. Paris, *Instit. de bibliographie scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, 1900. (*Sera analysé.*)

Les glandes de l'urèthre, étude clinique et pathologique, par R. Reliquet et A. Guépin ; tome second, Paris, L. Bataille et Cie, éditeurs, 23, place de l'Ecole de Médecine, 1895.

En démence !..., par Paul Bru. Paris, Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine.

Les Frances littéraires de l'étranger, par Georges Barral. Paris, Librairie Fischbacher, 33, rue de Seine, 1900.

La Prothèse dentaire dans l'antiquité, par le Dr Deneffe. H. Caals, éditeur, 55, avenue Charlotte, Anvers. Paris, J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, 1899.

La médication ergotée, étude expérimentale et clinique, par le Dr Samuel Bernheim. Paris, A. Maloine, 23-25, rue de l'Ecole-de-Médecine. (*Sera analysé.*)

Six cas de colpo-hystéro-salpingo-ovariectomie avec extirpation des ligaments larges par un nouveau procédé, par Nicoletis (de Nice), docteur en médecine et lauréat de la Faculté de Paris. Tiré à part des *Archives provinciales de chirurgie*, 1er novembre 1899.

L'Antisepsie et les anciens, par le Dr H. Grasset. Paris, Bureaux de la *Revue médicale*, 21, rue Cujas, 1900.

Paris. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr.

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

7e ANNÉE N° 16 15 AOUT 1900

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans l'Histoire

La maladie d'oreille de l'Empereur Guillame II,

par M. le Dr Courtade,

Ancien assistant d'oto-laryngologie.

La visite éventuelle des rois et des princes étrangers aux merveilles de notre Exposition met à l'ordre du jour les moindres faits et gestes de nos illustres hôtes.

Il est peu de souverains qui aient autant provoqué la curiosité badaude des foules que l'empereur Guillaume II, qui, du reste, ne craint point l'objectif et dont la modestie ne redoute pas les appréciations si variées que l'on peut porter sur son compte.

Que n'a-t-on pas écrit sur lui ! N'est-on pas allé jusqu'à voir dans les diverses volte-face de sa politique, le résultat d'un état maladif et non de combinaisons plus ou moins complexes qui dirigent sa conduite de chef d'Etat !

Comme rien de ce qui le touche ne doit nous rester étranger, nous allons, après bien d'autres, tâcher d'interpréter les quelques informations qui ont été publiées sur son état de santé.

La *Revue des revues*, dans son numéro du 1er mars, analysait un ouvrage de Fisher, paru à Philadelphie, sur la vie privée de l'empereur Guillaume et de l'impératrice sa femme. Si on ne juge l'ouvrage que par l'analyse qui en a été faite, on a l'impression que l'auteur manque d'impartialité à l'égard de l'empereur allemand. Au point de vue médical, le seul qui doive nous intéresser, il y a des erreurs qu'un médecin n'aurait certes pas commises. Ainsi, en ce qui concerne la faiblesse de la moitié gauche du corps, dont les membres sont légèrement atrophiés, on l'a attribuée à une maladresse de la sage-femme (1) qui a mis au monde le poupon impérial. Nous

(1) Voici ce qu'on lit à ce sujet dans les *Accouchements à la Cour* (p. 23), de notre confrère et collaborateur Witkowski :

« Au sujet de l'empereur actuel, Guillaume II, un bruit a couru dans le monde médical

ne voyons pas bien comment une manœuvre même maladroite d'accoucheuse, en supposant que cette maladresse soit prouvée, peut avoir pour conséquence une atrophie du bras et de la jambe gauche ; dans le doute, et jusqu'à preuve du contraire, il est plus logique, pensons-nous, de faire intervenir une maladie particulière aux enfants et qui précisément produit des troubles trophiques d'un ou de plusieurs membres ; c'est la *paralysie infantile*, appelée encore paralysie atrophique de l'enfance ou paralysie spinale atrophique ou myélite antérieure aiguë.

Cette maladie, qui peut atteindre, sans cause bien déterminée, les enfants d'un ou deux ans, est accompagnée d'un état fébrile de durée et d'intensité variables ; parfois même, la fièvre peut manquer ; très rapidement, l'enfant est atteint d'une paralysie soit d'un membre du même côté, comme cela paraît être chez l'empereur Guillaume, soit des deux membres supérieurs ou des membres inférieurs. Au bout d'un certain temps, le membre paralysé récupère des mouvements, mais la croissance reste plus ou moins imparfaite ou même ne se fait pas ; on comprend, dès lors, que la faiblesse est d'autant plus marquée que l'atrophie est plus complète et plus étendue ; dans certains cas, le membre atteint, flaccide comme s'il était en caoutchouc, ne peut rendre aucun service.

---

allemand. On connaît l'outrecuidance des savants d'outre-Rhin : en dehors de la science germanique, de la doctrine et des procédés germaniques, point de salut. Or, l'accoucheur qui assista la *Kronprinzessin* Victoria, aujourd'hui impératrice-mère, était un Anglais. Les praticiens de Berlin s'empressèrent donc d'attribuer à une maladresse commise par cet intrus la faiblesse dont est atteinte le bras gauche de Guillaume II. L'accoucheur anglais n'est pour rien dans cette infirmité ; elle a très probablement pour cause un arrêt de développement appelé *ectromélie*, lésion congénitale et non provoquée. D'ailleurs, l'empereur Guillaume II a fait son entrée dans le monde par la tête et non, comme le roi Georges V, par l'épaule : il n'y avait donc aucune nécessité ni même possibilité d'exercer des tractions intempestives sur l'un des membres supérieurs. »

Autre version : d'après le Dr Boisleux, l'atrophie du bras gauche serait due à une luxation de l'épaule, survenue au moment de la naissance. L'enfant se présentait par le siège. Vu l'état de souffrance du nouveau-né, on dut procéder à une extraction rapide qui amena une luxation de l'épaule gauche. Il en résulta une infirmité qui se traduit aujourd'hui par une atrophie du membre supérieur et une limitation des mouvements du bras.

Enfin, seulement à titre de curiosité, reproduisons cet extrait d'un ouvrage, sans autorité au point de vue scientifique, mais dont l'auteur paraît assez renseigné sur ce qui se passe dans les coulisses des cours :

« La princesse Frédéric-Guillaume eut des couches difficiles et dangereuses ; il lui arriva un accident qui aurait pu lui coûter la vie. Elle devait être soignée par le Dr Martin, en même temps que par son médecin habituel. A huit heures du matin, ce dernier écrivait au Dr Martin pour lui dire qu'on avait besoin de lui immédiatement ; mais le domestique auquel la lettre fut confiée, au lieu de la remettre lui-même, la jeta à la poste ; de sorte qu'elle ne parvint au Dr Martin qu'à une heure de l'après-midi, et quand il arriva au palais, il vit qu'il était trop tard pour faire ce qui aurait dû être fait depuis plusieurs heures. Pendant quelques instants, on désespéra de sauver la princesse, et, quand l'enfant naquit, il reçut une petite blessure au bras gauche, qui sembla comme broyé à partir du coude.

« Le temps, la science et une vigoureuse détermination de la part du prince de surmonter ce défaut physique, ont diminué les inconvénients de cette imperfection, et ce n'est qu'en examinant de très près, qu'on peut voir que l'empereur d'Allemagne n'a pas le même usage de ses deux bras. De petits incidents, comme le jour qu'il lui arriva de laisser tomber son casque aux pieds du pape, rappellent seuls qu'il n'a pas une force égale dans sa main droite et sa main gauche. » *Souverains et Cours d'Europe*, par Politikos, p. 129-130.

Pour Fisher, la maladie de l'oreille gauche et l'atrophie partielle du bras ont la même origine, et cette cause est une maladie héréditaire dans la famille de Hohenzollern, maladie qui a déjà emporté l'empereur Frédéric III.

Bien qu'il ne désigne pas la maladie héréditaire en question, on peut supposer qu'il s'agit de la syphilis, car il n'y a qu'elle qui réclame des périphrases ou un air mystérieux pour la désigner.

Nous savons bien que « la garde qui veille aux barrières du Louvre n'en défend pas nos rois », puisque l'un d'eux reçut ce cadeau de la belle Ferronnière (1), et qu'il en peut être de même à Berlin ; mais, même en admettant l'hypothèse de l'auteur américain, il y aurait une erreur manifeste.

Frédéric III, père de l'empereur Guillaume, a succombé à une tumeur maligne du larynx, ainsi qu'il résulte des rapports écrits par les médecins qui l'ont soigné ; or cela ne peut être regardé comme une maladie héréditaire, qui laisserait dans la descendance des troubles dans le genre de ceux dont est atteint l'empereur Guillaume.

La question de *syphilis du larynx* fut agitée au début de la maladie de Frédéric ; mais il fallut bien vite se rendre à l'évidence et reconnaître qu'il s agissait d'une affection très grave, qu'un traitement médicamenteux ne pouvait améliorer. Le traitement spécifique aurait, au contraire, été des plus efficaces si la tumeur avait été syphilitique.

L'opinion émise par Fisher est donc contredite par les médecins qui ont soigné Frédéric III et par ce que nous enseigne la médecine.

Il en est de même lorsqu'il avance que l'atrophie du membre et l'écoulement de l'oreille gauche, chez Guillaume II, ont la même origine.

Nous avons dit à quelle affection on pouvait attribuer le défaut de développement du bras et de la jambe gauche ; or, on n'a jamais signalé l'otite suppurée dans la paralysie infantile ; ces deux maladies eussent-elles apparu à la même époque, ce que l'on a omis de nous apprendre, elles sont absolument distinctes et elles n'ont aucun rapport au point de vue de l'origine.

S'il est vrai, comme cela a été si souvent répété, que l'empereur Guillaume soit atteint, depuis son enfance, d'un écoulement de l oreille gauche, il n'est point besoin, pour expliquer cet accident, d'invoquer des causes problématiques, car la cause la plus fréquente de l'otite est aussi la plus banale : c'est le coryza ou rhume de cerveau.

Ce n'est pas, tant s'en faut, la seule cause, car toutes les maladies infectieuses : grippe, diphtérie, scarlatine, rougeole, etc., peuvent déterminer l'inflammation de l'oreille moyenne ;

(1) V. le *Cabinet secret de l'Histoire*, 4e série, du Dr Cabanès.

mais, hors ces cas, c'est presque toujours le coryza ou une angine qui en est le point de départ.

L'otite moyenne aiguë déclarée ne suit pas l'évolution de la maladie qui l'a engendrée ; celle-ci peut être de courte durée et guérir complètement, comme une angine simple ou un coryza, sans que pour cela l'inflammation de la caisse du tympan disparaisse ; elle continue, au contraire, à évoluer et elle exige un traitement tout spécial.

S'il y a suppuration de l'oreille, les soins doivent être précoces pour que l'affection ne se complique point ou ne laisse de la surdité comme reliquat.

Le défaut de soins médicaux (car ceux que se donnent les malades sont le plus souvent inefficaces) a pour conséquence de faire persister la suppuration et de la rendre indéfinie.

Outre la surdité qui existe toujours, mais à un degré variable, en pareil cas, il y a danger à garder une suppuration de l oreille, car les osselets,ou les parois de la caisse du tympan finissent par se carier et donnent lieu à un écoulement de pus fétide.

Le journal le *Soleil*, du 4 août 1891, qui a consacré un long article à l'otorrhée de l'empereur Guillaume, nous apprend qu'il existe chez l'impérial malade une perforation de la membrane de Schrapnell.

Le public et sans doute beaucoup de médecins ignorent la signification et l'importance de cette qualification. Nous allons tâcher de les faire comprendre en donnant quelques notions d'anatomie.

L'organe de l'ouïe est divisé en trois parties, qui portent chacune, par un abus de langage, le nom d'oreille. L'oreille externe comprend : l'oreille proprement dite ou pavillon et le conduit auditif; l'oreille moyenne ou caisse du tympan est une cavité osseuse, qui est séparée du conduit auditif par une membrane mince comme de la baudruche : c'est la membrane du tympan; enfin l'oreille interne est constituée par plusieurs cavités, creusées en plein os, dans lesquelles viennent aboutir les ramifications terminales du nerf auditif; l'ensemble de ces cavités porte le nom de labyrinthe (vestibule, canaux semicirculaires, limaçon).

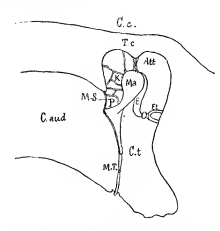
Les vibrations de l'air qui constituent le son font vibrer, dans une oreille normale, la membrane du tympan, qui transmet au labyrinthe les mouvements dont elle est animée par l'intermediaire de trois petits osselets articulés entre eux et qui sont : le marteau, l'enclume et l'étrier

C'est le marteau qui par son manche adhère à la membrane du tympan et l'étrier qui aboutit au labyrinthe en fermant une ouverture appelée fenêtre ovale.

Le cadre osseux dans lequel est serti le tympan , comme une

glace dans son cadre, présente, en haut, une encoche, comblée par une membrane qui fait suite au tympan : c'est la *membrane de Schrapnell*, qui a la forme d'un croissant dont la concavité regarde en bas.

Cette membrane de Schrapnell qui, en somme, n'est que la portion supérieure de la membrane du tympan, n'a pas la même constitution anatomique que celle-ci ; elle n'adhère pas au manche du marteau, dont une petite saillie, l'apophyse externe, marque la limite inférieure.



OREILLE MOYENNE (fig schématique grossie 2 fois 1/2).

C.AUD. Conduit auditif. — MS. Membrane de Schrapnel. – MT. Tympan — CT. Caisse du tympan. — Ma. Marteau. — E. Enclume. — ET. Etrier. — P. Espace de Prussak. — K Cavité de Kretschmann. — ATT. Attique. — Tc. Toit de la caisse. — Cc. Cavité crânienne.

Ce défaut de tension l'a fait désigner aussi sous le nom de *membrane flaccide*.

La tête du marteau se continue avec le manche par une portion rétrécie, le col, qui est oblique en dedans, de sorte que cette tête n'est pas sur le même plan que le tympan, mais est située plus en dedans ; du reste, elle dépasse de 4 à 5 millimètres le bord supérieur du tympan et loge dans la partie la plus élevée de la caisse appelée *attique*.

Il en est de même de l'enclume dont la tête s'articule avec celle du marteau.

La caisse du tympan est traversée en tous sens par des petits tendons ou des replis muqueux, qui ont pour effet d'isoler, dans une certaine mesure, l'attique de la partie inférieure de la caisse.

La membrane flaccide de Schrapnell est en regard du col du marteau et de l'enclume ; elle est rattachée à ceux-ci par des filaments, ou cloisons de muqueuse, qui transforment l'espace qui les sépare en une cavité alvéolaire, comme les trous d'une

éponge grossière : on l'appelle l'*espace de Prussak*. Au-dessus se trouve la *cavité de Kretchmann*.

Les divers alvéoles, qui constituent l'espace de Prussak, peuvent communiquer entre eux ou sont indépendants lorsque le cloisonnement est complet.

Cette succincte exposition de l'anatomie de l'oreille moyenne permettra de mieux faire comprendre la forme d'otorrhée dont est atteint l'empereur Guillaume.

Si, dans la grande majorité des cas, l'inflammation de l'oreille moyenne s'étend à toute la cavité, franchissant ou brisant les faibles barrières que lui opposent les replis muqueux, pour gagner la partie supérieure, l'attique, il arrive parfois cependant qu'elle se limite à l'espace de Prussak et s'y confine. Il faut reconnaître que ces cas sont rares, si on les compare au grand nombre d'otites moyennes ordinaires ; pour notre part, nous n'en avons guère observé plus d'une dizaine de cas.

La perforation spontanée de la membrane de Schrapnell est la conséquence d'une suppuration qui siège dans l'espace de Prussak ; le pus a ainsi détruit dans une partie très limitée la faible barrière qui s'opposait à sa sortie au dehors.

Ce qu'il y a de particulier dans cette forme d'otorrhée, c'est que le tympan est intact, et que le foyer purulent ne communique pas avec le reste de la caisse ; l'air insufflé par la trompe d'Eustache ne sort pas par la perforation ordinaire.

Mais pourquoi, dira-t-on, cela ne guérit-il pas, ou plutôt pourquoi cela est-il si difficile à traiter?

Il faut, tout d'abord, reconnaître que presque tous les malades ne consultent pas le médecin, dès le début de la maladie, mais seulement lorsqu'ils voient que la suppuration persiste depuis des mois et même des années ; ils laissent ainsi passer la période où le traitement est efficace et la guérison rapide.

Comme la perforation de la membrane de Schrapnell est toujours très petite, 1 ou 2 millimètres de diamètre, et qu'elle est située très haut, les lavages de l'oreille restent sans effet, car ils n'arrivent pas à chasser, à balayer le pus qui séjourne derrière la perforation, dans l'espace de Prussak.

Il n'y a que les injections faites par le médecin à l'aide d'une sonde très fine, qui peuvent, en pénétrant dans la perforation, arriver à déterger la région de tout le pus qu'elle contient ; l'auriste seul, guidé par le miroir, peut porter dans une région si exiguë et si délicate les topiques qui conviennent.

Si on ne se soigne pas, la tête du marteau et l'enclume, qui sont en contact avec le pus, finissent par se carier : il en résulte la formation de bourgeons charnus, de polypes, qu'il faut extirper pour tarir la sécrétion ; et si la carie est étendue, la suppuration persistera tant qu'on n'aura pas enlevé l'os malade.

Un autre danger, plus sérieux, s'ajoute au précédent : c'est

la menace constante de voir le pus envahir l'apophyse mastoïde, dont l'orifice de communication avec la caisse du tympan, l'*aditus ad antrum*, est de niveau avec la région malade. En outre, la paroi supérieure de la caisse, qui sépare l'oreille moyenne de la cavité crânienne, n'a pas plus de 1 ou 2 mm. d'épaisseur de la substance centrale.

Cette complication, toujours très grave, est encore favorisée par une disposition anatomique heureusement rare, mais qu'il est impossible de prévoir : c'est une perte de substance dans la continuité de la paroi supérieure, une déhiscence du toit de la caisse.

Si nous avons mis les choses au pire en signalant les complications possibles, il ne s'ensuit pas que pour un cas particulier toutes ces conditions fâcheuses se réalisent.

Nous avons observé et soigné des malades atteints de cette forme d'otorrhée, qui ne présentaient pas la moindre altération de l'état général.

Aussi, faut-il en rabattre beaucoup de toutes les histoires fantaisistes racontées par les journaux et qui ont trait à l'influence que peut avoir cette otorrhée sur le moral.

Dans l'article du *Soleil* que nous avons signalé, on lit, en effet : « C'est une maladie grave et qui produit dans l'organisme humain des troubles et des désordres qui expliquent certaines bizarreries de caractère et certaines étrangetés de la conduite de l'empereur allemand.

« Ne pouvant pas ou presque pas dormir, en proie à des douleurs presque continuelles, livré à une excitation nerveuse incessante, le souverain allemand ne cesse de se déplacer, cherchant partout, sans le trouver, le repos et le calme qui le fuient.

« Il est évidemment dans une situation morale terrible qui le livre aux emportements brusques et irréfléchis, le met hors de l'état de calme et de recueillement si nécessaire au chef d'un grand empire. »

Tout cela est du pur roman. En dehors de toute complication, la maladie ne produit ni trouble, ni désordre dans l'économie ; elle est indolore ou, s'il y a des douleurs, elles sont légères, ne persistent pas des mois et des années et n'empêchent pas les malades de dormir.

Le jour où surviennent des complicatious : rétention du pus, mastoïdite, abcès sous-méningé ou cérébral, le malade est assez gravement atteint pour qu'il ne lui prenne pas la fantaisie de voyager ou de changer de costume dix fois par jour ; il ne demande qu'à être soulagé le plus tôt possible, car la situation est très grave et la décision à prendre doit être rapide.

Pourquoi, parce qu'il s'agit d'un souverain, vouloir absolument chercher le mobile qui le fait agir ainsi qu'il le fait, et

attribuer à une affection locale, sans retentissement sur les facultés intellectuelles, les travers qu'on lui reproche ?

Pourquoi serait-il défendu à un empereur d'être violent, emporté, capricieux, d'aimer le faste, la parade, la gloriole, puisque ce sont les défauts qu'on lui attribue, quand chacun rencontre autour de soi des gens qui ont les mêmes travers et qui n'ont point l'excuse d'être souverains ?

On oublie trop que les rois ne sont point d'essence particulière, mais hommes comme les autres et par conséquent sujets aux défaillances, aux défauts comme chacun de nous ; il est donc puéril de rattacher à cette affection de l'oreille ce qui est l'effet du caractère personnel de l'individu.

Le cœur, a dit Pascal, a des raisons que la raison ne connaît pas ; on peut en dire autant de la politique et de l'intérêt général d'une nation. Tels actes contradictoires, qui feraient passer un particulier pour un détraqué, sont, en politique, des actes de grande habileté ; il est vrai que la saine raison des peuples et l'impartiale histoire, si tant est qu'elle existe, jugent autrement et attribuent à chacun ce qui lui est dû.

A moins qu'on ne puisse appliquer à l'empereur Guillaume le mot de Boileau : « Si je suis original en quelque chose, c'est en infirmités, puisque mes maladies ne ressemblent jamais à celles des autres », on peut affirmer que l'*otorrhée n'est pour rien dans l'état moral et intellectuel du souverain allemand.*

Aucun des malades que nous avons soignés de cette même maladie n'a présenté de changements dans son caractère et sa manière d'agir.

La gravité de la maladie ne peut être exactement appréciée que par l'auriste qui a minutieusement examiné l'oreille malade et non d'après les récits sensationnels et inexacts des journaux.

Les déplacements continuels de Guillaume se prêtent mal aux soins réguliers et minutieux qu'exige une suppuration de l'espace de Prussak et de Krestchmann ; c'est probablement la raison de cette ténacité de la maladie.

S'il est vrai qu'on peut arriver à un âge avancé avec une suppuration de l'oreille et mourir de tout autre chose que d'une complication de l'otorrhée, il ne faut pas oublier aussi qu'on peut être emporté par une de ces complications à un âge où l'on aurait encore une longue carrière à parcourir.

L'otorrhée peut être comparée à la légendaire épée, qui n'était retenue au-dessus de la tête de Damoclès que par un crin de cheval et dont la chute devait entraîner la mort du courtisan trop prompt à envier le bonheur de son maître, le tyran de Syracuse.

———•○•———

La Médecine dans la Littérature

Charles Cros ; notes biographiques,

Par M. le Dr Antoine Cros.

Vous me demandez de faire, *au courant de la plume*, la genèse d'une invention, la première solution du problème de la Photographie des couleurs de mon frère Charles Cros. Je ne puis me méprendre sur la portée réelle de ce que vous attendez de moi, surtout connaissant quelques-uns de vos travaux si intéressants, et où vous cherchez à débrouiller la filiation toujours complexe des idées, où vous essayez de découvrir les influences, plus multiples encore, concourant à former les *personnalités*, on pourrait dire *apparentes*, des hommes dont la supériorité individuelle a pu se manifester sous quelques formes de célébrité.

Pour faire ma réponse un peu complète, il ne faudrait pas oublier d'y faire paraître les conditions d'hérédité ; il serait aussi indispensable de marquer un peu les corrélations idéales entre les sciences *nettement* « médicales » et les autres sciences qui le sont ou qui passent pour l'être moins.

Vous en conviendrez, cher confrère, le programme est touffu ; et la tâche n'est pas des plus faciles. Je vais cependant essayer d'en venir à bout, *percogitant* de mon mieux, comme dirait Panurge.

Car vous n'exigez rien de plus, n'est ce pas?

Notre grand-père paternel fut philosophe, helléniste distingué, polyglotte et même poète, — il se nommait comme moi Antoine Cros. L'Institut couronna en 1800 son premier ouvrage, une *Grammaire générale*

Il fut docteur ès lettres dès l'instauration de l'*Université impériale*. Il publia, en 1825, une traduction des *Idylles de Théocrite*, en vers peu ou point influencés par la détestable poétique du temps, et rappelant la manière sobre et franche d'André Chénier.

Louis XVIII fonda pour lui au Conservatoire une chaire d'histoire et de littérature, qu'il occupa jusqu'en 1830, et qui, après lui, ne fut pas maintenue.

J'ai sa nomination à cette chaire. Les termes en sont charmants. C'est un document précieux, où se reflètent les mœurs royalement paternelles de l'époque.

Notre père, Simon-Charles-Henri Cros, fut parfait latiniste ; il étudia le droit, et obtint le grade de docteur (en droit). Homme d'enseignement comme son père, il ne fit que passer au barreau, et se livra dès sa jeunesse aux études philosophiques. Il fit paraître, vers 1836, sa *Théorie de l'homme intellectuel et moral*. Ce livre conciliait le *Sensualisme* de Condillac avec l'*Idéalisme* de Berkeley et de Hume et avec le *Panthéisme* de Spinoza.

Cette « Doctrine », très peu différente du néokantisme moniste, aujourd'hui développé sous des formes faiblement diverses par la plupart des professionnels de la philosophie, fut celle où nous

fûmes nourris, mes deux frères (Henry le statuaire, et Charles, l'inventeur et le poète en cause) et moi.

J'aurais dû écrire, dans l'ordre chronologique : moi et mes deux frères, moi étant l'aîné, presque de dix ans plus vieux que Charles, et Charles le plus jeune de nous trois, et, si jeune encore, à 45 ans. emporté le premier ! (3 août 1888.)

Ces détails de biographie ancestrale et rétrospective tendent à prouver l'hérédité des *facultés spéciales*, attribuées, en mes théories physiologiques, à des *inscriptions rythmiques gardées en nos centres cérébraux*, groupes de *cellules* ou de *neurones*.

Donc, ils ne sont pas inutiles, et correspondent assez bien, cher confrère, à vos coutumières préoccupations.

Un autographe de Broussais, récemment vu dans votre *Chronique*, m'en rappelle un autre que je possède : dix ou douze grandes pages de notes et d'argumentation sur le livre de mon père, *La Théorie de l'homme* Il m'a été donné par le chef d'un groupe familial de Broussais, descendance directe du grand tribun médical. J'étais le médecin et l'ami de ce groupe (il y a plus de trente-cinq ans). Depuis je l'ai un peu perdu de vue, comme cela si souvent nous arrive à Paris; il est allé s'établir en Algérie, où, m'a-t-on dit, il a fondé une importante exploitation agricole.

Mais il faut bien me restreindre en ces détails. Je ne serais que trop porté à vous les fournir abondants. Je dois vous donner tout de suite, et sans plus d'antérieures notes biographiques, cette *genèse d'une invention* que vous me demandez.

En 1857, je passai ma thèse de doctorat sur *les fonctions du cerveau (lobules antérieurs)* ; à cette date, j'avais presque totalement changé mes conceptions philosophiques sous l'influence de mes études scientifiques, physiologiques, médicales. Ma *métaphysique* (il ne faut pas garder une trop grande aversion de ce mot affreusement compromis, mais *nécessaire*), ma métaphysique scientifique, telle que j'en ai exposé de notables parties en divers ouvrages et dont je poursuis toujours l'édification, commençait à prendre corps et à se très vertement développer. Mes deux frères, jamais quittés jusque-là, — et je vécus de nombreuses années encore avec eux dans une étroite union familiale, — furent naturellement mes premiers et mes meilleurs disciples (s'il est vrai qu'on ait des disciples !).

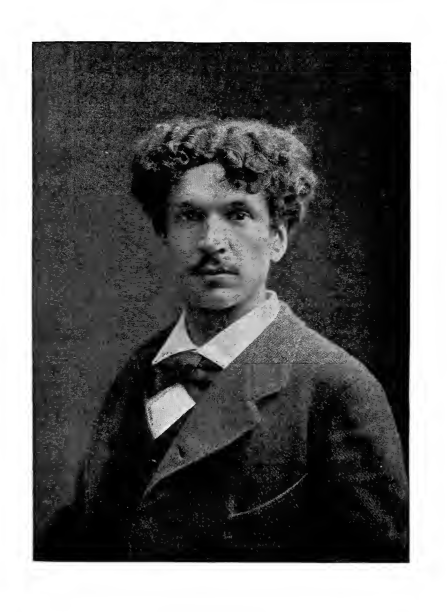
Je compris comment doivent s'entendre les mots *nécessité*, *création*, *hasard*, confondus ou méconnus par toutes les écoles.

Je déterminai ce qu'on devrait appeler la *Force* (très malheureusement dite *Energie*) et la *Masse*, rejetant, comme confus, le concept réalisé de *Matière*. Je relevai l'autre dualité Espace et Temps : l'indéfinissable *Espace*, l'indéfinissable *Temps*.

Je montrai bientôt comment l'homme n'est en rapport avec le monde extérieur que par deux modes seulement de corrélation, le RYTHME et la FORME ; comment ses créations, les créations (ou coordinations) de son *esprit* ou de son *âme*, sont essentiellement et uniquement *rythmiques* ou *morphiques*.

Tout cela, présenté ainsi en synthèse verba'e, paraîtra sans doute ardu et obscur à plusieurs de vos lecteurs. S'ils en veulent des clartés, ils les trouveront dans quelques-uns de mes ouvrages :

Les Décoordinations organiques, 1866 (épuisé et introuvable, mais on a fait sur ce Traité un article dans le Larousse);



CHARLES CROS

Les Fonctions supérieures du système nerveux, recherche des conditions organiques et dynamiques de la pensée (l'impression de ce livre commença en 1865, et, pour des raisons très indépendantes de ma volonté, fut publié seulement en 1874) ;

Le Problème (1890) ;

L'Idéalisme de Kant et les quatre antinomies de la raison pure (1896) ;

La Métaphysique de Taine (id.), paru dans l'*Ermitage* ;

Les Nouvelles formules du matérialisme (1897), etc.

Voilà que vous m'obligez, cher confrère, à me faire un peu de réclame bibliographique, et cela — un devoir cependant ! — m'est quelque peu douloureux.

L'année de ma thèse, Charles avait quinze ans. Il était déjà intellectuellement un homme et même un homme de grand savoir. Les langues (sanskrit, hébreu, grec ancien et moderne, latin, italien, que sais-je !) ; les sciences, y compris les hautes mathématiques, notions de toutes choses, lui étaient passées et demeurées en bel ordre dans l'esprit.

Des années se passèrent ; moi, commençant et poursuivant l'exercice de la dure profession médicale, lui accomplissant surtout son développement scientifique. Il ne savait pas encore qu'il serait poète. Tous deux continuant *tous les jours* nos recherches philosophiques, et discutant — moi surtout — mes nouvelles idées contre notre père, le meilleur et le plus parfait gentilhomme des hommes, mais nous déclarant tombés dans les noirs abîmes de l'erreur — et même de la perversité, — pour abandonner ainsi la Doctrine, la Vérité même, dont il se croyait le possesseur autorisé, privilégié, invincible.

Charles Cros prit en se jouant ses deux baccalauréats, et bientôt après ses inscriptions à la Faculté de médecine (les dates, je ne les ai pas sous la main ni dans la tête) ; il passa avec grand succès le premier examen de fin d'année ; il fréquenta les hôpitaux et les salles de l'Ecole pratique...

Il ne tarda pas à s'apercevoir que le choix de la profession médicale pouvait l'obliger à étouffer en lui trop de choses diverses ; il vit, par mon exemple, combien le médecin doit se donner tout entier à ses devoirs impérieux et constants ; bref, il préféra demeurer dans la multiplicité technique, plus en rapport avec les formes et les nombreuses aptitudes de son esprit.

Cependant il ne se désintéressa jamais de la médecine ; et, malgré ses immenses travaux poursuivis en tant de directions différentes, il suivit pas à pas les miens et se tint au courant du mouvement médical pendant presque toute sa vie.

Cela n'est pas indifférent à l'évolution des questions scientifiques dont il s'est occupé.

Revenons un peu en arrière. Il se passa, vers 1860, le fait suivant : initié d'assez bonne heure par une amie (artiste) de la famille, à la musique par le piano, Charles avait acquis ensuite de lui-même un certain talent d'exécution sur cet instrument. Il y excellait aux improvisations.

J'eus l'idée de recueillir au moyen d'un appareil ces inspirations fugitives. Nous étant mis ensemble au travail, nous trouvâmes plusieurs solutions du problème. Un brevet fut pris. Nous pensions

à tort l'idée même absolument neuve. Fièvre de l'invention, espérances chimériques, résistance de la matière et des hommes, difficultés et amertumes de toutes sortes, naissant comme des hydres à cent têtes sous les pas des inventeurs, nous connûmes tout cela.

Quelques mois ainsi passés, on nous détourna de continuer, le résultat industriel ne promettant pas de rémunération suffisante.

Quelques billets bleus ainsi flambés diminuèrent le budget déjà très étroit de la maison, et ce fut tout.

Mais l'enseignement des choses — au point de vue purement idéal — ne fut certes pas perdu.

Il s'agissait là d'inscription rythmique, comme dans tous les appareils enregistreurs qui depuis quelque temps étaient alors en grande faveur parmi les savants et qui ne donneront jamais le dernier mot de ce qui se peut obtenir par leur secours.

Je trouvai là pour ma part la théorie physiologique ou même *physique* de la fonction cérébrale du souvenir et des *facultés spéciales.*

Ces facultés sont créées en notre cerveau en premier lieu par la coordination volontaire de mouvements longtemps répétés ; elles se réduisent ensuite en l'inscription rythmique dans les cellules de l'encéphale de ces mêmes mouvements, constituant tous ces souvenirs. Ces facultés ne sont en somme que des *souvenirs*, c'est-à-dire des traces matérielles d'actes voulus et supérieurs accomplis. Il n'y a donc point dans le cerveau de *pouvoirs coordinateurs*, comme l'enseignait Bouillaud, ni même d'organes coordinateurs, comme il l'avait proposé auparavant. Un organe, un mécanisme ne saurait rien coordonner. Le rôle des groupes de cellules cérébrales ou de neurones se limite à garder la trace soit des impressions venues du dehors par les sens externes, soit venus du *dedans*, c'est-à-dire de cette *puissance* nommée le *moi*, l'*être* ou l'*âme*, — éternelle inconnue — et quelle que soit la Théorie qu'on prétende édifier ou accepter de cette âme, de cet être ou de ce moi.

Sur ce dernier point je défie les plus forts ; et je déclare l'entreprise absolument irréalisable à l'esprit humain.

Pour Charles, ces idées — furent-elles les miennes ou les nôtres? — devinrent le point de départ de plusieurs de ses merveilleuses inventions : un télégraphe autographique d'abord, puis la photographie des couleurs, puis le phonographe, puis la conception première de la radiophonie, etc.

Je déclare ici formellement que *je ne suis pour rien* dans ces inventions, mon frère les a conçues absolument seul ; et, lorsque les ayant trouvées, il m'en a fait part, elles étaient déjà si complètes, si parfaites, qu'il ne m'est jamais arrivé de trouver la moindre critique à lui faire, le moindre perfectionnement de détail à lui proposer.

J'oubliais une autre invention de nous deux, en collaboration celle-ci ; c'est une machine à faire des clichés pour donner aux auteurs les moyens de réaliser eux-mêmes la typographie de leurs livres Elle n'a jamais pu être exécutée Depuis, quelque chose de vaguement analogue a paru : c'est la machine à écrire.

Ces collaborations, pour ma joie trop peu fréquentes, furent sans pareilles. Nous nous comprenions à demi-mot (comme dans toutes les questions philosophiques ou scientifiques), et les dis-

positifs les meilleurs semblaient comme naître d'eux-mêmes et presque sans effort se coordonner.

Pour ce qui regarde la photographie des couleurs, récemment mieux réalisée que jamais, je ne me suis pas écarté d'une ligne de la conception première de Charles Cros. *Je n'y ai rien ajouté, ni rien retranché.* J'ai pu la mener, ces dernières années, au point de perfection où elle est aujourd'hui, tout simplement par le choix — judicieux si l'on veut — et patiemment opéré — des procédés de détail, ayant sous la main des moyens dus aux progrès généraux de l'industrie et de la science que l'inventeur n'avait pas. Il faut ajouter que, malgré d'immenses difficultés, Charles Cros avait *pratiquement* obtenu, par un travail de plusieurs années presque ininterrompu, des résultats sinon encore *commerciaux*, tout au moins invinciblement et à jamais démonstratifs (1).

Un mot sur le phonographe. La priorité est maintenant acquise à mon frère, et c'est bataille gagnée. Je l'ai « prouvé » un peu pour ma part, mais d'autres aussi, avant et après moi, ont trouvé et donné cette preuve qui repose sur d'indéniables documents à la disposition de tout le monde. Mais la question est plus grave qu'on ne le croit généralement. M. Wilfrid de Fonvielle, il y a quelques mois seulement, m'a fourni sur ce point certains détails, par lui contrôlés, et qui ne seraient pas à l'honneur de l' « inventeur » américain. Quant à Charles Cros, tant qu'il a vécu, on lui a non seulement *conteste* la gloire de l'invention du paléophone ou phonographe, mais il était de mode de l'ignorer complètement. Il était pour le grand public uniquement l'auteur du *Bilboquet* et du *Hareng saur !* De là, des qualifications prodiguées à ce courageux travailleur comme en peuvent mériter de simples rêveurs intelligents parfois, mais à peu près stériles (2).

Je ne sais si dans ce long article (devais-je le faire plus court ?) j'ai bien montré la cohésion, l'affinité, l'enchaînement, la génération des idées et des recherches ; comment une philosophie meilleure peut fleurir et fructifier en applications certaines, pratiques, vivantes. C'est un point de vue un peu négligé aujourd'hui, l'école dite *positiviste* ayant beaucoup insisté sur la série ascendante des sciences et son influence, mais négligeant l'effet de sens contraire, que, par expérience personnelle, j'ai signalé il y a longtemps. L'idée de cette sériation — il faut aussi le rappeler — n'est pas seulement de Littré et d'Auguste Comte. Descartes l'avait ébauchée, et

(1) Je dois le rappeler ici, la priorité de publication de cette invention appartient indiscutablement à Charles Cros. Les frères Ducos du Hauron qui, de leur côté, avaient résolu, et dans le même sens, le problème, l'ont même reconnu explicitement, dans une brochure imprimée, je crois, vers 1871. Les premiers, ils montrèrent des réalisations expérimentales, mais Charles Cros ne tarda pas à rivaliser avec eux dans cette voie d'exécution pratique. C'est prouvé par plusieurs communications et présentations de très beaux résultats graphiques, faites par lui à l'Académie des sciences, insérées ou mentionnées aux comptes rendus de cette académie.

(2) Charles Cros ne fut pas un *fantaisiste* ayant ses heures sérieuses, mais un savant laborieux, original et profond, ayant ses heures de fantaisie et de poésie. Ses monologues, absolument improvisés, furent presque tous écrits, sous sa dictée, par Coquelin cadet, lequel les lui demandait et récolta de beaux et nombreux succès à les jouer en public.

Quant à ses vers, purs joyaux du *Coffret de santal*, il les tira, comme tous les vrais poètes, de son esprit, de son âme, de ses entrailles, expressions très naïves des émotions et souvent des cruelles douleurs de sa vie. Rien de plus n'est à dire sur ce point.

elle se trouve en termes explicites formant un chapitre de la *Recherche de la vérité* du Père Malbranche.

Je n'ai cessé d'avoir sous les yeux toute ma vie cette corrélation précieuse du *rythme* et de la *forme*. Elle m'a autant servi que la première des pensées de Pascal sur l'infiniment grand et l'infiniment petit, que son opuscule sur *l'esprit géométrique*, que cette idée de la série des sciences quelle que soit son origine.

On aurait grand peine à citer des notions aussi fécondes, aussi tutélaires pour les recherches scientifiques que ces deux-là, dans les écrits si volumineux des prétendues « grandes écoles » d'outre-Rhin ou d'outre-Manche.

Dans cet ordre d'idées, j'ai imaginé, vers 1891, un appareil appelé *téléplaste*, pour envoyer au loin par un fil télégraphique une forme (celle de la Vénus de Milo, par exemple) sans aucun transport de matière. Un tel instrument — je ne compte pas le faire construire — n'a aucune utile application industrielle. Il est destiné à certaines démonstrations métaphysiques ; car nous sommes en pleine métaphysique quand nous traitons de la *forme* et du *rythme* en général.

On peut voir, dans le jeu du téléplaste, ce que le phonographe et même le télégraphe autographique montraient déjà partiellement : une forme se traduire en rythme, ce rhytme reproduire la forme donnée, et d'autres choses pour moi d'un vif intérêt scientifique. Avec cet appareil un peu modifié, on pourrait envoyer une forme d'ici bas aux astronomes de Mars (s'il y en a), et il faut que je rappelle encore ici que Charles Cros a, le premier, démontré la possibilité de communication par signaux entre cette planète et la nôtre.

Je suis quelque peu honteux d'avoir tant parlé de moi dans ces lignes — dans ces pages — que je viens de vous écrire ; je compte pour m'absoudre sur votre extrême bienveillance et sur celle de mes confrères, vos très dévots lecteurs. Et puis ne fallait-il pas détruire quelques folâtres légendes ? On me fait chimiste, mathématicien, physicien ; on me fait inventeur du phonographe et presque de la photographie des couleurs (1) !

Physicien... je le deviens peut-être, car, depuis quelques mois, délivré de la glèbe professionnelle, je me suis laissé prendre par une véritable fièvre d'expérimentation J'ai trouvé ou cru trouver plusieurs choses curieuses et nouvelles ; mais il est si facile de se tromper ! (Premier aphorisme de notre Hippocrate) Je continue cependant, et j'y suis en plein en ce moment. Je poursuis mes recherches sur les deux formes universelles de l'énergie (qui devrait se nommer la *Force*, l'unique Force), la *Radiation* et la *Gravitation* ; sur la multiplicité, selon moi très probable, des éthers, etc. etc.

---

(1) J'espère ajouter à l'invention de mon frère, au problème, résolu par lui, de la photographie *des couleurs*, un COMPLÉMENT théorique et pratique. Je suis peut-être assez géomètre et chimiste pour réaliser ce complément jusqu'aux preuves... Mais, — par Phœbus et Pallas ! — qu'on ne me fasse pas honneur de la chose avant que je l'aie montrée !

Informations de la « Chronique »

La journée de l'empereur d'Allemagne et de l'empereur d'Autriche. — Notes complémentaires.

Aux renseignements que nous avons antérieurement donnés (1), ajoutons les suivants, qui émanent de sources non moins autorisées que les précédents et qui les confirment sur certains points.

Voici, d'après un des familiers de la cour d'Allemagne, quel est le programme de la vie journalière des souverains.

D'abord tout le monde, au palais, se lève de bonne heure. L'impératrice déjeune toujours seule avec son mari, et même, s'il doit commencer son service actif dès l'aurore, elle ne manque jamais de venir. Le lunch est un repas inconnu ; comme usage étranger, il est détesté de l'empereur. Celui-ci tient absolument au dîner d'une heure de l'après-midi, et y tient avec tant d'acharnement que même les dîners de la cour ont lieu maintenant à cette heure incommode. La cuisine française et les noms français sur les menus sont également proscrits. A cinq heures, la famille prend le thé, et, après un frugal souper, le couple impérial se retire dans sa chambre à coucher, à peu près à l'heure où leur grand'mère, la reine d'Angleterre, finit de dîner. Dans l'après-midi, ils font souvent ensemble des promenades à pied, à cheval ou en canot, accompagnés de leurs fils, que l'empereur aime tendrement. Quand l'empereur est absent, l'impératrice consacre son temps aux diverses sociétés charitables qu'elle a fondées ou qu'elle patronne, et, dans la soirée, elle réunit des dames autour d'elle pour l'aider à coudre des vêtements destinés aux pauvres.

***

L'empereur François-Joseph d'Autriche se couche tôt et sa sobriété est proverbiale. Il se contente d'un déjeuner pris en hâte sur le pupitre de son bureau.

Jamais il ne sort des attributions qu'il a acceptées. C'est à la chasse seulement qu'il redevient lui-même, libre d'aller à l'aventure selon sa fougue et sa force, employant ses ruses contre l'innocent gibier, le pourchassant jusqu'à ce qu'il l'ait conquis.

L'empereur aime la solitude, et son genre de vie est des plus simples. Il se lève de bonne heure toute l'année, et ses serviteurs le trouvent souvent installé à son bureau dès quatre heures du matin. Entre le moment où il se lève et celui où il se couche, c'est-à-dire à dix heures d'habitude, sa journée est consacrée à des travaux plus rudes que le labourage, interrompus seulement par une lecture quelconque. Il a une mémoire étonnante, qui lui rend de grands services dans ses fonctions politiques ; mais il fait bien plus encore par son labeur acharné. Sa vie scrupuleusement réglée lui laisse aussi le temps nécessaire pour accomplir tous ses devoirs, même les jours où il est obligé de parler à cent ou cent cinquante personnes, comme c'est fréquemment le cas.

---

(1) Voir la *Chronique* du 15 mai 1900, p. 297 et suiv.

La phtisie à la cour d'Allemagne.

Lors du voyage de Guillaume II en Palestine, où, comme on sait, l'empereur allemand était accompagné par l'impératrice, un journal américain lança l'information suivante, dont nous lui laissons l'entière responsabilité:

« La vraie raison de ce déplacement est un secret d'Etat, et aucun journal allemand n'oserait y faire allusion : l'impératrice d'Allemagne est sérieusement malade; elle se meurt de consomption. Depuis deux ans, elle perd en force et en poids. C'était jadis une grande et forte personne; or, elle ne pèse plus que 62 kilos.

« En présence de la tuberculose qui la mine, les médecins ont conseillé un voyage en pays méridionaux. Cette maladie et éventuellement la mort de l'impératrice peuvent avoir pour la constitution actuelle de l'Allemagne de graves conséquences.

« Le kronprinz, tout comme ses frères, est un enfant extrêmement délicat. Il vient d'être envoyé *en garnison* à Carlsruhe *pour motifs de santé* (*!*). Jusqu'à présent, jamais un prince de Prusse n'avait servi ailleurs que dans la capitale. On croit qu'il souffre également de phtisie, et que le climat hivernal de Berlin et de Postdam lui serait fatal. La princesse Fœdora, sœur de l'impératrice, est également phtisique depuis des années.

« Ce qui est certain, c'est que l'empereur et l'impératrice, après avoir séjourné quelque temps en Egypte, ne reviendront pas ensemble. L'empereur, rappelé par les devoirs de l'Etat, rentrera en Allemagne, mais l'impératrice n'y retournera pas avant l'été prochain, — si même elle y retourne alors ! »

Contrairement aux prévisions de l'organe yankee, l'impératrice est rentrée à Berlin, et il ne semble pas que sa santé ait été gravement altérée depuis. La seule mention qui ait été faite de son état remonte à deux ou trois mois. A ce moment, on pouvait lire dans certains journaux l'écho suivant, qui donnerait quelque vraisemblance au récit du journaliste américain que nous avons reproduit plus haut:

« L'impératrice d'Allemagne, Augusta-Victoria, s'est alitée au château d'Urville, le lendemain du départ de Guillaume II, très souffrante d'un refroidissement contracté à la revue de Frescaty, à laquelle elle avait voulu assister à cheval, aux côtés de l'empereur. Elle séjourna en Lorraine jusqu'au 10 juin avec ses deux derniers enfants, malgré l'installation rudimentaire du château. Il paraît d'ailleurs que depuis un an la santé de l'impératrice est devenue assez précaire, à la suite d'un traitement « par le corps thyroïde » qu'elle a suivi dans le but d'enrayer l'obésité qui la menaçait. Elle a sensiblement maigri, mais s'est affaiblie d'autant; sa chevelure blonde a blanchi, et son teint, naguère encore si florissant, a singulièrement pâli. »

Un sport hygiénique. — Les souverains à cheval.

Tandis que nombre de potentats européens sont fort à cheval... sur l'étiquette, il en est, paraît-il, peu parmi eux qui sachent proprement se tenir en selle.

Son bras paralysé gêne fort l'empereur d'Allemagne dans ses prouesses équestres ; le roi d'Italie est fameux pour ses chutes ; le czar (bien qu'il soit notre ami) n'est qu'un piètre cavalier

Quant aux rois de Suède, de Grèce et de Danemark, ils ne montent guère à cheval, tout comme le roi de Portugal, à qui son obésité interdit ce genre de locomotion.

Chose curieuse : presque toutes les reines et impératrices d'Europe sont des cavalières accomplies.

A travers les vieux bouquins.

Le thermomètre de santé.

En furetant dans la bibliothèque d'un confrère, j'ai mis la main sur un petit livre, une petite brochure plutôt, qui doit avoir été la première à traiter du thermomètre appliqué à la médecine. Je vais tenter de l'analyser ; ce sera peut-être un peu long, mais je tâcherai d'observer une sage mesure.

Et d'abord, voici le titre de l'ouvrage :

Echelle de la vie humaine,
ou
Thermomètre de santé, etc., etc.,
Par M. G. Daignan,
Docteur en médecine de l'université de Montpellier, ci-devant membre du conseil de santé — et médecin en chef des armées.
A Paris, imprimerie de Moreaux, rue St-Honoré, 315.
1811.

Explication de ce titre
Echelle de la vie humaine ou thermomètre de la santé.

« Ce titre est celui qui convient le mieux à ce petit instrument, car la vie est en effet une échelle, qui se passe en *montant*, et en *descendant*, par différents degrés qui se succèdent plus ou moins rapidement, et qu'on mesure sur cette *rapidité*, de manière à pouvoir juger, par ses vicissitudes, des précautions qu'il y a à prendre pour en éviter les inconvénients.

« Le thermomètre ordinaire avertit bien de ces inconvénients, mais ne les indique pas, ni la manière de les éviter, ni d'y remédier; voilà la différence qu'il y a de l'un à l'autre. Ils s'accordent d'ailleurs parfaitement par leur *résultat*, quoique très opposés par le point fixe qui en fait la base.

« M. de Réaumur a pris le terme de *glace*, pour rendre compte de l'état du temps, et surtout de la *température* de l'atmosphère où le thermomètre se trouve situé.

« L'auteur de ce petit instrument a pris au contraire le *terme de la chaleur naturelle du sang humain dans* l'ÉTAT DE LA MEILLEURE SANTÉ, pour rendre compte de ce qui se passe dans l'économie *animale*.

« Comme le terme de la chaleur *naturelle* du sang humain varie de 29 à 30, 31, 32 1/2, et rarement 33 degrés, au plus, sur l'espèce humaine, d'un individu à l'autre, de même que le thermomètre de Réaumur varie, selon les lieux où il est posé ; on conçoit sans doute combien le travail de celui-ci est différent. Il a coûté plus de trente ans de peines, de veilles et de soin, pour être porté au point de perfection où il est actuellement

« On n'en sera pas étonné, lorsqu'on saura que ce petit instrument est fondé sur un *Phénomène* de l'*économie animale,* qui n'a pas encore été expliqué, ni dont personne ne s'est occupé avant moi.

« Ce *Phénomène* consiste en ce que la chaleur du sang humain est toujours à peu près *au même degré* dans les *contrées australes*, comme dans les *contrées boréales*, c'est-à-dire dans les plus extrêmes degrés de *froid* et de *chaud* que l'homme puisse soutenir... »

Suivent des considérations sur le tableau des variations de la vie humaine, vie montante, vie descendante...

Usage ou manière de se servir du thermomètre de santé.

« Pour se servir de ce petit instrument (que l'on trouvera sous la double forme d'un médaillon, ou d'une croix de parure chez M. Marlé, joaillier-bijoutier, qui en est le seul fabricant, rue Feydeau, n° 1, près de celle de Montmartre), il suffit de l'appliquer pendant un quart d'heure sur la poitrine, ou sur toute autre partie du corps la plus chaude où il sera *arrêté*, pour s'assurer du degré de la chaleur naturelle de chaque individu, dans l'*état de meilleure santé*, qui varie de 29 degrés, au thermomètre de Réaumur, à 30, 31, 32, 32 1/2 et rarement à 33.

« Lorsque chacun a fixé le degré de sa chaleur naturelle, il faut le marquer d'un point rouge ou d'un point noir; et lorsqu'on se trouve incommodé, il faut examiner si la chaleur naturelle est au-dessus de ce point, ou au-dessous.

« Si la chaleur naturelle est au-dessus de ce point, on est malade en PLUS, si elle est au-dessous, on est malade en MOINS.

« Dans le premier cas, il faut employer les rafraîchissants, dans le second, il faut employer les échauffants.

« Voilà le moyen de s'assurer si les médecins qu'on consulte vous conduisent bien ou mal, et sur quoi ils peuvent faire erreur, faute de ce petit instrument qui leur est indispensablement nécessaire ... puisqu'il leur donne un point fixe dont on ne s'est pas encore occupé, et qui intéresse encore plus la médecine que les *baromètres, hygromètres, thermomètres*, qu'on a imaginés pour s'assurer de la *pesanteur de l'air*, de son *humidité*, de sa *température*, etc. »

La brochure dont nous venons de donner quelques extraits se trouve annoncée dans un numéro de la *Gazette de santé*, 38e année, n° XXIII, et page 173, rédigée par une société de médecins. – Imprimerie Colas à Paris, rue du Vieux-Colombier, 26. 1811 (11 août).

Après la description de l'appareil et l'analyse de la brochure par l'auteur, la Rédaction ajoute :

Note du Rédacteur.

« Nous nous proposions d'annoncer le *Thermomètre de santé* qui, sous une apparence de frivolité, enfantée par la mode, cache en effet un guide sage, avoué par la prudence et qu'on peut consulter avec avantage; mais nous insérons avec plus de plaisir encore l'annonce faite par l'inventeur lui-même. On pourrait lui donner le nom d'*Hygiomètre* qu'il justifie pleinement. — On croirait que c'est cet instrument qu'un poète-physicien avait en vue dans ces vers, où la justesse de l'expression s'unit à la pompe des images — Voici le vœu de ce rimeur physiologiste :

« Plût à Dieu qu'un jour les physiciens parvinssent à découvrir un thermomètre dont la liqueur subtile s'élevât par le seul battement du cœur !...

Le thermomètre servirait
Aux expériences des Grâces ;
Le savant surpris les verrait
S'empresser toujours sur ses traces.
Un tube de verre à la main,
Je vois la timide innocence ;

Au milieu d'un léger essaim
D'amours qui vantent sa puissance,
Elle tente l'expérience,
Et le résultat est certain.

« Peut-être, si l'on fait jamais cette heureuse découverte, la mode adoptera l'usage de ces tubes précieux; les dames auront alors un thermomètre comme elles ont un éventail, un ridicule, un chien ou un perroquet... (*Lettres à Sophie*, tome II, page 22.)

« Le docteur a réalisé le rêve du poète. — Désormais le savant, la coquette, au milieu de leurs veilles, sauront s'ils peuvent les continuer sans dangers; le joueur avide, le convive ardent, apprendront s'ils peuvent sans péril tenir encore table, et analysant les phases de l'échelle ascendante et descendante de la vie, l'effet de l'usage des aliments, des passions, de l'exercice, chacun trouvera dans son *thermomètre* la santé sans avoir recours à la cuisine nauséabonde de Galien.

« Au reste, le principal mérite de l'*Hygiomètre* est de donner à la personne qui le consulte la conscience de sa santé, et un avis d'autant moins suspect qu'il est gratuit, sincère et discret; c'est réellement un talisman, comme les génies se plaisaient à en distribuer à leurs favoris, et celui-ci n'a même pas l'inconvénient qu'on puisse abuser de ses conseils. — Son usage s'explique en trois mots. Il révèle à l'homme sa constitution. Il lui apprend si elle est altérée, et comment. — Il enseigne à prévenir et corriger les erreurs de régime sans abuser des médicaments. – M. *Marlé* fabrique ces instruments aux prix suivants : ovale, 60 fr. en vermeil, 72 fr. en vermeil émaillé, 144 fr. en or; – en croix, 60 fr. en vermeil, 120 fr. en or, et 144 fr. en or émaillé. Ce bijou est d'ailleurs susceptible des ornements les plus riches, et l'inventeur en possède un qui lui coûta 10.000 francs. »

Ce n'était pas donné, comme on voit. Aujourd'hui, le thermomètre s'est démocratisé... comme tout le reste.

Dr Moreau (Malakoff).

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Réponses

Le certificat de santé des prêtres (VII, 53). — La référence au Lévitique, donnée par Nicolardot, n'est pas exacte ; il faut lire XXI au lieu de XIX. L'énumération des vices de conformation ou des maladies rendant inapte au sacerdoce se trouve dans les paragraphes 18, 19 et 20 :

« Nec accedet ad ministerium si cæcus fuerit, si claudus, si parvo, vel grandi, vel torto naso ; si fracto pede, si manu ; si gibbus, si lippus, si albuginem habens in oculo, si jugem scabiem, si impetiginem in corpore, vel herniosus. »

Quant aux règles actuellement suivies pour la non-admission au sacerdoce, il suffit pour les connaître de s'en rapporter à un traité

quelconque de droit canonique. Les défauts et infirmités du corps sont la première des huit irrégularités dites *ex defectu :*

« Les défauts du corps proviennent ou d'un vice naturel de conformation ou du manque de quelque membre. Sont irréguliers ceux qui sont aveugles ou n'ont qu'un œil... ; ceux qui n'ont qu'un bras, qu'une jambe ; ceux qui manquent d'un doigt nécessaire pour remplir convenablement les fonctions sacerdotales ; ceux qui n'ont pas l'ongle du gros doigt et qui ne peuvent pas rompre l'hostie; ceux qui n'ont que deux doigts avec la moitié de la paume de la main ; ceux qui ont une tache considérable dans l'œil ; ceux qui étant boiteux ne peuvent pas célébrer la messe sans un bâton ; ceux qui ont les mains tellement tremblantes qu'ils ne peuvent tenir le calice sans danger de verser le précieux sang ; ceux qui sont sujets à l'épilepsie, à des vertiges qui les exposent à de fâcheux accidents ; ceux qui ont le visage tellement défiguré ou qui sont tellement contrefaits qu'ils ne peuvent exercer les ordres sans inspirer aux assistants une certaine horreur (1). »

Ce que l'auteur de qui je viens de donner cette citation ne dit pas, mais que l'on trouve dans les vieux traités, ou recueils de droit canon, c'est que les eunuques volontaires et quelques-uns des autres étaient exclus du sacerdoce :

« Corpore vero vitiati similiter a sacris officiis prohibentur. » C'est là un principe un peu général du décret de Gratien ; mais, un peu plus loin, on peut lire quelque chose de plus particulier :

« Si quis pro ægritudine naturalia a medicis secta habuerit ; similiter et qui a barbaris aut qui a dominis suis castrati fuerint et moribus digni inveniuntur hos canon admittit ad clerum promoveri. Si quis autem sanus non per disciplinam religionis et abstinentiæ sed per abscissionem a Deo plasmati corporis existimat posse a se carnales concupiscentias amputari, et ideo se castraverit, non eum admitti decernimus ad aliquod clericatus officium. Quod si jam fuerit ante promotus ad clerum, prohibitus a suo ministerio deponatur (2). »

Ce n'était là d'ailleurs que la jurisprudence ancienne de l'Eglise, telle qu'elle avait été formulée dans le premier canon du concile œcuménique de Nicée en 325 : « Si quelqu'un étant malade a été rendu eunuque par les médecins, ou qu'il l'ait été par les barbares, qu'il demeure dans le clergé et dans l'état ecclésiastique ; mais si, étant sain de corps, il s'est coupé lui-même, il faut que, s'il appartient au corps du clergé, il s'abstienne de toute fonction du ministère, et qu à l'avenir nul ne soit admis dans les ordres qui en aura usé de la sorte (3). »

Il ressort de ce qui vient d'être dit qu'un certificat de santé n'est pas exigé des aspirants à la prêtrise, du moment que les supérieurs ecclésiastiques sont en mesure de constater par eux-mêmes des infirmités qui sont évidentes pour tout le monde.

Parfois cependant un médecin pourrait être appelé à donner un certificat, par exemple si les supérieurs remarquaient, chez un aspirant à la prêtrise, une infirmité sur les conséquences de laquelle ils tiendraient à être exactement fixés. Dans le cas de

(1) L'abbé Goyhénèche, *Cours élémentaire de droit canonique.* Paris, 1872, in-12, p. 35.
(2) Décret de Gratien, Distinct. 55, c. 1 et 10. Ed. de 1580, 1585, 1591.
(3) V. la *Coll. des Conciles*, du P. Labbe; et Hermant, *Vie de saint Athanase.*

laideur repoussante du sujet, et d'autres encore, on peut ordonner parfois, sur dispense expresse du pape ; mais alors on met le prêtre dans l'obligation de ne pas dire la messe en public.

En ce qui concerne les castrats, on suivrait aujourd'hui les règles tracées à l'époque où ils foisonnaient dans les sociétés romaines et orientales.

Dr Larrieu.

— On n'exige pas des prêtres une santé irréprochable ; mais j'ai ouï dire par un de mes amis missionnaire qu'on était très exigeant et très rigoureux pour l'acceptation dans cet ordre d'ecclésiastiques. Il faut en effet des hommes endurants pour accomplir cette mission souvent délicate et dangereuse.

Dr L. Gourc.

— Voici le texte exact auquel il est fait allusion ; il est tiré du chapitre xxi (et non xix) du Lévitique, vers. 17 et suivants :

« ... Homo de semine tuo (Aaron) per familias qui habuerit maculam, non offeret panes Deo suo, nec accedet ad ministerium ejus : si cæcus fuerit, si claudus, si parvo vel grandi vel torto naso, si fracto pede, si manu, si gibbus, si lippus, si albuginem habens in oculo, si jugem scabiem, si impetiginem in corpore, vel herniosus.

« Omnis qui habuerit maculam de semine Aaron sacerdotis, non accedet offerre hostias Domino, nec panes Deo suo, etc. »

Toutes les infirmités ou difformités prévues au Lévitique ne constituent pas un obstacle au sacerdoce catholique ; cependant, même de nos jours, les jeunes gens par trop difformes ne sont pas admis aux ordres. Si l'on voulait connaître les cas spécialement visés, il suffirait de consulter un cours de droit canon, surtout les auteurs cités dans l'article sur les *Pintos* (1) ci-inclus, article intéressant au point de vue médical, et au point particulier qui vous occupe.

Quant aux bâtards, ils ne sont pas admis au sacerdoce sans une dispense spéciale de Rome, dispense accordée pour des sujets remarquables par leur intelligence et leurs qualités personnelles. Le droit canon (*de irregularitate cleric.*) donne les règles à cet égard.

X.

---

(1) Voici l'article sur les *Pintos*, au moins dans ses lignes essentielles, que nous a transmis le signataire de la réponse ci-dessus :

Irrégularité defectu corporis. *Difformité provenant d'une maladie horrible et contagieuse. Prescriptions canoniques.*

(Affaire traitée par la Sacrée Congrégation le 24 avril 1880.)

« Dans plusieurs provinces du Mexique les habitants sont sujets à une maladie particulière désignée sous le nom de *Pinto* ; elle imprime sur le visage et sur les autres parties du corps des taches de couleurs diverses : blanc, vert, rouge, bleu. La maladie est contagieuse, et paraît incurable. Quoique les prêtres atteints de cette sorte de lèpre soient un objet de répulsion, il en est autrement dans les pays dont tous les habitants éprouvent la même infirmité. De là vient que les ecclésiastiques exempts de cette maladie ne peuvent être obligés d'exercer le ministère dans les pays en question. Plusieurs jeunes *Pintos* désirent ardemment entreprendre les études et embrasser la carrière ecclésiastique. Doit-on les considérer comme irréguliers par défaut corporel, de sorte qu'ils ne puissent recevoir l'ordination ? Mgr l'évêque de Chilapa a consulté le Saint-Siège.

« Le *folium* de la Sacrée Congrégation du Concile qui est rapporté plus loin, examine la question de l'irrégularité au point de vue canonique ; les raisons qu'on peut alléguer de part et d'autre sont doctement exposées.

« Dans un cas aussi spécial, la S. Congrégation, s'abstenant de rendre une décision ostensible, a simplement répondu : *Dilata et ad mentem.* Il se peut que Mgr l'évêque de Chilapa ait été autorisé à conférer les ordres aux Pintos... »

— Aucun certificat de santé n'est aujourd'hui requis pour entrer dans les ordres, au grand dam de l'individu lui-même et de son entourage.

Nous avons connu et soigné un jeune prêtre qui avait, après chaque sermon, des crachements de sang occasionnés par une hypertrophie du cœur. Quelques années de repos, loin de tout ministère, suffirent pour guérir cette cardiopathie.

Et qui ne prévoit les conséquences fâcheuses du contact prolongé ou réitéré du prêtre tuberculeux, avec les enfants qu'il catéchise et les personnes qu'il confesse?

Quant aux irrégularités par défaut corporel, *ex defectu corporis*, elles demeurent, aujourd'hui comme jadis, une cause d'exclusion, « que cette défectuosité provienne de maladies, de mutilations ou qu'elle résulte d'une difformité de naissance qui empêche l'ordinand de remplir les fonctions attachées à son ordre, ou qui pourrait produire du scandale parmi les fidèles ». (In *Théologie catholique* des Drs Wetzer et Welte.)

Le chapitre « De corpora vitiatis non ordinandis » des lois canoniques a trait à cette question et renferme de curieux exemples.

Dr Passarini (Béziers).

Aller à la selle ; origine de cette expression (VI, 627). — Rabelais dit maintes fois : « s'asseoir en selle percée » — « aller sur selle percée » ; comme nous disons, plus improprement, « aller sur le vase. »

Sedere (s'asseoir) ; *sedium* (siège, base) ; *sella* (petit siège) ; *selle* ; *sellette* (diminutif).

Je lis dans Larousse : « tenir quelqu'un sur la sellette : le questionner pour tirer de lui quelque chose qu'il voudrait tenir secret ». N'est-ce pas de la constipation ?

Aucun des Jardins des racines grecques ou des radicaux latins peut-il être comparé au *parc somptueux* et labyrinthien de notre guide Rabelais ?

Je ne dirai pas chaque page, mais je dirai chaque ligne est un volume de Larousse. Bénédictin, sans s'en douter, il nous a laissé la clé de nombreux problèmes.

Entre mille et mille exemples qui me viennent à l'idée, j'en prends deux au hasard.

Ne dit-il pas, je ne sais à quel endroit, voulant nous expliquer la différence des kilomètres français et allemands, que ces derniers sont plus longs parce que *les couples* qui les marquaient, épuisants leurs FORCES GÉNITALES, parcouraient plus de distance, faute « d'oli en li caleï » ? expression vulgaire en Provence qui s'emploie *amphibologiquement* pour dire : il n'y a plus *d'huile dans la lampe* (*y a pa d'oli din lou caleou*)... ! La chandelle est éteinte.

Caleou, qui existe encore chez nous, c'est la lampe d'huile primitive.

Quand deux amoureux, évitant les indiscrets, vont dans les champs satisfaire leurs amours, nous disons en provençal : « van AMOULA lou couteou », ils vont aiguiser le couteau. Rabelais ne dit-il *pas exactement* (chapitre XXVII de *Pantagruel*, à propos de l'ordre des frères Fredons, dans un passage *plus que suggestif*), « qu'ils portaient à la ceinture, en guise de patenostres, chacun UN RASOIR

TRANCHANT, lequel ils ESMOULOIENT deux fois le jour et affiloient trois fois de nuyt » ?

Et tant de mille choses qui m'échappent aujourd'hui et sur lesquelles je reviendrai. Une anecdote entre autres : elle est d'actualité.

Je lisais il y a quelques mois à un de nos professeurs de Paris, qui aime la Provence autant qu'il en connaît la langue, les vers suivants, que j'avais composés en l'honneur de la nouvelle REINE DES FÉLIBRES, et qui ne sont qu'un envers de la première strophe de Mistral dans sa *Mireillo* :

Cante la reino d'ou felibrigo,
Dins lou Frelus de sa beouta ;
Chato de drudo et bouno terro
En foro d'Arlé s'en parlara.
Voulen qu'en glori fuge oussado ;
Coume reino amado et caressado
De nostro lengo len approubado
Car canten per la Franço
En BRINDEN à Mistraou.

Je chante la reine du felibrige
Dans tout l'éclat de sa beauté,
Fille de forte et noble souche.
Hors d'Arles longtemps on en parlera.
Nous voulons que son nom glorieux
Soit reine aimée et adulée,
De notre langue consacrée,
Car nous chantons la France
En buvant à Mistral.

L'excellent maître trouve l'idée parfaite ; les vers médiocres (c'était justice); il en garde copie. Un seul mot l'arrête et le fait réfléchir : *Brinden*. C'est l'expression consacrée par nos poètes provençaux et languedociens quand ils se portent mutuellement des toasts et boivent dans des coupes spéciales qu'ils passent au toasteur. C'est l'usage. C'est ce qui était arrivé. Quant à l'origine du mot? Enigme pour tous deux !

Le maître allait sortir pour se rendre à son cours ; et pendant le temps de ses préparatifs, je feuilletai l'ouvrage récent du Dr Le Double « Rabelais anatomiste et physiologiste », où je trouvai l'explication du mot que je cherchais. Rabelais venait encore une fois de nous sortir d'embarras.

Dr E. MARTIN-RAGET.

P. S. — Que nos confrères ne suivent-ils l'exemple du Dr Le Double, chacun dans son genre et suivant ses idées ! Quelles trouvailles inépuisables ne feraient-ils pas ?

— Il a été compendieusement répondu à cette question de cabinet, et je n'ai nulle envie d'enfourcher ce bidet. Mais ce petit problème de philologie hippo-médicale (si j'ose m'exprimer ainsi) me remet en mémoire deux vers de Victor Hugo pendant le siège de Paris, improvisés à la suite d'une fâcheuse séance d'hippophagie :

Mon dîner me tracasse et même me harcèle :
J'ai mangé du cheval et je songe à la selle.

Maintenant, si ce distique, plein de sel, ne figure pas dans l'édition nationale du grand poète, c'est qu'il aura été imprimé... à **Bruxelles.**

Dr E. Callamand.

De quel genre est le mot poison (VI, 789). — Ce mot vient du latin *potio*, potion. Il n'a signifié d'abord qu'un breuvage, puis, à la longue, s'est particularisé et a signifié un breuvage malfaisant. Le genre, qui, naturellement, était féminin, a changé vers le xvie siècle. Malherbe lui a encore donné le genre féminin :

« César assiégeant Corfinium, Domitius, qui etait dedans, commanda à un qui était son serviteur et son médecin tout ensemble de lui donner de la poison. »

(Malherbe, *Le Traité des bienfaits de Senèque*, III, 24.)

Voici d'autres exemples :

Que je vos ai la poison quise
Qui bone est contre vostre mal.

(*Roman de Renart*, 19362.)

« Le vin pur qui autrement est un certain remede contre la poison de la ciguë, si vous le meslez avec le jus de la ciguë rend la force de la poison irremediable. »

(Amyot, *Comment discerner le flatteur*, 36.)

« La contrepoison doit être plus forte que la poison à fin qu'elle domine. »

(A. Paré, xxiii, 14.)

« Il est aysé de la garantir de l'impression de cette poison. »

(Montaigne, I, 381.)

« Colère, envie, haine, la poison mortelle du jugement. »

(Charron, *Sagesse*, p. 412.)

Dr L. (Lille).

La signification du mot fic (VI, 734). — Dans le langage de nos ancêtres, le mot *fic* a pu désigner les ulcérations de la maladie des Philistins ; mais il a signifié encore tout autre chose.

Fic, de *ficus*, voulait dire une excroissance ayant un peu la forme d'une figue, de dimension variable. Ces excroissances, plus ou moins arrondies du bout, plus ou moins rétrécies à leur implantation, se développaient sur les corps vivants, soit naturellement comme chez certains végétaux, soit accidentellement comme chez nous. C'est ainsi que la ficaire, *ficaria ranunculoïdes*, doit son nom précisément aux *fics*, gros comme des noisettes, qu'elle porte au-dessous de ses rameaux, dans le bas de sa tige ; sorte de caïeux comparables aux bulbilles de certains végétaux, comme le *Lilium bulbiferum.*

Dr Bougon.

— L'étymologie et la signification du mot *fic* a été très controversée dans plusieurs numéros de la *Chronique médicale*.

Quelques-uns pensent qu'il sert à désigner les *hémorrhoïdes fluentes;* d'autres le *panaris*.

Plus dernièrement, mon confrère de Tours, le Dr Le Double, l'érudit commentateur de Rabelais, affirme que le *fic* (*thécor* en hébreu) est un *ulcère à l'anus*.

J'ai pourtant à proposer une autre solution. Dans le Poitou, les paysans appellent *fic* (prononcez *fis*) les petites verrues pédiculées, et dans un bien curieux bouquin, datant de 1776, *La Médecine et la Chirurgie des pauvres*, je relève le passage suivant : « Si le fondement est attaqué par les condylomes, *fics*, thimes ou crêtes, on peut y appliquer l'onguent de racine de chardon à carder, parce qu'il est un remède efficace contre toutes les excroissances de cette nature. »

Dans un ouvrage plus récent, le *Dictionnaire de médecine et de thérapeutique*, de Bouchut et Desprès, on trouve également la phrase suivante, qui enlève toute espèce de doute :

« Les végétations se présentent sous la forme d'élevures coniques, filiformes ou sphériques, réunies en masses, et formant des tumeurs désignées sous le nom de condylomes, de crêtes de coq, de *fics*, de choux-fleurs. »

Le *fic* est donc un simple condylome, mais dont le siège est souvent à l'anus.

Dr M. BAILLIOT.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Comment on se défend du rhumatisme, par le Dr Henry Labonne. *Société d'éditions scientifiques*, 4, rue Antoine-Dubois. (*Sera analysé.*)

Année ophtalmologique, 1898-1899, par le Dr Leprince. Paris, A. Maloine, éditeur, 1900. (*Sera analysé.*)

Manuel complet de gynécologie médicale et chirurgicale, par A Lutaud, professeur libre de gynécologie. Paris, A. Maloine, éditeur, 23-25, rue de l'École de Médecine, 1900. (*Sera analysé.*)

Mémoires de M. de Bourrienne sur Napoléon. Tome cinquième, par D. Lacroix. Paris, Garnier frères, libraires-éditeurs, 6, rue des Saints-Pères.

Les enfants prodiges, par Mme Aug. Cabanès. Paris, Edouard Cornély, 101, rue de Vaugirard.

Essais d'histoire et de littérature, par Charles Felgères, deuxième édition. Paris, Lemasle, 5, quai Malaquais. (*Sera analysé.*)

Origine et traitement respiratoires d'un cas de dysphonie datant de neuf ans, par Paul Olivier. *La Parole*, Institut de laryngologie et orthophonie, 6, quai des Orfèvres, Paris.

Diagnostic différentiel de l'hémiplégie organique et de l'hémiplégie hystérique, par J. Babinski, médecin de l'hôpital de la Pitié (Extrait de la « Gazette des hôpitaux » des 5 et 8 mai 1900). Paris, imprimerie F. Levé, 17, rue Cassette, 1900.

Chimicaustie et Electrolyse uréthrales, par le Dr A. Tripier. Paris, Félix Alcan, éditeur, 108, boulevard Saint-Germain, 1900.

L'Hôpital de la Charité, étude historique depuis sa fondation jusqu'en 1900, par Fernand Gillet, directeur de l'hôpital de la Charité. Montévrain, imprimerie typographique de l'école d'Alembert, 1900.

La Captivité de saint Louis à Mansourah, conférence faite par M. Albert de Ricaudy, le 23 janvier 1900.

Les côtés obscurs de la nature ou fantômes des voyants, par mistress Brown, traduit de l'anglais par Z. Paris, P. G. Leymarie, éditeur, 42, rue Saint-Jacques, 1900.

Chronique Bibliographique

La médication ergotée, par le Dr Samuel Bernheim. Paris, Maloine, éditeur, 1900.

Dès le xviie siècle on connaissait, dans ses grands traits, l'action de l'ergot de seigle sur l'utérus, et les matrones l'employaient déjà d'une façon très empirique ; mais ce n'est guère qu'après la découverte par Bonjean, en 1848, de son principe actif, l'ergotine, que la médication ergotée se généralisa.

C'est en 1875, à la suite de Pajot et de Tarnier, que l'école obstétricale française, qui jusque-là s'était montrée enthousiaste de cette médication, s'en déclara l'irréductible adversaire et, par un ostracisme injustifié, relégua tout à fait l'ergot parmi les médicaments sinon dangereux, du moins inutiles.

C'est contre cette condamnation irraisonnée que le Dr Bernheim interjette appel, et c'est pour montrer aux praticiens modernes de quel auxiliaire efficace, héroïque souvent, ils se privent volontairement, en dédaignant l'ergotine, qu'il a écrit son livre, son plaidoyer plutôt.

Après des considérations générales sur l'ergot de seigle, son origine, sa composition chimique, il s'attache plus spécialement à l'ergotine ; il étudie son action physiologique sur l'organisation, en particulier sur l'appareil circulatoire et sur l'utérus. La dominante de cette action est « la mise en éveil de la contractilité de la fibre musculaire lisse ». C'est de cette propriété fondamentale de l'ergotine que découlent toutes ses applications.

Ceux-ci, en effet, doivent imputer leurs échecs, leurs insuccès, ainsi que les accidents et les complications dont ils se plaignent, à l emploi d'une pseudo-ergotine, d'une substance frelatée, impure, et par là même inerte ou périlleuse, fabriquée par des commerçants peu scrupuleux.

Quand on l'administre à de trop fortes doses, l'ergotine pure peut néanmoins déterminer des phénomènes d'une violence extrême. Les médecins et les observateurs ont d'ailleurs, de toute antiquité, et à maintes reprises, noté ces phénomènes au cours des épidémies d'ergotisme ; et c'est ici pour le Dr Bernheim l'occasion de nous donner un chapitre intéressant, mais malheureusement trop écourté, d'histoire de la médecine, sans lequel son ouvrage n'eût pas été complet. Les 25 pages qu'il y a consacrées ne sont qu'un résumé de la consciencieuse et solide étude du Dr Ehlers, dont il adopte au reste les conclusions ; mais elles disent tout ce qu'il fallait dire. C'est bien là l'essentiel, n'est-il pas vrai ?

L. V.

Paris. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr.

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

7e ANNÉE N° 17 1er SEPTEMBRE 1900

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Les Curiosités de la Médecine

DEVANT L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

Notre éminent collaborateur M. le professeur Blanchard a bien voulu présenter à l'Académie de médecine, dans sa séance du 24 juillet, notre plus récent ouvrage, en l'accompagnant de la mention flatteuse qu'on va lire. Nous avons été d'autant plus sensible à cette marque d'estime et de sympathie qu'elle a été absolument spontanée. Absent de Paris à cette date, nous avions remis entre les mains de notre toujours obligeant confrère, le Dr Dureau, un exemplaire de notre livre, le priant de faire le nécessaire pour la présentation. M. le Pr Blanchard, pressenti, avait immédiatement accepté avec la meilleure grâce du monde de se constituer notre parrain.

Voici en quels termes (1) s'est exprimé le savant professeur :

J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, de la part de l'auteur, un ouvrage de M. le Dr Cabanès intitulé : *Les Curiosités de la médecine*.

On sait de quelle curiosité toujours en éveil, de quel flair du document inédit et intéressant M. Cabanès a fait preuve dans les divers ouvrages publiés jusqu'à ce jour. La *Chronique médicale* et le *Cabinet secret de l'histoire* sont connus et justement appréciés de tous les médecins, en raison des curieuses questions historiques, touchant la profession médicale, qui s'y trouvent élucidées, comme aussi des notes, documents et renseignements de toute nature qui y sont accumulés.

Le nouvel ouvrage du Dr Cabanès continue dignement l'intéressante série que nous venons de citer. Ce n'est point un récit de longue haleine, traitant *ex professo* un point controversé ou obscur de l'histoire de la médecine ; c'est plutôt une suite d'articles d'inégale longueur, depuis l'anecdote courte et alerte jusqu'à la dissertation savante et bien documentée. L'auteur y passe successivement en revue : l'antiquité de la médecine, de la chirurgie, de l'obstétrique et de la pharmacie; les

(1) V. le *Bulletin de l'Académie de médecine*, du 24 juillet 1900.

curiosités des régions anatomiques ; les perversions du goût ; les curiosités du système nerveux, etc.

Un tel livre mérite d'être lu par chaque médecin. Son petit format fait de lui, par ce temps de déplacement et de villégiature, un aimable compagnon de route.

Variétés Médico-Littéraires

Le théâtre médical au Japon et en Chine.

Vous vous souvenez, sans doute, de l'étonnante réponse entendue en police correctionnelle par un président qui interrogeait un prévenu sur la profession qu'il exerçait : « *Monsieur le Président, de mon état je suis « flot »*. Ledit président dut se faire répéter la réponse plusieurs fois, puis exiger force explications pour arriver à comprendre que l'accusé remplissait dans un théâtre le rôle de machiniste et qu'en cette qualité c'était lui qui, caché sous la toile verte du radeau de « la Méduse », montait ou descendait la toile par de savants coups de reins, dans le but de simuler l'ondulation d'une mer démontée.

Au Japon, il y a aussi des « flots », mais il y a encore des *chandeliers*, des *ombres* et des *meuniers*.

Il s'agit ici du vieux théâtre japonais, car les gentlemen très civilisés qui jouent maintenant Emile Augier et Alexandre Dumas, adaptés à la scène nippone, seraient fâchés si on leur rappelait les dispositions, qu'ils considèrent comme primitives, des coulisses d'antan.

Les chandeliers (rien de commun avec celui de Musset), je crois les avoir déjà présentés. Mais ils méritent qu'on y revienne. Ce sont les *rosokuri*, éclaireurs du théâtre, ou littéralement porte-chandelles. Leurs fonctions les appellent sur la scène aux moments pathétiques, quand l'acteur est à l'agonie, ou qu'accablé de douleur sa physionomie doit exprimer les passions violentes qui l'agitent. Alors, le chandelier apparaît muet au fond du théâtre, derrière la coulisse, et de là il allonge un long bambou à l'extrémité duquel est fixée une bougie. Il la place sous le nez de l'acteur pour bien éclairer et mettre en pleine lumière ses jeux de physionomie. La bougie se promène ainsi, comme un feu follet, tantôt rapide, tantôt immobile, papillon lumineux voltigeant autour de la tête des acteurs. Elle s'éteint quand l'acteur tombe mort, comme soufflée par le dernier soupir du mourant. Cet original dispositif ne surprend en rien les spectateurs qui y sont habitués ; pour l'Européen, le tragique de la scène en est singulièrement diminué. Car cet éclairage ne rappelle que de très loin le jet de lumière électrique projeté sur les étoiles de nos corps de ballet.

Il y a deux « *ombres* » sur la scène. Mystérieux personnages, invisibles, vêtus de noir de la tête aux pieds, coiffés d'une cagoule, seulement percée de deux orifices pour les yeux. On ne les voit pas ; on ne doit point les voir tout au moins. Ils emportent les cadavres, débarrassent la scène des accessoires devenus inutiles, etc.

J'ai déjà dit (1) que la scène est mobile. Elle tourne autour d'un axe et présente successivement au public le côté cour et le côté jardin, sur un signal du machiniste. Les *meuniers* tournent cet immense tour dans le sous-sol du théâtre. Les Japonais appellent *mawaributai* ce dispositif ingénieux, qu'une de nos principales scènes a essayé d'imiter dans ces dernières années (le théâtre des Variétés, je crois).

Par une autre originalité, inconnue en Europe, les acteurs, pour entrer en scène, sont obligés de traverser la salle tout entière. Ils opèrent cette entrée en usant du *hanamichi* (proprement *chemin des fleurs*), sorte de plate-forme qui est au niveau de la tête des spectateurs.

J'ai dit que, dans les théâtres d'hommes, les rôles de femmes étaient jusqu'ici tenus par des jeunes gens, et que, dans les théâtres de femmes, les rôles d'hommes étaient renversés, tenus par des actrices. Une récente ordonnance de police vient d'autoriser les acteurs des deux sexes à jouer sur la même scène (ordonnance de police de novembre 1890).

Il y aurait certes une étude bien intéressante à faire sur l'acteur japonais. C'est un type curieux, qui pousse à la dernière puissance le ridicule du fameux *Delobelle*, du regretté Alphonse Daudet et du non moins étrange *Brichanteau*, de M. Jules Claretie : enfant terrible auquel tout est permis, qu'on porte en triomphe et qui suscite une curiosité sans égale, qui ira jusqu'à la monomanie. Cet engouement des Japonais pour leurs acteurs favoris ne date pas d'hier ; car, malgré l'ostracisme dont les acteurs étaient frappés sous l'ancien régime, on retrouve dans l'histoire anecdotique du théâtre japonais les traces de cet enthousiasme des foules pour l'acteur.

Le *Yedo Hanjoki* parle de deux acteurs célèbres qui moururent en même temps vers 1813 ; ils avaient nom : *Bandô Shuka* et *Segawa Rôko*. Or voici le récit textuel de leurs funérailles d'après ce document local : « La capitale prit le deuil et retentit de gémissements. Des milliers et des milliers de personnes vinrent aux funérailles et tous admirèrent la richesse de leurs cercueils et des étoffes qui les recouvraient. »

Les acteurs donnent le ton à la mode et souvent en créent de nouvelles. Les cravates de M. Le Bargy et les chapeaux sensationnels de Sarah Bernhardt et de Réjane ont fait école au Japon. L'acteur japonais attache lui aussi son nom à la mode qu'il innove. Il cherche à faire parler de lui de toutes les façons possibles. A Tokio, la capitale actuelle, où l'on est si habitué pourtant à toutes les transformations et à toutes les surprises, on a été bien étonné en voyant un beau matin l'acteur favori, le populaire *Ki Kugoro*, qu'on applaudissait chaque soir dans ses rôles de grand seigneur féodal, se promener dans les rues en redingote, souliers vernis, un haut de forme sur la tête, un stick à la main et un cigare aux dents, exacte reproduction de la dernière illustration du *Journal des tailleurs* de Londres.

Cela ne doit point surprendre d'un peuple aussi ami des nouveautés, et si Shopenhauer a dit que les Français étaient les singes de l'Europe, on pourrait certes, avec beaucoup plus de vérité, sans aucun chauvinisme, retourner la définition en disant que les Japonais sont les singes de l'Extrême-Orient.

Deux genres distincts se partagent le théâtre japonais : les pièces

(1) V. *Chronique médicale*, 1899, p. 265, 481.

historiques, *jidai mono,* et la comédie de mœurs ou de caractère, *sewa mono.* Les jidai mono sont, en général, des drames tirés de l'histoire du Japon : vengeances de Samouraï, odyssées héroïques, scènes de piété filiale, etc. Comme en France, les auteurs dramatiques faussent souvent l'histoire.

Le *Chusin gura,* ou l'histoire des quarante sept rônin, due à l'un des plus célèbres auteurs dramatiques du XVIIIe siècle, Chikamatou Monzaemon et Takeda Izumo, est le drame le mieux connu en ce genre. Il a été traduit en français par un commerçant français, M. Domzebèse, qui habite actuellement le Tonkin ; et Pierre Loti, dans le style brillant qu'on lui connaît, a brièvement raconté le sujet de ce drame à propos d'une visite rendue aux tombeaux des rônin historiques.

On ne saurait trop déplorer à ce sujet l'absence de tout travail important, publié en langue française sur le théâtre japonais. Les Anglais, les Allemands possèdent sur cette matière des ouvrages très sérieux; seuls, les Français ne se sont pas documentés sur le théâtre japonais. La cause en est, du reste, facile à comprendre. Un très petit nombre de Français habitent le Japon. Ce sont, pour la plupart, des illettrés, commerçants, marchands de soie, etc... Les diplomates, les consuls français, que le gouvernement de la République française envoie au Japon, y passent et n'y demeurent point. Aujourd'hui au Japon, demain dans l'Amérique du Sud ou aux Indes, ils n'ont pas le temps de se livrer à l'étude des mœurs du pays, qu'ils ignorent totalement. Quant aux interprètes, sortis de l'Ecole des Langues orientales, leur plus chère ambition c'est de quitter la carrière des interprètes pour entrer dans celle des consulats.

A quoi leur servirait d'étudierles mœurs, ou le théâtre d'un pays qu'ils ne peuvent qu'habiter en passant, eux aussi ? Du reste, et il n'est pas inutile de le dire ici dans la *Chronique médicale* si répandue, l'interprète n'est jamais laissé assez longtemps en un poste fixe pour qu'il puisse s'y livrer à des travaux de longue haleine. C'est même une honte pour l'Ecole des Langues orientales de constater le peu de traductions que nous donnent ses élèves. Je ne parle pas du professeur qui n'a jamais publié qu'une traduction d'un petit roman japonais très peu original et qui ne nous apprend rien sur ce pays.

Quelles découvertes intéressantes ne feraient pas nos auteurs dramatiques français, s'il leur était permis de faire la connaissance de ces drames japonais, si vigoureux, si romantiques, qui montrent dans toute sa vigueur la riche imagination d'un peuple, dont l'esprit d'aventure, l'amour de la gloire et des passions héroïques a inspiré autant de Corneilles et de Shakespeares que pas une de nos nations européennes, et cela depuis un temps plus ancien !

Certes, nous voilà entraîné bien loin de notre sujet; mais le terrain est si inexploré et le sujet si neuf qu'à chaque pas on peut découvrir des aperçus absolument nouveaux. Bien que la médecine ait peu de rapports avec ce que nous venons de dire, il était utile cependant de mettre le lecteur au courant des notions générales que nous devons posséder sur le théâtre japonais.

Constatons, en passant, que le médecin de théâtre est inconnu au Japon. Tout le monde paye sa place. Il n'y a pas de billets d'au-

teurs, pas de marchands de contre-marques ni de billets de faveur vendus chez le mastroquet du coin. Souvent la contre-marque est *imprimée* dans la paume de la main du spectateur au moyen d'un cachet spécial tenu au contrôle. Cette façon originale de *marquer* les spectateurs qui s'absentent du théâtre au moment des entr'actes a même cet immense avantage qu'on ne peut ni vendre, ni perdre sa contre-marque.

Autre immense supériorité sur les théâtres européens : il n'y pas d'*ouvreuses*. Vous sentirez tout le prix de cette lacune, pour peu que vous ayez été en butte au supplice de l'ouvreuse de nos théâtres parisiens, qui vient réclamer le prix de son petit banc, de son programme ou de son vestiaire avant la fin du spectacle. Enfin, les Japonaises n'ayant pas de chapeaux en forme de Tour Eiffel ou de Montagnes suisses, chargés de fleurs ou de plumes selon la saison, on peut voir de toutes les places du théâtre, sans être obligés d'exécuter des tours d'acrobatie pour éviter l'écran que la spectatrice assise devant vous mobilise devant vos yeux. N'est-ce pas encore là un avantage qui a son prix ? D[r] Michaut.

Histoire de la Médecine

La parasitologie en Chine et au Japon

Le professeur Blanchard a eu l'idée, très heureuse et très actuelle, de rechercher, avec le concours d'un lettré japonais attaché au musée Guimet, ce que les anciens médecins japonais et les médecins de l'Empire du Milieu d'aujourd'hui savent en fait de parasitologie. C'est là un point d'histoire de la médecine tout à fait ignoré et qui est au moins aussi intéressant à connaître que la vie, plus ou moins hypothétique, d'Hippocrate. « L'histoire de la médecine, comme l'écrit à juste titre le professeur Blanchard, ne peut d'ailleurs s'intéresser uniquement aux Grecs ou aux Arabes : les races jaunes ont aussi leurs doctrines, qui marquent une étape importante dans le progrès général de l'humanité. »

Outre un certain nombre d'ouvrages de médecine et de chirurgie chinois et japonais et des livres humoristiques riches en caricatures, notre maître et collaborateur a consulté, dans le but de se documenter plus complètement, divers *makimonos* (1) (on appelle ainsi les albums de dessins ou de gravures, disposés en une très longue bande de papier qu'on enroule sur un bâton).

C'est ainsi que le professeur Blanchard a pu reconstituer, d'une façon aussi précise que possible, l'état des connaissances des peuples extrême-orientaux sur les maladies produites par des parasites tels que : le *béribéri*, l'*ulcère des pays chauds*, la *peste*, le *charbon*, le *muguet*, l'*herpès circiné*, la *filariose*, la *gale*, les *vers intestinaux*, la *teigne du chien*, la *pustule maligne*, les *poux*, etc.

On se doute que la thérapeutique de ces affections est assez pri-

(1) Une des planches que nous reproduisons, p. 521, et dont nous devons la communication à l'obligeance du professeur Blanchard, qui les a publiées dans ses *Archives de Parasitologie*, doit très vraisemblablement se rapporter à la peste. La scène qu'elle représente est assez caractéristique pour se passer de commentaire.

mitive. On croirait lire un chapitre de la médecine de nos commères.

Voulez-vous savoir, par exemple, comment on se préserve du *bèribèri ?* On ne sera jamais affecté de ce mal incommode si l'on emporte avec soi en voyage un peu de terre du pays natal ; si, malgré cela, l'on en est atteint, on se guérira en mettant un peu de cette terre sur le dos du pied !

Pour se guérir de l'*ulcère des pays chauds*, il faut d'abord confesser (aux dieux) sa mauvaise conduite et corriger son mauvais esprit, avant de demander le secours du médecin.

Le *muguet* se traite par des applications de vers de terre pulvérisés.

Pour se débarrasser de l'*herpès circiné,* rien de plus facile : on gratte avec un couteau la partie malade et on y trace légèrement avec la pointe de l'instrument le caractère chinois qui signifie *mesurer* ou *taxes*, mais en omettant le point final. On pique alors un arbre voisin avec le couteau et on laisse celui-ci en place. L'herpès passe de la peau de l'homme sur l'écorce de l'arbre. N'est-ce pas ce que nous connaissions déjà sous le nom de *transplantation des maladies*, dont MM. de Rochas, Gaston Vuillier, etc., nous ont révélé maints exemples, observés par eux chez les paysans du Dauphiné, du Limousin, etc. ?

Les Chinois croient qu'il existe neuf espèces différentes de parasites dans l'estomac de l'homme. Pour les tuer sûrement, il faut prendre médecine à 4 heures du matin pendant quelques jours de la première décade du mois, parce que le ver se tient dans l'estomac la tête tournée en haut pendant la première décade, tournée vers le centre pendant la seconde et tournée en bas pendant la troisième.

On voit parfois en Chine des individus dont le scrotum est tellement hypertrophié que le malade est obligé de le poser sur une sorte de petite brouette qu'il pousse partout devant lui. Le Docteur Blanchard a reproduit — et nous reproduisons d'après lui, p. 527, — une très curieuse gravure, représentant un individu en marche qui soutient son énorme scrotum, au moyen d'un bandage suspendu à une longue perche, posée elle-même sur l'épaule du malade et sur celle d'un porteur qui le précède.

Il ne faudrait pourtant pas inférer de ce que nous venons d'écrire que les Chinois ont toujours recours à des remèdes bizarres et inefficaces. Oyez plutôt quel moyen ils emploient pour se débarrasser des poux et qui ne nous semble pas, à première vue, si déraisonnable : on brûle à la flamme de la lampe le papier dans lequel était enveloppé du cinabre, et on en recueille la suie dans une tasse à thé. On dilue celle-ci dans l'eau, on l'applique sur la tête et on enveloppe cette dernière d'un linge ; tous les poux sont tués pendant la nuit suivante.

Pour exterminer les poux du pubis, tous les poils doivent être rasés, puis on applique sur la partie qui démange du vinaigre chaud ou de l'extrait de racine d'aconit. L'extrait de tabac fort est également un excellent parasiticide...

Mais ce sont là, hâtons-nous de le dire, les seules médications à peu près rationnelles que M. Blan hard ait pu découvrir dans ce fatras de formules étranges, où l'incohérence le dispute à l'absurdité.



Informations de la « Chronique »

Le roi Humbert. — Notes rétrospectives (1).

Dans son enfance, le roi Humbert était excessivement maigre, comme le sont d'ailleurs tous les princes de sa Maison, et, dans sa jeunesse, il était délicat, ayant abusé des plaisirs de la vie. Il modelait ses manières sur celles de son père, mais il n'avait pas cette vigueur corporelle qui permettait à Victor-Emmanuel de mener de front le plaisir et le travail. Il a fini par se fortifier par la suite des temps, mais la vieillesse lui était venue prématurément. Depuis quelques années, il était complètement chauve.

Jadis, il fumait à l'excès ; mais ses médecins lui ayant prescrit un jour de s'abstenir de tabac, il renonça entièrement à cette habitude. On raconte que lorsqu'il lui fut conseillé de cesser de fumer, il répondit : « Sur mon honneur de roi, je ne fumerai plus jamais. » Et il a tenu parole.

Sans mener une vie de montagnard comme son père, il aimait à passer des semaines entières sous la tente, dans les montagnes de la vallée d'Aoste, chassant le chamois et mangeant la nourriture grossière des paysans.

A l'exemple de Victor-Emmanuel, Humbert aimait la vie au grand air et les exercices qui fatiguent le corps. Il se levait avec l'aurore et défiait tous les mauvais temps. Même vêtu en civil, il n'hésitait pas à se faire tremper jusqu'aux os plutôt que d'ouvrir un parapluie, et il restait quelquefois exposé pendant des heures aux rayons ardents du soleil, lors des fêtes populaires, se moquant de ceux qui recherchent l'ombre et un abri. Cette insouciance à l'égard des rigueurs de la température est un des traits caractéristiques de la maison royale d'Italie (2).

Le roi avait pour qualités maîtresses le sang-froid et le courage. A Custozza, tout jeune encore, il témoigna d'une rare présence d'esprit en faisant former sans hésitation le carré à ses troupes surprises en ordre de marche par la cavalerie autrichienne. A Naples, en 1878, quand un forcené, Passanante, essaya de le poignarder dans sa voiture aux côtés de la reine, il sut à temps protéger sa vie en assénant un coup de plat de sabre sur la tête de l'assassin. Plus récemment, l'attentat de l'anarchiste Acciaritto lui fournit l'occasion de marquer la trempe de son caractère. « C'est le casuel du métier », dit-il à son aide de camp. Enfin son attitude pendant le choléra de Naples fut pleine de courage et d'abnégation (3).

Ce courage et ce sang-froid étaient d'autant plus remarquables chez le souverain d'Italie, qu'il avait toujours eu, paraît-il, le pressentiment *superstitieux* d'une mort tragique. Cette conviction ne l'empêchait point d'ailleurs de sortir chaque jour, pour la promenade, dans le phaéton qu'il conduisait lui-même, escorté par un seul aide de camp, mais on discernait vite, avec un peu d'attention,

(1) Absent de Paris pendant le mois d'août, nous avions dû préparer nos numéros du mois à l'avance ; c'est ce qui justifie le sous-titre de cet article « notes rétrospectives ».

(2) *Souverains et cours d'Europe*, par Politikos.

(3) *Lectures pour tous* (Hachette).

à certains mouvements nerveux et saccadés, qu'Humbert Ier avait constamment présente à l'esprit l'éventualité d'un accident mortel. On affirme que, dans cette pensée, il portait régulièrement sur lui les antidotes des poisons les plus connus, et cette mesure de précaution prouve péremptoirement combien, chez le fils de Victor-Emmanuel, la hantise de l'attentat était obsédante et presque maladive.

La maladie de l'empereur de Chine en 1898

Nous avons, dans notre n° du 15 juillet, publié des notes de reportage de l'explorateur Jean Hess sur la maladie de l'empereur de Chine. Pour compléter ces notes, nous allons reproduire, dans ses grandes lignes, l'article qui a paru sous la signature de M. Auguste Moireau, dans la *Revue bleue* du 29 juillet dernier.

« En octobre 1898, quelques semaines après le coup d'État par lequel l'impératrice-douairière reprit les rênes du pouvoir à Pékin et confina l'empereur Kouang-Sou dans un pavillon reculé de la cité interdite, le bruit se répandit que le malheureux prince avait été assassiné.

« L'impératrice, voulant démontrer l'inanité de ce bruit, et prouver que Kouang-Sou était bien vivant, mais très sérieusement malade, fit publier un édit qui invitait les vice-rois et les gouverneurs provinciaux à envoyer à Pékin les médecins indigènes les plus renommés, en vue d'une grande consultation sur l'état de santé de l'empereur.

« Un docteur de Su-Chau, Chen-Lian-Fang, reçut alors du gouverneur de la localité l'ordre de se rendre immédiatement dans la capitale. Si désagréable que fût l'injonction, pour un homme de santé délicate, âgé de plus de soixante-dix ans, et qui savait combien peu serait payé ce service commandé, il n'y avait pas à reculer devant la corvée. Chen abandonna donc sa clientèle, reçut du gouverneur 6 000 taëls pour frais de voyage et avance d'honoraires, et partit pour Pékin. Arrivé dans la capitale, il se mit à la disposition de la Cour, et se rencontra avec trois confrères de grande réputation, appelés comme lui à examiner l'état de l'impérial malade. Le docteur Dethéve, de la légation française, avait déjà fait sa visite, devenue historique, à l'empereur ; les vieux médecins chinois hochaient naturellement la tête, en signe de leur souverain mépris pour la consultation donnée par le docteur français et pour le traitement qu'il avait conseillé.

« Chen-Lian-Fang vit à son tour le jeune empereur, et déclara en termes cabalistiques, qu'il était soumis aux influences et aux vapeurs les plus malignes. En fait, son diagnostic dénonçait une maladie des organes respiratoires, remontant à une douzaine d'années, et un état général fébrile, dû à l'anxiété mentale combinée avec la faiblesse physique.

« Voici, d'après le récit de Chen, comment eut lieu la visite. Appelé au palais par un ordre émané du Grand Conseil, le docteur dut s'agenouiller avant de paraître devant son souverain et traverser dans cette posture, après avoir plusieurs fois frappé le sol de son front, d'après les rites consacrés du kowtow, la galerie qui le séparait de la salle où l'attendaient l'empereur et la régente, assis aux deux extrémités d'une table basse dressée sur une estrade.

« L'empereur était d'une pâleur extrême, et tout son aspect était fiévreux ; avec sa figure ovale et étroite, ses traits délicats, son nez aquilin, il ressemblait, dit Chen, à un étranger. L'impératrice, qui parut au docteur une femme singulièrement bien conservée et fort intelligente, se montra très anxieuse au sujet de la santé de l'empereur, très désireuse d'obtenir pour lui un soulagement.

« L'étiquette ne permettant pas au docteur de poser des questions, l'impératrice décrivit les symptômes, tandis que l'empereur approuvait de temps à autre par un mot ou un signe de tête. Le docteur, pendant ce monologue, avait les yeux fixés sur le plancher. Une seule fois, sur l'invitation de la souveraine, et toujours agenouillé, il posa sa main sur celle du malade, touchant alternativement la paume, puis le revers, mais sans tâter le pouls.

« L'impératrice continua la description des symptômes, dit l'état de la langue, signala des traces d'ulcération dans la bouche et dans la gorge. Le docteur, obligé, par l'inflexible étiquette, de toujours tenir les yeux tournés vers la terre, ne put examiner la langue, encore moins procéder à une auscultation.

« Lorsque l'impératrice eut fini son exposé de l'état du malade, le docteur reçut la permission de se retirer ; il devait adresser au Grand Conseil son avis sur la maladie et sur le traitement à suivre. Chen fit son rapport concluant à l'emploi de certains toniques de fabrication indigène et à la nécessité d'un repos complet, physique et moral.

« Chen avait appris d'un familier du palais que la diète de l'empereur se composait presque exclusivement de riz avec des condiments divers. A son avis, l'empereur n'aurait pu que se trouver bien d'un régime où l'emploi modéré de la viande ait eu sa place. Mais l'étiquette lui interdisait de hasarder une suggestion aussi audacieuse. Aussi reconnaissait-il volontiers que cette façon de consulter des sommités médicales équivalait pour l'impératrice à remettre entièrement aux soins de la Providence le sort du patient. Il était convaincu de la sincérité de la sollicitude que témoignait l'impératrice pour la santé du jeune souverain ; mais que faire avec cette étiquette de cour, qui ne permettait ni d'ausculter le malade, ni de lui tâter le pouls, ni même de le regarder en face ?..... »

ÉCHOS DE PARTOUT

La Panacée des Boxers.

Chaque année les Boxers se réunissent pour célébrer une bizarre cérémonie dont aucun Européen n'a jamais pu obtenir l'explication. Peut-être les Boxers eux-mêmes l'ont-ils oubliée. Le vingt et unième jour de la septième lune, un certain nombre d'affiliés, choisis parmi les plus dévoués, se mettent en route vers les montagnes Ngieou-lang-Chan, situées au nord-ouest de Pékin. Chacun porte une besace contenant des vivres, une ou deux pièces de toile blanche et une bouteille vide. Cette bouteille doit être remplie de la rosée céleste tombée sur les feuilles des arbres. La besogne est longue et pénible, car les nuits sont froides et humides dans les montagnes. N'importe, les pèlerins resteront plutôt quinze nuits sur

le Ngieou-lang-Chan que de le quitter sans avoir complètement accompli leur mission. Leur tâche enfin terminée, ils se hâtent d'aller retrouver leurs chefs qui les attendent impatiemment et qui s'emparent aussitôt des précieuses bouteilles. Ils les débouchent en grande pompe et versent leur contenu dans une petite chaudière réservée à cet usage. Ils y jettent également des paquets de feuilles cueillies sur les arbres des montagnes et rapportées dans des pièces de toile blanche. Le feu est allumé, bientôt l'ébullition commence. Le moment est solennel et l'assemblée profondément recueillie. Les feuilles de jujubier et de ricin trottent dans la chaudière, dansent à qui mieux mieux, se mêlent les unes aux autres et finissent par former une sorte de marmelade à laquelle on donne le nom mystérieux de *Mi-Kâo*, confitures spirituelles.

Les chefs sortent alors cette mixture de la chaudière, la font sécher au soleil et la divisent en mille petits morceaux, que les membres du Toaï-Ly se partagent, moyennant la modique somme de mille sapèques par centième d'once. Les heureux possesseurs de cette marmelade céleste doivent infailliblement être préservés de tous les maux à venir, disent les chefs de la société, qui se font par ce moyen des rentes fort respectables.

(*Revue des Revues*, 15 juillet 1900.)

Les femmes médecins de la région de Pékin.

Notre ami et confrère Marcel Baudouin a publié dans le *Temps*, du 28 juillet, les curieuses notes suivantes sur le féminisme médical en Chine :

« A l'heure actuelle, il y a environ une centaine de femmes-médecins en Chine, qui habitent et exercent généralement sur les côtes. A Pékin, au début de cette année, il y en avait au moins deux : miss Alice Marston, reçue à Londres en 1881, et envoyée en Chine par la Church of England Mission ; miss Anna Dennis Gloss, reçue en 1885 à Chicago, missionnaire américaine. A Tien-Tsin, nous en connaissons au moins six : miss J.-I. Dow, Américaine, reçue en 1895 à Toronto (Canada), missionnaire de l'A. B. C. F. M. ; miss Saville, reçue à Londres en 1894, de la London Missionary Society ; miss Margaret Wallace, docteur en médecine d'Ontario (Canada), reçue en 1898, de la Presbyterian Mission (A. B. C. F. M.) ; Mrs Russell-Watson, reçue en 1884, médecin missionnaire de la Baptist Missionary Society ; miss Stella Akers Perkins, reçue à Chicago en 1881, et miss Ida Stevenson, reçue également à Chicago en 1890.

Il serait facile d'allonger cette liste en citant celles qui pratiquent à Fou-Chow (il y en a 4), à Shanghaï (il y en a 2), à Amoy (il y en a 3), à Han-Kéou (il y en a 3), etc. Qu'il nous suffise d'ajouter que quelques-unes sont déjà célèbres, comme miss Hu King Eng, une Chinoise, reçue aux Etats-Unis (la première Chinoise, croyons-nous, qui ait fait des études médicales « à l'occidentale »), et miss Elizabeth Reifsnyder, docteur de Philadelphie, qui est l'un des chirurgiens les plus distingués de toute l'Asie, et qui exerce à Shanghaï

La carrière, pour être aventureuse et pleine d'imprévu, n'est pas sans danger, car deux femmes-médecins ont déjà succombé en Chine : miss L. Graham, docteur en 1891 à Ontario (Canada), décédée le 13 octobre 1894, et miss A. Gillespie, élève d'Edimbourg en 1896, morte en juillet 1897, comme missionnaire à Kouan-Chen-Tza.



Il n'y a pas très longtemps que ces missionnaires d'un genre nouveau sont arrivés en Chine. De 1881 à 1890, trois se fixèrent à Pékin. Depuis le mouvement s'est accentué, jusqu'aux tristes événements de l'année 1900. »

Les Médecins Européens en Chine à l'heure actuelle.

Le médecin de la légation anglaise à Pékin était, jadis, M. le Dr S.-W. Bushell, auteur de travaux remarquables sur la porcelaine chinoise ; il vient de prendre sa retraite et a été remplacé à Pékin, le 1er octobre 1899, par M. le Dr Wordsworth Poole.

M. le Dr Morrison est correspondant du *Times* à Pékin; ses dépêches renseignaient le monde entier sur les affaires aussi compliquées qu'obscures du monde officiel chinois. Il était aussi à Pékin pendant les troubles. Sa carrière a été des plus aventureuses. Australien de naissance, il avait couru les mers du Sud, racolant des travailleurs indigènes. Puis il avait fait ses études de médecine à Glasgow, était allé au Maroc, aux Indes, partout. Il avait fini par traverser la Chine, vêtu en Chinois. On se souvient qu'il fut le premier à annoncer, avec maints détails, le progrès des Russes en Mandchourie. L'une de ses dépêches fut dédaigneusement appelée par lord Curzon, à la Chambre des Communes, « une intelligente anticipation d'événements à venir ». Le lendemain, lord Curzon était obligé de la confirmer.

M. le Dr William-A.-P. Martin est arrivé en Chine, en 1850, comme agent du Bureau des Foreign Missions of the Presbyterian Church des Etats-Unis. Depuis 1863, il réside à Pékin ; pendant longtemps président du Tong-wen-Kouan, il est président de l'Imperial College ; il a écrit des livres pour l'enseignement du chinois et a traduit dans cette langue divers ouvrages, entre autres le *Traité de droit international de Wheaton* (1864).

M. le Dr John Dudgeon a été envoyé en Chine, où il est arrivé en décembre 1863, par la London missionary Society; il est à Pékin depuis mars 1864 et a dirigé l'hôpital créé par le Dr William Lockhart.

M. le Dr Jean-Jacques Matignon est né à Eynesse (Gironde), le 29 novembre 1866. Ancien interne lauréat des hôpitaux de Bordeaux, il fut reçu docteur en médecine de la Faculté de Bordeaux, le 14 décembre 1892, avec une thèse remarquée : *De la gastro-entérostomie dans le cancer du pylore*, Bordeaux, 1892 [Prix Godard]. Il était entré le 28 décembre 1892 comme stagiaire au Val-de-Grâce et avait été nommé aide-major de 2e classe le 9 octobre 1893, aide-major de 1re classe le 9 octobre 1895, enfin, médecin-major de 2e classe le 4 novembre 1899. Il avait été attaché à la légation de France en Chine, à la fin de l'année 1894.

(*Gazette médicale de Paris.*)

L'incinération au Japon.

L'incinération au Japon date de plusieurs siècles. C'est à Shinshu qu'elle est particulièrement fréquente. Le premier qui a été incinéré était un prêtre du nom de « Dosho » en 698 apr. Chr.; ensuite l'impératrice « Dsito », en 700 apr. Chr.

Il y a 234 ans que le premier emplacement pour l'incinération publique a été concédé à Kodsukawara ; ensuite on a créé 7 autres emplacements d'incinération à Tokio et ses environs ; l'installa-

tion de ces fours crématoires est due à M. Marooka, et des dessins ci-joint son peut juger de leurs dispositions très ressemblantes au système construit par Siemens, avec cette différence près, que les fours crématoires japonais sont chauffés au bois, tandis qu'à Gotha et ailleurs on emploie le gaz. La crémation du cadavre se fait en 3 à 4 heures et ne produit ni fumée ni odeur ; à peu près 2/3 des morts de maladies d'infections ou 2/5 de la totalité des morts sont incinérés.

Au point de vue économique, le mode d'incinération présente l'avantage du bon marché, *puisqu'on peut se faire incinérer avec tout le cérémonial pour 27 fr. et pour 3 fr. 85.* L'incinération, comme c'est facile à comprendre, a encore des avantages très importants au point de vue hygiénique : c'est pourquoi aussi l'incinération au Japon prend toujours de plus en plus une très grande extension.

Les lois sanitaires, calquées presque sur le modèle de celles d'Europe, modifiées et adaptées aux coutumes et mœurs du pays, sont très rigoureusement et très sévèrement exécutées (1).

La maladie du Shah de Perse.

MM. les Prs Dieulafoy et Jaccoud ont été appelés par le Shah de Perse, à Contrexéville, en consultation, ainsi que le Dr Hollander (de Berlin).

Cette consultation a eu lieu le 18 juin. Elle a duré de 8 heures du matin jusqu'à 11 heures 1/2. Il en est résulté que Sa Majesté Impériale est atteinte d'un commencement de *diathèse goutteuse*, légère et sans gravité. A l'issue de la consultation, les médecins ont été photographiés sur le perron de la Souveraine ; puis les Prs Dieulafoy et Jaccoud sont repartis pour Paris.

Le *Figaro* a publié la note suivante à ce propos :

« La consultation demandée par S. M. le Shah de Perse a été aussi complète que possible. Huit médecins y ont pris part, sous la direction de S. Exc. Hakimol-Molk, ministre de la Cour, et du Dr Hugh Adcock, médecin particulier du Shah depuis douze ans. Quatre médecins français : Pr Dieulafoy, Pr Jaccoud, professeurs à la Faculté de Paris ; Dr Schneider, médecin principal de l'armée française, qui avait rempli une mission en Perse auprès de Sa Majesté ; enfin, le Dr Debout d'Estrées, qui pratique à Contrexéville depuis plus de trente ans ; deux médecins allemands : M. le Dr Pfeiffer (de Wiesbaden) ; Dr Hollander (de Berlin) ; deux médecins persans : Dr Khalil Khan, médecin de la Cour ; Dr Ibrahim Khan, neveu de S. Exc. Hakimol-Molk. Tous les deux ont été élèves de la Faculté de Paris et se sont fait connaître en Europe par leurs travaux dans la Conférence sanitaire de Paris et le Congrès médico-social de Bruxelles. S. Exc. Nazare Aga, ministre de Perse, assistait à toute la consultation.

« Après un examen détaillé et attentif, les médecins se sont réunis pour rédiger leur consultation, et, informés du traitement antérieur, ils l'ont pleinement approuvé et ont déclaré que les eaux de Contrexéville, qui avaient été décidées par ses médecins, étaient bien le traitement qui convenait à la santé du Shah. M. le Dr Debout d'Es-

(1) Communication au *Congrès d'Hygiène et d'Assistance publique*, Paris, 1900, par le Dr M. Yamané, médecin en chef de la préfecture de police de Tokio.

trées et les médecins ordinaires du souverain ont été chargés de la suite du traitement. On aurait tort de croire que cette consultation soit l'indice d'une maladie grave. La santé du Shah est généralement bonne. Aucun organe n'est lésé. Il s'agissait simplement de combattre une tendance à la goutte, qui n'empêche nullement le souverain de se promener. »

Il paraît qu'à Contrexéville, le Shah émerveillait son entourage par son adresse de tireur : à la carabine, il attrapait au vol des pièces d'argent, avec une habileté supérieure même au milieu de ses courtisans qui tous tirent très bien.

La maladie de l'impératrice douairière d'Allemagne.

L'impératrice douairière Frédéric d'Allemagne est atteinte d'un cancer à la colonne vertébrale ; l'état de l'impératrice donne les plus vives inquiétudes à son entourage.

(*Echo de Paris.*)

Les armes des régicides.

Le roi Humbert, qui a été victime de l'attentat d'un anarchiste, le 30 juillet dernier, a été blessé par trois coups d'un revolver américain du calibre 9.

La première balle a pénétré par le quatrième espace intercostal, atteignant le cœur; la deuxième balle a frappé la clavicule gauche, et la troisième a pénétré par le quatrième espace intercostal, le long de la ligne axillaire antérieure.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Monument Pelletier-Caventou.

On a inauguré le 7 août dernier, à l'issue du Congrès international de pharmacie, le monument élevé à la mémoire de Pelletier et de Caventou.

La place choisie pour ce monument est l'angle du boulevard Saint-Michel et de la rue Denfert-Rochereau, en face de l'Orangerie du Luxembourg et non loin de l'Ecole de Pharmacie.

(*Médecine moderne.*)

Pelletier et Caventou ne tirèrent jamais un profit matériel de leur découverte qu'ils mirent, dès le premier jour, à la disposition du public, en publiant les résultats de leurs travaux et les recettes de préparation de la quinine.

Notons que la quinine fut vulgarisée, à l'époque des guerres d'Afrique, par le chirurgien-major Maillot, qui la substitua, pour le traitement des fièvres, aux meurtrières saignées, préconisées par Broussais.

Maillot a été honoré de deux monuments en Algérie. En 1888, huit ans avant sa mort, les Chambres lui votèrent une pension de six mille francs à titre de récompense nationale ; il avait alors quatre-vingt-cinq ans.

(*Echo de Paris.*)

Nouveaux journaux.

De Rome nous parvient le premier numéro (15 juin 1900) de la *Revue internationale de thérapie physique*, à laquelle nous souhaitons une confraternelle bienvenue.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Coïncidences fatales (VI, 211, 564, 632). — Sous cette rubrique qui me paraît tout indiquée, je voudrais recueillir, dans ce trésor d'informations qu'est devenue la *Chronique médicale*, une anecdote peu banale, absolument authentique, et dont j'emprunte l'incroyable récit à une femme de lettres des plus éminentes, Madame Daniel Lesueur. Je me contente de rétablir les noms des personnages, que la rédactrice avait dissimulés sous des périphrases peu transparentes : le Président Sadi Carnot, et notre illustre maître, le Dr Gustave le Bon, philosophe, sociologue, physiologiste, chimiste, physicien transcendant et expérimental (inventeur de la lumière noire) ; photographe, homme de cheval, explorateur, anthropologiste, écrivain de race enfin, et, pour tout dire, l'un des esprits les plus puissants et les plus féconds de notre temps.

Voici donc l'aventure merveilleuse, qui se pourrait intituler : *Le Président Carnot et la Statuette hindoue.*

Sadi Carnot était ministre des finances et ne songeait guère à devenir Président de la République, lorsque son ami Gustave le Bon, revenant de son grand voyage d'études aux Indes et au Népal, lui offrit une petite idole de pierre d'un travail curieux.

« Il y a une tradition sur cette statuette, lui dit le savant voyageur. Elle appartint longtemps à la dynastie des rois de Khadjurao. Le rajah qui me l'a donnée souhaitait de s'en défaire. Elle passe pour assurer le pouvoir à l'un des membres de la famille dans la possession de qui elle tombe, mais aussi pour lui attirer une mort violente. Le prince hindou voulait bien régner, mais il ne voulait pas mourir. Ayant le trône, il craignait le poignard, et pensa conjurer le sort en se séparant de la petite statue. Je l'ai trouvée originale, avec sa bizarrerie artistique et son étrange réputation. Mais il n'eût pas été honnête de vous la remettre sans vous prévenir. Ne la prenez pas, si vous n'acceptez pas les risques d'honneur et de danger. »

La légende parut fort piquante. Elle ajouta son charme au rare bibelot, qui fut accepté avec joie.

Nul ne prévoyait alors qu'au prochain Congrès de Versailles, l'impossibilité d'obtenir une majorité pour Jules Ferry ferait se concentrer les votes sur le nom de Sadi Carnot.

Le soir même de l'élection, le Dr Gustave le Bon recevait de Madame Carnot ce mot, écrit plaisamment, mais déjà peut-être avec un léger frisson de mystère : « C'est la statue... »

Etait-ce encore la statue qui, sept ans plus tard, un soir de fête, rendit possible cette chose inouïe : l'assassinat du chef de l'Etat entre ses ministres, sa maison militaire, ses gardes, sa police, tout un peuple affectueux qui l'acclamait ? Quel sortilège ancien, du fond de l'Inde mystérieuse, mûri à l'ombre des palais de meurtre et d'intrigue, où longtemps veilla la muette idole, s'était attaché à la pierre pour rendre possible, en pleine Europe, cette tragédie asiatique ?

On ne reparla plus de l'idole mauvaise. Il y aurait eu quelque chose de sacrilège et de puéril à lui attribuer un rôle dans l'affreux événement. L'amitié ne se démentit point de la famille en deuil pour

celui qui, dans une incrédulité tranquille, avait apporté cette épave tragique de cultes abolis.

Mais quand la noble veuve mourut à son tour, ses enfants trouvèrent dans son testament la prière expresse et instante de ne pas conserver l'idole hindoue. En songeant à la mort, dans la gravité de ses dispositions dernières, cette femme d'un esprit élevé, d'une forte culture philosophique, et que nul ne taxera de superstition ou de faiblesse, avait cru devoir dignement, sans tentative d'explication, faire la part de la fatalité, de l'insondable et du mystère...

En fait de coïncidences fatales, extraordinaires, il me semble que celle-là, grâce à la qualité des témoignages, fait singulièrement pâlir toutes les autres et détiendra pour longtemps le record (1).

Dr E. CALLAMAND (de Saint-Mandé).

— On a remarqué que le dimanche est un jour fatal aux souverains et chefs d'Etat.

C'est un dimanche, en effet, que le roi Humbert a été mortellement frappé ; mais déjà c'était un dimanche qu'il avait failli succomber, le 17 mars 1878, sous le poignard de Passanante, et c'est un dimanche encore que, le 25 mars 1893, le fanatique Beradi avait tenté de se jeter sur lui pour l'assassiner (2).

Le 13 février 1820, où Louvel tua d'un coup de poignard le duc de Berry à la porte de l'Opéra; le 13 mars 1881, où le tsar Alexandre II fut littéralement broyé par une bombe; le 24 juin 1894, où le président Carnot fut poignardé à Lyon par l'anarchiste Caserio, étaient également des dimanches.

Et ce fut un dimanche aussi que le premier ministre espagnol Canovas fut assassiné, en 1897.

Le jour dominical paraît donc être aussi celui des attentats politiques; ce qui pourrait bien tenir tout uniment à cette cause : que les chefs d'Etat étant souvent appelés, ce jour-là, à présider, soit des inaugurations, soit des concours, soit des réjouissances natio-

(1) Dès qu'arriva la nouvelle de l'attentat anarchiste dont le roi Humbert fut la malheureuse victime, nous envoyâmes — profitant de l'actualité — l'article du Dr Callamand, « en bonnes feuilles » au journal l'*Eclair*, qui l'inséra aussitôt, mais en supprimant les cinq ou six lignes du commencement.

Le lendemain et les jours suivants, l'anecdote était partout reproduite : plus de cent coupures de journaux nous parvenaient par les soins du *Courrier de la Presse*.

Ce succès inespéré ne fut pas, semble-t-il, du goût d'un de nos confrères de la *Fronde*, Madame Lesueur, qui avait publié jadis le même récit dans ce journal, sans que personne s'avisât de l'y relever. Madame Lesueur écrivit donc au *Temps* pour se plaindre d'avoir été dépouillée.

La vérité, que nous tenons à honneur de rétablir, est que, si le fond de l'histoire appartient à Madame Lesueur, *qui la tenait elle-même du Dr Gustave Le Bon*, c'est le Dr Callamand qui, le premier, a mis les points sur les *i*. « Relativement à l'anecdote de la statuette hindoue, nous a écrit depuis notre distingué collaborateur, je l'ai empruntée à un article *plutôt abscons* de Daniel Lesueur, où elle était noyée et où personne ne s'était avisé de la repêcher, *parce qu'on n'y avait rien compris*. Le nom et les qualités des personnages faisaient toute la valeur de l'anecdote. *J'ai simplement donné la* CLÉ *de l'anecdote*, dont le récit, volontairement, et je ne sais pourquoi apocalyptique, appartient à Daniel Lesueur. J'ai expliqué d'ailleurs tout cela dans les préliminaires de l'article que je vous ai envoyé... » Il nous semble qu'après ces explications loyales la cause est définitivement entendue. (A. C.)

(2) Quelques jours à peine avant le récent attentat, le ministre de l'intérieur d'Italie, président du conseil, M. Saracco parlait au roi Humbert des précautions à prendre pour assurer sa sécurité.

« Bah ! répondit le roi, tout cela est inutile. Je suis fataliste. J'ai déjà échappé à deux attentats; au troisième, s'il se produit, je laisserai la vie, sans que personne puisse s'opposer à la volonté du destin. »

nales, se trouvent plus directement en contact avec la foule et sont ainsi nécessairement plus exposés.

Un autre curieux, en examinant les dates de la naissance du nouveau roi d'Italie et de l'assassinat de son père, a été amené à faire une constatation vraiment étrange: Victor-Emmanuel III est né le 11 novembre 1869; Gaëtano Bresci est né le 10 novembre 1869. Le meurtrier serait donc d'un jour seulement plus âgé que le fils de sa victime.

R.

Eau d'arquebusade (VII, 343). — L'*Eau d'arquebusade* était une eau vulnéraire qui tirait son nom de ce qu'autrefois on en faisait usage contre les plaies par armes à feu, également appelées : « plaies d'arquebusade. »

Voici comment on la préparait :

Prenez des racines de grande consoude ; des feuilles de sauge, d'armoise, de bugle (de chacune quatre poignées) ; des feuilles de cétoine, de sanicle, d'œil de bœuf, de petite consoude, de scrofulaire, de plantain, d'aigremoine, de verveine, d'absinthe, de fenouil (de chacune deux poignées) ; de millepertuis, d'aristoloche longue, de centinode (de chacune une poignée). — Hachez le tout et écrasez dans un mortier, puis mettez dans un grand vase de terre, versez dessus douze livres de vin blanc et mélangez la matière à l'aide d'un bâton ; vous bouchez ensuite le vase et le laissez en digestion dans du fumier chaud, pendant trois jours. Renversez-le dans un appareil pour le faire distiller ; cela fait, vous obtenez la véritable eau d'arquebusade que vous conservez dans une bouteille bien bouchée.

Cette formule est extraite des « Secrets de médecine de M. L'Emery », 1740, tome 1er.

Dr H. Coulon (Cambrai).

La survie après les amputations doubles (VII, 154). — A propos de la survie dans les amputations doubles, permettez-moi de vous envoyer, moi aussi, une observation personnelle :

Il y a deux mois environ, un ouvrier d'origine espagnole, âgé de 50 ans à peu près, eut les deux jambes broyées par une locomotive de manœuvre. On le transporta à l'hôpital où je pratiquai séance tenante l'amputation de la jambe droite au lieu d'élection, et l'amputation de la cuisse gauche. Huit jours après, les lambeaux du moignon de la jambe s'étant sphacélés, je dus pratiquer l'amputation de la cuisse droite.

Actuellement, malgré cette triple opération et les contusions multiples reçues par le blessé, qui avait été traîné par la locomotive sur un espace de 7 à 8 mètres, le malade est complètement rétabli.

Dr Bigard.

Les autopsiés vivants (VII, 183.) — C'est votre serviteur qui avait déjà fait allusion à l'autopsie que nous raconte dans tous ses détails le docteur Edmond Chaumier, qui en a été témoin, étant externe du professeur Parrot aux Enfants malades. J'ai rapporté également l'anecdote du Dr Letulle au sujet d'un enfant dont on pratique l'autopsie et dont le cœur n'a pas cessé de battre.

Et puisqu'aussi bien la Chronique est *littéraire*, autant que médicale, me permettrez-vous cette remarque littéraire ou plutôt

grammaticale, un peu pédante peut-être, mais utile en l'espèce, la faute étant souvent commise par nombre de nos confrères, et l'usage tendant à s'en établir contre toute règle académique.

Le Dr Edmond Chaumier écrit cette phrase : « *Les muscles des membres avaient conservé leur excitabilité, et en frappant la jambe ou le bras avec le dos du scalpel, les doigts ou les orteils se fermaient,* LE PIED *ou la main se* PLOYAIENT. »

Dans une *génuflexion*, vous *pliez* le genou, vous ne le *ployez* point ; car, exactement, *ployer* c'est mettre en forme d'arc, et *plier* c'est mettre en *double*, rabattre un segment de membre l'un sur l'autre. Une articulation *se plie* et ne *se ploie* donc pas. On PLIE une serviette, une feuille de papier ; on PLOIE une tige rigide, un jonc, etc.

On ne peut ployer un membre que dans une seule circonstance : dans *l'ostéoclasie*, avant qu'il y ait rupture de l'os : le pied, ni la main ne peuvent donc se *ployer* chez l'enfant du Dr Chaumier. *Ployer* un membre, c'est tendre à le fracturer.

Ces deux verbes sont loin d'être synonymes ici. Spontanément, il est impossible de ployer un membre ; nous ne pouvons le faire comme chirurgien, cherchant la mobilité anormale en essayant de *ployer* un membre fracturé. Même en parlant médecine, parlons français, si possible.

Je signe Trissotin, et je me *ploie* la colonne vertébrale, jusqu'à être *plié* en deux, pour vous saluer comme le plus documenté, le plus savant, le plus littéraire et le plus intéressant rédacteur qui soit au monde.

Dr MIGHAUT.

Acteurs morts en scène (VI, 725). — Il n'est pas exact d'écrire, comme on le fait souvent, que Molière est mort en scène. La représentation finie, il eut le temps de rentrer chez lui. Voici la narration, brève et pleine, de ses derniers moments, par son élève et acteur préféré, Charles Varlet de la Grange, dont la fidélité se montra toujours respectueuse et tendre vis-à-vis du maître (1) :

« Lorsqu'il commença les représentations du *Malade imaginaire*, il était malade d'une fluxion sur la poitrine, qui l'incommodait beaucoup, et à laquelle il était sujet depuis quelques années. Le 17 février, jour de la quatrième représentation, il fut si fort travaillé de sa fluxion qu'il eut de la peine à jouer son rôle ; il ne l'acheva qu'en souffrant beaucoup, et le public connut aisément qu'il n'était rien moins que ce qu'il avait voulu jouer. En effet, la comédie étant faite, il se retira promptement chez lui, et à peine eut-il le temps de se mettre au lit, que la toux continuelle dont il était tourmenté redoubla sa violence. Les efforts qu'il fit furent si grands qu'une veine se rompit dans ses poumons. Aussitôt qu'il se sentit en cet état, il tourna toutes ses pensées du côté du ciel ; un moment après, il perdit la parole, et fut suffoqué en demi-heure par l'abondance du sang qu'il perdit par la bouche. »

Pour le dire en passant, lorsqu'on a lu ce récit de la Grange, il est impossible d'hésiter sur le diagnostic du mal qui a tué Molière : c'est la phtisie pulmonaire, et l'on a peine à comprendre les controverses qui se sont élevées à cet endroit.

Cependant on connaît un acteur mort en scène, et cet acteur-

(1) *Vie de Molière en abrégé*, mise comme préface en tête de l'édition de 1682.

auteur, Guillaume Marcoureau de Brécourt, appartint précisément, à plusieurs reprises, à la troupe de Molière. Originaire de Hollande, il avait l'humeur fantasque et violente. Grand coureur de cabarets, tripots et autres mauvais lieux, il tua un jour un cocher dans une rixe. Une autre fois, dans une chasse royale à Fontainebleau, il suivit à l'épée un sanglier furieux et fut complimenté par Louis XIV, qui daigna lui dire qu'il ne l'avait jamais vu mieux jouer son rôle. Il excellait, en tant qu'acteur, dans le tragique comme dans le comique : poète, il prenait part aux concours de l'Académie française ; auteur, il a laissé plusieurs comédies, dont l'une, *l'Ombre de Molière*, est absolument remarquable dans la scène des médecins et fut longtemps imprimée par les éditeurs de Molière à la suite de ses œuvres. Or, Brécourt mourut en scène pour s'être rompu un vaisseau en voulant représenter avec trop de véhémence le personnage principal de sa comédie de *Timon*.

Dr E. Callamand (de St-Mandé).

Testaments bizarres et originaux (VI, 559). — Je vous envoie un document intéressant que m'a communiqué Pajot, avant sa mort nécessairement.

Voici ses dernières volontés, qui étaient encadrées à la tête de son lit, rue Monsieur-le-Prince :

Je meurs sans aucune autre religion que celle de l'honnêteté et de la morale sociales.

Je défends qu'on porte mon corps à l'église. Je ne veux pas que la Faculté, en CORPS, *suive le* MIEN.

Je ne veux pas de discours.

Paris, 1er janvier 1870.

Ses vœux ont été exaucés : il est mort et enterré à Souppes, en Seine-et-Marne, à trente lieues de la Faculté !

Si cela vous intéresse, je joins à ce document la copie de mes volontés ultimes, à titre de curiosité macabre : elles figureront sur ma lettre de part, imprimée en rose, et dont voici le libellé, par anticipation :

« Le docteur G.-J. Witkowski a le plaisir de vous informer qu'il a cessé de souffrir, c'est-à-dire de vivre, et vous prie de ne pas assister à ses obsèques qui se feront, dans le plus grand *incognito*, le ...19...

Je veux au cimetière
Aller seul, sans prière.
Je veux être brûlé
Et bien stérilisé
Par le four crématoire,
— L'humaine rôtissoire.

Je ne veux pas de fleurs,
Je ne veux pas de pleurs.
GAUDETE ! Je repose
Sous un ciel toujours rose
Et pour l'Eternité.
GAUDETE ! GAUDETE !

N. B. Inutile d'envoyer des compliments de gondoléances à la famille. »

Dr Witkowski.

Illustres buveurs d'eau (VI, 625; VII, 21). — Si ce petit document peut satisfaire le Dr Michaut, j'en serai charmé ; il répond à sa question sur les buveurs d'eau connus.

Tiraqueau, jurisconsulte français, mort en 1558, était connu pour ne boire que de l'eau : ce qui ne l'empêchait pas de faire chaque année un livre et un enfant.

D'où l'épigramme suivante :

Tiraqueau, fécond à produire,
A mis au monde trente fils ;
Tiraqueau, fécond à bien dire,
A fait pareil nombre d'écrits ;
S'il n'eût point noyé dans les eaux
Une semence si féconde,
Il eût enfin rempli le monde
De livres et de Tiraqueaux.

P. M.

Etymologie du mot « psoas » (VI, 658). — Ce mot vient de ψόα, dont la signification réelle est *lombe*, et point, sinon par corruption, appareil urinaire. Les muscles que l'on désigne ainsi avaient reçu ce nom des Grecs ; on les appelle, d'ailleurs, dans nos vieux traités d'anatomie ou de chirurgie, les *muscles lombaires*.

Dr Larrieu.

CORRESPONDANCE

La médecine légale en Chine

Monsieur le Directeur et cher Confrère,

J'ai lu avec le plus vif intérêt les articles que vous consacrez dans le numéro du 15 juillet de la *Chronique* à « La Chine au point de vue médical et ethnographique ». Dans le cas où vous poursuivriez cette étude et où ce qui suit, qui a trait à la médecine légale, pourrait vous paraître intéressant, permettez-moi :

1° De vous signaler une analyse d'une sorte de compendium de médecine légale et de jurisprudence médicale chinois « le Sy-Yuen-Lu ». Cette analyse, due au docteur Em. Martin, a paru dans le tome premier de la *Revue de l'Extrême-Orient*, année 1882. D'après notre confrère, le « Sy-Yuen-Lu » est une compilation qui remonterait à l'année 1248 et qui servirait encore aujourd'hui de guide aux juges et aux médecins chinois.

Les magistrats et les hommes de l'art, dit M. Martin, seraient bien près de croire à l'infaillibilité du « Sy-Yuen-Lu ». Cette conviction est même telle parmi le peuple qu'il croit qu'aucun crime et spécialement aucun empoisonnement ne saurait échapper à l'instruction conduite d'après les procédés contenus dans ce recueil, si bien que, dès le moment où un accusé apprend que son crime doit passer au crible de cette instruction, il est tout disposé à l'aveu spontané;

2° De vous adresser une note sur la manière dont les Chinois envisagent *l'aliénation mentale dans ses rapports avec la criminalité*. Cette note, j'ai pu la rédiger pour mes leçons cliniques, grâce à

l'amabilité de M. Chavannes, l'éminent professeur de chinois au Collège de France, qui a bien voulu mettre à ma disposition les documents nécessaires. Ces documents sont plus particulièrement empruntés à la « Translation of the Peking Gazette », à un ouvrage (1) paru l'année dernière en Angleterre, à des conversations particulières que M. Chavannes a eues avec un diplomate chinois et enfin au « Sy-Yuen-Lu « que je vous signalais tout à l'heure.

Les fous sont considérés, en Chine, comme responsables de leurs actes ; par suite, la sentence des tribunaux est la même pour eux que pour les criminels ordinaires. Mais, sauf pour les parricides, la peine est diminuée : ainsi la peine de mort sera commuée en celle de l'emprisonnement avec les fers, dont la durée est soumise au bon plaisir de Sa Majesté. Pour que cette commutation ait lieu, il faut que la sentence soit accompagnée d'un rapport confidentiel spécial, adressé à l'empereur.

Seuls, ai-je dit, les parricides sont exceptés de cette faveur.

Quand un fou, en effet, tue ses parents ou ses grands-parents, il est inutile d'accompagner la sentence d'un rapport indiquant la folie ; par un décret de la 3e année du Tao-Kuang, le fou parricide doit être exécuté sur-le-champ, soit à l'endroit même où le crime a été commis, soit au lieu ordinaire des exécutions.

Le supplice est horrible, il consiste dans le *lioe-che*, c'est-à-dire le supplice des couteaux. Je laisse ici la parole au docteur Martin :

« Le criminel est attaché à un poteau ; près de lui est un panier contenant divers couteaux de plusieurs dimensions, sur lesquels sont inscrits les noms des membres et des organes ; le bourreau s'en saisit et coupe, les uns après les autres, le nez, les oreilles, les mains, les pieds, etc., etc. Un magistrat ordonne de frapper un dernier coup, c'est-à-dire un coup mortel ; alors, tantôt le ventre est profondément ouvert, tantôt le glaive perce le cœur et le condamné expire. »

Non seulement le fou est puni, mais le châtiment atteint encore ses parents, du moins s'ils ne se sont pas conformés aux exigences de la loi. Celle-ci veut, en effet, que tout cas de folie soit déclaré au magistrat du district. Celui-ci remet alors aux parents la surveillance de l'aliéné qu'ils doivent séquestrer et généralement enchaîner; ils sont tenus de ne pas enlever les entraves sans la présence de l'autorité compétente. Dans le cas où les parents déclarent n'avoir pas de place convenable pour enfermer leur malade, le magistrat devra prendre soin de lui. S'ils négligent de faire leur déclaration, ou si, l'ayant faite, leur surveillance est insuffisante, et si l'aliéné commet un crime, ils sont, ai-je dit, passibles d'un châtiment. Celui-ci consiste en cent coups de grand bambou qui, lorsque la personne a dépassé 70 ans, peuvent être changés en une amende.

Une particularité qui rappelle ce qui se passait chez nous, dans les siècles antérieurs, pour les crimes de lèse-majesté divine et humaine, c'est que, si le fou parricide vient à mourir avant le jugement, le jugement est prononcé contre le cadavre et l'exécution a lieu.

A en juger par le nombres des fous parricides exécutés, la folie serait fréquente en Chine. Je trouve dans le *Translation of the Peking*

(1) Abaytetre. *Notes and commentaries in chinese criminal law*, 1899.

Gazette, c'est-à-dire dans un journal dont l'attention ne porte que sur une région limitée de la Chine, signalées cinq exécutions de cet ordre, pour la seule année 1876. Ceci va à l'encontre de l'opinion du Dr Martin, qui pense que la folie est rare en Chine, et base sa manière de voir sur ce que le *Su-Yuen-Lu* ne parle pas des aliénés. Toutefois, il ne faut pas se hâter de conclure : le diplomate avec lequel M. Chavannes s'est entretenu donne, en effet, une explication intéressante et bien chinoise de la fréquence des fous parricides. D'après la loi chinoise, le parricide est regardé comme un crime tellement épouvantable que le mandarin dans la circonscription duquel il a été commis doit être dégradé. Si un tel forfait a pu être commis, c'est que le mandarin n'a pas su instruire le peuple de ses devoirs fondamentaux et doit, par conséquent, être puni ; mais, si le criminel est fou, la responsabilité du mandarin est beaucoup moindre ; il n'est plus passible que d'une réprimande. La conséquence naturelle est que, toutes les fois qu'un parricide est commis, le mandarin local fait passer le criminel pour fou, afin de se mettre lui-même à couvert. Et voilà, ajoute avec raison M. Chavannes, comment, en Chine, il faut toujours connaître le dessous des cartes pour bien comprendre ce qui se passe.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur et cher confrère, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Montpellier, le 22 juillet 1900.

MAIRET.

***

MON CHER CONFRÈRE,

Connaissez-vous de Charles Cros, le savant et le poète, dont vous venez de faire revivre la si originale physionomie, ce dizain où les détails réalistes jurent étrangement avec un rythme tout parnassien ? C'est intitulé : *La chambre d'accouchée*. Cette poésie a jadis paru, si mes souvenirs me servent, dans les *Accouchements dans les Beaux-Arts et la Littérature*, de l'érudit Dr Witkowski :

Dans les douces tiédeurs des chambres d'accouchées,
Quand à peine, à travers les fenêtres bouchées,
Entre un filet du jour, j'aime, humble visiteur,
Le bruit de l'eau qu'on verse en un irrigateur.

Et les cuvettes à l'odeur de cataplasme ;
Puis la garde-malade avec son accès d'asthme,
Les couches où s'étend l'or des déjections,

Qui sèchent en fumant devant les clairs tisons,
Me rappellent ma mère au jour de mon enfance ;
Et je bénis ma mère, et le ciel, et la France !

Votre toujours dévoué,
Dr M.-L. G.

***

Saint-Mandé, 3 juillet 1900.

MON CHER DIRECTEUR,

Nous commençons à apprendre du nouveau sur les relations du P. Didon avec Claude Bernard.

Nous y gagnons d'abord des renseignements biographiques pré-

cieux sur notre sympathique confrère, le Dr Foveau (de Courmelles). Il a *struggleforlifé* tout comme les camarades, et il a réussi: Albert-le-Grand (1) et Lacordaire lui ont porté bonheur. Il a « sympathisé » avec les Révérends Pères jusqu'à prendre le P. Didon pour « un bon et loyal républicain », ce qui est peut-être excessif de la part d'un *esprit scientifique et contemporain...*

Cette « grande figure de l'Eglise », selon M. Foveau, ne lui a jamais parlé de la conversion de Cl. Bernard. Voilà un point acquis à l'histoire. Mais que M. Foveau veuille bien relire avec attention le texte même du P. Didon, reproduit dans la *Chronique médicale* (page 207) ; et si nous avons le cerveau fait de même, il n'aura pas de peine à démêler, sous la phraséologie spéciale, mais transparente, du Dominicain, la relation complète d'une véritable conversion — moins le mot. Tout y est, par demandes et réponses ; et l'acte de contrition :

« *Mon Père, combien j'eusse été peiné si ma science avait pu en quoi que ce soit gêner ou combattre votre foi ! Ce n'a jamais été mon intention de porter à la religion la moindre atteinte.* »

Et l'absolution finale :

« *Dieu vous tiendra compte de ce que vous avez fait pour le progrès de la vérité* (2). »

Avec le Dr de Backer, nous tombons de surprise en surprise. C'est d'abord Cl. Bernard qui, dans ses cours, brûle la politesse à ses auditeurs et disciples laïques, et s'évertue à « bien porter la voix du côté du moine » !

Puis c'est M. de Backer qui suit les cours du maître en 1877-78, alors que Cl. Bernard a fait sa dernière leçon en décembre 1877. Manque de précision !... C'est ensuite Cl. Bernard proclamé spiritualiste sur de simples notes de cours, tandis que toutes ses publications protestent de son absolue neutralité philosophique... C'est enfin Cl. Bernard déclaré « théoricien de l'Evolution », alors que jamais cette question ne l'a occupé....

Quelques mots maintenant à l'adresse de M. Lucien Roques, si convaincu de l'excellence de son idéalisme très catholique, que tout naïvement il se décerne lui-même les palmes philosophiques.

Il est entendu que nous restons chacun sur nos positions: moi, vieille barbe, avec les philosophes du XVIIIe siècle, Voltaire, Diderot,

---

(1) Quelle singulière idée de placer une école moderne sous le vocable d'un théologien allemand du XIIIe siècle ! Il est vrai que les bons Pères ne peuvent songer à se réclamer de Pascal ou de Galilée, de Buffon ou de Laplace....

(2) Les prêtres catholiques pratiquent volontiers ces cambriolages (a) de conscience de la dernière heure, trop souvent avec la complicité de quelque parent.

Il résulte de lettres récemment publiées par la *Revue de Paris* (juillet 1900), que la conversion d'Alfred de Vigny, tout comme celle de Cl. Bernard, fut escamotée — c'est le mot — par l'astuce d'un prêtre qui prétendit l'avoir confessé, alors qu'évidemment il n'avait eu qu'une interview due à la haute courtoisie du gentilhomme philosophe.

Dans une première maladie qui faillit l'emporter en 1862, Vigny avait été déjà l'objet de quelques tentatives de conversion. Mais il protesta aussitôt, par une lettre intime, « qu'il avait depuis longtemps construit en lui-même l'édifice immuable de ses idées philosophiques, théologiques et théosophiques, mais qu'il s'appliquait à ménager la faiblesse égoïste de pauvres âmes qui s'appuient encore sur des pratiques païennes. »

(a) Est-il utile de dire que tous nos collaborateurs peuvent exprimer librement leur opinion dans la *Chronique*, sous leur responsabilité personnelle, mais que nous dégageons entièrement la nôtre? (A. C.)

Rousseau « et autres vieux clichés » ; avec Renan, P. Bert, Berthelot et M. Georges Barral ; lui, très nouveau jeu, avec les moines blancs ou noirs, dont il suit la cucule, comme dirait Cyrano, avec ce « maître très moderne qui brille aujourd'hui dans la maison illustrée par Cl. Bernard », et que sa modestie oblige sans doute à garder l'anonyme, voire même avec l'appoint inattendu des Drs Foveau et de Backer.

Les lecteurs de la *Chronique médicale* sauront prononcer entre les deux camps.

J'ai dit ce que je savais personnellement des rapports de Cl. Bernard et du P. Didon ; et M. Georges Barral, tout spécialement au courant de la question, est venu préciser mes affirmations.

Cependant M. Roques persiste à se dire « aussi bien documenté que possible », et il n'a tiré de son dossier qu'une anecdote réjouissante, plutôt puérile. Qu'elle vise Paul Bert ou M. Berthelot, il importe assez peu. Il y a une chose pourtant qui me chiffonne : grâce à la fantaisie de sa rédaction, M. Roques laisse croire que j'ai « attribué une petitesse » à Paul Bert. Or, rien n'est plus loin de ma pensée, et je garde à ce grand Français, qui m'accueillit autrefois avec une extrême bienveillance, autant de reconnaissance que d'admiration.

Agréez, mon cher Directeur, mes remerciements dévoués.

Dr E. Callamand.

Errata et Addenda

Dans l'article sur Paul Bourget, du Dr Callamand, *page* 455, *ligne* 2, n° du 1er août 1900, à propos de la phrase de Nysten, on a omis les mots : *de destruction*, ce qui rend la proposition inintelligible.

*
* *

Nous avons, par erreur, dit, dans notre n° du 1er août, que le monument de Hahnemann se trouve au cimetière Montparnasse. C'est au Père-Lachaise qu'il faut lire.

Le Dr Michaut nous écrit que l'ancienne sépulture du pontife de l'homœopathie est non pas à Montparnasse, comme il l'avait écrit dans un précédent article de la « Chronique », paru au moment de l'exhumation des restes de Hahnemann, mais au cimetière Montmartre.

No du 1er août 1900, page 457. — Dans l'article si intéressant du Dr Callamand, le mot, la phrase prononcée par une fille dans la cage des singes : « Il ne leur manque que de l'argent ! » est, si je ne me trompe, un emprunt de P. Bourget au caricaturiste Forain. — La légende du dessin n'a-t-elle pas paru avant le livre ? C'est ce que je demanderais à l'érudition de notre confrère.

Page 478 : Duels médicaux. — Lire *Marie* au lieu de *Massé*. Il s'agit de l'échange de témoins entre les deux agrégés Marie et Déjerine, à propos d'une question purement scientifique : un duel anatomo-pathologique avorté.

Page 456. — M. le Dr Callamand, dans son article sur Bourget, cite les *cadebericz* (déflorateurs) de John Maundeville. Cet usage existe chez plusieurs peuples. Au Japon il n'y a pas encore longtemps, il existait les bonzes déflorateurs. Les parents leur conduisaient leurs filles dans le but d'éviter une opération plutôt pénible à leur futur mari. Il ne serait pas difficile de citer d'autres exemples tendant à démontrer que la virginité n'est pas considérée partout comme une caractéristique précieuse d'une vertu à honorer.

Dr Michaut.

Notre Pilori

Nous serions fort reconnaissant à notre confrère le *Lyon médical* de bien vouloir mentionner le titre de notre revue, quand il nous fait l'honneur de nous emprunter une et *a fortiori* plusieurs informations. Si nous faisons cette remarque, c'est à seule fin de prouver à notre confrère que nous parcourons consciencieusement les journaux de province, et que nous y puisons même, quand il y a lieu, mais en l'avouant hautement.

Serait-ce trop exiger que de demander un échange non pas seulement de citations, mais anssi de bons procédés (1) ?

*
* *

En réponse à un article publié à cette place dans notre n° du 1er juillet, nous avons reçu la lettre qui suit :

9 août 1900.

Très honoré confrère,

Sous ce titre le *Pilori*, vous m'accusez, dans la *Chronique* du 1er juillet, d'avoir emprunté à votre excellent recueil presque tous les éléments de ma conférence sur la médecine et les médecins au temps de Molière.

Certes, j'ai puisé pour ce travail dans la *Chronique*, mais abondamment aussi dans le livre de Maurice Raynaud, les thèses de Le Maguet et Fauvelle, les œuvres de Boileau, la Correspondance de Madame de Sévigné, dans Molière surtout.

Si, au lieu d'une conférence orale reproduite par un journal mondain de Biarritz, j'eusse écrit un article d'érudition, j'aurais cité toutes mes sources. Une œuvre de vulgarisation eût été alourdie par des citations ; j'ai donc cru devoir m'en dispenser.

Et je ne me suis départi de cette résolution que pour citer un seul nom, celui du Dr Cabanès.

Veuillez croire à mes sentiments confraternels.

Dr Delvaille.

(1) Cette observation s'applique aux échos intitulés : *La douche écossaise et le massage*, *Le couteau de Ravaillac*, *Un évadé de la médecine*, etc.

Paris. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr.

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

7e ANNÉE N° 18 15 SEPTEMBRE 1900

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans l'Histoire

Les épileptiques célèbres

PAR M. LE DOCTEUR GÉLINEAU.

Si les épileptiques ont en général des particularités qui leur sont communes, par exemple une émotivité extrême et une impulsivité maladive, que la réflexion et l'influence d'une bonne éducation ont souvent de la peine à réprimer, on peut dire que, sous le rapport de l'intelligence, de la force et du caractère, ils présentent tous les degrés imaginables, depuis le génie lui-même, ou ce qu'on est convenu d'appeler le génie, depuis la force d'Hercule et la plus grande bonté, jusqu'à l'hébétude, l'idiotisme, une débilité extrême et la méchanceté la plus noire.

M. Burlureaux, dans son *Traité de l'Epilepsie,* prétend (et nous le croyons avec lui), que les épileptiques sains d'esprit sont en très grand nombre et Lunier, l'ancien inspecteur général des asiles de la Seine, qui les côtoyait de près, déclarait, dans un rapport les concernant, que les trois quarts d'entre eux étaient des gens doux et paisibles, pouvant vivre dans leurs familles sans que celles-ci aient à s'en plaindre.

Mais peut-on espérer que cette rectitude de l'esprit, constatée chez l'un deux la veille et même depuis de longues années, ne se terminera pas, le lendemain, par un déséquilibre mental avéré et que la tare anatomique du système nerveux central, révélée par l'accès comitial et les troubles des centres moteurs, n'envahira pas dans quelques jours les zones psychiques de l'encéphale, en se traduisant par des désordres déplorables de l'esprit ?

Lombroso (1), qui a voué sa vie à faire admettre chez les hommes une folie universelle et qui a attribué tous leurs actes criminels à l'influence de l'atavisme héréditaire et aux modalités impulsives des névroses, reconnaît que, chez l'épileptique, le génie s'allie souvent aux penchants les plus bas et qu'il est capable de commettre des crimes monstrueux, aussi bien que des œuvres intellectuelles de l'ordre le plus élevé. Mais il nous est impossible d'admettre une théorie faisant de tous les voleurs et les assassins des ataviques inconscients, irresponsables de leurs mauvaises actions, que la société devrait, par conséquent, innocenter de leurs fautes.

Nous nous bornerons à reconnaître, avec Moreau de Tours, qu'il

(1) Lombroso, *l'Homme de génie*, Paris, 1890

existe une parenté indiscutable entre le génie et l'épilepsie (1). Cela s'explique, si on réfléchit à ce qui constitue le génie : est-ce autre chose que le développement exagéré d'une faculté brillante aux dépens des autres restant normales ou imparfaites ; de telle sorte que ces météores éblouissants présentent fréquemment des stigmates singuliers ou des dégénérescences diverses, dus au déséquilibre complet entre les centres nerveux de la base, qui sont le siège des sensations, et les centres moteurs le plus souvent affectés dans l'épilepsie ?

* * *

C'est Aristote qui, le premier, a fait cette remarque que l'épilepsie assiégeait beaucoup d'hommes de talent et d'intelligence.

Hercule, dont on connaît les actes impulsifs, irraisonnés, était atteint d'épilepsie procursive.

L'*Ajax*, que Sophocle a dépeint avec tant d'exactitude, pendant ses accès de fureur, est un type parfait d'aliéné épileptique.

Parmi les comitiaux, on peut ranger encore, dans l'antiquité : *Empédocle* et *Méracus le Syracusain* (2).

Saül, pour M. Ziino, était atteint d'épilepsie larvée : il en avait les transports et les accès de fureur, suivis, après leur explosion, de périodes de calme et de tranquillité de l'esprit.

A l'épilepsie psychique larvée appartiendrait encore, d'après M. Ferri, *Macbeth*, cette création de Shakespeare, si sublime de vraisemblance que l'auteur anglais a dû l'observer sur le vif !

Parmi ceux-là encore, n'est-on pas en droit de faire rentrer *Socrate ?* Dans les moments de concentration intérieure où ce dernier philosophe restait immobile, absorbé devant ses disciples, écoutant, disait-il, la voix de ce qu'il appelait son génie familier, ne peut-on pas reconnaître les caractères de l'absence ?

La *Pythonisse* de Delphes, les *Sybilles* n'étaient-elles pas en proie à des convulsions dont il fallait attendre la fin pour écouter leur prétendus oracles ?

Chez les Romains, parmi les épileptiques de marque, on note *Livius Drusus* et *Jules César*, qui fut à la fois un grand capitaine, un chef d'Etat et un politique de haute lignée. Dubois, d'Amiens, nous dit qu'à l'époque où il commandait les armées, il avait été atteint, à deux reprises différentes, d'attaques épileptiques, une première fois en Espagne, une seconde fois en Afrique au milieu de la mêlée (3). Il était jeune alors et porté à s'enivrer, car plus d'une fois ses soldats transportèrent à sa maison, sur leurs épaules, leur chef ivre-mort. Plus tard, il se corrigea de ce défaut, mais il n'en resta pas moins sujet à de fréquents vertiges. On sait que ce qui mit le comble à l'indignation du Sénat et du peuple romain contre César, c'est qu'au moment ou le Sénat venait de lui conférer de nouveaux honneurs, il ne daigna pas même se lever ni répondre. La cause de cette impolitesse était que justement, lors de leur introduction, César avait été atteint d'un de ses vertiges coutumiers, qui ne lui permettaient pas de se rendre compte de ce qui se passait autour de lui. Revenu

(1) On sait que, pour Lombroso, le génie est une névrose psychique, tandis que pour Magnan, Legrain et, dans ces derniers temps Ziino, il peut exister un génie sain, normal et nullement maladif. (Ziino, *Archivio di psychiatria*, vol. XIX. fasc. 1. — Turin, 1898.)

(2) Dr Josat, *Recherches historiques sur l'Epilepsie*. Thèse pour le doctorat. (Paris.)

(3) Académie de médecine, 1868.

à lui et apprenant ce qui avait eu lieu, il voulut déchirer sa tunique, et il essaya de se justifier auprès du Sénat en accusant sa maladie d'être la cause de ces vertiges qui, dit Plutarque, « ôtent à ceux qui en sont attaqués l'usage de leurs sens, surtout lorsqu'ils parlent debout devant une grande assemblée ». Avant ses attaques, César ressentait dans les extrémités des fourmillements remontant ensuite à la tête et qui lui faisaient alors perdre connaissance.

Ceux qui croient difficilement aux interventions divines peuvent se demander si l'apôtre *saint Paul*, si bouillant d'ardeur dans sa jeunesse, et toujours prêt à verser le sang des premiers chrétiens, ne fut pas tout simplement foudroyé sur le chemin de Damas par une attaque d'épilepsie ; et si ce ne fut pas à cet avertissement, qu'il attribua au courroux céleste, qu'est due sa conversion au christianisme ?

Il n'est pas douteux pour nous que, dans des temps moins reculés, *Mahomet*, le fondateur de l'Islamisme, fut un comitial avéré. Doué d'une rare intelligence, vivant au milieu de tribus à demi sauvages et aspirant à jouer un grand rôle dans le monde, ce fut d'abord un névropathe halluciné, ayant des visions extatiques, à l'exemple de beaucoup d'Orientaux, et se plaisant à vivre dans la méditation, les contemplations et les rêveries. Mais après vingt années de surmènement cérébral, de luttes contre ceux qui ne voulaient pas voir en lui ce qu'il pensait être, un envoyé de Dieu, il surexcita ses cellules cérébrales à un point tel qu'il eut des attaques d'épilepsie. Un autre ambitieux se serait découragé, mais lui, puisa une nouvelle force dans cet événement et tira le meilleur parti de l'apparition de cette maladie. Pendant ses accès, sa femme favorite, quand le mal le terrassait et le jetait par terre, avait aussitôt le soin de le cacher à tous les yeux, en disant qu'en ces moments-là Mahomet était en communication avec Allah, recevait ses ordres directement et perdait ensuite connaissance, aveuglé et ébloui par l'éclat de la majesté divine.

Un des plus brillants successeurs de Mahomet, *Amurat*, petit-fils de Soliman II, fut également épileptique. « Les excès qu'il fit avec toutes les sultanes consumèrent insensiblement ses forces; et comme il ne buvait pas de vin, il tâchait de les réparer en mangeant extraordinairement, ce qui le rendit d'abord gros et replet, et même donna à son visage des couleurs fort vives; mais comme chaque nuit il allait d'une femme à l'autre jusqu'à quatre fois et qu'il était obligé, suivant la loi de Mahomet, de se laver autant de fois, le fréquent usage du bain acheva de l'épuiser. Il devint maigre et pâle, et tomba enfin dans les accidents du mal caduc, sans qu'une si cruelle révolution dans sa santé pût le ramener à la continence. Ses accès étaient si violents, qu'on le crut mort un jour qu'il tomba de cheval au milieu d'une course de chevaux sous les pieds desquels il faillit être écrasé. Les janissaires commençaient même à piller Constantinople, dans la pensée où ils étaient qu'il était expiré, et on eut bien de la peine à les contenir, même en leur portant la nouvelle que le sultan était revenu à lui. Un autre jour, le pauvre prince, voyant passer une cavalcade d'une fenêtre de son sérail, eut encore une attaque de ce mal; il tomba et se blessa au visage assez dangereusement (1). »

(1) *Bibliothèque instructive et amusante.* Vᵉ Duchesne, Paris, 1763.

Au moyen âge et même à une époque moins lointaine, les convulsions hideuses, la déviation des yeux, la contraction des traits, les grimaces de la figure firent supposer au vulgaire que la maladie épileptique était due à l'influence du démon, et les médecins des XVe, XVIe et XVIIe siècles crurent à l'intervention du diable chez ces malheureux déjà suffisamment éprouvés.

Luther était tout disposé à l'admettre et *Gaisner* contribua beaucoup à populariser cette croyance. Epileptique lui-même, il avait, disait-il, une formule dans laquelle il évoquait le malin esprit et l'invitait à susciter un dernier accès après lequel il s'enfuirait pour toujours. Aussi, mis en présence d'un épileptique, cherchait-il à l'impressionner et à le tourmenter jusqu'à ce que l'accès éclatât. Il parcourut ainsi l'Allemagne entière, se vantant de guérir tous ces malheureux, et, de toutes parts, ces derniers arrivaient en foule sur son passage. Après ce dernier accès, il annonçait au malade sa guérison définitive, et s'il survenait une récidive, il en rejetait la faute sur quelque péché commis depuis par le malade. Or, en ce temps-là, comme de nos jours, quel est l'homme sans péché, et son excuse de la rechute n'était-elle pas toujours prête?

On le voit, dès cette époque, le médecin avait parfois recours, pour obtenir la guérison (et cela devait réussir dans certains cas favorables), à la méthode de la suggestion et peut-être bien à l'hypnotisme, mais timidement, de peur d'être accusé de sorcellerie !

Paracelse, qui adopta et défendit avec enthousiasme l'opinion des anciens sur la prétendue influence que les astres et particulièrement la blonde Phœbé exerce, non seulement sur les végétaux, mais encore sur les maladies épidémiques, les famines et diverses maladies, crut réellement que la lune augmentait les accès épileptiques quand elle était à son apogée : aussi donna-t-il à cette affection le nom de *morbus astralis*. L'influence que Paracelse exerça sur les hommes de son temps et les générations qui suivirent (il chercha surtout dans le règne minéral des armes thérapeutiques uniquement demandées jusqu'à lui au règne végétal) fut considérable, car on retrouve encore, profondément enracinées chez le vulgaire et surtout chez les jardiniers, les mêmes idées que la parole ardente de Paracelse avait semées de tous côtés. C'était un médecin savant et aussi un grand voyageur, visitant tous les pays, et les parcourant avec une suite nombreuse d'adeptes et d'élèves pleins de foi dans sa science. Et, pour expliquer leur enthousiasme indicible, il est plus que probable, d'après la légende, qu'épileptique dans sa jeunesse, il s'était guéri de cette maladie avec les sels de zinc qu'il avait découverts : la nouveauté de ses idées sur l'harmonie universelle régnant entre tout ce qui couvre la terre, ses trésors et le feu qu'elle recèle dans ses entrailles, séduisait aussi tous ceux qui l'entendaient.

Selon lui, en effet, tout vivait et avait une âme dans la nature ; les astres eux-mêmes et la plus petite étoile étaient animés, avaient une vie propre et ne brillaient que parce qu'ils avaient une âme et faisaient partie de l'humanité. Quand leur éclat pâlissait ou s'obscurcissait, c'était parce qu'ils étaient malades et languissaient comme nous.

D'après lui, il n'y avait pas seulement des ressemblances entre les astres et le genre humain, mais il existait une certaine affinité qui

les reliait les uns aux autres, et chacun de nous avait son *alter ego*, son satellite là-haut, dans une de ces multitudes d'étoiles parsemant le bleu firmament : d'où il concluait qu'en comparant le macrocosme avec le microcosme, on pouvait toujours reconnaître l'origine des maladies. Or, parmi ces dernières, l'épilepsie apparaissait comme *une maladie cardinale*. C'était la maladie astrale par excellence, le tremblement de terre du microcosme, comme dit Paracelse (1).

Ainsi que je l'ai dit plus haut, les opinions de ce grand chercheur furent adoptées avec enthousiasme par les médecins de son temps et des siècles qui suivirent, tels que A. Paré, Valériola, Forestus et bien d'autres qui furent, en même temps que de grands médecins pour leur époque, des savants légèrement astrologues, pas trop cependant, de peur de monter sur les bûchers de l'Inquisition.

***

Charles-Quint, souverain maître d'un grand empire fut aussi, sinon un épileptique avéré, du moins un pseudo-épileptique. N'y était-il pas prédisposé en raison des lois si souvent inéluctables de l'atavisme ? Il eut, en effet, pour grand-père Ferdinand d'Aragon, qui s'éteignit à l'âge de 62 ans dans un marasme et une mélancolie datant de ses plus jeunes années, et qui lui faisaient prendre la vie en dégoût ; il avait pour mère Jeanne de Castille, dite Jeanne la Folle, si célèbre par ses actes insensés pendant 50 ans, et dont une toile retraçait à l'exposition de Paris, en 1878, un exemple saisissant. D'autre part, chargé, dès sa jeunesse, de l'administration d'un empire comprenant cent peuples divers, il eut le cerveau fatigué, épuisé, surmené par des responsabilités sans nombre, par ses luttes contre la France et les Arabes de la côte d'Afrique, et par les révoltes fréquentes de ses sujets. Aussi donna-t-il vers la fin de sa vie, et même dans les dernières années de son règne, des preuves d'une déséquilibration réelle. Ayant conscience de son état mental, il comprit qu'il lui était impossible de continuer à administrer le plus vaste royaume du monde, et se retira-t-il au monastère de Saint-Just. Mais là encore, cette occupation constante de démonter et remonter des pendules, et cette idée de faire célébrer de son vivant l'office des morts, pour y entendre chanter le *Dies iræ* et psalmodier les vêpres des morts pendant qu'il était étendu dans le fond de sa bière, démontrent bien le trouble de son esprit ; ce ne sont point là, en effet, les actes d'un homme sain d'esprit, mais plutôt ceux d'un déséquilibré (2).

(1) Dr Josat, *Recherches historiques sur l'épilepsie.*

(2) On ignore généralement que Charles-Quint, après s'être fait enterrer vivant, faillit être déterré, après sa mort, à ce que du moins nous assure Brantôme. L'état maladif du père se révéla chez son fils, Philippe II, qui promena sous les voûtes de l'Escurial son incurable tristesse, sa sombre mélancolie et ses cruelles défiances. Ce fils permit, en effet, au tribunal de l'Inquisition de déterrer et de faire brûler le corps de son père, comme entaché d'hérésie pour avoir tenu de son vivant quelques propos légers sur la foi. Le grand Charles-Quint fut donc déclaré indigne de sépulture en terre sainte et brûlable comme un fagot pour avoir adhéré aux opinions de l'archevêque de Tolède qui passait pour hérétique. Au dernier moment cependant, le tribunal n'osa pas exécuter sa sentence et recula devant cet acte odieux, accepté par un fils hanté par le fanatisme et la mélancolie, mais qui se rendit coupable d'un plus grand crime encore. Ecoutons ce que nous dit à ce sujet de l'Estoile, dans son Journal :

« Ce 23 juillet 1568, mourut don Charles d'Autriche, fils unique du Roy d'Espagne, à l'âge de 23 ans. Les inquisiteurs, que ce jeune prince hayssait et aborrhait comme aussi il aimait les Pays-Bas et les favorisait contre les cruautés et tyrannies du duc d'Albe, furent cause

Richelieu a été également sujet à l'épilepsie, mais chez lui les manifestations du mal étaient plutôt incomplètes et psychiques que complètes et classiques. De là, l'explication de ces accès fréquents de mélancolie, pendant lesquels il était sombre, sévère, cruel et dominé par des idées de persécution, voyant partout des ennemis acharnés à sa perte. Ces accès avaient-ils disparu, le juge inflexible du prince de Chalais, de de Thou, de Cinq-Mars et de Montmorency faisait place à un gai et élégant cavalier, à l'auteur de *Marianne* et au faiseur de vers aimables.

Je ne sais quel médecin du temps lui avait conseillé, pour aider sans doute à dissiper ses accès de mélancolie, l'usage des parfums, mais le cardinal en faisait une consommation immodérée, en sorte qu'à son autopsie les chirurgiens furent très surpris, la section du crâne faite, de sentir une odeur fort agréable s'exhalant de son cerveau.

Newton, l'homme le plus continent, mais aussi le plus distrait de l'Angleterre (il prit un jour le doigt de sa cousine pour du tabac et essaya de bourrer sa pipe avec), était épileptique, et sujet à des vertiges ; il mourut dans la démence sénile. On prétend que sa chasteté extrême détermina son état comitial.

Le fondateur de l'empire russe, *Pierre le Grand*, que ses longs séjours dans les pays froids ou humides, comme la Russie et la Hollande, avaient entraîné peut-être à abuser des boissons spiritueuses, fut encore un épileptique, présentant lui aussi cette alliance du génie avec la maladie. A côté d'idées supérieures, comme la création d'un empire destiné à absorber un jour l'Europe entière; à côté de l'édification de Saint-Pétersbourg et de Cronstadt, et d'un testament politique qui provoque encore aujourd'hui toute notre admiration par sa prescience de l'avenir et la profondeur de ses vues politiques, Pierre le Grand a, dans bien des circonstances de son règne, montré envers son entourage et même vis-à-vis de son fils une férocité, une barbarie, un raffinement de cruauté inexplicables si on n'admettait pas chez lui un automatisme comitial avec ses impulsions au mal et ses transports soudains et irréfléchis. Cette maladie existait réellement chez ce souverain, dit Legrand du Saulle (1) ; le fils qu'il eut de Catherine fut épileptique, et l'un de ses petits-fils, l'empereur Paul Ier, fut sujet, lui aussi, à des troubles cérébraux très accentués.

Notre merveilleux *Molière* a eu également des accès comitiaux : la chose est certaine, et son biographe, Grimarest, nous dit que « ses convulsions l'empêchaient de travailler quelquefois pendant quinze jours ». C'est après avoir subi plusieurs atteintes de cette maladie, à l'époque où il préparait sa comédie-ballet de *Psyché* pour le roi Louis XIV, qui voulait y jouer un rôle, qu'incapable de terminer sa pièce dans le délai fixé Molière appela à Paris à son aide notre vieux Pierre Corneille. Corneille s'empressa d'ac-

---

de sa mort à laquelle le roi son père consentit comme à regret et néanmoins pour les contenter passa outre, souillant ses mains et sa conscience du sang de son propre fils innocent. »

Le fils de Philippe II et son petit-fils, hypocondriaques, tristes et maladifs comme leur père et leur aïeul, furent impuissants à tenir dans leurs mains tremblantes le sceptre de leurs ancêtres et virent peu à peu se démembrer comme un corps désorganisé cet empire immense sur lequel le soleil ne se couchait jamais à l'époque de sa splendeur !

(1) *Gazette des Hôpitaux*, 13 octobre 1876.

courir de Rouen et termina heureusement la pièce, qui fut prête au jour dit et remise à ce roi qui, comme on le sait, ne savait pas attendre. C'est bien à l'inspiration de Corneille que nous devons ces vers si charmants et si délicats de l'Amour à Psyché, lui reprochant d'être jaloux :

Je le suis, ma Psyché, de toute la nature !
Les rayons du soleil vous baisent trop souvent ;
Vos cheveux souffrent trop les caresses du vent,
Dès qu'il les flatte, j'en murmure ;
L'air même que vous respirez
Avec trop de plaisir passe par votre bouche ;
Votre habit de trop près vous touche,
Et sitôt que vous soupirez,
Je ne sais quoi qui m'effarouche,
Craint parmi vos soupirs des soupirs égarés.

On a beaucoup disserté sur l'antipathie qui régnait trop souvent dans le ménage de Molière, et on en a recherché les causes, en accusant sa femme d'être légère et frivole. Pour moi, je suis porté à croire que l'effroi invincible et le dégoût qu'inspire à un certain nombre de femmes la vue d'un mari épileptique, agité de mouvements désordonnés et la figure hideusement convulsée, suffisent pour faire comprendre l'aversion de la Béjard pour son malheureux mari.

J'ai vu, en effet, plus d'une fois, la femme d'un épileptique, surpris par le mal pendant une caresse conjugale, fuir au loin et abandonner son ménage à tout jamais ; et n'est-il pas probable que si Molière a eu cette même infortune en un pareil moment, sa femme, mal disposée à l'avance (les gens de génie sont si rarement de bons maris !), l'aura pris en aversion ?

Pascal, si célèbre par son horreur du vide et par l'abîme qu'il voyait sans cesse autour de lui ; Pascal qui fut, au dire de l'abbé Boileau, le premier des kénophobes connus, à la suite de son accident du pont de Neuilly (1), n'a-t-il pas eu, à la fin de ses jours, plusieurs accès d'épilepsie, occasionnés par ses travaux incessants et ses jeûnes prolongés, pendant son séjour à Port-Royal, où il s'était retiré sous l'inspiration de sa sœur Jacqueline, une des plus ferventes jansénistes de l'époque ?

Schiller, le grand écrivain, *Haendel*, le célèbre musicien, ont eu également à souffrir, d'après ce que nous dit Lombroso, d'attaques d'épilepsie.

Mozart, le divin Mozart était affligé, lui aussi, d'hallucinations et de mal comitial.

N'en a-t-on pas dit autant de *Napoléon*, et n'a-t-on pas prétendu qu'ayant contracté la gale au siège de Toulon et cherché par tous les moyens à se débarrasser de cette affection, la brusque disparition de cette maladie de la peau eut pour effet une répercussion fâcheuse sur le cerveau et détermina chez ce grand homme la maladie épileptique ?

Nous n'hésitons pas à nous inscrire en faux contre cette opinion.

(1) Les chevaux de son carrosse ayant pris le mors aux dents s'étaient élancés au-dessus du parapet ; heureusement que les traits se rompirent et que le carrosse où était Pascal demeura sur le pont.

Certes, l'empereur était vif et impétueux à l'excès. Amoureux d'une femme, il en brusquait l'assaut comme s'il s'agissait de la prise d'une forteresse ; il déployait à la caresser, au dire de ses contemporains, cet élan, cette fougue passionnée, qui ont fait comparer le spasme amoureux à une courte attaque d'épilepsie ; mais de là à être un véritable épileptique, il y a loin, et le nom de Napoléon doit être rayé de la liste des comitiaux et même des pseudo-épileptiques.

Sans doute, comme tous les gens de génie, l'empereur avait des côtés faibles, voire des lacunes intellectuelles, et le Dr Jaimes Weirr(1) nous en cite une singulière : « la manie de compter, quand il parcourait une rue ou une avenue, le nombre des fenêtres des maisons » ; mais cette particularité s'explique par le besoin ressenti par beaucoup de mathématiciens de se rendre un compte exact et raisonné des choses.

J'ajouterai que si Napoléon avait eu de véritables attaques, il lui eût été impossible de les dissimuler avec sa vie active et l'entourage nombreux qui ne le quittait ni jour ni nuit. Constant, son valet de chambre (et on sait qu'il n'existe pas de secret pour eux), nous en eùt dit quelques mots dans ses *Mémoires*. On objectera, il est vrai, que ce dernier avait pour son maître un culte trop véritable pour ne pas cacher ses imperfections. Cependant Bourrienne, son ancien camarade de Brienne, qui pendant une assez longue période de temps vécut à ses côtés, associé à ses pensées les plus secrètes, mais qui plus tard devint l'ennemi juré de Bonaparte et a dit le plus de mal qu'il a pu de son ancien ami, Bourrienne n'aurait pas manqué de nous en parler dans ses *Mémoires*. Enfin, durant les sept longues années de captivité pendant lesquelles il vécut à Sainte-Hélène (si pour un homme de cette envergure on peut appeler cela vivre), Napoléon, s'il avait été atteint de ce mal funeste, accablé par sa chute, en butte à une foule de vexations, harcelé par l'esprit taquin et soupçonneux de Hudson-Lowe et par son étroite surveillance, aurait certainement eu à souffrir de nouvelles attaques s'il y avait été réellement sujet.

A qui doit-on attribuer cette opinion longtemps accréditée et quelle est la personne qui l'émit la première ? Sans en avoir la certitude, on prétend que ce fut Mlle Georges, l'actrice la plus célèbre de son temps, qui, après avoir été distinguée par Napoléon, voulut se venger de son abandon, en disant partout qu'il avait eu une attaque dans ses bras ! C'est fort possible, car peut-on savoir jusqu'où peut aller la vengeance d'une femme dédaignée ? Quoi qu'il en soit, ce bruit, répandu tout bas à dessein par ses ennemis, fut accueilli par la cour de Russie et ne fut pas étranger au refus dilatoire que le czar Alexandre opposa au mariage de sa sœur, la grande-duchesse Anne, avec le César français. C'est alors que Napoléon tourna ses vues du côté de Marie-Louise, fille de l'empereur d'Autriche, qui l'accepta pour gendre ; union à jamais regrettable et sans laquelle nous n'aurions peut-être jamais subi les désastres de la campagne de Russie et de Waterloo...

*
* *

Le plus célèbre des violonistes, *Paganini*, cet artiste extraordinaire, si long, si maigre, si osseux, si étrange, qu'il ressemblait

(1) Génie et dégénérescence, in *Revue médicale*, 3 mars 1895.

à un de ces diables noirs sortant brusquement de leurs boîtes et terrorisant les enfants, ce personnage, dis-je, fantastique et légendaire, que Hoffmann aurait dû immortaliser, Paganini, charmeur et terrifiant à la fois, était sujet à des accès d'épilepsie. Mais ce ne fut point là la cause de sa mort ; atteint d'une laryngite tuberculeuse, il retournait dans sa patrie, à Gênes, avec son fils pour y jouir d'un climat bienfaisant, quand une attaque de choléra le précipita, débile et sans résistance, dans la tombe.

Voici ce que Guy de Maupassant, dans son dernier livre, intitulé *Sur l'Eau*, qu'il a composé avant sa folie, nous dit à ce sujet :

« Saint-Ferréol est un rocher nu, rouge, hérissé comme un porc-épic, tellement rugueux, tellement armé de dents, de pointes et de griffes qu'on peut à peine marcher dessus ; il faut poser le pied dans les creux, entre ses défenses, et avancer avec précaution.

« Un peu de terre, venue on ne sait d'où, s'est accumulée dans les trous et les fissures de la roche ; et là-dedans ont poussé des sortes de lis et de charmants iris bleus dont la graine semble tombée du ciel.

« C'est sur cet écueil bizarre, en pleine mer, que fut enseveli et caché pendant cinq ans le corps de Paganini. L'aventure est digne de la vie de cet artiste génial et macabre, qu'on disait possédé du diable, si étrange d'allures, de corps, de visage, dont le talent surhumain et la maigreur prodigieuse firent un être de légende.

« Comme il retournait à Gênes, sa patrie, accompagné de son fils, qui seul maintenant pouvait l'entendre, tant sa voix était devenue faible, il mourut à Nice, du choléra, le 27 mai 1840.

« Donc, son fils embarqua sur un navire le cadavre de son père et se dirigea vers l'Italie. Mais le clergé génois refusa de donner la sépulture à ce démoniaque. La cour de Rome, consultée, n'osa point accorder son autorisation. On allait cependant débarquer le corps, lorsque la municipalité s'y opposa, sous prétexte que l'artiste était mort du choléra. Gênes était alors ravagée par une épidémie de ce mal ; mais on argua que la présence de ce nouveau cadavre pouvait aggraver le fléau.

« Le fils de Paganini revint alors à Marseille, où l'entrée du port lui fut interdite pour les mêmes raisons. Puis, il se dirigea vers Cannes, où il ne put pénétrer non plus.

« Il restait donc en mer, berçant sur la vague le cadavre du grand artiste bizarre que les hommes repoussaient de partout. Il ne savait plus que faire, où aller, où porter ce mort sacré pour lui, quand il vit cette roche nue de Saint-Ferréol au milieu des flots. Il y fit débarquer le cercueil, qui fut enfoui au milieu de l'îlot.

« C'est seulement en 1845 qu'il revint avec deux amis chercher les restes de son père pour les transporter à Gênes, dans la villa Gajona.

« N'aimerait-on pas mieux que l'extraordinaire violoniste fût demeuré sur l'écueil hérissé où chante la vague dans les étranges découpures du roc ?.... »

Gustave Flaubert, un autre charmeur, célèbre à jamais par sa passion du style, ses périodes rythmées, et par son horreur pour les mots ayant la même consonance et les génitifs répétés; Gustave Flaubert qui épurait et châtiait ses phrases au point de n'écrire qu'une

seule page par jour, est mort d'une attaque d'épilepsie et non pas, comme on l'a dit, d'une congestion. Le Dr Pouchet, son compatriote, s'est formellement expliqué à ce sujet (1). Il avait, pendant sa jeunesse, souffert de ce terrible mal ; mais son voyage en Orient l'en avait guéri, et il était resté seize ans sans avoir d'attaques.

Des ennuis intimes et les affaires embrouillées de sa nièce les avaient malheureusement fait reparaître, et il a succombé à un accès d'épilepsie congestive plus violent que les autres, avec tous les symptômes caractéristiques, coma, stertor, écume à la bouche. L'attaque avait été si violente et ses membres si terriblement contractés que sa nièce, désirant qu'on moulât sa main, l'artiste chargé de ce soin ne put y arriver et essaya inutilement de décrocher ses doigts convulsés les uns dans les autres.

« Si j'avais été là, dit son ami, le Dr Pouchet, de Rouen, je me serais hâté de dégager d'un coup de lancette ce cerveau fatigué, tendu à l'extrême par l'amour du style et de la phrase, et peut-être aurais-je réussi à le sauver. »

* * *

L'illustre musicien de Bayreuth, *Wagner*, était-il épileptique?

Le professeur Lombroso, qui gratifie avec une extrême libéralité ses contemporains tantôt de la folie, tantôt de l'épilepsie, n'hésite pas à voir en lui un épileptique de grande envergure.

« Ayant observé, nous dit un critique inconnu, dans le journal *l'Observateur français* (1894), que les attaques de cette maladie se multipliaient pendant la saison chaude, il (Lombroso) n'a pas manqué d'en conclure que les artistes et les poètes, qui sont, comme chacun sait, des épileptoïdes de grande marque, devaient subir, d'avril à septembre, des crises de génie exceptionnellement aiguës. Tout fier d'une induction si hardie, il baptisa sa nouvelle découverte d'un vocable pompeux : ce fut la « loi de la sensibilité météorique ». Il ne s'agissait plus que de la vérifier. C'est à quoi travaillent de toutes parts les disciples, — plus nombreux qu'on ne pourrait croire, — de M. Lombroso. Déjà un psychologue belge a eu la joie de constater, par de nombreuses observations, l'indéniable influence de la température sur le caractère de ses compatriotes. M. Patrizzi a fait faire un pas important à la science en établissant que, sur 48 poèmes, Léopardi en avait écrit 46 en été et 2 seulement en hiver. Et voici que M. Pernod, de Turin, vient de se livrer à une étude météorique de Richard Wagner, qui ne peut laisser subsister aucun doute dans l'esprit le plus prévenu : Wagner a eu toutes ses crises, tant musicales que poétiques, au printemps et en été. Passé septembre, il n'était plus capable de scander un vers ni d'aligner deux notes. C'est en été qu'il a conçu *la Défense d'aimer*, *Rienzi* et *le Vaisseau fantôme* ; c'est en mai, en juin, en août qu'il a écrit le prélude et les deux premiers actes de *Lohengrin*, et s'il a terminé cet ouvrage en automne, il a mis deux fois plus de temps à composer le dernier acte, payant ainsi l'audace d'avoir voulu écrire en dépit d'Apollon.

« Wagner étant, en 1847, chef d'orchestre à l'Opéra de Dresde, il était peut-être inutile de se donner tant de peine pour expliquer que sa production fut plus abondante pendant la clôture estivale qu'au cours de la saison ; mais les psychologues de l'école Lombroso ne

(1) V. le *Journal des Goncourt*.

sauraient s'abaisser au terre-à-terre de semblables considérations. Aussi bien les preuves n'abondent-elles pas du météorisme wagnérien ? Dans sa correspondance avec Liszt, le maître de Bayreuth n'a-t-il pas cent fois déploré la pluie, le givre et la neige et envié ceux qui vivent à Naples ou à Séville ? N'a-t-il pas, dans *les Maîtres chanteurs* et dans *la Walkyrie*, opposé aux rudesses de l'hiver la douceur du printemps ? On pourrait objecter au professeur Pernod que tout ceci répond, en somme, à un goût naturel et assez répandu de la chaleur tempérée, à un instinct bien connu de ceux-là même qui ne sont pas psychologues, et auquel nous devons l'invention des braseros, cheminées à la prussienne, poêles à gaz, salamandres et choubersky. Mais il fallait que la loi du météorisme se vérifiât sur quelque éclatant génie. Et voilà pourquoi Wagner était épileptique.»

Madame Malibran, la célèbre cantatrice dont le talent charma nos pères, paya également son tribut à cette cruelle maladie.

On dit aussi que notre grand romancier *Balzac* en était atteint ; mais je crois plus volontiers qu'il était enproie à une incontestable mégalomanie (1)

Le Dr James Weirr cite encore, parmi les comitiaux, le littérateur russe *Dostoïewski.*

J'ai ouï dire dans le personnel des théâtres qu'un de nos meilleurs acteurs dramatiques, qui vient de mourir il y a trois ans, et qui était particulièrement remarquable dans le *Courrier de Lyon*, était également sujet à des attaques d'épilepsie, mais je ne puis l'affimer ; dans le monde des artistes, les soi-disant camarades se jalousent fortement entre eux, et ne se font pas faute de se dénigrer.

Quelques-unes de nos célébrités contemporaines passent aussi pour être victimes du mal sacré ; mais la discrétion professionnelle ne nous permet de parler ici que des personnages disparus depuis un assez long temps (2).

Informations de la « Chronique »

Les droits de la Science et de l'Histoire.

L'article de notre distingué collaborateur, le Dr Callamand, sur la statue fatidique (3), a soulevé un nouvel incident que, si minuscule soit-il, nous ne devons pas laisser ignorer à nos lecteurs.

Dans son numéro du 22 août, *l'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, après avoir résumé l'article de *la Chronique médicale*, l'accompagnait de ces réflexions, qui tendaient à faire suspecter la sûreté de nos informations :

« Les histoires de cette nature ont la vie dure. Si elles sont fausses, et si on les veut tuer, c'est à l'origine. *L'Intermédiaire* ne pourrait-il pas savoir :

1° Si la légende de la statuette est vraie, quant au présent ;

2° Si Mme Carnot a été frappée par la relation des circonstances avec les prophéties au point de se préoccuper de faire disparaître la statuette ;

(1) V. *Balzac ignoré*, par le Dr Cabanès. Paris, 1899.

(2) Nous sommes heureux de remercier ici le Dr Gélineau d'avoir bien voulu nous réserver la primeur de l'un des chapitres et non le moins curieux du *Traité de l'Epilepsie* qu'il est à la veille de publier (N. de la R.)

(3) V. la *Chronique médicale*, 1er septembre 1900, p. 532.

3° Où est cette statuette, — si elle existe ? Trop de témoins sont encore parmi nous pour que l'on n'ait pas une réponse irréfutable à ces questions. »

A la première de ces questions, il nous est aisé de répondre : « La qualité des témoins est un gage suffisant de l'authenticité de l'anecdote. »

Quant aux deux autres points, la famille seule du regretté président pouvait les élucider. C'est ce qu'a compris, du reste, le rédacteur de *l'Intermédiaire* qui, ayant transmis ses *desiderata* à « un membre autorisé de la famille », en recevait la réponse suivante, parue dans *l'Intermédiaire* du 30 août :

« Nous avons communiqué la question à un membre autorisé de la famille. *Il ne s'inscrit pas en faux contre la vérité de l'anecdote;* mais il en regrette la publicité et souhaite de ne pas voir discuter dans *l'Intermédiaire* des faits personnels ou des sentiments intimes qui n'appartiennent ni à la science ni à l'histoire. » Et *l'Intermédiaire* ajoutait en manière de conclusion :

« Nous ne pouvons que nous incliner devant ce vœu. »

Nous pourrions nous déclarer satisfait comme *l'Intermédiaire*, mais pour d'autres raisons, puisqu'on veut bien reconnaître l'exactitude de la prétendue légende que nous avons accréditée.

Mais ce que nous ne saurions accepter, c'est qu'on nous intime, sur un ton presque hautain, la défense de nous occuper de faits qui appartiennent, quoi qu'on prétende, à la fois à la Science et à l'Histoire. La Science ne fait-elle pas tous les jours de nouvelles conquêtes dans ce domaine mystérieux de l'occulte qui lui est resté si longtemps fermé; et le fait que nous avons rapporté n'est-il pas de ceux qui, sous la rubrique de *Télépathie*, sont analysés tous les jours dans des revues spéciales par les savants que préoccupe l'angoissant et si malaisé problème des forces inconnues ? Quant à l'Histoire, ne revendique-t-elle pas également ses droits, quand le personnage en cause a occupé le rang suprême, et que, par surcroît, il a disparu de la scène du monde ?

Comme nous l'avons écrit au début, l'incident est minuscule, et pourtant combien gros de conséquences à l'analyse ! A. C.

La journée des souverains. — Le jeune couple royal d'Italie (1).

Victor-Emmanuel III est un prince simple et timide. Il se lève à cinq heures et s'occupe aussitôt de faire rédiger sa correspondance. A sept heures, il déjeune avec la reine ; après le déjeuner, il occupait la matinée, quand il était prince héritier, aux exercices du métier militaire. A midi, un lunch, composé seulement de deux services : la reine y joint quelquefois un entremets sucré, préparé de sa main, et le roi a coutume d'y faire honneur. Après le lunch, promenade et travail. Le roi dîne à sept heures, avec la reine et deux ou trois convives seulement. Le roi et la reine se retirent à dix heures.

La nouvelle reine d'Italie a passé sa jeunesse au château de Cettigné où sa gouvernante suisse, Mme Neukdt, lui fit étudier le français et le serbe.

A l'âge de douze ans, elle partit pour l'institut Smolna à Saint-Pétersbourg. Là, elle apprit l'allemand et le russe.

(1) D'après *la Paix*, *l'Eclair*, *l'Echo de Paris* et le *Secolo*, de Milan.

A la fin de ses études elle repartit pour le château de Cettigné. Elle dessine parfaitement au crayon et à la plume et peint à l'aquarelle. Son éducation artistique est très complète (1). Elle a visité presque tous les musées européens. Son père lui a toujours confié, à Cettigné, la direction de tous les travaux artistiques.

C'est elle qui conçut la première idée du monument de Danilo Ier.

La jeune reine écrit des vers en serbe et en français, qu'elle a publiés dans la revue *Nadalia*, de Saint-Pétersbourg.

Mais la reine Hélène a beau faire des vers qui, dit-on, sont agréables, elle a beau savoir dessiner, il semble qu'on ne la regarde pas tout à fait, dans sa nouvelle patrie, comme appartenant à la civilisation occidentale. Elle aime les sports, le cheval, la chasse, et l'on affecte de voir dans ces goûts, pourtant sans excentricité, je ne sais quoi d'exotique, comme si elle n'était pas encore entièrement naturalisée. En souvenir du nom et de la nature de son pays, on l'appelle en souriant : « la Montagnarde ! »

Brelan de statues.

La Commission exécutive du Comité de la statue d'Auguste Comte nous informe que l'inauguration du monument du philosophe, qui devait avoir lieu le dimanche 2 septembre, place de la Sorbonne, est, sur la demande du sculpteur, M. Injalbert, reportée à une date ultérieure.

Une réunion devait avoir lieu ce même jour, sous la présidence de M. Hector Denis, député au Parlement belge, ancien recteur de l'Université libre de Bruxelles, avec le concours d'un certain nombre de délégués des souscripteurs qui, en Europe et en Amérique, ont apporté leur concours à l'œuvre du Comité.

La Commission exécutive a décidé de maintenir cette réunion. Elle a pensé qu'il convenait de ne pas laisser achever le siècle dont Auguste Comte a été l'un des plus éminents représentants sans lui consacrer publiquement l'hommage international dû à ses services.

Cette réunion a eu lieu dimanche 2 septembre, à 2 heures et demie, 28, rue Serpente (Hôtel des Sociétés savantes).

***

Revenons, quoique tardivement, sur l'inauguration du monument élevé à la gloire de Pelletier et Caventou, les inventeurs de la quinine, dont notre éloignement de Paris nous avait empêché de parler avec quelques détails.

Le groupe, en bronze, est l'œuvre d'Edouard Lormier, sculpteur, et Georges Lisch, architecte, arrière-petit-neveu de Caventou ; il a été élevé par souscription ouverte entre les pharmaciens de France et du monde entier.

Les deux savants sont représentés debout, dans leur robe de professeur ; Caventou montre à Pelletier un ballon à long col qui contient leur précieuse découverte.

A la cérémonie assistaient, avec de nombreuses personnalités du

(1) Victor-Emmanuel III est, paraît-il, amateur aussi passionné de musique que la jeune reine d'Italie. Le nouveau roi ressemble par là à sa mère, la reine Marguerite, qui, à la cour, honorait particulièrement les musiciens.

On peut remarquer que le jeune souverain est peut-être le seul prince de la maison de Savoie qui se soit jamais intéressé à la musique. On sait le mot célèbre de son grand-père à la bataille de Solferino, entendant le canon :

— Voilà la seule musique que j'aie jamais comprise.

monde scientifique, les membres du IXe Congrès de pharmacie, les délégations de l'Académie de médecine, des Écoles de pharmacie et de l'Association des étudiants.

Les internes en pharmacie des hôpitaux de Paris étaient venus nombreux pour assister à la glorification d'un de leurs anciens collègues; on sait que Caventou avait été interne en pharmacie à l'hôpital Saint-Antoine, vers 1816.

C'est ce que le professeur Moissan n'a pas manqué de rappeler, dans le beau discours qu'il a prononcé au nom du Comité, dont il était le président.

Le jeune Caventou était venu à Paris faire son apprentissage; quelques années plus tard, il concourait pour l'internat en pharmacie et était reçu le premier.

« On était en 1815. Tout à coup on apprend que Napoléon est revenu de l'île d'Elbe et qu'il rentre dans Paris entouré de ses anciens compagnons d'armes. Le jeune Caventou s'engage alors comme pharmacien militaire, et, quelques mois plus tard, il dirige en chef le service pharmaceutique du Zuyderzée. Il atteignait alors ses vingt ans. Mais les événements se précipitent, l'empire succombe à Waterloo, et Caventou, enfermé dans Warden, petite ville de la Hollande, rend des services de toute sorte aux habitants et à la vaillante garnison qui refuse d'ouvrir les portes de la ville tant qu'un officier français n'est pas venu lui confirmer la chute de l'empire et l'inutilité de son héroïque défense.

« Rentré à Paris, Caventou reprend ses études : il suit les cours de l'École de pharmacie et de la Faculté des Sciences, en même temps qu'il commence des recherches personnelles.

« A nouveau, il prépare son internat, et bientôt, reçu le second, il est appelé comme interne en pharmacie dans le service de Kapeler, médecin en chef de l'hôpital Saint-Antoine.

« C'est de cette époque que date sa liaison avec Pelletier. Il est vraisemblable, qu'attirés tous les deux par la recherche chimique, ces deux esprits, faits pour se comprendre, se rencontrèrent en 1816....

« A cette époque, Pelletier avait vingt-neuf ans et Caventou vingt-deux. A partir de ce moment, la collaboration se poursuit avec activité. Les deux chercheurs sont pleins d'entrain; Pelletier dans toute la force de son jeune talent, Caventou apportant l'ardeur et l'enthousiasme de son âge.

« D'année en année les mémoires s'ajoutent les uns aux autres : en 1810, examen chimique de la cochenille et de sa matière colorante; analyse de la fève de Saint-Ignace et de la noix vomique, d'où ils retirent un alcaloïde qu'ils proposent d'appeler *vauqueline* et auquel une commission de l'Académie donna le nom de *strychnine*. Dans la même année, nouvelle publication sur la matière verte des feuilles, découverte de la chlorophylle. En 1810, étude de la strychnine, découverte de la brucine. En 1820, découverte de la vératrine, de l'acide cévadique. Enfin, recherches sur les quinquinas, découverte de la cinchonine et de la quinine.... »

Le professeur Moissan aborde ensuite, avec beaucoup de tact, il faut le reconnaître, le problème que nous avons ici même posé : quelle part de collaboration revient à Pelletier et à Caventou dans leur découverte commune ?

« Dans cette collaboration si active, si vivante de Pelletier et de Caventou, quelle part revient à chacun d'eux ? Nous n'avons pas à la rechercher. Leurs noms ont été unis par le travail du laboratoire et la recherche féconde de la vérité. Leurs noms sont unis en tête de ce beau mémoire sur la découverte de la quinine, qui leur a mérité le titre de bienfaiteurs de l'humanité ; il ne nous appartient pas de les séparer, et par une pieuse reconnaissance nous les avons associés sur le même piédestal. Du reste, nous pouvons dire que cette fête glorifie deux familles dans lesquelles le culte de la science a toujours été conservé ; aujourd'hui nous rendons hommage à Joseph Pelletier, et à son grand-père, Bertrand Pelletier. De même, nous rendons hommage à Joseph Caventou et à son fils, Eugène Caventou, notre cher collègue de l'Académie de médecine.... »

Le vénérable M. Caventou, membre de l'Académie de médecine, qui assistait à l'apothéose de son grand-père, ainsi qu'une descendante de Pelletier, en avait les larmes aux yeux.

* * *

Le 19 août dernier, a été inauguré à Saint-Brieuc le monument (1) élevé à la mémoire du docteur Jules Rochard, né dans cette ville en 1819.

Des discours furent prononcés par MM. le baron Nielly, secrétaire du Comité du monument ; Servain, 1er adjoint, remplaçant le Maire, empêché ; Cunéo, inspecteur général du service de santé de la marine ; Monod, membre de l'Académie de médecine.

M. le baron Nielly s'est attaché à faire ressortir la haute valeur de l'hygiéniste et surtout les vertus de l'homme privé, dont il a longuement vanté le désintéressement, la bonté de cœur et la générosité d'âme. Il a fait connaître cette particularité que Rochard était doué d'une mémoire prodigieuse, « qui lui permettait de réciter impeccablement le théâtre et la poésie des anciens et des modernes ».

Après M. Nielly, M. Servain est venu publiquement proclamer que la municipalité de Saint-Brieuc avait décidé, dans sa séance du 1er avril, de donner le nom du regretté savant et philanthrope à une rue et à une place de sa ville natale.

Dans une allocution, d'une irréprochable tenue littéraire, le Dr Monod a rendu hommage, au nom de l'Académie de médecine, qu'il représentait à la cérémonie, à celui pour qui il avait toujours professé « une respectueuse amitié, une grande estime et une profonde admiration ». Il a parlé, avec sa compétence autorisée, de l'*Histoire de la Chirurgie* de Rochard, « ce livre merveilleux, où avec une science, une clarté et une verve vraiment incomparables, remontant jusqu'aux origines de notre art, il le montrait sortant des ténèbres de l'empirisme, progressant peu à peu, pour arriver enfin à l'éclatante

(1) « Sur la stèle de marbre dur, dont le fût s'érige sur une base de ce granit breton cher au patriotisme celtique de notre grand disparu, domine son image, où l'artiste a rappelé, non les traits du dernier âge, mais la physionomie aux yeux doux et profonds de l'homme en pleine force de talent, en toute sa puissance de vie et de production intellectuelle.

« Une figure de femme, simplement drapée, accompagne, debout, la stèle dans une noble attitude de méditation, la main droite posée sur l'ancre symbolique, tandis que la main gauche tient, appuyé sur la hanche, un livre qu'un doigt maintient entr'ouvert à la page évocatrice des pensées qui l'absorbent...

« Çà et là, des attributs rappelant le maître, gratifié des palmes de la forte science et du doux savoir..... » *Discours de M. Nielly.*

lumière, qui, à la faveur de l'antisepsie, ou plus simplement de la propreté chirurgicale, brille aujourd'hui à tous les yeux... »

M. le Dr Monod a fait revivre un épisode de la vie de Rochard, où celui-ci témoigna du plus admirable sang-froid et aussi d'un remarquable esprit d'à-propos.

« Il avait été victime du stupide attentat que vous connaissez bien. Pendant sa longue convalescence, qu'avaient précédée des jours douloureux où l'on craignait pour sa vie, il put voir, aux nombreux témoignages de sympathie qui affluèrent de toutes parts, combien il était aimé. De retour parmi nous, guéri — mais conservant dans le côté la balle qui l'avait frappé — sa première apparition dans l'enceinte académique fut saluée de longs applaudissements. Lorsque le silence se fit, Rochard se leva pour remercier. Il le fit en deux mots pleins de spirituelle bonhomie — affirmant à ses collègues qu'il ne gardait de l'incident qu'un peu de plomb dans le corps et beaucoup de reconnaissance dans le cœur. »

Enfin, M. Cunéo, inspecteur général du service de santé de la marine, a retracé la glorieuse carrière de celui qui, dans tous les postes qu'il a successivement occupés, s'est toujours montré supérieur à sa situation, si élevée fût-elle dans la hiérarchie. Il n'a pas manqué non plus d'exalter l'écrivain, d'une précision et d'une lucidité incomparables, l'orateur, le sociologue, l'éducateur, le travailleur infatigable, mais qui ne laissait jamais rien trahir de sa fatigue et savait être courtois et affable avec tous ceux qui l'approchaient. M. Cunéo a terminé en exprimant l'espoir que la marine saura témoigner sa gratitude à son illustre chef en mettant à la proue d'un de ses navires l'image du grand chirurgien et en inscrivant à la poupe le nom de Jules Rochard.

VIEUX-NEUF MÉDICAL

L'artillerie céleste.

Le Dr Vidal vient de présenter à l'Académie des sciences un mémoire qui a pour objet de démontrer qu'on peut empêcher la chute de la grêle en bombardant les nuages.

Le procédé consiste à envoyer vers la voûte céleste des fusées-pétards à une altitude de 400 mètres environ, ou des coups de mortier-tromblon.

La cause essentielle du phénomène de la grêle étant produite par la congélation de l'eau sous l'action de décharges électriques répétées, il suffirait de troubler cette action électrique.

Et le bombardement des nuages, moyen assez simple mais un peu coûteux, amènerait, paraît-il, la préservation de la zone menacée.

C'est en 1854 qu'un modeste pharmacien de Saint-Brieuc, M. Charles Le Maout, mit en lumière pour la première fois la corrélation étroite qui existe entre le régime des pluies et les ébranlements aériens produits par des canonnades prolongées.

Cette découverte eut son point de départ dans la guerre de Crimée. Pendant toute cette guerre, Le Maout, qui habitait Saint-Brieuc, crut remarquer que les canonnades dont Sébastopol était le théâtre avaient leur répercussion sur la météorologie locale, encore que plus de 600 lieues séparassent la Crimée de la Bretagne.

La guerre d'Italie, qui survint quelques années après, le confirma dans ses premières hypothèses. De là à se demander si ce qui n'était

qu'un accident involontaire ne pourrait pas, le cas échéant, devenir une loi expérimentale, il n'y avait qu'un pas pour un homme d'imagination comme Le Maout : la théorie de la pluie artificielle était trouvée. Restait à la faire accepter du monde savant. Le Maout, encouragé par un ancien officier de marine, M. Tramblay, s'adressa à cet effet au gouvernement et à l'Académie des sciences. L'Académie ne put que lui donner acte de son ingénieuse théorie ; quant au gouvernement, à qui Le Maout demandait de procéder sur divers points du territoire à des expériences de canonnades météorologiques, il ne crut pas la question assez mûre. La guerre de 1870 survint dans l'intervalle et la découverte du brave pharmacien breton parut définitivement enterrée.

Elle ne faisait que sommeiller.

Cette guerre même de 1870, durant laquelle il tomba tant de pluie et de neige, aurait pu être pour Le Maout une nouvelle confirmation de l'excellence de sa théorie. Malheureusement, Le Maout était mort, et ce furent les Américains qui, en 1877, essayèrent les premiers de donner une solution pratique à l'ingénieuse découverte de notre compatriote.

ÉCHOS DE PARTOUT

Médecins lauréats de l'Académie française.

L'Académie française vient de couronner l'ouvrage de M. le Dr Feuvrier, intitulé : *Trois ans à la cour de Perse*, et la thèse de M. le Dr S. Le Maguet sur *le Monde médical parisien sous le grand Roi.*

(*Journal de Méd. de Bordeaux.*)

Médecins auteurs dramatiques.

Chez M. Poirrier, sénateur de la Seine, récemment, soirée tout à fait intéressante, avec la représentation d'une revue remplie d'esprit, dont l'auteur était un des gendres de la famille, M. le Dr Regnard : pourquoi ne pas le nommer, puisque l'œuvre est charmante ? Titre de la revue : *Changement de siècle*, avec Mlle Lejeune, du Vaudeville, comme commère, et Mlle Fériel, la jolie pensionnaire du théâtre Michel, de Pétersbourg, qui se repose à Paris de ses succès russes. Mlle Fériel, en plate-forme mobile, s'est fait applaudir comme chanteuse, autant que comme diseuse. Dans l'assistance : M. le Dr et Mme Pozzi. (*Gazette méd. de Paris.*)

La série des fameuses représentations annuelles de La Mothe-Saint-Héraye (Deux-Sèvres) s'est continuée le 9 septembre par la représentation *Au temps de Charles VII*, pièce de M. P. Corneille (1).

Une importante partition avait été écrite par M. Louis Giraudias ; la figuration et les chœurs étaient fournis par des jeunes gens et des jeunes filles de la petite ville, les rôles étaient tenus par une phalange d'artistes et d'amateurs de talent.

Enfin, un décor d'une nature toute spéciale, brossé par M. de

(1) M. P. Corneille est, nous l'avons dit déjà, docteur en médecine, et docteur pratiquant, mais qui trouve le loisir d'écrire des pièces de théâtre dont quelques-unes d'un beau souffle.

Ménorval, et planté à même les arbres et les rochers qui forment le cadre naturel de la scène rustique, offrait une reconstitution tout à fait originale du château de Beauté, résidence d'Agnès Sorel.
(*La Paix.*)

Un étudiant en médecine, globe-trotter.

L'étudiant lyonnais Paul Brun, qui entreprit, le 4 septembre 1897, un voyage autour du monde, va revenir. Son voyage fut naturellement fertile en incidents de toutes sortes. Au Natal, entre autres, il fut arrêté par les Anglais qui le prenaient pour un espion. Il fut relâché au bout de 48 heures, pendant lesquelles il était resté sans nourriture. Les études médicales auxquelles il s'était livré à Lyon pendant plusieurs années lui furent d'un grand secours et il donna notamment des soins aux Boërs. (*Lyon médical.*)

Un évadé de la médecine, commissaire de police.

Dans les premiers jours du mois d'août, est mort M. André, commissaire de police de la Ville de Paris, chef de la 3e brigade des recherches à la préfecture de police, décédé à l'âge de 45 ans.

M. André, qui était plus spécialement chargé de la recherche des anarchistes, était entré dans l'administration il y a quinze ans environ. Il était, à cette époque, attaché en qualité d'interne en médecine à l'infirmerie centrale des prisons de la Seine. (*La Liberté.*)

Un évadé de la pharmacie devenu ministre.

Sur un immeuble, situé rue Saint-Dominique et portant le no 3, le Comité des inscriptions parisiennes va apposer une plaque portant la mention suivante :

Dans cette maison
habita
Jean-Baptiste Dumas,
chimiste
secrétaire perpétuel
de l'Académie des sciences,
membre de l'Académie française.
Né à Alais le 16 juillet 1800,
Mort à Cannes le 11 avril 1884.

Ce que ne dit pas cette inscription, un peu brève, c'est que Jean-Baptiste Dumas fut un des plus grands chimistes du siècle, qu'il fut ministre de l'agriculture et du commerce en 1850, sénateur de l'empire, et, enfin, conseiller municipal de Paris.

En cette dernière qualité, Jean-Baptiste Dumas rendit les plus grands services ; il s'occupa avec activité de la question de l'assainissement, de la question des égouts ; c'est à lui, enfin, que nous devons de pouvoir boire, à Paris, de l'eau potable ; les plans d'adduction des eaux de la Dhuis sont en effet de Jean-Baptiste Dumas, et c'est aux efforts de ce chimiste qu'on doit leur exécution.
(*Echo de Paris.*)

Le capitaine Pallier et la médecine.

La sœur du capitaine Pallier, dont on n'a pas oublié la fin lamentable, au Sénégal, a épousé son cousin germain le Dr Pallier, qui se trouve être, par ce mariage, en même temps que le cousin, le beau-frère de l'héroïque officier.

Legs à l'Académie de médecine.

L'Académie de médecine vient d'accepter le legs, à elle fait par M. Jean-Baptiste Raynal, d'une somme de 66,000 francs, à la charge d'employer les deux tiers de la somme léguée à la construction de la salle des séances de l'Académie et un tiers à fonder un prix biennal pour le meilleur travail sur une question d'hygiène publique ou de police sanitaire vétérinaire.

(*Gazette méd. de Paris.*)



CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Réponses

Phtisiques célèbres (IV ; VI). — Dans la remarquable communication qu'il a faite, il y a quelques semaines, à l'Académie de médecine sur les *hémorragies nevropathiques*, le professeur Lancereaux a établi que les hémoptysies, attribuées la plupart du temps à la tuberculose, ont fréquemment donné aux médecins l'illusion de la curabilité de cette maladie.

« Il importe donc de savoir, a-t-il ajouté, qu'un certain nombre d'hémoptysies de l'adolescence et même de l'âge adulte sont indépendantes de la tuberculose. Pour le prouver, nous commencerons par rappeler que quelques-uns de nos maîtres, et Rayer en particulier, nous ont appris qu'ils avaient eu des hémoptysies dans leur jeunesse sans avoir jamais été phtisiques. Plusieurs de nos camarades d'étude, au nombre desquels notre regretté collègue Péan, ont été atteints de ce même accident, sans se plus mal porter. Dans une pratique déjà longue, il m'est arrivé d'observer un grand nombre de malades, dont plusieurs avaient été considérés comme tuberculeux, et qui, malgré une ou plusieurs hémoptysies, avaient leurs poumons parfaitement intacts. »

Finie, ce nous semble, la légende de Péan tuberculeux guéri !

A. C.

Descendance des médecins (VII, 248). — Ce qui est intéressant au point de vue héréditaire ce sont les médecins célèbres, fils de médecins célèbres eux-mêmes.

Paul Dubois, chirurgien en chef de la Maternité et baron, était le fils du fameux baron Antoine Dubois, l'accoucheur de l'impératrice, qui aida à la naissance de *l'Aiglon*, dirait M. Rostand, — et qui donna son nom à une rue, connue des étudiants en médecine.

Le professeur *Bouchardat* est le fils de l'ancien professeur d'hygiène de la Faculté de médecine de Paris.

Le professeur *Trélat* était le fils du médecin de la Salpêtrière, qui fut ministre en 1848. Voir la biographie de *Trélat* par le Dr Monod, (in *Gazette des hôpitaux*).

Le professeur de physiologie *Jules Béclard*, doyen de la Faculté de Paris avant M. Brouardel, était le fils de l'illustre anatomiste du même nom.

Le Dr *Pelletan*, médecin de la Charité, était le fils du professeur Pelletan, de la Faculté de Paris.

Nonat, le gynécologiste, était le neveu du professeur Thénard ; *Verneuil*, le chirurgien, neveu de Bérard, le physiologiste.

Quant à la dynastie des Broca, elle remonte au grand-père de M. Auguste Broca, chirurgien des hôpitaux actuel. Le grand-père, surnommé *Broca* la M..., à cause de la violence de ses expressions, était déjà connu dans toute la Gironde comme un chirurgien émérite et fort en g...

M. Callamand cite comme dynasties médicales les Richet, Nélaton, Charcot, Fournier, Chauffard, Rochard ; il oublie Roger, Barth, Wurtz et surtout les Béclard, Maygrier, Triboulet, Legroux, Hirtz, etc., etc... Quant au professeur Brouardel... le doyen actuel n'a pas l'honneur d'avoir de fils, bien que ce nom soit porté par deux médecins, tous deux docteurs.

Dr Mathot.

— Puisque tout le monde parle de ses ascendants et quelques-uns même de leurs descendants, voulez-vous me permettre d'ajouter encore à la liste déjà longue des familles médicales une famille qui m'est chère : la mienne. Ma grand'mère était sage-femme en chef à la Maternité ; M. Charrier, mon père, a été interne des hôpitaux, et chef de clinique d'accouchements, et votre serviteur, est ancien interne des hôpitaux, ancien chef de clinique médicale à l'Hôtel-Dieu.

Dr Charrier.

— N'en déplaise à la « Lectrice » de la *Chronique*, les deux Broca, agrégés de la Faculté, sont bel et bien les deux fils de l'illustre anthropologiste, qui était lui-même le fils d'un médecin de la Gironde ; un autre Broca, leur cousin, est actuellement étudiant en médecine.

Le docteur Reclus, dans les ascendants duquel on compte plusieurs médecins, a trois neveux médecins : le Dr Faure, chirurgien des hôpitaux et agrégé, déjà cité ; le frère du précédent, médecin à Paris ; le Dr Boussy. Le Dr Œttinger, médecin des hôpitaux, est le beau-frère du Dr Reclus.

Le docteur Gasne, médecin à Paris, a deux fils : l'aîné, ancien interne ; le second, interne des hôpitaux.

Le docteur Jalaguier, agrégé et chirurgien des hôpitaux, a un frère interne des hôpitaux.

Le docteur Pierre Delbet est fils et neveu de médecins ; son cousin, Paul Delbet, est chef de clinique à la Faculté.

Le docteur Morestin, chirurgien des hôpitaux, est fils d'un médecin de la Martinique.

Un fils du docteur Proust est prosecteur.

Et combien d'autres que j'oublie !

Un Lecteur.

— Puisque vous vous appliquez à signaler dans la *Chronique médicale* les noms de nos confrères qui peuvent s'honorer de leur parenté médicale, laissez-moi vous aider à réparer un oubli et vous indiquer une de ces familles où les générations médicales se succèdent depuis un siècle entier et dont les membres qui lui appartiennent ont le droit d'être fiers : c'est celle du baron Boyer, chirurgien de l'empereur Napoléon Ier, auteur du Traité, autrefois classique, de chirurgie, membre de l'Institut, etc. Une des filles du baron Boyer épousa le professeur Roux, membre de l'Institut, pro-

fesseur de clinique chirurgicale, qui succéda à Dupuytren dans la chaire de l'Hôtel-Dieu. Le fils du baron Boyer, Philippe Boyer, fut agrégé de la Faculté et successivement chirurgien de Saint-Louis et de l'Hôtel-Dieu.

La fille du professeur Roux épousa le Dr A. Danyau, chirurgien en chef de la Maternité, membre de l'Académie de médecine, fils lui-même d'un accoucheur célèbre, le Dr Danyau, également membre de l'Académie de médecine.

J'eus l'honneur d'entrer dans cette famille en épousant la fille du Dr Danyau, et j'étais moi-même fils d'un médecin très honoré de Péronne, qui mourut doyen des médecins des épidémies de France.

Enfin, le mariage d'une de mes filles avec le Dr Chauffard, agrégé de la Faculté, médecin de l'hôpital Cochin, a continué la filiation.

Vous rappellerai-je que mon gendre Chauffard est lui-même le fils du professeur Chauffard, dont les titres médicaux ne sont pas oubliés? Ce dernier était lui-même le fils du Dr Chauffard, d'Avignon, membre associé de l'Académie de médecine, qui jouissait, tant dans le monde scientifique que dans la région du Midi, d'une haute autorité et d'une grande réputation.

Bucquoy.

— M. Roger, l'intelligent agrégé de la Faculté de Paris, n'est pas parent du regretté Henri Roger, ancien président de l'Académie de médecine. Ce dernier n'a pas laissé d'enfants ; mais il avait deux neveux médecins : le Dr E. Besnier, médecin de Saint-Louis, et le Dr Descroizilles, médecin de l'hôpital des Enfants malades.

Dr Dureau.

— La famille de notre confrère Paul Boncour ne détient pas le « record » pour le nombre de ses membres docteurs en médecine. Permettez-moi de vous signaler la mienne :

Jacques Sicard, D. M. M., 1720-1799, mon trisaïeul, médecin à Carcassonne;

Vital Sicard, D. M. M., 1772-1825, mon bisaïeul, chirurgien de l'hôpital de Carcassonne ;

Anne Sicard, D. M. M., 1805-1828, mon grand-oncle ;

Henri Sicard, D. M. M., agrégé des Facultés de médecine, doyen de la Faculté des sciences de Lyon, chevalier de la Légion d'honneur, 1837-1894, mon père ;

Louis Sicard, D. M. M., 1862-1893, mon frère.

Et du côté maternel :

J.-N. Roux de Brignoles, D. M. M., chirurgien des hôpitaux de Marseille, professeur à l'Ecole de médecine, mon grand-père ;

Joseph Roux, D. M. M., chirurgien de la marine, chevalier de la Légion d'honneur, mon grand-oncle ;

J.-S. Roux de Brignoles, D. M. M., professeur à l'Ecole de médecine de Marseille, 1827-1896, mon oncle ;

Et Gabriel Roux de Brignoles, D. M. M., professeur à l'Ecole de médecine, chirurgien des hôpitaux de Marseille, mon cousin germain.

Je suis, moi, le dixième docteur en médecine de ma famille.

Dr Sicard de Plauzoles,
D. M. P. (1897)

— La fille du romancier Ferdinand Fabre (qui avait fait des études médicales) s'est mariée avec un de nos confrères, alors qu'il était étudiant en médecine. Dr P. M.

— Le Dr *Oulmont*, médecin des hôpitaux, n'est-il pas le fils d'un docteur, ancienne médaille d'or des hôpitaux de Paris et fondateur du prix Oulmont?

Parmi les oubliés : le Dr *Netter*, médecin de l'hôpital Trousseau, professeur agrégé près de la Faculté de Paris, etc., n'est-il pas le fils du Dr *A. Netter*, officier de la Légion d'honneur, ex-bibliothécaire à la faculté de Nancy, médecin principal en retraite, auteur de *l'Intuition dans les découvertes et inventions, ses rapports avec le positivisme et le darwinisme*, Strasbourg, Treuttel et Wurtz, 1879 ?

Le Dr Widal, médecin des hôpitaux, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, n'est-il pas le fils du Dr Widal, médecin principal en retraite ?

Le Dr *Chatin*, professeur à la Sorbonne, n'est-il pas le fils du professeur Chatin, ancien directeur de l'Ecole de pharmacie de Paris ?

Hippocrate me pardonne si j'en ai encore oublié et si d'autres confrères se réclament de leur parenté médicale !!!

Dr Michaut.

— Si tu parles encore des familles médicales, tu peux dire que mon père, le professeur Armand de Fleury, professeur de thérapeutique et médecin des hôpitaux à Bordeaux, avait un cousin, le Dr Arthur de Fleury, qui exerçait avec distinction à Angoulême ; et qu il a eu deux fils, l'un qui écrit cette lettre et l'autre qui est actuellement interne des hôpitaux à Bordeaux.

Maurice de Fleury.

— Le Dr de Beurmann est le gendre de Regnault, ancien professeur de pharmacologie, et non le gendre de Blache.

Ajoutez : Lepage, accoucheur, gendre du Dr Peyron, ancien directeur de l'Assistance publique ; Dr Legal, rue de Longchamp, petit-neveu de Jobert, de Lamballe ; Nimier, professeur au Val-de-Grâce, gendre du Dr Colin, ancien directeur des services de santé de la guerre ; Dr Segond, agrégé de chirurgie, fils du Dr Segond, qui a lâché la médecine et est devenu l'artiste connu sous le nom italien de Segondini ; le Dr Dolbeau, fils de l'ancien professeur de la Faculté. Dr B. P.

Le Jardin médicinal de Pincourt (VI, 627 ; VII, 152). — Je puis aisément compléter et rectifier les détails intéressants donnés par M. Paul Pérot. Je me suis fort occupé de Nicolas de Blégny, et j'ai lu à la *Société historique du VIe arrondissement*, une note biographique concernant ce personnage. (Voir le Bulletin de cette société, 1898, p. 82 ; 1899, p. 96.) Cette notice paraîtra, à peu près entière, dans un prochain numéro de ce recueil ; je dis à peu près, parce que je serai obligé de supprimer certaines parties relatives à un procès d'avortement et autres détails techniques, qui seraient déplacés dans un journal non médical. Quoi qu'il en soit, j'ai visité, en 1858, les terrains de la maison de Pincourt, et la plupart des bâtiments occupés par la maison de santé de Blégny, sa fabrique de bandages, etc., existaient encore ; j'en ai conservé le dessin. Cette maison de santé

ouverte, selon le prospectus pour les étrangers de passage à Paris, se trouvant malades, ne tarda pas à être signalée comme ayant une autre destination : on prouva bientôt au lieutenant de police La Reynie qu'au contraire les étrangers y entraient bien portants et en sortaient malades ; et, en 1693, de Blégny fut arrêté et conduit à la prison de For-Lévêque, puis à celle d'Angers.

On jugera de l'activité de de Blégny par les titres et fonctions ci-après, dont il s'est dit possesseur, la preuve manquant pour quelques-uns. On l'a connu successivement : compagnon chirurgien, apothicaire, chirurgien barbier, chirurgien des pauvres de la paroisse Saint-Cosme, chirurgien de la reine Marie-Thérèse, procureur syndic des sages-femmes dites mal reçues, un des six apothicaires privilégiés de la Cour, chirurgien du corps de Monsieur, frère du Roi, bandagiste herniaire, docteur en médecine de la Faculté de Caen, président de l'Académie des nouvelles découvertes, professeur dans l'art de faire des perruques, fondateur d'un laboratoire de chimie, inventeur d'une cafetière et d'une chocolatière, chevalier de la commanderie hospitalière du Saint-Esprit de Montpellier, seigneur d'Autun et de Cerilly, etc., etc. Sans doute il lui sera beaucoup pardonné, parce qu'il s'est beaucoup remué, mais pour nous, bibliographes-historiographes, ce confrère a droit à une grande part d'indulgence. Il a un titre de gloire indéniable, il est le fondateur du premier journal de médecine, publié en 1679, sous le titre : *Nouvelles Découvertes sur toutes les parties de la médecine*, et peut-être aussi l'auteur, en 1691, du premier almanach Bottin *les Adresses de la ville de Paris avec le trésor des Almanachs, Livre commode*, etc. Dr A. DUREAU.

Les Epaves de la médecine (VI, 251, 407). — Deux médecins du roi Louis IV, l'un Heroldus, depuis évêque d'Amiens, l'autre de qui le nom n'est pas rapporté, mais qui était de Salerne, se prirent un jour à discuter ; après un bel assaut de savoir, la discussion dégénéra en une violente querelle.

Le Salernitain, dépité de n'avoir pas su donner l'explication de quelques mots grecs attribués à différentes maladies, résolut de s'en venger sur son adversaire.

Un jour qu'il se trouvait avec ce dernier à la table du roi, il enduisit de poison l'ongle de son grand doigt et le plongea dans la poivrade où son adversaire trempait ses morceaux. A peine Deroldus en eut-il absorbé quelques-uns qu'il se sentit malade, se doutant bien d'être empoisonné, il prit force thériaque et fut guéri au bout de trois jours.

A la première fois qu'il se trouva depuis à la table du roi avec le Salernitain, il cacha du poison entre les doigts et le répandit sur les mets destinés à son compère. Celui-ci, empoisonné à son tour, recourut en vain aux ressources de son propre art : il fut obligé pour échapper à la mort d'implorer le secours de son adversaire. Celui-ci, cédant aux prières du roi, le guérit, mais imparfaitement, et à dessein. De sorte que le mal s'étant porté sur un pied, le malheureux Salernitain dut en subir l'amputation qui fut faite par des chirurgiens.

(Anecdote rapportée dans la chronique latine du moine Richer, composée vers la fin du x[e] siècle, croit-on, et publiée pour la première fois en 1839.) Dr LARRIEU.

qu'un accident involontaire ne pourrait pas, le cas échéant, devenir une loi expérimentale, il n'y avait qu'un pas pour un homme d'imagination comme Le Maout : la théorie de la pluie artificielle était trouvée. Restait à la faire accepter du monde savant. Le Maout, encouragé par un ancien officier de marine, M. Tramblay, s'adressa à cet effet au gouvernement et à l'Académie des sciences. L'Académie ne put que lui donner acte de son ingénieuse théorie ; quant au gouvernement, à qui Le Maout demandait de procéder sur divers points du territoire à des expériences de canonnades météorologiques, il ne crut pas la question assez mûre. La guerre de 1870 survint dans l'intervalle et la découverte du brave pharmacien breton parut définitivement enterrée.

Elle ne faisait que sommeiller.

Cette guerre même de 1870, durant laquelle il tomba tant de pluie et de neige, aurait pu être pour Le Maout une nouvelle confirmation de l'excellence de sa théorie. Malheureusement, Le Maout était mort, et ce furent les Américains qui, en 1877, essayèrent les premiers de donner une solution pratique à l'ingénieuse découverte de notre compatriote.

ÉCHOS DE PARTOUT

Médecins lauréats de l'Académie française.

L'Académie française vient de couronner l'ouvrage de M. le Dr Feuvrier, intitulé : *Trois ans à la cour de Perse*, et la thèse de M. le Dr S. Le Maguet sur *le Monde médical parisien sous le grand Roi.*

(*Journal de Méd. de Bordeaux.*)

Médecins auteurs dramatiques.

Chez M. Poirrier, sénateur de la Seine, récemment, soirée tout à fait intéressante, avec la représentation d'une revue remplie d'esprit, dont l'auteur était un des gendres de la famille. M. le Dr Regnard : pourquoi ne pas le nommer, puisque l'œuvre est charmante ? Titre de la revue : *Changement de siècle*, avec Mlle Lejeune, du Vaudeville, comme commère, et Mlle Fériel, la jolie pensionnaire du théâtre Michel, de Pétersbourg, qui se repose à Paris de ses succès russes. Mlle Fériel, en plate-forme mobile, s'est fait applaudir comme chanteuse, autant que comme diseuse. Dans l'assistance : M. le Dr et Mme Pozzi. (*Gazette méd. de Paris.*)

La série des fameuses représentations annuelles de La Mothe-Saint-Héraye (Deux-Sèvres) s'est continuée le 9 septembre par la représentation *Au temps de Charles VII*, pièce de M. P. Corneille (1).

Une importante partition avait été écrite par M. Louis Giraudias ; la figuration et les chœurs étaient fournis par des jeunes gens et des jeunes filles de la petite ville, les rôles étaient tenus par une phalange d'artistes et d'amateurs de talent.

Enfin, un décor d'une nature toute spéciale, brossé par M. de

(1) M. P. Corneille est, nous l'avons dit déjà, docteur en médecine, et docteur pratiquant, mais qui trouve le loisir d'écrire des pièces de théâtre dont quelques-unes d'un beau souffle.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

La Médecine et les médecins au temps de Molière, par M. le Dr Delvaille, de Bayonne. Biarritz, imprimerie et lithographie A. Lamaignière.

Notes de parasitologie sino-japonaise, par le Pr Raphaël Blanchard; planches I à IV. Paris, Georges Carré et C. Naud, éditeurs, 3, rue Racine. Extrait des *Archives de parasitologie*.

La Vérité sur la vie et la mort du prince Rodolphe de Habsbourg, par la princesse Odescalchi. Paris, aux bureaux de la « Revue des Revues », 12, avenue de l'Opéra. (Extrait de la *Revue des Revues*, n° du 15 octobre 1899.)

Les Névropathes, par le Dr E. Monin. Paris, Société d'éditions scientifiques, place de l'Ecole-de-Médecine. (*Sera analysé.*)

La Médication caeodylique, ses origines, ses résultats (Extrait du journal « Le Mois thérapeutique », 30 avril 1900).

Le Théâtre espagnol, par Alfred Morel-Fatio et Léo Rouanet. Paris, Albert Fontemoing, éditeur, 4, rue Le Goff.

Biarritz, ses ressources hygiéniques et thérapeutiques, par le Dr Jean Lobit. Biarritz, imprimerie A. Lamaignère, 1900.

Les Instituts Zander et la méeanothérapie, par le Dr Pierre Régnier. Paris, Libraires associés, 13, rue de Buci, 1900.

Les Urologues, par le Dr Meige. Tirage à part des *Archives de Médecine*.

Corridas de Toros, par D. Caldine. Illustrations de Charles Roussel. Paris, Société libre d'éditions des gens de lettres, 22, rue Le-Peletier, deuxième édition.

Les Fumisteries à la salle de garde, par le Dr Mathot. Dessins de Collombar. Paris, Société d'éditions littéraires, 4, rue Antoine-Dubois. (*Sera analysé.*)

Le Nourrisson ; alimentation et hygiène ; enfants débiles, enfants nés à terme, par Pierre Budin, professeur de clinique obstétricale à la Faculté de médecine de Paris. Paris, O. Doin, éditeur, 8, place de l'Odéon, 1900. (*Sera analysé.*)

Infeetion des eaux minérales par le coli-bacille, par le Dr Ed. Lagelouze.

Premier Congrès international de la Presse médicale. Paris, 26-28 *juillet* 1900 ; informations générales sur le Congrès. Paris, *Institut international de bibliographie scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, 1900.

De la durée des fonetions d'agrégé dans les Facultés de médeeine françaises, par le Pr Grasset. (Congrès international d'enseignement supérieur, Paris, juillet-août 1900, section de médecine.)

Etude elinique de la fonction kinesthésique (sens musculaire), *mesure de la sensation d'innervation motrice dans un membre immobile tendu*, par le Dr Grasset (XIIIe Congrès international de médecine. Paris, Août 1900 : Section de neurologie.)

Etude du traitement de l'épididymite blennorrhagique par le stypage, par le Dr J. Roger. Paris, Jouve et Boyer, 15, rue Racine, 1900.

Vieilles Maisons, vieux papiers, par G. Lenotre. Paris, librairie académique Perrin, 1900. (*Sera analysé.*)

Le Bain nasal, par le Dr J.-G.-A. Depierris, médecin-consultant aux eaux de Cauterets (Hautes-Pyrénées). Paris, imprimerie Hugonis, 1899.

Pausanias, tragédie en cinq actes et en vers, par le Dr E. Bissieu. Autun, imprimerie du Sacré-Cœur, 1900.

Comment on se défend contre les maladies du cœur, la lutte pour la vie, par le Dr Henry Labonne. Paris, au journal « l'Edition française », 29, rue de Seine. (*Sera analysé.*)

Vers l'Avenir (1789-1900) ! revue-féerie en deux actes et cinq tableaux, en vers, par le Dr Jules Rengade. Montgredien et Cie, éditeurs, Librairie illustrée, rue Saint-Joseph, 8, Paris.

Le Kalagua, nouvel antiseptique végétal, par Charles Patin. Bruxelles, 1900.

Communication sur le traitement des rétrécissements uréthraux par l'électrolyse linéaire, par le Dr J.-A. Fort, de Paris. Paris, Goupy, 71, rue de Rennes, 1900.

Limites de la accion de los poderes publicos en la aplicacion de los preceptos de la profilaxis, etc., par le Dr Rodriguez Mendez. IXe Congrès Internacional de higiene y Demografia. Madrid, 1898.

La Croix-Rouge en Extrême-Orient, par le professeur Nagao Ariga. Paris, Pedone, 13, rue Soufflot, 13, 1900.

Dissertation sur l'emploi de la morphine, de la vésication cantharidienne et de la saignée dans les complications grippales, par S. E. le Dr Issa-Hamdy Pacha (Caire). Paris, Imprimerie de l'Institut de bibliographie, 93, boulevard Saint-Germain, 1900.

CORRESPONDANCE

Marat physicien.

Lyon, 31 juillet 1900.

MONSIEUR LE Dr CABANÈS, Directeur de la *Chronique médicale*.

Je viens de trouver, dans la collection du *Journal général de France*, une intéressante lettre de MARAT, que je m'empresse de vous communiquer. J'ignore si cette lettre a déjà été exhumée. Je la livre à l'érudition des lecteurs de la *Chronique médicale*.

Agréez, monsieur le directeur, mes compliments distingués.

H. DUVAL.

Lettre de M. Marat à M. Gregoire.

Paris, 10 mai 1789.

J'ai lu avec plaisir, monsieur, votre mémoire sur les iris de bulles de savon. L'annonce que fit une feuille publique, peu après que le mien eut été couronné, ayant donné lieu à l'invitation qui vous fut adressée par un amateur, de publier votre écrit tel qu'il avait été envoyé à l'Académie, vous vous êtes imposé l'obligation de le soumettre à mon examen. Sensible à cette marque de confiance et de délicatesse, je me fais un devoir à mon tour de déclarer que quoique cet ouvrage ait été

presque entièrement refondu depuis l'époque du concours, je ne réclame rien dans les changements que vous y avez faits Je suis, etc.

MARAT.

(*Journal général de France*, no 73 ; jeudi, 18 juin 1789, page 307).

*
* *

Le théâtre médical au Japon

Un récent article du directeur de la Comédie-Française et la présence d'uue troupe japonaise dans un théâtre de la rue de Paris à l'Exposition universelle me donnent l'occasion d'ajouter quelques notes à l'article auquel vous avez bien voulu donner l'hospitalité dans la *Chronique medicale* (no 17, 1900). Il y a, du reste, une observation que je désirerais vivement, mon cher ré dacteur en chef, vous voir ajouter en note à mon dernier article sur le théâtre japonais, et qui, du reste, a bien son importance au point de vue de ce que l'on pourrait appeler *l'esthétique réaliste de l'agonie au théâtre.* Les acteurs japonais rappelés par les applaudissements du public (importation européenne) ne reviennent jamais saluer le public avec ce sourire, de modestie contrainte et d'orgueil contenu que prennent nos comédiens. L'acteur tué sur la scène ne se relève point pour venir faire la révérence. L'actrice morte ne reprend pas un air souriant pour répondre au rappel des spectateurs enthousiasmés. Bien au contraire, quand la toile se rouvre, chacun reprend son rôle et continue le jeu de scène interrompu à la fermeture du rideau. Cela laisse croire que la représentation s'est terminée derrière la toile et contribue à donner au spectateur une illusion plus complète. J'imagine la surprise que doit causer aux Orientaux cette habitude profondément ridicule, qui conduit l'acteur poignardé et qu'on vient de voir tomber mort, revenir saluer le public plein de la joie de son succès. Aucun critique dramatique n'a parlé de cette supériorité du jeu des acteurs japonais sur les nôtres ou tout au moins de cette preuve de goût et de modestie qui fait effacer l'acteur devant son rôle Espérons qu'Antoine adoptera cette habitude un jour ou l'autre.

Encore un point intéressant pour les amateurs du réalisme au théâtre : le dialogue du groupe des comparses. Quatre, cinq personnages *parlent en même temps*, sans attendre que le dialogue des voisins soit achevé, comme cela a, du reste, lieu dans la vie quotidienne, où l'on n'attend pas que son voisin ait fini la conversation qu'il entretient pour répondre à une tierce personne Cette technique théâtrale donne beaucoup de vie à la scène, si elle enlève parfois un peu de clarté à la déclamation. Le jeu des acteurs est, d'ailleurs, en général, assez bien réglé pour que tout ce qu'ils disent soit perçu par les auditeurs les plus éloignés de la scène.

Feu Sarcey, qui s'indignait tant de voir les acteurs du Théâtre-Libre jouer le dos tourné au public, ignorait sans doute que c'était d'une pratique courante au Japon : je note ce détail, parce qu'aucun voyageur, à ma connaissance, n'en a parlé.

Et puisque Mme Sada Yacco et la troupe japonaise de l'Exposition universelle de 1900 remettent cette question sur le tapis de l'actualité,

l'enthousiasme que paraît susciter cette mime d'Extrême-Orient parmi les journalistes et certains acteurs français (dont M. Mounet-Sully) prouve simplement qu'on ne connaît pas en France la haute valeur artistique des comédiens japonais.

C'est ignorer les usages du Japon que d'affirmer, comme le faisait dernièrement M. Jules Claretie (*le Journal*, 30 août 1900 : *Deux comédiennes*) que Mme Sada Yacco (la mime du théâtre Loïe Fuller de la rue de Paris) est « *la* SEULE *femme* autorisée à se montrer sur un théâtre en ce moment au Japon »; et que « *les rôles féminins, dans le théâtre japonais, sont remplis par des hommes*, comme ils l'étaient dans le théâtre antique » (1). M. Claretie paraît ne pas avoir lu l'article de la *Chronique*, où je disais qu'il y a au Japon des théâtres où *tous* les rôles sont tenus par des femmes (2). Prétendre comme l'écrit le même chroniqueur, que les Gueschas ne peuvent habiter un autre quartier que le leur, est également très risqué, car nous connaissons des Gueschas qui habitent des ambassades, cela pour une bonne raison : c'est qu'elles ont épousé des ambassadeurs.

Quant à dire que Mme Sada Yacco est la *Duse du Japon*, c'est montrer qu'on ignore à la fois et la langue de la Duse et celle de Mme Sada Yacco. La pantomime que représente cette mime n'est, en effet qu'une parade arrangée pour le goût des boulevardiers, et jamais une pareille parade ne pourra révéler ce que peut valoir une tragédienne japonaise. M. Claretie est peut-être, quoi qu'en pense M. L. Muhlfeld, un excellent directeur de théâtre en France, mais il passerait pour un bien mauvais critique théâtral au Japon, et même pour un critique artistique bien peu informé, s'il s'avisait de comparer Hokusaï à Corot (il est vrai qu'un autre orateur officiel a dernièrement comparé Daumier à Hokusaï..) Daumier, Corot !!!... Pauvre Hokusaï ! Ce n'était point la peine vraiment qu'Edmond de Goncourt te consacrât un livre entier pour subir ces surprenantes comparaisons !

Dr MICHAUT.

---

(1) *Chronique médicale*, page 515, nº 17, au sujet de l'ordonnance de police donnant aux femmes le droit de paraître sur les planches.

(2) En Chine, lisions-nous ces jours derniers dans un périodique littéraire justement estimé, le *Mercure de France* (nº de septembre 1900), « les acteurs chargés des rôles féminins dans les théâtres populaires sont les éphèbes préférés des gros mandarins, dans la période des chaleurs surtout. Ces baladins, jouvenceaux de 12 à 15 ans, pour la plupart, sont plus vicieux que les pierreuses de nos ports de mer.

« Ceci me rappelle une aventure arrivée à un marin de mes amis lors de sa première croisière en Chine. Ce brave garçon, assistant à une représentation dramatique, tomba subitement amoureux de l'héroïne de la pièce, et confia ses impressions à l'un des entremetteurs officiels qui font, en quelque sorte, partie de la compagnie artistique. Ce dernier se chargea de la transaction honorable et prévint le lieutenant B... qu'il recevrait la visite de la personne désirée, le lendemain soir à la nuit, moyennant le paiement d'une somme convenue.

« Mon ami attendait donc en son logement l'arrivée discrète de la belle, lorsque celle-ci fit son apparition dans la rue, escortée de porteurs de lanternes et de musiciens. Déjà déconcerté par cet appareil tapageur, que devint l'amoureux lorsque, ayant introduit la princesse dans sa chambre à coucher, il s'aperçut, au début de sa galante entreprise, qu'il avait affaire à un personnage du même sexe que lui ?. .. »

C'est un trait de mœurs qui méritait, n'est-il pas vrai, de ne pas être perdu ? (N. de la R.)

Paris. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr.

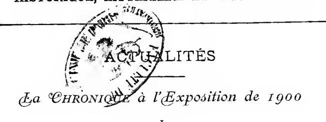
Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

7e ANNÉE N° 19 1er OCTOBRE 1900

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE



ACTUALITÉS

La Chronique à l'Exposition de 1900

I

Exposition centennale de peinture (*Grand Palais*).

Ce qu'il nous est donné de voir, nous ne le reverrons plus jamais, tout au moins en son ensemble. Cette réunion exceptionnelle de merveilles, venues de tous les musées ignorés de province, de collections privées encore plus inconnues, tout cela, dans un avenir proche, va disparaître. La tristesse de ne pouvoir *revoir* se mêle à l'orgueil d'avoir connu cet assemblage d'œuvres d'art, qui ne représente rien moins que toute l'histoire de la peinture du dix-neuvième siècle, depuis David jusqu'à Manet, sans compter la sculpture, depuis Rude jusqu'à Barrias et Rodin.

Le médecin a le droit, comme d'autres, d'y faire son miel et de retenir ce qui le séduit. Beaucoup de toiles, de dessins touchent à notre profession. Il nous semble qu'il nous appartient d'en parler dans cette Revue qui est, pour nous autres médecins, à la fois le périodique littéraire qui distrait et le journal scientifique qui instruit.

Voyons d'abord les portraits d'ancêtres.

Le médecin *Alphonse Leroy* (venu du musée de Montpellier), peint par *David*, dont il était le médecin particulier. C'est un portrait comme le peintre officiel de Napoléon Ier savait les peindre, et cependant il ne fait pas oublier les merveilleux portraits à la mine de plomb qui ornent la galerie latérale du 1er étage, en bordure du dôme elliptique.

Le portrait de *Zimmermann,* par *Gros.* Zimmermann est, comme on sait, l'auteur du *Traité de la Solitude* et de la *Dissertation sur l'Irritabilité.*

Tout à côté, une charmante petite aquarelle d'Isabey, représentant le roi de Rome (dont le Dr Cabanès a diagnostiqué la maladie) à l'âge de 4 ans 1/2 (du Musée de Nancy). Nous trouvons plus loin le portrait du sévère baron *Corvisart,* le médecin de Napolon Ier, par Jean-Jacques *Lagrenée.*

Dans ces mêmes salles, il faut voir deux peintures de *Daumier,* auquel sa ville natale vient d'élever un monument. Parmi beaucoup d'autres chefs-d'œuvre du grand peintre, l'*Amateur,* qui vient de la collection de notre confrère, le chirurgien-dentiste *Viau,*

professeur à l'Ecole dentaire de Paris, un amateur passionné de bons tableaux et un enthousiaste de Daumier.

Daumier a là deux toiles, représentant *le Malade Imaginaire*, qui auraient pu illustrer la conférence du Professeur Debove (une de ces toiles appartient à M. Enault Petterie).

Le *Professeur Cornil* a envoyé à l'Exposition de nombreux spécimens de sa collection : des *Millet* (Les Lavandières, Le Bûcheron) ; deux *Mallet* (Le Mariage, Le Divorce).

M. Viau a adressé plusieurs lions de Saint-Marcel par *Cabin;* une messe noire du Sabbat, par le peintre romantique *Louis Boulanger*.

Nous remarquons encore une très précise reproduction de l'*Ancien Hôtel-Dieu de Paris*, par *Brunet-Debaisnes*.

C'est le souterrain si lugubre de l'ancienne salle d'autopsie, sur les bords de la Seine, près du pont Saint-Charles, et que quelques confrères déjà vieux se rappellent encore.

Il y a de nombreuses agonies au Salon centennal et décennal ! Aucune n'est aussi réaliste que celle de ce soldat de la retraite de Russie, dont le visage se gerce et dont les yeux déjà ternes donnent une impression inoubliable.

L'*Episode de la Retraite de Russie*, par *Boissard de Boisdenier*, exposé au Salon de 1835, touche aussi à nos souvenirs littéraires. C'est chez Boissard que *Gautier* rencontra pour la première fois *Baudelaire* à l'hôtel Pimodan, où l'on s'enivrait de haschich (*Paradis artificiels*, de Baudelaire).

M. Paul Meurice a exposé une rareté : un dessin à la plume de *Th. Gautier* (Botin et Titania) et la célèbre vision moyennageuse qui montre V. Hugo comme un dessinateur d'une fantaisie à la Robida.

Non loin de là, un buste en plâtre de *Xavier Bichat*, par *Besson* (sorti du musée de Lons-le-Saunier) ; émacié et maladif, il fait songer au premier Consul.

Plus loin, dans l'Exposition, nous trouvons le portrait bitumineux et pensif de M. *Paul Reclus*, par *E. Bordes*, déjà vu en 1892 au Salon.

Plusieurs médaillons de nos maîtres : Le *Tillaux*, de Chaplain (1892), et son *Labadie-Lagrave*.

Le Dr *Riche* de Paul Beville (médaillé).

Peu de scènes médicales. *L'Auscultation*, de *Lucien Kugge*, une médaille de bronze de l'Exposition Universelle, d'une très jolie exécution de miniature

Sans sortir de la note professionnelle, n'aurions-nous pas mauvaise grâce à passer sous silence les beaux portraits du frère du chirurgien de l'hôpital du Midi, F. *Humbert*, dont un Jules *Lemaître* à sa table de travail, et chose extraordinaire, sans pipe aux dents, les joues et le front couperosés de plaques eczémateuses, qui ont été prises à un moment où sans doute notre grand critique littéraire et théâtral souffrait d'une dermatose.

J'en passe... d'autres trouveront encore à glaner — dans les sections étrangères et au petit Palais : la médecine y a ses petites entrées, si la chirurgie s'intéresse aux passerelles...

Dr MATHOT.

(*A suivre.*)



Histoire de la Médecine

L'origine du mot « goutte » appliqué à une maladie.

De quand date le mot « goutte » appliqué à la diathèse que l'on sait?

Ecrit pour la première fois au XIIIe siècle, lisons-nous dans le très savant ouvrage que le Dr Delpeuch vient de publier (1), le mot « goutte » eût été un anachronisme; il doit être reporté dans son temps et dans son milieu véritables, c'est-à-dire quatre ou cinq siècles plus avant.

La plupart des auteurs reproduisent, sans y changer grand'chose, cette phrase de Guilbert: « *Goutte.* Ce nom peu scientifique, donné à la maladie que nous allons décrire, méritait de naître dans un siècle barbare. En effet, si l'on en croit les plus savants glossaires, il s'est montré pour la première fois dans un écrit d'un certain Rodolphe qui florissait en 1270. »

Le passage invoqué par les glossaires et par Guilbert est loin d'être le plus ancien où se lise le mot *goutte*, mais il est assez piquant et il y a lieu d'en donner le texte exact.

Raoul Bocking (Rodulphus Bockingus), moine dominicain, était le confesseur de saint Richard, évêque de Chichester. Quelques années après la mort de l'évêque, mort survenue en 1253, il écrivit sa vie ; elle a été imprimée dans les *Acta Sanctorum*. Il y raconte divers miracles et, entre autres, le suivant : « Un certain Richard de Catham remplissait les fonctions d'intendant, de bailli comme on dit vulgairement, dans la maison de saint Richard. Cet homme avait de fréquentes attaques de goutte, maladie qu'on nomme podagre ou arthritis, *gutta quam podagram vel arteticam vocant*. Or, un jour, il en souffrait au point de ne pouvoir remuer les pieds. Le saint évêque l'apprit et lui envoya la paire de bottes, *botas*, qu'il portait d'habitude ; le malade s'en chaussa et aussitôt on put voir, par sa pleine guérison, ce que le contact des pieds sacrés du bienheureux Richard avait pu communiquer de vertu à la peau d'un animal mort, car la guérison fut si complète, comme lui-même le répétait bien haut, qu'il ne sentit jamais plus la moindre atteinte de son mal ».

Avant l'époque (1260 à 1270) où le moine Raoul écrivait, Villehardouin, mort en 1213, avait dit, dans son histoire de la quatrième croisade : « Li Quiens (comte) Hues de Saint-Pol qui malades ere d'une grant maladie de *gote* qui le tenait es genols et es piez ».

Garnier de Sainte-Maxence, dans sa Vie de Thomas Becket écrite en 1572, avait célébré les miracles accomplis sur la tombe du martyr : les morts ressuscités, les bossus redressés, les *gutus* guéris.

Enfin Ditmar (976-1018), qui fut évêque de Mersebourg, avait écrit dans sa Chronique : « Du temps de l'abbé Godescalk, il y avait un moine nommé Alaric dont la tête eut beaucoup à souffrir de la migraine, affection qui a deux causes et qui vient soit de la goutte, *ex gutta*, soit des vers ».

(1) *Histoire des maladies* : *la goutte et le rhumatisme*, par Armand Delpeuch. Paris, G. Carré et Naud, 1900. 1 vol. in-8 carré, avec 10 planches hors texte, dont 1 en chromotypographie.

Les glossaires de du Cange, de Lacurne de Sainte-Palaye, de Raynouard renferment encore nombre d'exemples montrant le mot *goutte* employé sous sa forme latine, française ou romane, aux XIe, XIIe, XIIIe siècles.

Mais toutes ces citations sont empruntées à des chroniqueurs ou à des poètes, aucune ne l'est à un médecin; et pourtant la littérature médicale était déjà riche à cette époque, grâce aux Salernitains. Le mot *goutte* n'est pas absolument proscrit de cette dernière, mais il y est rare. Il y a un contraste évident entre la facilité avec laquelle *gote* et ses équivalents viennent sous la plume des écrivains profanes et la répugnance que paraissent éprouver les médecins à l'employer. Ce fait seul fait soupçonner que le mot a une origine populaire.

Au IXe siècle, le mot *gutta* est déjà en usage pour désigner une maladie ou plutôt un ensemble d'affections. Nous avons cité un manuscrit (M. S. 11218) où on lit une formule : *ad gutta artctritica aut podagrica qui in junctura sedit*, mais il n'y a là qu'une interpolation un peu moins ancienne que le reste du manuscrit, qui remonte au IXe ou même au VIIIe siècle. En revanche, on ne saurait élever la même objection au sujet du M. S. 11219, dans lequel est le *Liber medicinalis* dont il a été déjà question.

Or, c'est à mainte reprise et dans le corps même de cet ouvrage que le mot *gutta* se rencontre avec une acception et dans des conditions qui nous apprennent la véritable origine et le sens exact de ce mot au IXe siècle, date du manuscrit.

Ces exemples, et d'autres encore que nous passons sous silence, éclairent le sens qu'on donnait alors au mot de goutte : il désignait une disposition générale, une diathèse qui pouvait se révéler par diverses affections, telles que l'arthritis, le podagre, le lumbago et d'autres encore.

Trouvailles Curieuses et Documents inédits

Un médecin juge de Marie-Antoinette ; autobiographie du citoyen Roussillon

Parmi les documents curieux qui ont été dispersés au feu des enchères à la première vente d'autographes d'Etienne Charavay, il en est un qui, pour nous médecins, et surtout pour ceux qui se sont attachés à l'étude du drame révolutionnaire, méritait de ne pas passer inaperçu.

Grâce à l'obligeance de M. Noël Charavay, nous avons obtenu d'en prendre copie avant la vente, et nous pouvons ainsi donner la primeur de sa publication aux lecteurs de la « Chronique ».

Il s'agit d'une pétition, envoyée par le citoyen Roussillon, qui joua un rôle des plus actifs pendant la Terreur et fut, entre autres choses, l'un des juges de Marie-Antoinette ; il s'agit, disons-nous, d'une pétition, adressée par ce confrère, assez ignoré en tant que médecin, au ministre de la guerre, pour être réintégré

dans un grade de médecin de l'armée. C'est une véritable autobiographie, dans le style emphatique, redondant de l'époque, d'autant plus intéressante que le personnage est un de ceux dont il est fait à peine mention dans les ouvrages consacrés à l'histoire de la Révolution : à ce seul point de vue, la pièce valait d'être conservée pour les annalistes futurs.

« Le royalisme humilié le 13 vendémiaire, mais qui n'a pas renoncé à ses projets perfides, après avoir voulu étouffer notre Constitution naissante, anéantir la représentation nationale et la liberté, cherche par tous les moyens à perdre ceux qui ont combattu pour elle, le 10 août, le 14 juillet et le 13 vendémiaire.

« Après avoir recommencé ma philosophie à Paris, y avoir étudié quinze ans les sciences naturelles et toutes les parties de l'art de guérir, je servis comme officier de santé dans la marine, et ensuite je fus employé comme officier de santé en chef dans les colonies du Sénégal et de Juda en Afrique avec le brevet de correspondant du jardin des plantes et du cabinet d'histoire naturelle. Chargé de faire des recherches, je rendis des services à cette science, mais ma philantropie pour les Affricains et mon humanité pour les soldats, m'ayant mérité la haine des agents du despotique en 88, je fus déporté en France. Dès ce moment, je sentis l'aiguillon de la liberté; en 89. je combattis pour elle, et n'ai cessé de le faire depuis cette époque.

« En 91, je fus choisi par les sçavans de Paris et nommé officier de santé en chef et naturaliste pour le voyage autour du monde décrété par l'Assemblée constituante. M'étant prononcé fortement contre le roy parjure et déserteur, échapé par hazard au massacre du Champ de Mars, enfermé deux mois au secret à l'Abbaye par Lafayette et ses gens, condamné d'avance par le tribunal du 6[e] arrondissement, comparu deux fois devant lui, je ne dus la vie qu'à l'amnistie de l'Assemblée constituante. Je perdis mon emploi autour du monde. Je m'en consolai le 10 août en aidant à renverser le thrône. Dans la suite le gouvernement tira parti de mon énergie dans plusieurs missions importantes et je devins électeur et juge.

« Rentré dans mon premier état, je fus envoyé par décret de la Convention comme commissaire, pour rétablir la salubrité, partout où avaient passé et séjourné les armées prussiennes et autrichiennes, lors de l'invasion de notre territoire, et pour la seconde fois la Convention décréta mention honorable de ma conduite au procès-verbal.

« Peu de temps après, je me présentai au Conseil de santé, qui, sur deux de ses rapports, me fit nommer par le Conseil exécutif médecin en chef de l'armée des Antilles, et ensuite je devins membre de ce même Conseil. Après plusieurs inspections dans le nord en cette qualité, je fus envoyé au midi. Le service de santé de l'armée des Pyrénées orientales se trouvait dans un si mauvais état, que mon inspection finie, les représentants du peuple, le général Doppet et Dugommier mon ami, m'engagèrent à donner ma démission de membre du Conseil de santé et me retinrent à cette armée, comme médecin en chef, ce qui déplut au Conseil de santé. Ayant été plus, je pouvais être moins : cependant ce Con-

seil qui avait fait donner un effet rétroactif à la loi du 3 ventôse, m'envoya des questions à répondre aux termes de cette même loi. J'y obéis et le conseil dut être satisfait de mes réponses puisqu'il me laissa à mon poste, et qu'il ne fit aucune observation. Sa correspondance avec moi avant cette époque, surtout les attestations autenthiques ci-jointes prouvent combien j'ai été utile à cette armée, dans un climat dévorant, qui ajoutait de nouvelles causes de maladie à celles qui sont inhérentes au métier de soldat.

« Je ne devais pas échaper (*sic*) à la réaction des ennemis de la liberté. Aussi fus-je suspendu de mes fonctions, comme terroriste. Le Conseil de santé y applaudit tout-bas. Envoyé à Paris, je m'y trouvai proscrit et affiché par les meneurs réactifs de ma section, forcé de me cacher quatre mois, mourant de faim, pour me soustraire à leurs poignards, je n'ai quitté ma retraite que pour défendre la représentation nationale contre ces assassins le 13 vendémiaire.

« Le Comité de salut public, d'après la loi qui a réintégré les militaires et autres employés, m'a réintégré aussi dans mes fonctions, et j'avais reçu l'ordre du ministre de me rendre à mon poste ; mais des membres du Conseil de santé dont je fus le collègue, qui outre que j'avois 12 ans d'ancien service distingué, m'avoient fait employer comme médecin en chef de l'armée des Antilles, comme je l'ai dit, et par conséquent examiné, et jugé mes talents sous tous les rapports, oubliant le compte avantageux qu'ils avoient rendu de moi au Comité de salut public, dans un rapport qu'ils lui firent sur le service de santé de l'armée des Pyrénées-Orientales, ces hommes, dis-je, mes anciens collègues que j'avais cru justes, aux lumières desquels j'aime à rendre justice, je ne sais par quel oubli, par quelles contradictions, ils ont attendu trois ans pour faire ces observations sur moi.

« Je ne sais comment, ni pour quoi, ils ont attendu ce moment pour faire des observations au ministre sur ma réintégration qui ne les regarde pas, ayant été suspendu pour trop de chaleur patriotique. Ce Conseil dit au ministre que quand j'ai été nommé médecin en chef, je n'avais pas passé par l'exercice de médecin ordinaire ; mais dans ce cas, ce seroit le Conseil lui-même qui aurait eu tort puisque, comme je l'ai dit, ce fut lui qui me présenta deux fois au Conseil exécutif, pour me faire nommer médecin en chef ? pourquoi a-t-il attendu trois ans pour me reprocher sa propre faute. Mais ce n'en fut pas une, car le Conseil comme les autres sçavans de Paris me rendoient bien plus de justice, surtout avant la révolution ; mais aujourd'hui *dat veniam multis, vexat aristocratia columbas*. Les membres de ce Conseil ajoutent que je n'ai pas passé par les épreuves nécessaires depuis ma seconde nomination de médecin en chef à l'armée des Pyrénées. C'est encore une erreur, un oubli du Conseil, j'ai en mon pouvoir les questions qu'il m'adressa à l'armée, et les preuves des réponses que j'y fis malgré l'effet rétroactif qu'ils avaient fait donner à cette loi, qui avoit révolté à un tel point les hommes instruits que le Conseil fut obligé d'y renoncer. Le Conseil fut satisfait sans doute de mes réponses puisqu'il ne me fit alors aucune observation, comme je l'ai dit tant de fois, que je restai à mon poste, et que j'y serais encore, sans la réaction. Sa corres-

pondance avec moi depuis mes réponses, dans laquelle il loue mon travail, prouve que j'avais bien répondu. Ses observations aujourd'hui ne peuvent qu'être contradictoires et récriminatoires, je l'ai déjà prouvé.

« Le Conseil, par ses observations tardives, voudroit-il me faire un crime aujourd'hui d'avoir préféré dans ma jeunesse la chirurgie à la médecine, quoique j'eusse étudié l'une et l'autre ? C'est parce que je trouvai plus de certitude dans la chirurgie que dans la médecine, que la première a des principes sûrs, et que la seconde, excepté l'hygiène, est hypothétique, et pleine de charlatanisme tant qu'on ne la rapprochera pas de la nature, de son état primitif. C'est en la simplifiant pour les soldats, en la débarrassant de la polypharmacie que je leur ai été utile dans un climat destructeur ; si par cette pratique qui m'a réussi, j'ai déplu à mes ennemis, je m'en félicite. Mais le Conseil de santé aurait-il reproché jadis aux célèbres Louis, Petit, Dessault, chirurgiens, de ne pas savoir la médecine ? Ferait-il aujourd'hui ce reproche à Pelletan, Peyrille, Dubois, Grossier, Heurteloup, membres de ce même Conseil ? Je ne le pense pas. Celui qui eut plus, peut être moins, et je soutiens que la chirurgie est plus difficile que la médecine. La première est la science des faits, la seconde chez trop d'individus n'est que la science des mots ; et pour l'homme qui après la philosophie, a étudié les sciences naturelles ou physiques, les différentes parties de l'art de guérir, cet art lui-même n'est, ne fut, et ne sera qu'un pour lui, comme pour tout homme de bonne foi. Je ne prétends pas me comparer aux grands hommes que je cite ; mais j'ai été disciple de tous, et le Conseil, jadis, sçavoit que j'avois profité de leurs lumières (j'en ai les preuves authentiques), comme de celles de Jussieu pour la botanique et de celles de Fourcroy pour la chimie. Celui-ci depuis 15 ans se disoit mon ami ; il contribua à mon avancement. Sa correspondance comme celle d'autres sçavans le prouve. Je n'ai pas démérité, ni dégénéré depuis ; mais quelques discidences d'opinion n'ont que trop éloigné des hommes faits pour s'estimer, et j'aime à croire que le Conseil n'est pas dirigé par de pareils motifs.

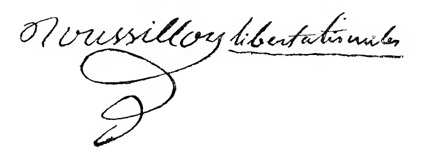
« Enfin, le Conseil de santé ajoute que ma réintégration est sans objet, l'armée des Pyrénées à laquelle j'étois attaché étant *passée à celle d'Italie.*

« Mais seroit-ce là une raison pour que je ne fusse plus employé, moi père de famille, sans autre fortune que mes talents et mon amour pour l'humanité et la liberté, qui ne suis, en outre, dans aucun des cas prévus par la loi du licenciement ? Le Conseil voudroit-il, quand il le pourroit faire, rapporter l'arrêté du Comité de salut public et le décret de la Convention dont il émane, qui m'a réintégré, et par là m'enlever mon honneur, mon existence et le fruit de mes anciens services dans mon état et de ceux que j'ai rendus à la liberté et à la justice pendant la Révolution ? Je ne le pense pas, et, dans tous les cas, je compterois toujours sur la protection du gouvernement et sur la justice du ministre.

« J'ajouterai encore, que le conseil occupe à l'armée où j'étais, mes collègues officiers de santé en chef, que forcé d'abandonner en partant tous mes effets, mes observations sur les causes des maladies particulières au climat de la Catalogne, qui deviendront

utiles à l'humanité se trouvant sous les scellés, avec mes autres papiers, j'ai un double motif pour retourner à mon poste, dans mon grade ou comme médecin ordinaire, soit à Toulouse, Montpellier ou Perpignan où l'on a conservé des médecins qui n'ont ni mes services, ni mes autres droits. Je demande à y retourner jusqu'à ce que la loi rendue pour épurer les états-majors et autres employés dans les armées ait été exécutée. Allors je serois employé dans mon grade, parce que, sans rien préjuger, il est des officiers de santé en chef qui se trouvent dans le cas de cette loi, et j'ajouterai qu'il en est qui n'ont été nommés que par intérim, et que Morus, médecin en chef des côtes de Brest, jadis des Antilles, n'y a été placé que par ampliation et d'après mon consentement, le gouvernement m'ayant donné une mission temporaire lorsque je fus nommé à cette place dont j'ai le brevet. J'ai joint ici les preuves authentiques de mes bons services à l'armée des Pyrénées orientales. Les autres pièces justificatives sont déposées à la 5e division dans les bureaux du citoyen *Ory*. Je demande justice au ministre *pro famâ* et *pro fame*, mon passeport, mes frais de route ou mes vivres, jusqu'à ce que je sois employé dans une autre armée et dans mon grade (1).

Vive la République !



---

(1) Le document porte, en marge de la 1re page, l'apostille suivante :

« Renvoyé au ministre de la guerre avec invitation de prendre en considération la demande de cet officier de santé qui joint l'instruction au patriotisme.

« Gl. Barras. »

En marge de la 3e page :

« J'ai connu le citoyen Roussillon dès le commencement de la Révolution pour un patriote très attaché à la cause de la liberté et pour un naturaliste-médecin estimé de plusieurs autres collègues dans l'art de guérir, tels que Fourcroy.

« Je pense qu'on lui doit de le remettre dans les places que la République lui avait confiées, et où il n'a été persécuté qu'à cause de son patriotisme très prononcé et de sa haine pour des préjugés que caressent beaucoup trop une infinité de gens de l'art et qu'il a voulu avec raison extirper.

« F. Lanthenas,
membre du Corps législatif et médecin. »

Informations de la « Chronique »

Notre gravure

Nos lecteurs n'ont peut-être pas perdu le souvenir des deux pièces que nous avons publiées dans notre n° du 1er juin dernier ; deux cartes d'entrée à des cours de médecine, d'une facture si différente, suivant l'époque à laquelle elles appartenaient.

Le document ci-dessous s'explique de lui-même. Il tire son intérêt des deux signatures qui le revêtent : celle de Cuvier et celle de Jussieu. L'original fait partie de notre collection personnelle d'autographes, et nous sommes heureux de pouvoir en donner ici un fac-simile, reproduit avec une parfaite exactitude par les procédés habituels.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE.

MUSEUM NATIONAL D'HIST NAT.

JE soussigné George Cuvier Remplissant les fonctions du cit. mertrud Professeur d'anatomie comparée au Muséum National d'Histoire Naturelle, certifie que le Citoyen pierre nicolas Benoit âgé de 38 ans natif de neuilly Canton de franciade Département de la Seine a suivi avec assiduité le Cours public d'anatomie comparée que j'ay fait pendant l'an 5. et 6.e de la République Française.

A Paris, ce 18 messidor l'an six de la République Française, une et indivisible.

G Cuvier

Visé par le Directeur

A Paris, ce 22 messidor l'an six de la République Française, une et indivisible.

Jussieu

directeur

Les Evadés de la Pharmacie.

La mort d'Edouard Grimaux a fourni l'occasion de rappeler que le grand chimiste, qui s'est surtout fait connaître par des travaux de chimie théorique, avait débuté par la pharmacie.

Ne pourrions-nous profiter de la circonstance pour dresser la liste de ceux que nous appellerons les *évadés de la pharmacie*, indiquant de la sorte que nous n'entendons parler que de ceux qui, ayant complètement abandonné leurs premières études, se sont définitivement tournés dans une autre direction ?

De ce nombre étaient : Claude Bernard, J.-B. Dumas, ainsi que nous le rappelions dans un article récent, qui, de simple élève en pharmacie, devint plus tard ministre, secrétaire perpétuel de l'Institut et membre de l'Académie française.

On avait cru jusqu'à ces derniers temps que Pasteur avait, lui aussi, passé par la boutique d'un apothicaire avant de se livrer à ses expériences mémorables. La vérité doit être ainsi rétablie, si nous nous en rapportons à l'étude si savamment documentée (1) de notre confrère, M. André Pontier, sur *l'Histoire de la Pharmacie* :

Vers 1840, le jeune Pasteur, élève au lycée de Besançon, se destinait à l'Ecole normale supérieure ; il suivait très assidûment les cours de chimie, de cette science qu'il devait illustrer si profondément plus tard au point de vue biologique.

A cette époque, les laboratoires de lycées étaient très pauvres en instruments et en produits chimiques ; les professeurs étaient donc obligés d'être sobres d'expériences. Dès lors, que fit notre jeune écolier? Il alla chez un pharmacien de la ville, professeur de chimie à l'Ecole secondaire de médecine et de pharmacie de Besançon, mettant à profit ses après-midi de congé, le jeudi. Là il se livrait, derrière les comptoirs du pharmacien, aux expériences de chimie qu'il avait vu opérer au collège ; il se familiarisa ainsi de très bonne heure avec les réactions et les propriétés organoleptiques des sels, des bases, des acides, etc. Ce modeste apprentissage technique lui donna certainement une supériorité sur ses concurrents dans les concours qu'il affronta par la suite.

En résumé, il puisa dans la pharmacie ses premières notions de manipulations; mais il ne fut jamais, en propres termes, ni élève en pharmacie, ni inscrit à aucune école.

A défaut de Pasteur, nous fera-t-on connaître d'autres célébrités à ajouter aux noms glorieux de Claude Bernard et de J.-B. Dumas ? Lavoisier n'avait-il pas été élève en pharmacie et n'aurait-il pas ainsi préludé à ses immortelles découvertes ?

A. C.

Congrès de l'Exposition universelle,

1er Congrès international de l'industrie et du commerce des spécialités pharmaceutiques.

On ne peut méconnaître la place considérable que tiennent aujourd'hui les produits spécialisés dans le commerce de la pharmacie. Les médecins ne sauraient se désintéresser d'une question où ils sont appelés à émettre un avis, qu'on nous permettra bien de dire autorisé. Il importe, en effet, que les produits qu'on soumet à

(1) Paris, O. Doin, éditeur, 8, place de l'Odéon, 1900.

leur appréciation présentent toutes garanties de pureté, de dosage et de bonne fabrication. Il faut également connaître la composition de ces produits, d'autant que souvent ils n'ont pas leurs similaires et que le médicament n'existe que sous cette forme.

On demandait un jour à un professeur éminent de la Faculté, qui a pris récemment sa retraite, pourquoi il prescrivait presque toujours des produits spécialisés, plutôt que de faire des prescriptions magistrales. « La raison en est des plus simples, répliqua-t-il : je dois avant tout faire une thérapeutique active. Or j'estime que les spécialités qui me sont présentées par des industriels honorables, et sous la garantie de leur nom, méritent bien plus confiance que les préparations faites par le premier pharmacien venu, quand ce n'est pas par son élève ou son apprenti ».

Assurément, le médecin doit savoir formuler, mais en présence de la marée montante des médicaments nouveaux, comment pourrait-il retenir leur posologie ; et ne risque-t-il pas, en trop se fiant à sa mémoire, de commettre des erreurs, qui pourraient être des plus préjudiciables à son client ?

Ces réflexions suffisent, semble-t-il, pour justifier un Congrès des spécialités. Le nom des organisateurs et des adhérents, parmi lesquels nous citerons MM. Victor Fumouze, Bertaut, Chassaing, Comar, Coirre, Girard, Leprince, Prunier, etc., etc., serait d'ailleurs là pour répondre de leur honorabilité.

Trois rapports principaux ont été présentés au Congrès : celui de M. Augendre, du *régime relatif à l'industrie des spécialités*, et de la *réglementation douanière*; celui de M. L. Comar, de la *garantie des marques de fabrique ;* enfin un troisième rapport sur le *commerce des spécialités pharmaceutiques dans les différents pays.*

A la suite de la lecture de ces rapports, le Congrès a voté les importantes propositions suivantes :

« Il est à désirer : 1° que dans chaque pays les restrictions légales ou administratives apportées à l'introduction et à la vente des spécialités pharmaceutiques n'aient d'autre but que d'assurer à la santé publique les garanties auxquelles elle a droit ; 2° que le régime du droit commun soit appliqué à ces produits, en ce qui concerne les restrictions légales, administratives ou fiscales (censure pour la publicité, timbres, impôts spéciaux, etc.), apportées aux moyens employés pour leur propagande ; 3° que, dans tous les pays où les spécialités pharmaceutiques ne sont pas admises librement, on réalise l'unification des formalités à remplir pour l'introduction et la vente des spécialités étrangères : ces formalités devraient surtout consister dans la déclaration, faite par les intéressés, des principes actifs de chaque préparation.

« Dans chaque traité de commerce, il devra être stipulé que les médicaments vendus sous le nom et le cachet du fabricant pourront être introduits dans les pays contractants, à la charge par les fabricants de se soumettre aux formalités prescrites par les lois du pays d'introduction.

« Il est à désirer: 1° que, dans les pays où les taxes douanières sont établies *ad valorem*, ces droits ne dépassent pas 10 0/0 de la valeur moyenne des produits, calculée suivant les prix de gros habituels; 2° que, dans les pays où les taxes douanières sont perçues sous forme de « droits spécifiques » calculés d'après le poids de la

marchandise, ces taxes soient graduées de façon à grever toutes les catégories de spécialités lourdes ou légères, dans la même proportion par rapport à leur valeur, sans jamais excéder 10 0/0 du prix de gros habituel des produits.

« Les marques de fabrique devant être protégées indépendamment des produits qu'elles revêtent, il en résulte que la marque de fabrique d'un médicament quelconque doit être protégée, même dans les pays où ce médicament est prohibé.

« Le nom d'un fabricant ou d'un inventeur, fût-il inscrit dans un Codex ou tout autre recueil officiel de médicaments, constitue une propriété qui doit être protégée partout, sans obligation de dépôt, à moins que ce fabricant n'en ait fait volontairement abandon au domaine public.

« L'emploi des désignations usuelles, telles que le nom scientifique d'un médicament ou le nom de la forme qu'il affecte, comme, par exemple, les mots: capsules, élixirs, globules, granules, ovules, pilules, poudre, sels, sirop, solution, suppositoires, vins, etc., étant absolument nécessaire dans bien des cas pour dénommer clairement les spécialités pharmaceutiques, il est à désirer que les marques de fabrique portant l'une desdites désignations, suivie du nom du fabricant ou de l'inventeur, soient acceptées en dépôt dans chaque pays, étant entendu que le dépôt ne concède au déposant aucun droit à la propriété de la désignation usuelle.

« La dénomination de fantaisie d'un médicament doit être protégée dans tous les pays à l'égal des dénominations de fantaisie des autres produits de l'industrie.

« Il est à désirer que tous les pays adoptent une législation uniforme au regard de la brevetabilité des produits industriels, y compris les médicaments. »

ÉCHOS DE PARTOUT

Les maladies des hommes célèbres.

Le général Borgnis-Desbordes vient de mourir. Il a succombé à une syncope, due à une ancienne maladie de cœur, après une opération. On avait cependant pris la précaution de ne pas l'anesthésier. L'abcès au foie qu'on a trouvé sous le bistouri n'a point été diagnostiqué de bonne heure, parce que le général n'était pas un malade facile à soigner. Avec son indomptable énergie, il pensait vaincre le mal et voulait en avoir raison *par la simple volonté !* Il avait négligé sa dysenterie initiale. Il plaisantait ou rabrouait les médecins, dont l'autorité morale n'arrivait point à le convaincre de la gravité de son état. Son optimisme le faisait se croire plus fort que la mort ! Et dire que ce sont là des hommes qui tiennent entre leurs mains des milliers de vies humaines !...

***

Lord Wolseley, commandant en chef des armées britanniques, est atteint, paraît-il, d'un cancer à la gorge ; la maladie aurait fait, ces derniers temps, des progrès effrayants.

L'impératrice Frédéric, mère de l'empereur d'Allemagne, souffre, depuis le mois d'avril dernier, de maux de reins qui ont occasionné en elle une assez grande faiblesse, et dont le point de départ a été, d'après le diagnostic des médecins, un fort refroidissement. L'impératrice marche encore très péniblement ; mais on espère néanmoins obtenir prochainement sa complète guérison.

*
* *

La mort prématurée du duc de Cobourg est due vraisemblablement à un *cancer placé entre le larynx et la langue.* Ce n'est que le 22 juin que les spécialistes de Vienne ont constaté la présence du mal qui ne pouvait être traité par la chirurgie, vu sa position anatomique. La maladie avait fait des progrès rapides, et la suffocation qui en est résultée samedi et dimanche derniers, était telle que tout avait été préparé en prévision de la trachéotomie à laquelle il eût fallu avoir recours si la mort n'était pas survenue. C'est la même maladie qui a enlevé l'empereur d'Allemagne, beau-frère de feu le duc de Cobourg, après de longs mois de souffrances horribles.

(*Gazctte médicale de Paris.*)

Consultation franco-turque.

Nous lisons dans le *Stamboul* (14 juillet), journal de Constantinople : « Le docteur Saïd bey, médecin particulier de S. M. I. le sultan, vient d'être chargé par son souverain d'assister à la consultation des médecins traitants de S. A. Djewad pacha, commandant en chef du 3e corps d'armée. Parmi les médecins se trouvaient MM. les docteurs de Brun et La Bonardière, professeurs de la Faculté française de médecine de Beyrouth. Ces deux praticiens français ont été l'objet de la haute faveur impériale pour les bons soins donnés à S. A. Djewad pacha ; ils ont assisté à la cérémonie du Selamlik... »

(*Lyon médical.*)

Patriotisme et Santé

L'ancien ministre français de Freycinet fait, en ce moment-ci, une cure aux eaux de Ragatz (Suisse). L'ancien ministre français de Galliffet est en traitement aux eaux de Marienbad.

Chacun entend le patriotisme à sa manière. Il y a sur ce point des valeurs fort différentes d'équation personnelles.

Ragatz ne vaut pas mieux que Néris (Allier), Sail-les-Bains (Loire), Ussat (Ariège), Dax (Landes), Chaudes-Aigues (Cantal). Brides, dans la Savoie, Santenay, dans la Côte-d'Or, peuvent rivaliser, comme eaux sulfatées sodiques mixtes, avec Marienbad.

En même temps et par un juste contraste, dont nos lecteurs ne manqueront pas de savourer la mordante ironie, tandis que nos hommes d'Etat émigrent vers les cures lointaines, trois souverains étrangers, l'un venu du fond de l'Asie, proclament la gloire des eaux françaises : le shah de Perse à Contrexéville, le khédive à Divonne, le roi de Grèce à Aix-les-Bains.

Quelle leçon pour notre patriotisme !

(*Monaco medical.*)

Prémonitions chez des hommes de génie.

La même nuit où brûla la cathédrale de Pise, Galilée, alors à Padoue, rêvait qu'il se promenait sur des charbons ardents et sur les cendres de cette cathédrale dévorée par les flammes. Il fit part de son rêve à ses connaissances, et, dix jours après, on apprit que le rêve avait été véridique. (Nelli, *Vie de Galilée*, 1563, p. 74.)

Pétrarque rêva que l'évêque Colonna venait le voir ; il lui demanda, dans son rêve, s'il devait aller avec lui ; mais l'évêque répondit : « Non, je ne veux pas que vous veniez avec moi », et tout en parlant il avait la physionomie d'un mourant. Vingt-cinq jours après, on apprit que Colonna était mort précisément la nuit du rêve de Pétrarque. (*La Lumière.*)

Prédictions sinistres.

L'empereur François-Joseph d'Autriche a encore onze ans à vivre. Il mourra exactement le 24 de février 1911, dans la quatre-vingt-unième année de son âge.

Le roi Léopold de Belgique rendra son âme à Dieu dans sept ans. Il cessera de vivre en 1907, le 5 mars.

Ce n'est pas une plaisanterie.

En 1885, dans les *Horoscopes de vingt-quatre souverains* (un volume in-18, paru chez Dentu, et qu'on peut consulter à la Nationale), le digne M. Magon de Grandselve annonçait de la sorte la mort du roi Humbert d'Italie :

« C'est à l'âge de cinquante-six ans et en l'année 1900 qu'est fixé le terme de cette existence.

« C'est à partir du 29 mai jusqu'au 29 juillet que se trouve la date fatale. »

Le roi Humbert a été assassiné le 29 juillet 1900.

La prédiction de l'honorable M. de Grandselve s'est réalisée. Pourquoi ses autres prédictions ne se réaliseraient-elles pas ?

(*Le Journal.*)

Féminisme médical.

Le *Bulletin des Lois* (d'Autriche-Hongrie) publie l'ordonnance de la direction de l'enseignement, prise en conformité avec les conclusions de la direction supérieure de santé, touchant l'acquisition du grade de docteur en médecine par les femmes.

Désormais, les femmes pourront obtenir ce grade, et des facilités devront être données pour qu'elles puissent dans ce but faire leurs études dans les Facultés de l'empire ; elles auront à passer les mêmes examens que les étudiants hommes.

Une deuxième ordonnance ouvre aussi aux femmes la profession de pharmacien : elles devront également faire preuve, pour cette profession, des mêmes connaissances que les hommes. Cependant une femme ne pourra être légalement à la tête d'une pharmacie qu'après avoir obtenu une autorisation spéciale du ministre de l'intérieur. (*Le Matin.*)

Les femmes pharmaciennes.

Un médecin allemand, le docteur Contzen, de Cologne, vient de publier les résultats de son enquête, presque officielle, sur l'emploi des femmes dans les pharmacies de la Hollande.

Cette monographie très intéressante apprend que, *sans aucun conflit*, les pharmaciens hollandais ont cru bon d'accueillir immédiatement dans leurs officines les femmes qui s'étaient munies des diplômes nécessaires. Les femmes élèves et aides pharmaciennes sont actuellement deux fois plus nombreuses dans le royaume de la reine Wilhelmine que les élèves et aides pharmaciens.

En France, la situation des pharmaciennes est toute différente ; elles sont encore trop peu nombreuses et trop disséminées pour qu'une enquête puisse être faite sur la situation générale qui leur sera faite.

Nouvelles Doctoresses.

Une Polonaise et une Russe viennent de soutenir, à Paris, leur thèse de doctorat en médecine. La Faculté les a reçues avec la mention « bien ».

Les deux nouvelles doctoresses s'appellent Mme Kritchewska, née Steinberg, et Mlle Zablondowsky. Nous laissera-t-on dire que Mlle Zablondowsky est brune, malgré la seconde syllabe de son nom ?

A remarquer également que celle des candidates qui se présentait avec le titre respectable de « Madame » a deux ans de moins que la jeune fille, laquelle est, du reste, en pleine jeunesse.

(*La Lanterne.*)

Les Doctoresses de fin d'année 1900.

Le féminisme, en baisse à la Sorbonne, triomphe à la Faculté de Médecine. Cette Faculté, dans la dernière semaine du 16 au 20 juillet, n'a pas diplômé moins de 12 doctoresses : Mmes Rachel Perlis, Steinberg-Kritchewska, Wulff; et Mlles Rechmiewska, Zablondowsky, Brajnikoff, Gouliaieff, Tolobowska, Lipinska, Balaban, Gorovitz, Przeciszewska.

Médecins artistes.

M. Paul Richer, qui est, en même temps, un neurologiste éminent et un statuaire de très grand talent, a présenté à l'Académie de Médecine un groupe de *Coureurs* en bronze. Ses coureurs, d'un fort beau modelé et d'une très remarquable exécution, ont ceci de particulier que chacune des trois statuettes qui composent le groupe est dans une attitude rigoureusement conforme à la vérité physiologique. A la Salpêtrière, et au champ de courses du Racing-Club, au bois de Boulogne, M. Richer, aidé de M. Londe, l'excellent directeur du laboratoire de photographie de la clinique des maladies nerveuses, a recueilli, par le procédé de Marey, de nombreuses séries de photographies instantanées de l'homme en course, et il a fixé, dans le bronze, les trois attitudes les plus typiques. Ce beau groupe, intéressant à plus d'un titre, est exposé, avec d'autres statues de même sorte et de même qualité d'art, aux Sports athlétiques du bois de Boulogne. Fait vraiment digne de remarque : M. Paul Richer, en appuyant son art sur la science, se trouve en parfait accord avec les statuaires de l'antiquité grecque, dont les coureurs sont tous dans des attitudes absolument conformes à la réalité, telle que la chronophotographie nous la montre aujourd'hui.

(*Gaz. Méd. de Paris.*)

Médecins agriculteurs.

M. le Dr Quintaa, sénateur républicain des Basses-Pyrénées, est décédé au Portet, sa ville natale. M. Quintaa était né en 1843. Il était médecin et agriculteur.

* * *

Une utile création à signaler; elle est due à notre confrère H. Rousseau. Il s'agit d'une école de colonisation. On y apprendra l'agriculture, l'hygiène pratique, etc... C'est une école purement utilitaire.

Pour plus de renseignements, s'adresser au Dr H. Rousseau, à Joinville le-Pont (Seine).

(*Correspondant médical*).

Médecins romanciers.

Vient de paraître chez Challamel un charmant volume : *Cœur d'esclave*, étude d'amour chez les nègres, de M. le Dr Edouard Dupouy, l'auteur estimé des *Chasses du Soudan*.

Médecins anthropologistes.

Le Dr Prunières, de Marvéjols, avait passé une grande partie de sa vie et consacré sa fortune en recherches dans les grottes, les tombeaux et autre monuments romains ou gaulois, assez nombreux en Lozère.

Il était ainsi parvenu à former une collection des plus curieuses, et aussi des plus instructives, en fait d'ossements humains et d'instruments préhistoriques et de l'époque gallo-romaine.

L'Etat vient d'acquérir de Mme veuve Prunières la collection du défunt docteur, laquelle ira prendre place au Muséum d'histoire naturelle.

(*La Lanterne.*)

Les Médecins et les Sports.

Un concours de sports athlétiques, auquel les *médecins militaires* anglais exclusivement ont pris part, vient d'avoir lieu à Londres. Il comprenait : course de 100 mètres, lancement de la balle de cricket, course d'un quart de mille, *course au pansement* (on court à un blessé, on le panse à deux endroits, et l'on revient au point de départ), saut en hauteur, tir, course d'un mille, saut en longueur, course en sacs, course d'un mille à bicyclette.

(*Gazette médicale de Paris.*)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Monuments à des médecins.

Un comité vient d'être constitué pour élever à Nantes un monument aux chirurgiens Chassaignac et Maisonneuve. Les souscriptions peuvent être adressées au secrétaire de la rédaction de la *Gazette médicale de Nantes*, ou à M. le Dr Bellouard, chirurgien de l'hôpital de Chantenay.

Nous sera-t-il permis, à ce propos, de rappeler qu'un des premiers, pour ne pas dire le premier, dans la presse médicale, nous avons rappelé à notre génération oublieuse la réparation qu'elle devait à la mémoire des deux illustres chirurgiens nantais ?

Bibliographia medica (*Index medicus*) (*a*).

Il y a cinquante ans, les bibliothécaires de nos grandes bibliothèques publiques étaient des savants de premier ordre, qui passaient une partie de leur vie à publier des ouvrages empreints d'une grande érudition : aussi, était-il parfois très difficile de les déranger pour leur demander un renseignement ou des documents dont on avait besoin en vue d'un travail personnel. Ajoutons que les recueils bibliographiques n'existaient pas à cette époque, et que les catalogues imprimés des dépôts publics étaient fort rares. Nous n'avions à notre disposition que la *Bibliographie de la France*, journal de la librairie ou du dépôt légal, recueil fort incomplet en ce temps-là, et encore bien incomplet aujourd'hui ; les recueils analogues, tels que le *Bookseller* pour l'Angleterre et le *Wochentliches verzeichniss* pour l'Allemagne, n'existaient pas encore.

Aujourd'hui, en ce qui concerne la médecine, les chercheurs seraient moins désorientés, en raison de tous les bulletins bibliographiques, qui, à l'instar des précédents, paraissent en Europe et en Amérique.

Malheureusement, la littérature médicale a pris, depuis quelques années, une telle importance, les livres et les journaux sont tellement nombreux que tout bibliothécaire, soucieux de remplir convenablement les fonctions qui lui sont confiées, fonctions qui font de lui un simple donneur de renseignements, a néanmoins beaucoup de peine à se tenir au courant de cette surabondance de travaux, malgré les recueils dont nous venons de parler.

Aussi avions-nous accueilli avec joie la venue, en 1879, de l'*Index medicus*, créé et dirigé par notre savant confrère et ami le Dr Billings, de Washington. Ce recueil mensuel nous apportait plusieurs milliers d'indications bibliographiques, recueillies dans un nombre considérable de périodiques, publiés dans le monde entier. Mais cette précieuse ressource, pour nous autres bibliothécaires, venait de nous manquer et nous en étions réduits à déplorer l'indifférence des savants, peu disposés à faire les sacrifices nécessaires pour un recueil de ce genre, que nous souhaitions voir naître en France pour succéder à celui d'Amérique.

Aussi est-ce avec une véritable satisfaction que nous enregistrons la création à Paris d'une *Bibliographia medica* (Indexm edicus), destinée à remplacer la publication semblable de Washington. Nous ajoutons que tous les bibliothécaires doivent une grande reconnaissance à notre confrère le Dr Marcel Baudouin. C'est, en effet, grâce à sa persévérance tenace qu'il a pu réaliser ce desideratum, encouragé d'ailleurs par MM. les professeurs Potain et Charles Richet, qui n'ont pas cru devoir reculer devant les difficultés matérielles considérables que présente une semblable publication.

Chaque indication bibliographique porte le nom de l'auteur, l'initiale de son prénom, le titre complet du mémoire donné dans sa langue originelle, avec traduction en français quand il s'agit de travaux russes, hongrois, danois, suédois, etc. L'indication du re-

---

(*a*) Recueil mensuel. Classement méthodique de la bibliographie internationale des sciences médicales. *Institut Bibliographique*, boulevard Saint-Germain, 93.

cueil, quand il s'agit d'un article de journal, comprend la date, la tomaison, le numéro initial, ainsi que le numéro final de la pagination.

La *Bibliographia medica* est un vade-mecum indispensable dans toutes les bibliothèques médicales; elle est également indispensable à tous ceux qui professent, écrivent ou font des recherches. Et c'est pourquoi nous ne saurions trop engager les nombreux amis de la « Chronique » de ne pas négliger la précieuse source d'informations que leur offre M. Marcel Baudouin.

Dr A. Dureau.

Un Institut des sciences psychiques à Paris.

L'attention publique étant vivement attirée depuis un certain nombre d'années sur les *phénomènes d'ordre psychique*, une Société s'est formée pour l'étude rigoureusement scientifique et expérimentale de ces phénomènes et a fondé l'Institut des Sciences psychiques de Paris. Jusqu'ici, une très grande quantité de travaux et de recherches ont été faits *isolément* par des savants de tous pays, et même des Sociétés scientifiques ont largement contribué à faire connaître ces phénomènes. Le moment est venu en France de grouper toutes les bonnes volontés pour continuer ces travaux et les faire connaître au grand public.

C'est pourquoi l'Institut fait appel au *concours effectif de tous* pour lui permettre de réaliser son projet: 1° installer dans son local des laboratoires munis des appareils nécessaires (biomètres, magnétomètres, spectroscopes, instruments enregistreurs, appareils photographiques, etc.); 2° rechercher et rémunérer les sujets; 3° créer un organe périodique rendant compte des expériences et de leurs résultats, ainsi que des travaux de tous les collaborateurs que ces études intéressent. Le Comité de l'Institut prie toutes les personnes qui adhèrent à cette fondation de faire parvenir leur adhésion morale au siège social, 4, rue du Pavillon, Parc des Princes, à Boulogne-sur-Seine, ou à M. le Dr Emile Legrand, secrétaire général, 14, rue d'Amsterdam, Paris.

Agences de Presse.

D'ici peu de temps, les bons et les tickets de l'Exposition seront un papier sans valeur, impossible à négocier. Dès aujourd'hui, l'*Argus de la presse*, 14, rue Drouot, Paris, achète et paie au comptant les tickets de l'Exposition à raison, de 12 fr. 50 la centaine et les bons complets à raison de 4 fr.50 l'un. Adresser la correspondance à la direction de l'*Argus de la Presse*, 14, rue Drouot, Paris.

*
* *

Le *Courrier de la Presse* envoie toutes les coupures de journaux se rapportant à tel sujet, tel personnage qu'on veut bien lui désigner. Adresser toute demande de renseignements à M. Gallois, directeur du *Courrier de la Presse*, 21, boulevard Montmartre.

C'est grâce au *Courrier* et à l'*Argus* que nous pouvons nous rendre compte, toutes les quinzaines, du grand succès obtenu par la *Chronique* tant à l'étranger qu'en France.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Le « foie blanc ». — Origine de cette expression. — Lorsqu'une femme a perdu successivement plusieurs maris, on dit qu'elle a le foie blanc. Quelle est l'origine et la signification réelle de cette singulière expression ?

G. G.

Poésies anatomiques. — Pourrait-on citer les poètes ou les médecins qui ont composé des poésies anatomiques, tels que : poèmes didactiques, descriptions anatomiques en vers, fantaisies anatomiques, etc. ?

Ainsi, dans une pièce intitulée le *Repas de Satan*, un poète angoumois, *Abel Jannet*, se livre à une description ostéologique, que je copie pour vos lecteurs. Il s'agit des amours macabres de Satan et de la Mort.

La vie anime en eux jusques aux *phalangettes*,
Et pourtant ce ne sont que des os adaptés,
Sans muscles et sans chair et sans fils préparés.
Les *côtes*, le *sternum*, les trente-trois *vertèbres*,
Les *dents* et la *mâchoire* et leurs rires funèbres,
Le *tibia*, l'*iliaque*, et le long *humérus*,
Le *tarse*, le *fémur*, le tournant *radius*,
Les *phalanges*, le *crâne* entier, la *clavicule*,
Le *péroné*, les *carpes*, *omoplate*, *rotule*,
Tout se tient, tout se meut par un secret ressort.

(*Repas de Satan*, par Abel Jannet.)

A citer, dans le même genre d'élucubrations poétiques, *les quatrains anatomiques* de *Bimet*, dont le titre exact est : « Quatrains anatomiques des os et des muscles du corps humain, ensemble un discours sur la circulation du sang », Lyon, 1664, in-8°.

Mais Claude Bimet était chirurgien, et Abel Jannet était un simple homme de lettres.

Les poésies anatomiques du Dr *Dupré* sont connues d'une certaine génération d'étudiants, déjà grisonnante. « *Ne dites pas de mal de Dupré*, disait le Dr Lancereaux à la Pitié, quand ses élèves se moquaient du nez un peu rouge du poète-médecin ; *c'est lui qui m'a appris mon anatomie !* » Il l'avait apprise à bien d'autres, le père *Dupré* ; mais il est honorable pour le professeur-poète d'avoir eu un tel élève.

Dr Mathot.

Réponses

Découvertes médicales consacrées par la numismatique (VII, 19). Votre correspondant Ch. L. demande s'il existe encore des échantillons des médailles frappées à l'instigation de Sacombe, que l'on distribuait en prix aux élèves de son Ecole anticésarienne, et dont notre savant confrère Witkowski parle dans son ouvrage sur *les Accouchements dans les beaux-arts et la littérature*. La médaille frappée en l'honneur de Sigault existe encore à la Monnaie. On peut en obtenir, sur demande au directeur, des clichés sur étain. Quant aux autres médailles, elles appartiennent à des collections particulières.

Je tiens ces renseignements de notre confrère Witkowski lui-même.

Je demanderai à mon tour ce que sont devenues les médailles que faisaient frapper les anciens doyens de la Faculté de Paris et où on peut les voir. Leur histoire est intéressante, car quelques-unes rappellent des points d'histoire, des discussions académiques, etc., et d'autres sont la caricature symbolique de certains ennemis de la Faculté.

D[r] MICHAUT.

Le D[r] Camuset et les médecins-poètes (VI, 500, 790). — Georges Camuset n'était pas de Dijon, comme le suppose notre vénéré confrère le D[r] Gélineau. C'était un fils du Jura, comme Pasteur et Bichat ; il naquit en 1840 à Lons-le-Saulnier, où son père était avoué.

Il possédait toutes les aptitudes : artiste autant que savant, et avec cela poète exquis, philologue, gastronome, grand voyageur... Il dessinait d'une façon remarquable ; il se lia de bonne heure avec Gustave Doré, Georges Clairin, Félicien Rops, Firmin Girard, etc. Passionné pour la musique, c'était un compositeur plein de fantaisie et un brillant exécutant.

Aux environs de la vingtième année, il avait été candidat et admissible à Polytechnique, à Centrale, aux Mines et aux Beaux-Arts. Cette quadruple performance nous est attestée par son ami Armand Silvestre, dans la biographie très attachante et très nourrie dont il a préfacé les inoubliables *Sonnets du Docteur*, et à laquelle on ne pourra guère ajouter que des épisodes peut-être plus intéressants pour les camarades d'antan que pour les curieux de demain.

Encore est-il qu'A. Silvestre, dans ladite préface, a quelque peu défloré le chapitre des anecdotes. En voici une des plus réjouissantes, d'une drôlerie épique, et qui mérite d'être ici reproduite :

Camuset avait voulu se faire recevoir franc-maçon. Au cours des épreuves, comme on lui demandait, avant de l'agréer, ce qu'il pensait de la polygamie ? — « Je pense qu'elle ne doit être permise qu'aux célibataires », répondit-il imperturbablement.

Faut-il rappeler — pour ceux qui l'ignorent — le charmant quatrain liminaire qu'il mit à son livre :

Lorsque j'étais impatient,
La Muse m'a dit : « Je suis tendre.
Je n'amène pas le client...
Mais je console de l'attendre. »

Hélas ! il faut choisir entre les sortilèges de la Muse et les chaînes de la clientèle, et Camuset ne devait pas tarder à en faire l'épreuve.

Gai compagnon, il aimait la table et les joyeux propos qu'elle excite. Un jour qu'il avait invité Charles Monselet, prince des gastronomes, ce dernier lui décocha cette réponse curieusement rimée :

Moi qui suis de ceux qu'amusait
L'esprit que le bon Cham usait
Dans ses folles caricatures,
Je dis : obtus et camus est
Qui n'accepte de Camuset
Les attrayantes nourritures.

Vers 1881, fatigué de la lutte et dépassé par les mandarins de la profession, Camuset lâcha Paris dans une crise de dépit où il y

avait encore beaucoup d'amour. Il se rapprocha de son pays et s'installa oculiste à Dijon ; et, chaque année, il venait quelques semaines exercer sa spécialité à Lons-le-Saulnier, annoncé très correctement par les journaux du cru. Il mourut en 1885, laissant au cœur de ses amis un souvenir toujours vivant.

Dr E. CALLAMAND (de Saint-Mandé).

Examens médicaux curieux ou drôlatiques (VI, 796). — Quand je passai mon examen théorique de chirurgie (1re partie du 3e), parmi les candidats se trouvait un étranger, un Grec, je crois, auquel les questions chirurgicales paraissaient absolument étrangères. Verneuil, qui était très tendre pour tout ce qui était exotique, lui demande : « Vous sondez un homme avec une sonde malpropre ; qu'en résulte-t-il ? » Le candidat ne répond pas ou balbutie quelques mots incohérents. Verneuil lui dit que le malade aurait une cystite, puis une pyélite, et le candidat ne parlant toujours pas, il ajoute : une néphrite. — « Quelle néphrite ? il y en a de variées. » Le candidat fait un effort et finit par dire : « Une néphrite puerpérale. » L'assistance se tord. Mais cela ne démonte pas la bienveillance de Verneuil, qui ajoute : « Mon ami, vous ne connaissez pas bien la valeur des termes en français ; vous avez voulu dire une néphrite infectieuse ». Et le candidat fut reçu.

Vers ce temps-là, on m'a raconté une bonne plaisanterie de Laboulbène. A un candidat qui lui paraissait médiocrement ferré, il demande : « En quel siècle vivait Empis ? » Le candidat réfléchit longuement et répond au hasard : « Au XVIIe siècle. » Laboulbène, joyeux du résultat de sa question, lui dit : « Pas du tout, Monsieur. Vous pouvez le voir tous les matins à l'Hôtel-Dieu ; mais il faudra vous lever de bonne heure. » (Empis faisait sa visite à 7 heures du matin.)

On racontait encore de mon temps le singulier examen que Baillon aurait fait passer à un interne médaille d'or. Cet interne (Cuffer, je crois) avait toujours été arrêté au 3e examen de doctorat, ancien régime (sciences naturelles), parce qu'il ignorait profondément la botanique. Le doyen avait cru devoir intervenir et avait prié Baillon d'être très indulgent. A l'examen, Baillon, avec son air rogue habituel, commence par dire : « Monsieur, il paraît qu'il faut que je vous reçoive. Je vais vous poser trois questions, et je vous prie de n'y pas répondre pour ne pas dire de bêtises. » Et il pose ses trois questions habituelles auxquelles le candidat ne répond pas. Après quoi il le remercie et lui donne une note satisfaisante.

Je n'ai pas assisté à cette scène, mais c'est une histoire qui courait les salles de garde.

Dr LEFLAIVE.

Historique de la contagion de la tuberculose (VI, 805). — M. Girard a trouvé, dans un rapport fait à la *Société d'émulation de Rouen*, le 9 nivôse an VI, l'analyse suivante de la séance publique de la *Société de médecine de Nancy*, tenue le 1er frimaire an VI :

« Le citoyen Simonin, professeur d'anatomie, a traité de la phtisie pulmonaire ; il la regarde comme contagieuse et forme des vœux pour que les gouvernements veuillent bien seconder une précaution que l'art a suggérée plusieurs fois, celle de purifier et d'abolir

tous les objets infectés par le malade, qui peuvent propager la maladie. »

Le citoyen Simonin dont il est question doit être Jean-Baptiste Simonin, né à Nancy le 28 septembre 1750, chirurgien en chef de l'hôpital Saint-Charles de Nancy, qui, après la fermeture du collège royal de chirurgie de Nancy, en 1793, avait continué à donner des cours particuliers. Il avait publié, en 1776, un discours snr l'anatomie, qui fut couronné par l'Académie de Stanislas. Il était le père d'un autre Jean-Baptiste Simonin, qui fut directeur de l'Ecole de médecine de Nancy en 1822 et eut pour successeur Edmond Simonin, que j'ai connu personnellement.

Je n'ai pas pu me procurer le mémoire du 1er frimaire an VI. Un confrère de Nancy auquel je me suis adressé n'a pu retrouver ce mémoire ni à la bibliothèque de la ville, ni à la bibliothèque de la Faculté, ni à la bibliothèque de la Société de médecine. Malgré cette lacune, j'ai cru intéressant de vous relater l'opinion d'un médecin soutenant, en 1796, la contagion de la tuberculose et demandant des mesures d'antisepsie.

O. N.

Historique de la chaise percée (VI, 691). — Je relève dans les *Mémoires d'Aubigné*, édition Charpentier, 1854, page 36 :

« En 1576, après un long séjour à la cour, le roy de Navarre, dépité de tous les déboires qu'il y recevoit chaque jour de la galanterie de sa femme, prit la résolution de se retirer au-delà de la Loire. Pour cela, il s'en fut à la chasse du côté de Livry et puis s'en départit, suivi d'un petit nombre de confidens, dont estoit Aubigné, vint passer la Seine au pont de Poissy, et fit une petite revue en un village près Monfort-l'Amaury, où, lui étant *arrivé de faire ses affaires dans une met* (1), une vieille qui l'y surprit lui fendit la teste par derrière d'un coup de serpe, sans Aubigné qui l'empescha et qui dit à son maistre pour le faire rire : « Si vous eussiez eu cette « honorable fin, je vous eusse donné un tombeau en style de Saint-« Innocent ; c'estoit :

Cy-gist un roy grand par merveille,
Quy mourut, comme Dieu permet,
D'un coup de serpe et d'une vieille,
Comme *il ch... dans un met*. »

Dr Mathot.

— Un anecdotier du siècle passé rapporte qu'en 1775 Mmes la duchesse de Fitz-James et la princesse de Chimay se trouvèrent un jour dans la nécessité fâcheuse de sortir souvent de l'appartement de la reine pour satisfaire à un besoin maladif. Afin d'empêcher qu'on ne s'aperçût du véritable motif de leurs absences, elles étaient convenues de dire chacune à son tour : *Je m'en vais voir la baronne.* La reine, l'ayant remarqué, voulut savoir ce que c'était que la baronne. Il était fort difficile de lui parler de chaises percées. Le marquis de Montesquiou se chargea de lui expliquer l'énigme, à l'aide de la chanson suivante, dont raffolèrent pendant quelque temps les dames de la cour :

(1) Le mot *met* signifie *huche* dans certaines paroisses. Les chaises percées étaient-elles connues du temps de Henri IV ? En tout cas, on voit que le roi prenait les *huches* pour telles, ce qui faillit lui jouer un assez vilain tour.

A la longue, être douce et bonne
Vaut mieux qu'esprit et que beauté ;
Voilà pourquoi notre Baronne
A beaucoup de célébrité.
Sa figure est un peu quarrée.
Son visage est un peu blafard ;
Et pourtant elle est préférée
A tous les chefs-d'œuvre de l'art.

Mais, aussi, de son caractère
Qui ne seroit pas enchanté ?
Aucun événement n'altère
Son obligeante égalité.
A-t-on quelque peine secrette,
La dépose-t-on dans son sein ?
On s'en va, l'âme satisfaite
Et le visage plus serein.

Sur rien elle n'est difficile,
Soit qu'on la loge bien ou mal ;
Pourvu qu'elle puisse être utile,
Tout le reste lui semble égal.
C'est bien la meilleure personne
Qui soit dans la société,
Et c'est au point qu'elle pardonne
Tout, jusqu'à l'infidélité.

Sans jamais être négligente,
Elle n'accable pas de soins,
Et son amitié se contente
De se présenter aux besoins.
Sa bonté n'est pas circonscrite
Dans tel lieu. dans telle cité ;
La Baronne est cosmopolite,
Elle est toute à l'humanité.

Aussi je ne connois personne
Qui ne s'occupe, en s'éveillant,
Du plaisir de voir la Baronne
Comme un objet intéressant.
Des deux sexes tous les suffrages
Lui sont acquis également ;
En tout temps, comme à tous les âges,
Son commerce paroît charmant.

C'est bien encore un avantage
De ne pas craindre les odeurs,
Autre agrément qu'elle partage
Avec les baronnes, ses sœurs.
Cette famille fort nombreuse,
Se dispersant pour notre bien,
Garda la ressemblance heureuse
Du caractère et du maintien.

A mille actes de prévenance
A force de s'habituer,

Il en est dont la complaisance
Va jusqu'à se prostituer.
Mais loin, pour séduire le monde,
D'employer un art mensonger,
A plus de cent pas à la ronde
Elle vous prévient du danger.

De quel pays sont les Barønnes ?
Demanderont les curieux ;
Où voit-on ces dames si bonnes ?
Où peut-on rencontrer leurs yeux ?
Messieurs, la nature féconde
En fit partout son ornement ;
Mais c'est derrière tout le monde
Qu'elles se tiennent humblement.

M[is] DE MONTESQUIOU.

P. c. c. : Colonel de R.

La barbe de Napoléon 1re (VII, 25.) — Il y avait déjà un livre étrange où il est excellemment démontré que Napoléon Ier n'a jamais existé et que sa légende appartient à la catégorie des mythes solaires. Maintenant on vient affirmer « qu'à Sainte-Hélène l'Empereur portait toute sa barbe », et cette belle assurance se fonde sur le vu d'un chromo dans une auberge ! Espérons que cette estampe saugrenue ira prendre place un jour dans le musée des horreurs où, dit-on, Courteline s'attache à rassembler tous les tableaux qui se distinguent par la stupidité du sujet et le grotesque de la composition.

De tous ceux, et ils sont légion, qui ont écrit sur Napoléon à Sainte-Hélène ou l'ont vu là-bas jusqu'à sa mort, nul n'a jamais fait mention du port de la barbe. Voici, par exemple, un portrait tiré des charmants *Souvenirs de Betzy Balcombe* (1), cette jeune Anglaise qui habitait Sainte-Hélène avec ses parents et que l'amitié du grand Empereur a immortalisée :

« Napoléon à cheval avait un air noble et imposant ; cette position augmentait sa stature et compensait ainsi tout ce qui lui manquait, pour me le montrer comme l'être le plus majestueux que j'eusse jamais vu... Il était d'une pâleur de mort. Cependant ses traits, malgré leur froideur, leur impassibilité et quelque chose de dur, me parurent d une grande beauté. Dès qu'il eut pris la parole, son sourire enchanteur et la douceur de ses manières firent évanouir jusqu'au moindre vestige de la crainte que j'avais jusqu'alors éprouvée... Les portraits qu'on a fait de Napoléon donnent de lui une idée assez exacte ; mais ce que nul pinceau ne saurait reproduire, c'est son sourire, c'est l'expression de son regard ; tout ce qui précisément constituait son charme fascinateur. Les cheveux, d'un brun foncé, étaient aussi fins, aussi soyeux que ceux d'un enfant ; ils l'étaient même peut-être un peu trop pour un homme, ce qui le faisait paraître légèrement chauve... Il avait la main la plus potelée et la plus jolie du monde, avec des fossettes aux jointures comme celles d'un petit enfant, et cependant les doigts étaient effilés et les ongles parfaits. J'admirais beaucoup la beauté de sa

(1) 1 vol. in-18, Paris, chez Plon, 1898.

main, et lui dis un jour qu'elle ne me semblait ni assez large ni assez forte pour tenir une épée. »

Nous citerons encore un portrait, presque pareil en ses détails au précédent: il est tiré du livre du capitaine anglais Basil Hall, fils d'un des condisciples de Bonaparte à Brienne, et qui eut l'honneur d'être reçu, pendant une escale, par l'illustre captif :

« Je fus étonné de trouver une si grande différence entre Bonaparte et les portraits ou bustes que j'avais vus de lui. Son visage était plus large et plus carré que dans aucune de ces images. Sa corpulence, qu'on disait excessive, n'était nullement remarquable. Ses chairs, au contraire, paraissaient fermes et musclées. Il n'y avait pas la moindre coloration sur ses joues, et sa peau avait quelque chose de la teinte du marbre. Nulle ride ne plissait son front ni aucun de ses traits. A en juger par les apparences, sa santé et sa bonne humeur étaient parfaites... Sa manière de parler était plutôt lente que brusque et parfaitement claire... Je ne saurais passer sous silence l'expression brillante et parfois éblouissante de ses yeux... Rien ne saurait donner l'idée de la douceur et de la bonté même qu'exprimait son visage pendant tout le temps que je demeurai auprès de lui (1). »

S'il fallait des arguments plus précis, je renverrais à l'iconographie remarquable, publiée il y a quelques années par M. Armand Dayot, inspecteur des Beaux-Arts (2). On y trouvera la reproduction d'une dizaine de croquis de Napoléon à Sainte-Hélène, pris à diverses dates et dus pour la plupart à des officiers anglais. Tous ces dessins, maladroits évidemment et sans art, sont plus ou moins ressemblants, un peu poussés à la charge, avec l'intention visible d'exprimer la physionomie de l'empereur par l'exagération des traits caractéristiques du modèle; mais dans aucun de ces dessins la barbe n'apparaît.

La conclusion logique de tout cela, c'est que l'image barbue de Napoléon Ier est une mauvaise plaisanterie.

Dr E. CALLAMAND (de Saint-Mandé).

Chronique Bibliographique

Vieilles maisons, vieux papiers, PAR G. LENOTRE.
Librairie académique Perrin et Cie.

Ce nous est une joie, une des joies permises, de lire dans le *Temps*, toutes les quinzaines, les pages de l'érudit si parfaitement informé qui signe G. Lenotre. Ils sont comme cela deux ou trois, pas davantage, qui savent tempérer la gravité de l'histoire par le charme de l'anecdote agréablement contée : Mme Arvède Barine, M. Emile Gebhart et M. Gosselin-Lenotre. Ils nous reposent des lourdes et pédantes dissertations dont nous accablent sans remords les histo-

(1) *Scènes du bord et de la terre ferme*, traduites de l'anglais par Amédée Pichot. Paris, Hachette.
(2) *Napoléon raconté par l'image*, in-4° de 500 pages, chez Hachette, 1895.

riens de marque... et de l'Académie, que la plus élémentaire courtoisie nous commande de ne point nommer.

M. Lenotre, puisque c'est de lui seul que nous avons aujourd'hui à nous occuper, excelle à reconstituer le passé disparu avec un rien ; il a le don de l'évocation. C'est le Cuvier de l'histoire. Vous passez indifférent à côté d'une antique bâtisse, d'une ruine où croissent les herbes folles, M. Lenotre, avec son pinceau prestigieux, l'animera, la transformera en un ravissant décor, y replacera les hôtes disparus, et tout cela vivra, aimera comme au temps jadis. Et le merveilleux, c'est que rien n'est truqué; tout ce que l'on nous conte est exact, d'une authenticité indiscutable. M. Lenotre est un honnête conteur et un guide sûr.

Ses apparentes flâneries déguisent un labeur considérable. Il ne se contente pas de fouiller les archives, les études de notaires, les bibliothèques ; il court à travers la ville et parfois à travers les champs, recueille la tradition orale, interroge les survivants, et avec quel tact, avec quelle mesure ! Il n'abuse jamais des confessions qu'il recueille, et c'est, je vous l'assure, méritoire.

Son dernier volume, *Vieilles maisons, vieux papiers*, n'a pas une tache. Tous les chapitres en sont également intéressants, captivants : nous l'avons lu d'une traite et sans fatigue. M. Lenotre ne s'embarrasse pas de notes et de références ; il faut un peu le croire sur parole. Il laisse pourtant deviner à travers les lignes les sources auxquelles il a puisé ; ce ne sont pas, hâtons-nous de le dire, les sources épuisées. Mais tenons pour certain que c'est là *l'histoire vraie*, la petite histoire, si vous y tenez, avec laquelle on récrira un jour la grande Histoire, entièrement à refaire sur nouvelles pièces.

Vous croyez connaître les grands acteurs de la Révolution, Robespierre, Marat, C Desmoulins? Lisez dans le livre de M. Lenotre les chapitres intitulés : *Mlle de Robespierre, Héron, le Roman de C. Desmoulins*, et vous apprendrez quantité de détails inédits et révélateurs.

Nous vous recommandons encore l'extraordinaire odyssée de l'étrange et fantastique personnage connu sous le nom de *Savalette de Lange*, qui se fit passer pour femme et qui n'était qu'un vulgaire aventurier. Et le mari de la Dubarry, le proxénète de haute volée ; et le nègre Zamor, ce monstre d'ingratitude, et *papa Pache*, ce maître Jacques de la Révolution ; et le comte de Folmon, cet amoureux touchant à force d'abnégation... lisez, vous dis-je, cet ouvrage, et gardez-le dans un coin réservé de votre bibliothèque ; il mérite cet honneur. Du reste, nous vous ferons faire avec lui plus ample connaissance.

A. C.

CORRESPONDANCE

Les épileptiques célèbres.

Cher Confrère,

A propos de l'excellent article du Dr Gélineau sur les épileptiques célèbres, permettez-moi de vous soumettre une observation.

Il est souvent difficile en clientèle de différencier les attaques

épileptiques de celles hystériques. Charcot avait même créé l'hystéro-épilepsie. Il est plus difficile encore de le faire pour des personnages célèbres sur de simples récits qui nous sont parvenus.

Toutefois on aura le droit de taxer d'épileptique le génie qui a eu des crises, étant jeune. Il ne me semble pas que les divers auteurs qui se sont occupés de ce sujet, depuis Lombroso jusqu'à Gélineau, aient jamais songé à ce diagnostic différentiel.

Il est fort important ; car très généralement les hystériques conservent de l'intelligence, et généralement les épileptiques l'ont affaiblie.

A moins que des travaux de neurologie que j'ignore aient modifié tout cela. Auquel cas je vous serais reconnaissant de me les faire connaître.

Dr Félix Regnault.

* * *

De quoi est mort Flaubert? Le Dr Gélineau (1) écrit que Flaubert est mort d'une attaque d'épilepsie, et non pas, comme on l'a dit, *d'une congestion.*

Or il semble que ce soit là une affirmation bien catégorique.

1° La mort a été foudroyante.

2° L'attaque n'avait été précédée d'aucun phénomène rappelant *l'aura.* Flaubert se disposait à partir pour Paris, il était très gai.

Or *la mort foudroyante est rare dans l'épilepsie* ; beaucoup disent exceptionnelle. Le professeur Rostan écrivait : « Pendant les 23 ans que j'ai passés à la Salpêtrière, où j'ai eu à diriger un service de 500 épileptiques, *je n'en ai jamais vu mourir d'une attaque d'épilepsie,* à moins que les malades ne se soient étouffés ou étranglés pendant l'accès ou que des accès répétés n'aient produit des accidents cérébraux mortels. *On ne meurt pas d'une attaque d'épilepsie* ! »

3° Il serait bien étrange que Flaubert, qui n'en était pas à sa première attaque, qui évitait avec soin les circonstances où on aurait pu surprendre sa maladie, se fût disposé à se mettre en route, s'il avait ressenti les symptômes précurseurs d'une attaque. S'il n'avait pas eu de symptômes précurseurs, si rien ne lui faisait prévoir l'attaque, est-il possible d'admettre que cette attaque mortelle fût une attaque d'épilepsie, d'épilepsie *sans aura,* subite, *foudroyante et mortelle*?

On a dit que Flaubert était mort *d'une congestion* ; sa nièce prononce même le mot *d'apoplexie.* C'est un accident fréquent chez les *épileptiques* et qui amène très souvent leur fin De ce que Flaubert était épileptique, il ne s'en suit pas qu'il *soit mort d'une attaque d'épilepsie.* Les épileptiques meurent beaucoup plus souvent d'une affection autre que de leur épilepsie. D'où il me semble légitime de conclure : *il n'est pas prouvé que Flaubert soit mort d'un accès ultime d'épilepsie.*

Dr Michaut.

Les Dixains de Charles Cros.

Dans le n° 17 (1er septembre 1900) de la *Chronique médicale* (p. 115), celui de vos correspondants qui signe Dr M-L-G., vous envoie l'un des *Dixains réalistes* de Charles Cros.

Voici quelle fut l'origine de ces dixains. François Coppée ve-

(1) La *Chronique médicale* du 15 septembre

nait de faire paraître — mais très sérieusement, lui — des dixains analogues, tout au moins quant à la nature des sujets traités.

Or, il arriva qu'une gerbe de poètes (dont Charles et moi nous fîmes partie) désapprouva un peu (à tort ou à raison) la nouvelle tendance de ce confrère, couronné déjà d'une gloire dont l'éclat depuis n'a fait que grandir. On fit alors, par jeu, des imitations des vers de Coppée (de ceux, bien entendu, du genre en question) ; un éditeur, lui-même un peu poète (Lesclide, qui fut plus tard le secrétaire de Victor Hugo), recueillit et publia ces improvisations satiriques. Ce fut un album, de forme oblongue en largeur, introuvable aujourd'hui : l'unique exemplaire qui m'en fut donné s'est égaré je ne sais comment et, à l'heure actuelle, j'ai parfaitement oublié les deux ou trois dixains ou sonnets — non des meilleurs — commis par moi et insérés dans ce recueil.

Il ne faut donc pas s'étonner de l'alliance de *détails* ultra- *réaliste* avec une forme rythmique impeccablement *parnassienne*. En cette alliance était tout le sel de la plaisanterie. — Gais souvenirs, mais de mince importance, et si je rédige la présente note, et si je l'envoie aux presses de la *Chronique*, c'est pour affirmer la seule chose qui mérite de l'être à ce propos : c'est que notre excellent ami Coppée ne fut nullement froissé de très innocentes ironies ; qu'il s'en amusa amplement, que son affection pour nous n'en souffrit aucune atteinte, et s'est toujours maintenue sans nuages. Ceci dit à notre honneur et au sien.

12 septembre 1900.

Antoine Cros.

* * *

Le premier des Broca.

Monsieur et très honoré confrère.

Il s'est glissé une erreur dans un entrefilet de votre dernière « Chronique », au sujet de M. Broca, père de l'anthropologiste.

M. Broca avait deux surnoms à Sainte-Foy-la-Grande, où il exerça la médecine pendant de très longues années. Ses confrères l'appelaient Broca *Medicus* ; ses clients le surnommaient le docteur Co ré, qui signifie : *ce n'est rien*. Quand il visitait un malade, le père Broca répétait toujours « Co ré ». Ce n'est rien. Le brave homme visitait ses malades du matin au soir pendant toute l'année, et pouvait gagner de 1200 à 1300 fr. par an : c'était la misère digne mais noire. Il était dévoué et très réservé dans son langage, nullement scatologique. Le Dr Broca père a été parfaitement connu de deux brillants élèves du collège de Sainte-Foy-la-Grande (Gironde, arrondissement de Libourne) : de M. le Dr Martin Dupont, médecin chef des Transatlantiques au Havre, qui m'a donné ces détails et de M. Onésime Reclus.

Le père Broca, à la fin de sa vie, est allé habiter chez son fils, l'anthropologiste, à Paris.

Veuillez recevoir, Monsieur et honoré Confrère, mes compliments respectueux.

Un chirurgien du Havre.

Paris. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr.

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

7e ANNÉE N° 20 15 OCTOBRE 1900

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

AVIS A NOS LECTEURS

Nous enverrons, *à partir du 1er novembre* prochain, la *Chronique Médicale* à qui nous fera parvenir, dès maintenant, le montant de son abonnement pour 1901.

Tout abonné, ancien ou nouveau, qui en exprimera le désir, recevra, *à titre de prime*, la monographie du Dr Potiquet sur la *Mort de François II*, dont il ne nous reste que quelques exemplaires. Ajouter 0.50 pour prix d'expédition.

Nous rappelons que les 1re et 2e séries du *Cabinet secret de l'Histoire*, du Dr Cabanès, sont épuisées. Nous disposons encore de quelques exemplaires des 3e et 4e séries, que nous enverrons, en y joignant le volume du Dr Potiquet, contre un mandat-poste de 7 francs, port compris.

L'ouvrage sur *Les Curiosités de la Médecine* ayant été tiré à petit nombre, nous ne saurions trop engager nos lecteurs à se procurer le volume à nos bureaux, contre un mandat-poste de 4 francs. Ce sera une rareté bibliographique d'ici peu, comme le sont devenus les autres ouvrages du même auteur : *Marat inconnu*, *Balzac ignoré* et le *Cabinet secret*.

L'ADMINISTRATION.

Petits Problèmes de Médecine Historique

Le fauteuil roulant de Couthon.

Au moment où nous avons étudié, en collaboration avec le professeur Brissaud, le cas pathologique de Couthon (1), un élément nous avait fait défaut pour asseoir définitivement nos conjectures : comment, disions-nous, le conventionnel, privé de l'usage de ses membres infirmes, se mouvait-il ? Comment se rendait-il, par exemple, à l'Assemblée ou aux clubs ? Sur ce point, nous n'avions pu, d'après

(1) Cf. le *Cabinet secret de l'Histoire*, 3e série.

les récits contradictoires des historiens, émettre que des hypothèses.

Grâce à M. G. Lenotre, nous savons aujourd'hui quel mode de locomotion avait adopté ce paralytique, un des hommes les plus remuants de la Convention, dont les souffrances ne faisaient qu'exalter l'activité.

Nous allons laisser la parole à l'auteur de *Vieilles maisons, vieux papiers* (1), persuadé que nos lecteurs nous en sauront gré.

Qu'il fût aux eaux de Saint-Amand ou que le mal le confinât dans son lit, Couthon était assidu aux séances. Comment s'y rendait-il ? C'est là qu'est le problème.

De septembre 1791 à juillet 1794, durée de son séjour à Paris, Couthon resta logé à proximité de la Convention.

Il s'installe d'abord, avec son collègue Soubrany, « chez M. Girot, rue Saint-Honoré, presque en face des Capucins ». — Cette demeure, écrit-il en octobre 1791, « me sera très commode, en ce qu'elle sera fort près de l'Assemblée et qu'elle me permettra de *m'y rendre à pied.* » Il marchait donc encore à cette époque « à l'aide d'une canne ou de deux béquilles ».

Mais bientôt ses souffrances s'aggravent et ses jambes lui refusent tout service.

« Je suis obligé, quand mes douleurs me permettent d'aller à la Convention, *de me faire porter à bras* jusque dans le sanctuaire » (mai 1792.) Il demeurait alors au nº 97 de la cour du Manège.

Couthon *se faisait porter*. Par qui ? Comment ? Nuls mémoires, nuls récits ne l'indiquent.

Aucun portrait en pied, nous le rappelons, n'existe du conventionnel, et l'on en était jusqu'ici réduit aux hypothèses. *Dans une hotte*, a-t-on dit. *A dos d'homme*, supposa-t-on ; et quelques rapports, en citant le nom de Couthon, parlent de *son gendarme*, de manière à laisser croire, en effet, que ce militaire servait au cul-de-jatte de véhicule. D'autre part, les comptes du Comité de Salut public mentionnent, pour germinal an II, « un supplément de ration accordé aux deux chevaux destinés au citoyen Couthon ». Mais c'était là matière à induction ; rien de plus.

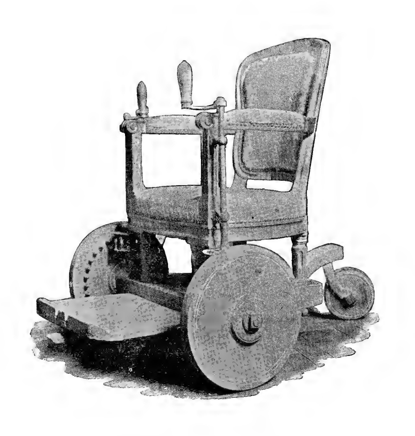
Or, en juillet 1899, une jeune femme se présentait à l'hôtel Carnavalet (2) et demandait à parler au conservateur. Elle déclina son nom et exposa sa généalogie : c'était l'arrière-petite-fille de Couthon ; elle venait offrir au musée de la ville la *chaise roulante* (3) dont se servait son bisaïeul pendant son séjour à Paris, et qui,

(1) Librairie académique Perrin. Paris, 1900.

(2) Ce curieux bibelot, conservé dans les collections de la Ville, demeurera l'un des plus pittoresques et des plus sûrs éléments de la chronique révolutionnaire, que content de façon si saisissante les galeries de Carnavalet. Nulle relique ne présente, plus que celle-ci, des caractères d'absolue authenticité. La *brouette* avait été prêtée à Couthon par les administrateurs du mobilier national ; elle provenait du château de Versailles où elle avait servi à la *femme de Charles-Philippe Capet* — autrement dit à la comtesse d'Artois. Après Thermidor, le garde-meuble réclama le fauteuil pour « le transférer au dépôt national des machines », rue de l'Université. Cette réclamation, dont la minute existe, est datée de messidor an III. Il est certain qu'à cette époque, — près d'un an après la catastrophe, — la veuve de Couthon avait regagné son village d'Orcet, emportant ses meubles et les souvenirs qui lui restaient du conventionnel. La remise du fauteuil ne fut donc pas effectuée ; il était resté, depuis lors, en Auvergne ; la veuve de Couthon ne mourut qu'en 1843 ; son fils, en 1867). L'un et l'autre étaient deux témoins irrécusables.

La veuve de Couthon se remaria ; elle épousa en secondes noces un officier de santé, Louis Charreyre. Elle en eut deux filles. Elle mourut à Clermont, le 17 septembre 1843. (G. L.)

(3) Grâce à l'obligeance de M. Perrin, nous pouvons donner une reproduction de ce meuble, désormais historique.



LE FAUTEUIL ROULANT DE COUTHON.

depuis le 9 thermidor, était conservée dans le mobilier familial.

Et voilà le problème résolu : Couthon se *traînait lui-même* dans ce fauteuil, garni de velours de couleur citron, — aujourd'hui bien pâli, — qu'il faisait mouvoir par le moyen de deux manivelles adaptées à l'extrémité de chacun des bras : un engrenage transmet le mouvement aux roues et, sans avoir la légèreté d'un tricycle, l'appareil, parfaitement intact encore, peut fournir, avec quelque effort, une assez grande vitesse.

On revoit à présent Couthon malade, souffrant de maux de tête extrêmement violents, secoué de nausées, brisé par de grands hoquets presque continuels, amolli par les bains prolongés, nourri presque exclusivement de bouillon de veau, abattu par la souffrance, miné par la carie, se faisant poser sur son fauteuil mécanique et, par un prodige de volonté, les deux mains crispées sur les moteurs, comme sur les manivelles de deux moulins à café, partant seul vers la Convention, distançant les gens valides, évoluant parmi les embarras de la rue Saint-Honoré et sur les larges pavés du Carrousel.

L'étonnement n'en reste pas moins grand à s'imaginer qu'un homme ait pu, dans de telles conditions, trouver un premier rôle à jouer dans ce drame révolutionnaire, dont tous les acteurs sont si alertes, si vivants, si agités, qu'on se représente toujours en mouvement, escaladant la tribune, en proie aux grandes colères patriotiques, courant d'un bout de la France à l'autre pour souffler le vent de tempête qui déracinera le vieux monde.

Et cet infirme, qui veut sa part de l'ouragan, apparaît parmi ce déchaînement, dans sa brouette de cul-de-jatte, presque grandiose de ténacité et d'énergie !

La journée des souverains (a). — Krüger et la reine Victoria.

La sobriété du président Krüger est proverbiale, et l'on sait qu'il a peu d'indulgence pour ceux qui abusent de l'alcool. Il ne prend du café que dans les banquets officiels; il n'a jamais porté de toast qu'en buvant du lait. Un jour, un commis attaché au secrétariat d'Etat entra dans le cabinet présidentiel, légèrement ému. En se penchant sur le bureau du Président pour examiner des papiers, son haleine avait une odeur de boisson forte insupportable.

— Sortez d'ici, tonna l'oncle Paul, vous puez.

Krüger n'a cessé jusqu'ici de vouloir qu'on lui fasse chez lui de la vieille cuisine hollandaise, s'écartant en cela des habitudes sud-africaines.

Il mange très vite et fait trois repas par jour. Le matin, un léger déjeuner ; à midi, un menu copieux et le soir un souper également léger. A midi, il est généralement seul à table, parce qu'il n'est pas d'usage que les dames de la maison prennent leurs repas aux mêmes heures que les hommes, qui sont servis avant elles.

Le président Krüger et sa femme sont très attachés l'un à l'autre, mais on ne peut dire que cet attachement soit de l'affection. Mme Krüger est soumise à la volonté de son mari. Excellente ménagère et mère de famille, elle ne sait rien de ce qui se passe dans la vie extérieure et surtout dans la vie politique. En revanche, on peut la considérer comme une véritable encyclopédie en médecine, et on la trouve toujours prête à indiquer un remède, dès qu'elle

(a) V. la *Chronique* des 15 mai et 15 septembre 1900.

entend parler d'un malade. Elle s'intéresse vivement à tous les nouveaux médicaments, et en ajoute la recette à celles qu'elle possède déjà. De même que toutes les autres femmes boers qui n'appartiennent pas à la classe ouvrière, elle trouve qu'à soixante ans une personne du sexe féminin ne peut être en parfaite santé. Aussi à Prétoria se plaignait-elle à chaque visiteur de ses migraines et s'empressait-elle de congédier les importuns pour se retirer dans ses appartements.

Mme Krüger est très aimée du peuple boer, surtout à cause de sa tendresse pour les souffrants. Elle se dévoua tellement après l'explosion de dynamite à Johannesburg, où un grand nombre de pauvres gens périrent, qu'elle fut sérieusement malade pendant plusieurs semaines.

Elle a en horreur tout ce qui est innovation. Elle ne put se décider, quand eut lieu l'inauguration du premier chemin de fer à Prétoria, à se rendre à la station pour assister à l'arrivée et au départ des trains. « — J'ai vécu jusqu'ici sans voir ces choses-là, dit-elle, et je n'en ai que faire maintenant. »

On parvint cependant, l'année dernière, à la déterminer à faire un voyage en train spécial jusqu'aux Eaux Chaudes. Les Boers ont coutume, et c'était un usage strictement observé dans la famille du Président, de faire chaque année une excursion aux sources minérales de Bushvelot. Ils croient que toutes les affections et maladies cutanées ne peuvent être guéries qu'en prenant ces eaux.

A Prétoria, le président Krüger sortait peu de chez lui, et ne paraissait sur le seuil de sa maison que pour prendre l'air. Il est ennemi de tout exercice physique, et, n'était sa constitution robuste, il aurait depuis longtemps été victime de la vie sédentaire. Très rarement il faisait des visites, à moins que ce ne fût pour aller voir quelque membre du gouvernement, quelque malade ou quelque affligé (1).

La reine Victoria a, depuis son veuvage, décrit comme il suit sa vie domestique qui, dans ses traits essentiels, n'a pas changé depuis le premier jour jusqu'au dernier. Les époux royaux déjeunaient à neuf heures, et faisaient peu après une promenade chaque matin. Puis venait l'examen des affaires à régler (bien moins nombreuses, cependant, qu'à présent), après quoi ils dessinaient et gravaient ensemble, ce qui était une source de grand amusement, car « ils faisaient mordre » les planches au logis.

Le lunch était servi habituellement à deux heures. Lord Melbourne, alors premier ministre, venait trouver la Reine dans l'après-midi, et entre cinq et six, les deux époux allaient se promener dans un phaéton que le Prince conduisait lui-même. Quand le Prince ne sortait pas en voiture avec la Reine, il montait à cheval, et, dans ce cas, elle se promenait en voiture avec la duchesse de Kent ou les dames d'honneur. Le Prince faisait presque tous les jours la lecture à la Reine. On dînait à huit heures, et toujours en nombreuse société. Le Prince avait un goût tout particulier pour les échecs, et jouait souvent deux parties dans sa soirée. On ne se couchait jamais bien tard, et il était fort rare que la compagnie ne se retirât point à onze heures. L'habitude répandue parmi les gentlemen anglais de rester à table un temps considérable après le dîner ne fut jamais bien vue de la Reine, et en cela elle fut secondée par son

(1) D'après la *Revue des Revues*.

mari, homme des plus sobres et des plus modérés sous le rapport de la bonne chère. Ils contribuèrent ainsi, d'un commun accord, à détruire un usage funeste qui conduisait souvent à l'ivrognerie. Et en effet, la décroissance du vice national de l'ivrognerie est un des traits moraux les plus caractéristiques du règne de Victoria.

Actuellement, la reine ne se couche jamais tard. A neuf heures et demie ou dix heures, une heure après la fin de son dîner, elle monte dans les appartements qui lui ont été réservés. On lui garde toujours une chambre à coucher aussi spacieuse que possible, un sitting-room, un cabinet de toilette et une salle de bains. La dame d'honneur qui l'accompagne, ou la princesse Béatrice qui ne la quitte pour ainsi dire jamais, couche à côté d'elle, dans le sitting-room (1).

Trouvailles Curieuses et Documents inédits

La nuit de noces du Dauphin, fils de Louis XV. (10 février 1747) (2).

Il s'agit du second mariage du Dauphin avec Marie-Josèphe fille d'Auguste III, Electeur de Saxe, roi de Pologne. Il avait épousé en premières noces Marie-Thérèse, Infante d'Espagne, fille de Philippe V et d'Elisabeth Farnèse. Cette princesse était morte en couches le 22 juillet 1746, et, six mois après, le fils du roi était obligé, par raison d'État, de se marier avec la fille d'Auguste III. Il avait dix-huit ans et elle en avait seize.

Le Dauphin, paraît-il, fut très ému au moment de la *Mise au lit* (3). Dans la même chambre où il se trouvait, deux années auparavant, la même foule de princes, princesses, ambassadeurs, était assemblée pour le coucher d'une autre Dauphine à laquelle il gardait un très tendre souvenir ; il ne put se défendre de pleurer. Mais il faut croire qu'après avoir donné « libre cours à ses larmes », il réussit à se consoler.

Voici, à ce sujet, la dépêche inédite qu'adressa le comte Loss, ambassadeur de Saxe en France, au comte Bruhle, premier ministre d'Auguste III :

11 février 1747.

MONSEIGNEUR,

En conséquence de ce que j'ai eu l'honneur de mander hier à Votre Excellence par un courrier français, je prépare nos dépêches pour faire partir sans délai le courrier du cabinet Pennasch avec la nouvelle intéressante de l'heureuse consommation du mariage de Madame la Dauphine avec son auguste époux, et j'hésite d'autant moins d'en rapporter à Votre

(1) Cf. *Souverains et Cours d'Europe*, traduction Labouchère, et *La Reine Victoria intime*, par Aubry.

(2) Nous devons communication des curieux documents qu'on va lire à M. Casimir Stryienski, qui prépare un volume sur *Marie-Josèphe de Saxe, Dauphine de France, mère de Louis XVI*, dont quatre chapitres préliminaires ont déjà paru dans la *Revue Hebdomadaire* (décembre 1899-janvier 1900) sous le titre de : SECOND MARIAGE DU DAUPHIN, FILS DE LOUIS XV.

(3) V. relativement à cette cérémonie, dans le *Cabinet secret de l'Histoire*, 4e série, le chapitre · *Ce qui se passait au mariage de nos Rois*.

Excellence toutes les petites particularités qui sont parvenues à ma connaissance afin qu'elle en puisse rendre un compte exact à Leurs Majestés, et je les tiens pour la plupart de la bouche du Roi Très Chrétien qui me fit l'honneur de m'en informer hier au soir, au grand appartement.

Toute la nuit du 9 au 10 jusqu'à deux heures du matin s'était passée en vains efforts de la part de Monseigneur le Dauphin. Après deux heures de sommeil que prirent nos deux sérénissimes époux, ces efforts furent renouvelés avec plus de vigueur, mais encore inutilement; de sorte qu'on se leva sans que Monseigneur le Dauphin eût pu achever l'ouvrage dont il était question. Je m'en aperçus d'abord en faisant la cour à Monseigneur le Dauphin, à son lever, qui avait les yeux extrêmement échauffés, l'air fatigué, beaucoup moins gai et extraordinairement rêveur; quoique je ne remarquasse rien sur le visage de Madame la Dauphine, sinon qu'elle était un peu abattue faute d'avoir dormi. Je fus confirmé dans mes conjectures par Mme Dufour, sa première femme de chambre, à laquelle elle avait fait confidence de son aventure.

Monseigneur le Dauphin, de son côté, bien résolu de ne point laisser passer la journée sans venir à bout de son entreprise, déshabilla lui-même sa sérénissime épouse, d'abord qu'ils eurent dîné ensemble, et acheva sur un canapé ce qu'il n'avait pu effectuer la nuit. Mme Dufour fut appelée au secours pour faire changer de chemise à la nouvelle mariée. Monseigneur le Dauphin fut d'un contentement qui surpasse tout ce qu'on pourra s'en imaginer et qualifia, immédiatement après cette expédition, son auguste épouse du nom de sa chère femme. La nouvelle en fut portée dans l'instant au Roi Très Chrétien, qui en fut dans une grande joie. Notre nouvelle Dauphine se plaignit un peu à sa femme de chambre de la trop grande ardeur de Monseigneur le Dauphin, s'habilla et parut au soir au grand appartement avec ses grâces ordinaires qui lui ont déjà attiré tous les cœurs de la nation.

J'ai su que Monseigneur le Dauphin en se levant s'était plaint le matin à ses confidents, en leur contant son désastre, qu'il avait trouvé auprès de la nouvelle mariée la même difficulté qui avait été un obstacle à ses désirs auprès de sa première femme, le chemin ayant été trop étroit pour se frayer un passage, et qu'il avait paru fort inquiet de cette difficulté, appréhendant qu'il ne lui arrivât la même chose qu'avec la défunte, dont il n'avait pu venir à bout qu'après le retour de la première campagne (1) qu'il fit avec le Roi Très Chrétien. Heureusement toutes ces craintes sont évanouies (2).

(1) Fontenoy.

(2) Archives du royaume de Saxe, Dresde, *Registre des Ambassades* (789, f° 201-204). Le document original est en français ; nous le reproduisons sans y faire la moindre correction. (C. S.)

Voici maintenant la réponse du comte Bruhle :

Le courrier Pennasch, écrit-il à Loss, arriva avant-hier, à midi, avec les dépêches de Votre Excellence. Au rapport que j'en ai fait au roi, Sa Majesté a autant ri de la vigoureuse défense de la forteresse assiégée, qu'elle a témoigné de parfait contentement de la reddition et de la joie qu'en a éprouvée le vainqueur (1).

Ces ambassadeurs avaient vraiment le mot pour rire...

Informations de la « Chronique »

L'origine des banquets de médecins.

Dans son récent ouvrage sur *La Goutte et le Rhumatisme* (2), notre distingué confrère, le Dr Armand Delpeuch, a parlé d'un certain Hérodicus, à la fois philosophe et maître de gymnastique, à qui on aurait attribué, à tort, un Traité du régime, dont l'auteur réel serait Héraclite ou, pour le moins, un de ses disciples.

Quoi qu'il en soit, le Traité du régime se termine par l'étude des cas où « les exercices surmontent les aliments », c'est-à-dire des cas de fatigue, d'épuisement, de surmenage. Les dernières lignes du livre résument la médication à instituer : « Il convient de prendre des bains chauds, de coucher sur un lit mou, *de s'enivrer une ou deux fois*, mais sans aller trop loin, de faire l'amour à l'occasion, de suspendre les exercices, à l'exception des promenades. »

Cette simple phrase, où l'auteur conseille, pour des cas déterminés, à titre de médication occasionnelle, qu'on ne répétera pas plus de deux fois, l'usage des boissons fermentées porté jusqu'à l'ivresse, a eu une fortune singulière : elle a fait accuser Hippocrate, bien innocent en l'espèce, d'avoir recommandé en tout temps, comme une chose profitable, de *s'enivrer une ou deux fois par mois.* Ni Hippocrate ni l'auteur du Régime (3) lui-même n'ont eu semblable pensée.

Ne pourrait-on, en tout cas, c'est une hypothèse que nous ne hasardons qu'avec prudence, voir, dans le passage de l'auteur ancien cité par M. Delpeuch, la consécration, pour ainsi parler, de la légitimité des banquets médicaux ?

A qui est dû l'emploi thérapeutique de la quinine ?

Si à Pelletier et à Caventou (4) revient le mérite d'avoir isolé la quinine du quinquina, il serait puéril de méconnaître que cette découverte serait restée sans utilité pratique, si la thérapeutique n'en avait pas tiré bénéfice.

---

(1) Ibidem, f° 205. Cette réponse a été publiée par le comte Vitzhum, dans *Maurice, comte de Saxe, et Marie-Josèphe de Saxe*, 1 vol., Leipzig, 1867, page 165.

(2) *La Goutte et le Rhumatisme*, par Armand Delpeuch, médecin à l'hôpital Cochin. Paris, G. Carré et Naud, 3, rue Racine, 1900.

(3) Ce régime, trop sensuel à tous égards, nous ramène à Héraclite, qui aurait, au dire de Jamblique, considéré les orgies bachiques comme des remèdes. Il serait piquant de rejeter sur le sombre philosophe d'Ephèse la paternité du joyeux conseil tant reproché à Hippocrate. (A. D.)

(4) Il est un passage de l'éloge de Caventou par M. Bergeron qui nous a particulièrement frappé, c'est le suivant :

« ... Si MM. Pelletier et Caventou ont eu une *part égale a la peine*, ils n'ont pas eu jus-

A dire vrai, Pelletier et Caventou avaient soupçonné le parti qu'on pouvait tirer de l'alcaloïde qu'ils venaient de mettre au jour. « Nous espérons, disaient-ils à la fin de leur mémoire, que quelque praticien habile, joignant la prudence à la sagacité, fera des recherches thérapeutiques sur les alcalis du quinquina et donnera ainsi à notre travail une utilité médicale. »

L'appel des deux savants fut entendu, et aux expériences physiologiques de Magendie succédèrent les essais cliniques de Double, médecin de l'Hôtel-Dieu, et de Chomel.

Double expérimenta le premier la cinchonine et la quinine, et publia dans la *Revue médicale* un certain nombre d'observations qui, toutes, témoignaient de l'efficacité des sels de cinchonine et surtout des sels de quinine contre les fièvres intermittentes (1).

Chomel vint à son tour lire à l'Institut un mémoire sur l'emploi de ces mêmes sels dans le traitement de la fièvre.

L'Académie des sciences consacra la valeur thérapeutique du médicament par l'organe de l'un de ses membres, Hallé, qui, chargé avec Pinel et Thénard du rapport sur le mémoire de Chomel, concluait en ces termes : « La somme totale des observations faites jusqu'ici, tant par M. Chomel que par M. Double, sont favorables à l'espérance qu'on avait conçue de trouver dans le sulfate de quinine et même de cinchonine, des fébrifuges qui pourront souvent remplacer le quinquina, avec l'avantage de pouvoir être donnés sous un volume qui en rendra l'administration plus facile. »

En dépit de cette consécration officielle, il se manifesta de vives oppositions dans le monde médical, et ce n'est qu'en 1836, à la suite des expériences en grand faites en Algérie par le Dr MAILLOT, que la quinine et ses sels prirent enfin place dans l'arsenal thérapeutique.

PAGES HUMORISTIQUES

Les commandements du tuberculeux

De l'hygiène observeras
Toutes les lois et règlements.

De tout excès tu t'abstiendras,
Surtout d'alcool absolument.

Ta bouche et tes dents nettoieras
Matin et soir soigneusement.

De ton médecin tu suivras
Les conseils ponctuellement.

Au lit, couché tu resteras
Lorsque la fièvre te prend.

---

qu'ici *part égale à l'honneur*. M. Pelletier a été membre libre de l'Académie des sciences et a eu l'heureuse fortune d'être loué après sa mort par un grand savant, par un professeur d'une rare éloquence, J.-B. Dumas. Moins heureux que son collaborateur, M. Caventou n'a pas appartenu à l'Institut et il n'aura été loué que par celui de ses collègues qui était le moins qualifié pour écrire un éloge vraiment digne de lui. »

Rien que cette inégalité de jutice distributive ne suffisait-elle pas à laisser supposer, nous n'allons pas au delà d'une hypothèse, que Pelletier aurait été, comme nous l'avons dit, l'initiateur et Caventou l'agent d'exécution ? Mais encore une fois, les preuves nous manquent pour aller au delà d'une simple présomption.

(1) *Eloge de Caventou*, par M. Bergeron.

Et jamais tu ne cracheras
Qu'en un crachoir très proprement ;
A son défaut tu cracheras
Dans ton mouchoir discrètement;

Et tu le désinfecteras
Dans l'eau de soude promptement.

Toujours à l'air pur tu vivras,
Craignant les rcfroidissements.

Chaque matin un *tub* prendras
Suivi de vifs frictionnements.

Cinq fois par jour tu mangeras
Chair, pain, œufs copieusement.

Le lait tu stériliseras,
Lc faisant bouillir longuement.

Bières ou vins tu ne boiras
Qu'à tes repas modérément.

A ton aisc digéreras,
Te distrayant paisiblement.

A l'amour sacrifieras
Avec sagesse et sobrement.

De la gymnastique feras
Chaque jour méthodiquement.

La musique pratiqucras
Et les autres arts d'agrément.

Loin dcs soucis travailleras
Pour guérir radicalement.

Et c'est ainsi que tu vivras
En bonne santé longuement.

Dr *J. Félix.*

ÉCHOS DE PARTOUT

La santé des gens de lettres.

M. Edmond Rostand va passer l'hiver à Cambo, près de Bayonne, et s'y reposer des fatigues de son travail et de sa maladie. Il pourra, là, achever de corriger tout à son aise les épreuves de l'« Aiglon ».

Cambo ! Le lieu est bien choisi pour le repos et pour le travail aussi, coupé d'excursions à travers bois ou, près dc là, sur la montagne. L'air y est salubre et revivifiant. Le cardinal de Lavigcrie y promcnait sa haute taille, venant demander au coin de terre natale la santé qu'avait dévoréc le déscrt. C'est un coin pittoresque du robuste pays basque.

(*Biarritz-Thermal.*)

Poursuites contre un journal de médecine.

A la suite d'une instruction ouverte par M. Boucart, juge d'instruction, contre M. D..., gérant d'un journal de médecine, pour avoir publié une complainte, considérée par le parquet comme outrageante

pour les bonnes mœurs, M. Cochefert s'est rendu dans l'après-midi d'hier au siège du journal ; il a saisi le numéro du journal incriminé, ainsi que certains autres journaux qui avaient été également signalés au parquet. L'écrit poursuivi est intitulé la *Complainte du...*, par Estienne Tabourot (1583). L'écrit se termine par : « Pour copie conforme : Docteur Maxime. » En note on lit : « Cette complainte est tirée du 1er livre des *Bigarrures du Seigneur des accords* (chapitre IV des *Equivoques françoise*), publié pour la première fois à Paris en 1583 et maintes fois réimprimé depuis. »

(*Le Temps.*)

Le téléphone et la médecine.

Quelques abonnés du téléphone en province ont pris leurs dispositions, d'accord avec l'administration, pour se servir de la sonnerie de leur téléphone comme sonnerie d'alarme. Ils ont laissé des ordres en conséquence au bureau de poste, et chaque matin le directeur a une liste spéciale d'appels, depuis 4 heures et demie jusqu'à 7 heures et demie. Les personnes qui doivent prendre le train de bon matin en avertissent le directeur, et elles sont certaines de ne pas le manquer. Il arrive souvent qu'un abonné laisse un mot pour un service de toute la nuit, afin de se faire réveiller toutes les heures ou toutes les deux heures pour prendre une potion.

(*Le Chasseur français.*)

Féminisme médical.

Il y a actuellement à l'Institut médical des femmes à Saint-Pétersbourg 700 étudiantes en cours des trois premières années d'études. Le nombre de places disponibles cette année pour les nouvelles arrivantes est fixé à 150.

(*Arch. russes de pathologie.*)

Les Médecins poètes : Avicenne.

A l'Académie des inscriptions et belles-lettres, récemment, M. Barbier de Meynard a lu un travail sur Avicenne, de M. le baron Carra de Vaux. L'auteur a retracé, avec une profonde connaissance de la philosophie scolastique, les grandes lignes de la vie de ce puissant esprit, qui ne fut pas seulement le philosophe audacieux que l'on connaît, mais qui s'illustra aussi comme *médecin*, comme lettré, et surtout comme poète dans les deux langues savantes de l'époque, l'arabe et le persan. L'admiration populaire en a fait un être supérieur, autour duquel s'est formée une légende pleine de récits merveilleux.

(*Gazette médicale de Paris.*)

Une usine à diplômes.

Les autorités de l'Etat de Texas viennent de faire fermer une fabrique de diplômes qui a pu fonctionner pendant plusieurs mois. Un monsieur industrieux, secondé par sa femme, fabriquait des diplômes de docteur en médecine, qu'il écoulait moyennant finances avec le plus grand succès et avec non moins de profit.

(*J. of the american med. Assoc* , 16 juin.)

Une autre usine à diplômes a été découverte par la police à Chicago. Pour la somme modique de 2 à 300 dollars, on pouvait se pro-

curer, à son gré, le titre de docteur ou d'avocat. Les signatures des professeurs d'universités étaient contrefaites avec beaucoup d'art.
(*Medical Record*, 9 juin, et *Lyon médical.*)

Le danger des lampes fumivores.

M. le Dr Bard a communiqué à la Société des Sciences médicales de Lyon quelques expériences sur les dangers de ces lampes, dites cependant hygiéniques, antiseptiques, ozonatrices !

A la suite d'une mort rapide, survenue chez un malade atteint de gangrène pulmonaire et dans la chambre duquel était placée une de ces lampes, M. le Dr Bard exposa dix-huit cobayes aux vapeurs d'une lampe ; les uns sont morts rapidement, les autres plus ou moins tardivement. A l'autopsie des animaux morts, on trouva des lésions de broncho-pneumonie et de bronchite capillaire.

La mort s'explique, dit le Dr Bard, par un mélange d'action toxique et asphyxique par irritation bronchique.

Il faut donc, dans la pratique usuelle, se méfier sérieusement de l'emploi de ces appareils qui sont loin d'être inoffensifs.
(*Bulletin général de thérapeutique.*)

L'hygiène dans les églises.

Un évêque italien, Mgr Vincent Franceschini (de Fano), vient, sous l'inspiration du docteur Abba, de l'Office sanitaire de Turin, d'envoyer aux curés de son diocèse une circulaire dont nous extrayons les passages suivants :

1° Dans toutes les églises on doit procéder, aussitôt après les jours fériés, dans lesquels il y a eu agglomération extraordinaire de monde, à la désinfection du dallage, au moyen de sciure de bois, imprégnée d'une solution de sublimé corrosif à 1 p. 1.000. En temps ordinaire, on doit procéder fréquemment au balayage habituel, après avoir aspergé d'eau le pavage dans le but de ne point soulever d'énorme poussière.

2° Chaque semaine, et même plus souvent, on procédera à l'époussetage des bancs et des confessionnaux au moyen d'éponges et de linges mouillés avec de l'eau pure.

3° On lavera chaque semaine et même plus souvent, s'il est nécessaire, les grillages des confessionnaux avec de la lessive, puis on les polira.

4° Les bénitiers doivent être vidés chaque semaine et même plus souvent, si c'est nécessaire, puis lavés avec de la lessive bouillante, qui pourrait être avantageusement remplacée par une solution de sublimé corrosif à 1 p. 1000.

Pour que la circulaire remplisse son but, il a été institué aussi, par l'autorité ecclésiastique, un service d'inspection, ainsi que des pénalités pécuniaires payées au bénéfice de l'église par tous ceux qui transgresseraient les pratiques hygiéniques prescrites.

Il serait à souhaiter que l'exemple donné par l'évêque de Fano fût imité par les évêques de notre pays.
(*Gazette des hôpitaux.*)

Une statue d'Esculape enfant.

Dans une récente communication à l'Académie des inscriptions, M. Reinach a essayé d'établir que le célèbre groupe du Louvre, dit

L'enfant à l'oie, ne représente pas, comme on l'a pensé, un simple sujet de genre. Ce groupe est, comme on le sait, la copie d'un bronze dû au sculpteur grec Boéthos.

M. Reinach montre que la lutte de l'enfant avec l'oie est sérieuse et n'offre aucun caractère de gaieté espiègle. Selon lui, il s'agit d'Esculape enfant qui, attaqué par une oie sauvage, la réduit à l'obéissance et en fait son animal familier.

A l'appui de cette hypothèse, il rappelle qu'il y avait des oies guérisseuses dans les temples d'Esculape ; qu'une copie du groupe de Boéthos se voyait dans le temple d'Esculape dans l'île de Cos, et que Boéthos est précisément cité, dans une inscription grecque, comme l'auteur d'une statue célèbre d'Esculape enfant.

(*Le Petit Temps.*)

Quelques lésions pathologiques au temps des Pharaons.

Ces lésions sont de plusieurs ordres ; elles siègent sur le crâne portent le cachet des ostéites suppurées, et sur les os longs ; elles affectent les extrémités uniquement ; les diaphyses restent tout à fait normales, ainsi que les surfaces articulaires. Il s'agit d'une maladie générale qui a atteint plusieurs parties du squelette, affection à évolution lente, chronique. D'après M. Lannelongue, il ne saurait être question d'ostéomyélite aiguë : aussi, d'après leur aspect, M. Zambacco n'hésite-t-il pas à attribuer ces lésions à la syphilis, qui aurait donc existé du temps des Pharaons.

Les lésions de la colonne vertébrale peuvent être rapportées à deux sortes de maladies et affectent, dans certains cas, les caractères des lésions pottiques ; ce sont des lésions absolument attribuables à la tuberculose.

M. Zambacco apporte, à l'appui de sa thèse, les photographies des ossements qu'il a décrits. Il conclut donc à l'existence de la tuberculose à l'époque des Pharaons. Quant à la lèpre, il est déjà établi qu'elle sévissait d'une manière terrible dans l'antique Egypte, qui en est considérée comme le premier berceau.

Sur une autre colonne vertébrale existe une déformation avec soudure et confusion de deux spondyles, qu'il faut distinguer de la tuberculose vertébrale, et attribuer, selon M. Zambacco, au rhumatisme.

(*Bull. de l'Académie de médecine*, juin 1900.)

La lutte contre la dépopulation.

Dans sa séance du 5 juillet, le Sénat a voté l'urgence sur le projet de résolution suivant, déposé par M. Bernard et un grand nombre de ses collègues :

« Le gouvernement est invité à instituer une commission extra-parlementaire à l'effet de procéder à une étude d'ensemble sur la question de la dépopulation et de rechercher les moyens les plus pratiques de la combattre. »

(*Journal de médecine de Bordeaux.*)

M. Piot, sénateur de la Côte-d'Or, a fait récemment distribuer aux membres du Parlement, un mémoire où il étudie les moyens d'arrêter la dépopulation. Ce projet, sur lequel nous aurons l'occasion de revenir après les vacances parlementaires, comprend des réformes fiscales, des réformes militaires, des réformes coloniales,

attribuant des avantages très sérieux aux familles de quatre enfants au moins; des réformes civiles portant sur la lutte contre l'alcoolisme et sur la protection de l'enfance.

(*Gazette des hôpitaux.*)

Peintures d'hôpital.

Dans le monde artistique, on parle beaucoup d'une série de fresques exécutées par le peintre Albert Besnard pour la chapelle des Franciscaines, à l'hôpital Cazin-Perrocheau, de Berck-sur-Mer.

M. Albert Besnard, dans ses fresques, a symbolisé la douleur des hommes et la consolation divine ; auprès des malades, tordus sur leur lit de souffrance, il a placé dans chacun de ses panneaux une image du Christ.

C'est, dit-on, à la suite d'un vœu que M. Albert Besnard entreprit cette œuvre, qui lui a coûté plusieurs années de labeur.

Le fils de M. Besnard, tuberculeux, condamné par les médecins, fut envoyé à Berck, où, après de longs mois de traitement, il fut complètement guéri.

C'est en souvenir de cette guérison qne M. Albert Besnard a voulu orner de fresques la chapelle des Franciscaines de Berck.

(*Echo de Paris.*)

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Un médecin-poète inconnu. — Flaubert, dans ses lettres de voyage, s'égaie des vers supérieurement grotesques d'un médecin-poète, qui habitait le Caire vers 1850, quand le romancier satisfit enfin le désir, caressé depuis son enfance de collégien, de voir l'Orient. Il donne de ce personnage un portrait drôlatique, dans une lettre en date du 2 juin 1850, entre Girgeh et Siouph, adressée à son ami Louis Bouilhet. On sait que le poète de « Melœnis » et des « Fossiles », l'ami intime et le confident de notre grand écrivain, avait lui-même commencé par faire ses études médicales. N'est-ce pas, mon cher Cabanès, un de vos *évadés de la médecine* ?

Le portrait de ce poète, burlesque sans le vouloir (il n'est pas le seul de son espèce dans notre corporation), devait naturellement intéresser le correspondant de Flaubert, lui-même poète et médecin ; mais Flaubert oublie de nous donner son nom. Les lecteurs de la *Chronique médicale* voudront-ils s'occuper de le rechercher et de nous le donner ?

On sait que Flaubert, à l'agonie, réclama les soins du *Dr Fortin*, qui habitait l'avenue V. Hugo, alors l'avenue d'Eylau. J'imagine que ce confrère, qui exerce encore à Paris, pourrait nous donner de bien curieux souvenirs sur ses relations avec un des plus grands romanciers que la France ait jamais eus; que ne nous rend-il ce service? Si ces lignes tombent sous les yeux de notre confrère, et je ne les écris que dans ce but, je souhaite qu'elles l'engagent à nous donner ses souvenirs sur Flaubert.

Quant au poète-médecin du Caire, qui excita le large rire de

Flaubert, voici le portrait qu'en donne celui-ci (pour ceux qui n'ont pas la Correspondance de l'auteur de l '« Éducation sentimentale » sous la main):

« Il y a au Caire un poète qui fait des tragédies orientales dans le goût de Marmontel mitigé de Ducis (1). Il nous a lu une tragédie sur *Abd-el-Kader*, qui est amoureux d'une Française et finit par se tuer dejalousie. Il y a là des morceaux ! Tu en peux juger par le sujet. *Ce poète qui est médecin* est un être bouffi de vanité, gredin, voleur, assomme tout le monde de ses œuvres et estrepoussé de ses compatriotes. Lors de la révolution de février, il adressa une prière à Lamartine, dont le vers final était:

Vive à jamais le gouvernement provisoire !

« Dans une autre, adressée au peuple français, il y avait ceci :

Peuple français ! ô mes compatriotes !

« Il vit avec un sale nègre, dans une maison obscure. Sa famille le redoute, et lorsqu'il lit sa tragédie, tout chez lui tremble de silence et d'attention. Il porte un nez en perroquet, des lunettes bleues et est accusé par un ingénieur de lui avoir volé une caisse d'habits. La canaille française à l'étranger est magnifique et j'ajoute nombreuse. » (*Correspondance de G. Flaubert*, pages 312-313. 1 vol., Charpentier édit., 1887.)

Quelle était cette épave de la médecine ?

Cette tragédie sur Abd-el-Kader, cette adresse à Lamartine ont-elles jamais été publiées ? Voilà de quoi piquer la curiosité des fureteurs bibliomanes de notre corporation. Mais, après tout, les vers de notre compatriote, réfugié en Egypte du temps de Flaubert, n'étaient pas plus burlesques que ceux-ci, que je trouve *imprimés* dans un recueil *confraternel* :

Je suis navré: l'Administration
Ne m'aime pas du tout. Elle m'a pris en grippe.
Vraiment je suis traité comme une guenippe.
Notre juge voudrait me fourrer en prison, etc.

Ou encore:

Mon être se révolte... On vient, puis une fosse
Qui me prend à jamais... Oui ? Non ? C'est effrayant !...

O Flaubert, tu n'aurais pas eu besoin d'aller jusqu'au Caire, si, vivant parmi nos contemporains médecins-poètes (?), tu avais voulu continuer à recueillir les perles poétiques de nos écrins pour le Dictionnaire de Bouvard et Pécuchet.

Dr Mathot.

Réponses

Hallucinations de personnages célèbres (VI, 789; VII, 472). — Dans une de ses lettres, G. Flaubert a raconté un cauchemar de sa jeunesse : une nuit, il vit distinctement, dans un rêve, des lions qui marchaient sur un fleuve ; le lendemain, il apprit qu'un bateau, portant une ménagerie, était passé à la même heure sous ses fenêtres. Cette décou-

(1) On connaît le mépris de Flaubert pour l'insipide auteur de *Bélisaire* et sa haine pour Ducis, qui avait déshonoré Shakespeare, en le travestissant au goût des demoiselles de magasin.

verte le stupéfia et, pendant plusieurs jours, il s'enferma chez lui, en proie à la tristesse la plus affreuse, se torturant l'esprit, essayant de sourire devant cette inexplicable coïncidence.

A quelque temps de là, Flaubert, avec plusieurs amis, visite une maison de santé ; à peine entré, tous les fous viennent à lui, le saluent, lui serrent les mains. Ses amis le plaisantent ; mais lui, encore sous l'impression de son premier cauchemar, s'enfuit, dans un état indescriptible d'exaspération, rentre précipitamment chez lui, et, pendant quelques heures, songe au suicide.

Ce n'est que longtemps après qu'il finit par avouer « l'intérêt que lui portent les fous ».

Il ne se suicida pas; mais, depuis ce jour, il eut peur, comme un enfant, et des hallucinations perpétuelles vinrent l'obséder comme un remords.

Sa robuste santé, qu'on croyait inébranlable, en souffrit, et sa folle jovialité d'autrefois brusquement se changea en une invincible mélancolie.

« Tu as bien raison, écrivait-il alors à Louis Bouilhet, de m'appeler hypocondriaque, et j'ai même peur que je ne finisse un jour par tourner mal. Mais comment veux-tu que je garde quelque sérénité, après tous les renfoncements intérieurs qui m'arrivent ? »

C'est à cette époque que les visions qui hantaient le cerveau de Flaubert se firent plus fréquentes ; malheureusement, aucune lettre n'en fait mention.

En 1857, les visions se sont évanouies, ainsi que nous l'apprend une lettre adressée à Mlle Leroyer de Chantepie.

« Vous me demandez comment je me suis guéri des hallucinations nerveuses que je subissais autrefois? Par deux moyens : 1° en étudiant scientifiquement, c'est-à-dire en tâchant de m'en rendre compte; et 2° par la force de ma volonté. J'ai souvent senti la folie me venir. C'était dans ma pauvre cervelle un tourbillon d'idées et d'images où il me semblait que ma conscience, que mon moi sombrait comme un vaisseau sous la tempête. — Mais je me cramponnais à ma raison. Elle dominait tout, quoique assiégée et battue. En d'autres fois, je tâchais, par l'imagination, de me donner facticement ces horribles souffrances. J'ai joué avec la démence et le fantastique comme Mithridate avec les poisons.

« Un grand orgueil me soutenait et j'ai vaincu le mal à force de l'étreindre corps à corps. »

Flaubert fut tenté, comme malgré lui, de croire au merveilleux :

« Et d'abord et avant tout, écrivait-il à Louis Bouilhet en 1855, croiras-tu désormais au présage des bottes? Te rappelles-tu que le jour où j'ai porté ta pièce chez Laffitte, je t'ai dit dans la rue Sainte-Anne : « Ça ira bien, je viens de voir des bottes. » Et les bottes étaient neuves et on les tenait par les tirants (1)... »

Ah ! les infirmités du génie ! ! A. C.

Le « foie blanc ». — Origine de cette expression (VII, 597). — Les femmes qui perdent successivement plusieurs maris, comme d'ailleurs les hommes qui enterrent plusieurs femmes, sont souvent des phtisiques de tuberculose torpide, qui trouvent chez leurs conjoints

(1) Cf. *Echo du Merveilleux*, 1er juillet 1900, p. 253 et suiv.

un terrain favorable à l'évolution d'une tuberculose plus rapide. Les phtisiques ont le foie gras, c'est-à-dire blanc, d'où l'opinion populaire au sujet de laquelle un de vos lecteurs demandait, dans votre dernier numéro, des éclaircissements.

A. Gilbert,
Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris.

Bibliographie du roman médical (VI ; VII, 310). — A signaler, comme devant faire suite aux articles bibliographiques donnés dans la « Chronique médicale » sur *le roman médical :*

Les Mancenilles (1), d'André Couvreur. L'auteur est déjà connu par un roman médical, paru l'année dernière, *le Mal nécessaire*, à la librairie Plon.

Le nouveau roman est dédié à M. Fernand Calmettes, artiste dramatique, qui a joué, aux côtés de Mme Sarah Bernhardt, le rôle de Metternich dans l'*Aiglon* et le rôle du roi dans *Hamlet*, sans compter ses créations dans les pièces de Dumas, Lemaître, etc... M. Calmettes est d'une famille médicale : il est le frère du Dr Calmettes, l'auriste bien connu de l'Institution de la Légion d'honneur à Saint-Denis, mort il y a quelques années.

Quant aux *Mancenilles*, ce sont ces femmes qui versent le fluide empoisonné, dont on meurt moralement, dont on peut mourir physiquement, autrement dit les syphilitiques. L'auteur conduit les lecteurs à l'hôpital Saint-Louis et donne un portrait du professeur Fournier. Son héros, devenu paralytique général, meurt par asphyxie, le bol alimentaire s'étant arrêté dans le larynx. Un interne des hôpitaux y joue un rôle important. C'est donc bien là encore un nouveau *roman médical*. Le romancier semble vouloir se faire une spécialité dans le genre romantico-médical. L'art est partout, dit avec raison l'auteur dans la préface, pour s'excuser de la crudité de son sujet.

Rappelons que M. Tabarant, dans un roman paru il y a une dizaine d'années, *Virus d'amour*, avait déjà traité ce sujet.

Dr Michaut.

— Sous la rubrique générale : *les Dangers sociaux*, M. André Couvreur a déjà fait paraître un roman, *le Mal nécessaire*, où il a mis en lumière avec une vigueur extrême les périls que peut faire courir et les maux que peut causer un chirurgien sans scrupule. Aujourd'hui l'auteur continue sa série par *les Mancenilles*, récit d'une rare intensité, destiné à montrer les ruines physiques et morales qu'engendre la débauche dans la société moderne. M. André Couvreur a pris pour cadre la vie de Paris, mondaine, demi-mondaine et politique.

Dans ce décor, il nous sert, comme il le dit lui même, « une étude de clinique, sous une forme romanesque ». *Clinique* est le mot, car l'auteur, pareil à un médecin, étudie, avec une audace souvent cruelle, les phénomènes du libertinage, jusque dans leurs conséquences les plus affreuses, même dans celles qu'on hésite à nommer. M. Couvreur tire heureusement de ces brutales peintures une salutaire leçon.

E. P.

(1) Un vol. in-16, prix 3 fr. Librairie Plon, rue Garancière, 10, Paris.

— Encore un roman médical, *le Docteur Verny*, par Victor de Marolles (librairie Perrin, 1900).

Le Dr Verny se destinait à être prêtre ; il a même commencé ses études théologiques. Son humeur raisonneuse l'a détourné de la carrière ecclésiastique. Devenu admirateur d'Auguste Comte « alors en vogue », dit le romancier, il s'est fait médecin. Fils de paysan, il s'est marié avec une Parisienne ; il s'est établi à Pont-sur-Vesles, petit chef-lieu de canton voisin du château habité par la famille de Chanois.

Mais voici sa femme qui tombe malade, d'une maladie dont il est fort embarrassé de diagnostiquer la nature ; et comme la malade veut aller à Lourdes, il l'y accompagne. Ce pieux pélerinage guérit Mme Verny ; mais l'incrédulité du docteur la tue... car, comme le docteur refuse de croire à l'intervention divine, Dieu le punit en frappant d'une mort subite sa compagne. Voilà bien le châtiment réservé aux docteurs qui ont le grand tort d'admirer Auguste Comte ! Si nous en croyons M. Victor de Marolles, nous agirons sagement en n'imitant pas la conduite de ce docteur Verny, qui, bien que devenu député, a une mort tragique, toujours parce qu'il est positiviste. Le romancier semble persuadé que tous les positivistes sont condamnés aux pires destinées... et nous, nous restons persuadé que s'il veut abandonner ces romans à thèse enfantine, il pourra devenir moins ennuyeux et — qui sait ? — nous intéresser.

Encore un roman médical !... Mais ici le héros, qui est un confrère, est un fantoche sans réalité ; et ses aventures, que j'abrège, nous laissent indifférent... Pourquoi le romancier, pour ses débuts littéraires, a-t-il choisi un pseudonyme qui évoque la *Symphonie des Fromages*, du *Ventre de Paris ?*

Le romancier anglais à la mode, H. G. Wells, l'auteur déjà célèbre de la *Machine à calculer le temps* et de l'*Ile du Dr Moreau*, qui paraît être à la fois le Jules Verne et l'Edgard Poë de l'Angleterre contemporaine, vient de publier un recueil de nouvelles, *Tales of space and times* (Londres, 1900).

La première nouvelle de ce nouveau volume, intitulée une *Histoire des temps à venir*, a trait à l'histoire d'un jeune Anglais du *XXIIe siècle* (sic), qui, pauvre, veut épouser la fille d'un riche bourgeois, M. Mwyres : celui-ci ne trouve pour rompre ce mariage qu'un moyen médical : il s'adresse à un *hypnotiseur* de profession. (Il paraît, d'après le romancier, que le monde du XXIIe siècle sera rempli d'hypnotiseurs de profession.) Le praticien endort la jeune femme, et, à son réveil, elle a totalement oublié son amoureux.

La fin du roman contient une critique violente de nos confrères du XXIIe siècle. Un millionnaire se sentant malade va consulter tour à tour tous les médecins en vogue. Nos confrères d'outre-Manche lui déclarent, sans détour, qu'il est condamné et que la science est désarmée en face de son cas. Ils ne lui en donnent pas moins des consultations très cher sur le moyen le plus *propre à guérir de cette maladie qui commence à la naissance et finit à la mort et qu'on nomme la vie.* Ils lui ordonnent chacun un moyen de *mourir agréablement !* Ces consultations sont, du reste, suivies d'aperçus sur les progrès de la médecine, aperçus d'une ironie profonde. Les praticiens se louent de la puissance de l'art médical et de ses

bienfaits. Ah ! nous n'en sommes plus au XIXe siècle et même au début du XXe. « La science est encore jeune ; elle progresse, elle progresse toujours. Il arrivera un jour, n'en doutez point, où elle renouvellera toute la vie humaine. »

En attendant, adressez-vous, disent-ils au malade, à la *Compagnie d'Euthanasie*, qui, moyennant une forte somme, s'engage à faire passer les malades dans un monde où l'on ne souffre plus, et par une opération *sans douleur*. Cette nouvelle façon d'envisager la thérapeutique de l'avenir n'est-elle pas suggestive ?

Le malade va se commander un suicide luxueux en rapport avec sa fortune ; mais il songe à la multitude des malades qui doivent l'imiter dans cette thérapeutique *radicale*, avant que la science ait transformé la face du monde pour le bonheur des hommes.

Les autres chapitres du roman de Wells n'ont que peu de rapport avec la médecine. Signalons seulement qu'au lieu d'être aveugles à force de lire à la lumière électrique, comme cela se passait au XXIe siècle, ils sont tous devenus sourds parce qu'ils passent leur temps à entendre les phonographes qui débitent les nouvelles du jour ; les journaux sont remplacés par des phonographes débiteurs de nouvelles. Enfin l'hygiène s'est considérablement perfectionnée, grâce à l'invention des *vêtements pneumatiques* : vêtements qui préservent du froid, du chaud à volonté, et rendent possible une apparence d'obésité ou de maigreur. Grâce à ce vêtement, les difformités physiques de nos successeurs sur la planète seront cachées le mieux du monde.

Ces sortes de romans, bâtis sur les notions scientifiques de l'auteur, passionnent les Anglais, comme nous avons été passionnés, entre 12 et 15 ans, par les romans prétendus scientifiques de Jules Verne. Le style de M. Wells est, du reste, très inférieur à celui de Jules Verne qui, sans doute parce qu'il écrivait pour les enfants, avait une écriture enfantine.

Il faudra plusieurs pyramides d'Anglais de la valeur de MM. Wells et Kipling pour atteindre la cheville littéraire de Poë.

Dr MATHOT.

Chronique Bibliographique

Les Névropathes (médecine et hygiène du système nerveux), par le Dr E. MONIN, de la Faculté de médecine de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, etc.

Dans ce nouvel ouvrage de l'infatigable Dr Monin, l'auteur a exposé la synthèse de tout ce qu'il est utile de connaître, pratiquement, pour prévenir et pour guérir les états nerveux de tous ordres. On sait quelle est la fréquence actuelle du nervosisme, et de la *neurasthénie*. Le véritable bienfait était de faire connaître aux intéressés le mal dont ils souffrent et dont ils meurent.

Mais il ne suffisait pas de bien décrire les souffrances des névropathes ; il fallait montrer toutes les ressources, préventives et curatives, que la science contemporaine met à la disposition du *vrai médecin*, pour arriver à ce but. Le Dr Monin, praticien prudent et

expérimenté, s'est acquitté merveilleusement de cette tâche difficile et, grâce au piment littéraire de son style (1), il a su rendre assimilable pour tous cette portion, essentiellement utile, de son œuvre qui restera.

Comment on se défend des maladies nerveuses : la lutte contre les Névroses et la Neurasthénie, par le Dr Henry LABONNE, licencié ès sciences, officier de l'Instruction publique.

Avec sa clarté habituelle, l'auteur de ce petit livre indique les moyens de supprimer les causes de l'épuisement nerveux et de guérir les *névroses*. Il traite particulièrement de cette maladie qui tend de plus en plus à occuper une grande place dans la médecine journalière, j'ai nommé la *neurasthénie*, cette maladie du siècle, qui succède aux chagrins moraux, au travail cérébral doublé des préoccupations, aux luttes pour l'argent ou même, hélas ! pour le pain quotidien.

Au courant des traitements les plus récents, le Dr Labonne nous décrit et nous apprend à soigner l'ataxie locomotrice, la danse de Saint-Guy ou chorée, les convulsions, l'épilepsie, l'hystérie, la migraine, les névralgies, l'alcoolisme, la morphinomanie et l'insomnie, les tics douloureux, etc. ; bref, on est supris de voir condensée en style télégraphique la matière vraiment utile de plusieurs gros volumes sur les affections nerveuses (2).

L'Art de déterminer le sexe à volonté. — Principes des lois naturelles qui président à l'évolution vers un garçon ou vers une fille, par Anna D'ORANOVSKAÏA. Paris, *Société d'Editions scientifiques*, 4, rue Antoine-Dubois, 1900.

Il est tout à fait réjouissant l'opuscule qui vient d'être publié sous le titre ci-dessus. Et pourtant l'auteur a la prétention de traiter gravement un sujet grave.

Pour mettre à même nos lecteurs de juger comment le programme que s'est tracé Mme Anna d'Oranovskaïa, — éternuez ! — a été rempli, nous ne saurions mieux faire que de cueillir, dans l'écrin qu'elle offre à nos convoitises, les quelques perles que voici (nous jurons que nous n'inventons rien) :

« Les sensations voluptueuses du coït varient beaucoup selon les circonstances morales et physiques dans lesquelles se trouvent les copulants au moment même du coït.

« Chaque homme en pleine santé éprouvera le plaisir sexuel différemment, selon les circonstances dans lesquelles il se trouvera en exécutant l'acte copulateur.

« La fatigue physique ou mentale est un antagoniste de la jouissance sexuelle.

« La peur, quelle qu'en soit la cause, toute émotion vive, contribue à atténuer la vivacité naturelle du plaisir.

« Le mariage, c'est-à-dire l'acte copulateur légalisé, est un contrat

(1) Envoi *franco* contre un mandat de 5 fr., adressé à la *Société d'Editions scientifiques*, 4, rue Antoine-Dubois, Paris.

(2) Envoi *franco* à tous ceux qui en feront la demande en envoyant un franc en mandat à *l'Edition française*, 29, rue de Seine Paris.

où l'appareillement (tant sous le rapport moral que physique) des contractants joue un rôle secondaire.

« Il est naturel qu'un homme de tempérament ardent puisse rester insensible à l'égard d'une femme âgée ou désagréable.

« Ce qui est surtout à noter, c'est justement l'influence de l'intensité du plaisir ressenti par les copulants, sur le sexe du produit de la copulation.

« Le sexe du fœtus dépend de la différence du degré de l'intensité du plaisir sexuel éprouvé par les deux copulants au moment même du coït, ou du manque absolu de la sensation sexuelle, soit chez un des copulants, soit chez tous les deux.

« Les enfants du sexe masculin doivent leur vie à la mère, les enfants du sexe féminin au père, dans la grande majorité des conceptions.

« Il est possible d'influer sur la formation du sexe de l'enfant, de par sa volonté, avant la consommation de l'acte copulateur ; et au moment même du coït, dès le moment de la conception, le sexe du fœtus est irrémédiablement décidé.

« Les Juifs ont plus de fils en général et par comparaison avec toute autre nation. Leurs droits conjugaux et la circoncision en sont la cause.

« Chez les Juifs, la consommation de l'acte copulateur est obligatoire pour les deux conjoints dans certaines périodes ; il est probable que, vu cette condition, l'acte s'accomplit très souvent par devoir seulement, par conséquent sans éprouver le plaisir, ce qui est pour moi une des causes de la naissance des garçons.

« Si le père est beaucoup plus âgé que la mère, la progéniture sera principalement du sexe masculin, parce que, dans la grande majorité des cas, le père est plus épuisé que la mère, par conséquent moins apte à éprouver le plaisir sexuel au degré normal. »

Et nous n'avons reproduit que ce qui peut se lire sans trop rougir.

Le signe automatique de la mort réelle. Moyen d'éviter l'inhumation prématurée, par le Dr J.-V. Laborde.

Le titre qui précède dit tout l'intérêt et la haute importance, à la fois scientifique et pratique, du livre que vient de mettre en publication la librairie Schleicher frères, éditeurs, 15, rue des Saints-Pères, Paris.

Complétant sa découverte de la méthode des tractions rythmées de la langue, dont la puissante efficacité dans le traitement de la mort apparente fait journellement ses preuves, en opérant de véritables résurrections, le docteur Laborde en a fait l'application pratique, automatique, grâce à un appareil instrumental approprié et à la portée de tous, à la détermination de la mort réelle, tout en réalisant simultanément et solidairement le moyen le plus puissant de rappel à la vie, toutes les fois que ce rappel est possible.

Ainsi se trouve résolu, pratiquement, dans tous ses desiderata, le problème troublant de la mort apparente et de l'inhumation prématurée.

Quand j'étais photographe, par Nadar. Paris, Flammarion.

Nadar vient de publier, chez Flammarion, un très intéressant livre qu'il a intitulé : *Quand j'étais photographe* ! Comme s'il ne l'était

plus et comme si, malgré ses 80 ans, il n'était pas toujours le premier dans ses ateliers !

C'est dans son cœur et dans sa prodigieuse mémoire que Nadar a puisé les éléments de ce nouveau livre, qu'il a réunis comme une gerbe de fleurs.

Dans une familière et piquante causerie, il a trouvé le moyen d'intéresser le lecteur à tout notre siècle, évoqué, dans son activité féconde et dans ses intimités, avec un humour souriant, et dont aucune illusion n'a vaincu l'optimisme.

Ce volume, écrit après neuf autres, sans compter les plaquettes et les articles, est présenté au public par Léon Daudet, un *évadé de la médecine.*

L'Hygiène des sexes, par le Dr MONIN. Paris, O. DOIN, éditeur.

En même temps qu'une nouvelle édition, entièrement refondue, de « l'Hygiène de la beauté », l'éditeur O. Doin publie l'HYGIÈNE DES SEXES, par *le Docteur E. Monin.* L'écrivain aimé du grand public décrit, dans ce nouvel ouvrage, l'hygiène des organes générateurs chez l'homme et chez la femme, et élucide les préceptes sanitaires qui ressortissent à leur fonctionnement rationnel.

Avec l'esprit le plus scientifique, caché sous la forme la plus littéraire, le Dr Monin passe de l'hygiène privée à l'hygiène publique, sans omettre aucun des problèmes si délicats, que soulève la physiologie intersexuelle. Jamais l'*hygiène spéciale de la femme* n'a été aussi complètement traitée que dans ce petit ouvrage de 300 pages, qui sera bientôt dans toutes les mains. (Prologue en vers de Jean Richepin.)

Memento de Médecine hermale à l'usage des praticiens, publiés sous la direction du Dr MORICE, rédacteur en chef de la *Gazette des Eaux,* avec Introduction par M. HUCHARD. Paris, Maloine éditeur. *Stations hydro-minérales de la France,* première série.

Ce qu'est ce volume, ce qu'il vaut, ce qu'il vise, M. Huchard, dans l'Introduction qu'il a bien voulu en faire, va se charger de le dire :

« Faire connaître aux praticiens, rapidement et d'après l'ordre alphabétique, plus de quarante stations hydrominérales répandues dans toute la France, donner sur elles tous les renseignements généraux, avec les propriétés physiques et chimiques, l'action physiologique, la description, le mode d'administration, les indications et contre-indications de chacune de ces eaux étudiées par les médecins les plus compétents et les plus expérimentés, n'est-ce pas là une œuvre à la fois patriotique, scientifique, humanitaire ?

« Elle est patriotique, puisqu'elle démontre une fois de plus que, de toutes les contrées du monde, la France est la plus riche en eaux minérales, par leur nombre, par leurs variétés, par leur puissance d'action, et que les médecins de notre pays seraient bien coupables de méconnaître ou de négliger de si belles richesses.

« Elle est scientifique, puisqu'elle donne la preuve des propriétés thérapeutiques, basées sur la composition chimique et l'action physiologique des eaux minérales.

« Elle est humanitaire, puisqu'elle profite aux malades en leur

réservant une médication des plus efficaces, et aux médecins, en leur facilitant singulièrement la tâche.

« Telle est l'œuvre heureusement accomplie, grâce à l'initiative de M. le Dr Morice, le distingué rédacteur en chef de la *Gazette des Eaux*, grâce à la collaboration de savants qui ont parfaitement étudié, décrit, démontré tout ce que de nombreuses observations et une longue expérience leur ont appris.

« Les *Memento de médecine thermale* sont donc appelés au plus grand succès, puisque leur lecture et leur connaissance peuvent rendre les plus grands services; ils seront comme le *vade-mecum* des praticiens. Pour ma part, je les ai lus avec le plus vif intérêt, un profit réel, et chacun de nous laissera cet instructif volume à portée de la main sur sa table de travail pour y puiser à chaque instant des renseignements utiles... »

Leçons cliniques sur les maladies des enfants, faites à l'hôpital Saint-Sauveur (1896-97, 1897-98, 1898-99), par E. Ausset, professeur agrégé à Lille. 3 volumes in-8°, 15 francs. Paris, Maloine, éditeur.

La troisième série des *Leçons cliniques sur les maladies des enfants*, de M. le professeur Ausset, vient de paraître, permettant de poursuivre l'étude si intéressante et si spéciale de la pathologie du jeune âge.

Dans les deux séries précédentes, le professeur Ausset avait étudié un certain nombre d'affections communes et fréquentes, dont la connaissance s'impose à tout praticien comme à tout étudiant; telles sont : l'athrepsie, le gros ventre tympanique, le gros ventre flasque, la fièvre typhoïde infantile, la coqueluche, la tuberculose des ganglions bronchiques, la tuberculose infantile, la chorée, les maladies cardiaques de l'enfance, la syphilis héréditaire, les maladies éruptives, etc. ; soit que l'auteur considérât chacune de ces questions dans son ensemble, soit qu'il voulût mettre en lumière quelques points mal élucidés ou attirer l'attention sur certains faits cliniques importants.

L'ordre poursuivi n'était pas dû au pur hasard, mais au choix qu'avait fait l'auteur, avec les cas les plus intéressants de son service, des questions de pratique courante immédiate ; et le but recherché était de les réunir en un livre qui fût utile à tous sans exception. Aussi le succès qu'ont eu les deux séries précédentes a-t-il fait à l'auteur un devoir de poursuivre son travail dans le même sens.

La troisième série, consacrée à l'étude, notamment, des convulsions infantiles, de la paralysie faciale, des spasmes laryngés dans la diphtérie, considérés dans leur rapport avec le tubage, du rachitisme, de la spléno-pneumonie, des pleurésies, de la bronchite chronique simple et de la dilatation des bronches, indique bien également la préoccupation de l'auteur.

Chinois d'Europe et Chinois d'Asie. 48 pages in-4°, 175 caricatures noires et coloriées. — Prix : 1 franc.

Tel est le titre du nouvel album illustré que vient de faire paraître, à la *Librairie illustrée*, 8, rue Saint-Joseph, M. John Grand-Carteret. Poursuivant son œuvre d'observateur et d'annotateur par l'image,

appréciant ainsi chaque grand événement d'une façon personnelle, l'auteur, en ce recueil, remonte pour ainsi dire à l'origine de la question chinoise, à l'aide de documents saisissants.

Jamais les vrais motifs du fameux voyage de Li-Hung-Chang, en 1896, n'avaient été aussi clairement exposés, ce qui prouve que l'on ferait bien d'accorder à la caricature un peu plus d'attention.

Il y a là, du reste, plus de 150 caricatures d'actualité, provenant de tous les pays, et toutes d'accord pour n'accorder à la fameuse entente européenne qu'une confiance très limitée.

Chinois d'Europe et Chinois d'Asie est en vente chez tous les libraires.

Comment on se défend contre les maladies du cœur ; la lutte pour la vie, par le Dr Henri LABONNE, licencié ès sciences, officier de l'Instruction publique. Une brochure in-8o, avec belles figures dans le texte, 1 franc, deuxième édition.

Les malades qui se croient atteints d'une maladie de cœur sont très nombreux : aussi nous faisons-nous un devoir de leur signaler ce nouveau volume de la série si précieuse des *Comment on se défend.*

L'histoire, l'anatomie, la physiologie des maladies de l'appareil circulatoire sont d'abord traitées avec la lucidité ordinaire à l'auteur ; puis il nous indique ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire, contre les péricardites, les insuffisances, les rétrécissements, l'asystolie, l'angine de poitrine, les palpitations, le goître exophtalmique, le mal de Bright, etc.

Envoi *franco* à tous ceux qui en feront la demande en adressant un franc, en mandat, à M. le directeur de l'*Edition Française*, 29, rue de Seine, Paris.

Dernière Idylle, par Joseph TURQUAN.

Tout le monde a lu les portraits historiques de la galerie de *Souveraines et Grandes Dames*, de M. Joseph Turquan.

La Librairie illustrée MONTGRÉDIEN ET Cie, 8, rue Saint-Joseph, vient de publier, sous le titre de *Dernière Idylle*, quelques pages humoristiques recueillies dans les cartons du jeune historien.

Le public y retrouvera les qualités d'observation, de gaieté, d'esprit et de cœur qui ont fait le succès de ses études de femmes : l'impératrice Joséphine, les sœurs de Napoléon, la citoyenne Tallien, etc. (1 vol. in-16, prix : 3 francs.)

Les Fumisteries à la salle de garde, par le Dr MATHOT, illustré par M. Collombar, *Société d'Editions scientifiques*, 4, rue Antoine-Dubois.

Un hilare petit livre qui réveille la gaîté d'antan !...

Les joyeuses plaisanteries de ce temps, toujours regretté, de la salle de garde, où l'on fut jeune et où l'on fut exempt des lourds soucis de la clientèle !

Tous les anciens collègues d'internat voudront revivre leur jeunesse, en lisant le livre si spirituel de notre collaborateur, le Dr Mathot, dont la réputation d'humoriste n'est plus à faire.



INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

En Norvège, Notes et impressions de voyages, par M. Caradec. Librairie Nilsson, Per Lamm, succr, 7, rue de Lille, Paris, 1900. (*Sera analysé.*)

1er *Congrès international de Presse médicale*, juillet 1900. Discours de M. le Pr Landouzy. Paris. G. Carré et Naud, éditeurs, 3, rue Racine, 1900.

De la détermination des pouvoirs publics en matière d'hygiène, par Alfred Fillassier, docteur en droit, rédacteur à la préfecture de la Seine. Paris, J. Rousset, 36, rue Serpente, 1899. (*Sera analysé.*)

La chirurgie et la médecine d'autrefois, d'après une première série d'instruments anciens renfermés dans mes collections, par M. le Dr Hamonic ; ouvrage suivi de la série d'instruments et appareils inventés par M. le Dr Hamonic. Paris, A. Maloine, éditeur, 23, rue de l'Ecole-de-Médecine, 1900. (*Sera analysé.*)

Comment on défend ses organes intimes, par le Dr J.-L. Mora. Paris, *l'Édition médicale française*, 29, rue de Seine.

Comment on défend ses oreilles, par le Dr Henri Mendel. Paris, *l'Édition médicale française*, 29, rue de Seine.

Les députés à l'Assemblée législative de 1791, par Auguste Kuscinski. Paris, au siège de la Société de l'histoire de la Révolution française, 3, rue de Furstenberg.

La lune de miel parlementaire (comédie en un acte), par Marie-Louise Néron. Paris, Librairies-Imprimeries réunies, 7, rue Saint-Benoît, 1900.

La vie de Paris, 1899, par Jean Bernard. Paris, Alphonse Lemerre, éditeur, 23-31, passage Choiseul, 1900.

Le procès de Rennes, 1899, par Jean Bernard. Paris, Alphonse Lemerre, éditeur, 23-31, passage Choiseul, 1900.

Maîtresse de son corps, par Ernest Foissac (roman de mœurs contemporaines). Paris, Alphonse Lemerre, éditeur, 23-31, passage Choiseul, 1900.

Tout un passé, par Marcel Clavié. Paris, éditions de l'*Œuvre* internationale, 25, rue le Marois, 1900. (*A suivre.*)

CORRESPONDANCE

Un illustre évadé de la pharmacie : Claude Bernard.

A la suite de notre écho sur les *Evadés de la pharmacie*, notre ami Raoul Bonnet, de la maison Noël Charavay, l'expert en autographes bien connu, nous a communiqué la très curieuse lettre de Claude Bernard qu'on va lire. On verra sur quel ton de modestie le grand physiologiste, qui jouissait pourtant dès cette époque d'une haute réputation scientifique, sollicite la place de rédacteur au *Journal de pharmacie et de chimie*, laissée vacante par la mort du chimiste Boudet.

Entre autres titres, Claude Bernard n'a garde d'oublier celui d' « ancien élève en pharmacie dans une officine de Lyon ». Les

pharmaciens ont donc tout droit de revendiquer Claude Bernard pour un des leurs (1).

A Messieurs les Rédacteurs du Journal de Chimie et de Pharmacie.

MESSIEURS,

J'ai appris que par suite de la mort si regrettable de mon honorable confrère, M. Ernest Boudet, la place de rédacteur pour la revue médicale était devenue vacante dans votre journal.

J'ai pensé que mes études pratiques et mes services dans les hôpitaux de Paris, mon enseignement comme suppléant au Collège de France depuis trois ans (cours de médecine), mes travaux scientifiques favorablement accueillis ou couronnés par

(1) La façade de l'Ecole de pharmacie de Paris est ornée de plusieurs médaillons de savants qui ont illustré le corps pharmaceutique. Ces médaillons sont au nombre de 36. Entre autres noms, nous relevons, outre ceux de *Dumas* et de *Claude Bernard*, les noms de : *Newton*, *Dante*, *Humphrey Davy*, *Jussieu*, qu'on n'a pas l'habitude de compter au nombre des apothicaires célèbres.

Dante était, en effet, inscrit sur le registre des médecins et apothicaires de Florence, ainsi que nous l'avons jadis écrit. Nous avons également parlé des Jussieu.

Quant à *Newton*, M. Edmond Dupuy a rappelé, dans les *Notices biographiques* qu'il a rédigées sur les médaillons de l'École de pharmacie, que, dès l'âge de douze ans, Isaac Newton fut envoyé par sa mère à Grantham, ville la plus voisine de Wools-Thorpe, afin de compléter ses études, et mis en pension chez un apothicaire nommé Clarke, auprès duquel se développa, sans nul doute, son goût pour les sciences d'observation.

Newton s'est, du reste, beaucoup occupé de chimie et même d'alchimie. C'est dans les *Questions naturelles*, placées à la fin de son traité d'optique, que se trouvent consignées ses observations sur la chimie. Quant à ses découvertes en physique, elles sont trop connues pour que nous y insistions.

Sir Humphrey Davy peut être considéré comme un évadé à la fois de la médecine et de la pharmacie. Ses biographes racontent qu'il fut mis à l'âge de quinze ans en apprentissage chez un chirurgien et apothicaire, du nom de Pezance. Agé seulement de 18 ans, il se livra à des recherches sur les plantes marines et leur action sur l'air, en envoya le résultat au Dr Beddoes qui, frappé de son ingéniosité, lui confia bientôt la direction de son laboratoire, où il réalisa ses admirables découvertes (protoxyde d'azote, potassium, sodium, calcium, magnésium, lampe de sûreté), etc.

Parmi les *oubliés et les dédaignés* de l'Ecole de pharmacie, nous signalerons brièvement, nous réservant d'y revenir plus longuement dans notre livre sur les *Evadés de la médecine*, Michel *Servet*, qui dispute à Harvey l'immortelle découverte de la circulation du sang. Michel Servet a écrit un livre sur les sirops ; c'était un naturaliste de grande valeur.

Les alchimistes *Roger Bacon* et *Arnauld de Villeneuve* auraient pu avoir, eux aussi, leurs médaillons sur la façade de l'Ecole de pharmacie.

« Arnauld de Villeneuve, écrivait jadis le Dr Galippe, Arnauld de Villeneuve, qui a le premier parlé de la septicémie, prévu les ptomaïnes et décrit les symptômes de l'empoisonnement par ces substances alcaloïdiques, aurait pu, avec *Basile Valentin*, dont les découvertes chimiques et thérapeutiques sont si nombreuses, figurer avec avantage au nombre des élus.

« Que dire de l'oubli dans lequel on a laissé *Paracelse* ? A qui doit-on l'introduction des médicaments chimiques dans la pharmacie et dans la thérapeutique si ce n'est à lui ? N'est-ce pas ce grand novateur qui disait aux médecins de son temps : « Vous qui, après avoir étudié Hippocrate, Galien, Avicenne, croyez tout savoir, vous ne savez encore rien ; vous voulez prescrire des médicaments, et vous ignorez l'art de les préparer ! La chimie vous donne la solution de tous les problèmes de la physiologie, de la pathologie, de la thérapeutique ; en dehors de la chimie vous tâtonnez dans les ténèbres !

« G. *Agricola* aurait brillamment représenté la chimie métallurgique. Pourquoi avoir également dédaigné une des gloires les plus pures de notre pays, le grand *Bernard Palissy*, le plus beau modèle que l'on puisse proposer à ceux qui se destinent à l'étude des sciences ? « C'est, à notre avis, un oubli très regrettable.

« J.-B. *Porta*, auquel la physique doit tant de découvertes heureuses ; *Van Helmont*, dont le nom revient à chaque instant dans les traités de chimie, n'ont pas été mieux partagés. Il en est de même de R. *Boyle*, *Glauber*, etc. Avec les oubliés, on pourrait entourer l'École de pharmacie et compléter la collection si heureusement commencée. »

l'Institut, pourraient justifier auprès de vous, Messieurs, la démarche que je fais aujourd'hui en me présentant pour remplir cette place.

Permettez-moi d'ajouter que les connaissances pharmaceutiques ne me sont point étrangères. Au début de mes études médicales j'ai été, pendant deux ans, élève en pharmacie dans une officine de Lyon.

Veuillez agréer, Messieurs, les sentiments de haute considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très dévoué serviteur. CL. BERNARD.

Un projet du philanthrope Chamousset

Suresnes, 24 septembre 1900.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

Dans les articles que vous avez consacrés à M. de Chamousset dans la « Chronique médicale », je n'ai point trouvé mention du projet qu'avait conçu cet éminent philanthrope de la construction d'un pont sur la Seine, destiné à relier les deux rives de ce fleuve à peu près au niveau de l'emplacement qu'occupe aujourd'hui le pont d'Austerlitz.

Mais peut-être l'avez-vous signalé dans l'article sur ce même personnage, que vous avez publié dans la « Gazette (1) hebdomadaire ». Je n'ai pas lu cet article.

Voici, dans tous les cas, ce que dit, au sujet de ce projet, le plus illustre de nos compatriotes suresnois, R. Perronet, ingénieur des ponts et chaussées, dans sa « Description des projets et de la construction des ponts de Neuilly, de Mantes, d'Orléans, de Louis XVI, etc. » (Didot, à Paris, M.DCC.LXXXVIII, page 326.)

« Feu M. de Chamouzet (*sic*), ce citoyen zélé qui ne s'occupait que « de projets utiles au bien public et au soulagement des pau- « vres, avait proposé de faire construire un pont de charpente sur « la Seine au droit du nouveau boulevard de la Salpêtrière ; il en avait « obtenu le privilège du roi, ainsi que la perception d'un droit de « péage pour l'indemniser de ses frais. Ce pont serait effectivement « utile pour la communication d'une partie du fauxbourg Saint- « Marcel avec celui de Saint-Antoine et pour le passage des voitu- « res chargées de pierres et de marchandises qu'il serait intéres- « sant de détourner de l'intérieur de Paris, lorsqu'elles n'y sont pas « destinées.

« Au moyen de ce pont....

« Désirant de seconder les bonnes intentions de M. de Chamouzet, « nous nous sommes occupés du projet de ce pont... »

Suit la description de ce pont qui, je crois, ne fut jamais construit, complétée par la planche XLVIII de l'atlas qui accompagne le volume auquel j'ai emprunté la note que je vous adresse.

Agréez, Monsieur et cher confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments. Dr A.-G. GILLARD.

(1) *La Revue hebdomadaire*, veut dire évidemment notre confrère.

Paris. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr.

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans la Littérature

L'épilepsie chez Gustave Flaubert,

Par M. le Docteur Charles Binet-Sanglé.

L'étude de l'épilepsie chez Gustave Flaubert offre un double intérêt, car ce psycho-surnormal, auteur de la *Légende de saint Julien l'Hospitalier* et de *Salammbô*, a émis sur sa maladie des opinions personnelles.

Son père, ancien interne de Dupuytren, puis chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, était intelligent et très actif. Il eut quelques violents accès de colère.

Sa mère, femme fort impressionnable, présenta quelques hémoptysies à des époques indéterminées, une pleurésie à 64 ans, des névralgies et un zona à 71 ans, quelques migraines, des hallucinations « funèbres » après la mort de sa fille, et une « petite attaque d'apoplexie » à 73 ans. Elle mourut à 77 ans.

Elle avait eu six enfants : Achille Flaubert, sujet à des douleurs rhumatismales ; deux garçons, morts dans l'enfance ; Gustave Flaubert ; un garçon, mort dans l'enfance ; enfin Caroline Flaubert, rhumatisante, sujette aux migraines et aux engelures.

Voici l'histoire pathologique de Gustave Flaubert (1) :

Enfance. — Il présente les signes extérieurs du lymphatisme. Il est très poltron, tremble dans l'obscurité et a le vertige pour monter à une échelle. En lisant, il se mordille la langue, se tortille une mèche de cheveux, et parfois tombe par terre.

13 ans. — Il a pour la première fois des idées de suicide.

Entre 13 et 16 ans. — Il paraît violent, vindicatif par accès. Durant le reste de sa vie, on le considère comme ordinairement doux et bon, mais sujet à de violentes colères. Dès sa jeunesse il présente de la couperose.

Entre 20 et 24 ans. — Il accuse de la frigidité et éprouve le désir de se châtrer. Au reste, tout en demeurant de longues périodes sans avoir de rapports sexuels, il se complaît aux lectures et aux pensées érotiques.

21 ans. — Furonculose des jambes. Carie dentaire.

22 ans. — « Ma vie active, passionnée, émue, pleine de soubresauts opposés et de sensations multiples, écrit-il, a fini à 22 ans. »

(1) Voir la *Correspondance* de Gustave Flaubert, les *Souvenirs littéraires* de Maxime du Camp, le *Journal* des Goncourt, les études de Guy de Maupassant et d'Emile Zola.

C'est aussi à 22 ans qu'il eut ses premières attaques franches d'épilepsie, d'abord pendant le sommeil. La première qui se produisit à l'état de veille survint au même âge, la nuit, en voiture, comme il apercevait la lumière d'une auberge. Il eut quatre attaques dans la quinzaine suivante.

23 ans. — Il écrit : « J'ai mes nerfs, qui ne me laissent pas de repos. »

24 ans. — Il écrit : « J'attire les fous et les animaux. Est-ce parce qu'ils devinent que je les comprends, parce qu'ils sentent que j'entre dans leur monde? »

25 ans. — Rhumatisme musculaire cervical.

28 ans. — Il n'a pas de crises pendant un voyage qu'il fait en Orient. En Egypte, il ne sent pas les piqûres des moustiques.

30 ans. — Calvitie au début. Obésité légère.

31 ans. — Douleurs rhumatismales. Carie dentaire. Douleurs dans l'occiput.

32 ans. — Douleurs accompagnées d'oppressions, de nausées lorsqu'il est à table. La calvitie s'accuse rapidement.

33 ans. — Glossite aiguë, due peut-être à une morsure de la langue au cours d'une attaque.

34 ans. — Coryza aigu.

36 ans. — Il écrit : « Je suis malade par suite de peur ; toutes sortes d'angoisses m'emplissent. »

37 ans. — Gastralgie coïncidant avec des douleurs à l'occiput et des courbatures. Grippe accompagnée de gastralgie.

Entre 38 et 39 ans. — Une atteinte de blépharite.

40 ans. — Il inspire à une amie, Mme Lagier, des craintes pour sa raison.

42 ans. — Gastralgies.

43 ans. — Gastralgies. Furonculose de la face.

44 ans. — Douleurs rhumatismales et névralgies. Furonculose.

46 ans. — Grippe. Accès d'asthme. Palpitations fréquentes. Le tempérament est devenu sanguin.

48 ans. — Migraines. Douleurs dans l'occiput.

49 ans. — Crises de larmes.

50 ans. — Angine aiguë. Vomissements pendant plusieurs jours consécutifs. Crises de larmes.

52 ans. — Grippe suivie de bronchite chronique. Crises de larmes. Douleurs rhumatismales.

53 ans. — Grippe. Accès d'asthme.

Le docteur Hardy le traite de « femme hystérique », et lui ordonne le séjour des montagnes.

54 ans. — Douleurs rhumatismales. Crises de larmes. « Affaissement psychique. »

55 ans. — Zona.

56 ans. — Crise de larmes.

58 ans. — Lumbago. Carie dentaire.

De 52 à 59 ans. — Il n'a pas d'attaques d'épilepsie.

59 ans. — Il déclare qu'il a frisé la folie et le suicide. Les attaques d'épilepsie reprennent, accompagnées de migraines et d'hypocondrie. L'une d'elles l'emporte.

Tels sont les phénomènes pathologiques que j'ai pu classer chronologiquement.

Le développement psychique de Gustave Flaubert paraît avoir été retardé, enrayé même par l'épilepsie (c'était au moins l'avis de ses proches). Il eut des hallucinations visuelles. Il était sujet aux obsessions. L'état émotif a dominé chez lui. « Que ne suis-je, écrit-il, organisé pour la jouissance, comme je le suis pour la douleur ! » Ses tristesses étaient aussi profondes que ses gaîtés étaient exubérantes. « Il y a peut-être trop longtemps que je n'ai écrit, remarque-t-il à propos d'une de ses périodes de mélancolie ; le déversoir nerveux fait défaut. » Il eut à plusieurs reprises dans sa jeunesse des idées de suicide. Son orgueil était excessif. L'ignoble lui plaisait. Il aimait la solitude, les voyages, et écrivait qu'il avait « l'instinct des migrations ». Poltron dans son enfance, il lui arrivait plus tard, après une longue absorption, la tête penchée sur sa table de travail, d'éprouver, au moment de se redresser, comme une peur de trouver quelqu'un derrière lui. Il avait des cris d'effroi pour une personne qui entrait à l'improviste, un soubresaut pour le craquement d'une bûche, et ses hallucinations étaient toujours accompagnées de terreur. Enfin Maxime du Camp le vit courir dans son cabinet en poussant des cris, parce qu'il ne trouvait pas un objet en place, et tomber dans des crises de sommeil dont on ne pouvait le réveiller.

La plus grande partie de la vie de Gustave Flaubert s'écoula à sa table de travail. Il ne la quittait guère que pour aller, quand la saison le permettait, prendre un bain dans la Seine. (Il habitait alors au Croisset, près Rouen.) Il s'excitait parfois avec l'alcool et le café, et fumait jusqu'à quinze pipes de tabac par jour.

Les hallucinations, les douleurs occipitales et les migraines, les tristesses, l'amour de la solitude, les colères, les terreurs, les tics, les impulsions ambulatoires et les crises de sommeil peuvent être rapportées à l'épilepsie, que je vais spécialement étudier.

Mais, de même que j'ai préféré, pour l'observation pathologique générale, à un ordre didactique l'ordre chronologique, plus naturel, je noterai chez Gustave Flaubert les manifestations de l'épilepsie avec toutes les autres formes de l'activité.

De sa naissance à 21 ans, Flaubert habita l'Hôtel-Dieu de Rouen, et durant cette période il alla : 1° fréquemment à la maison de campagne de son père, sise à Deville près Rouen ; 2° pendant les vacances à Trouville ; 3° tous les deux ans à Nogent-sur-Seine.

C'était un enfant expansif qui, dans l'enthousiasme, avait des éclats de voix et de grands gestes. Nous avons vu qu'il avait des tics, qu'il lisait en se mordillant la langue et en se tortillant une mèche de cheveux. Ses dépenses nerveuses se faisaient aussi d'une façon plus brusque, puisqu'il lui arrivait en lisant de tomber par terre.

Il consacrait déjà à la composition littéraire, qu'il appellera plus tard « un déversoir », une partie de ses ondes nerveuses.

A 9 ans il écrit des « discours constitutionnels libéraux » et des comédies.

A 10 ans des proverbes dramatiques, des histoires, et parle de cinq romans qu'il a conçus : *La Belle Andalouse*, *Le Bal masqué*, *Cardenio*, *Dorothée*, *La Mauresque*.

A 11 ans il compose un éloge de Corneille, plusieurs petites pièces de théâtre, et parle de se mettre à une histoire de Henri IV, de Louis XIII et de Louis XIV.

A 13 ans il écrit un roman, avec Isabeau de Bavière pour héroïne.

A 14 ans il a terminé une *Frédégonde* et a un autre roman en tête.

A 17 ans il compose un mystère, et parle de travailler à une étude littéraire sur Rabelais et Montaigne.

Vers 20 ans il écrit un roman psychologique, *Novembre*.

A 21 ans il va habiter Paris. Il a la première idée de *Salammbô*, celle d'un *Dictionnaire des idées reçues*, et celle d'un livre sur la transmigration du latin.

Au début de sa 22e année les premières attaques d'épilepsie se déclarent, pendant le sommeil. Il revient à Rouen, où il a sa première attaque à l'état de veille. Dès lors, et il le constate lui-même, le régime d'écoulement de ses ondes nerveuses a changé. D'à peu près régulier qu'il avait été jusqu'alors, il devient irrégulier : « Ma vie active a fini à 22 ans. » C'est comme une rivière dont le débit ordinaire a diminué, mais qui se change parfois en torrent. Et c'est bien ainsi que Gustave Flaubert conçoit ses attaques. « Ce sont, dit-il, des déclivités involontaires d'idées, d'images. L'élément psychique saute par-dessus moi. »

Ailleurs il est encore plus précis :

« Chaque attaque était comme une sorte d'*hémorragie de l'innervation*. C'étaient des pertes séminales de la faculté pittoresque du cerveau, cent mille images sautant à la fois en feu d'artifice. Il y avait un arrachement atroce de l'âme d'avec le corps. »

Maxime du Camp (1) décrit ces attaques de la manière suivante : « Elles se produisaient de la même façon et étaient précédées des mêmes phénomènes. Tout à coup, sans motif appréciable, Gustave levait la tête et devenait très pâle ; il avait senti l'*aura*, le souffle mystérieux qui passe sur la face comme le vol d'un esprit. Son regard était plein d'angoisse, et il levait les épaules avec un geste de découragement navrant. Il disait : « J'ai une flamme dans l'œil gauche » ; puis quelques secondes après : « J'ai une flamme dans l'œil droit, tout me semble couleur d'or. » Cet état singulier se prolongeait pendant plusieurs minutes. A ce moment, cela était visible, il comptait encore en être quitte pour une alerte ; puis son visage pâlissait encore plus, et il prenait une expression désespérée ; rapidement, il marchait vers son lit, s'y étendait, morne, sinistre, comme il se serait couché tout vivant dans un cercueil, puis il s'écriait : « Je tiens les guides, voici le roulier, j'entends les grelots. Ah ! je vois la lanterne de l'auberge. » Alors il poussait une plainte dont l'accent déchirant vibre encore dans mes oreilles, et la convulsion le soulevait. A ce paroxysme, où tout l'être entrait en trépidation, succédait invariablement un sommeil profond et une courbature qui durait pendant plusieurs jours. »

Pour être diminué, le débit nerveux ordinaire n'en était point pour cela négligeable.

A 22 ans il parle d'écrire une histoire du Corse Sampieri Ornano.

Vers 24 ans il fait un voyage dans le Midi de la France, en Piémont, en Corse et en Lombardie, commence la *Tentation de saint Antoine*, écrit une première *Education sentimentale*, conçoit la

(1) Maxime du Camp, *Souvenirs littéraires*.



GUSTAVE FLAUBERT

Légende de saint Julien l'Hospitalier, traduit la *Lysistrata* d'Aristophanès, et le *Rudens* de Plautus avec Maxime du Camp, compose avec le même et Louis Bouilhet une tragédie intitulée *Jenner ou la Découverte de la Vaccine.*

Vers 25 ans il fait un voyage en Bretagne avec Maxime du Camp, et ils écrivent en collaboration le récit de ce voyage : *Par les champs et par les grèves.*

A 26 ans il travaille à la *Tentation de saint Antoine.*

A 28 ans il voyage en Egypte, en Nubie, en Palestine, en Syrie, à Rhodes, à Chypre, en Asie Mineure, en Turquie d'Europe, en Grèce, en Italie. *Pendant tout le temps que dure ce voyage, il n'a pas d'attaques épileptiques.*

A 29 ans il conçoit trois romans dont l'un est intitulé *Don Juan* et un autre *Anubis.*

A 30 ans il fait un voyage à Londres.

A 31 ans il a l'idée d'un grand roman métaphysique et écrit : « J'ai plus de livres en tête que je n'aurai le temps d'en écrire d'ici ma mort. »

De 31 à 34 ans il écrit *Madame Bovary*. Vers cette époque il travaillait quotidiennement de 9 à 10 heures, et de préférence la nuit.

A 34 ans (15 août 1855) il écrit : « Je travaille comme un bœuf à *saint Antoine* (*La Tentation de saint Antoine*), la chaleur m'excite » ; et le 25 août : « Mon ardeur littéraire a considérablement baissé avec la température. »

A 37 ans il fait un voyage en Tunisie. Puis il écrit *Salammbô*, la seconde *Education sentimentale*, une pièce en trois actes, *Candidat*, et une autre pièce, *Le Sexe faible.*

A 43 ans il fait un voyage dans l'Yonne.

A 50 ans il travaille 19 heures par jour pendant quatorze jours.

A 52 ans il fait un voyage à Dieppe, dans la Brie et dans la Beauce, et à 53 ans, un voyage en Suisse.

A 54 ans il écrit *La Légende de saint Julien l'Hospitalier* et commence *Bouvard et Pécuchet.*

A 55 ans (1876) il écrit *Hérodias* et *Un cœur simple*. En juillet et août de la même année, il travaille 15 heures par jour pendant quelque temps, et attribue encore cette suractivité à la chaleur.

De 52 à 59 ans il n'a pas d'attaques d'épilepsie.

Il fit durant sa vie plusieurs séjours à Paris et à Saint-Gratien (Seine-et-Oise).

Souvent chez lui le travail cérébral continuait pendant le sommeil, et il prononçait alors des phrases incohérentes. Tantôt l'excès de travail entraînait l'insomnie. Tantôt, après la composition d'une seule phrase, il tombait dans un lourd sommeil. Ses manuscrits sont surchargés de ratures.

Il avait de véritables accès de composition et des rages de lecture, lisant d'un coup par exemple Quintus Curtius, Shakespeare, Voltaire, Stendhal ; ou bien la Bible, Titus Lucretius (Lucrèce), Aurelius Augustinus (saint Augustin), Byron.

A 59 ans les attaques d'épilepsie reparaissent.

Le 8 mars 1880, il en a une le matin. Quand il revient à lui, la vision jaune de l'*aura* persiste. La tête est troublée. Un flot de sang envahit la face. Il se couche sur le dos, souffle avec force et essaie de parler ; mais la bouche a une convulsion et il meurt.

On a pu remarquer en premier lieu que l'activité de Gustave Flaubert était considérable ; en second lieu qu'il se produisit chez lui à 22 ans une modification notable du débit nerveux.

On trouve chez ses ascendants des stigmates qui permettent d'attribuer à son épilepsie une première cause héréditaire. Mais quelle fut la cause occasionnelle de l'apparition des attaques, de la production de chacune d'elles ?

Voici ce qu'écrit à ce sujet le malade lui-même :

« La folie et la luxure sont deux choses que j'ai tellement sondées, où j'ai si bien navigué par ma volonté, que je ne serai jamais (je l'espère) ni un aliéné ni un *Sade*. Mais il m'en a cuit, par exemple. Ma maladie de nerfs a été l'écume de ces petites facéties intellectuelles. »

On peut remarquer d'autre part qu'il fut atteint de frigidité (peut-être seulement pour les rapports sexuels) et éprouva le désir de se châtrer entre 20 et 24 ans, c'est-à-dire vers l'époque même où apparurent les attaques. Je m'empresse d'ajouter que ces faits ne nous permettent point de voir la cause occasionnelle des crises dans les lectures et les méditations érotiques ou dans l'onanisme, qui est d'ailleurs fréquent chez les épileptiques, mais ils étaient à signaler.

Les attaques ont présenté chez Gustave Flaubert deux particularités remarquables.

En premier lieu les hallucinations tactiles, auditives, visuelles, qui précédaient immédiatement les attaques, reproduisaient exactement les sensations qui avaient précédé immédiatement la première. J'explique ce phénomène par une association persistante des sensations normales, qui avaient précédé la première attaque avec les sensations anormales de l'*aura*. Les dernières, en renaissant, réveillaient les premières.

En second lieu les attaques cessèrent à 28 ans, pendant le voyage en Orient, et de 52 à 59 ans, alors que l'activité psychique était plus grande que jamais. Il est permis de supposer que les dépenses nerveuses générales du voyage dans la première rémission, et que les dépenses intellectuelles dans la seconde, ont été assez grandes pour vider d'une façon continue le réservoir nerveux et empêcher de cette façon les décharges intermittentes. A cette hypothèse on peut opposer, il est vrai, deux objections : la première rémission peut être due à un changement de climat, la seconde à la vieillesse. Mais je demanderai pour la seconde comment on explique la réapparition des attaques à 59 ans.

J'attirerai encore l'attention sur la furonculose dont Flaubert présenta trois atteintes, et qui se rencontre si fréquemment dans les asiles d'aliénés en coïncidence avec la constipation, c'est-à-dire avec un certain degré d'infection intestinale.

Nous avons vu que, dès 24 ans, son activité physique étant presque nulle, les dépenses nerveuses avaient lieu chez lui de deux manières principales :

1° Par la composition littéraire ;

2° Par les attaques d'épilepsie.

Il est fâcheux que nous ne sachions pas d'une façon précise comment s'influençaient ces deux formes de la dépense.

Pour Lombroso, le travail nerveux particulier qui est le substrat

physiologique de l'inspiration chez le poète, de l'invention ou de la découverte chez le savant, correspondrait au syndrome comitial. C'est la théorie de la nature épileptoïde du génie. L'homme de génie serait atteint d'une sorte d'épilepsie lavée. Cette théorie est vraie, si l'on ne veut que rétablir dans les mots les rapports étroits qui unissent tous les phénomènes naturels ; si l'on entend que, dans certains coups de génie, il se produit une décharge nerveuse, qui peut être rapprochée par sa rapidité et par sa force de la décharge épileptique. Elle est fausse, si l'on entend ranger l'homme de génie dans la famille des épileptiques, car il est superflu de dire que le plus grand nombre des psycho-surnormaux n'ont présenté aucun des stigmates de l'épilepsie.

J'ai dit que le coup de génie correspondait à une décharge nerveuse. Je vais expliquer ma pensée.

Les divers systèmes d'ondulations nerveuses qui résultent de la transformation des mouvements extérieurs au système nerveux, suivent les conducteurs centripètes, traversent en les ébranlant les neurones de sensation, puis les neurones de mémoire où ils laissent une empreinte (1). C'est à cette empreinte que correspond l'image sensorielle.

Or les systèmes *identiques* d'ondulations nerveuses suivent les mêmes conducteurs, traversent les mêmes neurones de sensation, les mêmes neurones à images, et passent ainsi sur les mêmes empreintes, qu'ils font entrer en une sorte de phosphorescence(?) qui est le souvenir. Chaque objet a donc dans l'écorce cérébrale son neurone de mémoire spécial où il est en quelque sorte photographié, et à chaque fois que ce même objet frappe nos yeux (car je prends pour exemple la sphère visuelle), la photographie s'illumine. Le phénomène de la reconnaissance ne saurait, il me semble, s'expliquer autrement.

Mais si les systèmes identiques d'ondulations nerveuses s'impriment dans les mêmes neurones, les *systèmes analogues* s'impriment dans des neurones voisins. C'est ainsi que se constituent les sphères sensorielles, et, dans ces sphères, les catégories d'images. Les sphères et les catégories d'idées se constituent de la même manière.

Ceci étant posé, passons à un autre phénomène. Il se forme dans les conducteurs nerveux des barrages que j'ai appelés les *neuro-diélectriques* (2). Je divise les neuro-diélectriques en *neuro-diélectriques normaux* et *neuro-diélectriques pathologiques*. Les neuro-diélectriques normaux résultent de la rétraction des neurones dont l'amiboïsme est démontré. Ils se forment, soit entre les prolongements des neurones rétractés, soit dans l'intérieur de ces prolongements, par suite des modifications de densité dues à la rétraction.

Or les neuro-diélectriques peu résistants peuvent être traversés par des décharges nerveuses.

Parmi ces décharges, il en est qui éclatent entre les neurones de mémoire. C'est à elles que j'attribue ces apparitions soudaines d'i-

(1) Ch. Binet-Sanglé, *Les lois psychologiques de l'hiérogénie* (in *Revue de l'Hypnotisme et de la Psychologie physiologique*, 1898-1899-1900).

(2) Ch. Binet-Sanglé, *Théorie des neuro-diélectriques* (in *Archives de neurologie*, sept. 1900).

mages et d'idées, ces *éclairs de mémoire* qui se produisent souvent, on le sait, après une période de ***tension d'esprit*** correspondant, selon moi, à la tension des neuro-diélectriques soumis à une forte pression nerveuse.

Or le coup de génie n'est pas autre chose qu'un grand *éclair de **mémoire***. Son substrat physiologique est une décharge éclatant entre deux neurones très éloignés l'un de l'autre, c'est-à-dire entre deux images ou idées très différentes l'une de l'autre.

Il nécessite une forte pression nerveuse, et peut-être certaines anomalies cérébrales, modifiant la répartition de cette pression dans le pallium.

Variétés Médico-Littéraires

La clef de *Madame Bovary*. — L'officier de santé Bovary et le pharmacien Homais.

Puisque le nom de Flaubert surgit à nouveau, bien qu'inopinément, dans les colonnes de la « Chronique », voulez-vous que nous vous fassions connaître la *clef* du célèbre roman qui confère à Flaubert un brevet d'immortalité? Nous recourrons, pour la circonstance, à un guide, aimable autant que sûr, M. Georges Rocher, qui nous a jadis révélé les particularités les plus attachantes sur les *Origines de Madame Bovary* (1) : nous ne prendrons dans son récit que ce qui se rapporte au médecin Bovary et au pharmacien Homais, lesquels se rattachent tous deux à notre profession.

Flaubert, le père, fut, nul ne l'ignore, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen. C'était un homme de grande valeur qui jouissait dans la région d'une autorité et d'une popularité considérables. Son fils l'a, d'ailleurs, fort bien dépeint dans le livre même, sous le nom du « célèbre docteur Larivière », appelé par Bovary au chevet de sa femme mourante.

Eugène D... (Charles Bovary) naquit à Rouen le 14 novembre 1812.

Son père était-il, comme le dit Flaubert, aide-chirurgien-major démissionnaire ? C'est peu probable. Cependant il affectait volontiers des allures militaires, parlait haut, buvait sec et gardait, en effet, « l'aspect d'un brave, avec l'entrain facile d'un commis voyageur. »

Reçu à grand'peine officier de santé, après des études particulièrement laborieuses, à l'Ecole où il suivit les cours du professeur Flaubert, D... vint s'installer à Ry (arrondissement de Rouen, canton de Darnétal), où il succéda à un vieux médecin, qui venait de quitter la commune pour s'établir à Belleville, près Rouen.

La vie n'y fut pas toujours facile. Médecin médiocre, sa clientèle demeura restreinte et ses débuts furent particulièrement difficiles. C'est alors qu'il épousa à Fresne-le-Plan, le 18 avril 1836, non pas,

(1) Outre le travail de G. Rocher, paru dans la *Revue de France* (décembre 1896 ; janvier, février, mars et avril 1897), on peut encore consulter un article très documenté, paru dans le *Journal de Rouen* du 22 novembre 1890, quelques jours avant l'inauguration du monument de Flaubert, et dont l'auteur est un fin lettré rouennais, M. Georges Dubosc ; les *Mémoires d'un critique*, par Jules Levallois ; et un travail très intéressant de M. Emile Deshays, avec dessins et photographies, inséré dans la *Revue illustrée* (éditée par Baschet), en 1898 ou 1899.

comme dans le roman, « la veuve d'un huissier de Dieppe, qui avait quarante-cinq ans et douze cents livres de rente », mais une jeune fille effectivement plus âgée que lui ; — il avait vingt-quatre ans alors, elle vingt-neuf. Flaubert, en l'appelant Héloïse Dubuc, l'a désignée d'une très transparente façon.

Ces deux noms se trouvent, en effet, sur l'acte d'état civil de la première femme d'Eugène D...

Mariage d'intérêt s'il en fût, car la femme manquait de tout charme. La phrase « quoiqu'elle fût laide, sèche comme un cotret et bourgeonnée comme un printemps », la dépeint fidèlement ; et Flaubert, en lui prêtant un caractère désagréable, n'a point menti. Elle fut la maîtresse au logis, tyrannisant son mari dont elle était, non sans raison, effroyablement jalouse.

Mme Bovary *première* n'étant qu'un personnage accessoire du roman, il n'y a pas lieu de s'en occuper davantage. Elle mourut d'une phtisie pulmonaire, à Ry, le 12 décembre 1838, deux ans et demi après son mariage. C'est le même mal qui emporta, et dans le même temps, l'Héloïse Bovary du roman.

Huit mois après, le 7 août 1839, Eugène D... épousait celle qui fut choisie par Gustave Flaubert pour former la partie principale du type de son héroïne.

Elle avait alors dix-sept ans et demi. Fille d'un propriétaire-cultivateur de Blainville-Crevon, elle sortait à peine d'un pensionnat quand D... la connut, alors que sa première femme vivait encore.

Elle était particulièrement jolie, aimable et gracieuse, et l'auteur n'a rien exagéré dans les différents portraits de son Emma Bovary. C'est au point qu'à Ry, aujourd'hui encore, même les gens qui n'ont pas vu Mme D... connaissent sa réputation de beauté qui, là-bas, avait produit une impression très vive.

De son éducation, elle avait gardé des allures un peu précieuses, qu'elle perdit dans la suite. Et elle resta, dès lors, une ravissante coquette, avec un penchant marqué vers la rêverie, la poésie, et une profonde indifférence de ses devoirs d'épouse. Non que sa conduite fût mauvaise durant les quatre premières années, mais elle n'attachait aucun intérêt aux choses de la maison, où tout allait à la dérive.

Voilà donc le ménage D... : Monsieur, esprit un peu superficiel, être nonchalant, bon garçon, aimant la vie de plein air, le cheval, et n'attachant pas à son foyer toute l'attention désirable et désirée.

Madame, jolie, évaporée, coquette et romanesque à la fois. En somme, une discordance de goûts absolue entre eux deux.

Où et comment Gustave Flaubert avait-il recueilli les éléments de son livre ? Chez son père, où Eugène D... et sa femme étaient reçus. Un autre médecin, son ancien élève aussi, y venait quelquefois : c'est le docteur C..., établi à Neuchâtel, et qui joue dans l'action un rôle épisodique sous le nom d'un célèbre « docteur Canivet ».

Celui-là aussi n'eut pas une union conjugale très heureuse : la conduite de sa femme a laissé dans la petite ville normande de nombreux souvenirs scandaleux. L'auteur de *Salammbô* en connaissait les détails, et il était assez naturel qu'il puisât dans la vie de celle-ci certains matériaux pour son livre.

Des personnages de premier plan, nous n'avons négligé, jusqu'ici, que le pharmacien Homais. Le moment est venu d'en parler.

Flaubert a-t-il pris un modèle pour créer ce type si curieux ? On est amené à le croire, quand on voit de quelle merveilleuse façon il a dépeint le ridicule, l'emphase grotesque de ce politicien de village, de ce singulier esprit fort, et on pense, non sans raison, qu'un pareil sujet n'a pu être composé complètement, même par un écrivain de génie.

Mais où l'auteur de *Madame Bovary* l'a-t-il pris ? C'est là un point particulièrement difficile à fixer d'une manière précise. On a dit qu'un pharmacien de Ry, nommé J..., répondait parfaitement au type décrit. Nous voulons bien l'admettre, sans nous étonner que la petite ville ait pu lui fournir ce nouveau personnage. Il est reconnu, en effet, que Flaubert entretenait avec Charles D... des relations suivies et venait chez lui assez fréquemment à cette époque. Il a dû, souvent, rencontrer là l'apothicaire en question, qui voisinait assidûment et, frappé de sa bizarrerie, a pu le considérer, non sans raison, comme un excellent sujet à utiliser.

Mais il n'est pas douteux, d'autre part, que l'Homais du livre a hérité de ridicules qui n'appartenaient pas tous à J... et qui ont été glanés par l'auteur un peu partout. Ce fut du reste, toujours, son procédé de composition quand il écrivit son roman.

Par suite, il est arrivé naturellement, pour le pharmacien, ce qui est arrivé pour divers autres héros. Il a été reconnu dans plusieurs villes pour un personnage local, à cause de certains ridicules connus et trop fidèlement décrits.

On a dit, notamment, qu'il s'agissait d'un pharmacien d'Yvetot, d'un notaire de Darnétal et d'un médecin de Croisy-sous-Andelle. Flaubert, qui habitait la région, a évidemment connu chacun d'eux et, avec d'autres à coup sûr, il a pu faire un *tout* et créer une figure, désormais classique dans notre littérature.

L'habitude de modifier à peine les noms exacts se remarque d'un bout à l'autre du roman de Flaubert; nous ajouterons même que deux comparses portent les noms *vrais* de personnes qui ont servi de types pour deux des personnages principaux.....

L'opération du pied-bot fut plus décrite par Louis Bouilhet que par Flaubert. A ce sujet, dans la correspondance de ce dernier, on trouve une lettre, dans laquelle il demande à son ami, ancien étudiant en médecine, des indications techniques et des expressions chirurgicales.

L'aveugle qui suivait l'*Hirondelle* à l'entrée de Rouen n'est pas non plus imaginaire : l'auteur de *Madame Bovary* l'avait connu sur la route de Déville, lorsque, enfant, il habitait une maison de campagne dans cette localité. Mais c'est encore avec le concours de Bouilhet qu'il a parlé de l'effroyable mal qui lui rongeait le visage. Le 17 septembre 1855, Flaubert écrivait à son ami : « Tâche de m'envoyer les renseignements médicaux suivants : On monte la côte. Homais contemple l'aveugle aux yeux sanglants (tu connais le masque) et il lui fait un discours. Il emploie des mots scientifiques, croit qu'il peut le guérir et lui donne son adresse. Il faut qu'Homais, bien entendu, se trompe, car le pauvre bougre est incu-

rable. Si tu n'as pas assez dans ton sac médical pour me fournir de quoi écrire cinq ou six lignes corsées, puise auprès de Follin et expédie-moi cela. »

Trois jours après : « Tu es un excellent bougre de m'avoir répondu vite. L'idée du « bon régime à suivre » est excellente et je l'accepte avec enthousiasme ; quant à une opération quelconque, impossible à cause du pied-bot ; et, d'ailleurs, comme c'est Homais lui-même qui veut se mêler de la cure, toute chirurgie doit être écartée. J'aurais besoin des mots scientifiques désignant les différentes parties de l'œil — ou des paupières — endommagé. Tout est endommagé, et c'est une compote où l'on ne distingue plus rien. N'importe, Homais emploie de beaux mots et discerne quelque chose pour éblouir la galerie. Enfin, il faudrait qu'il parlât d'une pommade de son invention, bonne pour les affections scrofuleuses et dont il veut user sur le mendiant. Je le fais inviter le pauvre à venir le trouver à Yonville pour l'avoir à la mort d'Emma ! »

Arrivons maintenant à la protagoniste du roman.

Delphine D... eut les mêmes amours, les mêmes chagrins, les mêmes soucis financiers que la Bovary du livre. Ces embarras d'argent dont il est question à la fin du roman, ces réclamations d'usurier, ces inquiétudes, ces expédients, elle les a connus. Et comme l'héroïne de Flaubert, c'est lorsqu'elle fut lasse de toutes ces misères, et affolée aussi devant une situation qui lui parut sans issue, qu'elle s'empoisonna. L'auteur a dit, sur le drame, toute la vérité (1).

Delphine D... mourut le 6 mars 1848. Dix-huit mois après, par une soirée de décembre, Charles D... sortait avec sa petite-fille dans son jardin et, soudain, fut pris d'un malaise, au sujet duquel on ne paraît pas exactement fixé. On le transporta dans sa chambre, où il mourut à cinq heures, le lendemain matin.

Malgré les discussions du ménage, malgré les fautes de sa femme, qu'il connut pourtant, mais qu'il pardonna, il avait aimé profondément celle-ci, et sa fin le frappa de la manière la plus cruelle. Pendant le temps qu'il passa seul, il resta en quelque sorte hébété, ayant à peine conscience de vivre.

La mort de Bovary (l'officier de santé D...) ne surprit personne. On avait compris que le chagrin tuerait ce malheureux, et cette impression fut si vive qu'on alla jusqu'à supposer qu'il s'était empoisonné lentement.

Sa fille, qui avait alors sept ans, fut recueillie par son tuteur. Elle vivait encore et habitait Rouen, il y a quelques années.

Voilà l'histoire vraie de *Madame Bovary*. Tout ce qui précède est le résultat d'une minutieuse enquête, faite loyalement par M. G. Rocher, avec le réel souci de ne tenir compte que de renseignements authentiques et sérieusement contrôlés (2).

(1) Appelé près de la malheureuse femme et pendant que D... (le véritable Bovary) se roulait désespéré et incapable de rien, le pharmacien essayait d'obtenir de la mourante qu'elle lui fît l'aveu de ce qu'elle avait pris pour s'empoisonner. Mais elle ne voulait rien dire, elle voulait mourir. Alors le pharmacien eut une inspiration : il courut chercher la petite fille d'Emma et l'apporta sur le lit de sa mère.

En relisant le roman, on peut se rendre compte que Flaubert a eu une connaissance de cette scène et qu'il a fait intervenir à ce moment, d'une façon vraiment émue, la petite d'Emma Bovary, amenée auprès de sa mère mourante.

(2) Cf. *Chronique médicale*, 1er octobre 1896. A relire notamment l'article de M. Jules Levallois, dont les conclusions diffèrent légèrement de celles de M. G. Rocher. Les arti-

ACTUALITÉS (1)

La journée des souverains : les rois Georges Ier de Grèce et Léopold II de Belgique.

Le roi Georges mène au palais une vie patriarcale. A le voir entouré de ses enfants et, maintenant, de ses petits-enfants, on dirait un riche châtelain des bons vieux temps.

Il se lève de très bonne heure et se met à travailler seul. A neuf heures et demie, il déjeune avec la reine Olga — un déjeuner anglais.

Après le repas, il se met encore à travailler une heure ou deux ; puis il va à la promenade, soit seul à pied, soit à cheval, avec la princesse Marie, sa fille, soit encore en voiture, avec la reine et les autres membres de la famille royale.

Au dîner, servi à huit heures, prennent ordinairement part, avec les membres de la famille royale, les dignitaires du palais et souvent d'autres invités privés. Le roi sort rarement le soir, si ce n'est pour aller au spectacle ou aux fêtes données par les représentants des puissances étrangères et les ministres. Il préfère passer la soirée avec sa famille.

Le roi des Belges Léopold II est grand, droit, solide, avec une grande barbe blanchissante. D'abord grave, simple, bienveillant, avec une petite inclinaison de la tête et un petit geste de la main droite, qui donne une certaine onction à la parole, que souligne un œil fin et pas facile à saisir. Il traîne un peu la jambe gauche, que semble « travailler » la goutte. Son oncle, le duc d'Aumale, qui était goutteux aussi, prenait, il y a quelque quinze ans, une certaine poudre de gentiane, je crois, dite poudre de Pistoia, — en Toscane, — qui lui a fait beaucoup de bien. Le roi n'est pas moins grand marcheur. Les Belges disent qu'il « détient » chez eux le « record » de la marche.

Le roi Léopold aime peu les fêtes et la vie de la cour. Lorsque la cour est à Bruxelles, il irait volontiers à Laëken; lorsqu'elle est à Laëken, il resterait volontiers à Bruxelles. On le voit presque toujours à Spa et à Ostende. Il aime l'indépendance, la solitude, la simplicité et le travail. La géographie, les questions coloniales, la « bâtisse », l'industrie, le commerce, sont l'objet de sa sollicitude, comme il convient au souverain d'un des pays les plus industriels et les plus commerçants du monde, et il est versé dans toutes ces questions non seulement en homme d'Etat et en économiste, mais en ingénieur, on pourrait dire en entrepreneur.

Ainsi, les deux souverains que Paris possède en ce moment sont ce qu'on peut appeler des monarques essentiellement *bourgeois* (2).

---

cles de M. M. Max-Simon et M. Du Camp sur la maladie de Flaubert sont également à revoir.

Le portrait de Flaubert, que nous avons reproduit d'autre part, est emprunté à la *Parodie*, le premier journal de caricature d'André Gill. Ce portrait est signé *Lemot*, qu'on nous dit être le nom véritable du talentueux dessinateur Uzès.

C'est à Mme Vanier, veuve du regretté bibliopôle, que nous devons la gracieuse communication de la collection de la *Parodie*, devenue aujourd'hui introuvable.

(1) Cf. la *Chronique* du 15 septembre 1900.

(2) D'après les *Annales politiques et littéraires*.

Informations de la « Chronique »

Le Bal de l'internat

(Croquis d'un Témoin).

Le 15 octobre eut lieu à Bullier le traditionnel bal de l'Internat. De temps immémorial, il est d'usage que les internes en exercice offrent le soir un dîner à tous les concurrents heureux ou malheureux. Depuis quelques années, exactement cinq ans, ce dîner, quelque peu négligé, a été suivi d'un bal qui a fini par prendre la place importante de cette festivité.

La carte d'invitation (1) du dernier bal indiquait que les portes s'ouvriraient dès neuf heures et demie.

A peine dix heures sonnent qu'arrivent les internes et leurs invités; ceux des salles de garde voisines, à pied, d'autres en voitures ou en grandes tapissières.

Vers minuit le coup d'œil est vraiment fantastique. Tous les costumes les plus fantaisistes, les plus hétéroclites même fraternisent. Le bal était strictement costumé et la carte d'invitation portait : « L'entrée du bal sera rigoureusement interdite à toute personne non costumée (avis aux chefs) ou munie d'un costume insuffisant », cela n'atteignant pas, bien entendu, l'incohérence artistique !

Vers minuit et demi, s'organise le défilé des douze salles de garde ayant préparé un cortège.

Les uns s'étaient donné une tâche réellement artistique et avaient choisi des sujets historiques rappelant à s'y méprendre les cortèges du *Bal des Quat'-z-arts* et non inférieurs comme exécution. Dans cette catégorie citons : la *Salpêtrière*, qui représentait le « Triomphe de Messaline, » traînée sur un char par des captifs gaulois; le cortège se composait de soldats, de prêtres, de sénateurs, de vestales et de courtisanes. A remarquer spécialement un César et des gladiateurs possédant une anatomie que leur envieraient bien des modèles professionnels.

Également romain est le cortège de *Lariboisière,* qui nous montre des chrétiens et surtout des chrétiennes sous Néron. Défilé plus inspiré d'un roman récent que de Tacite.

Les *Enfants malades* ont figuré six contes de Perrault: *Barbe-Bleue, Le petit Chaperon Rouge, Riquet à la Houppe, Cendrillon, la Belle au Bois dormant, l'Ogre et le Petit Poucet.* Les costumes étaient très beaux et les chars attestaient un effort artistique très réel.

A mentionner aussi le défilé des fruits et des fleurs que nous montre *Beaujon*, défilé d'une somptuosité incontestable, mais qui

---

(1) La carte d'invitation aux dames était ainsi libellée :

Au recto : *Bien chère Madame,* ○ *En attendant que vous soyez toutes doctoresses,* ○ *Voulez-vous venir ?* ○ *Vous et vos meilleures amies* ○ *Féminiser notre nocturne réunion du* ○ *Lundi 13 Octobre* ○ *chez Bullier.*

Au verso : *L'entrée du bal est rigoureusement interdite à toute personne non costumée ou insuffisamment costumée* ○○○○

Le domino ○ *le loup et le costume de cycliste seront irrévocablement refusés à la porte.* ○○○○

Les filles n'ayant pas encore fait ○ *leur première communion* ○ *ne pourront pas entrer* ○○○○

Les portes ouvriront à neuf heures et demie et fermeront à minuit.

a le tort de trop rappeler un défilé analogue déjà vu à l'Exposition et dont les chars ressemblaient comme des frères à celui de Beaujon. Seules, les filles-fleurs, plus dévêtues. sont aussi plus gracieuses que celles qu'offrit à nos convoitises M. Picard.

A signaler encore *Bicêtre*, et ses scènes de l'âge de pierre.

Dans une autre catégorie nous rangerons les salles de garde accentuant la note plutôt humoristique et atteignant, dans la plupart des cas, une drôlerie irrésistible.

Nous n'aurions garde d'oublier l'hôpital *Trousseau*, qui nous montra les nations conduites par leurs souverains à l'Exposition; — *Ivry* et ses incurables, qui avaient adopté pour épigraphe la phrase de Verneuil : « Nos maîtres préfèrent descendre de la chaire que d'en tomber » : aussi défilent-ils tristement, tentant en vain de répondre aux agaceries de leurs compagnes; — *Cochin*, qui obtient un immense succès avec sa smalah arabe, agrémentée de fantasias et de danses du ventre;— l'*Hôtel-Dieu,* qui montre un catafalque dressé en l'honneur des camarades qui dorment en paix, allusion à quelques membres de la salle de garde qui s'étaient abstenus, « morts d'une absence de gaîté » : espérons qu'ils en ont été simplement malades et qu'ils sont guéris à cette heure.

L'hôpital *Broca* symbolise dans son cortège les différents vocables sous lesquels sont connues ses aimables clientes. On voit successivement défiler : des cocottes en papier, des grenouilles, un baril de morue hollandaise (marque Van Swieten), une grue élévatoire, une marmite à pot au feu, des lapins qui ne rapporteront jamais 10,000 francs de rente, défilé très drôle comme conception, mais peut-être insuffisant comme exécution.

Très couleur locale le cortège venu de *Berck* : les pêcheurs de Berck, en costume de haute mer, procèdent au lancement de leur nouveau bateau le « Spina Ventosa ».

Citons pour finir : les Radjahs, de *Saint-Louis*, les Boxers, de la *Pitié*, et les Arméniens, d'*Aubervilliers*.

Aussitôt après le défilé, les uns se défilent, les autres procèdent au souper, apporté par précaution, qui n'est pas la précaution inutile, de la salle de garde et sérieusement arrosé de champagne. Et, selon le cliché connu, la gaîté fut générale et le bal ne prit fin qu'aux premières lueurs du jour.

DESFONANDRÈS.

Le cardinal Mazarin et l'ascenseur.

Une révolution de palais !

Ne parle-t-on pas d'installer le téléphone et l'ascenseur à l'Institut ! Et nos chroniqueurs de s'exclamer avec ensemble : Quelle nouveauté au Palais Mazarin !

Faut-il vous apprendre, chers confrères, que c'est une nouveauté vieille de près de trois siècles, deux et demi pour le moins ! Nous ne parlons que de l'ascenseur, encore que le téléphone ne date pas précisément d'hier.

Nous avons jadis conté les origines de la machine ascensionnelle (1); nous n'avions omis qu'un détail que nous ont révélé des lectures ultérieures (2). Nous savions que l'ascenseur fonctionnait

(1) V. *Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 1893, I, p. 395.
(2) *Le Palais Mazarin*, par de Laborde.

déjà sous le grand Roi; mais nous ignorions qu'un des premiers qui en ait fait usage fut précisément... le cardinal Mazarin !

L'anecdote, on va le voir, vaut d'être contée.

L'astucieux cardinal venait de conclure la paix et le mariage de Louis XIV, deux grands actes politiques qui, selon une juste expression, « pour la gloire d'un homme d'Etat valent un grand historien ». C'est au retour de ce voyage diplomatique que le cardinal-ministre ressentit les premières atteintes du mal auquel il ne devait pas tarder à succomber. Recevant un jour la visite de la reine, Mazarin, lui montrait ses jambes couvertes de plaies : « Voyez, Madame, lui dit-il, ces jambes qui ont perdu le repos en le donnant à la France. » C'est parce que cette infirmité lui rendait tout service pénible que le cardinal fit pratiquer dans sa galerie une machine à contrepoids, pour monter et descendre, et s'éviter ainsi les fatigues de l'escalier.

A son exemple, plusieurs personnages de la Cour commandèrent des chaises faites comme celle du cardinal Mazarin, « pour se faire porter du bas en haut du logis, et du haut en bas, avec des contre-poids (1) ».

Et c'est ainsi que l'ascenseur naquit d'un caprice de malade (2), avant de recevoir les applications moins spéciales et plus étendues que l'on sait.

ÉCHOS DE PARTOUT

Les Accouchements à l'Exposition.

Bien qu'étant sur le point de devenir mère, une jeune domestique de vingt ans, habitant Noyon, dans l'Oise, avait accompagné ses maîtres à Paris pour visiter avec eux l'Exposition. Son mari était resté au pays pour garder la maison. Elle se trouvait avec sa patronne sur le « trottoir roulant », lorsqu'elle fut prise des douleurs de l'enfantement. Quelques minutes plus tard elle donna le jour à un superbe petit garçon. On l'a transporté à l'infirmerie de l'Exposition, où les internes lui ont prodigué les soins les plus empressés.

(*Gazette médicale de Paris.*)

Les nouveaux bâtiments de la Faculté de médecine de Paris.

Les nouveaux bâtiments se composent de trois parties : les deux façades sur la rue de l'Ecole-de-Médecine (à l'est de l'entrée principale) et sur la rue Hautefeuille, la façade orientale sur la cour d'honneur. Au rez-de-chaussée se trouvent sept spacieuses salles d'examens, le vestibule d'honneur orné de 20 bustes de professeurs (J.-B. Dumas, Corvisart, Cabanis, Orfila, Pinel, Bouillaud, Béclard, Augier, Hallé, Desault, déjà placés) et le grand escalier de la bi-

(1) *Mémoires de Tallemant des Réaux*, t. VIII, p. 11.

(2) On pourrait à la rigueur contester le fait, l'ascenseur fonctionnant déjà dans le Palais Mazarin (actuellement la Bibliothèque nationale) dès 1648 : une mazarinade de 1649 y fait allusion, et l'historiette racontée par Tallemant pouvant être placée entre 1655 et 1658, alors que Mazarin effectua son retour de la frontière d'Espagne en 1661 seulement.

Mais que l'ascenseur ait été imaginé, comme expédient, par un malade avisé ou qu'il soit né de la fantaisie d'un personnage riche et recherchant ses commodités, la différence est-elle vraiment si sensible ?

bliothèque. Le premier étage renferme cinq salles d'examens, une salle d'attente et surtout la grande salle d'assemblée des professeurs. Cette dernière salle est fort belle. Elle sera décorée de bustes de médecins et de chirurgiens célèbres, ainsi que des tapisseries des Gobelins données par Louis XV à l'ancienne « Ecole de Chirurgie ». Ces tapisseries représentent les saisons (l'*Eté*), et les éléments (le *Feu*, l'*Eau*).

L'aménagement de ces nouveaux bâtiments se fera sous peu. En août, ils ont été utilisés par les divers congrès qui siégeaient à l'Ecole de Médecine, et à la rentrée, en novembre prochain, ils entreront définitivement en service.

Au cours de ces travaux, M. Duprez, architecte, a découvert, d'après le *Temps*, sous le dallage du grand amphithéâtre, la première pierre de l'ancienne *Ecole de Chirurgie*. Sur une plaque de cuivre fixée sur cette pierre, était gravée la curieuse inscription que voici :

DU RÈGNE DE LOUIS XVI.

« Cet édifice, consacré à l'étude et à la perfection de la chirurgie, fut commencé par l'ordre et sous les heureux auspices de Louis le Bien-Aimé, l'an de grâce 1769. Louis XVI, toujours bienfaisant, en ordonna la continuation la première année de son règne et, pour mettre le sceau à son amour pour ses sujets, en a posé cette première pierre le 14 décembre 1774. Monument de la protection qu'il accorde à un art utile au peuple dont il est le monarque et le père.

« M. Germain Pichault de la Martinière, conseiller d'Etat, chevalier de l'ordre du Roy, étant premier chirurgien de S. M. (1). »

Cette trouvaille est très curieuse. Puisque les constructions sont aujourd'hui terminées, félicitons qui de droit d'avoir abouti avant août 1900, car nous avions, un moment, eu peur de voir les travaux ne pas aller plus vite que ceux de la Comédie Française.

(*Gazette méd. de Paris.*)

Le bas-relief de la Faculté de Médecine de Paris.

Placez-vous devant la façade de la nouvelle Faculté de Médecine, examinez le bas-relief. Vous voyez la Charité, grande figure symbolique qui porte des pélicans dans les plis de sa robe, suivie de Minerve, de la Force et de l'Abondance, ordonner la construction de l'édifice. Le Génie de l'Architecture lui en présente les plans. La Chirurgie, secondée par la Vigilance et la Prudence, rend des actions de grâces à la Charité. Le reste de l'espace, dans l'éloignement, est occupé par des groupes de blessés et de malades.

Le bas-relief est de Berruer, sculpteur du roi, et date de Louis XVI.

Dans une description qu'il fait de ce même bas-relief, l'architecte Gondoin dit qu'on y voit Louis XV ordonner la construction et que c'est à lui qu'on présenta les plans et qu'on rend grâces...

La composition est la même que celle qui existait en 1774, lors de l'inauguration; — seulement, le roi n'y est plus. Ou plutôt, le roi y est toujours; mais, sous l'impulsion des événements, le souverain revêtu du manteau, décoré de l'Ordre du Saint-Esprit, en

(1) Au musée Carnavalet, dans une des salles du premier étage, se trouve une petite aquarelle de G. de Saint-Aubin (don de M. J. Cousin) représentant *Louis XVI posant la pierre de fondation de la chaire des Ecoles de Chirurgie* (1774).

culotte, la main appuyée sur l'épée, est devenue une femme, le sein nu, drapée à l'antique, et retenant les amples plis de la robe qui la recouvre. Un mouton est venu se coucher à ses pieds. Louis XV ?... Disparu !...

Derrière Louis XV, Minerve, qui tenait dans ses mains des brevets et des croix, dont le souverain se promettait de faire une magnifique distribution, le roi parti, a lâché le cordon de Saint-Louis pour une lance et les parchemins pour une touffe de laurier.

Il n'y a pas d'exemple d'une substitution qui, en sculpture, épouse aussi servilement la silhouette primitive... La Charité a la même attitude, elle fait le même geste que le roi. C'est la simple métamorphose d'un homme en femme. Il fallait venir devant ce bas-relief pour voir un tel spectacle ailleurs que dans une féerie...

La place occupée par le roi dans le bas-relief était vide, mais exactement dessinée. Après le décret du 12 frimaire an III qui créa des Ecoles de santé, on se préoccupa de rendre à l'Ecole de médecine sa splendeur. On répara les blessures de sa façade. On ne lui rendit pas Louis XV; mais on se servit en quelque sorte de ce qui restait du monarque pour en faire la Charité. C'est à tel point que la main que nous voyons encore aujourd'hui est celle du roi. En sorte que c'est avec le doigt de Louis XV que la Charité ordonne le plan qu'on lui présente !

Voilà un cas d'orthopédie qui n'est pas banal.

(*L'Eclair.*)

Les saints laïques. — La châsse de Pasteur.

M. Charles Girault, architecte du Petit Palais des Champs-Elysées, et qui est aussi l'auteur de la crypte si remarquable où repose Pasteur, à l'Institut de la rue Dutot, vient de dessiner une châsse destiner à recevoir le masque de l'illustre savant, moulé quelques instants après sa mort.

Cette châsse, d'une conception très originale, est formée de glaces incurvées, dont l'une très proéminente forme avant-corps, et qui reposent sur quatre pieds de bronze ciselé.

Une armature de bronze également, formée de tiges très légères de laurier, monte le long de la face antérieure de la châsse, qu'elle divise en trois parties.

Au sommet, ces tiges de laurier s'unissent à une couronne de chêne que domine un pavot, emblème du sommeil de la mort.

Cette châsse sera placée dans la crypte de la rue Dutot, où M. Charles Girault avait ménagé une excavation en tabernacle pour la recevoir.

(*Le Figaro.*)

La santé des grands personnages.

Le professeur Renvers, appelé en consultation auprès de l'impératrice douairière d'Allemage, a publié, avec son collègue le docteur Spielhagen, médecin privé de l'impératrice, le bulletin que voici :

« Sa Majesté l'impératrice et reine Frédéric souffre, depuis longtemps, de douleurs névralgiques. Par suite de ce mal opiniâtre, un état de dépression avait été constaté, qui a abouti à une attaque

aiguë de faiblesse du cœur. Consécutivement à cette affection s'est développé un catarrhe pulmonaire secondaire, qui persiste, avec une légère élévation de la température et une fréquence variable du pouls. Il n'y a pas de danger mortel immédiat; toutefois le retour de cet état de faiblesse cardiaque devrait être considéré comme un danger direct pour la vie. Par égard pour l'auguste patiente et sur son désir, on s'est abstenu jusqu'ici de publier des bulletins médicaux.

Friedrichsdorf, 14 octobre 1900.

Prof. RENVERS,
Dr SPIELHAGEN, médecin privé. »

* * *

Le roi Albert de Saxe souffre beaucoup, depuis quelques jours, de l'affection vésicale dont il est atteint depuis longtemps. Il a eu hier, dans l'après-midi, un évanouissement qui a été de courte durée, mais qui l'obligera, pendant ce temps, à se ménager et à prendre du repos.

(*Echo de Paris.*)

* * *

On a appris à Paris, avec autant de chagrin que d'étonnement, le caractère grave de la maladie de S. M. Oscar II, roi de Suède. Le petit-fils de Bernadotte a soixante et onze ans sonnés ; grand travailleur, il s'est beaucoup surmené dans ses efforts de gouvernement, dans sa lutte avec la Norvège, dans sa résistance aux radicaux, ses œuvres littéraires et ses voyages. Sa récente tournée à travers l'Europe a beaucoup affaibli le souverain : une dépression causée par l'âge et les souffrances, ces souffrances mêmes, malgré une amélioration récente, rendent Oscar II incapable de diriger, en ce moment tout au moins, la politique et l'administration des deux pays.

(*Le Journal.*)

* * *

On mandait de Pékin, à la date du 18 octobre, que M. Pichon, atteint d'une légère attaque de typhus, était alité depuis plusieurs jours. Son état n'avait rien de grave.

Quelques jours plus tard, l'ambassade de Chine à Paris recevait un télégramme de Li-Hung-Chang. Dans ce télégramme, Li-Hung-Chang disait que l'état de santé de M. Pichon était si grave que la nécessité s'imposait de nommer un plénipotentiaire français pour le remplacer, afin que les négociations ne souffrissent aucun retard.

D'autre part, une personne qui approche de près la mère de M. Pichon affirme que Mme Pichon mère est partie pour Marseille, d'où elle devait s'embarquer pour la Chine, afin d'aller y soigner son fils.

Aux dernières nouvelles, l'état de santé de M. Pichon s'était amélioré, et le malade entrait en convalescence.

La future Académie de médecine.

La nouvelle Académie de médecine sera décidément prête à la fin de cette année, et nos docteurs pourront emménager au prochain terme de janvier.

La petite chapelle où l'Académie tient actuellement ses assises devait être rendue à l'Assistance publique le 15 octobre ; le président de l'Académie de médecine, pensant que les nouveaux locaux de la rue Bonaparte seraient prêts ces jours-ci, avait, en effet, donné congé à son propriétaire pour cette date ; mais l'Assistance, en propriétaire bon enfant, a bien voulu renouveler pour trois mois le bail de l'Académie.

Sans cela, il aurait fallu déménager et loger à la belle étoile. On voit d'ici les ennuis qui auraient assailli nos académiciens.

A l'Assistance publique, on se demande ce qu'on va pouvoir bien faire des locaux laissés vacants par l'Académie de médecine ; cette chapelle branlante est inhabitable ; aucun locataire ne se présenterait pour s'y installer sans exiger de très sérieuses réparations.

L'Assistance désirerait raser la chapelle et édifier à sa place une maison de rapport.

Notons qu'on a parlé de l'achat de la chapelle par une personnalité très riche, qui ferait édifier sur cet emplacemeut un hôtel de la Mutualité, devant constituer une sorte de Bourse du travail à l'usage des sociétés de secours mutuels.

(*Echo de Paris.*)

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Les origines de la Couvade. — Dans son ouvrage, les *Curiosités de la Médecine*, notre confrère, le Dr Cabanès, consacre un chapitre entier, et non des moins intéressants, à cette singulière coutume connue sous le nom de *Couvade :* on prononce dans le Midi *Coubado.*

Cette coutume, qui se serait perpétuée jusqu'à nos jours, remonterait, d'après le Dr Cabanès, à la plus haute antiquité. Les écrivains grecs et romains en auraient parlé « en termes qui ne laissent aucune place au doute ». Mais M. Cabanès, à part Apollonius de Rhodes et Strabon, ne donne pas d'autres références. Ne pourrait-on pas citer d'autres textes ?

Depuis la publication des *Curiosités de la Médecine*, M. Fernand Troubat (de Montpellier) a publié dans la *Lanterne* (juillet 1900) et dans le *Réformiste* (12 octobre 1900) deux articles sur la question, qui méritent d'être relevés.

Selon M. Troubat, la coutume de la Couvade remonterait au temps préhistorique de la fondation de Rome.

« Sans nul doute, lorsque les Aryens abandonnèrent le plateau de Pamyr, se dispersant, peuplades errantes, sur la partie du globe qui devait être notre Europe moderne, ces nomades n'avaient aucune législation et vivaient plutôt dans la promiscuité des sexes, laissant la nature exprimer ses manifestations au gré de ses exigences ou de ses caprices. Il n'y avait aucun chef de famille, et les conséquences irréfutables de la maternité incombaient fatalement et sans partage à la mère de famille seule, lui constituant pour ainsi

dire toute l'autorité exclusive vis-à-vis des enfants qu'elle avait mis au monde. De là, le *Matriarchat*.

« Les Romains, au moment où les sociétés se formaient, firent assumer à l'homme une plus grande responsabilité, qu'ils poussaient même jusqu'à l'exagération par une sorte de physiologie bien différente de la nôtre, puisqu'elle allait jusqu'à lui faire partager les souffrances de la parturition, et le *père de famille* fut investi de ses droits.

« Cependant le préjugé du *Matriarchat* avait poussé de si profondes racines, qu'on a pu voir, dans la première moitié de ce siècle, dans quelques coins arriérés du pays basque — coutume bizarre qui existe, assurent les voyageurs, sous les huttes des bords du Haut-Niger — des maris prenant et gardant le lit au moment des couches de leur femme, y recevant dans le plus grand sérieux, pendant plusieurs jours, les soins et les compliments d'usage, geignant même et se plaignant de douleurs imaginaires, fidèles à la tradition de la *Coubado*, témoignage irrécusable de l'accouchement survenu dans leur logis, par lequel ils revendiquaient, preuves à l'appui, si l'on peut ainsi dire, le droit de *Pater familias*, par ce que nous appellerons un peu irrévérencieusement, peut-être, le *Constat flagrant du lit*.

« Ajoutons enfin, à l'appui de notre dire, que le poète Parny parle de cet usage dans *Le Voyage de Céline*, édition Sainte-Beuve. L'illustre et fin critique, qui n'acceptait rien à la légère, a mis en note que cette coutume est attestée par *Marc Paul*. Quelques nations anciennes l'ont aussi pratiquée ; on l'a retrouvée chez plusieurs peuplades du Nouveau-Monde. Elle exista longtemps dans le Béarn. C'était, dit Colomiès dans ses *Mélanges historiques*, une assez plaisante coutume qui s'exerçait autrefois dans le Béarn : lorsqu'une femme était accouchée, elle se levait, et son mari se mettait au lit, faisant la commère... etc. »

Nous n'avons pas cru devoir abréger cette citation, espérant que l'explication de M. Troubat serait discutée par ceux de nos confrères que préoccupent les questions d'ethnographie et d'anthropologie.

D[r] Marcus.

Réponses

Les « foies blancs » : origine de cette expression (VII, 597, 627). — L'expression doit être ainsi rétablie, le pluriel étant seul usité dans le populaire (1). On a des foies, comme on a des reins ou des poumons ; car tout le monde a vu des foies d'animaux, veau, porc ou mouton, dont les lobes profondément divisés font croire à une pluralité d'organes.

Cela posé, je rappelle que M. le professeur agrégé Gilbert a donné une explication qui peut être ramenée à la forme syllogistique suivante :

Les phtisiques ont le foie blanc.

Or les maris qui enterrent successivement plusieurs épouses sont fréquemment des phtisiques à forme torpide.

Donc les maris qui tuent plusieurs femmes sous eux ont le foie blanc.

(1) On dit couramment dans le peuple : *Je me ronge les foies, je lui mangerai les foies...* Jamais le singulier !

Un tel raisonnement est inattaquable au point de vue scolastique, mais il n'a rien à faire dans l'espèce. A un dicton de bonne femme il est superflu de chercher des raisons dans l'anatomie pathologique.

Examinons cependant les prémisses de M. Gilbert.

Est-il bien exact, tout d'abord, que les maris visés par M. Gilbert soient des phtisiques à forme torpide ? Il faudrait, pour l'affirmer, une statistique dont les éléments ne seraient pas faciles à réunir.

Les phtisiques ont le foie blanc, nous apprend encore M. Gilbert. D'accord. Mais le peuple n'en sait absolument rien, et pourtant c'est lui qui a créé l'expression dont nous cherchons l'origine et non les anatomistes.

L'explication, ce me semble, est beaucoup plus simple. La couleur rouge, en effet, est éminemment propre au foie, qui est toujours rouge foncé, rouge violacé, chez l'homme *sain* comme chez les animaux. « Le foie, dit Jean Riolan (1), qui est la partie principale dont la Nature se sert pour faire le sang, a une substance toute particulière et *très semblable au sang caillé*. Elle est rouge, et donne cette couleur de sang... » Dès lors, on dira d'un individu suspect de quelque vice organique, de quelque tare malfaisante, on dira qu'il a les foies blancs, le foie rouge étant l'apanage de la santé. En d'autres termes, à un être d'exception le peuple, en son langage imagé, attribue une malformation paradoxale, c'est-à-dire, dans le cas qui nous occupe, la décoloration, et conséquemment la mauvaise influence de l'organe rouge et hématogène par excellence.

D[r] E. Callamand (de Saint-Mandé).

Superstitions relatives à la mort et à l'agonie (VI, 758). — Au moyen âge (2) on croyait, presque partout, que l'extrême-onction entraînait la mort inévitablement et empêchait d'ailleurs toute guérison ; on croyait que quiconque l'avait reçue voyait diminuer sa chaleur naturelle, perdait ses cheveux, était plus accessible au péché qu'auparavant, et ne devait pas danser pendant un an sous peine de mourir ; on croyait encore que les abeilles périssaient à une lieue autour de la maison où se donnait l'extrême-onction (3).

Dès que le viatique sortait de l'église, précédé d'un porte-croix et annoncé par le son d'une clochette ou d'une crécelle, on évitait de se trouver sur son passage, on se renfermait dans l'intérieur des maisons, pour n'être pas désigné à une mort prochaine, et même pour ne pas mourir à la place du moribond qui allait recevoir les derniers sacrements. Si l'on ne pouvait échapper à la rencontre fatale du viatique, on se découvrait, on s'agenouillait avec respect, et l'on s'empressait ensuite d'entrer dans une église, comme pour y implorer le droit d'asile contre la mort.

On n'osait coudre, filer, ni travailler, dans la chambre d'un mort ;

(1) *Manuel anatomique et pathologique*, édition de 1661, page 191.

(2) *Croyances populaires au moyen âge*, par le bibliophile Jacob, p. 82 et suiv.

(3) Le Rouergue nous fournit à ce sujet une superstition touchante. Quand un propriétaire de ruches vient à mourir, il faut orner d'un morceau de crêpe noir chacune des ruches en signe de deuil, faute de quoi les abeilles mourront ou s'en iront essaimer autre part.

Dans le Béarn, lorsqu'une personne vient de décéder dans une maison, s'il y a quelque ruche dans l'enclos, on s'y rend tout de suite pour consoler les abeilles. On leur tient très sérieusement je ne sais quels discours. Les abeilles s'en iraient pour ne plus revenir, si l'on oubliait de prendre cette précaution.

on ne laissait aucun vase plein d'eau dans une maison où était un cadavre, pour que son âme n'allât pas s'y baigner (1).

La plupart des supertitions qui avaient cours au moyen âge subsistent encore à l'heure actuelle.

C'est ainsi que, dans le Béarn, lorsqu'une personne reste longtemps en agonie, on se rend discrètement au grenier, et là, dans la direction du lit de la personne agonisante, on enlève provisoirement une ardoise du toit, afin de faciliter la sortie de l'âme et son essor vers le ciel. — On a souvent remarqué que, grâce à ce moyen, les moribonds étaient bientôt délivrés des affres de l'agonie (2).

Toujours dans le Béarn, lorsque la cloche sonne tristement, on est convaincu que sans tarder il y aura quelque décès.

Lorsque la pie vient jaser près d'une maison, les habitants sont convaincus qu'il y aura bientôt un mort dans la famille.

Quand les coqs chantent la nuit, signe de mort dans la maison (on n'attache pas une grande croyance à ceci, mais on le remarque avec déplaisir).

Dans la partie de l'arrondissement de Dinan qui avoisine la mer, on croit que les gens ressusciteront vêtus comme ils se trouvent avoir été enterrés; c'est pour cela que lorsqu'une personne très pauvre meurt, on va demander aux âmes charitables un vêtement propre pour remplacer ses guenilles.

Dernièrement un paysan très à l'aise ordonna à ses héritiers de déposer à côté de lui dans son cercueil son grand parapluie de coton bleu. Il s'imaginait en avoir besoin pour passer au delà. Passer au delà, c'est passer la mer, et plusieurs croient que les cercueils voguent sur une mer intérieure pour aller dans l'autre monde ; le bonhomme voulait avoir son parapluie pour lui servir de voile (3).

Les Berrichons rapportent que le jour des Morts un revenant apparaît près de la croix Tremble et appelle ceux qui mourront dans l'année.

D'après une légende des Basses-Alpes, les hommes savaient autrefois le jour et l'heure de leur mort : aussi ne faisaient-ils que des œuvres fragiles destinées à ne point leur survivre. Dieu, ayant eu vent de la chose, décréta qu'ils l'ignoreraient à l'avenir (4).

A Arvieux (5), il y a présage de mort quand la poule imite le chant du coq. Après une inhumation, la famille du mort offre aux pauvres et à tous les parents une collation appelée la *dounno*. Cet usage est plus accentué à Saint-Chaffrey, gros village situé à quatre kilomètres de Briançon, sur la route de Grenoble ; ici, c'est sur la tombe même du défunt qu'on déjeune ; il y a peu de temps encore, le curé assistait au repas.

Dans certains cantons reculés de la Bretagne, au jour de la Toussaint, on fait les vêpres pour les morts. On pratique aussi cette croyance que les âmes de ceux qui sont noyés en face de Douarnenez vont passer huit jours dans l'une des grottes de Morgat avant de partir définitivement pour l'autre monde.

(1) *Croyances populaires*, etc., p. 95.
(2) *Revue des traditions populaires*, 1891, t. VI, p. 154.
(3) *Revue des trad. pop.*, t. XV, juin-juillet 1900, p. 323.
(4) *Le Correspondant médical*.
(5) Guillermin, *Les coutumes d'Arvieux*, p. 2-3.

D'ailleurs n'y eut-il pas un recteur de Saint-Michel-en-Grève, l'abbé Dollo, qui, au dire de ses paroissiens, voyait l'âme des défunts revenir en leur corps, après le « jugement particulier » de Dieu, jusqu'après l'inhumation, et qui savait même en quel lieu d'alentour elle devait se rendre ensuite pour y accomplir sa pénitence (1) ?

Les trépassés, eux aussi, prennent la forme de feux follets et, moyennant un « de Profundis » et une légère obole versée au tronc paroissial, vous feront retrouver les objets perdus ou vous enverront un des leurs pour vous réveiller à l'heure désirée (2).

En Basse-Bretagne, les malades souffrent plus à la mer montante qu'à un autre moment, et c'est à ce moment qu'il meurt le plus de gens. Sur la côte française existe une croyance opposée : aux environs de Saint-Malo, on croit que lorsqu'un pêcheur est malade, il attend le reflux pour mourir.

Sur la côte de Tréguier, si le père, le frère ou le mari de l'agonisant qui sont en mer ne reviennent pas avec la mer montante, il attend pour mourir le retour de ceux qui lui sont chers.

Les pêcheuses de la Haute-Bretagne sont persuadées que si un des leurs périt en mer, elles en sont averties par quelque circonstance particulière. M. P. Sébillot a connu plusieurs femmes qui y croyaient fermement et qui lui ont cité des faits à l'appui. L'une d'elles était mère de trois garçons qui étaient partis pour Terre-Neuve. Le navire avait fait naufrage, et l'on supposait que tout l'équipage avait péri. On fit à Saint-Cast un service pour ceux qui s'étaient noyés et qui étaient presque tous de ce village. La pêcheuse refusa d'y contribuer en disant : « Mes gars ne sont point morts : je n'ai pas ouï leur « avènement », et de fait, elle les vit revenir quelques jours après.

Sur la côte de Tréguier, quand un pêcheur périt en mer, les goélands et les courlis viennent siffler et battre de l'aile aux vitres de sa maison. On croit, au Port-Blanc, que lorsqu'un équipage de barque périt en mer, c'est toujours le corps du patron que l'on retrouve en dernier lieu.

Dans certains villages de pêcheurs écossais, lorsqu'il y avait un mort dans la maison, on en faisait sortir le beurre et les oignons.

Dans un de ceux de la côte d'Aberdeen, on ne remuait pas une pelletée de terre dans tout le village tant que le mort n'était pas inhumé (3). *Lector.*

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE (a)

Anatomie générale appliquée à la physiologie et à la médecine (deux fascicules), par Xavier Bichat. Paris, G. Steinheil, éditeur, 2, rue Casimir Delavigne. (*Sera analysé.*)

La cosmographie de l'esprit, étude philosophico-scientifique, suivie de *A travers l'infini* (poème scientifique), par Joseph Manin. Paris, librairie Lemasle, 3, quai Malaquais, 1899.

---

(1) *La Revue* et *Revue des Revues*, n° 19 de 1900.
(2) A noter que la même croyance a cours dans le Lyonnais et le Dauphiné.
(3) *Revue des Trad. pop.*, juin 1899, n° 6, p. 345.
(a) L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à un n° ultérieur l'annonce des livres reçus, et l'analyse de quelques-uns d'entre eux. Nous prions nos correspondants de bien vouloir nou en excuser.

Le transformisme médical ; l'évolution physiologique, par le Dr Hector Grasset. Paris, Société d'éditions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois, 1900.

De l'instinct de la propreté chez les animaux, par le Dr Paul Ballion, à Villandraut (Gironde). Bazas, imprimerie Constant, cours Ausone, 1895. (*Sera analysé.*) (*A suivre.*)

CORRESPONDANCE

L'épilepsie de Flaubert et les épileptiques célèbres.

Mon cher confrère et ami,

Votre n° du 1er octobre de la « Chronique » renferme deux critiques indulgentes des Drs F. Regnault et Michaut, auxquelles vous me permettrez de répondre.

Le premier confrère, après avoir écrit combien le diagnostic différentiel entre l'hystérie et l'épilepsie est difficile à faire, croit qu'il est plus malaisé encore lorsqu'il s'agit de personnages célèbres, qu'on n'a pas eu le loisir d'examiner et de suivre de près. Mon avis diffère du sien : je ne crois pas que le diagnostic différentiel de ces deux affections offre des difficultés très grandes, si on admet cette opinion, que j'ai ardemment soutenue dans mon livre : *que l'insouvenir, l'oubli de ce qui vient de se passer est le critcrium décisif de l'épileptique*, tandis que l'hystérique, même dans son attaque la plus violente, se *souvient toujours*. Voilà le fossé profond qui les sépare l'un de l'autre.

Parfois cependant, chez les hypernerveux, une de ces maladies se greffe sur l'autre, et alors elles apparaissent l'une après l'autre, et quelquefois, mais plus rarement, ensemble. On a, dans ce cas, affaire à une maladie hybride, assez rare, l'hystéro-épilepsie ; mais il a fallu tout le talent et toute l'autorité de Charcot et de l'Ecole de la Salpêtrière pour l'élever au rang de maladie particulière ; aussi n'en parle-t-on presque plus aujourd'hui.

Le Dr Regnault admet cependant qu'on a le droit de taxer d'épileptique le génie ayant eu des crises dans sa jeunesse (ce qui est précisément le cas de Flaubert), et je le remercie de me faire cette concession, d'autant plus importante que ce mal ne se borne pas à revêtir la forme de l'accès classique et qu'il se présente presque aussi souvent sous les formes psychiques les plus variées (délire, folie, manies diverses, impulsions, automatisme, etc., etc.).

Mon confrère trouvera de quoi s'éclairer sur ce sujet dans les travaux de Legrand du Saulle (1), Burlureaux (2), Dallemagne, Raynaud (3), et dans un article intitulé « Génie et dégénérescence », que j'ai publié dans le journal du Dr Archambaud.

Mon disert confrère Michaut déclare, de son côté, qu'il a peine à croire que Flaubert soit mort d'une attaque d'épilepsie, parce que : 1° la mort a été foudroyante ; 2° que l'attaque n'a pas été précédée d'une *aura* ; 3° que l'on ne meurt pas d'une attaque d'épilepsie (Rostan) ; et 4° que sa nièce a dit bien haut que son oncle était mort d'apoplexie.

(1) *Etat mental des épileptiques.*
(2) *Dict. des sciences médicales.*
(3) Congrès des aliénistes, Blois, 1892.

Je réponds à ces objections : que la mort survient pendant l'attaque, surtout chez les congestifs et les pléthoriques ; encore ne parlé-je pas de celles occasionnées par la rupture du cœur, et dont Hort, Lunier et Axenfeld donnent des exemples, mais de celles occasionnées pendant la période clonique ou de raideur s'accompagnant d'une tension artérielle énorme et pendant laquelle les vaisseaux contractés, resserrés violemment sur eux-mêmes, empêchent la circulation et la respiration de s'exercer. Supposons que cette période suspensive se prolonge au delà de quelques secondes, l'asphyxie a lieu et la mort survient rapidement (1).

Eh bien, Flaubert a dû mourir dans cette période de rigidité extrême du corps et de tétanie des vaisseaux, et sans qu'il soit besoin de faire intervenir la congestion ou l'apoplexie : il a été asphyxié pendant la période tonique, où les vaisseaux encéphaliques sont contractés, resserrés comme tout le reste du corps, et si la respiration artificielle ou la traction rythmée de la langue, inconnue alors, avaient été pratiquées, il eût été sauvé.

Ne peut-on pas aussi admettre qu'il est mort par suite d'une sidération nerveuse, d'une désorganisation fulgurante de ses centres nerveux ? Je ne serais pas éloigné de le penser, en songeant à la rigidité subite de son corps et de ses doigts, repliés si violemment sur eux-mêmes qu'on n'a jamais pu, quand on a voulu mouler sa main, parvenir à les allonger. Est-ce que mon confrère Michaut a jamais pu faire pareille remarque après l'apoplexie ou toute autre maladie, excepté toutefois le choléra foudroyant, où il y a là aussi une sidération nerveuse incontestable ?

Flaubert, objecte encore mon confrère, n'a pas eu d'*aura* ; mais ceci n'est pas une objection sérieuse. Combien d'épileptiques sont renversés sans la moindre *aura* prémonitoire ! Plus d'un tiers, assurément, comme je l'ai démontré dans mon *Traité des épilepsies* (2) ! Et savons-nous, du reste, si, pendant son enfance maladive, son affection s'accompagnait de ce symptôme ? Elle avait disparu depuis 16 ans et peut-être ne suivait-il aucun traitement ? Quoi qu'il en soit, à la suite d'excès de travail d'imagination, de tension intellectuelle et aussi de soucis, le mal, impatient du joug dès longtemps supporté, a voulu reprendre une revanche éclatante, dans un accès mortel.

Le Dr Michaut s'étonne que Flaubert fût joyeux quelques instants avant, et se préparât à aller à Paris, mais c'est le propre de cette maladie de surprendre brusquement sa victime.

Et qui sait, d'ailleurs, s'il n'a pas eu quelque pressentiment ? Ne lisons-nous pas dans le *Journal des Goncourt* (t. VI, p. 11) ce passage : « Et je me rappelais avec une douloureuse émotion, quand nous nous séparâmes, la larme tremblante au bout d'un de ses cils, quand Flaubert m'embrassa en me disant adieu, au seuil de sa porte, il y a quelques semaines. »

Enfin, ce n'est pas à la légère et sans m'appuyer sur une haute autorité que j'ai soutenu cette opinion que Flaubert a été une victime de l'épilepsie. — On sait combien il a été lié avec le Dr Pouchet, un médecin savant auteur d'ouvrages remarquables, professeur à Rouen, camarade d'enfance de Flaubert, qui était lui-même fils d'un chirurgien célèbre de la même ville. Comme ami et

(1) Cf. *De la mort inopinée ou rapide chez les épileptiques*, par le Dr Geysen. Thèse de Lyon ; Storck, éditeur.
(2) J.-B. Baillière et fils, éditeurs. Paris, 1900.

comme médecin, Pouchet connaissait bien son compatriote, et voici la confidence qu'il fit à de Goncourt le jour des obsèques :

« Ce matin, Pouchet m'entraîne dans une allée écartée et me dit : Il n'est pas mort d'un coup de sang ; il est mort d'une attaque d'épilepsie. Dans sa jeunesse, oui, vous le savez, il avait eu des attaques... Le voyage d'Orient l'avait pour ainsi dire guéri... Il a été seize ans sans plus en avoir... mais les ennuis des affaires de sa nièce lui en ont redonné... et samedi, il est mort d'une attaque d'épilepsie congestive... oui, avec tous les symptômes, avec de l'écume à la bouche... Tenez, sa nièce désirait qu'on moulât sa main... on ne l'a pas pu... elle avait gardé une si terrible contracture !... Peut-être, si j'avais été là, en le faisant respirer une demi-heure, j'aurais pu le sauver. »

Voilà l'autorité sur laquelle je me suis appuyé. N'étais-je pas en droit, d'après cela, de dire que Flaubert était mort d'épilepsie ? Je cite, d'ailleurs, dans mon livre, un autre exemple de mort pendant l'accès chez un épileptique congestif de mes clients, qu'on pourra utilement rapprocher du cas de Flaubert.

Parmi les épileptiques célèbres, je n'ai pas cité deux princes : Junot, roi d'Etrurie, dont la *Chronique médicale* a parlé précédemment, d'après les *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, et un empereur d'Orient, enseveli vivant pendant une de ses crises et que sa femme aissa mourir de faim et de désespoir dans sa tombe. Mais je ne veux pas abuser plus longtemps, mon cher directeur et ami, de votre généreuse hospitalité, dont je vous remercie cordialement.

Dr GÉLINEAU.

***

MON CHER DIRECTEUR,

Le Dr Félix Regnault s'étonne de ce que le diagnostic de l'hystérie mâle d'avec l'épilepsie ne se soit pas imposé à l'esprit du Dr Gélineau et des autres auteurs qui ont traité incidemment la question du génie dans son rapport avec les névroses. Il invoque le terme que Charcot a donné aux manifestations à grand spectacle de l'hystérie. Or ce terme d'*hystéro épilepsie* n'implique nullement une confusion possible entre les deux maladies, mais simplement le désir de rappeler l'analogie de certains symptômes communs.

L'hystérie mâle et l'épilepsie, étant d'un diagnostic généralement très facile, même en clientèle, je crois n'être pas contredit par le Dr Babinski. Si le diagnostic entre les paralysies organiques et les paralysies hystériques est quelquefois délicat, le diagnostic de l'attaque d'épilepsie et de l'accès d'hystéro-épilepsie n'est difficile que dans le cas de simultanéité des deux affections chez le même sujet. Ce n'est, du reste, pas une question qui entre dans le cadre de la *Chronique Médicale*, ce me semble. Je ne sais pas, d'ailleurs, en quoi les personnages cités par le Dr Gélineau pourraient donner lieu à une discussion : tous étaient manifestement *épileptiques*. Les documents sont sur ce point parfaitement dignes de foi, sauf peut-être pour Richelieu et Molière.

Veuillez agréer, etc.

Dr MICHAUT.

Paris. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr.

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

7e ANNEE N° 22 15 NOVEMBRE 1900

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

ACTUALITÉS RÉTROSPECTIVES

Tragiques souvenirs : les restes de Caserio et les reliques funèbres du président Carnot.

Le récent voyage du Président de la République à Lyon, pour l'inauguration du monument Carnot, a permis d'évoquer le souvenir du tragique événement qui surprit le monde il y a six ans (24 juin 1894).

Un de nos plus avisés reporters (1) a profité de la circonstance pour interroger les principaux témoins de ce drame inoubliable, et aussi pour s'enquérir de ce qu'étaient devenus les restes de l'assassin, dont la tête tomba sous le couperet de la guillotine le 16 août 1894.

Pendant quatre ans, un simple piquet portant un numéro d'ordre indiquait à l'administration municipale la place où le corps du supplicié avait été enterré, après l'exécution, dans le « champ des navets » lyonnais. Mais depuis l'agrandissement du cimetière, on a remué la terre et, avec d'autres guillotinés, les restes de Caserio n'ont pas été épargnés et ont subi le sort de la fosse commune.

Quant à la cellule qu'occupait l'assassin à la prison Saint-Paul, la cellule 41 (2e division), elle n'a pas subi de modifications. L'administration pénitentiaire s'est bornée à en faire blanchir les murs, pour détruire les inscriptions qu'y avait apposées le criminel pendant sa détention. Ce n'étaient, du reste, que des : « Vive l'anarchie ! Mort aux bourgeois ! » écrits au crayon.

Et le sanglant poignard (2), demandera-t-on, celui qui figura sur la table des pièces à conviction à la cour d'assises ? Ce poignard, désormais historique, a été donné par M. le conseiller Breuillac, qui présidait les assises, à Mme Carnot. Après la mort de la veuve du président, le poignard de Caserio est devenu la propriété de M. Ernest Carnot.

Caserio, avant de mourir, avait rédigé un testament, très court, dans lequel il priait son avocat d'empêcher l'autopsie de son corps. Cet écrit de l'anarchiste existe toujours : il figure dans les archives de la préfecture du Rhône... Voilà pour Caserio.

*
* *

Bon nombre des reliques funèbres du regretté Président se trouvent être aujourd'hui en la possession de l'un des médecins qui

(1) M. Marcel Hutin, de l'*Echo de Paris*.

(2) Pour la description du poignard, v. la très curieuse brochure du professeur Lacassagne, *l'Assassinat du Président Carnot* (Lyon, Storck, 1894), p. 17-18, et la planche intercalée entre les pages 16 et 17 du même opuscule.

assistaient à ses derniers moments, M. le Dr Masson, conseiller municipal de Lyon.

La gravure que nous reproduisons d'autre part représente notre confrère tenant la main de l'infortuné président, agonisant dans la chambre d'honneur de la préfecture, et lui prenant le pouls, pendant que le professeur Poncet et les maîtres de la science médicale de Lyon tentaient l'impossible pour retarder le moment fatal.

Interrogé sur ce que sont devenus les personnages et les choses de la journée historique, M. Masson a fourni les indications suivantes :

« Ce qu'est devenu le mobilier de la chambre d'honneur de la préfecture où le président Carnot est mort? Comme on vous l'a raconté, il est exact que les tentures, le mobilier, le lit pliant sur lequel on avait couché M. Carnot, après l'attentat, se trouvent enfermés sous clef dans une pièce du premier de la Préfecture.

« Dès la fin de l'instruction judiciaire, le préfet du Rhône, qui était alors M. Rivaud, a donné l'ordre de détruire tout ce qui pouvait rappeler le drame. Il chargea M. Girerd, conservateur du mobilier des édifices départementaux, de ce soin. Mais, sur ma prière, il se borna à entasser ces objets au grenier. Là vous trouverez le lit en fer où le président a été placé le soir de l'attentat ; le lit de milieu sur lequel il a été couché après sa mort et où il avait paisiblement dormi la veille ; le service de toilette, la literie, le mobilier, le sous-main qui servit à dresser l'acte de décès et dont je possède une feuille de buvard. Quant à moi, j'ai pu réunir quelques objets rappelant cette date mémorable. Je possède, comme vous le voyez, la partie du grand-cordon de la Légion d'honneur, traversée par le poignard de Caserio et tachée de sang. J'ai encore le porte-plume qui avait servi au Président avant son départ de la préfecture.

« Comme j'avais aidé à déshabiller le président, j'avais recueilli les boutons de manchette en or aux initiales S. C., avec reliefs entrelacés; mais comme ils présentaient une valeur pour la famille, je me suis empressé de les remettre au général Borius, avec prière de les rendre à la famille. En revanche, j'ai gardé les boutons en nacre ordinaire qui figuraient sur le devant de la chemise ensanglantée. J'en ai donné un à Clovis Hugues sur sa demande, et sur sa promesse qu'en échange il me procurerait un clou du casque de Jeanne d'Arc, dont le duc de Dino avait fait l'acquisition. J'attends encore le clou de Clovis.

« Dans ma collection figure également un morceau du tapis de la préfecture ; les taches de sang y sont encore visibles. Voici les ciseaux que j'étais en toute hâte allé prendre dans mon cabinet et qui ont servi à débrider la plaie. Ce sont là des souvenirs que je garde précieusement et que je ne livrerai que lorsqu'on aura décidé, comme il en est question depuis longtemps, de créer un musée Carnot à Lyon, où tous les souvenirs de la triste journée seront réunis.

— Et la voiture de gala dans laquelle le président fut poignardé ?

— Le landau a été d'abord remisé chez un carrossier de la rue Vendôme, puis racheté à la ville par celui-ci. Aujourd'hui la voiture est méconnaissable. Le siège a été changé, les essieux dépeints ; il sert sans doute dans les mariages. »

M. Masson a ensuite raconté l'histoire de son écharpe, sur laquelle le président, après l'attentat, avait appuyé sa main ensanglantée.

« J'avais la même écharpe, poursuit-il, quelques années après, au banquet de la chambre de commerce offert à M. Félix Faure, lors de son séjour à Lyon, en 1896. Le président me demanda d'où provenait cette tache que je n'avais pas réussi à faire disparaître. Je le mis au courant du fait. A quelque temps de là, je reçus une nouvelle écharpe de la questure. C'est M. Félix Faure qui avait demandé aux questeurs de me la faire parvenir. L'ancienne est restée ma propriété. »

*
* *

Pour compléter les renseignements ci-dessus, M. le Dr Masson a bien voulu, avec un empressement et une bonne grâce dont nous ne saurions le trop remercier, nous adresser l'intéressante lettre qui suit et qui a toute la valeur d'un document historique :

Mon cher Confrère,

Je serais très heureux de répondre à votre lettre de ce matin, de façon à vous être agréable en vous donnant des détails inédits sur la mort de Carnot.

J'ai consigné mes souvenirs dans un article de journal confié à Marcel Hutin, qui pourra vous les communiquer si vous le lui demandez. Dans cette narration, faite avec des notes prises immédiatement après le drame, vous pourrez prendre tout ce qui vous paraîtra intéressant, et je n'ai que bien peu de choses à y ajouter.

Cependant, au point de vue purement médical, permettez-moi de vous signaler un détail.

Un journaliste de Paris, attaché à un grand quotidien, a fait, à la mort de Mme Carnot, un récit bien extraordinaire des derniers moments du Président.

Ce récit, je ne l'ai pas sous la main, mais en voici à peu près le résumé :

Au moment où le Président était frappé, ce journaliste se serait trouvé près de la voiture et aurait prêté son mouchoir pour étancher la plaie. Ce mouchoir, qu'il aurait ensuite conservé pieusement pendant un certain temps, aurait été envoyé à Mme Carnot.

Toujours d'après le même narrateur, Mme Carnot, très touchée de ce cadeau, se serait rendue elle-même en personne un soir chez ledit journaliste, et l'aurait remercié avec effusion.

Enfin, toujours d'après l'auteur du récit, Mme Carnot l'aurait prié de garder secrète la démarche faite, et c'est à la mort seulement de la veuve du Président que, se considérant comme délié, le reporter a raconté ce détail.

Je l'ai lu, à la date que je vous indique, dans le *Figaro*. Je n'ai pas besoin de vous dire que c'est là une invention. M. Carnot était à côté du maire de Lyon, M. le docteur Gailleton, qui

a pris immédiatement, et pour ainsi dire d'instinct, toutes les précautions pour éviter que la plaie fût infectée.

Il faut une ignorance bien profonde des principes les plus élémentaires de l'antisepsie pour présenter comme vraisemblable ce que l'on veut nous donner comme la vérité.

A cette invraisemblance ajoutez encore cette observation que tout le monde a pu faire, à savoir : que la blessure de la veine porte avait amené et n'avait pu qu'amener une hémorrhagie interne, considérable il est vrai, mais insuffisante cependant pour amener un épanchement capable de remplir la cavité abdominale et refluer au dehors.

Ce qui est vrai, c'est que la chemise et les vêtements étaient peu souillés, et seulement dans le voisinage immédiat de la perforation.

J'ai aidé à déshabiller le Président. Pour éviter des mouvements inutiles, j'ai sectionné son cordon de la Légion d'honneur, et c'est en procédant à ces préparatifs que mon attention a été attirée sur le ruban par la raideur due au sang, qui empesait, pour ainsi dire, le pourtour d'une section correspondant à la blessure.

Cette section, par suite de l'attitude même du président, n'est pas située au milieu de la largeur du ruban : elle n'en atteint que le bord.

L'histoire du mouchoir, née de toute pièce dans l'imagination d'un reporter qui, en cette occasion, s'est montré d'une discrétion qui n'a pris fin qu'à la mort du seul témoin dont les souvenirs auraient pu être invoqués, est donc purement imaginaire.

Il est vrai qu'au moment où le Président était sur son lit de mort, il m'était donné de constater combien l'ignorance de l'entourage, imposée par le protocole et surtout par Burdeau, pouvait devenir dangereuse pour le blessé.

M. Poncet ayant demandé une cuvette *flambée*, un des officiers de la maison militaire se fit expliquer immédiatement la théorie du flambage, et, croyant l'avoir bien comprise, ce brave militaire allumait un journal, en promenait la flamme sur le fond d'une cuvette renversée, tenue en l'air, barbouillait consciencieusement cet ustensile de toilette de débris de papier brûlé, allait ensuite chercher un des linges du cabinet de toilette, essuyait soigneusement le fond noirci et me tendait l'objet. Inutile de vous dire qu'ayant suivi de l'œil les détails de l'opération, j'employai la cuvette à un usage quelconque, au lieu d'y mettre l'eau bouillie qui nous était apportée. Si vous ne me demandiez pas, pour ainsi dire courrier par courrier, des détails inédits et exacts, j'aurais eu le temps de rechercher les notes que j'ai réunies et que je publierai plus tard.

Ces notes, je ne les ai pas sous la main, parce que, dès le début du drame, j'ai eu l'intuition que je me trouvais témoin

d'un événement historique qui intéresserait tôt ou tard un peu tout le monde. J'ai réuni, en conséquence, tous les documents qu'il m'a été possible de rassembler, et j'ai formé ainsi comme un petit musée de cent cinquante pièces diverses. Tous ces souvenirs sont actuellement réunis à Merceuil, petit village de la Côte-d'Or.

C'était, vous le savez, ce département que Carnot avait représenté comme député ; et comme c'est mon pays natal, c'est grâce à cette coïncidence autant qu'à mon titre de député de Lyon et à d'autres raisons d'ordre divers, que je me trouvais près du Président au moment de son agonie, ayant ainsi le triste privilège de recevoir sa dernière étreinte, de lui adresser les derniers mots qu'il ait entendus, et de lui apprendre au moment où il rendait le dernier soupir, que son meurtrier n'était pas un Français.

Votre dévoué,
Dr Masson.

*
* *

L'ancien maire de Lyon, notre distingué confrère le Dr Gailleton, a, de son côté, rappelé cet épisode, resté inédit, auquel il se trouva mêlé :

« J'étais, dit-il, dans la voiture, à côté de M. Carnot. L'enthousiasme de la foule avait beaucoup touché le Président, qui à deux reprises avait demandé, par un geste, au colonel qui galopait près de la portière, de se reculer un peu. Le colonel faisait signe qu'il comprenait, mais ne bougeait pas. Le Président ayant fait un signe d'impatience, le général Borius, qui était en face de nous et qui s'en aperçut, commanda : « Colonel, un mètre en arrière ! » Alors seulement le colonel rétrograda. Une minute après, le Président était frappé par l'anarchiste... »

A quoi tient tout de même la destinée des empires — et des républiques !...

Notre gravure. — Les derniers moments du Président Carnot.

Nous devons à l'obligeance d'un artiste de talent, M. Henri Cond'Amin, de pouvoir reproduire un fac-simile réduit de la gravure du tableau dont il est l'auteur (1), qui représente les *Derniers moments du Président Carnot.*

M. Cond'Amin s'est préoccupé de faire une toile documentaire ; il s'est soucié avant tout d'écrire une page d'histoire. Il s'est donc

---

(1) Par suite d'un arrangement avec M. Cond'Amin, nous pouvons faire bénéficier nos lecteurs d'une importante réduction sur le prix de la gravure représentant les *Derniers moments de Carnot*, et dont notre fac-simile ne peut donner qu'une imparfaite idée.

Cette gravure est en trois états : 1° épreuve d'amateur *en souscription*, avec remarques et avant toute lettre, 42 francs au lieu de 50 ; 2° épreuve avec lettre, 20 francs au lieu de 25 ; 3° réduction de la gravure à l'aqua-tinte, imprimée en taille-douce, *très jolie eau-forte*, *au lieu de* 3 *fr.*, 1 *fr.* 75.

Il existe, en outre, une gravure populaire, en couleur, que nous pourrons envoyer contre un mandat-poste de 1 fr. 25. Tous ces prix sont faits pour l'envoi *franco*, et ne seront maintenus que jusqu'au 1er janvier 1901. Nous engageons nos lecteurs à prendre de préférence l'eau-forte à 1 fr. 75.

tour à tour adressé à tous les acteurs, petits ou grands, du drame, et il a reconstitué l'événement avec une exactitude et une impartialité absolument dignes d'éloge.

Ce n'était point une tâche commode, et il faut entendre le peintre conter les nombreux obstacles auxquels il s'est heurté, les conflits d'amour-propre dont il a été le témoin amusé, pour apprécier le résultat de ses efforts.

Grâce à M. Cond'Amin, on connaîtra désormais la vérité, jusqu'alors volontairement obscurcie par ceux qui étaient intéressés à la dénaturer. Le récit qu'il a bien voulu refaire devant nous (1) s'éloigne sensiblement de la version généralement acceptée : c'est à ce titre que nous croyons devoir le donner, tout en en laissant l'entière responsabilité à son auteur.

C'est surtout le rôle des médecins en cette tragique circonstance qu'il nous importait de connaître, et là-dessus M. Cond'Amin ne tarirait pas — si on ne l'endiguait.

Deux célébrités médicales avaient, comme on sait, prodigué leurs soins à l'infortuné Président : MM. les Drs Poncet et Ollier, tous deux chirurgiens fort éminents, tous deux professeurs à la Faculté de Lyon.

A qui donner la prééminence ? Quelle place respective devaient-ils occuper sur le tableau des *Derniers moments ?* Grave et délicate question. L'artiste crut devoir, pour la trancher, s'adresser aux intéressés eux-mêmes, et les réponses qu'il en reçut méritent d'être connues — comme révélatrices d'un état d'âme.

Voici d'abord la lettre de M. Ollier (les passages en italiques sont ceux que l'auteur lui-même a pris soin de souligner) :

Paris, le 10 mars 1897.

MONSIEUR,

...Permettez-moi de vous présenter quelques réflexions sur la manière dont vous avez disposé autour du Président les médecins qui ont eu à remplir un rôle dans ce drame mémorable.

Ayant été chargé par M. le général Borius de la direction du traitement, et toute la responsabilité de ce traitement ayant porté sur moi, à partir du moment où je suis entré dans la salle, je crois être à même, mieux que personne, de vous renseigner sur ce qui s'est passé.

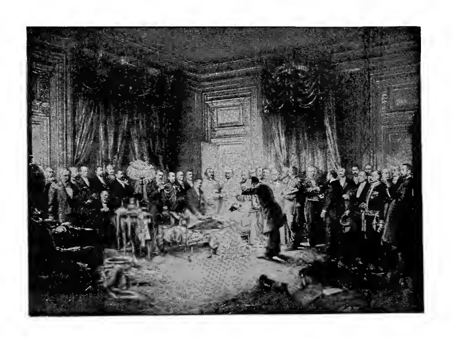
Au moment que j'arrivai auprès de l'infortuné Président, le chef de sa maison militaire me dit : *Docteur, je me décharge sur vous de toute ma responsabilité. Prenez la direction du traitement, gardez auprès de vous les personnes présentes qui peuvent vous aider ; faites retirer toutes celles dont la présence vous paraîtra inutile.* A partir de ce moment, je pris la direction effective du traitement, et, comme je l'ai dit publiquement, dans la seule circonstance où j'ai eu à rendre compte de ma mission, en témoignant devant la Cour dans le procès Caserio : *à partir de ce moment, rien ne se fit qu'avec mon assentiment ou par mon ordre.*

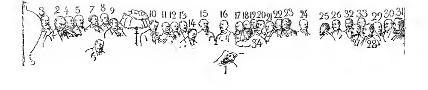
---

(1) Le récit de M. Cond'Amin a paru tout d'abord dans l'*Aurore*, il y a deux ans environ, sous la signature de M. Philippe Dubois. L'article de l'*Aurore* a été reproduit, sans indication de source, dans le numéro du 17 juillet 1898 du *Journal de Médecine de Paris*. Enfin, plus récemment, le *Journal de Rouen* l'a donné, avec des détails nouveaux dont nous avons fait notre profit, dans son *Supplément* du 4 novembre 1900.

LES DERNIERS MOMENTS DU PRÉSIDENT CARNOT

PAR M. HENRY COND'AMIN





1. *Président Carnot.* — 2. *Bouffier*, prés. du Cons. gén. du Rhône. — 3. *E. Bérard*, député du Rhône. — 4. *D M. Gangolphe*, chir. en chef, Hôtel-Dieu. — 5. *Dr Rebatel*, cons. gén. du Rhône. — 6. *Dr Gailleton*, maire de Lyon. — 7. *Genet*, député du Rhône. — 8. *Salvetat*, sous-préfet de Villefranche. — 9. *Clapot*, député du Rhône. — 10. *Tranchau*, chef du secr. (Présidence). — 11. *Col. Chamoin*, Mais. mil. — 12. *Clerc*, Mais. présid. — 13. *Dubois*, Mais. présid. — 14. *Dr Masson*, député du Rhône. — 15. *Dr Ollier*, corresp. de l'Institut. — 16. *Dr Poncet*, prof. à la Fac. de méd. — 17. *Charles Dupuy*, présid. du Cons. — 18. *Gén. Borius*, chef de la Mais. milit. — 19. *Fourcade*. 1er prés. de la Cour d'ap. — 20. *Col. Dalstein*, de la Mais. mil. — 21. *Mgr Coullié*, archevêque de Lyon. — 22. *Siméon Carnot*, maire de St-Cyr. — 23. *Gén. Voisin*, gouv. de Lyon. — 24 *Rivaud*, préfet du Rhône. — 25. *Burdeau*, député du Rhône. — 26. *Chaudey*, député de la Haute-Saône. — 27. *Fochier*, proc. gén. — 28. *Rostaing*, secrét. gén. de la préf. — 29. *Gravier*, secr. gén. de la préf. — 30. *Formentin*, homme de lettres. — 31. *Dr J. Fabre*. — 32. *Meyer*, chef de divis. de la préf. — 33. *Pontet*, préfecture du Rhône. — 34. *Vondière*, prés. de la Ch. synd. des cuisiniers.

J'ai donc été à même de bien voir comment les choses se sont passées, et c'est ce qui me permet de vous faire les remarques suivantes, eu égard à la situation respective des personnes que vous avez placées autour du président.

La main gauche était tenue par le Dr Kelick, directeur de l'Ecole de Santé militaire; la main droite par M. le Dr Masson, député du Rhône. Ces messieurs tenaient le pouls pendant que je me rendais compte de l'état de la blessure. Ce furent eux qui constatèrent le relèvement du pouls pendant que j'avais le doigt dans la blessure, et que je comprimais les vaisseaux par où se produisait l'hémorrhagie.

Le bras n'était donc pas contre le tronc ; il ne m'eût pas permis d'examiner commodément la région blessée. J'étais alors au côté droit du Président, entre le bras relevé et le bord droit du thorax. M. le Dr Poncet était à côté de moi, mais plus éloigné de la tête du Président...

Veuillez, etc.

Signé : Ollier.

Un peu plus tard, M. le docteur Poncet écrivait à son tour :

Lyon, 29 septembre 1897.

Monsieur,

Ainsi que vous l'avez très bien compris, il s'agit, comme le récit authentique que j'ai fait *de l'opération et de la blessure* (1) du Président, d'un document historique ; aussi vous donnerai-je volontiers les renseignements, les indications qui pourront vous être utiles.

Je n'ai pas pour le moment de photographie, je préférerais du reste vous donner le nombre de poses nécessaires et cela dans un prochain voyage à Paris, où je compte me trouver pour le Congrès de chirurgie, le 18 octobre.

J'espère que vous pourrez attendre jusqu'à cette date sans inconvénient ; dans le cas où ma présence serait indispensable plus tôt, veuillez me le dire, je ferais le voyage de Paris pour vous donner les poses dont vous auriez besoin.

J'attache, comme vous le voyez, une très grande importance au rôle que j'ai joué comme chirurgien dans ces tristes circonstances. C'est, en effet, grâce à l'opération que j'ai pratiquée, que le Président a pu survivre pendant trois heures.

Si la blessure n'eût été fatalement mortelle, il aurait très probablement guéri.

Recevez, etc...

Signé : Antonin Poncet,
Rue Confort, 19.

Nos grands praticiens ont leurs petits côtés; pour être chirurgien, on n'en est pas moins homme. C'est ainsi que M. Ollier envoyait

(1) Le récit de M. Poncet se trouve tout au long rapporté dans la brochure citée plus haut du professeur Lacassagne : il en existe aussi un tirage à part. A lire dans le même opuscule, que nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs de se procurer, le ***Rapport médico-légal fait immédiatement après l'attentat***, par le Dr Henry Coutagne ; le ***Rapport médico-légal sur l'autopsie et les causes de la mort de M. Carnot***, signé par les Drs Lacassagne, Galleton, Ollier, Poncet, Lépine, etc., outre de nombreux renseignements sur le peu intéressant Caserio.

à l'artiste — on est coquet à tout âge — une de ses photographies, la meilleure à son avis, mais datant de quelques années. Il ajoutait, il est vrai, et de cet accès de sincérité il convient de tenir compte : « La barbe et les cheveux ont seulement un peu grisonné depuis lors. »

Une question, plus délicate et impossible à trancher sans froissement, succédait bientôt à la première : Qui s'était tenu au chevet du mourant en tenant la main gauche du Président ?

M. Tranchau, alors secrétaire particulier de M. Carnot, nommé depuis trésorier-payeur général de la Charente, réclamait cet honneur.

« J'étais, écrit-il, au côté du président Carnot en cette néfaste soirée ; agenouillé près de lui, je lui ai tenu la main gauche durant toute l'opération, pendant que, de l'autre main, je tenais une lampe au-dessus de la blessure, pour éclairer les recherches des chirurgiens.

« ... Cette scène lamentable est restée gravée dans ma mémoire, avec une intensité poignante, et c'est pour moi un souvenir précieux et douloureux tout ensemble. C'est pourquoi je désire vivement figurer sur votre toile, avec les autres personnes de la mais on du Président... »

M. Cond'Amin a, en effet, représenté M. Tranchau, mais au second plan, et non au poste qu'il désirait :

« ... Peut-être, écrivait M. Tranchau, pourriez-vous me placer au pied du lit, près de la petite table... »

Un de nos confrères, M. le docteur Kelick, cité dans la lettre du docteur Ollier, réclamait la place que M. Tranchau prétendait avoir occupée. Voici ce que le docteur Kelick écrivait, à ce propos, à M. Cond'Amin :

Paris, le 26 janvier 1898.

Monsieur,

...Daignez me permettre de vous marquer que mon rôle dans cette nuit dramatique a consisté à surveiller les fonctions du cœur pendant les tentatives chirurgicales de MM. Ollier et Poncet, c'est-à-dire que j'avais la place et l'attitude de la personne qui tient le pouls de l'infortuné Président. J'aimerais mieux disparaître du tableau que d'y occuper l'attitude raide et inutile du personnage militairement posté derrière celui qui y occupe ma place.

Veuillez, Monsieur, agréer l'expression de ma respectueuse considération.

Signé : Kelick.

Ne pouvant donner satisfaction à M. le Dr Kelick sans masquer complètement la physionomie du président Carnot, M. Cond'Amin dut le sacrifier. Comme on le verra plus loin, à propos d'un autre incident, M. le Dr Rebatel, conseiller général, avait tenu le pouls : il eût fallu quatre bras au malheureux président pour les mettre d'accord. M. Cond'Amin ne mit au chevet que M. le Dr Masson, dont le rôle avait été incontestable.

Voici ce que le docteur Rebatel, conseiller général du Rhône, écrivait, à ce sujet, à M. Cond'Amin :

CONSEIL GÉNÉRAL
DU
RHONE

MONSIEUR,

Au sujet de l'incident dont vous me parlez, voici les détails que je trouve dans mes notes :

A minuit moins le quart (une heure environ avant la mort), je vis le général Borius causer vivement avec les officiers d'ordonnance et j'entendis le mot de prêtre. Je m'approchai du général et lui dis que l'archevêque était dans la pièce à côté. Il alla le chercher. Quand l'archevêque fut près du lit et que le Président fit un signe de reconnaissance et d'acquiescement, tout le monde sortit de la pièce. Le moribond resta seul avec l'archevêque auquel j'avais dit que je me tenais derrière la porte, prêt à accourir au moindre incident. En effet, je restai dans le corridor, la main sur le bouton de la porte que je tenais légèrement entr'ouverte. L'entretien dura à peine une minute, et l'archevêque vint nous dire de rentrer.

Au moment précis de la mort, je dis : « C'est fini. » Alors l'archevêque, qui était resté à la tête du petit lit, un peu sur la gauche du Président, dit à haute voix : « Prions pour lui et pour la France », et il se mit à genoux. Quelques personnes l'imitèrent ; mais plusieurs assistants (dont les médecins) restèrent debout, très émus, épiant sur le visage du mort quelques signes de vie qui pourraient encore se produire. Le général Borius et les officiers d'ordonnance étaient alors directement à la tête du lit, l'archevêque à l'angle de tête, à gauche du Président, c'est-à-dire du côté du grand lit de la pièce et de la porte d'entrée : j'étais à côté de lui, le long du lit, tenant le pouls de la main gauche. Voilà les détails que j'ai notés le jour même, et je me tiens à votre disposition pour les compléter.

Veuillez, Monsieur, agréer l'assurance de mes sentiments distingués.

Signé : V. REBATEL.

En considérant la gravure de M. Cond'Amin, on ne pourra s'empêcher de faire cette remarque : aucun membre de la famille Carnot n'était donc à ses côtés au moment suprême ? La famille Carnot est bien représentée sur le tableau par un cousin du président, M. Siméon Carnot, mais, s'il faut en croire notre correspondant M. le Dr Masson, c'est là une simple attention de l'artiste. Voici, en effet, ce que nous écrit M. Masson :

«.. Un seul personnage n'a jamais paru : c'est M. Siméon Carnot. Beaucoup d'autres n'ont fait que paraître une minute, et il manque Mme Rivaud, femme du préfet (du Rhône)... »

Les extraits des lettres adressées à M. Cond'Amin par M. S. Carnot, que nous publions ci-après, confirmeraient d'ailleurs, s'il en était besoin, l'opinion exprimée sans ambages par M. le Dr Masson ;

«... Je serai très flatté, Monsieur, de figurer dans votre tableau et, pour moi, ce sera précieux de me retrouver auprès de mon cher Président à ses derniers moments...

« Mes amis, le colonel Chamoin et le général Borius, étaient avec moi, ainsi que le colonel Dalstein, MM. Ollier, Gailleton, et fort peu de monde...

«... J'ai reçu, je puis le dire son dernier soupir ; j'étais, à ce moment suprême, son seul parent auprès de lui .. »

Ces phénomènes d'auto-suggestion sont trop fréquents pour qu'il soit nécessaire d'y insister.

Pour finir, une note de quelque gaîté, si tant est que le macabre en puisse comporter. On a vu plus haut que le secrétaire particulier de M. Carnot, M. Tranchau, disait avoir tenu une lampe pendant toute la durée de l'opération. Or il s'en trouve un autre pour réclamer cet honneur, pourtant peu enviable : c'est M. Vondière, président du syndicat des cuisiniers, qui, se trouvant en cette qualité au banquet du Palais de la Bourse et faisant partie du comité électoral de M. Burdeau, entra à la préfecture avec ce dernier.

Voici ce qu'écrit le maître-coq :

Lyon, le 4 juillet 1898.

MONSIEUR COND'AMIN, ARTISTE PEINTRE,

Je réponds à votre honorée du 2 courant, sur laquelle vous me demandez si j'étais en bras de chemise ou en habit.

Eh bien ! Monsieur, je n'ai quitté que mon chapeau en entrant par politesse, et, pour plus apte raison, le docteur Masson, ex-député du Rhône, avait écrit sur les journaux que j'avais un insigne de société quelconque. Vous voyez bien, Monsieur, que si je n'avais pas été en habit, l'on n'aurait pas vu mon insigne de médaille de sauvetage. Monsieur, vous pouvez être sûr de ce que j'avance. Pour plus sûr renseignement, adressez-vous à M. Adrien Duvand, premier journaliste des journaux de Paris.

Recevez, etc. Signé : Pierre VONDIÈRE.

Premier journaliste des journaux de Paris ! Que vont dire les autres ?...

A travers les Autographes

Les autographes présentent un double intérêt : aux historiens et aux biographes ils font connaître des détails intimes ou ignorés sur les personnages qui sont l'objet de leurs études; aux graphologues ils révèlent les habitudes de l'esprit et du caractère, un état d'âme que les mémoires imprimés, toujours fardés, dissimulent avec plus ou moins de soin.

Dans un manuscrit de premier jet on suit la méthode de travail de l'écrivain, ses hésitations de pensée, ses tâtonnements de style, sa personnalité, pour tout dire d'un mot, à ce point qu'on pourrait modifier l'axiome connu, et dire tout aussi justement : L'écriture, c'est l'homme.

C'est pourquoi nous glanons de temps à autre, et nous nous proposons à l'avenir de glaner plus souvent encore dans les collections d'autographes, qui nous sont libéralement ouvertes par des amateurs ou des commerçants au goût sûr et éclairé, à l'obligeance et à la générosité toujours promptes à se manifester.

Il est parmi ces derniers un nom qui est familier à nos habituels lecteurs, celui de M. Noël Charavay, l'expert en autographes universellement connu. Ce nom revient une fois encore sous notre

plume, à propos d'une vente qui a lieu, l'après-midi même (1) de ce jour, à l'hôtel Drouot.

Il nous a été donné de jeter un coup d'œil sur le catalogue de cette vente et aussi — faveur plus recherchée — sur les différentes pièces qui le constituent. Nous en décrirons quelques-unes qui intéressent plus particulièrement le monde des médecins collectionneurs, beaucoup plus nombreux qu'on ne se l'imagine d'ordinaire.

Voici, pour commencer, une lettre du duc d'Aumale au médecin de la famille d'Orléans, le Dr Pasquier, écrite de Twickenham, le 15 juin 1858. Dans cette noble missive, il est fait allusion à la mort de la belle-sœur du duc, la duchesse d'Orléans, survenue le 18 mai précédent. La lettre ne contient aucun détail sur les circonstances de cette fin. Nous ne la signalons, au reste, que parce que le destinataire appartient à notre corps, où il a occupé en son temps une place importante.

A un titre différent nous mentionnons les deux lettres qui vont suivre et que nous aurions aimé accompagner, si nous en avions eu le loisir, d'un verbeux commentaire.

La première est signée de Pauline, c'est-à-dire la toute gracieuse Pauline Borghèse, la sœur du grand Empereur. Elle est datée d'Aix (Aix-les-Bains), le 1er juin (?), et adressée à Madame mère, Lætitia Bonaparte.

Après s'être montrée surprise de ne point recevoir des nouvelles de sa « chère maman », la jolie princesse, que ce silence inquiète, écrit ces lignes, révélatrices de ses « intimités » les plus secrètes :

Je compte partir demain pour Gréous ; je suis assez bien pour le moment, malgré mes époques, qui ont été fort mal ce mois cy.

J'espère que les eaux me rétabliront entièrement.

Adieu, ma chère maman, écrivés-moi je vous prie, et croyés à toute ma tendresse ; je vous embrasse comme je vous aime, et suis votre affectionnée fille. PAULINE.

Ces troubles dysménorrhéiques ont-ils fini par amener la maladie de langueur — la phtisie probablement — à laquelle a succombé la sœur de César ? Ils y ont, selon toute vraisemblance, contribué ; et, pour ce seul motif, le document ci-dessus méritait de ne pas rester ignoré.

Dans la même collection, à mentionner une lettre de Lucien Bonaparte, prince de Canino et frère de Napoléon Ier, à sa mère (1er juillet 1808). Il lui donne des nouvelles de sa santé, mais en termes d'une banalité parfaite.

... Nous sommes tous fort bien, excepté ma femme qui est encore enceinte et qui souffre comme à son ordinaire. »

Nous ne connaissons malheureusement aucune autre particularité sur l'affection, apparemment chronique, de cette princesse, qui ne joue d'ailleurs dans l'histoire qu'un rôle très effacé.

Pour terminer, nous appellerons l'attention sur cette lettre du citoyen Couthon, dont la *Chronique* a souvent parlé, et tout

(1) 15 novembre, à trois heures très précises. Le tirage du journal ayant été retardé par des circonstances indépendantes de notre volonté, cet avis devient inutile. Quand donc n'aurons-nous que des compliments à adresser au service postal? Au xxe siècle? Vivons dans cette espérance.

récemment encore à propos de son fauteuil roulant, offert par une descendante du farouche conventionnel à notre musée municipal.

Couthon écrit à Pache, alors ministre de la guerre, pour obtenir un congé en faveur d'un officier auquel il porte intérêt, et qu'il a eu l'occasion de connaître aux boues de Saint-Amand, où l'ami de Robespierre est allé faire maintes saisons pour traiter ses rhumatismes. Voici le début et la fin de cette pièce, une des plus importantes de la collection mise en vente :

Paris, le 12 novembre 1792, l'an Ier de la République.

Citoyen,

Le citoyen Voissant, capitaine au premier régiment de dragons, me prie d'attester auprès de vous ses infirmités. Je ne connais ce citoyen que pour l'avoir vu aux Boues de Saint-Amand. Et puisqu'il invoque mon attestation, je dois dire que je l'ai vu dans une situation presqu'aussi triste que la mienne ; il parraissoit un peu plus fort que moi, mais il n'en marchoit guerre mieux ; il est toujours dans le même état, je ne crois pas qu'il soit possible de l'obliger humainement à rejoindre et à faire son service.........

Recevés, citoyen, l'assurance de tous mes sentiments.

G. Couthon, cour du Manège,
aux Thuilleries, n° 97.

Nous aurions bien d'autres « numéros » à signaler dans la collection si précieuse qui va être, dans quelques heures, dispersée au feu des enchères : entre autres, une lettre du conventionnel Grangeneuve, sur l'inoculation de son petit garçon (1797); une de Louise d'Orléans, fille de Louis-Philippe, où il est question notamment de notre hôte illustre de ces temps derniers, le bon roi Léopold.

... Léopold, écrit la tendre mère, souffre de ses dents et est tout pâlot et plutôt irritable, mais ce n'est rien. Philippe prospère et est d'une voracité extrême...

Mais nous voulons laisser les joies de la surprise aux amateurs et leur inspirer le désir de profiter de cette occasion d'enrichir leur collection d'autographes. A. C.

ÉCHOS DE PARTOUT

Bulletins de santé des souverains et des princes.

En chassant à Potsdam, le prince Guillaume de Wied est tombé de cheval et s'est grièvement blessé. Le prince a reçu une forte commotion cérébrale et a eu, en outre, la rotule démise.

*
* *

L'impératrice Frédéric vient d'avoir une légère rechute, accompagnée de douleurs très vives. Il y a plus de deux ans que l'impératrice mère a été atteinte des premiers symptômes de sa maladie, dont les progrès ont été certainement accélérés par un accident tenu jusqu'à présent secret. Il y a un an, la mère de l'empereur a fait

une chute de cheval. Elle galopait seule à travers champs, lorsque sa monture, effrayée par une batteuse à vapeur, fit un brusque écart et l'impératrice tomba lourdement sur le sol. Relevée par les moissonneurs, l'impératrice douairière les pria de ne pas parler de cet accident; elle remonta en selle et rentra au château. Mais, à partir de ce moment, elle ne monta plus à cheval, et bientôt après on entendait les premiers bruits parlant du déclin de sa santé.

La santé des gens de lettres.

Le comte Léon Tolstoï a fait une chute dans sa propriété et s'es blessé au bras ; on a dû mettre un bandage au membre blessé et il n'y a pas eu d'enflure. On espère que l'accident n'aura pas de suite fâcheuse.

(*L'Eclair.*)

Le poids des monarques.

Les monarques sont des gens de poids, c'est entendu, car ils pèsent lourdement sur le budget de leurs peuples. En va-t-il de même de la vulgaire balance automatique qui vous avertit que « Bien se connaît, souvent se pèse ? »

De tous les souverains européens, c'est *Carolus*, un Portugais qui n'est pas gai, qui détient le record de la pesanteur ; il pèse exactement quatre-vingt douze kilos.

Après lui vient immédiatement *Ferdinand de Bulgarie*, avec cent soixante-quinze livres.

Oscar II de Suède pèse quatre-vingts kilos.

Guillaume II a des poids très variables, suivant les uniformes qu'il endosse et aussi à cause d'une maladie d'estomac qui l'oblige à une diète absolue pendant des journées entières; en moyenne, il pèse cent soixante livres.

François-Joseph d'Autriche pèse soixante-dix kilos; *Victor-Emmanuel*, soixante-six; *Léopold de Belgique*, soixante-cinq.

Notre *Grand Ami* est un poids léger : cinquante-cinq kilos, tout mouillé, comme on dit dans le peuple.

S. M. la reine *Victoria* a beaucoup maigri : elle pesait, il y a deux ans encore, cent quatre-vingts livres; elle suit un régime spécial qui l'a diminuée de sept kilos.

La petite *reine de Hollande* pèse cent cinquante livres, et elle engraisse.

Le petit *roi d'Espagne* ne pèse que quarante-cinq kilos.

Notre sympathique consœur, *Carmen Sylva*, pèse quatre-vingt-deux kilos : c'est respectable, mais depuis longtemps elle ne pèse plus sur les destinées de son peuple.

M. *Emile Loubet* pèse quatre-vingt-deux kilos ; il n'est pas très grand, mais il est tout en os, comme on dit à Montélimar.

(*Journal de médecine de Paris*, 28 octobre 1900.)

La tuberculose et les souverains.

A l'occasion de l'assassinat du roi Humbert, dans toutes les villes d'Italie les conseils municipaux se sont immédiatement réunis pour s'occuper des honneurs funèbres. Et la première chose qu'ils ont décidée, avant même le vote des adresses et l'envoi des couronnes, a été l'allocation de subsides et d'aumônes aux pauvres. Chaque

commune, suivant ses moyens, a ouvert un crédit pour les hôpitaux et voté des libéralités pour les malheureux.

Les députés eux-mêmes se sont inspirés de la même pensée charitable. Ils ont proposé de fonder à Rome un sanatorium pour les tuberculeux.

En Belgique, une souscription avait été organisée à l'effet d'offrir un présent au prince Albert, à l'occasion de son mariage. Le prince a exprimé le désir que le produit de la souscription soit affecté au soulagement des tuberculeux, en faveur desquels il a adressé au Comité un don personnel de 5.000 francs.

Le prince de Galles vient de recevoir du Collège Royal des chirurgiens d'Angleterre le diplôme de chirurgien. Il s'agit, bien entendu, d'un diplôme honorifique et d'un titre purement honoraire, que le prince a mérité par l'intérêt qu'il porte au sort des tuberculeux du royaume et à ses efforts pour la création de sanatoria.

(*Bulletin de l'Œuvre des enfants tuberculeux.*)

La maison de Flaubert.

La maison où Gustave Flaubert passa son enfance va être démolie.

Elle est située sur la grande route de Déville (Seine-Inférieure), où commence ce qu'on appelle le « pavé ». Là se trouve à droite, au coin d'une rue montant vers les coteaux du Bois-l'Archevêque, un grand pavillon blanc, avec deux ailes, le tout entouré d'un grand jardin qui vient longer la ligne de chemin de fer de Paris au Havre.

Sur la façade on aperçoit, dans une niche circulaire, le buste classique d'Hippocrate, qui se détache et qui a été placé là, il y a déjà bien des années, par un des propriétaires de la maison, le docteur Flaubert, père du célèbre écrivain.

(*La Lanterne.*)

Médecins dramaturges.

Nos aimables confrères, l'un en journalisme, l'autre en médecine, MM. E. Morel et A. Dupuys, viennent de faire représenter sur la scène du Théâtre-Français une revue locale dont ils sont les auteurs, et qui a pour titre *Saint Romain et Cie*. C'est un éclat de rire perpétuel ; tous les incidents comiques de la vie rouennaise, y compris la vie médicale, y sont traités de la façon la plus amusante.

Nos félicitations à nos confrères, auxquels nous n'avons pas besoin de souhaiter un succès complet, car ils l'ont.

(*Revue médicale de Normandie.*)

Médecins collectionneurs.

M. Frédéric Masson, dans son livre si curieusement documenté, *Napoléon chez lui*, rapporte un piquant dialogue entre l'empereur et son médecin Corvisart, qui venait d'acheter, pour quinze cents francs, la canne de Jean-Jacques Rousseau.

Lady Morgan, qui voyageait en France en 1817, raconte que le chirurgien Dubois acheta, à cette époque, cinq cents francs la canne authentique de Voltaire, pour l'offrir à son ami Corvisart. Celui-ci, qui avait, il est vrai, la passion du bibelot, collectionnait donc les cannes?

(*Intermédiaire des chercheurs et curieux.*)

Les Médecins et l'enseignement colonial.

M. le docteur H. Rousseau, directeur de l'Ecole pratique d'enseignement colonial, fondée, il y a un an, à Joinville-le-Pont, et dont nous nous sommes occupés ici à différentes reprises, vient de recevoir du général Gallieni et de M. Paul Doumer une lettre de félicitations et d'encouragement.

De pareils témoignages de sympathique bienveillance sont tout à l'honneur du docteur Rousseau et de l'œuvre d'utilité patriotique qu'il a entreprise.

(*La Dépêche coloniale.*)

Une doctoresse indienne de race Parsis.

La première femme orientale reçue au grade de licencié du Collège Royal de médecine et de chirurgie d'Irlande, et la première admise à concourir pour ce grade en Angleterre, d'après *The Medical Press*, a obtenu son diplôme récemment.

Cette femme est une Parsis du nom de Miss Aunnie, M. Treausurywala, et à la séance solennelle de réception elle avait revêtu le costume original de sa caste. Elle passa son examen final d'une façon très brillante et fut le seul candidat reçu avec félicitations par le jury.

(*Gazette de Gynécologie.*)

Mariages de Médecins.

Il y a six mois environ, Mlle Lulu Fowler Bryan, appartenant à l'une des plus notables familles de Houston, était mordue par un chat enragé. M. le Dr Gibier-Raimbaud, Français d'origine, directeur de l'Institut Pasteur à New-York, dans « Twenty-third street », était appelé à prodiguer ses soins à la jeune femme, qui guérit quelque temps plus tard. La blessure cicatrisée, la malade et son docteur se fiancèrent. Le mariage vient d'être célébré à Christ-Church, et les nouveaux époux, après avoir passé leur lune de miel dans le Sud, fixeront leur « home » à New-York.

On annonce, d'autre part, le mariage du Dr Lazare Carnot, fils de M. Adolphe Carnot, inspecteur général des Mines, membre de l'Institut, avec Mlle Adèle Guadet, fille de l'inspecteur général des bâtiments civils.

(*Gazette médicale de Paris.*)

L'esprit des malades et des médecins.

La presse médicale vient de s'enrichir d'un organe de plus.

Notre nouveau confrère (1), pour son premier numéro a eu l'heureuse idée de rééditer une leçon du professeur Lasègue, où nous avons cueilli l'amusante anecdote qui suit :

« A l'époque où j'étais chef de clinique de Trousseau, — c'est Lasègue qui parle, — celui-ci donnait des soins à un personnage célèbre surtout par les caricatures qui en étaient journellement faites par des artistes avec lesquels il s'était lié, à tel point que sa charge se voyait partout.

« C'était un chef de bureau d'un ministère quelconque, qui avait

(1) Ce nouveau journal s'appelle la *Consultation médicale*. Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue, d'autaut plus cordiale que nous soupçonnons fort notre ami Winckler d'être quelque peu intéressé au succès de cette « feuille d'automne ».

remplacé un œil perdu par un bandeau noir, de préférence à un œil de verre, qui, disait-il, se voyait beaucoup plus.

« Cet homme était porteur d'un ventre colossal qui ne ressemblait à rien; seul un potiron sur sa tige pouvait lui être comparé.

« Un beau jour, il tomba malade, et ce ventre si extraordinairement volumineux augmenta encore; il souffrait beaucoup, mais il n'existait ni diarrhée, ni constipation, pas de vomissements, à peine quelques nausées. Médecins sur médecins furent appelés, et chacun de porter un diagnostic plus ou moins fantaisiste, lorsqu'une nuit, tout à coup, huit ou dix mois après le début de ses souffrances, notre homme est réveillé par un mal soudain et n'a que le temps de sonner son domestique pour qu'on lui apporte en hâte un vase de nuit; mais à peine celui-ci est-il rempli jusqu'au bord, que nouveau coup de sonnette, deuxième coup de sonnette, nouveau vase demandé, nouveau vase rempli; troisième coup de sonnette, troisième vase rapporté et rempli, le domestique est sur les dents, et suffit à peine à la consommation des pots de chambre; enfin, au dix-septième, l'intestin était satisfait, et notre homme éprouvait un de ces bien-être comme il n'en avait eu depuis longtemps.

« Sa maladie avait donc consisté tout simplement dans une rétention fécale de dix-sept pots de chambre, ce dont personne n'avait eu garde de se douter, d'abord par la difficulté d'explorer un pareil abdomen, ensuite par la régularité de son fonctionnement intestinal, tel que, comme l'employé de bureau modèle, il consultait chaque jour sa montre pour ne pas oublier l'heure réglementaire de sa présentation aux water-closets.

« Et le lendemain Trousseau, en arrivant à l'Hôtel-Dieu, s'empressant d'aborder ses collègues réunis dans la salle des médecins, qui devisaient encore de ce malade et du diagnostic de cette affection, leur disait : « Vous savez : Un tel ? » et chacun de s'écrier : « Saperlotte ! oui, nous le savons; et sa tumeur ? Aurait-il succombé ? — Sa tumeur, répond Trousseau d'un air bourru, cette fameuse tumeur, c'était de la..... ! » Stupéfaction générale !

« A la sortie de l'hôpital, comme un de ses confrères lui reprochait l'expression qui lui avait échappé, Trousseau lui répondit : « Eh bien ! quand j'aurais dit « des excréments », cela aurait-il sauvé grand'chose ? »

PETITS RENSEIGNEMENTS

A signaler à ceux qui s'intéressent à la Chine et aux Chinois, dans la *Revue scientifique* du 3 novembre, un fort curieux article, signé de M. P. d'Anjoy, et intitulé *Créanciers et débiteurs en France, à Rome, en Chine.* On rapprochera utilement cet article de ceux que nous avons publiés dans la *Chronique* à la rubrique : *Pénalités et tortures d'autrefois* ; dans la même Revue, du 10 novembre, la *Vie de Pasteur*, chapitre tiré de l'ouvrage de M. R. Vallery-Radot.

*
* *

Le samedi 13 octobre dernier, a eu lieu l'adjudication d'un des plus estimés périodiques médicaux, ou plutôt de vulgarisation médicale, le *Journal d'Hygiène,* fondé par le regretté Pietra Santa en 1876. Nous ignorons le nom du nouvel acquéreur. La mise à prix était de 4000 fr.

Nous avons reçu le premier numéro du *Journal du mal de mer*, « organe de la Ligue contre le mal de mer », fondé par notre actif confrère le Dr Madeuf. Ce premier numéro est plein de promesses et fait bien augurer de l'avenir. Outre une lettre du célèbre compositeur Massenet, une victime du mal de mer, il contient nombre de notules intéressantes, dont nous citerons seulement les plus suggestives : *Le Vêtement contre le mal de mer*, — *Le Mal de mer chez les animaux*, — *Suggestion et mal de mer*, — et une reproduction du fameux tableau de Detaille, *Le Rêve*, qui démontre que la *position naturelle* pour dormir est la position de côté, le nez en bas. La position de côté serait aussi, théoriquement, la position la meilleure contre le mal de mer.

Prière d'adresser simplement sa carte, 82, boulevard de Port-Royal, pour recevoir le *Journal du mal de mer*.

Trouvailles Curieuses et Documents inédits

Le docteur Roux jugé par Pasteur.

M. René Vallery-Radot, gendre de Pasteur, a eu la délicate pensée d'écrire une biographie du grand savant, qui est un véritable monument de piété filiale. En attendant que nous reparlions de cette œuvre, qui mérite mieux qu'une simple mention bibliographique, nous allons publier une lettre qui ne figure pas, que nous sachions, dans l'ouvrage précité et dont le *brouillon* nous a été gracieusement communiqué par Mme veuve Charavay.

Cette lettre, qui n'était sans doute pas destinée à la publicité, témoigne en quelle haute estime Pasteur tenait un de ses plus brillants élèves, devenu plus tard un maître à son tour, M. le Dr Roux. Puisse la modestie de notre illustre confrère ne pas trop s'effaroucher de notre indiscrétion !

MONSIEUR LE DIRECTEUR ET CHER CONFRÈRE,

J'ai attendu jusqu'à ce matin l'arrivée de la lettre ci-jointe afin d'avoir le plaisir de vous féliciter cordialement du succès que vous avez eu hier à l'Académie de médecine. Je n'en doutais aucunement. Aussi ai-je moins regretté que ma santé ne m'ait pas permis d'aller contribuer à votre triomphe. Permettez-moi d'insister tout particulièrement sur l'acte de justice trop différé que je sollicite en faveur du docteur Roux, qui est sans conteste le premier des bactériologues français et qui est reconnu tel non seulement en France, mais à l'étranger. C'est lui qui a été désigné par le Conseil de la Société royale de Londres pour le « Chronicon lecture » en 1888 devant la Société royale. C'est lui qui a été chargé du rapport sur la diphtérie au Congrès de Berlin en 1890. C'est lui encore qui a été chargé du discours d'ouverture sur l'immunité, au Congrès de Londres, en 1891.

Chaque année, plus de 100 docteurs viennent à Paris de tous les pays du monde suivre ses leçons de microbie technique, et cela depuis l'année 1889.

De nombreux élèves font en outre des recherches sous sa direction, et leurs travaux sont publiés dans les *Annales de l'Institut Pasteur*.

M. Roux rend en ce moment les plus grands services aux vétérinaires de l'armée et de l'industrie privée en préparant sur une grande échelle la malléine et la tuberculine pour servir au diagnostic de la morve des chevaux et de la tuberculose des bêtes bovines.

L'Institut Pasteur livre les produits à titre gratuit à tous les vétérinaires.

Permettez-moi d'ajouter que je tiens d'autant plus au succès de ma démarche que je dois proposer ultérieurement la promotion de M. Chamberland à la même croix d'officier qui le mérite également. La pénurie de ces croix me rend plus discret que je ne le voudrais, quoique l'ensemble des travaux scientifiques et pratiques de M. Roux l'emporte sur ceux de M. Chamberland et qu'il est juste que le plus méritant soit récompensé le premier.

Recevez, cher confrère, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

L. Pasteur.

Une question qui est bien à sa place dans une revue d'histoire de la médecine : Pasteur était-il docteur en médecine ? En tous cas, il n'appartenait pas à une Faculté française ; mais bon nombre d'Universités étrangères lui avaient conféré le diplôme *honoris causâ*.

Entre autres diplômes, Pasteur avait reçu, en 1868, celui de docteur en médecine de l'Université de Bonn. Ce diplôme lui avait été décerné à l'unanimité ; il en était assez fier. Il le renvoya au doyen en l'accompagnant de cette lettre :

« Aujourd'hui, la vue de ce parchemin m'est odieuse. Tout en protestant hautement de mon profond respect envers vous et envers tous les professeurs célèbres qui ont apposé leur signature au bas de la décision des membres de votre ordre, j'obéis à un cri de ma conscience en venant vous prier de rayer mon nom des archives de votre Faculté et de reprendre ce diplôme en signe de l'indignation qu'inspire à un savant français la barbarie et l'hypocrisie de celui qui, pour satisfaire son orgueil criminel, s'obstine dans le massacre de deux grands peuples. »

Le doyen, le docteur Naumann, fit tenir à Pasteur cet accusé de réception :

« Le soussigné est chargé de répondre à l'insulte que vous avez osé faire à la nation allemande dans la personne sacrée de son respecté empereur, le roi Guillaume de Prusse, en vous envoyant l'expression de tout son mépris. »

Prompt à la riposte, Pasteur répliqua :

« J'ai l'honneur de vous faire savoir, Monsieur le doyen, qu'il est des temps où l'expression de mépris, dans la bouche des sujets prussiens, équivaut, pour un cœur vraiment français, à celle de *virum clarissimum* que vous me décerniez naguère dans un de vos actes publics. »

Cette anecdote, que rapporte M. Henry Houssaye, d'après le livre de M. Vallery-Radot, nous a paru bonne à consigner dans cette *Chronique médicale*, répertoire des archives de l'Histoire de la médecine, aussi bien que de celles de la Médecine de l'Histoire.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions.

L'empoisonnement par le cuivre et J.-J. Rousseau. — D'après le Pr Brouardel (1), la théorie de l'empoisonnement par le cuivre réclamerait pour parrain... Jean-Jacques Rousseau!

« Vous savez combien, à un moment donné, écrit notre doyen, les idées émises par lui ont été à la mode, vous savez l'engouement dont elles ont joui ; il ne faut pas s'étonner dès lors que celles qu'il a professées sur la nocuité du cuivre aient fait leur chemin. »

Dans quel ouvrage de Rousseau se trouve émise l'opinion que lui prête M. Brouardel? Ne seraient-ce pas *Les Confessions?* Et, en ce cas, dans quel livre, dans quel chapitre ?

F. G.

Simulateurs fameux. — Fontana, d'après M. Schlesinger-Rahier, possédait, à ce qu'il paraît, le privilège de pouvoir diminuer à volonté, arrêter même, pendant un certain temps, les battements de son cœur.

Vidocq raconte, dans ses Mémoires, avoir vu un prisonnier qui simulait à merveille les apparences de la mort pour obtenir quelque relâchement aux rigueurs de sa captivité, de telle sorte que, lorsqu'il mourut réellement, on crut encore à une nouvelle tentative de fraude, et qu'on le laissa deux jours enchaîné après sa mort.

On naura pas de peine, j'imagine, à allonger la liste des simulateurs et de leurs exploits ?

BAILLARD.

Combien de savants, comme Pascal, sont morts prématurément, usés par la science ? A-t-on recherché l'âge auquel ceux qui ont vécu longtemps avaient commencé leurs études ? — Cette question, que je copie textuellement dans le *Curé de village* de Balzac, piquera sans doute d'émulation des érudits correspondants de la *Chronique médicale.*

Je me contenterai de rappeler que Chevreul, Claude Bernard, Darwin, Lavoisier, Scheele, Priestley, commencèrent relativement tard les études qui ont fait leur gloire.

Scheele, par exemple, resta simple apprenti chez un apothicaire de Gothenbourg depuis l'âge de 12 ans jusqu'à vingt ans passés ;

(1) *La mort et la mort subite*, par P. Brouardel, p. 79 (Paris, 1898).

puis il parcourut la Suède comme élève en pharmacie jusqu à 27 ans.

C'est à l'âge de 32 ans seulement que Priestley débuta dans les sciences. Ce qui ne l'empêcha pas de découvrir neuf gaz en quelques années : oxygène, azote, protoxyde d'azote, bioxyde d'azote, gaz sulfureux, gaz chlorhydrique, gaz ammoniac, oxyde de carbone et gaz fluosilicique. Après une vie très agitée, il s'exila en Amérique et y mourut des suites d'un empoisonnement, à l'âge de 71 ans.

Dr E. Callamand (de Saint-Mandé).

L'hygiène de la voix. — Historique. — Y a-t-il des auteurs qui se sont occupés, au point de vue anecdotique, de la question hygiénique de la voix dans les temps modernes. Quels sont-ils ?

Dr Ch. Clervoy.

Réponses

Médecins chanoines (VI, 247). — Sur la tombe d'Obizon, médecin de Louis le Gros, on lit l'épitaphe qui suit :

Summus erat medicus, mors sola triomphat in illo,
Cujus adhuc legem nemo cavere potest :
Non potuit medicus sibimet conferre salutem,
Hinc igitur medico sit medicina Deus.

Lector.

Bibliographie des romans médicaux (VII, 310). — Je vous remercie, ainsi que vos collaborateurs, des renseignements publiés dans la *Chronique médicale*, en réponse à ma question concernant les romans médicaux. Je sais beaucoup de gré à M. Villard d'avoir pris la peine de dresser une liste complète des ouvrages de ce genre qu'il possède. Ils sont beaucoup plus nombreux que je ne le supposais. Mais je dois faire remarquer que je n'avais en vue, dans ma question, ainsi d'ailleurs que je l'avais précisé par des exemples, que les romans dont le sujet comportait le développement d'une thèse physiologique ou pathologique, ou une étude de mœurs médicales. Ce sont ces derniers seulement qui me paraissent présenter un réel intérêt pour le médecin. Quant à ceux où le médecin joue, en tant que personne, un rôle principal ou épisodique, ils sont tellement nombreux qu'il faudrait établir une sélection. Pour tous, d'ailleurs, il me paraîtrait nécessaire d'indiquer d'une façon concise le sujet traité. Je souhaiterais que la *Chronique* établît, avec les renseignements qu'elle a reçus, une classification des romans médicaux d'après les idées que je viens d'exprimer, ce qui permettrait à ses lecteurs de faire un choix des sujets susceptibles de les intéresser.

Dr Henry Marais.

Littérature scatologique (VI, 657, 799 ; VII, 115). — Je retrouve dans un catalogue de libraire le titre que je cherchais d'un ouvrage capable, je crois, de satisfaire les lecteurs de la « Chronique », friande, si j'ose m'exprimer ainsi, de ce genre de littérature ; ouvrage très rare parce qu'il ne fut tiré qu'à 150 exemplaires.

Bibliotheca scatologica *ou Catalogue raisonné des livres traitant des vertus, faits et gestes de très noble et très ingénieux messire Luc (à rebours), seigneur de la chaise et autres lieux..., traduit du prussien et enrichi de notes très congruentes au sujet, par trois savants en us.*

Scatopolis, *chez les marchands d'aniterges, l'année scatogène 5850* (1850), *imprimerie Guiraudet et Jouaust.*

Ce volume in-8, sur papier vergé, a dû paraître vers 1850 et avait pour auteurs : P. Jannet, J.-P. Payen et A. Veinant.

Paul Perot.

Le chapitre du nez (V, 289. 353, 737 ; VI, 600 ; VII, 117.) — *Tirer les vers du nez à quelqu'un.* Expression connue et même populaire. Quelle est son origine exacte ? La pathologie populaire nous apprend qu'il y a des vers dans le nez : anatomiquement, ces vers, à tête noire, ne sont autres que le produit des glandes sébacées volumineuses et très apparentes chez certains individus. D'où l'invention de la spécialité connue : l'*antibolbos.*

L'apologie du nez n'a nulle part été traitée d'une façon plus complète que dans l'introduction du célèbre ouvrage de *Tagliacozzi,* qui parut à Venise en 1597 (*De curtorum per insitionem*, in-fol.). L'auteur cherche à prouver l'importance du visage et du nez en particulier, par de nombreuses citations tirées des poètes, des prosateurs tant sacrés que profanes. On connaît sa célèbre expérience qui eut un retentissement énorme dans toute l'Italie. Un gentilhomme napolitain ayant perdu une partie de son nez dans un combat, il lui en forma un de la chair du bras de son valet, et ce nez dura autant que celui-ci vécut ; mais le valet étant mort, le nez du gentilhomme commença à sécher. Les savants en sciences occultes en ont tiré des conclusions à l'infini, et Edmond About y a puisé le sujet de ce spirituel roman que tout le monde a lu : *Le nez d'un notaire.*

On trouve, dans le livre célèbre parmi les occultistes, *Alberti Parvi Lucii Libellus mirabilibus Naturæ arcanos*, des indications très curieuses au sujet de la forme du nez : ce qui prouve que la science de Lavater était connue et cultivée bien avant le célèbre ami de Diderot.

« Les narines *serrées et minces* sont une marque qu'un homme a les testicules fort petits et peu propres au combat amoureux, prudent, dédaigneux, menteur, fidèle, vain, glorieux, curieux de belles choses, et modeste dans ses actions.

« Les narines *grandes* et *larges* marquent un homme bien partagé de la nature pour l'amour, luxurieux, traître, vain, faussaire, hardi, menteur, envieux, curieux, d'un esprit grossier, avare, et un peu timide.

« Les narines *bouchées* dénotent qu'un homme est fort, vain, menteur, superbe, aimant la guerre, et d'une fortune ingrate.

« L'homme qui a le nez plus *rouge* que les autres ne l'ont ordinairement, est avare, impie, luxurieux, capable de surprendre, bon, d'un esprit et d'un tempérament grossiers, d'une petite capacité.

« Ceux qui ont du *poil* dans les extrémités du nez et qui l'ont assez gros, et un peu dans l'endroit où il se joint au front, sont bien tempérés en toutes choses, et changent facilement.

« Ceux qui ont le nez *extrêmement long* et plus délié dans les coins que gros, et assez rond, sont hardis à parler en public, honnêtes dans leurs actions, prompts à dire des injures, trompeurs, envieux, avares, secrets, souhaitant le bien des autres, mal intentionnés en plusieurs occasions, sans le faire paraître, etc., etc. »

Vigneul-Marville a émis des idées fort originales sur le nez : « Un camus doit être camus ; et, selon ces règles, c'est un visage régulier

qui deviendrait un monstre, si on lui faisait un nez aquilin. Je dis bien plus, qu'il est quelquefois aussi nécessaire qu'un *homme n'ait point de nez*, qu'il est nécessaire dans l'ordre toscan, par exemple, que le chapiteau de la colonne n'ait point de volute. C'est un bel ornement que la volute dans l'ordre ionique ou dans l'ordre corinthien, mais ce serait un monstre et une irrégularité dans l'ordre toscan. »

L'Anglais *Hay*, dans son *Essai sur la laideur*, avait fait des observations sur le nez des 58 gentlemen qui composaient la Chambre des communes dont il était membre vers 1754.

Le naturaliste prussien *Hilsenberg* devait avoir un nez bien horrible à contempler, puisqu'il s'enfuit à Madagascar pour échapper aux plaisanteries dont il était l'objet. Les Malgaches le surnommèrent voroundoule (effraie).

On sait que l'auteur anonyme des *Nugæ venales* (1663, in-12) avait posé cette question : *Quel est le meilleur nez ?* Auquel il répondit en affirmant que c'était le grand. Et il cite l'exemple de Numa, qui avait un nez d'un demi-pied, d'où le surnom de *Pompilius*. Couppé (*Soirées littéraires*) affirme que le nez d'Homère avait sept pouces. Un grand nez est toujours une preuve de sagesse. De là deux proverbes : que les hommes prudents sentent de loin et que les sots n'ont point de nez.

« Les grands nez, dit Vigneul-Marville, sont en honneur dans tout le monde, excepté à la Chine et chez les Tartares. »

Cependant Mirabeau et, parmi nos contemporains, l'académicien Bertrand (Joseph), étaient remarquables par la laideur de leur nez, court, épaté et difforme.

Par contre, Grassot (l'inventeur du Punch qui porte son nom), du Palais-Royal, et Hyacinthe, tous deux acteurs d'un haut comique, ont fait fortune avec leur nez.

De tout temps il y a eu des personnages célèbres par leur nez. Sous la Restauration, le peintre *Bouginier*, élève de Gros, né à Valenciennes vers le commencement de ce siècle, était encore plus célèbre par son nez que par son talent. Les dimensions vraiment exorbitantes de ce nez phénoménal nous sont connues grâce à la maison égyptienne qui s'élevait place du Caire. On assure que des voyageurs l'ont rencontré jusque sur les pyramides d'Egypte. On en a vu des caricatures sur tous les murs de Paris. Le nez de *Bouginier* était aussi connu que le nez de l'acteur *Grassot*, qui figure encore sur les étiquettes de sa liqueur, d'ailleurs excellente.

Les nez de Tite-Live, d'Ovide sont certainement les plus longs de toute l'antiquité.

L'écrivain anglais Kett avait un nez qui nous est connu par ce quatrain satirique :

Vois ce nez, critique perfide,
Et tu diras avec raison,
Que si Kett n'est pas un Ovide,
Du moins, ma foi, c'est un Nason.

Camoëns, l'auteur des *Lusiades*, qui a sa statue à Lisbonne, était doué d'un nez fort long. Par contre, Guillaume d'Orange au *nez court* est célèbre dans tous les romans de chevalerie avec cette épithète.

Louis Veuillot partage avec François, duc d'Alençon, frère

d'Henri III, le désagrément d'avoir été défiguré par la petite vérole. Le frère d'Henri III avait eu le nez partagé en deux. De même le moraliste *Vauvenargues*.

Les poètes ont tous célébré le nez, témoin la ballade du nez dans les *Truands* de J. Richepin ; le poème amorphe de Franc-Nohain sur le même sujet, pour ne parler que des plus récents.

Les peintres célèbres nous ont donné la représentation exacte de plusieurs nez curieux. En la galerie de Versailles se peut voir le portrait de *Marguerite*, comtesse de Tyrol, surnommée *G..... de sac* (*Maultasche*). *Ghirlandajo* (au Louvre), dans son portrait *le Vieillard et l'Enfant*, nous montre un visage déformé par un nez énorme, couvert de tubérosités : acné hypertrophique, tophus goutteux, lèpre ou couperose ? Les amateurs de diagnostics rétrospectifs peuvent discuter à l'infini à ce sujet.

Holbein ou un de ses élèves, dans son portrait d'Erasme, nous présente le célèbre auteur de l'*Eloge de la Folie* pourvu d'un nez prodigieusement long.

Les Albums de Léonard de Vinci nous offrent une collection de nez, tous divers de forme, parmi lesquels nous trouvons le nez carré, que le professeur Fournier a décrit chez les syphilitiques, et le nez crochu des Israélites exagéré caricaturalement.

Le nez de Polichinelle, personnage légendaire venu de l'Italie puis établi en France, est connu. Les peintres italiens le dessinent.

Enfin un nommé *Morris* se montrait récemment à Londres dans les lieux publics, comme curiosité vivante. C'était un homme à peau élastique ; il pouvait allonger son nez démesurément comme un organe de caoutchouc.

Un mime japonais très connu au Japon, et dont l'*Illustration* a donné le portrait, peut spontanément faire toucher son menton par l'extrémité de son nez.

Quel vaste sujet que ce chapitre du nez ! Inépuisable sans doute, comme les variétés de la physionomie humaine.

Dr Mathot.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

La Chronique des rues, par Edmond Beaurepaire. Paris, P. Sevin et E. Rey, libraires, 8, boulevard des Italiens. (*Sera analysé.*)

Archives historiques, artistiques et littéraires, 2 volumes. Lemasle, 3, quai Malaquais, Paris. (*Sera analysé.*)

Maîtresses de Rois, par Paul Tenarg. Paris, Chamuel, 5, rue de Savoie, 1900.

Le père de Sainte-Beuve, extrait des comptes rendus de l'Association française pour l'avancement des sciences, par M. J. Troubat. Congrès de Boulogne-sur-Mer (1899). Paris, secrétariat de l'Association (hôtel des Sociétés savantes), 28, rue Serpente.

Discours de M. Jules Troubat, lu le 17 août 1899 à l'inauguration du portrait de Sainte-Beuve, peint par M. Marius Barthalot pour l'hôtel de ville de Boulogne-sur-Mer.

Sainte-Beuve et les Mémoires d'outre-tombe, notes prises par Sainte-Beuve en 1834, sur le manuscrit des Mémoires de Chateau-

briand, par Jules Troubat. Paris, librairie Armand Colin, 5, rue de Mézières (extrait de la *Revue d'histoire littéraire de la France*, nº du 15 juillet 1900).

La Médecine occulte de Paracelse et de quelques autres médecins hermétistes, Arnaud de Villeneuve, J. Cardan, Cornélius Agrippa, par le Dr Louis Durey. Paris, Vigot frères, éditeurs, 23, place de l'Ecole de Médecine, 1900.

Supériorité des animaux sur l'homme, par le Dr Ph. Maréchal. Paris, librairie Fischbacher, 33, rue de Seine, 1900.

L'Assistance publique en 1900. Préface de M. le Dr Napias. Montévrain, imprimerie de l'Ecole d'Alembert. (*Sera analysé.*)

Les Dentistes et le Doctorat en médecine, par L. Cruet (*Revue dè Stomatologie*).

Ambroise Paré, sa vie, son œuvre (1509-1590), par le Dr Maxence Broussais. Librairie médicale et scientifique Jules Rousset, 36, rue Serpente, Paris, 1900.

Le Cancer et son Parasite (action thérapeutique des produits solubles du champignon), par le Dr Bra. Avec 28 figures dans le texte. Paris, Société d'éditions scientifiques, place de l'Ecole-de-Médecine, 4, rue Antoine-Dubois, 1900.

Consultation pour ceux qui souffrent de l'estomac, par le Dr E. Monin. Paris, Société d'éditions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois, et chez l'auteur, 7, rue Royale, Paris, 1899.

Examen et massage de la prostate et des vésicules séminales, par le Dr Gabriel Colin (extrait de la *Revue internationale de médecine et de chirurgie*, 25 juillet et 10 août 1900). Clermont (Oise), imprimerie Daix frères, 3, place Saint-André, 1900.

Comment on préserve l'œil du liseur de la myopie, par le Dr E. Rolland, chirurgien oculiste à Toulouse. Paris, librairie Maloine, 23, rue de l'École-de-Médecine ; et Toulouse, *Bulletin d'oculistique*, 21, rue des Chalets, 1900.

De la cure thermo-minérale dans les affections cardiaques, par le Dr Jules Félix, professeur à l'Université de Bruxelles (Extrait des Comptes rendus du cinquième Congrès français de Médecine). Lille, 1899. Le Bigot frères, imprimeurs-éditeurs, 25, rue Nicolas-Leblanc.

Comment on défend la vie humaine contre les traumatismes, par Marcel Baudouin et A. Rodiet. Paris, l'*Edition médieale française*, 29, rue de Seine, 1900. (*Sera analysé.*)

Un praticien allemand au XVIIIe siècle, Jean-Henri Cohausen, par A. Beauvois. Paris, A. Maloine, éditeur, 23-25, rue de l'Ecole-de-Médecine, 1900.

Anatomie pathologique, nature et traitement de la leucoplasie buccale, par MM. E. Gaucher et Emile Sergent (*Archives de Médecine expérimentale et d'anatomie pathologique*, nº 4, juillet 1900). Paris, Masson et Cie, 120, boulevard Saint-Germain.

Les Coquillages de mer, par R. Sébillot. Paris, J. Maisonneuve, 6, rue de Mézières, 1900. (*Sera analysé.*)

Comment on défend ses poumons, par le Dr Henry Labonne. Paris, l'*Édition médicale française*, 29, rue de Seine, 1900.

Comment on défend les mères, la lutte contre les accidents de la maternité, par le Dr Georges Petit. Paris, l'*Édition médicale française*, rue de Seine. (*Sera analysé.*)

De la valeur du lait de chèvre dans l'alimentation des enfants, par le Dr Barbellion. Paris, imprimerie Coupard et Cie, 9, place d'Italie.

Histoire des femmes-médecins depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, par Mélanie Lipinska, docteur en médecine. Paris, librairie G. Jacques et Cie, 9, rue Casimir-Delavigne, 1900. (*Sera analysé.*)

Propositions de médecine, par Broussais. Rio de Janeiro, au siège central de l'église positiviste du Brésil; Librairie scientifique de M. Emile Blanchard, 10, rue de la Sorbonne, à Paris.

Traité des Épilepsies, par le Dr J.-B. Gélineau, ancien médecin de la marine. Paris, librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, 1901.

La Physique de la Magie, communication faite par le colonel de Rochas au Congrès international d'histoire comparée (section de l'histoire des sciences), tenu au Collège de France en juillet 1900. Paris, Leymarie, 47, rue Saint-Jacques, 1900.

CORRESPONDANCE

La mort de Flaubert.

Je ne voudrais pas éterniser cette discussion, malgré le vif intérêt qui s'y rattache; mais si notre aimable confrère Gélineau s'est appuyé sur des *documents*, c'est précisément la *valeur de ces documents*, prétendus médicaux, que je voudrais voir confirmer.

Si rare, si exceptionnelle que puisse être la mort *subite* au cours d'une attaque d'épilepsie, le cas de Flaubert peut être de cette espèce évidemment, — mais il ne paraît pas que ce soit prouvé.

1° Ni Pouchet père et fils n'ont été à proprement parler des médecins ; — c'étaient des *naturalistes*, des physiologistes tout au plus, si l'on veut. Flaubert ironise amicalement lui-même quelque part à propos de ce *brave père Pouchet*, qui nageait dans les spéculations nuageuses de la génération spontanée. La confusion de cet esprit se révèle dans ses livres, du reste bien délaissés, peut-être à tort, car au milieu d'une quantité de documents entassés sans ordre, on y retrouve des idées qui ont fait fortune depuis. Mais enfin, il n'avait rien du clinicien !... C'était l'ami de Flaubert, mais non son médecin. Le professeur Cloquet, Hardy et le Dr Fortin paraissent avoir eu la confiance de Flaubert ; — Pouchet, non.

Du reste, comment ajouter foi à un *racontar*, que le *Journal des Goncourt* a enregistré comme beaucoup d'autres? Edmond de Goncourt prenait *tout* sans passer au crible de son jugement,— et surtout le bizarre, le singulier, — j'en sais quelque chose. *Comment Pouchet peut-il affirmer que Flaubert est mort d'une attaque d'épilepsie, puisqu'il n'a pas assisté à cette attaque ?*

Il avait de *l'écume à la bouche* ; — la main serait restée *contracturée après la mort*. Voilà de pauvres éléments de diagnostic ! A ce compte, combien de morts n'attribuerions-nous pas à l'épilepsie !

2° Le Dr Gélineau affirme que l'absence d'*aura* n'est pas une

objection sérieuse. Si, dans l'espèce. Ce n'est pas parce que cette ultime attaque n'aurait pas été précédée d'*aura* que j'émets un doute sur la nature comitiale de cette attaque, mais c'est parce que les attaques de Flaubert étaient *d'habitude* précédées d'*aura*. Il faudrait admettre que *seule* la dernière n'ait pas été précédée de ce symptôme précurseur qui avertissait Flaubert du danger. Maxime du Camp, qui a décrit ces attaques, est très net sur ce point. Les attaques de Flaubert étaient précédées d'*aura* qui lui permettaient de se jeter sur son lit ; elles n'étaient pas *subites*.

3° Oui, j'insiste : Flaubert a été pris en pleine santé, *joyeux*. Quant à la larme tremblante à l'un de ses cils au départ d'un vieil ami *quelques semaines avant*, on me permettra de faire remarquer que, quand on quitte un ami, il est assez naturel d'être ému, surtout quand il s'agit d'une nature aussi *sensible*, pour ne point dire *sentimentale*, que l'était celle de Flaubert.

Il nous faut d'autres arguments pour établir un diagnostic sérieux. J'aime à penser que d'autres documents nous viendront sous peu, du moins je l'espère.

Enfin il n'est pas sans importance de faire remarquer, avec le très savant critique, Emile Hennequin, dont on ne lit pas assez la belle étude sur Flaubert, « qu'aucune *des particularités intellectuelles de Flaubert, sauf son emportement, n'a d'analogues parmi celles des épileptiques* ».

Il ne faut pas oublier que, seul, Maxime du Camp a osé révéler l'infirmité de son ami, — peut-être devrait-on dire de son *ex-ami*. Et ce n'était pas sans un motif de jalousie posthume que ce compilateur quelconque, cet obscur écrivain révélait avec joie cette maladie ignorée de tous, et qu'il considérait comme une *tare*.

Tout semble démontrer que Flaubert était guéri de son épilepsie quand il est mort. Il faudrait démêler, avec des documents médicaux *authentiques*, si on n'a pas énormément grossi un état pathologique qui n'existait qu'à un degré rudimentaire et passager chez ce robuste tempérament.

Méfions-nous des potins des bons confrères ; défions-nous surtout des médecins théoriciens, qui sont heureux de n'être pas *praticiens* pour pouvoir fouler aux pieds et danser à pieds joints sur le secret professionnel.

Dr MICHAUT.

Notre Pilori.

Nous serions reconnaissant à M. le Dr Th. Caradec (de Brest) de bien vouloir indiquer, dans un de ses plus prochains numéros, qu'il a emprunté l'article du Dr Bougon, intitulé : *Le Chapitre du nez*, à la *Chronique médicale*.

Nous désirerions également — sommes-nous trop exigeant ? — qu'il prévienne ses lecteurs que l'article sur la croissance, auquel il a fait allusion dans le numéro précité, a paru dans la *Revue des Revues*, sous la signature du Dr Cabanès, qui a fait connaître au public extra-scientifique les remarquables travaux du Dr Springer.

R.

Paris. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr.

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

7e ANNEE N° 23 1er DÉCEMBRE 1900

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine et la Littérature

La santé de Victor Cousin (a)

(d'après des documents inédits)

par M. F. Chambon, bibliothécaire à la Sorbonne.

Victor Cousin naquit le 29 novembre 1792 (1). Aucun renseignement sur l'état de sa santé pendant son enfance ne nous est parvenu. Il prétendait bien, dans les dernières années de sa vie, qu'il avait toujours eu la poitrine délicate et une santé précaire ; mais il ne semble pas qu'il ait eu de graves maladies. Il s'éleva pour ainsi dire dans la rue, jusqu'à ce que Mme Viguier l'ait fait entrer au lycée Charlemagne, où il obtint le prix d'honneur au concours général de 1810.

Le premier renseignement précis que nous ayons sur la santé du philosophe est relatif à son entrée à l'Ecole normale en 1811. Un de ses camarades d'école qui resta son ami, V. Thouron (2) écrivait à Barthélemy Saint-Hilaire, quelques mois après la mort de Cousin : « La santé de Cousin à l'école n'était rien moins que florissante, et nous avions des craintes sur sa poitrine et son larynx (3). » Cousin, en effet, parlait beaucoup et fortement, de sorte que son larynx ne pouvait se reposer : il se fatigua la voix de bonne heure par ses cours et ses causeries abondantes.

En 1824, il accompagnait le jeune Montebello en Allemagne, lorsque, le 14 octobre, la justice prussienne l'arrêta à Dresde sous l'inculpation de complot contre le roi. Nous n'avons pas à examiner ici cette question ; nous y reviendrons en détail dans un ouvrage qui paraîtra prochainement (4). D'abord gardé à vue, il fut transféré dans la *Stadvogtei* de Berlin, et mis au secret.

Le régime de la prison ne fut pas favorable à sa santé. Il se plaignait, dit Jules Simon, dans l'étude plus spirituelle que bienveillante qu'il lui a consacrée (5), d'y avoir « ramassé des varices » !

(a) Depuis la publication des travaux de notre ami le Dr Cabanès, et l'apparition de la *Chronique médicale*, on a multiplié les recherches sur la santé des grands hommes ou des personnages marquants. Il nous a paru dès lors qu'on prendrait quelque intérêt à une étude semblable sur le philosophe Cousin, d'après sa correspondance inédite.

(1) *Extrait du registre des actes de naissance de la paroisse de Notre-Dame de Paris.*

(2) Sur Thouron, cf. F. Chambon, *les Correspondants de V. Cousin* : Un normalien de 1812, dans la *Revue internationale de l'Enseignement*, juin 1900.

(3) Lettre inédite du 27 novembre 1867.

(4) *Les Correspondants de Victor Cousin.*

(5) *Victor Cousin*, dans la collection des *Grands écrivains français* (Hachette, in-16).

En tout cas, il fut souvent malade, et nous trouvons, dans le journal qu'il tint durant sa captivité, la mention suivante : « 17, 18, 19, 20, 21, 22 [novembre]. Maladie. Transporté dans une autre chambre (1) », et ses interrogatoires furent interrompus pendant une partie du mois de janvier « par suite du mauvais état de sa santé » (2).

Il fut mis en liberté définitive en mai 1825.

Quelques mois après, il écrit à Lamennais :

« Une langueur insupportable me retient dans un état voisin de la stupidité. La fièvre n'est pas assez forte pour que je doive agir sérieusement contre elle ; elle est là pourtant, qui me mine à petit feu. Le résultat est une faiblesse et un ennui inexprimable. Mon seul remède est de rester immobile, en attendant que le mal passe ou que je passe moi-même (3). »

Il reprend ses cours en 1826. Armand Marrast nous a laissé de lui un portrait vivant qui mérite d'être reproduit.

« Sa figure est maigre, son teint hâve, ses cheveux longs et retombants : ses grandes paupières découvrent deux grands yeux dont le regard ne se fixe jamais et dont l'expression a quelque chose de hagard et de fier. Sa tête ainsi faite est montée sur un corps maigre, allongé, et qui ne représenterait pas mal l'idéal dont il a tant parlé l'année dernière, idéal réalisé de manière que la généralité se conserve pure et intacte dans une telle particularité...

« ... Il se pose avec gravité, s'établit avec lenteur, se dessine avec soin, parle comme un grand prêtre : son intonation variée, ses traits mobiles, sa diction pesante et cadencée, son air de conviction profonde, cet accouchement pénible d'une pensée qui semble élaborée dans les entrailles, tout favorise de sa part l'impression qu'il produit sur l'auditoire. Il se tient debout, ne s'assied qu'à temps fixes, et il n'y a pas jusqu'à son verre d'eau qu'il ne boive d'un air méditatif et consciencieux (4)... »

En septembre 1827, Hegel qui était venu à Paris « paya son tribut aux eaux de la Seine », et fut pris de douleurs d'entrailles. Cousin lui envoya son médecin, jeune homme très intelligent, très prudent, « ein junger, sehr verständiger Mann, von vieler Vorsicht », qui le traita, *ganz auf französische Weise*, avec force lavements, cataplasmes et tisanes (5). Ce médecin que Hegel ne nomme pas était probablement le Dr Andral, gendre de Royer-Collard.

---

(1) *Journal inédit* (Bibl. V. Cousin), p. 3.

(2) *Le Moniteur universel*, du 17 janvier 1825.

(3) Lettre à Lamennais du 20 octobre 1825, publ. par Barth. Saint-Hilaire, II, 19. Lamennais lui répondit le 25 octobre : « Je connais par expérience cet état de souffrance et de langueur ; et c'est même, à vrai dire, mon état habituel depuis bien longtemps. Vous avez raison de ne faire aucuns remèdes. Il n'y en a point à une sorte de maladie dont la cause est dans le cœur et dans la pensée... Il faut se remuer et se distraire... » (B. Saint-Hilaire, II, 22.)

(4) *M. Cousin* (brochure parue en 1859), p. 60.

(5) Lettre du 13 septembre 1827 d'Hegel à sa femme, dans *Hegel's Werke* (Leipzig, 1887), XIX, 261. Elle se trouve traduite — et abrégée — dans le volume de M. P. Janet sur Cousin, p. 187.

Cousin ne reprit pas son cours en 1830 pour motif de santé (1), et, dans une lettre à Hegel (2), assure à son ami que c'était bien la véritable raison.

En 1833, après un voyage en Allemagne et en Hollande, nous le trouvons indisposé ; il écrit, à la fin de cette année, à Boissonade, le billet inédit (3) suivant :

« Mon cher et savant confrère,

« *Une indisposition qui dure encore, sans être fort grave,* m'a empêché de vous répondre plus tôt. Vous avez raison : il vous manque les arguments du VI[e] vol., par la raison que je ne les ai pas encore publiés. Forcé de partir brusquement pour l'Allemagne, en 1831, j'ai dû les ajourner, et je me propose de les composer et de les publier avec les IX[e] et X[e] vol. qui paraîtront, j'espère, dans l'année 1834.

« A revoir, mille compliments,

« V. Cousin.

« Jeudi soir. »

Il n'est pas rétabli l'année suivante, où il a recours à la science du D[r] Marjolin (4) :

« Mon cher Monsieur,

« M. le docteur Martin-Solon m'avait fait espérer que vous voudriez bien me faire une nouvelle et dernière visite, pour donner le coup d'œil et l'avis du maître. Mais de délais en délais, cela ne s'étant pas arrangé, je viens m'acquitter envers vous tardivement, et vous offrir mes remerciements des bons soins que vous m'avez donnés. Je vais bien, ce me semble, et vous prie de me permettre de croire que ce petit lien entre nous ne cessera pas avec mon indisposition.

« V. Cousin.

« Ce 4 août 1834. »

A cette date, il était donc à peu près rétabli : cependant, il reste longtemps à se remettre. En mars 1835, il a recours à une consultation. Il écrit, en effet, le 28, à Broussais :

« Mon cher Confrère,

« M. le D[r] Edwards ne pourra venir demain qu'à 11 heures, Agréez tous mes compliments.

« V. Cousin. »

En 1836, l'amiral Verhuell lui écrit de Hollande :

« Je regrette beaucoup, mon cher et digne collègue, de n'avoir pu vous dire adieu avant mon départ de Paris. J'ai eu besoin de faire quelques efforts sur moi-même pour me mettre en route, et exécuter un plan que j'avais projeté depuis si longtemps. J'aurais bien désiré, mon cher ami, que vous eussiez

---

(1) Hegel à Cousin, *op. cit.*, p. 336.
(2) Cousin à Hegel, 5 avril 1830, id., p. 340.
(3) Bibl. de l'Université de Paris. — *Papiers de Boissonade.*
(4) Bibl. de Grenoble. *Autographes*, fonds Marjolin.

pu en faire autant, étant persuadé que ce serait très utile pour votre santé, qui m'a paru en avoir aussi grandement besoin (1). »

En 1838, il fut très malade. Il écrivait à Schelling, le 5 août :

« Si ma santé était supportable cette année, j'avais projeté de vous faire une petite visite. Il n'y faut pas penser. On me parle d'une maladie du cœur contre laquelle sont employés en ce moment les remèdes les plus énergiques. Qu'arrivera-t-il de tout cela ? J'espère que je m'en tirerai, mais il me faudra du repos, du silence, et la fuite de toute émotion un peu vive (2). »

Dubois, de l'Ecole normale, donna à Schelling des assurances positives qu'on s'était trompé sur la nature du mal (3).

La lettre suivante, qui appartient à la bibliothèque de Grenoble, est encore adressée au Dr Marjolin :

« Mon cher Monsieur,

« Je viens vous donner de mes nouvelles. J'allais préparer tout pour m'en aller dans le Midi, après avoir pris de nouveau votre avis, quand la dissolution est survenue. Mes amis m'ont prié d'attendre, et maintenant que le résultat est connu, ils me prient de différer encore. J'ai remarqué qu'au fond vous ne jugiez pas le voyage absolument nécessaire. Andral propose de remettre le voyage indéfiniment et de le commuer en une visite à des eaux soit de Néris, soit de Plombières, soit d'Ems pour le mois de juin. Tel est mon projet. J'irai un de ces matins vous demander votre avis et causer avec vous du seul mal qui me reste, l'envie de vomir, qui il y a dix jours m'a pris tout de bon et m'a donné cinq grands vomissements dans une nuit.

« Voulez-vous bien me permettre de mettre dans votre bibliothèque un mien écrit, ouvrage de bénédictin plutôt que de philosophe, que vous aurez la sagesse de ne pas lire, mais qui vous rappellera quelquefois les bons soins et les avis fermes et judicieux auxquels je suis si redevable. Il y a ici une autre offrande bien humble ; mais la vraie est celle des sentiments de haute estime et de vive reconnaissance que je vous conserverai toujours.

« V. Cousin.

« 6 mars 1839. »

Victor Cousin alla aux eaux de Néris, où il se trouva avec Mme Thiers (4). Un an après, il est Ministre de l'Instruction publique. Les arrêtés succèdent aux décrets, les modifications de règlements, nominations, créations d'emplois se multiplient : Cousin se surmène.

(1) Lettre inédite, du 5 août 1836.
(2) Barth. Saint-Hilaire, *op. cit.*, III, 106.
(3) Lettre de Schelling, du 28 octobre, id., p. 108.
(4) Lettre inédite de Mme Dosne (s. d.), à la bibl. V. Cousin.

Le mercredi 10 juin 1840, il est obligé de refuser en ces termes (1) une invitation à dîner que lui a faite un collègue :

« Je ne vais pas bien, mon cher collègue, et je doute fort que je puisse dîner chez vous samedi. Cependant, je n'y renoncerai qu'à la dernière extrémité, car je saisis toujours avec empressement ce qui peut me rapprocher de vous.

« Mille amitiés.

« V. Cousin.

« Mercredi, 10 juin. »

Il est encore malade au moment de la distribution des prix du concours général, qu'il préside cependant.

« Je m'irrite de cette abondance de sang qui vous poursuit, lui écrit le chancelier Pasquier (2). Je ne suis pas de ceux auxquels la saignée répugne après 60 ans — j'en ai fait au contraire l'épreuve d'une manière fort heureuse. Mais alors j'accompagnais cette épreuve d'une vie très aérée et d'un exercice très assidu. Il me semble donc que si vous aviez l'occasion de faire un petit voyage de plaisir vous devriez en profiter... »

Peu après Cousin partait pour les eaux de Plombières, où il se trouva en bonne et nombreuse compagnie.

La période de 1840-1851 doit être celle où Victor Cousin se porta le mieux : bien entendu, il dut avoir certainement des attaques de laryngite ; il souffrit peut-être (?) un peu de ses varices, de rhumes, mais ce fut tout.

En 1851, sans doute à la suite d'excès de travail, il eut mal aux yeux.

Un de ses correspondants, un *M. L. Bock* (?) lui écrit qu'il a été voir l'abbé Kowalski, dont il a « entendu parler comme d'un heureux oculiste ».

De son côté, quelque temps après, Mme Dosne, probablement en réponse à une demande de renseignements, lui écrit :

« ... L'expérience m'a appris que l'abbé Kowalski n'était pas un charlatan. Il se peut qu'il ne réussisse pas toujours, mais je puis vous affirmer qu'après 6 mois de traitement ma fille a retrouvé l'usage de sa vue, qu'elle n'a point été irritée ni altérée par son traitement, et que je conseillerai à toute personne qui souffre des yeux et qui tient à se guérir d'essayer avec une certaine persévérance de l'abbé (3)... »

Nous ignorons si Cousin s'adressa à cet oculiste.

En avril 1856, Victor Cousin est fortement grippé (4), et M. Guizot lui adresse la lettre suivante :

« Mon cher ami, comment va votre poitrine ? Donnez-moi de vos nouvelles et de celles de ce pauvre Villemain. J'espère

(1) Bibl. de Nantes, coll. Labouchère, 669, n° 109.
(2) Lettre s. d. (bibl. V. Cousin).
(3) Lettre inédite du 11 août 1851.
(4) Cf. Lettre de Mgr Maret, du 1er mai 1856, dans Barthélemy Saint-Hilaire, II, 70.

que son accident n'aura pas de suite. Je l'ai appris hier par mes journaux.

« Donnez-moi aussi, je vous prie, quelques détails sur la mort d'Augustin Thierry que j'apprends par la même voie. Esprit rare et talent plus rare, je l'ai peu connu et beaucoup goûté. Je le regrette sincèrement comme un ornement de notre temps qui perd beaucoup ses ornements...

« Je suis bien ici et tout mon monde est bien. Je travaille et je me promène. J'ai du repos, de la liberté et des livres. C'est quelque chose encore quand tant d'autres choses manquent. Je voudrais bien que quelque jour vous vinssiez vous promener de mon côté. Nous causerions.

« Tout à vous.

« GUIZOT.

« Val Richer, 24 mai 1856. »

Le 9 juillet, Victor Cousin, écrivant au nonce, lui annonçait son départ pour les Pyrénées (1) :

« Je pars samedi pour les eaux des Pyrénées, par l'ordre exprès de mon médecin, et pour prévenir le retour du mal qui a pensé m'emporter, il y a 6 semaines. »

Il n'y trouva pas la santé : il fut très malade pendant l'hiver 1856-1857, comme le montre cet extrait d'une lettre au pape :

« De graves événements se sont accomplis dans ma triste santé depuis la dernière lettre que j'ai eu l'honneur d'adresser à Votre Sainteté. Parti au mois d'août pour les Pyrénées, après une violente fluxion de poitrine, je n'ai trouvé aux Eaux-Bonnes (2) que des germes de maladies nouvelles. Au milieu du mois d'octobre, j'ai été subitement saisi d'une colique néphrétique, qui a donné naissance à une très forte gravelle ; puis est survenue une inflammation et une rupture d'une veine importante, une flébite (*sic*) qui m'a tenu 6 semaines dans mon lit. A la flébite a succédé un rhumatisme musculaire aigu ; et à celui-ci une nouvelle fluxion de poitrine. J'ai vu la mort de très près (3)... »

A cette époque son médecin est le Dr Bertrand de Saint-Germain, avec lequel Cousin entretient d'excellentes relations d'amitié, comme en fait foi le billet inédit suivant :

« Mille remerciements, cher Monsieur, de votre aimable atten-

---

(1) B. S. H., II, 80. Il devait s'y rencontrer avec l'abbé Perreyve : Cf. lettres de l'abbé P. au P. Gratry, 29 juillet, et à Lacordaire, du 17 août, dans les *Lettres de l'abbé Perreyve* (Paris, Gervais, 1880), p. 243 et 245-7.

(2) Mme la marquise de Forbin d'Oppède, dans une lettre du 22 août, conseillait plutôt Luchon : « ... Les médecins de Luchon prétendent maintenant rivaliser avec ceux des Eaux-Bonnes pour les souffrances de poitrine et de larynx, et je ne voyais pas fonctionner un système de douche qui conduit l'eau minérale jusque dans le gosier sans la faire avaler, et qui m'a semblé assez ingénieux, sans regretter que vous n'en essayiez pas : on dit que ces douches pulvérisées enlèvent très bien l'inflammation... »

(3) B. S. II, 104, 13 février 1857.

tion. Les cinq volumes que vous voulez bien m'envoyer (1) seront au premier rang dans ma bibliothèque, comme leur auteur dans mon affection et mon respect.

« BERTRAND DE SAINT-GERMAIN. »

« Ce 29 oct. 1857. »

L'année suivante, il est envoyé par la Faculté à Evian, où le Dr Bertrand de Saint-Germain lui écrit :

« Paris, ce 26 juillet 1858.

« C'est par pure réserve, cher Monsieur, que je ne vous ai pas écrit le premier. Vous ayant vu partir en assez bon état, je voulais vous laisser tous vos loisirs. Vous méritez bien qu'on les respecte après tant de beaux travaux. Par malheur, le public ne se montre pas toujours reconnaissant, et la Providence ne nous paraît pas toujours très équitable dans la dispensation des biens et des maux ; elle est un peu comme un cuisinier un jour de presse qui ne sale pas ses sauces également. Cette maudite bronchite dont vous êtes atteint ne vous permet pas de profiter des eaux autant que vous l'auriez fait. Si vous en êtes encore incommodé, je vous recommande le sirop de belladone à la dose de *deux cuillerées à café* par jour, une à 4 h. de l'après-midi, et l'autre en vous couchant, trois heures au moins après tout aliment. Ici, dans le courant de l'automne, vous reviendrez au lait de chèvre pour chercher à calmer cette poitrine si inflammable. Je ne quitte point Paris, et vous pouvez être assuré que je veillerai sur vous avec toute la sollicitude que peut inspirer l'affection la plus vive. J'ai moi-même été souffrant depuis votre départ, et je ne suis pas encore complètement débarrassé, malgré l'intervention de M. Velpeau, qui m'a fait une incision à l'index de la main gauche. Cependant la cicatrisation touche à son terme.

« Vous guérirez aussi sûrement des blessures que vous fait la Presse, car, Dieu merci, vous avez une bonne constitution. Les *Débats*, comme vous le jugez très bien, ont en partie provoqué ces conflits et vous ont attiré des éloges aussi peu mérités que leurs critiques ; mais la sincérité de vos convictions et l'égalité de votre conduite triompheront de tout, et les amis de la grande littérature et des grands souvenirs rechercheront toujours votre livre.

« Je suis charmé que vous ayez trouvé Mme Amiel à Evian. Sa conversation est aussi agréable que sa personne. Veuillez lui dire de ma part les choses les plus affectueuses et les plus polies. J'ai vu hier sa mère qui serait assez satisfaite de sa santé si elle ne sentait sa vue s'affaiblir chaque jour, ce qui n'est pas

(1) Victor Cousin avait l'habitude — rarissime chez les bibliophiles — de donner de ses livres à ses amis. Par exemple, au Dr Dubois, à M. Thiers, à Mme Dosne, à Mlle Dosne, etc.

une petite incommodité pour une personne qui vit dans l'isolement.

« Adieu, cher Monsieur, revenez-nous bientôt, et soyez convaincu que parmi vos anciens amis vous n'en avez pas de plus dévoué que moi.

« BERTRAND DE SAINT-GERMAIN. »

Cousin avait aussi quelques tendances arthritiques, et lors même qu'il était en vacances, son médecin lui écrivait pour avoir de ses nouvelles. Voici, par exemple, une lettre datée de Caussade, qui nous apprend que le Dr Bertrand avait peut-être songé à envoyer Cousin à Arcachon :

« Caussade, ce 14 sept. 1859.

« Je suis ici depuis le 9, cher Monsieur, et je ne crois pas qu'il se soit passé un jour sans que nous n'ayons plusieurs fois parlé de vous, de votre santé, de vos travaux et de tout ce qui fait qu'on vous aime dès qu'on vous connaît bien. *Ex abundantia cordis os loquitur.* Mme J. professe pour vous une affection enthousiaste. J'ai dîné hier avec elle et son mari à Montplaisir. Ils ne désespèrent pas de vous y voir quelque jour et ils s'en font une véritable fête. En attendant, nous avons besoin d'avoir de vos nouvelles et j'ai l'indiscrétion de vous en demander. Je vous ai laissé assez bien portant, sauf l'inflammation toute locale que vous aviez sur le gros orteil et qui déjà commençait à se dissiper. Veuillez me dire ce qu'elle est devenue et si elle vous a permis de visiter les bords de la Loire, comme vous en aviez le projet. L'automne vous permet encore de faire quelques excursions à la campagne : profitez-en, afin que l'hiver vous trouve dans de bonnes conditions de santé. Vous avez réellement besoin de quitter vos livres et de respirer un autre air que celui des rues de Paris.

« A mon passage à Bordeaux, je suis allé à Arcachon et à La Brède. Arcachon n'est rien comme station maritime. La mer y est trop resserrée, mais les bois de pins qui bordent le rivage donnent de l'agrément et de la salubrité à cette résidence...

« Agréez, cher Monsieur, mes plus affectueux respects.

« BERTRAND DE SAINT-GERMAIN. »

L'année suivante, le docteur écrit encore à son illustre malade du même endroit :

« Caussade, ce 30 août 1860.

« CHER MONSIEUR,

« Je ne vous ai pas laissé assez bien portant pour être en parfaite sécurité sur votre compte, et au risque de vous déranger un peu, je viens vous prier de me donner de vos nouvelles. Avez-vous la tête libre ? le mouvement du sang est-il apaisé, et le rhumatisme vous tient-il encore au carcan?

« Nous avons eu ici quelques jours de chaleur bien propres à fondre les rhumatismes ; je souhaite qu'il en ait été de même

à Paris. Du reste, ici comme ailleurs, il y a cette année dans l'état du ciel une instabilité extrême, et cependant les récoltes ont été magnifiques, et si le mois de septembre était chaud, on ferait encore de très bonnes vendanges.

« Mme J. voudrait bien vous y voir assister. Vous vous en trouveriez mieux sans doute que de présider à la réintégration de votre bibliothèque. Je suis effrayé de tout le mal que cela va vous donner, que cela vous donne peut-être. Veuillez me dire où vous en êtes de ce côté.

Mme J. me charge de vous dire les choses les plus gracieuses. M. J. veut être rappelé à votre souvenir, et moi, cher Monsieur, je vous prie d'agréer mes plus affectueux respects.

« Bertrand de Saint-Germain. »

En 1861, Cousin est à Ems ; il souffre de sa poitrine, mais surtout de sa laryngite. Voici une lettre *inédite*, intéressante, de Mignet à ce sujet :

« Paris, 15 août 1861.

« Mon cher Cousin,

« Je vous écris de la Jonchère où je passe tout le temps que les nécessités académiques ne m'obligent point de passer à Paris Tout le monde vous y attend et vous y désire. Quand vous aurez fini votre *cure*, vous ferez bien de venir vous y établir pour achever agréablement votre guérison. Vous y trouverez un air des meilleurs, une vue ravissante, un repos respecté et des amis qui seront charmés de vous y voir longtemps, même sans vous faire causer beaucoup. Vous ne parlerez pas plus qu'à Ems et vous pourrez même être plus silencieux que vous ne l'êtes assurément avec M. de Nesselrode, l'amiral Rigauld de Genouilly et M. Brandis. La Jonchère est louée jusqu'à la fin de septembre. et l'on y sera pour plusieurs semaines encore après votre retour, dussiez-vous rester tout le mois d'août en Allemagne, comme vous en aviez le projet. Thiers va vous envoyer à Ems son dix-neuvième volume qui a un succès prodigieux. Il vous plaira autant qu'il vous intéressera. Vous le lirez d'un bout à l'autre sans vous arrêter. C'est un morceau d'histoire admirable.

« J'ai fait toutes vos commissions. Le chancelier est beaucoup mieux. Sans avoir recouvré toute sa force, il a repris tout son entrain. Je lui ai lu votre lettre qui a été un régal pour lui. Il vous avait écrit la veille ou l'avant-veille à Ems. Son intérêt amical est des plus vifs pour vous, et votre laryngite l'occupe autant que s'il en souffrait lui-même. Il désire ardemment que vous reveniez des eaux, délivre de cette indisposition. M. Serre, que j'ai eu l'occasion de rencontrer à l'Institut, m'a dit qu'elle disparaîtrait. Il prétend avoir examiné profondément votre larynx et s'être assuré qu'il y avait une tuméfaction de la muqueuse qui serait passagère, sans que rien y fût brisé dans

les cordes de la voix ou le moins du monde altéré dans le tissu de l'organe.

«... J'ai donné de vos nouvelles à Saint-Hilaire qui est venu avec Barrot dîner à la Jonchère.

«... Je suis chargé des plus affectueux compliments de tout ce qui demeure à la Jonchère, et vous exprime, mon cher Cousin, mes vieilles et très cordiales amitiés.

« MIGNET. »

(*A suivre.*)

ACTUALITÉS RÉTROSPECTIVES

Talleyrand et la vaccine.

L'épidémie de variole qui sévit à Paris depuis quelques semaines donnera un regain d'actualité aux lettres que nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs et qui furent adressées, par le Dr Bourdois (de Lamotte) à Talleyrand, au nom de l'Académie de médecine, en 1831.

Talleyrand était, à l'époque, ambassadeur de France à Londres. C'est à ce titre qu'il fut chargé officiellement de faire à l'Académie de médecine un envoi de *cow-pox*, que la docte assemblée avait sollicité pour faire « des expériences comparatives avec le virus-vaccin humain ». Voici, du reste, la lettre de Bourdois de Lamotte, exactement transcrite sur l'original qui fait partie de notre collection personnelle :

14 avril 1831.

« MON PRINCE,

« Le désir de joindre à mes remerciements particuliers ceux de l'Académie entière, et le résultat des expériences comparatives qu'elle s'est empressée de faire avec le virus-vaccin humain et le coupox, a pu, seul, m'empêcher d'avoir l'honneur de vous accuser de suite la réception du premier envoi de ce dernier, que vous avez eu la bonté de m'adresser. Pleine de reconnaissance, ainsi que moi, du nouvel envoi que vous venez de nous transmettre, l'Académie me charge de vous en offrir le respectueux hommage. Son Comité de vaccine va continuer ses expériences, qui jusqu'à présent n'ont semblé présenter aucune différence entre l'éruption par le vaccin humain, et celle par le coupox. Il paraîtrait cependant que l'effet de celui-ci est plus constant. Du reste, les médecins français partagent entièrement l'opinion de la majorité des médecins anglais, sur l'inutilité bien constatée de renouveler tous les sept ans, pendant au moins deux ou trois périodes, les vaccinations faites avec soin.

« Je remettrai à M. Meige une nouvelle provision de coupox, ainsi que vous le désirez. Tous les médecins vaccinateurs de ce pays-ci m'en demandent pour savoir si, véritablement, il y a quelque avantage à lui donner la préférence sur le vaccin humain.

« Agréez, je vous prie, mon Prince, le respect avec lequel j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur.

« BOURDOIS. »

Quelques mois plus tard, un nouvel envoi de Talleyrand provoquait cette épître de remerciement.

24 janvier 1832.

« MON PRINCE,

« L'Académie royale de médecine, de plus en plus reconnaissante des envois de virus-vaccin que vous avez la bonté de lui faire parvenir, me charge de vous offrir, au renouvellement de cette année, l'hommage de sa gratitude, de son respect et de ses vœux.

« Le succès presque constant des vaccinations faites avec le vaccin anglais, ajoute aux ressources que la France doit aux soins de son Comité de vaccine, et ne permet point de craindre qu'on ait jamais à déplorer la perte de ce précieux préservatif d'un des plus grands fléaux de l'humanité ; et nous vous devrons, mon Prince, d'avoir contribué à cet immense avantage.

« Agréez-en, mon Prince, je vous prie, ma reconnaissance particulière : permettez-moi d'y joindre mon profond respect.

« BOURDOIS. »

Bourdois de Lamotte avait été, comme on sait, médecin de Talleyrand (1) pendant de longues années, et c'est sans doute ce qui lui valut d'être choisi par l'Académie pour entrer en correspondance avec l'habile diplomate dans cette circonstance.

Un préjugé relatif à la variole : le prétendu bénéfice de l'âge.

D'après une opinion assez généralement répandue, les personnes d'un âge avancé seraient immunisées contre la variole.

Les quelques faits que nous allons énumérer prouvent qu'il n'en est rien.

Sans rappeler l'exemple bien connu de Louis XV, qui subit une atteinte de variole — une récidive ! — à 64 ans,il convient de ne pas oublier que l'illustre Lacépède fut mortellement frappé à 70 ans,alors qu'il se croyait définitivement à l'abri du mal.

Mais il y a d'autres cas, — moins mémorables, il est vrai. Werlhof a donné ses soins à un paysan qui avait toujours joui d'une bonne santé et qui se tira parfaitement de la petite vérole dans sa quatre-vingtième année (*Disquisitio cit. de variolis et anthracibus*, p. 21.)

Dezoteux et Valentin parlent d'un homme qui eut à 94 ans une variole dont il guérit. (*Traité de l'inoculation*, p. 111, an VIII.)

Pendant une épidémie qui régnait à Cette, en 1838, le Dr Lassalvy a observé, en même temps, la variole sur un enfant le surlende-

(1) Cf. *Le Cabinet secret de l'Histoire*, du Dr Cabanès, 1re série.

main de sa naissance, et sur un vieillard de 80 ans. (Bousquet, *Nouveau traité de la vaccine,* p. 277.)

Il est peu de praticiens qui ne pourraient fournir un apport à qui voudrait entreprendre l'étude complète de cette question.

Les maladies de Benvenuto Cellini (*a*)

Benvenuto Cellini naquit à Florence en 1500 et mourut en 1571.

Son autobiographie renseigne fort bien sur la pratique médicale de cette époque. Cellini était à la fois un libertin et un *bravo*. Deux fois on essaya de l'empoisonner : la première fois avec de la poudre de diamant ; la deuxième, dit-il, avec du sublimé corrosif : le Dr Power croit plutôt qu'il s'agissait dans ce dernier cas d'arsenic.

D'après le récit même de Benvenuto Cellini, les grandes maladies épidémiques de l'époque étaient la peste, les fièvres intermittentes et la syphilis. Notre artiste souffrit tour à tour de chacune d elles.

Il n'eut qu'une attaque assez légère de peste, durant l'épidémie italienne de 1522-1523, qui lui causa cependant un bubon, lequel fut pansé à la charpie.

Ses accès de fièvre intermittente furent nombreux. Il en fut traité par Francisco de Norcia, le plus célèbre médecin du temps.

Il contracta la syphilis après la grande épidémie qui causa tant de ravages, c'est-à-dire à un moment où le mal avait déjà perdu beaucoup de son acuité. Il indique comment il la contracta, et bien qu'il ne signale pas le chancre, le Dr Power démontre qu'il eut de l'iritis et une syphilide tertiaire. (Bien indiscret, notre confrère, et surtout bien affimatif!) Il refusa de se soumettre au traitement mercuriel et préféra se soigner lui-même au gayac.

Le Dr Power rappelle que le relâchement des mœurs était tel qu'aucune idée déshonorante ne s'attachait alors à la syphilis. Cellini y fait une maligne allusion, quand il raconte qu'à Rome le mal frappait surtout les prêtres, principalement les plus fortunés.

Une autre fois, c'est un éclat d'acier qui se loge dans l'œil de Cellini et en est retiré par l'habileté d'un rebouteur.

Au moment où il s'échappe du château Saint-Ange, Cellini se casse la jambe. Cette évasion fut considérée comme un vrai miracle. Mais, dit Cellini, le pape avait réalisé le même exploit quand il était jeune, avec plus de succès encore, alors qu'on l'avait emprisonné comme faussaire. Cellini fut vite rattrapé. On le renferma dans un donjon suant l'eau et fourmillant d'araignées et d'insectes venimeux. On ne lui fournit qu'un misérable grabat, rempli de chanvre grossier, d'où suintait l'eau comme d'une éponge, au bout de quatre jours. Il resta quatre mois enfermé, et au bout de ce temps sa jambe fracturée était aussi solide qu'une barre de fer.

Le deuxième emprisonnement de Cellini fut terrible, car il se trouvait à la merci d'un geôlier qui était si fou qu'il croyait être tantôt une chauve-souris, tantôt une grenouille, tantôt même une jarre pleine d huile. Le pape, suivant Cellini, lui aurait mandé de faire périr son prisonnier comme il l'entendrait. Heureusement

(a) Florence vient de célébrer solennellement le quatrième centenaire de la naissance de l'illustre ciseleur-orfèvre de la Renaissance, Benvenuto Cellini. Nous profitons de la circonstance pour publier l'analyse d'un curieux article, que nous avions fait jadis traduire et qui avait paru dans le *Quarterly medical journal,* de Sheffield, sous la signature de M. Arcy Power, en mars ou avril 1898.

que le geôlier, dans un mouvement de lucidité, prit pitié de son prisonnier et favorisa son évasion.

Pendant cet emprisonnement, la raison de Cellini semble s'être altérée : il aurait tenté de se suicider ; il eut des hallucinations visuelles et auditives.

Tout en appréciant l'intérêt de ces renseignements, est-il utile de dire qu'il ne faut les accueillir qu'avec une extrême circonspection, car nul n'ignore que Benvenuto Cellini était, de son propre aveu du reste, un fieffé menteur.

Informations de la « Chronique »

La maladie du Tsar.

C'est le 8 novembre qu'ont éclaté les premiers symptômes de l'affection dont l'empereur de Russie souffre actuellement.

Tout d'abord on crut à une attaque d'influenza ; mais peu de jours après, l'état de l'auguste patient empirait, et une fièvre typhoïde, dénommée par les médecins russes *typhus abdominal*, se déclarait.

Depuis le 13 novembre, des bulletins quotidiens sont publiés par les soins du ministre de la maison impériale, M. le baron de Freedericksz. Ces bulletins sont signés des médecins ordinaires du tsar, les Drs Leibchirung, Hirsch et Tachanow.

Jusqu'à présent la maladie a suivi son cours normal, et les nouvelles sont rassurantes. Tout fait espérer que l'issue en sera satisfaisante.

Quelle est l'étiologie de l'affection dont souffre notre illustre allié, c'est ce qu'il n'est guère possible de déterminer, à moins de se baser sur de simples conjectures.

Suivant un personnage autorisé, qui en a fait confidence à un de nos confrères de la grande presse (1), « le travail acharné auquel se livre l'empereur depuis tantôt trois ans a compromis fortement l'équilibre de son physique et peut-être de son moral. Le souverain russe fait montre d'une activité que personne ne dépasse, en tant que travail utile. Levé à six heures du matin, il ne se couche que très rarement avant minuit, ce qui fournit au total dix-huit heures de travail par jour.

« L'empereur inspecte lui-même les comptes de sa garde, vérifie tout ce qui se passe au palais, est au courant des demandes, des pétitions, des réclamations qui lui sont adressées journellement par le maréchal du palais. Puis il surveille, et de très près, l'éducation des grandes-duchesses. Il lit une vingtaine de journaux, tant russes qu'étrangers, et quotidiennement il se fait adresser par les agences une foule de renseignements qu'il fait contrôler et dont il tient compte. Chaque jour, en outre, il travaille cinq ou six heures avec un ministre.

« Ajoutez à cela les réceptions, les audiences, l'étude des dossiers et des projets économiques qui lui sont soumis, et vous comprendrez facilement que la santé de notre souverain a à subir de

(1) *Le Petit Parisien.*

rudes assauts, d'autant plus que l'empereur ne veut jamais écouter sérieusement l'avis de ses médecins.

« Les prodromes de la maladie dont il souffre se sont manifestés il y a deux ou trois mois. Il se plaignit vivement au docteur Tachanow, il y a six ou sept semaines, de troubles généraux qui l'inquiétaient beaucoup.

« Le docteur, à ce qu'on a assuré, reproche à Sa Majesté de ne pas avoir suivi les avis qu'il lui avait donnés. L'empereur, un peu ému, se soigna pendant trois jours... et, ce délai passé, recommença à travailler comme de coutume..... »

En somme, le typhus abdominal aurait trouvé chez l'empereur « un terrain que la fatigue et le surmenage avaient préparé » (1).

Il y a deux ans déjà, les médecins durent conseiller au tsar Nicolas un repos d'une certaine durée : l'empereur avait, à cette époque, de véritables crises d'amnésie. Il lui arrivait de donner des ordres, puis, oubliant qu'il les avait signés, d'en donner de tout opposés.

Il fut dit alors que ces phénomènes d'amnésie étaient la conséquence du coup de sabre qu'étant tsarewitch, Nicolas II avait reçu sur la tête, au Japon, en 1893. Il y avait eu fracture de la boîte crânienne ; et l'on supposait que le cal osseux, en se formant, s'était développé du côté du cerveau : d'où compression, intermittente, de la masse cérébrale et altération légère et momentanée de quelques-unes des fonctions intellectuelles.

Mais que n'a-t-on pas conté, surtout dans les journaux allemands, lors du premier rapprochement des deux nations alliées ? N'est-on pas allé jusqu'à prétendre que le tsar, avant de monter sur le trône impérial, dans sa prime jeunesse, était sujet à de véritables attaques de *haut mal ?*

A ce propos, l'auteur d'un ouvrage (2) auquel nous avons fait maints emprunts, a rapporté le récit suivant que nous reproduisons, est-il besoin de l'ajouter, sous les réserves les plus expresses.

« Un jour où les symptômes alarmants d'épilepsie étaient revenus, l'empereur (Alexandre III), décidé à savoir à tout prix l'exacte vérité sur la santé de son fils, réunit en conseil tous les plus célèbres docteurs de l'empire. Aucun d'eux, cependant, n'eut le courage de révéler le véritable état des choses. Seul, un professeur allemand de Dorpat parla sans réticence, disant que, dans son opinion, le Grand-Duc était sérieusement malade, et qu'en un mot, c'était un cas bien déterminé d'épilepsie. En entendant ces mots, l'empereur refusa d'y ajouter foi, et furieux à la pensée qu'une si terrible maladie pût être imputée au fils d'un tsar de toutes les Russies, s'oublia jusqu'à frapper cruellement le malheureux qui avait été trop franc et trop peu courtisan.

« Ce récit peut être exagéré, mais il n'y a pas de doute que l'empereur ne soit sujet à de véritables attaques de fureur. L'impératrice elle-même a parfois à en souffrir. C'est une attaque de ce

(1) Comme il fallait s'y attendre, des bruits d'empoisonnement ont circulé.
Une dépêche de Vienne au *Morning Leader* signale que plusieurs journaux annoncent que la maladie du tsar n'est pas réellement le typhus, mais qu'il souffre des suites d'un empoisonnement, qui est probablement le résultat d'un attentat. Un empoisonnement à bien longue échéance, en tout cas !

(2) *Souverains et Cours d'Europe*, p. 103 et suivantes.

genre qui a donné naissance à l'histoire qui fit le tour de l'Europe, et d'après laquelle il aurait tué un de ses aides de camp.

« Voici quelle est la version exacte. C'était à l'époque où l'on n'était occupé que des nihilistes, et où l'entourage de l'empereur ne rêvait que complots et attentats, réels ou supposés. Or, il est défendu aux aides de camp de fumer dans l'antichambre de l'empereur, quand ils sont de garde. Il arriva qu'après dîner un de ces messieurs, trouvant le temps long, alluma une cigarette. Alexandre arriva soudain à ce moment-là, et aperçut une étincelle et de la fumée à la lueur obscure du crépuscule ; sans prendre la peine d'examiner la cause innocente de ce phénomène, et croyant à une attaque des nihilistes, il se précipita sur l'officier qu'il secoua avec fureur, tandis que l'aide de camp, épouvanté, appelait au secours. Il suffit d'un moment. cela va sans dire, pour éclaircir la situation, et l'officier n'éprouva aucune suite fâcheuse des violences de l'empereur. Cependant, le bruit courut qu'il avait été assassiné, et ce bruit parvint aux oreilles de l'empereur. Aussi profita-t-il de la première rencontre en public pour adresser ces mots à sa prétendue victime : « Mon cher, comment allez-vous depuis que je vous ai tué ? »

Hâtons-nous de dire que les crises de colère ne duraient pas chez le père de Nicolas II, qui était un homme parfaitement bon et adoré de ses sujets.

Le sang-froid du président Krüger.

L'arrivée du président Krüger en France a fait surgir, comme on pouvait s'y attendre, nombre d'anecdotes sur la vie privée du Président de la République Boër.

Nous en choisirons une entre cent, pour montrer de quelle énergie est capable le vieillard qui vient, plus que septuagénaire, d'entreprendre un long et pénible voyage à travers l'Europe, pour rallier les sympathies des peuples, à défaut de l'appui officiel des gouvernements.

L'histoire, bien que connue, mérite d'être rappelée.

On sait qu'une des passions de l'héroïque vieillard a été de tout temps la chasse, mais la chasse telle qu'on la pratique dans un pays où pullulent les fauves et les grands carnassiers.

Or, dans une de ses chasses, il arriva que le *rifle* du futur chef de l'Etat boër fit explosion et blessa violemment le pouce de sa main gauche. On consulta tout de suite un chirurgien, et ce dernier déclara que l'amputation de l'avant-bras était absolument indispensable. Krüger, lui, prétendait qu'il était bien suffisant de couper le pouce atteint. Comme le chirurgien s'obstinait à vouloir opérer le bras, Krüger le renvoya sans plus de façons ; puis, sortant tranquillement le couteau qu'il avait dans sa poche, il coupa lui-même le morceau du pouce atteint. Par malheur, déjà la gangrène avait attaqué la jointure suivante. Krüger ne sourcilla pas, et avec son même couteau enleva le pouce tout entier. L'opération réussit fort bien et le bras était sauvé.

C'est toujours avec le même couteau qu'une autre fois, souffrant d'une dent, il la fit sauter sans autre remède.

On juge, d'après cette simple anecdote, que le sang-froid et l'impassibilité sont les qualités maîtresses de cet homme à l'esprit et au corps également indomptables.

Comment Pasteur et Claude Bernard ont déserté l'officine.

Dans le n° de la *Chronique* du 1er octobre 1900, p. 588, nous avions rappelé, d'après notre confrère pharmacien, M. André-Pontier, que Pasteur avait passé par la pharmacie.

Aux détails donnés par M. Pontier il convient d'ajouter les suivants, que M. R. Vallery-Radot (1) a fait connaître à notre confrère dans une lettre particulière à lui adressée et que M. André-Pontier a eu l'amabilité de nous communiquer :

« Pasteur n'a pas débuté dans une pharmacie. S'il vous appartenait, c'était d'une façon moins directe, mais originale. En 1841, lorsqu'il était au collège royal de Besançon (élève candidat à l'école normale), il avait demandé en cachette, — pour ne pas froisser le vieux professeur du collège, — des leçons de chimie à un pharmacien de Besançon. Dix ans plus tard, nommé professeur à la Faculté des sciences de Strasbourg, Pasteur enseigna quelque temps la chimie à l'école supérieure de pharmacie de cette ville.

« C'est par ces incidents d'élève volontaire et de professeur passager que les pharmaciens peuvent revendiquer celui dont ils ont très glorieusement honoré la mémoire. »

Nous avions écrit, d'autre part (2), que Claude Bernard avait commencé sa vie scientifique dans la boutique d'un pharmacien du faubourg de Vaise à Lyon, tout comme J.-B. Dumas avait débuté chez un apothicaire d'Alais.

Comment et pour quels motifs Claude Bernard déserta l'officine de son patron? C'est ce que l'on ignore plus communément.

Voici, à ce propos, ce que Renan en dit, dans le discours de réception, qu'il prononça à l'Académie française en succédant à Claude Bernard. Bien que le passage soit de tous connu, beaucoup se le remémoreront avec plaisir :

« Cette pharmacie desservait l'école vétérinaire, située près « de là, et c'était Bernard qui portait les médicaments aux « bêtes malades. Déjà il jetait plus d'un regard curieux sur ce « qu'il voyait, et il y avait dans « Monsieur Claude », comme « l'appelait son patron, bien des choses qui étonnaient ce der- « nier. C'est surtout à propos de la thériaque qu'ils ne se « comprenaient pas. Toutes les fois que Bernard apportait à « l'apothicaire des produits gâtés : « Gardez cela pour la « thériaque, lui répondait ce digne homme ; ce sera bon pour « faire de la thériaque. » Telle fut l'origine première des doutes « de notre confrère sur l'efficacité de l'art de guérir. »

Le trait est assurément joli. Mais avec ce magicien de Renan il faut toujours se méfier !

---

(1) M. Vallery-Radot, que nous avons eu la bonne fortune de rencontrer à la Bibliothèque de l'Académie, nous a confirmé l'authenticité de la lettre du Pasteur sur le Dr Roux, publiée dans le dernier n°, en même temps qu'il nous eu a fait connaître le destinataire, M. H. Monod, Directeur de l'Assistance publique au ministère de l'Intérieur. Le mot *triomphe*, qui se trouve à la fin de la lettre, fait allusion à l'élection de M. Monod à l'Académie de médecine, qui l'avait accueilli par un nombre de voix tout à fait inusité.

(2) Cf. *Chronique médicale* des 15 décembre 1894 et 15 octobre 1900.

ÉCHOS DE PARTOUT

Le médecin de Bismarck (*a*).

Les fils du prince de Bismarck, lisons-nous dans le *Cri de Pari*, ont donné au médecin de leur père, M. Schweninger, un témoignage de reconnaissance en le faisant nommer directeur et médecin en chef du nouvel hôpital que les hobereaux de la province de Brandebourg-Teltoffi ont fait construire à Lichterfeld, près de Berlin.

Ce médecin, qui était venu à Berlin pauvre comme Job et est aujourd'hui possesseur d'une fortune ; qui était, avant le succès de sa cure sur le chancelier, un inconnu, et qui est devenu professeur à l'Université de Berlin, conseiller intime, chevalier, etc., n'est appelé par scs collègues envieux que le « dégraisseur ». Il était le commensal du prince de Bismarck, avait une clef de la porte de derrière du parc princier à Berlin, et la princesse de Bismarck, très reconnaissante envers celui qui avait sauvé son mari d'une mort certaine, lui avait fait mettre son couvert à la table princière. Schweninger tâchait de reconnaître cette hospitalité en faisant venir de son pays, la Bavière, des cervelas et autres charcuteries, ce qui lui valut le sobriquet de *Wurst-Schweninger*. Bismarck avait coutume de dire, s'il voulait exprimer son indifférence pour quelque chose : « Tout m'est saucisson, excepté le saucisson Schweninger » : *Mir ist alles Wurst, ausser Schweninger's.*

Après la mort de Bismarck, l'étoile de Schweninger pâlit : Guillaume II déteste tous les anciens serviteurs et amis du chancelier. Le voilà remis au premier plan par les fils de Bismarck, qui ne l'ont peut-être fait que pour agacer l'empereur.

Prof. Dr. Ernst Schweninger
z. Z. Heidelberg Sanatorium

Une statue à saint Luc, patron des médecins.

Le comité de Lille a célébré la fête de saint Luc par une messe, qui a été dite le jeudi 18 octobre, à 8 heures, dans la chapelle des R. P. Camilliens, rue de la Bassée. Après la messe, les litanies des Saints médecins ct les prières pour les confrères défunts ont été récitées.

Le dimanche suivant, la société se réunissait à Paris. Le matin, à 8 heures, une messe était célébréc dans la basilique de Montmartre, à la chapelle spécialement consacrée à nos saints patrons et

(*a*) La signature que nous reproduisons ci-dessus est celle du professeur Schweninger le médecin de Bismarck. L'original nous en a été gracieusement communiqué par notre érudit et obligeant confrère, M. le Dr Scheuer (de Spa), qui possède une collection d'autographes véritablement merveilleuse.

érigée à la suite d'une souscription des médecins catholiques français. Une centaine de confrères étaient présents.

La messe achevée, le Dr Gouraud, vice-président de la société, a prononcé l'acte de consécration au Sacré-Cœur.

Après la bénédiction du Saint-Sacrement, chacun s'est empressé de se diriger vers le Cercle du Luxembourg, où avait lieu la séance générale.

Le secrétaire général a rendu compte du pèlerinage annuel et traditionnel à Luzarches.

Dom Sauton, présent à la réunion, a distribué quelques brochures destinées à intéresser les membres de la société à l'œuvre des lépreux dont il est la cheville ouvrière.

M. Féron-Vrau a proposé ensuite à l'assemblée de faire une souscription dans le but d'ériger une statue à saint Luc, dans la chapelle des Saints médecins, à la Basilique de Montmartre. Cette proposition a été prise en considération.

Avant de lever la séance, M. Le Bec a entretenu ses confrères de la guérison miraculeuse du bûcheron atteint depuis des années de fracture compliquée de la jambe, guérison survenue brusquement au sanctuaire dédié à Notre-Dame de Lourdes, dans le village d'Ostaker, en Belgique. Cette guérison aurait été confirmée par l'autopsie faite à la mort du bûcheron, quelques années plus tard.

Médecin romancier.

Nous signalons avec plaisir l'apparition en librairie de la *Bossue*, par le docteur Poirier de Narçay, conseiller municipal de Paris. Les bons romans de mœurs rustiques sont rares ; la *Bossue* est une brillante exception : livre exact, robuste, ni brutal, ni idyllique, et où le médecin a mis une marque très originale.

La médecine dans le roman : l'hérédité croisée.

La Fraude, le nouveau roman de Maurice Montégut, soulève un étrange problème physique, un cas de télégonie redoutable : un enfant, né d'un second mariage, ressemble étrangement au premier mari de sa mère.

(*L'Eclair.*)

Les médecins et la boxe.

La démission de M. Rogé, président de la Société des boxeurs français, ayant été acceptée, le comité de cette société se trouve aujourd'hui ainsi composé :

Dr Tourangin des Brissards, président d'honneur ; R. Cadro, président ; O. Robbe, vice-président ; H. Clérisse, secrétaire ; G. Agié, trésorier ; Dr H. Fresson, A. Mollot et Albert, membres organisateurs.

(*La Paix.*)

Mariage de la nièce de Flaubert avec un médecin.

Le 25 octobre dernier, a été célébré à Paris le mariage de Mme Commanville, petite-fille du grand chirurgien rouennais Flaubert, nièce de Gustave et d'Achille Flaubert, avec M. le Dr Franklin Groult, médecin principal de la maison de santé du Dr Blanche, un Rouennais d'origine lui aussi, et fils de l'ancien doyen du corps médical rouennais, le Dr Parfait Groult, mort centenaire il y a quelques années.

(*Revue médicale de Normandie.*)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Banquet au Dr Labonne.

Récemment a eu lieu, à la Taverne du Panthéon, un banquet confraternel offert au Dr Henry LABONNE, directeur de l'*Edition française*, par plus de soixante écrivains, qui tenaient à le remercier du soin apporté à la publication de leurs œuvres. Mme Caristie-Martel, de la Comédie-Française, rehaussait par sa présence cette fête de famille. Elle a déclamé plusieurs poésies, et a été particulièrement applaudie dans *Stella*, de Victor Hugo.

A la droite du Dr Labonne, qui présidait, était assise Mme Cécile Renooz.

Pour remercier ses convives, M. le Dr Labonne, dans une chaude improvisation, a vanté les bienfaits de la *mutualité* et a dit que, comme les oiselets qui échappent au vautour en se mettant en cohorte serrée, il fallait se grouper, nombreux, pour tenir tête aux prétendus pères qui, comme Saturne, ne demandent qu'à dévorer leurs enfants !

Remarqué dans l'assistance : MM. Roué, avocat, secrétaire du Comité d'organisation ; F. Régamey, P. Lacour, Datin, M. le Dr PIOGEY, Fouraud, Dr MONIN, Mounet, le comte du Chaffaut, Drs MORA, SUAREZ DE MENDOZA, Hariot, Maryllies, Provost-Blondel, Fuchs, Juilliard, Bournon, Dr PETIT, etc., etc.

Cours complet de gynécologie.

M. S. Pozzi, chirurgien en chef de l'hôpital Broca, professeur agrégé à la Faculté de médecine, a commencé ses conférences de gynécologie clinique le vendredi 16 novembre, à l'hôpital Broca (annexe Pascal), 111, rue Broca ; il les continuera tous les vendredis, à la même heure.

Un cours de gynécologie pratique sera fait les lundis et mercredis, à dix heures, sous sa direction : il a commencé le lundi 19 novembre.

Ce cours sera complet en vingt leçons.

Démonstrations d'histologie sur les pièces du service, le samedi, à dix heures, à partir du samedi 17 novembre, par le chef du laboratoire du service.

Conférences de déontologie médicale.

MM. les Drs P. LE GENDRE et G. LEPAGE ont commencé le lundi 26 novembre, à 8 heures et demie du soir, des conférences de *déontologie médicale*, dans le petit amphithéâtre de la Faculté de médecine. Les conférences suivantes auront lieu les lundi 3 et 10 décembre, et les vendredi 30 novembre, 7 et 14 décembre.

Nouveaux journaux.

Le journal *La France* vient d'être réorganisé sur d'importantes bases, avec la collaboration quotidienne d'éminentes personnalités du Parlement, choisies dans les divers groupes du parti républicain. Pour faire connaître sa transformation, *La France* accepte à 3 francs, qui peuvent être payés en timbres-poste, des abonnements d'essai de 2 mois, donnant droit en prime gratuite à un billet de la *Loterie des Enfants Tuberculeux*. Ecrire au journal *La France*, 18, rue du Croissant, Paris.

Trouvailles Curieuses et Documents inédits

Un document inconnu relatif à la mort de Louis XVIII.

La pièce dont nous publions le fac-simile nous a été jadis révélée et communiquée par l'obligeant et très sympathique directeur de Carnavalet, M. Georges Cain.

Est-ce un bulletin de santé officiel (1), ou le fragment d'une lettre privée ? il est assez difficile de l'établir. En tout cas, c'est la déclaration d'un des médecins qui ont donné leurs soins à Louis XVIII mourant, du célèbre Alibert, qui faisait partie, comme chacun sait, de la maison médicale du souverain.

Avons-nous besoin de rappeler que Louis XVIII était goutteux et qu'il a succombé à une gangrène sénile : le *pansement*, dont il est question dans le document reproduit p. 727, s'explique donc de lui-même.

Un des gentilshommes qui avaient assisté à ce pansement, M. de Boisgelin, prétendait que l'état du corps du roi, et surtout de son pied et de sa jambe, « était au delà de tout ce qu'on pouvait dire ; qu'il lui manquait trois doigts à un pied ; qu'on voyait à nu les os de ce pied et du bas de cette jambe ; que cela faisait horreur. » Ce pansement ne durait pas moins de trois quarts d'heure, ajoute le même témoin, et le faisait souffrir affreusement. Rien d'étonnant que cette opération le fatiguât beaucoup, surtout dans l'état de faiblesse extrême où le roi se trouvait.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions.

Comment on perd la mémoire. — L'auteur d'un ouvrage intitulé : *La médecine de l'esprit* (1769), Camus (d'après Nicolas Chappus, à qui l'on doit un petit traité sur l'esprit), reconnaît quatre causes principales à la perte de la mémoire : « la crapule (*sic*), l'impureté, le sommeil et la paresse. »

« Rien de plus propre, ajoute Camus, à affaiblir la mémoire que l'incontinence. On en trouvera mille exemples dans les annales de la médecine. (Nous demandons des observations *précises*.)

« On doit penser la même chose, poursuit-il, des autres passions, telles que les inquiétudes, le chagrin, la tristesse, l'avarice, qui, poussées jusqu'à un certain degré, étouffent ce principe d'activité qui fait sentir et penser nos âmes »

Un autre auteur, Guillaume le Lièvre, regarde le sommeil comme un des principaux obstacles à la mémoire. Willis cite, de son côté, l'exemple d'une personne qui perdit entièrement la mémoire par

(1) Ce que nous pouvons assurer, après vérification, c'est qu'il ne se trouve ni dans l'ouvrage du Dr Corlieu sur la *Mort des rois de France*, au reste fort incomplet, ni dans l'*Urne royale* (d'Ange Pitou), où se trouvent reproduits les bulletins de la première maladie de Louis XVIII, ni dans les *Souvenirs*, pourtant si précis et remplis des plus minutieux détails, du vicomte de Reiset.

le sommeil du roi n'était pas de — bon augure. les forces sont — absolument anéanties. nous avons engagé S. M. à se recoucher après le — pansement.

Alibert

l'usage de l'opium. On trouve pareillement dans Sennert des exemples de perte de mémoire par l'application extérieure des narcotiques. Il faudrait donc « éviter non seulement les somnifères, mais encore les travaux excessifs et la trop grande réplétion d'aliments ; toutes ces choses augmentent la pente que nous avons au sommeil, et doivent nuire par conséquent à la mémoire. Par la raison des contraires, la veille doit fournir quelques avantages à la mémoire. Lorsque Aristote composait, il tenait à la main une boule d'airain ; s'il venait à s'endormir, cette boule tombait dans un bassin d'airain et le réveillait. »

La science moderne est-elle en mesure de confirmer ou d'infirmer ces diverses opinions de praticiens plus ou moins autorisés ?

C. D'ENJOY.

Une femme-médecin du XVIIIe siècle. — Madame Erxleben. — Dans le recueil d'*Ephémérides*, de Noël, en 13 ou 14 volumes, nous avons copié, au tome VI, p. 219, la notice suivante, qui se rapporte à un personnage dont nous n'avions jusqu'alors jamais ouï parler :

« Dorothée-Chrétienne Erxleben, dont le nom de famille était Léporin, naquit à Quedlinbourg, en 1715, d'un père connu par quelques ouvrages et qui exerçait la profession de médecin. Pendant son enfance, qu'une constitution faible et délicate rendit pénible, elle suivit avec assiduité les leçons qu'on donnait à son frère, et apprit la langue latine avec beaucoup de facilité. Son père, surpris des dispositions étonnantes qu'elle montrait, et de son goût décidé pour les études les plus abstraites, résolut de lui faire apprendre la médecine. Elle y fit de rapides progrès, et le roi de Prusse, à qui on parla d'elle comme d'une femme extraordinaire, la recommanda à l'Université de Halle, pour qu'elle y fût soumise aux épreuves du doctorat, lorsqu'elle se présenterait. Cependant Dorothée ne profita pas sur-le-champ de cette faveur. Son mariage avec un ministre de l'Evangile, qui eut lieu quelque temps après, la détourna de ses premiers projets. Peut-être même les embarras et les soins du ménage les lui auraient-ils fait abandonner entièrement, si la nécessité de repousser des insultes publiques qu'elle eut à essuyer, ne l'avait pas enfin décidée à faire usage du rescrit du roi. Elle se rendit donc à Halle, où le grade de docteur lui fut conféré solennellement, fait jusqu'alors inouï en Allemagne, et dont on n'avait eu d'exemple qu'en Italie. Libre alors d'exercer l'art de guérir, Dorothée y consacra tous les moments dont ses devoirs d'épouse et de mère lui permirent de disposer. Elle a laissé quelques ouvrages peu remarquables, et deux fils, l'un jurisconsulte estimé, l'autre naturaliste d'un grand mérite. »

Aurait-on d'autres détails à nous fournir sur cette femme-médecin du XVIIIe siècle ?

Dr HD.

Réponses

Les foies blancs ; origine de cette expression (VII, 597, 627, 664). — Pour Shakespeare, le foie blanc est le foie d'un lâche.

Macbeth. — Va, pique-toi au visage et teins ta terreur en rouge, garçon au foie blanc comme lis.

(*Macbeth*, acte V, sc. III.)

Troïlus. — La raison et la prudence font des foies blancs et abattent la vaillance.

(*Troïlus et Cressida*, acte II, sc. II.)

Oswald. — Pour qui me connais-tu ?

Kent. — Pour un drôle, une canaille... un drôle au foie couleur de lis, un fils de p... qui assigne en justice quand on le rosse.

(*Le Roi Lear*, acte II, sc. II.)

Goneril. — Homme au foie blanc, qui portes une joue pour les soufflets, une tête pour les outrages.

(*Le Roi Lear*, acte IV, sc. II.)

Dr Roussel (St-Etienne).

— Il y a quelques mois, venait me consulter un malade qui, veuf pour la troisième fois, se disposait à convoler encore. Cet homme rentrait bien dans la catégorie de ceux dont, dans certaines parties de la France, et notamment dans mon village, on dit *qu'ils ont le foie blanc*. J'avais eu l'occasion de soigner la troisième femme de ce personnage, laquelle, d'abord atteinte de pleurésie avait ensuite succombé à la tuberculose pulmonaire. J'avais aussi déjà eu l'occasion de traiter ce tueur de femmes, et je savais que, depuis de longues années, il était atteint, non seulement de tuberculose pulmonaire à forme torpide, mais aussi de tuberculose testiculaire.

La quatrième victime était déjà désignée. Je pensai qu'il était de mon devoir de la préserver. Je fis valoir au porte-foie blanc, non pas le danger couru par la future conjointe, mais par lui-même, du fait de l'état pitoyable de ses organes génitaux. L'argument ne manqua pas de porter et j'appris bientôt, que mon triple veuf avait renoncé à son quatrième homicide.

Que prouve cette courte histoire et que prouvent les documents de même ordre que chaque médecin pourrait produire ? Qu'il existe des individus, hommes ou femmes, sur le compte desquels court dans le peuple cette expression qu'ils ont le foie blanc, alors que réellement leur foie est blanc.

M. le Dr Callamand, qui accorde cependant au populaire un certain esprit d'observation, se refuse à croire qu'il puisse savoir que le foie des tuberculeux soit blanc. Les gens du peuple, dit-il, ne parlent point *du* foie, mais *des* foies, parce qu'ils ont vu des foies d'animaux, veau, porc ou mouton, dont les lobes profondément divisés font croire à une pluralité d'organes (1). Pourquoi donc le vulgaire serait-il capable de prendre des notions d'anatomie normale et non d anatomie pathologique ? Pourquoi n'aurait-il pas remarqué que, dans certaines maladies contagieuses et notamment dans la tuberculose, si fréquente dans toutes les espèces animales, le foie dégénère et devient blanc ?

M. Callamand propose une explication qu'il dit être « beaucoup plus simple » que la mienne Après avoir rappelé la coloration rouge foncé du foie normal, il ajoute : « Dès lors, on dira d'un individu suspect de quelque *vice* organique, de quelque tare *malfaisante*, on dira qu'il a les foies blancs, le foie rouge étant l'apa-

(1) Dans les Ardennes, certains parlent *du* foie, les autres *des* foies ; ces derniers distinguent les foies en *mou* et *dur* : le foie mou est représenté par les poumons ; le foie dur par le foie proprement dit. De cette conception anatomique, l'on pourrait arguer que l'expression populaire en discussion vise non le foie, mais les poumons.

nage de la santé. En d'autres termes, à un être d'exception, le peuple, en son langage *imagé*, attribue une malformation paradoxale, c'est-à-dire, dans le cas qui nous occupe, la décoloration et, conséquemment, la mauvaise influence de l'organe rouge et hématogène par excellence ».

Ainsi, pour M. Callamand, dans l'expression que nous discutons, il y aurait une image. J'avoue que je ne puis accepter cette manière de voir. La blancheur, dans l'esprit humain, a toujours représenté non le *vice*, ni la *malfaisance*, mais la candeur et la pureté. L'âme d'un individu *vicieux* et *malfaisant* n'est point blanche, mais noire ; pourquoi, dès lors, son foie ne serait-il pas noir, mais blanc ?

A. GILBERT.

Maisons historiques habitées par des médecins (VII, 53). — Les Charmettes, célèbres par les amours de J.-J. Rousseau, ont appartenu, après le départ de Mme de Warens, sa maîtresse, aux frères Berger-Mollard ; en 1781, à Marie-Claude-Louis Deregard de Vars, chanoine de Chambéry ; en 1807, à Bellemin, sous-préfet de Saint-Jean-de-Maurienne ; en 1810, à Georges-Marie Raymond, qui les laissa à sa petite-fille, veuve du docteur Gaspard Dénarié, et propriétaire actuelle.

Les Charmettes sont mises en vente, *à l'amiable*, à Chambéry, pour cause de règlements de famille.

MARCEL BAUDOUIN.

Tout ce qui touche à la kinésithérapie m'intéresse fort : aussi n'ai-je pas lu sans étonnement, dans le no du 15 janvier de votre si intéressante « Chronique médicale », à la page 53, ces mots : « le docteur Verrier, *inventeur* de la kinésithérapie. »

J'étais persuadé avec beaucoup d'autres que la chose remontait *au moins* jusqu'au Suédois Ling, mort en 1839 ; et quant au mot lui-même de « kinésithérapie », il est employé déjà en 1847 par Georgii comme titre d'un ouvrage sur le traitement des maladies par le mouvement. Serait-il indiscret de demander à votre correspondant quelques détails complémentaires sur le Dr Verrier et sur la paternité qu'il lui attribue?

Dr RENÉ MESNARD.

Le siège de la faculté du langage.— Les précurseurs de Broca (VII, 52). — En réponse à M. An. Coq, qui cite, d'après Dumont (de Monteux), Bonnefond, Parchappe et Haspel, comme précurseurs de Broca, j'indiquerai le fait bien connu que, dès *1836*, *Dax* (de Sommières), dans un mémoire lu au Congrès de Montpellier, annonçait très nettement la lésion *de la moitié gauche de l'encéphale comme coïncidant avec l'oubli des signes de la pensée.*

Or Broca n'a découvert sa loi qu'en *1861*. On trouve, du reste, l'historique de la découverte dans la thèse d'agrégation de Legroux et dans le livre de M. le professeur Grasset, de Montpellier (*Localisations dans les maladies cérébrales, 1880*).

Gall et *Bouillaud* avaient placé la faculté du langage dans les lobes antérieurs du cerveau. La priorité de Dax sur Broca a été discutée par Bernard (de Marseille), dans une thèse inspirée par le professeur Charcot (*De l'Aphasie et de ses différentes formes, Th. 1885*). Voir aussi une chronique de Jacquemet, juin 1877, dans le *Montpellier médical.*

Le professeur Grasset, de Montpellier, a démontré d'une façon indiscutable que Dax avait posé la loi dite de Broca *avant Broca.* C'est seulement huit jours après la communication officielle de Dax que Broca aurait, d'après M. le professeur Grasset, posé sa loi. Il y aurait, du reste, un curieux historique à faire des observations d'aphasie, données avant qu'on en connût la lésion — et cela même dans des œuvres purement littéraires.

Dr Michaut.

Comment on devient médecin (VII, 85). — Dans sa « Bibliographie de l'Escrime ancienne et moderne », Vigeant, l'érudit président de l'Académie d'armes, raconte par le fait de quelles circonstances peu banales un prévôt d'armes nommé Charriot devint oculiste.

« La salle d'armes qu'Angelo dirigea à Londres se trouvait dans les bâtiments de l'Opéra. Elle avait appartenu, avant lui, à un maître nommé Redas; son prévot, Charriot, fut la victime, puis le héros des aventures suivantes :

« Charriot, né malin, en considération des douceurs qu'il recevait, se laissait généralement boutonner par un amateur nommé Fitz-Gérald. Un jour, moins patient que d'habitude, Charriot riposta plusieurs fois vivement, ce qui mit Fitz-Gérald dans une colère telle que, d'un coup de poing, il entama l'œil du prévôt.

« Le baron Weussel, le célèbre oculiste, se trouvait là justement ; il emmena le blessé chez lui et le soigna.

« Après sa guérison, Charriot devint l'aide du docteur, et révéla dans la profession d'oculiste de telles aptitudes, que Weussel, s'étant retiré quelques années après, céda sa clientèle à Charriot, dont la réputation n'était plus à faire.

« Quatre ans plus tard, Charriot put céder à son tour et revint en France, où il vécut en gros bourgeois. »

Paul Berner.

Chronique Bibliographique

L'Assistance publique en 1900 (Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain).

Une Exposition universelle a au moins cet avantage qu'elle provoque une sorte d'inventaire des progrès accomplis dans la période qui la sépare de celle qui l'a immédiatement précédé. Quand, par surcroît, cette Exposition clôture un siècle, on y trouve prétexte à dresser le bilan de tout ce qui est survenu de neuf ou de grand dans les lettres, les sciences, les arts, et, pour mieux dire, dans toutes les branches de l'activité humaine.

A ces considérations paraît avoir obéi notre éminent confrère, le Dr Napias, en donnant tout l'appui de sa haute autorité à la belle publication dont quelques exemplaires seulement ont été livrés au commerce.

Déjà en 1889, l'administration de l'Assistance publique avait édité un livre des plus utiles, bien que d'un format plus modeste que l'ouvrage actuel, sur le fonctionnement de ses divers services à Paris. Nous y avons largement puisé jadis, quand nous entreprîmes nos promenades à travers les hôpitaux, afin de conter leur

histoire et d'en faire connaître à nos lecteurs d'alors les multiples et complexes rouages (1).

Le plan du volume que nous avons sous les yeux diffère notablement de celui édité il y a dix ans. Et d'abord, il est enrichi de nombreuses photographies ou gravures (innovation très appréciable), qui révèlent un effort artistique incontestable. La plupart de ces reproductions sont dues à deux directeurs d'hôpitaux qu'il convient de louer sans réserve : MM. F. Gillet, directeur de l'hôpital de la Charité, et L. Mouton, directeur de l'hôpital Laënnec.

La composition, l'impression et le brochage sortent, si l'on peut ainsi dire, des presses de l'Assistance : ce sont, en effet, les pupilles de la Seine, élèves de l'école d'Alembert, à Montévrain (Seine-et-Marne), qui ont tout le mérite de ce chef-d'œuvre typographique.

Si de l'enveloppe nous passons au contenu, nous n'aurons encore que des éloges à adresser. Et d'abord au préfacier, à M. le Dr Napias lui-même, qui a su, dans un avant-propos écrit en style très peu administratif, ce dont nous nous garderions de lui faire grief, montrer ce que l'Assistance publique a utilisé « durant ce siècle, dont elle a plus connu les misères que les gloires; indiquer d'un trait discret ce qu'était l'Assistance d'autrefois, ce qu'elle est aujourd'hui... ; exposer la situation actuelle très simplement, très loyalement, par des faits et par des chiffres. »

Il serait injuste de ne pas signaler les concours effectifs que l'excellent Directeur a trouvés dans le personnel éclairé et dévoué dont il a su s'entourer. Outre les noms de MM. Gillet et Mouton, il nous plaît de mentionner particulièrement M. l'inspecteur Nielly, dont l'obligeance et la courtoisie sont assez connues pour que nous paraissions presque importun de les vouloir souligner.

Nous ne tenterons pas une analyse, même sommaire, d'une œuvre aussi compacte, qui est à consulter plutôt qu'à lire d'un trait. Nous aurons certes plus d'une occasion d'y recourir, et ces occasions, nous les ferons naître au besoin. Nous nous permettrons toutefois, après une première lecture, hâtive il est vrai, une légère critique : nous aurions voulu qu'une place plus large fût réservée à l'historique des maisons hospitalières ; et si on nous autorise à formuler un vœu en terminant, nous souhaiterions que, par les soins de M. le Directeur de l'Assistance publique, il fût établi une sorte de catalogue, descriptif et analytique, de toutes les merveilles artistiques, insoupçonnées la plupart, que recèlent certains hôpitaux et hospices de la capitale.

Le Musée de l'Assistance publique! Une belle thèse à faire, Messieurs les étudiants en quête de sujets!

A. C.

La Chirurgie et la Médecine d'autrefois, par M. le Dr P. Hamonic. 1 vol. in-8, avec 487 reproductions d'instruments anciens. Paris, 1900. Maloine, éditeur.

La *Chirurgie et la Médecine d'autrefois,* tel est le titre d'une très intéressante monographie que vient de publier l'éditeur Maloine et qui est due à la plume autorisée de M. le Dr P. Hamonic.

Ce qui fait l'originalité de l'ouvrage que nous annonçons, c'est que l'auteur nous présente l'état de la chirurgie et de la médecine

(1) Cf. le *Journal de la Santé*, 1892.

d'autrefois, en se basant exclusivement sur un certain nombre d'instruments et appareils provenant de ses collections particulières qui figurent en ce moment à l'Exposition.

Grâce à sa collection de 487 instruments anciens qu'il présente au lecteur, M. le Dr Hamonic a pu composer une étude des plus attrayantes sur l'art médico-chirurgical des temps passés (1).

Questions d'Internat, par M. Marcel Baudouin. *Institut de Bibliographie*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris.

M. Marcel Baudouin a eu l'ingénieuse idée de dresser, pour les candidats à l'internat, la liste aussi complète que possible de tous les travaux récemment parus sur les sujets les plus importants du programme du concours de l'internat.

Les candidats trouveront sans peine dans ce petit manuel tout ce qui leur est nécessaire pour étudier et même posséder à fond une question donnée. Il faut louer sans réserves M. Baudouin de rendre ainsi service à ses jeunes camarades et aussi de leur montrer les bénéfices qu'ils peuvent tirer, pour leurs travaux ultérieurs, de cette classification décimale dont il est l'incontestable inventeur.

Comment on préserve l'œil du liseur de la myopie, de ses progrès, de ses complications, par le Dr E. Rolland, de Toulouse. (*Bulletin d'Oculistique*, Toulouse. — A Paris, chez Maloine. — Brochure de 48 pages avec 4 figures dans le texte.)

L'allongement de l'œil, générateur de la myopie axile, ayant deux causes — une diminution de la résistance du fond de l'œil et une augmentation de la pression intra-oculaire — qui jouent à son égard le rôle de composantes également nécessaires, pour prévenir la myopie comme pour la guérir, il suffit de supprimer l'une d'elles.

Dans la première partie (*Comment on lutte contre la diminution de la résistance du fond de l'œil*), sont exposés les moyens hygiéniques et mécaniques dont l'emploi évite ou supprime les circonstances qui, en produisant la déchéance organique ou en faisant le lit à la choroïdite, l'engendrent.

Dans la deuxième partie, l'auteur montre que *pour lutter contre l'augmentation de la pression intra-oculaire*, le second facteur de la myopie, il faut lutter contre le spasme, la crampe du muscle ciliaire.

Cette deuxième partie ne peut pas se résumer ; elle est à lire tout entière. L'auteur, après avoir rappelé que l'œil myope n'a pas les qualités que lui octroient les gens du monde, conclut :

« Aujourd'hui le liseur, pour conserver le rendement visuel (l'*acuité visuelle*) que l'armée, les grandes écoles, l'industrie, la lutte pour la vie exigent, ne possède que cinq moyens : la résistance native du fond de son œil ; une bienveillance du hasard ; les renforts de l'hygiène que je viens d'indiquer, et, dans le cas d'insuffisance de ces secours hygiéniques, par omission, retard ou défectuosité de leur application, la suppression de la lecture ou la suppression par l'art du travail accommodatif que la lecture engendre. »

Cette brochure, que l'auteur destine aux praticiens, est d'une lecture très facile et prêtera à la *lutte contre la myopie* — devenue une calamité nationale — un puissant concours.

(1) Nous y reviendrons prochainement.

CORRESPONDANCE

Sainte-Beuve et Pasteur.

M. J. Troubat, l'ancien secrétaire de Sainte-Beuve, nous fait l'amitié de nous communiquer les intéressants renseignements qui suivent sur les relations de Pasteur avec l'illustre critique.

La lettre de Pasteur sur le Dr Roux, que vous avez publiée dans la *Chronique*, m'encourage à vous rappeler celle de Sainte-Beuve à Pasteur, que j'ai publiée à la fois dans les *Lettres à la princesse* et dans le tome II de la *Correspondance*, 20 novembre 1865, p. 35. Il lui recommande la candidature de Charles Robin à l'Académie des sciences. La réponse de Pasteur fut favorable. Elle doit être à Bruxelles chez M. de Spoelberch (1). Je regrette de ne l'avoir pas publiée. Il est vrai que je n'en aurais pas eu le droit...

Cordialement.

Jules Troubat.

*
* *

Mon cher Directeur,

Je trouve aujourd'hui seulement, en province, la « Chronique médicale » du 15 novembre, et j'y lis cette réflexion du Dr Michaut, à propos de la mort de Flaubert :

« Il ne faut pas oublier que, seul, Maxime Du Camp a osé révéler l'infirmité (l'épilepsie) de son ami, — peut-être devrait-on dire de son *ex-ami*. Et ce n'était pas sans un motif de jalousie posthume que ce compilateur quelconque, cet obscur écrivain révélait avec joie cette maladie ignorée de tous, et qu'il considérait comme une *tare* ».

Je sais, mon cher Cabanès, que vous recherchez les documents précis, et je viens vous dire ceci, que je suis seul à vous pouvoir dire : j'étais un matin chez Maxime Du Camp ; on lui apporta son courrier, et, sur ma prière, il l'ouvrit devant moi. Tout à coup il éclata en sanglots. « Qu'arrive-t-il donc ? » lui dis-je. Au bout d'un instant, il me dit d'une voix étranglée : « Flaubert est mort. »

Les ex-amis, les jaloux anthumes ou posthumes n'ont pas de ces désespoirs convulsifs.

Cordialement à vous,

Dr Maximin Legrand.

Nuits St-Georges.

(1) Nous serions fort reconnaissant à M. Spoelberch de Lovenjoul ou à M. R. Vallery-Radot de bien vouloir nous donner communication du précieux document. Les lecteurs de notre revue leur en sauraient autant de gré que nous-même.

Paris. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr.

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

7e ANNÉE N° 24 15 DÉCEMBRE 1900

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

ACTUALITÉS RÉTROSPECTIVES

APRÈS L'EXPOSITION

Sans doute il est bien tard pour parler encor d'elle.

Si vite elle passa que nous n'eûmes point le loisir d'en parler tant qu'elle vécut, et qu'il nous reste à peine la place de lui consacrer un souvenir.

Ce que nous allons consigner pour les chroniqueurs futurs n'aura plus évidemment pour nos lecteurs qu'un intérêt rétrospectif; mais ce n'est pas tout à fait notre faute si nous n'avons pas suivi l'actualité de plus près. Nous étouffons, on le voit de reste, dans notre cadre trop étroit, et force nous est de nous en tenir de plus en plus à des tableaux synoptiques, dont l'aridité ne peut toujours marcher de pair avec l'agrément.

Notre confrère et ami Marcel Baudouin a eu l'idée — ceux qui

connaissent son esprit pratique et son activité inlassable seront les derniers à s'en étonner – de nous tracer par avance le plan, que nous devions suivre, approximativement, dans la revue hâtive que nous allons entreprendre avec le seul souci d'être exact, sinon complet.

Nous prévenons, pour dissiper tout malentendu, que nous signalerons seulement ce qui est susceptible d'intéresser les amateurs du passé; ce qui se rattache de près ou de loin à l'histoire de la médecine. Notre tâche se trouvera très facilitée, grâce aux indications déjà fournies par nos excellents confrères la *Gazette médicale de Paris*, la *Tribune médicale*, le *Journal de la Santé*, le *Cosmos*, auxquels nous reconnaissons avoir fait maints emprunts. Le document est le document : il est malaisé d'inventer en pareille matière.

Au Champ-de-Mars (palais de l'Enseignement) se pouvait voir la collection des *Instruments de chirurgie*, organisée par l'éminent professeur Berger, avec le concours de M. Colin et de quelques amateurs, parmi lesquels il convient de mettre hors pair notre confrère Hamonic, dont l'exposition particulière vaudrait, à elle seule, une description (1).

Les plus anciens instruments exposés ne remontaient pas au delà de l'âge de bronze.

Voici, tout verdis par les siècles, les instruments chirurgicaux du temps des Pharaons, trouvés par Clot-bey dans les ruines de l'ancienne Egypte. A côté, une petite trousse, découverte au Pirée près du temple de Bacchus.

Quelques instruments romains mis au jour dans les fouilles d'Herculanum, ensevelis longtemps sous la lave et les cendres d'une éruption du Vésuve en l'an 79, retiennent un peu plus loin l'attention.

Sautons quelques « lustres », sans oublier ce bandage herniaire en fer, datant du septième siècle, et trouvé dans le cimetière d'Euville (département de la Meuse), appareil orthopédique qui n'est point si inférieur qu'on le croirait aux merveilles mécaniques de nos spécialistes.

Dans la même vitrine, jetons un regard curieux sur ces deux vénérables ancêtres du microscope : ici, le microscope de Drebbel, datant du seizième siècle, véritable meuble, haut et large, en bois des îles rehaussé de marqueterie ; là, un microscope de la régence de Louis XV, œuvre d'art en cuivre repoussé, adorné de rinceaux et d'arabesques, élégamment supporté par trois pieds à l'harmonieuse courbure.

Laissez-vous conter, dans une intéressante vitrine organisée par les soins de M. le Dr Lemerle, à qui l'on doit une très curieuse monographie sur la question, toute l'histoire de l'art de la dent artificielle, depuis les rébarbatifs et terrifiants instruments du siècle dernier et les essais de dentiers en porcelaine, jusqu'aux merveilleux appareils prothétiques de nos maîtres en dentisterie.

Passons sur l'histoire de la lithotritie, le broyage des calculs ; mais remarquons la première seringue hypodermique, construite sur les indications de Pravaz, cet instrument qui a fait tant de bien et tant de mal; rappelons aux curieux l'admirable vitrine où ils

(1) Nous emprunterons la plupart des détails qui vont suivre à un article très documenté paru dans le *Temps*, et dû à la plume d'un vulgarisateur fort érudit, M. Gaston Jongla ; il est superflu d'y rien ajouter, puisqu'il est impossible de mieux dire.

ont pu suivre l'évolution du forceps de Tarnier; arrivons enfin aux instruments qui ont une légende historique.

De la collection de la Faculté : les instruments qui servirent à Antommarchi pour pratiquer l'autopsie de Napoléon Ier.

Voici la fameuse trousse donnée par la reine Amélie au docteur Baudens, dont chaque pièce est une œuvre d'art, au manche en écaille cerclé d'or, avec le chiffre du maître.

* *

De l'histoire de l'instrument voulez-vous que nous passions à l'histoire du praticien? Une série de vieilles estampes va nous montrer le médecin à travers les âges ; notons au passage quelques types.

Doucement bercé sur sa mule pacifique qu'il taquine de formidables éperons, voici que se hâte un cavalier très moyen âge : *excellentissimus medicus*, nous précise la légende.

A côté de ce digne homme se profile, grave,

> Comme un recteur suivi des quatre Facultés,

le médecin de Molière, condisciple sans doute du très savant Thomas Diafoirus.

Au panneau de face, voici les praticiens à l'œuvre, les opérations en images.

Ici, un chirurgien aux manchettes de dentelles qu'aurait enviées M. de Buffon, ampute une jambe avec méthode. Là, un honnête médecin donne une consultation à une dame visiblement hydropique, comme le veut la prude légende du fameux tableau de Gérard Dow au musée du Louvre. Ailleurs, cet autre, oculiste à n'en pas douter, fourrage l'œil d'un patient, alors qu'une sentence, évidemment morale, nous apprend que « la guérison de l'âme est la plus nécessaire ».

Enfin, voici le médecin de quartier de la première moitié de ce siècle, croqué sans doute par un émule de Daumier : coiffé d'un chapeau de feutre à larges bords, vêtu de la classique « queue de morue » et de la culotte à pont, cet homme de bien médite, appuyé sur sa canne. Mais lisez, je vous prie, l'admirable légende qui souligne cette charge : « Il n'affiche pas son nom sur toutes les murailles ; ne vend pas de remèdes secrets et ne garantit pas la parfaite guérison : c'est un homme honnête, consciencieux, bienfaisant et infatigable ; aussi ne fait-il pas fortune et met-il trente ans à acquérir une modeste aisance. *Que ne se fait-il charlatan !* »

Et nunc erudimini.....

* * *

L'Exposition centennale de la chimie était située au rez-de-chaussée, à gauche en entrant, dans la galerie centrale du Palais des Industries chimiques (Champ-de-Mars).

Ce musée rétrospectif aurait pu être des plus intéressants et des plus instructifs pour les gens curieux des choses du passé. Malheureusement, comme l'observe judicieusement, dans le *Cosmos*, M. Jacques Boyer, à moins d'être ferré sur l'histoire scientifique du siècle, il était difficile de se reconnaître au milieu de ce chaos de portraits ou d'appareils ayant appartenu aux grands chimistes français. Mais bornons là notre critique, puisque aussi bien il n'y a plus maintenant de remède...

Les reliques de Lavoisier, que M. de Chazelles, un des héritiers du grand chimiste, et le Muséum d'histoirenaturelle avaient prêtées, nous retiendront tout d'abord. Arrêtons-nous devant le portrait peint par David, la veille de la mort de l'illustre savant (8 mai 1794). Au-dessous de cette œuvre d'art, exécutée à la Conciergerie même, se voit le premier appareil qu'employa Lavoisier pour réaliser la synthèse de l'eau.

A côté, l'École polytechnique avait fait défiler sous nos yeux ses plus remarquables professeurs de chimie, depuis Berthollet et Thénard, jusqu'à Regnault, Fremy et Chevreul. Sous nos yeux la verrerie ayant servi à Gay-Lussac pour ses multiples expériences, puis le récipient dans lequel le potassium ou le sodium, isolés chimiquement de leur oxyde, furent recueillis pour la première fois : en 1807, Davy avait décomposé la potasse ou la soude au moyen de la pile, lorsque, l'année suivante, Gay-Lussac et Thénard, en faisant passer l'un ou l'autre de ces oxydes sur du fer porté au rouge blanc, parvinrent à préparer le potassium et le sodium par un procédé purement chimique.

*
* *

L'*Exposition de l'Electricité* se composait d'autographes, de livres et d'appareils, disposés un peu au hasard dans les vitrines qui garnissaient les murs d'une salle aux modestes proportions, sise au premier étage du palais du Champ-de-Mars.

Le premier nom qui nous a frappé est celui du médecin anglais William Gilbert (1540-1603), le « père » de l'électricité moderne, que son rarissime ouvrage *De Magnete*, imprimé à Londres en 1600, représentait à l'Exposition de 1900.

Dans cette œuvre remarquable on voit, employé pour la première fois, le mot *électricité*, consacré depuis par l'usage. Gilbert mérite donc bien d'être considéré comme le fondateur de cette science qui a parcouru tant de chemin depuis trois cents ans !

Signalons, dans la même section, les piles à colonne de Volta, que la médecine a quelque droit de revendiquer : M. Boyer en a reproduit les différents modèles, tels qu'ils existent dans les collections de l'Institut Lombard de Milan, dans la consciencieuse étude qu'il a consacrée à l'Exposition centennale de l'Electricité (1).

*
* *

Toujours au Champ-de-Mars, le *Musée centennal de l'Assistance publique*, celle du Ministère de l'intérieur. Ici nous prendrons pour guide, un guide sûr et renseigné, M. A. de Wailly, notre collaborateur au *Journal de la Santé*.

Voici, à notre droite, des reconstitutions en grandeur naturelle : l'hospice des Enfants trouvés, avec le meneur d'enfants, auquel était confiée la triste mission de porter au tour l'enfant trop lourd à nourrir pour la mère. Non loin, un porche d'église avec le berceau où l'on exposait parfois l'enfant, pour rappeler aux paroissiens que l'hôpital a de nombreuses bouches à nourrir, cet hôpital du Saint-Esprit qui est devant nous, avec son lit à quatre places, et la sœur portant à la main l'écuelle de soupe, et l'étagère toute garnie des pots d'étain et des nécessaires.

Ces vitrines contiennent des vêtements, si l'on peut appeler

(1) *Cosmos*, 1900, n° 811.

vêtement ce maillot d'autrefois, qui enserrait l'enfant comme un étau. Toute la collection de la garde-robe de Sa Majesté l'enfant est là : hochets, sabots, etc. A côté, la nourrice, la chaise, le bâti de bois aux mille formes qui doit l'empêcher de tomber. Même il y a, et nos confrères collectionneurs s'y sont intéressés certainement, une collection d'amulettes et de remèdes superstitieux pour détourner les maladies. L'assemblage en est bizarre : les pierres de la Corrèze et du Vivarais sont nombreuses, chacune avec leur objet et leur vertu. Ici, un pied de crapaud dans un sachet doit détourner la gourme ; là, c'est d'une peau de taupe que l'on attend cet office. Un sabot d'élan doit empêcher les convulsions ; une amulette en corne délivre son porteur de la colique. Dix pages ne suffiraient pas à énumérer tous ces remèdes superstitieux, et à dénombrer les gravures représentant les incantations des vieilles, cherchant autour du malheureux enfant le saint à invoquer.

***

Sur le même palier, non loin de là, la suite de la classe d'Assistance. Avez-vous vu ces bannières, fort riches et fort curieuses, d'anciennes confréries de charité, avec leurs statuts, leurs livres, leurs sceaux ; et, tout à côté, les instruments de cette charité qui n'était pas administrative, qui était toute d'inspiration et de mouvement spontané, les lourds et larges plats de cuivre ou d'étain destinés aux quêtes, et que plus d'un amateur a dû regarder d'un œil d'envie ; les aumônières profondes et solides, car elles devaient recueillir les offrandes nombreuses, et souvent lourdes de tout un canton ; plus loin, autre collection de grande valeur : les pots d'un apothicaire ; autant de dessins et autant de faïences fort rares, l'enseigne de la boutique en étain, un mortier, un nécessaire pour l'opération du trépan ; et, à côté, l'enseigne d'une léproserie. Aux murs, des gravures anciennes, des dessins, nous initiant à la vie hospitalière d'autrefois.

Plus loin, les hospices de convulsionnaires, qui occupèrent si fort l'opinion publique au dix-huitième siècle ; une estampe figurant la visite que fit Louis XIII à Mlle de La Fayette à l'Hôtel-Dieu de Paris.

Plus avant, un cabanon d'aliéné reconstitué et une baignoire en forme de sabot, provenant de la maison de Marat (?). Quand nous serons à cent !... (1)

***

Après l'Assistance de l'Etat, *l'Assistance de la ville de Paris*.

Que de merveilles assemblées dans cette salle exiguë, et combien nous déplorons de ne pouvoir que les mentionner, sans y ajouter le commentaire qu'elles mériteraient ! Mais nous nous consolons en songeant qu'un jour viendra peut-être où nous pourrons consacrer une étude, accompagnée de reproductions, à cet ensemble vraiment unique.

Enumérons donc, faute de mieux : un autographe de Vincent de Paul — une rareté ! — l'extrait du registre matricule concernant Jean le Rond, alias d'Alembert.

(1) Nous connaissions déjà celle du Musée Grévin ; une autre qui a longtemps été exposée chez un marchand de bric-à-brac de la rue du Four ; une troisième qui nous a été signalée en province par un de nos collègues de la Société historique du VIe ; celle de l'Exposition... A qui le tour ?

Mme de Tencin, cette mère, si peu mère, ne vit qu'une seule fois le géomètre, à la sollicitation du chevalier Destouches ; et encore abrégea-t-elle l'entrevue autant qu'elle le put. Elle ne s'occupa pas plus de lui que s'il n'eût pas existé ; elle laissa tout son bien au médecin Astruc, et, après comme avant sa mort, d'Alembert ne reçut d'elle le moindre secours (1).

Moins intéressants à nos yeux, mais non moins précieux pour les bibliophiles, les *antiphonaires*, dont l'Assistance tire à bon droit vanité.

Deci delà : un *tour*, du siècle dernier ; les signes de reconnaissance en usage de nos jours ; de nombreuses gravures appendues aux murs, représentant des bienfaiteurs illustres ; une « officière » de la Salpêtrière au XVIIe siècle, et une du commencement du XVIIIe ; un *Livre de vie active*, sorte de livre de raison de 1485, avec superbes enluminures de Jehan Petit; des billets de confession ; le registre des abjurations, pour la période troublée allant de 1693 à 1703 ; une reconstitution très fidèle d'un lit d'hôpital, au XVIIIe siècle : ce lit, à baldaquin à colonnes et à rideaux drapés de rouge, contenait habituellement deux malades ; lorsqu'il y avait foule, on en mettait quatre, dans cette position que l'on nomme vulgairement « tête-bêche ». Au moyen-âge (des gravures nous le montrent) (2), les lits, plus larges, recevaient cinq et six malades, et le sommet du baldaquin, solide, pouvait encore en recevoir.

Nous n'aurons garde d'oublier la curieuse gravure, que nous avons jadis reproduite, représentant le futur roi Louis-Philippe (alors duc de Chartres) en train de pratiquer une saignée à l'Hôtel-Dieu, et qui donne bien l'idée de ce qu'étaient les lits des hôpitaux il y a seulement cent ans !

***

Nous avons fait connaître les principales attractions pour les médecins curieux que renfermait l'Exposition défunte. Il ne nous reste qu'à noter ce qui se trouvait disséminé un peu partout, et dont on aurait pu éviter la dispersion, si une classification plus intelligente, une méthode plus scientifique avait été adoptée en haut lieu.

C'est, on s'en souvient, au premier étage du Palais des Sciences et des Arts, au Champ-de-Mars, qu'avaient été installées les *Expositions des Universités*.

La Faculté de Médecine de Paris avait exposé la collection des thèses soutenues en 1899, formant une série de volumes respectable ; des photographies de la façade de la Faculté, des pavillons de dissection, de la clinique Baudelocque, de la clinique d'Otologie, du musée Dupuytren.

A l'*Exposition rétrospective de l'Enseignement*, en face, séparée par la largeur du Palais, se trouvaient des documents intéressants pour l'histoire des Facultés de Médecine : une vue de l'Amphithéâtre anatomique, construit sous le règne de Louis le Grand par les soins et aux dépens de la Cie royale des maîtres chirurgiens de Paris, en 1694 ; cet amphithéâtre se trouvait rue de l'École de Médecine, sur l'emplacement occupé aujourd'hui par l'École de dessin ; une vue de l'École de Médecine et de la nouvelle fontaine de la rue de

(1) *Intermédiaire*, 1879, p. 253.

(2) Cf. le *Paris à travers les âges*, d'Hoffbauer, et les ouvrages du bibliophile Jacob sur le Moyen Age.

l'École de Médecine, du commencement de ce siècle ; une gravure représentant l'ancienne École de Médecine de la rue de la Bûcherie; deux affiches de thèses de chirurgie, l'une de 1752, l'autre de 1762, etc.

A l'entrée du *Pavillon de l'Hygiène et des Eaux minérales*, contigu au palais des Armées de terre et de mer, s'ouvrait, en manière de vestibule, une élégante salle, au centre de laquelle s'élevait un monument à la gloire de PASTEUR ; autour de celui-ci, une vitrine horizontale octogone, partagée en huit compartiments. Toute l'œuvre de Pasteur tenait dans ces vitrines, véritables reliquaires où on avait intelligemment groupé mille objets ayant appartenu au vieux Maître, et lui ayant servi pour la série de ses incomparables découvertes.

Voici le manuscrit même de sa thèse à la Faculté des Sciences, paraphé par le doyen Jean-Baptiste DUMAS, et daté de juillet 1847. Il y a aussi là les appareils dont il se servait : ballons, instruments de vivisection, etc. ; les préparations qu'il tint à faire lui-même; celle qui le conduisit, entre autres, à la découverte du vibrion septique, le terrible microbe du charbon.

Non loin de là, les Pays-Bas s'étaient réservé deux petites vitrines contenant : l'une, des instruments pour la vaccination ; l'autre, mille choses intéressantes : un microscope d'Anthony Leeuwenhoeck, un des premiers des Pays-Bas ; de vieux traités sur la peste; une gravure représentant l'hospice des lépreux à Amsterdam au XVIIe siècle ; un modèle des certificats des lépreux; une crécelle de lépreux.

Le *Palais de la Chasse et de la Pêche* n'était pas, qui le croirait? pour le médecin, un endroit à dédaigner.

Plusieurs vitrines y attiraient l'attention. Citons celle qui renfermait la collection de M. Lepinois, pharmacien: collection de livres de médecine, de vases de pharmacie: et celle qui contenait la collection de M. Heudier : collection de mortiers de toutes tailles, tous fort beaux.

Dans le *Palais des armées de terre et de mer*, se trouvait la très intéressante section des Eaux minérales.

Néris avait exposé des antiquités gallo-romaines ; Pougues, Cauterets, une série d'ouvrages ayant trait à l'historique de leurs stations respectives. La Compagnie d'Orezza s'était particulièrement distinguée : elle avait eu l'originale idée de meubler son pavillon avec des meubles et des reliques du premier empire. Qui ne s'est longuement arrêté devant le masque en plâtre du Grand Empereur, un des rares exemplaires provenant du Dr Antommarchi ; qui n'a admiré le salon en satin jaune provenant de la Malmaison; une pendule ayant appartenu à Joséphine ; un bahut avec un dessus en onyx et enrichi de cuivres magnifiques; quelques pièces de Sèvres de grande valeur, etc. : une exposition, pour tout dire, très originale et très appropriée...

Maintenant que tout cela est dispersé aux quatre coins de l'univers, que les objets ont été restitués à leurs propriétaires, on ne peut se défendre d'un sentiment de tristesse et de mélancolie, mais aussi d'un sentiment d'orgueil, à penser qu'une fois de plus notre beau Paris a été le rendez-vous de l'univers, venu non plus seulement pour s'amuser, mais pour s'instruire en se divertissant.

A. C.

Exposition centennale (Grand Palais). [a]

II

Si nous passons à la peinture, on se trouve aussi en présence de vieilles connaissances, trivialisées par la lithographie ou la gravure, car les catalogues illustrés et les journaux dits artistiques remplissent le même rôle vis-à-vis des tableaux que l'orgue de barbarie vis-à-vis de l'Opéra

Voici une aquarelle de M. J. Geofroy : *La Visite à l'hôpital*. Il s'agit simplement de la visite d'un ouvrier, considérablement amaigri par la misère, à son fils couché dans un lit de l'hôpital de la rue de Sèvres. Est-ce le père ou l'enfant qui paraît le plus malade ?... Cruelle énigme, dirait M. P. Bourget, et ce peintre est *médaille d'or* de l'Exposition universelle, s'il vous plaît ! Les jurys ont toujours été très sentimentaux. L'artiste a, du reste, vaincu la difficulté des draps de lit, qui ne sont pas en pierre, ni en carton-pâte, mais en papier savamment teinté.

De M. Boquet, un *Deuil* qui est une bonne scène réaliste avec toutes les qualités du genre. Un escalier tient malheureusement beaucoup plus de place que le sujet lui-même. Quant aux deux femmes, elles sont suffisamment éplorées, — la difficulté de la douleur, de la physionomie est bien rendue... par le dos. Mais en peinture comme au théâtre, le dos douloureux, secoué de sanglots, est plus commode que la tête larmoyante.

Dans l'énorme salle des Roybet, vous remarquerez la robe rouge et l'air satisfait du *Professeur Laboulbène*, par M. Urbain Bourgeois. Le nom de l'artiste s'harmonise bien avec le genre de physionomie qu'il avait à peindre. Quel excellent homme ce fut que l'ancien professeur d'Histoire de la Médecine à la Faculté de Paris ! Bien que haut placé (je parle du cadre), on le voit avec plaisir au milieu de paysages attrayants et de scènes historiques attachantes. Du reste, les portraits de professeurs sont si rares à l'Exposition, hors les effigies de médailles, qu'on finit par les considérer comme précieux.

Le morceau de résistance de la sculpture médicale, si l'on peut ainsi parler, c'est l'*Inoculation*, par Cordonnier. (*Ne sutor, ultra crepidam !*) L'inoculation a des chaussures, mais l'inoculé est pieds nus. Vous ne voyez peut-être pas le sujet... C'est cependant très simple : une femme inocule un enfant — l'auteur ne nous dit pas contre quoi ! Le style pompier dans toute sa splendeur ! L'*Inoculation* pouvait tout aussi bien passer pour une Vierge tenant l'enfant Jésus — ou s'intituler *Sommeil divin*, ou *Bonheur maternel*, ou *Berceuse*, ou tout autrement... Il n'y a que la seringue de Roux, à moins qu'elle ne soit de Pravaz, je n'ai pas bien distingué... C'est le *clou* de la statuaire académico-médicale !... S'il y a des statues à l'entrée de l'Académie de Médecine..., celle-ci est toute désignée.

L'alcoolisme est représenté par la *Muse verte*, de M. Maignan, tableau qui doit appartenir à la collection du Dr Lancereaux. Si tous les absinthiques ont des hallucinations aussi agréables, les sociétés de tempérance n'ont plus qu'à fermer boutique. C'est le mystico-érotisme de l'intoxication par les essences. L'*Ivrogne* de Laermans est beaucoup plus vrai.

La France est largement représentée, mais les sections étrangères,

---

(*a*) V. la *Chronique* du 1er octobre 1900.

bien que mal éclairées et *invisibles* à partir de 3 h. de l'après-midi pour les salles du 1er étage, nous donnent quelques toiles à sujets médicaux.

Faisons donc un tour aux Sections Étrangères.

En Italie, M. Rolla (Sylve-Jules) avec son *Hôpital de fous*, dans le ton d un bon gris naturaliste, idoine au sujet.

En Espagne, une grande toile aux prétentions symbolico-mystiques, *Mors in vita*, de Cabrera Canto : deux garçons d'ampbithéâtre soulevant un cadavre, tandis que par la baie largement ouverte apparaît un paysage tout hilare de fleurs printanières. La médiocrité de la technique ne suffit pas à faire pardonner la prétention du sujet.

En Suisse, de Amiet : *Le malade*. Un musicien, couché à terre, dans un jardin, sur des étoffes choisies avec soin par le peintre pour exercer sa maîtrise.

Quel ennui que cette promenade nous fasse passer à côté des toiles les plus intéressantes ! Les scènes médicales sont trop souvent pour le peintre l'occasion de tirer l'œil, ce qui, sans la bizarrerie du sujet, ne suffirait point à faire le talent de l'artiste.

Quant à la prétention de trouver des sujets d'études médicales chez les peintres, le cabotinisme de l'Ecole de la Salpêtrière l'a tenté, et quelques médecins qui ne sont ni artistes, ni pathologistes, ont essayé depuis d'égayer des journaux de réclame en les encombrant de masques de sauvages aussi étrangers à l'art médical qu'à l'art tout pur. Ni la mort, ni la maladie, ni même le médecin, ne deviennent jamais des sujets agréables à reproduire en peinture. Je sais bien qu'il y a un vers de Boileau (que je me dispenserai de citer)... mais les monstres pathologiques, même par l'art imités, nous restent odieux — et pour cause !

***

Peu de médecins à la sculpture.

Dalou nous donne le *Dr Paul Richer ;* il est peu banal de rencontrer cette coïncidence d'un médecin sculpteur, lui-même sculpté par un grand artiste.

Paul Dubois a été séduit par la physionomie du professeur *Lannelongue*, si séduit qu'il la reproduit en un buste et en un petit portrait, où le professeur en robe nous apparaît très décoré, sinon très décoratif. Il faut, du reste, avoir de bons yeux pour découvrir cette petite toile au milieu de plus attrayantes.

Le médailliste *Chaplain* a exposé son *Pasteur* et le profil d'un Dr *Gleize*, qui, pour être son ami, ne m'en est pas moins totalement inconnu. Il y a, du reste, beaucoup de Pasteur à l'Exposition, entre autres un de *Roty* et un de *Paul Dubois*, sans compter la médaille de *Patey*. C'est beaucoup !... Nous avons, d'ailleurs, la chance qu'aucun ne se ressemble.

Je vous recommande le *Félix Terrier*, médaillé par *F. Vernier* : l'artiste a su lui donner une physionomie animée, d'une douceur bienveillante ; il faut chercher le nom du professeur et les mots « Bichat, 1883-1899 » pour le reconnaître. C'est admirable comme tous les grands maîtres de la médecine ont l'air souriant en effigie !

Il y a encore un buste du professeur *Lacaze-Duthiers* qui, comme chacun sait, a commencé par la Faculté de médecine, avant d'entrer

à la Sorbonne... mais, du diable si je me souviens du nom de l'artiste qui a exposé ce buste, d'ailleurs très vivant!

Si l'*Hippocrate et Hygie*, de M. Gabriel-Jules Thomas, vous intéresse, tant mieux !... Quant au docteur *Guermonprez*, de *M. Maillard*, je ne puis juger de sa resssemblance.

Et je crois que c'était à peu près toute la médecine, à la sculpture du grand Palais.

Parmi les bonnes chromolithographies, *le Médecin malade*, de *Vibert*, que beaucoup de visiteurs, trompés par le faux jour, prenaient pour une peinture à l'huile.....

Dr Mathot.

Les Expositions universelles et la santé publique.

L'opinion publique ou plutôt la voix du peuple ne paraît pas avoir de doute sur les tristes conséquences sanitaires des *Expositions internationales ;* elle se rappelle avec effroi l'épidémie grippale qui a suivi l'Exposition de 1889, et se demande quel cadeau nous laissera celle qui vient de finir.

Si on examine les chiffres de la mortalité avant, pendant et après les Expositions, on est forcé de reconnaître que, sur ce point, l'opinion populaire est d'accord avec les faits. Quant à préjuger des conséquences sanitaires de l'Exposition, il est plus difficile de le faire. On ne peut que se livrer à des hypothèses, basées sur les faits antérieurs, constatés aux différentes foires du monde que Paris a vues depuis 45 ans.

Un fait se dégage de l'ensemble d'une étude portant sur les cinq Expositions internationales de 1855, 1867, 1878, 1889 et 1900: c'est que, si le taux de la mortalité reste stationnaire pendant l'Exposition elle-même, malgré l'afflux souvent considérable de population étrangère, pendant l'année qui suit l'Exposition il augmente d'une façon sensible.

Les Expositions de 1867 et de 1878 en présentent un exemple très net, qui est encore confirmé indirectement par l'Exposition de 1889, laquelle a été suivie d'une recrudescence de décès dans le dernier mois de l'année et le premier de 1890, recrudescence due à l'épidémie de grippe, mais qui, dans les résultats totaux des années 1889 et 1890, s'est trouvée annulée par la faible mortalité des autres mois.

Pour l'Exposition de 1855, outre que l'afflux minime des visiteurs ne permet pas de rien baser sur les indications qu'elle donne, la fin de l'épidémie cholérique de 1854 a contribué à en fausser les résultats.

Ces quelques mots consacrés à la marche de la mortalité au moment des Expositions, examinons plus à fond la question, et pour ce faire, donnons quelques chiffres. Avant d'entrer plus avant dans cette étude, constatons que la mortalité générale de Paris tend à diminuer depuis 1854, puisque, alors que le taux de la mortalité à cette époque était de 3.610 pour 100.000, il n'est plus que de 1.930 pour 100.000 en 1900, c'est-à-dire qu'il a diminué de près de moitié, en suivant une progression régulièrement descendante, puisqu'en 1877 il est de 2.330 et en 1888 de 2.290. Ceci dit, revenons à notre sujet.

En 1854, année qui précède l'Exposition de 1855, éclate le choléra : la mortalité s'élève à 40.675 décès, dont 8.291 par choléra ; soit, pour

une mortalité totale de 3.610 pour 100 000, une mortalité cholérique de 736 (la population calculée de Paris s'élevant à 1.125.923 h).

En 1855, par suite de la diminution du choléra qui ne fait plus que 1.246 victimes (108 pour 100.000), la mortalité générale tombe à 35.673 ou à 3.095 pour 100.000 (population calculée : 1.150.140 h.).

L'année suivante, en 1856, la mortalité tombe encore plus bas : 29.589 décès (2.540 pour 100.000 h.), ce qui est contraire à la règle que présentent les autres Expositions, mais ce qui s'explique par la disparition presque complète du choléra (5, 2 pour 100.000) et partielle des deux épidémies qui lui étaient concomitantes en 1854 et 1855 (fièvre typhoïde, dont le taux pour 100.000 a été pendant ces trois années : 1.845, 2.820, 1.310 ; variole, dont le taux a été également de 71, 21 et 20).

Pour l'Exposition de 1867, la même étude est beaucoup plus intéressante. En 1866 éclate encore une forte épidémie de choléra (juillet, août, septembre, octobre) : la mortalité s'élève à 67 130, soit pour 100.000 h. 2.580 (population recensée 1.825.274), sur lesquels 4118 (225 pour 100.000) sont dus au choléra.

En 1867, année d'Exposition, le choléra disparaît presque (il ne fait plus que 175 victimes (ou 10 pour 100.000) et la mortalité passe de 47.130 à 42.706 (ou 2.335 pour 100.000), soit 4.424 décès en moins, correspondant presque à la plus-value du choléra en 1866. Elle n'est plus, pour une population calculée de 1.830.221 h., que de 2.335 pour 100.000 h.

En 1868 (1.834.630) le choléra n'a pas reparu ; la fièvre typhoïde est stationnaire (988 au lieu de 925 et 967), et cependant la mortalité passe à 45.860, soit pour 100.000 h. 2.495, accusant une augmentation de 3.154, qui paraît porter sur l'ensemble des autres maladies.

En 1877 (2.038.890 h.), année qui précède l'Exposition de 1878, la mortalité s'élève à 47.509 décès (2.330 pour 100.000), sans aucune épidémie, car la fièvre typhoïde avec 1.201 et la diphtérie 2.393 ne constituaient pas alors un chiffre trop anormal, malgré le chiffre très supérieur aux moyennes actuelles.

En 1878 (2.088.974 h.), 47.851 décès (2.290 pour 100 000), état stationnaire dans la santé publique, malgré les nombreux visiteurs. En 1879 (2.139.058) aggravation; la mortalité devient égale à 51.095 (2.382 pour 100.000), supérieure de 3.244 décès à celle de l'année précédente, malgré une diminution légère de la fièvre typhoïde et très notable de la diphtérie (430 au lieu de 1.995 et de 2.393). L'augmentation de la mortalité paraît due à la variole (911 au lieu de 89 et 136), aux maladies des voies respiratoires et à la diarrhée (1.360, au lieu de 941 et 690).

En 1888, à la veille de l'Exposition de 1889 (2.326.449 h.), mortalité de 53.303 (2.290 pour 100.000), présentant un chiffre relativement considérable de maladies épidémiques (T. 847., V. 292., Dipht. 1953).

En 1889, année de l'Exposition (2.359.201 h.), 56.059 décès (2.375 pour 100.000), augmentation apparente des décès portant sur la fièvre typhoïde (1.114 au lieu de 847) et les maladies des voies respiratoires, à la suite de l'épidémie d'influenza qui éclata en fin d'année.

1890 présente (2.391.953 h.) une mortalité plutôt inférieure à celle de 1889, avec ses 56.660 décès (2.342 pour 100.000) ; mais, en réalité, on doit constater l'existence, en décembre 1889 et janvier 1890, d'une violente épidémie de grippe, la première à Paris qui cause pendant

ces deux mois une mortalité de 15.040 décès (3.780 pour 100.000), ramenant le taux de la mortalité à des chiffres comparables à ceux de 1854 (3.610 pour 100.000), et donnant une plus-value considérable à la mortalité de 1889 qui, sans cela, n'aurait été égale qu'à 54.000 décès environ (2.290 pour 100.000), l'état sanitaire très satisfaisant des derniers mois de 1890 rétablit l'équilibre dans la mortalité et par là fait mentir la règle.

En 1899 (population calculée : 2.609.885 h.) (1), il y a eu 50.549 décès (1.935 pour 100.000), présentant un nombre relativement élevé de fièvres typhoïdes (804). En 1900 (2.642.637 h.), la mortalité, jusqu'à la fin de novembre, est de 46.838 (1.930 pour 100.000), accusant une augmentation des décès par fièvre typhoïde et variole, mais ne donnant jusqu'ici lieu de craindre aucune aggravation.

L'année 1901 verra-t-elle, comme ses devancières 1868, 1879 et 1890, une léthalité exagérée; ou la mortalité y gardera-t-elle le même taux, très faible, qu'en 1900 ? C'est là une indication qu'il est difficile de donner autrement qu'en s'appuyant sur les faits antérieurs : c'est ce que nous avons essayé de faire; et, pour nous résumer, nous dirons que si l'Exposition de 1900 est analogue dans ses résultats à ses devancières, il y a lieu de craindre une recrudescence de la mortalité en 1901, que fait présager d'autre part l'état météorologique de ce commencement d'hiver, et son humidité exagérée.

L. DAGUILLON,
De la Statistique municipale.

Informations de la « Chronique »

Un chirurgien d'autrefois jugé par un chirurgien d'aujourd'hui : le père Boyer.

M. le professeur Tillaux avait eu, l'an dernier, l'heureuse inspiration de nous refaire l'historique de l'hôpital de la Charité. Cette année, il s'est attaché, dans sa leçon inaugurale de clinique chirurgicale, à faire revivre la physionomie d'un des maîtres de l'ancienne chirurgie, « d'un des hommes qui ont le plus contribué à son illustration », le chirurgien Alexis Boyer : le « père Boyer », comme le désignaient ses contemporains.

Après avoir rappelé qu'il restait, à la fin du siècle dernier, trois catégories de chirurgiens : ceux qu'on appelait les *inciseurs*, sorte de rebouteurs allant de ville en ville ; les *chirurgiens barbiers*, qui pratiquaient à la fois la petite chirurgie et la « barberie », et enfin les *chirurgiens de Saint-Côme ;* après avoir évoqué les querelles qui survenaient à chaque instant entre les maîtres-chirurgiens et les docteurs régents, c'est-à-dire entre la corporation de Saint-Côme et la Faculté, le professeur Tillaux nous a narré, nous n'irons pas jusqu'à dire qu'il nous a révélé, les origines de l'Académie de

(1) Nous sommes obligé de calculer la population des années 1899 et 1900 sur des probabilités, en adoptant l'accroissement annuel de la population de 1886 à 1891 : c'est-à-dire, pour la dernière période quinquennale renfermant une Exposition, les chiffres montrant que l'augmentation de la population, pour une période quinquennale, est d'autant plus forte qu'il y a eu une Exposition internationale.



Le Baron BOYER

(d'après une lithographie de Boilly)

chirurgie par La Peyronie, en 1731; la séparation définitive des maîtres-chirurgiens et des barbiers, prononcée par le Parlement en 1745 ; la fondation de l'Ecole pratique de chirurgie en 1750 et, trois ans plus tard, celle d'un hôpital de perfectionnement pour les études cliniques.

Mais tout cela était connu, de même que la carrière de Boyer, que Dubois (d'Amiens) retraça jadis devant l'Académie de Médecine, avec une conscience et un talent qu'il y aurait quelque présomption à vouloir dépasser. M. le professeur Tillaux, malgré ce redoutable précédent, a réussi néanmoins à nous apprendre du neuf sur un personnage qui a sa place marquée dans toutes les encyclopédies.

Voici, par exemple, une anecdote, que l'éminent chirurgien de la Charité dit tenir d'un de ses vieux maîtres, le Dr Vatel, de l'hôpital de Caen, qui avait connu Boyer :

Une grande dame du faubourg Saint-Germain le fit appeler un jour pour lui faire une saignée, et exigea que ce fût lui-même, et non l'un de ses élèves, qui se rendît auprès d'elle. Après l'opération, elle remit vingt francs au chirurgien pour honoraires ; Boyer les tendit aussitôt au garçon qui lui avait tenu la cuvette.

On a reproché à Boyer d'avoir exagéré le prix de ses services; l'anecdote que nous venons de rapporter donne un démenti à la légende.

Un autre reproche qui a été fait à Boyer et qui, selon lui, était plus justifié, est celui de s'être montré toute sa vie réfractaire aux idées nouvelles. Elle est, en effet, de Boyer cette phrase qui peut se lire en tête de son *Traité de Chirurgie* :

« La chirurgie est arrivée à un tel degré de perfection, ou peu s'en faut, qu'il n'y a plus aucune espèce de progrès à chercher ni à attendre. »

« Cet état d'esprit, ajoute le professeur Tillaux, ne s'est pas modifié un seul instant durant la vie de cet homme, qui n'accepta pas l'opération de la lithotritie, cette invention qui a illustré les noms de Leroy d'Etiolles et de Civiale, et qui est la plus grande de cette époque en chirurgie. Il faut chercher la raison de cette sorte d'obscurantisme dans l'éblouissement qui avait frappé Boyer en arrivant à Paris, durant le règne de l'Académie de Chirurgie (1734-1792), alors très florissante, et où brillaient des praticiens de haute valeur, tels que Jean-Louis Petit, son directeur, Louis, son secrétaire perpétuel, Desault, dont Boyer fut l'élève à la Charité, etc. Dès lors, il n'estimait plus qu'il pût exister de grands chirurgiens en dehors de cette confrérie, et il niait le progrès, ce qui est l'unique reproche qu'on peut lui faire. »

Que n'est-il venu au monde cinquante ans plus tard !...

La santé du Tsar.

Dans notre récent article sur la *Santé du Tsar* (Chr. méd., n° 23, p. 719), nous avions nommé, entre autres médecins du souverain russe, le Dr *Leibchirung*. On nous fait observer que le mot *Leibchirurg* signifie : *chirurgien de l'Empereur*.

Nous rectifions notre erreur avec d'autant moins d'embarras que nous l'avons commise en bonne et nombreuse compagnie.

ÉCHOS DE PARTOUT

Oscar Wilde, fils de médecin.

Oscar Wilde, dont le nom a été mêlé à un procès retentissant (1) en Angleterre, vient de mourir obscurément à Paris dans un petit hôtel de la rue des Beaux-Arts. Il était le fils — et c'est à ce titre seulement que nous signalons sa disparition — de Sir William Wilde, médecin distingué doublé d'un homme de lettres et d'un archéologue.

Comment Oscar Wilde s'est converti.

La conversion de M. Oscar Wilde au catholicisme a beaucoup étonné les amis de cet écrivain.

Voici dans quelles circonstances cette conversion aurait eu lieu :

Se trouvant malade, il y a un mois de cela, M. Oscar Wilde, raconte-t-on, fit appeler un médecin qui se rendit à son chevet et le soigna.

Ce docteur, apprenant à qui il avait affaire, demanda à M. Oscar Wilde s'il ne *se repentait pas*. Et comme le poète s'étonnait, le docteur lui dit : « Ne vous êtes-vous jamais confessé ? »

M. Oscar Wilde déclara alors qu'il n'était pas catholique.

Depuis ce moment, le docteur, qui est très pieux, n'eut qu'une idée, convertir M. Oscar Wilde. Tout en le soignant, il lui parlait des consolations de la religion ; il lui faisait entrevoir la paix de l'âme après la confession...

Le docteur fut si éloquent qu'il persuada à M. Oscar Wilde d'appeler un prêtre ; celui-ci vint et fut écouté...

Au moment où il reçut le baptême, M. Oscar Wilde avait toute sa connaissance, mais on le savait et il se savait perdu.

(*L'Echo de Paris.*)

La santé de M. Rostand.

Les gens pratiques se moquent des rêves poétiques. Eh bien, le voyage de M. Rostand démontre que les poètes atteignent des réalités jusqu'alors refusées au commun des mortels. Ils ont la primeur des progrès. Jamais encore nul n'avait mis moins de 14 à 15 heures entre Paris et Cambo. En se servant du Sud-Express et d'un train spécial, M. Rostand est arrivé en 10 heures. Parti à 12 h. 18 du quai d'Orsay, il était à 10 h. 25 du matin à Cambo.

En descendant du train, M. E. Rostand nous a paru très peu fatigué de son voyage. D'une façon plus qu'alerte, il enjambait les rails, le quai, très heureux, cela était manifeste, de retrouver son docteur, M. le professeur Grancher, descendu à sa rencontre.

Etchegorria, la résidence de M. Rostand, a été une des premières villas modernes construites à Cambo depuis huit ans. Ses dispositions rappellent gracieusement l'architecture basque. A l'intérieur, rien ne laisse à désirer : le goût et le confort remplacent le luxe fatigué de la banale « villa à louer ».

(*L'Avenir de Cambo-les-Bains, et Biarritz-thermal.*)

(1) Sur l'affaire Oscar Wilde cf. le très intéressant travail de M. Raffalovich, paru dans les *Archives d'Anthropologie criminelle* du savant professeur Lacassagne, année 1895, p. 445-476.

La santé des artistes : Yvette Guilbert.

Veut-on savoir comment la *Neue Freie Presse*, c'est-à-dire un des plus grands journaux de Vienne, annonce le rétablissement d'une de nos divettes acclamées : on verra que le télégramme — car la *Freie Presse* ne reproduit qu'une dépêche — n'aurait guère plus d'ampleur, s'il s'agissait d'une archiduchesse, et, quand on est Français, cela fait toujours plaisir...

« On nous annonce de Berlin qu'Yvette Guilbert quitte demain cette ville après y avoir suivi pendant quelques semaines le traitement du docteur Israel. Les efforts du chirurgien Berlinois ont eu le meilleur effet sur l'état de l'artiste, et le bruit répandu dans les journaux qu'une opération serait nécessaire est dénué de fondement. Yvette Guilbert se réjouit au contraire d'être autorisée par le docteur à reparaître sur la scène. D'ailleurs, elle se propose de revenir à Berlin en janvier prochain pour consulter de nouveau le professeur Israel. »

(*La Paix.*)

Mort de l'inventeur du corset orthopédique : Sayre.

Le 21 septembre dernier est mort à New-York, à l'âge de quatre-vingt-un ans, M. Lewis-Albert Sayre. Sayre était surtout connu par sa méthode de traitement du mal de Pott, méthode la meilleure encore aujourd'hui, et par divers appareils orthopédiques qui portent son nom. Ses traités : *On orthopædic surgery and diseases of the joints*, et *Spinal diseases and curvature and its treatment by suspension,* parus en 1876 et 1877, comptent parmi les meilleurs ouvrages de chirurgie orthopédique.

(*Journal de Médecine de Bordeaux.*)

Tombeaux historiques.

On a commencé, le 17 août, des fouilles intéressantes sous le chœur de la cathédrale de Spire.

On a trouvé, près du monument de Rodolphe de Habsbourg, à 80 centimètres de profondeur, un tombeau contenant un cercueil de plomb, tout simple. Le mort avait le visage tourné vers l'est. Les os étaient abîmés par l'action du plomb, mais la tête était à peu près intacte. Le corps était enveloppé dans un suaire de soie brodé d'or. Il était vêtu d'une tunique, de braies et de bottines. Il portait un diadème et des éperons. On pense avoir affaire aux cendres de l'empereur Conrad II.

Dans un second tombeau, qui, d'après des documents, devait être celui d'Adolphe de Nassau, on a trouvé seulement quelques débris. On a ouvert encore quelques tombes. La plus importante se trouve près de celle de Conrad II. On y a trouvé les restes fort abîmés d'un corps qui portait une couronne de cuivre. Les mains étaient gantées. La droite tenait le globe impérial, qui est en bois recouvert de cuivre, et surmonté d'une croix. Aucune inscription, aucun ornement ne caractérise ce tombeau. On ne doute pas, cependant, qu'il ne soit celui de l'empereur Henri III.

On a enfin ouvert la tombe de l'impératrice Berthe, femme de Henri IV ; mais on n'y a trouvé ni couronne, ni ornements impériaux. Le corps ne consiste plus qu'en quelques débris d'ossements.

(*La Gazette du médecin.*)

Le cœur de lord Byron.

Lorsque Missolonghi fut prise, en 1823, par les Turcs, l'église de Saint-Spiridion, où était une urne contenant le cœur de lord Byron, fut détruite de fond en comble et l'urne ensevelie dans les décombres.

On s'occupe maintenant de reconstruire l'église et de rechercher dans les ruines le cœur du poète.

(*La Paix.*)

Les restes de Leopardi.

L'exhumation des restes mortels du célèbre poète Leopardi vient d'avoir lieu à Naples. Des caveaux de l'église de San Vitale à Fuorigrotta, les restes ont été transportés dans l'intérieur de l'église.

Le cercueil, tout vermoulu, renfermait quelques ossements mélangés et de la poussière.

Quelques discours ont été prononcés.

Puis les cendres de Leopardi ont été mises dans une bière scellée, qui a été confiée au curé pour être conservée dans la sacristie jusqu'au moment où sera terminée la crypte où elle doit être placée définitivement.

(*La Lanterne.*)

Les fumeries d'opium à Paris.

Une affaire oubliée. Elle fit pourtant grand bruit, l'hiver dernier.

On se rappelle qu'un beau soir, le chef de la Sûreté fit irruption dans une fumerie d'opium installée en plein Paris. A la suite de cette visite, une instruction fut ouverte, et M. le juge de Valles, qui en fut chargé, inculpa une dame Assim, veuve d'un Chinois, ainsi qu'un pharmacien qui lui avait vendu cet opium.

Le parquet relevait le délit de vente de substances vénéneuses.

Tout en procédant en fait à son enquête judiciaire, M. de Valles se préoccupa du point de savoir si l'opium, qui fait les délices des fumeurs orientaux, est bien le même opium qui se vend en pharmacie.

Une des raisons de douter était celle-ci : les lois qui régissent le Codex sont de la fin de Louis-Philippe, et les tableaux énumérant les toxiques, parmi lesquels figure l'opium, avaient été établis à la même époque. Or, la guerre de Chine étant de 1860, la passion de fumer l'opium n'était guère connue avant cette date.

Très perplexe, M. le juge de Valles commit un expert, M. le professeur Pouchet, de la Faculté de médecine, et il lui confia le soin de se prononcer sur cette très curieuse question.

L'expertise fut longue, si longue même qu'on apprit, quand elle fut terminée, que la veuve du Chinois, la dame Assim, venait de trépasser. Néanmoins, le point de droit qui était à trancher subsistait toujours, puisqu'il intéresse aujourd'hui le complice, c'est-à-dire le pharmacien qui a vendu le toxique. Or, l'expert a conclu d'une façon très catégorique que l'opium médical n'est pas l'opium qui se fume en Orient.

Adieu donc le procès correctionnel et ses sensationnels débats !

(*La Paix.*)

Traumatismes bienfaisants.

M. Jean Carrère, envoyé par le *Matin* en Afrique australe pour y suivre les opérations militaires, signale dans une de ses intéressan-

tes correspondances deux cas où des traumatismes violents, occasionnés par des éclats d'obus, avaient produit une influence salutaire sur des maladies antérieures. Le colonel Long reçut un éclat d'obus dans la région du foie; il faillit en mourir. Le colonel Long avait une maladie de foie; l'obus l'a guéri complètement, et il a repris son appétit de vingt ans.

Le capitaine Un Tell était à Spion-Kop. Le soleil, la chaleur, l'ardeur de la lutte et peut-être aussi la douleur de la défaite, avaient tellement frappé sur son cerveau, qu'il devint complètement fou. On l'emporta au Cap, d'où, avec bien des soins, il fut amené sur un transport en partance pour Londres. Deux soldats le surveillaient continuellement. Le pauvre capitaine errait nuit et jour sur le pont, les yeux fixes, toujours suivi de deux hommes. Un soir — était-ce qu'il faisait nuit ou que la surveillance était distraite ? — il monta les escaliers donnant sur la cabine du capitaine, et heurta violemment sa tête contre un barreau de fer. On accourut, les soldats inquiets le relevèrent. Le capitaine revint à lui après un moment. Alors, ahuri, il ouvrit de grands yeux, regarda tout alentour, en cherchant ses compagnons d'armes :

« Mais où suis-je ? dit-il. Est-ce qu'on m'a fait prisonnier ?... » On voulut le lier; peine inutile, il se releva tout seul et se mit à pleurer à chaudes larmes. Il était guéri (1).

(*Progrès médical.*)

Originaux de la médecine.

Un professeur de physiologie à l'Université d'Ithaque, aux Etats-Unis, a adressé une lettre à ses élèves ainsi qu'aux anciens étudiants de cette Académie, les priant de stipuler dans leur testament qu'après leur mort leur cerveau serait soumis à des expériences scientifiques.

Il a déjà reçu un grand nombre d'adhésions.

Ce professeur original n'a voulu se payer la tête de ses élèves qu'après leur mort.

(*La Paix.*)

Les médecins conférenciers.

M. le Dr Poirier a fait récemment une conférence sur *Pasteur médecin.* Elle a eu lieu rue Véronèse, 41.

Les médecins agriculteurs.

Citons le volume récemment paru : *Aux champs ! De l'utilité qu'il y aurait à retenir aux travaux agricoles l'enfance et la jeunesse*, par M. le Dr Albert Miquet.

(*Gazette médicale de Paris.*)

Les médecins inventeurs.

Un docteur en médecine, frappé de l'inconvénient que présentaient pour les malades les bains pris dans les baignoires par suite du manque d'exercice, a fait breveter plusieurs systèmes relatifs aux bains et à l'hydrothérapie. Le bateau balnéaire, bateau à hélice, contenait en son centre une piscine et était muni de vannes qui, ouvertes brusquement à volonté, mettaient celles-ci en communication avec la rivière ou le fleuve sur lequel naviguait le bateau. Il

(1) Ne pas oublier que J. Carrère est des bords de la Garonne, à moins qu'il ne soit des environs de Marseille.

en résultait des remous et des vagues, donnant l'illusion de la mer et procurant aux baigneurs une agitation salutaire.

Citons encore :

La voiture-bain-douche, roulant sur des terrains accidentés et contenant des baignoires et tubes doucheurs ; le manège vélocipédique à douches, analogue aux manèges de vélocipèdes que l'on voit dans les foires, et dans lesquels les amateurs recevaient, pendant qu'ils se livraient à un exercice salutaire, des douches bienfaisantes. (*La Revue* et *Revue des Revues.*)

Médecins législateurs.

La semaine dernière, M. le Dr Combes, ancien ministre de l'instruction publique, a déposé sur le bureau du Sénat une proposition de loi ayant pour objet de modifier l'article 11 de la loi du 10 août 1871, en ce qui concerne l'incompatibilité appliquée aux médecins de l'Assistance publique.

— Lundi dernier, M. le Dr Chassaing a déposé sur le bureau de la Chambre des Députés une proposition de loi tendant à la modification des cadres du Corps de santé militaire.

(*Journal de Médecine de Bordeaux.*)

Les médecins au dîner Alexandre Dumas.

Réunion récente des plus intimes au restaurant Marguery, où avait lieu le dîner Alexandre Dumas. A ce dîner, toujours très suivi, il y avait entre autres : M. le Dr d'Arsonval, M. le Dr Landolt, M. le Dr Ménière, M. le Pr Ch. Bouchard.

(*Gaz. Méd. de Paris.*)

Les médecins au banquet de la *Prune*.

Mgr Lanusse, aumônier de l'Ecole militaire de Saint-Cyr, a présidé, le 11 décembre, un dîner fondé par les originaires du Lot-et-Garonne et qui est dénommé : *La Prune*.

Au cours de ce dîner, les convives ont eu une agréable surprise ; ils ont reçu en cadeau un petit livre intitulé : *Las Dinnas de la Pruno ;* cet ouvrage contient des portraits d'originaires du Lot-et-Garonne, devenus célèbres, et aussi des poésies en langage d'Agen.

De qui sont ces poèmes ?

Une indiscrétion nous permet de dire qu'ils sont l'œuvre de M. le Dr Laborde, Directeur des travaux de physiologie à la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie de médecine.

Le Dr Laborde, qui est un anti-alcoolique fervent, trouve qu'il vaut mieux faire des vers que... d'aller au café.

(*Echo de Paris.*)

Le médecin Double.

La baronne Double, veuve du grand collectionneur et bibliophile, et belle-mère de la femme de lettres qui, sous le pseudonyme d'Etincelle, publia des chroniques célèbres, vient de mourir. La baronne Double avait épousé, vers 1842, le baron Léopold Double, fils du membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine, qui s'honora en refusant la pairie que lui offrait Louis-Philippe, sous la condition qu'il n'exercerait plus la médecine.

(*Gazette médicale de Paris.*)

Noms de médecins donnés à des rues de Paris.

Nous avions déjà annoncé que le Conseil municipal se disposait à honorer la mémoire de Bouchut en donnant son nom à une rue. Il vient de réaliser ce projet en donnant le nom de Bouchut à une rue avoisinant l'hôpital des Enfants-Malades. Une autre rue portera le nom de Parrot. Enfin la rue Orfila, déjà baptisée, se trouve prolongée.

(*Gazette des Hôpitaux.*)

Maires et médecins.

Décidément, le vent est à la médecine. Le docteur Augagneur est maire de Lyon, le docteur Flaissières, maire de Marseille, le docteur Lande, maire de Bordeaux, le docteur Robillard, maire du Creuzot, le docteur Chevillon, maire d'Allauch, le docteur Crouzet, maire de Nîmes, le docteur Clada, maire de Soukaras, le docteur Raugé, maire de Challes, etc., etc. (*Marseille médical.*)

La médecine au théâtre.

Au théâtre Antoine, dans *Sur la foi des Etoiles*, drame en trois actes, de M. Gabriel Trarieux, Grand donne au personnage d'un docteur des Charentes, ami de la maison, une note très personnelle.

(*Gazette médicale de Paris.*)

Médecine et Art vétérinaire.

Les « bassets », ces chiens aux pattes torses et au corps allongé, sont-ils des « achondroplasiques » ?

M. Pierre Marie, dans un travail sur « l'achondroplasie dans l'adolescence et l'âge adulte », discute cette question à propos de la transmissibilité héréditaire possible de ce vice de développement.

Il n'est pas douteux qu'il y ait de grandes analogies entre le basset et l'achondroplasique. Ce sont les mêmes membres tordus et raccourcis, c'est la même disproportion entre les dimensions du tronc et celle des membres.

Mais là, d'après M. Marie, s'arrêtent les analogies. On ne retrouve pas chez les bassets l'augmentation de volume du crâne, la macrocéphalie propre aux achondroplasiques, non plus que leur inaptitude relative à remplir les fonctions sociales. Les bassets ont, en effet, un crâne normal et sont très propres à s'acquitter de leur métier de chiens courants.

En un mot, dit M. Marie, les bassets, du fait de la bizarrerie de leur aspect, sont des êtres parfaitement normaux ; les achondroplasiques, au contraire, demeurent des êtres pathologiques.

Donc, malgré leur analogie de formes, les bassets ne sont pas des achondroplasiques, et les achondroplasiques ne sont pas des bassets humains.

(*Médecine moderne.*)

Féminisme médical.

Des cours universitaires pour femmes viennent d'être ouverts à Moscou. L'administration de l'Instruction publique avait prévu 200 étudiantes ; mais les demandes ont été si nombreuses qu'on a dû obtenir du ministre de porter ce chiffre à 250. Les étudiantes

sont réparties entre la Faculté des sciences physiques et mathématiques (59 étudiantes) et celle des sciences philologiques et littéraires (191 étudiantes). Les cours sont donnés par des professeurs et des privat-docent de l'Université.

(*Gazette médicale de Paris.*)

Le féminisme au Japon.

Les Japonais, qui sont en train de s'approprier toute civilisation européenne, viennent de faire un pas gigantesque dans la voie du féminisme, en instituant une Université spéciale pour femmes. La riche famille Mitsui, de Tokio, a offert un grand terrain dans cette ville, et trois citoyens ont réuni entre eux la somme de 600.000 francs environ pour construire les édifices nécessaires. Les travaux ont déjà commencé et on espère inaugurer la nouvelle Université pour femmes au printemps prochain. Les élèves ne manqueront pas, car un nombre énorme de jeunes filles de bonne famille font déjà des démarches pour être admises aux cours de l'Université, surtout de la Faculté de médecine et de l'École polytechnique, qui n'aura naturellement aucun caractère militaire et se contentera de former des ingénieurs civils.

Dans six ans, au plus tard, nous verrons arriver des jolies doctoresses japonaises à Paris compléter leurs connaissances dans nos cliniques.

(*Mém. de la Lib. franç.* et *Gazette des Hôpitaux.*)

Chronique Bibliographique

Le vade-mecum du médecin expert, par A. Lacassagne, Professeur de médecine légale à l'Université de Lyon. — 2e édition revue et augmentée. — Lyon, 1900. Storck et Cie, édit.

On connaît le but que poursuit avec tant d'esprit de suite le très distingué professeur de Lyon : remplacer l'arbitraire laissé aux experts dans leurs recherches et leurs rapports par une sorte de règlement qui leur servira de guide et les prémunira contre les omissions, les erreurs surtout.

En attendant que, comme en Allemagne, nos experts soient tenus à suivre pour leurs recherches un ordre invariable pour chaque cas particulier, le Pr Lacassagne leur fournit un guide très pratique, indiquant tous les points sur lesquels il y a lieu, dans chaque nature d'expertise, de porter plus spécialement son attention.

L'ouvrage du professeur Lacassagne, ainsi que l'a proclamé avant nous avec tant d'autorité le docteur Morache, est rigoureusement indispensable aussi bien aux médecins experts qu'aux magistrats du parquet et de l'instruction.

C'est bien, ainsi que l'indique son titre, *le vade-mecum du médecin expert*. Ajoutons, pour les amateurs de beaux livres, que celui-ci est édité avec tout le soin qu'apporte d'ordinaire dans ses productions l'habile et actif éditeur de Lyon, M. Storck.

Le Cancer et son parasite : action thérapeutique des produits solubles du champignon, par M. Bra. — Brochure grand in-8o de

130 pages, illustrée de 28 figures. Prix : 5 fr. Société d'éditions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois, Paris.

Dans une série de communications (*Société de Biologie*, 12 novembre 1898, *Presse médicale*, 22 février 1899, *Académie des Sciences*, 10 juillet 1899, *Congrès de Lille*, 1899), le Dr Bra a annoncé que, dans les cas de tumeurs cancéreuses, il avait trouvé et isolé en cultures pures du sang et des tissus pathologiques un organisme appartenant à la classe des champignons inférieurs et dont l'isolement est pratiquement possible dans la majorité des cas. Aujourd'hui, dans cette monographie, il expose l'état actuel de ses recherches, les résultats acquis, les idées générales et les notions qui, déjà, s'en dégagent au point de vue de la prophylaxie et du traitement.

Après un chapitre consacré à un essai de classification, l'auteur étudie sur des données nouvelles, basées sur des expériences personnelles de laboratoire, la greffe cancéreuse, le traumatisme dans l'étiologie du cancer, l'hérédité, la contagion, l'influence du terrain, le pronostic des tumeurs basé sur la recherche du glycogène, les métastases, la récidive, la coloration des téguments, l'odeur de l'ichor cancéreux, la cachexie, etc.

Deux chapitres sont ensuite consacrés à la prophylaxie basée sur la nature mycosique du cancer et au traitement. Dans ce dernier chapitre, Bra, après avoir signalé l'action thérapeutique d'une substance, la Nectrianine, retirée par lui et Chaussé du *Nectria Ditissima*, champignon parasite du chancre ou cancer des arbres, substance expérimentée par Mongour et Gentés dans les hôpitaux de Bordeaux, aboutit à cette conclusion que les produits solubles du champignon parasite du cancer humain ont un pouvoir vaccinal qu'il sera possible d'utiliser après les opérations chirurgicales, pour prévenir les récidives, et qu'ils exercent une action atténuatrice sur les douleurs, les hémorragies, la suppuration du cancer et, dans quelques cas, une action curative.

Récits de la vie médicale, par le Dr H. Tondeur. — Un volume in-18 de 200 pages. Prix : 3 fr. Société d'éditions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois, Paris.

Dans une série de vingt-huit récits l'auteur, un praticien, peint quelques situations d'une poignante originalité, tirées de la vie médicale, prises sur le vif, en des pages écrites avec sensibilité, d'où se dégage parfois une philosophie mélancolique et rêveuse.

Ces récits sans prétention seront lus avec plaisir non seulement par les médecins, pour qui ils ont été plus spécialement écrits, mais par tous ceux qui prennent intérêt aux scènes d'un réalisme vrai, ou comique, ou émouvant et pathétique, telles que celles qui parsèment la vie médicale.

Comment on défend ses poumons (Lutte contre les Maladies de Poitrine), par le Dr Henry Labonne. — Une brochure in-8°, 1 franc. Paris, l'*Edition médicale française*, 29, rue de Seine.

Sous ce titre peu banal, le Dr Henry Labonne vient de publier une brochure que nous voudrions voir dans toutes les familles. On y verra condensés en quelques lignes, l'hygiène, les exercices permis ou défendus, le diagnostic, le traitement hygiénique, les rares médicaments efficaces, l'alimentation, etc., etc. Le Dr Henry Labonne a

su ne conseiller que des moyens que le plus pauvre habitant des campagnes peut trouver sous la main.

Les Grandes Guérisons de Lourdes, par le Dr Boissarie, avec une préface de Mgr Méric. Edition illustrée de 140 similigravures dans le texte et de 24 gravures hors texte sur papier couché. Prix : 10 fr., *franco* en gare, 10 fr. 60. (Librairie Douniol, 29, rue de Tournon, Paris.)

L'ouvrage, édité avec luxe, dont il nous faut donner en quelques lignes le substratum, — toujours faute de place, — comporterait plus qu'une analyse banale, une étude sérieuse et critique. Il est écrit, nous n'en voulons point douter, par un homme de bonne foi, un confrère d'un charmant commerce par surcroît, que nous avons le plaisir de connaître depuis de longues années, un ancien interne des hôpitaux de Paris, le Dr G. Boissarie.

Le Dr Boissarie a l'honneur, l'honneur redoutable, de diriger le « bureau des constatations » de Lourdes. C'est lui qui est chargé de contrôler, au nom de la science, les miracles qu'opère de temps à autre la Divinité.

Comment concilier nos idées touchant la nature physique, chimique et biologique de l'être vivant avec l'intervention du surnaturel ? Nous ne devons même pas nous en préoccuper. Il faut croire ou ne pas croire, s'incliner ou se révolter.

Le miracle est-il un fait certain (1) ? Assurément oui, s'il faut en croire ceux qui en ont été les témoins. Peut-on l'expliquer par l'influence de l'imagination, par la suggestion, pour employer le mot à la mode ? Le Dr Boissarie s'élève avec force contre cette interprétation, et il a dans son préfacier, Mgr Méric, un auxiliaire puissant : « Le malade, écrit Mgr Méric, ne subit aucune influence magnétique ou hypnotique, aucune passe transversale ou longitudinale..., il n'abdique ni son intelligence ni sa volonté entre les mains d'un magnétiseur ; il ne se livre pas à quelques forces naturelles mal définies, captées par un homme avisé qui veut produire des effets merveilleux... il est dégagé de toute influence humaine et terrestre; il est seul, plein de résignation et d'espérance, en présence de Celui qui peut le guérir. »

Au reste, les hypnotiseurs les plus habiles se sont-ils jamais flattés d'avoir réussi à guérir une lésion organique ? Demandez la réponse au Dr Bernheim (2), un des plus autorisés en la matière : « La suggestion ne s'adresse pas directement à la lésion, écrit le savant médecin de Nancy, mais au trouble fonctionnel ; elle peut, en tant que l'état organique le permet, calmer la douleur, restaurer le sommeil et l'appétit, augmenter la force motrice, rétablir la sensibilité et le mouvement perdus, supprimer les spasmes, les crampes, l'angoisse nerveuse, régulariser les fonctions diverses. Les agents thérapeutiques de la matière médicale n'ont pas d'ailleurs, plus que la suggestion, une action spécifique contre la lésion... La suggestion

(1) Cf. les ouvrages suivants sur cette question controversée : *Le naturel et le surnaturel dans le miracle*, par Louis Cloudal, in-16 de 82 p. *Bureau de la Revue des aspirations religieuses et morales*, Paris ; *Qu'est-ce que le miracle ?* Analyse de sa notion, ses éléments, par l'abbé E. Coste, Collection Barral ; *Le surnaturel et la science, le miracle*, par le Dr A. Goix, broch. in-8° de 111 p. Paris, Bloud et Barral, 4, rue Madame et rue de Rennes, etc., etc.

(2) *Hypnotisme, suggestion*, etc.

ne tue pas les microbes, elle ne pétrifie pas les tubercules, elle ne cicatrise pas l'ulcère rond de l'estomac. »

La suggestion ne serait certes pas parvenue à guérir les malades dont M. Boissarie nous rapporte les surprenantes observations : des *poitrinaires* — pourquoi ne pas dire des tuberculeux ou des phtisiques ? est-ce parce qu'il s'agit d'un ouvrage de vulgarisation ? — des malades atteints de *fractures* (1) ; des *cancéreux* (le Dr Boissarie n'enregistre pas moins de dix guérisons, assurément plus que n'en ont guéri les spécifiques les plus vantés) ; — des *tumeurs blanches ;* des *coxalgies*, — et ce n'étaient pas des coxalgies hystériques ! — des *ulcères de l'estomac ;* des *affections des yeux et des oreilles* (les aveugles verront et les sourds entendront, avait depuis longtemps dit Jésus) ; — des *paralysies* remontant à trente-cinq ans ! — des *maladies nerveuses...* compliquées de lésions organiques : on a évidemment prévu toutes les objections.

Tous ces résultats sont décidément troublants et méritent examen. M. Boissarie convie d'ailleurs ses confrères à suivre les malades qui viennent s'offrir à son observation, et c'est un courage, ou plutôt une loyauté qui l'honore.

En tout cas, en admettant qu'on le discute, qu'on oppose arguments à arguments, il est dans la vraie tradition scientifique, et si nous n'avons pas, hélas ! la robustesse de sa foi, nous ne faisons aucune difficulté de reconnaître que l'Eglise a le droit d'être fière d'avoir un pareil champion, d'autant plus redoutable qu'il paraît plus sincère.

A. C.

La Chronique des rues, par Ed. Beaurepaire. — Paris, Sevin et Rey, 8, boulevard des Italiens. Paris, 1900.

Ce livre est le premier d'une série que viennent d'entreprendre les intelligents et avisés éditeurs Sevin et Rey. Il est dû à la plume de M. Beaurepaire — un érudit du genre aimable — qui connaît son vieux Paris comme un enfant de la Cité et qui nous guide dans le dédale de ses rues en nous contant très agréablement l'histoire des maisons disparues ou à disparaître, sachant deci delà évoquer une anecdote plaisante, un souvenir historique ou un détail archéologique, qui nous font aimer davantage ce passé que des vandales impitoyables veulent à tout jamais détruire.

Comme M. Lenôtre, M. Beaurepaire excelle à reconstituer un milieu ; il a peut-être moins d'ingéniosité, il se laisse moins entraîner par son imagination que le brillant et talentueux auteur du *Paris révolutionnaire ;* mais il n'en est pas moins renseigné et moins sûr de sa documentation. Ce sont deux noms à associer dans une gratitude commune pour le plaisir qu'ils savent nous procurer.

A. C.

Maîtresse de son corps, par M. Ernest Foissac. Paris, Alph. Lemerre, éditeur, 1900.

La trop banale histoire d'une jeune fille séduite, qui ne trouve d'autre moyen de se réhabiliter que de supprimer le fruit de sa

(1) Cf. sur ce sujet la brochure dont le titre suit : *Guérison subite d'une fracture*, récit et étude scientifique par L. Van Hoestenberghe, E. Royer et A. Deschamps, docteurs en médecine ; broch. in-8° de 48 pages. Bruxelles, Lagaret, 20, rue Impériale, 1900.

faute. Louise Flaignant est d'ailleurs assez cruellement punie de l'acte criminel qu'elle vient de commettre, puisque jeune, belle, riche et aimée, elle meurt à vingt ans d'une péritonite provoquée par l'opération qu'elle a subie.

Autour de la jeune fille gravitent des personnages, dont certains sont croqués d'un pinceau fort habile.

D'abord le séducteur Derrias, une sorte de gentilhomme campagnard, marié et père de quatre enfants, grand amateur de chevaux et de femmes. Le tempérament sanguin et les trop nombreuses fredaines de ce bellâtre sensuel et peu scrupuleux n'eussent pas manqué d'effrayer une mère plus intelligente que Mme Flaignant. Jamais femme de jugement sain n'eût songé à le donner comme mentor à une jeune fille quittant pour la première fois sa province.

Puis l'opérateur Lacheney, un morticole pratiquant largement la dichotomie, toujours en quête de rabatteurs, médecins ou autres, pouvant lui procurer des femmes à châtrer, des ventres à curer, des tumeurs... fœtales à enlever.

Il y a encore le Dr Riobel, un honnête homme celui-là, dont le dévouement et la droiture sont bien mal récompensés ; Benoît Larose, Gaëtan de Plinières, l'amoureux dédaigné ; Mme Letournoir, une aimable tante à héritage, et bien d'autres encore qui ne sont pas, comme on pourrait le croire, des comparses, mais bien des personnages de premier plan.

Le drame ne pèche pas par défaut d'acteurs. Il y en a une profusion.

Comme toute pièce — (après tout, pourquoi l'auteur ne tirerait-il pas parti de son œuvre au théâtre ?) — celle-ci comporte une moralité. M. Ernest Foissac la dégage lui-même dans quelques pages vibrantes. Il flétrit ces praticiens cupides et sans conscience, dont tout scrupule s'évanouit devant quelques billets bleus.

Il exalte la vie que tentent de mutiler ou de détruire les aigrefins de l'espèce de Lacheney. Par la voix d'un de ses personnages, l'honnête Dr Riobel, il dénie à la femme le droit de disposer de la vie de son enfant; il ne la reconnaît pas maîtresse de son corps : « l'avenir est à ceux qui viendront ; porter et protéger l'enfant pour « qu'il puisse à son tour devenir un homme, faire naître d'autres « enfants et perpétuer à travers d'autres formes notre propre « vie, l'améliorer, l'affiner, l'altruiser, la rendre plus utile, plus « féconde, plus heureuse, la rapprocher de la perfection, la faire « juste, la faire douce, la faire bonne, la fondre en Dieu. »

Puis, comme on charge sur le char funèbre le cercueil où repose Louise Flaignant :

« La voilà donc ! dit tout bas Riobel. Elle a été *maîtresse de son* « *corps*. Elle n'a pas été maîtresse de sa vie. »

Tout le roman est là. Au résumé, c'est une œuvre forte, ingénieuse et qui révèle un véritable tempérament d'écrivain, et nous oserons ajouter de dramaturge. Une indiscrétion nous permet de savoir que l'auteur est un médecin. Nous n'avons que plus de plaisir à constater ses brillantes qualités.

Bl. Cabanès.

Anatomie générale appliquée à la physiologie et à la médecine, par Xavier Bichat. *Première partie* : un beau volume

in-8° de 525 pages, bien imprimé. Paris, 1900, librairie G. Steinheil, rue Casimir-Delavigne, 2.

La nouvelle édition de l'œuvre de Bichat a l'avantage d'être entièrement conforme à celle de 1801. Elle mérite, par le soin qui a été apporté à son exécution, par son bon marché exceptionnel, d'être accueillie avec faveur, non seulement par les positivistes des deux mondes, mais aussi par tous ceux, d'entre les médecins et les étudiants, qui estiment avec raison qu'aucune lecture de manuels ne saurait remplacer la fréquentation directe des grands esprits auxquels la Biologie est redevable de sa constitution. Tous ceux-là, et ils sont nombreux, se réjouiront de pouvoir désormais se procurer facilement les œuvres de l'homme de génie qui, le premier, a institué l'étude des êtres vivants à l'état de science positive, distincte et autonome.

La présente édition ne peut être que la bienvenue, à l'heure où finit le siècle qui a vu la biologie positive naître et prendre un si prodigieux essor, à la veille du centenaire de la mort de Bichat, son glorieux fondateur.

Archives historiques, artistiques et littéraires; 2 volumes in-8 (1889-1891). Paris, Lemasle, 3, quai Malaquais, 3.

Ce recueil, complet en deux volumes, a cessé de paraître, au grand regret de tous les érudits et de tous ceux qui aiment à se réfugier dans le passé pour se consoler du présent.

C'est un ensemble de documents qui offre un très grand intérêt pour les historiens, les archéologues, les numismates, voire les occultistes.

On y trouvera notamment des fragments inédits de la Correspondance de Bussy-Rabutin ; des révélations croustilleuses et *authentiques* sur le fameux Parc-aux-Cerfs et sur les maîtresses de Louis XV, justement surnommé le *Bien Aimé* ; des détails de mœurs les plus piquants; et quantité de renseignements biographiques et bibliographiques sur des personnages qui ne figurent dans aucun des dictionnaires les plus fréquemment consultés.

Mémoires du duc de Rovigo, pour servir à l'Histoire de Napoléon, édition refondue et annotée par Désiré Lacroix, ancien attaché à la commission de la *Correspondance de Napoléon 1er*. 5 volumes in-18 de 500 pages. 3 fr. 50. Garnier frères, 6, rue des Saints-Pères, Paris.

Les *Mémoires du duc de Rovigo* ont paru pour la première fois en 1828, en huit volumes in-8°. Cette publication fut accueillie à son origine avec beaucoup de curiosité et l'édition s'épuisa vite.

On fit une seconde édition en 1829, également en huit volumes, mais avec des notes explicatives.

C'est cette seconde édition qui a été refondue en cinq volumes, mais sans en altérer le texte original et sans supprimer un seul mot. Au contraire, elle a été augmentée d'un très grand nombre de notes, soit pour bien fixer des dates oubliées, soit pour rappeler des faits que l'auteur se contente de citer seulement sans en donner l'explication. Les *Mémoires du duc de Rovigo*, c'est pour ainsi dire l'histoire au jour le jour des gloires, mais aussi des catastrophes du Consulat et de l'Empire : Napoléon est là avec ses grandeurs et aussi avec ses faiblesses.

Une fille adoptive de Napoléon: **Stéphanie de Beauharnais,** *grande-duchesse de Bade* (1788-1860), par JOSEPH TURQUAN. Librairie illustrée, 8, rue Saint-Joseph, à Paris. (1 vol. in-16, 3 fr. 50.)

Singulière destinée que celle de cette princesse! Abandonnée de ses parents, recueillie par la charité d'une Anglaise, la petite Stéphanie fut, par les soins du Premier Consul, mise en pension chez Mme Campan. L'Empereur l'adopta et la maria au prince Charles de Bade. Mais elle refusa obstinément de recevoir son mari dans sa chambre, et cela au moment où Napoléon avait justement un caprice amoureux pour elle. C'est là un épisode bien piquant de la vie de cour sous l'Empire.

Un épisode non moins curieux de ce livre est l'histoire de Gaspard Hauser, ce mystérieux *Masque de Fer* moderne, pour lequel se passionna toute l'Allemagne, et qui n'était autre que le fils de Stéphanie, à en croire cette princesse, fils cru mort en 1812, mais qui lui aurait été enlevé et auquel on aurait substitué, dans son berceau, un enfant mort.

Ce volume contient un autre portrait de femme, celui de la *Duchesse de Chevreuse, dame du palais de l'impératrice Joséphine*. Originale comme pas une, la duchesse de Chevreuse est une des figures les plus singulières de la cour impériale, tant par ses « impertinences » envers Napoléon et la lutte à coups d'épingles qu'elle entama contre lui aux Tuileries même, que par son rang de reine du faubourg Saint-Germain, qu'elle voulait conserver tout en étant aux gages de l'Empereur.

Maîtresses de Rois, par PAUL TÉNARG. Librairie Chamuel, 1900.

Cette œuvre, à la fois profonde et vive, retrouvera certainement à la lecture le succès qu'elle obtint naguère à la scène, au Théâtre Maguéra.

La Carmagnole bourgeoise, par L. MÊME. Chamuel, éditeur.

Une fouettée d'orties, telle que nos politiciens n'en pouvaient recevoir de plus piquante. Jamais la gouaillerie parisienne ne s'était exercée sur leur échine avec une verve plus féroce. A lire notamment le *Coucou*, les *Oies du capital*, le *Congrès bachicole, Cuirassiers civils* et l'étonnant *Président Jacquemart*. Tout le volume est, au reste, d'une aimable rosserie.

En Norwège, par le Dr Th. CARADEC. Librairie Per Lamm, rue de Lille.

Voici un ouvrage, écrit d'une plume singulièrement alerte, par un de nos plus aimables et érudits vulgarisateurs, M. le Dr Caradec. Ce livre sera un guide précieux pour ceux qui iront en Norwège, et quant aux pusillanimes qui préfèrent voyager au coin de leur feu, il leur donnera une impression très vivante, très colorée du pays.

Successivement se déroulent sous nos yeux : Bergen, avec son musée hanséatique si curieux ; Molde, la Nice norwégienne ; Trondjhem, sa merveilleuse cathédrale et son poétique cimetière ; la grotte impressionnante du Torghattem ; la fraîche Tromsœ ; la grandiose Hammerfest ; l'imposant Cap Nord... Puis ce sont des visions colorées de soleils de minuit, de fjords constellés de pierreries, de mers nuancées, de glaciers sertis d'ors... En somme, un éblouissement féerique de descriptions, rehaussées par de nombreuses et très artistiques reproductions photographiques.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Note sur l'étiologie, le diagnostic et le traitement de quelques formes cliniques de la malaria, par le Dr A. Poskin. Bruxelles, imprimerie A. Lesigne, 23, rue de la Charité, 1900.

Les fractures de la trachée dans la strangulation par les mains, par le Dr Etienne Martin. Lyon, A. Storck et Cie, Imprimerie, 8, rue de la Méditerranée, 1900.

Uriage, par A. Doyon, associé national de l'Académie de médecine, (publié dans le *Bulletin Médical*). Paris, imprimerie typographique Jean Gainche, 15, rue de Verneuil, 1900.

Etude sur les illusions du temps dans les rêves du sommeil normal, par Justine Tobolowska. Paris, G. Carré et Naud, 3, rue Racine, 1900.

De l'empalement, par le Dr H. Ecochard. Lyon, Storck, 1899.

Essai sur l'historique et le développement de la médecine légale, par le Dr Ch. Masson. Lyon, Chanoine, 1884.

Mémoires du Duc de Rovigo, pour servir à l'histoire de l'Empereur Napoléon, par Désiré Lacroix (tome Ier). Paris, Garnier frères, 6, rue des Saints-Pères, 1900.

L'assassinat du Président Carnot, par A. Lacassagne. Lyon, A. Storck, éditeur, 78, rue de l'Hôtel-de-Ville ; Paris, G. Masson, éditeur, 120, boulevard Saint-Germain, 1894.

Une fille adoptive de Napoléon : Stéphanie de Beauharnais, grande-duchesse de Bade (1788-1860), par Joseph Turquan. Paris, Montgredien et Cie, Librairie illustrée, 8, rue Saint-Joseph.

Les amoureux de la douleur, par le Dr P. Dheur. Paris, Société d'éditions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois, 1900.

Récits de la vie médicale, par H. Tondeur. Paris, Société d'éditions littéraires, 4, rue Antoine-Dubois, 1900.

Les œuvres de Pierre-François-Bénézet Pamard, chirurgien et oculiste (1728-1793), éditées pour la première fois d'après ses manuscrits par son arrière-petit-fils, le Dr Alfred Pamard et le Dr P. Pansier. Paris, Masson et Cie, 120, boulevard Saint-Germain, 1900.

La théorie palæo-égyptienne de la circulation dans ses rapports avec la théorie du pneuma, par M. P. Garnault. Extrait des comptes rendus des séances de la Société de biologie (séance du 10 novembre 1900).

Traitement non sanglant des luxations congénitales de la hanche, par A. Lauvinerie, docteur en médecine de l'Université de Paris. Paris, A. Maloine, 23, 25, rue de l'Ecole-de-Médecine, 1901.

Les grandes guérisons de Lourdes, par le docteur Boissarie. Paris, librairie Ch. Douniol, 29, rue de Tournon, 1900.

La cuisine rationnelle, par le docteur Ern. Nyssens. Paris, publications végétariennes, J. Morand, 13, rue Froissart ; La réforme alimentaire, E. Nyssens, 126, rue de la Loi, à Bruxelles, 1900.

Rabelais médecin, conférence par M. le Dr F. Brémond (président du Syndicat de la presse scientifique). Paris, secrétariat de l'Association, hôtel des Sociétés savantes, 28, rue Serpente.

Charles Delstanche (1840-1900), par les Drs L. Rousseaux, V. Delsaux, et C. Hennebert. Bruxelles, Ch. Bulens, 75, rue Terre-Neuve, 1900.

Comment on défend ses cheveux, par le Dr Henri Labonne. Paris, l'Edition médicale française, 29, rue de Seine, 1900.

Notice sur l'histoire de l'art dentaire, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par L. Lemerle, professeur à l'Ecole dentaire de Paris. Paris, bureaux de l'Odontologie, 45, rue de la Tour d'Auvergne, 1900.

Caries dentaires multiples, par le Dr Henri Roché. Bar-le-Duc, imprimerie Comte-Jacquet, Facdouel, 1900.

Der von Michel Angelo Buonarroti eigenhändig geschriebene Augentractat (xvi Jahrhundert) herausgegeben von Dr A. M. Berger. München, 1897, Druck von Knorr et Hirth. G. m. B. H. (*Sera analysé.*)

Die ophtalmologie (liber de oculo) *des Petrus Hispanus*, von Dr med. A. M. Berger. München, Verlag von J. P. Lehman, 1899. (*Sera analysé.*)

Mémoires d'un prisonnier pendant 35 ans à la Bastille, à Vincennes, à Charenton et à Bicêtre (Henri Masers de Latude); nouvelle édition avec gravures, publiée et annotée par Georges Bertin. Paris. Librairie historique et militaire Henri Vivien, 51, rue Blanche, 1900.

Les derniers Valois, par le marquis de Belleval, 3e mille. Librairie Vivien, 1900.

Souvenirs contemporains (le comte de Chambord, Napoléon III, etc.), par le marquis de Belleval. Paris, Vivien, 1900.

Les grandes Dames pendant la Révolution et sous l'Empire, par le comte Fleury. Paris, Vivien, 1900.

La philosophie de la longévité, par Jean Finot. Paris, Reinwald, 1900. (*Sera analysé.*)

Le bandage anglais (Histoire et description), par Henri Wickham, chirurgien herniaire, etc. Paris, O. Doin, 1900.

Sous le Microscope, par Aclocque. Abbeville, C. Paillart, imprimeur-éditeur. (*Sera analysé.*)

La prélature de Léon XIII (d'après sa correspondance inédite), par Boyer d'Agen. Paris, Société française d'éditions d'art, 9 et 11, rue Saint-Benoît. (*Sera analysé.*)

La santé aux colonies, par Paul d'Enjoy. Paris, Société d'éditions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois, 1901.

Essai sur l'historique et le développement de la médecine légale, par le docteur Ch. Masson. Lyon, imprimerie Chanoine, 10, place de la Charité, 1884.

Le miracle, par le docteur A. Goix. Paris, librairie Bloud et Barral, 4, rue Madame. (*Sera analysé.*)

Le paludisme à Paris, par le docteur Manuel Vicente. Paris, Société d'éditions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois, 1901.

Etude historique sur la thérapeutique dentaire, par le Dr M. Roy. Publication de l'*Odontologie*, 1900.

L'Evolution de l'art dentaire en France, par le Dr Maurice Roy. Publication de l'*Odontologie*, 1899.

La Profession médicale, ses devoirs, ses droits, par G. Morache. F. Alcan, éditeur, 1901. (*Sera analysé.*)

Pasteur entrevu dans l'image, par Ev.-Ch. Gaudot. Besançon, Jacquin, 1895.

Dey d'Alger? légende fin de siècle, par E.-Ch. Gaudot. Paris, Imprimerie de la « Vérité », 15, rue de Valois.

De la cystite pseudo-membraneuse, par le Dr Gustave Mézard. Paris, Jules Rousset, 36, rue Serpente, 1900.

Ophtalmoplégie transitoire et incomplète dans le cours du diabète, par le Dr Golesceano.

A travers l'Histoire naturelle, bêtes curieuses et plantes étranges, par Henri Coupin, docteur ès sciences. Tours, maison Alfred Mame et fils. (*Sera analysé.*)

CORRESPONDANCE

Comment se documentait Flaubert.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Puisque nous en sommes encore à Flaubert, ce dont personne ne se plaindra, laissez-moi vous conter une heure de sa vie, avec une petite anecdote médicale assurément inédite. J'espère intéresser vos lecteurs et les reposer un peu des longues et savantes discussions qu'ils viennent de lire dans la *Chronique médicale* à propos de sa maladie et de sa mort.

Flaubert a décrit, dans *l'Education sentimentale,* en quelques lignes très saisissantes, la maladie du petit Arnoux, atteint de laryngite croupale. Il était trop consciencieux pour ne pas s'être documenté *de visu.* Mais où et comment ? Je vais vous le dire.

En 1868 j'étais interne à l'hôpital Sainte-Eugénie, service René Marjolin. Mon maître était très lié avec Flaubert ; et, en cela, ils continuaient tous les deux les relations d'amitié de leurs pères, qui avaient été internes, en même temps, aux débuts de l'institution.

Un matin Marjolin me confia le désir de Flaubert d'étudier, sur le malade, les symptômes du croup arrivé à la période d'asphyxie. Il est convenu, me dit-il, que lorsque vous aurez un cas bien typique, vous irez le trouver aussitôt. Son adresse : 42, boulevard du Temple.

J'étais ravi du rôle que j'allais jouer auprès de Flaubert, et pour le comprendre, il faut se rappeler qu'à cette époque, nul écrivain ne fut plus populaire que lui parmi la jeunesse des Ecoles. Nous savions par cœur l'article envoyé par Homais au *Journal de Rouen* et nous récitions le discours du sous-préfet. J'attendais donc avec impatience une occasion qui, à Sainte-Eugénie, n'était jamais bien longue à venir. Deux jours après, je frappais à la porte de Flaubert.

Il me reçut dans son cabinet de travail. Il causait avec un jeune homme qui se mit à sourire de mon air un peu étonné. Songez donc : Flaubert, chaussé de babouches dorées, portait un pantalon d'une largeur invraisemblable, une robe immense d'une couleur éclatante et une coiffure orientale à laquelle je ne saurais donner un nom. Nous étions à Carthage, chez Amilcar. Il faut convenir, du reste, que ce costume cadrait mal avec sa bonne figure de Gaulois, traversée par une puissante moustache.

« Je sais que vous venez de la part de Marjolin, dit-il. C'est sans doute pressé. Le temps de me préparer et je vous suis. »

Il me laissa avec le jeune homme. Je compris vite que j'avais devant moi un débutant dans le naturalisme, qui tournait dans l'orbite du maître. Mis au courant de ma mission, il voulut nous

accompagner, et, quelques instants après, nous roulions tous les trois vers Sainte-Eugénie.

Je me suis si souvent remémoré ce voyage de vingt minutes que je n'en ai oublié aucun détail.

D'abord Flaubertm'accabla de questions sur le petit malade que nous allions voir. Son âge ? Trois ans. Il l'eût voulu plus âgé ! Et ses parents, pourrait-on les voir, leur parler ? Assurément non. Puis nous causâmes diphtérie, croup, trachéotomie surtout, et je vis qu'il connaissait la *Clinique* de Trousseau. Cette conversation pathologique prit fin sur une boutade du jeune homme: « Tout cela, dit-il, est plus ou moins connu et décrit ». Ce que je voudrais voir, *c'est un enragé.* » Et nous de rire de cet empiètement, avec surenchère, sur le naturalisme du maître.

Plus loin le maître et l'élève s'exercèrent à un jeu nouveau. Ils lisaient à haute voix les enseignes, et assignaient une origine à chaque nom ; voici un Breton, ou un Normand, ou un Auvergnat. Ils n'étaient pas toujours d'accord : d'où de petites discussions amusantes. « Si on triait tous ces noms, disait Flaubert, on verrait l'apport de chaque province, et on comprendrait mieux ce qu'est Paris. »

Enfin, nous arrivâmes.

L'enfant allait plus mal, et déjà la sœur avait fait tous les préparatifs de l'opération. Il se débattait, toussait rauque, avec un fort tirage, et présentait tous les signes précurseurs de l'asphyxie. Flaubert, qui se tenait à distance, ne le quittait pas du regard. Cette observation, toute muette, dura à peine deux ou trois minutes. Puis, visiblement ému, il nous dit : « J'ai assez vu ; je vous en prie, délivrez-le. »

Et l'opération commença.

Un instant, malgré la gravité de la circonstance, je me retournai. Flaubert et son satellite avaient disparu.

Le lendemain, un peu vexé, je racontai à Marjolin la visite de Flaubert et son départ précipité au moment de l'opération. « Oh ! cela ne doit point vous étonner, répondit Marjolin ; une trachéotomie, c'était bien trop pour lui ; il est d'une sensibilité extrême. »

Flaubert m'avait promis son livre et un mot de souvenir. Hélas ! *l'Education sentimentale* parut l'année suivante, je crois, et je ne reçus jamais ni le livre ni le mot. Le grand écrivain avait oublié le jeune étudiant, qui le lui a, du reste, depuis longtemps pardonné.

Et maintenant, comprenez-vous pourquoi le petit Arnoux guérit par l'expulsion d'une fausse membrane, *quelque chose d'étrange, semblable à un tube de parchemin ?* Laissez-moi croire que le bon Flaubert préféra ce mode si simple, mais si rare, de guérison, parce qu'il avait horreur de la trachéotomie.

Périgueux, le 22 novembre 1900.

Dr CHAUME.

G. Flaubert, M. du Camp... et Wellington.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ CONFRÈRE,

Le dernier numéro de la *Chronique* contient une lettre de M. Maximin Legrand auquel, par la même occasion, je suis heureux d'envoyer mes plus vifs et sympathiques souvenirs. Cette lettre me décide moi-même à vous écrire, quoique j'aime peu à me mêler de polémiques littéraires ou autres.

M. Maximin Legrand ne m'en voudra pas, je l'espère, si malgré les sanglots de Maxime Ducamp, sanglots qu'il a vus et entendus, j'en suis absolument sûr, je déclare que les révélations de l'ami de Flaubert ont fait le plus triste effet quand elles ont paru dans la *Revue des Deux-Mondes*. La pensée générale était que l'auteur jouait de la grosse caisse sur la peau de son ami et que le journal de Buloz continuait les errements inaugurés par les injures de George Sand au cadavre d'A. de Musset. En somme, on disait très haut qu'on devrait garder ces secrets-là pour soi, surtout quand le héros n'appartient qu'à l'histoire littéraire.

Quoi qu'il en soit, il paraît bien établi que l'immortel auteur de *Madame Bovary* était ou avait été atteint du *morbus sacer*.

Sur la possibilité d'une mort survenant pendant l'accès et après une longue interruption de crises, voulez-vous me permettre une anecdote?

Quand j'étais encore étudiant, un de mes camarades, docteur depuis à peine quelques mois, fut pris devant moi, chez lui, d'une crise d'épilepsie. J'envoyai chercher d'urgence à l'Hôtel-Dieu mon maître, M. Vigla, qui confirma le diagnostic et qui, revenu quelques heures après, assista, comme moi, aux derniers moments de son jeune confrère.

Après avoir écarté l'urémie, mot presque nouveau à cette époque, puisque la thèse d'agrégation d'A. Fournier ne datait que de quelques années, l'excellent clinicien qu'était M. Vigla, même en présence des renseignements sinon négatifs, du moins très vagues, fournis par la famille, demeura convaincu que mon pauvre camarade avait succombé à l'affreuse névrose ; et, nous disait-il, « ce « n'est pas un cas absolument rare : Wellington (*l'Iron Duke*, mort « en 1852) était épileptique dans sa jeunesse, et après un inter- « valle de plus de *cinquante ans*, a succombé à une tardive et « ultime récidive. »

Tout ceci, mon cher confrère, pour établir que s'il est difficile de faire exactement l'histoire de ses contemporains, il faut avoir *un triple airain* pour chercher à établir celle de ses ancêtres.

Bien à vous,

Dr L. Le Pileur.

Un livre à écrire sur Gustave Flaubert.

Parmi les particularités morbides de Gustave Flaubert on a donné une si large place à l'épilepsie que les autres manifestations qui doivent intéresser les médecins sont peut-être trop restées dans l'ombre. Flaubert est très intéressant comme *malade*. Ce robuste Normand a une psychologie propre à dérouter les plus subtils analystes. Ainsi, lui qui ne pouvait souffrir la littérature toute faite, les *clichés*, les épithètes conventionnelles, enfin tout ce qui ressemblait au banal, ne tarit pas de compliments au sujet des médiocres et si justement oubliés romans de Louise Collet. Alors qu'il faisait arrêter sa voiture devant la maison de Casimir Delavigne, pour crier à la grille des *injures de bas voyou*, il écrit au bas-bleu des lettres d'une sensiblerie de collégien, remplies de clairs de lune, de *truismes* et déclamations dignes d'Antony, et il avoue plus tard « qu'il a été *tout près de la tuer* et qu'il n'a été arrêté que par *l'hallucination de la cour d'assises*. »

Il déteste la médiocrité littéraire et les faux artistes, et il prise les

romans de Feydeau. Il vit comme un ermite, et l'obsession du lupanar, de la prostitution le hante ; bien mieux, il avoue s'intéresser prodigieusement aux marques de la plus basse dégradation sexuelle. Il passe des semaines à éviter les assonances, les répétitions, les moindres scories de style, et ses lettres sont pleines de mots grossiers, de grasses plaisanteries, d'expressions volontairement vulgaires. Il reconnaît que les bourgeois le dégoûtent *à vomir*, et il choisit comme premier sujet de roman l'histoire, bourgeoise s'il en fut, d'une petite provinciale qui trompe son mari. Il regarde Néron comme l'homme *culminant* du monde ancien, et il choisit comme thème de prédilection *Bouvard et Pécuchet*, l'histoire de deux bureaucrates ; ou *l'Education sentimentale*, le roman banal évoluant dans un milieu bourgeois. Ne donne-t-il pas raison à cette boutade qui est de lui : *L'artiste est une monstruosité, quelque chose hors nature ?*

Un de ses-grands pères avait épousé une femme du Canada, et il se flattait *d'avoir dans les veines du sang de Peau-Rouge*. C'était l'homme le plus doux qui fût, et il avait des colères brusques ou des accès de gaîté énormes ; un rire impulsif à propos de sujets qui laissaient ses amis complètement froids. Il adorait Hugo, et certains vers de ce poète le plongeaient dans des extases infinies, et il lisait les romans du marquis de Sade avec délectation. Il s'esclaffait de rire et s'emportait dans des accès de gaîté, à propos d'une phrase mal faite, d'une expression banale, comme la *Maison de Molière* ou telle définition de dictionnaire de Bouillet, et il passait des heures à lire et à copier ces phrases, ces tournures de style qui l'exaspéraient. Il était noctambule et faisait de la nuit le jour, — et il vivait à la campagne, au milieu d'un jardin dans lequel il ne mettait jamais les pieds.

Ses amitiés furent très vives, et il vivait loin de ses amis, redoutant même leur venue. « Quelquefois, parmi les saltimbanques, devant lesquels un montreur de fauves récitait son boniment, on distinguait un monsieur aux longues moustaches avec un lorgnon sur l'œil, et une dame *vénérable* portant sur ses cheveux blancs un petit toquet, semblable à celui que porte Chactas dans les éditions d'*Atala* illustrées. C'étaient Flaubert et Mme Sand ! » nous rapporte Gustave Claudin. Quel contraste encore que cette amitié de Flaubert pour G. Sand ! Quelle antithèse surprenante que cet écrivain amoureux d'art, passionné de style et qui avoue avec peut-être un peu de fanfaronnade qu'il passait des semaines à refaire une phrase, et comme s'il avait été mal doué pour les lettres, alors qu'il leur sacrifiait toute sa vie !

Explique qui pourra ce caractère fait de contrastes et la destinée de ce robuste Normand, courbé tous les jours sur une table d'écrivain, de ce campagnard fait pour vivre au grand air et que l'apoplexie guettait depuis longtemps avant de le foudroyer en pleine santé.

« Tu peindras le vin, l'amour, les femmes, la gloire, à condition, mon bonhomme, que tu ne sois ni ivrogne, ni amant, ni mari, ni tourlourou. » Et Flaubert ne fut, en effet, rien de tout cela, martyr de son obstination à ne voir dans l'univers, dans l'humanité, qu'un seul objectif : *la littérature*. N'est-ce pas là un cas de vésanie très exceptionnel ?

Flaubert était atteint, en outre, de cette affection qu'on a appelée l'*audition colorée ;* d'autres ont été frappés de cette même manie, tel Arthur Rimbaud dont on connaît le fameux sonnet sur les voyelles colorées.

Il n'est pas inutile de remarquer, en passant, cette curieuse évolution du *symbolisme*, parti de ce goût défini par Baudelaire une *transposition d'art*. N'est-il pas, en effet, bien remarquable de constater que toute une littérature de décadence trouve son point de départ dans ce que les pathologistes étudient comme une névrose : la perversion des sensations auditives excitant des sensations visuelles ? Déjà Th. Gautier, quittant la peinture, avait essayé de *peindre* avec sa plume de poète, voulant rendre les couleurs avec des mots (symphonie en blanc majeur des *Emaux et Camées*) *;* de même que d'autres (Wagner) ont voulu rendre des paysages et des idées avec des sons. Chez Flaubert, cette tendance se manifeste très fortement.

« J'ai la pensée quand je fais un roman, écrit-il, de *rendre une coloration, une nuance.* Par exemple, dans un roman carthaginois, je veux faire quelque chose de pourpre. Dans *Madame Bovary,* je n'ai que l'idée d'un son, cette *couleur de moisissure de l'existence des cloportes.* L'histoire, l'aventure d'un roman, *ça m'est égal !* »

L'aveu est complet et on ne peut plus net. L'écrivain ne voit pas dans ses œuvres la représentation de la vie, l'histoire, l'aventure, le côté purement *naturaliste*, il voit *d'abord* et surtout une couleur. *Salammbô* sera *rouge pourpre ! Madame Bovary* grise, de cette nuance indéfinissable *de moisissure* et des cloportes.

Est-ce là purement un symbole pour exprimer que le roman carthaginois aime la splendeur épique des grands romans historiques, le déroulement d'aventures grandioses, de carnages, spectacle qui donne l'aspect de la couleur *pourpre?* Non, c'est plus que cela : il veut arriver à donner au lecteur l'impression d'une couleur — comme le peintre veut s'efforcer vers le *ton* vrai qu'il a vu. Il voit Carthage *rouge* et Mme Bovary *grise* et blafarde, sans doute parce que l'une évoque pour lui ses souvenirs ensoleillés d'Orient et l'autre la grise existence qui l'entoure en province, — mais aussi parce qu'il *voit dans une impression d'ensemble* son œuvre rouge ou grise.

Goncourt a dit que le *sens artiste de l'homme c'est l'œil.* Flaubert était un *visuel.* Sans doute travaillait-il instinctivement la nuit toujours, pour mieux voir les paysages qu'il voulait décrire, comme le peintre Turner s'enfermait huit jours dans une cave avant d'aller contempler un coucher de soleil, pour être mieux impressionné ; comme le peintre Lenbach repose ses yeux sur les ailes d'une collection de papillons, qu'il place toujours, en travaillant, à côté de son chevalet. La sensibilité *d'écorché* de l'artiste arrivait jusqu'à l'*hallucination :* il l'avoue pour *le goût de l'arsenic* qu'il a dans la bouche quand il écrit la fin de *Madame Bovary* ; — il l'avoue quand, ébloui par la vision de *Salammbô*, il voit *pourpre*.

Et cependant Flaubert était aussi un *auditif*, car il confesse quelque part (*Journal des Goncourt*) à Th. Gautier qu'il a la *chute* de toutes ses phrases avant d'avoir écrit ces phrases mêmes. Le rythme domine tellement son écriture qu'il finit ses périodes avant de savoir exactement ce qui en fera le corps et ce qu'il mettra dedans : ce qui étonne Gautier. Il agit un peu comme certains versificateurs, qui trouvent leurs rimes avant d'avoir le vers entier, — bien que Flau-

bert n'eût jamais pu faire un vers juste. Quand il tente de corriger ceux de sa maîtresse Collet, il lui donne des vers de 13 pieds ; ce qui ne l'empêche pas d'être très sensible à l'harmonie de la prose.

Il *hurle ses phrases* et ne les trouve viables que quand il les a, selon son expression, fait passer par son *gueuloir*. Il semble cependant peu musicien.

Quel dommage que nous n'ayons pas l'observation complète de ce grand artiste, même un livre de documentation quelconque, comme celui qu'on a publié à la hâte sur Zola ! Ces documents pourraient au moins servir de base à une étude scientifique sérieuse, soit qu'il s'agisse d'anatomie psychologique, comme les études que nous ont données Maurice Spronck, E. Hennequin, P. Bourget ; soit qu'on veuille, comme notre très laborieux et infatigable confrère Cabanès, étudier en médecin un grand littérateur et rechercher comment le malade explique l'artiste, — tâche ardue et délicate sous le poids énorme de laquelle notre sympathique directeur n'a jamais succombé.

Dr Michaut.

NÉCROLOGIE

Le Docteur Bergeron

La Chronique médicale ne peut laisser partir, sans lui adresser un suprême adieu, le Secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine, le docteur Bergeron, décédé à Paris le 5 courant à l'âge de 83 ans, en pleine activité intellectuelle.

M. Bergeron était un fin lettré ; il avait fait d'excellentes études classiques, comme on les faisait il y a soixante ans ; il était bien le *vir bonus*, *vir probus* des anciens.

Docteur en médecine en 1845, médecin des hôpitaux de 1852 à 1882, secrétaire annuel de l'Académie de 1879 à 1882, vice-président en 1884, président en 1885, il avait été élu secrétaire perpétuel en 1887. Adonné à la médecine infantile, il fut longtemps un des médecins les plus consultés de Paris, et il s'est toujours occupé de l'hygiène publique.

Parmi ses plus importants travaux, il faut citer sa thèse sur les différentes conditions climatologiques des localités où l'éléphantiasis des Arabes règne à l'état endémique ; son étude sur la stomatite ulcéreuse chez les soldats ; des notes sur l'ictère typhoïde ; un article sur la distribution géographiqne des teignes en France. Il est l'auteur de nombreux mémoires sur les logements insalubres, la protection de l'enfance, les crèches, l'influence des travaux de terrassement et celle exercée par diverses professions sur la santé des ouvriers. C'est lui qui le premier a attiré l'attention des corps savants et du gouvernement sur les falsifications du vin et sur les dangers de l'abus des boissons alcooliques. Enfin, plus spécialement pour les lecteurs de *la Chronique médicale*, nous devons mentionner ses rapports annuels fort bien rédigés et les éloges qu'il a prononcés dans les séances annuelles de l'Académie, savoir : l'Eloge de *Bouillaud* (1887), de *Mélier* (1888), de *Chauffard* (1890), de *Féréol* (1891), de *Michel Lévy* (1892), de *Gubler* (1895), de *Caventou* (1897), de *Roger* (1899), sans oublier son touchant discours pour le

jubilé du vénéré *Th. Roussel*, l'auteur de la loi si humaine sur la protection de l'enfance ; et l'admirable allocution prononcée lors de la translation des cendres de l'illustre Pasteur (1).

A ce labeur considérable il faut ajouter l'œuvre des hôpitaux marins, fondée en 1887, grâce au dévouement de M. Bergeron, secondé par des personnes généreuses, et la persévérance opiniâtre de ses démarches, pendant douze années, pour l'installation définitive de l'Académie.

Un savoir réel, un rare bon sens, une activité qui ne se ralentit jamais jusqu'aux derniers jours de son existence, avaient valu à M. Bergeron une grande notoriété, et par suite une autorité incontestable. Sa mort est une grande perte pour sa famille aimée, pour ses camarades et ses élèves dont l'âge réduisait le nombre chaque jour, pour les corps savants et les commissions dont il faisait partie, et pour les œuvres charitables où il dépensait sa vie.

Celui qui signe ces lignes, tous ceux qui ont été honorés de sa bienveillante amitié ne l'oublieront jamais.

Dr A. Dureau.

Notre Pilori.

M. le Dr Caradec, rédacteur en chef de la *Mère et l'Enfant*, à qui nous avions reproché, très courtoisement du reste, d'avoir omis d'indiquer la provenance d'un écho emprunté à la *Chronique*, nous donne satisfaction en ces termes qui mettent fin à l'incident :

« Nous donnons très volontiers acte à notre distingué confrère, le Dr Cabanès, que la note du Dr Bougon, intitulée le *Chapitre du nez*, avait été empruntée à *la Chronique Médicale*, qu'il dirige avec un si remarquable talent, et aussi, que c'est lui qui a fait connaître au public extra-scientifique le travail si original du Dr Springer sur la croissance, dont nous avons parlé. »

Erratum.

Page 698 : — *Le chapitre du Nez.*

« Cependant Mirabeau, et parmi nos contemporains, l'académicien Joseph Bertrand, étaient remarquables par la *laideur de leur nez, court, épaté, difforme.* »

J'ai sans doute eu tort de comparer le nez de Mirabeau, étoilé par la petite vérole, au nez de Joseph Bertrand, brisé dans un accident de chemin de fer : cette déformation toute traumatique n'a aucune valeur physiognomonique. On sait que le professeur de l'Ecole polytechnique fut victime du terrible accident du 8 mai 1842 où périt Dumont d'Urville et toute sa famille ; et, si je ne me trompe, Joseph Bertrand était alors à l'Ecole polytechnique où il était entré avec une dispense d'âge.

Dr Mathot.

(1) Les Eloges de M. Bergeron sont insérés dans les *Mémoires de l'Académie* et ont été tirés à part.

Paris. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr.

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

TABLE DOCUMENTAIRE DES MATIÈRES

Pour l'année 1900

TABLE DES GRAVURES

Paris. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr.